LES
MONUMENTS
D'ART ET
D'HISTOIRE
DE LA
SUISSE

CANTON DE
NEUCHÂTEL
III

VALLÉES
MONTAGNES

CE VOLUME EST LE CINQUANTE-SIXIÈME DE LA COLLECTION

# LES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DE LA SUISSE

PUBLIÉS PAR
LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE
AVEC L'AIDE DE LA CONFÉDÉRATION, DES CANTONS,
DES COMMUNES ET DE PERSONNES PRIVÉES

ÉDITIONS BIRKHÄUSER BÂLE
1968

# LES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

TOME III

## LES DISTRICTS DU VAL-DE-TRAVERS, DU VAL-DE-RUZ, DU LOCLE ET DE LA CHAUX-DE-FONDS

PAR

JEAN COURVOISIER

ILLUSTRÉ DE 379 FIGURES

ÉDITIONS BIRKHÄUSER BÂLE

1968

LA VIGNETTE DE LA COUVERTURE
A POUR MODÈLE LE PREMIER SCEAU DE LA BOURGEOISIE DE NEUCHÂTEL (1534).
ELLE A ÉTÉ EXÉCUTÉE PAR ANDRÉ HUGUENIN, DESSINATEUR À NEUCHÂTEL

TOUS DROITS RÉSERVÉS · ALLE RECHTE VORBEHALTEN
© COPYRIGHT 1968 BY
ÉDITIONS BIRKHÄUSER, BÂLE, SWITZERLAND

IMPRIMÉ PAR BIRKHÄUSER AG, BÂLE
PRINTED IN SWITZERLAND

# TABLE DES MATIÈRES


Préface de la Société . . . . . VI
Préface de l'auteur . . . . . VII
Table des abréviations . . . . . VIII
Note concernant l'illustration . . . . . IX
Cartes du canton et des districts . . . . . X–XI
Tableau abrégé des souverains . . . . . XII

LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Introduction . . . . . 3

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Noiraigue . . . . . 15
Travers . . . . . 17
Couvet . . . . . 27
Môtiers . . . . . 49
Boveresse . . . . . 90
Fleurier . . . . . 94
Buttes . . . . . 105
Saint-Sulpice . . . . . 109
Les Bayards . . . . . 117
Les Verrières . . . . . 122
La Côte-aux-Fées . . . . . 130

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Valangin . . . . . 135
Coffrane . . . . . 182
Boudevilliers . . . . . 188
Fenin-Vilars-Saules . . . . . 195
Engollon . . . . . 206
Fontaines . . . . . 213
Les Hauts-Geneveys . . . . . 222
Cernier . . . . . 222
Fontainemelon . . . . . 232
Chézard-Saint-Martin . . . . . 232
Dombresson . . . . . 241
Villiers . . . . . 253
Le Pâquier . . . . . 255
Savagnier . . . . . 257

DISTRICT DU LOCLE

Le Locle . . . . . 271
Les Brenets . . . . . 297
Les Ponts-de-Martel . . . . . 304
Brot-Plamboz . . . . . 308
La Chaux-du-Milieu . . . . . 309
La Brévine . . . . . 315
Le Cerneux-Péquignot . . . . . 323

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

La Chaux-de-Fonds . . . . . 329
La Sagne . . . . . 362
Les Planchettes . . . . . 381

APERÇU D'HISTOIRE DE L'ART

Introduction . . . . . 387
L'architecture . . . . . 387
La décoration . . . . . 410
Compléments du tome I . . . . . 427
Compléments du tome II . . . . . 440

ANNEXES

Poinçons d'orfèvres . . . . . 446
Marques de tâcherons . . . . . 447
Index des principaux noms de personnes et de lieux . . . . . 448
Compléments du tome III . . . . . 467
Liste des communes décrites dans les volumes I à III . . . . . 468

# PRÉFACE DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE

La Société d'histoire de l'art en Suisse a lieu de féliciter le Canton de Neuchâtel et M. Jean Courvoisier, auteur de l'inventaire de ses monuments: avec le troisième volume que nous présentons ici se termine une entreprise signalée par sa belle unité!

Comme ce fut le cas pour les deux volumes précédemment parus, l'utilisation des *sources d'archives*, réalisée surtout avec le concours de l'archiviste de l'Etat, M. A. Schnegg, peut être qualifiée d'exemplaire.

La description s'enrichit d'éléments d'information entièrement renouvelés, comme c'est le cas par exemple pour *Môtiers*, pour *Valangin*, pour le Val-de-Ruz en général. Dans les centres modernes de peuplement, on doit constater par contre que l'œuvre de l'homme et les catastrophes naturelles nous privent de bien des monuments du passé. D'intéressants *types architecturaux* nous sont présentés: pensons à l'antique église de Valangin avec son plan cruciforme imposé par la restauration de 1841, aux divers sanctuaires créés pour le culte réformé, et à cette richesse insoupçonnée du pays neuchâtelois en résidences campagnardes et en demeures de notables villageois; on trouve même des ébauches de plans de maisons paysannes, comme celle de Samuel Pury pour la Joux de Martel (1752), cas très rare et d'autant plus appréciable.

En conclusion de l'ouvrage, l'*Aperçu* que donne M. Courvoisier décrit courtement l'évolution stylistique et fournit un résumé statistique couvrant l'ensemble du canton. Sa conclusion constate que le pays de Neuchâtel, situé «aux confins de la culture germanique», a subi diverses influences venues de ce domaine. Effectivement, à l'exception des Orléans (1504–1707), ses seigneurs étaient d'origine alémanique (même les Hohenzollern).

A cela s'ajoute le proche voisinage de *Berne*, avec les sympathies confédérales qu'il suppose. L'histoire politique de plusieurs siècles en est l'illustration, comme aussi le fait, par exemple, que les Neuchâtelois de la ville recoururent, au XVIII^e^ siècle, aux services de l'architecte Ritter, et à ceux de Stürler au XIX^e^. Les relations familiales entre les deux cantons se sont perpétuées, et cela dans toutes les classes de la population.

Dans l'architecture rurale, les affinités bernoises se révèlent incontestablement avec l'avant-toit en berceau (*BernerRündi*), apparu en 1672 et qui se répand dès lors jusque dans les Montagnes: même l'église de Dombresson, qui date de 1697, en possède un. La peinture, elle aussi, en témoigne: ainsi, les fresques d'Engollon appartiennent à l'école du Haut-Rhin d'inspiration bernoise (XV^e^ siècle); les effigies de saints ornant les médaillons de l'église de Fenin peuvent être attribuées à l'atelier d'un verrier bernois (vers 1520).

Par contre, on ne saurait dire que la maison de Prusse ait exercé quelque influence notable sur l'art neuchâtelois, bien que l'aide des lointains souverains ait été fréquemment sollicitée par leurs sujets, et accordée en effet parfois. Tout au plus peut-on y déceler un élément qui est commun aux pays neuchâtelois, bernois et prussien: c'est une certaine *sobriété* d'expression, celle que mentionne M. Courvoisier. Il s'agit, à vrai dire, d'un trait propre aux pays montagneux; mais ici, à la différence des Franches-Montagnes voisines, qui montrent un dépouillement plus grand encore, la sobriété se manifeste en architecture sans jamais tomber dans la sécheresse informe: en quelque sorte, on ne dit pas un mot de trop!

C'est avec satisfaction que nous joignons ce cinquante-sixième volume à la série des Monuments d'art et d'histoire. Puisse t-il servir bientôt de modèle à ceux qui lui succéderont en Suisse romande!

*Alfred G. Roth*

# PRÉFACE DE L'AUTEUR

Au début de cette préface, l'auteur se sent pressé de remercier le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, et en particulier Monsieur Gaston Clottu, chef du département de l'Instruction publique, d'avoir patiemment soutenu ce travail d'inventaire, que des exigences scientifiques accrues ont rendu plus complet. Comme pour les volumes précédents, nous associons à ces remerciements Monsieur Alfred Schnegg, archiviste de l'Etat, qui a expertisé le manuscrit, la Société d'histoire de l'art en Suisse et son président, Monsieur Alfred Roth, qui veille à la bonne marche de la collection. Enfin, nous prenons ici congé de la commission cantonale présidée par Monsieur Eddy Bauer, professeur à l'Université.

Prématurément disparu, Monsieur Sirio Vicari, notre dessinateur, n'aura vu imprimer aucun des fruits de sa précieuse collaboration. Grâce à Monsieur Fernand Perret, la sensibilité apportée à l'exécution des photographies souligne leur qualité documentaire. La présentation du volume ne serait pas ce qu'elle est, sans l'intervention efficace et judicieuse de Monsieur Ernst Murbach, le rédacteur en chef de la collection.

Il paraîtra peut-être désinvolte de remercier globalement tous ceux qui nous ont accueilli dans leurs cures, leurs bureaux et leurs maisons, ou ceux qui nous ont signalé des sujets intéressants. Que chacun de ces hôtes et de ces informateurs sache que l'agrément de nos rapports avec eux a permis l'aboutissement de cet ouvrage de patience. Puissent pareils contacts avoir aussi contribué à faire comprendre, puis aimer, et par conséquent sauver des témoins irremplaçables du passé neuchâtelois.

Il n'est pas superflu de répéter que, si tous les édifices de valeur ou typiques ont été décrits ou signalés, l'absence de tel autre, plus modeste, n'implique en aucun cas de l'indifférence ou une condamnation. Les directives de la collection, pour la campagne notamment, limitent la description à des exemples représentatifs. C'est dire que le recensement pourrait être étendu, sur la base d'autres critères.

Afin d'alléger le texte, nous avons dit l'essentiel et mis en note les références principales, étayées en fait par des dossiers plus nourris et par des dépouillements d'archives aussi étendus que possible. L'absence d'inventaires comparables, pour les régions immédiatement voisines d'un si petit canton, a malheureusement réduit le nombre des comparaisons souhaitables avec des objets d'un même genre.

Contrairement à l'usage, nous avons placé à gauche le chœur de quelques églises, afin de reproduire en coupe leur partie méridionale. Il a aussi paru préférable de ne pas retoucher certains dessins exécutés avant une dernière restauration, et de laisser en blanc les plans où des indications chronologiques, conjecturales, auraient donné de fausses certitudes aux lecteurs. En vue de faciliter des comparaisons, la presque totalité des dessins ont été réduits à l'échelle de 1:300. L'index des noms a été établi sur le modèle des deux volumes précédents. Il n'a pas été possible d'ajouter un répertoire sommaire des matières, couvrant l'ensemble du canton. Une table des communes facilitera les recherches par localité.

La conclusion de ce volume, le dernier du canton de Neuchâtel, regroupe les principaux thèmes d'étude dispersés dans tout l'inventaire, et souligne les aspects caractéristiques d'un art fortement empreint d'artisanat. Puisse cet ouvrage, plus tourné vers l'histoire que vers l'art, être à l'avenir autre chose que le simple répertoire, perfectible, d'un patrimoine disparu sous les coups d'une ignorance trop souvent volontaire!

*Jean Courvoisier*

# ABRÉVIATIONS

| | |
|---|---|
| AE | Archives de l'Etat, Neuchâtel. |
| AHS | *Archives héraldiques suisses*, à partir de 1887. |
| Arch. | Archives (communales ou diverses). |
| BACHELIN, *Iconographie* | AUGUSTE BACHELIN, *Iconographie neuchâteloise ou catalogue raisonné des tableaux, dessins, gravures, statues, médailles, cartes et plans relatifs au canton de Neuchâtel, 1878.* |
| BOY DE LA TOUR | MAURICE BOY DE LA TOUR, *La gravure neuchâteloise*, 1928. |
| BOYVE | JONAS BOYVE, *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin*, 5 volumes, 1854–1858, et supplément, 1861. |
| CHAPUIS, *Pendulerie* | ALFRED CHAPUIS, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, 1917. |
| DAS | *Dictionnaire des artistes suisses*, 4 volumes, 1905–1917. |
| DHBS | *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, 7 volumes et supplément, 1921–1934. |
| DGS | *Dictionnaire géographique de la Suisse*, 7 volumes, 1902–1910. |
| *Grand Conseil* | *Bulletin officiel des délibérations du Grand Conseil de la République et canton de Neuchâtel*, dès 1848. |
| IAS | *Indicateur d'antiquités suisses*, 1869–1938, suivi de RSAA. |
| JÉQUIER, *Armorial* | LÉON et MICHEL JÉQUIER, *Armorial neuchâtelois*, 2 volumes, 1939–1944. |
| MAHS | *Monuments d'art et d'histoire.* |
| MATILE, *Monuments* | GEORGES-AUGUSTE MATILE, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, 3 volumes, 1844–1848 (pagination continue). |
| MATILE, *Musée* | GEORGES-AUGUSTE MATILE, *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, 3 volumes, 1841–1845. |
| MBN | *La maison bourgeoise en Suisse, Canton de Neuchâtel*, 1932. Texte d'EDDY BAUER. |
| Mbx | *Le véritable messager boiteux de Neuchâtel*, 1805–1962. |
| MCE | Manuel du Conseil d'Etat. AE. |
| MDSR, *Visite 1416* | *Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande;* seconde série, t. XI: La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1416–1417. Lausanne 1921. |
| MJ | Manuel de justice de la juridiction de ... AE. |
| MN | *Musée neuchâtelois.* Revue d'histoire régionale fondée en 1864. En cours de parution. |
| notaire | Notaire, dont les registres ou les minutaires sont déposés aux AE. |
| PURY, *Biens d'Eglise* | GUSTAVE DE PURY, *Les biens de l'Eglise réformée neuchâteloise, 1530–1848.* – 1873. |
| QLT, *Val-de-Travers* ou QLT, *Val-de-Ruz* | EDOUARD QUARTIER-LA-TENTE, *Le canton de Neuchâtel, District du Val-de-Travers*, 1893; *District du Val-de-Ruz* (inachevé), 1913–1925. |
| *Rapport de gestion* | *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui des comptes de l'exercice ...* Neuchâtel, depuis 1848. |
| RAs | Registres de la Chambre d'assurance. AE. Années 1810, 1831, 1846, 1861, 1902. |
| Recettes | Recettes diverses, volume N° ... AE. |

| | |
|---|---|
| Rec. | Reconnaissances de biens, dressées pour chacune des anciennes circonscriptions fiscales. AE. |
| REUTTER, *Architecture* | LOUIS REUTTER, *Fragments d'architecture neuchâteloise*, t. I, 1879; t. II, 1910; t. III, 1914. |
| RSAA | *Revue suisse d'art et d'archéologie*, dès 1939. |
| TRIPET, *Armoiries* | MAURICE TRIPET, *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*, 1892. |
| *Vieilles pierres* | *Bulletin annuel de la section de La Chaux-de-Fonds du Club alpin suisse, N^os 40, 42. Vieilles pierres.* La Chaux-de-Fonds, cahiers I, II, 1933, 1935. |
| VOUGA, *Préhistoire* | DANIEL VOUGA, *Préhistoire du pays de Neuchâtel, des origines aux Francs*, 1943. |

## NOTE CONCERNANT L'ILLUSTRATION

Les plans, les coupes et les élévations reproduits dans ce volume ont été exécutés par Monsieur Sirio Vicari, de 1950 à 1954, sur ses levés originaux. Toutefois, la figure 243 a été dessinée d'après des documents, mis à jour, de la commune du Locle, et les figures 321 à 323 d'après les relevés mis à jour de l'architecte Frédéric Gilliard. Les figures 34, 55, 73, 74, 118 et 342 sont extraites de *La maison bourgeoïse en Suisse. XXIV^e volume. Canton de Neuchâtel* (1932). La carte des districts et les hâchures des plans ont été exécutées par le bureau technique des Monuments et des sites, grâce à l'amabilité du conservateur, Monsieur Roger Vionnet.

Monsieur Fernand Perret, photographe à La Chaux-de-Fonds, a exécuté la majeure partie des vues pour ce volume entre 1955 et 1958, plus quelques compléments en 1966. Les autres vues ont pour auteurs: Divers anonymes, fig. 9, 85, 299 et 379. – La Bibliothèque nationale suisse, à Berne, fig. 369 et 370. – Le bureau du conservateur des Monuments et des sites, Neuchâtel, fig. 4 et 354. – Jean Courvoisier, Neuchâtel, fig. 3, 26, 86, 105, 109, 111, 132, 148, 150, 155, 209, 223, 224, 225, 231, 232, 234, 235, 237, 242, 291, 292, 319, 324, 327, 368. – Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Berne (Hesse, photographe), fig. 365 et 366. – G.A. Muller, photographe, Bienne, fig. 378. – Fernand Perret, photographe, La Chaux-de-Fonds (hors série), fig. 54 et 268. – Dora-Fanny Rittmeyer, Saint-Gall, fig. 161, 376 et 377. – Swissair Photo AG, Zurich, fig. 287.

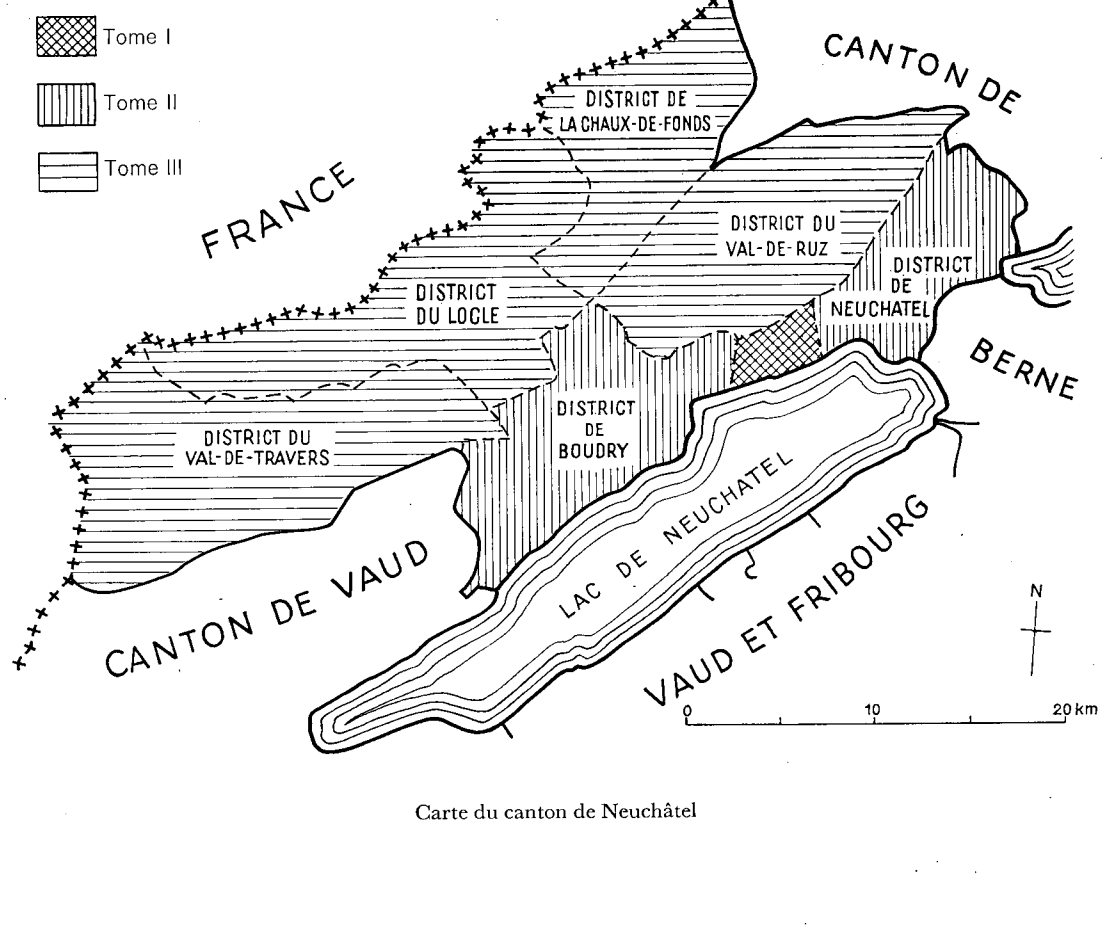


Carte du canton de Neuchâtel

Carte des districts du Val-de-Travers, du Val de Ruz, du Locle et de La Chaux-de-Fonds

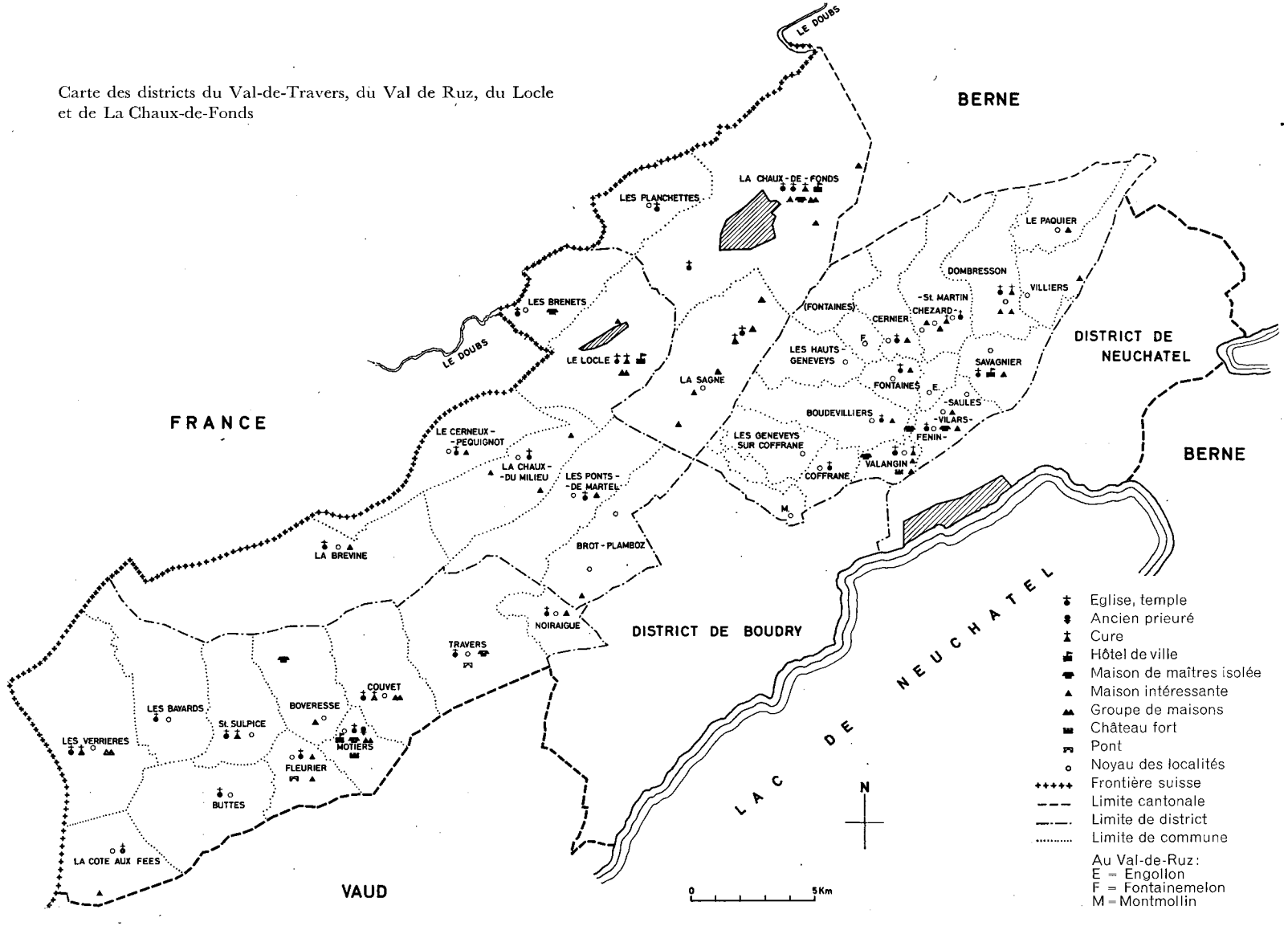

# TABLEAU ABRÉGÉ DES SOUVERAINS DE NEUCHÂTEL

(Dates de règne ou de décès)

*Maison de Neuchâtel*

Rodolphe Ier, † vers 1149 . . . . . SEIGNEURS
Ulrich II, † vers 1191
Rodolphe II, † avant 1196, et Ulrich III
Berthold, † 1260, et Ulrich III, † après 1225
Rodolphe III, † 1263–1264
Amédée, † 1287, et ses frères
Rodolphe IV, dit Rollin, † 1342 . . . . . COMTES
Louis, † 1373
Isabelle, † 1395

*Maison de Fribourg-en-Brisgau*

Conrad (neveu d'Isabelle), † 1424
Jean, † 1458

*Maison de Bade-Hochberg*

Rodolphe (neveu de Jean), † 1487
Philippe, † 1503
Jeanne, 1503–1543
Occupation de Neuchâtel par les Suisses, 1512–1529

*Maison d'Orléans-Longueville*

Louis (mari de Jeanne, 1504), † 1516
François, † 1551 (à 16 ans)
Léonor, † 1573
Henri Ier, † 1595 (régence de Marie de Bourbon)
Henri II, † 1663 . . . . . PRINCES
Jean-Louis-Charles, 1663–1668, 1672–1694
Charles-Paris, 1668–1672
Marie (duchesse de Nemours), 1694–1707

*Maison de Prusse* (union personnelle)

Frédéric Ier, 1707–1713
Frédéric-Guillaume Ier, 1713–1740
Frédéric II, 1740–1786
Frédéric-Guillaume II, 1786–1797
Frédéric-Guillaume III, 1797–1806, 1814–1840
Frédéric-Guillaume IV, 1840–1848

*Au XIXe siècle*

Alexandre Berthier, prince et duc, 1806–1814
Neuchâtel, CANTON SUISSE, dès 1814; RÉPUBLIQUE ET CANTON, dès 1848

# LE CANTON DE NEUCHÂTEL

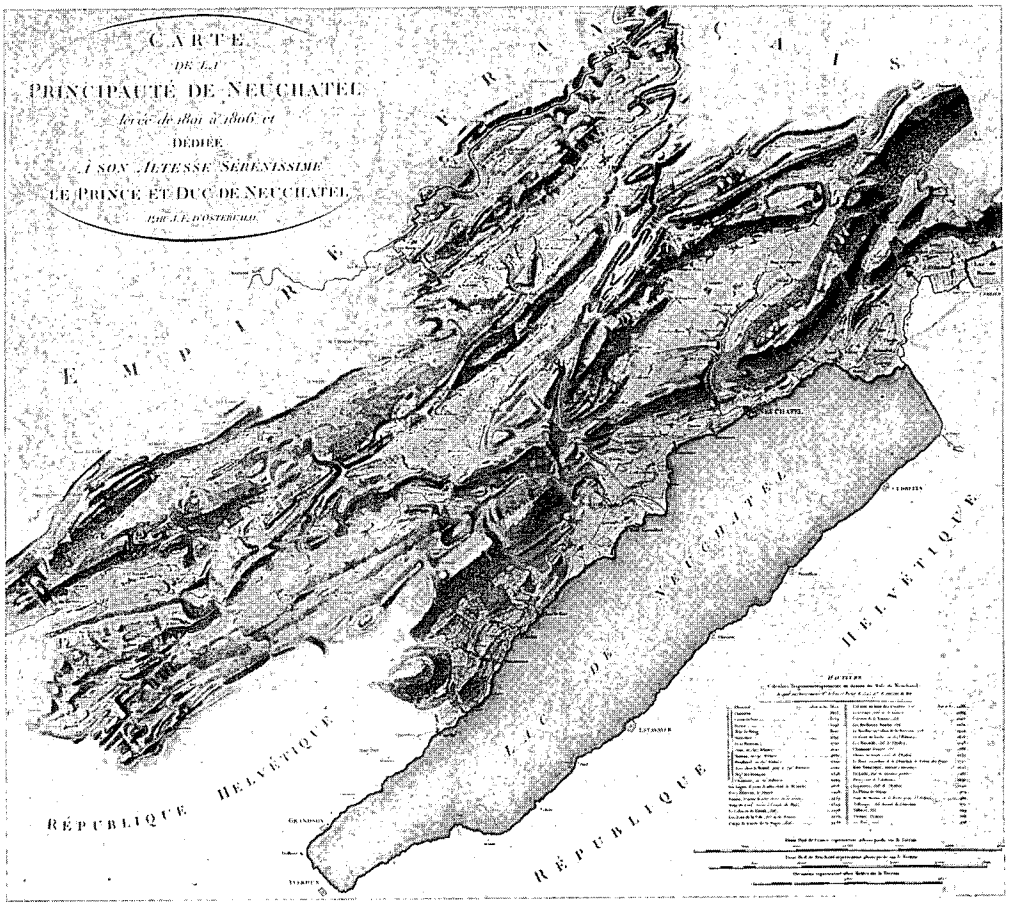


Fig. 1. Carte de la principauté de Neuchâtel, par Jean-Frédéric d'Ostervald (1811). Page 5.

# INTRODUCTION

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. De la modeste superficie de 802 km², le canton de Neuchâtel s'étend du lac portant son nom au Doubs, qui forme la frontière avec la France. Il occupe, sur environ 50 km de longueur et 20 de largeur, une section du Jura plissé. Son terrain très montagneux est traversé du sud-ouest au nord-est par quatre chaînes principales, dont les sommets dépassent 1400 m en plusieurs endroits. Ce cloisonnement du pays provoque de considérables différences de climat, d'insolation et de précipitations, sur un espace limité. En bordure des lacs de Neuchâtel et de Bienne, le Vignoble est voué à l'agriculture et à la viticulture qui reculent devant l'extension des zones bâties. Les vallées moyennes, à 700-800 m d'altitude (le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers) sont encore favorables à l'agriculture; on y pratique aussi l'élevage, comme dans les vallées supérieures de La Sagne, de La Brévine, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, à environ 1000 m d'altitude. Quant aux sommets du Jura, ils sont couverts de forêts de sapins ou de pâturages boisés. Ceux-ci donnent tout leur caractère au paysage, comme les cluses, les gorges, quelques arêtes rocheuses, le cirque de Moron et le grandiose Creux-du-Van.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. La répartition des habitations était autrefois plus différenciée qu'aujourd'hui. Dans les localités du Vignoble, les maisons se serraient le long d'une ou de plusieurs rues, pour ménager les précieuses terres de culture. Au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz, quelques hameaux existaient en dehors des villages bien groupés, mais d'une texture assez lâche. Dans les vallées supérieures, nommées traditionnellement les Montagnes, régnait la dispersion des fermes placées au centre des domaines, ou l'implantation des maisons en bordure des chemins (comme dans les pays de colonisation), notamment à La Sagne et à La Brévine. Les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, auxquelles le XIX^e^ siècle a donné un réseau très strict de rues se coupant à angle droit, étaient, à l'origine, de modestes villages (fig. 2) autour d'un temple. Elles ont dû leur remarquable extension à l'artisanat horloger, libérant une population active des travaux de la terre. Ceux-ci étaient rendus aléatoires par un climat rigoureux, par la surpopulation et par l'émiettement de la propriété. Aujourd'hui, les localités du Vignoble tendent à se rejoindre par l'extension des édifices; le paysage traditionnel pâtit en tous lieux de la dispersion croissante des immeubles. Des plans d'aménagement, élaborés avec peine, doivent redresser une situation que la coutume réglait autrefois d'autorité.

Vu le défaut de statistiques, il est très difficile de se faire une idée exacte de la population ancienne. Ammann estime à 6500 environ le nombre des habitants du comté, en 1416. Pour la seule seigneurie de Valangin, Matile compte approximativement 800 âmes en 1228, 1620 en 1454, 3000 en 1512 et 3105 en 1531. Chambrier signale 154 familles dans les villages de la Côte, en 1360. Un état des hommes portant les armes, en 1652, dénombre 4820 miliciens[1]. Le recensement de 1750, le premier systématiquement établi sur l'ordre du souverain, donne 31 928 habitants. En 1752, pour 32 335 personnes, la statistique des métiers indique 2793 faiseuses de dentelles,

1 H. AMMANN, *Die Bevölkerung der Westschweiz im ausgehenden Mittelalter*, dans *Festschrift Friedrich Emil Welti*, Aarau 1937, p. 407. G. A. MATILE, *Histoire de la seigneurie de Valangin*, p. 10-11. F. DE CHAMBRIER, *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, p. 81 et p. 441, à corriger par le document AE, T 19, N° 26, 1652.

464 horlogers, 399 fabricants d'indiennes et 580 maçons. En 1777, les faiseuses de dentelles ont passé à 3313, les horlogers à 1870, les fabricants d'indiennes à 1317, sur 37967 habitants. En 1800, enfin, 3930 faiseuses de dentelles, 3669 horlogers et 1395 fabricants d'indiennes formaient près du cinquième des 46206 habitants recencés. La population totale atteignit 70753 âmes en 1850, 133061 en 1910, 117900 en 1941, après la crise économique et 147633 en 1960.

Voies de trafic. La principauté, en marge du plateau suisse, se trouvait à l'écart des grandes voies de trafic traversant les Alpes. En revanche, le lac de Neuchâtel, la Thielle et le lac de Bienne, contrôlés par divers péages, facilitaient les transports, plus que la médiocre et partielle route du pied du Jura. Celle-ci avait remplacé tardivement, avec un autre tracé, une voie secondaire présumée romaine, la Vy d'Etra. Au-delà de la «Trouée de Bourgogne», le Val-de-Travers est devenu un lieu de passage en direction de la Franche-Comté, après le XIII^e siècle sans doute. Dans les autres directions, les routes menant à Sainte-Croix, au-delà du Doubs et en Erguel (par le Val-de-Ruz), se sont parfois fait attendre jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les liaisons internes ne s'étant sérieusement améliorées qu'à partir de 1806.

Ressources. Aux origines pays agricole, Neuchâtel a développé l'exportation de ses vins, et nettement étendu ses vignes au XVII^e siècle (fig. 3). Il a accru l'élevage du bétail pendant la guerre de Trente Ans, puis fourni nombre d'hommes au service étranger. Dès le XVIII^e siècle, l'industrialisation, dans certains villages où se fabriquaient les toiles peintes, l'extension de l'horlogerie et de la dentelle à domicile, puis l'essor du commerce provoquèrent le développement général de l'économie et la formation de quelques grandes fortunes. Le nombre et la qualité des constructions reflète parfaitement cette évolution, poursuivie avec des à-coups dus aux crises, notamment à celles de l'horlogerie, passée du stade artisanal au stade industriel à la fin du XIX^e siècle. Ce pays de pierre dure (calcaire jaune et gris), favorable aux constructions soignées, n'a point de mines, sinon celles d'asphalte exploitées depuis 1719. Les forêts, qu'il fallut ménager depuis le XVIII^e siècle, ont fourni les bois nécessaires aux constructions; à la campagne, les bardeaux se sont maintenus comme couverture jusqu'au XIX^e siècle. En dehors de quelques autres, éphémères, la seule tuilerie du pays qui ait fonctionné, du XV^e siècle au milieu du XIX^e, se trouvait près de Bevaix, de sorte que les Neuchâtelois s'approvisionnèrent souvent aux tuileries proches de Grandson et de Cerlier.

Cartographie. *Bibliographie nationale suisse*, IIa, Berne 1896, p. 148-152. – J. E. Bonhôte, *Notice historique sur les cartes du canton de Neuchâtel*, MN, 1894, p. 259-263, 286-293; 1895, p. 56-59, 91-94. – L. Montandon, *Jean-Frédéric Osterwald, cartographe neuchâtelois*, MN, 1946, p. 3-16. – Voir aussi dans le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie:* J. H. Graf, *Notice sur la première carte connue du pays de Neuchâtel*, 1892-1893, p. 5-30. C. Knapp, *David-François de Merveilleux, géographe et cartographe neuchâtelois*, 1909-1910, p. 250-312; 1913, p. 425-426. C. Knapp, *A propos des premiers cartographes neuchâtelois*, 1915, p. 24-41.

Cartes anciennes du canton. Parmi les nombreuses cartes générales, il faut relever particulièrement l'intérêt des suivantes. – Claude Bonjour, Augustin du couvent de Pontarlier, «*Carte géographique de la souveraineté de Neuchâtel et Vallangin*», dressée avant 1670, gravée entre 1670 et 1672. Echelle, environ 1:96250. – David-François de Merveilleux, «*Carte géographique de la souveraineté de Neufchâtel et Vallangin en Suisse*», 1694, gravée par Johann-Georg Seiler, de Schaffhouse. Echelle, environ 1:85000. Une nouvelle édition, en 1708, ne diffère que par le titre. Une autre édition plus complète, dédiée à la Compagnie des Pasteurs, sans date, a été dotée d'un relief plus net. Echelle, environ 1:90000. Ces

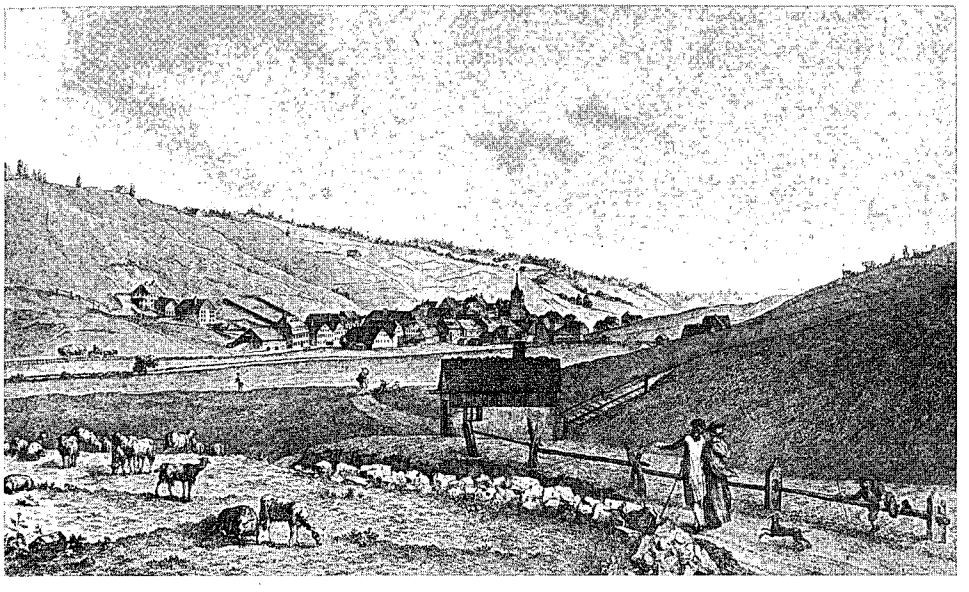

Fig. 2. Le Locle en 1785. Gravure de Jean-Baptiste Stuntz. Au-delà de prés marécageux, le village, bien groupé autour du temple, se profile devant des coteaux dénudés. Page 3.

cartes, sans base trigonométrique, ont été imitées et démarquées jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. – JEAN-FRÉDÉRIC D'OSTERVALD, «*Carte de la principauté de Neuchatel levée de 1801 à 1806, et dédiée à Son Altesse Sérénissime le Prince et Duc de Neuchatel*», gravée par BARRIÈRE, à Paris, parue en 1811. Une seconde édition porte, à l'emplacement de la dédicace: «*et complétée en 1837*». Ce très beau travail, à l'échelle de 1:96000, d'après des levés à l'échelle de 1:40000, est la première carte moderne basée sur un réseau de triangulation (fig. 1). – JEAN-FRÉDÉRIC D'OSTERVALD, «Carte de la principauté de Neuchâtel levée aux frais de Sa Majesté dans les années 1838 à 1845», dessinée en 1846; des 16 feuilles manuscrites, 10 donnent une partie du territoire neuchâtelois. Echelle 1:25000. Hauteurs en mètres au-dessus du niveau du môle de Neuchâtel (fixé à 434 m 70 sur mer). Des trois exemplaires déposés aux Archives de l'Etat, deux ont des courbes de niveau; pour le troisième, hâchures et estompage donnent le relief, dans une superbe exécution, très fine. – ALPHONSE DE MANDROT, «*Carte du canton de Neuchâtel, d'après Mr. J.F. d'Osterwald*», 1858, revue et complétée par LOUIS MAYOR-DÉGLON, imprimée à Stuttgart. Echelle 1:50000.

## HISTOIRE

Pour les époques les plus reculées, il faut citer quelques stations préhistoriques, largement connues au-delà du cadre régional: la grotte de Cottencher (de l'époque paléolithique), les palaffites d'Auvernier et de Cortaillod (de l'époque néolithique), et La Tène qui a donné son nom au second âge du fer. Les Romains ont laissé des traces de leur passage dans les districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Ruz. Outre quelques belles pièces à Auvernier et au Landeron, et des inscriptions sur deux autels à Cressier, les fouilles ont livré le plan d'une très grande villa à Colombier, celui d'une plus modeste à Serrières, et les vestiges d'un passage sur la Thielle, non

loin d'un monument, à Wavre. Dès la fin du Ve siècle, la venue des Burgondes (dont on a retrouvé de nombreuses sépultures) ne compromit pas la romanisation du pays; elle coïncida avec l'extension du christianisme. Après plusieurs siècles obscurs, les premiers textes où sont citées des localités du futur comté sont l'acte de fondation du prieuré de Bevaix, en 998, et celui constituant un douaire en faveur de la femme du roi de Bourgogne, en 1011, acte qui mentionne Neuchâtel.

Rattaché après 1033 au Saint-Empire romain germanique, avec toutes les provinces situées dans le bassin du Rhône, le petit pays, appartenant, quant à la langue, au domaine des dialectes franco-provençaux, entra sans doute dans la zone d'influence des comtes de Fenis. A ceux-ci succédèrent, apparemment comme héritiers, dans la première moitié du XIIe siècle, les seigneurs, puis comtes de Neuchâtel. Malgré des revers et des partages, ces féodaux, partis des rives du lac de Bienne, finirent par imposer leur autorité plus à l'ouest, à la faveur de la fermentation et du désordre qui affaiblissaient l'Empire. Fondateurs de l'abbaye de Fontaine-André vers 1143, et de la collégiale de Neuchâtel, avant 1185, ils mirent la main sur les propriétés du prieuré de Môtiers, au Val-de-Travers, et créèrent une tête de pont sur la rive occidentale de l'Areuse, à Boudry, au XIIIe siècle. Dans le Val-de-Ruz, cependant, ils se heurtèrent à leurs parents de la famille de Neuchâtel-Arberg, seigneurs de Valangin, sans pouvoir leur imposer une vassalité inconditionnelle. L'achat de la seigneurie de Vaumarcus, en 1309, entraîna, dès 1344, l'établissement de la suzeraineté du comte de Neuchâtel sur les seigneurs de Gorgier, grâce à la bienveillance de Louis de Savoie, sire de Vaud. Ces succès compensaient les échecs rencontrés dans la lutte contre les évêques de Bâle, fondateurs de La Neuveville. La création du bourg du Landeron, vers 1325, marqua la stabilisation de la frontière orientale. Pendant tout le XIVe siècle, se poursuivit le peuplement des vallées du Jura, où le seigneur de Valangin dota les chapelles du Locle et de La Sagne, en 1351, avant d'accorder de substantielles franchises aux hommes venus coloniser le pays.

Fort modeste au début, le rôle de la ville de Neuchâtel allait croître, grâce à l'initiative des habitants. La charte de franchises accordée en 1214, sur le modèle des coutumes de Besançon, servit, malgré ses limites, à l'émancipation communale, et devint une référence pour tout le comté. Louis de Neuchâtel, dernier représentant masculin de sa famille, mort en 1373, manifesta son prestige par diverses constructions, en dépit de ses besoins en argent qui entraînèrent des concessions multiples à ses sujets. Son petit-fils, Conrad de Fribourg-en-Brisgau, éprouva de sérieuses difficultés financières et politiques qui aboutirent, en 1406, à un acte de combourgeoisie faisant de la ville de Berne un arbitre entre le comte et ses sujets. Comme son père, Jean de Fribourg fit carrière à la Cour de Bourgogne, puis il contribua à l'embellissement du château et de la collégiale de Neuchâtel. Son successeur et neveu Rodolphe de Baden-Hochberg se mit aussi au service des ducs de Bourgogne, mais sut se rapprocher de ses alliés bernois et éviter au comté de Neuchâtel des périls menaçants, à l'époque de la bataille de Grandson.

Depuis Philippe de Hochberg, qui changea de parti après la mort de Charles-le-Téméraire et devint l'époux de Marie de Savoie, nièce de Louis XI, en 1478, les souverains de Neuchâtel gravitèrent désormais dans l'orbite des rois de France. La fille de Philippe, Jeanne de Hochberg, devenue l'épouse de Louis d'Orléans, fut dépouillée de son comté par les Cantons suisses, de 1512 à 1529. Attentifs à prélever

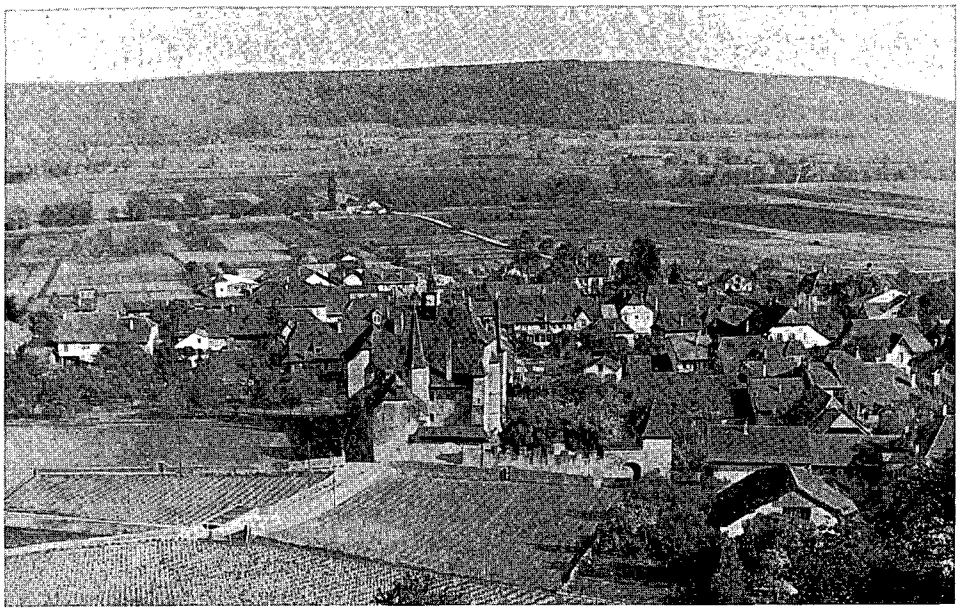

Fig. 3. Cressier entre son vignoble et la plaine de la Thielle. Au centre, le château bâti en 1609-1610. Page 4.

le maximum de revenus, les Confédérés accordèrent nombre de concessions, ou les renouvelèrent en faveur des communes. Plusieurs fois pendant ce XVI^e siècle, décisif à bien des égards, les souverains résidant hors du comté et désargentés eurent l'imprudence d'affermer les revenus du comté aux autorités de la ville de Neuchâtel, ce qui enhardit cette dernière. Pour sa part, et moyennant des compensations financières, le seigneur de Valangin ne cessa d'augmenter les franchises et les prérogatives de ses sujets. Rentrée non sans peine en possession de Neuchâtel, Jeanne de Hochberg – tout comme René de Challant, alors seigneur de Valangin – ne put empêcher la Réforme de s'étendre, de 1530 à 1536, dans un pays où la ferveur religieuse venait de se traduire par de nombreuses constructions et par des restaurations d'église. Guillaume Farel et ses compagnons, soutenus par Berne et Bienne, et par des bourgeois de Neuchâtel, l'emportèrent partout, sauf dans la châtellenie du Landeron. Mis en possession d'une grande partie des biens ecclésiastiques, le souverain ne retira aucun bénéfice de la sécularisation de l'abbaye voisine de Saint-Jean, dont il était pour une part l'avoué. Le comté vit établir à son détriment les limites au midi du Val-de-Travers, alors que la frontière englobant Les Brenets était enfin assurée.

Dès le milieu du XVI^e siècle, des difficultés de succession, dans la famille des Orléans-Longueville, sapèrent encore l'autorité du souverain. Il fallut l'habile fermeté d'une régente, Marie de Bourbon, pour remettre à leur place les bourgeois de Neuchâtel, en utilisant leurs divisions. L'achat des seigneuries de Colombier (1564) et de Valangin (1592) consolida la cohésion du pays qui commençait à prendre une figure d'Etat. Cependant, le plus prestigieux des princes du XVII^e siècle, Henri II d'Orléans-Longueville (1595-1663), ne parvint pas à limiter, à son avantage, les

franchises de ses sujets. Il dut se contenter d'améliorer l'administration, à une époque où se développaient le nombre et les activités des Neuchâtelois. Les témoins les plus remarquables de cette époque sont quelques clochers, une aile du château de Colombier (fig. 4), les allées plantées dans le domaine voisin et des maisons parmi lesquelles plusieurs fermes du Jura. La mort de Marie de Nemours, en 1707, fut l'occasion d'un changement de dynastie, préparé de longue main en faveur de l'électeur de Brandebourg, devenu roi de Prusse. La décision du Tribunal souverain des Trois Etats, formé des principaux magistrats de la principauté, portait pièce à l'influence que Louis XIV aurait pu exercer au détriment de Berne et des pays réformés, par l'intermédiaire des prétendants français.

Sous le règne des rois de Prusse, souverains de Neuchâtel à titre personnel, l'économie se développa remarquablement grâce à la liberté du commerce, qui contrastait avec la stricte réglementation de certains métiers. Les habitants ne se heurtèrent à Frédéric II qu'au moment où celui-ci voulut réformer la fiscalité à son profit. Plusieurs constructions témoignent encore du goût et des moyens de quelques particuliers, à une époque où le souverain laissait dépérir ses châteaux. Echappant à l'invasion qui marqua la chute de l'ancienne Confédération, dont il était un simple allié, Neuchâtel fut cédé à Napoléon en 1806. Maintenu hors de la ligne des douanes du Premier Empire, et doté d'un nouveau prince, le maréchal Alexandre Berthier, le petit pays sauvegarda son individualité au prix de lourds sacrifices. La restauration du roi de Prusse, en 1814, valut à l'Etat un statut hybride de principauté (dotée d'une Charte constitutionnelle et d'Audiences générales) et de 21e Canton suisse, inclu dans le pacte fédéral du 19 mai 1815. Les contacts plus étroits avec la Confédération helvétique, la montée des nouvelles générations éprises d'idées libérales et le peu d'avantages commerciaux que pouvait assurer un prince pourtant puissant, rendirent inévitable une rupture. Après l'échec d'un soulèvement mal préparé, en 1831, les républicains renversèrent aisément l'Ancien régime, le 1er mars 1848, à la faveur des révolutions européennes. Une constitution démocratique fut votée par une majorité de 57%; bientôt, le droit coutumier fit place à des codes modernes, et le régime des cens et des dîmes à l'impôt. Il fallut le congrès de Paris, en 1857, après un soulèvement royaliste vite réprimé, et une menace de guerre entre la Prusse et la Suisse, pour libérer définitivement les Neuchâtelois des allégeances anciennes.

Juridictions civiles. Les liens très lâches avec le Saint-Empire disparurent en fait à la fin du XVe siècle. La division interne entre le comté de Neuchâtel et la seigneurie de Valangin, moins marquée après la réunion de 1592, se maintint jusqu'au début du XIXe siècle, dans quelques domaines. A cette dernière époque, vingt-trois juridictions, remontant en partie au XIVe siècle et de grandeurs très inégales, nommées châtellenies (ou baronnies) et mairies, subdivisaient le pays; dirigées par des officiers du prince et dotées d'un tribunal civil, elles coiffaient les communes très autonomes dans leur ressort. Certaines juridictions avaient aussi un ressort criminel (pénal). A partir de 1848, six districts, sous l'autorité de préfets, formèrent des unités administratives plus grandes, tenant mieux compte des régions naturelles.

Juridictions ecclésiastiques. Avant la Réforme (1530-1536), la presque totalité des paroisses dépendait du diocèse de Lausanne, par l'intermédiaire des décanats de Neuchâtel et de Soleure (ce dernier englobant la région du Landeron à celle de

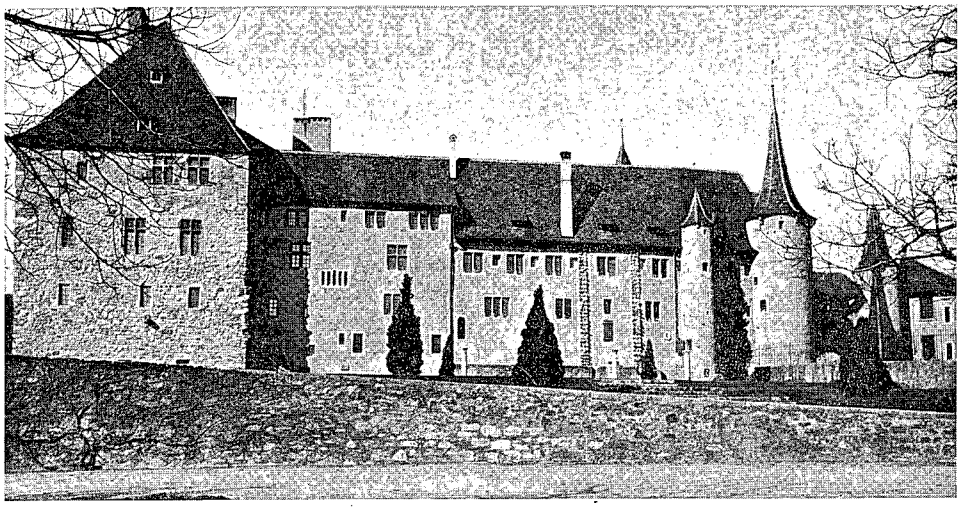

Fig. 4. Colombier. Le château vu de l'orient. Pavillon de gauche en partie du XII[e] siècle, partie centrale transformée en 1618 et tourelles du milieu du XVI[e] siècle. Page 8.

la Coudre). Les Verrières et Les Brenets, jusqu'au début du XVI[e] siècle, et Le Cerneux-Péquignot, jusqu'en 1819, relevèrent du diocèse de Besançon. Il existait une abbaye de Prémontrés à Fontaine-André, des prieurés bénédictins (clunisiens) à Bevaix et à Corcelles, et un prieuré dépendant de la Chaise-Dieu, à Môtiers. Après la Réforme, dès 1564, des ordonnances ecclésiastiques, qui réservaient l'autorité supérieure du prince (catholique jusqu'en 1707), assurèrent à la Compagnie des pasteurs, ou Vénérable Classe, la direction de l'Eglise réformée et le contrôle des écoles. Un régime nouveau régla les rapports de l'Eglise et de l'Etat, après 1848. Deux paroisses, restées catholiques romaines depuis le XVI[e] siècle, conservèrent leurs liens avec l'ancien diocèse de Lausanne.

## SOURCES

*Archives de l'Etat.* Manuels du Conseil d'Etat. Actes de chancellerie. Reconnaissances de biens et rentiers correspondants. Recettes diverses. Comptes. Quittances. Séries: auberges, bâtiments, cours d'eau, cultes, domaines et finances. Manuels de justice et pièces annexes. Registres de notaires. Registres de la Chambre d'assurance. Plans en recueils et plans détachés. Quelques fonds privés. Dossiers des monuments d'art et d'histoire.

*Archives communales*, essentiellement: registres de procès-verbaux, comptes, quittances, liasses diverses, et de trop rares plans.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

(Sauf indication spéciale, le lieu d'édition est Neuchâtel).

DOCUMENTS PUBLIÉS. – G. A. MATILE, *Les monuments de l'histoire de Neuchâtel*, 3 volumes, 1844-1848. – J. JEANJAQUET, *Traités d'alliance et de combourgeoisie de Neuchâtel, avec les villes et cantons suisses, 1290-1815*, 1923. – *Exposé de la constitution de la principauté de Neuchâtel et Valangin, dressé en 1806*, publié par M. TRIPET, 1893. – A. PIAGET, *Documents inédits sur la Réformation dans le pays de Neuchâtel (1530-1538)*, 1909. – ABRAHAM ROBERT et BENOÎT DE LA TOUR, *Description de la frontière des Montagnes de Valangin, 1663*, éditée par A. PIAGET et L. THÉVENAZ, 1907.

HISTOIRES GÉNÉRALES DU CANTON. – J. BOYVE, *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin*, 5 volumes édités par G. PETITPIERRE, de 1854 à 1858; supplément, de 1861. – F. DE CHAMBRIER, *Histoire de Neuchâtel et Valangin jusqu'à l'avènement de la maison de Prusse*, 1840. – C. G. DE TRIBOLET, *Histoire de Neuchâtel et Valangin depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806*, 1846. – DHBS, *Neuchâtel*, article par L. MONTANDON, L. THÉVENAZ et autres, 1930. – J. COURVOISIER, *Panorama de l'histoire neuchâteloise*, 1963. – D. VOUGA, *Préhistoire du pays de Neuchâtel, des origines aux Francs*, 1943. – G. A. MATILE, *Histoire des institutions judiciaires et législatives de la principauté de Neuchâtel et Valangin*, 1838. – G. A. MATILE, *Histoire de la seigneurie de Valangin jusqu'à sa réunion avec la directe en 1592*, 1852.

MONOGRAPHIES ET DESCRIPTIONS. – [FRÉDÉRIC-SAMUEL OSTERVALD], *Description abrégée des montagnes qui font partie de la principauté de Neuchâtel*, parue dans le *Journal helvétique* de décembre 1764, p. 595-650, suivie d'un complément en février 1765, p. 138-152. Nouvelle édition illustrée, par A. CHAPUIS, 1913. – *Mémoires* publiés par la Société d'émulation patriotique de Neuchâtel, de 1793 à 1841; 34 brochures d'inégale valeur contenant une dizaine de descriptions topographiques de juridictions. – ED. QUARTIER-LA-TENTE, *Le canton de Neuchâtel*, 1re série, *Le district de Neuchâtel*, 3 volumes, 1897-1903; 2e série, *Le district de Boudry*, 1912; 3e série, *Le Val-de-Travers*, 1893; 4e série, *Le Val-de-Ruz*, 1913-1925, volume inachevé. Cet important ouvrage, abondamment illustré, offre une foule de renseignements, d'inégale valeur. – PH. GODET, *Neuchâtel pittoresque. La ville et le vignoble*, 1901. – PH. GODET et T. COMBE, *Neuchâtel pittoresque. Vallées et montagnes*, Genève 1902. Ces deux volumes sont précieux par leur illustration qui donne un état ancien, daté, de nombreux bâtiments. – Sur les sujets les plus divers il faut consulter le *Musée neuchâtelois*, Revue d'histoire régionale, fondée en 1864, en cours de parution. La consultation en est facilitée par la *Table générale des années 1864 à 1963*, établie par E. BUSER, 1965.

ARCHITECTURE. – J. R. RAHN, *Zur Statistik schweizerischer Kunstdenkmäler. Canton Neuenburg*, IAS, 1887, p. 473-483, 504-515; 1888, p. 18-25, 53-60, 82-91. – L. REUTTER, *Fragments d'architecture neuchâteloise*, 3 volumes de dessins, 1879, 1910, 1914. – O. HUGUENIN, *Les clochers neuchâtelois*, 1891 (donne des vues suggestives). – ED. QUARTIER-LA-TENTE, *Les édifices religieux du canton de Neuchâtel*, 1914 (notices très sommaires, mais dessins utiles). – *La maison bourgeoise en Suisse. Canton de Neuchâtel*, Zurich 1932. Texte de E. BAUER. – J. BÉGUIN, *Architecture neuchâteloise*, 1942. – J. COURVOISIER, *Marchés de construction à La Brévine*, MN, 1956. – F. LOEW, *L'habitation à Neuchâtel au XVe siècle*, MN, 1960. – J. COURVOISIER, *Sur la persistance des clochers «romans» en pays de Neuchâtel*, RSAA, 1962.

ART ET ARTISANAT. – A. GODET, *L'orfèvrerie artistique dans le pays de Neuchâtel aux XVIIe et XVIIIe siècles*, MN, 1889. – L. REUTTER, *Potiers d'étain neuchâtelois*, MN, 1919, 1920. – A. CHAPUIS et L. MONTANDON, *Les fondeurs de nos cloches*, MN, 1915. – C. E. TISSOT, *Inscriptions campanaires du canton de Neuchâtel*, MN, 1881, 1882. – A. CHAPUIS, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, 1917. – A. GODET, *Les poêles à moulures polychromes*. MN, 1886. – L. MONTANDON, *Potiers de terre neuchâtelois*, MN, 1921. – H. LEHMANN, *Vitraux neuchâtelois des XVe et XVIe siècles*, MN, 1912. – P. DE MONTMOLLIN, *Vitraux neuchâtelois des XVIe et XVIIe siècles*, MN, 1919.

ICONOGRAPHIE. Pour s'orienter dans ce vaste domaine, il faut consulter deux ouvrages fondamentaux, malgré d'inévitables lacunes: A. BACHELIN, *Iconographie neuchâtelois, ou catalogue raisonné des tableaux, dessins, gravures, statues, médailles, cartes et plans relatifs au canton de Neuchâtel*, 1878, et, M. BOY DE LA TOUR, *La gravure neuchâteloise*, 1928.

ARMES ET DRAPEAUX. Jusqu'à Louis de Neuchâtel, les armes seigneuriales présentèrent plusieurs variantes; depuis ce comte, on les blasonna: d'or au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent. Après l'extinction des Neuchâtel, ces armes furent écartelées avec celles des familles régnantes (Fribourg-en-Brisgau, Baden-Hochberg, Orléans-Longueville; fig. 5) ou avec celles de Chalon et chargées de celles de Prusse; sous le maréchal Berthier enfin, elles furent surmontées d'un chef du Premier Empire français. – Certains drapeaux, notamment celui donné par Marie de Nemours à la ville de Neuchâtel, vers 1700, portent les seules armes de Neuchâtel, utilisées aussi sur des bornes, des édifices publics et des cachets postaux, dès 1814. Le 11 avril 1848, l'assemblée constituante adopta, pour la République et Canton de Neuchâtel, «les couleurs *vert*, *blanc* et *rouge*, disposées verticalement dans l'ordre indiqué», les bannières devant porter «une croix blanche dans la partie supérieure du champ rouge

Fig. 5 et 6. Reliure aux armes d'Orléans-Longueville, vers 1600. A droite, matrice du grand sceau de la principauté, gravée en 1709 (image redressée). Pages 10 et 12.

flottant». Un décret du Grand Conseil, associant les anciennes armoiries (chevrons) au drapeau tricolore, a été repoussé par le peuple en 1954. – Les bourgeoisies avaient aussi leur drapeau.

Sceaux. Les premiers seigneurs de Neuchâtel avaient des sceaux équestres, ou d'autres portant une aigle, un château et des tours, accompagnés ou non d'écus chargés de pals chevronnés. Ces sceaux se sont modifiés comme les armes. – Les archives de l'Etat conservent plusieurs matrices de sceaux utilisés autrefois par la chancellerie d'Etat, ou pour le scellement d'actes des particuliers. – 1° Matrice de bronze, ayant une poignée circulaire et quadrilobée; diamètre 31 mm; au centre d'un motif trilobé, aigle portant en cœur un écu à trois chevrons; inscription maladroite en majuscules gothiques: «S + DE + LA + 9 TRANC + DE * VANLTRAVERS»; XIVe siècle? – 2° Matrice en bronze, dont la poignée circulaire est ornée d'un simple losange autour du trou de suspension; diam. 33 mm; aigle aux ailes squelettiques, portant en cœur un écu à trois chevrons, et placé dans un quadrilobe; en majuscules gothiques, l'inscription: «+S: D: CONTRA: D: LA: CHA: D: VAULT[RA]VERS»; XVe siècle; emploi attesté en 1526 et 1560 (AE, Y 9, Nos 11, 28). – 3° Matrice en laiton; poignée plate et festonnée portant: «S. DU VAULTRAVERS»; diam. 36 mm; dans un quadrilobe se trouve une aigle portant un écu à trois chevrons; inscription: «+ S. DES. CONTRACT3. DU. VAULTRAVERS. 1593» (fig. 7). – 4° Matrice en laiton; poignée festonnée; diam. 38 mm; sous une couronne, armes d'Orléans-Longueville, encadrées par la date 1593; inscription précédée d'un lys: «S · DES · CONTRACTZ · DE · LA · SEIGE · DE · VALLANGIN». – 5° Matrice en laiton; poignée en forme de boucle aplatie, où figurent la date 1709 et les initiales du graveur Abraham Brandt-Dit-Grieurin: ABDG; diam. 40 mm; aigle couronnée tenant un sceptre et un globe, et portant en cœur les armes de Valangin; inscription: «S: DES · CONTRACTS · DU · COMTE · DE · VALANGIN». – 6° Matrice en laiton; poignée circulaire et trilobée; diam. 31 mm; aigle portant un

très grand écu à trois chevrons; inscription en majuscules gothiques: «+ S ‡ CASTELLANIARUM ‡ DOU ‡ LANDERUN ‡ ET * D * TELA»; usage attesté de 1365 à 1370 (AE, B 10, N° 22, et A 10, N° 9). – 7° Matrice en laiton; poignée plate et festonnée; diam. 32 mm; aigle portant en cœur un écu à trois chevrons; inscription: «+ S · D · CONTRACT3 · DU · LANTERON · Z · THIELLE. [15]93». – 8° Matrice en laiton; poignée plate et festonnée; diam. 32 mm; dans un trilobe, une aigle porte un écu à trois chevrons; inscription: «+ S · DES · CONTRACT3 · D · L · VILLE · D · BOUDRI · 1650». – 9° et 10° Le grand sceau et le petit sceau de la chancellerie d'Etat du nouveau prince, le roi de Prusse, ont été gravés, en 1709, sur un modèle venu de Berlin, par JOHANN DE BEYER, graveur à Berne, comme en témoignent les textes et de minuscules initiales DB sur les matrices (MCE, LIII/113, 157, 262, 1709; sur BEYER, DAS, I/124). – 9° Matrice en argent, montée sur acier dont le tenon est pris dans un bloc de bois; ovale de 66 sur 57 mm; écu portant l'aigle de Prusse sur un écartelé aux armes de Neuchâtel et de Chalon, sous une couronne royale et à l'intérieur d'un collier de l'ordre de l'Aigle noire; inscription: «SIG: CONSILII STATUS NEOCASTELLENSIS» (fig. 6). – 10° Matrice en argent, montée sur tampon de bois mouluré; ovale de 30 sur 26 mm; mêmes inscriptions et mêmes armes que 9°, mais écu ovale entouré de lambrequins.

*Bibliographie.* M. TRIPET, *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*, 1892. – L. et M. JÉQUIER, *Armorial neuchâtelois*, 2 volumes, 1939-1944. – J. GRELLET, *Les armes et les couleurs de Neuchâtel*, MN, 1917. – M. JÉQUIER, *Reliures armoriées du XV^e siècle*, AHS, 1928. – L. JÉQUIER, *Sigillographie neuchâteloise*, AHS, 1934-1939. – O. CLOTTU, *Les armoiries communales anciennes du pays de Neuchâtel*, AHS, 1943-1945. – O. CLOTTU, *Portes de fermes décorées du Val-de-Ruz*, AHS, 1955. – A. et B. BRUCKNER, *Schweizer Fahnenbuch*, Saint-Gall 1942, catalogue, p. 83-87.

MONNAIES. Les premières pièces connues sont des derniers frappés par Louis de Neuchâtel, au milieu du XIV^e siècle. Dans la seconde moitié de ce siècle apparurent des bractéates frappées d'un heaume gothique et d'un cimier. Après une très longue interruption, le monnayage reprit, en 1589, avec des pièces portant les armes d'Orléans-Longueville. Les rois de Prusse et Alexandre Berthier firent aussi battre monnaie à leur effigie ou à leurs armes. Les dernières émissions eurent lieu en 1818.

*Bibliographie:* E. DEMOLE, W. WAVRE et L. MONTANDON, *Histoire monétaire de Neuchâtel*, 1939. Cet ouvrage fondamental donne un historique et un catalogue très complet, accompagné d'illustrations.

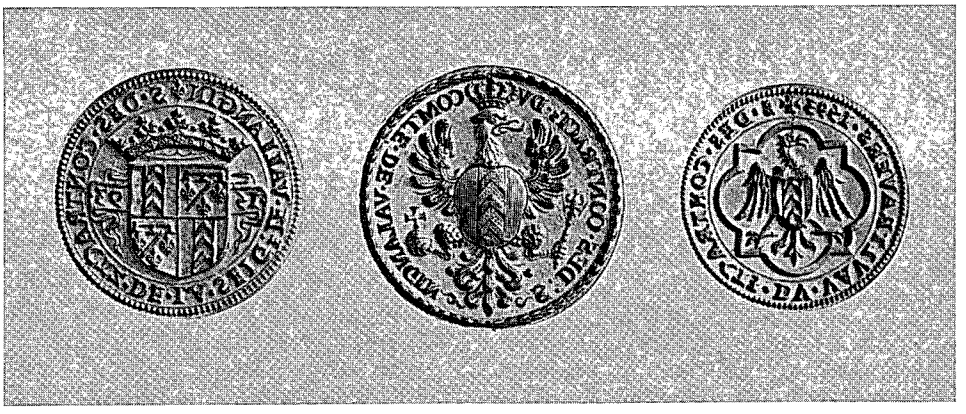

Fig. 7. Matrices de sceaux des contrats: mairie de Valangin, 1593 et 1709, châtellenie du Val-de-Travers, 1593. Page 11.

# DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

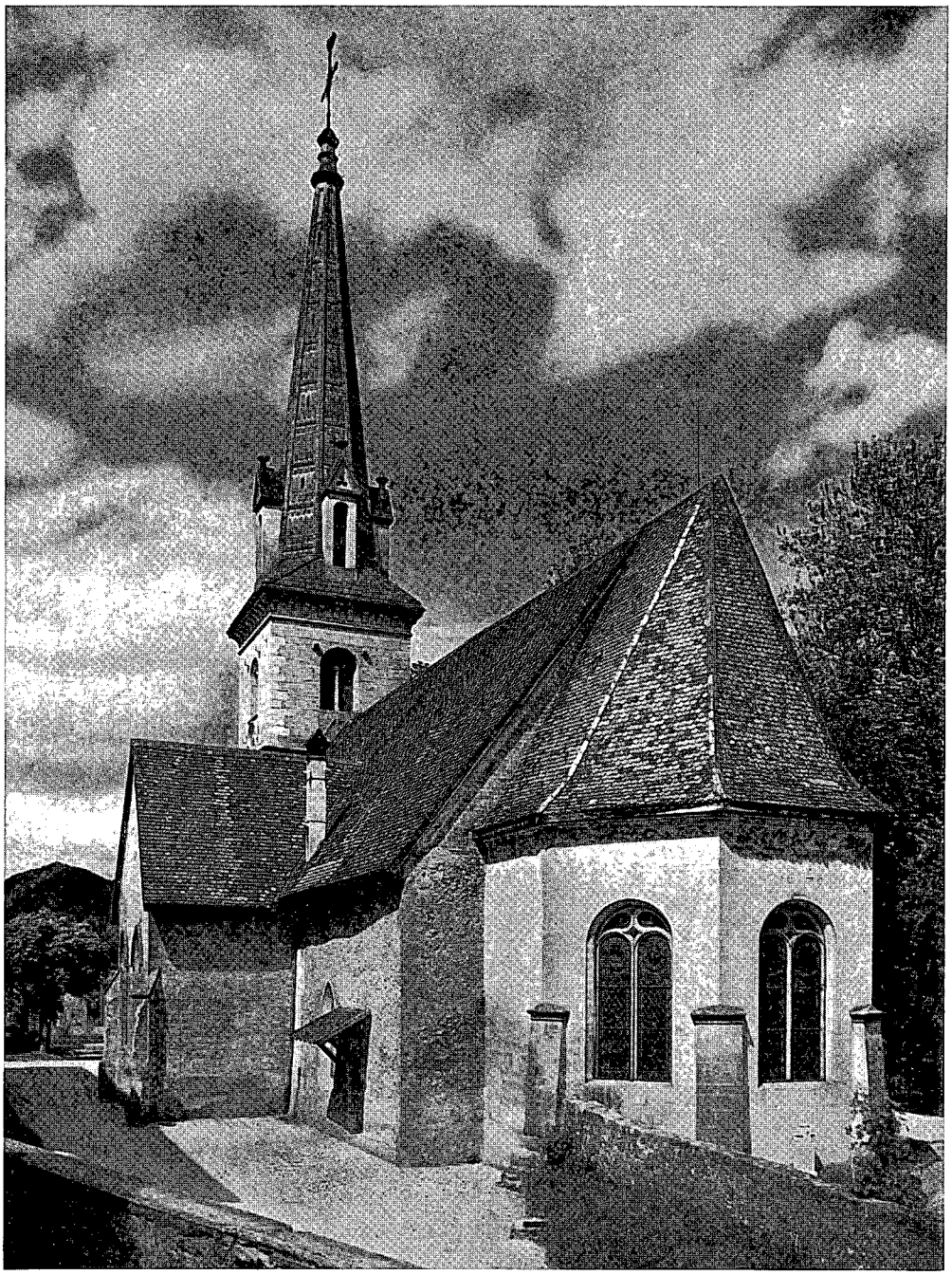

Fig. 8. Môtiers. Le temple vu de l'orient. Chœur daté 1679; nef et chapelle de la seconde moitié du XV^e siècle; tour de 1669 et flèche de 1871. Page 58.

# NOIRAIGUE

La trouvaille d'une hachette en pierre atteste une présence humaine à l'époque néolithique. En 998, le prieuré de Bevaix reçut des terres jusqu'à la montagne «*de Nigra Aqua*», tirant pour sûr son nom de la Noiraigue, une courte rivière issue d'une source vauclusienne. Un acte de 1380 excepta «*la ville de Noire Aigue*» d'une redevance due dans le reste du Val-de-Travers. Une forteresse, occupée en temps de guerre par les sujets de la terre de Travers, est mentionnée dans un acte d'inféodation de 1413. Anciennement, le village tirait une partie de ses ressources de sa situation au débouché occidental du passage difficile de la Clusette, sur la route menant de Neuchâtel à Pontarlier. Un éboulement considérable, après beaucoup d'autres en 1816, provoqua la construction d'une nouvelle route évitant le village[1]. Celui-ci fut sorti de son isolement par la construction du chemin de fer Franco-Suisse, en 1860. Le 10 juin 1719, un incendie parti d'une scierie avait consumé toute la localité, à l'exception de la chapelle et de trois maisons[2]. Outre les scieries et les moulins banaux, il exista des clouteries et, passagèrement, des hauts-fourneaux (1682 à 1691 environ). La fabrication du ciment, pendant quelques décennies, dès 1858, et d'autres industries modifièrent l'aspect mi-artisanal et mi-rural visible sur une photographie de 1860 environ (fig. 9). Le village, placé dans la paroisse de Travers, est devenu autonome en 1879. Sous l'ancien régime, il fit partie de la seigneurie, puis juridiction de Travers; il a temporairement donné son nom à une seigneurie particulière (1682 à 1713).

A l'origine, les maisons du village se groupaient au fond du cirque de rochers, le long de la route et aux abords de la source de la Noiraigue. D'autres formaient le hameau de Rosières. La commune comptait 226 habitants en 1750, 241 en 1850 et 616 en 1960.

*Bibliographie.* DGS, III/542; IV/191. DHBS, V/155, 558. QLT, *Val-de-Travers*, p. 769-804. VOUGA, *Préhistoire*, p. 231. MATILE, *Monuments*, p. 2, 1089. J. VUITHIER, *La commune de Noiraigue*, MN, 1905, p. 14-20, 74-87. A. CHAPUIS, *Les cloutiers de Noiraigue*, Le Locle, 1936, 42 p.

*Vues.* «Vue du moulin de Noiraigue. Dessiné par Le Barbier l'ainé. Gravé par M. Fessard l'ainé», planche extraite de Laborde: Tableau de la Suisse, 1780. – JEAN-HENRI BAUMANN, Le temple de Noiraigue (reproduit par QLT, *Le Val-de-Travers*, p. 782). – CHARLES-EDOUARD CALAME, Vallée de Rosières. La Clusette. Lithographie, vers 1850.

*Plans.* AE, Plans détachés. N° 291. Carte de la seigneurie de Travers, vers 1737. – N° 204. Plan de la route des Verrières à Neuchâtel, par ABRAHAM GUYENET, 1752-1753, f. 17. – N° 20. «Plan général du fond longitudinal du Val-de-Travers», par HENRI-LOUIS PELLATON et FRANÇOIS-CONSTANT BOREL, arpenteurs, 1818. Echelle, 1:5000.

*Le pont* sur la Noiraigue subit d'importantes réparations de l'inspecteur des routes ABRAHAM BOVET, en 1757. Une partie de l'ouvrage s'effondra néanmoins en 1799, et fut remise en état par le maçon et inspecteur des routes JEAN-FRÉDÉRIC DUBOIS, auteur d'un avant-bec pour protéger la pile placée entre les deux arcades. Les parapets furent partiellement reconstruits par DUBOIS, en 1809, et protégés par des bouteroues. Un projet d'élargissement et de redressement de ce pont, en 1812, resta inexé-

1 Mention de la «garde de Leclusete» vers 1360 (AE, Recettes, vol. 29, fol. 77). G 12, N° 30, 1413. MCE, CLXIV/385, 432, 1816. Lettres à Sa Majesté, Q/153, 1816. MN, 1905, p. 85; 1957, p. 99. AUG. DUBOIS, *Les gorges de l'Areuse*, p. 22-28.

2 MCE, LXV/17, 47, 56, 1719. MJ, Travers, 12 juin 1719.

Fig. 9. Noiraigue vers 1860, dominé par la nouvelle route de la Clusette (1817). L'ancien temple est tout à gauche. Page 15.

cuté[1]. Le pont a deux arches de pierre de taille, une pour la rivière, l'autre pour une dérivation industrielle. Les parapets de maçonnerie ne sont point parallèles.

### LE TEMPLE

Contrairement à ce qui a été dit, la première chapelle de Noiraigue ne fut point bâtie en 1629, mais une quinzaine d'années après. La commune se préoccupa d'acheter le terrain nécessaire dès 1641. Deux ans plus tard, on poursuivit des habitants qui n'avaient pas payé leur part pour le bâtiment. En 1650, au moment de l'acquisition définitive du sol, l'acte mentionna le cimetière et la chapelle nouvellement construite. L'année suivante, les paroissiens du lieu obtinrent une prédication supplémentaire dans leur lieu de culte[2]. La chapelle échappa à l'incendie de 1719, du fait de sa position un peu excentrique sans doute. Une photographie de 1860 et un croquis de Jean-Henri Baumann montrent que c'était un édifice quadrangulaire, muni de pignons, percé de fenêtres en plein cintre, et coiffé d'un toit à deux pans, couvert de bardeaux. Au midi, un clocheton de plan carré était surmonté d'une flèche évasée à la base. En 1861, un nouveau clocher fut bâti extérieurement, du côté nord, sur les plans de l'ingénieur Jean-François Sudan, alors occupé à la construction du chemin de fer. L'édifice subit un allongement qui le porta de 48 à 69 pieds et demi, pour

1 MCE, CI/46, 81, 1757; CXLVII/135, 163, 344, 1799; CXLVIII/513, 1800. Quittances, 1799-1800. Plans détachés N° 32: Plans de Jean-Frédéric Dubois et devis du maître maçon Charles-Frédéric Borel, 1812, outre diverses annexes.

2 MJ, Travers, 30 septembre 1643. AE, Notes de L. Thévenaz sur les origines du temple.

une longueur maintenue à 22 pieds. A l'exception de la tour, ce qui restait du vieux temple fut rasé en 1894, et remplacé par un bâtiment entièrement neuf conçu par NELSON CONVERT[1]. Des restaurations ont été effectuées en 1926 et 1944.

La tour est l'élément le plus intéressant de cet édifice moderne. Entièrement bâtie avec des blocs erratiques de granit trouvés aux environs, elle se distingue par sa teinte inusitée dans le pays et par la forme anguleuse de ses baies géminées. Les quatre arêtes du toit dessinent des contre-courbes à la mode franc-comtoise.

Les cloches I et II ont été fondues en 1861 et 1862 par LOUIS-CONSTANT PERRENOUD. La cloche III, provenant du couvent sécularisé de Bellelay, a été achetée par la commune en 1798. Elle porte le nom de l'abbé Jean-Georges Voirol (1706-1719) et les armes de l'abbaye. Dédiée à la Vierge, elle avait été fondue en 1718[2]. Une channe d'étain, reposant sur trois pieds en forme de pattes de fauve, a un couvercle orné d'un dauphin et une tête d'oiseau sur le bec verseur (XVIII[e] siècle; peut-être de LOUIS PERRIN fils, comme aux Brenets).

*Bâtiments divers.* En bordure de la vallée des Ponts, à l'extrémité du territoire communal, le domaine de *Combe-Varin*, habité par le naturaliste Edouard Desor, a joué un rôle non négligeable comme centre d'accueil de savants pendant plus de deux décennies, dès 1859. On suit jusqu'au début du XVI[e] siècle l'histoire de ce domaine dit anciennement le Grand-Cernil. La maison de maîtres, sérieusement réparée en 1865, a des galeries de bois sous un avant-toit en berceau relevé sur les bords, et des chambres rappelant des hôtes illustres. Quant à la grange et écurie jadis seigneuriale, dite ferme des Pommeys, elle était anciennement dotée d'une cave voûtée; incendiée en 1952, elle a été rebâtie plus loin[3].

## TRAVERS

Il faut attendre 1202 pour trouver la mention d'un acte concernant le prieuré de Môtiers passé «*in valle Transversa apud Transversum*» (au Val-de-Travers, à Travers). L'église est citée en 1228, année où Rodolphe de Neuchâtel et ses fils renoncèrent à des prétentions sur des biens féodaux proches de Travers, cédés par l'abbaye de Saint-Jean au prieuré de Môtiers. Le même seigneur donna à l'abbaye six manses qu'il possédait *in villa Travers*, en 1229. Le droit de four fut accordé aux habitants en 1533, comme celui d'ériger un moulin banal qui les dispenserait de se rendre à Noiraigue. Découverte en 1711 sur le territoire voisin de Couvet, une mine d'asphalte ne fut exploitée régulièrement qu'à partir de 1719, et surtout dès le XIX[e] siècle sur le territoire de Travers. Le village fut presque entièrement incendié le 13 septembre 1865, de sorte que les maisons anciennes ont disparu du centre. Les nouvelles habitations de plusieurs étages, sans partie rurale, ont des toits à quatre pans et,

1 *Journal religieux*, 1861, p. 486. *L'Eglise nationale*, 19 janvier 1895. QLT, *Val-de-Travers*, p. 781-784. *La Patrie suisse*, 1927, p. 62. J. JOLY, MN, 1950, p. 148-153.

2 C. E. TISSOT, MN, 1881, p. 72 et 96. MN, 1915, p. 184. P. S. SAUCY, *Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay*, éd. 1958, p. 206-207.

3 M. DE TRIBOLET, MN, 1912, p. 126-128. QLT, *Val-de-Travers*, p. 774-777. *Album von Combe-Varin*, Zurich, 1861, donne en frontispice une vue très suggestive des bâtiments, lithographiée par AUGUSTE BACHELIN.

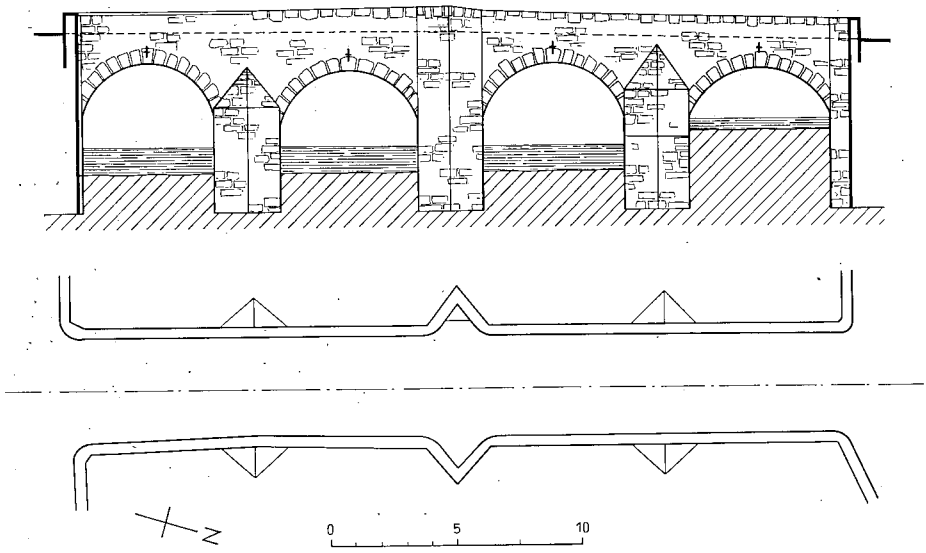


Fig. 10 et 11. Travers. Le pont sur l'Areuse. Etat en 1952. Plan et élévation. Echelle 1:300. Page 20.

plus souvent, des croupes sur les petits côtés ainsi qu'un étage supérieur de petites baies éclairant les combles.

Anciennement, les maisons s'allongeaient sans ordre le long de la route principale; elles ne formaient un début d'agglomération que dans le quartier oriental dit de l'Abbaye; d'autres existaient au midi du pont franchissant l'Areuse. Depuis 1713, et conformément à des partages anciens, la partie du village à l'ouest du château, comprenant temple et moulin, dépendait directement du souverain, tandis que tout ce qui était à l'est, jusqu'à Rosières inclu, dépendait des seigneurs du lieu. Travers formait une juridiction, dont la partie nord fut rattachée aux mairies voisines de La Brévine et des Ponts-de-Martel, en 1821 et 1832. Le village était le centre d'une paroisse, mentionnée en 1228, plus tard rattachée au prieuré de Môtiers jusqu'au XVI[e] siècle. Il existait 866 habitants en 1750, 1471 en 1850 et 1504 en 1960. Les armoiries, d'azur à trois poissons d'argent en fasce, le second contourné, figurent déjà sur une pierre de 1562 provenant de l'église.

*La seigneurie.* Par acte du 28 mars 1413, Conrad de Fribourg, comte de Neuchâtel, donna en augmentation de fief à Jean de Neuchâtel, seigneur de Vaumarcus, les villages de Travers, de Noiraigue et de Rosières, avec leurs habitants et l'administration de la justice; la souveraineté et divers droits étaient réservés. Le territoire délimité s'étendait de la région du Creux-du-Van à l'actuelle frontière française, et du passage de la Clusette aux actuelles communes de Couvet et de La Brévine. En 1587, la seigneurie passa par héritage à Ulrich de Bonstetten, époux d'Anne de Neuchâtel. Des partages, suivis de procès, aboutirent à une transaction attribuant les titres de Travers et de Rosières à Charles-Auguste et à Frédéric-Louis de Bonstetten, tandis que Marie de Sandoz, née Bonstetten, devenait dame de Noiraigue, en 1682. Les revenus de la seigneurie, qui restait un tout au point de vue administratif et judi-

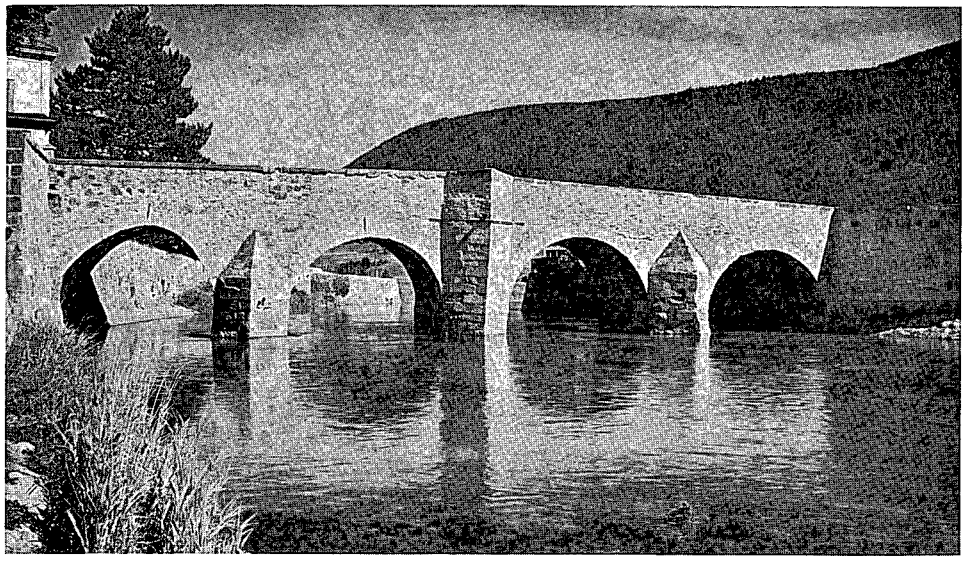

Fig. 12. Travers. Le pont, réparé ou refait en 1665, vu de l'orient. Page 19.

ciaire, furent désormais partagés. Madame de Noiraigue vendit sa part au souverain, en 1713. En 1761, ses fils Jean-Jacques et François de Sandoz furent mis en possession de la terre des derniers Bonstetten morts sans héritiers légitimes. Ils devinrent la tige des familles Sandoz-Travers et Sandoz-Rosières. Tous les droits seigneuriaux furent vendus au souverain en 1827.

*Bibliographie.* DGS, VI/28-29. DHBS, VI/656-657. QLT, *Val-de-Travers*, p. 685-751. MATILE, *Monuments*, p. 39, 73, 77, 79, 123, 214, 1087, 1175. J. DE SANDOZ-TRAVERS, *Notice historique sur la seigneurie de Travers* (vers 1840, texte édité à Neuchâtel en 1881). Dr ALLAMAND, *Description de la juridiction de Travers*, Neuchâtel, 1843. ANONYME, *L'incendie du village de Travers*, Neuchâtel, 1865. L. JUILLERAT, *Travers*, dans MN, 1891, p. 265-272, 289-294; 1892, p. 14-22. TRIPET, *Armoiries*, p. 49-50. CLOTTU, *Armoiries*, AHS, 1945, p. 37.

*Vues.* CHARLES-EDOUARD CALAME, Travers. Lithographie de NICOLET (vers 1840). – ANONYME, Travers avant l'incendie. Mbx, 1867. – F. BAUMANN, L'incendie de Travers... 1865. Lithographie publiée par C. Ducommun, à Genève. – JEAN-HENRI BAUMANN, Le temple de Travers. – BACHELIN, *Iconographie*, p. 92. – BOY DE LA TOUR, p. 273.

*Plans.* AE, Plans détachés. – N° 96. «Plan pour les limites du Vautravers... à cause de Grandson», peut-être œuvre de GUILLAUME MASSONDE, payée en 1583 (Recettes, vol. 120). C'est en fait une sorte de vue à vol d'oiseau très suggestive, donnant le village dans l'angle inférieur gauche. – N° 291. Carte de la seigneurie de Travers, vers 1737. – N° 20. «Plan du fond longitudinal du Val-de-Travers», par HENRI-LOUIS PELLATON et FRANÇOIS-CONSTANT BOREL, arpenteurs, en 1818. Echelle 1:5000. – N° 228bis. «Plan de masse de la commune de Travers» par ADOLPHE PESEUX, géomètre, 1848. Echelle 1:10000. – Série Bâtiments, dos. 8, Travers, Les abords du temple et du château, en 1846. – Plan annexé à la plaquette, *L'incendie du village de Travers*, Neuchâtel 1865, lithographie de H. FURRER, échelle 1:2500. – Plan ou plutôt vue à vol d'oiseau de JEAN-JACQUES BERTHOUD [avant 1784], (reproduit dans QLT, *Val-de-Travers*, p. 714).

### LE PONT

C'est un ouvrage en pierre, d'une ancienneté difficile à fixer, unique en son genre dans le canton (fig. 12). Un pont est cité en 1525 déjà. Une chronique affirme qu'en

avril 1572, l'Areuse atteignit un niveau si élevé qu'elle déborda le parapet, obligeant les passants à gagner Môtiers par la rive gauche de la rivière. Une vue à vol d'oiseau, de 1583 peut-être, lui donne déjà trois arches et un avant-bec du côté de l'amont. En 1603, les habitants de Couvet, passèrent commande d'un pont à quatre arches, plus long d'un pied que celui de Travers[1]. En 1665, il y eut d'importants travaux, voire une reconstruction, car les gouverneurs de la commune poursuivirent en Justice les particuliers négligeant leurs corvées pour le pont, au détriment des maçons. De plus, une pierre du parapet, dans l'évitement oriental, porte la date 1665. Daniel Jeanneret et Jean-Frédéric Dubois recrépirent et réparèrent l'ouvrage en 1775. Restauré et classé comme monument historique en 1951, ce pont est le même que celui figurant dans un recueil de plans de 1817, à quelques détails près pour son rattachement aux rives[2]. Les dimensions maximum atteignent 31 m de long, 5 m de large et 6 m 50 de haut. Les quatre arches, de portée sensiblement égale, sont séparées par trois piles prolongées de chaque côté par des avant-becs, ceux du centre étant élevés jusqu'au parapet pour former des évitements triangulaires. A part les arcs et les piles, le pont est en maçonnerie. Sans pouvoir affirmer qu'il remonte à 1665, on peut admettre qu'il a été édifié pour l'essentiel à cette époque (fig. 10 et 11).

### LE TEMPLE

Histoire. L'église de Travers est mentionnée parmi celles du décanat de Neuchâtel, en 1228. Elle était consacrée à saint Côme, comme l'apprennent divers legs exécutés en 1260 par Guillaume, chevalier de Travers et chanoine de Fontaine-André. Dans la visite diocésaine de 1416, il n'est plus fait mention de cette paroisse, ni du lieu de culte, annexés par le prieuré Saint-Pierre de Môtiers. Les visiteurs épicopaux de 1453 rapportent, en effet, que la chapelle dédiée à saint Côme et à saint Damien, disposant de fonts baptismaux et d'un cimetière, est fille de l'église de Môtiers. L'autel sera fait de pierre et consacré, la nef dallée, les murs du chœur reblanchis et le toit couvert. Après la Réforme, un document de 1538 montre que le pasteur de Môtiers était en même temps celui de Travers. La séparation en deux paroisses dut s'effectuer en 1558[3]. On estime traditionnellement que le temple aurait été rebâti en 1569, dans sa partie centrale tout au moins. Quant à la tour datée 1632, sa construction fut financée par le prélèvement d'une taxe[4]. Quelques détails sont parvenus sur les travaux de couverture en bardeaux exécutés par le charpentier Jonas Jeanneret, en 1671 et 1685. La seconde de ces années, maître David Jornod remit en état l'horloge. En 1688, Jonas Jeanneret répara la tour. Les comptes de 1752 mentionnent les lucarnes, notamment une exécutée par Jean-Jaques Boiteux et Pierre-David, son fils, puis fermée de fenêtres par Jean-Louis Grisel (dit Greset). La porte de la tour reçut de

1 Rec. de Travers, par Dubois, f. 127, 1525. J. de Sandoz-Travers, *Notice historique sur la seigneurie de Travers*, p. 38. AE, Plan détaché N° 96, fin du XVI[e] siècle? MN, 1892, p. 294.

2 MJ, Travers, 10, 13 juin 1665. AE, série Communes, Travers, comptes pour 1775. C. Müller, Album de plans et profils de l'Areuse, 1817.

3 Il ne semble pas qu'on puisse identifier les mentions anciennes de Travers avec celles de Môtiers comme le suggère H. Jéquier dans *Le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel, des origines au XIV[e] siècle*, p. 20-22. – Matile, *Musée* II/67. F.-H. Gagnebin, MN, 1873, p. 99-110. Pury, *Biens d'église*, p. 101-103.

4 J. de Sandoz-Travers, *Notice*, p. 33, 37. QLT, *Val-de-Travers* (p. 697-699), affirme à tort que la tour est datée 1633, au lieu de 1632.

nouveaux ventaux, et celle de la nef fut précédée de marches d'escalier. En 1753, on renouvela le pupitre des chantres sur la galerie. RODOLPHE DUBOIS exécuta un pavé en 1788. D'importantes réparations et des aménagements intérieurs dirigés par l'architecte LOUIS-DANIEL PERRIER, en 1852, coûtèrent plus de 13000 francs. Après l'incendie de 1865, la flèche couverte de bardeaux fut rebâtie, et la tour exhaussée d'un étage. En 1914, sous la direction de MAX ROULET, architecte, et de CHARLES-HENRY MATTHEY, intendant des bâtiments, une importante restauration fit disparaître une partie de la galerie barrant une fenêtre, des piliers de fonte et des œils-de- bœuf percés dans le toit. Un berceau de bois remplaça le plafond de plâtre, une chaire neuve fut bâtie et deux dalles funéraires redressées contre le mur nord[1]. La tour a été restaurée en 1938.

DESCRIPTION. Bâti à flanc de coteau et dominé depuis plus d'un siècle par le talus du chemin de fer, le temple ne se distingue des grands arbres et des maisons environnantes que par sa tour élancée. Elle mesure 6 m 90 sur 6 m 70 de côté, et 16 m 75 de hauteur pour la partie ancienne, à quoi s'ajoutent 5 m 75 bâtis en 1866 et une

1 G. Sergent, notaire, 30 décembre 1671. AE, série Communes, Travers, comptes 1685, 1688, 1752, 1753. *Grand Conseil*, VIII/30, 1851. *L'incendie du village de Travers*, 1865, p. 7, 10. MN, 1879, p. 257. *L'Eglise nationale*, 2 janvier 1915.

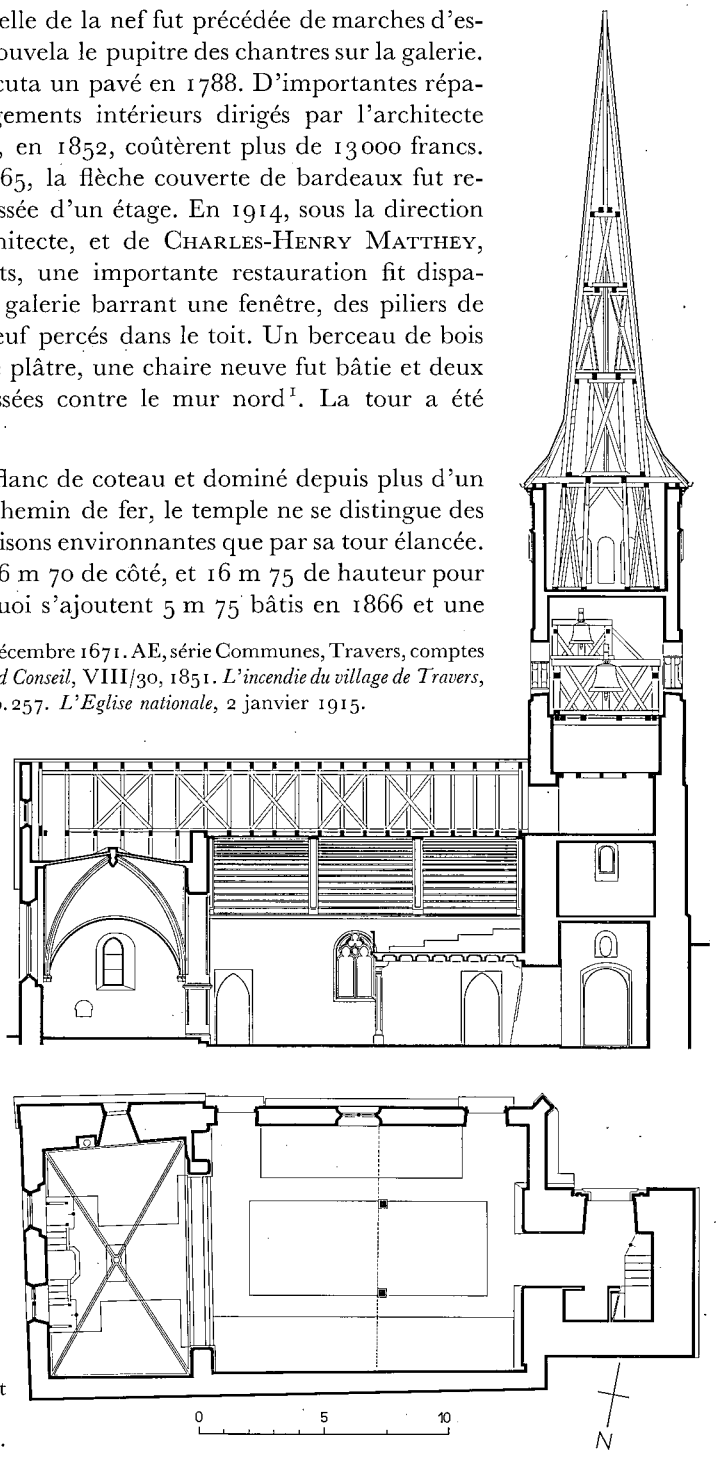


Fig. 13 et 14.
Travers. Le temple. Plan, et coupe de la partie méridionale. Echelle 1:300. Page 22.

flèche. Quant à la nef et au chœur couverts d'un seul toit à deux pans, ils ont 20 m 15 à 21 m de long sur 11 m 25 à 11 m 75 de large (fig. 13 et 14). La tour a un rez-de-chaussée en pierre de taille, taluté à la base, percé au midi d'une porte en plein cintre, encadrée de pilastres supportant un fronton brisé et percé d'un œil-de-bœuf. Des consoles ornent la clef et la base des chapiteaux des pilastres, alors que des pointes de diamant tronquées soulignent le niveau des impostes. Deux cordons encadrent le premier étage percé d'une baie en plein cintre au midi, daté 1632 au-dessous d'un cadran solaire. Un cadran d'horloge encadré de pilastres cannelés et couvert d'une frise de consoles profilées apparaît au second étage, un peu en retrait sur le précédent; le troisième étage, lui aussi en retrait, présente quatre baies géminées: trois en plein cintre et la quatrième, quadrangulaire, percée en 1757 seulement. Le quatrième étage, moderne, couronné d'arcatures, a des baies triples ou des cadrans d'horloge (fig. 15).

La nef est percée de deux portes en tiers-point moulurées d'un tore et de cavets, sous des renvois d'eau. Celle de l'ouest, en roc, est ancienne; l'autre, de pierre jaune, est moderne. Entre deux, une fenêtre en plein cintre a reçu un réseau de pierre moderne. Le chœur forme une légère saillie sur cette façade.

A l'intérieur, une porte en plein cintre percée dans le mur taluté de la tour mène à la nef, couverte d'un berceau de bois et à demi-occupée par une galerie. Un grand arc en plein cintre, mouluré de trois gorges par côté et doté d'impostes moulurées en fort relief, sépare la nef du chœur (fig. 16). Du côté sud-ouest, une plaque commémorative porte un verset du livre de Jérémie (XXIII/29), les initiales D P, un compas, un marteau et la date 1628. Sans doute est-ce le souvenir de la reconstruction de l'arc, ou de la voûte du chœur, qui a des arcs d'ogives creusés de quatre cavets et de deux gorges, et des formerets ayant une rainure entre deux faibles gorges; la clef de

Fig. 15. Travers. Le temple. La base de la tour (1632) et la porte ancienne de la nef.
Page 22.

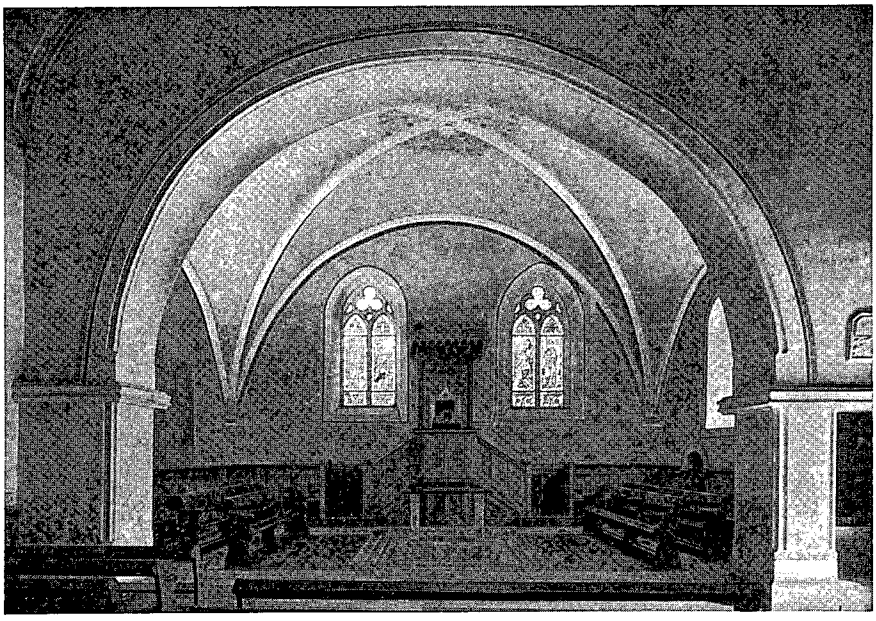

Fig. 16. Travers. Le temple. Le grand arc et la voûte du chœur (vers 1628?). Page 22.

voûte pendante est cernée d'un câble. Les retombées des arcs se font sur quatre culots, deux en forme de consoles, un portant les initiales PDLC/IBT (sans doute des Delachaux et Bertholet, gouverneurs), et le dernier trois poissons (variante des armes communales?). Deux fenêtres en tiers-point percent le mur oriental de part et d'autre d'une armoire de pierre encadrée d'un boudin dessinant une accolade; sans doute a-t-elle été déplacée là tardivement. Au midi, une seule fenêtre est logée dans un ébrasement du mur épais de 1 m 50 à 2 m; une niche en plein cintre abrite l'emplacement de la piscine. Ces détails montrent que les murs du chœur doivent être antérieurs à la Réforme. Contre la paroi nord, sans ouverture, on a redressé deux pierres tombales armoriées à la mémoire de Frédéric-Louis de Bonstetten, seigneur de Travers, et de sa veuve Judith de Merveilleux (morts en 1737 et en 1743) et d'Anna de Bonstetten, née Carey († 1695). La première porte au bas la signature des maîtres d'état: «GIRARDIER CA[PITAI]NE DES GRENAD[IERS] PINXIT ET A. BERTHOU MAUBLAN ET JAQUES BOREL P[ETITJAQUE]T SCULP[SERUNT]».

*Les cloches.* L'une d'elles, la plus grosse, fondue en 1640, en partie à l'aide d'un don de 600 livres du lieutenant Jeanneret, pesait 42 quintaux. Elle a été refaite, comme les deux autres, par FRANÇOIS HUMBERT[1] en 1865. *L'horloge* fut réparée en 1685 par le maître horloger DAVID JORNOD. PIERRE-ESAÏE SAGNE opéra d'importants travaux en 1771; [DANIEL-HENRI] BOITEUX remit en état le cadran, en 1788. Le mécanisme ancien a été remplacé en 1865[2].

1 MJ, Travers, 26 septembre 1640. AE, Fonds Boy de la Tour, N° 1073, f. 2. QLT, *Val-de-Travers*, p. 697-698. MN, 1915, p. 183.

2 AE, série Communes, Travers, comptes 1685, 1765, 1771, 1787.

## LE CHÂTEAU

Cette ancienne résidence des seigneurs de Travers, qui n'a jamais été une forteresse féodale, est relativement récente. Elle se dresse au-dessus de la route, non loin de l'église, sur le même versant, à l'abri des crues de l'Areuse. A la fin du XV^e siècle, la maison seigneuriale se trouvait entre la rivière, un clos dépendant du domaine et le chemin. En 1525, les Reconnaissances mentionnent simplement le sol autrefois bâti, alors qu'en 1553 une grange occupait le terrain. On peut en déduire que la maison seigneuriale a été bâtie à l'emplacement actuel, au XVI^e siècle. Jules de Sandoz-Travers affirme, par ailleurs, qu'une grave inondation de l'Areuse détruisit en partie l'ancien château, en 1572. Quoi qu'il en soit, Jean de Neuchâtel, coseigneur de Vaumarcus et de Travers, en train de bâtir sa maison, en 1574, obtint du Conseil d'Etat l'autorisation de transporter le chemin plus bas, du côté de sa grange, afin d'améliorer les dimensions d'une cour jugée trop étroite[1]. Un pigeonnier et des girouettes armoriées signalaient la qualité des habitants. En 1656, le Conseil d'Etat intervint pour obliger les gens de Travers à voiturer les matériaux nécessaires aux réparations du château. Lors d'un partage de l'immeuble, en 1692, Charles-Auguste et Frédéric-Louis de Bonstetten reçurent la partie occidentale jusqu'au-delà de l'escalier comprenant un *poile* et une chambre chauffable au midi, un cabinet de l'autre côté du corridor, la salle basse ou cuisine et un petit *poile* à l'ouest; à l'étage, ils avaient le corridor, la salle méridionale et un cabinet, puis en face, la chambre occidentale, celle du charbon et les annexes. Henri Sandoz, seigneur de Noiraigue par sa femme, obtint la partie orientale comprenant la cuisine, la cave, la chambre du moulin et la boucherie, la basse-cour, le pigeonnier et les fours, enfin, à l'étage, la longue chambre, la salle au-dessus de la cuisine et la grande salle nord jusqu'au passage des latrines. Des cloisons seraient établies, les prisons resteraient en indivision et les Bonstetten paieraient 1000 livres à leur parent, car la partie ouest de la maison était mieux bâtie. Henri Sandoz ne tarda pas à améliorer sérieusement la partie orientale qui lui était échue. Il conclut un marché avec les maîtres charpentiers ABRAHAM BERTHOUD et JOSEPH BOREL pour équarrir les bois nécessaires, en avril 1692. Au début de 1693, les maçons FRANÇOIS JEANNERET, DAVID BOREL et DANIEL JORNOD s'engagèrent à déplacer et à exhausser le portail de la cour, à bâtir un escalier et un mur à l'emplacement d'une paroi à pans de bois, à démolir la cheminée et le four de la grande cuisine pour la mettre contre le mur oriental, à établir dans les deux *poiles* et la cuisine trois fenêtrages hauts de cinq pieds et demi et larges de cinq, divisés par un meneau, à faire deux socles de poêles, enfin à élever une grande porte d'entrée près du pigeonnier. Pour leur part, DANIEL VAUCHER et ETIENNE son fils, charpentiers, de Fleurier, exécutèrent la toiture et les planchers nécessaires à la cuisine, des plafonds, les marches et les balustres du grand escalier, diverses portes, dont celle du grand portail et celle voisine du pigeonnier sérieusement réparé[2]. Après l'acquisition de cette partie du château par le souverain, en 1713, quelques détails se précisent

1 Rec. de Travers par Dubois, f. 2v., vers 1497; par Lando, f. 4, 1525; par Hardy, I/6v., 1553; par Dumaine, I/8, 1603. MCE, II/90, 1574. P. Martenet, notaire, 25 juin 1574. AE, série Fiefs. Aveu et dénombrement de la seigneurie de Travers, 25 juillet 1808, p. 6. J. DE SANDOZ-TRAVERS, *Notice*, p. 23, 28, 38.

2 MCE, XV/207v., 1656. C. Dubois, notaire, III/137, 1692; 6^e minut., 21 avril 1692, 21 janvier, 2 février 1693.

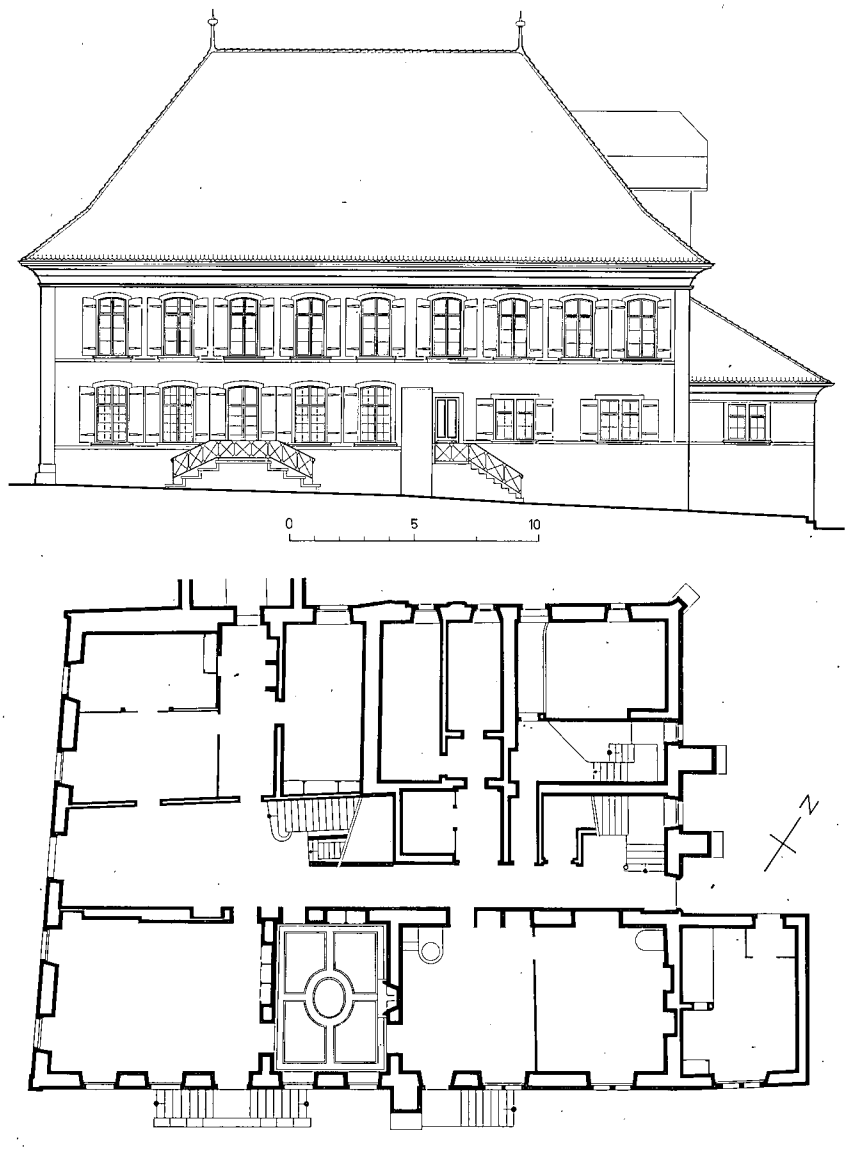


Fig. 17 et 18. Travers. Le château. Plan et façade sud (XVII[e] et XVIII[e] siècles). Echelle 1:300. Page 26.

lors des travaux d'entretien: cuisine et four paraissent avoir des toits distincts, le pigeonnier est dans une tour. Les Bonstetten et les représentants du prince s'affrontèrent ensuite pour la défense de leurs droits respectifs. A la fin de 1728, JOSEPH BOREL renforça la charpente du toit couvert de bardeaux, et le maître maçon ABRAHAM GUYENET reconstruisit deux angles de la grange et une cheminée[1].

1 AE, Actes de chancellerie, XXIII/172, 1713. Quittances 1716, 1728-1729. MCE, LXXI/221, 310, 1727; LXXII/46, 137, 165, 1728.

Fig. 19. Travers. Le château. Poêle à tour du rez-de-chaussée, daté 1693. Page 27.

Un important ouvrage fut commandé par François-Ferdinand de Bonstetten, fils, aux maçons et tailleurs de pierre Georges Dubois et Abraham Jeanneret, en 1731. Les maîtres s'engagèrent à démolir et à reconstruire complètement un secteur de la façade au midi, et à y placer huit fenêtres alignées sur celles qui existaient déjà, fermées de barreaux; ils aplaniraient la surface du mur mitoyen et feraient quatre encadrements de cheminée en pierre dure ou en marbre bâtard, et blanchiraient les chambres. Des dégâts menaçants à la grange furent réparés, non sans délais, à cause de la mauvaise volonté des communes à fournir du bois et des moyens de transport[1], en 1744. Le souverain vendit sa part, soit la moitié orientale du château, au receveur Jean-Henri Jeanrenaud, en 1750. Quant à la partie occidentale, après de longues procédures entamées à la mort de Jean de Bonstetten, elle échut en 1761 à Jean-Jacques de Sandoz qui fit exécuter les réparations intérieures nécessaires. Le souverain conservait cependant là une prison réparée par le charpentier Charles-Frédéric Bertholet, en 1788. Entretemps, vers 1782, les Sandoz-Rosières avaient racheté la partie orientale de l'édifice aux héritiers du receveur Jeanrenaud. La charpente subit une importante reconstruction qui permit sans doute de remplacer les bardeaux par des tuiles, en 1816. Quatre mois après l'incendie de 1865 qui l'avait épargné, le château fut acheté par la municipalité de Travers aux héritiers de François de Sandoz-Travers, devenu propriétaire de l'ensemble en 1838. On y installa les écoles, les services publics et des logements[2]. Une restauration a eu lieu en 1949.

Description (fig. 17 et 18). Le château proprement dit mesure 24 m 50 à 26 m sur 19 à 19 m 50, sans compter l'annexe orientale. On y accède par une étroite terrasse fermée par une arcade de pierre de taille refaite en 1692. Les abords ont été sérieusement transformés après 1865 par la correction de la route et la reconstruction des maisons voisines. La façade principale, au midi, compte neuf fenêtres cintrées, toutes pareilles, au premier étage, alors que le rez-de-chaussée présente encore des

1 C. D. Blanc, notaire, vol. IV, 11 mai 1731. MCE, LXXXVII/160, 259, 308, 1743; LXXXVIII/286, 1744.

2 AE. Actes de chancellerie, XXVI/222, 1750; XXVII/19, 1761. Quittances, 1788-1789. Fonds Sandoz-Travers, 11/I, 9 mars 1815, 8 mai 1816. MCE, CCXL/941, 1865. J. H. Borel, notaire, III/287, 1816.

traces de l'ancienne division: cinq fenêtres cintrées à l'ouest (en partie de 1731) et deux baies divisées par un meneau, du côté oriental, dont les proportions de 1 m 55 sur 1 m 60 correspondent exactement au marché de 1692. Deux portes, deux escaliers distincts bordés de balustrades de fer dessinant des croix de Saint-André (vers 1835) et un contrefort accusent cette disparité. Des pilastres aux angles et une corniche sous le haut toit font entrer le bâtiment dans la catégorie des maisons de maîtres du XVIII^e siècle. Dans la façade orientale, seule une porte en anse de panier, dont l'arête est bisautée, peut remonter au XVI^e siècle. Les étages sont divisés longitudinalement en deux par de longs corridors. Le salon vert, au rez-de-chaussée, a une cheminée de marbre beige, dont le linteau incurvé est rehaussé de moulures. Une armoire murale cintrée a des panneaux s'achevant en demi-cercle sur leurs petits côtés. Les éléments de moulures posées en croix aboutissent à l'ovale au centre du plafond. Dans la pièce immédiatement à l'est, au-dessous des solives du plafond et à côté d'une porte à entablement simple, se dresse un poêle daté 1693, portant un carreau aux armes Sandoz et Bonstetten. Le socle de pierre jaune, soutenu par des pieds anguleux et trapus, supporte un corps de quatre rangs de carreaux noirs ornés de cœurs et de rinceaux verts, sur lequel s'élève une tour cylindrique. Les corniches blanches portent de larges feuilles et des petits cartouches peints en grenat rehaussé de touches bleues, où apparaissent des maisons, des châteaux ou des scènes de chasse. Des carreaux découpés autour d'un centre ovale garnissent le couronnement de la tour. Sur l'un d'eux, apparaissent les initiales DM, la date 1693 et des armoiries portant un soc de charrue au-dessus d'un croissant. Ce doit être la marque d'un poêlier non identifié[1]. Tout à l'est, derrière les fenêtres de 1692, la pièce a conservé l'entablement orné de triglyphes d'une large armoire; la porte à deux battants d'une autre a quatre panneaux à claire-voie fermés de balustres originaux. Dans l'angle, un poêle à quatre rangs de carreaux noirs ornés de cœurs et de feuillages verts a des pieds de poterie peints en grenat sombre et des corniches bleutées, parées de feuillages grenat. Un carreau daté 1693 porte les armes Sandoz et Bonstetten (fig. 19).

## COUVET

Un acte datable de 1300, plutôt que de 1380, mentionne le territoire de *Covés;* un autre de 1314 cite le *mont de Covés*. Les 62 foyers du village devaient abriter environ 300 âmes, au milieu du XIV^e siècle, dont trois quarts taillables et une dizaine d'hommes libres. En 1554, pour 97 feux, soit à peu près 500 habitants, les taillables ont reculé au tiers de ces chiffres; les francs-habergeants forment plus de la moitié d'une population, où la ville de Neuchâtel recrutait déjà deux francs-bourgeois et 21 bourgeois externes. La complexité des conditions sociales provoqua nombre de conflits, notamment relatifs à l'obligation de monter la garde au château de Môtiers. Des traditions sans fondement attribuent des origines fantaisistes à plusieurs familles du village. C'est au XVI^e siècle que la commune prit corps, grâce à des lettres accordées par les baillis des Cantons suisses: accensements du reste des pâturages communs et des lieux incultes (1522), du four banal et de fours concédés aux gens du Mont

1 A. GODET, *Reliques du château de Travers*, MN, 1898, p. 74-76, article reproduisant le poêle et un contrefeu daté 1696.

de Couvet (1523), de terres et de bois. En 1578, elle acquit le terrain où s'élevait la *maladière* (léproserie). Dès le milieu du XVI^e siècle, quelques artisans utilisèrent la terre grasse de la région pour faire de la poterie et, plus tard, des poêles. Une fabrique de toiles peintes (1750-1772) et une de bas, l'art des penduliers et des fabricants d'outils d'horlogerie développèrent l'économie du village, adonné dès lors à la mécanique. De nombreux maçons et architectes ont essaimé du village aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Couvet, de toute ancienneté dans la paroisse de Môtiers, devint une paroisse autonome en 1706, mais ne renonça définitivement aux derniers liens qu'en 1806. La commune était située dans la châtellenie et juridiction du Val-de-Travers, avant 1848. De 1004 habitants, dont 73 maçons et architectes, en 1750, la population a passé à 1711 âmes en 1850, et 3464 en 1960. Les armes, d'argent à trois vases de gueules d'où jaillit une flamme, rappellent les chaufferetes ou *covets* de jadis; elles s'inspirent des trois pots à feu, sculptés en 1766 sur la porte du temple.

Placé au centre du Val-de-Travers, le village s'est développé sur le cône d'alluvions d'un ruisseau nommé le Sucre, qui a repoussé l'Areuse au midi de la vallée. A la fin du XVIII^e siècle, il existait une seule rue principale descendant du pied de la montagne jusqu'au pont sur l'Areuse, avec une dénivellation d'une vingtaine de mètres. Une ébauche de rue perpendiculaire à cet axe s'en détachait vers l'ouest, à faible distance de la rivière; au midi de l'Areuse, nombre de maisons bordaient les chemins locaux et la route en direction de Môtiers devenue la principale, au début du XIX^e siècle. Jusque-là, la grande route de Neuchâtel aux Verrières, perpendiculaire à l'épine dorsale du village, traversait la partie supérieure de Couvet et ne suivait la Grand-Rue que du carrefour dit de la Croix à l'hôtel de l'Aigle. A l'extrémité inférieure de la Grand-Rue, un pont sur l'Areuse, à l'origine de bois, doté de quatre arches en pierre par Abraham Matthey, en 1603-1604, fut emporté par une crue et rebâti en 1610. Vu son piètre état, il avait cédé la place à un ouvrage de bois dès 1852, remplacé lui-même par un pont de fer, en 1867. Le grand pont (par opposition aux plus petits, sur le Sucre) avait deux arches en anse de panier séparées par un pilier encadré de deux avant-becs; le tablier formait un dos d'âne atténué, bordé de parapets s'évasant à leurs extrémités[1].

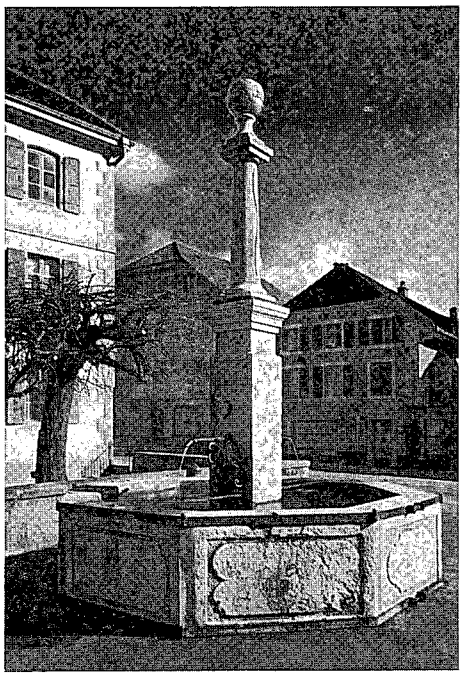

Fig. 20. Couvet. La fontaine de la place des Halles (1776). Page 31.

1 AE, Z 21, N° 28, 1610. Plan et élévation du pont dans: AE, Album de plans et profils de l'Areuse, 1817. MCE, CXXII/118, 1851. *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1867, p. 131. MN, 1892, p. 294-295.

*Bibliographie.* DGS, I/551. DHBS, II/601-602. QLT, *Val-de-Travers*, p.425-508. VOUGA, *Préhistoire*, p.215-216. MATILE, *Monuments*, p.581, 1088 (à compléter par: AE, F 8, N° 23, et I 14, N° 8, 1314 et 1339). *Couvet*, dans Mbx, 1848. F.BERTHOUD, MN, 1872, p.165-183, suivi de rectifications de CH. BERTHOUD, p.232-236. G.DELAY, *Les abbayes de Couvet*, MN, 1939, p.83-95. L.MONTANDON, *Le village de Couvet et les Jeanjaquet*, MN, 1947, p.17-21. A.PETITPIERRE, *Coupe de l'ancienne abbaye de Couvet*, MN, 1927, p.220-222. TRIPET, *Armoiries*, p.49. O.CLOTTU, *Armoiries*, AHS, 1945, p.38.

*Vues.* ANONYME, Couvet en 1771 (voir MN, 1947, p.17). – JEAN-JACQUES BERTHOUD, Couvet [avant 1784]. Vue à vol d'oiseau très suggestive dans son ensemble (reproduite dans QLT, *Val-de-Travers*, p.461). – CHARLES-EDOUARD CALAME, «A Couvet» et «Le pont de Couvet», lithographies parues dans *L'album du Val-de-Travers*, imprimées par Nicolet à Neuchâtel, vers 1840. – JEAN-HENRI BAUMANN, Le temple de Couvet en 1840 (dessin fait d'après BAUMANN, dans QLT, *Val-de-Travers*, p.440). – *Couvet*, estampe parue dans Mbx 1848, d'après une vue de CHARLES-EDOUARD CALAME, représentant le village vu du midi, «Lith. de Jäger et Marthe. Chaux de Fonds». – J[EAN] JACOTTET, «Couvet», lithographie imprimée à Paris par Lemercier, pour Jeanneret et Humbert, à Neuchâtel. – JEAN-MARTIN BENZ, Vue de Couvet prise du midi, vers 1860. Lithographie (reproduite dans MN, 1927, p.62).

*Plans.* AE, Plans du prieuré de Môtiers, par ABRAHAM GUYENET, 1738, f.28 (petite partie du village). – Plans détachés, N° 96. Limites du Val-de-Travers et de Grandson. Sans date, peut-être œuvre de GUILLAUME MASSONDE, en 1583. C'est une vue à vol d'oiseau montrant, pour Couvet, deux rangées de maisons, un pont de bois et un groupe de bâtiments au sud de l'Areuse. – N° 20. «Plan général du fond longitudinal du Val-de-Travers», par HENRI-LOUIS PELLATON et FRANÇOIS-CONSTANT BOREL, arpenteurs, 1818. Echelle 1:5000. – Arch. de la fabrique Dubied. JONAS GUYENET, Plan de Couvet en 1780 (trois fragments reproduits dans *Les Borel de Bitche*, Genève 1917, pl. III-V).

*Les fontaines.* Dès le milieu du XVII^e^ siècle, les procès-verbaux de la commune mentionnent les bassins et les piles de bois des fontaines placées au haut du village, au Perron et au midi de l'Areuse. En 1717, on arrêta de faire deux piles en pierre. JEAN BERTHOUD, le père, en dessina une pour la fontaine du haut du village, en 1743. En roc, haute de 2 m 10 et épaisse d'une quarantaine de centimètres, surmontée d'un globe ou d'une pyramide, elle fut exécutée par DAVID BERTHOUD-MAUBLANC, munie d'un socle et d'un mufle laissant échapper le goulot supporté par des fers[1]. La fontaine du milieu du village reçut un bassin de pierre exécuté par ABRAHAM et PIERRE BERTHOUD et par PIERRE BOREL-DE-LA-ROCHE, en 1754. Jusqu'en 1845 cependant, certaines fontaines, à la rue du Quarre ou du Bourgeau étaient entièrement en bois[2].

Sur la place des Halles, au bas de la Grand-Rue, la *fontaine du Perron*, apparue dans les textes en 1653, fut refaite en bois par les charpentiers JEAN ROY et BALTHAZAR BOREL en 1720, pour le prix de 54 livres. Afin d'éviter un entretien onéreux, la commune décida de la reconstruire en pierre d'après les dessins de BALTHAZAR, fils de DAVID BERTHOUD-MAUBLANC, en 1740. Le même se chargea, pour 625 livres, de l'ouvrage consistant à tailler un bassin hexagonal, sur un solide fondement de maçonnerie percé d'un écoulement. Un cercle de fer lierait les différentes pièces; la pile supporterait un chapiteau et un globe tenus par une barre de fer servant de girouette; quatre bouteroues octogonaux encadreraient la fontaine. La pile fut en définitive placée au centre du bassin et pas sur le bord, comme prévu, moyennant 60 livres de supplément. Au bout de quelques années, les angles du bassin fendu mirent à rude épreuve le maçon qui avait souscrit à une garantie de dix ans[3]. Tout fut remis sur le métier en 1776. ABRAHAM BERTHOUD exécuta des dessins et des devis pour une nou-

1 Arch. de Couvet, Arrêts, I/4, 29v., 1651, 1656; II/87, 1674; IV/207v., 1717; VII/147, 193, 1743, 1744.

2 Arch. de Couvet, Arrêts, VIII/119v., 126v., 132, 1754; XVIII/369, 599, 617, 1841, 1845.

3 Arch. de Couvet, Arrêts, I/14v., 1653; V/42, 1720; VII/23, 28v., 32, 68, 74, 75, 239, 1740, 1741, 1746; VIII/25, 70, 71v., 1750, 1752.

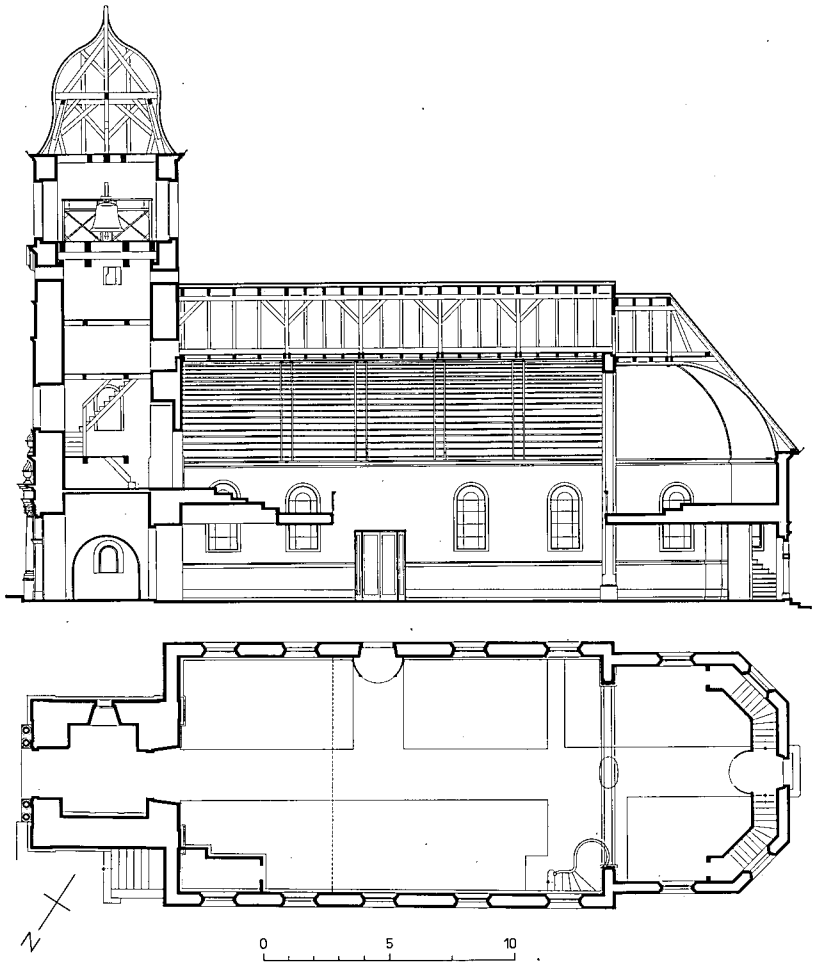


Fig. 21 et 22. Couvet. Le temple. Plan, et coupe de la partie méridionale. Echelle 1:300. Etat en 1952. Page 33.

velle fontaine exécutée en pierre du Mont-de-Buttes par ABRAHAM-HENRI JEANJAQUET; le bassin octogonal aurait environ 2 m 50 de diamètre, des margelles de 70 cm de haut sur 19 à 24 cm d'épaisseur et serait orné de panneaux en relief. Tout reposerait sur un socle entièrement neuf, épais de 30 cm, d'une circonférence de 3 m 70 environ, entouré d'une large bande de pavé. La pile pourrait être refaite selon un dessin encore à choisir. Un anonyme offrit deux goulots de fonte en 1778. Le bassin fut entièrement remonté en 1789, et cerclé de fer, l'année suivante par ABRAHAM PETITPIERRE[1].

Le bassin octogonal ayant des pans creusés de panneaux variés est cerclé de deux fers. Des inscriptions en partie effacées rappellent le nom des gouverneurs de commune, celui de l'entrepreneur ABRAHAM-HENRI JEANJAQUET et la date 1776. La pile

1 Arch. de Couvet, Arrêts, X/32-33, 47, 76, 1776, 1778; XI/204, 269, 1789, 1790. Comptes, registre 5, f. 150v., 155-156, 1776, 1777.

se compose d'un socle quadrangulaire très élevé supportant un entablement et une colonne, creusée de lignes sinueuses, amortie par un chapiteau et un globe paré de guirlandes. Entre les fers gracieusement enroulés supportant les goulots s'insinuent deux serpents de bronze mordant une pomme, motif unique en son genre dans le pays (fig. 20).

Au milieu de la Grand-Rue, près de l'hôtel de l'Aigle, la fontaine construite à la place d'une plus ancienne, en 1769, est l'œuvre d'ABRAHAM BERTHOUD et ABRAHAM JUVET, comme le rappellent les inscriptions des panneaux taillés dans les margelles. Le bassin a la forme d'un octogone allongé au bout duquel s'élève la pile quadrangulaire. Une inscription opposant la permanence de Dieu à l'eau qui coule ne fut visiblement pas gravée comme prévu[1]. Cette fontaine figure sur une vue de Couvet par CHARLES-EDOUARD CALAME (vers 1840), devant l'emplacement de la poste actuelle. Une colonne portant une sphère surmontait autrefois la pile et les bornes encadraient le bassin principal, flanqué d'un plus petit.

## LE TEMPLE

Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, les habitants de Couvet se rendirent à l'église paroissiale de Môtiers. En 1636, ils commencèrent des démarches pour obtenir une prédication hebdomadaire dans le village. Elle ne fut accordée, à un rythme bimensuel, qu'en 1645. La commune décida de bâtir un temple en 1652; il semble que rien ne se fit avant 1657, et qu'il fallut se contenter d'un local insuffisant jusqu'à l'achat d'un terrain pour la chapelle et le cimetière[2]. Maître PIERRE MARTIN et JEAN BOREL, charpentier, furent chargés de dresser un relevé du temple de Savagnier pour servir de modèle éventuel. La construction des murs épais de trois pieds à la base et de deux pieds à partir de la hauteur d'appui, fut remise à maître JONAS FAVRE. L'édifice aurait intérieurement 50 pieds sur 34, des angles de roc, six fenêtres et un œil-de-bœuf au-dessus d'une des deux portes. Le gros œuvre serait prêt le 24 juin 1657. Il y eut quelques difficultés avec le charpentier JEAN BOREL pour l'exécution de la charpente du toit; le même fit les bancs en avril 1658, alors que FRANZ DE DIESSE, potier d'étain, avait livré un pommeau. JONAS FAVRE éleva encore un mur de clôture devant l'édifice. Le premier culte eut lieu le 19 mai 1658. Les travaux de blanchissage des murs furent achevés en 1660 seulement. Un revêtement de bardeaux fixés sur un cadre de bois vint en outre protéger la façade occidentale[3]. Un texte de 1701 apprend que la chapelle avait une tour couverte de bardeaux dans sa partie supérieure. Après l'érection de la paroisse, ANTOINE FAVRE établit divers projets pour l'église et la cure (1713). Un œil-de-bœuf fut percé par le maçon BLAISE PETITPIERRE. JACQUES BOREL, maçon, présenta en 1723 un plan pour faciliter l'accès des galeries; l'année suivante, la commune arrêta de placer sur la galerie nord, face à la chaire, douze personnes capables de «soutenir le chantre». En 1727, le temple fut reblanchi et les encadrements de portes et de fenêtres peints en gris perle. JOSEPH et JEAN-JACQUES BOREL, père et fils, furent chargés d'établir deux lucarnes de bois au-dessus des fenêtres méri-

1 Arch. de Couvet, Arrêts, IX/293, 314, 317, 324, 1768, 1770.

2 Bibliothèque des pasteurs. Actes de la Classe, IV/126, 134, 330, 332, 1636, 1637, 1645. Arch. de Couvet, Arrêts, I/7v., J. Boy de la Tour, notaire, I/116v., 117v., 1657.

3 Arch. de Couvet, Arrêts, I/31-33, 34v., 37, 37v., 1657; 43v., 45v., 1660. J. Boy de la Tour, notaire, 2^e minut., f. 84v., 1657.

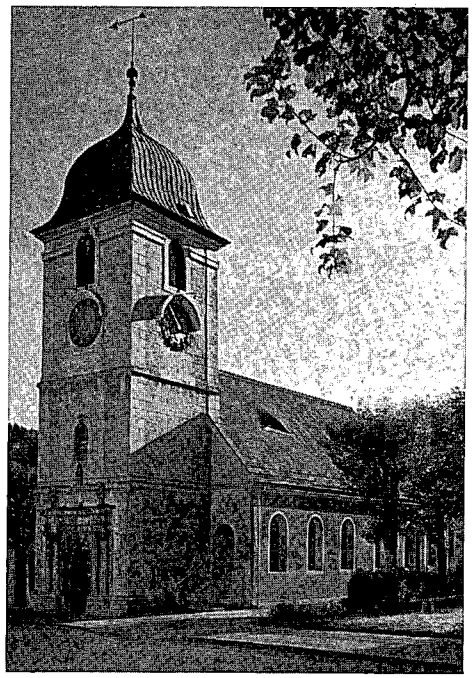

Fig. 23. Couvet. Le temple vu du nord-est. Page 32.

dionales, suivant le projet d'ANTOINE FAVRE. Dès 1746, une réserve de poudre fut placée dans un caveau bâti sous les escaliers des galeries[1]. Selon le témoignage de Jonas-Henri Berthoud, l'édifice n'avait qu'une galerie à l'est, à l'usage des sonneurs et de l'horloge, avant 1706; une galerie plus basse en fer à cheval, ouverte du côté de la chaire au midi, s'ajouta après cette année; en 1773, des galeries supérieures, à l'ouest et au nord, furent bâties pour un chœur et pour des orgues[2].

Le plus important travail du XVIIIe siècle, fut la construction de la tour. Un premier projet élaboré en 1717 par l'architecte ANTOINE FAVRE n'aboutit pas, étant donné l'importance des frais. Les charpentiers ABRAHAM et DANIEL DUBIED consolidèrent le clocheton existant, en 1738, au moyen de colonnes, de traverses et de croix de Saint-André neuves. JEAN-JACQUES et ABRAHAM BOREL-PETITJEAN refirent la couverture de bardeaux renforcés par des feuilles de tôle[3]. Après avoir réuni les fonds nécessaires au travail, en partie à l'aide de souscripteurs, parmi lesquels Jean-Jacques Rousseau, la commune décida de faire construire une tour en pierre par les frères JEAN-JACQUES et JACOB ROSSELET, des Verrières, pour le prix de 10584 livres (fig. 23). Elle paya des plans, sans doute ceux qui furent suivis, aux frères ABRAHAM- HENRI et JONAS-LOUIS REYMOND, et d'autres aux frères PETITPIERRE-GOBELET et à JEAN-LOUIS BOREL. Les charpentiers HENRI-FRANÇOIS MEURON et CLAUDI BOREL furent chargés de bâtir les planchers, les escaliers, le beffroi et le toit pour 1049 livres. La première pierre fut posée le 3 avril 1765 et la charpente levée le 15 juin 1766. ABRAHAM BERTHOUD fournit divers plans. LÉVI FAVRE ne reçut rien pour ceux de la charpente. Les frères ROSSELET exhaussèrent la tour d'un pied et demi en plus de leur marché. Des souscriptions particulières permirent de décorer la porte d'entrée et ses ferrures, puis de poser trois cadrans d'horloge. FERDINAND BOREL-PETITJAQUET couvrit la tour de bardeaux, renforcés de fer blanc aux angles. SAMUEL VUILLE posa le piédouche et le pommeau amortissant le toit. PIERRE BOITEUX et OLIVIER JEANNERET peignirent des cadrans d'horloge sur le mur préalablement aplani. La façade occidentale fut protégée dès 1772 par un revêtement d'écailles de bois, un avant-toit protégeant

1 Arch. de Couvet, Arrêts, III/74v., 1701; IV/76, 1713; 202, 203v., 1717; V/99, 133v., 1723, 1724; 221, 221v, 225-228, 1727; VII/251, 252, 1746.

2 AE, Copie dactylographiée des souvenirs du *Justicier* Jonas-Henri Berthoud, p. 119-123.

3 Arch. de Couvet, Arrêts, IV/205v., 213v., 1717, 1718; V/8, 1719; VI/398, 406, 414, 450, 472, 473, 1738, 1739.

l'ouverture ménagée pour la fenêtre. Dès 1793, des feuilles de fer blanc recouvrirent le toit[1].

Un projet d'agrandissement du temple, à l'ouest, n'eut pas de suite; on se contenta de refaire les bancs pour gagner de la place, et de percer deux lucarnes éclairant la galerie. JEAN-FRÉDÉRIC BOREL, auteur des travaux, établit encore une galerie supérieure pour l'orgue, à l'est. La chaire fut exhaussée et on aménagea différemment la galerie réservée aux musiciens formant le «concert», en 1801. Dix ans après, une seconde galerie fut construite en face de la chaire pour ces instrumentistes[2]. Dès 1821, les autorités se préoccupèrent d'une restauration de l'édifice et de l'établissement d'une table de communion; en dépit de l'avis de JEAN-JACQUES-FRÉDÉRIC VAUCHER-FERRIER, architecte à Genève, un tirant fut maintenu au travers du temple. En 1825, on avait réussi à augmenter le nombre de places[3]. Une restauration très complète, en 1914, a modifié profondément le temple (MAX ROULET, architecte). Les deux galeries superposées au nord et à l'orient, les lucarnes et les œils-de-bœuf ont été supprimés; une sorte de chœur a été ajouté à l'ouest; sur les murs exhaussés, le plafond a repris la forme d'un berceau. On décora, dans le goût de l'époque, les murs percés de fenêtres plus régulières. Tout cet intérieur a été remanié en 1967, encore. Le toit de la tour, restauré en 1931, a reçu une couverture de cuivre remplaçant l'ardoise posée en 1825. Des assises supplémentaires, posées à la corniche en 1868, ont été également retranchées[4].

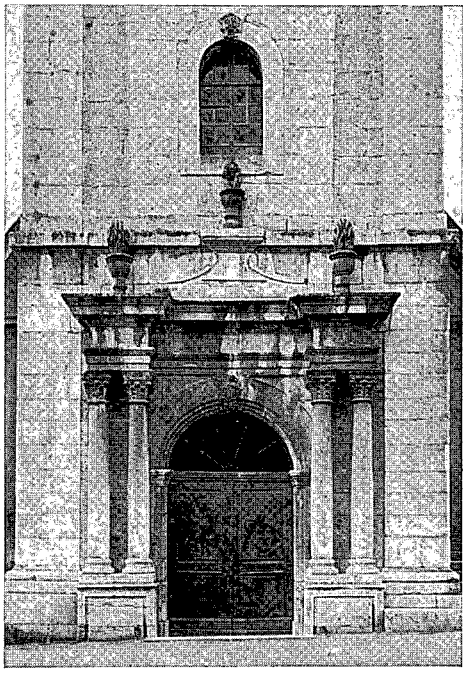

Fig. 24. Couvet. Vue de la porte du clocher (1766). Page 34.

DESCRIPTION (fig. 21 et 22). L'élément dominant est le clocher qui se dresse du côté oriental. Il mesure 6 m de côté, pour des murs épais de 1 m à 1 m 75 et hauts de 17 m 75 jusqu'à la corniche surmontée d'un toit de 5 m 90. Tout en pierre de taille, de grand appareil, il est divisé par deux cordons délimitant des étages de hauteur

1 Arch. de Couvet, Arrêts, IX/142, 146-156, 163, 1764; IX/171, 173-176, 179-186, 1765; IX/193, 194, 198, 202-209, 216, 1766; 297, 1768; 378, 381, 1772. Comptes, registre 5, f. 96-105 v., 1764-1766; 225 v., 1793. Registre des principaux actes, XXIV/134, 136 v., 137 v., 140 v., 1765-1766.

2 Arch. de Couvet, Arrêts, XIII/201, 212-218, 222, 235, 237, 238, 245, 249, 1801; XIV/235, 236, 238, 1811.

3 Arch. de Couvet, Arrêts, XVI/54, 63, 1821; 97, 103, 1822; 227, 234, 242, 247, 249, 1825; 259, 274, 1826. AE, Délibérations de la Chambre d'assurance, I/90, 1826.

4 *L'Eglise nationale*, 18 avril, 30 mai, 25 juillet, 19 décembre 1914, 2 janvier 1915. *Courrier du Val-de-Travers*, 1 et 3 juin 1931. Pour l'histoire voir aussi: QLT, *Val-de-Travers*, p. 436-442. PURY, *Biens d'Eglise*, p. 113-115. A. PETITPIERRE, *250e anniversaire de la paroisse de Couvet* dans: *Courrier du Val-de-Travers*, 23 avril 1956.

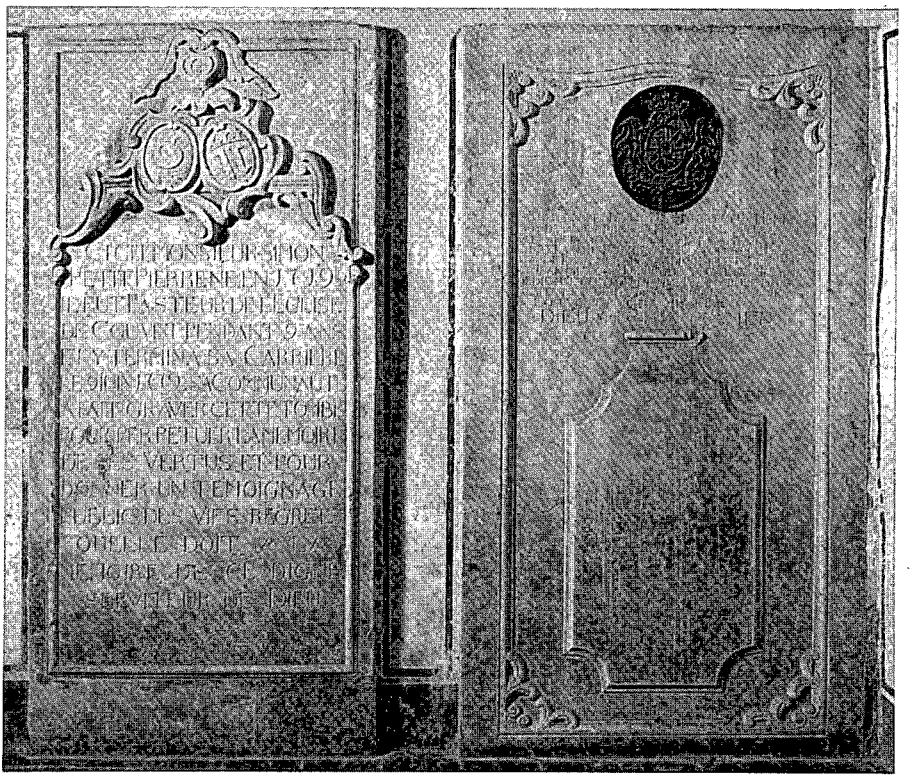

Fig. 25. Couvet. Le temple. Pierres tombales de Simon Petitpierre et de Henri de Roy (1772 et 1743). Page 35.

inégale. Des pilastres en faible relief soulignent les angles; l'encadrement des quatre fenêtres hautes en plein cintre interrompt le dessin de la corniche. Quatre arêtes dessinant des contrecourbes apparentent étroitement le toit couvert de feuilles de cuivre à ceux qui couronnent les églises de Franche-Comté. Des fenêtres en plein cintre, au midi, et trois cadrans d'horloge sous des renvois d'eau semi-circulaires animent les façades. La partie la plus ornée est la porte ayant un encadrement en plein cintre et des impostes moulurées, sans compter la clef portant un cartouche. De part et d'autre de l'entrée, deux colonnes dotées d'un chapiteau composite formé d'éléments ioniques et corinthiens supportent l'entablement daté 1766. Trois pots à feu de pierre jaune se détachent bien de l'ensemble en roc gris (fig. 24). La nef a cinq fenêtres en plein cintre au nord, et quatre au midi encadrant une porte de même forme, surmontée d'un fronton ayant une palmette et un œil-de-bœuf; des bossages ornent les impostes de l'arc portant une palme sur la clef. Ce doit être un réemploi de l'édifice de 1657. Le «chœur» moderne, à l'ouest, a des baies analogues. Intérieurement, il ne reste à signaler que le décor de pilastres de la tour du côté de la nef, de part et d'autre de la porte. Le déplacement de la chaire, à l'angle nord-ouest de la nef, reflète le complet bouleversement consécutif à la disparition des galeries en équerre.

L'élément décoratif le plus ancien est un petit vitrail aux armes de Claudy Petitpierre, bourgeois de Neuchâtel et maire de La Brévine, et de Madeleine de Montmollin, sa femme. Les cimiers sont surmontés d'un cygne et d'un sauvage, alors que des colonnes ioniques forment le fond d'un décor où figure l'allégorie de la Justice. L'auteur pourrait être HANS-HEINRICH LAUBSCHER (1605-1684), de Bienne. Ce vitrail est mentionné en 1802, lors du remplacement de la fenêtre. Henri Petitpierre et le capitaine Abraham Pury avaient aussi obtenu l'autorisation de «mettre un écusson à une des fenestres» en 1678[1] (fig. 27).

Dès 1666 au moins, la commune autorisa des inhumations dans l'édifice; d'autres suivirent pendant tout le XVIII[e] siècle[2]. On a regroupé au rez-de-chaussée de la tour trois épitaphes à l'origine dispersées dans la nef: celle de Henri de Roy (1676 à 1743) exécutée par ABRAHAM BERTHOUD-MAUBLANC et JACQUES BOREL-PETITJAQUET et ornée, à la partie supérieure, d'un médaillon de bronze armorié; celle de Simon de Roy (1699-1758) et de sa femme née Marie-Marguerite de Chambrier, portant des armes gravées et la mention «PAR LES FRÈRES REYMOND A BOVERESSE»; enfin la pierre tombale du pasteur Simon Petitpierre (1719-1772), faite par ABRAHAM BERTHOUD qui a sculpté dans un riche décor les armes du défunt et de son épouse née Chaillet. Toutes ces épitaphes sont signées par les sculpteurs à la partie inférieure (fig. 25).

1 MN, 1881, p. 220 (une illustration). L'attribution à LAUBSCHER a été faite oralement par H. Lehmann, en 1944. Arch. de Couvet, Arrêts, XIII/255, 1802; II/103v., 1678. JÉQUIER, *Armorial*, t. II, fig. 612.

2 Arch. de Couvet, Arrêts, I/68v., 1666; IX/389, 1772. AE, Souvenirs du *Justicier* Jonas-Henri Berthoud, p. 3, 6, 7, 14, 20, 67-69, 71.

Fig. 26 et 27. Couvet. Ancien collège. Grille en fonte de la porte méridionale (vers 1850). Le temple. Vitrail aux armes Petitpierre et Montmollin (1659). Pages 40 et 35.

*Les orgues* furent offertes en 1772 par le major Jean-François de Roy, ancien officier au service de France. Elles furent acquises pour 25 louis de Pierre-Alexandre DuPeyrou, de Neuchâtel, désireux de s'en défaire, et mises au point par l'organiste JEAN-CONRAD SPEISEGGER. Il fallut édifier une plateforme bordée d'une balustrade; le major fit exécuter à Paris des consoles et un couronnement à ses armes. Les orgues furent sérieusement réparées en 1794, puis augmentées par JEAN DREHER et placées sur une nouvelle galerie; elles ont été dès lors refaites à neuf en 1877, puis modifiées[1].

*Objets de culte.* Les deux coupes de communion, en argent, ont été données en 1706 par Jean Petitpierre et Elisabeth, sa femme. Hautes de 17,5 cm, elles ont un nœud orné de volutes affrontées et portent les poinçons de Neuchâtel et de HENRI GALLOT. Trois *channes* d'étain semblables, hautes de 30 cm, ayant une panse tronconique, portent les marques de Neuchâtel et de JEAN-JACQUES BOREL-FABRY (I I BOREL), exécutées entre 1782 et 1816.

*Cloches.* Dès 1658, le maître d'école est chargé de sonner les cloches. La commune semble en acheter une de la ville de Neuchâtel en 1662. JEAN-CLAUDE LIÈVREMONT, de Pontarlier, fut préféré à N. GUILLEBERT, de Neuchâtel, pour refondre la petite cloche en 1718. Pareillement, en 1766 et 1767, on préféra [ANTOINE] LIÈVREMONT au fondeur CLAUDE-JOSEPH CUPILLARD, pour fondre une troisième cloche de 2247 livres et refaire la seconde de 1567 livres. Les cloches actuelles I et III, de 1766, ont été refondues par FRANÇOIS HUMBERT, de Morteau, en 1868. La cloche II, datée 1767, porte la marque de [ANTOINE] LIÈVREMONT[2].

Une *horloge* était déjà confiée aux soins du maître d'école en 1661. PIERRE BERTHOUD-DU-FOUR la répara en 1686, 1688 et 1719. PIERRE DUCOMMUN, horloger à La Chaux-de-Fonds, en exécuta une neuve en 1734, «à l'anglaise», marchant trente heures et frappant les demi-heures; elle fut remplacée en 1887[3]. Le cadran fut repeint en 1724 par DAVID HENRIOD; après la reconstruction de la tour, en 1766, la commune décida de faire trois cadrans de fer; en définitive PIERRE BOITEUX les peignit simplement sur le roc. En 1809, N. JEANRENAUD-JOLY devait les repeindre en blanc avec des chiffres noirs[4].

### MAISONS DIVERSES

*L'ancienne cure* (rue du Preyel N° 2) à l'origine destinée aux assemblées de commune, se trouvait au bas du village, à l'est du grand pont. C'était une maison partiellement enfoncée dans le sol, d'un étage surmonté d'un pignon de bois. Le pasteur la partagea avec le maître d'école, dès sa venue en 1706. La maison, située «au Perron», fut rebâtie en 1682 sur les plans de PIERRE FAVRE et de JACOB ANDRÉ qui se char-

1 Arch. de Couvet, Arrêts, IX/387, 407, 1772; XII/118, 159, 1794, 1795; XIV/194, 211, 236, 237, 241, 242, 1801. Comptes, registre V/136, 140, 1772. AE, Souvenirs du *Justicier* Jonas-Henri Berthoud, p. 70-71. A. PETITPIERRE, *Les orgues du temple de Couvet*, brochure, Couvet 1952.

2 Arch. de Couvet, Arrêts, I/38v., 1658. Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil; VI/46v., 1662. Arch. de Couvet, Arrêts, IV/222v., 223, 234v., 235v., 1718; IX/192, 200, 209-216, 1766; 233, 235-237, 1767; 245, 251, 293, 295, 1768. AE, Souvenirs du *Justicier* Jonas-Henri Berthoud, p. 121-124. MN, 1872, p. 177; 1915, p. 179, 183, 185. QLT, *Val-de-Travers*, p. 440-441. *Courrier du Val-de-Travers*, 3 juin 1931.

3 Arch. de Couvet, Arrêts, I/46, 1661; II/36v., 1686; III/13, 1688; V/9, 1719; VI/241, 1734. 367, 395, 1738. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 43, 45, 53, 54, 62, 70, 71.

4 Arch. de Couvet, Arrêts, V/142, 1724; IX/202, 209, 216, 1766; XIV/142, 1809.

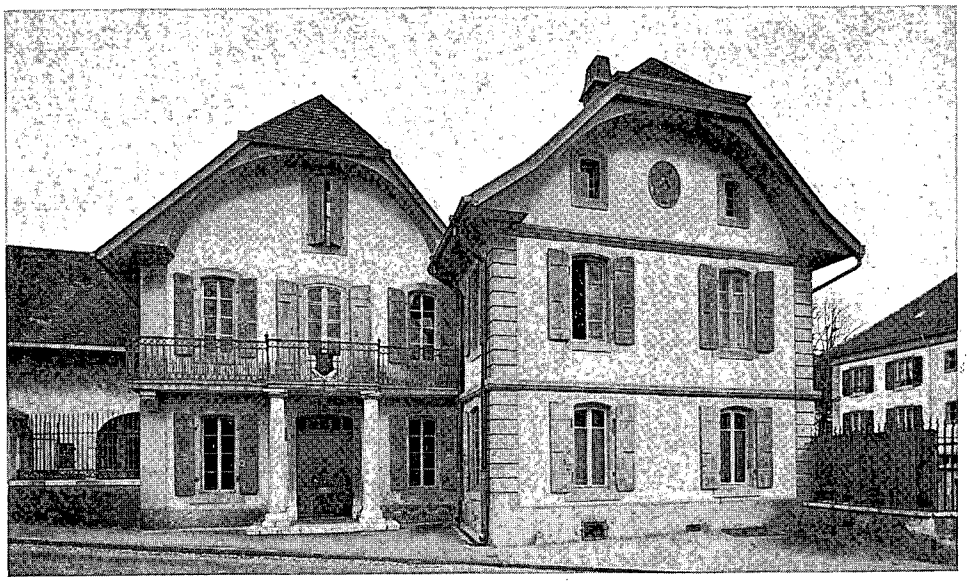

Fig. 28. Couvet. L'hôtel communal vu de l'ouest (1738) et son balcon Empire. Page 38.

gèrent aussi de tailler et poser les encadrements des portes et des fenêtres, en pierre de Boveresse. Les frères JEAN et JACQUES BOREL exécutèrent les soubassements et la maçonnerie, tandis qu'ABRAHAM BERTHOUD construisait la charpente et que le maître maçon ISAAC JEANJAQUET élevait des escaliers de pierre et un parapet, au nord. Ce bâtiment reconstruit après sa vente à un particulier, en 1855, a gardé son apparence et ses proportions extérieures[1].

Une *nouvelle cure* fut construite dès 1854 au nord-ouest du temple, sur le terrain de deux maisons incendiées. L'architecte HANS RYCHNER dressa les plans réalisés par les frères COLLET, pour la maçonnerie, et par GEORGES HAAS pour la charpente[2]. C'est un bâtiment dérivé du style néo-classique, d'un seul étage. Un fronton sans base couronne la partie centrale en faible relief. Des chaînes ornées de refends encadrent la porte et les angles de la façade; des entablements surmontent les fenêtres en plein cintre au rez-de-chaussée. Devant la cure, la fontaine édifiée en 1873 complète la composition par son bassin évasé, découpé par des angles rentrants, et par la pile polygonale creusée de panneaux.

La première *maison de commune* devint donc la cure. En 1712, les gens de Couvet décidèrent d'élever tout près de là un bâtiment à cheval sur le ruisseau du Sucre, pour rendre service aux marchands, et d'aménager une salle destinée à l'école et aux assemblées communales. Maître JEAN BERTHOUD dessina le plan qui fut réalisé par les

1 Arch. de Couvet, Arrêts, II/8v., 11, 1682. A. Jeanjaquet, notaire, 8e minut., f. 3v., 5, 72, 1682, 1683. C. Petitpierre, notaire, 3e minut., f. 148, 148v., 160, 1683, 1685. RAs, 1831, p. 85, 145h., Nos 58, 338.

2 Arch. de Couvet, Arrêts, III/113v., 1708; IX/14, 16, 1760. AE, série Cultes, Maisons de cure, 25 janvier 1838. MCE, CCXXIII/645, 1852; CCXXX/133, 1855. A. PETITPIERRE, dans *Courrier du Val-de-Travers*, 30-31 octobre 1953.

maçons ABRAHAM JEANJAQUET et BLAISE PETITPIERRE-PERCHETTE, et par le charpentier BALTHAZAR BOREL. Tout fut achevé en 1713. Un nouvel édifice, dont on ne peut affirmer s'il remplaça l'ancien ou s'il lui fut annexé, fut bâti en 1779-1780 par ABRAHAM-HENRI JEANJAQUET, maçon et entrepreneur, qui avait été désigné avec ABRAHAM BERTHOUD pour dresser les premiers plans. La maison contenant la salle d'école et celle de commune, placée à cheval sur le ruisseau du Sucre, fut démolie en 1868 pour améliorer l'accès du nouveau pont. Un de ses angles touchait l'ancienne cure[1].

*L'hôtel communal* (Grand-Rue N° 38) occupe une ancienne maison particulière, construite pour Jean Steiner, bourgeois de Zurich. Ce personnage et son beau-père, Jean-Henri Bodmer, convaincus de piétisme, avaient dû s'exiler. Avant même d'avoir légalement acheté de divers propriétaires autochtones les deux moitiés d'une maison et du clos environnant, en novembre 1738, Steiner commença à bâtir; on le sait par des extractions de pierre et de sable qu'il obtint de faire sur le sol communal, moyennant des largesses aux pauvres. Aucun document ne fait connaître les noms des artisans. En 1813, les petits-enfants du constructeur vendirent la maison à David Besson, négociant à Couvet[2], qui opéra des améliorations en 1815 et 1817. Les bardeaux de la couverture firent place à de l'ardoise en 1832, et à de la tuile en 1874. C'est en 1917 que la commune acquit le bâtiment et ses annexes, pour y installer l'hôtel communal. En 1930, d'importants travaux permirent de transformer l'écurie et la grange, au nord, en salles du Conseil général et des conférences, sans toucher aux façades principales de l'habitation[3].

La maison proprement dite mesure 25 m 50 sur 15 m et 7 m de hauteur à la corniche. Une sorte d'avant-corps de 8 m sur 3 m 50 fait saillie au sud-ouest[4]. La façade méridionale, toute simple sous le pan latéral du toit, compte neuf fenêtres cintrées à l'unique étage, encadré de chaînes à refends et souligné par un cordon. La division centrale, distinguée par des chaînes à refends, a sa porte fenêtre et la baie de l'étage surmontées d'un cartouche baroque et d'une tête. A l'ouest, en revanche, c'est une façade originale ayant l'apparence de deux maisons accolées (fig. 28). Sous un pignon protégé par un avant-toit en berceau et couvert par une petite croupe du toit, chacune des deux parties est conçue de manière différente, bien qu'ayant les mêmes fenêtres cintrées. La moitié sud, qui apparaît en plan comme un avant-corps, est limitée par des chaînes à refends et divisée par deux cordons moulurés; il existe deux fenêtres par étage et, dans le pignon, deux étroites baies encadrant un écu ovale; les armes Borel s'y trouvent dans un gracieux encadrement Louis XV de têtes joufflues et de feuillages. La moitié nord serait moins ornée, vu l'absence de cordons et de pilastres, si elle ne servait pas d'entrée à la maison; trois fenêtres à l'étage et une dans le pignon se superposent à la porte et aux deux baies qui l'encadrent. Un balcon, supporté par une console et deux colonnes toscanes de roc, s'étend devant le premier étage. Des flammes se dressent entre les barreaux droits de la balustrade comprise entre deux rangs de cercles. Un écu aux armes de Couvet a remplacé un monogramme. Les

1 Arch. de Couvet, Arrêts, IV/37, 40v., 52v., 53, 1712; 89v., 1713; X/77-83, 1778; 93-105, 1779; 114, 125-127, 131, 150, 1780.

2 Arch. de Couvet, Arrêts, VI/395, 396, 417, 444, 1738, 1739. J.H. Borel-Dubrey, notaire, II/451, 455, 1738. P. FAVARGER, MN, 1910, p. 30, 40-45.

3 RAS, 1810, p. 65, N° 18; 1831, p. 76, N° 24; 1861, p. 103, N° 10. *Courrier du Val-de-Travers*, 25 février 1931.

4 Relevés dans MBN, pl. 108, N$^{os}$ 1, 2, 6.

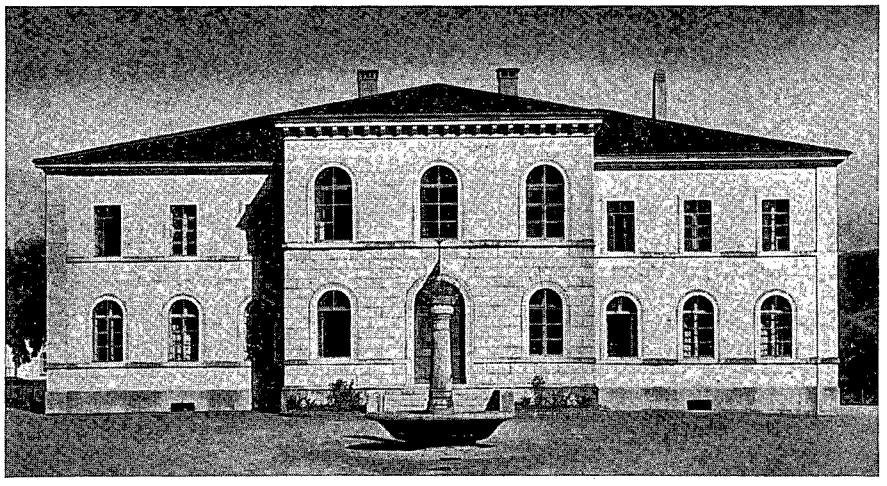

Fig. 29. Couvet. L'ancien collège et sa fontaine, vus de l'ouest (1847). Page 40.

annexes nord sont modernes. Intérieurement, un corridor traverse toute la maison d'ouest en est, dans l'axe d'une fenêtre. Les quatre pièces du midi ont encore des cheminées et des plafonds ornés de moulures, dessinant des octogones et des croix.

*L'ancien collège*, placé à l'orient de la Grand-Rue, a été construit pour remplacer le bâtiment dit des Halles. En 1843, la commune décida d'acheter une partie du verger de la maison du Lion d'Or pour implanter l'édifice. La bourgeoisie de Neuchâtel accorda une subvention de 1000 livres et les services de son architecte Henri Dietrich qui dressa des plans d'après un programme très précis. Ce sont assurément ceux, non signés, déposés aujourd'hui aux Archives de l'Etat[1]. Le bâtiment, d'un seul étage, aurait un corps central saillant, sensiblement carré, renfermant escaliers, entrées, vestibules et grandes salles, plus deux ailes où trouveraient place quatre classes de 50 élèves, des salles de commissions et deux logements d'instituteurs. Les trois portes en plein cintre de la façade, accessibles par un perron, rappellent la disposition adoptée au Collège latin de Neuchâtel[2], alors que les entablements des fenêtres et surtout les quatre-feuilles jumelés de la frise supérieure font penser à des projets de Dietrich. Les plans et devis, adoptés par la commune, furent brusquement remis en cause. L'architecte parisien Achille Leclère, en séjour à Neuchâtel, fut consulté par un particulier sur les divergences survenues. En définitive, la commune demanda des plans à l'architecte Louis Châtelain qui les livra à la fin de 1844, selon le programme arrêté: un étage, six salles de classes, une salle commune et pas de logements. Le praticien accepta de réduire les grandes salles par la suppression d'un avant-corps, à l'est, et fournit un devis de 43000 livres. La façade serait rehaussée d'une corniche, en pierre de taille à l'ouest; des ardoises formeraient la couverture. Constant Dubied, déjà mêlé aux travaux des commissions préparatoires,

1 Arch. de Couvet, Arrêts, XVIII/274, 1838; p. 465, 507, 511, 514, 533, 1843; p. 535, 553, 1844. AE, Plans en recueil, Canton de Neuchâtel, par I. H. Clerc, vol. I, pl. XVIII/1-4, sans date.

2 MAHS, *Neuchâtel*, I/197-198.

se fit un devoir de diriger la construction. Le gros œuvre fut achevé en 1847; un dépassement de crédit de 9000 livres, provenant de la pierre de taille tirée des carrières de La Sagne, fut partiellement couvert par un crédit accordé par Frédéric-Guillaume IV sur ses revenus neuchâtelois. L'inauguration eut lieu le 20 novembre 1850. Des tuiles remplacèrent les ardoises, par la suite[1].

L'ancien collège, d'environ 29 m 60 sur 16 m 40 a un avant-corps de 10 m 60 sur 2 m 85, à l'ouest, et une hauteur de 7 m 60 sans le comble. L'axe principal est orienté du nord au sud, de manière que la façade principale, à l'ouest, parallèle à la Grand-Rue, est tournée vers le chemin d'accès encadré de murs construits en même temps que l'édifice. Celui-ci, très sobre, ne manque pas d'allure, grâce à la pierre de taille soigneusement appareillée (fig. 29). L'avant-corps central, à l'ouest, a une porte en plein cintre accessible par un petit perron et placée entre deux fenêtres en plein cintre. Deux cordons divisent la façade au niveau des tablettes de fenêtres, et des denticules animent la corniche. La date MDCCCXLVII surmonte la porte. Les ailes ont trois fenêtres en plein cintre au rez-de-chaussée surélevé, et autant de fenêtres quadrangulaires à l'étage. Les mêmes dispositions se retrouvent à l'est, sans porte et avec un avant-corps en faible relief, surmonté d'une corniche où les consoles forment une frise. Au nord et au sud, des portes en plein cintre ouvrent sur des perrons. Leurs fenêtres sont protégées par des motifs de fonte (fig. 26). Dans le préau, se dresse une fontaine dont la pile circulaire dentelée écrase un peu le bassin évasé. A l'intérieur du bâtiment, un corridor perpendiculaire au vestibule d'entrée dessert les pièces. Le haut des murs est peint de grecques.

*Rue du Quarre*, N° 22, la partie orientale de la maison conserve une fenêtre, dont l'encadrement de pierre jaune est creusé d'une rainure et d'un cavet dégageant un tore chargé d'un méplat. A l'origine, il y avait quatre baies séparées par des meneaux, actuellement disparus (abstraction faite d'un support moderne); au-dessus de chaque baie, les moulures dessinent une accolade, tandis que des bagues recoupant le bas des tores leur donnent une allure de bases de colonnettes. Rien n'indique si ces fenêtres proviennent d'une maison du premier quart du XVI^e siècle, établie au même endroit, ou si elles ont été amenées du château de Môtiers, voire d'ailleurs, comme le veut une tradition incontrôlable. En tout état de cause, la maison formée de diverses parts a toujours été divisée entre de nombreux propriétaires, membres des familles Petitpierre et Jeanjaquet, du XVI^e au XVIII^e siècle. Jean-Jacques Dubied et Jean-Henri Petitpierre qui réunirent en leurs mains la majeure partie de l'ensemble, vers 1780, l'ont peut être fait transformer. D'importantes réparations ont eu lieu au milieu du XIX^e siècle; les bardeaux ne furent remplacés par des tuiles qu'en 1885[2].

*Rue du Quarre*, N° 2, la maison forme la tête de la rangée nord (fig. 30). Depuis le milieu du XVII^e siècle en tout cas, le bâtiment qui s'élevait à son emplacement était divisé entre deux possesseurs; la limite orientale était un chemin bordant le torrent du Sucre. Henri Dubied, négociant, acquit la partie sud en 1748, jusqu'à la paroi

1 Arch. de Couvet, Arrêts, XVIII/535, 553, 565, 580, 586, 592, 1844; p. 599, 604, 611, 621, 630, 631, 635, 1845. MCE, CCXIII/137, 910, 1847. Estimant que l'Etat ne devait pas paier autant pour des constructions communales, le nouveau régime refusa un solde de 1500 livres, en 1848. MCE, CCXVI/1256, 1848. Mbx, 1852 (une illustration).

2 PH. GODET et T. COMBE, *Neuchâtel pittoresque*, II/49, en ont publié une photographie.

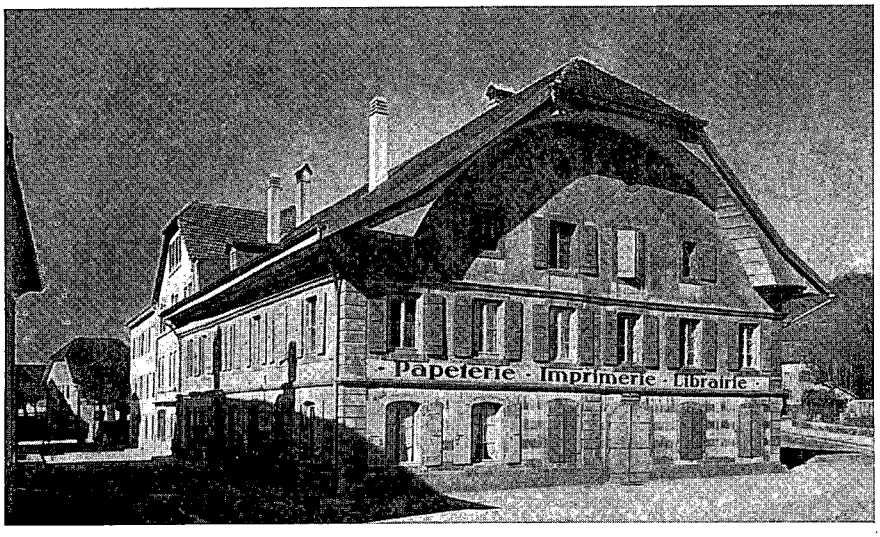


Fig. 30. Couvet. Rue du Quarre N° 2. Maison formant la tête de la rangée nord (1750 à 1760). Page 40.

mitoyenne. En 1759, il acheta la partie nord. A en juger par les subventions que la commune lui accorda, il dut reconstruire la moitié sud avant 1750 et le reste en 1760. La présence d'une chaîne à refends, au milieu de la façade orientale, renforce cette hypothèse. Après la mort de Henri Dubied, la maison changea de propriétaires assez souvent[1]. Bien conservé extérieurement, l'édifice de plan sensiblement carré mesure 17 m 60 sur 15 m 50. La façade principale, à l'est, est limitée par des chaînes d'angle ornées de refends. Deux cordons moulurés, encadrant le premier étage de six fenêtres, la divisent horizontalement. Une chaîne à refends marque l'axe de symétrie. Cinq fenêtres et une porte cintrée ajourent le rez-de-chaussée, alors que, dans le pignon protégé par un large avant-toit en berceau, apparaissent quatre baies d'inégale grandeur et deux œils-de-bœuf placés symétriquement. Au midi, il n'existe qu'un étage de sept fenêtres quadrangulaires percées dans le mur goutterot dominé par une corniche de bois. Au rez-de-chaussée, une devanture a remplacé deux anciennes fenêtres cintrées; la porte a un encadrement mouluré, orné à la clef d'un masque grotesque rappelant, en beaucoup plus fruste, ceux de l'ancienne maison Girardier, à Môtiers.

*Place des Halles* N° 4, c'est au greffier Henri-François Jeanjaquet qu'on doit la reconstruction de la maison. L'intéressé procéda à un échange de terrain avec la commune «pour pouvoir alligner sa façade» (1736), puis il reçut une subvention «pour un bâtiment neuf», au début de 1737. En 1817, son petit-fils vendit à des tiers la maison située au lieu-dit au Perron. Elle resta couverte de bardeaux jusqu'en 1879 et fut ensuite agrandie à l'est[2]. Mesurant environ 22 m 50 sur 19 m 35, elle a ses

1 A.H.Borel, notaire, V/71, 1748; VII/35, 1759. Arch. de Couvet, Arrêts, VIII/29v., 1750; IX/36, 1761.

2 Arch. de Couvet, Arrêts, VI/315, 325, 1736, 1737. Relevé des façades dans MBN, pl. 106, N$^{os}$ 2, 4.

pignons au nord et au midi comme la plupart de ses semblables. Au midi, le rez-de-chaussée compte huit fenêtres cintrées, et l'étage autant, mais quadrangulaires; un cordon mouluré les sépare. Dans le pignon, trois œils-de-bœuf ronds encadrent quatre fenêtres. L'avant-toit rectiligne, peu saillant, repose à ses extrémités sur les chaînes d'angle à refends. La façade principale, à l'ouest, modifiée avec le temps, est plus basse, puisqu'elle correspond à un mur goutterot. Elle n'a qu'un étage de cinq fenêtres quadrangulaires, séparées du rez-de-chaussée par un cordon mouluré. Quatre chaînes à refends la divisent selon un rythme de 2 – 1 – 2 baies, la porte d'entrée cintrée se trouvant au centre, entre deux fenêtres et deux portes en anse de panier.

*Grand-Rue* N° 3. Cet immeuble porta, jusqu'au XIX^e siècle, le nom de Maison Rouge, parce qu'il se distinguait de ses voisins, depuis sa construction, par une couverture de tuiles en place des ordinaires bardeaux. Il fut construit en 1574 pour Antoine Petitpierre, notaire et lieutenant civil du Val-de-Travers, comme le prouvent la date et les armoiries placées au-dessus de la porte. Une auberge à l'enseigne de la Maison Rouge fut installée là, avant 1680, pour une durée inconnue[1]. Même si elle a gardé un air ancien sous son toit muni de croupes, la maison a subi des transformations. L'élément le plus marquant est la porte d'entrée, au nord; du milieu du XVII^e siècle, elle reflète l'art Renaissance qui avait fleuri dans le Vignoble neuchâtelois. L'encadrement de pierre jaune, mouluré sur son arête intérieure, est encadré de deux pilastres portant des chapiteaux ioniques assez frustes. Sur le linteau, l'entablement orné de denticules supporte un fronton assurément rapporté, où figure la date 1574 de part et d'autre des armes Petitpierre. Une fenêtre de la même époque, ayant un encadrement bisauté surmonte cette porte (fig. 31).

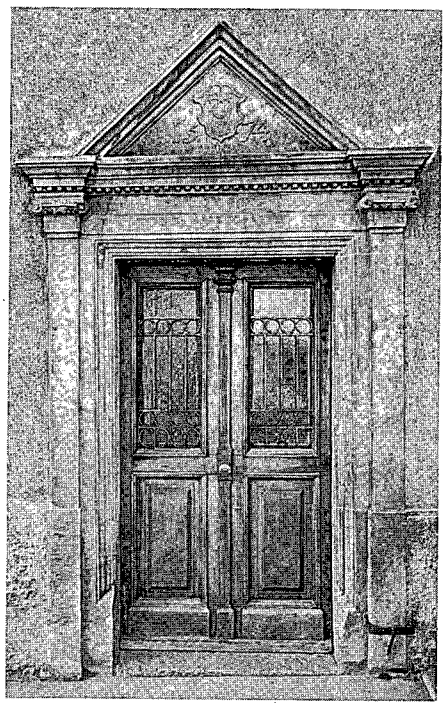

*Grand-Rue* N° 6, la maison anciennement dépendante du «Clos Pury» fut acquise en 1649 par le capitaine Abraham Pury, bourgeois de Neuchâtel. Lui, ou son fils David Pury, fit sans doute améliorer l'édifice. En 1665, en tout cas, on renouvela la couverture de bardeaux. Les Pury se dessaisirent de la maison en 1681; celle-ci passa à divers membres de la famille Roy, puis à Jean-Henri Borel, de Bitche, de 1749 à 1796. C'est apparemment dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que l'édifice a pris son aspect extérieur actuel, tout en conservant des éléments plus anciens[2]. Très

1 A. SCHNEGG, *Courrier du Val-de-Travers*, 13, 14, 15 août 1956. JÉQUIER, *Armorial*, II/138 et fig. 602.

2 Ph. Lardy, notaire, 27 octobre 1649. Arch. de Couvet, Arrêts I/3v., 1651. A. Jeanjaquet, notaire, 8 décembre 1665. D. Bonvespre, I/257v., 1681. *Les Borel de Bitche*, Genève 1917, p. 101, 110 et figures, p. 100 et 104.

Fig. 31. Couvet. Grand-Rue N° 3. Porte d'entrée. Encadrement du XVII^e siècle et fronton de 1574. Page 42.

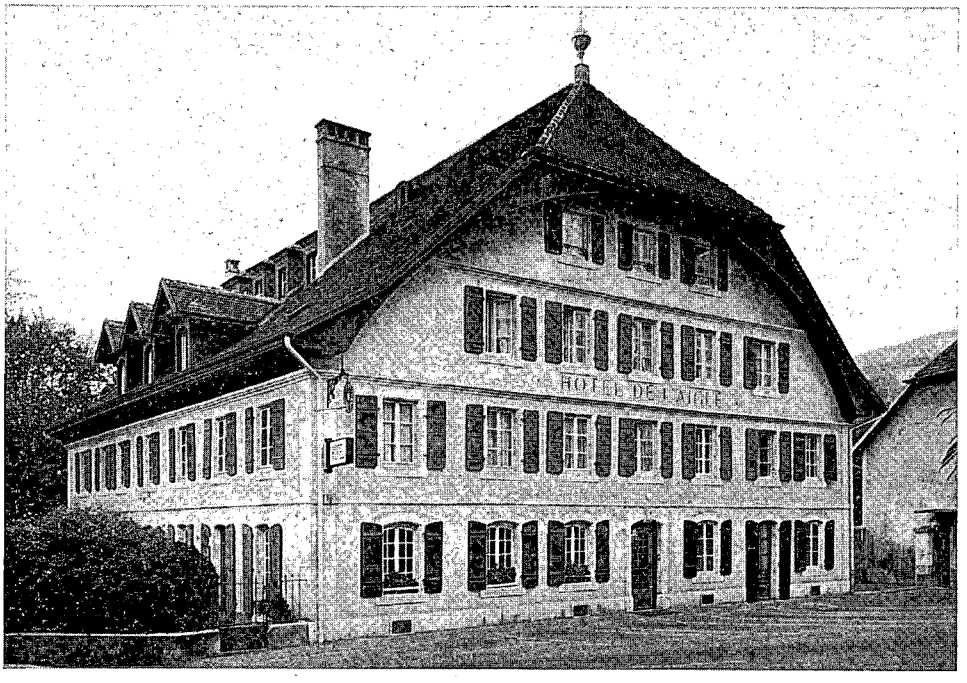


Fig. 32. Couvet. Grand-Rue N° 27. La maison vue de l'orient (1778). Page 44.

large sous son toit en croupe, la maison a huit fenêtres au rez-de-chaussée et autant au premier étage méridional; les encadrements sont moulurés de feuillures et de cavets. Au nord subsiste une porte de grange en anse de panier, du XVII^e siècle, alors que la porte d'entrée, à l'ouest, est comprise dans un bel encadrement de pierre de taille, entre des baies pour une part aveugles, et au-dessous d'une fenêtre quadrangulaire et d'une lucarne de pierre, animée d'une rosette. Dans l'axe de la porte, un couloir voûté en berceau traverse la maison; un escalier en vis mène à l'étage. La cuisine du rez-de-chaussée a conservé son manteau de cheminée en pierre; la colonne de support, à l'angle, posée sur un socle, a une seule volute ionique en guise d'ornement, aux deux-tiers de sa hauteur. Un poêle de faïence aux armes Borel, dont les carreaux sont ornés de cartouches Louis XV décorés de bâtiments et de ruines, a été remonté à l'hôtel communal.

*Grand-Rue* N° 7, le bâtiment existant en 1738 fut acheté par le commerçant Antoine Borel qui reçut une subvention de la commune en 1741 «pour avoir bâti(t) une grosse maison neuve où il y a deux granges». Aucun détail n'est parvenu sur les circonstances de la construction. A partir de 1774, deux propriétaires distincts se partagèrent l'immeuble, à la suite d'une faillite des descendants du constructeur. Henri-Louis-Rodolphe Duterraux-Collomb reçut toutes les pièces du rez-de-chaussée et de l'étage, au midi, sauf le *poile* jaune, à l'angle sud-est, deux caves au-dessous, l'écurie, la remise et la grange occidentales, un petit grenier et le pigeonnier. Daniel Petitpierre-Sulpy eut, pour sa part de rez-de-chaussée, des pièces au nord et à l'est: *poile*, cuisine, boutique, arrière-boutique, caveau et grande cave, sans le *poile* bleu;

à l'étage, il recevait toutes les pièces orientales, sans avoir le droit de transformer le salon en cuisine. Les deux propriétaires se partageaient le droit de placer des bancs [de vente] de part et d'autre de la porte d'entrée orientale. Une même personne acquit les deux parts de la maison, comportant au total quatre logements, en 1807 et 1817. Des ardoises remplacèrent la couverture de bardeaux, en 1841, partiellement associées à des tuiles, en 1865, année où d'importantes réparations firent disparaître la partie rurale. D'autres aménagements ont eu lieu au début du XX^e siècle[1].

Sensiblement carrée, comme les autres du même type, la maison mesure environ 23 m 45 sur 20 m 50. Des deux pignons, celui du midi a un rez-de-chaussée et un premier étage percés de six baies espacées (sauf les deux du centre), alors qu'au premier étage le rétrécissement du pignon laisse place à quatre fenêtres seulement. Le mur goutterot, à l'est, divisé en deux par un cordon mouluré et encadré de pilastres à refends, tient lieu de façade. Aux sept fenêtres quadrangulaires de l'étage, correspondent la porte centrale du rez-de-chaussée et quatre fenêtres cintrées entre deux baies modifiées, sans doute plus larges sous leur arc en anse de panier, et réservées jadis à des boutiques. La porte en plein cintre, dessinée dans un encadrement à refends, est surmontée des armes Borel, sculptées dans un cartouche Louis XV. Un couloir transversal, d'ouest en est, divise les étages de la maison intérieurement remaniée, et pourvue d'escaliers supplémentaires, de sorte que seules les cinq pièces du midi reflètent encore l'état ancien[2].

A la *Grand-Rue* N° 27, l'hôtel de l'Aigle actuel a succédé à une maison où pendait l'enseigne de l'Aigle Noire, en 1716. Le 1^er janvier 1777, l'immeuble fut détruit par un incendie. Le propriétaire, le capitaine de milices François Petitpierre, obtint divers secours, notamment de la commune, pour rebâtir la maison, en 1778 sans doute. Passée pour un siècle au lieutenant de Justice Henri-François Henriod et à sa famille, en 1798, la maison abritant habitation, grange, écurie, remise et cave voûtée, paraît avoir été couverte de tuiles dès sa construction. A la suite d'importants travaux, en 1899-1900, l'immeuble fut transformé en hôtel. Faute d'un droit d'enseigne en règle, le Conseil d'Etat avait refusé de reconnaître la qualité d'auberge à l'immeuble, en 1817[3]. Sensiblement carrée, la maison mesure 22 m 10 sur 20 m 05. Son grand toit s'abaisse sur des murs gouttérots, au sud et au nord, tandis que des croupes rendent moins élevés les pignons. La façade principale, à l'est, se dresse en marge de la Grand-Rue. Une porte cintrée, dans l'axe de symétrie, est encadrée de cinq fenêtres cintrées et d'une porte secondaire. Au-dessus d'un cordon sans décor, s'alignent les sept fenêtres rectangulaires du premier étage, séparées des cinq du second étage par un cordon mouluré faisant le tour de la maison, au niveau du bord du toit. Un autre cordon sépare cet étage des trois fenêtres percées dans le haut du pignon, sous le vaste avant-toit en berceau. Deux boules limitent le faîte du grand comble percé de lucarnes modernes sur les côtés (fig. 32).

1 J. H. Borel-Dubrey, notaire, II/437, 1738. Arch. de Couvet, Arrêts, VII/66v., 1741. F. Guyenet, notaire, II/118, 149, 1772, 1774. RAS, 1831, N° 43; 1861, N^os 15, 275.

2 MBN, pl. 106, N^os 1, 3, 8; pl. 108, N° 6. JÉQUIER, *Armorial*, I/130, fig. 361.

3 O. Petitpierre, notaire, 3 mars 1716. MJ, Val-de-Travers, 26 janvier, 1, 7 février 1777. Arch. de Couvet, Arrêts, X/57, 95, 1777, 1779. RAs, 1810, p. 65, N° 20. MCE, CLXVI/242, 1817.

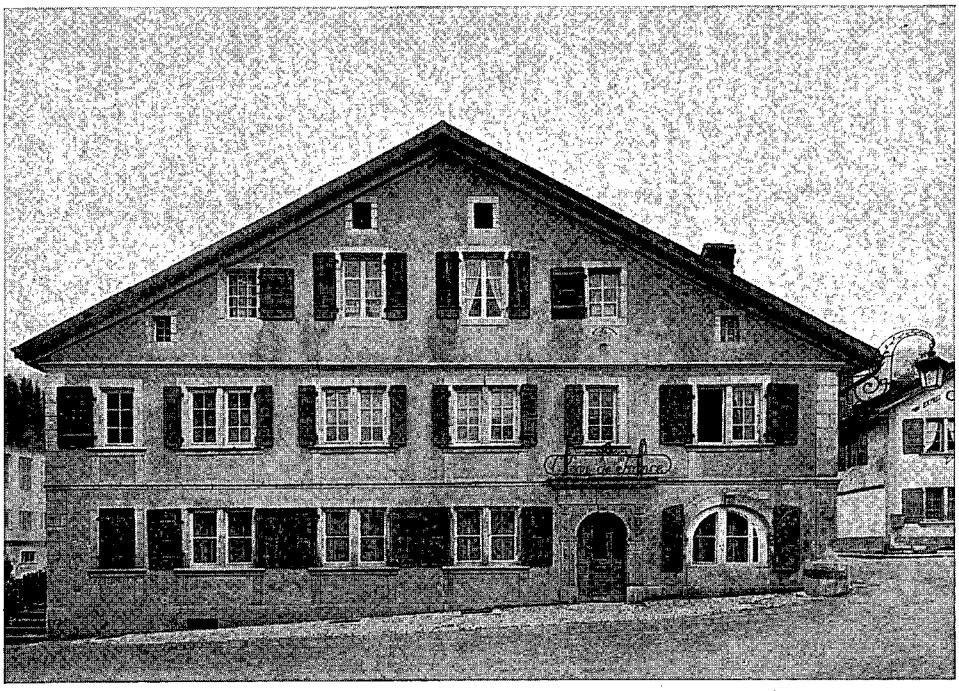

Fig. 33. Couvet. Rue du Grand-Clos N° 2. Maison dite de l'Ecu de France (1690). Page 45.

*Rue du Grand-Clos* N° 2 (au haut de la Grand-Rue), la maison de l'Ecu de France porte, bien visible, la date 1690. Elle a sans doute été bâtie par et pour ANTOINE FAVRE, maître tailleur de pierre et architecte, sur un fonds maintenu auparavant à l'état de clos. Dès 1696, apparaît la mention « où pend pour enseigne l'écu de France ». En 1821, les héritiers d'Antoine Favre, établis à Nantes, durent néanmoins solliciter du Conseil d'Etat un droit d'auberge en règle, la concession de 1693 invoquée par eux n'ayant pu être produite. La maison abritait une habitation, grange, écurie, remise et boutique, selon les registres d'assurance de 1810, une auberge (1831), puis un hôtel (1862). Une couverture en tuiles remplaça celle de bardeaux vers 1875. Rien d'autre n'est parvenu sur les circonstances de la construction[1]. Ayant des pignons au nord et au midi, la maison mesure 18 m 60 sur 18 m 20 environ. La façade, tournée tout naturellement vers la rue, au midi, s'écarte agréablement du type ordinaire par une asymétrie étudiée et fonctionnelle (fig. 33). Comme à l'ordinaire, deux cordons séparent le premier étage du rez-de-chaussée et du pignon, alors que des pilastres limitent les angles. L'ordonnance des ouvertures est particulièrement claire à l'étage, où deux fenêtres étroites en encadrent deux autres, larges, divisées par un meneau. Une semblable fenêtre à deux baies s'ajoute à l'est, au-dessus d'une baie de boutique en anse de panier, ornée d'une console à la clef. La porte d'entrée, en plein cintre et décentrée, a des impostes et une clef bien marquées.

1 J. Petitpierre, notaire, I/55, 1688. C. Guyenet, notaire, I/215, 1696. MCE, CLXX/718, 793, 1821.

Dans les écoinçons, des consoles supportent l'entablement daté 1690, de part et d'autre des armes Favre. L'inscription en fer forgé est moderne. Dans le pignon, visiblement remanié, quatre petites fenêtres entourent deux grandes et deux moyennes. A l'angle sud-est, un bras de fer forgé, de 1821 sans doute, est orné de feuilles de laurier et de motifs dérivés de grecques[1].

A l'orient de la précédente, *rue Edouard Dubied* N° 1, s'élève la maison du cercle républicain. Grâce aux armes et à la date figurant en façade, on sait qu'elle a été bâtie en 1693 pour David Favre et Marguerite (?) Divernois, sa femme, sans doute sur un terrain appartenant précédemment à la famille Guyenet, au midi du clos de la Compagnie des mousquetaires. Au début de 1692, DAVID FAVRE, architecte, achetait de la chaux à Fleurier, livrable «proche de la maison que ledit sieur Favre veut bâtir». Un plan du village en 1780 indique le greffier Ferdinand Guyenet comme propriétaire. En 1810, cette habitation, grange, écurie et remise appartenait au greffier David-François Borel. Par son testament, Cécile Borel, fille du greffier, légua la maison pour la transformer en hôpital (1848). Ce legs ne prit effet qu'en 1860; l'immeuble subit alors un réaménagement, alors que dix ans plus tôt, les tuiles avaient remplacé les bardeaux. La construction d'un nouvel hôpital, en 1876, provoqua la vente de l'ancien et sa transformation en cercle[2]. Mesurant 18 m 40 sur 13 m 40, cette maison est comme une réduction simplifiée de celle de l'Ecu de France. La façade principale, au midi, a un rez-de-chaussée et un étage percés chacun de trois fenêtres larges, divisées en deux par un meneau sans moulures. Dans le pignon, il n'existe qu'une petite fenêtre dans l'axe, flanquée d'une minuscule, à l'est. La porte d'entrée, décentrée, a un encadrement quadrangulaire très simple, surmonté d'un cartouche baroque portant les armes Favre-Divernois et la date 1693.

Immédiatement à l'est de la précédente, la maison, *rue Edouard-Dubied* N° 3, doit aussi dater de la fin du XVII^e siècle, sans qu'on puisse préciser l'année. En 1658, Balthazar Guyenet possédait à cet endroit une habitation qui fut sans doute rebâtie une génération plus tard, et partagée dès 1710 entre le notaire Henri-François Guyenet et le greffier David Guyenet, puis leurs descendants. Des réparations importantes ont eu lieu au XIX^e siècle, alors qu'une couverture en tuiles était substituée aux bardeaux. De plan carré, ayant 20 m 60 de côté, la maison a reçu, à l'angle nord-ouest, une adjonction perpendiculaire au faîte du toit, figurée déjà sur un plan de 1780.

1 Relevé de la façade dans MBN, pl. 106, N° 6; de l'enseigne pl. 108, N° 5, et des armes dans JÉQUIER, *Armorial*, I/247, fig. 920.

2 AE, Rentier de Couvet, 1658, f. 4 et 260. J. Petitpierre, notaire, 29 janvier 1692. [A. PETITPIERRE], *L'hôpital du Val-de-Travers, 1860-1960*, plaquette, Couvet 1960, p. 3-6, donne une vue de la maison. JÉQUIER, *Armorial*, I/247, fig. 919.

Fig. 34. Couvet. Rue Eduard Dubied N° 3. Elévation sud avant 1966. Echelle 1 :300. Page 46.

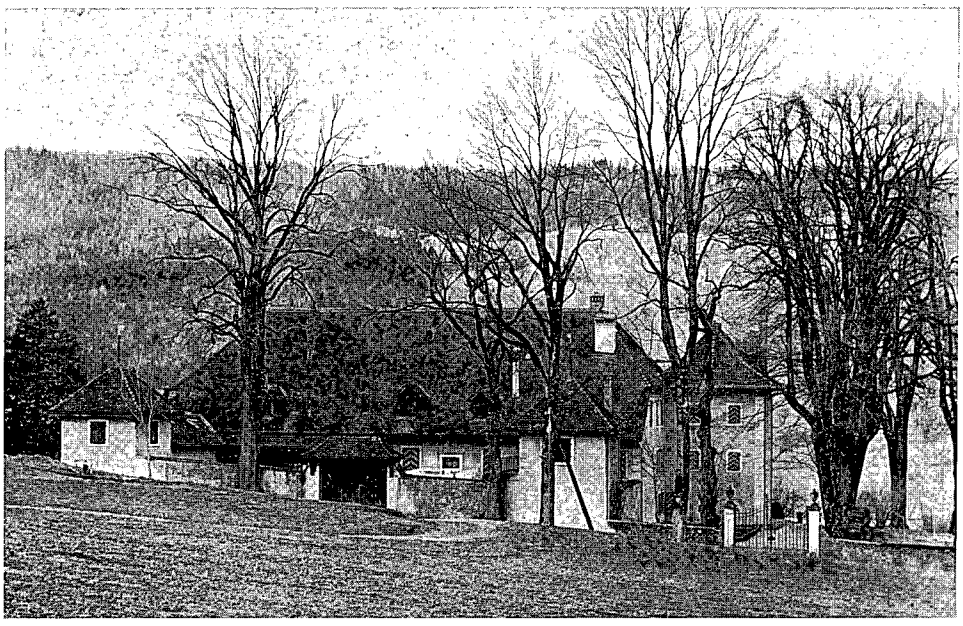

Fig. 35. Couvet. Maison dite le Marais, précédée d'une cour encadrée de pavillons (1716). Page 47.

La façade principale, au midi, n'a guère changé jusqu'à l'époque contemporaine, à en juger par le même croquis. Des pilastres à peine marqués limitent les angles, alors qu'un cordon mouluré sépare le rez-de-chaussée du premier étage. De petites fenêtres sont alignées sur un autre cordon, dans le pignon. Au centre de chacun des étages principaux, quatre fenêtres munies de tablettes moulurées ont des meneaux de la fin du XVII[e] siècle (fig. 34). Le rez-de-chaussée a été percé de vitrines en 1966. Les chambres abritaient des boiseries simples d'époque Louis XV[1].

Au fond d'un parc, *rue Edouard-Dubied* N° 5, s'élève la belle maison néo-classique, construite vers 1850 pour Constant Dubied par un architecte non identifié, Henri Dietrich ou Louis Châtelain, à en juger par la composition. La façade sud a trois divisions verticales; celle du centre se distingue par trois grandes arcades en plein cintre, surmontées de cinq petites fenêtres de même forme à l'unique étage.

*Le Marais* est une vaste demeure mi-rurale, mi-seigneuriale près de la limite communale, au nord de la route tendant à Môtiers (fig. 35). Elle a été bâtie en 1716 pour Henri Roy, receveur, puis châtelain du Val-de-Travers, époux de Marie-Louise Le Chevalier, comme en témoignent les armes et l'inscription gravée au-dessus de la porte d'entrée 17 * HR * MLC * 16. Les terres avoisinantes avaient été acquises au préalable de divers particuliers et de la commune, notamment au lieu-dit la Maladière. En 1758, la propriété passa par héritage à la petite fille du constructeur, Lucrèce de Roy, épouse du conseiller d'Etat Abraham de Sandol, souche de la famille Sandol-Roy toujours propriétaire de l'immeuble. Le conseiller obtint, en

1 AE, Rentier de Couvet, 1658, f. 260. J. H. Berthoud, notaire, V/142, 1759. Photo et relevé de la façade et des boiseries dans MBN, pl. 106, N° 5; 107, N° 1; 108, N° 7.

1766, de planter des tilleuls près de sa terre. Ce sont sans doute les énormes arbres qui bordent la route. En 1797, la commune de Môtiers vendit de la pierre pour une construction non précisée, assurément le pavillon nord-est, et encore du roc en 1800 pour quatre fenêtres. Dans le registre d'assurance de 1810, figurent d'une part l'habitation, grange, écurie et remise, d'un seul étage couvert de bardeaux, mesurant 105 pieds sur 63, et d'autre part une habitation en pierre de deux étages couverts de tuiles[1], ayant 28 pieds sur 21.

*Bibliographie.* H. DE SANDOL-ROY, *Le Marais et la famille Sandol-Roy*, MN, 1943, p. 80-85. J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, III/145-172: *Le Marais*, article abondamment illustré.

Bâtie à flanc de coteau, la maison forme un vaste rectangle de 31 m 50 sur 18 m 60, encadré au nord et au midi de deux cours fermées de murs et limitées aux angles par de petits pavillons de plan carré, modèle unique dans le canton. A l'ouest règne le rural, tandis que le côté oriental est réservé au logement du maître de maison. Un vaste toit s'achevant par deux croupes recouvre le tout. A l'angle nord-est, dans le prolongement de la façade septentrionale, se dresse un vrai pavillon d'habitation haut de deux étages, dont les fenêtres plus petites signalent la construction postérieure, datant de 1797 sans doute. Une parenté frappante d'apparence rapprocha dès lors cette maison du Pré Monsieur[2]. L'intérieur, sans luxe, meublé avec goût, tire son confort des boiseries simples et des cheminées, dont une porte un délicat décor Louis XV.

1 Arch. de Couvet, Arrêts, IV/132, 133, 133, 165, 203, 1714, 1715, 1717; IX/216, 1766. Arch. de Môtiers, Arrêts, XI/225, 320, 1797, 1800. RAs, 1810, p. 86, Nos 101, 102.

2 M. BOY DE LA TOUR, *Le Pré Monsieur*, dans MN 1919, p. 185-186. Le Pré Monsieur (commune de Môtiers), une sorte de manoir rural bâti en 1715 pour le conseiller d'Etat et trésorier général Pierre Chambrier, a été incendié en 1866.

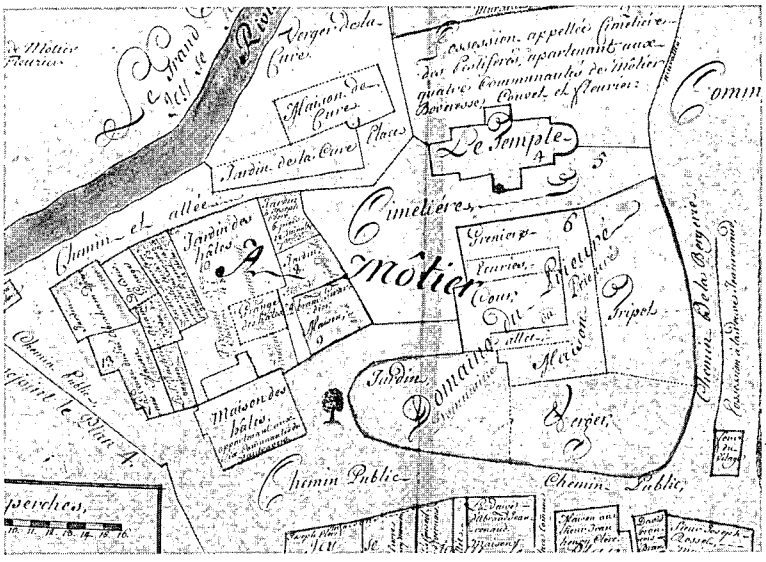


Fig. 36. Môtiers. Détail d'un plan d'Abraham Guyenet (1738), situant l'hôtel des Six Communes, la cure, le temple et le prieuré. Page 49.

# MÔTIERS

Si le premier texte citant le prieuré du Val-de-Travers remonte à 1107 déjà, ceux où apparaît le village sont beaucoup plus tardifs. Les premières mentions concernent la paroisse (1228), une vente faite au prieur de «*la maison de Mostier en Vautraver*» (1268), enfin l'accensement d'un four par Rollin de Neuchâtel à Jean de Vautravers «*in villa nostra de Mostier*» (1295). Toute l'histoire de la localité a été anciennement marquée par l'existence du prieuré, progressivement victime de la mainmise des comtes de Neuchâtel. Ainsi, en 1301, le chevalier Amédée de Vautravers, qui s'était avisé de bâtir une maison forte en pierre, se vit contraint de la reprendre en fief de Rollin de Neuchâtel, avoué du prieuré, bien décidé à interdire l'existence d'un édifice qui échapperait à son autorité. Des hommes «royaux» de condition franche se maintinrent dans la région jusqu'au XIII^e^ siècle, alors que plusieurs familles nobles se partageaient des fiefs minuscules. Les derniers mainmortables furent affranchis en 1627. Longtemps, les habitants des villages du Val-de-Travers restèrent inorganisés face à leur seigneur. C'est à eux tous, de conditions diverses, que Louis de Neuchâtel vendit, en 1369, le droit d'*ohmgeld* reçu de l'empereur. La commune de Môtiers, conjointement avec celle de Boveresse, se constitua vraiment au XVI^e^ siècle, lorsque les baillis des cantons suisses lui accensèrent un moulin, scierie et battoir (1513), des pâturages communs (1522) et le four banal (1526). Les concessions d'un second moulin (1553) et de diverses forêts suivirent jusqu'au XVII^e^ siècle. En 1723, un incendie embrasa au moins huit maisons à l'ouest des halles.

Môtiers, chef-lieu du district du Val-de-Travers depuis 1848, a été de toute ancienneté le centre administratif et spirituel de la région. Maîtres du château, les comtes de Neuchâtel constituèrent autour de lui une châtellenie, dès le milieu du XIV^e^ siècle; ils en détachèrent les Verrières (1373), Travers (1413) et La Brévine (1624), localités néanmoins obligées de fournir des bois de réparation pour le château. Plus ancienne, la paroisse est citée dès 1228, sans qu'on puisse établir l'antériorité vraisemblable du prieuré de Môtiers. Travers, réuni pour un temps, s'en détacha définitivement en 1569, puis Couvet et Fleurier en 1706 et 1710. Selon les statistiques, il y avait 84 maisons et 401 habitants en 1750, 947 habitants en 1850 et 864 en 1960. Les armoiries figurant déjà sur une clef de voûte du temple, de la fin du XV^e^ siècle (sans doute refaite postérieurement), se blasonnent: de gueules au château d'argent sous un chef de Neuchâtel.

Le village bâti sur un terrain en très faible pente, à l'ouest du Bied – un ruisseau sorti du versant méridional de la vallée par deux brèches – est à l'écart d'une boucle de l'Areuse, coupée par un canal au milieu du XIX^e^ siècle. Perpendiculairement à cette rue, des maisons se sont bâties face au prieuré et aux halles; plus tardivement, une seconde rangée s'est établie le long du ruisseau. Le percement d'un passage dans l'axe de la nouvelle route en chaussée vers Fleurier (1812) a modifié l'aspect de la place existant au midi des halles (fig. 36).

*Bibliographie.* DGS, III/393-394. DHBS, V/23. QLT, *Val-de-Travers*, p. 337-424. MATILE, *Monuments*, p. 21, 39, 92, 124, 138, 248, 273, 379, 382, 1167, 1169. H. JÉQUIER, *Le Val-de-Travers des origines au XIV^e^ siècle*, Neuchâtel, 1962. *Môtiers-Travers*, dans *l'Almanach de la République*, Neuchâtel 1863, p. 35-40, dans Mbx, 1873, p. 49-53 et 1935, p. 61-66. L. PERRIN, *Môtiers-Travers, notice historique*, MN, 1881, p. 221-230, 245-251, 277-283; 1882, p. 26-32, 42-48, 71-79, 90-99, 109-120. D^r^ GUILLAUME, *Jean-Jacques*

*Rousseau à Môtiers*, MN, 1865, p.241-258. F.H. GAGNEBIN, *Les premiers maîtres d'école et diacres du Val-de-Travers*, MN, 1874, p.109-119. TRIPET, *Armoiries*, p.49. CLOTTU, AHS, 1945, p.38-39.

*Vues.* Le séjour de Jean-Jacques Rousseau à Môtiers (1762-1765) a été l'origine d'une iconographie abondante, mais inutilisable pour les bâtiments, vu son manque d'exactitude et le nombre des plagiats. On peut retenir les deux dessins de [JEAN-JACQUES-FRANÇOIS] LE BARBIER, gravés sur une même planche par [CLAUDE-MATHIEU] FESSARD pour les Tableaux de la Suisse par de Laborde (Paris 1780): «Maison de J.J. Rousseau à Moutiers-Travers» et «Vue du village de Moutiers-Travers dans le comté de Neuchâtel», prise du côté oriental. – Pour la «IIe vue de Motier-Travers... avec le tableau de la fermeté du Philosophe de Genêve», le dessinateur SAMUEL-HIERONYMUS GRIMM a bien saisi le site, de l'est, en 1777, mais lui ou le graveur PIERRE-PHILIPPE CHOFFARD a imaginé une invraisemblable scène de lapidation de Rousseau. – Peinte par [CLAUDE-LOUIS] CHATELET et gravée par [FRANÇOIS] GODEFROY, la «IIIe vue du village de Moutiers-Travers avec la maison de J.J. Rousseau et la chute du torrent qui est dans les environs» présente l'atmosphère des lieux plutôt qu'un document. – Hors de ce cycle, il faut noter: ALEXANDRE GIRARDET, «Représentation des sermens réciproques... Val-de-Travers», donnant la maison des Halles et ses abords en 1786. – JEAN-JACQUES BERTHOUD, Môtiers et Boveresse [avant 1784], vue à vol d'oiseau reproduite dans QLT, *Val-de-Travers*, p.370. – PIERRE-LOUIS COULERU, Vue de Môtiers en 1813, reproduite dans QLT, *Val-de-Travers*, p.372. – CHARLES-EDOUARD CALAME, «A Môtiers», lithographie de Nicolet à Neuchâtel, deux belles vues classiques représentant l'hôtel des Six Communes dans son cadre et le haut de la Grand-Rue, vers 1840. – CHARLES-EDOUARD CALAME, Vue sur Môtiers, Boveresse et Fleurier, depuis le sud-est, vers 1840. – EMILE GUILLAUME, Môtiers, lithographie parue dans l'*Almanach de la République pour 1863*, p.36. – AUGUSTE BACHELIN, «Môtiers, vue prise du vieux château», Mbx, 1873, p.54.

*Plans.* AE. Plans du prieuré de Môtiers, par ABRAHAM GUYENET, 1738, fol. 1, 2, 4, 5 (copie, fol. 1, 4, 5, 8). – Plans des pièces censables au fief du Grand Jacques, 1752, fol. 1. – Plans détachés. N° 96, «Plan pour les limites du Vautravers», sans doute de GUILLAUME MASSONDE, 1583, donnant un croquis du village et de ses monuments. – N° 6, «Plan topographique du Buttes» par ABRAHAM GUYENET, titre dessiné par [JEAN-JACQUES] BERTHOUD, 1771, donnant tout à droite un croquis du temple et des halles. – N° 20. «Plan général du fond longitudinal du Val-de-Travers», par HENRI-LOUIS PELLATON et FRANÇOIS-CONSTANT BOREL, arpenteurs jurés, 1818. Echelle 1:5000. – N° 231. «Plan de masse de la commune de Motiers» par ADOLPHE PESEUX, 1848. Echelle 1:10000.

### LES FONTAINES

Depuis le XVIIe siècle, l'existence de plusieurs fontaines est attestée près des halles, au haut du village, au-delà du pont du Bied et devant des maisons particulières. GUILLAUME MASSONDE peignit les armes de Marie de Bourbon sur un petit drapeau planté sur la fontaine proche des halles, en 1582. Sans doute de bois, le bassin effondré en 1673 fut réparé, alors que la pile de pierre, percée par des maçons, recevait des *ainches* (goulots?) supportés par des anses (1675). Un marché d'extraction de pierre pour des margelles, pour un fond, une pile de six pieds, un couronnement de quatre pieds, un globe et un petit bassin adjacent, ne précise pas – mais c'est vraisemblable – si ABRAHAM JEANJAQUET et JACQUES BOREL-PETITJAQUET s'apprêtaient à reconstruire la fontaine des halles plutôt qu'une autre, en 1674. Du moins c'est elle qui fut entourée d'un pavé bordé de pierres, en 1702, et pourvue d'un égout convenable par CLAUDY CALAME et ABRAHAM BOREL[1]. La majeure partie des bassins restait cependant de bois. En 1714, le maître maçon ABRAHAM JEANJAQUET et BLAISE PETITPIERRE munirent de piles de pierre les trois fontaines du haut du village, bientôt exhaussées sur des socles par JEAN-JACQUES CLERC. Le curieux médecin grec Eyrini d'Eyrinis cimenta le bassin des halles en 1715, sans doute avec un produit de sa composition où il utilisait l'asphalte du Val-de-Travers[2]. Dès 1771, la commune

1 Recettes, vol. 19, compte 1581-1582. Arch. de Môtiers, comptes 1673, 1675, 1702. A. Jeanjaquet, notaire, minutaire III/155v., 1674.

2 Arch. de Môtiers, Arrêts, III/49v., 53, 1714; 119v., 1717. Comptes 1714, 1715, 1717.

décida de refaire trois bassins de pierre, au rythme d'un par année, sur le modèle de celui placé devant la maison du maire Duterraux, refait en 1767. L'architecte ABRAHAM BERTHOUD, de Couvet, et l'ancien ABRAHAM JUVET, de Buttes, se chargèrent de ce travail; en 1772, ils entreprirent encore de refaire, sur leurs propres plans, un bassin octogonal et une pile pour la fontaine des halles, protégés par quatre bouteroues et gravés des noms des gouverneurs et des armes communales[1]. Quelques renseignements postérieurs apprennent qu'on remit «à sa place, le petit bassin de la fontaine de la maison de ville» en 1796, que JOSEPH BOY DE LA TOUR travailla à neuf une pierre pour le couronnement de la pile de la fontaine proche de la maison Dubois, en 1801, et que la commune entretenait cinq fontaines en 1810. JOSEPH-LOUIS BOY DE LA TOUR construisit une pile en 1821, alors qu'EDOUARD-HENRI JEANRENAUD et HENRI-LOUIS JEANRENAUD-GRETILLAT en faisaient deux, munies de colonnes et de boules, «vers chez la veuve de Pierre-Louis Clerc et la maison de ville» (1830) et que les bassins étaient cerclés de fer à neuf. En 1834, LOUIS BOY DE LA TOUR exécuta une pile pour la fontaine devant la maison Dubois-Bovet[2].

La plus intéressante fontaine se dresse devant l'hôtel des Six Communes, les anciennes halles (fig. 37). Le bassin octogonal de 1772 est protégé de bornes en partie enterrées et flanqué d'un petit bassin du XIX^e siècle. Les margelles ornées de panneaux Louis XV portent au sud-est la date et le nom des gouverneurs, au midi le nom des entrepreneurs ABRAHAM BERTHOUD, ABRAHAM et PIERRE-FRANÇOIS JUVET et, à l'est, un écu baroque aux armes de Môtiers (une tour mutilée par les ans). Sur la pile quadrangulaire, la colonne galbée, son chapiteau orné de feuilles drues, le piédouche et le globe du couronnement datent donc de 1830. A 200 m au midi, le long de la Grand-Rue, une autre fontaine, de 1767, a un bassin en octogone allongé; les margelles sont ornées de panneaux Louis XV ou losangés; la pile quadrangulaire et le piédouche supportant le globe sont de 1834. La fontaine à l'orient du Bied a un simple bassin octogonal de 1773, une pile amortie par un entablement, un piédouche et une sphère.

Sur l'ancien bras de l'Areuse et le canal du moulin existent encore les deux *ponts* de pierre construits en 1764 et 1765 par les entrepreneurs ABRAHAM BARRELET, ABRAHAM-HENRI, H.-F (?) et JEAN PETIT-

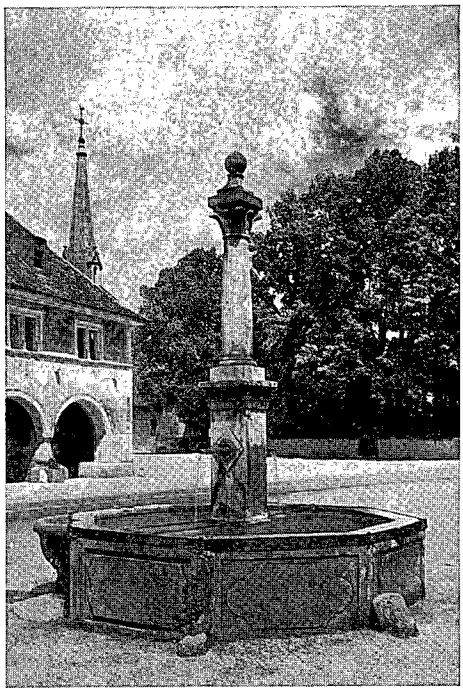

Fig. 37. Môtier. La fontaine au midi de l'hôtel des Six Communes (1772 et 1834). Page 51.

1 Arch. de Môtiers, Arrêts, 25 septembre 1766, 8 juin 1767, 31 janvier, 7 et 9 février, 27 juin 1771; 2, 6, 18 juin, 23 septembre 1772; 17 juin 1773. Comptes 1770-1773.

2 Arch. de Môtiers, Comptes 1796, 1810, 1821, 1830, 1831, 1834. Arrêts, 3, 18 juillet 1801.

PIERRE, frères. Au-dessus de l'arc en anse de panier, le parapet porte les inscriptions rappelant la construction, sur des pierres plus élevées à leur extrémité ou au centre[1].

### LE TEMPLE

*Les églises.* Dans ce village, la présence de deux églises aussi proches que celle de la paroisse et celle du prieuré pose une délicate question d'antériorité. C'est par un acte de 1107 que le pape Pascal II remit en garde à l'abbaye de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) le monastère du Val-de-Travers, dépendant alors directement du Saint-Siège. Un acte de l'empereur Frédéric Ier, prenant l'église Saint-Pierre du Val-de-Travers, sous sa protection, en 1178, dénonce des vols et des usurpations dont elle avait été victime. La paroisse apparaît avec le prieuré dans la liste des églises du diocèse de Lausanne, en 1228: *prioratus de Valletransversa cum parrochia.* Au XIVe siècle, des donateurs distinguent soigneusement le curé des religieux dans leurs legs pieux. En bonne logique, le prieuré doit être antérieur à l'église qu'il contrôla par la suite. Fait remarquable, c'est à l'extrémité occidentale de ce prieuré que se dressait le clocher de la paroisse, et c'est Saint-Pierre que les habitants du XVIe siècle envisageaient comme leur église-mère – peut-être pour les besoins de leur cause. L'église paroissiale, pouvant remonter déjà à la fin du XIIe siècle, comme l'ont montré des fouilles, serait liée à la présence d'hommes libres, dits royaux, installés dans la vallée, voire aux manœuvres des seigneurs de Neuchâtel. La présence de deux églises pour ainsi dire jumelées, point rare dans les vieilles cités épiscopales, étonne dans cette région peu et tardivement peuplée.

*Le temple,* ancienne église paroissiale, n'a laissé aucune trace dans les documents anciens, hormis la mention d'une paroisse en 1228, celle d'un legs à saint Donat, à saint Pierre et à la Bienheureuse Marie du Val-de-Travers, en 1260. Louis de Neuchâtel, en 1354 et 1373, exprima clairement la volonté de léguer deux sous de cens à l'église du Val-de-Travers, sans que le prieur, doté pour sa part de cinq sous, puisse rien en prendre[2]. La visite ordonnée par l'évêque de Lausanne, en novembre 1416, révèle que l'église, assez négligée, est réduite à une situation nettement subordonnée par le prieuré du lieu, tenant lieu de patron. Les vases sacrés, une image de la Vierge, des parties de missel, un tabernacle fermé à clef font défaut; les vitres nécessitent d'importantes réparations, comme le toit sur l'entrée antérieure, l'huis de la porte du côté sud et les fonts baptismaux. Tout doit être mis en ordre pour Pâques. Les commissaires ordonnent aussi de faire neuf un plafond dans le chœur qui doit être bien distingué de la nef, et d'élever une paroi avec un emplacement pour l'hostie. Comme l'autel de pierre portatif est trop petit pour recevoir l'hostie et le calice, il ne pourra être utilisé à Noël. La visite du 5 août 1453 laisse une impression à peine plus favorable; après quelques dispositions sur les objets de culte, les visiteurs ordonnent d'enlever les coffres et les tonneaux qui embarrassent l'église; la charpente près du maître autel sera mieux jointe, pour éviter que la poussière ne tombe sur l'autel; on placera un grand bénitier de pierre près de la porte principale,

1 AE. Plans et coupes des ponts dans le recueil de C. MÜLLER: Plan des ponts du Val-de-Travers et profils de l'Areuse, 1817.

2 MATILE, *Monuments,* p. 74, 124, 697, 965.

et du verre dans les fenêtres ouvertes au midi. Le chœur et la nef seront dallés et le cimetière, fermé de haies ou d'une palissade, sera limité par quatre croix[1].

Avant son décès, Jacques de Planconne, écuyer, disposa que sa sépulture se ferait dans sa chapelle «de Vaultravert, fondée à l'esglise de Notre Dame» (1462). Il s'agit sans doute de l'annexe septentrionale. A son tour, Antoine Baillod, châtelain du Val-de-Travers, fonda une chapelle en l'honneur de la Sainte-Croix et des saints Antoine, Sébastien, Blaise et Guillaume, puis précisa qu'elle était depuis peu constituée et édifiée (1481). Ce ne peut être que celle existant encore au midi de la nef. Par marché du 13 décembre 1485, le maçon PIERRE PERRENEL, de Saint-Julien, demeurant à Colombier, s'engagea envers les paroissiens de Notre-Dame du Vautravers à exécuter de très importants travaux qui s'achèveraient en novembre 1486. Il élèverait le mur de l'église et le *chancel* (le chœur), selon un plan qui lui était remis. L'abside aurait trois pans tout neufs, autant de fenêtres dont une plus travaillée, des contreforts en pierre de taille, des murs goutterots et les voûtes nécessaires; il y aurait des arcs formerets, deux doubleaux et des croisées d'ogives de 17 pieds, selon la place disponible. On utiliserait ce qui serait bon dans la muraille du chœur; le restant serait conservé sous la responsabilité des paroissiens. Les piliers de décharge de l'arc doubleau, bien moulurés, permettraient le départ de voûtes d'une «chapelle» de chaque côté de la nef, divisant l'église en trois parties égales. Le maçon ferait, du côté du prieuré, une fenêtre pareille à celle du Grand Jacques (c'est-à-dire à celle de la chapelle de Jacques de Planconne, au nord) et déplacerait une porte. Un arc relierait le doubleau (l'arc triomphal, sans doute) au nouvel ouvrage, les murs seraient repris et l'autel reposé. On établirait des armoires et deux marches en pierre de taille pour passer du chœur à l'abside, dispositions existant dans l'église Saint-Pierre du prieuré voisin. Pour matériaux, le maçon extrairait la pierre franche de Boveresse et le tuf aux endroits accoutumés. Il démolirait «la vieille muraille ronde», c'est-à-dire l'abside romane, et exécuterait les fondations. Les paroissiens transporteraient matériaux, échafaudages et cintres, disposeraient des vieux bois, des ferrures et des vitraux, puis paieraient au maître le prix de 299 livres de Lausanne et des vivres. Les travaux durent se poursuivre et s'amplifier, à en juger par une quittance du 12 juin 1490 donnée par PIERRE PERRENOT, maçon demeurant à Colombier, pour l'ouvrage «fait en l'église de Moutier ou Vautravers, du tout en tout». En dépit de la variante du nom, il s'agit visiblement du même personnage que PERRENEL[2].

Un vitrail de 20 livres accordé par les baillis des Cantons suisses aux habitants du Val-de-Travers, en 1518, fut sans doute placé à l'église. Après la Réforme, en 1538, les paroissiens s'opposant à la profanation de leur «mère-église», celle du prieuré, où le gouverneur voulait établir des greniers, qualifiaient «l'esglize dessoub, là où l'on presche présentement le Sainct Evangille» de neuve ou de chapelle, à utiliser en cas d'épidémie. C'est pourtant elle qui resta à disposition de la paroisse. Les statues de la chapelle Baillod, recueillies par un membre de la famille du fondateur, furent

1 MDSR, *Visite 1416*, p. 58-59. MATILE, *Musée*, II/65-66.

2 P. Bergier, notaire, IV/259, 1462. P. Bugnot, notaire, f. 202 v., 1481. AE, K 24, N° 5. S 17, N° 26, marché de 1485. P. Bugnot, notaire, f. 293 v., 1490. A. PIAGET, *Le Grand Jacques de Vautravers*, MN, 1928, p. 199-208. Maître PIERRE PERRENET, maçon, de Colombier, est encore cité en 1501. P. Quemin, notaire, I/135.

découvertes dans une chambre haute, en 1560, au grand scandale des villageois. On ignore quel fut leur sort, la destruction sans doute[1].

Au XVII[e] siècle, après quelques travaux mineurs, eurent lieu des transformations essentielles. Le menuisier JEAN BOREL livra deux *cheres* qui devaient être des chaises pour les officiants (1638). Les communes de Môtiers, Boveresse, Couvet et Fleurier décidèrent de refaire le plancher du temple, en 1654, de ne plus admettre d'inhuma-

1 Recettes, vol. 18, 1517-1518: «Uss miner herren bevelch so habenn die von Vaultravers ouch ein pfenster lassen machenn, cost xx lb». A. Petitpierre, notaire, vol. 1, 8 novembre 1556. A. PIAGET, *Documents inédits sur la Réformation*, Neuchâtel, 1909, p. 474-478, 480. A. PIAGET, *Les «idoles» de Môtiers en 1560*, MN, 1937, p. 114-118.

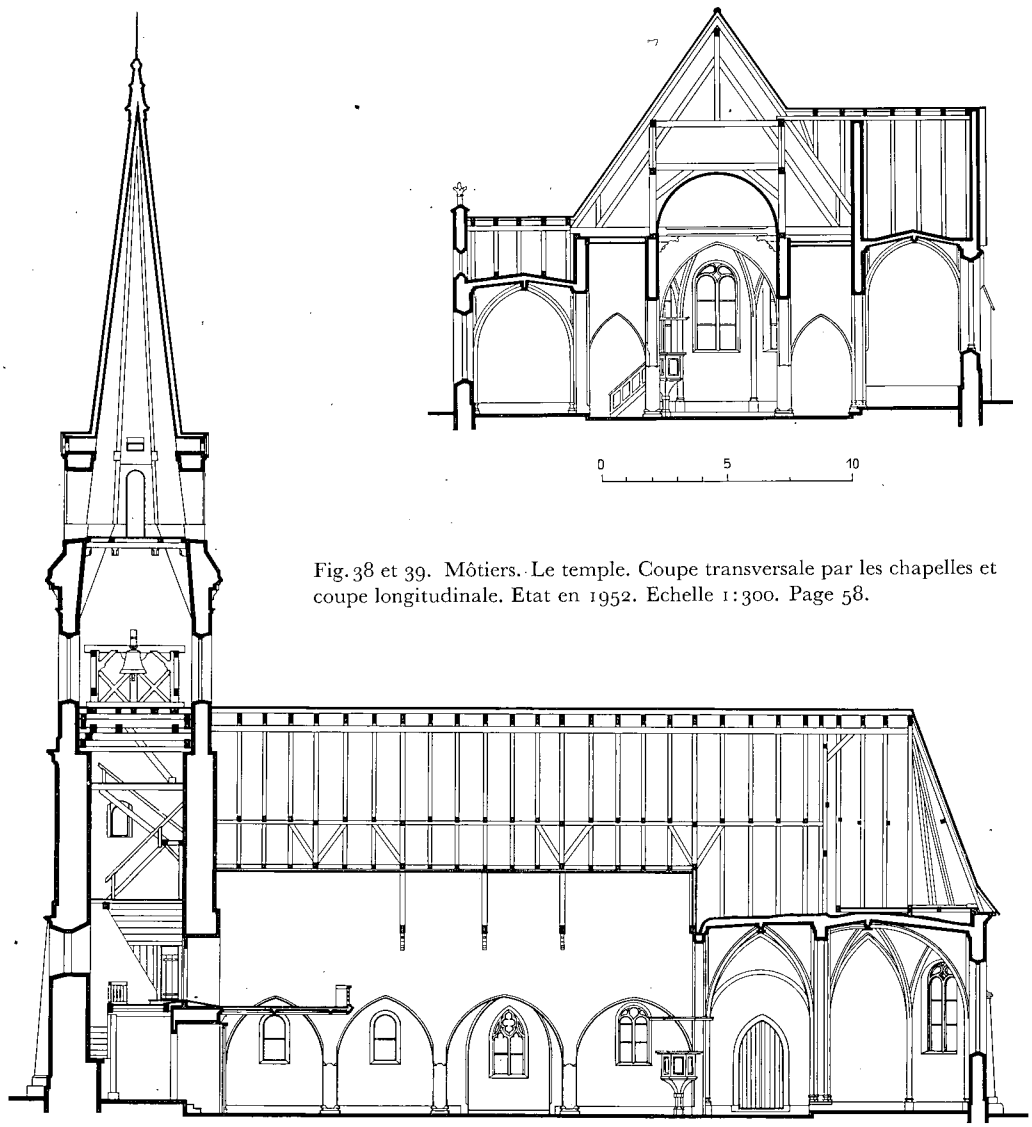


Fig. 38 et 39. Môtiers. Le temple. Coupe transversale par les chapelles et coupe longitudinale. Etat en 1952. Echelle 1:300. Page 58.

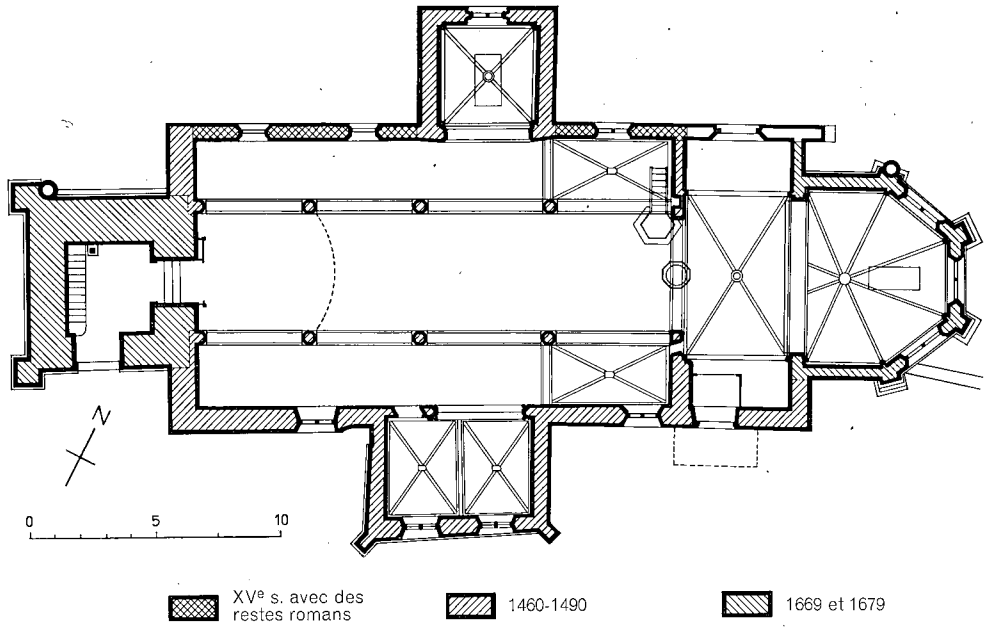


Fig. 40. Môtiers. Le temple. Plan. Echelle 1:300. Page 58.

tions sans leur consentement à l'intérieur des murs, et de maintenir la table de communion en place. La construction d'un clocher à l'ouest de l'église, en remplacement de celui qui se dressait à 20 m de là, au midi (voir, ci-dessous: le prieuré, p. 65), se fit dès 1668, d'après les plans tracés par l'architecte JONAS FAVRE, connu par ses travaux à Neuchâtel et en divers lieux. Les communes allouèrent 10 écus à FAVRE «pour avoir vacquéz deux ou trois jours à l'antour du desain». Elles cherchèrent à intéresser au travail des maîtres maçons expérimentés du Locle, de La Brévine et de La Sagne. En définitive, PIERRE TISSOT et ABRAHAM JEANJAQUET reçurent la commande; l'exécution suscita des critiques en raison de défauts constatés, bien que les communes eussent «cédé pour la rustique et l'ornement». L'approvisionnement en pierre de Boveresse souffrit des retards et la grue tomba. La charpente et la flèche de bois furent remises aux maîtres charpentiers ISAAC MATTHEY et JEAN BOREL qui en dressèrent les plans et se firent aider par DAVID PERRENOUD. Leur ouvrage exigea aussi une expertise et des réparations. FRANÇOIS CLERC, maréchal, exécuta des treillis de fer pour la fenêtre occidentale et pour un œil-de-bœuf. La tour fut reçue en 1671 seulement, alors que la porte est datée 1669. La maçonnerie coûta environ 2900 livres[1]. Bientôt, le chœur donna des signes de fatigue; il fallut parer au plus pressé en bouchant des fentes (1672); on attendit six ans avant de décider une reconstruction devenue nécessaire, par les soins et sans doute sur les plans de JONAS FAVRE. Celui-ci fut certainement assisté d'autres maîtres, les maçons BLAISE et ABRAHAM FAVRE, pour qui PIERRE TISSOT devait extraire 110 pieds de pierre de taille destinée

1 Recettes, vol. 26, 1638. Arch. de Couvet, Arrêts, I/18v., 20, 73v.-75, 1654, 1668, 1669; II/46-50, 52v., 53, 55v., 57v., 65, 66, 69, 1669-1672. Arch. de Môtiers, Comptes 1668-1671. MCE, XXII/43, 67, 1668; XXIII/106, 1670.

aux contreforts de l'abside. PIERRE FAVRE, maçon, fournit aussi de la pierre. GUILLAUME BARRELET établit les trois fenêtres de l'abside et une quatrième près du banc des Duterraux; les vitres taillées en losange seraient serties de plomb étamé à l'extérieur; quatre vergettes en croix raidiraient les panneaux. Le vitrier s'engageait à éventuellement reposer des «écussons» dans les fenêtres. Quant aux forgerons JEAN et JEAN-JACQUES GRANDPIERRE, ils fourniraient les ferrures et les barres de fer nécessaires[1]. Par un marché de 1677, on apprend qu'un avant-toit couvert de bardeaux protégeait la porte méridionale du temple. En 1696, des sous-traitants s'engagèrent à démolir et à reposer sur des fondations neuves l'encadrement de la porte dite de Couvet (au sud-est?), à faire deux marches de pierre pour empêcher l'entrée de l'eau et à regarnir le mur. Le plancher serait refait depuis la porte jusqu'aux bancs voisins. Le maître menuisier ABRAHAM BESANCENET s'engageait parallèlement à déplacer un peu la chaire, vernie en couleur de noyer, à relever l'abat-voix élargi et peint en bleu, à déplacer la table de communion devant la chaire et à la remplacer par deux bancs. En 1701, le pasteur fit placer un porte-sablier. Trois ans plus tard, chargé de faire une fenêtre neuve sur la galerie sud – dont c'est la première mention – ABRAHAM BESANCENET s'engagea à «abattre les vieilles branches de pierre qui y sont et araser la muraille en dehors». La fenêtre serait semblable à celles du nord pour le bois et les ferrures[2].

Sans s'arrêter à toutes les transformations connues, il faut relever que PHILIPPE et JEAN JEANRENAUD, charpentiers, ajustent l'escalier d'accès aux petites galeries, en 1710; JEAN MOTTA et ABRAHAM GIRARDIER exécutent à neuf tous les bancs de l'église, en 1715, les adaptent à leur place et refont le plancher aux endroits nécessaires; la même année, le maître maçon JEAN-JACQUES CLERC s'engage à «faire des archives dans la petite voûte qui est dans le cœur du temple du costé du joram [nord]; vis-à-vis de la porte d'entrée», c'est-à-dire dans ce qui devait être l'ancienne sacristie. La porte serait refaite à neuf et munie d'un grillage; une fenêtre à l'est donnerait de la lumière à ce dépôt muni de rayons. Jugé insuffisant par le Conseil d'Etat, ce local fut remplacé par un nouveau, au nord du précédent, bâti en hors d'œuvre par les maçons JEAN-HENRI DUBIED et DANIEL-HENRI BESANCENET, muni d'un plancher par SAMUEL DIVERNOIS, et couvert par le charpentier JEAN-HENRI REYMOND (1777-1780). Des difficultés d'ordre administratif ne permirent d'utiliser complètement cette annexe qu'en 1801; elle fut démolie en 1891. Une autre réparation à signaler est celle du berceau de bois couvrant la nef, remis en état, puis peint en gris par le menuisier DANIEL HENRIOD, en 1777, après qu'on eut renoncé à lui substituer un plafond. Des bancs furent refaits et les murs recrépis[3]. En 1808, les musiciens jouant au temple furent autorisés à faire allonger la galerie pour s'y loger. Grâce à un don, l'édifice fut restauré et muni de bancs en partie neufs sur un sol aplani; la chaire reçut un dais nouveau. Après remplissage et nivellement, le sol fut

1 Arch. de Couvet, Arrêts, II/76v., 1672; II/2, 1680. Arch. de Môtiers, Arrêts, I/101, 102v., 1678. Comptes 1679, 1680. J. Boy de la Tour, notaire, 9e minutaire, f. 17v., 1678. A. Jeanjaquet, notaire, 6e minutaire, f. 112v., 113, 1679.

2 Arch. de Môtiers, liasse N° 9, 2 février 1677, 22, 26 mai 1696. Comptes 1702. P. Boy de la Tour, notaire, 4e minutaire, f. 139v., 1704.

3 Arch. de Môtiers, Livre d'amodiations, p. 51, 68, 73, 1710, 1714, 1715. Liasses et papiers divers, 5 avril 1777 au 4 octobre 1778. Comptes 1777-1778. Arrêts, X/37, 48, 66, 69, 1777. MCE, CXXIV/48, 314, 1780; CXXX/783, 1786; CXLIX/202, 1801.

Fig. 41. Môtiers. Le temple. L'intérieur vu de l'entrée occidentale (vers 1490 et 1679). Page 60.

en partie pavé de 4300 carreaux de brique, en 1835, opération poursuivie vingt ans plus tard, car plancher et boiseries souffraient de l'humidité. En 1859, divers artisans couvrirent de plâtre le berceau de la nef, renouvelèrent les plafonds des bas-côtés en posant des couvre-joints, peignirent en jaune la pierre de taille des piliers et le devant des galeries, puis passèrent en couleur à l'huile les fenêtres. Un poteau de bois et une colonne de fonte renforcèrent la grande galerie qui allait recevoir un harmonium. Les bancs fermés furent démolis, mais on conserva celui de la Justice. Tout le toit fut recouvert de tuiles et muni de chéneaux en fer blanc. La flèche de la tour, en bardeaux, fut incendiée par un coup de foudre, en 1869. L'architecte Léo Châtelain donna les plans d'une flèche en pierre de Boveresse, renforcée par de la pierre d'Hauterive pour les parties les plus exposées. Les entrepreneurs Antoine Bassi et Joseph Maulini, fixés dans la région, se chargèrent de la construction achevée en 1871. Une importante restauration dirigée par Léo Châtelain assainit l'édifice, notamment en abaissant le sol de 40-50 cm au midi et en démolissant le local d'archives, au nord (1890). En 1891, le niveau du sol intérieur fut abaissé de 30 cm et cimenté, les galeries furent démolies, les colonnes dégagées et décapées, et l'une reconstruite. Les murs reçurent une peinture plus claire et des hauteurs d'appui en bois. Une nouvelle galerie plus étroite occupa le fond de la nef, alors qu'une porte était percée au nord du chœur et précédée d'une voûte en berceau. Les fenêtres du chœur et des chapelles reçurent des réseaux de pierre neufs et, comme plusieurs autres, des vitraux[1].

1 Arch. de Môtiers, Arrêts, XII/200, 418, 1808; 1824, 1858-1859. Comptes pour 1808, 1824 et 1835. Mbx, 1826. Arrêts concernant les immeubles en indivis, p. 118, 119, 1855; p. 132, 1858; p. 134-143, 1859; p. 179-241, 1869-1870. Dossier G 5, 1889-1891.

La dernière restauration, de 1960-1961, a été l'occasion de fouilles qui ont fait découvrir une abside romane semi-circulaire, l'ancien niveau du sol et le contour de la nef sans doute couverte d'une charpente. Une fenêtre romane a été dégagée dans le mur nord; le berceau de bois, débarrassé d'un enduit de plâtre, a été réparé et son décor de frises en partie reconstitué par des moulages. Les murs recrépis et badigeonnés d'une teinte claire, la pierre de taille décapée et le fond de carreaux de briques, ou de dalles dans le chœur, ont rendu sa fraîcheur à l'édifice (EDMOND CALAME, architecte) (fig. 38-40).

*Bibliographie. Le temple de Môtiers*, Mbx, 1893, p. 78-80. L. PERRIN, *Môtiers-Travers*, MN, 1881, p. 221 à 230. QLT, *Val-de-Travers*, p. 23, 345-349. J. COURVOISIER, *Le temple de Môtiers-Boveresse*, Môtiers, 1961.

DESCRIPTION. A l'extrémité nord du village, non loin du cours ancien de l'Areuse, le temple est étroitement lié aux bâtiments de l'ancien prieuré (fig. 36). Certes, un chemin moderne l'en sépare, mais sous la plupart des angles de vue, il est impossible de l'en détacher. Les dimensions hors tout de 38 m 50 sur 21 m 50 se décomposent ainsi: tour de 7 m sur 6 m 80 et 41 m 50 de hauteur (20 m 50 jusqu'à la corniche inférieure de la flèche); nef et chœur de 26 m 60 sur 12 m à 12 m 30, flanqués d'une abside de 6 m 50 de profondeur sur 8 m 50 de largeur. Les chapelles mesurent: celle du nord 5 m 50 sur 4 m 70, celle du midi 7 m 50 sur 4 m 40 à 5 m. A l'extérieur, le clocher d'apparence robuste impose sa silhouette de tous côtés à cause de sa flèche de pierre (1870-1871), évasée à sa naissance et animée par quatre lucarnes. Il compte un rez-de-chaussée et deux étages légèrement en retrait l'un sur l'autre, séparés par de larges cordons de pierre. Deux contreforts talutés renforcent la base, à l'ouest. La porte d'entrée, au midi, est percée en plein cintre dans un encadrement de pilastres supportant un fronton courbe. On déchiffre 1669 sur le linteau. Un œil-de-bœuf surmonte cette porte. Au premier étage, des sortes de pilastres ornent les angles; au midi (comme au nord où la pierre est jaune), une fenêtre en plein cintre curieusement décentrée se trouve dans le prolongement de l'axe de symétrie de la porte, elle-même décalée à cause de l'angle de la nef; les vestiges d'un cadran solaire sont en revanche au centre de la paroi, comme le cadran d'horloge sous son renvoi d'eau circulaire. Quatre fenêtres en plein cintre, ornées d'un meneau supportant un losange de pierre et des arcs limitant deux soufflets, ajourent le second étage. Des chaînages en harpe de blocs plus clairs soulignent les angles de la tour. Deux corbeaux de pierre par face devaient permettre la pose de toits protecteurs sur les fenêtres.

La nef et ses collatéraux s'abritent sous un toit aigu à deux pans; la pente est interrompue de chaque côté par deux toits perpendiculaires à l'axe principal couvrant les chapelles, dont les murs ont un appareil plus soigné. Une porte en plein cintre abritée sous un avant-toit s'ouvre au midi du chœur; l'entrée symétrique en direction du cimetière, au nord, est moderne. La partie supérieure du mur oriental du chœur a été refaite ou complétée tardivement en briques. C'est à partir de ce mur que se développe l'abside pentagonale en pierre de taille soigneusement appareillée. Quatre contreforts, talutés sous leur chapeau mouluré, encadrent trois fenêtres en plein cintre, garnies de réseaux de pierre en 1891. La date des murs, 1679, est bien lisible sur la fenêtre axiale (fig. 8).

A l'intérieur, si l'église manque d'élancement, elle a des proportions agréables et une structure mise en valeur par la dernière restauration. La nef proprement dite, large de 4 m 60, est encadrée de deux collatéraux mesurant 2 m 30 à 2 m 40. Ils

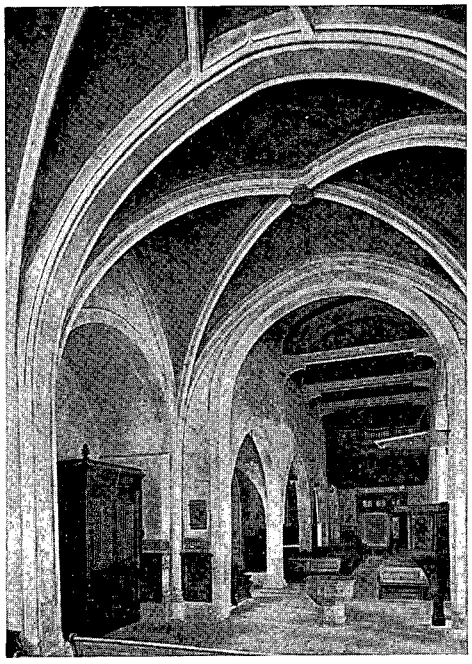

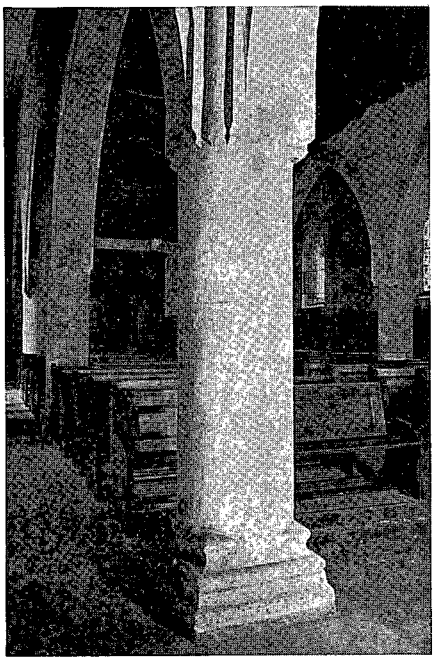

Fig. 42 et 43. Môtiers. Le temple. L'intérieur vu du chœur, avant la restauration, et détail d'une colonne (vers 1490). Page 59.

sont séparés par deux rangées de grandes arcades hautes de 4 m 60, retombant chacune sur trois colonnes et une colonne engagée à l'ouest, s'insérant en outre, à l'est, dans le mur séparant la nef du chœur. Ces colonnes ont des bases carrées, moulurées d'un talon, d'un tore et d'une scotie; à la place des chapiteaux, un simple épaississement quadrangulaire naît de la retombée des grandes arcades, moulurées de deux gorges (fig. 43). Des plafonds de bois couvrent les bas-côtés, sauf dans chacune des travées orientales où existent des croisées d'ogives, dont les clefs sont ornées, au nord d'un écu aux armes de Baden-Hochberg et au midi à celles de Môtiers. Le fait que l'arc doubleau n'ait pas été surmonté d'un mur (bâti en 1961 seulement), mais d'une simple paroi de planches, prouve que le voûtement devait être poursuivi. Aucun texte ne donne la cause, sans doute financière, de cette interruption. La nef est couverte d'un des rares berceaux de bois attestés, pour cette époque, dans le canton[1]. Sensiblement en plein cintre, ce berceau est formé de plusieurs rangs de planches munies de couvre-joints. Chaque élément des frises, transversales, se compose d'une accolade ornée de redents, inscrite dans un arc en anse de panier. Sauf celle placée au-dessus de la galerie, toutes ont été reconstituées en mastic-pierre (1961). Au-dessus de l'arc du chœur, existe un vrai tympan de bois, formé d'éléments rayonnants décorés d'étoiles. Comme le grand toit recouvre tout l'édifice, il n'existe pas de fenêtres hautes. Les baies du mur nord, presque en plein cintre, ayant un encadre-

1 Un autre berceau de bois existe à la chapelle du château de Neuchâtel. Celui de la chapelle Saint-Guillaume a été démoli avec cette annexe de la Collégiale. MAHS, *Neuchâtel*, I/90, 157-158.

ment taillé en doucine, sont de la seconde moitié du XVII[e] siècle. Leur réseau de pierre paraît moderne. Une petite fenêtre romane ébrasée, en plein cintre, prouve que le mur nord de l'église primitive s'est maintenu en partie. Dans la muraille sud, les fenêtres en tiers-point ont un encadrement ébrasé.

Une arcade en tiers-point, légèrement déjetée vers l'ouest, permet de passer du collatéral nord à la chapelle Boy-de la Tour, anciennement Girardier, fondation probable de Jacques de Planconne (1462). Les quatre arcs d'ogives de la couverture sont moulurés de cavets, de rainures et d'un tore portant un méplat; ils s'insèrent dans des colonnes d'angle démunies de chapiteaux, ayant des bases moulurées. La clef circulaire porte trois segments de cercle garnis de redents. L'unique fenêtre doit avoir été complètement reconstituée à la place d'une porte, en 1891. Presque symétriquement à la précédente, la chapelle Baillod, plus grande et plus richement agencée, s'ouvre sur le collatéral sud par un arc dont les arêtes sont remplacées par deux tores. A côté de cette entrée, une petite fenêtre obliquement percée dans le mur permettait sans doute de voir l'autel dressé contre le mur oriental. La chapelle est couverte de deux voûtes d'ogives, séparées par un arc doubleau et ornées de clefs portant chacune un écu aux armes Baillod (de gueules à deux chevrons d'argent enlacés, l'un versé). Des listels de biais et un tore chargé d'un méplat moulurent les arcs. Entre les deux fenêtres, dont le réseau de pierre est moderne, une niche cintrée peu profonde devait abriter une décoration disparue. A l'orient de la nef, le chœur, de même largeur qu'elle, mais peu profond, est séparé des collatéraux par des murs devant servir à l'origine d'appui à des autels. Une petite fenêtre oblique, du côté sud, permettait de suivre ce qui se passait au maître autel[1]. Ce chœur, séparé de la nef par un arc en plein cintre, est couvert d'une voûte barlongue, à la clef de laquelle est figuré un soleil. Les arcs moulurés d'un tore à méplat s'insèrent directement dans quatre colonnes d'angle ayant de courtes bases polygonales sur un socle élevé. Deux petites voûtes en tonne flanquent la croisée d'ogives; celle du midi est ancienne; celle du nord et la porte datent de 1891. Au-delà d'un arc légèrement brisé, ayant pour moulures deux tores détachés par des rainures, s'étend une abside pentagonale, plus large que profonde, couverte d'une voûte ayant huit branches d'ogives et autant de compartiments. A la clef est sculptée une tour, abrégé des armes de Môtiers. Sauf deux plus courts, s'appuyant à l'ouest contre la grande arcade, ces arcs d'ogives s'insèrent, sans l'intermédiaire de chapiteaux, dans des colonnes d'angle. Celles-ci ont des bases marquées par un tore reposant sur des socles assez hauts, les mettant à la hauteur des socles de l'arcade, et rappelant un niveau ancien plus élevé du sol. Dans le dallage moderne, le restaurateur a tracé le contour de l'abside circulaire romane. L'ensemble de cette construction de 1679 a été rattaché habilement aux parties plus anciennes (fig. 41).

Dans le pavement de l'abside, on a replacé la *pierre tombale* en marbre bâtard gris-beige du receveur Ferdinand Chambrier (1694-1724), alors que l'épitaphe correspondante, armoriée, a été mise dans le mur sud-est du chœur. Les deux pierres ont pour sculpteur JEAN BERTHOUD qui les a signées en toutes lettres.

Les *vitraux* armoriés de 1891 sont signés KARL WEHRLI, Zurich. Le mobilier a été renouvelé complètement en 1961. Il ne reste d'ancien que la chaire octogonale de

1 Sur ces jours obliques donnant vue sur un autel, voir *Congrès archéologique de France*, Flandre, 1962, p. 183.

noyer, de la fin du XVII^e siècle, débarrassée de son dais pour dégager la naissance des arcs à l'entrée du chœur.

Deux *coupes* en argent, intérieurement dorées, ont un pied à six lobes et la tige enflée d'un nœud muni de quatre cabochons à face losangée. Les armes de Môtiers figurent sur les quatre faces de l'une, et sur deux de l'autre, alternant avec celles de Neuchâtel. Une inscription en italique rappelle qu'elles étaient propriété des quatre communes de la paroisse *anno 1628*. Poinçons de Neuchâtel et de l'orfèvre NICOLAS WITTNAUER. Une autre coupe, de même grandeur, porte quatre cabochons hexagonaux aux armes de Môtiers sur son nœud à godrons, une inscription analogue à la précédente et la date 1704. Poinçons de Neuchâtel et de NICOLAS MATTHEY. Les trois pots ou *channes* d'étain, ayant une panse très ronde, un col étroit et 37 cm et demi de haut sont l'œuvre de CHARLES THONNET, potier à Neuchâtel (1745). Elles ont été offertes à la paroisse en 1779.

Les trois *cloches* ont des âges très divers. D'anciens inventaires font état d'un acte disparu du 28 juin 1445 contenant une procédure et une prononciation entre les quatre communes de Môtiers, Boveresse, Couvet et Fleurier opposées à celles de Travers, Buttes et Saint-Sulpice à cause de la grosse cloche. En 1453 encore, le vicaire général de l'évêché de Lausanne autorisa la pose d'une grosse cloche dans la tour. Pour refaire celle-ci, en 1675, les communes recoururent aux services des maîtres fondeurs MICHEL JOLY, venant du Bassigny, et ETIENNE BESSON. En revanche, on ignore quel travail valut un paiement de 58 livres 9 gros au fondeur CLAUDE LIÈVREMONT, en 1676. Le sonneur, rétribué par le revenu d'un fonds nommé «le fief des cloches», devait entretenir l'horloge, et mouvoir les cloches assez longtemps pour que les paroissiens venus des villages voisins arrivent avant la fin de la sonnerie. Détail rarement noté ailleurs, on sonnait aussi à quatre heures, midi, quinze et vingt heures[1]. Au début du XVIII^e siècle, existaient trois cloches dont le beffroi fut consolidé en 1717. La grosse cloche «cassée par un coup de tonnerre» fut refondue à Pontarlier par JEAN-ANTOINE LIÈVREMONT, en 1780. A nouveau fendue en 1804, elle attendit cinq ans avant d'être refaite par J. F. COURPASSON, fondeur de Morteau; CHARLES-AIMÉ BORLE refondit la seconde cloche en 1812. CHARLES ARNOUX, d'Estavayer, a refondu les cloches I et II en 1881 et 1911. La seule ancienne est donc la cloche III, d'un diamètre de 92 cm, provenant du clocher du prieuré[2]. Sur le cerveau de cette dernière figure, plein d'imperfections, un texte en minuscules gothiques: «+ *sancta maria ora pro nobis, xps vinsit, xps re[g]nat, xps imperat, xps abbo[m]ni malo nos defendat, sanctc[c=us] Nicolac ora pro nobis, sancta Barbara mille v^c z ix*». Une figurine de sainte Barbe et les armes Baillod apparaissent au même niveau. Au milieu de la panse, outre deux croix de consécration, un bandeau en forme de ceinture porte «*Te Deum laudamus*».

La première *horloge* peut avoir été placée au milieu du XVI^e siècle. En 1593, le peintre ALEXANDRE SCHNETZLER reçut 10 livres en acompte, parce qu'il remettait en état «la monstre du reloge», c'est-à-dire le cadran. Celui-ci fut refait en 1694 avec

1 Arch. des Six Communes, A N° 2, 1453. AE, Ancien inventaire des Six Communes, B (1801). Arch. de Môtiers, Comptes 1675, 1676. Livre d'amodiations, 5 janvier 1679.

2 Arch. de Môtiers, Comptes 1717, 1728, 1809, 1812, 1813. Arrêts, XII/54, 1804. Bibliothèque de la ville, Neuchâtel, Journal d'Abraham-Henri Besancenet, p. 301, 304. Sur les cloches, voir, avec quelques rectifications MN, 1915, p. 164, 179, 183-186, et pour les inscriptions, MN, 1881, p. 71, 94-97, 145, 170, 267.

des chiffres romains en étain, hauts d'un pied au moins, se détachant sur un fond noir entre deux cercles blancs. La main de l'aiguille fut dorée et un soleil peint avec des rayons blancs ou jaunes. Le notaire Guillaume Petitpierre et le menuisier ABRAHAM BESANCENET se chargèrent du travail. Le mécanisme de l'horloge fut sérieusement remis en état en 1696, notamment par PIERRE BERTHOUD qui l'expertisa encore en 1717. Pour remplacer l'ancienne horloge décidément hors d'usage, une nouvelle fut commandée à JEAN-FRANÇOIS BORNAND, de Sainte-Croix, en 1754. Comme le mécanisme ne donnait pas satisfaction, ce constructeur dut le reprendre en 1760, après qu'une horloge neuve eut été construite par DANIEL DUCOMMUN-DIT-TINNON, de La Chaux-de-Fonds. Cet horloger fut du reste l'objet de démarches pressantes jusqu'en 1765, pour l'obliger à rendre le mécanisme conforme à celui de la commande. Une revision très complète a eu lieu en 1854. Parmi les dernières réparations connues de l'ancien cadran, protégé par un avant-toit, il faut noter celle du serrurier [DAVID] FATH[1], en 1824. C'est sans doute en 1870 que fut aménagé le cadran circulaire bleu, repeint en rouge foncé (1964).

### LE PRIEURÉ

Les origines de cette maison religieuse restent incertaines. L'étendue des droits du prieuré au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz laisse présumer que tel des rois de Bourgogne (entre 888 et 1032) a dû se trouver à l'origine de cette fondation. Une première mention du prieuré, vers 1090 environ, s'est révélée appartenir à un faux commis par l'abbaye de Payerne en mal d'étendre sa juridiction. En revanche, par une bulle de 1107, le pape Pascal II donna le monastère, avec d'autres, à l'abbaye de la Chaise-Dieu (Haute-Loire). Cet acte n'empêcha point le prieuré d'être victime d'usurpations qui nécessitèrent l'intervention de l'empereur Frédéric Ier Barberousse. Celui-ci déclara, en 1178, que personne ne devait inquiéter *ecclesiam Sancti Petri Vallis transverse*. Cette protection ne fut guère durable. En 1185, il y eut une transaction avec l'abbaye de Saint-Jean au sujet de l'église de Diesse (Berne), en présence d'Ulrich de Neuchâtel, avoué des deux maisons. Les litiges furent définitivement apaisés en 1229, lorsque le prieuré du Val-de-Travers reçut six manses de terre à Travers, en échange de ses droits. La menace principale, néanmoins, était constituée par les seigneurs de Neuchâtel qui absorbèrent peu à peu les droits du prieuré. En 1237, Berthold de Neuchâtel, prêtant hommage à Jean de Chalon pour toutes ses propriétés au Val-de-Travers, se vit reconnaître la garde du prieuré. Un acte de 1406, mettant la maison religieuse sous la protection du duc de Bourgogne, se révéla inefficace, parce que trop tardif. Le prieuré, encore conventuel en 1302, n'avait plus que trois moines à la fin du XIVe siècle, soit la moitié de son effectif normal. Il perdit définitivement toute personnalité en 1507, lorsque le pape Jules II l'unit à la manse du chapitre collégial de Neuchâtel. Au moment de la Réforme, les revenus du prieuré sécularisé revinrent à la comtesse Jeanne de Hochberg; elle les accensa à un particulier, en 1538, après les avoir cédés à son oncle Olivier de Hochberg, prévôt de Neuchâtel, qui n'y renonça qu'en 1554. La recette du prieuré fut maintenue jusqu'au début du siècle passé.

1 J. Billod, notaire, f. 339v., 1593. J. Divernois, notaire, 29 juin 1694, 10 janvier 1696. Arch. de Boveresse, Arrêts, 1er janvier, 26 juillet 1755, 14, 21 octobre, 27 novembre 1759, 12 janvier 1761, 27 août 1762, 25 juillet 1765. Arch. de Môtiers, Comptes, 1824. Immeubles indivis, 1854.

*Bibliographie.* F. DE CHAMBRIER, *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, p. 37-38, 45-46. L. DE MANDROT, *Le prieuré Saint-Pierre du Vauxtravers*, MN, 1866, p. 3-8, 37-43; 1867, p. 43-50, 76-84, 113-122. L. PERRIN, *Môtiers-Travers*, MN, 1881, p. 245-251, 277-283. RAHN, IAS, 1887, p. 510-511. QLT, *Val-de-Travers*, p. 24, 349-354. P. VOUGA, *Essai sur l'origine des habitants du Val-de-Travers*, Neuchâtel, 1906, p. 12-18. H. JÉQUIER, *Le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel, des origines au XIV^e siècle*, Neuchâtel 1962, p. 10-31. P.-R. GAUSSIN, *L'abbaye de la Chaise-Dieu*, Paris 1962, p. 146, 220, 280-282, 347, 408, 499, 660, 675. JÉQUIER (p. 13) expose la fausseté du prétendu diplôme d'Henri IV (vers 1090) élaboré par l'abbaye de Payerne.

*Vue.* FRITZ LANDRY, Le prieuré de Môtier à l'époque de Jean-Jacques Rousseau, lithographie parue dans MN, 1878, p. 145.

*Plans.* Les plans du prieuré Saint-Pierre, par ABRAHAM GUYENET, 1738, fol. 1-2 du recueil (aux AE), situent clairement le prieuré, le temple et leurs abords (fig. 36).

L'histoire des bâtiments est difficile à établir en l'absence de tout document ancien et vu les reconstructions intervenues. Un acte de 1420 fait allusion à une chapelle (chapellenie?) fondée en l'honneur de saint Etienne dans l'église du prieuré; par un autre document de 1481, Girard de Vautravers, dit Duterraux, remit à son frère Jean la collation de la chapelle Saint-Clément «fondée en l'église de Saint-Pierre», et citée déjà en 1334. En 1498, Louis de Diesbach provoqua des difficultés en appliquant ses armes et celles de Berne aux portes du prieuré, pour en prendre possession en faveur de son fils[1]. Quelques comptes échappés à la destruction apprennent que du papier fermait les fenêtres (1509) et qu'entre 1514 et 1517 la charpente du toit de l'église fut refaite par JEAN CHAPPUSOT qui reçut 512 livres et 3 aunes de drap. Un amodiateur, placé par le chapitre de Neuchâtel, acquit une cloche et fit bâtir une grange de pierre et de bois devant le prieuré. Deux grandes échelles furent établies pour monter au clocher. ANTOINE FAVRE livra 120 quartiers de pierre «pour maisonner». En 1521, ESTEVENIN le maçon tailla un encadrement de porte dans douze quartiers de pierre et ferma deux fenêtres de l'église. CLAUDE BERTRAND exécuta la porte en bois et celle du grenier, outre huit autres pour fermer les fenêtres des salles neuves, dont JACQUES le serrurier exécuta les gonds. Une serrure fut acquise à Yverdon. La couverture de l'église fut complétée par 120 tuiles. La reconstruction d'un mur tombé par accident et l'établissement de plusieurs portes chargèrent encore cet exercice. Les années suivantes, l'achat d'un missel pour 3 livres et 9 gros coûta moins que l'amélioration de la grange couverte de bardeaux, la réfection de verrous à la grande porte et à la porte neuve de l'église. Repliés au prieuré, en 1535, les chanoines de la collégiale de Neuchâtel réclamèrent à la comtesse Jeanne de Hochberg l'usage de leur trésor et de leurs ornements; ils se plaignirent aussi du mauvais état des édifices, car le prévôt Olivier de Hochberg utilisait les revenus à son seul profit. Peut-être que des travaux au grenier, en 1537, annoncent la désaffectation de l'église survenue vers 1538. Prévenus que le gouverneur Georges de Rive avait dû conclure quelque marché pour établir des greniers dans ce qu'ils disaient être leur mère-église, les habitants du Val-de-Travers demandèrent sans succès de faire vider l'édifice et d'installer les greniers dans un autre endroit du prieuré[2]. Aucun détail n'est par-

1 H. Pigaud, notaire, I/136, 1420. AE, H 14, N° 26, 1334; I 2, N° 2, p. 197, 1481; W 13, N° 5 et X 13, N° 22, 1498. Recettes, vol. 139, 1498-1499. Aucun des actes consultés ne fait mention d'une chapelle Saint-Clairon, dont on fait état depuis le travail de PERRIN (MN, 1881, p. 283). Clairon paraît être une mauvaise lecture pour Clément.

2 AE, S 15, N^os 23, 16, 7, 6, 8, 9, 10, 11 (comptes, 1508-1527). Z 5, N° 7, 1535. Recettes, vol. 24, 1537. A. PIAGET, *Documents inédits sur la Réformation*, Neuchâtel, 1909, p. 480-482.

venu sur ces travaux, ni sur ceux que les Quatre Ministraux de Neuchâtel affirmèrent avoir financé avant que le prince ordonnât, en 1570, de racheter l'engagère de 1558 sur le prieuré. Les magistrats du chef-lieu obtinrent en prêt, en 1580, «certaine petite cloche estant aux greniers de Madame de son prioré du Vaultravers»[1].

Dès la fin du XVI[e] siècle, nombre de détails apparaissent dans les comptes. Les charpentiers Blaise Radet et Balthazar Bovet établirent une écurie dans la petite grange délabrée, en 1583. La grange et le four exigèrent 50000 bardeaux pour leur couverture. Claude Besancenet, vitrier, répara complètement les fenêtres du grand *poile* du bas et de la cuisine, où Jacques Barrelet posa des ferrures et des vergettes, tandis qu'Antoine Tissot, de Boudry, montait un poêle d'argile (1585). Grâce aux travaux de couverture, on voit se silhouetter les greniers au-dessus de l'église, les galeries et le corps de logis. En 1587, des inconnus rompirent les murs du jardin pour voler des fruits; un portail de pierre fut dressé trois ans après. Parmi de très nombreux travaux recensés, se détachent la taille de six consoles de pierre pour suspendre les chéneaux du corps méridional et la pose de contrevents pour protéger les fenêtres de la salle (1592, 1594); on note aussi que la grange est tombée en ruine, faute de réparations, sans que le receveur ait averti le Conseil d'Etat. Celui-ci, inquiet des dégâts, ordonna une expertise du mur nord de l'église désaffectée, en 1606. La conséquence fut la construction d'un contrefort neuf de ce côté là par Jacques Perrin, maçon; trois ans plus tôt, les maîtres Pierre Bugnon et Jacques Renaud avaient déjà bâti un autre contrefort et réparé le mur. En 1607, le tiers des galeries pourries qui s'enfonçaient dangereusement fut remis en état, puis on refit le toit vétuste couvrant «les vostes des chapelles et estableries». De la grisaille des travaux d'entretien, se dégagent les grandes réparations de 1615, où le comptable ne précise pas le détail de l'intervention des maîtres maçons Pierrelion Bugnon, Jean Berthoud et Jonas Lebet. Le charpentier Georges Lequin refit la charpente du four. Henri Bonvêpre, potier d'étain, livra six pommeaux à placer sur deux fours et sur les portails du prieuré. Vers 1617, 52 chars de bois permirent à Georges et à Claude Lequin de refaire la charpente des galeries. Les maçons démolirent et relevèrent le mur de ces galeries menant aux greniers et firent cinq encadrements en pierre de taille[2].

En 1624, le Conseil d'Etat arrêta de refaire la charpente de la maison. Georges et Claude Lequin en furent les artisans. Les maçons Jean Favre et Claudy Reymond exécutèrent divers travaux et livrèrent de la pierre «pour le bastiment et ragrandissement du grenier du bas de la baronnie» du Val-de-Travers, en 1631, alors que le charpentier Jacques Landry travaillait et posait les bois du plancher. Une inspection des lieux, en 1648, a l'avantage de donner une vue plus synthétique de l'état des bâtiments. Les galeries orientées d'ouest en est s'enfonçaient d'un demi-pied, par places, vu la pourriture des solives; il fallait étayer le toit et refaire plancher et plafond. Quatre blocs de bois soutiendraient les grandes galeries et trois volets fermeraient les greniers. Une petite chambre sous les grandes galeries permettrait d'abriter selles et harnais. La porte de la cour, à l'ouest, serait renouvelée, comme celle de l'est et nombre d'autres, à l'intérieur. Des latrines seraient établies près de la cuisine basse;

1 MCE, II/13v., 1569; III/156v., 1580. AE, S 11, N° 3, 1570. La cloche se trouvait assurément dans un clocheton sur le toit de l'église, et non dans la tour où elle aurait été propriété des communes. Elle fut sans doute placée sur la tour de Diesse, à Neuchâtel, et périt dans l'incendie de 1714.

2 Recettes, vol. 24, 1583-1592, 1603, 1605-1609; vol. 25, 1613-1620.

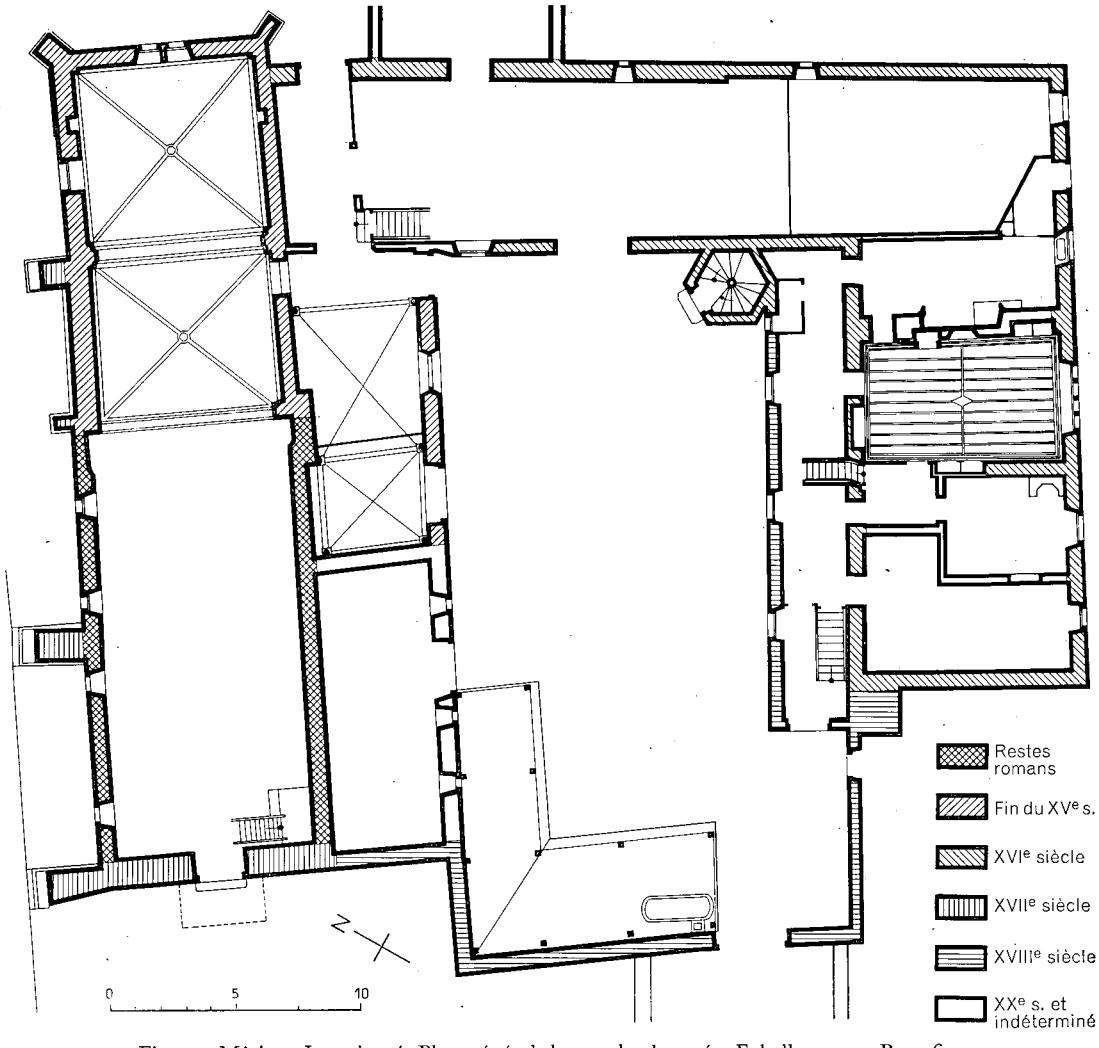


Fig. 44. Môtiers. Le prieuré. Plan général du rez-de-chaussée. Echelle 1:300. Page 67.

on poserait quatre chéneaux autour de la cour et un au midi de la maison. Jean Borel-Petitjean, de Couvet, charpentier, se chargea de l'ouvrage. Ulrich Kenneli, potier de terre, livra un poêle pour la grande chambre. L'état du domaine, vers 1660, révèle que la maison, en forme de pavillon, couverte à double tuile, mesure 30 pas sur 12 et le grenier, pareillement couvert, 40 pas sur 12. Une cour de 36 pas sur 21, où coule une fontaine, sépare les deux bâtiments, par ailleurs reliés par une galerie. Un jardin, un verger bâti d'un four à une de ses extrémités et une chènevière entourent le prieuré[1]. En 1668, la ruine, puis la démolition du vieux clocher qui se dressait à l'occident de l'ancienne église, exigea des réparations aux murs par les

1 MCE, VII/35v., 52, 103v., 1624; VIII/60, 1627. Recettes, vol. 25, 1625-1626; vol. 22, 1631; vol. 27 et 109, 1648. M 20, N° 10, 1648. Série Finances et recettes, cahier, vers 1660, p. 139 et 145.

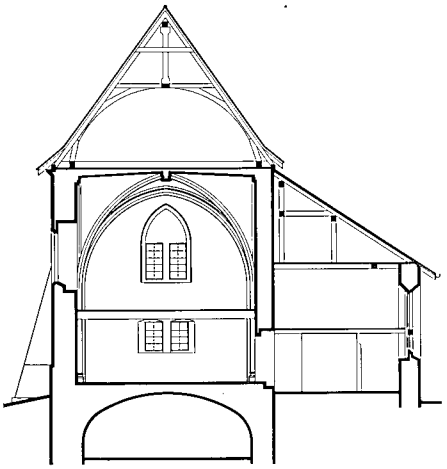

Fig. 45. Môtiers. Le prieuré. Coupe transversale de l'ancienne chapelle.
Echelle 1:300. Page 69.

maîtres maçons PIERRE TISSOT et ABRAHAM JEAN JAQUET. On répète, à tort semble-t-il, que le clocher fut foudroyé; une note du pasteur de Saint-Aubin dit simplement que le 16 août 1668 «le foudre est tombé en pierre sur le temple de Moustier Travers», en tuant un homme, sans qu'il soit question de la tour. JOSUÉ MARTENET, de Neuchâtel, livra un poêle neuf en 1674. Lors de sa venue dans la principauté, en 1699, Marie de Nemours logea au prieuré[1].

Au XVIII[e] siècle, ABRAHAM BONHÔTE livra un poêle (1713) pour la salle du bas et en répara d'autres; du bois de chêne fut substitué au sapin pour le cadre des fenêtres. L'émotion causée par l'incendie de maisons voisines, en 1723, provoqua d'importants travaux. La galerie reçut une muraille entièrement neuve; on abattit son toit et celui de l'écurie, où il fallut remplacer les bardeaux par des tuiles; pareillement, les greniers furent rebâtis, de même que trois planchers de chambres et deux devants de cheminée. En 1727, les débris du grand four du prieuré, démoli à cet effet, servirent de matériaux au maçon ABRAHAM GUYENET, pour bâtir les murs du verger. Les errements reprirent en 1734, lorsque JOSEPH BOREL recouvrit le toit de la galerie de bardeaux. En 1740, le charpentier JEAN-JACQUES BOREL boisa une chambre neuve dans laquelle DANIEL VAUCHER monta un poêle. CLAUDE-ANTOINE et JEAN-HENRI REYMOND exécutèrent une pile et un bassin de fontaine en pierre bientôt cerclé de fer, parce que fendu par le gel[2]. Le 8 septembre 1749, le souverain vendit le prieuré, ses abords et un banc au temple à Abraham Guyenet, commissaire et receveur des trois Recettes du Val-de-Travers. Après défalcation d'environ 2500 livres de frais pour les réparations exécutées depuis 1734, l'acheteur n'avait plus que 2000 livres à débourser. C'était une bonne affaire pour lui, en dépit des réparations encore nécessaires. Guyenet fit assurément améliorer, reconstruire en partie, percer des fenêtres et boiser la maison d'habitation. A son décès, en 1777, l'ensemble était évalué à 10000 livres par ses héritiers. L'inventaire général mentionne la cuisine neuve du haut, outre le cabinet du petit logement neuf[3]. On ignore le détail des travaux survenus pendant le XIX[e] siècle. Les projets formés par le gouvernement, en 1803 et 1821, de racheter les immeubles pour installer des prisons, une salle de justice et le logement du châtelain furent vite abandonnés, vu l'état des locaux. Après une inspection critique, l'intendant des bâtiments déclare très mauvais les murs du grenier, et leur charpente mal entretenue; la cave haute de dix pieds se

1 AE, Comptes 1668, Val-de-Travers; 1674, parties casuelles. Registre des baptêmes de Saint-Aubin, 1640-1699, p. 152, 1668. MN, 1924, p. 20.

2 MCE, LVIII/407, 1712; LIX/298, 1713; LXVII/245, 1723; LXXI/311, 1727; LXXXV/340, 399, 1741. AE, Comptes, 1712, 1734 (bâtiments). Quittances, 1727/28, 1734/35, 1740/41.

3 AE, Actes de chancellerie, XXVI/170, 1749. Missives, XXVIII/567, 627, 689, 1749. Série Bâtiments, dossier 4, 1749. Dossier particulier Guyenet.

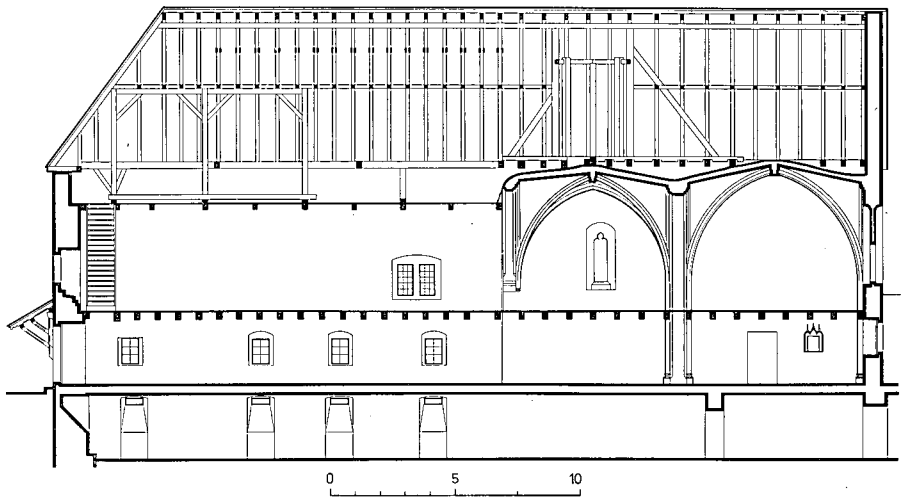


Fig. 46. Môtiers. Le prieuré. Coupe longitudinale de l'ancienne chapelle. Echelle 1:300.
Page 68.

remplit d'eau jusqu'au tiers en cas de grandes eaux; seul le mur oriental est fait de gros matériaux. Le rez-de-chaussée de l'habitation est au-dessous du niveau de la rue; la grande cuisine est la meilleure pièce de la maison, car tout est gâté dans la salle à manger. A l'étage, les cheminées entre les deux grandes chambres sont inutilisables, les pièces ne sont pas de niveau et le grand corridor très mauvais. En 1822, des murs rendus rectilignes réduisirent la surface du jardin, permettant d'élargir la rue, au midi, et de former une place plus régulière près de la maison des halles. Dès 1829, un fabricant de vins mousseux s'installa dans les locaux disponibles[1]. Pour ses successeurs, des caves ont été creusées sous l'aile orientale et à côté d'elle (1894, 1961) et une annexe bâtie parallèlement à celle-ci, en 1905. Les appartements ont subi des transformations en 1894 et 1943. Quelques cercueils, formés de quatre dalles de pierre, sans inscriptions ni mobilier funéraire, ont été découverts en 1899.

Description. Le prieuré est actuellement séparé du temple par un chemin tracé sur l'ancien cimetière, dont le terrain était plus élevé de 40 à 50 cm avant 1890. Au midi et à l'ouest, un jardin sépare les édifices de la route traversant le village, et de la place au-delà de laquelle se dresse l'hôtel des Six Communes; avant 1792, cette place était occupée par un cimetière. Les bâtiments anciens dessinent un fer à cheval ouvert en direction de l'ouest; la cour ainsi délimitée (l'ancien cloître sans doute) est fermée par un mur de clôture percé d'une porte cochère (fig. 36 et 44).

Le bâtiment nord, celui de l'église Saint-Pierre désaffectée vers 1538, mesure 33 m 20 de long, pour 9 m à 9 m 50 de large; les murs s'élèvent de 8 m 75 à 9 m, sous un comble de 6 m 50. Deux contreforts soutiennent le chevet plat, à l'est, quatre autres d'importance croissante, vers l'ouest, contrebutent plus ou moins exactement les arcs doubleaux et le mur nord dans lequel apparaît encore une demi-arcade noyée, souvenir d'une chapelle disparue, à rapprocher de la «voûte» mentionnée

1 AE, Série Bâtiments, dossier 4, 1821. MCE, CLXXI/405, 1822; CLXXIX/449, 1830.

en 1659 dans les Reconnaissances de biens[1]. A l'orient, le chevet formé de blocs au lieu de maçonnerie, comme les autres murs, est percé à sa partie supérieure d'une baie en tiers-point de 3 m 10 sur 2 m, partiellement obturée. A l'ouest, on remarque dans le mur, de part et d'autre d'une porte en plein cintre, les traces de l'arrachement du clocher paroissial démoli en 1668. Au midi subsistent deux travées voûtées d'ogives de ce qui devait être une chapelle latérale – des écuries selon le plan de 1738. Un toit en appentis les couvre et des fenêtres en tiers-point les éclairent. Au-dessus de la porte d'entrée, un cartouche ayant les angles supérieurs rabattus porte les armes d'Olivier de Hochberg surmontées d'une crosse et d'une mitre rappelant sans doute sa fonction contestée de prieur de Môtiers (1531) ou celle de prévôt de Neuchâtel.

A l'intérieur, deux croisées d'ogives de profondeur inégale couvrent l'ancien chœur (fig. 46). Les arcs retombent sur des consoles, à l'ouest, ou sur des colonnes d'angle dépourvues de chapiteaux et munies de bagues à la base. Les arcs doubleaux, très larges, sont moulurés de deux cavets et d'un quart de cercle. Dans le mur nord, n'existent qu'une armoire surmontée d'une sorte d'accolade et de deux pinacles, et une fenêtre haute de 1 m 95 animée de deux redents à la partie supérieure. Les fermes de la charpente dessinent une carène renversée; elles portent encore les supports inférieurs d'un clocheton qui s'élevait au-dessus de la voûte occidentale. Sous toute la longueur de l'édifice, une cave large de 6 m 80 est couverte d'une voûte en anse de panier haute de 2 m 50. Vu la forme de la voûte et les risques d'inondation dus à l'Areuse, on peut se demander si cette cave, jusqu'ici non datée, n'est pas celle que le receveur fit creuser en 1761, lorsqu'il obtint d'entreposer une partie des déblais

1 Rec. de Môtiers, par Viret, f. 40, 1659. Cette voûte était limitée par les greniers de Son Altesse, au midi (l'ancienne église du prieuré) et par le cimetière des trois autres côtés. L'arc est encore marqué par des parties en relief et en creux à l'ouest, alors qu'au dessus, la corniche du mur se bombe vers l'intérieur de l'édifice. Les claveaux encore en place portent la marque du feu.

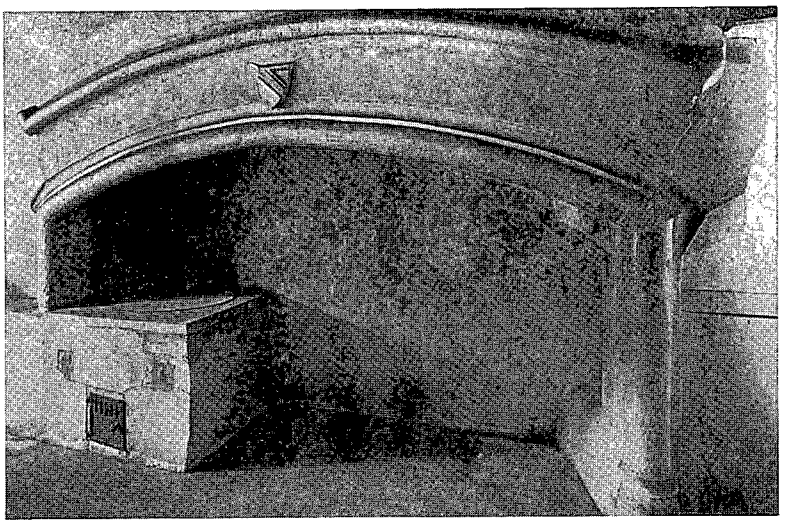

Fig. 47. Môtiers. Le prieuré. La cheminée de la cuisine (troisième quart du XV[e] siècle). Page 70.

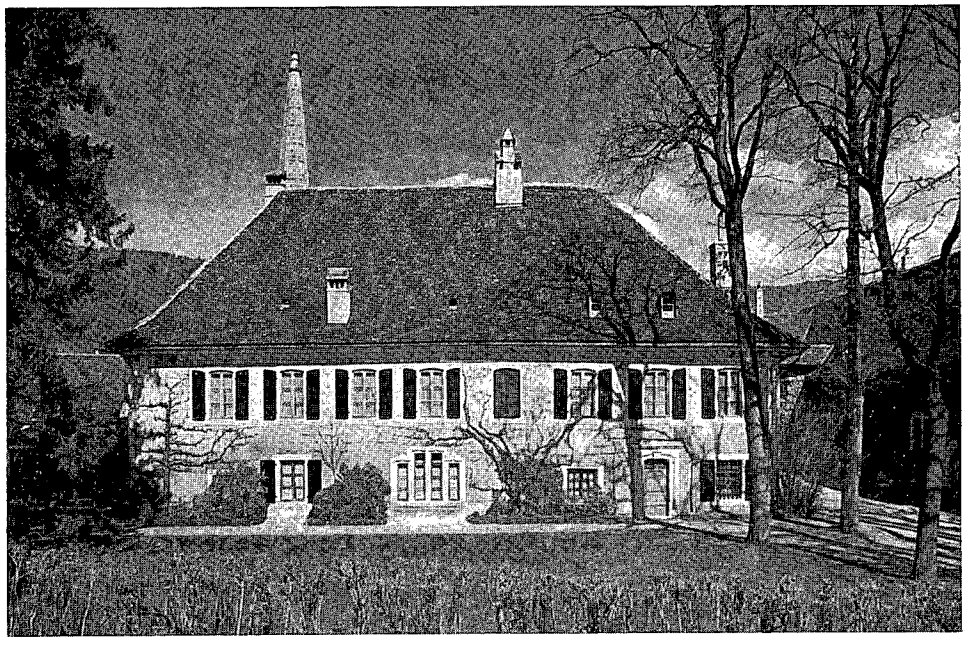

Fig. 48. Môtiers. Le prieuré. La maison d'habitation vue du midi (début du XVI^e et milieu du XVIII^e siècle). Page 69.

au cimetière[1]. Actuellement, seul l'arc entre cette cave et celle dite crypte, sous la partie orientale, paraît plus ancien. L'impression qui se dégage de l'ancienne église est que la partie orientale a été reconstruite à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e, tandis qu'une partie des murs nord, souvent repris et arrangés, serait encore romane (fig. 45 et 46).

Le bâtiment intermédiaire, à l'orient, abritait une grande salle en 1738. Il a été dès lors subdivisé intérieurement. Une porte cintrée perce le rez-de-chaussée à l'ouest; une tourelle d'escalier, à l'angle sud-ouest, a des encadrements de porte et de fenêtres rehaussés de petites accolades. Le corps principal d'habitation, au midi, a une façade de 24 m 60 de longueur, où se mêlent des éléments du début du XVI^e siècle (fenêtre du rez-de-chaussée), de 1624 (vaste comble) et du milieu du XVIII^e siècle (porte, corniche et fenêtres). La fenêtre centrale, dont les quatre baies plus élevées au centre sont surmontées d'accolades, frappe au milieu des percements irréguliers du rez-de-chaussée. La porte cintrée est d'une belle venue dans son encadrement de pierre de taille. A l'étage, huit fenêtres également cintrées donnent un peu de régularité à la façade. Du côté oriental, il subsiste quelques baies du XVI^e siècle, alors qu'à l'ouest, la porte d'entrée du XVIII^e siècle s'accorde bien avec le portail contemporain de la cour, où se dresse une fontaine. Au sud-est du jardin, une grille, encadrée de deux piliers de pierre amortis par des sphères, donne accès au jardin traversé en diagonale par une petite allée d'arbres (fig. 48).

1 Arch. de Boveresse, Arrêts, 16 novembre 1761.

A l'intérieur de la maison, bien des remaniements ont affecté l'étage où subsistent quelques lambris du milieu du XVIII^e siècle et un poêle de couleur verte. Au rez-de-chaussée, l'actuel salon, de 7 m 70 sur 4 m 60 à 4 m 90, est éclairé par la fenêtre à quatre baies. Si les lambris remontent au XVIII^e siècle seulement, le plafond conserve neuf nervures parallèles, du XVI^e siècle, recoupées transversalement par une dixième. Au point où les poutres atteignent les murs, la frise faisant le tour du plafond dessine des créneaux concentriques, comme dans une pièce du château de Colombier[1]. La chambre voisine à l'orient est une ancienne cuisine. «C'est ce qu'il y a de mieux dans la maison», déclarait l'intendant des bâtiments du prince, en 1821. Il s'y trouve un intéressant manteau de cheminée cintré, long de 3 m 40. Le gros tore inférieur du linteau se coude à ses extrémités pour former les colonnes des piédroits. Seule, celle du nord a conservé sa base ornée de deux tores. Le boudin supérieur du linteau s'infléchit vers le haut à ses extrémités. Un écu portant une bande entre deux cotices et un lambel en chef fait remonter ce manteau de cheminée au prieur Antoine de Billens (second quart du XV^e siècle) ou plutôt à son successeur Vaucher de Fallerens[2] (troisième quart du XV^e siècle); (fig. 47).

### L'HÔTEL DES SIX COMMUNES

Le nom moderne d'hôtel ne doit pas faire oublier que l'édifice était, à l'origine, une halle ou marché couvert. Il eut, semble-t-il, un prédécesseur, car le châtelain du Val-de-Travers paya des ouvriers qui levèrent la charpente de la halle pendant l'exercice 1451-1453. Cette construction, visiblement en bois, fut rebâtie en 1484-1485 par GIRARD ORIOT et HENRIOT, de Morteau, à l'époque où fut établi un règlement pour deux foires annuelles. Les habitants des Verrières donnèrent les bardeaux, ceux de Travers les lattes et ceux du Val-de-Travers le bois et 30 francs. Le comte paya «la façon de l'aule», c'est-à-dire la construction. Un charpentier aménagea une chambre du poids en 1491-1492, puis ANTOINE REYMOND et ses ouvriers réparèrent les cloisons qui pourrissaient. Peu avant 1524, la halle brûla, de sorte que les habitants du Val-de-Travers demandèrent aux Cantons suisses qui occupaient le pays de la rebâtir, pour procurer un abri aux commerçants. En mai 1526, l'édifice, qualifié de «Ratthus unnd Kouffhuss» dans les Recès de la Diète, était reconstruit en bois, semble-t-il, et couvert de tuiles achetées à Grandson. En 1543, le gouverneur du comté n'hésita pas à accenser le droit d'appuyer une boutique contre le mur oriental et d'y percer une fenêtre[3]. La cour de Justice et les assemblées des communes occupèrent dès lors temporairement une partie des locaux loués par un aubergiste. En 1590, les gens du Val-de-Travers obtinrent l'octroi d'un marché, dont les bourgeois de Berne et de Neuchâtel demandèrent la suppression. En 1623 néanmoins, confirmation de ce marché fut accordée par le gouverneur aux six communes de Môtiers, Boveresse, Couvet, Fleurier, Buttes et Saint-Sulpice qui avaient reconnu être tenan-

1 MAHS, *Neuchâtel* II/306. Un décor analogue, de 1508, se trouve à Bâle au couvent de Klingental. MAHS, *Basel-Stadt*, IV/91, fig. 108.

2 JÉQUIER, *Armorial*, I/115, 240. La forme générale de la cheminée rappelle, en plus lourd, celle du château de Vaumarcus. MAHS, *Neuchâtel*, II/451.

3 Recettes, vol. 50, f. 14, 1451-1453; vol. 65, f. 47 et 53v., 1484-1485; vol. 18, f. 19, 1491-1492, f. 39v., 1494-1495 et 1525-1527. *Amtliche Sammlung der ältern Eidgenössischen Abschiede*, Band 4, Abt. 1a, p. 433, 493, 1524, 1526. Rec. de Boveresse par Hory, f. 25v., 1543.

cières du sol de la halle, en 1596. Il semble que le bâtiment ait été reconstruit à la fin du XVI^e siècle avec la collaboration du maçon (?) CLAUDE DIVERNOIS. Le style même de l'édifice ne contredit pas ces données, bien que l'escalier intérieur ait porté semble-t-il la date 1612 et que les fenêtres du premier étage appartiennent à un type attesté pendant tout le premier quart du XVII^e siècle. Cette datation plus tardive se justifierait aussi par le fait que les communes achetèrent une partie de maison derrière la halle, en 1611, pour en faire une écurie à chevaux devenue nécessaire; un passage la séparait d'une autre maison acquise le même jour par Môtiers, pour y installer l'école. C'était sans doute un moyen amiable d'apaiser un différend né d'une fenêtre faite par les maçons travaillant aux halles[1].

Parmi les travaux connus par les documents, il faut relever l'établissement d'une cheminée dans la grande salle, ménageant une bouche pour un poêle dans la pièce située au nord. Deux chambres de bois, au galetas, permettraient d'abriter les marchandises des merciers et des commerçants; on se proposait même d'élever une baraque de bois pour le poids public, afin de ménager la place pour un banc de mercier (1655). Le bail signé avec un locataire, en 1663, obligeait ce dernier à entretenir une auberge honorable et des chambres pour les passants, à chauffer la salle réservée à la Justice, à fournir locaux et bancs aux merciers et drapiers pour les quatre foires qu'il ferait ainsi valoir. En 1672, maître JEAN BOREL, de Couvet, s'engagea à faire l'enseigne en bois de chêne abattue par le vent; elle serait peinte et suspendue par des ferrures. Il remplaça aussi les avant-toits au midi, complètement pourris, en les élargissant d'un pied. Quatre ans plus tard, on amena un char de tuiles depuis Saint-Aubin. En 1677. JACQUES DUPRÉ, maître maçon, reconstruisit un poêle neuf et posa trois seuils de pierre. Le charpentier BLAISE PETITPIERRE répara un plancher dans une pièce située au départ des escaliers menant à la cave, remit à neuf l'extrémité des avant-toits, à l'est et à l'ouest, et reposa des planches près de la colonne se dressant au milieu du grand *poile*. En 1683, les maçons ANTOINE DUBIED et BALTHAZAR BERTHOUD élevèrent une cave voûtée à la place de l'ancienne, derrière la maison[2].

Un arrangement de 1706 entre les communes propriétaires autorisa la construction de boutiques permanentes, profondes de trois pieds, sur la face occidentale des Halles, à partir d'une arcade. Un nouvel accord devint nécessaire en 1710, car les deux magasins, en maçonnerie, s'avançaient trop sur la place et pénétraient «assez avant sous les hâles de la maison de ville de Môtier, dont on a même rompu une arcade pour y faire entrer les dites boutiques». Les maçons JEAN-JACQUES et BLAISE PETITPIERRE qui s'étaient occupés de l'ouvrage refirent aussi une grande brèche, causée par un lavoir à la fenêtre de la cuisine, entre une arcade en pierre de taille et une autre en maçonnerie, faite en même temps que les boutiques. Celles-ci dites «sous les halles» reçurent un toit de planches. Parmi d'autres ouvrages attestés, on refit le pommeau oriental du toit, on répara les chevrons y aboutissant, on déplaça la lucarne au nord et consolida les poutres à la chambre des drapiers (1715). Le plafond

1 MCE, IV/147v., 152v., 187v., 1590, 1591, 1593; VI/217, 1623. Rec. de Môtiers, par Dumaine, f. 33, 1596. M. BOY DE LA TOUR, dans MN, 1912, p. 189 et à la p. 110 d'un manuscrit inédit sur Abraham d'Ivernois, en mains privées. M. Vaucher, notaire, I/211, 1611. MJ, Val-de-Travers, 2 et 6 avril 1611. Sur les foires, PH. GODET, MN, 1888, p. 42-48. G. REUTTER, MN, 1936, p. 39-41.

2 Arch. de Couvet, Arrêts, I/22v., 23, 1655. J. Boy de la Tour, notaire, 12 juillet 1663. J. Guyenet, notaire, 19 novembre 1672. Arch. de Môtiers, Comptes 1673, 1676. Liasses et papiers divers, N° 9, 1677 et 1683.

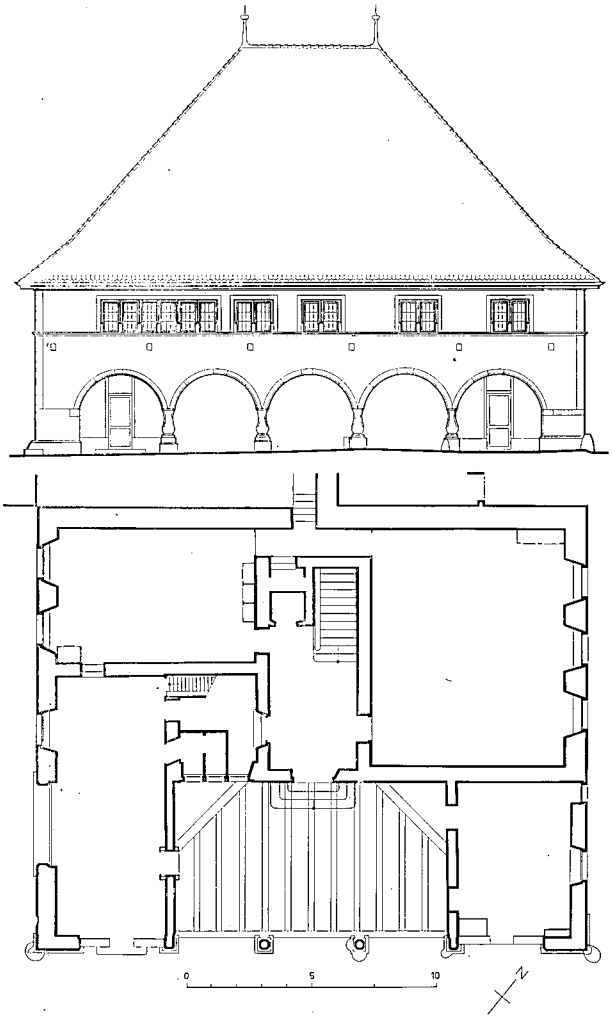


Fig. 49 et 50. Môtiers. L'hôtel des Six Communes. Façade sud et plan du rez-de-chaussée. Echelle 1:300. Page 74.

de la grande salle fut refait avec ses panneaux tel qu'il était auparavant, puis à la détrempe gris perle, les moulures étant rehaussées de bleu et de jaune; la paroi orientale serait traitée de même, les autres murs blanchis; «la vieille peinture et les escritures» des fenêtres – dont il ne reste plus rien – devaient être éventuellement maintenues. Le menuisier David Girard renforça la charpente du plafond par une solive mesurant 1 pied sur 1 pied et demi de côté. Un marché de 1717 fait allusion à la «chape» des galeries placées derrière les halles, et à des avant-toits au midi et à l'orient, posés «sur les bochets [corbeaux] de pierre, tant sur les vieux que sur les neuf qu'on doit y mettre». En 1719, des artisans relevèrent «les galeries où est le grenier» au moyen de poteaux de bois, murèrent une fenêtre inutile à la chambre des drapiers et rajustèrent un jambage de fenêtre à l'ouest, sous un palier de l'escalier. L'incendie de 1723 qui faillit embraser l'édifice fut arrêté grâce à la démolition du bâtiment élevé au-dessus de la cave contiguë au nord. Les maîtres maçons Pierre Borel,

David et Abraham Guyenet refirent l'angle nord-ouest des Halles avec ses fondations et fournirent dix pieds de pierre de taille; ils rétablirent les latrines, leurs murs et leurs ouvertures, une arcade devant la cave, et ils blanchirent les murs préalablement crépis. David Giroud refit à neuf les fenêtres détruites du petit *poile* et de la cuisine, ayant trois et deux jours. Les charpentiers Abraham Girardier et Charles Grandpierre relevèrent le bâtiment couvrant la cave sur 36 pieds de long et 20 de large, déplacèrent le grenier, enlevèrent les escaliers à l'orient et posèrent un bras neuf pour l'enseigne repeinte. Les boutiques reçurent une couverture de tuiles[1]. Une importante réparation de la charpente du toit fut entreprise d'après les plans et devis de maître Abraham Clerc par les charpentiers Jonas Jeanrenaud, Abraham Girardier, Jean-Auguste Grandpierre et Henri-François Clerc. Les communes fournirent trente pièces de bois pour refaire le toit tout neuf et remettre en état la charpente (1729). Visiblement par subdivision, la chambre des drapiers fournit la place nécessaire à l'établissement de deux pièces boisées, dont une reçut une cheminée au nord et une fenêtre à l'est, pareille à la voisine. Jacob Barrelet, maçon, exécuta les travaux de son métier et David Henriod trois jours de fenêtres en chêne (1733). Un pilori tournant, mentionné en 1741, disparut quelques années avant 1817 du mur oriental, où il se dressait près de l'angle[2].

Dès 1761, on projeta de loger la pompe à incendie sous l'arcade orientale des halles; en définitive, elle fut abritée dans un petit bâtiment en hors d'œuvre du même côté, en 1765. «La chambre d'avis» où délibérait la Cour de justice fut divisée en deux, pour la rendre plus chaude, en 1778; un nouvel *archet* (arc de support?) en pierre de taille, long de près de 4 m remplaça l'ancien qui soutenait le foyer. La grande salle reçut une boiserie neuve en 1786, et le toit des chéneaux en fer blanc, l'année suivante. L'enseigne en bois fut refaite à neuf par le ferblantier Samuel Desplands, en 1800. Le Conseil d'Etat accorda un droit d'auberge en règle, en 1815, à la place de celui que l'usage avait consacré. A cette occasion, les communes se virent mises en demeure d'exécuter les réparations nécessaires. Le châtelain du Val-de-Travers demanda l'établissement d'une salle d'audience et d'une salle des juges au rez-de-chaussée, pour bien les séparer de l'auberge. Le lieutenant de Justice Henri-François Henriod et Jean-Henri Jeanrenaud proposèrent de les réaliser, le premier à l'ouest, le second au nord-est. Afin de mettre d'accord les communes, le Conseil d'Etat chargea Frédéric de Morel, intendant des bâtiments, d'examiner les plans, puis d'en dresser de nouveaux qui furent approuvés, puis réalisés. Commentant son projet, l'architecte déclara qu'il voulait «procurer au bâtiment une solidité qu'il n'a pas maintenant. Tout le devant des Halles seroit conservé en prolongeant de droite et de gauche le mur de la cage d'escalier actuel. Les murs de refend de l'étage se trouvent portés par de nouveaux murs dans le bas, sans supprimer les colonnes que M. Henriod vouloit enlever pour former la salle de Justice». Les membres du tribunal pourront se rendre dans la salle des juges par un couloir ménagé

1 H.F.Jeanjaquet, notaire, I/1, 114, 1706, 1710. Arch. de Môtiers, Livre d'amodiations, p.58-60, 1710; p.78, 1714; p.81, 85, 87, 1716; p.90, 1717; p.105, 108, 113, 1719; p.124, 126, 129, 136, 144, 145, 147, 148, 150, 152, 1723-1724. Actes judiciaires du Val-de-Travers, 17 avril 1723.

2 Arch. de Buttes, GG 5, 13 mai 1729, donne le marché issu des discussions, dont les autres arch. communales gardent des échos. Arch. de Môtiers, liasse 9, 20 février 1733. Arch. de Couvet, Arrêts, VII/70, 1741. AE, Série Communes, Six Communes, 7 octobre 1817.

sous le palier de l'escalier menant à l'étage. Les travaux réalisés en 1816-1817 provoquèrent le percement de trois fenêtres à l'est, et la suppression du hangar des pompes. Un texte fait état d'une fenêtre à meneau, pareille à celles de l'étage, existant avant les transformations près de l'angle nord-est, pour éclairer les étalages des marchands. Le droit d'utiliser une boutique particulière, acquis en 1786 par Môtiers, fut la cause de longues tractations avec les autres communes[1]. En 1833, un bâtiment d'écurie et de grange neuf remplaça l'ancien. Dix ans après, les communes firent réparer la charpente du toit et «remplacer les colonnes sous les halles en observant de les mettre tout près des piliers en pierre». C'est, semble-t-il, en 1848 qu'on ferma les arcades des deux extrémités pour établir un bureau de poste et un arsenal[2]. Des restaurations ont eu lieu en 1934 (JACQUES BÉGUIN, architecte) et 1958.

*Bibliographie.* L. PERRIN, MN, 1882, p. 47-48, 71-72 (attribue à tort une partie de l'édifice au XV^e^ siècle). RAHN, IAS, 1887, p. 511-512. QLT, *Val-de-Travers*, p. 324-326. L. LOUP, *Histoire de la Corporation des Six Communes du Val-de-Travers*, 22 p., texte polycopié, Fleurier 1934. G. REUTTER, *Les foires du Val-de-Travers*, MN, 1936, p. 39-41. Vues et relevés dans MBN, pl. 109 et 112/1.

DESCRIPTION. L'hôtel des Six Communes, situé à une cinquantaine de mètres à l'ouest du prieuré, est l'élément principal de la place du village, imposant par sa masse et par sa silhouette originale (fig. 51). Il mesure 21 m 90 sur 17 m 60, et 6 m 50 de hauteur moyenne jusqu'à la corniche, à quoi s'ajoutent 9 m 70 pour le toit. La façade principale, au midi, compte cinq baies en plein cintre de 3 m 25 d'ouverture et 3 m de haut. Les arcs retombent sur de courts balustres anguleux, enflés à la partie inférieure et enjolivés de crochets réduits à des boules. Les arêtes sont biseautées et les bases protégées par des bouteroues irrégulièrement disposés. Contrastant avec le rez-de-chaussée largement ouvert par des arcades (les deux extérieures fermées de vitrages), le premier étage, qui occupe le tiers supérieur de la façade marqué par un cordon, paraît moins ajouré. Il compte pourtant trois larges fenêtres anciennes à un meneau, sur chacune des arcades orientales, et une quatrième plus récente en pierre blanche à côté d'une fenêtre formée de six baies; une feuillure et un cavet animent les encadrements; les six corbeaux de pierre visibles supportaient des avant-toits protecteurs, signalés par les textes et disparus au XVIII^e^ siècle, avant que Girardet ne grave les Serments réciproques (1786). Le haut toit percé d'étroites lucarnes de tôle, signalées dès le XVIII^e^ siècle, est amorti par deux pommeaux. L'enseigne découpée portant les armes des Six Communes, pendue à un bras, est celle faite par DESPLANDS, en 1800. Les faces latérales ne présentent pas le même intérêt. Il existe quatre fenêtres à meneau au premier étage oriental et des fenêtres du XIX^e^ siècle au rez-de-chaussée. Du côté ouest, à l'étage, deux fenêtres ayant trois baies (celle du nord visiblement atteinte par l'incendie de 1723) encadrent une autre dotée d'un seul meneau, refait en 1710 peut-être; au rez-de-chaussée, existent une arcade en plein cintre et trois fenêtres modernes à la hauteur de boutiques visibles sur la gravure de 1786. Du côté nord, des annexes s'appuient contre la maison, l'une devant être contemporaine de la construction (fig. 49 et 50).

1 Arch. de Couvet, Arrêts, IX/34, 185, 1761, 1765; XI/20, 57, 84, 1786, 1787. Arch. de Môtiers, liasse N° 9, 1^er^ mars, 12 juin 1778, 5 novembre 1787. Comptes 1800, p. 15. MCE, CLXVI/239, 1817. AE, Série Communes, Six Communes, 6 et 7 octobre 1817.

2 Arch. de Couvet, Arrêts, XVIII/51, 55, 71, 1833. Arch. de Fleurier, Délibération, 6 janvier 1843. Arch. de Boveresse, Arrêts, 1^er^ avril, 21 juillet 1848.

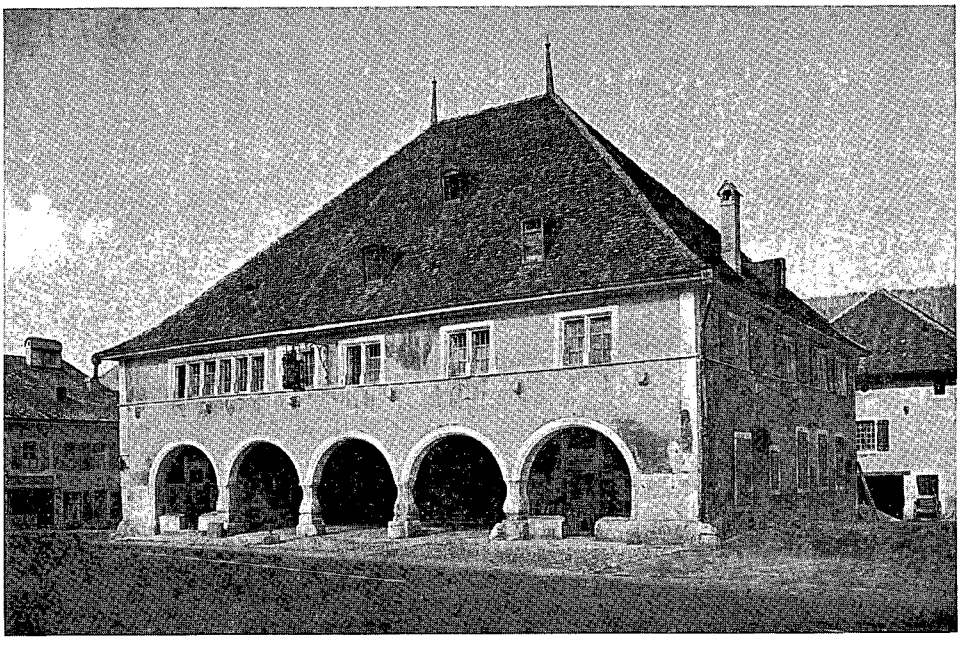

Fig. 51. Môtiers. L'hôtel des Six Communes vu du sud-est (vers 1600). Page 74.

A part la cage d'escalier menant à l'étage, en avant de la paroi nord, le rez-de-chaussée devait être vide; éclairé par une fenêtre à l'est et une ou deux arcades à l'ouest, il était aussi divisé par des colonnes ou des poteaux de bois supportant la charpente de l'étage, remplacées dès 1816 par des murs de refend. Dans la partie encore visible, derrière les trois arcades centrales, deux segments de fortes solives dessinant une croix de Saint-André montrent l'ossature de cette charpente sur laquelle s'appuient des poutres distantes de 65 cm environ. L'historique a montré comment les locaux du rez-de-chaussée, formant un fer à cheval, remontent au XIX^e siècle. Au dessus de l'étage, de mêmes solives en croix de Saint-André constituent l'ossature de la charpente, visible notamment à l'angle nord-ouest. Les pièces placées derrière la façade sud ne sont séparées que par des cloisons légères, alors que de part et d'autre du couloir axé sur l'escalier, deux grands locaux sensiblement carrés ont été subdivisés eux aussi. Les fonctions anciennes de centre commercial et de salles d'audience sont maintenant oubliées.

## LE CHÂTEAU

HISTOIRE. La première mention écrite du «chastel et fortalice du chastelar de Vaultraver» remonte à 1344 seulement. Comme le comte Rollin de Neuchâtel passa cet édifice sous silence au moment où il prêtait hommage à Jean de Chalon, en 1311, H. Jéquier en déduit logiquement que le château s'est construit entre ces deux années. On peut néanmoins se demander si les Neuchâtel ne se sont pas assuré, dès le XIII^e siècle, un point fortifié au milieu des terres du prieuré de Môtiers tombé sous leur

dépendance. Quoi qu'il en soit, des comptes lacunaires indiquent de simples travaux d'entretien pour la seconde moitié du XIVe siècle. Comme ses pairs, le château servit de résidence temporaire aux comtes de Neuchâtel jusqu'à Rodolphe de Hochberg, alors qu'un châtelain, un portier et quelques sentinelles l'habitaient ordinairement. Au XVe siècle, quelques comptes font allusion au pont de bois (1450) soutenu par une pile (1459); une partie se levait au moyen d'un engin (1492). Deux chambres surmontaient la porte voûtée et le portail d'entrée. Parmi les autres pièces, il faut mentionner la chapelle, dont les objets de culte furent réparés en 1461 et complétés avant 1486. Une citerne permettait d'emmagasiner des réserves, lorsque s'obstruaient les tuyaux menant l'eau à la fontaine. Les travaux les plus marquants du XVe siècle consistèrent à rebâtir la charpente du toit couvrant la grande salle munie d'une cheminée neuve (1413-1414), à creuser une citerne par la suite voûtée et couverte d'un toit, puis pavée comme la cour du château (1433, 1441), et à bâtir des cheminées, des fenêtres et des poêles. On sait peu de chose sur l'édification d'une tour neuve en 1461, rendue accessible par des marches, en 1466, et munie d'une lucarne. Il est parvenu plus de détails sur la construction de la tour de la porte. Les fondations s'établirent dès 1479. Par marché, le maçon JEAN CHOLET, demeurant à Pontarlier, s'obligea à terminer la tour avant le 22 juillet 1480. Elle s'élèverait au-dessous de la porte, à l'angle ouest du château. Le roc serait entaillé par degrés. Un passage voûté muni d'un trapon et de quatre archères mènerait à la tour, carrée, ayant un mur épais de 10 pieds, renforcé d'un éperon vers l'ouest; il y aurait une liaison avec la vieille muraille et un glacis jusqu'à une hauteur de dix pieds. Entre 1484 et 1486, les textes signalent un «maisonnement neuf» exécuté par JEAN MICHEL et des confrères.

Un inventaire de 1559, bien que lacunaire, donne une idée des locaux dès lors disparus: au-dessous de «la grande salle du grenier» oriental, existe une pièce meublée; le *poile* à côté de la grande tour n'a pas moins de cinq fenêtres fermées de losanges de verre; il voisine avec un autre *poile*. Une petite salle proche de la tourelle d'escalier est suivie d'une demi-douzaine de pièces mal repérables, dont une touche la prison des gentilshommes. La chapelle a des fenêtres neuves protégées par des ventaux, alors que la salle au-dessous a la coiffe de sa cheminée rompue. A l'étage inférieur existent une grande cuisine et une dépense. A côté du four on mentionne une chambre chauffable et la salle basse d'une tour. D'importantes réparations sont effectuées en 1570-1571 par les maçons HENRI GREU et GIRARD GINIER; au midi de la cour, une muraille est rebâtie jusqu'au toit; la citerne, l'entrée et la tourelle d'escalier sont relevées; les maçons exécutent des encadrements en pierre de taille pour les portes de la tourelle et de la cuisine, ainsi que pour quatre fenêtres de la galerie. Des charpentiers et des menuisiers remettent en état diverses pièces et le mobilier. Cependant, avant 1585, on démolit la charpente de la tour du Terreau (tour du fossé, plutôt que de la famille Duterraux) et un corps de logis à l'ouest. Avant 1602, des maçons arasent une partie de cette tour carrée à main droite de l'entrée, puis la relèvent et aménagent des créneaux au moyen de vingt-six tombereaux de pierre. D'autres bâtiments bénéficient aussi d'une remise en état. En 1615, il faut refaire complètement le toit de la tour de Diesse, au nord, car il tombe en ruine. Cinq ans plus tard, une nouvelle guérite, citée encore en 1760, et des meurtrières viennent couronner le portail mis en état de défense, à l'époque de la guerre de Trente Ans.

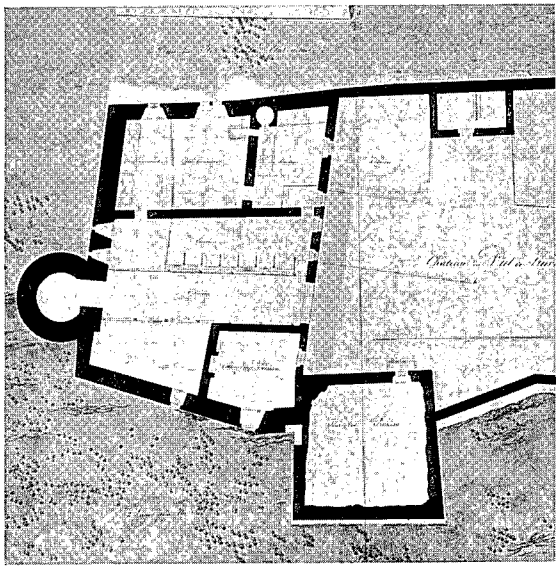

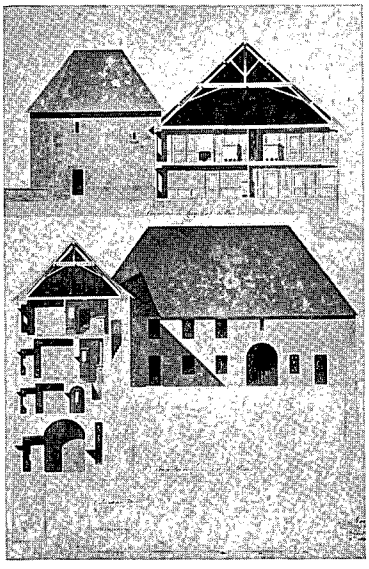

Fig. 52 et 53. Môtiers. Le château. Elévation et coupes de l'habitation et de la tour de Diesse; plan au niveau de la cour, par Frédéric de Morel (1821). Pages 78 à 80.

Les réparations n'empêchent pas la ruine de ronger les murs. La tour du Terreau, fendue, voit réduire sa hauteur, à grand peine, car certains murs ont 8 pieds d'épaisseur (à l'ouest sans doute). Des vents impétueux emportent une partie des toits en 1665; ceux-ci ne seront pas rebâtis au midi, entre la grande tour de la grange et la tourelle d'escalier; des murs sont arasés pour permettre la pose d'une couverture simplifiée. En 1715, le trésorier Pierre Chambrier, en quête de matériaux pour bâtir sa ferme du Pré-Monsieur, obtient de prendre la pierre de la tour de la grange (qui doit être celle du Terreau), en maintenant le seul mur ouest, soutenu par les deux faces latérales réduites à des triangles. A en croire un compte postérieur, on abattit en 1723 «la grosse tour du château pour y construire un couvert plat». Une partie de la charpente de l'aile orientale fut renversée par les vents en 1730; les années suivantes deux petits toits les remplacèrent sur l'aile nord et au midi, au dessus d'un mur entièrement refait; deux grands murs et un escalier furent démolis. Un nouvel éboulement de mur à l'ouest du front méridional, en mars 1744, finit par inquiéter les autorités qui songèrent à déplacer les prisons au prieuré et à vendre l'édifice. L'opération se révéla si peu rentable que l'entrepreneur Abraham Bovet fut chargé de réparer les prisons et le logis du concierge pour 1000 livres, en 1750, et de consolider un plancher branlant dans la tour de Diesse. Les communes furent requises de fournir les bois, et le receveur du Val-de-Travers dénombra 441 charrois[1]. Selon un témoignage de 1765, il ne restait alors plus que les fondations de la tour du Terreau, à l'ouest; la tour Verdonnet, au nord de l'entrée, était réduite à un moignon haut

1 AE, Quittances, 1730, 1734, 1745-1746. Les noms de salle de Diesse, puis de tour de Diesse apparaissent seulement au milieu du XVIII[e] siècle. On ne voit pas quel rapport établir entre eux et «Les nobles de Diesse» étudiés par O. Clottu dans AHS, 1965, p. 35-47.

de 6 pieds; très solide, la tour de Diesse se trouvait à peu près dans l'état où elle existe encore; ses étages servaient de prisons, avec ou sans cage, et de locaux pour la question; certains murs, en gros blocs, mesuraient 5 à 6 pieds d'épaisseur; les tourelles rondes au midi et à l'est, visibles trente ans auparavant, avaient été arasées; la seconde abritait un cul-de-basse-fosse. La citerne coulait et la fontaine se trouvait à sec. La salle dite de Diesse reçut une «voûte à l'italienne» en 1766, c'est-à-dire des poutres supportant des dalles de pierre, travail exécuté par LÉVI FAVRE. Un maçon répara des brèches au mur supportant le pont d'accès, et l'on pendit deux petites cloches du fondeur PIERRE RENAUD. Le rempart sud, démoli, fut refait par ABRAHAM LEUBA sur 152 pieds de longueur, en 1774; ce travail entraîna la démolition de «la tour des Fours».

Seule l'utilisation de l'édifice à des fins judiciaires permit un entretien parcimonieux de ce qui restait. Trois feuilles de plans de l'intendant des bâtiments FRÉDÉRIC DE MOREL, en 1821, donnent une excellente idée du château et des transformations – jamais exécutées – qu'on prévoyait[1]. Le coup de grâce faillit être donné le jour où les prisons furent transférées dans un bâtiment neuf, à l'orient du village. Le Conseil d'Etat veilla néanmoins à l'entretien des bâtiments jusqu'à la vente à un particulier, Henri-François Dubois-Bovet, en 1835. La clause imposant le maintien de la tour de Diesse fut respectée par l'acheteur et ses descendants. Une grange fut bâtie du côté ouest entre 1843 et 1849; le bâtiment oriental devint le logement d'un fermier. Donné à l'Etat en 1957, le château a été restauré depuis avec trop de hardiesse. Le haut de la tourelle circulaire à l'orient et le corps de celle du midi ont été reconstitués; la grange a été refaite pour ménager des salles d'exposition, un pont a été jeté sur le fossé remis au jour, et des fenêtres du XVI^e siècle ont été remontées dans l'aile orientale.

*Bibliographie.* D.G.HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, 2^e édition, Neuchâtel 1894, p.139-143. RAHN, IAS, 1887, p.512. H.JÉQUIER, *A propos du château de Môtiers*, MN, 1958, p.3-11. J.COURVOISIER, *Notes pour servir à l'histoire du château de Môtiers*, MN, 1960, p.133-155 (donne le détail des sources).

*Vues.* «Motier. Lith. de Nicolet et Thez à Neuchatel», parue dans *Les châteaux neuchâtelois*, 1re édition, 1843, p.7. – CHARLES-EDOUARD CALAME, Le Pré-Monsieur en 1849 (peinture reproduite dans MN, 1919, p.185). – ABRAHAM GUYENET. Croquis du château vu du midi, dans le volume: AE, Plans des bois et forêts du roi, 1745-1747, pl. 16. – AE, Plan détaché N° 578, donne aussi un croquis sommaire sans doute fait de mémoire, vers 1740.

*Plans.* FRÉDÉRIC DE MOREL, «Château du Val-de-Travers», plan au niveau de la cour; étages de la tour des prisons; coupes de la tour et du bâtiment oriental; état en novembre 1821, portant en rouge des projets de transformation. AE, Plans détachés N^os 493, 494 et 495. Echelle, environ 1:70.

DESCRIPTION. Le château se trouve sur une arête rocheuse à 1 km 250 m au midi du temple, et à 100 m au-dessus du niveau du village. La dernière restauration, en éclaircissant la forêt et en décapant la terre végétale, a mis à nu une croupe s'amincissant jusqu'à un étroit sillon de roches dressées, à l'est. L'enceinte occupe un espace irrégulier d'environ 46 m sur 18 (fig. 52). A l'ouest, on a jeté un pont de béton sur l'ancien fossé. La première porte en plein cintre, dont l'arc a un rouleau médian taillé en biseau, est suivie d'une seconde dotée d'un encadrement de bois et d'un toit de protection. Au sud de ce passage et au-dessus du rocher taillé, le mur de la cour est en moyen appareil, percé d'une unique meurtrière sous un renvoi d'eau. Du côté nord, il reste des fondements en gros appareil irrégulier de la tour Verdonnet, bâtie en 1480; ses murs dessinent une sorte d'éperon vers l'ouest, comme le prescrivait le marché de construction. Le bâtiment avoisinant l'entrée, pratiquement refait, n'a

1 Le rapport correspondant à ces plans se trouve aux AE, Lettres à Sa Majesté, T/223, 1821.

Fig. 54. Môtiers. Le château. La tour de Diesse. Etat en 1956. Page 79.

d'ancien que l'épais mur occidental. L'évidement creusé pour la meurtrière a été aménagé en une sorte de réduit accessible par un encadrement de pierre polygonal. Dans la cour, on a retrouvé un local bas contre le rempart sud, un mur transversal d'est en ouest et deux bases de colonnes du XIII^e^ siècle, distantes de 3 m, objet peut-être d'un réemploi. A l'extérieur du rempart sud, une tour semi-circulaire, dont il restait des murs hauts de 80 cm, a été exhaussée de plusieurs mètres pour former un belvédère. Des fenêtres tronquées, à la partie supérieure, prouvent que le bâtiment oriental a été arasé. La face sud a de larges fenêtres quadrangulaires, dont une munie d'un meneau sans âge. A l'est, une tourelle circulaire, aux trois-quarts en hors-d'œuvre, se dresse sur l'arête aiguë; quelques assises assez larges servent de base, alors qu'un petit appareil irrégulier, presque sans mortier, forme le corps; arasée selon la pente du toit voisin, la tour a été exhaussée après 1957 et munie d'une flèche. La face nord du bâtiment a trois sortes de larmiers et trois étroites fenêtres, dont les encadrements sont biseautés. Dans la façade occidentale, qui avait pris l'allure d'un rural, viennent d'être remontées des fenêtres en accolade du XVI^e^ siècle provenant de Neuchâtel (8a, rue du Bassin). Devant cette façade a été creusée une citerne voûtée en berceau, partiellement engagée sous la tour de Diesse, et par là même antérieure ou contemporaine de celle-ci.

L'élément le plus remarquable du château est la tour de Diesse, dressée contre le rempart nord de la cour, en bonne partie au-dessous du niveau de celle-ci, et touchant l'angle nord-ouest du bâtiment oriental (fig. 54). Elle a, en plan, la forme d'un trapèze, dont les faces mesurent environ 7 m 70, 7 m 30, 6 m 70 et 6 m 40 de côté, et les murs environ 19 m de hauteur au nord et 7 m sur la cour. Extérieurement, la tour a un gros appareil peu régulier, formé de blocs simplement dégrossis et particulièrement rugueux à l'ouest; chaque face est percée, à la base, d'une canonnière terminée par un arrondi; à l'est, les actuels hors-d'œuvre pour des commodités et la porte d'une galerie ne figurent pas sur le plan de 1821; quelques fenêtres éclairent les étages supérieurs au nord; le mur occidental serait entièrement aveugle sans la

canonnière; du côté de la cour, la porte d'entrée en plein cintre paraît refaite (elle est quadrangulaire sur une élévation de 1821); deux petites baies éclairent la salle haute et l'escalier. Intérieurement, la tour compte quatre étages. Le rez-de-chaussée couvert d'une voûte en berceau appareillée est accessible par un escalier ménagé dans les murs oriental et méridional; trois ébrasements dans les murs énormes assurent l'accès des archères, l'une agrandie en étroite fenêtre, à l'ouest; l'ouverture carrée dans le berceau paraît moderne, alors que la cavité du mur sud pourrait être un conduit de ravitaillement en munitions. Au premier étage, il n'existe qu'une étroite fenêtre en direction du nord. Le deuxième étage, de niveau avec la cour, est accessible par une seconde porte, dont l'encadrement est biseauté et le linteau légèrement en accolade; au centre du mur oriental, un manteau de cheminée est encadré d'une niche et d'une porte vers une galerie menant à l'aile orientale; une fenêtre à meneau, du côté nord, assure l'éclairage. Le troisième étage desservi par un escalier coudé, dans le mur, possède deux fenêtres à meneau au nord (une moderne) et une baie en direction de la cour. Dans le mur oriental, un escalier mène au comble couvert d'une belle charpente. Cette tour, militairement la mieux aménagée de celles du canton, date peut-être de 1460 (fig. 53 et 54).

### MAISONS DIVERSES

Les plus intéressantes maisons se trouvent le long de la Grand-Rue, au midi de l'hôtel des Six Communes. Dans la rangée orientale, la *maison Boy de la Tour* de style Régence, voire déjà Louis XV, est mise en valeur par le fait que l'édifice se trouve compris entre une cour, au nord, et un grand jardin, au midi. Avant elle se dressait, à peu près au même endroit, la maison de Claude Baillod, châtelain du Val-de-Travers (attestée en 1556), achetée en 1595 par François Vallier, un de ses successeurs. C'est là que fut reçu Henri II d'Orléans-Longueville, lors d'un voyage dans sa principauté en 1617. Héritée par les Estavayer-Lully, la maison fut vendue, en 1696, à des particuliers de Môtiers[1]. Disposant de moyens considérables, le banquier

1 Rec. de Môtiers, par Hory, f. 28v., 1556; par Dumaine, f. 347, 1597; par Viret, f. 335, 1659. Mémoires de Frédéric Barillier, f. 109, manuscrit à la Bibliothèque de Neuchâtel.

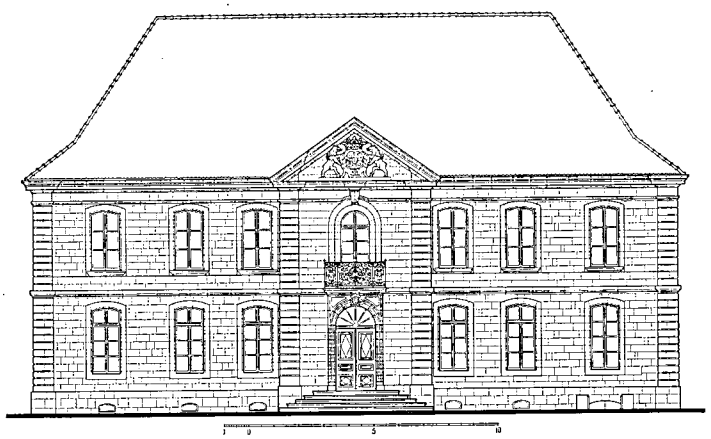

Fig. 55. Môtiers. Maison Boy de la Tour. Elévation nord. Page 84.

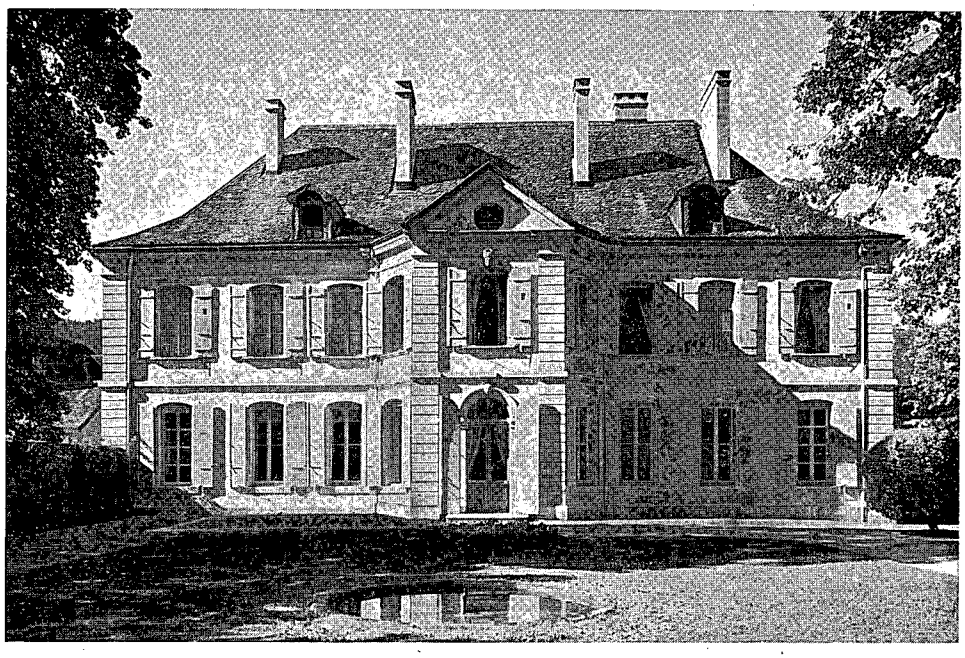

Fig. 56. Môtiers. Maison Boy de la Tour. La façade méridionale (vers 1721). Page 84.

Abraham d'Ivernois, un enfant du lieu qui avait fait fortune à Paris grâce au système de Law, acquit dès 1720, de divers possesseurs, les immeubles subdivisés. En septembre 1720, il fit conclure par son père des marchés pour démolir la grande maison, en mettant de côté, soigneusement empilés, les charpentes, les planchers, les boiseries, la pierre de taille, les arcs de cheminée et tous les matériaux utilisables. La correspondance entre le banquier et Joseph d'Ivernois (son père, anobli en 1722) donne de nombreux détails, encore que fragmentaires. Les plans, remaniés et un peu réduits dans la suite, furent demandés à un architecte parisien nommé AUBRY. ANTOINE FAVRE, architecte à Couvet, devait se charger de la réalisation; il contrôla la qualité de la pierre jaune de Boveresse pour l'extérieur, et de celle plus blanche, de Travers, pour l'intérieur. MOÏSE ROSSELET procura 32 marches de pierre et deux plafonds. SIMON LEUBA fournit des quartiers de roc pour les fondations, et les cousins DAVID, GUILLAUME et PIERRE JUVET des pierres pour les parements des murs; maître ABRAHAM JACOT, JACQUES BOREL, ABRAHAM GUYENET et son frère furent les principaux maçons. ABRAHAM CLERC et CHARLES GRANDPIERRE travaillèrent la charpente. CLAUDE BARRELET et DAVID BRANDT-DIT-GRIEURIN se chargèrent de boiser la salle à manger et de faire la porte d'entrée. DAVID GIROUD, menuisier, exécuta des fenêtres et les boiseries de six chambres. Les maîtres serruriers DAVID et DANIEL JEANNERET, du Locle, fournirent les ferrures de la plupart des fenêtres et des portes, la balustrade en fer du grand escalier et ses pommeaux de laiton. D'Ivernois acheta de François Becquet, marchand miroitier à Paris, pour 1382 livres de miroirs et de trumeaux de fenêtres ou de cheminées. Il recourut aux services du parisien LA PENSÉE, un peintre

ou décorateur, qui donna les dessins d'un bouteroue et d'un chiffre en fer forgé pour le balcon; comme peintres et plâtriers intervinrent notamment ABRAHAM BONHÔTE et JEAN VIOTTI, utilisant de la céruse et de l'azur fin; des femmes peignirent en faux marbre les encadrements de cheminée. Tout s'acheva en 1724. Si d'Ivernois s'entendit avec la commune pour le nouvel alignement de la maison qui redressait le tracé de la rue, il eut des difficultés pour un droit d'eau à la fontaine voisine; on le lui contesta jusqu'à un arrangement de 1727. Des lettres font allusion à des tapisseries détendues et pourries, en 1743; l'année suivante, les jets d'eau sont remis en état et les armoiries du fronton sculptées par [HENRI] LAMBELET. Devenu conseiller d'Etat en 1730, et châtelain du Landeron en 1746, Abraham d'Ivernois mourut en 1752 et fut enterré dans le chœur du temple de Môtiers; une bonne partie de sa fortune avait été investie dans la construction de la maison qui servait, en quelque sorte, de siège aux fiefs de Diesse et d'Ivernois appartenant au défunt. La maison passa au trésorier général Charles-Guillaume d'Ivernois qui la céda, par échange, en 1769, à Abraham-David Dupasquier, commerçant neuchâtelois à Bitche. On croit que le mobilier original quitta la maison à cette époque. L'édifice peu habité qui se dégradait fut vendu à Jean-Pierre Boy de la Tour en 1782, et sérieusement réparé; le plâtrier NICOLAS SCHÜPBACH refit des plafonds et peignit des boiseries; la charpente fut reprise et un portail transformé. D'autres travaux importants eurent lieu entre 1824 et 1829. Les maîtres maçons LOUIS et HENRY BOY DE LA TOUR reconstruisirent le grand perron nord; des plafonds furent blanchis, des boiseries peintes et des encadrements de cheminée refaits. Après 1851, une grille de fer remplaça les portes en bois de la cour; des piliers monolithes furent substitués aux assises en pierre de taille

Fig. 57 et 58. Môtiers. Maison Boy de la Tour. L'escalier principal et un détail de la façade nord (vers 1721). Pages 84 et 85.

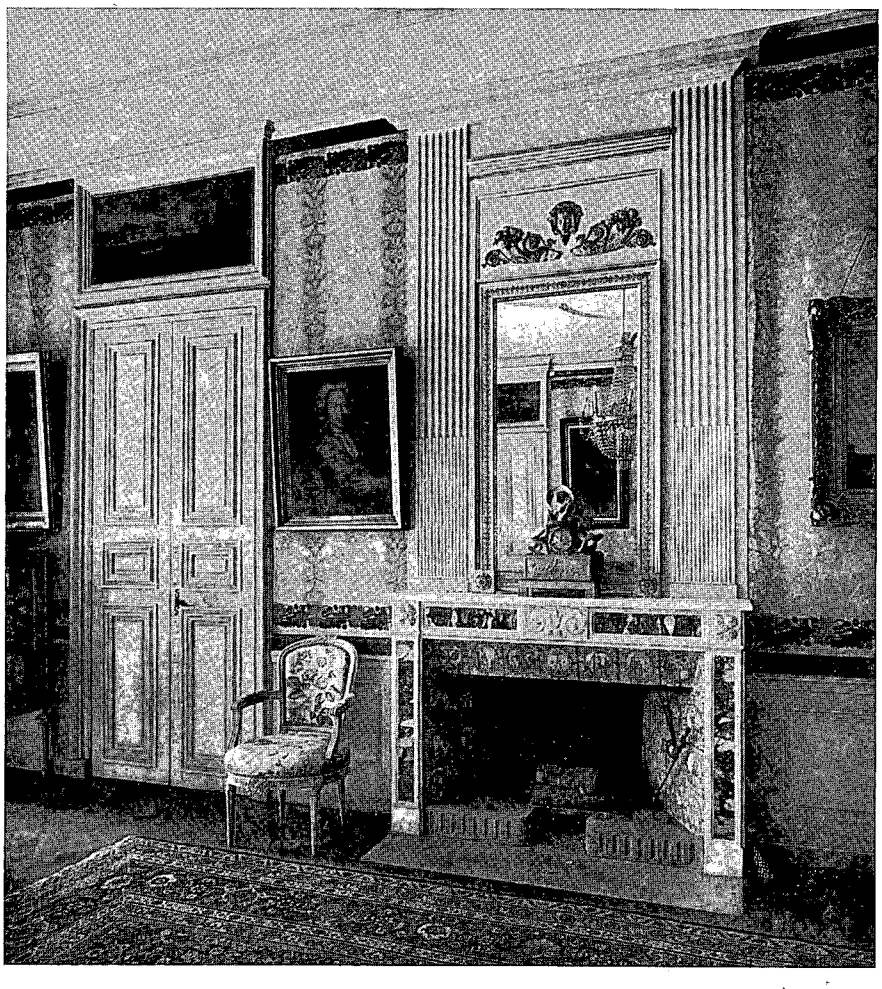

Fig. 59. Môtiers. Maison Boy de la Tour. Le salon. Cheminée d'époque Louis XVI. Page 85.

en 1876. Au XX^e siècle, divers travaux ont permis la remise de la maison dans son état ancien et la restauration des meubles Louis XVI du salon[1].

*Plans* (reproduits dans le travail de Maurice Boy de la Tour cité en note, p. 8, 14, 16, 32a, 36a et 110). Projet A: rez-de-chaussée comportant un perron, 7 fenêtres au nord, 9 au midi, un salon sensiblement carré et un petit hors-d'œuvre à l'est pour les toilettes. – Projet B: distribution analogue: 9 fenêtres au nord et au midi. – Projet C: plan B incorporé entre un jardin et une cour. – Projet d'ensemble: maison ayant un salon faisant saillie polygonale dans un jardin où sont dessinés un parterre en broderie et une fontaine murale; au nord, perron et cour; à l'est, dépendances et clos planté d'arbres régulièrement placés. – Projet d'édicule ayant un fronton, une niche ornée d'une coquille au-dessus du bassin de fontaine ovale et des pilastres à refends. – Plans du rez-de-chaussée et de l'étage donnant le nom des pièces au XVIII^e siècle. – Voir enfin les relevés dans MBN, pl. 110, 111/2-3 et la vue, pl. 112/2.

1 AE, Arch. Boy de la Tour, notamment N^os 617, 638, 645, 656, 658, 663, 740, 754, 788, 825, 902, 1107, années 1720-1723. Maurice Boy de la Tour, Histoire de ma maison, un volume inédit, dactylographié et illustré de plans et d'annexes, 1922. Propriété privée.

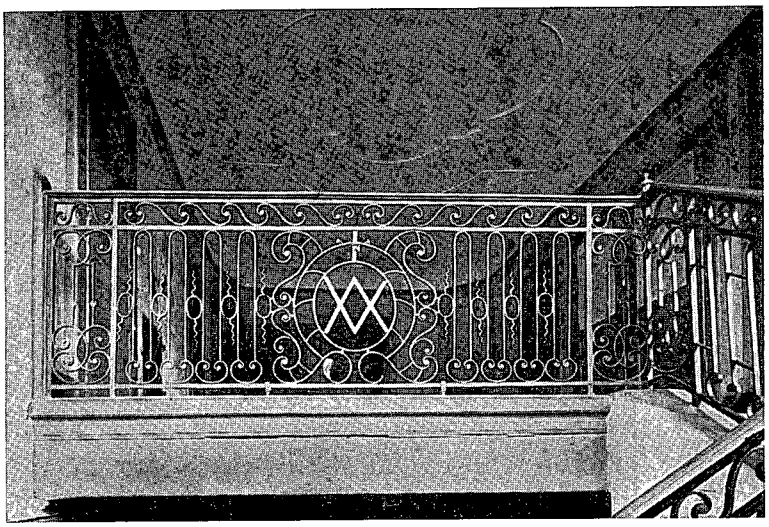

Fig. 60. Môtiers. L'hôtel de district. Balustrade de la cage d'escalier (1794).
Page 86.

DESCRIPTION. Placée à l'orient de la Grand-Rue, entre une cour oblongue limitée par des annexes, et un grand jardin planté d'arbres et animé par un jet d'eau, la maison mesure 25 m 90 sur 14 m 50 et 8 m 80 de hauteur à la corniche; le toit seul a 6 m 50. La façade nord, en pierre de taille recouverte de peinture, a une division centrale en faible relief, surmontée d'un fronton et encadrée de chaînes à refends comme les angles. Des soupiraux et une entrée de cave sont percés dans le soubassement à l'ouest; un cordon sépare le rez-de-chaussée surélevé de l'étage surmonté d'une corniche moulurée (fig. 55). Les divisions latérales ont trois fenêtres cintrées par étage; celle du centre a une porte en plein cintre, moulurée et ornée d'une tête, accessible par un perron de cinq marches. La porte-fenêtre de l'étage, dans une sorte d'ébrasement du mur, surmontée d'une agrafe animée de cannelures et d'une palmette, s'ouvre sur un balcon de fer forgé où les enroulements dessinent deux espèces de balustres autour d'un monogramme illisible. Dans le fronton, un écu ovale, tenu par deux lions vigoureusement sculptés et timbré d'une couronne de marquis, porte les armes d'Ivernois (fig. 58). La façade sud, aussi en pierre de taille recouverte de peinture, tire toute sa sobre élégance de la division centrale formant une saillie polygonale ayant trois pans et un fronton. Des têtes ornent la clé en plein cintre de sa porte et la fenêtre de l'étage, alors que le fronton a un simple œil-de-bœuf polygonal. Un cordon et une corniche, pareille à celle du nord, assurent le réglage horizontal; des chaînes creusées de refends marquent les angles de la façade et la partie couverte par le fronton (fig. 56). A l'intérieur, le plan est tout à fait conforme à ceux de l'époque[1]. Derrière la porte d'entrée, un vestibule plus large que profond donne accès au salon encadré de quatre pièces, à la cage d'escalier du côté droit et à la

1 La composition de la façade reflète, toutes proportions gardées, l'esprit de celle de l'hôtel Matignon, à Paris. Le parti du salon faisant saillie en façade ne sera repris, dans le canton de Neuchâtel, qu'à Trois-Rods. MAHS, *Neuchâtel*, II/377-378.

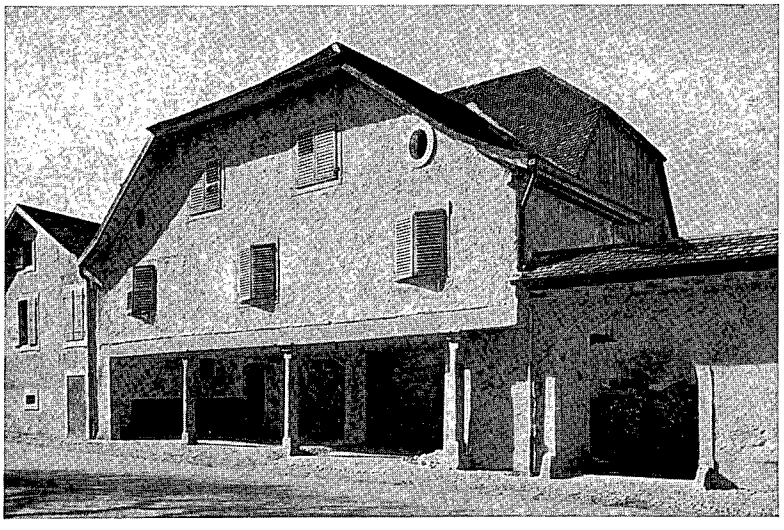

Fig. 61. Môtiers. Maison anciennement Divernois. La façade orientale (1686).
Page 86.

cuisine du côté gauche; à l'étage un corridor, parti de la cage d'escalier en direction de l'est, dessert trois chambres au nord et trois au midi, dont un salon octogonal moins profond qu'au rez-de-chaussée; aux angles méridionaux, de petites pièces sont commandées par leurs voisines. Le vestibule du rez-de-chaussée a des armoires munies de portes convexes à ses angles. La cage d'escalier, dont le mur sud est arrondi, est soutenue par des demi-arcs en pierre de taille; la balustrade incurvée en fer forgé a des motifs rampants comparables à des balustres couchés (fig. 57). Le grand salon a la forme d'un octogone très allongé (10 m 75 sur 6 m 10), dont la partie méridionale, percée de deux fenêtres et d'une porte, déborde la façade; les trois portes menant aux pièces voisines ont des panneaux rectangulaires chargés de moulures; leurs dessus peints de couleurs sombres représentent, au voisinage d'un château, des personnages figurant peut-être Pyrame et Thisbé, enfin Persée tuant le dragon qui menaçait Andromède. Du côté occidental, l'encadrement de la cheminée moderne est formé de carreaux peints, repris aux anciens poêles de 1722. Des pilastres cannelés, garnis de congés, mais dépourvus de chapiteaux, encadrent une glace d'allure Louis XVI. Les papiers peints et leur bordure ont été refaits d'après des modèles de la fin de l'époque Empire. Deux quatre-feuilles concentriques de stuc animent le plafond (fig. 59).

Dans la rangée occidentale, en face de la précédente, s'élève la *maison anciennement Divernois*, d'un type rare. La façade formée de pans de bois repose sur une solive supportée par un pilier et trois colonnes de pierre, une étant datée 1686. Cette disposition ménage une sorte de modeste portique au rez-de-chaussée. Un premier étage de trois fenêtres espacées et un second, de deux fenêtres entre des œils-de-bœuf, s'abritent sous l'auvent du toit en croupe. La maison appartint à la famille Girard alias Petitpierre depuis le début du XVI^e^ siècle au moins. Claudy Girard fit élever un mur neuf entre la cuisine et la grange par les maçons JACQUES JEANJAQUET et

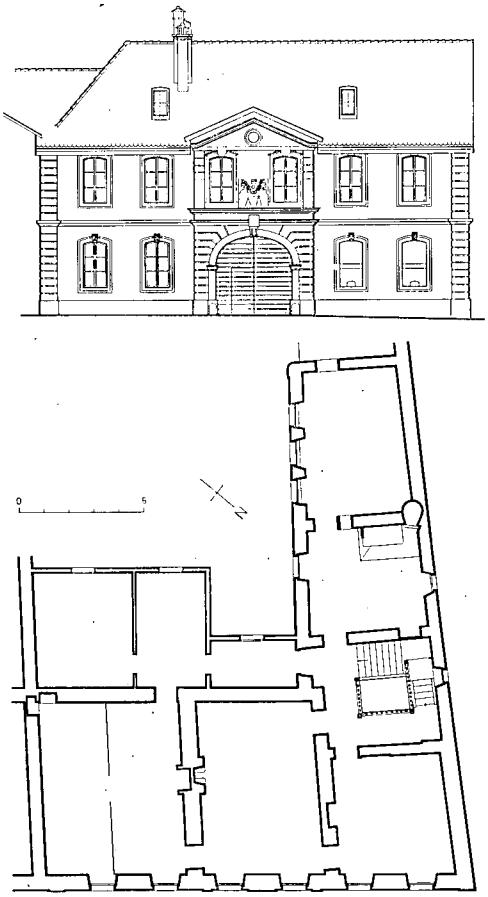

Fig. 62 et 63. Môtiers. Maison Clerc. Façade orientale et plan. Echelle 1 : 300. Pages 87 et 88.

Pierre Favre en 1669. Le notaire Philibert Lardy, «ayant fait faire un nouveau bâtiment et grange» en 1676, dut traiter avec ses voisins. C'est lui, ou Isaac de Diesse devenu possesseur de la partie nord en 1677, qui procéda sans doute à la transformation de 1686. Guillaume-Pierre d'Ivernois entra en possession de l'immeuble en 1758 seulement[1] (fig. 61).

Un peu plus au sud, l'actuel *Hôtel de district* occupe l'emplacement d'une grande maison et d'une plus petite, possédées par les Duterraux, de la fin du XVI^e^ siècle au début du XVIII^e^, et par Henri Baillod, maire de Travers, jusqu'à sa mort en 1791. François de Baillod, neveu de Henri, fit reconstruire la maison en 1794. La commune acquit le bâtiment, l'annexe à l'usage de grange et d'écurie, et l'ensemble de la propriété dite de Comble-Emine, en 1853, pour installer des salles d'école et des locaux d'assemblée nécessaires aux autorités. Des travaux d'aménagement furent entrepris sous la direction de l'architecte Hans Rychner. L'installation de la préfecture, puis des services publics du district du Val-de-Travers, dès 1877, amenèrent de nouveaux travaux[2]. Seule la façade sud, sous un haut toit en pavillon, donne une idée de l'état ancien; celle du nord a reçu une division curieusement asymétrique, ornée de refends et d'un fronton aux armes de la République. La cage d'escalier est l'élément intérieur le plus remarquable. La rampe en fer forgé est formée de barreaux droits retombant sur des enroulements et placés sous une frise ajourée de postes; en bordure du palier supérieur, elle s'orne d'un disque entouré de sortes de lambrequins où sont figurés les chevrons entrecroisés des armes Baillod. La simple, mais gracieuse moulure centrale du plafond, a disparu récemment (fig. 60).

Plus haut, dans la même rangée et toujours dans le secteur du village où les cens étaient dus aux tenanciers du fief du Grand Jacques, la *maison Clerc, anciennement Girardier*, formée de deux corps, a une histoire difficile à établir. En 1554 elle est

1. Rec. de Môtiers, par Dumaine, f. 97, 1596. J. Boy de la Tour, notaire, 9 octobre 1669, 16 mars 1676. Maurice Boy de la Tour croyait, à tort, que Joseph Divernois avait possédé la maison et transformé la façade. Avant les travaux de ces dernières années, il existait des cheminées de 1625 et 1676. (Voir: Histoire de ma maison, 1922, p. 5 et 86.)

2 Rec. de Môtiers, par Viret, f. 230, 1659. Rentier spécificatif du fief Grand Jacques, 1752, f. 5. Arch. de Môtiers, Arrêts, XI/76, 1793. J. H. Borel, notaire, I/570, 1853. MCE, CCLIII/882, 928, 1398-1877.

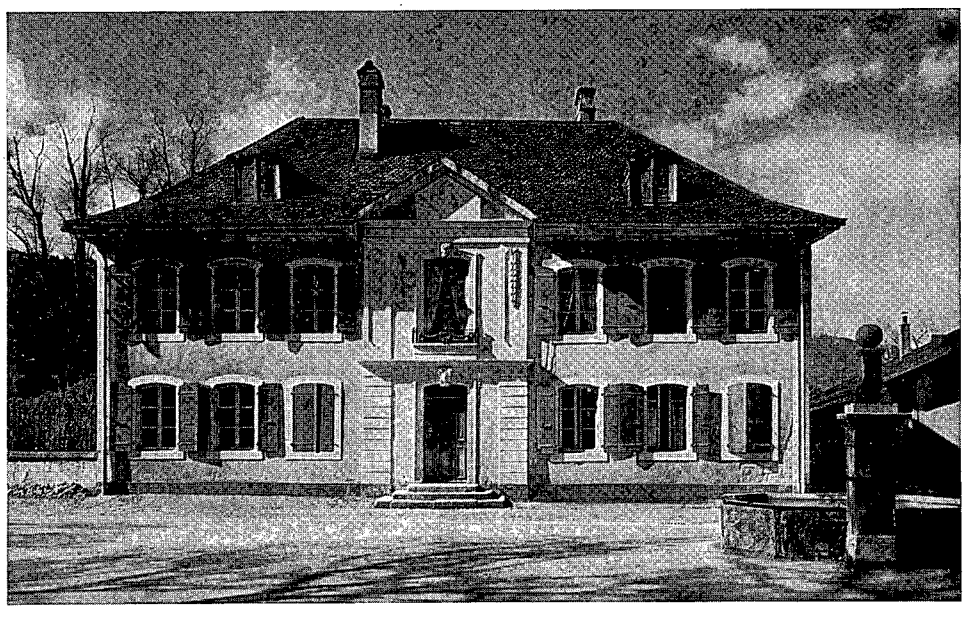

Fig. 64. Môtiers. La maison Bobillier vue de l'orient (1763), et une fontaine de la Grand-Rue (1767). Pages 51 et 90.

qualifiée de «maison et chesaulx de la chapelle de noble homme Claude Baillods, chastellain du Vaultravers». C'est peut-être là qu'on retrouva, en 1560, les statues provenant de la chapelle Baillod. Dès 1596, et pour un siècle au moins, Joseph Magnin dit Boy de la Tour et ses héritiers en furent possesseurs. Lors d'un partage, en 1693, le notaire Pierre Boy de la Tour et sa sœur Anne-Marie reçurent «la maison devant», c'est-à-dire celle bordant la rue. Plusieurs sœurs, dont Madeleine, femme de Daniel Girardier, se virent attribuer la grande maison couverte de tuiles, à l'ouest, avec le clos et le jardin; la cour resterait commune à tous. En 1752, Jean-Jacques Girardier, major de milices, se trouvait tenir, depuis une quinzaine d'années au moins, la maison donnant sur la rue. On peut se demander si la reconstruction de l'édifice ne date pas de 1759, année où le major obtint du bois pour faire deux tirant de 25 pieds, destinés à la nouvelle charpente du toit de sa maison. L'ancienne grande maison, à l'ouest, fut acquise par Frédéric-Auguste Girardier en 1783. Sa famille resta propriétaire de l'ensemble près d'un siècle[1].

La maison proprement dite forme une équerre dont les façades ont 17 m 10, à l'est, et 21 m 40 au nord; vers l'ouest, elle est prolongée par un bâtiment de 18 m 50 sur 15 m 10. La façade orientale, de 1759 environ, est encadrée de chaînes à refends qui limitent aussi la division centrale (fig. 62 et 63). Un cordon souligne l'unique étage; il n'existe pas de corniche sous le toit qui descend très bas, mais un fronton sur

1 Rec. de Môtiers, par Hory, f. 38v., 209, 1556; par Dumaine, f. 49, 1596. J. Divernois, notaire, 23 juin 1693. AE, Rentier spécificatif du fief Grand Jacques, f. 10 et 12v., 1752. Plans des terres censables au fief du Grand Jacques, f. 1. J. L. Besancenet, notaire, III/43, 1783. Arch. de Boveresse, Arrêts, 11 avril 1759. Notes de M. Boy de la Tour, dans: Histoire de ma maison, 1922, p. 73-74. MN, 1937, p. 114-118. MBN, pl. 111, N° 5 et p. XXIII (maison Lacour).

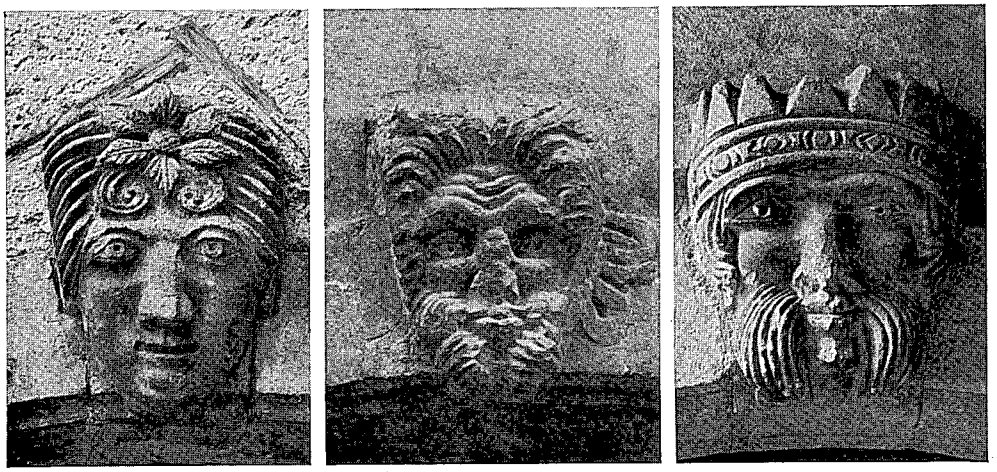

Fig. 65 à 67. Môtiers. Maison Clerc. Têtes sculptées sur des clés d'arc, dans la cour (milieu du XVIII[e] siècle). Page 88.

la division centrale percée d'une porte cochère, de 3 m de large. Des quatre fenêtres cintrées du rez-de-chaussée, deux ont des clés d'arc ornées de têtes, alors que les six de l'étage n'ont point de décor. Dans le fronton, deux personnages esquissés à la sanguine (grossièrement retouchés) paraissent s'appuyer à l'œil-de-bœuf; entre les fenêtres apparaît une ébauche d'armoiries. La porte cochère donne accès à une cour; la façade qui la borde au nord a quatre fenêtres cintrées au rez-de-chaussée, dont les clés d'arcs s'ornent de têtes sculptées; une fenêtre sur quatre, à l'étage, possède un décor analogue. Turbans animés d'une fleur, couronne antique, coiffures chargées de raisins, de feuilles ou de fleurs, voire une barbe et une chevelure abondantes caractérisent ces masques taillés à grands traits, de manière presque caricaturale (fig. 65 à 70). Dans le pignon, au nord-est, trois petites fenêtres en accolade, dont les arêtes sont biseautées, attestent des réemplois de murs. La grange et l'écurie, à l'ouest, sous la croupe du toit, ont des baies du XVII[e] siècle; une porte remplacée en 1891, à l'ouest, et encadrée alors de contreforts, portait la date 1652. La cage d'escalier se trouve au point où se joignent les deux corps de la maison; les deux premières volées sont en pierre et les suivantes en bois, bordées de balustres tournés. Les portes du vestibule, au premier étage, ont des encadrements de pierre visiblement retaillés, où la partie inférieure des têtes sculptées sur des clés d'arcs a été coupée. Dans la cuisine, où subsiste le four à pain, une plaque de cheminée ayant des armes non identifiées porte la date 1733. Des portes mettent en communication les pièces situées derrière la façade orientale.

La «*Maison Rousseau*» porte ce nom parce qu'elle a abrité Jean-Jacques Rousseau pendant son séjour à Môtiers, de 1762 à 1765. Sous sa forme actuelle, elle ne garde plus grand'chose de l'aspect sous lequel l'a connue le grand écrivain, insulté à domicile un soir de foire, peu avant son départ. Le tenancier de 1554, Guillaume Jaquemet, bourgeois de Neuchâtel, avait hérité ce bien de son grand-père Antoine Guyot, banneret et maire de Neuchâtel qui le tenait de son beau-frère, le châtelain

Fig. 68 à 70. Môtiers. Maison Clerc. Têtes sculptées sur des clés d'arc, dans la cour (milieu du XVIII[e] siècle). Page 88.

Claude Baillod. Jacques Barrelet, en 1594, occupait l'ancien corps de logis, la grande chambre, l'étable et le four acquis lors de la faillite de Balthazar Baillod. Sans suivre tous les propriétaires successifs, relevons que la maison appartenait à Madame Pierre Boy de la Tour-Roguin, en 1762; réparée en 1842, elle fut complètement transformée en 1856 par la reconstruction de la partie orientale, l'adjonction d'un étage et la substitution des tuiles aux bardeaux[1]. Une aquarelle de 1791, exécutée par Louis de Marval d'après un dessin de David-Alphonse de Sandoz-Rollin, donne assurément la représentation la plus authentique de la maison. La façade orientale avait un grand pignon irrégulièrement percé de baies: fenêtres basses et porte surmontée d'une imposte au rez-de-chaussée, petite fenêtre ayant deux meneaux et trois accolades, outre une grande fenêtre à croisée de pierre sous deux accolades au premier étage, percements peu distincts dans le pignon. Au midi, sous le grand toit couvert de bardeaux prolongé par un appentis à l'ouest, s'étendait une galerie supportée par des poteaux de bois[2]. Actuellement, il n'en reste qu'une partie modifiée devant des fenêtres, dont le linteau est creusé d'accolades. De pareilles fenêtres subsistent dans le mur nord, de sorte qu'on peut admettre que la partie centrale de la maison remonte au début du XVI[e] siècle. On a retrouvé un piédroit de cheminée de cette époque, à partir duquel on a reconstitué à neuf une cheminée (1964). L'intérieur de la maison a été remanié, puis très restauré.

Au midi de la précédente, la *maison Bobillier*, anciennement Dubois, en remplace deux autres acquises par François Duterraux en 1658 et 1662, après la faillite du notaire François Verdonnet. Charles-Auguste Duterraux, maire des Verrières, fit

1 Rec. de Môtiers, par Hory, f. 209, 1554; par Dumaine, f. 134, 1593. RAS, 1831, p. 38, 53g, 1842, 1856. J. Courvoisier, MN, 1968.

2 M. Boy de la Tour, *A propos du séjour de Jean-Jacques Rousseau à Môtiers*, MN, 1912, p. 185-219, donne les plans de la maison en 1765 et 1912, et un dessin reproduisant l'aquarelle de Marval. Ph. Godet, MN, 1892, p. 209-211, publie l'inventaire des effets trouvés après le départ de Rousseau.

rebâtir l'édifice en 1762/63, après avoir obtenu de la commune du bois de construction et une légère rectification de l'alignement. Les travaux ne furent du reste achevés complètement qu'en 1771 par Paul de Pourtalès, nouveau propriétaire, qui revendit l'immeuble, en 1779 déjà, à Henri-Louis Dubois-Dunilac. Celui-ci procéda assurément à divers aménagements, car il obtint l'autorisation d'acheter des planches[1]. La maison, de 20 m 20 sur 18 m 50 sans les annexes, a un rez-de-chaussée et un étage de dix fenêtres cintrées, au midi. La façade principale, à l'orient, a une division centrale surmontée d'un fronton, encadrée de pilastres à refends ou creusés de tableaux ornés de lourdes guirlandes. Porte et fenêtre cintrées et moulurées ont un cartouche baroque à la clé; la seconde a un appui de fer forgé animé de guirlandes. Les divisions latérales, de trois fenêtres cintrées par étage, ne sont animées par aucun cordon; seule de la pierre de taille rehausse les angles (fig. 64). A l'intérieur, vestibule et cage d'escalier frappent par leur ampleur inusitée; des festons de stuc ornent les angles du plafond et le dessous du palier, alors que des fers droits, entre deux rangs de postes espacés, forment la balustrade. Un long corridor d'est en ouest dessert les pièces à partir des vestibules, au rez-de-chaussée et à l'étage.

A l'entrée orientale du village, au midi de la route, il faut signaler les *anciennes prisons* bâties entre 1823 et 1827. Après un long échange de correspondance avec le Conseil d'Etat, le ministère de Berlin accepta la troisième série de plans dressés par Frédéric de Morel. Les entrepreneurs principaux furent les frères Joseph-Louis et Henri Boy de la Tour, pour la maçonnerie et la pierre de taille, Auguste Clerc pour la charpente, les planchers et la toiture, Louis Yersin et Charles Haberbusch pour la menuiserie, les serruriers Alexandre Blaser et François-Louis Marthe, le plâtrier Defendante Capellaro et les poêliers Abraham-Louis Clerc et Daniel-Henri Dubois. Par décret du 21 mai 1872, le bâtiment et ses annexes furent convertis en pénitencier de femmes et transformés à cet usage. Le tout fut désaffecté, vendu à des particuliers en 1902 et divisé en logements[2]. Le bâtiment principal d'un seul étage, d'environ 16 m 95 sur 11 m 40, abritait neuf cellules à l'origine, le logement du concierge et des salles pour le Tribunal. Les façades sans décor sont couvertes d'un toit à quatre pans, incurvés à la base. Un fronton surmonta la porte dès 1874. Un mur d'enceinte flanqué de deux pavillons, aux angles septentrionaux, assurait la sécurité de l'édifice. Sur la porte de la cour, le portail en plein cintre, a disparu.

## BOVERESSE

Une première mention «*de villa qui dicitur Boveressa*» remonte à 1266. Le chevalier Girard de Vautravers possédait les fours de Couvet et de *Boveresce* vers 1300. Les documents parlent de l'affranchissement de deux habitants, en 1327, et de la présence de quatre bourgeois de Neuchâtel, en 1340. Commune distincte de Môtiers,

1 Rec. de Môtiers, par Viret, f. 257, 1658. A. Duterreaux, notaire, II/96, 1664. Arch. de Môtiers, Arrêts, VIII/205v., 227v., 1762, 1763; IX/261, 1771. A.H. Borel, notaire, X/491, 1779. Arch. de Boveresse, Arrêts, 26 juillet 1779. Façade relevée dans MBN, pl. III, N° 1; texte p. XXXV.

2 AE, Lettres à Sa Majesté, U/362, 1823. Lettres de Sa Majesté, M/232, 1823. Comptes de 1827, contenant le résumé des dépenses pour la construction des prisons. *Grand Conseil*, XXXII/15, 222, 1872. MCE, vol. 289, 7, 11 novembre 1902.

Boveresse n'en a pas moins été toujours étroitement liée à sa voisine par la possession en commun de moulins, de pâturages et de forêts. L'indivision de ces biens, confirmée en 1613, prit fin en 1813. Boveresse, restant dans la paroisse de Môtiers, demeurait copropriétaire du temple et des moulins. Un recencement de 1748 dénombra 34 maisons au village et 46 au dehors; sur ces 80, 13 étaient inhabitées. De 264 habitants en 1750, la population a passé à 441 en 1850 et 373 en 1960. Les armes anciennes comportaient un château surmonté de deux chevrons. En face de Môtiers, au pied du versant nord de la vallée, à respectueuse distance de la rivière et de ses crues, les maisons de Boveresse s'étendent capricieusement le long de l'ancienne route principale de Neuchâtel aux Verrières, en un point où elle dessine un double coude.

*Bibliographie.* DGS, I/312. DHBS, II/280. QLT, *Val-de-Travers*, p.368-371, 378-380, 401-424. MATILE, *Monuments*, p.132, 201, 273, 584, 1088. TRIPET, *Armoiries*, p.50. CLOTTU, AHS, 1945, p.39.

*Vues.* C[HARLES-EDOUARD] CALAME, Vue sur Môtiers, Boveresse et Fleurier (vers 1840, situant bien le village). JEAN-JACQUES BERTHOUD, Môtiers et Boveresse [avant 1784] (vue à vol d'oiseau reproduite dans QLT, *Val-de-Travers*, p.370).

*Plans.* AE, Plans du fief du Grand Jacques, 1752, f. 5. – Plan détaché N° 20: «Plan général du fond longitudinal du Val-de-Travers» par HENRI-LOUIS PELLATON et FRANÇOIS-CONSTANT BOREL, arpenteurs, 1818, échelle 1:5000.

Une première salle de culte se trouvait dans l'ancienne maison de commune. On recouvrit son clocher de bardeaux en 1750. Une *chapelle* fut bâtie entre 1766 et 1768 près du carrefour principal. Le maçon ABRAHAM BARRELET se mit à l'ouvrage, non sans contestations ni lenteurs. Le charpentier du nouvel édifice fut LÉVI FAVRE qui obtint un témoignage de satisfaction pour l'exécution du toit, du plafond, des galeries, des fenêtres et des boiseries. Le logement du régent d'école occupait le rez-de-chaussée de la chapelle. Les bardeaux du toit furent remplacés par de la tuile en 1841. En janvier 1860, un incendie détruisit quatre maisons, l'intérieur du temple, l'horloge et trois cloches, dont une de N. ROUGNON, datée 1767. Outre le toit, l'intérieur de l'édifice fut reconstruit, en 1860/61, par le charpentier CONSTANT THIÉBAUD, et réservé à la seule chapelle. L'architecte cantonal LOUIS-DANIEL PERRIER donna le plan d'une tour en hors-d'œuvre, bâtie à l'ouest, non sans quelques modifications, par l'entrepreneur ANTOINE BASSI, d'origine tessinoise[1]. Comme l'ancien, réutilisé pour le gros-œuvre extérieur, le temple se compose d'une nef rectangulaire très simple; au nord, sous un fronton courbe, un avant-corps encadré de pilastres à refends compte une porte cintrée, une fenêtre en plein cintre et un œil-de-bœuf; des consoles ornées (1860?) forment les clés d'arc. Des fenêtres en plein cintre et des soupiraux cintrés, au rez-de-chaussée, percent les divisions latérales et les façades secondaires. En place du clocheton central antérieur à l'incendie, une tour étroite, haute de 16 m 80, flanque la nef à l'ouest; des fenêtres aux étages et de grandes baies en plein cintre, à la partie supérieure, s'étagent sous un toit, dont les quatre arêtes dessinent des contrecourbes, à la mode franc-comtoise.

La *maison d'école* a été bâtie de 1859 à 1861 par le maçon ANTOINE BASSI, le charpentier AUGUSTE AESCHLIMANN et divers entrepreneurs, sur les plans de l'architecte cantonal LOUIS-DANIEL PERRIER[2]. C'est un édifice caractéristique de son époque,

1 Arch. de Boveresse, Arrêts, 26 avril 1750, 24 janvier, 20 juillet, 15 septembre, 4, 8 octobre 1766; 12, 19, 21 juillet, 9 octobre, 3 décembre 1767; 29 avril 1768. J.L. Besancenet, notaire, I/203, 1770. Arch. de Boveresse, Arrêts, 26 janvier 1860 au 5 octobre 1861. QLT, *Val-de-Travers*, p.407-409.

2 Arch. de Boveresse, Arrêts, 30 janvier 1858 au 5 octobre 1861.

quadrangulaire sous un toit en pavillon, ayant deux étages sur rez-de-chaussée et de petites baies quadrangulaires au niveau de l'entablement supérieur. Le premier étage est distingué par un cordon sur lequel s'alignent les fenêtres surmontées d'entablements (4 ou 7 par côté).

La *maison Petitpierre*, nommée parfois maison des chats à cause du décor de la façade, porte la date 1777. Elle fut bâtie pour Jean-Antoine Barrelet, lieutenant de milices, qui avait renoncé à restaurer son ancienne demeure. Il y eut procès avec Pierre-Henri Dubois, de Travers, à qui fut retiré le travail de charpente qui devait se partager avec Olivier Jeanneret, pour être confié à David-Henri Lequin. Jean-Isaac-Timothée Barrelet († 1807), fils du constructeur, fit poser la grille du jardin qui porte son chiffre. La couverture semble avoir toujours été de tuiles[1]. La maison située au nord de la rue principale se distingue par ses amples dimensions, 19 m 50 sur 18 m 60; la hauteur maximum de 15 m 60 est réduite à 6 m 70 pour les murs gouttérots. Une écurie, dont la surface a plus que quadruplé au siècle passé, s'élève contre la partie orientale du mur nord. La façade méridionale, imposante, ferait penser à celle d'une maison de ville, si le pignon n'était pas muni d'un balcon de bois et n'était pas protégé par un vaste avant-toit en berceau, surmonté par un pan coupé (fig. 72). Le rez-de-chaussée, encadré de pilastres à refends, compte six fenêtres cintrées ayant des clés en forme de volutes, et une porte comprise dans un encadrement à refends, sous un entablement. Au premier étage, séparé du précédent par un cordon, les pilastres creusés de panneaux sont enrichis d'un motif baroque. La fenêtre centrale, un peu plus grande que les six autres, datée 1777 dans l'écu découpé ornant la clé, a un encadrement plus fouillé et s'ouvre sur un minuscule balcon soutenu par deux consoles. Le fer forgé de la balustrade (fig. 73) est divisé en panneaux

1 MJ, Val-de-Travers, 3 mai 1777 et pièces produites. RAS, 1810, p. 37, N° 2. MBN, p. XXXV et relevés, sans plan, pl. 113.

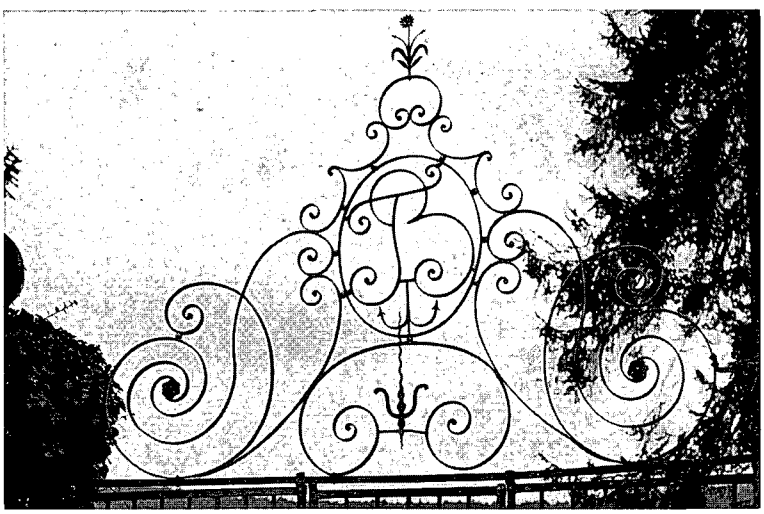

Fig. 71. Boveresse. Maison Petitpierre. Fers forgés surmontant le portail du jardin (vers 1800). Page 94.

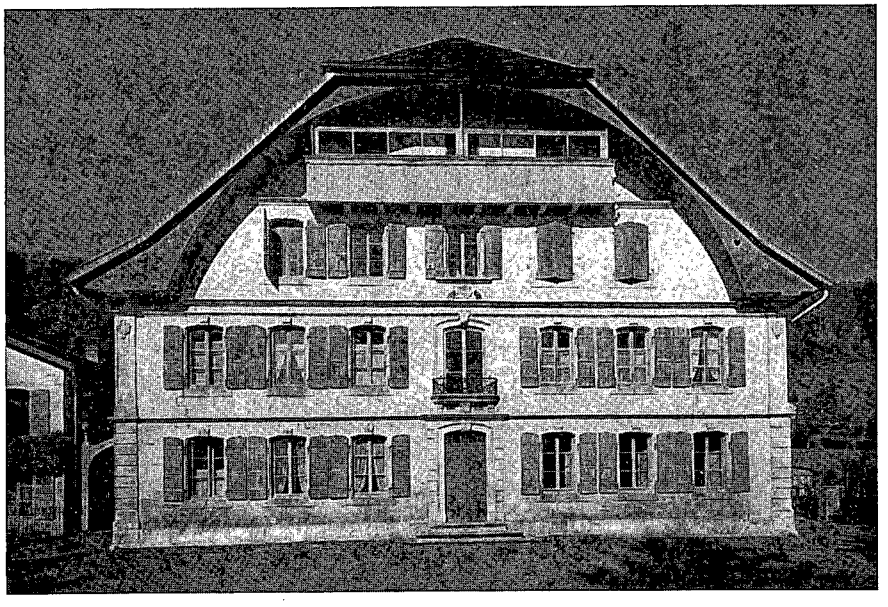

Fig. 72. Boveresse. La maison Petitpierre vue du midi (1777). Page 92.

inégaux, dont celui du centre porte une sorte de cartouche ajouré du monogramme J A B (Jean-Antoine Barrelet). Une corniche sépare cet étage du second, percé de cinq fenêtres cintrées; au-dessus d'elle, un écu découpé porte les armes Barrelet entre deux chats noirs en ronde bosse. Un simple cordon limite cet étage au-dessus duquel un troisième a des parois et un balcon de bois. Complétant la composition, un arc en pierre de taille, surmonté de trois pommes de pin sur des piédouches, enjambe le passage à l'ouest de la maison, permettant peut-être de clore jadis le passage. Un arc analogue, à l'est, a disparu depuis longtemps; il n'en reste qu'un pilier. Les façades latérales sont partiellement en pierre jaune, la moitié septentrionale étant en maçonnerie. Au rez-de-chaussée, il existe un corridor dans l'axe de symétrie de la façade; le plafond de plâtre a des moulures d'esprit Louis XV. La cage d'escalier, en dehors de l'axe, a une première rampe, dont la largeur se rétrécit de la première à la dernière marche. La balustrade de fer forgé a des barreaux droits compris dans des encadrements de frise de postes (fig. 74); de vrais balustres existent au départ et aux tournants. Un poêle de couleur vert de mer, ayant trois rangs de carreaux et des frises blanches à motifs carmin, sur des pieds anguleux en poterie, se dresse entre deux chambres du rez-de-chaussée. Au premier étage un autre, placé de manière analogue, a un corps entièrement blanc peint de châteaux, d'animaux et de maisons, signé «FRIDOLIN LAGER, 1778». A l'angle nord-ouest, la pièce d'apparat bien conservée a un plancher, dont les neuf grands panneaux de sapin clair sont encadrés de bandes de chêne sombre. Au sud et à l'est, une demi-douzaine d'armoires ont des portes ornées de panneaux Louis XV. Contre le mur nord, la cheminée en marbre bâtard gris s'orne de rosaces ovales sur les piédroits et d'un motif asymétrique au centre du linteau profilé. La cheminée de la cuisine, au second étage, a un contrefeu

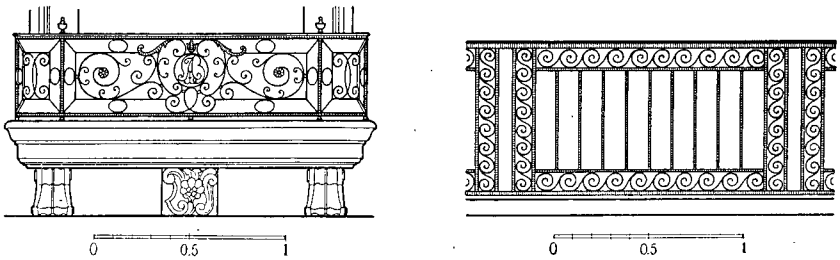


Fig. 73 et 74. Boveresse. Maison Petitpierre. Fers forgés du balcon et de l'escalier (1777). Pages 92 et 93.

de 1775. Un poêle vert, au même étage, possède quatre rangs de carreaux, des frises plates et des pieds quadrangulaires cannelés. Au midi de la maison, l'accès du jardin est assuré par un portail en fer forgé muni de barreaux droits, séparés par une double rangée d'enroulements, et surmonté d'un gracieux réseau amorti par une fleur, au-dessous de laquelle se lit le monogramme T.B. (Timothée Barrelet, vers 1800). Les piliers quadrangulaires portent un entablement, un piédouche et une sphère. Une dizaine de piliers de pierre, profilés et surmontés de sphères, limitent ce jardin au midi (fig. 71).

*Monlési*, au nord-ouest du village, à 1095 m d'altitude, occupe un site abrité au débouché d'un repli de terrain. De grands arbres et une allée embellissent les abords de cette longue maison qui contient un rural, l'appartement du fermier et un logement de maîtres. Le bâtiment édifié en 1755 pour le colonel Abraham de Pury, conseiller d'Etat, fut incendié le 10 février 1799; la reconstruction débuta le 25 mai suivant, comme le rappelle une plaque de cuivre gravée dans la maison. Au premier abord, on distingue le rural à ses œils-de-bœuf et les deux parties habitées à leurs fenêtres de dimensions inégales, le tout sous le même long toit en croupe. A l'est, un large avant-toit en berceau s'appuie sur des chambres occupant la partie méridionale et sur le mur nord; il délimite ainsi un vaste *néveau* ou couvert. L'intérieur est boisé[1].

A la limite des communes de Boveresse et de Saint-Sulpice fonctionna, jusqu'à 1919, la scie à vent des Charbonnières. Bâtie par Jean-Jacques Vaucher-de-la-Croix en 1772, elle avait une roue motrice de huit palettes, montée sur une tour mobile, surmontant l'édifice en charpente couvert de planches[2].

## FLEURIER

En l'absence de tout vestige, il n'est pas possible de faire remonter le nom du village à un hypothétique domaine romain. La forme *Flurye* est attestée en 1284[3]. Vers 1300, Girard de Vautravers tenait du seigneur de Neuchâtel la moitié des corvées de *Florye;* en 1345 apparaît la graphie *Fleuries*. Il n'y a rien de marquant à signaler

1 En 1810, seule l'habitation était assurée (53 pieds sur 43), de sorte qu'on peut se demander si la partie réservée au fermier et à la grange existait déjà. Cette dernière fut assurée après 1831; le bâtiment mesura alors 123 pieds sur 53, soit environ 36 m 60 sur 15 m 45. RAS, 1810, p. 39, N° 12; 1831, p. 55, N° 40. J. Petitpierre, *Patrie neuchâteloise*, III/49-98: *Monlési Pury et Jolimont au Val-de-Travers*, spécialement p. 49, 53-54, 78, 81, 95-97.

2 Ph. Godet, MN, 1887, p. 286-288. L. Thévenaz, MN, 1938, p. 113-116 (articles illustrés).

3 H. Jéquier, *Le Val-de-Travers*, p. 7-8, 10.

dans l'histoire du village, sinon des contestations avec les gens de Buttes pour des pâturages, en 1487, et l'association avec les autres communes du Val-de-Travers. Dès la seconde moitié du XVIII[e] siècle, la fabrication des dentelles et l'horlogerie assurèrent la prospérité des habitants. Fleurier relevait, avant 1848, de la châtellenie du Val-de-Travers et fit partie de la paroisse de Môtiers jusqu'en 1710. De 460 habitants logés dans 80 maisons en 1750, la population a passé à 1770 âmes en 1850 et 3920 en 1960. Le village est situé au point où le vallon de Buttes rejoint la vallée de l'Areuse, issue du cirque rocheux de Saint-Sulpice. Il s'est établi au midi et à distance de la rivière, entre les ruisseaux du Buttes et du Fleurier, puis les a débordés le long des voies de communication. Le plan ancien est très irrégulier, les maisons s'étant implantées le long d'une rue principale coudée en plusieurs endroits, ou égrenées aux abords du Pasquier et le long des ruisseaux. En comparant les vues de 1714 et de 1813, on voit comment le village, bâti presque uniquement de fermes ayant un toit à deux pans et un pignon de bois au midi, s'est transformé peu à peu par la construction d'édifices diversement orientés, munis de toits en croupe et dépourvus d'un rural.

Dès 1766, la commune fit paver les rues sur dix pieds de largeur. Un groupe de jeunes gens obtint l'autorisation de planter une allée dans le pâturage de Longereuse en 1798; la commune continua et prolongea cette promenade vers l'ouest, en 1836, pour l'agrément du public[1]. Un particulier, Louis Bugnon, fut l'initiateur de la pose de réverbères à l'angle de l'école et sur les ponts, à partir de 1829, et donna l'exemple à la commune. Le développement considérable du village, dès 1830 environ, incita le Conseil d'Etat à suggérer l'établissement d'un plan d'alignement (1844). Celui-ci fut sanctionné en 1846 pour divers secteurs: quartier Vaucher, zone à l'ouest de la propriété du Guillery et quartier du Pâquier[2]. C'est visiblement de cette époque que proviennent les rues rectilignes et le damier du quartier où s'élèvera la gare. Les armoiries, d'azur à trois rochers d'argent et trois ponts du même, paraissent dériver du paysage peint dans un cartouche figurant sur une pompe à incendie de 1764.

*Bibliographie.* DGS, II/107-108. DHBS, III/120. QLT, *Val-de-Travers*, p. 509-587. MATILE, *Monuments*, p. 201, 581, 582, 1088. A. PETITPIERRE, Mbx, 1926, p. 50-54. Détails utiles dans MN, 1872, p. 74-76; 1879, p. 297; 1943, p. 3. TRIPET, *Armoiries*, p. 50. CLOTTU, AHS, 1945, p. 39.

*Vues.* Fleurier en 1714, dessin anonyme; Fleurier en 1810, aquarelle de FRIEDRICH-WILHELM MORITZ; Fleurier en 1813, aquarelle de GEORGES-LOUIS-CHRISTOPHE COULERU (reproduites dans MN, 1943, p. 3; 1934, p. 49; 1917, p. 84). – Fleurier vu à vol d'oiseau, par JEAN-JACQUES BERTHOUD [avant 1784] (reproduit dans QLT, *Val-de-Travers*, p. 550). – De CHARLES-EDOUARD CALAME, il faut retenir en particulier quatre dessins lithographiés par HERCULE NICOLET, vers 1840, intitulés: «A Fleurier»; ils représentent: 1, la place du village vue en direction du temple; 2, la rue du temple vue de l'est; 3, la place et l'arbre du Guillery vus de l'est; 4, à la rue du Temple, l'actuel N° 11. – Fleurier, de GEORGES GRISEL, lithographié par F. GENDRE, a paru dans *l'Almanach de la République pour 1859*, p. 43. Autres vues signalées dans BACHELIN, *Iconographie*, p. 86-87, et BOY DE LA TOUR, p. 271.

*Plans.* AE, Plans du prieuré de Môtiers, 1738, f. 35-36 (détails épars du village). – Plans détachés, N° 20, «Plan général du fond longitudinal du Val-de-Travers» par HENRI-LOUIS PELLATON et FRANÇOIS-CONSTANT BOREL, arpenteurs, 1818. Echelle 1:5000. – N° 467, «Plan géométrique d'une partie du quartier appelé le quartier Du Pasquier dans le village de Fleurier... avril 1829» par HENRI-JULIEN COULIN, arpenteur. – N° 237. Route de Fleurier à Buttes, 1857, donnant l'entrée de Fleurier. Echelle 1:1000.

1 Arch. de Fleurier, Délibérations, 13 juin 1766; 12 janvier 1769; 20 mars 1772; 6 janvier, 22 et 24 mai 1836. MN, 1872, p. 74.

2 Arch. de Fleurier, Délibérations, 4 octobre 1829; 5 octobre 1832; 4 juin 1839. MCE, CCVII/122, 1844; CCXI/211, 1846.

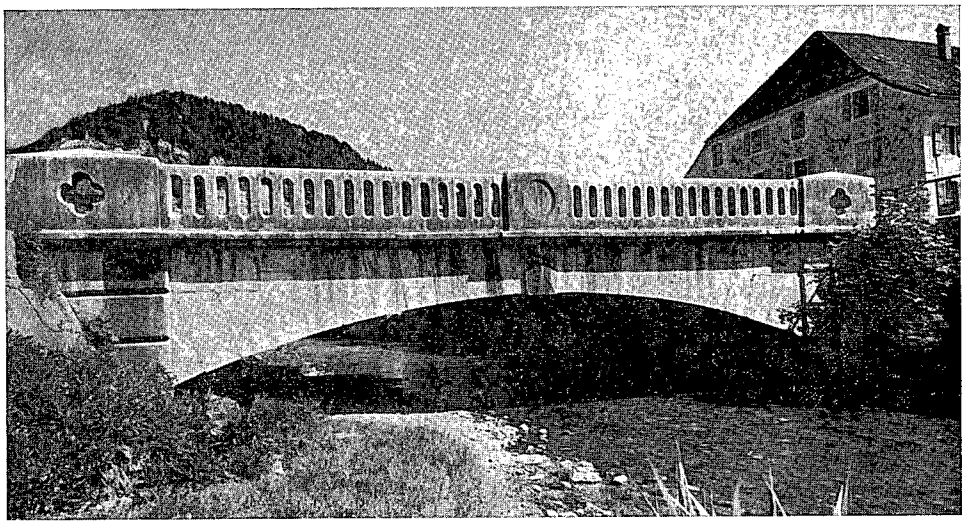

Fig. 75. Fleurier. Le pont sur le Buttes (1862). Page 96.

Il semble que longtemps la commune n'entretint pas de *fontaines;* elle laissait ce soin aux particuliers en leur accordant les autorisations nécessaires. En 1830, après bien des tractations, elle décida d'établir, à l'aide de souscriptions privées, six fontaines ayant des bassins de pierre. Une de celles-ci se dresse actuellement à la rue du Temple, devant le N° 9; elle a une pile quadrangulaire surmontée d'une urne et un bassin profilé. Une fontaine, sans doute postérieure, s'élève sur la place du Pâquier; elle a une vasque circulaire profilée, faite de deux bassins accolés et une pile quadrangulaire ayant un entablement amorti par une urne décorée de draperies d'un genre Louis XVI[1].

Le *pont* sur le Fleurier, près du temple, fut reconstruit en 1757 par l'inspecteur des routes et maçon ABRAHAM BOVET. Devenu trop étroit, il fut l'objet d'un plan de reconstruction par l'ingénieur GUSTAVE DE PURY, en 1848, mais ne fut exécuté qu'en 1855. L'architecte DANIEL-HENRI VAUCHER donna, en 1734, les plans du pont à bâtir sur le Buttes, réalisé par les maîtres maçons PIERRE BERTHOUD et CLAUDY BOVET. Les charpentiers JEAN-JACQUES et GEORGES LEQUIN avaient réalisé les grillages. Les deux arcades en anse de panier furent rebâties par JEAN-JACQUES BOVET et DANIEL-HENRI VAUCHER, en 1741 déjà, non sans contestations. Un nouveau pont en pierre de taille d'une portée de 12 m, ayant un seul arc surbaissé, fut construit en 1862 par CLAUDE COLLET et HENRI-FRÉDÉRIC VAUCHER-AUDÉTAT, sur les plans de l'ingénieur CHARLES KNAB. Les massifs parallélépipédiques percés de quatre-feuilles au-dessus des culées, et des parapets ajourés d'ovales aplatis sont comme le dernier reflet du style néo-gothique[2] (fig. 75).

1 Arch. de Fleurier, Délibérations, 15 janvier 1711; 13 juin 1741; 7 janvier 1828; 18 février, 3 octobre 1830. A. LAMBERT, *Les fontaines anciennes de Neuchâtel*, p. 31, pl. XX.

2 Arch. de Fleurier, Délibérations, 13 janvier, 30 juin, 3 juillet, 15 décembre 1757. AE, Recueil: «Projet de construction d'un pont dans le village de Fleurier», par GUSTAVE DE PURY, 1848. Arch. de Fleurier, Délibérations, 6, 18 janvier, 11 mars, 28 octobre 1734; 17 janvier, 16 avril 1741; 19 novembre 1743. *Rapport de gestion*, 1862, p. 134.

## LE TEMPLE

Malgré son appartenance à la paroisse de Môtiers, la commune avait obtenu d'aménager un cimetière (1667). En août 1675, eut lieu la première prédication hebdomadaire dans une chapelle où les gens de Fleurier purent désormais baptiser et marier leurs enfants[1]. A défaut d'édifice particulier, c'était peut-être un local dans la maison de commune. Ce premier édifice fut suivi d'un second, nouveau, puisqu'en 1703, l'amodiataire du clos du cimetière s'engagea à ne pas entraver la pose d'échafaudages «pour la construction du bastiment du temple». Au début de l'année suivante déjà, des bancs étaient réservés à des particuliers. La commune décida d'établir un accès aisé à la galerie en 1723, puis les maçons PIERRE BERTHOUD-BILLARD et JACQUES BUGNON surélevèrent, jusqu'à la hauteur du plafond, les œils-de-bœuf de la façade. Le plancher du temple fut renouvelé en 1748; le clocheton de bois subit une importante réparation en 1755, sous la direction de l'architecte DANIEL-HENRI VAUCHER, puis on édifia un hangar de pompe à incendie à l'est du temple. Ensuite d'une expertise de l'architecte FRÉDÉRIC MEURON, la commune décida de rebâtir le temple plus grand (1821-1822). Elle fit appel à des souscripteurs et demanda des plans à deux praticiens originaires de Fleurier, habitant à Genève, JEAN-JACQUES-FRÉDÉRIC VAUCHER-FERRIER et PIERRE-LOUIS LEQUIN. Ces deux architectes devaient soumettre des projets montrant une tour incorporée et une tour détachée. En définitive, la commune approuva le plan de VAUCHER pour la charpente et la tour en bois, et celui de LEQUIN pour la façade ayant trois portes au midi; elle rejeta la proposition de couvrir le ruisseau voisin d'une voûte, et de tourner la façade vers l'ouest. La reconstruction fut décidée le 4 août 1822. Une commission arrêta des marchés avec les maçons JEAN-DAVID VAUCHER, JEAN-PIERRE BOVET et GUILLAUME GRANDJEAN. La commune recommanda de simplifier les moulures des cordons et des corniches pour éviter des frais, mais admit, sur rapport de l'architecte LOUIS-FERDINAND REYMOND, de Neuchâtel, de faire en pierre de taille les façades méridionale et occidentale. PIERRE-FRÉDÉRIC LEQUIN et TIMOTHÉE MERMOD furent chargés de la charpente. De passage à Fleurier, VAUCHER-FERRIER jugea que le plan fait par REYMOND, d'après celui de PIERRE-LOUIS LEQUIN, n'était «pas exactement dans les règles de l'architecture». La commune recourut encore aux services de l'architecte FRÉDÉRIC MEURON, à Neuchâtel, qui exécuta des rectifications; sans transformer l'intérieur, il supprima une fenêtre aux faces occidentale et orientale du temple, puis modifia la forme et la hauteur des autres, pour les mettre en harmonie avec celles de la façade; de ce côté, le nombre des pilastres fut réduit et les moulures simplifiées. Constant Bugnon offrit un plan qu'il avait fait dresser pour la façade sud, par un inconnu. Les travaux débutèrent en 1823, les pierres d'angle ayant été mises en place au mois de mai, la charpente en novembre 1823 et le fronton en octobre 1824. La dédicace eut lieu le 5 mars 1826. Le coût total fut arrêté à 21 609 francs de Neuchâtel. Auguste Berthoud, banquier à Paris, offrit une table de communion en acajou, avec un dessus de marbre. Des arbres furent bientôt plantés dans l'ancien cimetière. En 1861 l'édifice vit à peu près doubler sa surface; la partie postérieure fut édifiée sur une pile d'environ 40 pieds de long bâtie au milieu du lit du ruisseau. Le clocher

1 Pour les références et d'autres détails, voir: J. COURVOISIER, *L'histoire du temple de Fleurier*, MN, 1966, p. 32-41.

assez modeste qui s'élevait au-dessus du fronton fut remplacé par un nouveau, en pierre de taille, bâti à l'ouest de la façade sud, sur les plans de l'architecte LÉO CHÂTELAIN, en 1900. Lors de la restauration de 1930, la chaire Empire et ses boiseries furent mises en valeur, des fenêtres furent supprimées dans le chœur, alors que tout l'intérieur recevait des couleurs vives, selon le projet du peintre CONRAD MEILI. Charpente et intérieur ont été ravagés et détruits par un incendie et reconstruits en 1964-1965.

DESCRIPTION. Le temple de 1703 mesurait 53 pieds sur 40. Sa façade méridionale s'éclairait de deux arcades surmontées de trois œils-de-bœuf et d'un clocheton quadrangulaire. L'édifice de 1823-1826, ayant 67 pieds sur 44, fut allongé jusqu'à 97 pieds et demi en 1861. La façade, au midi, tout en calcaire blanc, est d'une élégante sobriété. Deux pilastres toscans, aux angles, supportent un entablement mouluré simplement et un fronton nu. Aux trois fenêtres en plein cintre de l'étage, correspondent les trois portes pareillement en plein cintre du rez-de-chaussée, reliées par la ligne de leurs impostes; deux colonnes toscanes et un entablement encadrent la porte centrale (fig. 76). Avant 1900, cette symétrie était accentuée par la présence, au-dessus du fronton, d'un clocher en bois recouvert d'ardoises et de fer blanc, visible sur les lithographies anciennes. Le nouveau clocher en pierre, daté 1900, reprend le décor de la façade, au rez-de-chaussée; là dessus se dressent un étage d'étroites fenêtres, des cadrans d'horloge, des baies triples et une flèche rappelant celle de Môtiers. Les faces latérales du temple, en pierre de taille à l'ouest, n'avaient à l'origine que la partie comptant trois fenêtres en plein cintre; elles ont été allongées d'une travée en retrait et d'une abside, en 1861. Dans le mur occidental du vestibule, on a redressé les pierres tombales armoriées de Jonas Gélieu (1685-1760), premier pasteur de la paroisse, et de son épouse Anne-Marie Divernois.

Les deux *coupes de communion*, en argent, sans poinçons, ont été données par le conseiller d'Etat Pierre Chambrier, en 1715. Deux *channes* d'étain, en forme de balustre, données par le pasteur Gélieu en 1719, sont ornées de médaillons décorés, centrés sur des têtes. Par leur facture, elles semblent contemporaines de celles de Boudevilliers, datées 1675, et dues à PIERRE VILLENEUVE (poinçon indistinct de VILLENEUVE?).

### MAISONS DIVERSES

La *rue du Temple*, tracée en direction de Môtiers, forme l'axe de ce qu'on nommait autrefois le quartier Berthoud. La maison *N° 1* a été construite en 1773 pour Jean-Isaac Bugnon; il obtint de la commune six pieds de terrain «au midy de la maison qu'il se propos[ait] de bâtir près du cimetière de l'église», sans pouvoir y élever de construction. En 1804, Louis et Constant Bugnon purent encore acquérir une bande de l'ancien cimetière; après la construction du nouveau temple, deux arbres agrémentèrent le lieu et tout le terrain passa aux Bugnon, moyennant diverses conditions[1]. Bien conservée, la maison forme un tout agréable avec le temple voisin, à l'ouest; elle mesure environ 16 m 50 sur 14 m. Les angles de la façade sont formés de pilastres à refends, ou sont creusés de panneaux Louis XV agrémentés de coquilles. Des cordons moulurés encadrent le premier étage, alors que les lambris de l'avant-toit débordant le pignon dessinent une élégante contre-courbe. Les poinçons du toit en

1 Arch. de Fleurier, Délibérations, 1er janvier 1773; 10 août 1804; 5 avril, 3 septembre 1826; 16 janvier 1840. Relevé de la façade dans MBN, pl. 106, N° 7.

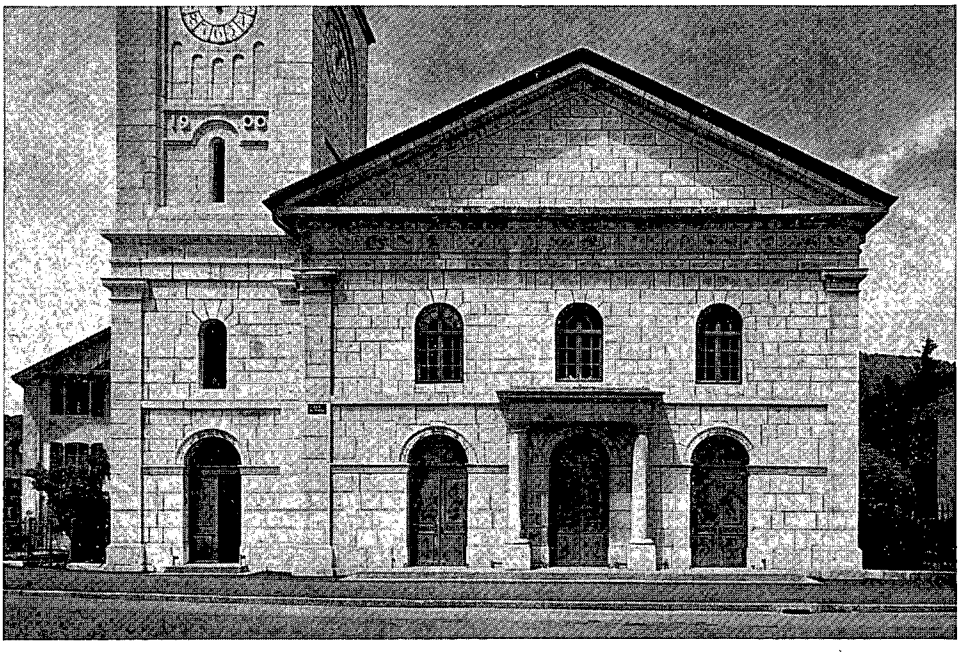

Fig. 76. Fleurier. Le temple. Façade sud (1824) et base du clocher (1900). Page 98.

croupe portent un vase orné de côtes et amorti par une boule. Au rez-de-chaussée, quatre fenêtres cintrées encadrent la porte décentrée, ayant un perron de quatre marches et une console décorée d'un cartouche asymétrique à la clé. Le premier étage compte cinq fenêtres dotées de petits carreaux; le second, dans un pignon, est percé d'une porte-fenêtre munie d'une tablette saillante et de la date 1773 à la clé, outre quatre baies plus petites. Des bardeaux protègent la face ouest de la pluie. A l'est, la cour, entre la maison et l'ancien bâtiment rural mué en remise, est fermée par un large portail; les piliers à refends sont protégés par des bouteroues polygonaux; le linteau est couvert par un petit toit de tuiles où les poutres transversales dessinent comme de larges denticules (fig. 77).

*Rue du Temple N° 9*, l'école primaire occupe la maison de commune et d'école rebâtie en 1844, sur l'emplacement d'un grenier de 1794 qui fut déplacé. Un premier projet de bâtir sur le ruisseau du Fleurier, à l'emplacement de l'ancien four et de l'école (au midi du pont près du temple) avait été écarté en 1841. CHARLES-FRÉDÉRIC CLERC fournit des plans qui furent peut-être modifiés par une commission[1]. Le bâtiment très simple a sa façade au midi: deux étages de cinq fenêtres quadrangulaires dotées de tablettes saillantes. Au rez-de-chaussée, entre quatre fenêtres, la porte précédée d'un perron de quatre marches est surmontée d'un balcon; celui-ci, supporté par deux longues consoles de pierre, a une balustrade, dont les éléments de fonte sont surmontés d'une frise de grecques.

1 Arch. de Fleurier, Délibérations, 12 novembre 1839; 27 janvier 1840; 15 février 1841; 27 février, 19 août 1843; 6 janvier 1845. QLT, *Val-de-Travers*, p. 537-538, 560-561, à corriger.

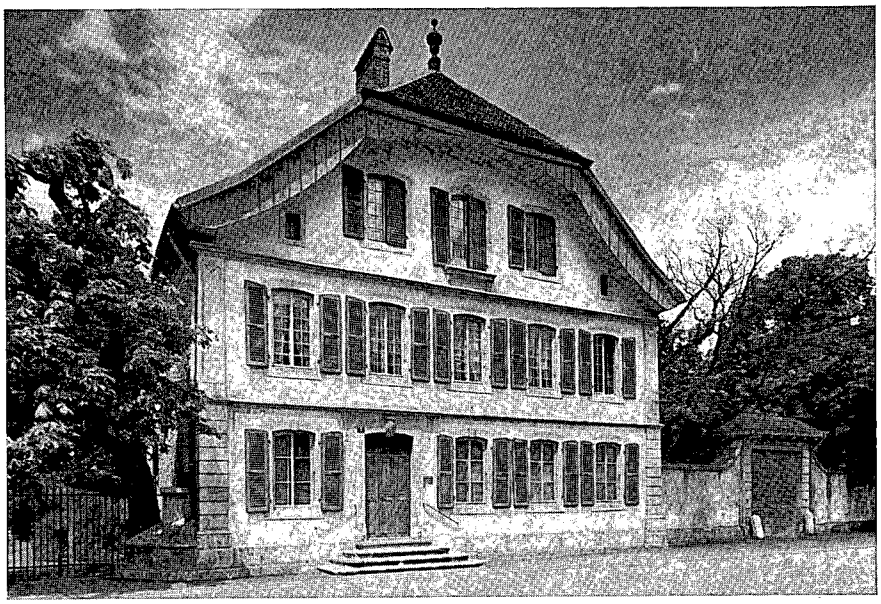

Fig. 77. Fleurier. Rue du Temple N° 1. La façade sud (1773). Page 99.

*La maison rue du Temple N° 11* doit être sensiblement contemporaine de la précédente. Elle a été sans doute bâtie avant le milieu du XIX^e siècle, pour Georges-Alfred Vaucher[1], marchand horloger, mort en 1840. Elle n'a guère changé extérieurement depuis que CHARLES-EDOUARD CALAME l'a dessinée: sous un toit en croupe, l'édifice a des angles en pierre de taille et une frise peinte sous le toit. Au rez-de-chaussée, six fenêtres rectangulaires encadrent la porte d'entrée précédée d'un perron à double rampe, et, à l'étage, une porte-fenêtre ouvrant sur un balcon soutenu par des consoles et deux colonnes de fer (plus récentes); les balustrades dessinent des arceaux qui se recoupent. Le jardin s'ouvre sur la rue par deux portails de pierre encadrés de piliers à entablement; des piles de pierre soutiennent de place en place la barrière de clôture.

Dans la rangée sud de la *rue du Temple*, le *N° 2*, bâti en 1729 pour Jean-Jacques Vaucher, a un toit en croupe et un dessus de porte muni d'une date et d'un entablement. Le *N° 4*, où est né le grand physicien Charles-Edouard Guillaume (1861-1938), est daté 1669 sur sa porte occidentale. Cette maison double a des baies irrégulièrement percées, une *ramée* ou pignon de bois en surplomb sur le mur, percée de deux canonnières. La date 1682 apparaît sur le *N° 4a* ayant aussi un pignon de bois.

La maison suivante, à l'angle de la rue de la Citadelle, est *l'hôtel de ville*, acheté en 1905 par la commune pour les services publics. En 1825, les fils de feu Jean-Frédéric Bovet échangèrent du terrain à l'angle nord-est de l'actuel bâtiment, prévu

1 RAs, 1831, p. 211 L, N° 300. A. CHAPUIS, *La montre chinoise*, p. 141, reproduit la vue de CALAME et attribue la maison à Alfred Vaucher (1817-1880) alors qu'elle appartenait à l'hoirie de Georges-Alfred, ce dernier devant être le maître d'œuvre.

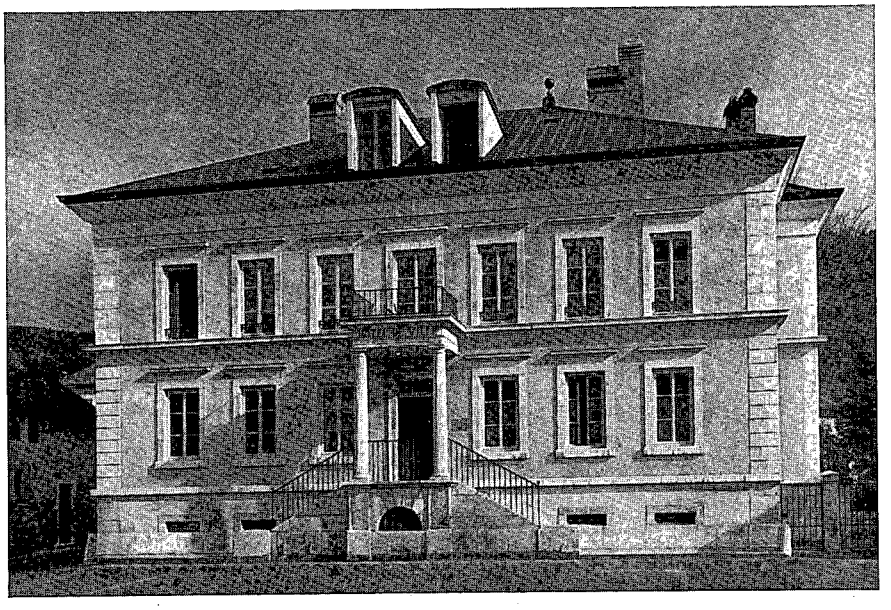

Fig. 78. Fleurier. Rue du Temple. L'hôtel de ville vu du nord-ouest (vers 1830). Page 101.

à la place d'un plus ancien. La pierre nécessaire fut en partie extraite près du pont de la Roche et près de la source de l'Areuse, à Saint-Sulpice. La construction fut sans doute achevée entre 1826 et 1830 pour les Bovet, très connus par la fabrication de montres destinées à la Chine[1]. La maison fut habitée notamment par Edouard Bovet (1797-1849), dit le Chinois, aussi actif commerçant et horloger que bouillant républicain, compromis dans l'insurrection de 1831. Sous un toit en pavillon, l'édifice mesure 18 m 60 sur 14 m 70 sans les avant-corps. La façade nord est précédée d'un perron en pierre de taille ayant deux rampes d'escalier et deux colonnes toscanes qui supportent un entablement surmonté d'un cordon de pierre; au rez-de-chaussée surélevé, six fenêtres quadrangulaires encadrent la porte d'entrée; le premier étage, de sept fenêtres, en est séparé par un cordon mouluré, alors qu'une corniche de pierre galbée assure la transition avec le toit. Du côté oriental, il existe cinq fenêtres par étage; à l'ouest, un avant-corps abrite une entrée secondaire. Devant l'avant-corps de trois fenêtres, au midi, une terrasse bordée d'une balustrade, au niveau du premier étage, ouvre l'accès du jardin par un escalier placé en son centre; les divisions latérales ont deux fenêtres. La cage d'escalier aveugle, de plan semi-circulaire, au centre de la maison, reçoit un éclairage zénithal. Des colonnes toscanes de roc supportent les paliers. Un corridor longitudinal et un demi-corridor transversal, au nord, desservent les chambres. Le constructeur de cet intéressant et rare morceau d'architecture néo-classique du Val-de-Travers reste inconnu (fig. 78).

1 Arch. de Fleurier, Délibérations, 21 octobre 1825. Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 23 octobre, 23 décembre 1825. H. L. Vaucher, notaire, V/14, 1905. A. Chapuis, *La montre chinoise*, p. 102 et MN, 1918, p. 184-185.

La *Grand-Rue* est l'axe principal du village, capricieusement tracé et d'une largeur très variable, entre les ponts du Fleurier et du Buttes. Ce fut jusqu'au milieu du XIX^e siècle le quartier Vaucher. La maison de la *Grand-Rue N° 1* doit avoir été bâtie pour Jonas Jequier, notaire et membre de la Cour de justice (1723-1800), ou pour son fils Jean-Pierre-Jonas (1752-1828), dans le dernier quart du XVIII^e siècle, sans qu'on ait de détails sur la construction. Charles-Gustave Jequier, fils du second, fut autorisé, en 1838, «à faire sur son perron et devant sa maison tous les embellissemens qu'il jugera convenable sans gêner la voye publique»; il reçut, cinq ans plus tard, «le terrain sur lequel est construit son perron»[1]. La façade principale, à l'orient, est précédée d'un haut perron ayant deux rampes d'escalier bordées d'une balustrade de fer forgé simple; quatre soupiraux et deux portes de cave en anse de panier, obturées, percent le rez-de-chaussée. Au premier étage, quatre fenêtres cintrées encadrent la porte d'entrée ayant une lourde console ornée de palmettes à la clé. Les cinq fenêtres du second étage sont pareillement cintrées. Des lambris formant une courbe concave relient le mur au comble; deux urnes ornées de côtes et de boules amortissent le toit en croupe. Contre la face sud est appliquée une véranda métallique ajourée de fenêtres en plein cintre, de 1875 environ. Au nord, sous le toit en croupe, est ménagé un troisième étage. Une cour précède l'annexe primitivement bâtie à l'usage de grange, écurie, remise, grenier et buanderie, percée de vastes portes cochères et de petites fenêtres sous le pan rabattu du toit. Deux piliers larges et bas encadrent le portail d'entrée de la cour (fig. 79).

*Grand-Rue N° 3*, au nord de la précédente, et face au pont sur le Fleurier proche du temple, s'élève la maison que le commerçant Louis Bugnon fit bâtir en 1818-1819 à la place de celle de Jean-Daniel Bovet. La commune accorda du bois et quelques pieds de terrain pour le perron. Un rural construit à l'emplacement de maisons démolies et l'aménagement des abords améliora l'apparence de tout le quartier[2]. La façade principale, à l'orient, se compose d'un rez-de-chaussée ayant un petit perron et une porte encadrée de six fenêtres quadrangulaires. A l'étage, au milieu de six baies, une porte-fenêtre ouvre sur un balcon soutenu par deux larges consoles de pierre et bordé d'une balustrade d'arceaux de fer entrecroisés. Les angles sont en pierre de taille; le toit en croupe est relié au mur par des lambris placés en quart de cercle. Un corridor traverse la maison en largeur au rez-de-chaussée; son sol est dallé, les murs sont peints en faux marbre et les encadrements de portes sont en pierre de taille. Une rampe d'escalier mène à l'étage desservi par un corridor longitudinal.

La maison, *Grand-Rue N° 7*, construite pour Jean-Frédéric Dubois-Lequin, vers 1840, se distingue par un haut perron à deux rampes devant le rez-de-chaussée percé de quatre soupiraux. Elle a deux étages de cinq baies quadrangulaires, au nord, et un toit en pavillon. Au *N° 8-10*, la maison d'un seul étage porte les dates 1700 au midi et 1709 sur le pan coupé à l'orient, mais elle a subi d'importantes réparations au XIX^e siècle. Les deux berceaux juxtaposés du pignon, en bois, rares en leur genre, soulignent l'ancienne division. La maison du Guillery, *N° 16*, transformée en 1855, a été bâtie en 1712 pour et par DANIEL VAUCHER, comme l'indique une inscription au-dessus de la porte. Il faut noter les pilastres en relief aux angles de la façade et les

1 Arch. de Fleurier, Délibérations, 5 avril 1838; 19 août 1843. RAs, 1861, II/587, N° 708.

2 Arch. de Fleurier, Délibérations, 4 juin 1817; 6 janvier 1818; 12 septembre 1819. RAs, 1810, p. 144, N° 143.

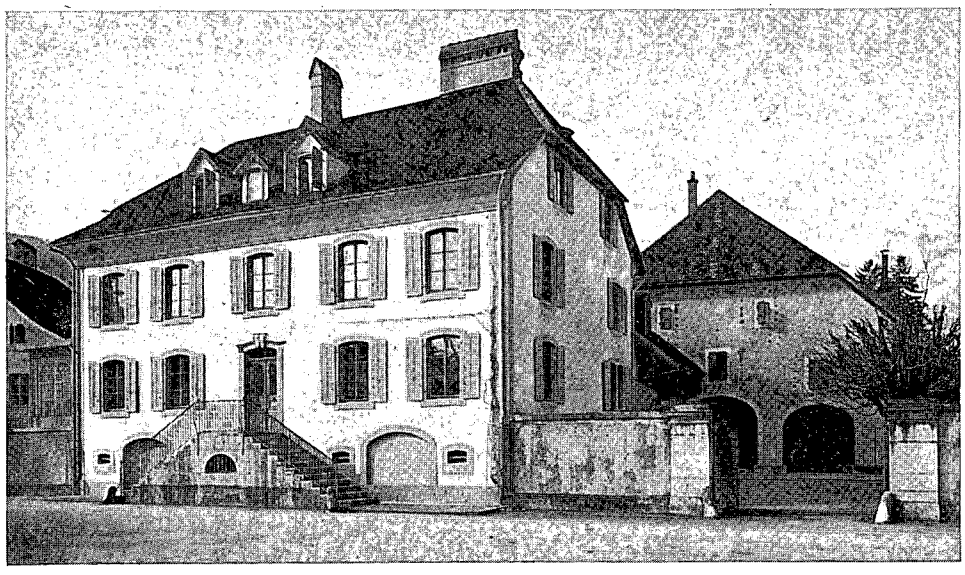

Fig. 79. Fleurier. Grand-Rue N° 1. La maison et son annexe vues de l'orient. Page 102.

sept fenêtres quadrangulaires du premier étage, dont les allèges sont encadrées de pierres verticales selon un usage de la fin du XVII^e siècle, à Neuchâtel. Les descendants de ce Vaucher furent architectes à Genève[1]. La maison *N° 26* a sans doute été bâtie avant 1786 pour Henri-David Petitpierre, boucher et cabaretier, sur un terrain vendu après-coup par la commune[2]. Si le rez-de-chaussée méridional a été abîmé, hormis la porte moulurée en anse de panier ayant pilastres, impostes et fronton pour encadrement, les deux étages ont conservé chacun leurs neuf fenêtres cintrées. La travée centrale, plus soignée, marque l'axe de symétrie par ses fenêtres ayant des consoles sculptées à la clé. Des pilastres ornés de panneaux Louis XV en creux ou en relief encadrent les angles de la façade. Le toit en croupe a permis de ménager un troisième étage dans les pignons.

En bordure de la Grand-Rue, mais portant l'adresse *Avenue de la Gare N° 1*, s'élève une maison du dernier tiers du XVIII^e siècle qui abrita l'auberge de la Couronne[3], dès 1828. De grandes vitrines ont remplacé les six fenêtres et portes-fenêtres cintrées du rez-de-chaussée; les six baies du premier étage sont séparées par des tableaux de pierre moulurés, et surmontées d'entablements reposant sur des consoles; quatre fenêtres quadrangulaires occupent le pignon sous le berceau et le pan rabattu du toit. Les faces latérales de la maison ont pour décor, en leur partie centrale, quatre chaînes à refends animées par des consoles ornées de demi-roses héraldiques; des anneaux sont sculptés sur les linteaux. La pierre de taille est malheureusement peinte d'une morne couleur gris-vert (fig. 80).

1 QLT, *Val-de-Travers*, p. 515. MN, 1869, p. 233.
2 MCE, CXXXI/631, 1787. J. JEQUIER, notaire, VIII/221, 1787.
3 AE, Actes de chancellerie, XXXV/55, 1828.

La *rue du Pâquier* est en fait une place en forme d'amande, dont les maisons occupent le bord extérieur. Le *N° 4* a gardé l'apparence générale d'une ferme. Sous un toit à deux pans, l'habitation éclairée de grandes fenêtres à feuillures est logée à l'ouest. La partie orientale a conservé le pont de grange aboutissant à une porte en plein cintre, datée 1687 dans un écu portant aussi un cœur (anciennes armes Dupasquier). Dans le pignon la *ramée* de bois, percée d'ouvertures en forme de canonnières, repose sur neuf têtes de poutres assurant le surplomb, et se trouve divisée en deux par une frise de denticules. Le musée de Fleurier, au *N° 11*, se compose d'un corps de bâtiment élevé en 1850-1851 pour l'école d'horlogerie fondée aux frais d'Edouard Vaucher, établi à Mulhouse[1]. L'édifice, d'un type caractéristique pour l'époque, a une haute porte en plein cintre dans un encadrement quadrangulaire en pierre de taille, un rez-de-chaussée surélevé, un étage de six fenêtres et de petites baies oblongues sous le comble. Une annexe précédée d'un avant-corps doté de pilastres a été ajouté en 1883. La maison *N° 16*, appartenant à Jean-Louis Berthoud en 1829, a une façade orientale du dernier quart du XVIII[e] siècle; sept baies par étage sont encadrées de chaînes à refends et divisées par des cordons moulurés en pierre jaune. La façade a été allongée de trois fenêtres vers le nord.

Comme exemples particulièrement soignés des constructions du milieu du XIX[e] siècle, témoins de l'extension du village, vers le sud-ouest, il faut signaler les maisons de la *rue de l'Industrie N[os] 12 et 14*, bâties de 1859 à 1861 par l'entrepreneur Claude Collet[2]. Chacune d'elles a une porte et six fenêtres au rez-de-chaussée, deux étages

1 MCE, CCXI/1559, 1846; CCXII/161, 293, 1847. RAs, 1831, p.210, N° 260; 1861/II, p.570, N° 607. QLT, *Val-de-Travers*, p.538, 574-575.

2 RAs, 1831, p.212f., 212h, N[os] 449, 463, 464.

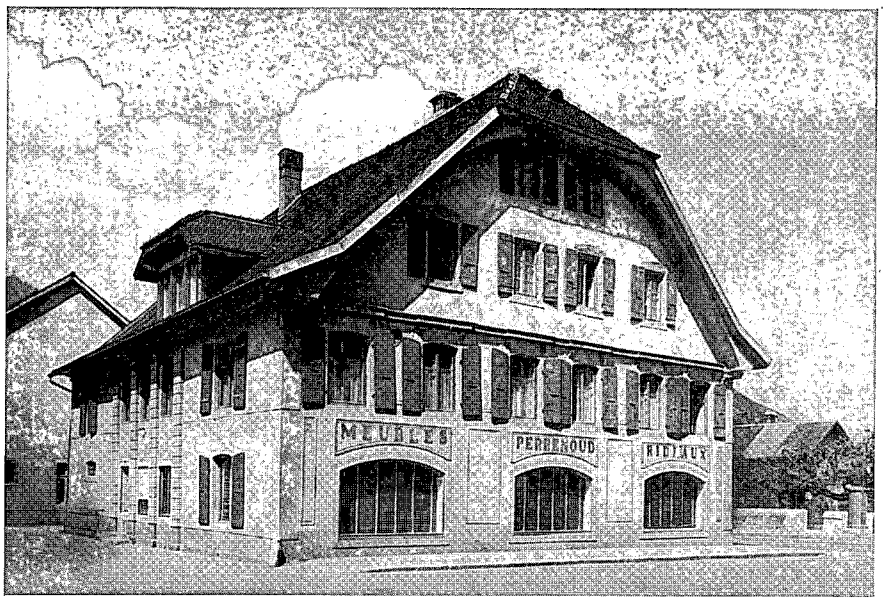


Fig.80. Fleurier. Avenue de la Gare N° 1. La maison vue du sud-ouest. Page 103.

de sept fenêtres et sept baies allongées sous le toit, des murs crépis et des angles en pierre de taille. Deux lourdes consoles de pierre soutiennent les balcons bordés de balustrades de fonte, marquant l'axe de symétrie au premier étage. Les deux maisons ont un mur mitoyen et des toits en croupe, la face sud étant tout en pierre de taille pour la garantir de la pluie.

## BUTTES

Le nom du village apparaît pour la première fois dans un acte de 1300 environ. Vuillemin de Vautravers tenait alors le fief de *Boutes*, où le chevalier Girard de Vautravers et d'autres possédaient divers droits. En 1342, Jean de Buttes vendit à Renaud de Buttes des redevances qui lui étaient dues *in villa de Boutes*, où existait un moulin. Isabelle de Neuchâtel, en 1382, donna 70 sols de rente au couvent des Augustins de Pontarlier, à percevoir dans le village. En 1522 et 1523, les Cantons suisses accensèrent aux habitants les bois, les pâturages communs et le moulin. La commune pouvait dès lors s'organiser. Elle fit notamment bâtir un pont de pierre sur le Buttes, en 1734 (remplacé en 1899). Une tuilerie élevée en 1779 à l'extrémité occidentale du village, l'actuel Faubourg, resta en activité jusque vers 1851; une autre fonctionna de 1841 à 1862. Au XVIII[e] siècle encore, la localité abritait une quantité de maçons qui louaient leurs services au dehors, à la bonne saison. En 1864, un incendie détruisit 26 bâtiments et endommagea gravement 5 autres. Buttes faisait partie de la châtellenie du Val-de-Travers, avant 1848, et appartint au prieuré de Môtiers jusqu'au début du XVI[e] siècle. La paroisse de Buttes-Saint-Sulpice fut subdivisée en 1835. Le village comptait 103 maisons et 654 âmes en 1750, 1181 habitants en 1850 et 808 en 1960. Le village s'est établi à l'endroit où le ruisseau du Buttes, ayant quitté les gorges de Noirvaux, arrive dans un vallon plus ouvert. L'axe principal, prolongé par un faubourg en amont, est constitué par la route moderne Fleurier-Sainte-Croix, alors que le chemin ancien passait plus haut, près du temple.

*Bibliographie.* DGS, I/385. DHBS, II/375. QLT, *Val-de-Travers*, p.643-682. MATILE, *Monuments*, p.488, 1088, 1182. W. GRISEL, *La commune de Buttes*, MN, 1901, p.211-249, 263-284. Voir aussi: MN, 1879, p.297. TRIPET, *Armoiries*, p.50.

*Plans.* AE, Plans détachés. N° 451. Calque d'un plan de 1808 levé par JOËL MATILE et AUGUSTIN BOCQUILLON. Echelle 1:6000, 1853. – N° 20. «Plan général du fond longitudinal du Val-de-Travers» par HENRI-LOUIS PELLATON et FRANÇOIS-CONSTANT BOREL, arpenteurs. 1818. Echelle 1:5000. – N° 234, «Plan minute de la section du village de Buttes, par ACHILLE PESEUX, géomètre, 1851. Echelle de 1:500». Trois feuilles et une liste de propriétaires.

### LE TEMPLE

Les visiteurs diocésains de 1453 déclarèrent que la chapelle de Buttes dépendait du prieuré de Môtiers. Elle n'avait pas de fonts baptismaux, mais un cimetière qui devait être clos. Il fallait réparer la fenêtre éclairant l'autel, recouvrir la nef et le clocher, poser un bénitier et améliorer les objets du culte. En 1463, Jacques de Planconne fit un legs «à sainct Eleyt de Buttes»; en 1480 toutefois, un acte mentionne la chapelle du bienheureux Maurice et pas celle de saint Eloi. En 1499, Hugues Pillod, curé de Buttes et de Saint-Sulpice, reconnut que le prieuré de Môtiers restait colla-

teur et donateur des chapelles de ces lieux. Dès 1537, Thomas Petitpierre fut prédicant, soit pasteur réformé de la paroisse[1]. Un nouveau temple, l'actuel, fut bâti en 1705 sur les plans de l'architecte [ANTOINE] FAVRE. Le maître maçon JACQUES LEBET s'engagea à construire tous les murs, dotés d'angles en pierre de taille «ensuite du dessein que Monsieur Favre, de Couvet, a baillé par escript». Il devait exécuter les fenêtres et deux portes en pierre de taille, démolir les vieux murs, établir les fondations épaisses de trois pieds, plâtrer, rustiquer et blanchir les murs; une partie des anciens paraît avoir été réutilisée. La toise du mur fut payée 7 livres faibles 6 gros, chaque fenêtre 15 livres et les deux portes 58 livres. JEAN-JACQUES et NICOLAS ROSSEL, de Môtiers, BALTHAZAR et DANIEL LEQUIN, de Fleurier, tous maîtres charpentiers, s'associèrent pour construire le clocher, la toiture, le plafond «fait à lité» (lattes), les galeries, les bancs et le plancher, le tout «en suitte du dessin que Monsieur Favre en a donné et baillé par escript». Les maîtres démoliraient la vieille charpente, sans être obligés de faire les bardeaux et de recouvrir le toit. L'ouvrage serait payé 689 livres faibles et 4 sacs d'orge[2]. Dès lors, il n'y eut que des aménagements de détail. Le

1 MATILE, *Musée*, II/66. P. Bergier, notaire, IV/259, 1463. AE, K 11, N° 17, 1480; L 1, N° 23d, 1499; K 11, N$^{os}$ 16 et 16a, 1504, actes non vidimés. MN, 1901, p. 270-275. A. PIAGET, *Documents inédits sur la Réformation*, Neuchâtel 1909, p. 118-119.

2 J.J. Juvet, notaire, 30 janvier 1705.

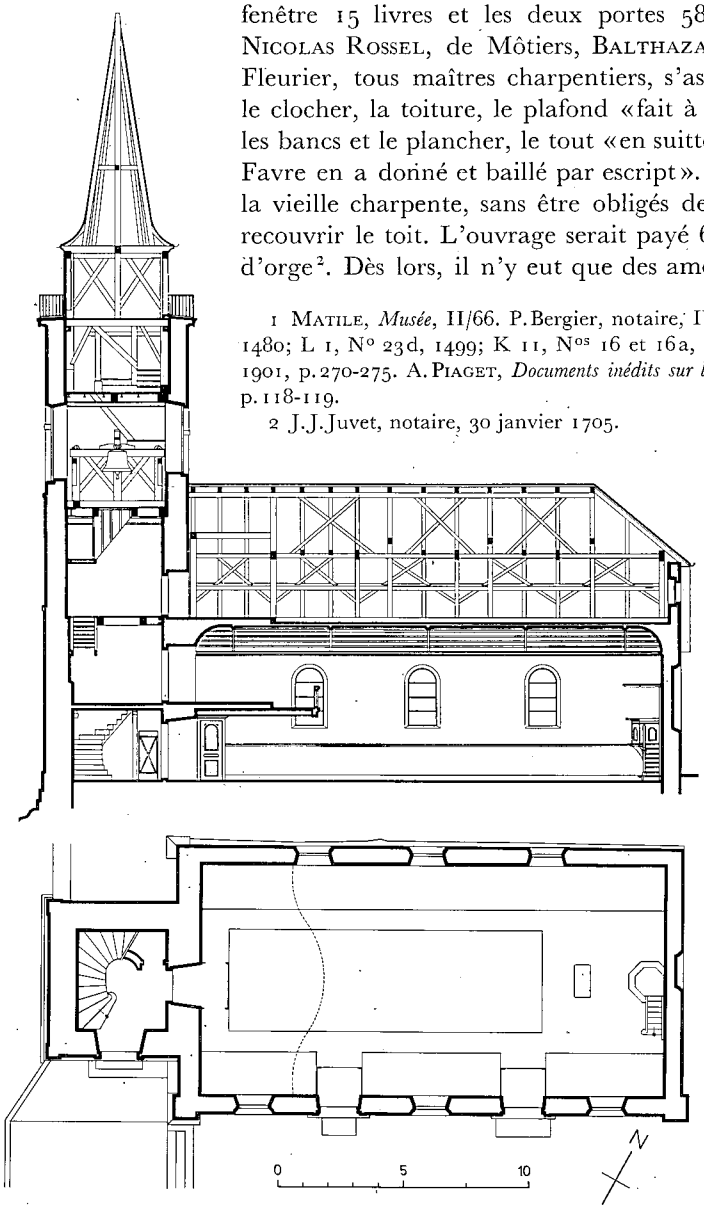


Fig. 81, 82. Buttes. Le temple. Plan et coupe. Echelle 1:300. Page 107.

coq fut reposé sur la flèche munie de feuilles de fer blanc, en 1749. Trois ans plus tard, on renouvela des culs-de-bouteille dans les fenêtres ressoudées. La couverture en bardeaux de l'église et de la flèche fit place à des tuiles en 1786-1787 et 1796. La face occidentale reçut une protection de bardeaux en 1839. La table de communion fut munie de nouveaux pieds en calcaire blanc[1]. Une importante transformation, rendue possible par des souscriptions, remplaça le clocher de bois par une tour de pierre, en 1854, d'après les plans et devis d'Ami Grandjean, charpentier. Celui-ci entreprit l'ouvrage avec le maçon Ferdinand Perucchi. Des orgues furent installées en 1928. Après la restauration générale de l'intérieur, en 1906, celle de 1939, s'étendit au clocher[2].

Description. Le clocher quadrangulaire, en pierre de taille au midi et à l'ouest, en maçonnerie sur les autres faces, est couronné d'une balustrade en fer qui borde la galerie entourant la flèche (fig. 83). La face sud a une porte quadrangulaire dotée d'un entablement, sous deux fenêtres simples, une baie géminée en tiers-point et un cadran d'horloge. L'ancien clocher de bois, dressé sur la croupe du toit, avait une flèche évasée à la base, comme le montre un dessin de Jean-Henri Baumann. La nef compte trois fenêtres en plein cintre au midi et au nord, plus une fenêtre murée, à l'est, sous le toit en croupe. Au midi, les deux portes en anse de panier ont un bel encadrement de pierre jaune, formé de pilastres soutenant un entablement et un fronton courbe. Celle de l'ouest est datée 1705

1 Arch. de Buttes, EE 1, Comptes 1749, 1752. BB 3, N° 47, p. 486, 494, 570, 579, 1786-1796. Journal, 21 avril 1839. BB 3, N° 50, p. 273, 1850. W. Grisel, MN, 1901, p. 276-277, 282-283.

2 Arch. de Buttes, BB 3, N° 50, p. 341, 374, 1854. *L'Eglise nationale*, 31 mars 1906, 29 décembre 1928, 11 novembre 1939.

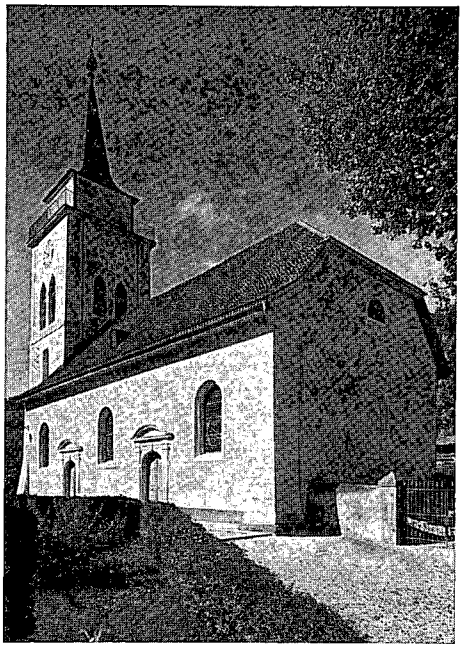

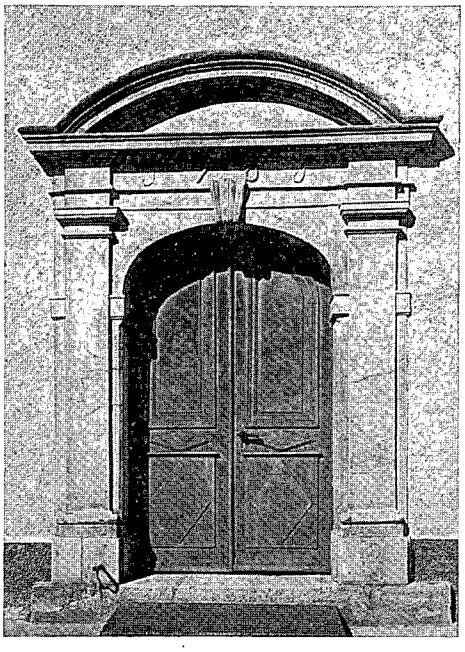

Fig. 83 et 84. Buttes. Le temple. Vue générale du sud-est et porte d'entrée de 1705. Page 107.

(fig. 84). A l'intérieur, le sol est goudronné. Le plafond formé de planches et de couvre-joints, divisé en huit compartiments, est rattaché aux murs par des quarts de cylindre. La chaire de 1906, en chêne, se dresse contre le mur oriental, alors qu'une galerie d'un tracé sinueux portant un orgue de 1928 occupe la face opposée. Les vitraux ornés de symboles évangéliques ont été exécutés par les peintres-verriers CHARLES et JACQUES WASEM en 1948-1949. Deux *coupes de communion*, de 1650 environ, ont un nœud orné de boules et de godrons effilés, et des fleurons gravés sur le vase. Hauteur, 15,8 cm. Marque indistincte D? R? ou D? B?

La commune entra en pourparlers avec le fondeur JEAN-ANTOINE LIÈVREMONT, de Pontarlier, en 1768, et lui acheta une *cloche* qui ne convenait pas à Couvet. LOUIS VIVIANT, du Grand-Abergement (actuel département de l'Ain), refondit la grosse et la petite cloche en 1771. Son travail, manqué, fut refait par le fondeur JOSEPH LIÈVREMONT, en 1772. En 1854, LOUIS-CONSTANT PERRENOUD refondit la première[1]. – Une horloge de [JEAN-SAMUEL?] FAILLETAZ, commandée en 1768, se révéla défectueuse en 1772 déjà. Le marché prévoyait qu'elle sonnerait les heures sur une des cloches. En 1854, LUCIEN PRÊTRE, du Rosureux (Doubs) livra une nouvelle horloge[2].

### DIVERS

La *cure* occupe une maison qui était en construction pour Henri Grandjean, en 1834; elle fut intérieurement achevée et adaptée à sa nouvelle destination[3]. – *Maison de commune*. Dès 1701 apparaissent des mentions de la maison neuve appartenant à la commune. La charpente du toit fut relevée en 1744, et l'extérieur modifié deux ans après; ANTOINE REUGE se chargea de travailler la pierre de taille, DAVID JUVET de faire un perron, puis de plâtrer et rustiquer la façade avec JACQUES REUGE. Une reconstruction totale eut lieu en 1798, peut-être sur les plans d'ABRAHAM-HENRI JUVET et CHARLES-AUGUSTE GRANDJEAN, par les soins des maçons N. GRANDJEAN, RODOLPHE et THÉODORE LEUBA, des charpentiers CHARLES, DAVID et SAMUEL LEUBA, des menuisiers ABRAHAM-HENRI JUVET, JACQUES POTIER et ABRAHAM LEUBA, du serrurier JEAN-HENRI REUGE, du poêlier de Couvet FRÉDÉRIC DUBIED. En 1820, des chambres furent aménagées dans le comble. Dix ans après, l'avant-toit méridional et le perron étaient refaits. Un plâtrier rustiqua la façade sud en gris, en 1838, peignit les volets en vert et la porte couleur de chêne[4]. Sous son toit en croupe, la maison de commune compte, au midi, six fenêtres à l'étage. – Des *autres maisons* du village, quelques-unes ont encore le type de la ferme jurassienne à pignon de bois, ou à pignon de pierre aménagé en habitations; les bâtiments du XIX^e^ siècle ont généralement le toit en croupe. – Quant au prétendu *château de Roussillon*, au Mont-de-Buttes, assurément sorti de l'imagination populaire, il faut le rapprocher des toponymes analogues de Franche-Comté[5].

1 Arch. de Buttes, BB 3, N° 47, p. 247, 248, 291, 292, 302, 309. FF 5, 1772 et GG 5, 1771. BB 3, N° 50, p. 374, 1854.

2 Arch. de Buttes, BB 3, N° 47, p. 253, 279, 307. FF 5, marché de 1768 environ. BB 3, N° 50, 1854.

3 MCE, CLXXXVII/1541, 1834. AE, Plumitif des bâtiments, 1835-1846, p. 4-8, 19, 39, 47. Buttes n'avait pas de cure auparavant.

4 J.J. Juvet, notaire, 25 janvier 1701. Arch. de Buttes, BB 3, Remarques, p. 19, 1744; N° 47, p. 38, 40, 609-610, 612. EE 1, Comptes 1798-1799. BB 3, N° 48, p. 346; N° 49, p. 61. Journal, 8 juillet 1838.

5 H. JÉQUIER, *La légende du château de Roussillon au Mont-de-Buttes*, MN, 1961, p. 155-161, et 1962, p. 32.

# SAINT-SULPICE

La découverte de «moellons d'un pied cube environ, grossièrement taillés, mais exactement juxtaposés», sous le chemin de la Chaîne, a fait croire, sans preuve décisive, à l'existence d'une route romaine. Aucune autre trouvaille n'est venue confirmer l'antiquité bien improbable de ce passage. *Sanctus Surpicius* est mentionné en 1228 parmi les paroisses du décanat de Neuchâtel. Vers 1300, le chevalier Girard de Vautravers tenait la moitié des corvées de *Saint-Sulpis* et divers droits partagés avec d'autres personnes. Dès 1398, les comptes mentionnent une «ferrière» au-dessous de la tour Bayard. D'autres forges apparaissent bientôt; en 1461, Rodolphe de Hochberg accensa la plus grande à maître Mathieu, de Francfort, en lui assurant divers avantages. Ces forges déclinèrent complètement à la fin du XVI^e siècle, faute de bois et de bon minerai. La source vauclusienne et le cours rapide de l'Areuse permirent la construction de moulins et de divers établissements industriels, parmi lesquels une papeterie citée de 1677 à 1860 environ. Saint-Sulpice, appartenant à la châtellenie du Val-de-Travers, forma jusqu'en 1835 une seule paroisse avec Buttes. Le recensement de 1750 relève 318 âmes et 53 maisons; il y avait 398 habitants en 1850 et 748 en 1960. Les armoiries créées en 1889 rappellent la tour Bayard, la légende d'un monstre tué par Sulpy Reymond, les industries et la chaîne barrant l'ancienne route de France. Le village est placé au fond d'un cirque rocheux. Ses anciennes maisons s'égrènent à faible distance de l'Areuse, sur la rive droite de la rivière, puis sur la rive gauche, jusqu'au pont de la Roche, d'un bord du cirque à l'autre. Le temple se trouve à peu près à mi-distance. Les vieilles installations industrielles, serrées un peu au-dessous de la source de l'Areuse, ont disparu au siècle passé (fig. 85).

*Bibliographie.* DGS, IV/356. DHBS, V/688. QLT, *Val-de-Travers*, p. 589-642. VOUGA, *Préhistoire*, p. 153, 237. MATILE, *Monuments*, p. 73, 1088. *Saint-Sulpice*, dans Mbx 1865. L. MONTANDON, *Notes sur les premiers ferriers du Val-de-Travers*, MN, 1920, p. 52-64. MN, 1879, p. 297. TRIPET, *Armoiries*, p. 50.

*Vues.* JEAN-JACQUES BERTHOUD, Saint-Sulpice [avant 1784] (publié dans QLT, *Val-de-Travers*, p. 617). BACHELIN, *Iconographie*, p. 91-92, signale diverses vues de paysages.

*Plans.* Arch. de Saint-Sulpice: «Plan général des forêts et pâturages appartenant à ... Saint-Sulpice», par [ABRAHAM] BERNEY, géomètre, 1848. Echelle 1:8000. – AE, Plans détachés. N° 517: «Plan géométrique du cours de la Reuse dès le pont de Saint-Sulpice au pont de la Roche et des terres et possessions adjacentes», par ABRAHAM MATTHEY, 1792 et 1804. Echelle 1:900. – N° 223, «Plan géométrique de l'ancienne route de Saint-Sulpice depuis le pont de la Roche jusqu'aux Champs Berthoud», par ABRAHAM et ALEXANDRE EVARD, 1837. Echelle 1:2000. – N° 442. Le pont de la Roche et ses abords, par ABRAHAM BERNEY, 1846, Echelle 1:2000.

## LA TOUR BAYARD

Cette tour, disparue, et une chaîne fermaient autrefois le défilé à l'ouest du cirque de Saint-Sulpice (coordonnées 531 900/195 775 et 531 750/195 800, à en croire un plan de 1837). Le nom de *Bayar* apparaît en 1284, mais la première mention de la tour date de 1372: «la roche de la Wivre de la combe Germinain dessus la tourt de Baiar». La combe Germain existe encore tout près; la Wivre était un serpent ou un dragon, dont la légende s'écrivit dès le XVII^e siècle. En 1373, Louis de Neuchâtel dispensa les habitants des Verrières «de garder la tourt de Baiart»; sa fille Isabelle leur accorda encore, en 1376, pour les biens d'usage personnel, l'exemption du péage dû en passant à Bayard. Des ouvriers travaillèrent à la tour, en 1378, et lui firent des

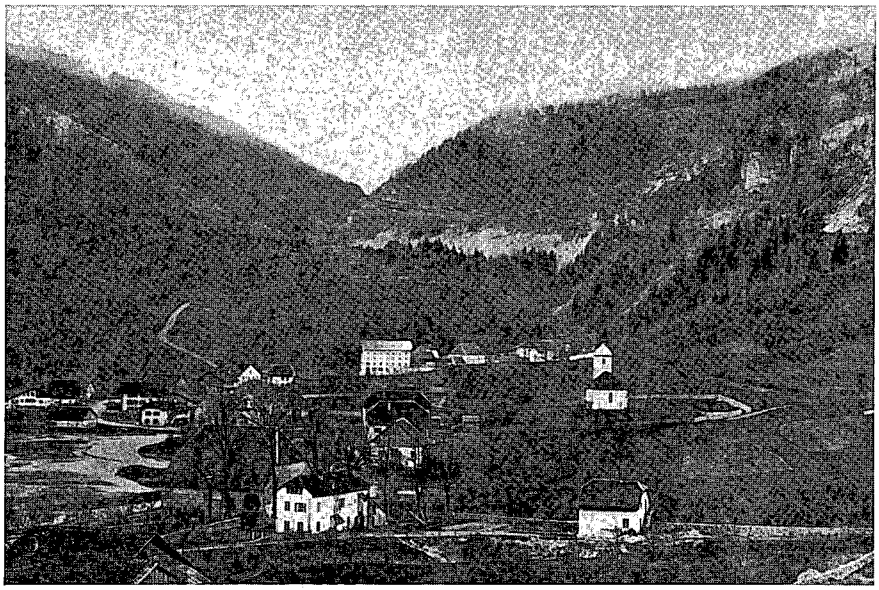

Fig. 85. Saint-Sulpice vers 1860. A gauche, la cure dominant les terrains inondés. Plus à droite, le temple, au-dessous de la route de 1838 évitant le passage de la chaîne. Page 109.

contreforts en 1395, année où l'on mentionne une garnison et des ferrures. Vers 1408, on fit une porte gardée par un portier[1]. La charpente de la tour fut rebâtie et recouverte à neuf en 1418; les contreforts furent couverts entre 1420 et 1422, et l'un d'eux refait à neuf en 1448, tandis que PERRIN GAULTHIER, de Couvet, recouvrait la «coiffe» en 1452. Au moment des guerres de Bourgogne, la garnison de la tour résista à l'avant-garde de Charles le Téméraire désireuse de forcer le passage. Les fortifications avaient été améliorées et une chaîne forgée à Saint Sulpice[2]. En 1482, NICOLAS, le maçon, démolit «le viez maisonnement de Bayart», fit une porte neuve, alors que maître PIERRE édifiait une première porte et réparait la prison. Le charpentier MATHIEU BOLLE remit en état un avant-toit en 1495, et HENRI GUYE des pommeaux en 1499. A la même époque, il fallut de sérieuses réparations à quatre fenêtres, au *poile*, à la cuisine et à une archère occidentale, car la tour devenait inhabitable. On dut refaire un mur effondré près de la tour, en 1514, redresser le portail et la porte, remettre en état le vieux mur et le contrefort jusqu'au grand toit. En 1524, les habitants du Val-de-Travers demandèrent la reconstruction de la tour, prévue dès 1517; les intempéries l'avaient ruinée[3]. Divers artisans refirent «la forteresse de la tour de Bayard» en 1621; trois ans après, DANIEL MEURON agrandit le chemin et exécuta

1 MATILE, *Monuments*, p. 201, 958, 1024. Recettes, vol. 32, f. 137v., 1378; vol. 31, f. 112, 115, 135, 1395; vol. 36, f. 163v., 165, 168v., 1408.

2 Recettes, vol. 37, f. 214v., 1418; f. 230, 242, 1420-1422; vol. 47, f. 243, 243v., 1448; vol. 50, f. 4v., 1452. MN, 1920, p. 57-58.

3 Recettes, vol. 64, f. 69, 77, 1482; vol. 18, f. 39, 1494-1495; vol. 218, f. 37, 1499; vol. 18, 1499-1500 et 1513-1514. *Amtliche Sammlung der ältern Eidgenössischen Abschiede*, III/1084, 1517; IV/433, 1524. MN, 1888, p. 155.

la chaîne de fer posée à la tour. Dès 1671 apparaît la mention du corps de garde de la tour, qui s'effondra en partie sur le chemin en 1710. Un paiement de 1727 ne vise plus que le mur soutenant «le terrin où estoit le corps de garde à la Chaine au-dessus de Saint-Sulpice». La chaîne détachée du rocher en 1778 fut fixée à nouveau sur ordre du Conseil; rompue en 1840, elle fut réparée, puis volée en 1843, et enfin cédée, en 1861, au Musée de Fleurier[1].

## LES PONTS

Anciennement à la charge de la commune de Fleurier, *le pont de la Roche* fut en partie rebâti par ABRAHAM BOVET, inspecteur des routes, en 1755, d'après les projets qu'il avait fournis avec l'architecte DANIEL-HENRI VAUCHER; deux barres de fer renforcèrent l'appareil. Un relevé de 1817 montre l'arc surbaissé serré par des crampons. Dès 1880, un tablier métallique, autrement orienté, remplaça l'ancien ouvrage[2]. *Le pont des Isles*, qui a heureusement survécu à la correction de l'Areuse, était à l'origine en bois. Il fut reconstruit en 1799, par JEAN-JACQUES BOVET, aux frais du général Charles-Daniel de Meuron, sous le contrôle de Théodore-Abraham de Meuron, frère du général, après entente avec la commune[3]. Ce pont en pierre de taille, dont le tablier s'incline aux extrémités, a deux arches (fig. 86), un avant-bec par côté et

1 Recettes, vol. 21, 1621, 1624. Comptes 1671, parties casuelles, f. 32v., MCE, LV/95, 119, 1710. Quittances, 1727-1728, bâtiments N° 30. MCE, CXXII/172, 1778; CXCIX/291, 1119, 1840; CCIII/2032, 1842; CCXXXVI/385, 1861. Voir aussi QLT, *Val-de-Travers*, p. 40-41, 595-597 et 617-621 à corriger sur divers points: la tour n'a pas été construite par Jules César, et le récit de Hugues de Pierre est apocryphe. J. AMIET, *Die Kette im Engpasse beim Bayardthurme*, dans *Anzeiger für Schweizerische Geschichte*, 1871, p. 101-108 donne une description utile de la chaîne, mais utilise l'apocryphe Chronique des chanoines qui fausse toute la partie historique.

2 Arch. de Fleurier, Délibérations, 18, 25 mars, 6 octobre 1755. 12 avril 1756. *Rapports de gestion*, 1880, p. 215. AE, Album de plans et profils de l'Areuse, par C. MÜLLER, 1817.

3 Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 23 octobre 1759, 13 mai 1770, 3 octobre 1792, 5 janvier 1799, 18 janvier 1801. Arch. du régiment Meuron, dos., 38/II, 29 octobre 1799.

Fig. 86. Saint-Sulpice. Le pont des Iles (1799) avant le détournement de l'Areuse. Page 111.

des parapets soulignés par un gros boudin. *Le grand pont* sur l'Areuse, au milieu du village, était à l'origine en bois; il fut sérieusement réparé en 1709, puis reconstruit en pierre en 1739-1740 par JEAN-JACQUES VAUCHER qui en donna les plans. L'entrepreneur l'abaissa d'un pied à la naissance des voûtes, et bâtit en outre un petit pont sur le ruisseau du Gorçat, pour aller du grand pont au moulin. La commune reçut diverses contributions pour cet ouvrage utile aux industries du lieu et à la route de France[1]. Le pont compte trois arches en arc surbaissé, deux avant-becs en amont et deux contreforts talutés en aval; les parapets formés par de gros blocs de calcaire étaient protégés, à l'origine, par huit bouteroues; il n'en subsiste que deux entiers. Au milieu des parapets, sur les blocs dépassant leurs voisins, figurent les dates 1739, 1740 et les noms abrégés des gouverneurs de commune.

## LE TEMPLE

La mention d'une paroisse, en 1228, n'apprend rien sur l'église. Lors de leur visite en 1453, les commissaires épiscopaux relevèrent notamment que la chapelle, annexée au prieuré de Môtiers, avait un cimetière, mais point de fonts baptismaux, que l'autel

1 AE, Quittances, 1709. Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 6 janvier, 2 avril, 25 mai, 12 juin, 8 octobre 1739, 19 octobre 1740.

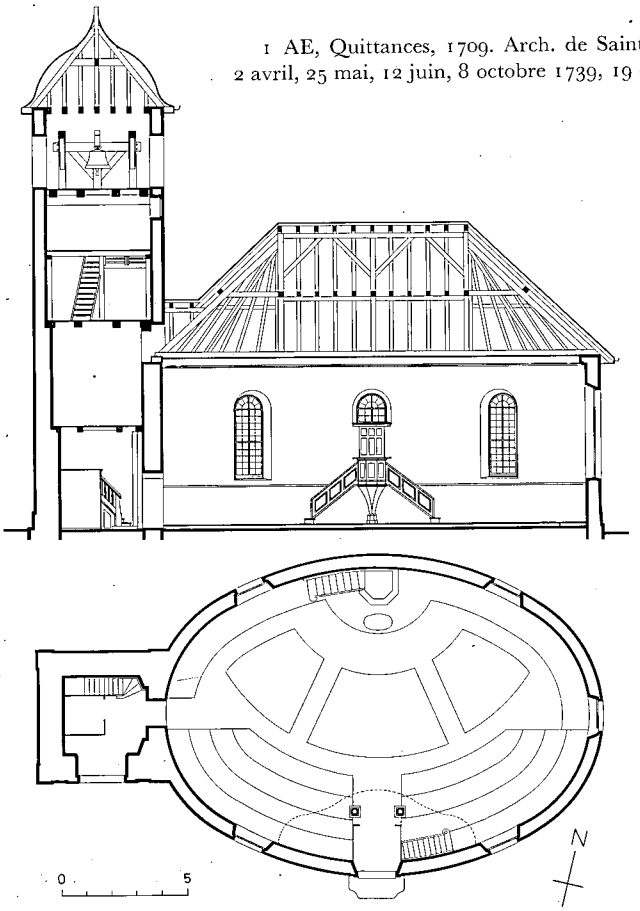


Fig. 87 et 88. Saint-Sulpice. Le temple. Plan et coupe. Echelle 1:300. Page 114.

Fig. 89. Saint-Sulpice. Le temple vu du sud-est (1820). Page 114.

devait recevoir un entablement et être consacré. «Saint Suppy de Travert» reçut des legs en 1454 et en 1463. Un document de 1508 constate qu'à cette époque, comme en 1484, la chapelle de Saint-Sulpice, dédiée au saint éponyme, était une filiale de l'église de Môtiers, ayant huit feux (une quarantaine d'habitants). Après 1566, l'édifice fut reconstruit ou réparé, en partie avec 12 livres faibles provenant de la vente d'un pâturage de la commune[1]. La mention de la chapelle neuve, au XVIII[e] siècle, doit faire allusion à quelque travail beaucoup plus ancien, ajouté au corps de l'église. En 1756, Samuel Divernois exécuta des bancs munis de dossiers et en abaissa d'autres. Jean-Henri Reymond, tailleur de pierre, perça et posa l'encadrement d'une fenêtre conforme à celles existant déjà; «elle doit avoir crosse et lancet» (noms des pièces de l'encadrement) et mesurer trois pieds et demi de hauteur pour deux et demi de largeur; quatre trous permettront de fixer le châssis du vitrage. Les deux chéneaux «de la chapelle aux Meuron» furent refaits. Les escaliers donnant accès au clocher furent fermés d'une porte et d'une paroi de planches en 1759. Un plancher bien joint fut reposé dans la chapelle neuve, en 1772, et on répara plusieurs fois les contreforts du temple[2]. La commune arrêta, en 1802, de bâtir une tour en pierre susceptible de recevoir trois cloches et une horloge; le toit «à l'impériale» (c'est-à-dire à la mode franc-comtoise) serait amorti par un pommeau en réutilisant l'ancienne croix et le coq. François-Antoine Favre, de Fleurier, maître tailleur de pierre, fut choisi pour entrepreneur. Après creusage des fondations, en avril 1804, et pour plus

1 Matile, *Musée*, II/67. P. Bergier, notaire, IV/259, 1463. J. de Grad, notaire, f. 214, 1454. AE, T 6, N° 11, 1508. Rec. de Saint-Sulpice, par Dumaine, 1593, f. 83.

2 Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 6 janvier, 2 mai 1756, 2, 19 février 1759, 4 février 1772.

de sûreté, un grillage en bois fut établi par le charpentier DAVID-FRÉDÉRIC REYMOND qui se chargea aussi de la charpente, puisqu'on le récompensa «pour la levure de la tour» au mois de septembre[1]. Le 22 avril 1820 un incendie détruisit le temple et quatre maisons voisines. La commune fit immédiatement marché avec FRANÇOIS-ATHANASE GRESSET pour couvrir la tour qu'on espérait conserver, et pour dresser un beffroi provisoire. L'architecte FRÉDÉRIC MEURON, demeurant à Neuchâtel, vit approuver son plan de reconstruction, en juin, à ceci près que les fenêtres devaient être placées deux pieds plus bas. Le mois suivant, il fit passer un nouveau plan ovale qui fut adopté de préférence au précédent; des demi-fenêtres surmonteraient la porte et la chaire. Le même FRÉDÉRIC MEURON se chargea de faire la charpente du temple. Les maçons JEAN-PIERRE BOVET et CHARLES-FRÉDÉRIC LAMBELET entreprirent les travaux de pierre de taille et de maçonnerie. Le faîte du toit, rehaussé de quatre pieds, reçut plus de pente; la couverture prévue en ardoises se fit néanmoins en tuiles. Le gros de l'ouvrage était achevé en novembre 1820. L'année suivante, LOUIS REYMOND exécuta le plancher et les bancs. CHARLES PESSIÈRES, établi à Neuchâtel, devait plâtrer l'intérieur du temple et le plafond. MEURON donna le plan et exécuta la charpente de «l'impériale» de la tour. LAFARGE, de Pontarlier, réalisa les travaux de ferblanterie. La dédicace eut lieu le 19 août 1821. Revenant sur ses décisions, la commune arrêta ensuite d'exhausser un peu la tour en plaçant une fenêtre sur chaque face. VICTOR JUVET entreprit l'ouvrage au printemps de 1822. En 1840, CHARLES-HENRI DUBOIS posa sans doute le poêle commandé l'année précédente[2]. Le temple a été restauré en 1918, tout l'intérieur ayant été remis à neuf, à part la chaire (L. JEQUIER, architecte). La tour a été réparée et des orgues ont été posées en 1956.

DESCRIPTION. Le temple entouré des ancien et nouveau cimetières domine de peu la partie centrale du village (fig. 89). La tour de 5 m 25 de côté et 16 m 60 de haut a des angles en pierre de taille en très faible relief; il existe des fenêtres en plein cintre, à l'étage supérieur, sur toutes les faces. Au midi, il y a deux étages de baies en plein cintre et un cadran d'horloge, animé par des refends et un entablement. Le toit, couvert de cuivre depuis 1955, a quatre arêtes lui donnant une forme de calotte. La nef ovale (17 m 30 et 12 m 70 de diamètre, pour 7 m de hauteur), certainement inspirée par le Grand Temple de La Chaux-de-Fonds, a une porte quadrangulaire au midi, cinq fenêtres en plein cintre et deux demi-fenêtres (fig. 87 et 88). A l'intérieur, les bancs dessinent un hémicycle sur sept rangées divisées en trois ou quatre travées; la galerie de l'orgue a un plan sinueux. Seule la chaire de noyer placée sur le petit axe est ancienne. Une frise de denticules fait le tour du plafond (fig. 90), orné d'une rosace en son centre. Pour autant qu'on en puisse juger par de sommaires vues anciennes, le temple incendié en 1820 avait une nef flanquée d'une chapelle au midi, et un clocher à l'ouest.

1 Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 28 août 1802, 24 juillet, 14 août 1803, 16 avril, 12 septembre 1804.

2 Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 25, 30 avril, 2, 13, 18, 24 juin, 8, 30 juillet, 25 septembre, 2 novembre 1820; 21 janvier, 21 février, 20 mars, 5 avril, 10, 16 mai, 24 juin, 10 août 1821; 14 janvier, 13 mars, 18 avril, 23 juin 1822; 18 novembre 1839; 28 septembre 1840. Après la reconstruction un banc fut réservé aux Meuron, en remplacement d'une chapelle appartenant à cette famille dans le temple incendié. D. H. Reymond, notaire, I/298, 1823.

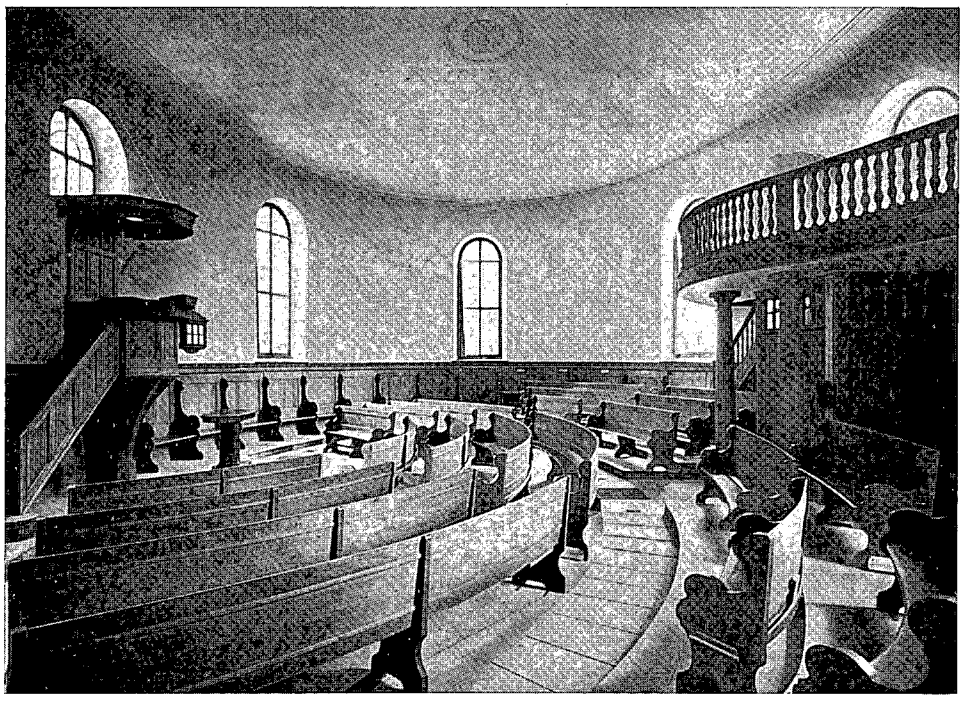

Fig. 90. Saint-Sulpice. L'intérieur du temple (1820). Page 114.

La paroisse possède deux *channes* d'étain de Louis Perrin, potier à Neuchâtel, et deux coupes en argent portant les poinçons de Neuchâtel et de [Isaac Perrot], avant 1736. – La paroisse n'eut longtemps qu'une *cloche*. Elle fut refondue en 1802 par Joseph-Désiré Rognon, fondeur à Chauverèche (Doubs), en partie grâce à la générosité de Charles-Daniel de Meuron. Cette cloche, détruite par l'incendie de 1820, fut refaite aussitôt par Borle, Borel & Cie, fondeurs à Couvet[1]. La seconde cloche date de 1930. – Une *horloge* placée en 1805 dans la tour fut remplacée, en 1827 déjà, par un mécanisme de Vendel, Reverchon & Cie, de Morez, et plus tard par une autre de Paul Odobey, de Morez[2].

### DIVERS

La *cure* fut exhaussée vers 1579/80 par le pasteur Bernard Gélieu, pour la rendre apte à recevoir les récoltes du domaine attenant. Le Conseil d'Etat accorda 400 livres faibles sur les 586 réclamées pour les travaux jugés très nécessaires. Les maçons Balthazar et Abraham [Matthey-]Jeantet, puis Balthazar et Abraham Grillon exécutèrent des réparations notables en 1614/15. Daniel Vaucher, charpentier, et les maçons Jonas Lebet et Jonas Vaucher se chargèrent d'autres travaux impor-

1 Arch. du régiment Meuron, dos. 60/I, lettre de Reymond, 27 octobre 1802 et de Rognon, 25 novembre 1802. Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 10, 16 octobre 1802; 25, 27 avril, 23 juillet 1820.

2 Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 5 janvier 1805, 7, 22 avril 1827.

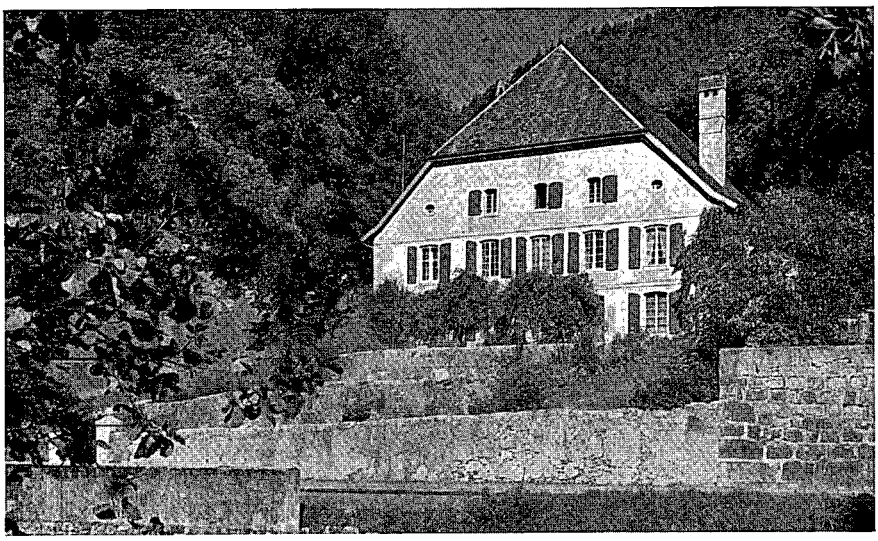

Fig. 91. Saint-Sulpice. La cure (1737) et les terrasses du jardin. Page 117.

tants, mais non précisés[1], entre 1624 et 1626. Dès 1717, on envisagea comme inévitable une reconstruction dans un délai de 5 à 14 ans. Elle ne fut cependant acquise qu'en 1737 après des négociations ardues entre les communes et le Conseil d'Etat. Les maîtres maçons JACQUES DUBOIS et MOÏSE JEANNIN donnèrent des plans pour la cure, en définitive rebâtie d'après un projet et sous la direction du pasteur DANIEL MEURON qui demandait une somme forfaitaire de 4000 francs pour l'exécution. JEAN et ABRAHAM JUVET, de Buttes, fournirent et façonnèrent les pierres de taille des angles de la façade, des escaliers et les encadrements des portes et des fenêtres. Le maître maçon JEAN-HENRI REYMOND, qui se chargea du transport du sable, fut peut-être un des constructeurs. La maison devait mesurer 60 pieds de côté, 23 pieds de hauteur sur les côtés et 48 au moins pour les pignons nord et sud. «L'escalier en deux tems sera de roc avec son noyau de pierre jaune», dit le marché; les fenêtres auront 3 pieds et demi sur 5 pieds et demi et la charpente du toit dite «ramure à l'allemande» aura deux pans[2]. Des terrasses furent aménagées devant la maison; la correction de la route fit redresser le mur clôturant au midi le jardin de la cure, et construire en partie les autres côtés; des réparations étendues aux murs se firent au sud et à l'est, en 1788 et en 1898. La couverture en tuiles de la maison ne fut assurée qu'après 1831. Des chambres boisées furent établies au XIX[e] siècle[3].

1 Rec. de Saint-Sulpice, par Dumaine, f. 17 et 20, acte de 1579. MCE, III/174v., 1580. Recettes, vol. 20, 1614-1615. AE, P 11, N° 29, et Série Cultes, Saint-Sulpice, cure, 1624-1626. PURY, *Biens d'Eglise*, p. 98.

2 MCE, LXIII/150, 177, 1717. Arch. de Buttes, GG 5. Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 23 mai au 23 décembre 1737, 6 janvier au 19 mars 1738. MCE, LXXXI/505, 529, 1737; LXXXIII/133, 1739; LXXXIV/422, 1740. AE, Série Cultes, Saint-Sulpice, Cure.

3 AE, Quittances, 1772-1773, bâtiments N° 23; 1774-1775, cures N° 71; 1788-1789, cures N° 65. Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 9 septembre 1789. QLT, *Val-de-Travers*, p. 600-603.

A environ 300 m à l'est du temple, la cure domine un peu la route et la rivière. C'est un bâtiment de plan carré qui frappe par ses grandes proportions (19 m 40 de côté) et son aspect cossu. Des croupes coiffent les pignons nord et sud du haut toit à deux pans. Au midi, la façade compte deux portes et trois fenêtres cintrées au rez-de-chaussée, cinq fenêtres cintrées au premier étage et trois, encadrées de deux œils-de-bœuf, dans le pignon; des cordons délimitent les étages, et un cadran solaire (1916) marque l'axe de symétrie. La partie nord et le dessus de la maison ont longtemps servi d'écurie et de grange, avec des caves voûtées; il reste un pont de grange en pierre et une porte cochère à l'angle nord-est. Les corridors où apparaît la pierre de taille, des cheminées et d'anciens contrefeux armoriés de 1741 attestent le soin apporté à la construction (fig. 91).

L'ancienne *maison de commune*, à l'orient du grand pont, a un rez-de-chaussée et un étage – deux avec celui ménagé dans les pignons, sous le toit en croupe. Au nord, un fronton marque l'axe de symétrie au-dessus de la porte précédée d'un perron et encadrée de deux fenêtres. Le bâtiment, achevé en 1846, a peut-être été dessiné par l'architecte [Frédéric] Meuron; Jean-Antoine Bugnon et Louis Lambelet ont exécuté les travaux de charpentier[1].

## LES BAYARDS

A l'origine, Les Bayards se distinguent fort peu des Verrières et semblent un lieu-dit plutôt qu'un village. En 1284, Guy de Vautravers possédait une faux de pré *in plano de Bayar*. Au XIVe siècle, le nom apparaît sous diverses formes, dans les limites de la terre des Verrières, ou à cause de la tour et du péage attaché à ce lieu (voir Saint-Sulpice, p. 109). Les communes du Grand et du Petit Bayard manifestent leur volonté d'autonomie, dès le troisième quart du XVIIe siècle, en bâtissant un temple. Elles fusionnèrent en 1888, après s'être détachées de l'ancienne commune générale des Verrières. Une paroisse autonome avait été créée en 1712. Les villages dépendirent de la mairie des Verrières de 1372 à 1848. Ils abritaient 166 feux en 1664, 907 habitants en 1779, 827 en 1850 et 442 en 1960. Les armes, modernes, rappellent la tour Bayard et l'union des communes. Le village, à environ 1000 m d'altitude, s'étend sur 1 km et demi d'ouest en est, au-dessus et à l'écart des grandes voies de communication. Quelques groupes de maisons et des fermes isolées parsèment le territoire communal.

*Bibliographie.* DGS, I/170. DHBS, II/24-25. QLT, *Val-de-Travers*, p. 185-255. Matile, *Monuments*, p. 201, 529, 551, 938, 957, 1024. S. Berthoud, *Le village des Bayards et son histoire*, MN, 1925, p. 188-200. J. Petitpierre, *Patrie neuchâteloise*, III/45-48. MN, 1879, p. 298. Tripet, *Armoiries*, p. 51. Voir aussi: Les Verrières, pour quelques ouvrages généraux.

*Plans.* AE, Plans des Verrières, 1734, notamment f. 21-23 et 26-28 pour l'agglomération principale.

### LE TEMPLE

Dès 1674, les paroissiens des Bayards obtinrent de pouvoir bâtir un petit temple, pour éviter de célébrer les services religieux dans les maisons particulières[2]. Le

1 Arch. de Saint-Sulpice, Procès-verbaux, 24 août 1840. RAs, 1831, p. 284 et 300, Nos 41 et 106.
2 QLT, Val-de-Travers, p. 195-205. S. Berthoud, MN, 1925, p. 193-195.

Conseil d'Etat arbitra les difficultés survenues lors du choix d'un emplacement, en 1676. Les frères PIERRE et JEAN JEANNIN se chargèrent d'édifier les murs pour 1015 livres faibles. La commune générale des Verrières offrit 33 livres de métal pour une cloche; en 1702, elle accorda du bois pour les galeries[1]. Un coup de foudre, en 1812, endommagea le clocher en bois et provoqua des brèches considérables à la façade occidentale du temple. Une expertise de 1835 fit constater que le temple, trop légèrement construit, était en mauvais état. Une partie des pièces principales du clocher de bois, pourries, rendaient sa reconstruction souhaitable. La commune se décida à bâtir une tour neuve en pierre, à l'ouest de l'édifice, dont le mur serait reconstruit par la même occasion. Le pasteur JEAN-HENRI BERSOT, assisté de l'intendant EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES s'occupa des plans et des devis. Le travail fut facilité par un don de 100 louis accordé par le souverain[2]. Le mobilier a été changé en 1898, à l'occasion d'une restauration du temple.

De proportions modestes, l'édifice mesure 18 m 50 sur 10 m 40 (fig. 92 à 94). La tour de 16 m de haut a un plan presque carré de 4 m 90 sur 4 m 80, des angles en

1 MCE, XXV/253 v.; XXVI/22 v., 1676. J. Barbezat, notaire, 20 janvier 1677. Arch. des Verrières, Registre I/190 v., 1702.

2 AE, MJ, Les Verrières, 7 mai 1812. Série Cultes, Les Bayards, temple, 1835. MCE, CLXXXVIII/361, 405, 800, 1835.

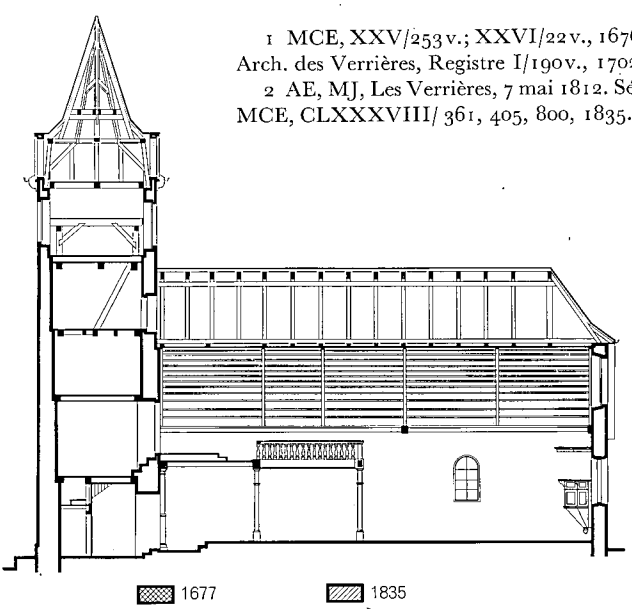


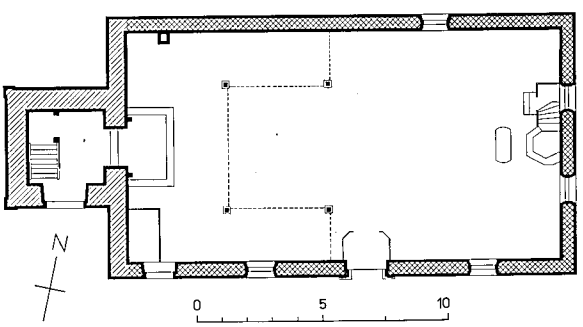


Fig. 92 et 93. Les Bayards. Le temple. Plan et coupe. Echelle 1:300. Page 118.

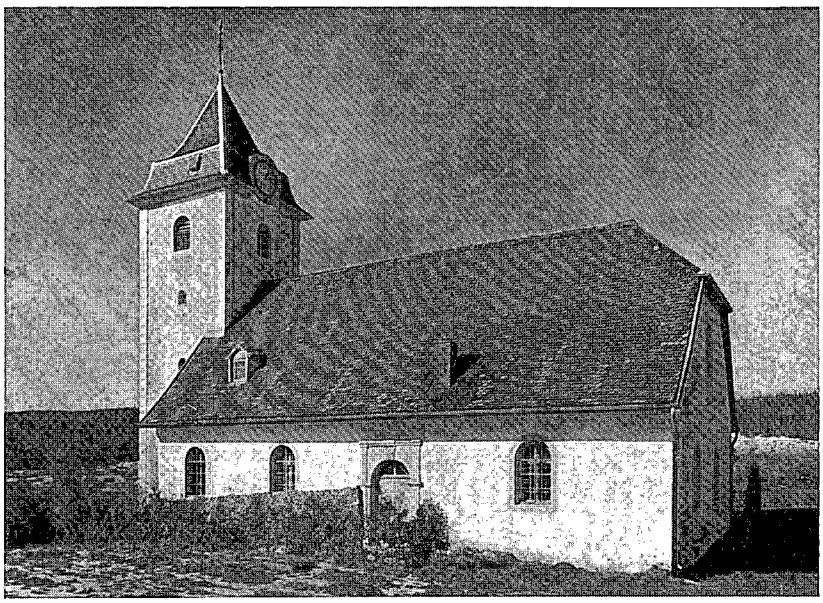

Fig. 94. Les Bayards. Le temple (1677) et sa tour (1835) vus du midi. Page 118.

pierre de taille, quatre fenêtres supérieures en plein cintre et, au midi, une porte quadrangulaire et trois petites fenêtres. La flèche trapue a quatre pans et deux étages s'évasant vers le bas; les deux cadrans d'horloge circulaires datent de 1898. Entrelacs de fer forgé, sphère et coq amortissent le tout. Très simple, la nef possède un toit à deux pans, adouci d'une croupe coiffant le pignon oriental percé de trois fenêtres. Au midi, outre trois fenêtres en plein cintre, une porte de même forme est percée dans un encadrement de pierre limité par des pilastres (fig. 95). De rustiques volutes très décoratives ornent la clé datée 1677 au-dessus des initiales P. I. (PIERRE JEANNIN, un des constructeurs). Le mur occidental, exposé à la pluie, a été remonté en pierre de taille comme la face occidentale de la tour. A l'intérieur, un plafond en berceau couvre la nef; une lucarne éclaire la galerie. La table de communion, en roc, ayant deux pieds profilés et un plateau ovale doit être de 1835. Deux coupes d'argent sans poinçons portent une inscription de 1700 et un gland effilé orné de boules. Les *channes* d'étain sont de F[RANÇOIS] PERRIN. Les deux cloches ont été fondues en 1835 par GÉNÉREUX-CONSTANT et PIERRE-ALEXIS BOURNEZ, père et fils.

### DIVERS

La *cure* a été construite en 1711 à l'emplacement d'une vieille maison par les frères ABET, maçons, et par le charpentier ABRAHAM BARBEZAT[1]. Elle a un rez-de-chaussée et un étage de fenêtres quadrangulaires au midi; une galerie en bois est aménagée sous l'avant-toit en berceau du pignon.

1 MCE, LV/732, 1711. QLT, *Val-de-Travers*, p. 200-202.

La *ferme double* Barbezat-Willener, au Grand-Bayard, au midi de l'hospice de vieillards, bien que transformée, donne une bonne idée des bâtiments ruraux de la région. Le rez-de-chaussée abrite les pièces d'habitation, les cuisines (dont une a gardé un four, à l'est), des étables, des caves et réduits divers. Il n'y pas de murs de refends complets, mais de simples éléments et des galandages. La coupe longitudinale montre l'importance des cheminées monumentales de bois (celle de l'est reconstituée en pointillé), la grandeur de la grange et la faible hauteur des pièces du rez-de-chaussée. Sur la coupe transversale apparaissent la charpente du toit, les chambres créées à l'étage du côté sud et les importants avant-toits. La façade méridionale a un pignon de pierre et des baies irrégulièrement percées pour les chambres et pour l'aération de la grange; la partie occidentale était encore en bois à la fin du XIX^e^ siècle. La grange a une façade entièrement en bois au nord, où deux grandes portes marquent la division de la maison entre deux propriétaires. Les planches et poutres de ce pignon sont encore tenues par des chevilles de bois. A l'ouest, les portes servaient à l'entrée des bâtiments et des bêtes. L'ensemble, qui doit dater de la fin du XVIII^e^ siècle, a sans doute été réparé dans la seconde moitié du XIX^e^ (fig. 97 à 102).

L'*auberge du Grand Frédéric*, au Cernil, au point culminant de la route menant à La Brévine, a été rebâtie en 1834 et exhaussée un demi-siècle plus tard. Elle conserve sa rustique enseigne représentant la silhouette du roi Frédéric II sur un cheval blanc, comprise dans un ovale encadré de verts feuillages entrecroisés et de deux soldats. Des banderolles orange portent «au grand frederic» et «le cernil». La potence très simple est décorée d'un rameau et d'enroulements. L'enseigne doit être contemporaine de l'octroi d'auberge, accordé en 1834[1] (fig. 96).

1 MCE, CLXXXVII/1330, 1834. R. Creux, *Images dans le ciel*, Lausanne 1962, planche en couleurs, p. 155.

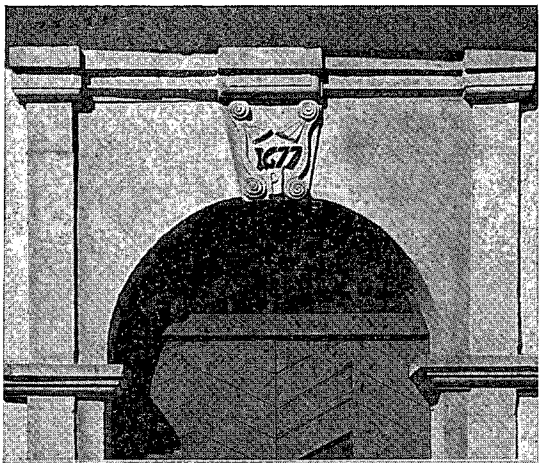

Fig. 95 et 96. Les Bayards. Détail de la porte du temple (1677), et enseigne du Grand Frédéric (vers 1834). Page 119 et 120.

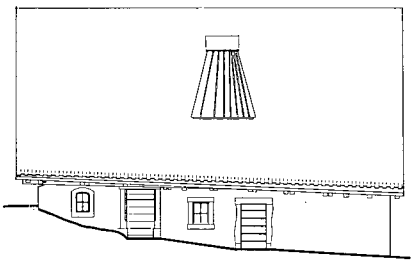

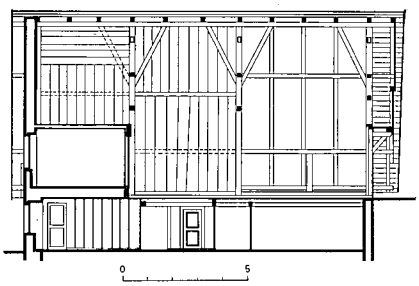


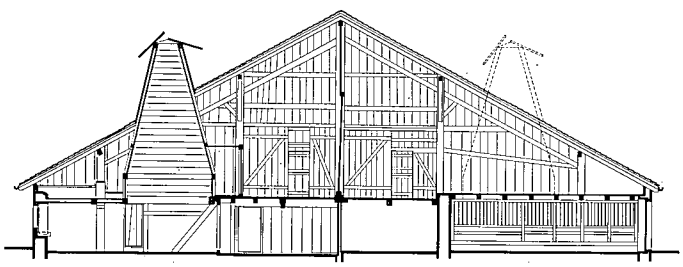

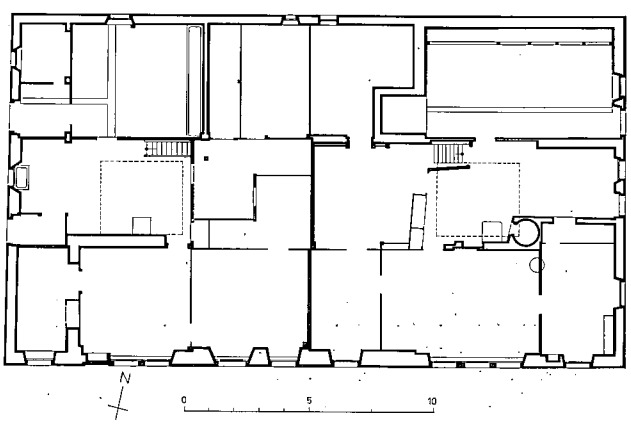


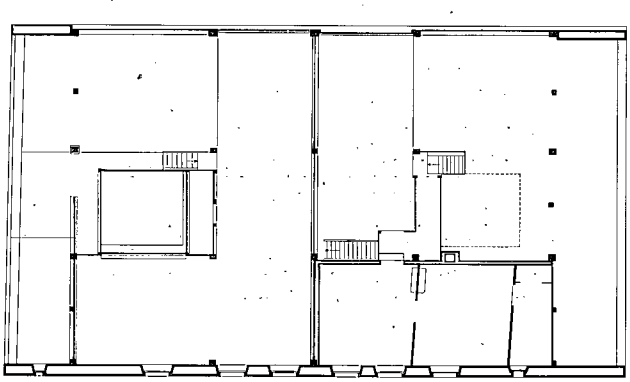

Fig. 97 à 102. Les Bayards. Ferme double. Elévations ouest et sud. Coupes transversale et longitudinale. Plan du rez-de-chausséeet plan au niveau de la grange. Echelle 1:300. Page 120.

# LES VERRIÈRES

Le peuplement de la vallée semble avoir pris naissance au début du XIII[e] siècle, comme dans les vallées voisines. Rollin de Neuchâtel aurait accordé des franchises aux habitants de sa terre de Mijoux et de La Côte-aux-Fées en 1337. Louis de Neuchâtel remit en gage sa *bona villa de Verreriis* en 1344, puis précisa, dans un testament de la même année, l'identité des noms «Miez Jour dit ès Verrères». La commune générale des Verrières se subdivisa en cinq communes particulières dites *bourgeaux*, de Meudon, Grand-Bourgeau, Belle-Perche, Grand-Bayard et Petit-Bayard; leur existence est attestée dès le milieu du XVI[e] siècle. Cette situation amena des difficultés qui furent tranchées par la formation des deux communes distinctes des Verrières et des Bayards (1878/79). La mairie des Verrières qui exista de 1373 à 1848 formait, à l'origine, une seule paroisse, dont furent démembrés La Côte-aux-Fées (1676) et Les Bayards (1712). Il existait 114 feux en 1664. La population passa d'environ 767 habitants en 1762 et 1767, à 1635 en 1850 et 1129 en 1960. L'ensemble de la mairie comptait 2529 âmes, dont 259 maçons et 48 charpentiers en 1750. Jusqu'à l'ouverture du chemin de fer Franco-Suisse, en 1860, le roulage joua un grand rôle dans ce village frontière. Les armoiries modernes portent trois étoiles rappelant les *bourgeaux*. Les Verrières s'allongent au fond d'un vallon synclinal, dont les eaux superficielles s'écoulent vers la France voisine. Du quartier du Crêt à celui de Meudon, où se trouve le temple, les maisons s'alignent sans rigueur, le long de la grande route, sur près de 3 km; elles se serrent jusqu'à se toucher dans le secteur central du Grand-Bourgeau.

*Bibliographie.* DGS, VI/316-318. DHBS, VII/106. QLT, *Val-de-Travers*, p. 101-183. VOUGA, *Préhistoire*, p. 239. MATILE, *Monuments*, p. 454, 491, 551, 691, 769, 956, 957, 990, 1009, 1024, 1173, 1175. P. H. LAMBELET, *Recueil des principales chartes et immunités des Verrières*, Neuchâtel 1794. CH. H. ALLAMAND, *Essai statistique sur la mairie des Verrières*, Neuchâtel 1831. Mbx, 1856, *Les Verrières*. A. SAUSER, *Les Verrières. Notice historique*, MN, 1876, p. 87-96, 100-110. F. LOEW, *Les Verrières. La vie rurale d'une communauté du Haut Jura au Moyen Age*, Neuchâtel 1954. TRIPET, *Armoiries*, p. 36.

*Vues.* Voir: BACHELIN, *Iconographie*, p. 92. BOY DE LA TOUR, p. 273. GEORGES GRISEL, Les Verrières, Mbx, 1856. – L'internement des troupes françaises du général Bourbaki, en 1871, est à l'origine de nombreuses illustrations, dues en particulier à AUGUSTE BACHELIN.

*Plans.* AE, Plans des Verrières, 1734, notamment f. 6-8 (Grand Bourgeau) et 12 (Belle-Perche).

## LE TEMPLE

Si la première mention de l'église apparaît en 1324, l'érection d'une paroisse semble remonter au pontificat de Boniface VIII, soit entre 1294 et 1303. Saint-Nicolas de Mijoux, au contraire de toutes les églises du comté de Neuchâtel, dépendait du diocèse de Besançon. Un acte de 1508, rattachant les droits et les revenus de la cure à la collégiale de Neuchâtel, mentionne encore expressément cette subordination à la métropole bisontine qui dura jusqu'à la Réforme, en 1536. On sait peu de chose sur l'édifice primitif quadrangulaire, dont on a retrouvé des fondations, mais il paraît improbable que le clocher actuel soit roman, comme on l'affirme. Un fait semble certain, celui de la reconstruction de l'édifice avant 1517, année où les baillis des XII Cantons accordèrent un vitrail armorié aux habitants des Verrières pour une

église neuve[1]. La clé de voûte du chœur porte la date 1517 qui doit marquer la fin d'une reconstruction entreprise, peut-être à la fin du XV^e siècle, ou dès 1508. En dehors de détails sur les travaux d'entretien, peu de renseignements sont parvenus sur les transformations de l'édifice. JEAN JEANNIN, puis ses fils, exécutèrent une table de communion et la peignirent en couleur de marbre en 1673, année où JONAS REDARD éleva, en maçonnerie, la grande porte du cimetière. JACQUES FATTON et JEAN ROSSELET placèrent des marches et un seuil de pierre à l'entrée de l'église, en 1692. Cinq ans après, ISAAC REDARD taillait et posait l'encadrement de pierre d'une porte neuve (au sud-ouest de la nef), fermée par un vantail du charpentier DAVID LAMBELET-DIT-GRAS. En 1702, les charpentiers JEAN et ETIENNE BARBEZAT et DAVID REYMOND édifièrent une galerie encastrée dans les murs, supportée par trois colonnes de bois et deux colonnes engagées; ils livrèrent aussi des bancs. Cette galerie, substituée à deux plus anciennes, s'étendait sur toute la largeur du temple, depuis une fenêtre proche de la chaire jusqu'au fond, où l'on suréleva les bancs; des balustres de sapin tourné se serraient sous une main courante moulurée de doucines. L'année suivante, 1703, la commune arrêta de «rebastir le clocher de la mère église afin que les cloches soyent asseurées». Le travail des charpentiers ABRAHAM et ETIENNE BARBEZAT consista, en fait, à reprendre le beffroi et à dresser une flèche pointue surmontée d'un pommeau d'étain et d'un coq, en descendant la croix de fer. On abattit «la muraille qui estoit à l'haut de la tour»; visiblement, on l'arasa. En 1714, le peintre ISAAC COLOMB blanchit les voûtes et l'intérieur du temple, alors que JEAN-JACQUES ABET redressait une arcade qui s'était affaissée. En 1725 encore, un habitant se rendit de nuit à Pontarlier «à cause de la voûte de l'église qui risquoit d'enfoncer»[2].

En 1741, il fallut remplacer un pilier «entre les deux fenêtres au clocher». Une importante remise en état des murs et des contreforts suivit, en 1743. JEAN-JACQUES GUYE éleva un contrefort taluté à l'angle proche de la porte neuve; il démonta et remonta le réseau de pierre de la fenêtre centrale de l'abside, en remplaçant les pièces manquantes et en consolidant les deux meneaux par une barre de fer transversale. Le même GUYE intervint pareillement pour la grande fenêtre sud. Il reconstruisit en partie l'angle nord-ouest de la chapelle septentrionale, démonta, reforma et munit de tablettes les fenêtres occidentales de la tour, recrépie. De trop maigres renseignements empêchent de savoir quels travaux l'inspecteur et maçon [ABRAHAM] BOVET entreprit à la tour en 1749; JACOB BESSON, pour sa part, refit à neuf la charpente. Pareillement, on ignore à quel niveau se trouvait «la voûte dans le clocher», démolie en 1766. Cette destruction fut répétée ou complétée en 1770, semble-t-il. Entre temps et en 1774, des travaux de charpente et de maçonnerie par JEAN-HENRI COLOMB et JEAN-FRANÇOIS JEANNIN visèrent peut-être l'aménagement intérieur et la disposition des bancs[3]. Une notable réparation, sans doute une reconstruction partielle du «béfroy et clocher», c'est-à-dire de la charpente et de la flèche, fut dirigée

1 Recettes, vol. 18, Comptes 1517-1518: «*dennen von Verrieres... ein nuwe Kilchenn habenn*». MCE, A/62v., 1517. Pour le détail et la discussion, voir: J. COURVOISIER, *Notes sur le temple des Verrières*, MN, 1964, p. 52-68.

2 Arch. des Verrières, dos. 3, Comptes pour 1673, 1692, 1697, 1702, 1703; dos. 3a, 1711, 1714, 1725.

3 Arch. des Verrières, dos. 4, Comptes pour 1741, 1749, 1766, 1767, 1769, 1770, 1774. Dos. 10, GG 5, 1743.

par l'architecte JEAN-JACQUES ROSSELET, en 1788, et exécutée par CLAUDE-ANTOINE GOGUEL et ses ouvriers. Le plancher fut refait en 1790 par FRANÇOIS-LOUIS LANDRY[1].

Des transformations regrettables furent entreprises en 1824 pour donner plus de lumière à la chaire. Par un rapport du maire, on apprend en effet que des meneaux et réseaux de pierre de trois fenêtres furent alors détruits, malgré leur solidité; une quatrième fenêtre et celles de l'abside auraient subi le même sort, si le Conseil d'Etat alerté n'avait pas pris des mesures pour interrompre ces «réparations destructives». Dès 1854, la commune se préoccupa de recouvrir le temple de tuiles. Après une expertise de l'architecte HANS RYCHNER, de Neuchâtel, elle arrêta d'exhausser les murs et

1 Arch. des Verrières, Registre 14, Comptes pour 1787, 1788, 1790.

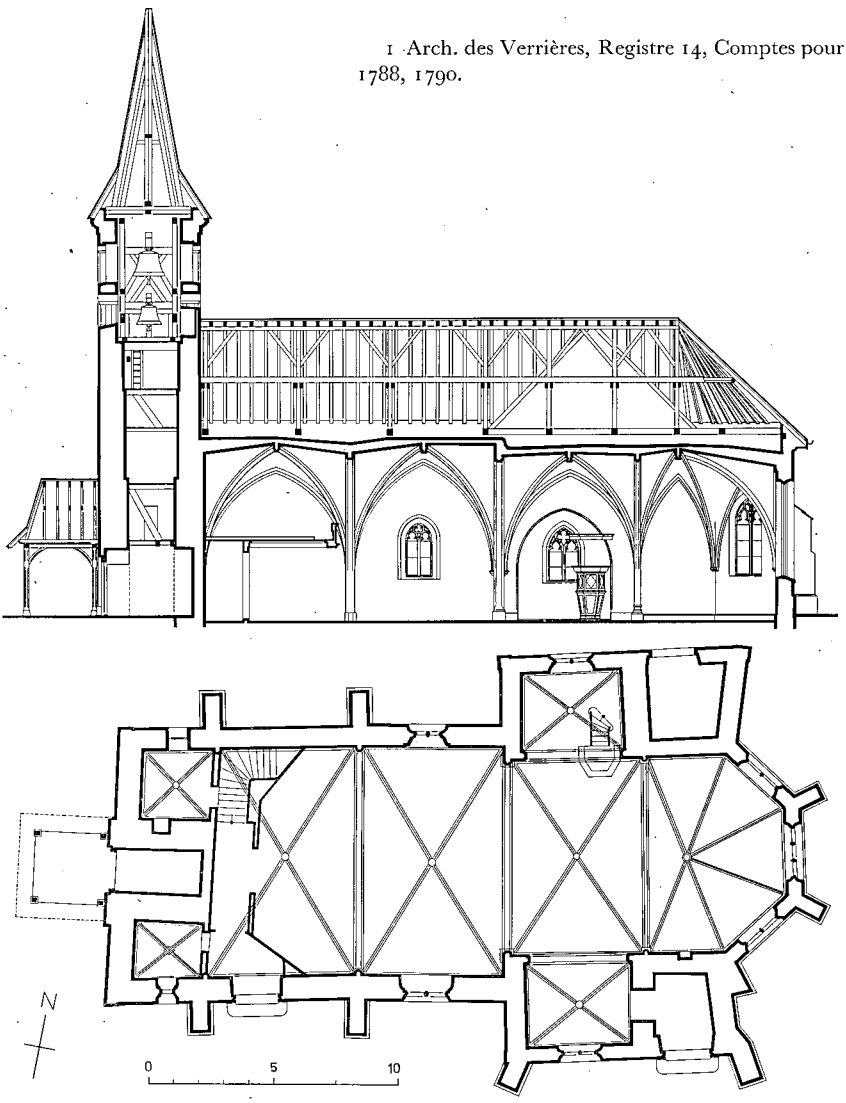


Fig. 103 et 104. Les Verrières. Le temple. Plan et coupe donnant l'état en 1952. Echelle 1:300. Page 125.

de faire une charpente neuve, pendant l'année 1856. En définitive, LOUIS-FRÉDÉRIC LAMBELET, fils, élabora des plans prévoyant une moindre hauteur de charpente et l'adjonction d'un vestibule à la chapelle méridionale. CHARLES LEPORI se chargea de la maçonnerie et V. PAGNIER de la charpente. Le percement de trois œils-de-bœuf au midi et la pose de «quelques ornemens gotiques dans le haut des fenêtres» furent réalisés en 1857 sur la proposition de LAMBELET. L'année suivante on asphalta le sol[1]. La galerie subit des réparations majeures en 1867. Quatre ans auparavant, les frères SOGNO avaient construit les murs du cimetière, où les deux portes reçurent des grilles en fer massif. La dernière restauration, de 1961 à 1963 (JACQUES BÉGUIN, architecte), a modifié la forme du toit de la nef, à l'ouest, réduit les avant-toits, supprimé le vestibule de la chapelle sud et des œils-de-bœuf. Intérieurement, elle a mis en valeur le volume de la nef naguère cloisonné à l'ouest, rouvert la porte sous la tour et les deux locaux voûtés qui l'encadrent. Les fouilles du sous-sol ont mis au jour un édifice rectangulaire de 7 m 30 sur 8 m 80 et diverses tombes[2].

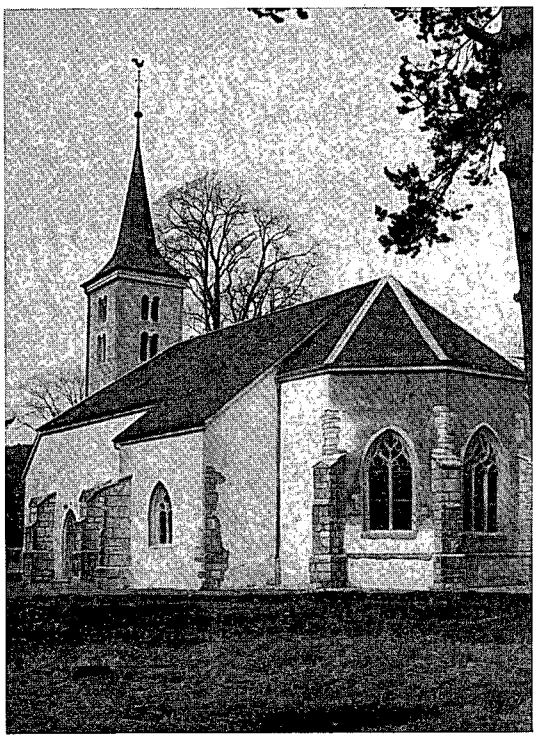

Fig. 105. Les Verrières. Le temple vu du sud-est (vers 1517). Page 126.

*Bibliographie.* QLT, *Val-de-Travers*, p. 131-138 (reproduit des vues anciennes). PURY, *Biens d'église*, p. 95-98. RAHN, IAS, 1888, p. 90-91. J. R. RAHN, *Geschichte der bildenden Künste*, p. 407, 458. J. COURVOISIER, *Notes sur le temple des Verrières*, MN, 1964, p. 52-68. Voir aussi, MN, 1876, p. 90-91. RSAA, 1962, p. 24.

DESCRIPTION. Le temple des Verrières s'élève à l'écart de l'agglomération principale, et un peu à l'orient du groupe des maisons de Meudon. Cette situation rappelle sans doute une extension ancienne de la paroisse du côté de la Franche-Comté. Entouré par les murs de l'ancien cimetière, l'édifice paraît amoindri, depuis qu'on le domine du pont routier franchissant le chemin de fer. Le temple mesure 28 m de long et au maximum 16 m 20 de large, en comprenant les chapelles latérales; il a une nef, une sorte de «transept» un peu plus étroit encadré de deux chapelles, et une abside pentagonale. A l'ouest, le clocher de 4 m 35 sur 4 m 15, et 16 m 25 de hauteur à la corniche, est accosté de deux locaux voûtés, qualifiés de chapelles (fig. 103 et 104).

1 MCE, CLXXIII/644, 1824. AE, Série Cultes, Les Verrières, église, 1824. Arch. des Verrières, Registre des délibérations de la commune générale, notamment: 20 janvier, 13 juin 1854; 2 janvier, 18 avril 1855; 25 février, 27 mars, 5, 14 avril 1856; 20 juillet 1857; 27 février 1858.

2 Voir les commentaires du pasteur J. P. BARBIER dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 9 septembre 1961, 16 février et 22 mai 1962.

Le clocher, bien sûr l'élément le plus marquant, frappe par une minceur que la masse de la nef rend grêle. Il est percé, dans l'axe, d'une porte en plein cintre ayant pour moulures un tore en amande et un cavet; du côté de la nef, l'arc cintré est creusé d'une feuillure. Le moyen appareil, peu régulier, a des joints épais. Les deux étages supérieurs sont percés de baies géminées ayant des colonnettes sans style, parfois jumelées au premier étage, et uniques au second; certaines colonnettes ont été remplacées au XVIII[e] s. (fig. 105). La flèche à huit pans s'évase largement à la base. Jusqu'à la dernière restauration, le clocher s'élevait au centre d'un pignon couvert d'écailles métalliques de protection. Dès lors, le mur a été démoli et remplacé par une insolite croupe du toit qui dégage le clocher. Celui-ci semble avoir été bâti au début du XVI[e] siècle, comme celui de Saint-Blaise; l'appareil, les moulures de la porte et les deux locaux voûtés qui le flanquent le prouveraient; la forme romane des baies peut s'expliquer par la survivance d'un type. Du côté sud, la nef est percée d'une étroite baie en arc brisé portant de légers redents; une haute porte en tiers-point, de 1697, moulurée d'un tore, est encadrée de deux contreforts talutés et munis de ressauts, l'un orné de deux boules; la fenêtre qui suit a un réseau de pierre moderne. La chapelle percée d'une baie en tiers-point, flanquée d'un énorme contrefort, vient d'être rendue à ses proportions anciennes; le toit primitivement en bâtière, puis recouvert d'une croupe, est muni d'un simple pan se détachant à peine du toit de la nef. Les œils-de-bœuf et la frise néo-gothique de la façade ont été supprimés. Si le toit de l'abside a été rendu moins débordant, celle-ci a conservé ses quatre contreforts d'angle et les trois fenêtres, dont les réseaux de pierre flamboyants ont été refaits, au moins partiellement, au XIX[e] siècle. Du côté nord, il existe aussi une

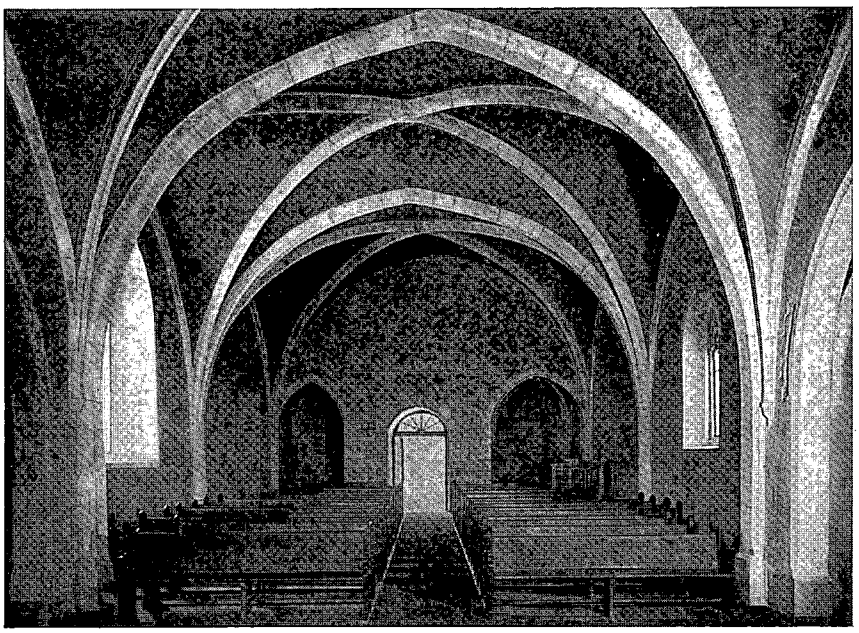

Fig. 106. Les Verrières. L'intérieur du temple vu du chœur (vers 1517). Page 127.

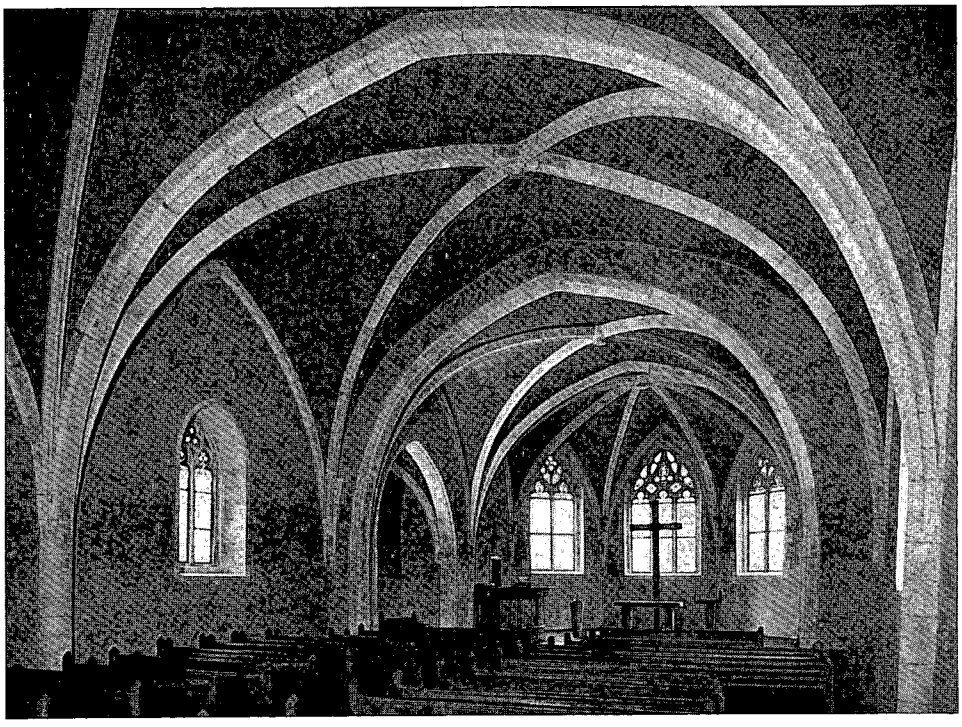

Fig. 107. Les Verrières. L'intérieur du temple vu du pied de la tour (vers 1517). Page 127.

petite fenêtre en tiers-point éclairant le local accolé à la tour; deux contreforts neutralisent la poussée des arcs doubleaux de la nef; l'unique fenêtre a un réseau de pierre. La chapelle, flanquée d'une sacristie moderne, qui présente un dévers apparent à l'ouest, a une porte murée et une fenêtre.

A l'intérieur, la tour n'a que des planchers de bois. Du côté de la nef, son moyen appareil peu régulier se détache des triangles de maçonnerie, maintenant crépis, qui la limitent. La porte cintrée de la tour est encadrée de deux arcs en tiers-point, creusés de cavets, ouvrant sur deux annexes de la nef couvertes de croisées d'ogives moulurées de deux cavets; ces arcs ont une clé, chargée d'un motif en forme de quatre lys rayonnants, et des chevrons à la base. La nef est recouverte de deux croisées d'ogives; le chœur un peu plus étroit (7 m 65 au lieu de 9 m) en a une seule, comme les chapelles latérales. La clé du chœur porte IHS et, tout autour, « ANNO : DNI : 1517 : M : IOHES : BOINE ». L'abside a six arcs et une clé ornée de sarments entrelacés, de feuilles et de grappes. Tous les arcs sont creusés de cavets, les doubleaux étant plus larges que les ogives retombant sur des culots ou sur des colonnes dépourvues de chapiteaux. Des blocs longs et étroits de pierre grise composent les voûtains du chœur et de l'abside; dans la nef, seuls les écoinçons se trouvent faits ainsi; le restant de la voûte est en blocs de tuf moins réguliers. Cela indique peut-être deux campagnes de construction très proches, vu la similitude des arcs. Les bases polygonales des colonnes engagées, abîmées dans la nef, ont été refaites dans l'abside où existe encore un

tabernacle restauré, du début du XVI^e siècle: des accolades issues de bases prismatiques annelées se recoupent sur le linteau (fig. 106, 107 et 110).

La *table de communion*, en marbre rustique brun et beige, a des angles arrondis et deux pieds profilés en roc gris; sur l'un d'eux on déchiffre PII [= par ? JEAN JEANNIN] 1673. L'ancienne *chaire*, à l'entrée orientale de la chapelle nord, avait un abat-voix mouluré et des panneaux ornés de losanges sur une base tronconique. Une grande *coupe de communion* évasée, de 1829, haute de 22 cm et demi, porte les poinçons de Lausanne et des F[RÈRES] GÉLY; deux autres coupes, hautes de 18 cm, portent un poinçon indistinct (Genève?) et celui d'ISAAC AMARON, outre la date 1823. JOSUÉ PERRIN exécuta dix *channes* ou pots d'étain et deux plats, en 1753; il existe actuellement six pots portant les marques de Neuchâtel et de F. PERRIN[1]. Les *cloches*. Une d'elles fut fondue en 1463 grâce à un don de 6 florins d'or, temporairement saisi par le comte. Le Lorrain MICHEL JOLY refondit la grosse, de 18 quintaux, en 1662. JEAN-CLAUDE et ANTOINE LIÈVREMONT refondirent la seconde, puis la première cloche en 1757 et 1766. Le Lorrain S. ROBERT, de Robécourt, refit la seconde cloche en 1788; une troisième avait été fondue par BORLE A. BOREL & Cie en 1831. Les deux cloches actuelles (1872 et 1876) sont de CHARLES ARNOUX[2]. Une *horloge* occupa un étage de la tour de 1712 à 1840 environ[3].

### MAISONS DIVERSES

La *cure*, à 100 m au nord-ouest du temple, conserve l'apparence d'une ferme cossue du Jura. En raison de son mauvais état, elle avait été rebâtie en 1587 par le maçon GUILLAUME COLOMB et par le charpentier LAURENT LEUBA. D'importantes réparations furent entreprises par le charpentier JEAN BOLLE, en 1623/24, par le maçon CLAUDE LAMBELET et par ses associés qui établirent la voûte du pont de grange. Un inventaire de la maison, en 1633, en donne une idée très complète[4]. La cure, incendiée en 1663, fut reconstruite notamment par le maître charpentier ABRAHAM LEQUIN; son confrère JACQUES BARBEZAT améliora l'aménagement intérieur les années suivantes. L'établissement d'une cave à lait creusée et adjointe à la maison, du côté oriental, en 1703/04 provoqua nombre de discussions. La commune générale des Verrières décida de rebâtir l'édifice en 1721. MATHIEU GINDRAUX fut l'entrepreneur principal, assisté notamment des charpentiers ABRAHAM BARBEZAT et ABRAHAM VUITEL et des maçons MOÏSE JEANNIN et PIERRE LANDRY. Les cheminées furent faites en pierre de Boveresse. L'achèvement eut lieu en 1723. Le pasteur obtint, en 1746, le remplacement du poêle de maçonnerie du premier étage par un poêle de DANIEL VAUCHER, ayant des carreaux vernis[5]. D'importantes réparations aux entrées et à la grange, en 1756, furent compromises par un nouvel incendie, en 1761. Pour la reconstruction, les communes résolurent «de suivre les vieux plans aprouvés» par les pasteurs en 1721.

1 Arch. des Verrières, dos. 4, Comptes pour 1753; registre 15, Comptes pour 1823.

2 MN, 1876, p. 90-91; 1882, p. 130; 1915, p. 183-185; 1964, p. 64-65.

3 MN, 1964, p. 65-66.

4 AE, Recettes, vol. 24, 1586; vol. 21, 1623. Série Cultes, Les Verrières, cure, 1633. F. LOEW, dans *Revue neuchâteloise*, 7^e année, 1963, N° 25, p. 17-24.

5 Arch. des Verrières, Registre 1, f. 22, 1663; f. 23, 1664; f. 27-28, 1665; f. 33 v., 1666. Dos. 3, Comptes 1669-1670, 1703-1704. Dos. 3a, Comptes 1721, 1723, 1724. Dos. 4, 1746. Dos. 10, GG 5, 1721: Marché et plan approuvés par la Compagnie des Pasteurs, 1746.

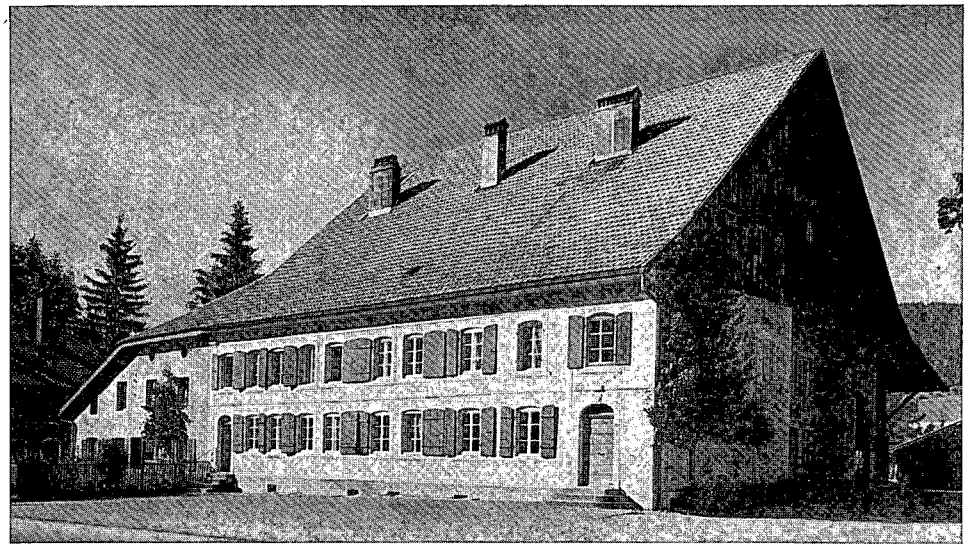

Fig. 108. Les Verrières. Grand Bourgeau N° 73. Maison du dernier tiers du XVIII[e] siècle. Page 130.

Le notaire et architecte JEAN-JACQUES VUITEL dressa dans ce sens les projets de la charpente qui devait avoir cinq *rangs* ou travées; elle fut remise à MOÏSE GUYE, à JEAN-HENRI LAMBELET et, pour divers compléments, à JEAN-JACQUES ROULIER et à PIERRE-LOUIS GUYE. Une partie des murs et des encadrements de pierre de taille put être réutilisée. Les maçons PIERRE LAMBELET-GRAS et ses fils, JEAN-FRANÇOIS ROBERT et DAVID GUYE se chargèrent de rebâtir le nécessaire, de faire des cheminées en tuf et de crépir les murs. JONAS ROSSELET, maître menuisier, mit en état toutes les fenêtres et collabora avec DAVID ETIENNE, DAVID LAMBELET et PIERRE CHÉDEL pour des boiseries, des portes, des contrevents et le pigeonnier[1]. Un rapport de 1838 déclare que la cure, très grande et très vieille, couverte de bardeaux, est divisée en deux par un mur de refend. Le logement du pasteur a des caves, un rez-de-chaussée, un étage, une citerne de pierre dans la cuisine, sept chambres et un vaste grenier. Dans l'autre partie, réservée au logement du fermier, existent deux granges et deux écuries. En 1843, contre l'abandon de prestations anciennes, la commune démolit la partie rurale sur 25 pieds, mit en état le corridor transversal, ferma tout le côté nord par un mur de pierre élevé jusqu'au toit, établit une lessiverie, un vestibule, une salle, une petite remise et une écurie[2]. D'autres réparations importantes ont été effectuées en 1888 et 1901.

Les plans approuvés en 1721 montrent que les pièces habitables, occupant le tiers méridional de la maison, étaient séparées de la partie rurale par un couloir. Derrière les huit fenêtres, au midi, se succédaient d'ouest en est, la cage d'escalier flanquée d'un cabinet, la cuisine dotée d'un four et d'un manteau de cheminée, la grande

1 Arch. des Verrières, dos. 4, Comptes 1761-1763. Dos. 10, GG 5, 1761-1762.

2 AE, Série Cultes: Cures, 1838, et Les Verrières, cure, 1842. Arch. des Verrières, dos. 10, GG 5, 1842. F. LOEW, *A propos d'une ferme neuchâteloise au XVII[e] siècle*, dans *Revue neuchâteloise*, 7[e] année, 1963, N° 25, p. 17-24.

chambre centrale, une petite chambre munie d'un poêle et une salle ayant une cheminée et un escalier d'accès à l'étage. Derrière la façade orientale s'étendaient une petite pièce dotée d'un four, une chambre chauffée par un poêle et un réduit; les latrines étaient en hors-d'œuvre. A l'étage, la division était presque la même au midi. Ces dispositions générales se sont maintenues, mais l'aspect des locaux a été modernisé. En façade, les fenêtres s'alignent presque régulièrement au midi sous un pignon de bois.

Beaucoup de *maisons*, notamment dans le quartier oriental du Crêt, conservent leur aspect de ferme jurassienne; sous un vaste toit à deux pans peu inclinés, en partie couvert de bardeaux, de nombreuses fenêtres percent les façades surmontées d'un pignon de bois. Dans le quartier central du *Grand Bourgeau*, le caractère rural s'atténue en raison de la densité des maisons à caractère presque urbain bordant la route. Au midi de la gare, on peut noter particulièrement le *N° 60*, de la fin du XVIII^e siècle, qui a un toit en croupe, des angles en pierre de taille et, comme plusieurs autres, un mur goutterot du côté de la rue. Aux treize fenêtres cintrées de l'étage, répondent dix fenêtres encadrant deux portes d'entrée du rez-de-chaussée percé d'une porte cochère tout à l'est. Au-delà d'une cour bordée d'un rural, la maison *N° 64*, de plan carré, a été bâtie avant 1850 pour Louis Frédéric Lambelet, et un peu exhaussée en 1892. De style néo-classique, elle a une grande porte quadrangulaire au midi, dans un encadrement à crossettes, entre six fenêtres. Le soubassement et les angles sont en pierre de taille, comme les entablements des hautes fenêtres du premier étage. Les baies du second sont carrées, et le toit en pavillon. La maison *N° 73*, qui doit être du dernier tiers du XVIII^e siècle, compte huit fenêtres cintrées au rez-de-chaussée entre deux portes en anse de panier ornées d'une palmette à la clé, portant, l'une un cœur, et l'autre une étoile. A l'étage, il y a dix fenêtres. La partie habitée s'étend derrière ce mur goutterot, au midi, alors que rural et annexes sont rejetés au nord et sous le haut pignon de bois (fig. 108). Tout près du carrefour de la Vy Perroud, la maison *N° 85* a un caractère qui la rapproche beaucoup de celles de la ville française voisine de Pontarlier. Sous un toit en pavillon, au fond d'une cour et en bordure d'un jardin, elle a deux étages de cinq fenêtres cintrées. Au rez-de-chaussée, d'étroites baies encadrent deux portes cochères. La moitié orientale, en pierre de taille, donne un cachet particulier à cette construction du XVIII^e siècle, un peu écrasée par la grosse maison voisine.

## LA CÔTE-AUX-FÉES

En 1337, le comte Rollin de Neuchâtel aurait accordé des avantages à ses sujets habitant «en la costa des Faies». Rattaché dès le XV^e siècle à la mairie des Verrières, La Côte-aux-Fées devint une commune indépendante en 1826 seulement. Au spirituel, la paroisse, dotée d'un temple en 1658, reçut son autonomie en 1672. Il existait 46 feux en 1664, 907 habitants en 1762, 979 en 1850 et 639 en 1960. Les armes parlantes, modernes, représentent une brebis (en patois: faye). La population se répartit entre plusieurs hameaux dispersés sur le terrain montueux, à une altitude de 1000 à 1150 m; la plus considérable agglomération est celle des Bolles-du-Temple. A l'extrémité sud-ouest, le territoire se trouve entaillé par la profonde gorge de Noirvaux, où des hauts-fourneaux traitèrent le minerai de fer au XVII^e siècle.

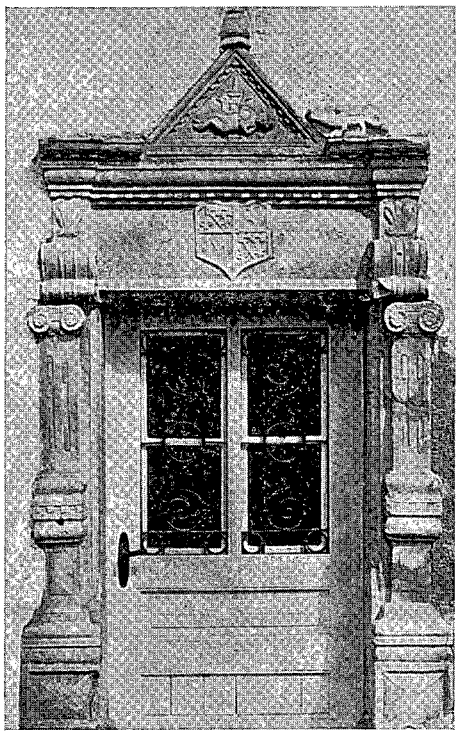

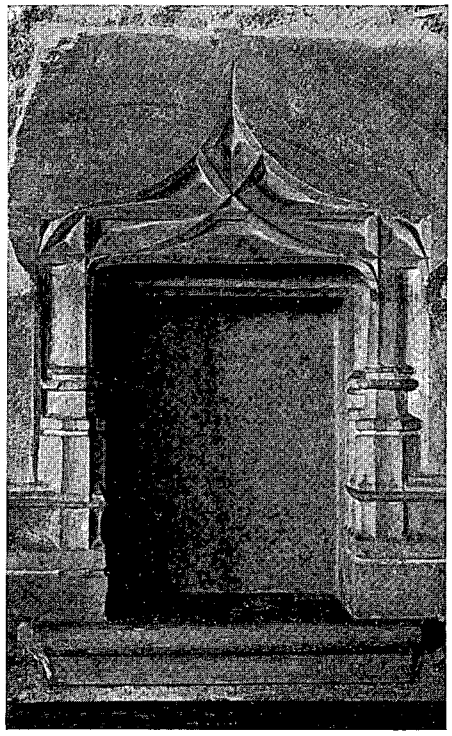

Fig. 109 et 110. La Côte-aux-Fées. Porte aux Bourquins de Bise (1642). Les Verrières. Ancien tabernacle au temple (vers 1517). Pages 132 et 128.

*Bibliographie.* DGS, I/540-541. DHBS, II/591. QLT, *Val-de-Travers*, p. 257-306. MATILE, *Monuments*, p. 454, 691. ED. QUARTIER LA TENTE, *La Côte-aux-Fées. Esquisse historique et monographique.* Neuchâtel, 1887. A. PIAGET, *Les Bolles du Temple*, MN, 1902, p. 216 (commente une vue anonyme de 1800). Voir aussi: Les Verrières.

*Plans.* AE, Plans de La Côte-aux-Fées, par ABRAHAM GUYENET, 1744-1745 (N° 8, les Bolles de l'Eglise – aujourd'hui Bolles-du-Temple; N° 31, les Bourquins).

*Le temple.* Autorisés à bâtir une chapelle en 1657, les habitants de La Côte-aux-Fées purent l'inaugurer l'année suivante avec le cimetière adjacent, étendu en 1691. L'édifice, qui était devenu un temple paroissial en 1672, fut agrandi en 1709 et couvert de tuiles en 1844. Une presque complète reconstruction, sur les plans de l'architecte LÉO CHÂTELAIN, s'effectua de 1873 à 1875. Depuis le XVIII^e siècle, le temple, fort modeste, de 66 pieds sur 28, avait un toit en croupe et un clocheton; trois fenêtres en plein cintre et deux portes surmontées d'entablements, comme à Buttes, s'ouvraient dans la façade sud[1]. L'édifice actuel, un peu plus large que l'ancien, a des fenêtres en tiers-point et des œils-de-bœuf; le clocher, partiellement en pierre de taille, est ajouré de baies néo-gothiques simples. La paroisse dispose de deux *coupes de communion* en argent, presque semblables, ayant un nœud ovoïde mouluré; l'une porte les poinçons de Neuchâtel et de PIERRE LUCAS (après 1672). Deux *channes* d'étain, de JOSUÉ PERRIN (milieu du XVIII^e siècle), ont un couvercle plat, un col mince et une panse ronde.

1 MCE, XVI/82, 1657; XXXVI/120, 1691. QLT, *Val-de-Travers*, p. 268-273.

La *cure* semble avoir été installée dans une maison déjà construite, en 1657. Il fallut la rebâtir en 1778, pour plus de 7000 livres, et opérer d'importants travaux en 1830. La transformation décisive, en 1896, fut la suppression de la partie rurale devenue inutile, et l'exhaussement du toit[1]. Le pignon de pierre, percé de six fenêtres cintrées à l'étage, a une porte, dont l'entablement est daté 1778.

Dans l'agglomération principale, les *maisons*, pour la plupart rebâties au siècle passé, ont plusieurs étages et des toits en croupe. Quelques-unes, comme dans les hameaux voisins, gardent leur allure de ferme, les pignons étant tout ou partie de bois, sous des toits à deux pans largement étalés. Une *maison* du quartier *des Bourquins de Bise* se singularise par sa porte d'entrée, dont le rustique encadrement en pierre de taille grise, daté 1642, dérive encore du style Renaissance. Les piédroits ont des socles et des bases chargés de pointes de diamant, sous des pilastres cannelés surmontés de chapiteaux d'un style ionique. Des consoles et des palmettes encadrent le linteau mouluré et denticulé, où les armes d'Orléans-Longueville, maladroitement stylisées, sont écartelées des lettres MB (sans doute Moïse Bourquin, possesseur en 1658). Cet écu a fait naître une légende incontrôlable sur l'existence, là, d'un bâtard du prince. Un fronton rapporté plus étroit, de pierre jaune, orné de denticules, contient un personnage couché et nu, sous une épée ou un candélabre, entre deux rameaux (figuration d'un très malhabile arbre de Jessé?), au-dessus de l'inscription lacunaire et toujours plus effacée: «CREDIT ET MORT»[2]. A droite du fronton, on a placé une sorte de salamandre, d'une autre pierre, objet d'un remploi, comme le bouton qui amortit le tout (fig. 110 et 111).

1 MCE, XVI/49, 1657; CLXXIX/185, 377, 479, 1830. AE, Série Cultes, La Côte-aux-Fées.

2 Rec. de La Côte-aux-Fées, par Marty, f. 232v., 1658. JÉQUIER, *Armorial*, I/143, donne pour l'inscription apparemment retouchée du fronton: «CREDIT ET AMORE 1647».

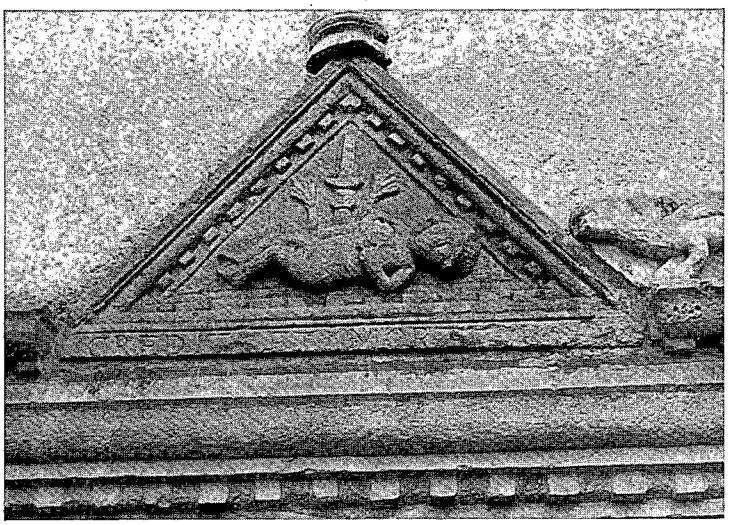

Fig. 111. La Côte-aux-Fées. Fronton de porte aux Bourquins de Bise (début du XVII[e] siècle?). Page 132.

# DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Fig. 112. Valangin. Le château vu du midi. Au pied de la tour d'angle, les ruines de la tour d'enceinte N° 7. Page 166.

# VALANGIN

La *seigneurie de Valangin* a joué un rôle important dans l'histoire neuchâteloise. Elle s'étendait sur les actuels districts du Val-de-Ruz et de La Chaux-de-Fonds, et sur la partie orientale du district du Locle. Ses voisins étaient le comte de Neuchâtel au sud et à l'ouest, la Franche-Comté au nord-ouest, par delà les gorges du Doubs, et l'évêché de Bâle au nord-est et à l'orient. Les premiers seigneurs connus, Renaud de Valangin et son fils Guillaume, donnèrent des biens à l'abbaye de Fontaine-André, au milieu du XII^e siècle. Sans qu'on sache comment, la seigneurie passa avant 1215 aux comtes d'Arberg, branche cadette de la famille de Neuchâtel. Des luttes parfois sanglantes, opposant ces féodaux d'une même souche, aboutirent à la bataille de Coffrane (1296) et à la destruction d'une place forte, la Bonneville près d'Engollon (1301). C'est que les Neuchâtel, possesseurs de certains droits au Val-de-Ruz, cherchaient à imposer leur suzeraineté aux Arberg-Valangin, qui se reconnaissaient vassaux de l'évêque de Bâle pour le Val-de-Ruz, et arrière-vassaux pour le château de Valangin – tenu en fief du comte de Montbéliard, depuis 1300. Lorsqu'à la suite d'un échange avec Henri de Montbéliard, Louis de Neuchâtel reçut le fief du château de Valangin, en 1335, il eut (comme ses successeurs) de la peine à faire reconnaître sa suzeraineté. Les hautes vallées de la seigneurie se peuplèrent dès le XIV^e siècle, et connurent un essor très marqué dès le XVI^e siècle. Dernier mâle de sa famille, Claude d'Arberg, mort en 1517, avait marié sa fille à Philibert de Challant décédé prématurément. René de Challant, succédant directement à son grand-père, fut assisté de nombreuses années par sa grand-mère, Guillemette de Vergy. Maréchal, puis lieutenant général de Savoie, René ne put empêcher ses sujets d'adhérer à la Réforme et d'augmenter leur autonomie. Ses filles, opposées par des querelles de succession, dilapidèrent leur héritage et leur autorité, de sorte qu'en 1592, Marie de Bourbon, agissant pour son fils Henri I^er d'Orléans-Longueville, put acheter la seigneurie et la réunir au comté de Neuchâtel. Valangin n'en garda pas moins ses privilèges anciens. Le titre de comté fut substitué à celui de seigneurie après 1707. Le XIX^e siècle amena l'intégration totale de cette terre dans le nouveau canton suisse.

Depuis le XIV^e siècle, il existait une *mairie*. On en détacha celles du Locle et de La Sagne au début du XV^e siècle; cela réduisit la mairie de Valangin au seul Val-de-Ruz, diminué déjà de Boudevilliers, qui faisait partie du comté de Neuchâtel depuis 1308. Le tribunal criminel, le consistoire seigneurial et le tribunal des Trois-Etats continuèrent à couvrir de leur ressort tout le territoire de l'ancienne seigneurie. Lors de la création du district du Val-de-Ruz, en 1848, la préfecture républicaine et le siège des autorités judiciaires furent établis à Fontaines, puis transférés à Cernier.

La *bourgeoisie de Valangin* devint un corps politique important, après des débuts fort modestes. Elle obtint le libre choix d'un banneret parmi ses membres en 1352, année où Jean d'Arberg forma un conseil de 12 jurés et promit de suivre la coutume de Neuchâtel. En 1362, quelques familles du Val-de-Ruz reçurent les franchises dont jouissaient les habitants du bourg. Sans être obligés de résider à Valangin, ils devaient y posséder une maison. La grande franchise de 1407 confirma les droits acquis des bourgeois internes et externes qui passèrent un traité de combourgeoisie avec Berne, en 1475, et furent dirigés par des maîtres-bourgeois, dès la fin du XV^e siècle. L'extension de la condition bourgeoise, la plus avantageuse de la seigneurie, à des habitants

du Locle, en 1502, puis à un grand nombre de familles de toute la région, marqua le début d'une évolution importante. Jouissant de privilèges économiques et politiques, confirmés en 1707, le corps des bourgeois, qui s'était peu à peu organisé, intervint sans cesse dans les affaires de la principauté, au XVIII[e] siècle; devenu conservateur, il sauva l'Ancien régime ébranlé par les libéraux, en 1831, avant d'être dissous par la République, en 1852.

La *commune de Valangin* se confondait à l'origine avec la bourgeoisie. Les premiers habitants durent s'installer au pied du château dès le XIII[e] siècle, mais la première mention écrite du bourg apparaît lors du règne de Gérard d'Arberg (1330-1339). Les tentatives d'attirer de nombreux habitants par le moyen de franchises n'eurent guère de succès. En 1531, on ne recensait à Valangin que 25 feux. La communauté de tous les bourgeois habitant le bourg apparaît en 1552, mais elle peut être antérieure de quelques décennies. Boyve fixe sa naissance à 1524. L'agglomération limitée à l'unique rue menant au château ne s'étendit au-delà du ruisseau de la Sorge qu'après la construction de l'église, en 1505. Jusque là, Valangin avait fait partie de la paroisse d'Engollon. Depuis 1563, le bourg passé à la Réforme constitua une paroisse avec Boudevilliers. Il existait environ 125 habitants en 1531, 186 dans 56 maisons en 1750, 448 personnes en 1850 et 404 en 1960. Les armes sont celles des anciens seigneurs et de la bourgeoisie: de gueules au pal d'or, chargé de trois chevrons de sable.

*Bibliographie.* DGS, VI/213-214. DHBS, VII/29-30. QLT, *Val-de-Ruz*, p.5-82 (mairie, château). MATILE, *Monuments*, p.12, 257, 274, 331, 470, 592, 737, 826, 846, 1146, 1150, 1153, 1171. VOUGA, *Préhistoire*, p.238. G.QUINCHE, *Promenades autour de Valangin*, manuscrit de 335 pages, aux AE, publié par petits fragments dans MN, 1894, 1896-1900, 1903, 1904. G.A.MATILE, *Histoire de la seigneurie de Valangin jusqu'à sa réunion avec la directe, en 1592*. Neuchâtel 1852. S. DE CHAMBRIER, *Description topographique de la mairie de Valangin*, 1795. CH. CHÂTELAIN: *Les sires de Valangin et l'évêque de Bâle*, MN, 1895; *Terres et seigneurie de Valangin, 1531*, MN, 1897; *Valangin au temps de Guillemette de Vergy*, MN, 1883; *L'Eglise dans la seigneurie de Valangin*, MN, 1898. L.MONTANDON: *Les premiers bourgeois de Valangin*, MN, 1918, p.145-152, 194-203; *A propos de la Bonneville dans le Val-de-Ruz*, MN, 1923, p.72-79; *Valangin*, MN, 1936, p.34. P.VUILLE, *Chronologie des seigneurs de Valangin*, MN, 1945, p.81-85. L.THÉVENAZ, *Vue du bourg de Valangin*, MN, 1951, p.129-132. TRIPET, *Armoiries*, p.53. CLOTTU, AHS, 1945, p.62-64.

*Vues.* JOSUÉ PERRET-GENTIL, notaire (AE, registre 1628-1630), ou un de ses copistes, a esquissé une vue à vol d'oiseau de Valangin, entouré d'un tracé de murs bastionnés imaginaires. Les détails du bourg, vu de l'ouest, sont en revanche exacts, encore que sommaires (fig.113); ils présentent le tunnel de la Sorge, l'église, la tour du bourg, diverses maisons identifiables, le pigeonnier et le château entouré de nombreuses tours. – JEAN-JACQUES BERTHOUD, dans sa «Vue de Vallangin dédiée à M. F[erdinand] Berthoud», son frère, en 1766, s'est placé sur les hauteurs à l'ouest du bourg; il donne une impression utile du château incendié, en dépit d'erreurs de perspective. – BALTHAZAR-ANTOINE DUNKER a gravé, en 1787, un «Tableau allégorique des sermens réciproques renouvéllés en 1786», dessiné par PIERRE-FRÉDÉRIC COURVOISIER. Bourg, tour des Prisons, château et pigeonnier forment un détail de ce tableau. – Les classiques «Serments réciproques» d'ALEXANDRE GIRARDET, en 1786, donnent deux vues fidèles, non exemptes de maladresses. La «Représentation du serment prêté à Monseigneur le Gouverneur de Béville par la bourgeoisie de Vallangin» montre, presque à vol d'oiseau, de l'orient, le château, son enceinte, la tour des Prisons, et les maisons (fig.114), sans l'église. La «Représentation du serment de Monseigneur le Gouverneur de Béville, par lui juré de la part du roi aux bourgeois et peuples de Vallangin» détaille, de l'ouest, sensiblement au niveau des toits, la grange du château, le temple, l'hôtel de la Couronne, le bourg et le château. – On attribue à ABRAHAM-LOUIS GIRARDET la «Vue du bourg de Vallangin, chef lieu du comté en Suisse, prise du côté du nord est» qui est la mieux mise en page et la plus artistique. On la date de 1790 environ, après la destruction de la tour des Prisons. – HENRI COURVOISIER-VOISIN a gravé deux aquatintes portant le même titre de «Vuë du bourg de Valengin», l'une du nord et l'autre du midi, avant 1790. Le site est bien représenté, dans la première surtout, mais les détails des constructions sont moins utilisables. – GABRIEL LORY fils et JEAN-HENRI BAUMANN ont

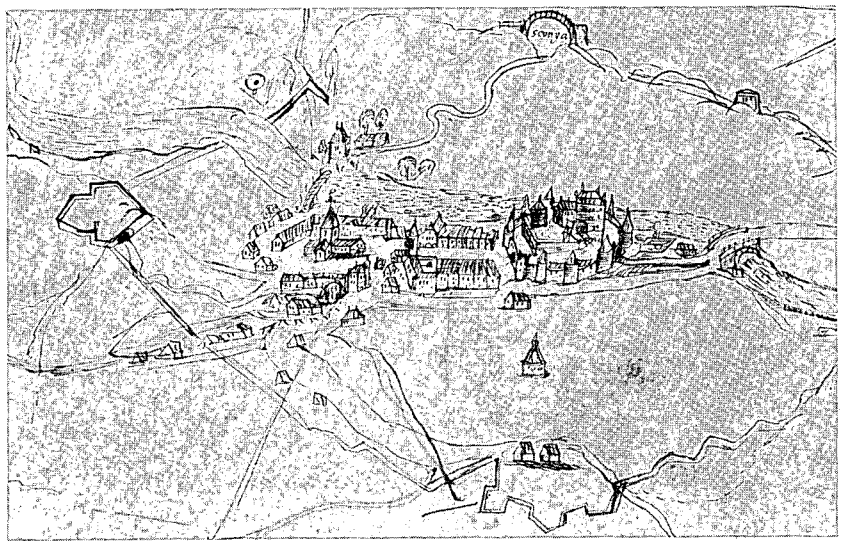

Fig. 113. Valangin vu à vol d'oiseau vers 1630. Noter le stand près du temple, le colombier au-dessous du château muni de tours, et le grand pont. Page 136.

dessiné des vues de Valangin depuis le débouché des gorges du Seyon, entre 1825 et 1830. Ils ont été plus ou moins fidèlement traduits par leurs graveurs. – Pour l'*Album neuchâtelois* de H. Nicolet, N. Welter s'est placé un peu plus près de la localité, afin de la dessiner, puis de lithographier une vue analogue. Pour une autre, il a croqué le bourg en perspective, sous un angle inédit, de la terrasse supérieure du château. – L'«Assemblée de la générale bourgeoisie tenue à Valangin le 1er juillet 1834» a été l'occasion, pour Pierre-Adolphe-Eugène Doudiet, de dessiner le bourg, depuis l'ouest, avec une grande précision, à l'arrière-plan du sujet principal de sa lithographie (fig. 115).

*Plans.* AE, Plans de la recette de Valangin, vers 1700, f. 276-279 et 283; le bourg. – Plans détachés, N° 115. «Plan du vieux chemin dès le pont de Valangin jusques et compris le bourg, avec le chemin neuf à établir», par Abraham-Louis Matthey, 1800. Echelle, environ 1:400. Le N° 39 donne l'esquisse du même plan. – N° 5. Nouvelle route de La Chaux-de-Fonds, par Jean-Frédéric d'Ostervald(?), 1803. Echelle environ 1:6000. – On peut glâner quelques détails dans les plans de routes, N° 7, par Augustin Bocquillon, 1804 (abords du temple et Borcarderie) et N° 12, par David-Henri Besson et Louis-Ferdinand Reymond-Borel, 1807. – N° 364. Abraham Evard: le domaine de la Borcarderie et ses bâtiments, juin 1814; minute. Echelle environ 1:700. Pour les ponts et quelques maisons isolées, voir les plans détachés Nos 17, 76, 77, 147, 150, 161, 272 et 367.

## LE SITE

Valangin, à 650 m d'altitude, se trouve placé au point le plus bas du Val-de-Ruz, et à l'entrée de la gorge creusée par le Seyon dans le prolongement de la chaîne de Chaumont. Cette position militaire excentrique, qui place le chef-lieu très près de Neuchâtel, résulte sans doute des péripéties d'une longue rivalité opposant les sires de Valangin aux comtes de Neuchâtel. Elle explique aussi pourquoi le bourg ne s'est pas développé après la vaine tentative de créer une Bonneville mieux centrée, près d'Engollon où se trouvait l'église paroissiale. Le site de Valangin, au fond d'un creux étroitement dominé de plusieurs dizaines de mètres par des collines, ou par le versant de la montagne, s'imposait par la facilité de fortifier un rocher bien dégagé qui dé-

passe le vallon d'une vingtaine de mètres. Le bourg, mesurant en moyenne 70 m sur 50 m, s'est établi au nord de l'enceinte du château (fig. 118), autour d'une rue large de 15 m. Un accroissement en direction du nord, au-delà du fossé, au début du XVI[e] siècle, allongea ce noyau d'environ 70 m, sur 50 à 70 m, non sans lacunes, et laissa autour de l'église, une place centrale en forme de trapèze de 43 m, sur 32 à 43 m. Dans ce quartier, les maisons du côté sud et oriental furent la plupart construites après 1500, sur des emplacements offerts par Claude d'Arberg aux chanoines de Valangin[1]. Plus tard, de petits groupes de maisons à l'usage de scieries et de moulins ont essaimé le long du ruisseau de la Sorge, autrefois nommé Sauge ou Petit-Seyon, et à la Borcarderie, où s'installa une fabrique de toiles peintes; Bussy, de village qu'il a dû être très anciennement, est devenu le noyau d'un domaine, comme le Sorgereux.

### L'ENCEINTE

On sait fort peu de chose sur l'enceinte, apparemment un simple mur, servant par la suite d'appui aux maisons; à l'ouest, un fossé doublait cette enceinte; un acte de 1520 atteste qu'il avait perdu sa raison d'être, puisqu'un vendeur mentionne «tel droit et action [qu'il a] ès fossez dudit bourg» au-delà de sa maison. Les jardins créés dans le fossé provoquèrent des contestations entre les bénéficiaires (les bourgeois résidant dans le bourg) et les bourgeois externes craignant un amoindrissement des défenses de l'agglomération. Une transaction de 1525 consacra le statu quo, contre

1 H. Girardot, notaire, II/3, 1508. Rec. de Valangin, par Junod, f. 154v., 1572.

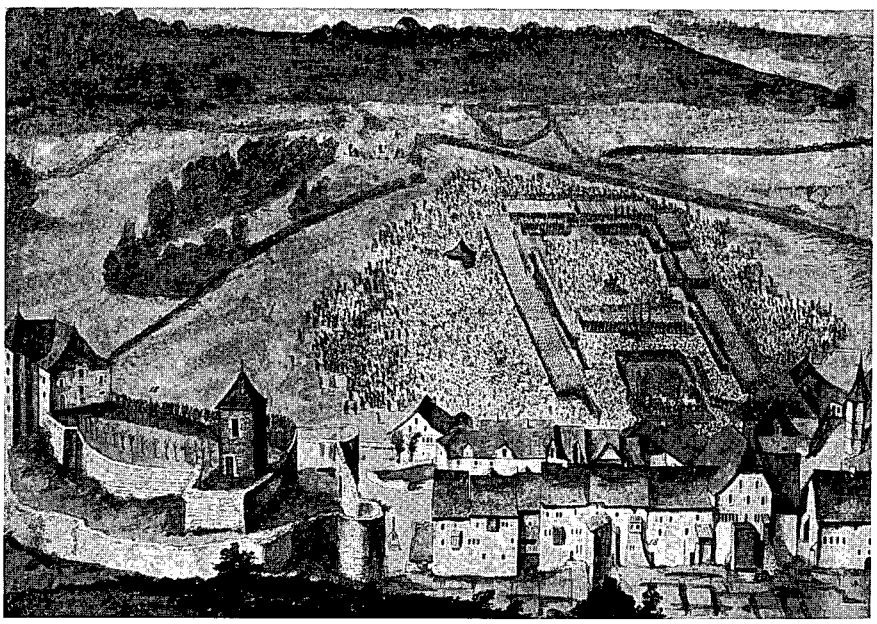

Fig. 114. Valangin vu de l'orient en 1786, par Girardet, lors de la prestation des serments. Tour des Prisons et maison des bourgeois sont bien visibles. Page 136.

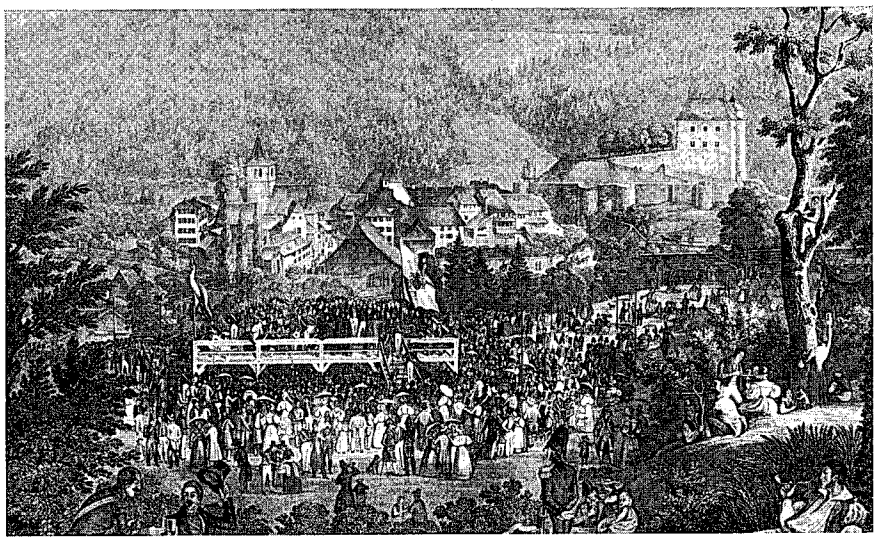

Fig. 115. Valangin vu du nord-ouest en 1834, par Doudiet, lors d'une assemblée de la bourgeoisie. Page 137.

paiement d'une taxe annuelle. A l'orient, il avait aussi existé un fossé, puisque, dans un cas, les Reconnaissances de 1498 donnent pour limite à une maison «les terraulx dudit bourg devers le Seyon». Ce fossé avait en grande partie disparu, car d'autres maisons avaient un jardin pour limite. Du côté méridional, on ignore comment se faisait la soudure avec l'enceinte du château et un pont-levis (placé peut-être tout ailleurs), mais on constate qu'en 1498 et 1556, les emplacements à bâtir les plus proches du château restaient inoccupés. En 1524, le seigneur céda à Jacob Tissot un terrain large de 28 pieds, à l'extrémité sud de la rangée orientale des maisons, pour bâtir une demeure qui devait s'aligner exactement sur ses voisines et ne pas les dépasser en hauteur. Rien ne fut cependant construit, car cette place touchait les murs du château en pleine transformation[1]. Une issue dut s'ouvrir entre le château et les maisons du bourg, au XVI[e] siècle, après le comblement progressif du fossé. La vue de Josué Perret-Gentil, vers 1630, montre un intervalle, passage assurément moins utilisable que le chemin contournant le bourg, à l'ouest, «derrière les jardins». En 1800, la commune renonça à faire passer la nouvelle route des Montagnes par le bourg, en améliorant le chemin près de la forge, au pied du château[2]. En fait, la seule entrée ancienne se trouvait au nord.

1 H. Girardot, notaire, II/30, 1520. Arch. de la bourgeoisie de Valangin, Liasse 2, N° 2 et Acte 14, 1525. Rec. de Valangin, par Junod, f. 107, 1550, et 114, 1572. Châtelain (MN, 1883, p. 231) après Matile (*Histoire de la seigneurie de Valangin*, p. 204) pense que la Sorge ne suivait pas, à l'origine, le cours actuel canalisé sous le temple, mais qu'elle coulait à l'ouest du bourg, servant de fossé et de bief pour les moulins. C'est à mon avis une pure supposition, sans doute valable pour la période préhistorique. Quinche (MN, 1903, p. 157), reprenant sans doute Boyve (II/159), pense que le ruisseau coulait à l'orient de la maison des Pontins et sous le pont devant le bourg, avant d'être détourné sous l'église en construction. Or le fossé, même à sec, devait être plus efficace que le ruisseau qui aurait été détourné (ou plutôt redressé) pour passer sous la nef de l'église bâtie dès 1499.

2 Arch. de Valangin, Délibérations, XI/195, 198, 1800; XIV/327, 331, 332, 1809.

La *tour du bourg* apparaît tardivement dans les textes, en 1499; elle était précédée d'un pont en bois (enjambant un fossé) que Claude d'Arberg s'engagea à bâtir en pierre, comme les autres ponts du voisinage (1505). La valeur défensive de cette entrée avait diminué à tel point, après la construction de l'église, qu'en 1530, Antoine Quinche put bâtir une maison dans le fossé, à l'orient du pont. En 1563, un mercier fut autorisé à construire sa boutique à l'ouest du pont; le rez-de-chaussée atteindrait «la marque qu'est faicte à la muraille de ladicte tour», et l'étage pourrait «avancer jusques à la foillure [moulure] de la porte de ladicte tour», selon ce qui avait été convenu sur place[1]. Des couvreurs, en 1635, s'engagèrent à démolir deux lucarnes et à reboucher le toit à leur emplacement. De comptes divers, il ressort qu'un toit couvrait l'accès de la tour; en 1689, le comble fut en partie refait et couronné d'un pommeau d'étain livré par David Boyve[2]. Ce ne fut pas sans tractations, ni hésita-

1 Arch. de la bourgeoisie de Valangin, actes 10 et 11, 1499, 1505. Rec. de Valangin par Junod, f. 196, 1552; f. 209, 1567.

2 S. Vuilliomier, notaire, 15 mars 1635. Arch. de la bourgeoisie de Valangin, liasse de caisse, N^os^ 13, 15, 1687, 1689.

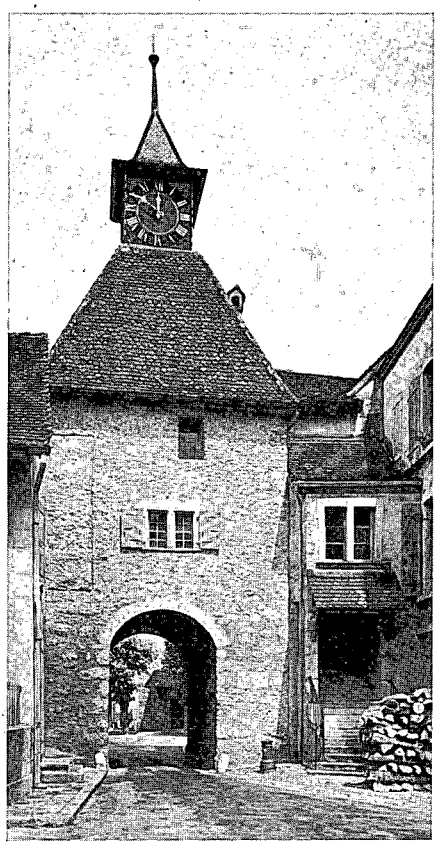

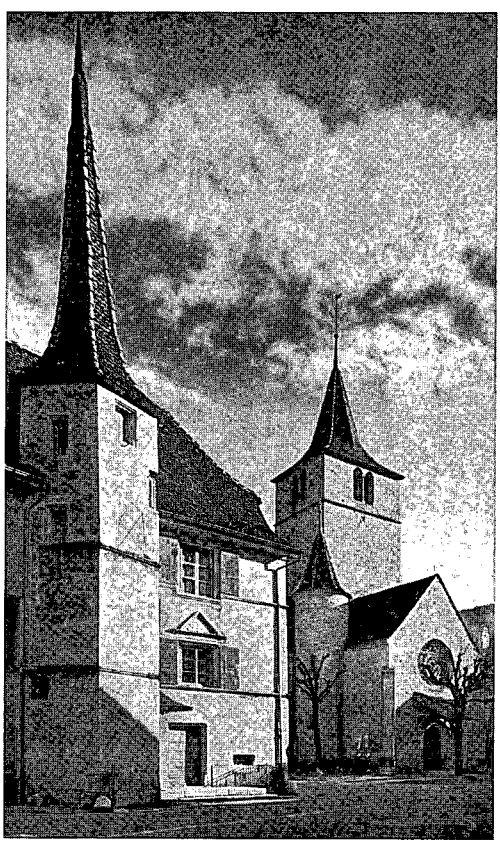

Fig. 116 et 117. Valangin. La face sud de la tour du bourg. La maison Touchon et le temple.
Pages 141 et 152.

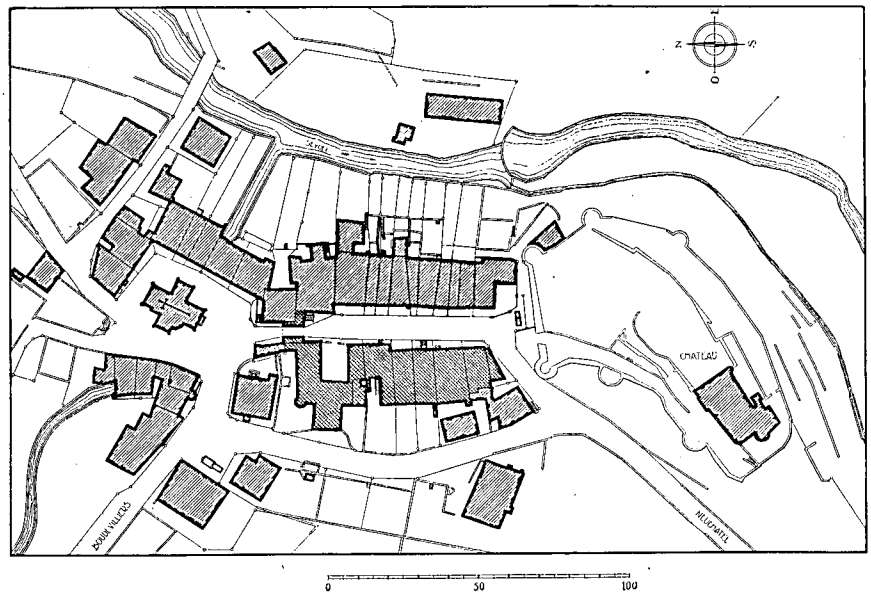


Fig. 118. Valangin. Plan du bourg, d'après le Cadastre de 1884. Echelle 1:2500. Page 138.

tions, qu'on décida d'installer une horloge achevée en 1706 par les frères [David et Pierre] Ducommun-dit-Boudry, pour payer leur incorporation à la bourgeoisie; en 1710 seulement, on décida d'échanger l'horloge offerte contre une autre, ayant deux cadrans et faisant sonner une cloche. La commune fournit le bois nécessaire à l'établissement d'un clocheton. Entre temps, le charpentier Samuel Besson et le maçon Jean-Jacques Matthey avaient construit un caveau, pour mettre à l'abri le coffre et les papiers de la bourgeoisie[1]. En 1723, douze seaux de cuir, pour lutter contre les incendies, étaient «pendus sous la tour de la maison de ville». En 1747, un peintre fut chargé de rafraîchir les cadrans, «les caractères et armes», tout en redorant l'unique aiguille de chaque face. Supports de la cloche, volets et planchers furent réparés en 1794. Quant à la «chambre sur la tour», elle fut boisée en 1799 par Abraham et Jean-Henri Soguel-dit-Picard[2]. L'horloge fut remise à neuf, sans être remplacée, en 1804 et 1842. A la demande de la commission des routes, en 1809, la bourgeoisie décida d'agrandir la porte à peu de frais «en abattant tout simplement la sous-arcade du côté de bise». Le soubassement des murs de la voûte fut rhabillé en 1845; un projet d'agrandir le passage pour attirer la route postale au travers du bourg n'eut pas de suite en 1847, pas plus que l'idée de démolir la tour[3]. Lors de la restauration, en 1928, on a replacé des meneaux dans les baies du premier étage (fig. 116).

1 Arch. de la bourgeoisie de Valangin, Registre V/2, 58, 1702; 1705; f. 87v., 1706; f. 139, 141v., 144, 1708, 1709; f. 163, 172v., 1710; VI/2v., 5, 1710, 1711. Arch. de Valangin, Délibérations, II/10, 15, 1710.

2 Arch. de Valangin, Délibérations, I/180, 1723. Arch. de la bourgeoisie de Valangin, Registre XI/187, 1747; XVIII/243, 1794; XXI/78, 97, 1799.

3 Arch. de la bourgeoisie de Valangin, Registre XXIII/24, 26, 71, 1804; XXIV/324, 1809; XXXV/335, 350, 1842; XXXVI/610, 1845; XXXVII/32, 82, 101, 1846, 1847. Arch. de Valangin, Délibérations, XXIII/222, 1854.

La tour mesure 7 m 20; sur 6 m 80, et 9 m 50 de hauteur à la corniche, auxquels s'ajoutent 10 m 30 pour le toit et le clocheton. C'est donc un édifice trapu qui dépasse à peine la silhouette du bourg, mais qui ferme la rue de manière harmonieuse. Le rez-de-chaussée est formé de gros blocs noyés dans du mortier, alors que la partie supérieure est en maçonnerie, encadrée par des angles en pierre de taille. Les arcs de la voûte en berceau sont plus récents que le reste, remontant sans doute aux XIVe et XVe siècles. Des fenêtres très simples percent les murs; le clocheton cubique de 1710, et sa pointe, sont venus coiffer le comble à quatre pans. Aucun dispositif de défense n'a subsisté, sauf deux fenêtres sous le toit, au nord, qui paraissent être des créneaux. Au midi, un escalier d'accès aux locaux de la tour occupe un corps intermédiaire serré entre l'édifice et l'ancienne maison des bourgeois. Du côté nord, la tour se trouve étroitement liée aux maisons adjacentes qui délimitent un vrai couloir d'accès, à l'emplacement du pont disparu. – Pour la cloche, voir sous: temple.

### LES PONTS

Etant donné sa situation, Valangin n'était accessible que par des ponts, onéreux à entretenir. Le grand pont du Seyon, au midi du château, fut reconstruit en 1548, puis en 1568 par le maître maçon Antoine Ballanche. Après une inondation désastreuse qui avait rompu le pont, on en fit un neuf en 1585-1586, pour 300 écus, avec un chemin d'accès amélioré. Les maçons Guillaume Simoine et Pierre Roulet reconstruisirent cet ouvrage à neuf, sans doute plus en aval, en 1609; le tablier fut pavé en 1615. Au XVIIIe siècle, le Seyon menaça plusieurs fois la solidité du pont et de ses ailes avant de provoquer l'effondrement de l'arche sur six pieds de large, en 1750. L'architecte Daniel-Henri Vaucher dirigea la réparation. La rivière, affouillant toujours les supports, disloqua la voûte et fit s'écrouler une partie du pont en 1842. L'entrepreneur Bernard Ritter reconstruisit un nouveau pont un peu en aval, en 1843-1844, sur les plans de Charles-Henri Junod, inspecteur des ponts et chaussées[1]. C'est l'ouvrage existant toujours, d'une seule arche, comme ses prédécesseurs, mais en gros appareil soigneusement taillé.

Le pont de la Sorge, sur la route de Boudevilliers, fut reconstruit en 1805 par David-François Grandjean, maçon, et Abraham-Louis Petitpierre, charpentier, sur les plans de l'ingénieur Augustin Bocquillon, puis élargi en 1846, sous la direction de l'ingénieur Gustave de Pury[2].

Par acte de 1499, Claude d'Arberg s'était engagé à construire un pont de pierre sur le ruisseau du moulin (la Sorge), au nord de l'église nouvellement fondée; en 1505, il libéra les bourgeois de l'entretien. Ce pont, en quatre sections au moins, canalisa le ruisseau sous la nef de l'église et les maisons voisines. En 1586, le moulin tout proche chôma dix mois, pendant lesquels les maçons Elie Guinand et Claude Quartier-la-Tente le reconstruisirent et refirent la voûte sous le temple. De nou-

1 AE, G 16, N° 20, p. 3, 1548. Recettes, vol. 158, 1568; vol. 160, 1585, 1586, 1587, 1588; vol. 161, 1592, 1597, 1599; vol. 162, 1609, 1614. Série Routes, 1750. MCE, CCIV/1334, 1843; CCV/97, 259, 361, 843, 1843; CCVII/594, 1844. Arch. de Valangin, Délibérations, XVIII/194, 199, 1843.

2 MCE, CLIII/549, 696, 1805; CCXI/218, 1846. AE, Lettres à Sa Majesté, M/74-78, 1805; GG/427, 1846; HH/90, 1847. AE, Plans détachés, N° 17, «Plan et projet d'un pont à reconstruire sur la Sauge», par Augustin Bocquillon, 1805. – N° 76, «Plan géométrique du pont de la Sauge», par Jonas-Louis Reymond, architecte, son fils Henri-Louis Reymond et N. Petitpierre-Borel, 1805.

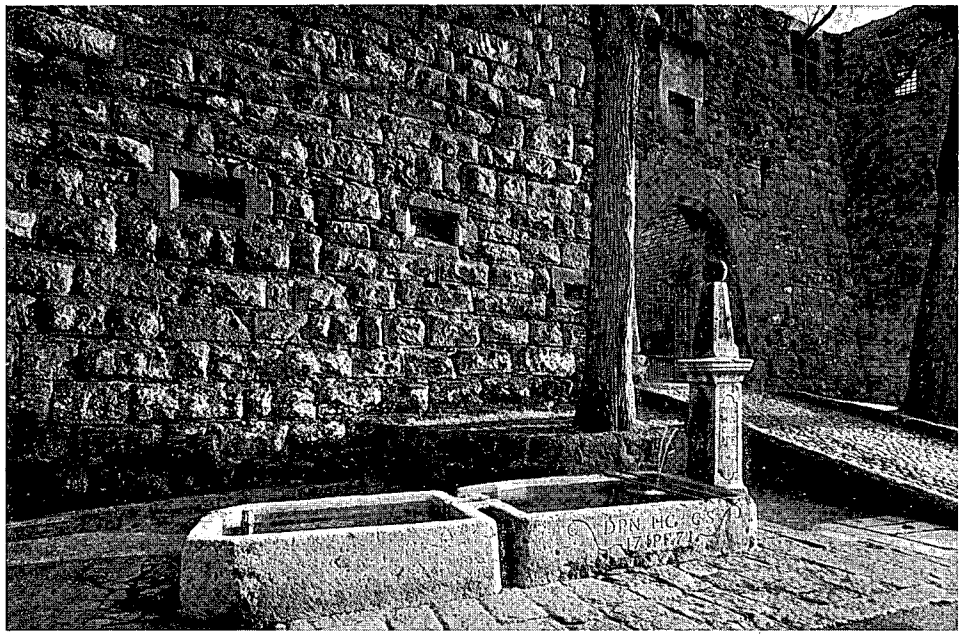

Fig. 119. Valangin. La fontaine de 1771, l'entrée du château et le mur d'enceinte de 1552 environ. Pages 144 et 165.

veaux travaux sont attestés en 1616 et demandés en 1625. L'architecte JONAS FAVRE établit un projet de réparations en 1674; des travaux, en 1739, devaient empêcher l'affouillement du ruisseau, combattu périodiquement dès lors[1].

### LES FONTAINES

Les sources de la région ont été utilisées très tôt. En 1351, le receveur de Valangin rétribuait un scieur qui avait travaillé aux «bornels» (conduits). Lors de l'arrangement de 1505, déjà cité, Claude d'Arberg promit aux bourgeois de faire construire un bassin et abreuvoir de pierre à côté du pont, devant la tour du bourg. Vingt ans plus tard, des arbitres décidèrent que les bourgeois domiciliés hors du lieu devaient aussi contribuer à l'entretien des fontaines et des conduits. En 1568, on refit le bassin devant l'église; un compte de 1583 fait allusion à deux fontaines entretenues par le concierge du château[2]. Le charpentier DAVID VUILLIOMIER exécuta des bassins en bois de chêne, dans le bourg et hors du bourg, en 1633. Il fallut creuser un canal, en 1696, pour éviter que l'eau de la fontaine placée devant la maison des bourgeois n'endommage les murs; dite petite fontaine, en 1723, elle s'opposait visiblement à la grande, proche du temple, qui reçut, en 1730, un bassin de pierre inutilisé au château. La même année, la bourgeoisie transporta près de l'entrée du château la petite fon-

1 Arch. de la bourgeoisie de Valangin, Actes N^os^ 10 et 11, 1499, 1505. Recettes, vol. 160, 1586, 1587. MCE, VI/8, 1616; VII/195, 1625; XXV/11v., 35v., 52v., 60v., 1674; LXXXIII/114, 1739.

2 AE, K 18, N° 24, f. 6v., 1351. Arch. de la bourgeoisie de Valangin, acte 11, 1505; liasse 2, N° 2, 1525. Recettes, vol. 158, f. 284, 1568; vol. 160, 1583.

Fig. 120. Valangin. Pile de fontaine (vers 1592). Page 145.

taine refaite au moyen de trois pieds de chêne, comme une «auge» (bassin) près du temple. Un pavé fut établi autour des fontaines. Maître ETIENNE [TISSOT-DIT-]SANFIN reçut trois écus blancs, en 1731, pour avoir fait un lion sur la pile du bassin proche du château; sept ans plus tard, il y plaçait encore «un pommeau de bois»[1].

Le passage des tuyaux en bois, le long de la rue du bourg, et l'existence d'un étang, pour maintenir en état les tuyaux de réserve, préoccupèrent les autorités. Afin d'épargner le bois que la Seigneurie devait fournir, le Conseil d'Etat décida, en 1764, qu'il contribuerait pour moitié à la confection de trois bassins en pierre. Ceux-ci ne furent commandés qu'en 1770, avec une pile, au maçon JEAN-JACQUES ROSSELET, des Verrières; BLAISE HENRIOD exécuta une partie des bassins, deux placés devant le château, et le troisième devant la maison de commune, construite entre temps. L'ancien bassin fut refait à neuf, en 1776, par maître DAVID COLOMB, tailleur de pierre[2]. Les nécessités de la circulation le firent déplacer du passage qu'il entravait, à l'orient de l'hôtel de la Couronne, jusque dans un jardin à l'intérieur du tournant de la route des Montagnes (1811). Le maçon PIERRE-LOUIS AUDÉTAT confectionna deux pierres pour battre le linge et en reposa une, la même année. En 1845, il fallut remplacer la «chèvre», ou plus exactement la base de la pile en très mauvais état. Le maçon DAVID-FÉLIX JEANNERET s'en chargea pour 4 louis et 1 écu. Par la même occasion, FRANÇOIS MOGENET, maçon-sculpteur, répara les armoiries et divers ornements de la colonne, tandis que le peintre JEAN FITZÉ remettait en couleur les armes de la bourgeoisie sur le petit drapeau de fer couronnant l'ouvrage[3].

La fontaine proche de l'entrée du château, construite en 1771, se détache de manière remarquable sur l'enceinte du XVI^e siècle (fig. 119). Entourée d'un dallage de

1 Arch. de la bourgeoisie de Valangin, Liasse de caisse N° 5, 1633; Registre de caisse N° 1, comptes 1697-1699, p. 10, 12; 1723-1726, p. 32. Registre IX/253 v., 254, 258, 1730. Pièces diverses, liasse 6, N^os 3 et 5, 1730. Registre de caisse N° 2, p. 154, 1731.

2 MCE, CVIII/216, 1764; CXIV/698, 1770. Arch. de la bourgeoisie de Valangin, XIV/413, 443, 505, 509, 512, 1770/71; XV/91, 114, 121, 144, 1776/77. J. P. Favre, notaire, 5 décembre 1770. AE, Quittances, 1772/73, bâtiments, N° 33.

3 Arch. de Valangin, Délibérations, XIV/327, 336, 343, 348, 350, 359, 364-366, 1810/11. Arch. de la bourgeoisie de Valangin, Registre XXV/41, 152, 154, 159, 169, 213, 1811/12; XXXVI/245, 515, 562, 587, 599, 604, 1845.

«laves», elle a deux bassins de roc blanc et une pile ornée de panneaux Louis XV, surmontée d'un entablement, d'un obélisque et d'une sphère. La date et les initiales des maîtres bourgeois animent la face principale. Sur le côté, une pierre à lessive, échancrée en demi-cercle à sa partie supérieure, est un élément rarement conservé. Trois goulots tenus par des fers forgés déversent l'eau dans les bassins. L'autre fontaine, placée hors du bourg, au coude de la route, devant l'ancienne grange du château, a un bassin rectangulaire de pierre, cerclé de fer, daté 1776 sur ses panneaux Louis XV. Au-dessus du socle de 1845, s'élève une colonne cannelée, garnie de congés, ayant une base et un chapiteau de feuilles d'acanthe, surmontée de quatre volutes et autant de têtes, amortie par une sphère et un petit drapeau de fer[1]. Un écu aux armes d'Orléans-Longueville et de Neuchâtel (fig. 120) permet de dater cette colonne des années qui suivirent la réunion de la seigneurie au comté, en 1592.

Le *gibet* de Valangin est le seul du canton qui ait laissé quelques traces dans le terrain. Après des contestations avec Jean de Fribourg, Guillaume d'Arberg put relever un gibet à trois piliers, en 1424. Le maçon Antoine Ballanche, divers charpentiers, le serrurier Guillaume Lambert et le peintre Jacques Massonde, pour les petits drapeaux armoriés, reconstruisirent les fourches patibulaires, en 1563. Le maître maçon Jacob Jacot et le charpentier David Veillardoz démolirent et rebâtirent tout le gibet en 1742. Un compte de réparations de 1772 prouve qu'il existait quatre piliers de pierre, figurés aussi sur un dessin de Georges Quinche. C'est ce dernier qui suggéra à la commune de demander leur démolition, en 1843: «L'existence de piliers patibulaires répugne à nos mœurs adoucies». Le Conseil d'Etat ordonna de faire disparaître le gibet, tout en maintenant la place pour les exécutions capitales[2]. C'est cette terrasse en partie ruinée qui existe encore, avec trois des bases qui supportaient les piliers. Elle se trouve sur la rive droite du Seyon, au bord de la gorge et à la limite de l'ancienne seigneurie. (Carte nationale 1144, coordonnées 559000/206100).

## LE TEMPLE

Jusqu'au XVI^e siècle, à part une chapelle au château, Valangin ne disposa d'aucun lieu de culte. Les habitants devaient se rendre à l'église Saint-Pierre d'Engollon. Claude d'Arberg et Guillemette de Vergy décidèrent de remédier à cette situation en édifiant une église collégiale au nord du bourg, à cheval sur le ruisseau de la Sorge. Cette circonstance peu ordinaire, due peut-être au manque de place ou au désir de ne pas trop écarter l'édifice de la localité, est expliquée aussi par une tradition charmante, mais discutable: pris dans une tempête lors d'un voyage par mer à Rome, Claude aurait fait le vœu de bâtir une église sur l'eau, si la Vierge le faisait échapper au péril[3]. Quoi qu'il en soit, le seigneur se mit à l'œuvre avant 1500, année généralement admise pour le début des travaux. Le 15 octobre 1499, il s'engageait à entretenir le pont sur le ruisseau du moulin «devers le joran de nostre église nouvellement

1 Relevé de la fontaine dans MBN, pl. 114, N° 4.

2 Recettes, vol. 158, f. 107-109, 1563. AE, Quittances, 1742/43, bâtiments, N^os 41, 47, 49; 1771/72, N° 52. MCE, CCIV/1075, 1843. Arch. de Valangin, Délibérations, XVIII/150, 1843. Chambrier, *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, p. 146. MN, 1894, p. 85-89. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 67-68.

3 Boyve, II/186-187, 200. Matile, *Histoire de la seigneurie de Valangin*, p. 221-223.

fondée devant ledit bourg». On ne sait rien sur l'avance des travaux, ni sur les maîtres d'état. Un certificat de consécration, accordé par Aymon de Montfaucon, apprend que cet évêque de Lausanne opéra personnellement la dédicace de la belle église (*belle constructam*) le 1er juin 1505. L'autel principal dédié à saint Pierre, patron de l'édifice, était encadré de quatre autres, dédiés à saint Jean et à Notre Dame de Pitié (côté de l'Evangile), à la Vierge Marie, mère de Dieu, et à saint Georges (du côté de l'Epître). L'acte de fondation, approuvé par l'évêque en 1507, prévoyait l'établissement d'un prévôt et de six chanoines, leurs obligations, les rentes allouées et l'annexion des cures du Locle et de La Sagne à la nouvelle église[1].

Après la mort de son époux, en 1517, Guillemette de Vergy fit effectuer de nombreux travaux, malheureusement non datés, sans doute antérieurs au début de la Réforme à Valangin. Elle paya la confection de deux cloches (datées 1523, valant 220 florins du Rhin avec une troisième, donnée à La Chaux-de-Fonds); elle fit recouvrir le clocher de bardeaux et l'église de tuiles; elle commanda un jubé, des galeries à l'extrémité de l'église, un siège de bois pour les prêtres, un oratoire pour s'agenouiller et deux armoires au revestiaire, une pour les reliques, l'autre pour les vêtements liturgiques. Guillemette acheta de la serge bleue pour un parement d'autel et paya 6 écus à maître GILLES pour un heaume et des bannières sur la tombe de son mari, plus 3 écus pour refaire des bannières et des gonfanons. Un brodeur livra un chaperon et deux écussons pour une chape; un artisan de Genève fit aussi un chaperon. Il en coûta 24 écus de «recouvrir Sainct Pierre et pour les tables et ymages dudict Sainct Pierre» – compte malheureusement énigmatique. En 1522, on dépensa une vingtaine de livres pour rapporter à Berne «les tentes de quoy on(t) apporta les ymages à l'esglise», sans doute des statues de saints, un monument funéraire ou un tableau[2]. Certains travaux payés par Guillemette de Vergy suivirent le sac de l'église par les bourgeois de Neuchâtel, le 4 juin 1531, jour anniversaire de la dédicace. Autels, «images», reliquaires, calices, lampes, portes, armoires et vitraux furent brisés; les assaillants rompirent même la sépulture de Claude d'Arberg, voire d'autres, avant de piller caves et celliers dans les maisons des chanoines. Antoine de Vergy, archevêque de Besançon, accorda 40 jours d'indulgences à ceux qui feraient leurs dévotions dans l'église, en contribuant à sa remise en état (1533). La Réforme l'emporta en 1536. Deux ans après on réclamait déjà, par la voie de la justice légataire, divers biens et revenus affectés

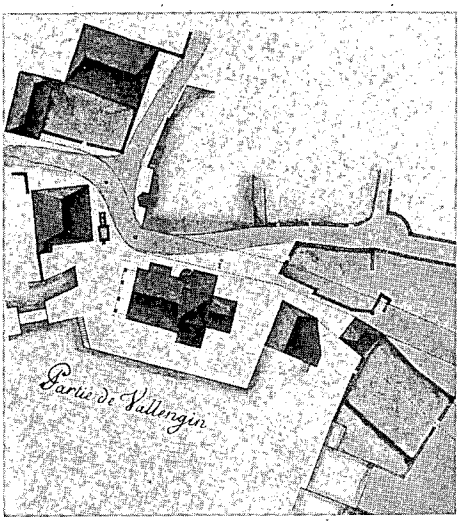


Fig. 121. Valangin. Les abords du temple en 1804. Plan d'Augustin Bocquillon. Page 152.

1 Arch. de la bourgeoisie de Valangin, acte N° 10, 1499. AE, P 8, N° 22, 1505; T 9, N° 5, vers 1507.

2 AE, W 15, N° 27, livre de dépenses de G. de Vergy, p. 8, 27, 31, 43, 44. Recettes, vol. 155, f. 342 v., 1522. MN, 1883, p. 270. Sur un tableau perdu du peintre MATHEUS MOESCH, de Berne, voir: MN, 1930, p. 142, et DAS, IV/315, 568.

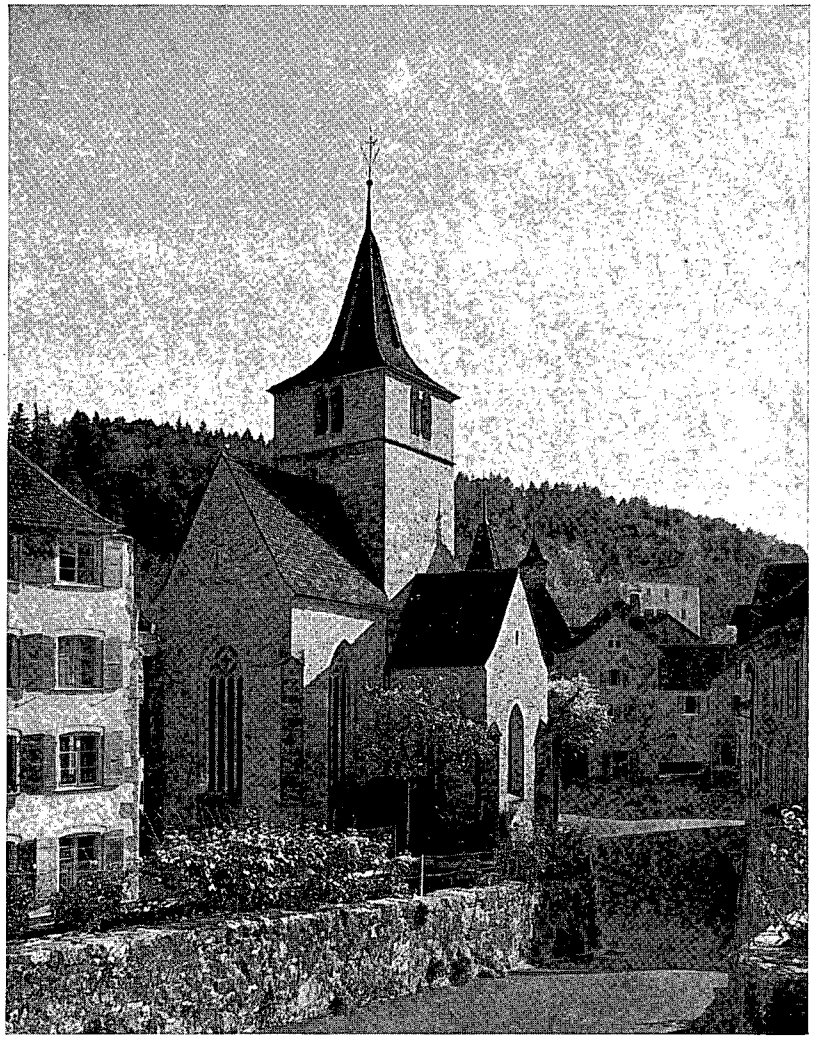

Fig. 122. Valangin. Le temple (1505) vu du nord-ouest. Au fond, le château. Page 151.

à l'ancien culte[1]. Guillemette de Vergy fut ensevelie dans l'église en 1543; depuis trois ans, dit Boyve, les réformés pouvaient célébrer leur culte dans la partie occidentale de l'édifice. Cette assertion paraît contredite par le fait qu'en 1547 le seigneur donna l'ordre d'établir, dans l'église, des greniers bientôt occupés. Après 1552, on amena une grue et du bois au moutier. René de Challant, qui paraît avoir renoncé à maintenir l'ancien culte en 1556, fit amener les vases sacrés au château; il ne concéda l'édifice aux Réformés qu'en 1563 (entrée, chœur et chapelles, sans les

1 BOYVE, II/322-323, 341-342. P. VUILLE, *Le sac de la collégiale de Valangin en 1531*, MN, 1915, p. 93-96 A. PIAGET, *Documents inédits sur la Réformation*, Neuchâtel 1909, p. 51-53. Recettes, vol. 230, 1538.

greniers à la partie supérieure de la nef), en les chargeant de l'entretien. En 1559, il avait encore commandé un vitrail coûtant plus de 13 écus et demi à un peintre-verrier de Berne[1].

Si la Seigneurie continuait à entretenir le canal voûté de la Sorge, et si elle fit réparer plusieurs fois «la fenestre ronde de l'église, soit du grenier» (1597, 1614), voire le mur méridional, ce fut à la commune d'assurer l'entretien du reste. Abraham Cunier légua 100 livres, en 1595, pour favoriser des travaux intérieurs en cours. En 1620-1621, on cloua des planches contre les fenêtres pour empêcher les oiseaux d'entrer dans le grenier; le charpentier Pierre Vuilleumier, pour sa part, consolida le plancher et les supports. En 1657, le maître menuisier Pierre Tissot-dit-Sanfin fit un tableau où étaient marqués les numéros des psaumes à chanter[2]. Les espaces libres autour du temple tentaient les commerçants; en 1682, l'un d'eux obtint de bâtir une boutique de 4 pieds sur 15, à l'ouest; une même concession fut accordée, au nord, en 1683; le plan de 1700 environ montre que ces deux établissements se trouvaient dans l'angle nord-ouest du transept et de la nef. En 1724, un voisin obtint d'élever un toit en appentis contre l'église, vis-à-vis de sa maison. Trois ans plus tard, la même faveur fut accordée à un autre, puis le pourtour de l'édifice fut pavé. Une des boutiques disparut en 1737, pour le percement d'une porte assurant un accès au grenier, par l'extérieur. Ferdinand Châtenay livra une rose neuve de 27 pieds de circonférence, fermée de verres losangés[3]. A deux reprises (1738, 1740), la commune décida de faire des volets aux fenêtres de la tour. Prévenue que le toit du clocher ne valait plus rien et que le support du coq était pourri, elle fit remplacer le toit à quatre pans couvert de bardeaux par un nouveau, plus en pente, muni de tuiles et d'une flèche, en 1745, sans cependant faire celle-ci aussi aiguë qu'à Fontaines. Les maîtres occupés à l'ouvrage furent le charpentier Daniel Vuillomenet, le couvreur Jean-Pierre Fontaine, de La Neuveville, David Vattel, potier d'étain, et le ferblantier Samuel Iker. L'auteur du plan de transformation, le charpentier Jean-Jacques Biolley, fut dédommagé de ses peines. La vieille croix, en fer très cassant, se révéla inutilisable[4]. En 1759, la commune subdivisa la nef, sous le grenier, en compartiments loués comme dépôts à des particuliers et au pasteur. Deux ans après, l'édifice fut entièrement recrépi et certains murs furent sérieusement réparés avec de la pierre de taille. Jean-Jacques Lorimier établit, en 1764, une porte de fer ayant plusieurs serrures pour «l'armoire qu'il y a dans la muraille au fond de l'église»: elle abriterait les archives. Joseph Carrel, maître vitrier, refit toutes les fenêtres en 1773. Pour lutter contre le froid et une mauvaise acoustique provenant de la subdivision de la nef, la commune décida d'élever une haute cloison de bois à l'ouest du transept. Par la même occasion, elle commanda une chaire neuve au maître menuisier Wilhelm Buell, puis fit blanchir ou peindre en jaune les plafonds et les voûtes par le

1 Boyve, II/413-414, 438; III/54, 77, 112. AE, L 22, N° 1, f. 4v., 1547; F 16, N° 5, 1548? U 3, N° 10, § 2, p. 11, 1563. Recettes, vol. 158, f. 92, 96, après 1552, et 138v., 139v., 1559.

2 A. Thirion, notaire, f. 37, 1595. Recettes, vol. 161, 1596; vol. 162, 1613. MCE, V/665, 1616. AE, Q 17, N° 19, 1620/21, p. 3, 4, 8. Arch. de Valangin, Délibérations, A/68v., 1657.

3 AE, Actes de chancellerie, XIII/345, 401, 1682, 1683. MCE, LXVIII/235, 1724; LXXI/496, 1727; LXXX/315, 1736. Arch. de Valangin, Délibérations, IV/55, 1728. AE, Quittances, 1736-1738.

4 Arch. de Valangin, Délibérations, VI/29, 84, 1738, 1740; p. 152, 1744; IV/223, 229, 1745; VI/156, 157, 160, 163, 166, 169, 173, 175-177, 186, 1745.

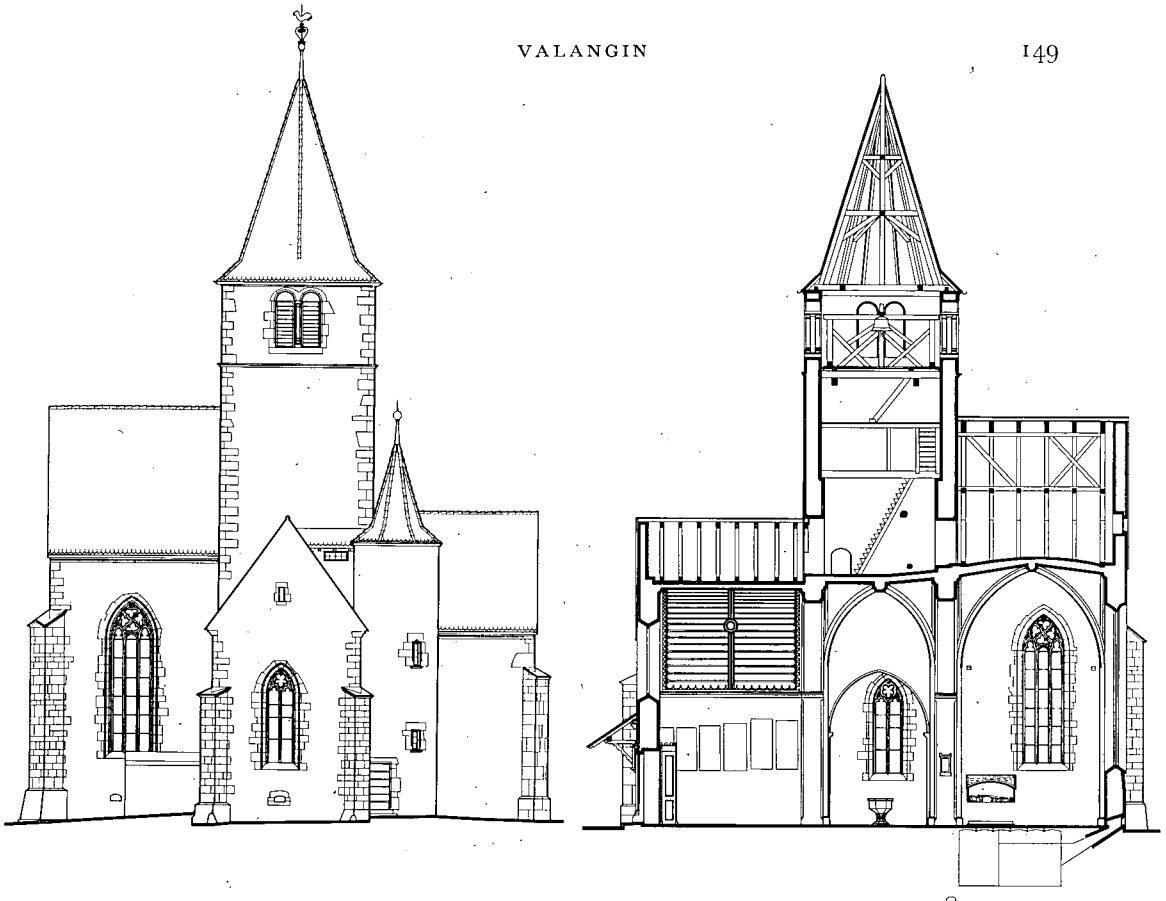

Fig. 123 à 125. Valangin. Le temple. Elévation nord.
Plan et coupe. Echelle 1:300. Le contour de la partie démolie est approximatif. Pages 150 et 151.

maçon David Colomb (1779). Il fallut encore fermer de portes certains bancs revendiqués par des notables[1].

1 Arch. de Valangin, Délibérations, VII/143, 147, 1759; p. 166, 169-172, 1761; VIII/9, 1762; p. 37, 49, 1764; p. 227, 1773; p. 306, 1778; p. 340-342, 1779; p. 360, 1780.

Au début du XIXe siècle, la commune permit d'appuyer un hangar au midi du temple, puis refusa d'autres demandes; en 1811, le Conseil d'Etat fit démolir une boutique de 1682, afin d'élargir la rue. Dès 1836, un chauffage tempéra l'édifice[1]. Sigismond de Meuron, directeur des bâtiments du prince, choqué du mauvais état du temple en partie réservé à des usages profanes, proposa de «rétablir l'édifice sacré dans son état primitif» (1838). Ce fut l'occasion de longues tractations entre la commune, effrayée par les frais, et le Conseil d'Etat disposé à soutenir matériellement l'entreprise. L'architecte James Colin, chargé d'une étude générale, surveilla par la suite l'exécution des travaux. En mai 1839, l'enlèvement des cloisons intérieures fit apparaître la vétusté des murs de la nef; ceux-ci furent démolis en 1840. La restauration, achevée en 1841 seulement, avait enlevé 6 m 75 de longueur à la nef, reconstruite plus petite, fait disparaître le porche de bois et trois fenêtres, enfin bâti une façade neuve, encadrée de contreforts et percée d'une rose. A l'intérieur, les cloisons avaient disparu, la chaire était déplacée, les pierres tombales étaient redressées dans les murs et le tombeau des seigneurs de Valangin reconstitué, comme le berceau de bois de la nef. David Hertig, charpentier, et le maçon Victor Reuge furent les artisans d'un travail pour lequel le prince accorda un don de 5000 livres, motivé par la fidélité des habitants lors du soulèvement de 1831. Cette restauration témoignait aussi de la compréhension nouvelle des magistrats pour un monument vénérable.

Des désordres constatés dans les murs de la nef et l'établissement d'un chauffage provoquèrent une nouvelle restauration en 1908-1909; la pierre de taille fut débarrassée de son badigeon, la fenêtre sud du transept rouverte et le niveau du sol abaissé; une sacristie fut bâtie dans l'angle sud-est (Léo Châtelain, architecte). Les années suivantes, des vitraux aux armes des familles anciennement bourgeoises de Valangin vinrent garnir les fenêtres. Des orgues ont été installées en 1961.

*Bibliographie.* Outre les articles et les passages cités en note: Boyve, II/186-187, 200, 322-323, 341-342, 413-414, 438; III/54, 77, 112. Mbx, 1843. G. A. Matile, *Histoire de la seigneurie de Valangin*, p. 221-241, 280. Matile, *Musée*, I/364-371; II/274-293. C. F. L. Marthe, *Temple de Valangin*, MN, 1865, p. 259-263. Rahn, IAS, 1888, p. 88-89. Pury, *Biens d'Eglise*, p. 83-88, 90-92. Ch. Châtelain, MN, 1883, p. 270; 1897, p. 214; 1898, p. 267. G. Quinche, *Promenades autour de Valangin*, MN, 1903, p. 262-274. Mbx, 1910, p. 56, P. Vuille, *Le sac de la collégiale*, MN, 1915, p. 93-96. J. Rychner, *La consécration de la collégiale*, MN, 1935, p. 184-185. J. Courvoisier, *La restauration du tombeau des seigneurs de Valangin*, et *La première restauration du temple*, MN, 1959, p. 33-36 et 129-140.

Description. Le temple se trouve au nord du bourg, à l'opposé du château, au centre d'une place irrégulière, en bordure de la route du fond du Val-de-Ruz. Sa tour seule domine les toits des maisons avoisinantes, pour une part encore du XVIe siècle. Les proportions générales, qui donnent à l'édifice une forme de croix grecque (depuis l'amputation de la nef), frappent les observateurs venus du nord-ouest. L'édifice mesure 19 m 60 de long, sur 17 m 70 de large au transept; la tour atteint 21 m 25 à la corniche, alors que le pignon du chœur mesure 16 m 40, contre environ 12 m pour ceux du transept et de la nef. Ce dernier devait cependant être jadis aussi élevé que le pignon du chœur, à en juger par les marques du toit sur la face occidentale de la tour. Intérieurement, les hauteurs sous voûte passent de 9 m 05, dans la nef, à 9 m 55, à la croisée, et 10 m 30 dans le chœur; celui-ci mesure 7 m 60, sur 7 m 25, alors que les bras du transept ont en moyenne 6 m 25, sur 6 m. La nef, depuis 1840,

1 Arch. de Valangin, Délibérations, XI/148, 149, 187, 199, 1799/1800; XIV/56, 1801; XV/407, 570, 1835, 1837.

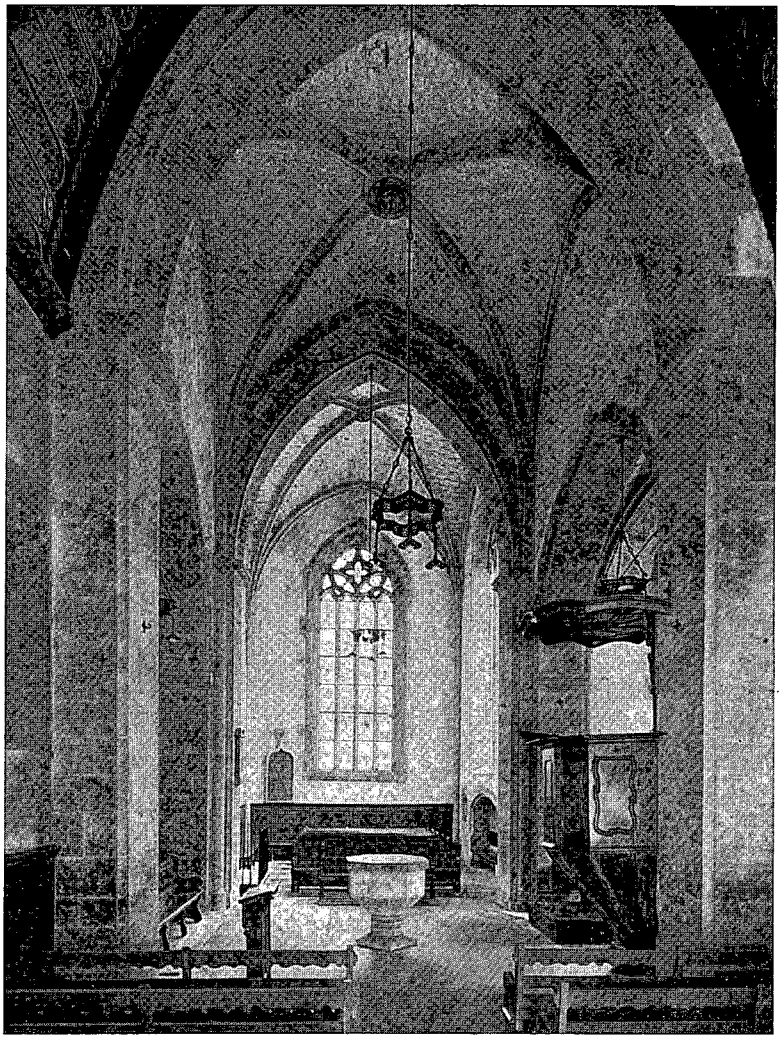

Fig. 126. Valangin. Le temple. L'intérieur vu de l'entrée. Page 152.

est plus large que longue: 7 m 50, sur 7 m. L'axe principal de l'édifice suit la direction du sud-ouest au nord-est, qui évitait sans doute de grands terrassements. Le plan révèle nombre de déformations, peu visibles autrement (fig. 123 à 125).

Le clocher, très dégagé à l'ouest par l'abaissement de la nef, apparaît enfoncé dans le haut toit du chœur; il domine franchement les bras du transept; ses murs ont des angles vifs en pierre de taille jaune. Quatre baies géminées, dont les arcs en plein cintre retombent sur les colonnettes centrales, percent l'étage supérieur marqué par un cordon. Depuis 1745, une flèche octogonale se détache du toit à quatre pans, en faible pente. Un réseau de fers forgés en cœur et en léger bouquet forme la transition entre le pommeau et le coq terminal (fig. 122).

Le chœur, sous un toit à deux pans, est percé de trois hautes fenêtres en tiers-point, ébrasées et divisées par plusieurs meneaux soutenant une rosace de pierre. Le toit des bras du transept se trouve à un niveau bien plus bas que celui du chœur; là aussi, les murs crépis, encadrés de contreforts, sont percés de fenêtres en tiers-point, moins élevées. La nef reconstruite n'a plus de fenêtres; on a repris l'encadrement ancien de la porte moulurée en plein cintre[1], et rétabli une rose, dont le réseau de pierre moderne dessine une étoile à six branches, agrémentée de redents. Une tourelle d'escalier circulaire, coiffée d'un toit en poivrière, anime l'angle rentrant nord-ouest; elle a dû être faite en retrait de celle figurant sur un plan de 1804 (fig. 117).

L'intérieur donne une impression très ramassée; la nef, relativement sombre, s'oppose au chœur bien éclairé. Des piliers en pierre de taille, munis d'impostes, reçoivent les arcs doubleaux en tiers-point de la croisée du transept. Au-dessous des arcs formerets, deux arcades plus basses surmontées de murs aveugles assurent l'accès des croisillons. Toute cette partie de l'édifice et le chœur sont voûtés de croisées d'ogives, creusées de deux cavets. Les clés circulaires portent des écus aux armes de Valangin. Les arcs s'insèrent directement dans les colonnettes d'angle du chœur et de la croisée du transept; dans les bras, ils retombent sur des chapiteaux évasés ayant trois faces ornées d'un demi-cercle. Les bases circulaires n'ont pas de décor. La nef s'abrite sous un berceau de bois en tiers-point, orné de couvre-joints, de frises à redents et de deux écus aux armes de Valangin, de Bauffremont et de Vergy, provenant de l'ancienne nef. A l'orient, le mur du chœur est percé d'un ancien tabernacle, mué en armoire d'archives, en 1764; son encadrement dessine une accolade supportant le socle d'une statue disparue. Un enfeu, au nord, abrite les statues des fondateurs; un autre vide, au midi, voisine avec une niche surmontée d'un arc en accolade; comme celles du transept, cette niche tient lieu de crédence. Deux arcs en tiers-point, placés dans les murs occidentaux du bras du transept (celui du sud ouvrant sur une sacristie moderne), pourraient indiquer une plus grande largeur de la nef primitive, plutôt que l'existence d'authentiques bas-côtés, prévus, mais pas réalisés. Aucun relevé connu ne donne, en effet, de collatéraux. Seul un plan sommaire, de 1804, indique une plus grande largeur de la nef (fig. 121 et 126).

### LES MONUMENTS FUNÉRAIRES

HISTORIQUE. Claude d'Arberg et Guillemette de Vergy se firent ensevelir dans l'église qu'ils avaient fondée. Les comptes de la dame de Valangin (voir p. 146) montrent qu'elle fit travailler à la tombe de son mari. Malgré quelques variantes, les textes s'accordent pour déclarer, comme l'un d'eux, que les bourgeois de Neuchâtel «rompèrent la sépulture de feuz Monseigneur Claude conte d'Arberg et pluseurs aultres sépultures de Messeigneurs, tant seigneurs que dames du dit Valengin». Ces scènes de dévastation, le 4 juin 1531, furent suivies, le 7 juillet 1532, d'un arbitrage de Berne qui accorda à René de Challant de faire réparer ses armes et son effigie rompues, à un prix raisonnable, aux frais des gens de Neuchâtel et de Corcelles[2]. Dès lors le silence se fait. En 1793 toutefois, on ordonnait à un habitant

1 Sur le fer à cheval gravé dans l'encadrement de la porte, à droite, voir la mise au point de CH. CHÂTELAIN, MN, 1898, p. 267.

2 AE, W 15, N° 27, p. 8, 27; H 11, N° 11, 1532. Recettes, vol. 155, f. 342v., 1522. Voir aussi P. VUILLE, MN, 1915, p. 93-96, qui fait utilement le point. Nous ne croyons pas que René de Challant

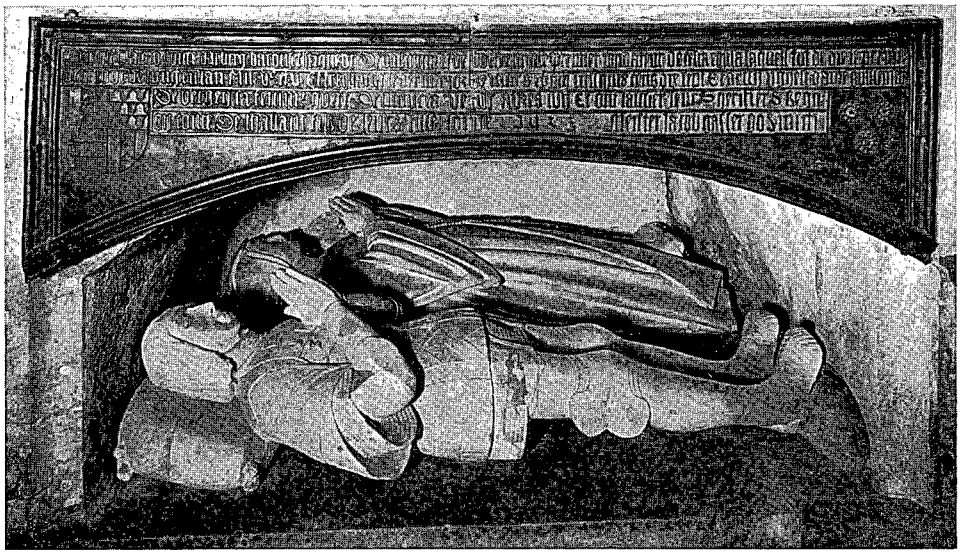

Fig. 127. Valangin. Le temple. Monument funéraire de René de Challant et de Guillemette de Vergy (1523). Page 153.

d'enlever les ordures qu'il mettait contre les murailles du temple «vis à vis du tombeau des contes». Pour examiner le monument en 1838 et 1839, il fallut enlever un secteur de boiserie sur lequel était fixée une inscription en bronze. Le sculpteur CHARLES-FRÉDÉRIC-LOUIS MARTHE, chargé d'une expertise, puis de la restauration, a laissé un précieux procès-verbal de l'état des statues: la figure de Claude d'Arberg était mutilée, les mains et tout ce qui se trouvait plus bas que les cuisses avait disparu, l'armure était abîmée. La tête de Guillemette de Vergy, séparée du tronc, n'avait plus que le front et les yeux; les mains avaient disparu et nombre d'atteintes dégradaient le corps et les épaules. La forme asymétrique de la niche faisait supposer un remaniement de l'arc de couverture. La pierre funéraire était brisée; tout indiquait une fouille antérieure de la tombe[1]. Dans l'enfeu méridional, face au tombeau, dix morceaux de pierre permirent de reconstituer la base du corps d'un chevalier agenouillé. MARTHE restaura deux statues en 1840, grâce à une subvention du souverain, et disposa le monument dans l'état où il existe encore[2] (fig. 127).

DESCRIPTION. Les deux statues sont couchées dans un enfeu couvert d'un demi-arc, et agrandi d'une annexe débordant à l'extérieur de l'édifice. Une plaque de bronze, longue de 1 m 80, masque l'asymétrie de l'arc et précise la qualité des gisants en minuscules gothiques: «*cy gist claudo conte darberg baron et seigneor de valangin et de boffre-*

ait obtenu des réparations à son tombeau particulier (il mourut 34 ans plus tard), mais plutôt aux tombes de ses grands-parents.

1 Arch. de Valangin, Délibérations, IX/251, 1793. Rapport de MARTHE dans MATILE, *Musée*, I/367-369.

2 J. COURVOISIER, MN, 1959, p. 33-36. Des croquis originaux de C. F. L. MARTHE et de JAMES COLIN, ainsi que des notes et des lettres figurent aux AE, Série Cultes, Valangin, Restauration du temple.

*munt premier fondateur de cesta eglisa, laquell fut dedié le premi: / (d)er(t) iour de iung en lan mil v^c et v. Et trespassa le dernier jor de mars en lan mil qui[n]s cens dix sept. Et arssy y gyest dame guillemete / de vergey sa femme quest demouré à vesv(r) après luy. Et ont laissier leurs heritiers Regn: /oy conte de challant filz de leurs fille loyse 1523. meister jacob gasser gos mich* »[1]. A l'extrémité gauche de la plaque figurent les armes de Valangin écartelées de celles de Bauffremont, à droite celles de Vergy. Les gisants, étroitement serrés dans leur niche, sont visibles de profil, les mains jointes. Claude porte une jaquette armoriée sur son armure complétée par des mailles d'acier. Guillemette († 1543) drapée dans une grande robe, portant un chapelet et coiffée d'un bonnet, disparaît un peu dans la pénombre, agencement favorable, vu l'ampleur des habiles restaurations. Ce monument funéraire est une survivance d'un type ancien, sans doute dépourvu de pleurants, à moins que ceux-ci n'aient disparu; on ne peut à cet égard tirer aucune conclusion sûre des débris retrouvés au siècle passé[2]. Derrière une grille de protection, on a replacé horizontalement, en 1839, une dalle qui se trouvait dressée contre le bord de l'enfeu. Elle représente, en bas-relief, un squelette contorsionné croisant les jambes, et tenant une très longue flèche et une banderole sur laquelle on lit, en capitales romaines: «IL FAULT MOURIR. JE SUIS LA MORT QUI VIEN POUR COUP FERIR». Autour de la plaque, ornée d'un réseau d'entrelacs et d'une accolade soutenue par des colonnettes, on déchiffre, en minuscules gothiques: «*vous que icy regardé prié pour ceulx qui sont enterée / que dieu leurs vuille / pardonné et à tous bons trespassé. requiescant in pace / amen*». On ignore à qui était destinée cette pierre tombale (fig. 129).

1 Ce fondeur, de Berne, est connu par les pièces de son art livrées aux fontaines de Berne et de Fribourg en 1522 et 1525. MAHS, *Bern*, I/302; *Fribourg*, I/216.

2 J.R. RAHN, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, p. 579, H. REINERS, *Burgundisch-Alemanische Plastik*, p. 160, fig. 248 et J. GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, II/334, citent brièvement ce tombeau. MARTHE, MN, 1865, p. 261.

Fig. 128. Valangin. Le temple. Pierres tombales redressées dans le mur nord de la nef (1714, 1651, 1675 et 1691). Page 155.

Au moment de la restauration de 1840, on redressa quinze *pierres tombales* contre les murs de la nef, pour en assurer la conservation. Comme d'autres très usées, elles dallaient primitivement le sol. De dimensions très variées (1 m 70 à 2 m de longueur), les pierres portent des écus et des inscriptions (fig. 128) qui sont d'utiles documents héraldiques et généalogiques. A gauche en entrant se trouvent les pierres de Clauda Racine, née Junod († 1569; masquée par l'orgue), de Samuel Vuilliomier, lieutenant et maître bourgeois († 1701), du chanoine André Donquet († 1550), de Catherine-Françoise Perregaux, née Watteville († 1714), de Jeanne Vuilliomier, née Vuilley († 1651), de Salomon Vuilliomier, receveur († 1675), de Benoît de la Tour, maître bourgeois et receveur († 1691), et d'Etienne Bolle, pasteur († 1684); à droite en entrant ce sont les pierres tumulaires de Samuel Perregaux, greffier († 1716; masquée par l'orgue), de Henri de Tribolet-Hardy, pasteur († 1733); de Wolfgang Duperron, receveur († 1631), de noble Pierre Hory († 1630), de Jacques Chambrier, maire de Valangin († 1620), de Nicolas Gaudot, pasteur († 1686) et de Théodore Chevalier, receveur († 1686). La tombe du chanoine Donquet, presque effacée, est identifiable grâce à la description de Barillier. Cet auteur donne aussi l'image maladroite et le texte d'autres pierres, notamment des tombes de Claude d'Arberg, bâtard de Valangin, dit Monsieur des Pontins († 1524) et du banneret Girard Brandt[1]. Une stèle de marbre noir, sur un pilier du transept, rappelle la mémoire de Pierre-Henri Pettavel, commandant en chef du camp de Valangin, en 1831.

Fig. 129. Valangin. Le temple. Pierre tombale (début du XVI[e] siècle). Page 154.

### OBJETS DIVERS

Placés exactement sous la croisée du transept, les *fonts baptismaux* ont une large cuve octogonale sur un pied étroit. L'inscription en minuscules gothiques du rebord supérieur dit: «*sit fons huius aqua regenerans unda purific*[*ans*] *sit. anno do*[*mini*] *m cccc constructa fuit p*[*raese*]*ns ecc*[*les*]*ia*».

La *chaire* de noyer, de 1779, jadis adossée contre une grande cloison de bois fermant la nef, et aujourd'hui dressée contre un pilier du transept, est donc l'œuvre de WIL-

1 J. BARILLIER, *Monuments parlans de Neuchâtel*, publiés dans MN, 1899, p. 49-51 et 107-111, et dans MATILE, *Musée*, II/274-293, avec un complément. Les armoiries sont en partie reproduites dans JÉQUIER, Armorial, t. I, fig. 324, 568, 751, 841; t. II, fig. 127, 1179, 1181.

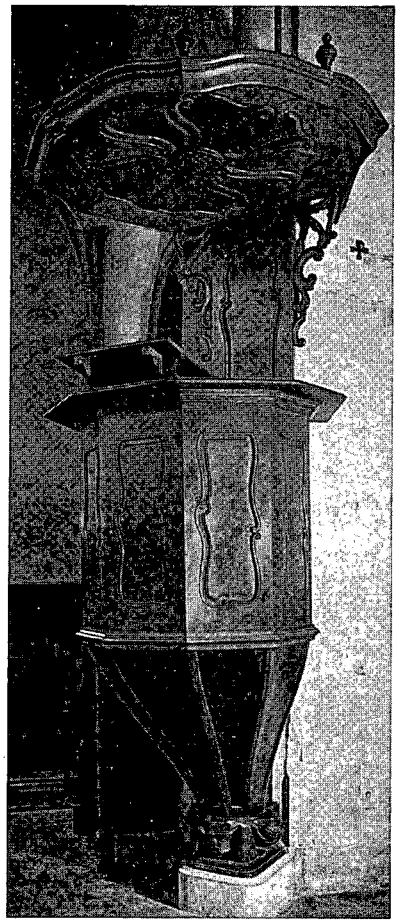

Fig. 130. Valangin. Le temple. Chaire de Wilhelm Buell (1779). Page 156.

HELM BUELL. De style Louis XV, elle a une cuve, un dossier et un dais ornés de panneaux, dont les éléments décoratifs contournés s'achèvent par des volutes; le bord découpé du dais porte des pinacles tournés; la base du pied, en chêne, empruntée sans doute à des sièges disparus, du premier quart du XVI^e siècle, est ornée d'un dragon, d'un aigle et d'une grappe vigoureusement sculptés; une chauve-souris a été réutilisée pour le panneau portant le numéro des psaumes (fig. 130).

Les *objets de culte*. En 1708, la commune vendit six gobelets reçus de ses nouveaux membres et n'en garda que deux comme coupes de communion. Un inventaire de 1788 mentionne celles datées 1583 et 1689, en argent, et un pot d'étain fondu en 1742 par FRANÇOIS PERRIN[1]. La coupe de 1583, cylindrique, est ornée d'une frise de rinceaux et de trois têtes gravées (hauteur 18 cm; pas de poinçon); celle de 1689, un peu plus évasée, porte les armes de Louis Guy, gravées au milieu de lambrequins (hauteur 18 cm et demi; poinçons de Neuchâtel et de PIERRE LUCAS). La «*channe*» très pansue porte la marque de FRANÇOIS PERRIN.

Les *cloches*, du moins deux d'entre elles, furent offertes par Guillemette de Vergy, la troisième, datée 1464, ayant été amenée d'un lieu inconnu. Ce carillon fut maintenu de justesse en 1618: au lieu d'une cloche que le prince voulait prélever à l'église, la bourgeoisie donna aux habitants de La Brévine, pour leur nouveau temple, celle de la tour du bourg. En 1853, on échangea la plus petite cloche du temple contre celle du bourg, faite en 1710 par GÉDÉON GUILLEBERT[2]. – La grande cloche, de 1912, remplace la petite, de 1710, maintenant déposée au château, parce que fendue. – La seconde cloche portant les armes écartelées de Valangin et de Vergy a pour inscription, en minuscules gothiques: «*in honore s̄[anctae] trinitatis et beate marie virginis sanctorumq̄[ue] petri et pauli domina guillerma de vergie fesit fieri hoc opus m ccccc xxiii*». – La troisième cloche, plus ancienne, porte immédiatement autour des anses, en minuscules gothiques: «*de livre poise cccc du mest[al], fu livrée la[n]cora[nt] m cccc lxiiii anée ihs amen*». Cette ligne forme probablement le premier des quatrains placés sur le cerveau, où paraît le nom de la cloche: Madeleine. Sur la panse, «*laudate deum omnes gentes*»

1 Arch. de Valangin, Délibérations, I/159, 1708; VI/108, 114, 1742; IX/garde, 1788.

2 Arch. de Valangin, Délibérations, XXIII/130, 1853. C. E. TISSOT, *Les vieilles cloches de Valangin*, MN, 1878, p. 97-108, donne un relevé. Voir aussi: MN, 1903, p. 156-157; 1912, p. 87-88; 1915, p. 183, 186, fig. p. 160.

apparaît cinq fois, en caractères plus petits. A la partie inférieure, ou pince, on retrouve notamment le classique: «*xps vincit, xps regnat, xps imperat*». Six cartouches représentent des anges et la Vierge (?). – La plus petite cloche, autrefois au temple, ornée des armes de Valangin, de Bauffremont et de Vergy, est pendue sur le toit de l'école. Elle a pour inscription: «*sancta maria mater dei memento mei, s[ancti] petre et paule intercedite pro nobis, m ccccc xxiii*».

Une *horloge*, d'une ancienneté inconnue, est citée depuis 1634. Elle fut réparée en 1708, presque à neuf, par Isaac Challandes, de Fontaines. Abraham Pétremand, fixé à Neuchâtel, s'engagea à entreprendre d'importantes réparations «au grand horologe de la tour de l'église... spécifiquement de le faire marcher en pendule», en 1720. L'entretien, onéreux, fut longtemps confié au meunier David Reymond, capable d'exécuter les réparations nécessaires. En 1855 encore, on remettait en état l'horloge du temple, dès lors supprimée[1].

*Chapelles disparues*

Outre la chapelle du château, les textes en mentionnent d'autres, dont il ne subsiste rien. Guillemette de Vergy fit édifier une chapelle près du chemin de Neuchâtel, sous le jardin Besancenet placé au midi du château. C'est peut-être la même que la chapelle dite dessus l'étang et sur la roche. Le réformateur Guillaume Farel fut assailli près d'elle en 1530; quelques mois après, des Réformés en brisèrent la croix. Un accensement de 1537 en réserva la pierre au seigneur; une Reconnaissance de 1552 dit l'édifice en ruines[2]. Guillemette fonda aussi une chapelle sous le vocable de Marie-Madeleine, à Biollet, en direction du plateau au nord du bourg. Après 1517, elle dépensa 60 livres pour faire recouvrir et paver l'édifice, placer des vitraux, des tableaux et des «images». La chapelle disparut sans doute à la même époque que la précédente, laissant son nom au lieu-dit la Chapelle[3].

LE CHÂTEAU

Il est probable qu'un château existait déjà au milieu du XII^e siècle, époque où vivaient le seigneur Renaud de Valangin et son fils Guillaume. Aucun texte, cependant, ne fait allusion à cet édifice. Le 6 janvier 1296, les frères Jean I^er et Thierry d'Arberg résignèrent, pour trois ans, à l'évêque de Bâle, le Val-de-Ruz, la Bonneville, Bussy et leur forteresse de Valangin; en échange, l'évêque Pierre Reich s'engagea à «*édifyer une tour et fourterasce seur la pruchainne montaigne que giet près dou chastel de Valangin que l'on apaile la roige roche*». Thierry et Jean d'Arberg pourraient alors reprendre leur bien en fief. On ne sait pas si la défaite de Coffrane sous les coups de Rollin de Neuchâtel, le mois suivant, et si la mort de l'évêque, en septembre, modifièrent ces dispositions. La localisation de la roche rouge est incertaine. Un compte du XVI^e siècle paraît identifier la tour de 1296 à celle des Prisons, démolie en 1789,

1 Arch. de Valangin, Délibérations, A/38, 1634; I/161, 1708; p.201, 1720; VII/52, 57, 1752; IX/95, 1785; XXIII/310, 1855.

2 AE, W 15, N° 27, p.9, 43; L 22, N° 3, 1531. Les Reconnaissances de Valangin par Junod, f.214, 1560, donnent l'angle de la chapelle pour limite, près du mur du grand pont; f. 196v., 1552. Sur la mésaventure de Farel: MN, 1897, p.92-94.

3 Recettes, vol. 155, f. 283v., 1511. W 15, N° 27, p.9, 43, 44. A. Piaget, *Documents inédits sur la Réformation*, p.143, note 1.

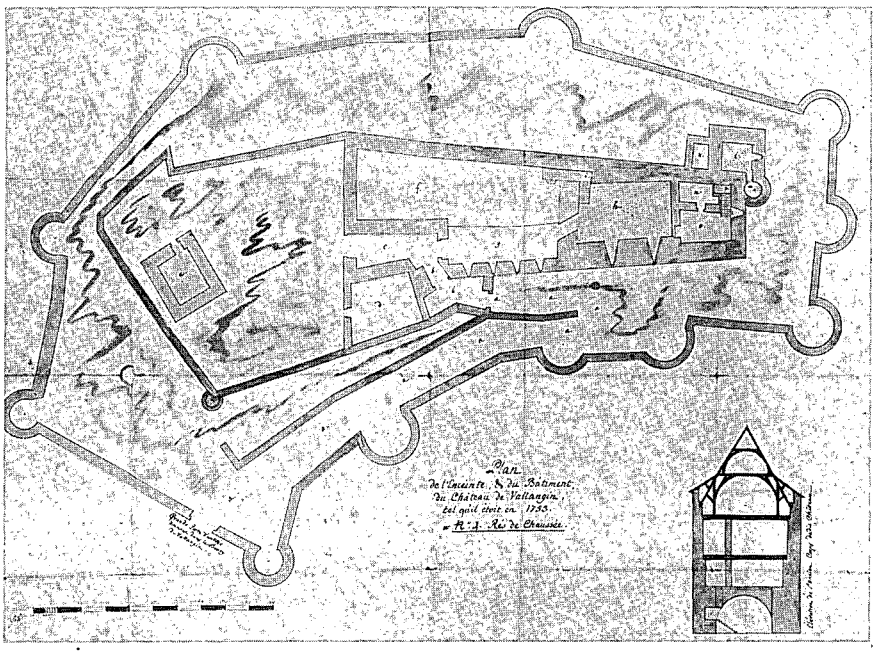


Fig. 131. Valangin. Le château. Plan de l'enceinte et des sous-sols, en 1753. Page 164.

solution acceptable, lorsqu'on examine la position dominante de cet ouvrage, nettement à l'écart du corps de logis, et pourtant à l'intérieur de l'enceinte plus récente. Quoi qu'il en soit, il faut attendre 1334 et 1378 pour trouver une mention de travaux: l'édification d'une tour haute de 50 pieds, talutée, aux murs épais de 6 à 10 pieds, confiée à un certain AMIOT, puis la construction d'un mur entre le bourg et le château par le maçon PERROUD. PERRIN VENNIER, en 1422, construisit un fenêtrage ayant quatre baies, deux arcs, des meneaux et un ébrasement garni de sièges, puis une porte entre la cuisine et le *poile*. En 1429, la porte de «la tour de Valangin» fut refaite. Un inventaire donne une idée bien modeste du château; il cite en vrac la chambre de la *norricerie*, une salle, un petit *poile*, le grand cellier, un grenier, la grande chambre, la terrasse du galetas, la chambre du seigneur au-dessus de laquelle se trouve une horloge de bois et sa cloche, la chambre Audengier, la garde-robe et la chapelle au-dessus d'un grenier.

Les importants travaux commandés au maçon franc-comtois AMIET BUECEZ, fixé à Yverdon, en 1430, devaient apparemment renforcer les fronts oriental et septentrional du château. S'ils ont été réalisés, ce qui semble improbable, ils ont dû être entièrement démolis et remplacés au XVI[e] siècle. Actuellement, on ne voit pas où placer la porte neuve proche du pont-levis, ni une seconde porte flanquée d'une tour carrée, de 20 pieds dans œuvre, ni trois autres tours (outre celle des Prisons donnée pour repère) de même facture, ayant deux chambres munies de cheminées, des latrines, des fenêtres et un appareil en pierre de «taille à la manière française»[1]. Les autres

1 Pour les références aux documents, voir notre article dans MN, 1963, p. 101-125. Ajouter: AE, Recettes, vol. 99, f. 67v., 1334.

Fig. 132. Valangin. Le château. Vue générale du nord-ouest. Page 166.

mentions de travaux, au XV^e siècle, ne concernent que des aménagements partiels: transport d'orgues depuis Bâle (1445), et d'*images* pour la chapelle, depuis Berne (1456), refonte d'écuelles et de pots par Hans Miltenberg (1458), livraison d'un bassin et de blocs de pierre, d'un encadrement de fenêtre, de 4000 carreaux de pavement et d'autant de briques, construction de murs crénelés, puis d'un pignon par Ponçot Dubois, d'une tour ronde et du boulevard du pont-levis par le maçon Jean de Hedeleberg (1449-1450). C'est l'époque où sont refaites les fausses-braies, apparemment l'enceinte extérieure, derrière laquelle les habitants des Montagnes de Valangin se voient confirmer un droit de refuge. D'importantes transformations s'exécutent de 1489 à 1493. Le maçon Guyot Colat élève une tour, préalablement fondée par des «Lombards» (des Italiens), en face de la rangée sud des maisons du bourg, et d'autres tours point exactement localisées. Les bourgeois transportent la pierre à bien plaire. En 1497, une charpente est bâtie sur les fausses-braies entre les deux tours qui font face au bourg. La chapelle du château, à laquelle on travaillait vers 1477, devait être distincte de celle placée plus tard sur l'éperon rocheux, au midi.

Guillemette de Vergy, après 1517, dépensa 400 écus pour acheter 10000 tuiles, faire exhausser une tourelle d'escalier, prolonger la galerie devant la cuisine voûtée (munie de deux fenêtres et de deux cheminées), et pour refaire le pont de l'entrée près d'une muraille branlante; deux tourelles d'escaliers et divers locaux furent blanchis. Un supplément paya les murs du jardin et de la buanderie, puis la transformation de l'écurie. Guillemette préleva en outre 200 florins sur sa pension pour les menuiserie, fenêtres et serrurerie d'un «corps de maisonnement neufz», payé 1500 francs sur un autre compte. En 1531, des maçons exécutèrent «le maisonnemant

de la porterie », à l'entrée du château; en 1544, le maître d'hôtel dut veiller à la conservation d'une construction et entretenir un attelage pour des travaux non spécifiés. L'année suivante, René de Challant, le nouveau seigneur, renonça à bâtir une tour à l'entrée du château. Il engagea des dépenses considérables pour reconstruire, vers 1552, le beau mur fermant l'enceinte du côté du bourg; pour cela, des artisans prirent la pierre d'un mur sous la tour des Prisons, puis exploitèrent des carrières à Serrières et à Serroue, notamment pour l'arc de la grande porte et les fenêtres des étables. Maître Pierre Griffon dessina ou fit un projet pour l'entrée, les maçons Jean Dard, Laurent Perroud et Antoine Ballanche, construisirent des murs devant et derrière le château. Antoine Ballanche en éleva d'autres autour de la place du château, en 1559, puis remonta une muraille effondrée, et construisit un cabinet et deux fours. Une galerie neuve bâtie par des charpentiers et des maçons fut payée en 1568, alors que quatre ans plus tôt on mentionnait l'achèvement des travaux. La mort de René de Challant, en 1565, dut signifier la fin d'un grand effort de construction sur lequel trop de précisions manquent. C'est visiblement alors que furent élevés toute la partie nord du château, détruite au milieu du XVIII^e siècle, et le front nord de l'enceinte[1]. Un inventaire de 1566 prouve que le bâtiment, comportant de nombreuses pièces, abritait un important mobilier. Dès lors ce fut le déclin, contre lequel un entretien parcimonieux ne pouvait rien. L'édifice, habité d'abord par un capitaine et châtelain, fut bientôt remis à un simple concierge, puis à un geôlier.

En 1601, une tour s'effondra, sans doute bientôt rebâtie par Pierre Girardot. Des murs débordant le toit et des tourelles furent arasés dès 1619. Une brèche de l'enceinte extérieure, à l'ouest, en 1634, exigea la reprise du mur, depuis son assise sur le rocher aplani. D'autres brèches sont signalées en 1666, 1680, 1683, 1688 et 1693. En 1701, une tour s'effondra sur un jardin voisin, puis une autre sur la route, en 1713. Il semble qu'en 1714-1715, les magistrats aient pris le parti de faire araser l'enceinte et les tours pour éviter des frais et des accidents. Seuls les locaux de détention continuèrent à être entretenus. Après bien des démarches inutiles, la bourgeoisie de Valangin obtint l'exécution de quelques travaux, mais l'imprudence d'un artisan provoqua l'incendie de la moitié nord de l'édifice (13 juin 1747). Frédéric II ordonna la vente de cette « vieille masure », s'étonnant que ses sujets jugent ce monument respectable et digne d'être conservé. Il finit par accorder une restauration partielle, après les réclamations de la bourgeoisie, et après intervention du gouverneur Scipion de Lentulus. Par marché de 1769, les entrepreneurs et charpentier Henri Gretillat, Daniel Vuillomenet, Daniel Dessoulavy et Jean-Pierre Chavarnay s'engagèrent à démolir la partie nord incendiée, puis à établir, sur son emplacement, une terrasse bordée d'un mur et accessible par une porte en plein cintre; ils rebâtiraient une façade septentrionale pour la partie conservée du château. Les murs furent abaissés de 12 pieds, c'est-à-dire d'un étage, comme le prouvent des dessins et une coupe; l'intérieur et le toit se trouvèrent en partie refaits ou remis en état. Tout fut achevé en 1772, avec une subvention de la bourgeoisie et de la commune, et grâce à la collaboration des maçons Jean-Jacques Rosselet et Pierre-Louis Audétat. Les murs de la terrasse et de l'enceinte continuèrent toutefois à se dégrader dangereusement. En 1789, on démolit la tour des Prisons, pourtant encore solide. Pendant tout

1 Nous ne pensons pas, comme Matile (*Histoire de la seigneurie de Valangin*, p. 313), que les gendres de René de Challant aient eu les moyens de poursuivre d'importants travaux (Voir, MN, 1963, p. 106).

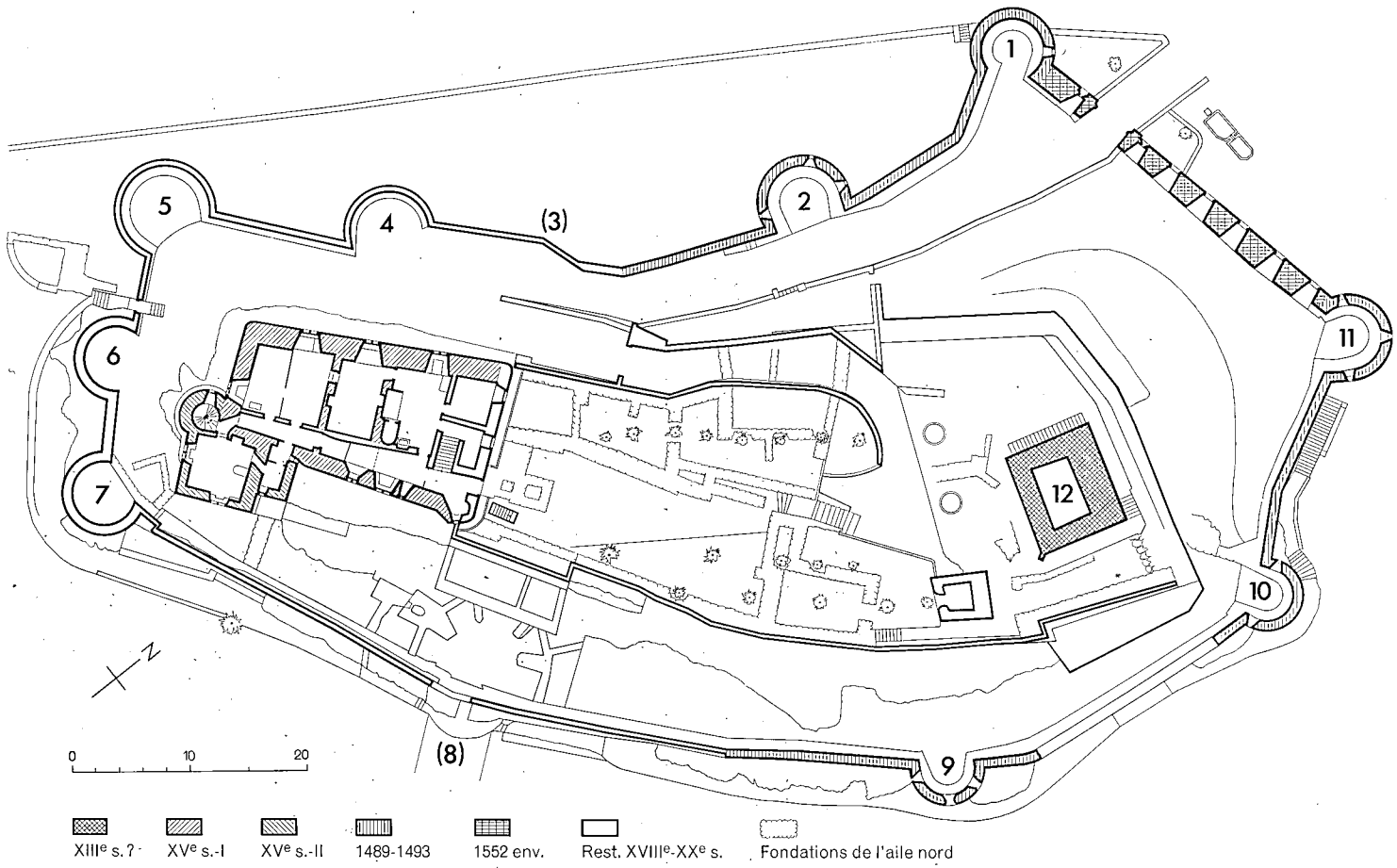


Fig. 133. Valangin. Le château. Plan général de l'enceinte, et plan du logis au niveau du rez-de-chaussée. Echelle 1:600. Les chiffres 1 à 12 renvoient aux tours mentionnées dans le texte. Pages 164-166.

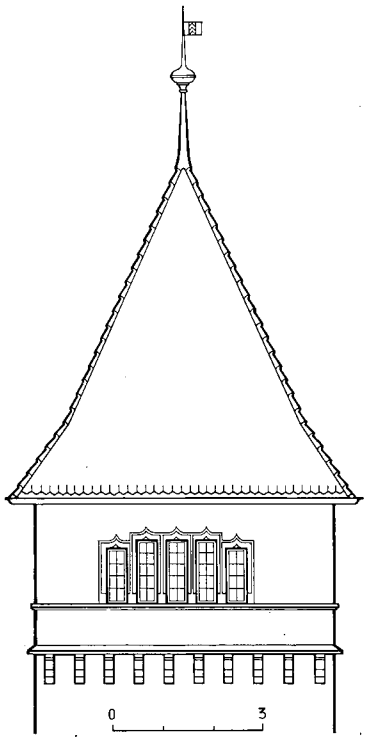


Fig. 134. Valangin. Le château. Couronnement de la tour sud. Echelle 1:150. Page 166.

le XIX^e siècle, il fallut remonter des secteurs de murs effondrés; tout en faisant aménager les prisons, le Conseil d'Etat empêcha les particuliers d'adosser des constructions à l'enceinte. En 1894, il renonça à utiliser les locaux de détention, et accorda un bail perpétuel de l'édifice à la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, désireuse de transformer le château en musée régional. Une restauration discrète de l'intérieur et des fenêtres (1896-1898) fut suivie, en 1900, de la reconstruction de tours effondrées, au midi et au sud-ouest. De 1905 à 1916, l'enlèvement de matériaux de remplissage qui compromettaient la solidité de l'enceinte extérieure, la consolidation des murs et l'aménagement d'un chemin de ronde permirent un véritable sauvetage de tout le périmètre fortifié.

*Bibliographie.* Parmi tous les articles relatifs au château, il faut relever particulièrement: IAS, 1888, p. 86-88; 1897, p. 116-117; 1911, p. 315; 1915, p. 85. Mbx, 1898, p. 86-88; 1907, p. 80-83; 1928, p. 70-72. J. Boson, *L'inventaire de 1556 de la chapelle du château de Valangin*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1925, p. 137-142. G. Quinche, *L'incendie du château*, MN, 1884, p. 157-159. C. E. Tissot, *La cage du château*, MN, 1893, p. 171-172. C. Châtelain, *Porte du château*, MN, 1893, p. 268; *Inventaire du mobilier du château, 1586*, MN, 1898, p. 89-93. C. H. Matthey, *Les remparts du château*, MN, 1911, p. 280-281. A. Piaget, *Le château de Valangin et le Grand Frédéric*, MN, 1912, p. 224-227. F. G. Frutaz, *Inventaire du mobilier du château, 1566*, MN, 1913, p. 51-68. L. Montandon, *Un canon du XV^e siècle du château*, MN, 1925, p. 219. J. Lozeron, *La vie au château de Valangin dans la seconde moitié du XV^e siècle*, MN, 1932, p. 7-16. J. Courvoisier, *Contribution à l'histoire du château*, MN, 1963, p. 101-125. L. Reutter et C. H. Matthey, *Guide de Valangin*, Neuchâtel 1917, 36 p., 18 pl. M. Jeanneret, *Le château de Valangin*, Neuchâtel 1959, 8 p., 32 ill.

*Vues.* Le notaire Josué Perret-Gentil (registre 1628-1630), ou un de ses scribes, a tracé à la plume un croquis très suggestif où apparaissent les tours nombreuses du château. – Le château de Valangin vu du sud-est et de l'ouest, en 1742 (dessins anonymes reproduits et commentés par L. Thévenaz, MN, 1947, p. 201). – Abraham Guyenet a dessiné une vue suggestive, sinon fidèle, dans: AE, Plans des bois et forêts appartenant à Sa Majesté, f. 12, 1745-1747 (reproduction approximative dans MN, 1884, p. 159). – Jean-Jacques Berthoud, Vue de Valangin en 1766 (reproduction et article de Ch. Châtelain, MN, 1890, p. 275-276). – Balthazar-Antoine Dunker, Le château de Valangin vers 1785 (reproduction et article de L. Thévenaz, MN, 1926, p. 208). – Valangin, lithographie de Nicolet & Thez parue dans *Les châteaux neuchâtelois*, de D. G. Huguenin, 1843, p. 36, démarque en fait l'estampe toute pareille de Johann-Friedrich Wagner, 1840. – Voir aussi les vues générales de Valangin.

*Plans.* AE, K 17, N° 17 [mai 1619], croquis situant pièces et tourelles du corps de logis, et indiquant la nature de la couverture. – Plans détachés, N° 59 A «Plan de l'enceinte et du bâtiment du château de Valangin tel qu'il étoit en 1753. N° 1. Rés de chaussée». Les autres étages manquent malheureusement; dans l'angle inférieur droit se trouve une coupe transversale de «l'ancien corps» (château actuel); les auteurs sont le charpentier Adam Biolley et les frères Thiébaud, maçons. – Série Bâtiments, dossier 7, Valangin: un plan et deux coupes de charpentes, anonymes, du milieu du XVIII^e siècle. – Arch. de la bourgeoisie de Valangin, objets divers: «Plan géométrique du château de Vallangin» et de ses abords, par l'arpenteur Daniel Vuillomenet, Janvier 1773. – Plans détachés, N° 59, «Plan des demy lunes et murs de soutènement de la première terrasse du chateau de Vallangin», à l'ouest, comportant un projet de réparations par Reymond Frères & Neveu, 1792. – Série Bâtiments, dossier 7,

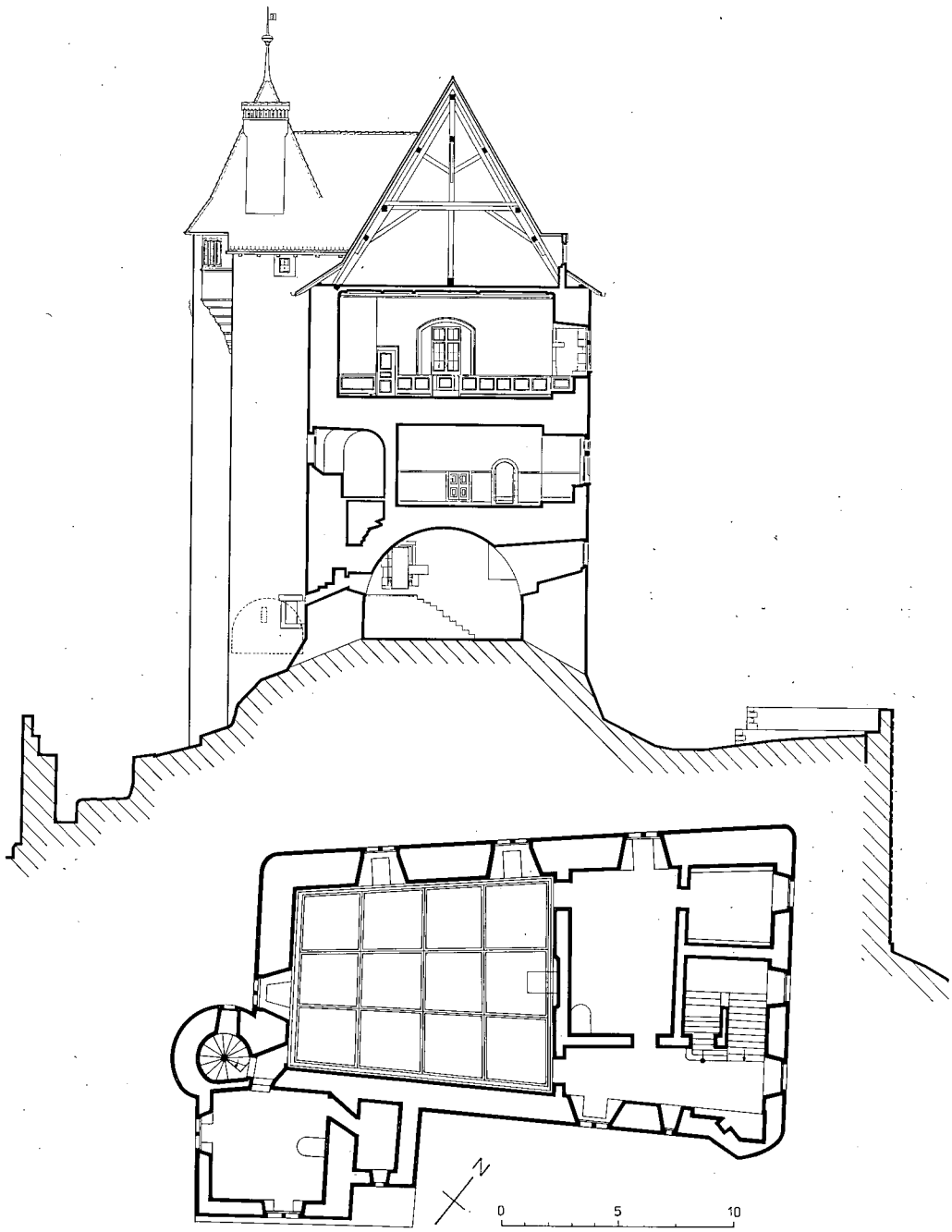


Fig. 135 et 136. Valangin. Le château. Coupe transversale et plan du premier étage. Echelle 1:300.
Page 166.

Valangin. Croquis donnant les abords du château, par le receveur ABRAHAM-LOUIS MATTHEY, 8 mai 1804. – Plans détachés, N° 44, GEORGES-FRANÇOIS COLOMB, «Plan géométrique du château de Valengin, de ses appartenances», 1821.

DESCRIPTION DE L'ÉTAT ANCIEN. Vers 1630, le château avait une apparence bien différente de celle que nous lui connaissons. Le croquis de PERRET-GENTIL montre clairement que l'enceinte extérieure était renforcée de neuf tours circulaires, sans doute ouvertes à la gorge, reliées par des murs en partie couverts de toits (comme à Morat), et percés de créneaux ou de meurtrières. Une tour, près de l'entrée principale nord, était dépourvue de toit; une porte s'ouvrait dans l'enceinte, au midi, près du jardin du château entouré de murs. La tour dite des Prisons était assez isolée sur sa terrasse (fig. 113). Au-delà d'une barrière une grande porte cochère (hors de proportion sur le dessin) donnait accès au corps de logis; celui-ci avait une partie méridionale animée par des tourelles aux angles; il dépassait de deux étages la partie nord, flanquée d'un appendice doté d'un toit en appentis: porterie ou galerie. Un croquis de 1619 indique pour le «grand pavillon» (l'actuel château) deux tourelles d'escalier et trois tourelles d'angle. Au-delà d'une petite cour en partie ceinturée d'avant-toits, le bâtiment «neuf», au nord, abritait la chambre du Conseil et la grande cuisine; le *poile* des Etats et le *poile* des comtes se trouvaient à l'ouest, flanqués d'une galerie trapézoïdale. Les dessins de 1742 se contredisent quant à la hauteur respective de l'ancien et du nouveau corps de logis, égaux sur la vue de l'ouest, mais de hauteurs très différentes sur la vue sud-est, confirmant celle de 1630. Les proportions du bâtiment d'entrée et de la galerie, sous un toit en appentis, apparaissent nettement. Les tours étaient arasées; l'ancien corps de logis avait un étage de plus qu'aujourd'hui; un rang de corbeaux animait ses murs au niveau de ceux de la tour carrée de l'angle sud-est. Le plan de 1753 confirme ces données, et montre le cheminement à l'entrée du château par trois portes successives (b) jusqu'à l'avant-cave (g). Une coupe atteste l'existence d'un étage au niveau du galetas actuel, couvert d'une charpente, dont les fermes en plein cintre pouvaient remonter au XV^e ou au XVI^e siècle. La partie septentrionale de la terrasse, ayant un cabinet d'angle au nord-ouest, devait encore se trouver dans l'état où elle était au XVI^e siècle. La tour des Prisons avait son entrée à l'orient. Cet aperçu de l'état ancien permet de mesurer les pertes survenues depuis le XVIII^e siècle (fig. 131).

DESCRIPTION DE L'ÉTAT ACTUEL. Aujourd'hui, sur le rocher allongé qu'elle n'occupe pas entièrement au midi, mais qu'elle déborde au nord, une enceinte ayant la forme d'un quartier d'orange tronçonné à ses extrémités, s'étend sur environ 110 m du nord au sud, et sur 28 à 67 m de large. Le château et la terrasse supérieure occupent un espace d'environ 87 m du nord au sud, sur 11 m 50 à 28 m en largeur. L'enceinte, nommée autrefois les fausses braies, citée dès 1450, devait fournir une retraite à la population de la seigneurie en temps de guerre. Aux angles généralement saillants de son pourtour, mais rentrants à l'ouest, elle est renforcée de neuf «demi-lunes», c'est-à-dire de tours semi-circulaires (6 m 20 à 7 m 90 de diamètre), ouvertes à la gorge et arasées au niveau des murs voisins; les plans anciens et les fouilles attestent l'existence d'une tour à l'est (N° 8 de la fig.) et d'une autre à l'ouest (N° 3), à la hauteur de la façade nord du château actuel (fig. 133).

*L'enceinte* a été très restaurée, sauf dans la partie nord, où le couronnement a été consolidé. De ce côté, les deux tours N^os 1 et 11, dont l'appareil moyen est assez

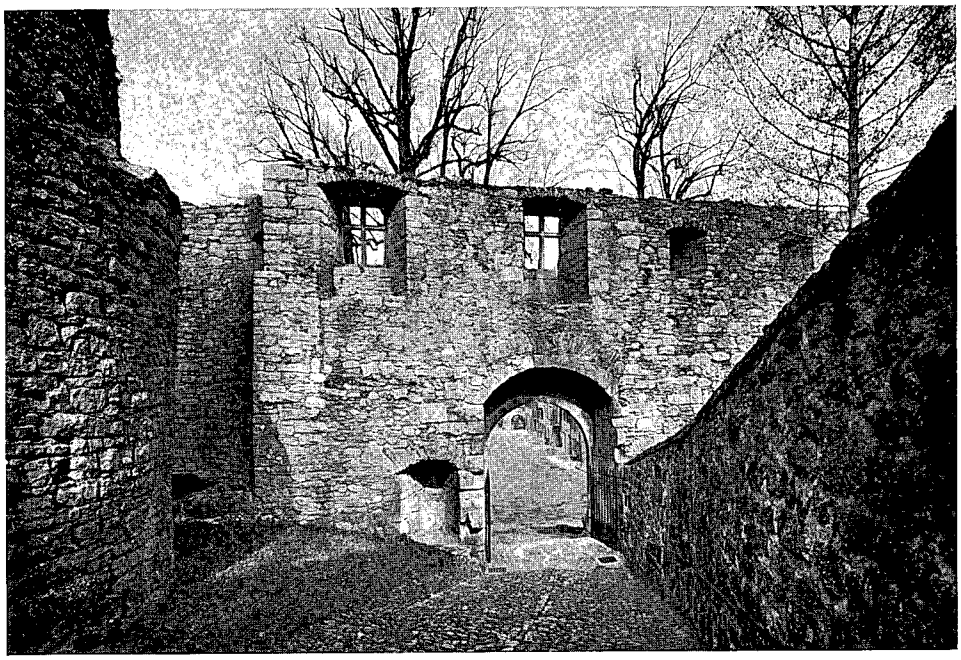

Fig. 137. Valangin. Le château. Revers du grand mur de 1552 dominant le bourg. Page 165.

régulier, doivent dater de 1490 environ. Le mur les reliant, bâti vers 1552, long de 30 m 50 sur 2 m à 2 m 50 d'épaisseur, un peu taluté vers l'extérieur, est bâti en gros appareil ménageant des bossages rustiques. A 2 ou 3 m de hauteur, cinq ouvertures oblongues servaient à éclairer les écuries du château, disparues depuis longtemps. La porte cochère de l'entrée, placée asymétriquement dans le mur et le prolongement de la rue (fig. 119), a un arc taillé en biseau, consolidé en 1900. De chaque côté, une canonnière assurait la défense de cette entrée; au-dessus d'elle, il ne reste actuellement qu'une niche vide qui a peut-être servi à fixer les armes seigneuriales. Une rampe donne accès à cette porte[1]. Deux grandes fenêtres, ayant une croisée de pierre, marquent l'intention d'édifier un bâtiment ou une galerie au niveau de la partie supérieure du mur. La mort de René de Challant bloqua visiblement les travaux. Dans la partie orientale du mur, trois baies plus étroites sont de vraies meurtrières; elles devaient peut-être s'agrandir, par la suite, comme leurs voisines de l'ouest. En effet, au revers du mur, du côté du château, on remarque une reprise en matériaux assez réguliers englobant les deux grandes fenêtres. Le reste est bâti en maçonnerie peu homogène, parsemé de gros blocs; les diverses baies ont de profonds ébrasements, couverts d'arcs de décharge formés de pierres mises en hérisson (fig. 137).

1 Le pont-levis, encore cité en 1591, ne devait pas se trouver devant cette entrée, où n'existe aucun dispositif pour sa manœuvre. Fermait-il l'entrée méridionale de l'enceinte ou le corps de logis? Le problème reste entier. Pareillement, «la meurtrière sur la porte ferrée», démolie en 1587, est difficile à situer sur la porte existante.

Sur le flanc occidental, la tour N° 2, la plus proche de l'angle nord, et les murs voisins doivent aussi dater de la campagne de 1489 à 1493. Trois canonnières percent la tour qui conserve son moyen appareil irrégulier. La suivante, N° 3, et celle, N° 5, de l'angle sud-ouest, en ruine dès 1792, ont alors été remplacées par un mur et par un pan coupé. La tour intermédiaire N° 4, refaite en 1842, et celle de l'angle, N° 5, écroulées, furent reconstruites en 1901 avec la poterne voisine. La tour au milieu du front sud, N° 6, éboulée avant 1800, fut refaite en 1915; le contour de celle de l'angle sud-est, N° 7, a été remis en évidence. Sur ce front sud, les ouvrages particulièrement rapprochés marquent le point faible de la défense. L'enceinte, en effet, n'englobait pas l'extrémité du banc rocheux sur lequel se trouvait le jardin Besancenet, jadis entouré de murs et agrémenté d'un pavillon. Du côté oriental, l'enceinte a dû être réparée en 1693 et au XVIII^e siècle, entraînant la disparition d'une tour (N° 8). Plus au nord, les deux dernières tours, N^os 9 et 10, et les murs, jusqu'à celle d'angle (N° 11), doivent appartenir à la campagne de 1489-1493. Leur crête a été consolidée en 1912.

La démolition de l'aile incendiée du château, son remplacement par une *terrasse*, en 1772, et la reconstruction des murs de cette terrasse ont bouleversé l'apparence des lieux. Depuis la porte inférieure, une rampe pavée mène au niveau du couronnement de l'enceinte, à environ 14 m au-dessus de la route cantonale. Une seconde rampe, coupée en son milieu par un encadrement de porte en pierre, de 1772, aboutit derrière les restes de l'ancienne tour des Prisons (N° 12). Celle-ci était un édifice imposant, en grand appareil, mesurant 8 m 85 sur 7 m 70. En fer à cheval, ceinturant la tour réduite à sa seule base, un mur de soutien remplace celui dont l'effondrement avait comblé l'emplacement des anciennes écuries, derrière l'enceinte, face au bourg. La terrasse supérieure, à l'emplacement de l'aile démolie (qui mesurait 27 m 50 sur 15 à 26 m 50 de large), domine d'environ 24 m la route. Ses murs de soutien, pourtant en bonne partie refaits de 1769 à 1772, ont dû être dès lors partiellement rebâtis, par secteurs. La plupart des 42 tilleuls plantés ont disparu, emportés par des éboulements ou séchés. Il en subsiste quelques-uns (fig. 132).

*Le château* a en plan la forme d'un trapèze de 23 m de long sur 11 m 50 à 14 m 40 (fig. 135 et 136), agrandi d'un hors-d'œuvre de 9 m 50 sur 5 m 50, et d'une tour d'escalier de 4 m 50 de diamètre. Les murs s'élèvent d'environ 16 à 17 m au-dessus du rocher, supportant un comble de 9 m; la tour atteint 22 m de haut. Les murs en maçonnerie, d'un âge difficile à déterminer, semblent remonter au XV^e siècle pour le corps de logis et à la fin de ce siècle, voire au début du XVI^e, pour le hors-d'œuvre, sans qu'il y ait de coupure nette. Sauf dans sa façade nord de 1772, percée de cinq fenêtres et d'une porte cintrée (outre un œil-de-bœuf dans le petit fronton), le château a de hauts murs parcimonieusement ajourés. Trois archères, dans un encadrement de pierre jaune, percent les parties basses du côté du Seyon. Au niveau de la terrasse et au premier étage, existent des fenêtres où l'on a remis des meneaux de pierre en 1898. Il y a, par étage, trois fenêtres à l'ouest, une au midi et une à l'orient. Des tourelles d'angle, sans doute des poivrières, et des corbeaux, animaient à l'origine la partie supérieure du château. Actuellement, deux pommeaux amortissent le comble abrupt, en pavillon. La tour d'angle, sur plan carré, rattachée au corps principal par une tourelle d'escalier et par un ressaut, anime l'ensemble, notamment grâce aux corbeaux soutenant l'encorbellement de l'étage supérieur (fig. 112 et 134), et grâce à ses

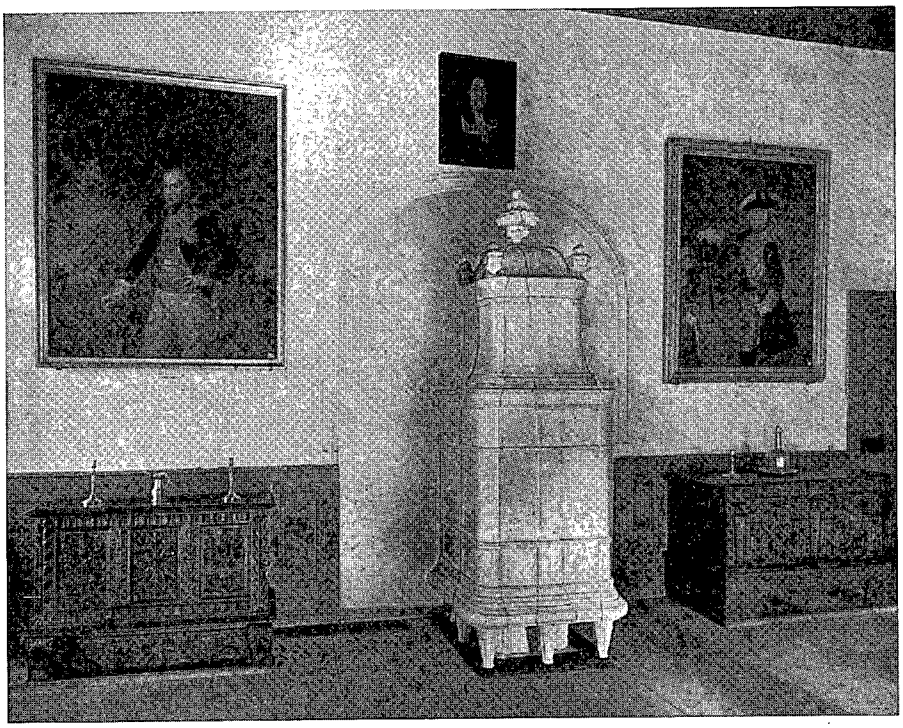

Fig. 138. Valangin. Le château. Poêle Louis XVI de la grande salle et portraits des anciens souverains. Page 168.

deux fenêtres ayant cinq baies de hauteur décroissante. Dans un angle rentrant, s'accroche un quart d'échauguette éclairé par trois étroites fenêtres, dont le linteau est animé d'une accolade; l'assise est assurée par neuf boudins en retrait l'un sur l'autre.

L'*intérieur*, aussi sobre, privé de son décor ancien, est meublé par la Société d'histoire qui a recueilli des spécimens authentiques du mobilier de la région. Il se trouve notamment un coffre du second quart du XVI^e siècle (53 × 113 × 46 cm) provenant de la maison des Pontins. Ce meuble est remarquable par les deux savoureuses têtes de profil sculptées sur le devant, à l'intérieur d'arcades perlées[1]. Une grande cave à vin, voûtée en tonne, occupe la majeure partie du sous-sol; on y a remonté des encadrements de portes et de fenêtres du XVI^e siècle, un socle de poêle du XVIII^e siècle, et déposé diverses pierres provenant des fouilles de la terrasse. Du côté nord, un couloir oblique mène au tronçon conservé de l'avant-cave. Au midi, à un niveau supérieur, deux locaux, réduits à l'état de prisons en 1769, avaient servi d'archives, disposant d'un escalier d'accès particulier. Au rez-de-chaussée, à droite en entrant, se trouve l'escalier menant à l'étage, au-dessus d'un caveau et en avant d'une cave, dès lors muée en salle d'exposition. Le local suivant est la cuisine ayant un sol dallé de pierre, un manteau de cheminée et un four; les autres pièces sont réservées au concierge. Au premier étage, à droite, une «chambre d'avis», où siégeaient autrefois

1 A. Godet, MN, 1891, p. 29-32.

les juges, est éclairée par une fenêtre ménagée dans un profond ébrasement, comme toutes celles du château. Au fond du couloir, c'est la grande salle où s'assembla le Tribunal des Trois Etats de Valangin après 1772. Contre le mur nord, on a remonté un haut poêle blanc ayant des pieds tronconiques et une partie supérieure galbée, couverte d'une calotte amortie par une urne Louis XVI, encadrée de quatre plus petites (fig. 138). Comme les bancs à dossier et une table Louis XIII à pieds torsadés, ce poêle provient de l'ancienne salle de Justice de La Sagne. D'autres pièces plus petites abritent des poêles rapportés, deux ayant un corps vert et des corniches blanches ornées de motifs bleus (un daté 1729, l'autre de 1740 environ) et un troisième un peu postérieur, dont chaque carreau blanc est peint d'une fleur bleue, dans un encadrement de feuillages. Un carreau de poêle, du début du XVI^e siècle, retrouvé lors de fouilles, représente un homme vêtu d'une robe plissée tenant un casque à visière[1]. Dans le comble, on a conservé une prison en bois, du XIX^e siècle sans doute, destinée à doubler les vétustes locaux de détention. Dans la chambre dite des dentelières, au même niveau, à la partie supérieure de la tour sud-est, on remarque l'arc cintré de l'embrasure des fenêtres et le pittoresque local adjacent ménagé dans une échauguette.

Le colombier du château, qui apparaît sur quelques vues, s'élevait dans le verger, à l'ouest des remparts. Des charpentiers avaient travaillé une «colombière» neuve, en 1351-1352. De 1488 à 1490, le maçon GUYOT COLLET et le charpentier PERRIN BERGEON bâtirent un colombier, en même temps que les murs des fausses-braies. De forme cylindrique, coiffé d'un toit conique, cet édifice, qui avait servi de modèle au pigeonnier du château de Gorgier en 1640, fut démoli en 1810, faute d'usage[2].

### MAISONS DIVERSES DANS LE BOURG

Le bourg tire son intérêt de l'ensemble qu'il forme, plus que de la valeur de chacune des maisons.

A l'ouest de la tour, décrite p. 140, la *maison des Pontins* rappelle le souvenir de Claude des Pontins, bâtard d'un frère de Claude d'Arberg, un temps lieutenant général de la seigneurie. Il bâtit l'édifice qui revint au seigneur par deshérence, au milieu du XVI^e siècle[3]. En 1606, le Conseil d'Etat arrêta que la maison, en partie ruinée, serait rebâtie; on n'exécuta que de nombreuses réparations au lieu de construire les greniers prévus (1609). Dès 1620 au moins, le receveur de Valangin résida là. DAVID VUILLEUMIER, charpentier, exécuta la charpente d'un comble en 1631, alors que le maçon DAVID BOURNY exhaussait des murs, pour donner plus de pente aux toits, posant trois fenêtres et une porte pour la cave voûtée[4]. Le plan de la recette, de 1700 environ, établit clairement l'état des lieux: trois bâtiments en fer à cheval, autour d'une cour, étaient flanqués d'un jardin à l'ouest, et d'une basse-cour à l'orient. En 1710, c'étaient les seuls édifices du bourg encore couverts de bardeaux; il fallut alors renforcer la charpente pour la pose des tuiles. L'incendie du château

1 A. GODET, MN, 1898, p. 147-148.

2 MN, 1963, p. 120. MAHS, *Neuchâtel*, II/423, 428.

3 BOYVE, II/159, 269. G. A. MATILE, *Histoire de la seigneurie de Valangin*, p. 232-234. Rec. de Valangin, par Junod, f. 5v.

4 MCE, V/353v., 1606; f. 665, 1616. Recettes, vol. 162, comptes 1609, 1610, 1620/21; vol. 164, 1630. AE, I 18, N° 9, 1631.

provoqua diverses études pour le transfert des tribunaux et des prisons dans les locaux des Pontins. L'architecte DANIEL-HENRI VAUCHER et le maçon MOÏSE JEANNIN livrèrent des plans et des devis pour ces transformations, jamais exécutées (1747). De nouveaux projets du charpentier ADAM BIOLLEY et des frères THIÉBAUD, maçons, n'eurent pas plus de suites (1759). En 1839, on installa un grenier au rez-de-chaussée ouest, pour remplacer celui du temple, démoli. L'Etat a vendu, en 1877, cet immeuble composé d'un corps servant de cave et de hangar, et d'un édifice ayant un rez-de-chaussée et un étage[1]. Très transformée dès la fin du XIX^e siècle, la maison a conservé sa cour, du côté de la rue du bourg, et une baie triple du début du XVII^e siècle, dans l'étroit corps de bâtiment méridional. Une fenêtre et une porte de l'aile nord ont un encadrement du XVI^e siècle, orné d'un tore. A l'ouest, il ne subsiste rien de l'état ancien: portes en plein cintre au rez-de-chaussée et très petites fenêtres ayant plusieurs baies, réparties sur deux étages, si on en croit une vue de 1786.

L'ancienne *maison des bourgeois*, en face de la précédente, touche la tour du bourg, dont elle est le prolongement oriental. Son emplacement fut donné aux bourgeois par Claude d'Arberg en 1509. Quatre-vingts ans plus tôt, Guillaume d'Arberg avait fait don, à une de ses filles naturelles, d'une maison en construction au même endroit, ayant quatre murs, trois planchers et un toit couvert de bardeaux[2]. La couverture de la maison fut refaite en 1563, grâce à une subvention de 200 livres du seigneur. En 1617, le serrurier [DAVID] NERBER livra un fer doré pour une enseigne qu'il fixa au mur. Dès cette époque, on signale les pommeaux amortissant le toit[3]. Comme la maison était ébranlée à l'orient, ISAAC-PIERRE BILLAT, maître tailleur de pierre, s'engagea à «construire une ogive pour apuier la muraille de la maison de ville des bourgeois de Valangin du côté du Seyon», conformément au dessin qu'il avait fourni (1729). Dans ce contrefort en pierre de taille, on ménagea un caveau bien voûté, de 8 pieds sur 10, à l'usage d'archives. Les trois murs extérieurs auraient 4 pieds d'épaisseur, une porte et des fenêtres. BILLAT construisit encore un four, et le socle d'un grand poêle neuf à couronne, pareil à celui de l'hôtel de ville de Neuchâtel, commandé à des artisans de La Neuveville, sans doute les LANDOLT. Les frères DAVID, NICOLAS et JOSUÉ SANDOZ, maîtres menuisiers entreprirent le plancher de la grande salle «en croisée de chêne», le plafond orné d'une moulure octogonale en son centre, les boiseries, deux portes et des bancs[3]. Le charpentier PIERRE-HENRI AMEZ-DROZ établit trois chambres et un corridor en 1774, alors que le maître serrurier JEAN-JACQUES LORIMIER livrait une nouvelle enseigne ayant un bras et une plaque peints. En 1810, on décida de rendre les façades plus attrayantes pour les clients de l'auberge, en reblanchissant les murs; les angles et les encadrements de pierre seraient peints en jaune, à l'huile. La salle d'audience fut entièrement refaite en 1812. Le menuisier CHARLES-LOUIS BESSON exécuta les boiseries. En 1814, le Conseil d'Etat accorda un octroi d'auberge gratuit, la bourgeoisie n'ayant pas pu présenter la concession primitive qu'elle croyait antérieure à 1565. La maison abritait le siège de la Cour de Jus-

1 MCE, LV/327, 348, 1710; CXCVII/1552, 1839; CCLII/168, 363, 1877. AE, Comptes 1712. Série Bâtiments, dossier 7. Quittances 1747/48, 1749/50, 1759/60 (bâtiments). Les quatre plans existants ne sont malheureusement pas signés. G. QUINCHE, MN, 1903, p. 157.

2 AE, C 8, N° 1, 3 mars 1426 (= 1427).

3 Pour le détail et les références, voir: J. COURVOISIER, *L'ancienne maison des bourgeois à Valangin*, MN, 1967, p. 3-22.

tice, des locaux d'habitation et une auberge ayant les armes de la bourgeoisie pour enseigne; le greffe était logé au-dessus de la porte du bourg, sous l'horloge. Un arsenal fut établi, en 1832, à la place de l'étable; on y plaça deux canons offerts par le souverain. L'escalier extérieur menant à la tour et au premier étage fut adouci en 1835, et son avant-toit modifié. La commune acquit la maison en 1852 pour installer ses écoles. Une reconstruction partielle, en 1880-1881, devait adapter l'édifice à sa nouvelle destination et prévenir sa ruine. C'est alors que disparurent les baies du XVI^e siècle, remontées au Champ-du-Moulin[1]; on imposa aux façades le percement de trop nombreuses fenêtres uniformes. En 1903, l'édifice a été vendu à un particulier.

Actuellement, seules les proportions générales et le soubassement rappellent l'édifice ancien, connu par les vues d'ALEXANDRE GIRARDET. Des pignons, couverts par deux pans rabattus du toit, le rendaient comparable aux maisons nobles de l'époque. A l'orient, le haut mur nu est soutenu par des contreforts obliques. On voit encore, dans celui de 1729, la porte de fer, les étroites embrasures et la voûte en berceau du local des archives, compris dans cette massive excroissance en pierre de taille. A un niveau équivalant au premier étage du côté de la rue une fenêtre, ayant plusieurs baies, indiquait l'emplacement de la salle principale; trois, puis deux fenêtres espacées, marquaient les étages.

Outre les poêles successifs d'ULRICH KENEL (1649), de SAMUEL BONHÔTE (1693), des frères LANDOLT (1730-1736), d'ABRAHAM BONHÔTE et de JEAN-JACQUES STEINGLI (1812), la maison avait un mobilier simple. On se contenta de faire sculpter les armes de la bourgeoisie, par FERDINAND FERRIÈRE, sur le dossier d'un fauteuil neuf destiné au maire (1813). «Quatre ou cinq carreaux de vieilles fenêtres peintes provenant de la chambre des audiences, représentant divers objets, qui sont tout à fait inutiles à la bourgeoisie» furent donnés à James de Pourtalès-Gorgier. En 1717, on fit «une boete ou couverture au portrait de Sa Majesté», Frédéric-Guillaume I^er. Un officier offrit le portrait de Frédéric I^er, en 1738. La bourgeoisie s'inquiéta d'acheter celui de Frédéric II en 1759; elle reçut celui de Frédéric-Guillaume III en 1800, puis commanda, en 1842, celui de Marie de Nemours au peintre HENRI-LOUIS CONVERT. Ces tableaux et d'autres souvenirs furent mis à l'abri, en 1848, sur les voûtes du temple, puis déposés, beaucoup plus tard, au château de Valangin.

Dans le reste du *bourg*, les demeures modestes, caractéristiques d'un art de vivre, forment un ensemble cohérent, en dépit de leur variété. Les gravures d'ALEXANDRE GIRARDET montrent, qu'à la fin du XVIII^e siècle encore, les maisons avaient seulement de petites fenêtres vers l'extérieur, aux étages, et, dans certains cas, point de porte; des annexes en encorbellement contenaient les latrines. Du côté du Seyon, aucune terrasse ne diminuait encore la hauteur des façades dépourvues de galeries. Côté rue, chaque bâtiment avait sa lucarne d'entrée au galetas. Jusqu'en 1765, des fumiers se maintinrent devant les maisons; une vingtaine de poteaux permettaient de tendre des cordes à lessive. Dans la rangée orientale, entre l'hôtel rebâti en 1905 à la place de deux maisons, et l'ancienne maison des bourgeois, se trouvent huit immeubles

1 La parfaite similitude de décor existant entre la colonne de fenêtre de Valangin, déplacée au Champ-du-Moulin (MAHS, *Neuchâtel*, II/354), et les colonnes qui encadrent la porte d'entrée méridionale du château d'Avenches (1565-1566), permet d'attribuer l'ouvrage à ANTOINE BALLANCHE ou à l'un de ses frères, très actifs dans les deux localités. Sur Avenches, voir: M. GRANDJEAN, dans *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1958, p. 72-74.

de deux étages, certains larges seulement de 3 m 60 à 4 m, sur 15 m 30 de profondeur. Dans la rangée occidentale, les maisons au nombre de cinq, outre celle des Pontins, sont moins étriquées. Une d'elles, au centre, sortant de l'alignement, domine les autres de ses deux étages du milieu du XVIII[e] siècle, sur un rez-de-chaussée surélevé. La porte est accessible par un escalier parallèle à la façade; les étages ont quatre fenêtres cintrées. Les pignons de bois dépassent assez les maisons voisines pour être couverts de croupes, contrastant avec les toits à deux pans, de règle sur les voisines[1].

Plus au midi, la *maison Weber*, formée par la réunion de deux parcelles, se signale par les percements anciens de la façade orientale (10 m 20 de large, 7 m 75 de haut à la corniche, sous un comble de 5 m 75). Une porte en plein cintre, une baie de boutique et une porte quadrangulaire de 1692, comprise dans un massif contrefort en pierre de taille, percent le rez-de-chaussée; au premier étage, une fenêtre ayant cinq baies de hauteur décroissante, surmontée d'un écu effacé, avoisine une autre de trois baies; au second étage, des accolades de facture différente agrémentent les linteaux des fenêtres de deux et trois baies. La lucarne de bois, dans le toit, est particulièrement large. Cette façade (fig. 139 et 140) remonte sans doute à la seconde moitié du XVI[e] siècle, époque où la maison appartenait, dans sa moitié sud, à Blaise Bourquin, puis dès 1565 à Abraham Perret; à la même époque, Guillaume Vuillemez, maçon, puis ses descendants, possédèrent la partie nord. En 1704, le greffier Samuel Perregaux tenait ces deux immeubles et même un troisième au nord, vendu par son petit-fils au notaire Samuel-Henri Vuillemin, en 1747; ce dernier le fit aussitôt rebâtir, comme le montre la date, de part et d'autre des entrelacs sculptés sur la porte[2]. – Une simple galerie de bois traverse la façade ouest de l'actuelle maison Weber. A l'intérieur, un mur mitoyen montre que deux maisons, larges chacune d'environ 5 m 10, ont été accolées. Les pièces du côté de la rue, sur deux niveaux différents, ont en moyenne 5 m 20 et 7 m 50 de profondeur. Le reste de la maison est divisé par des cloisons légères. Dans la partie nord subsiste un plafond formé de 15 éléments carrés et un poêle du milieu du XVIII[e] siècle, ayant des car-

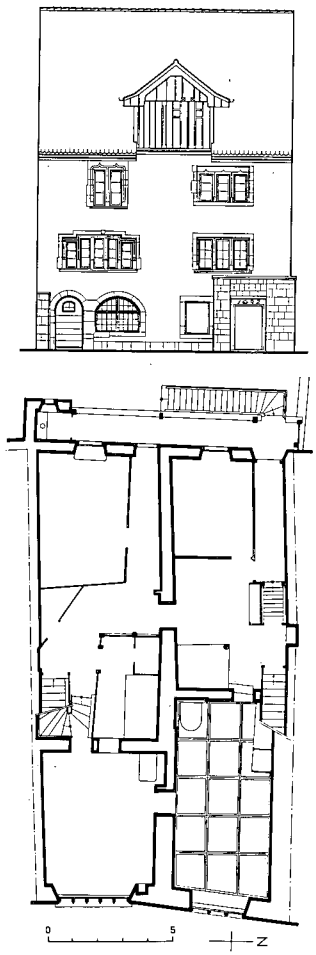


Fig. 139 et 140. Valangin. Maison Weber. Elévation orientale et plan du premier étage. Echelle 1:300. Page 171.

1 Relevé des façades orientales de la rangée ouest des maisons du bourg, et de la face sud de la tour, dans MBN, pl. 114, N° 1. L'ensemble du bourg a retrouvé sa physionomie ancienne depuis la démolition de deux bâtiments, construits après 1800, dans les jardins au sud-ouest de la rue, près de l'enceinte du château.

2 Rec. de Valangin, par Junod, f. 121 et 180, 1573 et 1551; Rec. par Viret, f. 139, 279, 1608; Rec. par Girard, f. 95, 1704. D. Mojon, notaire, VI/95, 1747. – Fig. 150.

reaux verts entre des frises blanches à motifs bleus; une colonne de pierre supporte le manteau de cheminée de la cuisine. On a démonté un dessus de porte peint aux armes Perregaux-Watteville, daté 1692; il est plus simple qu'un plafond de 1699, déposé en 1911, où les écus placés sur une tenture forment le centre d'un ovale cerné d'un tore feuillu; de mêmes tores ceinturent le plafond et délimitent quatre secteurs ornés de grands rinceaux. Ces armes rappellent le souvenir de Catherine-Françoise de Watteville, femme du greffier Perregaux, qui eut une existence agitée[1].

### MAISONS DIVERSES HORS DU BOURG

Hors du bourg, les maisons modestes encadrant le temple ont gardé leur apparence ancienne, et quelques-unes leurs fenêtres du XVI^e siècle; le reste a généralement été refait au XVIII^e siècle. Jusqu'en 1615, ces habitations bordèrent le cimetière entourant l'église, dès lors déplacé. A l'angle sud-est de la place, s'élève l'*ancienne cure*, dont le sol fut donné en 1510 au prêtre Claude Carrel par Claude d'Arberg. Cette maison, devenue celle de la prévôté, fut occupée par le pasteur avant 1557, puis cédée par ses ayants droit au seigneur qui l'accensa à la commune le 12 janvier 1567.

La date 1584, en façade, signale des réparations ou une reconstruction[2]. Le mauvais état du bâtiment exigea de sérieux travaux entre 1726 et 1728. En 1762, le maçon JACQUES LANDRY exécuta des contreforts au grand mur du côté du Seyon; l'établissement d'une étable et d'une grange, au détriment de l'édifice, provoqua les protestations de la commune en 1788. D'innombrables travaux maintinrent tant bien que mal fenêtres, boiseries et poêles; des réparations importantes s'exécutèrent en 1846. L'Etat, devenu propriétaire de la cure, l'a vendue à un particulier[3] en 1855. La maison a des fenêtres modernisées au rez-de-chaussée, et une porte moulurée en plein cintre. A l'étage, la fenêtre de gauche, datée 1584, possède trois baies, dont le linteau est découpé en accolade; celle de droite, plus haute et large, peut-être du XVII^e siècle, a un seul meneau. L'entrée du galetas, dans le comble, est toute simple sous son avant-toit. Du côté oriental, à l'angle sud, près de l'impasse marquant le fossé nord du bourg, deux grands contreforts en pierre de taille soutiennent le mur. Une fenêtre à meneau et une autre, de quatre baies inégales, confirment l'ancienneté de la maison, au premier niveau habité.

Au nord-ouest du temple, la *maison Touchon* (fig. 141) se distingue des autres par sa tourelle d'escalier datée 1588. Elle est construite à côté des anciens moulins devant le bourg, cités dès le début du XV^e siècle. Ces bâtiments seigneuriaux, loués à des particuliers, étaient tombés si complètement en ruine, qu'on supprima la redevance due pour les années 1583 à 1587. Le gouverneur Pierre Vallier les accensa, le 5 novembre 1587, au maire Abraham Cunier qui eut pour charge de rebâtir le moulin, et fut gratifié d'une subvention de 400 livres. La date 1588, sur la maison, montre

1 MN, 1897, p. 25-27. REUTTER, *Architecture*, III/12, pl. 25. JÉQUIER, *Armorial*, II/122, fig. 539. P. GRELLET, *La vie cavalière de Catherine de Watteville*, Lausanne 1928, p. 193, 197, 202. Une aquarelle, reproduisant l'ensemble du plafond de 1699, se trouve au château de Valangin.

2 AE, Recettes, vol. 158, f. 120v., 1557/58. G. Grosourdy, notaire, 9 janvier 1567. Rec. de Valangin, par Viret, I/332, 1612 et mention f. 98. AE, K 11, N° 26, 1632.

3 AE, Arrêts de la Chambre économique, I/179, 190, 192, 1726-1728. Arch. de Valangin, Délibérations, VIII/7, 8, 10, 11, 1762; p. 24, 1763; X/338, 1788. AE, Série Cultes, Valangin, Cure, 1845, 1846. H. C. L'Eplattenier, notaire, I/205, 1855.

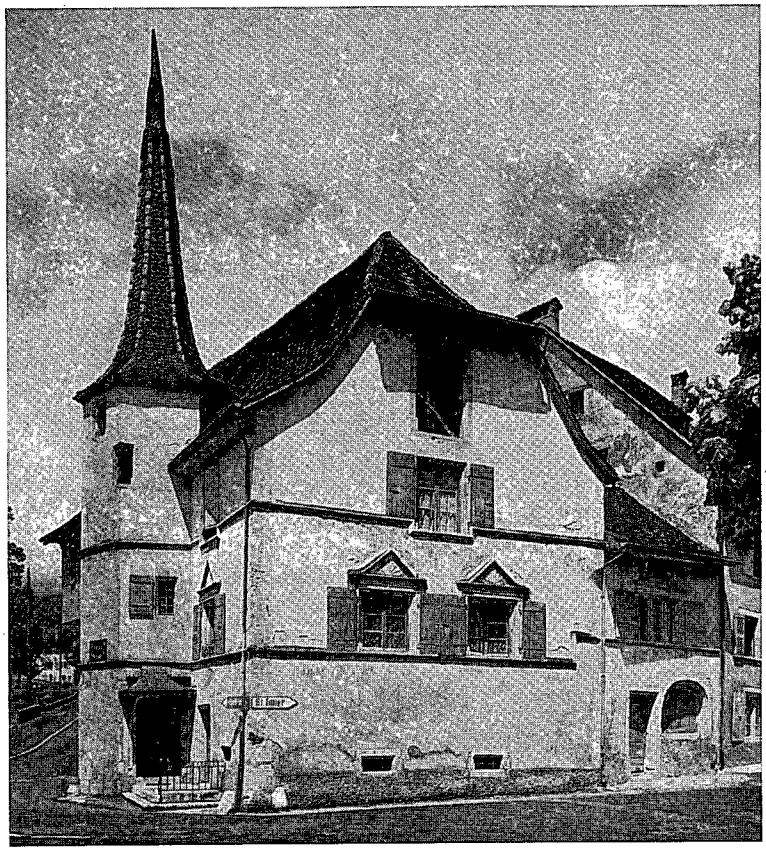

Fig. 141. Valangin. La maison Touchon (1588), vue du sud-est. Page 172.

que Cunier ne perdit pas de temps et sut créer un édifice marquant. CLAUDE QUARTIER-LA-TENTE, un maçon occupé aux travaux du moulin et du canal sous le temple, travailla sans doute à la maison. En 1590, le maire Cunier reçut pour «sa maison neufve des armoyeries de Son Excellence» (Henri Ier d'Orléans), exécutées par le verrier CONRAD MONNIN, de Cressier. A partir de 1693 au moins, à la suite d'une vente par le châtelain Simon Brun, la maison et le moulin eurent des propriétaires distincts[1]. En 1759, contre toute attente, c'est la commune qui fit réparer un cadran solaire placé sur la tourelle d'escalier de l'édifice, appartenant alors à la veuve du conseiller d'Etat David de Tribolet. Jean-Jacques Tissot-dit-Sanfin, devenu propriétaire en 1770, refit une cheminée en pierre et en brique, au lieu de planches, posa des escaliers en bois et refit la charpente supportant la cuisine. Ayant obtenu du Conseil d'Etat le droit d'établir une hôtellerie à l'enseigne des XIII Cantons, il y renonça l'année suivante (1772), après entente avec la commune qui craignait une concurrence pour sa nouvelle auberge. Les solives du plancher de la salle furent refaites en

1 AE, Recettes, vol. 160, 1586, 1587, 1590. Rec. de Valangin par Viret, f. 198, 1608; Rec. par Girard, f. 117, 1702; f. 188, 1706. J. Matthey, notaire, 31 août 1693, 12 janvier 1702.

1799, alors qu'en 1807 le cadran solaire était repeint à l'huile[1]. Comme le précise un acte de 1799, le moulin par ses annexes au nord, était «attenant et communiquant même par dessous de ladite maison». Un petit édifice fut construit entre ce moulin et la route de Boudevilliers, en 1703, remplacé en 1774 par un bâtiment, sans doute transformé en 1800 ou 1812, dès lors démoli[2]. – La maison a la forme d'un trapèze de 15 m 30 sur 9 m 20 à 6 m 50. Au milieu de la façade méridionale, se dresse la tourelle d'escalier hexagonale, haute de 10 m 50, ayant une flèche aiguë de 10 m dont le pommeau a disparu. Percée de fenêtres irrégulièrement placées, ceinturée de deux cordons prolongés sur les murs voisins, elle conserve encore le fer d'un cadran solaire. La porte d'entrée, datée 1588, a un encadrement quadrangulaire de filets parallèles, qui s'infléchissent sur le linteau taillé en anse de panier. A droite de la tour, les fenêtres ont perdu leur meneau; celle du premier étage conserve un fronton denticulé, orné d'une coquille stylisée; à gauche, les deux fenêtres basses du premier étage, alignées sur le cordon, ont conservé leur meneau; le second étage, en bois, se trouve en surplomb. La façade orientale, sous le pan rabattu du toit, donne à la maison une allure de gentilhommière, d'autant plus qu'on la voit flanquée de la tourelle déjà décrite. Deux larmiers éclairent la cave. Les fenêtres du premier étage ont perdu leur meneau; l'encadrement est formé de filets se recoupant aux angles; des coquilles stylisées animent les frontons denticulés. Au second étage, la fenêtre moulurée provoque un décrochement du cordon (fig. 142 et 143). Une large ouverture assure l'entrée du galetas, où se trouve un engin de levage ayant une roue dentée. Dans l'étroit pignon occidental, quelque peu étoffé par l'encorbellement du midi, la fenêtre carrée, au niveau du cordon supérieur, est surmontée de deux plus petites, ayant une même feuillure et une même moulure en doucine. Intérieurement, la

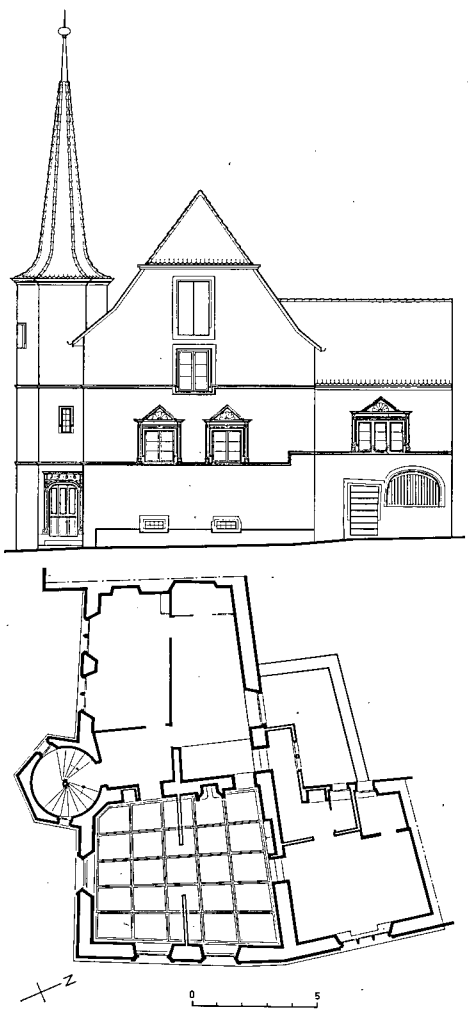


1 Arch. de Valangin, Délibérations, VII/136, 145, 1759; p. 162, 1770; p. 183, 185, 1771; p. 208, 1773; X/168, 170, 1772; XI/107, 1799; XIV/280, 1807.

2 A. D. Favre, notaire, I/41, 1799. J. H. Vuilliomier, notaire, 6 août 1703. Arch. de Valangin, Délibérations, VIII/242, 243, 1774; XI/196, 198, 1800.

Fig. 142 et 143. Valangin. Maison Touchon. Elévation et plan du premier étage. Echelle 1:300. Page 174.

cuisine a des poutres apparentes et un manteau de cheminée. Toute la partie à l'orient de la tourelle formait, à l'origine, une seule pièce, couverte d'un plafond formé de 25 éléments quadrangulaires, séparés par des nervures. Les portes de la chambre et de l'armoire voisine ont conservé leurs encadrements de pilastres cannelés sur de hautes bases cannelées, leur entablement et leurs ferrures (fig. 144).

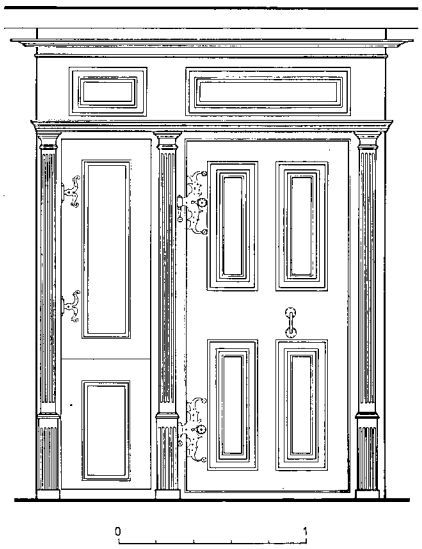


Fig. 144. Valangin. Maison Touchon. Détail d'une porte intérieure. Echelle 1:40. Page 175.

Accolée contre la maison, une annexe complète agréablement la composition au nord. Une baie de boutique en anse de panier flanque la porte. A l'étage, une fenêtre de trois baies, ayant deux meneaux et un fronton possède le même décor que les fenêtres voisines; un décrochement du cordon, qui relie les fenêtres, rachète la différence de niveau. C'est l'*ancienne boucherie banale*, concédée à la commune en 1510, par-dessus laquelle le maire Cunier édifia une annexe à sa maison. En 1782 sans doute, le maçon JACOB NICOLET ferma d'un mur la porte cochère, devenue une fenêtre de boutique; l'encadrement de porte avait été consolidé six ans auparavant; le remplacement des solives en bois, prévu en 1816, ne fut pas exécuté, semble-t-il[1].

L'*ancien hôtel de la Couronne*. Au nord de la maison des Pontins, la commune se vit concéder, en 1568, le four banal, notamment reconstruit, en 1647, par PIERRE et JEAN ROSSEL, maçons. L'acquisition d'une petite maison, au nord de ce four, permit d'établir là l'école du bourg dès 1693. Des réparations importantes furent entreprises, en 1734, par le charpentier SAMUEL PERRET-GENTIL et par le maçon JACOB NICOLET[2]. Le mauvais état du bâtiment provoqua l'étude de sa reconstruction, d'après les plans et les devis de DAVID VUILLIOMENET. Les entrepreneurs furent les maçons JEAN-PIERRE BESSON et JACQUES LANDRY, et le charpentier DAVID-FRANÇOIS SANDOZ; la pierre fut extraite des carrières de Peseux. Le gros œuvre s'acheva par la levée de la charpente, en décembre 1767. DAVID VUAGNEUX et JEAN-JACQUES LORIMIER firent les ferrures, et RODOLPHE LANDOLT, de La Neuveville, quatre poêles. Après divers contre-temps, la maison, achevée en 1770, fut en grande partie louée à un aubergiste, la commune ayant obtenu d'en faire une hôtellerie. L'enseigne de la Couronne fut forgée par JEAN-JACQUES LORIMIER, pour 3 louis. En 1771 déjà, l'angle nord-ouest de la maison dut être reconstruit par le maçon DAVID COLOMB[3]. En 1838-1839, la commune fit aménager une salle de réunion à l'étage supérieur, boisée par EDOUARD GROSJEAN.

1 Arch. de Valangin, Délibérations, I/178, 1709; V/183, 1782; VIII/262, 1776; XIV/425, 429, 1816; XXII/188, 1850. MBN, pl. 114, N° 2, donne un relevé de la fenêtre de l'étage.

2 Arch. de Valangin, Délibérations, I/178, 1709; V/223, 228, 1734. S. Vuilliomier, notaire, 29 janvier 1647, 22 novembre 1693.

3 Arch. de Valangin, Délibérations, X/92, 1765; VIII/102-106, 115, 1767; p. 127, 1768; p. 149, 151, 163, 1770; p. 168, 178, 1771. AE, Actes de chancellerie, XXVII/245, 1770.

MARTIN MACK, plâtrier, enleva le vieux mortier en 1842, puis rustiqua les façades en gris, peignant d'une même couleur plus claire les encadrements, et en vert les contrevents neufs, exécutés sur toutes les faces. Les chéneaux furent refaits en fer blanc. Neuf bornes vinrent protéger l'édifice, illuminé par 200 lampions pour le passage du roi. Une chaîne forgée à Serrières relia les bornes entre elles dès 1843. Trois ans après FRÉDÉRIC COSANDIER reboisa la grande salle. En 1854, le bras d'enseigne fut cédé à l'aubergiste de la Croix d'Or; on le remplaça par celui de JEAN-JACQUES LORIMIER, prélevé à l'ancienne maison des bourgeois[1]. Vendu par la commune en 1902, l'hôtel a été désaffecté en 1935 et transformé en maison locative. – A l'angle nord-ouest du bourg, et presque en face de l'entrée du temple, c'est un bâtiment sensiblement cubique, de 13 m 40 de côté, dont le toit culmine à environ 14 m. Au nord et à l'ouest, il existe trois étages de trois et quatre fenêtres, sous un toit en pavillon, naguère amorti par deux urnes de faîte. Les bornes de protection ont en partie disparu de ces deux faces bordées par les routes. A l'est, la porte d'entrée, accessible par un perron, est datée 1767. Au château, on conserve un carreau de poêle aux armes de Valangin, daté 1768, portant les initiales des gouverneurs en charge lors de la construction de l'hôtel. Le bras d'enseigne existant, en forme de col de cygne, est agrémenté d'ovales, d'enroulements et de deux touffes de feuilles étroites; la couronne, en relief, a six fleurons.

L'ancien *stand de tir*, ou «tirage» fut bâti en 1611 par les arquebusiers de Valangin et des villages environnants, grâce à une subvention de la Seigneurie. On reconnaît ses pommeaux, ses girouettes et sa forme générale sur le croquis de 1630. D'importantes réparations, voire une reconstruction, eurent lieu en 1725 et 1727. Valangin, resté seul propriétaire du stand, le fit démolir en 1781, et rebâtir sur les plans de JONAS-LOUIS REYMOND, par le maçon ABRAHAM-HENRI LEUBA. Deux angles ébranlés furent reconstruits en 1850, comme l'avant-toit, puis un locataire fut installé dans l'édifice[2]. Le «tirage», vendu par la commune en 1899, empâté dès lors d'une annexe, a conservé sa silhouette au sud-est: une façade haute de 6 m, à peine plus large, précédée d'une galerie modifiée, sous un toit abrupt en pavillon, amorti par deux pommeaux.

### MAISONS AUX ENVIRONS DU BOURG

*La Borcarderie* tire assurément son nom d'une famille Borcard qui possédait là une maison, à la fin du XV^e siècle. En 1552 déjà, les Reconnaissances citent le lieu «dict à la Bourquarderie». Vers 1521, un battoir existait aux environs; une scierie et un moulin, mentionnés en 1539, furent transférés, sans doute après 1579, sur une dérivation du Seyon. En 1577, en effet, Abraham Vuilliomier, receveur de Colombier, avait acheté à ses cousins, les héritiers de Pierre Besson, tous leurs biens: maison, grange, droit au moulin et cours d'eau de la Borcarderie, jardin, enclos, champs, prés et pâturages. C'est apparemment Vuilliomier qui fit reconstruire la maison en 1583, si l'on en croit une pierre rapportée sous une fenêtre du second étage, et pas son

1 Arch. de Valangin, Délibérations, XVI/190, 200, 1838; p.259, 272, 282, 1839; XVIII/11, 20, 26, 33, 34, 38, 41, 51, 53, 76, 83, 85, 87, 1842; p.124, 129, 137, 163, 175, 1843; XX/49, 1846; XXIII/237, 1854.

2 Recettes, vol. 162, 1611, 1612. Arch. de Valangin, Délibérations, V/22, 1725; p.55, 1727; IX/19, 21, 22, 1781; XVIII/133, 145, 149, 1843; XXII/131, 135, 182, 1850.

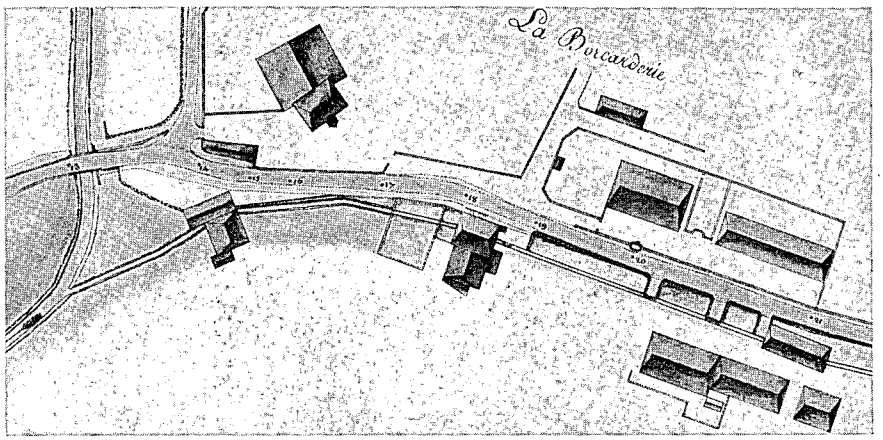


Fig. 145. Valangin. Plan de la Borcarderie, en 1804, par Augustin Bocquillon. Page 178.

gendre Jacques Chambrier. Celui-ci reçut en revanche 20 pieds de chêne, en 1614, pour réparer les moulins voisins[1]. En 1674, le trésorier général Jean de Montmollin acquit, à la Borcarderie, «deux maisons jointes ensemble, et encloses de murailles, conjointement avec la place ou basse cour devant, et le grenier qui y est assis», cédés l'année suivante à son frère le chancelier Georges de Montmollin. Celui-ci obtint, en 1678, les bois de chêne et de sapin désirés pour achever la réparation des moulins. Les frères JACQUES, JOSEPH, CLAUDE et PIERRE SANDOZ maçons, entreprirent un travail de maçonnerie et de pierre de taille au «moulin dessus», achevé par les maçons DAVID NOURRISSE et DAVID MAIRE; ceux-ci devaient prolonger une voûte de 60 pieds vers l'orient, et poser les arcs de la porte. Le chancelier obtint d'agrandir sa cour au détriment du chemin, maintenu à 16 pieds de large, après reconstruction des murs. Les pommeaux d'étain garnissant le toit du portail venaient de lui être dérobés nuitamment. Des actes de location apprennent qu'il existait une grande maison et grange, outre «quatre moulins, une scie, une huilière, une rebatte et une molière»; ces installations hydrauliques s'abritaient dans deux bâtiments à cheval sur la «raye du moulin», un très long bief amenant l'eau du Seyon[2].

Des transformations importantes du domaine survinrent, en 1765, lorsque les fils du conseiller d'Etat Georges de Montmollin, principalement Jean-Frédéric, décidèrent «d'ériger des maisons sur leur bien de la Borcarderie, pour y établir une fabrique en indienne». Les travaux se prolongèrent jusqu'en 1766, sous la direction ou par les soins de DANIEL VUILLIOMENET. Les communes vendirent du bois de construction. DAVID REYMOND exécuta des tables pour la fabrique, qui attira de nombreux ouvriers étrangers[3]. Des partages de famille, en 1786, firent passer la maison nou-

1 G. DE MONTMOLLIN, *La Borcarderie et son histoire*, MN, 1954, p. 3-17. G. QUINCHE, MN, 1898, p. 118-120. A. Grosourdy, notaire, 5 mars 1577. MCE, V/626, 1614.

2 P. Mouchet, notaire, 13 novembre 1674, 9 août 1675. AE, Missives, XV/474-480, copies de 1713. A. Perrelet, notaire, I/72, 1678. Arch. Montmollin, 179/2, p. 92, 1678. MCE, XXVI/178, 205, 205v., 1678. A. Perrelet, notaire, I/163, 284, 1679, 1681. Plans de la recette de Valangin, f. 199, vers 1700.

3 Arch. de Valangin, Délibérations, X/93, 1765; VIII/69, 1765; p. 75, 93, 1766; p. 101, 1767. Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 3, p. 29, 1765.

velle du haut et les bâtiments industriels à Jean-Frédéric de Montmollin, et la maison de maître, ou château, à son frère Jean-Henri. Selon les registres d'assurance de 1810, il existait un groupe de bâtiments d'importance diverse (fig. 145), souvent flanqués d'annexes; le château, et la ferme qui le touchait à l'ouest, avaient pour dépendances quatre remise, grenier et bûchers démolis en 1812 et vers 1820, pour faire place à une remise et à un bûcher neufs, à l'ouest de la ferme. La partie industrielle comptait: le moulin du bas, flanqué d'une scierie, celui du haut comprenant le satinage; une grande maison d'habitation et le bûcher voisin, de l'autre côté du bief et de la route, suivis au nord-est d'une longue manufacture (comprenant un étage et un étendage au-dessus) démolie en 1839; le bâtiment du lavage, sur le bief, démoli vers 1820, enfin, au sud et à l'orient de celui-ci, une maison où voisinaient habitation, grange, écurie et manufacture, puis le bâtiment des chaudières. La manufacture de toiles peintes travaillait encore lors de la saisie des marchandises réputées anglaises, en 1810; son locataire François Verdan, fit faillite en 1817. Cela entraîna la disparition de deux bâtiments[1]. Entre 1831 et 1851, une fabrique de tuiles exista près de la Borcarderie, qui avait été détachée de la commune de Fenin, pour être rattachée à celle de Valangin, en 1812. En juillet 1891, un incendie parti de la ferme contiguë ravagea le toit et l'étage supérieur de la maison, détruisant documents et souvenirs divers. Le rural fut reconstruit à part, en 1892. Le château, transformé et agrandi à l'ouest, retrouva les grandes lignes de sa physionomie ancienne, à l'orient et au midi[2].

La maison de maîtres, mesurant 15 m 70 sur 10 m 50, a un rez-de-chaussée surélevé, deux étages et des pans de toit rabattus sur les pignons, comme les gentilhommières du XVI[e] siècle. Deux pommeaux amortissent le comble. Toute la façade ouest a été remaniée depuis l'enlèvement du rural qui s'y appuyait. A l'opposé, l'élément le plus intéressant est la tourelle d'escalier hexagonale surmontée d'une flèche; l'encadrement de porte, vigoureusement taillé, a ses angles supérieurs arrondis; le vantail a conservé ses panneaux massifs et ses têtes de clous; au-dessus de l'entrée (fig. 146), un cartouche rapporté, de 1677, porte les armes Montmollin entre deux pilastres. A l'intérieur,

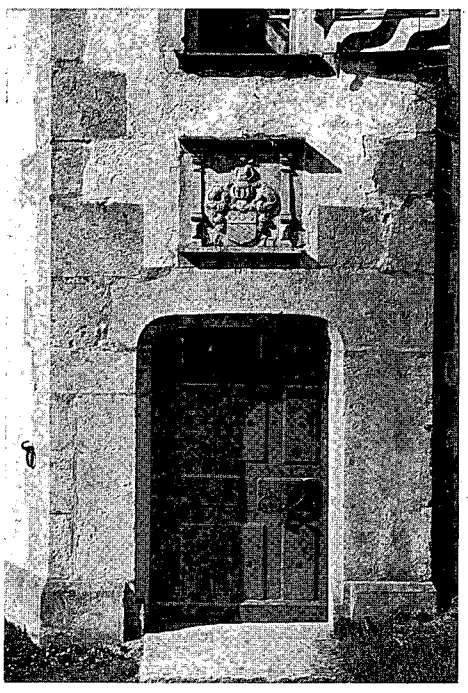

Fig. 146. Valangin. La Borcarderie. Porte de la tourelle (1677). Page 178.

1 RAs, 1810, p. 18, 43-46. D. Berthoud, *Les indiennes neuchâteloises*, p. 149-151. J. Courvoisier, MN, 1951, p. 153-154. AE, Justice de Valangin, Inventaire des discussions, 1813-1820, f. 185, 1817. Plans détachés, N° 7, feuille 1 (1804), et N° 364 (1814), situent les bâtiments de la Borcarderie.

2 Arch. de Valangin, Délibérations, XIV/380, 384, 1812; XV/87, 130, 1830, 1831; XXII/278, 1851. RAs, 1861, p. 7, 25, 25d, 25e. D. G. Huguenin, *Les châteaux neuchâtelois*, 2[e] édition, 1894, p. 181-185 (texte de M. Diacon).

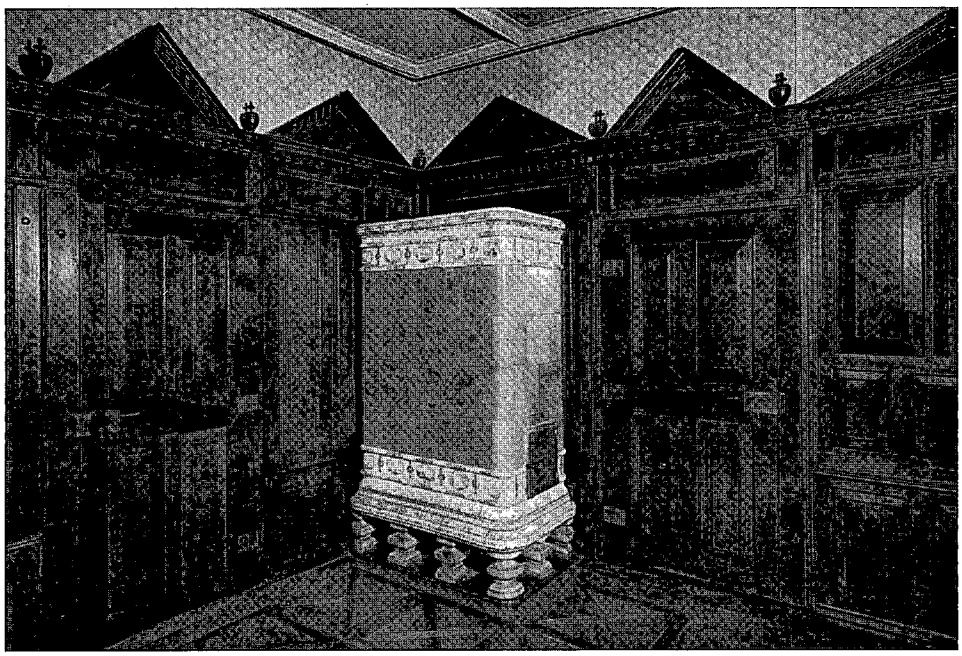

Fig. 147. Valangin. La Borcarderie. Poêle du milieu du XVIII^e siècle et boiseries du salon (fin du XVI^e siècle). Page 179.

un poêle de RODOLPHE LANDOLT, aux armes Gross et Petitmaître, a été remonté dans la salle à manger. Le salon a conservé ses boiseries en noyer de la fin du XVI^e siècle, formées d'assemblages quadrangulaires, de proportions variées; au-dessus d'elles s'étendent une frise de denticules, des frontons et de petites urnes (fig. 147); des boiseries analogues couvrent l'ébrasement et l'arc des fenêtres, où sont suspendus deux vitraux portant les armes de François-Pierre d'Affry, gouverneur de Neuchâtel, et de Georges de Montmollin, chancelier, datés 1685. Les carrés du parquet sont divisés intérieurement par des croix de Saint-André, et animés par les repères d'un jeu de quilles. Des poutres moulurées séparent les rectangles du plafond. Un poêle ayant quatre rangs de carreaux bleu-vert et des frises blanches à motifs bleus, du milieu du XVIII^e siècle, occupe l'angle de la pièce. A l'orient de la maison, un charmant pavillon néo-classique (vers 1820?) a un fronton supporté par quatre colonnes de bois. En dépit de quelques transformations, moulin, scierie, maison d'habitation du haut et long bâtiment rural, qui semble s'être annexé celui des chaudières au nord, ont conservé leur caractère: grands toits de tuiles pour une part dotés de croupes et de pommeaux, sous lesquels alternent des parties en bois et des murs clairs.

Un kilomètre à l'ouest du bourg, *Bussy* groupe plusieurs maisons. En 1276, Guillaume d'Arberg reçut la terre dite de Granges, située à Bussy, anciennement tenue en fief par le donzel Renaud du Donjon; vingt ans plus tard, «la ville que l'on dit Bussiers» semble avoir été plus que la simple «grange», dont un maçon rebâtit les

murs, et que maître PIERRE LE BORGOGNON recouvrit de bardeaux en 1531. Trente pieds de bois servirent à renforcer la charpente ébranlée, en 1548. Joseph de Torniel, seigneur de Valangin, accensa la grange de Bussy à Claude Clerc-dit-Guy, en 1579, pour services rendus, puis renonça à son droit de rachat, tout en accordant des bois de construction. Pareille fourniture fut consentie en 1590 et 1594 pour réparer, puis «parachever certain bastiment» commencé. Un plan, de 1700 environ, montre qu'il n'existait alors qu'une maison, dont la partie sud était à la veuve de Pierre Guinand, et la partie nord au maître bourgeois Jean Varnod. Un recencement de 1748 indique trois maisons à Bussy, de sorte qu'en 1799, le Conseil d'Etat dut fixer que le bois prélevé dans les forêts seigneuriales était dû au seul bâtiment de James-Alexandre de Pourtalès, anciennement à Charles Prince, apothicaire, et auparavant aux Guinand[1]. La maison de Jean-Pierre Varnod fut incendiée en 1758, et rebâtie l'année suivante. James-Alexandre de Pourtalès, devenu propriétaire des deux-tiers du domaine, en 1798, décida d'édifier un bâtiment neuf, apparemment à la place de la grange primitive, puisque le Conseil d'Etat lui accorda du bois de construction; en 1800, on exécuta un «dôme», ou avant-toit en berceau, à la maison de maître, une plantation d'arbres et une route d'accès. Le maître maçon N. BESSE fut peut-être un des constructeurs. En 1813, Frédéric Borel-Varnod reconstruisit, un peu plus grande et avec un étage, la maison qu'il possédait là – incendiée en 1882 et rebâtie l'année suivante. Louis de Pourtalès, qui avait succédé à son frère James en 1811, agrandit sa résidence en 1814; en 1817 encore, maître N. TIÈCHE, maçon, obtint de la pierre pour une construction. A cette époque, il existait à Bussy une maison de maître, trois bâtiments

1 MATILE, *Monuments*, p. 161, 257. AE, M 22, N° 38, f. 20v.; N° 39, f. 45, 1531; G 16, N° 20, 1548; H 17, N° 10, 1590. MN, 1871, p. 111. Plans de la recette de Valangin, f. 229. Arch. de Valangin, Délibérations, VII/12, 1748. MCE, XCIV/294-296, 1750.

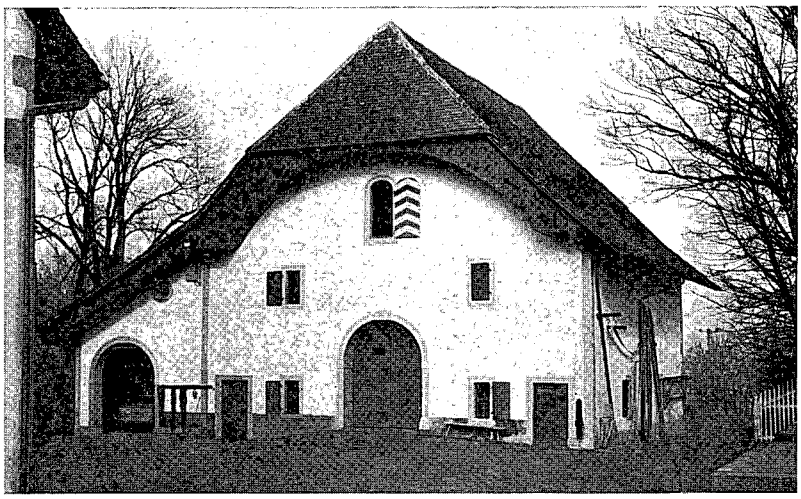

Fig. 148. Valangin. Bussy. Grange de la fin du XVIII[e] siècle. Page 181.

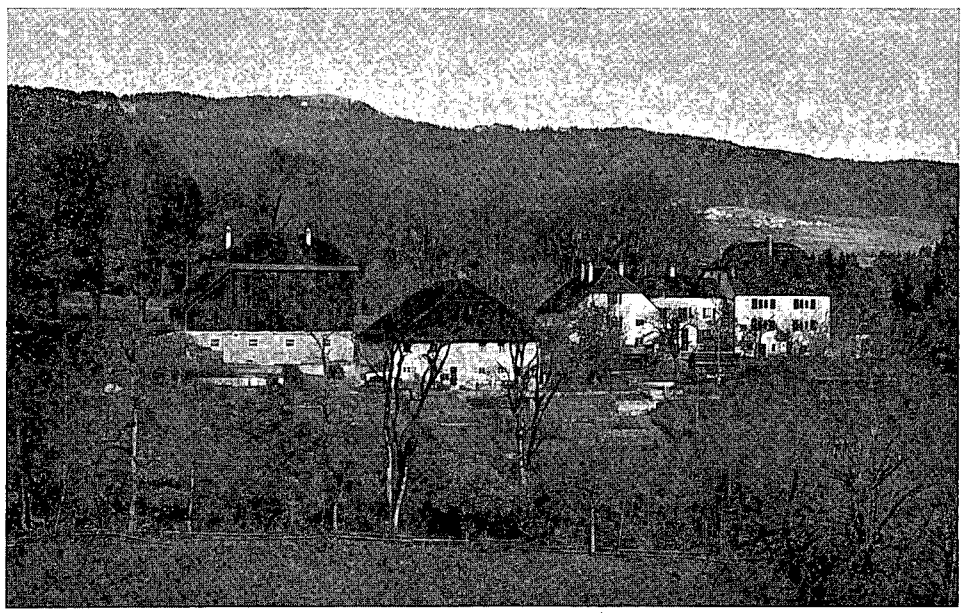

Fig. 149. Valangin. Le Sorgereux. Vue générale depuis le midi. Page 182.

à l'usage d'habitation, de grange et d'écurie et une grange[1], dès lors augmentés d'annexes. Cet ensemble, placé sur le rebord d'un plateau, domine la combe voisine. Les édifices actuels les plus représentatifs sont la sobre maison de maître, du début du XIX^e siècle, et la grange du XVIII^e, dont les façades occidentale et orientale sont percées de portes en plein cintre, de petites fenêtres et d'un œil-de-bœuf, sous les avant-toits en berceau et sous les pans rabattus du comble (fig. 148). Le bâtiment voisin frappe par sa masse; les nombreuses fenêtres, au nord, remontent visiblement au début du XIX^e siècle; la partie sud, par ses percements de la fin du XVI^e siècle, est l'élément le plus ancien de Bussy.

Le *Sorgereux*, un lieu-dit dépendant autrefois du territoire de Bussy, portait déjà une maison en 1537. Peu avant 1589, Claude de Constable, lieutenant et receveur de la seigneurie de Valangin, fit l'acquisition du domaine constitué au Sorgereux; il obtint du souverain l'érection de cette terre en fief dès 1598, mais ne put faire entériner l'acte qu'en 1610, après diverses démarches. Les Reconnaissances de 1614 attestent l'existence d'un bâtiment habité par le fermier, d'une petite grange et d'une autre maison nouvellement bâtie par Constable. Les pommeaux du portail d'entrée furent dérobés en 1678. Un plan, de 1700 environ, fait apparaître un étroit bâtiment entre la grange et la maison de maîtres; un dénombrement de 1748 n'indique plus que deux édifices. En 1826, le domaine fut acquis par Charles-Louis-Frédéric de

1 Arch. de Valangin, Délibérations, VII/116, 1758. MCE, CIII/140, 1759; CXLVII/196, 342, 784, 1799. Arch. de Valangin, Délibérations, XI/121, 125, 130, 132, 1799; p. 200, 1800; XIV/388, 399, 1812, 1813; p. 470, 1817. AE, Direction des forêts, Registre B/110-111, 1813. RAs, 1810, p. 15, 16, 19.

Fig. 150. Valangin. Le bourg. Dessus de porte daté 1747. Page 171.

Tribolet-Hardy qui l'a transmis à ses descendants[1]. Placé à l'extrémité d'une langue de terre, de l'autre côté du vallon de Bussy, le Sorgereux a une maison de maîtres de deux étages, du début du XVII^e siècle, ayant des pignons et un toit en croupe amorti par des pommeaux, reliée par un corps intermédiaire, du milieu du XIX^e siècle, à une ancienne grange et écurie, en partie habitable. Un peu plus bas, la ferme a conservé son pignon de bois; plus à l'ouest, une grange, du milieu du XIX^e siècle, a un toit en croupe, comme tous les bâtiments du domaine (fig. 149).

## COFFRANE, LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE ET MONTMOLLIN

Un grand tumulus du premier âge du fer, où se trouvaient quelques objets antérieurs ou plus récents, a été décrit, voici cent ans, par Edouard Desor. La première mention de Coffrane remonte à 1092, lorsque Humbert, fondateur du prieuré de Corcelles, donna notamment à celui-ci «*ecclesiam de Cusfrano*» et tout ce qui en dépendait, sauf un cens dû à l'église Saint-Etienne de Bevaix. Vers 1220, le chapitre de Lausanne percevait des redevances sur deux terres de «*Corfrano*»; le tiers de la dîme fut remis à l'abbaye de Fontaine-André, en 1261, sans préjudice des fiefs encore en possession du chapitre de Lausanne «en la vile et au teritoire do Corfrano», une vingtaine d'années plus tard. Le comte Rollin de Neuchâtel battit, dans le voisinage de Coffrane, les troupes de l'évêque de Bâle, venues au secours du seigneur de Valangin, le 28 février 1296. Le village s'associa à ceux des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmollin, en 1486, pour former une commune générale (gérant surtout des bois), qui subsista jusqu'en 1827. Ce fut au XVII^e siècle la cause de longs procès. Les trois communes, bien que placées dans la seigneurie de Valangin, dépendirent au spirituel de l'Eglise de Corcelles jusqu'en 1838; cette année-là, Coffrane est devenu le centre d'une paroisse englobant Les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin.

1 H. Girardot, notaire, V/21, 1537. A. Grosourdy, notaire, 25 octobre 1589. MCE, V/24v., 1598; f. 246, 1603; f. 501v., 1610; XXVI/178, 1678. Rec. des Geneveys-sur-Coffrane, par Viret, f. 435, 1614, AE, Plans de la recette de Valangin, f. 200, vers 1700. Plans détachés, N° 367, Le domaine du Sorgereux. par A. Evard, 1826. Echelle 1:1000. P. L. Jacottet, notaire, IV/327, 1826.

*Bibliographie.* DGS, I/503, II/261, III/357. DHBS, II/534, III/384, IV/798. VOUGA, *Préhistoire*, p. 208. MATILE, *Monuments*, p. 7, 60-61, 74, 124, 180, 248, 253, 748, 1170 (Coffrane), p. 750, 826, 939 (Montmollin). E. DESOR, *Le tumulus des Favargettes*, MN, 1868, p. 229-242. E. QUARTIER-LA-TENTE, *L'incendie de Coffrane*, MN, 1907, p. 46-48. W. PIERREHUMBERT, *Coffrane*, MN, 1910, p. 145-182, 213-225. CH. PERREGAUX, MN, 1909, p. 257-259, résume les hypothèses controversées sur les origines des Geneveysans. TRIPET, *Armorial*, p. 53. CLOTTU, AHS, 1945, p. 60.

*Vues.* PIERRE-ADOLPHE-EUGÈNE DOUDIET, *Incendie de Coffrane le 29 juillet 1841*, lithographie (?), exemplaire unique reproduit dans MN, 1907, p. 46. GEORGES GRISEL (?), *Temple de Coffrane*, estampe parue dans Mbx, 1844.

*Plans.* AE, Plans de la recette de Valangin, f. 252, 253 (Coffrane), f. 243, 245 (Les Geneveys-sur-Coffrane), f. 261 (Montmollin). – Plans détachés, N° 218, «Plan de reconstruction de la partie du village de Coffrane incendiée le 29 juillet 1841, fait par CHARLES-HENRI JUNOD, directeur des Ponts et chaussées. Août 1841». Echelle 1:500. Cet exemplaire (fig. 151), et celui déposé à Coffrane, portent l'approbation du Conseil d'Etat. – N° 22, Route de la Tourne, par AUGUSTIN BOCQUILLON, 1808, donnant le village de Montmollin. Echelle 1:6000. – N° 192, «Plan du débornement des juridictions de Rochefort et de Valangin, opéré en 1830», par ABRAHAM EVARD. Echelle 1:6000. – N° 292. Limites proposées pour le territoire de Montmollin. Echelle 1:6000. Plan sans doute dressé par EVARD, vers 1827, à en juger par les minutes annexées. – Plans de la mairie de Rochefort, par ABRAHAM GUYENET, 1764, f. 1 et 4 (Montmollin).

## LE TEMPLE DE COFFRANE

En 1092 déjà, il existait une église à Coffrane, de laquelle on ne sait rien. L'existence d'une paroisse est encore attestée en 1228. Les visiteurs épiscopaux de 1416 et de 1453 constatent que c'est une chapelle, le prieur de Corcelles l'ayant visiblement réduite à cette dépendance. En 1453, le chœur devait être dallé et reblanchi, et sa fenêtre agrandie; on ferait un bénitier pour la nef, où un grand coffre, déplacé, ne contiendrait plus d'objets profanes. Blaise Bourquin, un donateur désireux de se faire ensevelir dans l'édifice consacré à sainte Agathe, précisa, en 1494, que ce serait devant l'autel qui devait se fonder en l'honneur de saint Jean-Baptiste; au cas où la fondation n'aurait pas lieu, la messe d'anniversaire serait célébrée à Corcelles ou au Val-de-

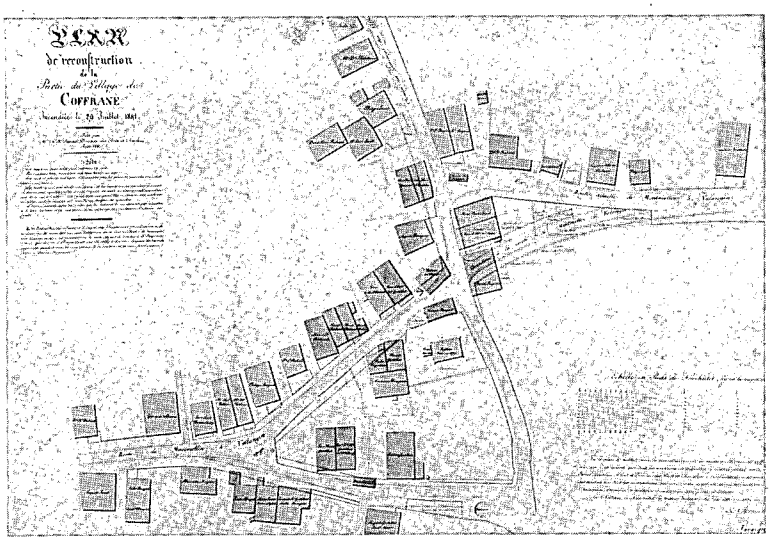


Fig. 151. Coffrane. Plan de reconstruction par Charles-Henri Junod (1841).
Page 183.

Ruz[1]. Après la Réforme, on ne sait plus rien du temple, sinon qu'en 1613 le gouverneur de la principauté accorda 200 livres aux gouverneurs de la paroisse de Coffrane «pour leur ayder à remettre en bon estat le temple dudict lieu qui s'en alloit en ruyne par grande caducité». Un plan de 1700 environ montre que l'édifice, au milieu de son cimetière, s'étendait d'ouest en est, avec une annexe (chapelle, tour?) au midi. En 1730, des inconnus forcèrent les portes nuitamment, pour rompre le banc réservé à Louis de Montmollin. Une reconstruction sans doute assez complète eut lieu en 1775, mais la tour étriquée ne suffisait pas. L'intendant des bâtiments du prince, FRÉDÉRIC DE MOREL rapporta, en 1823, que la maçonnerie, solide et soignée, soutenue par deux contreforts, à l'ouest, était comme neuve jusqu'aux fenêtres. En revanche, le beffroi retaillé était dégradé, et la grande cloche de 1784, fendue, parce qu'elle touchait les murs. La flèche en très mauvais état pourrait s'effondrer lors d'un coup de vent. Un nouveau rapport, en 1824, signalait une lézarde dans le temple, du côté de la tour, les deux parties de l'édifice n'ayant pas été bâties en

1 *Visite 1416*, p. 71. MATILE, *Musée*, II/62. W. PIERREHUMBERT, MN, 1910, p. 147-148, 153. B. Joly, notaire, I/179v., 1494.

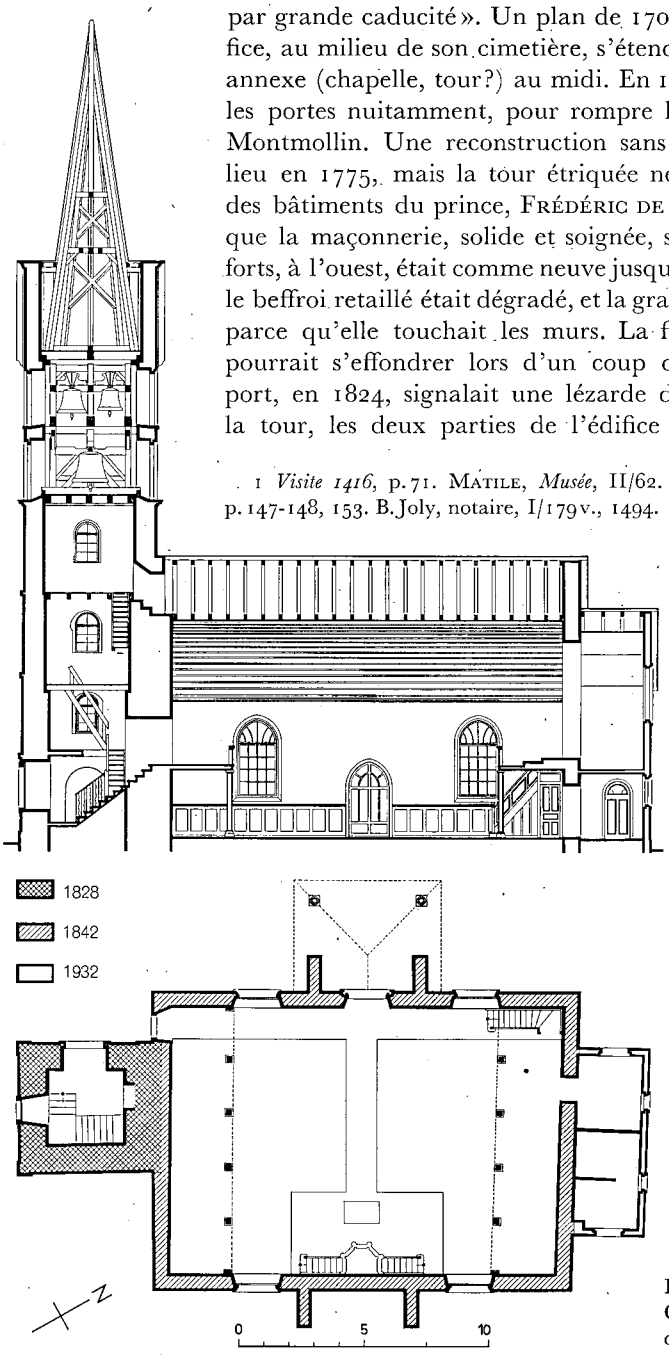


Fig. 152.
Coffrane. Le temple. Plan et coupe. Echelle 1:300. Page 186.

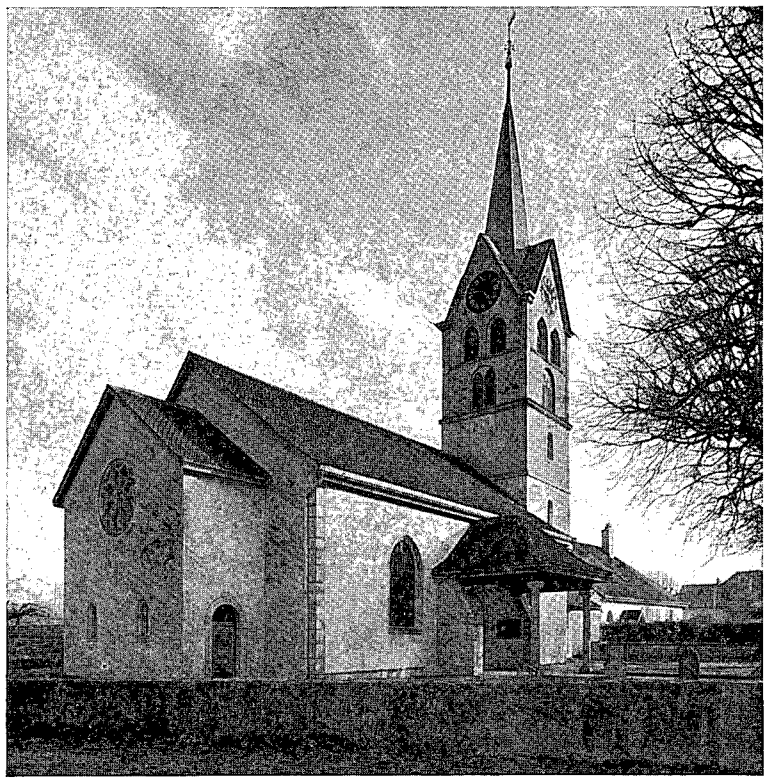

Fig. 153. Coffrane. Le temple vu du nord. Etat de la tour en 1957. Page 186.

même temps. Des divergences d'opinion empêchèrent tout travail et furent la cause de dégradations volontaires. En 1828 enfin, l'entente s'étant faite entre les communes, le Conseil d'Etat autorisa la reconstruction de la tour[1].

Le plan de 1841 montre, dans un clos bordé au nord par la maison d'un particulier, l'église bâtie en 1775, de 56 pieds sur 37, ayant trois contreforts à ses angles, et la tour de 19 pieds de côté, bâtie en 1828. Détruit par le feu en 1841, l'édifice dut être presque complètement reconstruit; on utilisa toutefois certains murs et la base de la tour. Le Conseil d'Etat intervint, pour que la «réédification ait lieu d'une manière convenable et en rapport avec la destination de cet édifice». Chargé de dresser un projet plus élégant que celui de l'entrepreneur BERNARD RITTER, mais sans modifier les dimensions choisies, l'architecte EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES ajouta des contreforts à deux angles du bâtiment et au centre des deux façades principales. Un rapport du 5 novembre 1841 ajoute: «Il a changé la charpente en la faisant cintrée intérieurement, de platte qu'elle est dans le premier plan; il a substitué une rosace dans la façade est aux deux fenêtres que comporte l'autre plan, et il a

1 Recettes, vol. 12, 1613. AE, Plans de la recette de Valangin, f. 253. MJ, Valangin, 18 septembre 1730. MCE, CLXXII/697, 873, 1823; CLXXIV/66, 580, 1825; CLXXVII/138, 1828. AE, Série Cultes, Coffrane, le temple, 14 août 1823, 10 mars 1824, 31 janvier, 19 juin 1825, 11 février 1828. MN, 1910, p. 159, 219-224.

donné une plus grande élévation à la tour. Il a placé les galeries intérieures aux deux bouts du temple; dans l'autre [plan] il n'y en a qu'une du côté de la tour. La chaire est en face au côté est du temple; Mr l'Intendant place cette dernière au centre de la façade méridionale». On reconnaît là les dispositions actuelles, sanctionnées par le Conseil d'Etat et admises par la paroisse. La Compagnie des pasteurs offrit la nouvelle chaire, sans obtenir son déplacement contre la paroi orientale. En dépit de SANDOZ-ROSIÈRES, la paroisse fit établir un toit devant la porte d'entrée, sans craindre de «défigurer le temple[1]». Le clocher, réparé en 1883, reçut une horloge neuve. Une restauration, en 1932-1933, amena la création d'une annexe orientale pour l'orgue et l'exécution de peintures de CHARLES L'EPLATTENIER sur les murs nord et sud[2]. RAYMOND PERRENOUD a exécuté quatre vitraux non figuratifs en 1956.

Le temple, très simple, a une nef datée 1842 sous un toit à deux pans, un porche de bois sur l'entrée nord et une annexe éclairée par une rosace, à l'orient. Des contreforts animent le milieu des longs côtés. La porte d'entrée, en tiers-point, a un encadrement de pierre jaune mouluré d'une gorge entre deux tores. Le clocher, à l'ouest, au-dessus d'un rez-de-chaussée et de deux étages de 1828, en roc, percés de baies en plein cintre, possède un troisième étage de pierre jaune doté de grandes baies en plein cintre. L'étage supérieur a des fenêtres en tiers-point géminées, surmontées de quatre gâbles qui masquent le bas de la flèche. Cette apparence néo-gothique été voulue par SANDOZ-ROSIÈRES, désireux de s'écarter délibérément du style néo-roman traditionnel. La nef traduit la même intention par sa porte et ses fenêtres en tiers-point, dont les petits bois, cintrés à la partie supérieure, ont disparu lors de la pose des vitraux. La chaire, ayant deux rampes d'accès symétriques, possède aussi des arcs en tiers-point sur sa cuve et son dossier (fig. 152 et 153).

### DIVERS

COFFRANE. De nombreux incendies, notamment en 1753, 1823 et 1826 éprouvèrent le village, sans atteindre la gravité de celui de 1841 qui anéantit 25 maisons et le temple. CHARLES-HENRI JUNOD traça un plan de reconstruction qui modifia le cœur du village et fixa des alignements nouveaux[3]. Les maisons du village, établi sur un replat et entouré de vergers, s'alignent sans raideur le long des chemins convergeant près du temple, et se distinguent par leurs formes cossues.

Une maison ou «grange du dixme» fut établie, dès 1592 au moins, pour abriter les produits en nature du fief Merveilleux ou dîme de Coffrane, qui subsista jusqu'en 1848. En 1676, le maître charpentier JACQUES RENAUD s'engagea à bâtir une grange toute neuve. Le bâtiment fut vendu, en 1850, à des particuliers qui aménagèrent des logements du côté sud, les années suivantes[4]. Cette maison du XVIIe siècle, reconstruite en 1964, avait des proportions remarquables sous son toit en croupe, dont les pans latéraux avaient une pente adoucie par des coyaux.

1 MCE, CCI/1765, 1870, 1943, 2151, 2383, 2494, 2533, 1841; CCII/257, 1842; CCIII/2229, 1842; CCIV/1139, 1173, 1260, 1843. AE, Série Cultes, Coffrane, le temple, septembre 1841 à juin 1843. Mbx, 1844.

2 MCE, CCLXII/1350, 1882. *L'Eglise nationale*, 24 octobre 1931. *La Patrie suisse*, 1933, p. 487.

3 MCE, CCI/1566, 1602, 1684, 1722, 2019, 2150, 2357, 1841; CCII/534, 1842.

4 Rec. de Valangin, par Viret, Forains, II/215, 1612. A. Bonhôte, notaire, 2 septembre 1676. D. F. Dubied, notaire, 4 juillet 1750. MN, 1910, p. 159.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. La localité des «Geneveys sur Corfraigno», citée dès 1370 environ, fut constituée, avant 1402, en commune tenant du seigneur un four banal. Les Geneveysans, dans les débuts des colons jouissant des mêmes droits que les francs habergeants des Montagnes neuchâteloises, ont une origine très discutée. Des incendies, en 1768 et en 1832, détruisirent 5, puis 22 maisons[1]. Dans le village qui s'industrialise, les habitants ont passé d'environ 120 en 1531, à 230 en 1850 et 1020 en 1960. La commune fit reconstruire sa maison du village à la croisée des chemins, en 1836-1837, et obtint le droit d'auberge à l'enseigne «Au passage du roi en 1814»; le pannonceau avait été acheté à un établissement de Corcelles. La commune a vendu, en 1903, cette maison, dont la particularité est une tour carrée, en saillie, au milieu de son pignon méridional[2].

MONTMOLLIN. Apparaissant en 1357 dans des actes de limites, le village comptait environ 15 habitants en 1531, 201 en 1750 et 219 en 1960. Plusieurs maisons furent incendiées en 1567 et 1710. La commune édifia, après 1811, un bâtiment à l'usage d'école, de salle de réunion et de hangar pour la pompe à incendie[3]. A l'extrémité orientale du village, la buanderie est un petit bâtiment très représentatif du milieu du XIX^e siècle, sous un toit en croupe; les encadrements de la porte et des fenêtres sont en calcaire gris.

1 AE, B 9, N° 1, 5^e parchemin. Rec. de Valangin, par Bachie, p. 244, 1402. MCE, CLXXXIII/1427, 1832.

2 MCE, CXCII/672, 1837; CCXC, 30 décembre 1903. AE, Actes de chancellerie, XXXVI/682, 1837. MAHS, *Neuchâtel*, II/240.

3 MJ, Valangin, 3 octobre 1657, 18 octobre 1710. MCE, CLIX/722, 1811.

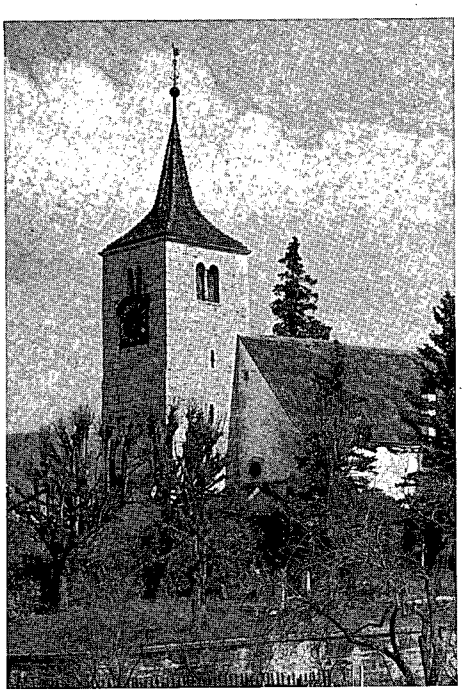

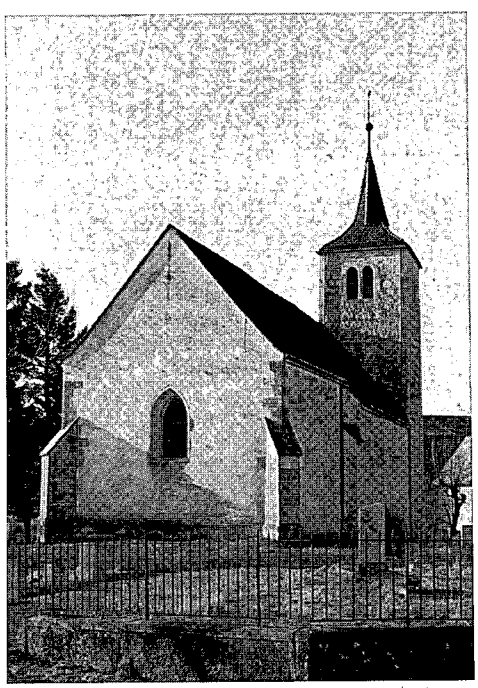

Fig. 154 et 155. Boudevilliers. Le temple vu du midi et du nord. Pages 190 et 191.

# BOUDEVILLIERS

Le chapitre de la collégiale de Neuchâtel possédait, en 1195, des biens «*apud Boùdeviler*»; en 1202, le tiers des dîmes au moins appartenait au prieur de Môtiers qui tenait dans le village, un an sur trois, une séance de justice dite plaid de Saint-Pierre, attesté au début du XIVe siècle. En récompense de services rendus, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, remit la «ville de Boudevillier» à Rollin, comte de Neuchâtel, en 1308; un acte de 1357 confirme que c'était un fief lige, tenu par Louis de Neuchâtel, qui le légua à Jean d'Arberg. Cette donation n'eut point d'effet, de sorte que Boudevilliers resta une enclave du comté de Neuchâtel dans la seigneurie de Valangin. Ce village agricole forma une mairie, du XVe siècle à 1807, année de son rattachement à la juridiction de Valangin. Plusieurs familles, habitant sept maisons, devinrent bourgeoises externes de Neuchâtel, en 1504. L'église, une annexe de celle d'Engollon, fut incorporée comme celle-ci, en 1510, au chapitre de Valangin. Après la Réforme, en 1531, Boudevilliers eut un temps ses propres pasteurs, puis se rattacha à Engollon, avant de former une paroisse avec Valangin, en 1558. Il y avait environ 155 habitants en 1531, 367 en 1750, 578 en 1850, 442 en 1960. Le village occupe un faible ressaut du terrain entre deux ruisseaux; les maisons s'alignent le long des anciennes routes dessinant une fourche. Les hameaux de la Jonchère et de Malvilliers égrènent leurs fermes le long de vieux chemins. A Landeyeux, l'hôpital fondé en 1872 s'est considérablement développé à côté de la maison rurale, de 1813, ayant une galerie sous son avant-toit en berceau.

*Bibliographie.* DGS, I/306. DHBS, II/257. MATILE, *Monuments*, p.36, 39, 283, 292, 455, 705, 763, 930, 1029. D.JUNOD, *Boudevilliers*, MN, 1896, p.269-278; 1897, p.29-34, 69-76, 133-137, 157-162, 183-186. Mbx, 1873, p.58-61, *L'hôpital de Landeyeux*. TRIPET, *Armorial*, p.53.

*Plans.* AE, Plans de la recette de Valangin, N° 197 (la Jonchère), 198 (Malvilliers), 203-204 (le village). – Plans détachés, N° 5, Route de La Chaux-de-Fonds au Val-de-Ruz, par JEAN-FRÉDÉRIC D'OSTERVALD (?) 1803. – N° 12, Tracé d'une route projetée de Valangin à Boudevilliers et aux Hauts-Geneveys, par DAVID-HENRI BESSON, et LOUIS-FERDINAND BOREL, architecte, 1807. Echelle environ 1:3200. – N° 19. Autre projet de route de Boudevilliers aux Hauts-Geneveys, par Malvilliers, établi par les mêmes, 1807.

## LE TEMPLE

Le temple n'apparaît que tardivement dans les textes. Lors de fouilles, Jacques Béguin a retrouvé une abside semi-circulaire sous le chœur, du XIIe siècle sans doute, agrandie par la suite; la nef primitive occupait la même surface que l'actuelle[1]. Lors de la visite du 2 août 1453, les visiteurs épiscopaux relevèrent que la chapelle dépendait de l'église d'Engollon. L'autel, point consacré, le serait dans un délai de deux ans; nef et chœur seraient reblanchis; on ne pourrait désormais plus mettre d'objets profanes dans un coffre déposé à la chapelle; celle-ci recevrait des fonts baptismaux. L'exécution de ces ordres provoqua des contestations entre les paroissiens de Boudevilliers et l'église-mère, en 1455; les premiers faisaient valoir qu'ils avaient toujours suivi les offices dans leur chapelle; ils ne voulaient réparer que celle-ci[2]. La perception des dîmes «de la chapelle et esglise du village de Boudevillier» provoqua un

1 J.BÉGUIN, *Le temple de Boudevilliers*, dans les *Nouvelles étrennes neuchâteloises pour 1926*, p.93-111; plan, élévations et coupes reconstituent les états successifs probables du temple.

2 MATILE, *Musée*, II/61. D.JUNOD, MN, 1896, p.273-276.

litige entre le curé d'Engollon et le prieur du Val-de-Travers – apaisé en 1466. La ville de Neuchâtel offrit une «fenêtre» (sans doute un vitrail) en 1505. Une reconnaissance de deux chanoines de Valangin «tant comme curé et recteurs des églises perrochiale de Sainct Pierre d'Angollon et de Sainct Jaques de Bucdevilliez» montre bien la complexité des rapports entre ces paroisses devenues dépendantes de la collégiale voisine, en 1510. La Réforme toucha ces églises en 1531, année où elles furent remises avec tous leurs droits à Guillemette de Vergy. Cinq ans après, un compromis régla la pension du pasteur[1]. L'inscription PTB 1660, sur l'arc de la porte, et les mêmes initiales sur l'œil-de-bœuf du pignon indiquent une reconstruction de cette partie de l'édifice, et peut-être aussi celle du clocher voisin. En 1681, Jacob Cornu se plaignit qu'on avait enlevé un banc placé par son père; la commune s'excusa en alléguant la nécessité de le faire pour des réparations. Un cadran solaire fut installé en 1687. D'un marché de 1707, il ressort qu'un toit de bardeaux couvrait le portail du cimetière. ABRAHAM OTHENIN-GIRARD, charpentier, fut chargé de le refaire à neuf[2]. En octobre 1726, «la communauté, remarquant la grande nécessité qu'il y a de prévenir une ruine totale qui arrivera à la tour du temple, si on ne la prévient pas par des réparations convenables», arrêta de suivre les plans dressés par maître ISAAC-PIERRE BILLAT, un maçon domicilié dans le village. Les autorités de Neuchâtel prêtèrent, en 1727, «l'engin ou tambour, chaîne et po[u]lie, en un mot tout l'assorti-

1 AE, K 6, N° 22, 1466; T 9, N° 23, 1527. MN, 1906, p. 94. A. PIAGET, *Documents inédits sur la Réformation*, p. 49-50, 224-226, 291-292.

2 MCE, XXVIII/518, 1681. J. Bellenot, notaire, 5 avril 1707.

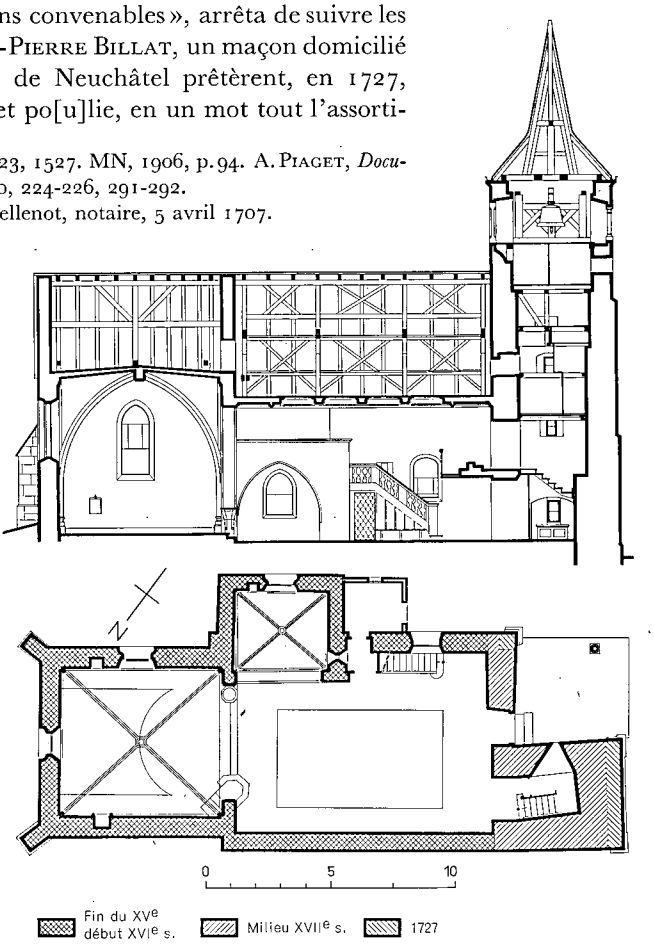


Fig. 156 et 157. Boudevilliers. Le temple. Plan et coupe donnant la partie méridionale. Echelle 1:300. Page 190.

ment pour lever de grands quartiers de pierres de taille pour la réédification de la tour du côté de vent». Au mois d'août 1727, le mur occidental étant achevé, la commune s'entendit encore avec BILLAT pour la taille d'un cadran de pierre jaune, sous les fenêtres, et pour «refaire la muraille du devant du temple avec l'angle du côté d'uberre [sud] de pierre de tailles» au prix de 150 livres. La charpente du clocher fut aussi refaite avec des bois de sapin et de chêne, en partie offerts par le Conseil d'Etat et par la commune de Valangin[1]. DAVID GUYOT refit sans doute les boiseries du tour du temple, en 1747. Des portails neufs en fer furent posés au cimetière, vers 1860, par FRANÇOIS BAILLY, de La Chaux-de-Fonds. Lors de réparations, en 1880, on plâtra le plafond de bois, peignit les murs en teinte sombre et refit une colonne pour supporter le porche de bois, à l'entrée. La restauration de 1925 (JACQUES BÉGUIN, architecte) a notamment fait disparaître un petit bâtiment d'archives en annexe, remis en état les façades, remplacé le berceau de bois de la nef par un plafond à caissons, dallé le sol et reconstitué des moulures gothiques.

DESCRIPTION[2]. Le temple, édifié à l'orient du village, à l'extrémité d'un petit monticule, domine de peu les maisons avoisinantes. Il mesure 19 m de long, sans la tour, haute de 15 m (fig. 154 à 157). Ce clocher, coiffé d'une flèche évasée à la base, mesure 5 m 15 sur 4 m 30, abstraction faite des retraits des étages. La face occidentale, de 1727, est formée d'un grand appareil en pierre de taille, bien fait pour résister à la pluie; celle du midi a des lits de pierre moins réguliers, en fait des moellons taillés, percés de quatre meurtrières largement ébrasées intérieurement; les autres faces sont pareilles. Toutes sont percées de baies géminées en pierre jaune, ayant des arêtes chanfreinées et des colonnettes intermédiaires. La nef, la chapelle latérale sud-est et

1 Arch. de Boudevilliers, BB 3, N° 1, f. 59v., 1726; f. 61v., 62, 1727. Arch. de Valangin, Arrêts, V/60, 1727. MCE, LXXI/269, 1727. RSAA, 1962, p. 29-30.

2 Sur l'état ancien: RAHN, IAS, 1887, p. 475-476.

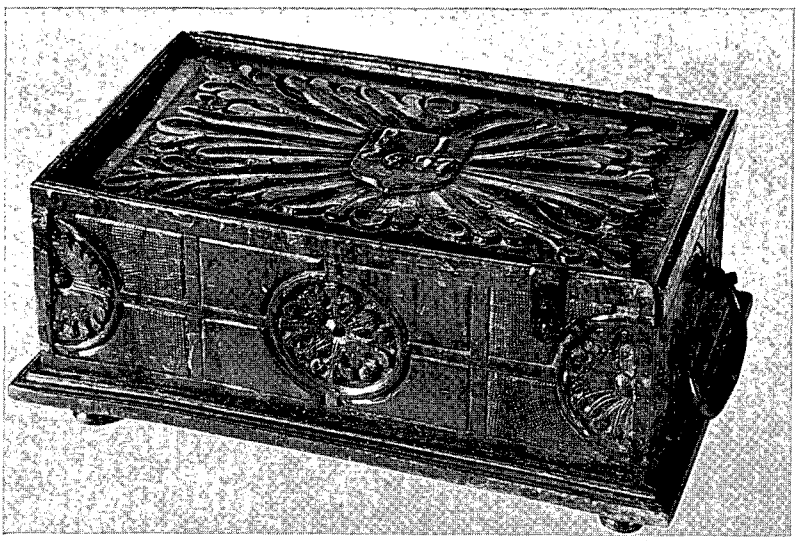

Fig. 158. Boudevilliers. Coffret de 1677, pour les coupes de communion. Page 192.

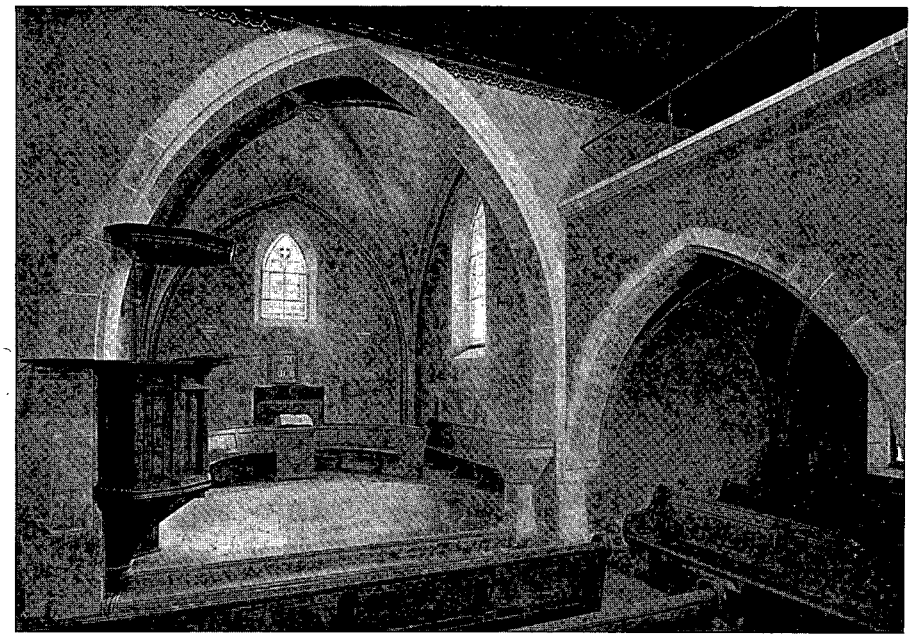

Fig. 159. Boudevilliers. Le temple. Le chœur et la chapelle méridionale. Page 191.

le chœur sont couverts du même toit à deux pans. A l'occident, vu la présence de la tour à l'angle sud-ouest, la nef n'a qu'un demi-pignon percé de deux œils-de-bœuf; au bas de la façade, l'entrée en plein cintre, dont l'arête est chanfreinée, porte sur le piédroit gauche les initiales PTB, et 1660. L'arc de la porte est aussi orné d'une coquille stylisée, entre deux pommes de pin et des sortes de hameçons. L'angle et une partie du mur voisin ont été refaits en 1727. L'enlèvement d'une annexe du XVIII^e^ siècle (remplacée symétriquement par une sacristie plus petite) a permis de dégager la face sud du chœur, dont le chevet plat est encadré de deux contreforts.

A l'intérieur, l'absence de fenêtres frappe sur la longue paroi nord-est. Une baie en plein cintre ouvre l'accès du rez-de-chaussée de la tour; une fenêtre en anse de panier donne un peu de jour au midi. Par une disposition singulière, la chapelle latérale, surmontée d'une tribune réaménagée et accessible par un escalier, avance dans la nef à l'angle sud-est. Cette chapelle, couverte d'une croisée d'ogives, a des arcs creusés de deux cavets retombant sur des culots boudinés. Une petite fenêtre, à l'ouest, permettait sans doute, comme à Môtiers, de suivre les offices depuis une partie de la nef. Le chœur accessible par deux marches, au-dessous d'un arc en tiers-point, est éclairé par deux fenêtres. Les arcs d'ogives de sa voûte, creusés de deux cavets, s'insèrent dans les colonnettes d'angle ayant des bases prismatiques. La clé circulaire porte un écu écartelé aux armes de Neuchâtel et de Baden-Hochberg, particularité permettant de dater l'édifice de la seconde moitié du XV^e^ siècle. Une des deux armoires murales possède un encadrement en relief, restauré, amorti par une accolade; la porte de fer de cette niche, aménagée plus tard pour recevoir des offrandes, est datée 1711 (fig. 159).

Fig. 160. Boudevilliers. Coupes de communion de 1630–1640; celle de droite porte le poinçon de Nicolas Wittnauer. Page 192.

Les *fonts baptismaux*, apparemment de la fin du XV^e siècle, ont une base rectangulaire, dont les angles sont chanfreinés, alors que la cuve octogonale à peine moulurée s'évase, et touche le grand arc du chœur. La chaire, en face de ces fonts, a une cuve polygonale, ornée de grands panneaux rectangulaires, et deux frises de denticules obliques; l'abat-son est dentelé. Fait remarquable, ce meuble, sans doute œuvre du maître charpentier PIERRE SOGUEL, de Cernier, est daté sur le panneau intérieur de la porte: « 1636 / I.A.D / A.GO », inscrit dans un écu découpé surmonté d'une fleur de lys, d'un tranchoir et d'une équerre[1].

Les *deux coupes de communion*, en argent partiellement doré, hautes de 20 cm, ont un nœud ovoïde, décoré de crochets, et un pied hexagonal ayant six lobes (fig. 160). Poinçons de Neuchâtel et de NICOLAS WITTNAUER. Les coupes sont conservées dans un coffret de noyer (fig. 158) orné de rosaces et de feuillages (17 × 42 × 26 cm), marqué BI (= Boudevilliers) 1677. Une *channe* d'étain du potier PIERRE VILLENEUVE, originaire de Marennes (Charente-Maritime), a deux boucles de suspension tenues à des corps de dragons (fig. 162), et un goulot rectiligne consolidé par une tige moulurée (1675).

La commune avait fait fondre une *cloche* neuve en 1638; la suspente et le battant furent travaillés par des maréchaux de Cernier. JEAN-CLAUDE et ANTOINE LIÈVREMONT, auteurs d'une cloche, fondue à Couvet, la refirent en 1784. FRANÇOIS-JOSEPH BOURNEZ remplaça, en 1803, cette grosse cloche refondue en 1938. BORLE & BOREL FRÈRES refondirent la petite[2] en 1813.

La commune qui venait d'acheter une *horloge*, en 1608, reçut une subvention de 20 livres du Conseil de Neuchâtel. En 1701, elle conclut un marché avec les frères

1 En 1646, PIERRE SOGUEL devait faire la nouvelle chaire de Cernier « plus belle que celle de Boudevillier s'il est possible ». E. Soguel, notaire, 26 avril 1646.

2 E. Soguel, notaire, 26 novembre 1638. AE, Souvenirs de Jonas-Henri Berthoud, p. 122. MN, 1881, p. 99; 1896, p. 160, 161; 1915, p. 183, 185.

Fig. 161 et 162. Fenin. Coupes datées 1646 (au centre) et 1656. Boudevilliers. «Channe» de Pierre Villeneuve (1675). Pages 192 et 195.

Pierre et David Ducommun-dit-Boudry, maîtres horlogers qui s'engagèrent à «construire une horologe à pendule» pour la tour du temple, permettant «la sonnerie des heures et minutes»; le mécanisme, semblable à celui de Fontaines, aurait une monture plus forte. Les maîtres recevraient 500 livres et la vieille horloge. Abraham Pétremand répara l'horloge en 1723, et François Pétremand trente ans après[1]; le mécanisme dura jusqu'en 1923.

### DIVERS

En 1638, les maîtres maçons Pierre et Jean [Calame-Rosset] s'engagèrent à faire, près du four, un bassin de *fontaine*, large de 7 pieds et long de 9, accompagné d'une pile amortie par une sphère[2]. Actuellement, la fontaine proche du temple ne garde d'ancien que sa pile du XVIIIe siècle, ayant une pyramide et un globe au-dessus de son entablement. Celle voisine de l'école a une pile analogue, sans doute refaite, portant une croix tréflée. Un des pittoresques bassins, de forme très irrégulière, porte la date 1740 et les initiales des gouverneurs.

Plusieurs incendies ont ravagé les anciennes *maisons* du village, notamment en 1863. Les reconstructions se sont multipliées au XIXe siècle. Deux bâtiments sont caractéristiques à cet égard. A l'ouest du temple, près du coude du ruisseau, Jean Béguin, allié Guyot, fit rebâtir sa maison en 1832, comme le prouvent cette date et les ini-

1 Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, III/288, 1603. J. Bellenot, notaire, V/18, 1701. J. Leschot, notaire, II/120, 1723. Chapuis, *Pendulerie*, p. 53, 55, 70.

2 P. Guyot, notaire, 22 novembre 1638.

tiales JBG sur la porte ouest[1]. Le corps de bâtiment principal, bien conservé entre les annexes plus récentes, est conçu comme ceux du XVIII[e] siècle. La façade sud, percée de soupiraux, d'un rez-de-chaussée et d'un étage de quatre fenêtres, est encadrée de pilastres en fort relief. Ceux-ci servent d'appui aux lambris de l'avant-toit dessinant des contrecourbes, et protégeant les petites fenêtres et la galerie du pignon de bois. Le rural occupe la partie nord. Datée 1863, la maison construite par l'instituteur Numa Guyot, au nord de l'actuelle école, se distingue par son toit en croupe et par son caractère de maison bourgeoise, contre laquelle s'appuie, à l'ouest, l'ancien bâtiment rural. Un jardin cerné de murs et de beaux arbres complètent l'ensemble.

A la montagne, la ferme des Grandes-Pradières, reconstruite pour le chancelier Georges de Montmollin par les charpentiers Moïse et François Vuilleumier, de La Sagne, et par les maçons Siméon Sandoz et Moïse Robert, de La Chaux-de-Fonds, sur un plan de l'architecte Jonas Favre, conserve une porte armoriée de 1689. L'édifice devait avoir une charpente de 66 pieds sur 64, sept «rangs» (fermes) et cinq pannes. Une partie du domaine avait été clos de murs de pierres sèches, en 1666, par les maçons Henri et Pierre Vuille, de La Sagne, associés à Jacob Bourquin, de Sonvilier[2].

1 L'aile orientale date de 1886. RAs, 1861, p. 220, N° 158.

2 A. Perrelet, notaire, I/468, 1687. P. Gretillat, notaire, 7 février 1688. J. Bellenot, notaire, II/141, 1666.

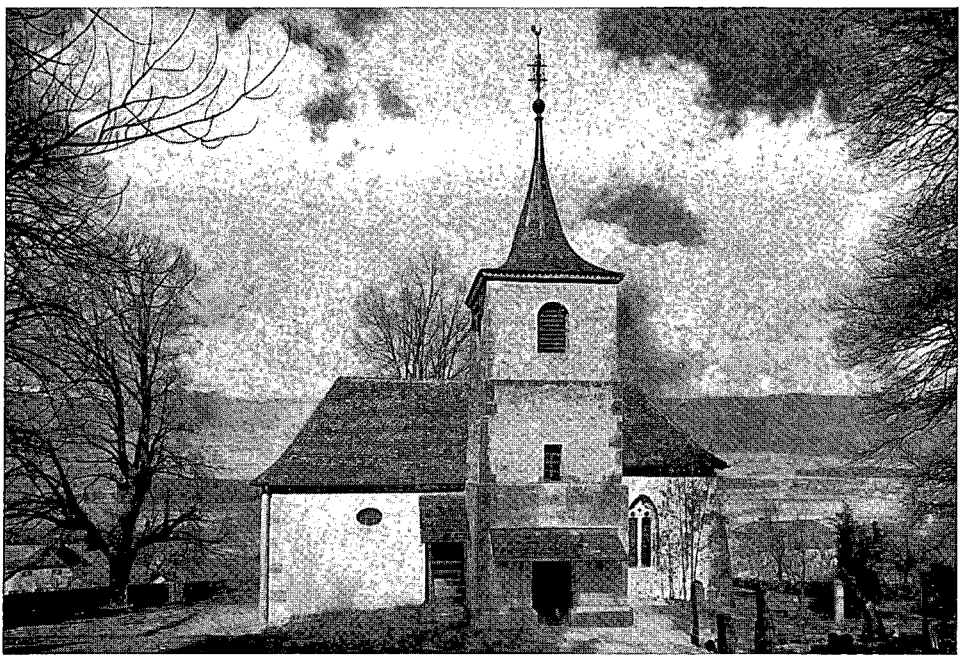

Fig. 163. Fenin. Le temple vu du midi. Le clocher est daté 1736. Page 198.

# FENIN - VILARS - SAULES

Quelques vestiges romains ont été découverts sur le territoire communal. La première mention du lieu semble remonter au pontificat de Clément III qui confirma à la collégiale de Neuchâtel la possession d'une terre «*in Vilar*», outre celle de la dîme et de l'église «*de Finilis*». L'église de *Fenis* citée en 1228 doit désigner aussi celle de Fenin, mal orthographiée[1]. Deux habitants de Vilars vendirent, en 1268, la moitié du fief que leurs ancêtres avaient «tenu ou Vilar» de l'abbaye de Fontaine-André. L'année suivante, un bourgeois de Neuchâtel donna à l'abbaye de Saint-Jean une terre qu'il tenait en alleu au Val-de-Ruz «*in territorio de Sales*». Les trois agglomérations affirmèrent leur existence en 1488, lorsque Claude d'Arberg leur concéda l'usage des forêts voisines. Tout en appartenant à une même paroisse, elles formèrent trois communes distinctes jusqu'à leur fusion en 1888. Le patron et collateur de l'église était le chapitre de la collégiale de Neuchâtel. Cette église devint fille de celle de Saint-Blaise (dépendant elle-même du chapitre), avant 1453; en 1558, elle fut unie à celle d'Engollon. Les trois villages voués à l'agriculture comptaient environ 75 habitants en 1531, 225 en 1750, 426 en 1850 et 234 en 1960. Les armes actuelles ont un seul élément ancien, attesté en 1793 sur la maison de commune: le gril de saint Laurent (?) patron de l'église. Placés à environ 500 m l'un de l'autre sur le coteau, au pied de la pente boisée de Chaumont qui s'arrête au chemin de la Vy Marchand, Fenin, Vilars et Saules égrènent leurs maisons le long des anciens chemins ou en bordure de la route en direction de Saint-Imier, achevée en 1794.

*Bibliographie.* DGS, II/76. DHBS, III/84. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 353-392. VOUGA, *Préhistoire*, p. 219. MATILE, *Monuments*, p. 74, 142, 144, 301. M. NEESER, *La paroisse de Fenin-Vilars-Saules, l'église de Fenin et ses vitraux anciens*, MN, 1924, p. 67-78, 81-99. TRIPET, *Armoiries*, p. 52. CLOTTU, AHS, 1945, p. 62.

*Plans.* AE, Plans de la recette de Valangin, vers 1700, f. 285-287 (Fenin); f. 284, 285, 292 (Vilars); f. 284, 294 (Saules). – Plans du canton, par ISAAC-HENRI CLERC, portefeuille I, N° I/1, l'église et le village de Fenin, en 1843; N° X, le château et ses abords, en 1849, Echelle 1:500. – Plans détachés, N° 5, Route de La Chaux-de-Fonds par JEAN-FRÉDÉRIC D'OSTERVALD (?), 1803.

La commune possède dans ses archives trois coupes en argent partiellement doré, du XVII^e siècle, offertes par de nouveaux communiers. La première, décorée de motifs gravés et de godrons, ayant un nœud orné de boules et de côtes, porte les armes de Hugues Tribolet, et les poinçons de Zurich et de N. BRAEM (hauteur 19,3 cm; date 1632, croit-on). Une autre coupe ayant deux rangs de boules effilées, un nœud en forme de lys à quatre pétales anguleux, et un pied bordé de boules porte les poinçons d'Augsbourg et de K. Elle a été donnée par le capitaine Pierre Meuron en 1646 (hauteur 20 cm). La troisième, marquée «Saulle 1656» (fig. 161), hexagonale à sa partie supérieure, ornée de cœurs renversés et de godrons, a un nœud polygonal et un pied portant six boules. Poinçons d'Augsbourg et MI (hauteur 16,9 cm).

## LE TEMPLE

On ne sait rien de l'église ou de la chapelle qui devait exister dès la fin du XII^e siècle. La visite de l'édifice, en 1453, confirme la présence de fonts baptismaux et

1 MATILE, *Monuments*, p. 301, attribue cet acte à Clément V (1309), mais il semble plutôt être de Clément III (1191). Les lieux voisins de ce *Vilar* et de *Finilis* ou *Vinils*, soit Pierrabot, le Parc et Arins, rendent l'identification de Vilars et Fenin très probable. Il en est de même pour *Fenis*, placé après Coffrane dans la liste des paroisses figurant dans le cartulaire de Lausanne (1228).

d'un cimetière; parmi les réparations ordonnées, figurent celle de l'armoire servant de tabernacle, la pose de vitraux ou de toiles aux deux petites fenêtres du chœur, le blanchiment des murs du chœur, la couverture des toits de la nef et de la tour, enfin la mise en ordre du cimetière. Le curé de Saint-Blaise était donc chargé d'assurer l'office de cette église dédiée à saint Laurent et groupant une dizaine de foyers[1]. La ville de Neuchâtel offrit un vitrail «à l'esglize monseigneur saint Laurent» en 1503. Abandonnant une rente aux gouverneurs, en 1517, des paroissiens se réservèrent «la place d'une arche», c'est-à-dire la possibilité d'abriter un coffre dans l'édifice. Au moment de l'occupation du comté par les Cantons suisses (1512-1529), les gens de Fenin se plaignirent que les chanoines de Neuchâtel laissaient tomber l'église en ruine; ils firent exécuter à leurs frais une chaire et des travaux coûteux non spécifiés[2]. C'est semble-t-il alors, ou peu après, que le chœur fut rebâti. Divers ensevelissements eurent lieu dans le temple, notamment ceux de Jean Tribolet et de Benoît Charvin (1615 et 1635), puis le mobilier fut renouvelé. D'incidents survenus en 1694, il ressort qu'il existait déjà une galerie. Un croquis de plan, de 1700 environ, visiblement inexact, donne une forme rectangulaire au temple percé de trois portes et le flanque d'un clocher au nord, au lieu du midi[3]. Le XVIII[e] siècle allait bouleverser considérablement l'apparence de l'édifice. En 1736, les gouverneurs de la paroisse conclurent un marché avec les maîtres maçons Jonas-Pierre Petitpierre, Joseph Perrenoud, David Borel et Daniel Jeanneret qui s'engagèrent à bâtir une tour «à l'endroit où celle qu'il y a actuellement est située, qu'il devront démolir». L'ouvrage serait fait selon un plan remis aux autorités: 17 pieds de côté à l'extérieur, et 8 pieds de vide à l'intérieur; il y aurait trois étages: un rez-de-chaussée en pierre de taille haut de 15 pieds, et deux étages de maçonnerie hauts chacun de 11 pieds, le second ayant un espace intérieur de 10 à 11 pieds. Les angles, les corniches, les retraits et les fenêtres seraient en pierre de taille; une porte assurerait l'accès à l'église, une autre mènerait des galeries à la tour. Tout devait être achevé à la fin de septembre, pour le prix de 1485 livres. On

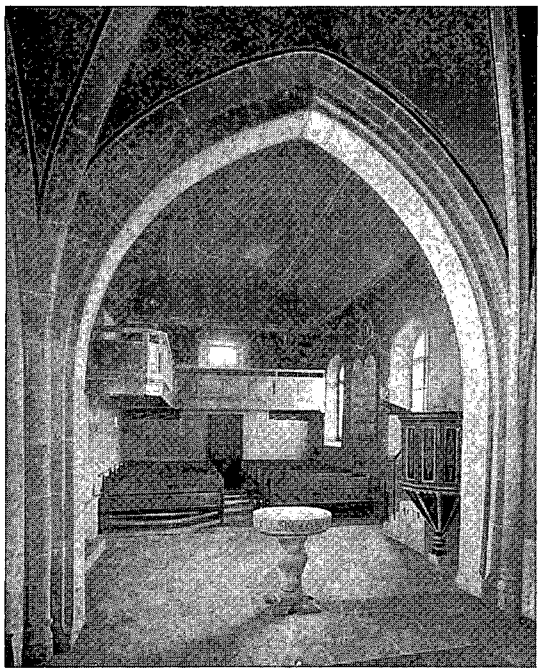

Fig. 164. Fenin. L'intérieur du temple vu du chœur. Page 198.

1 Voir l'article bien documenté de M. Neeser, *L'église de Fenin*, MN, 1924, p. 81-99. Matile, *Musée*, II/56-57. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 380-384.

2 MN, 1906, p. 88, 1503. Arch. de Fenin, Acte de B. Joly, 4 mai 1517. AE, C 2, N° 24, sans date (entre 1512 et 1529).

3 MJ, Valangin, 24 janvier 1635, 4 septembre 1694. AE, Plans de la recette de Valangin, f. 286, vers 1700.

ne sait pas qui exécuta la flèche et le beffroi[1].

Au printemps de 1763, l'état du toit de la nef amena la reconstruction complète de la charpente, sur les plans et par les soins de maître JEAN DARDEL. Ce charpentier refit aussi la galerie, le plancher et les bancs, à l'exclusion de celui de la Justice. Préalablement, et à la suite d'une expertise, la paroisse ordonna de reconstruire la muraille occidentale en bonne maçonnerie, avec une porte neuve et des angles en pierre de taille, enfin de relever le mur nord, en faisant une nouvelle fenêtre à côté de celle qui existait, pour la symétrie. ABRAHAM SOLER et ABRAHAM PERRENOUD, maîtres tailleurs de pierre, se chargèrent de l'ouvrage, auquel s'ajoutèrent deux œils-de-bœuf «à la moderne», un au midi, l'autre à l'ouest. Enfin, NICOLAS SCHÜPBACH, maître plâtrier établi à Neuchâtel, entreprit «de gisser le plafond... en impériale avec une corniche dessus et dessous», d'y placer un motif décoratif, de plâtrer et blanchir les murs, peignant enfin la pierre de taille en gris, puis la galerie et le plafond sous la tour en gris perle. Les colonnes supportant cette galerie seraient «peintes en façon de marbre noir avec des veines blanches». Les fidèles décidèrent, en 1773, «qu'on feroit écrire les deux Tables de la Loy, et peindre une figure de Moyse tenant lesdites Tables, pour les mettre à l'église». Deux ans après on installa, sous la tour, un tronc de fer pour le produit des quêtes; en 1783, il fallut le remplacer par un autre, de bois, moins sujet à l'humidité, qui fut forcé en 1788, puis remis en état «avec plus de force et de précautions»[2]. Divers travaux mineurs affectèrent l'édifice au milieu du XIX[e] siècle: portes de chêne, dalle au pied de la tour, moulures du plafond de la nef, enfin peinture en 1886. La fenêtre et le fond du chœur ont été restaurés par LOUYS CHÂTELAIN en 1922; une restauration générale a été dirigée par FRANÇOIS WAVRE, architecte, en 1940-1941.

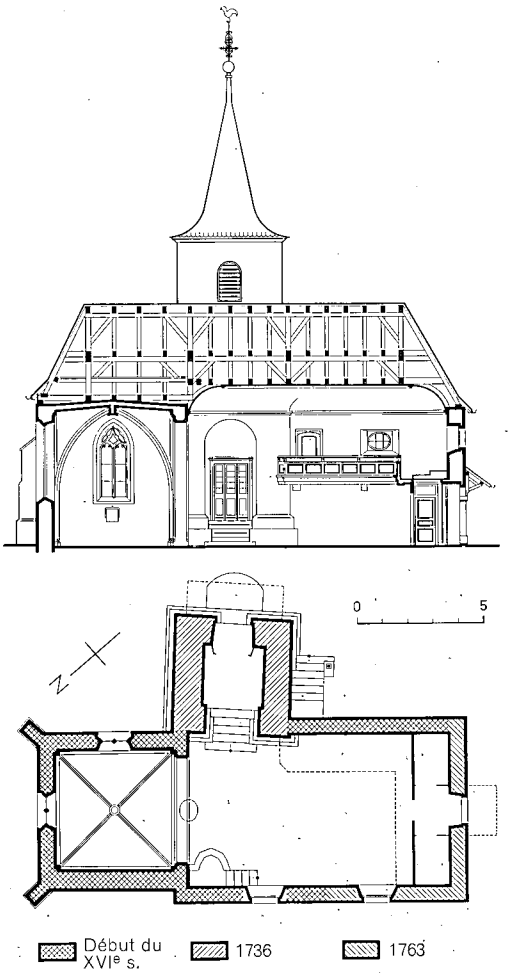


Fig. 165 et 166. Fenin. Le temple. Plan et coupe donnant la partie sud. Echelle 1:300. Page 198.

DESCRIPTION. Le temple situé au milieu du vieux cimetière, à la lisière nord de la forêt et à l'ombre de quelques grands tilleuls plantés en 1803, domine les maisons

1 J.P. Dessaules, notaire, 29 mai, 18 juin 1736. RSAA, 1962, p. 30.

2 Arch. de Fenin. Journal, 3, 28 septembre, 2, 8 novembre 1762; 1[er] janvier, 16, 28 février, 29 avril, 3 juin 1763, 12 février 1775, 24 octobre 1783, 24 août 1788.

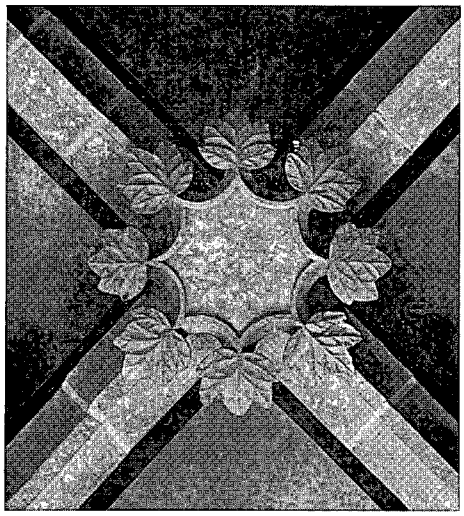

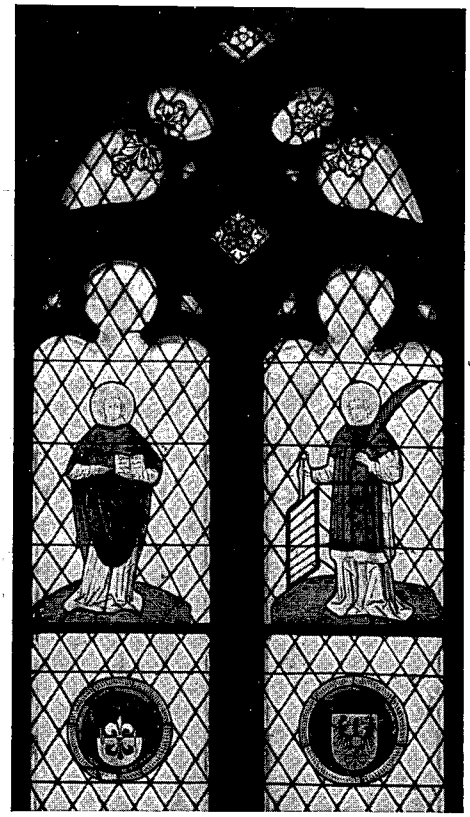

Fig. 167 et 168. Fenin. Le temple. Clé de voûte et vitraux du chœur (début du XVI[e] s.). Page 199.

espacées du village. La nef et le chœur, sous un même toit en pavillon, sont flanqués au midi d'une tour haute de 12 m, ayant un rez-de-chaussée en pierre de taille de 4 m 75 de côté, et deux étages de maçonnerie en retrait; le second a quatre grandes baies en plein cintre. La flèche très évasée est amortie par un double bouquet de fer forgé et par un coq. Au-dessus de la porte cintrée, un cartouche orné d'enroulements porte les initiales des gouverneurs de la paroisse et la date de construction 1736, précieuse pour attester l'âge de ce clocher de forme archaïque. La nef a deux fenêtres cintrées au nord-ouest, une porte principale datée 1763 et un œil-de-bœuf au sud-ouest, un autre œil-de-bœuf et une porte d'accès à la galerie, au sud-est. Le chœur quadrangulaire, flanqué de deux contreforts aux angles, n'a de fenêtres qu'au nord-est et au sud-est; le meneau soutient des segments d'arcs en pierre dessinant un motif flamboyant (fig. 163, 165 et 166).

Intérieurement, la nef très simple est couverte d'un plafond mouluré en 1859, rattaché aux murs par des quarts de cercle. La galerie est formée de deux branches convergeant à l'angle sud. Entre les deux fenêtres, un inconnu a peint sur des feuilles de papier, collées sur bois, un Décalogue intitulé: «Les dix commandemens de la Loi de Dieu»; à la partie supérieure, paraît Moïse barbu, portant une écharpe rouge (fig. 170); un décor de feuilles enroulées encadre ces Tables de la Loi, uniques dans le canton sous cette forme. Un arc en tiers-point, creusé de cavets, portant l'inscription AM 1644, sépare la nef du chœur qui mesure intérieurement 4 m 65. Quatre arcs étroits, moulurés de cavets, retombant sur des bases polygonales sans l'intermédiaire de chapiteaux, se rejoignent à la clé de voûte; celle-ci a huit redents qui servent de points d'attache à des feuilles d'érable, d'une facture

Fig. 169 et 170. Fenin. Le temple. Pierre tombale de Jean Tribolet (1615) et Tables de la Loi (1773). Pages 198 et 199.

plus fine que celles du temple de La Sagne. Cela permet de dater le chœur du premier quart du XVI^e siècle, plutôt que de 1644, comme l'arc ouest. Sous un encadrement en accolade, dans une niche du mur sud, devait se trouver une piscine; l'écoulement en est bouché (fig. 164 et 167).

Les quatre fragments de *vitraux* de la fenêtre axiale du chœur datent sans doute du premier quart du XVI^e siècle[1]. Dans la baie de gauche, saint Léonard, vêtu d'une robe rouge sur son aube, tient un livre ouvert; sa main droite montre le texte: «Dns Deus noster perpetuam mente». A droite, saint Laurent, tourné vers le meneau central, est vêtu d'une dalmatique verte sur son aube; du bras gauche replié, il tient une palme; le bras droit tendu porte un gril, instrument de son martyre. Les deux saints ont une tête bouclée, nimbée d'une auréole, et foulent de leurs pieds un sol pourpre, formé de carreaux. Dans le registre inférieur des fenêtres, au milieu des carreaux losangés, deux médaillons circulaires, bordés d'un ruban jaune ornementé, portent des écus armoriés sur fond bleu: à gauche celui de Blaise Fornachon, curé de Saint-Blaise, puis chapelain à la collégiale de Neuchâtel, à droite celui de la ville de Neuchâtel. La disposition de ces vitraux a dû être modifiée (fig. 168).

Dressée contre le mur intérieur de la tour, mais autrefois placée au pied de la chaire, la *pierre tombale* de Jean Tribolet, noyé en 1615, est remarquable par le médail-

1 A. Bachelin, MN, 1878, p. 197-198 (ill.). H. Lehmann, MN, 1912, p. 237-238 (ill. p. 233). M. Neeser, MN, 1924, p. 91-99. O. Clottu, MN, 1946, p. 59-60.

lon de bronze aux armes Tribolet, richement décoré. Une moulure ovale et une couronne de pierre soulignent cet élément (fig. 169); des inscriptions française et latine rappellent l'accident survenu dans le Seyon[1]. Hauteur du médaillon: 36 cm.

La *table de communion*, en pierre de taille, est d'un type unique dans le canton. Haute de 97 cm, elle a un plateau ovale d'un diamètre maximum de 84 cm et demi. On déchiffre sur la tranche: «LA PAROLE DU SEIGNEUR DEMEURE ETERNELMENT. I.C.S. L.S. DSG. 1643». Une sorte d'épais balustre, reposant sur quatre pieds détachés par des demi-lunes sert de support (fig. 164).

La *chaire*, accessible par un escalier de quatre marches daté 1633, a une cuve formée de hauts et d'étroits panneaux; elle repose sur un pied en forme de tabouret surmonté d'un globe, par l'intermédiaire d'une souche pyramidale renversée. A la dernière restauration, on a supprimé l'abat-voix qui portait une figuration du Saint-Esprit. Près de la chaire, le fauteuil du pasteur, peint de la même teinte verte, moderne, a des pieds tournés et des proportions d'époque Louis XIII.

Comme *objets de culte*, deux coupes de communion en argent doré, de 1769, ont un profil très arrondi. Poinçons de Neuchâtel et de SAMUEL BONVÊPRE. Une «channe» d'étain, dont le couvercle porte un dauphin et le bec une tête d'oiseau, a la panse très ronde, reposant sur trois pattes de fauve. Poinçons de Neuchâtel et MM, inconnu (peut-être un employé de LOUIS PERRIN fils, qui a fait un plat d'étain hexagonal, festonné). Hauteur, 39 cm. Date: 1829.

Dès deux *cloches*, la plus grande, de mille livres, a été fondue en 1736 par le notaire et fondeur PIERRE-ISAAC MEURON-DIT-BANDERET, de Saint-Sulpice, assisté de son fils. La petite cloche a dû être coulée au début du XVI[e] siècle par G. CHAUFOURTIN, dont la marque en forme d'amande porte une cloche en son centre. A la partie supérieure, en minuscules gothiques, paraît la classique inscription: «*xps vincit, xps regnat...*»[2].

1 M. NEESER, MN, 1924, p. 86-87, transcrit les inscriptions.

2 J. P. Dessaules, notaire, septembre 1736. MN, 1881, p. 71, 94, 99, 170, 267; 1915, p. 168, 184, 186; 1924, p. 87. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 384.

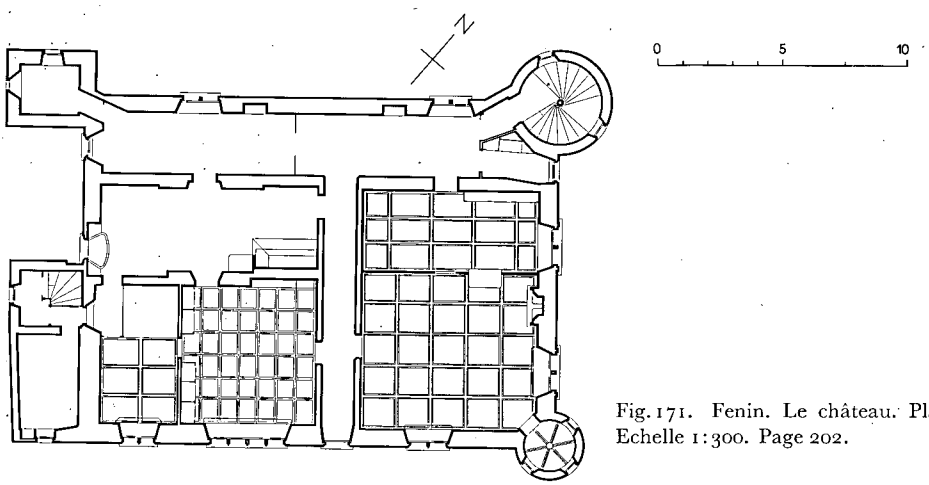


Fig. 171. Fenin. Le château. Plan. Echelle 1:300. Page 202.

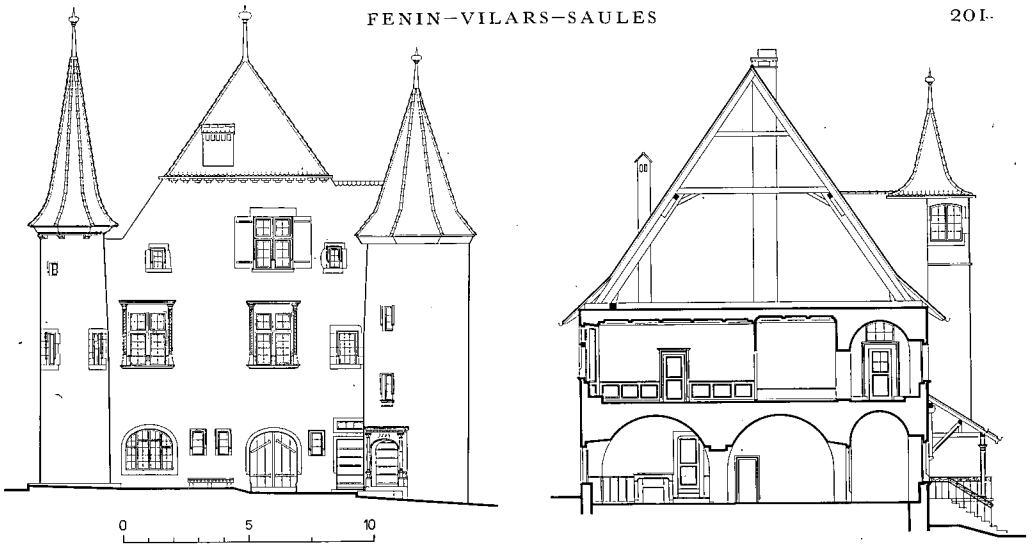


Fig. 172 et 173. Fenin. Le château. Elévation nord-est et coupe transversale. Echelle 1:300. Page 202.

## LE CHÂTEAU

Aucun renseignement n'est parvenu sur les constructeurs de cette maison de maîtres, que l'usage moderne désigne sous le nom de château. Il doit avoir été bâti en 1561, date figurant sur l'ancienne porte d'entrée principale, au nord. Le terrain et une ancienne maison furent acquis en 1550 par Jean Clerc dit Vulpe, maire de Valangin. C'est sans doute lui qui fit construire l'édifice, passé en 1568 déjà à Jean Clerc, apparemment un de ses petits-fils, alors que la vieille maison était devenue propriété de Hugues Clerc, fils du même. En 1604, les petits-fils de Jean Clerc tenaient la maison neuve, alors que leur oncle Benoît Charvin avait racheté la grange qui en dépendait[1]. Le château fut vendu, en 1646, semble-t-il, à Pierre Meuron, de Neuchâtel. En 1678, un voleur déroba les pommeaux d'étain placés sur le portail d'entrée. La flèche de la tour nord-est fut réparée en 1783 avec une pièce de chêne et dix-sept pieds de bois[2]. Le domaine, propriété des Meuron jusqu'en 1820, passa par alliance aux familles Pury, puis Châtelain. Au XIX^e siècle, on ouvrit de plus vastes fenêtres. L'architecte Léo Châtelain a restauré la maison en 1906, ajoutant deux fenêtres et une terrasse au couchant, agrandissant l'entrée et transformant en salle une des caves voûtées.

*Bibliographie.* L. Reutter, MN, 1883, p. 360. D. G. Huguenin, *Les châteaux neuchâtelois*, édition de 1894, p. 175-180 et 469 (à rectifier quant aux origines). Ph. Godet et T. Combe, *Neuchâtel pittoresque*, II/22-23. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 363-366.

---

1 Rec. de Fenin, par Junod, f. 254 et 233, 1568; par Viret, f. 47, 68, 1604. Boyve, III/103, attribue, à tort, la construction à Hugues Clerc.

2 MCE, XXVI/178, 1678. Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, XXVI/385, 1783. Arch. de Fenin, Journal, 4 mai 1783. Une lettre de Jacques d'Haudenger de Guy, du 22 mai 1645, sans doute relative au château, rappelle des ordres pour refaire une tour ou son toit, de 12 à 20 pieds de hauteur; elle fait allusion à une vente manquée au capitaine Tribolet. Une autre lettre du 22 avril 1646 déplore les frais d'entretien. « Sy c'estoit un grand chasteau, je dirois qu'il y faut un consierge ». Arch. Pourtalès, Dos. 195/I.

Le corps du château mesure 18 m 90 sur 13 m 75, dimensions auxquelles s'ajoutent les tours circulaires du nord-ouest et du nord-est, la tour quadrangulaire du sud-ouest et une annexe, du XVIII^e siècle sans doute, près de l'angle sud-est. Aux faces latérales hautes de 7 m 25 à 8 m 50, sous un comble de 9 m 60, correspondent des pignons d'environ 12 m 50, sous les pans rabattus du toit, amorti par des pommeaux d'étain comme les trois tours. Le bâtiment paraît s'enterrer à l'orient (fig. 175); il domine largement son verger au couchant, où une terrasse et un avant-toit ont un peu modifié sa physionomie. Encadrée de deux tourelles circulaires – celle du nord-ouest servant d'entrée primitive – la façade orientée au nord-est était la plus importante. Certes quelques baies ont été restaurées, mais les fenêtres à croisées de pierre, alternant sans régularité avec les petites fenêtres moulurées de cavets, donnent une image juste de l'édifice. Le détail le plus intéressant est la porte en anse de panier de la tourelle, datée 1561 (fig. 174). Haute de 2 m 35 avec son entablement, elle est encadrée de deux colonnes en forme de balustres effilés, ornés de feuillages à la base et creusés de cannelures à congés; les chapiteaux à crochets sont ornés de rosettes et de feuilles; placés sur de hauts socles, des cubes agrémentés de feuilles stylisées supportent des bases moulurées. Un curieux mouton frisé, dont l'avant-train seul est visible, représente un lion, d'une facture très analogue à celle de pareil fauve sculpté sur une cheminée du château d'Auvernier, à la même époque[1]. Sous la tablette de la fenêtre placée au-dessus de la porte, des tiges fleuries s'échappent de la bouche d'une tête humaine. La face orientée au levant a aussi des fenêtres à meneaux asymétriquement placées sous le grand toit. La tourelle quadrangulaire, rattachée lourdement au toit du logis, doit avoir été exhaussée au XVIII^e siècle, à partir du cordon marquant l'étage supérieur (fig. 171 à 173).

Une coupe transversale de la maison montre comment le rez-de-chaussée, voûté de berceaux longitudinaux, abritait à l'origine d'importantes caves, l'étage étant réservé aux habitants, au-dessous d'un vaste comble. Au premier étage, un couloir voûté en tonne s'étend derrière la façade du couchant. Un couloir transversal, en direction du levant, divise en deux secteurs les pièces d'habitation couvertes de plafonds, dont les panneaux sont séparés par des nervures moulurées. Poêle vert ayant des frises blanches et des pieds cannelés, et cheminée Louis XVI indiquent des aménagements de la fin du XVIII^e siècle. En revanche, un manteau de cheminée en pierre et une porte dotée de panneaux quadrangulaires et de ferrures pointues semblent remonter au XVI^e s.

1 MAHS, *Neuchâtel*, II/276, et fig. 232.

Fig. 174. Fenin. Le château. Porte de la tour nord (1561). Page 202.

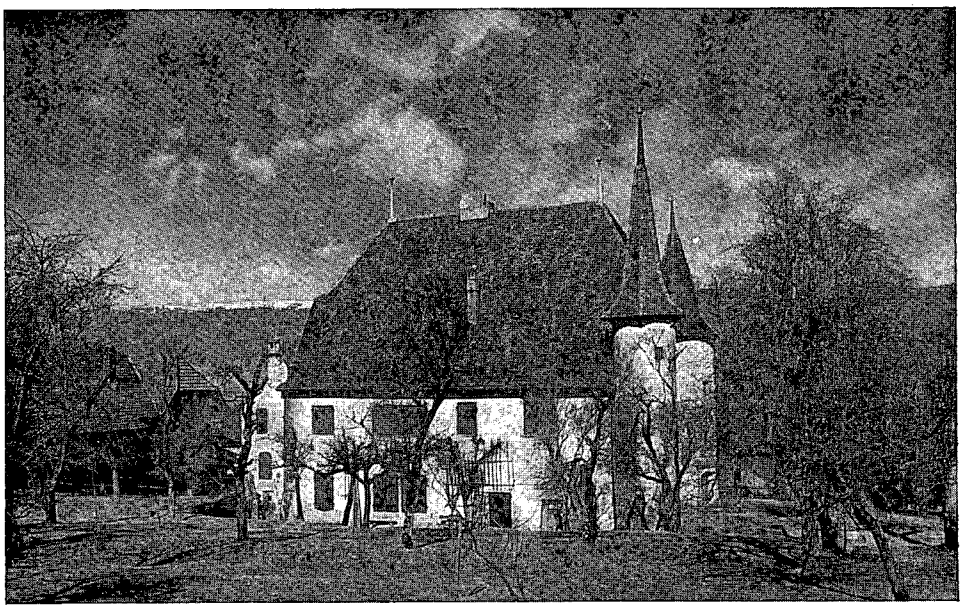

Fig. 175. Fenin. Le château vu du sud-est (1561). Page 202.

La tourelle nord-est abrite un local voûté, où six arcs d'ogives moulurées d'un tore et d'un cavet convergent vers une clé ornée d'une rose cernée d'un câble. Dans les voûtains subsiste un décor de rinceaux jaunes, rouges ou bleus, d'oiseaux, de sentences, d'amours, de fruits ou de globes cernés de traits vigoureux. La cage d'escalier, dans la tourelle nord-ouest, a un décor du même goût: encadrements de fenêtre jaunes, rinceaux bleu sombre, jaune et grenat, feuilles vertes et têtes jaunes. Ces peintures doivent remonter au milieu du XVII^e siècle. L'élément du décor le plus rare, sinon le plus harmonieux, est cependant constitué par soixante-quatre quatrains du poète français Pibrac, répandus sur les murs du couloir transversal et à son débouché[1]. Ils sont inscrits par quatre, dans de larges cadres, alors que la voûte décorée de grands motifs gris, rehaussés de quelques points jaunes, est divisée en compartiments par des arcs peints comme des troncs de palmier aboutissant à des disques. Des rinceaux, des fleurs, voire des bustes humains s'achevant en volutes, ou des motifs comme la Prudence tenant un miroir, des oiseaux se prenant par le bec et un paon occupent les divisions. Le style du décor et des inscriptions fait penser à un travail du milieu du XVII^e siècle, de peu postérieur à celui de l'escalier, bien que Quartier-la-Tente l'ait dit plus récent (fig. 176 et 177).

Au midi de la maison, une pile de fontaine est ornée d'un masque grotesque. Les piliers du portail du jardin, amortis par des sphères, doivent avoir été placés là au XIX^e siècle.

1 Guy du Faur, seigneur de Pibrac, un magistrat qui vécut de 1529 à 1584, est l'auteur de: «Quatrains contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme» (première édition en 1574). Sur le mur nord, N^os 1-28, au sud, N^os 29-59, à droite et à gauche du débouché sur le grand couloir, N^os 57-60 et 61-64.

MAISONS DIVERSES

*Maison de commune.* En 1793, la commune arrondit son terrain pour construire une maison sur les plans de JEAN-JACQUES LORIMIER, qui dirigea l'ouvrage des entrepreneurs, les maçons et tailleurs de pierre, JONAS-PIERRE LANDRY et LOUIS-HENRI MONTANDON, le maître charpentier étant JEAN-JACQUES DESSOULAVY. Une grange avec écurie fut bâtie du côté oriental, en 1798, puis la commune obtint, en 1812, un droit d'auberge à l'enseigne de l'Aigle impérial[1], devenu l'Aigle, l'Helvetia, la Maison de commune (1862) et enfin l'auberge du Chasseur. Un incendie, en 1860, consuma le bâtiment qui abritait en outre l'école, la forge et la salle communale. Rebâti deux ans après à l'usage d'habitation et d'auberge, la maison eut son comble incendié en 1963; brûlée en 1876, la grange voisine a été reconstruite tôt après[2]. La maison de commune, sous un toit en pavillon, doit avoir peu changé au levant, où elle a deux étages de sept fenêtres cintrées; la porte en plein cintre a une clé datée 1793, portant les initiales des gouverneurs et un gril stylisé, rappel des armes communales. Le bras d'enseigne de 1812 est formé, à l'angle, d'une palmette ajourée reliant des grecques[3]. Au midi de l'immeuble, sur une petite place pavée, la fontaine de 1854 a une pile amortie par un gland et un bassin en forme d'amande.

*Autres maisons.* L'une d'elles, au-dessous du temple, très remaniée, conserve un arc de porte daté I M 1640, sans doute bâti pour un Jonas Maridor; une seconde porte obturée est de 1669; les claveaux mêlés d'une troisième permettent de reconstituer le millésime 1633. – De l'autre côté de la route, à l'endroit où celle-ci s'étrangle, un arc de porte analogue, de 1679, a un écu découpé à la clé, orné d'un lys, d'un marteau, de deux roses et des initiales du constructeur, David Maridor[4]. – A l'est de la route, à peu près en face de la précédente, la maison reconstruite pour Jean-Henri Dessaules, en 1784, domine le chemin de ses deux étages de quatre fenêtres cintrées et de son pignon de bois, sous un avant-toit en berceau[5]. Deux soupiraux encadrent les portes du rez-de-chaussée, dont une est refaite. La partie rurale se trouve du côté de la pente, à l'orient. – Par une disposition inverse, destinée à mettre l'habitation du côté de la route et le rural du côté des champs, en contrebas, la maison bâtie en 1777 pour Daniel Dessoulavy a sa façade au levant[6]. Deux pilastres en roc, faisant une large saillie sur le mur, supportent le berceau surbaissé de l'avant-toit, encadrant le rez-de-chaussée et l'étage de cinq fenêtres cintrées. La porte d'entrée, comme celle de la remise, est au nord. – Tout près de la maison, une placette bordée de murs est occupée par une fontaine taillée par les maîtres maçons ABRAHAM et HENRI-FRANÇOIS ROSSELET[7]. Le bassin daté 1781 porte deux fois les initiales I D LV (Jean Dessoulavy)

1 J. D. Dessaules, notaire, V/157, 349, 1793, 1800. MJ, Valangin, 16, 30 novembre 1793 et pièces produites. MCE, CLX/294, 1812. Arch. de Fenin, Plumitif de Fenin, 31 octobre 1792 au 30 mars 1796.

2 MCE, CCXXXV/731, 1051, 1860; CCXXXVII/568, 1862; CCLI/912, 1876.

3 L. REUTTER et A. BACHELIN, *Les enseignes d'auberges*, pl. 9.

4 AE, Rentier de Fenin, par Girard, f. 9 v., 17 v. AHS, 1955, p. 51, fig. 30. – Pour une maison neuve de Jonas Chavarnay, on sait que le maître maçon JACQUES MONTANDON, de La Brévine, s'engagea à faire un arc en pierre de taille large de 8 pieds, et haut de 9 pieds, une porte pour l'écurie, haute de 6 pieds, puis à achever les murs pour 100 livres. D. Girard, notaire, 11 novembre 1697.

5 Arch. de Fenin, Journal de commune, 3 août 1783, 8 juin, 4 juillet, 17 octobre 1784.

6 AE, Rentier de Fenin, f. 688, 123. Arch. de Valangin, Délibérations, X/278, 1784: transaction entre Jean-Henri Dessaules qui vient de bâtir sa maison, et son beau-frère Daniel Dessouslavy, qui construisait la sienne en 1776/77, au sujet d'une fontaine que la commune avait érigée en 1781.

7 Arch. de Fenin, Plumitif de Fenin, 25 décembre 1780, 20, 29 mai 1781.

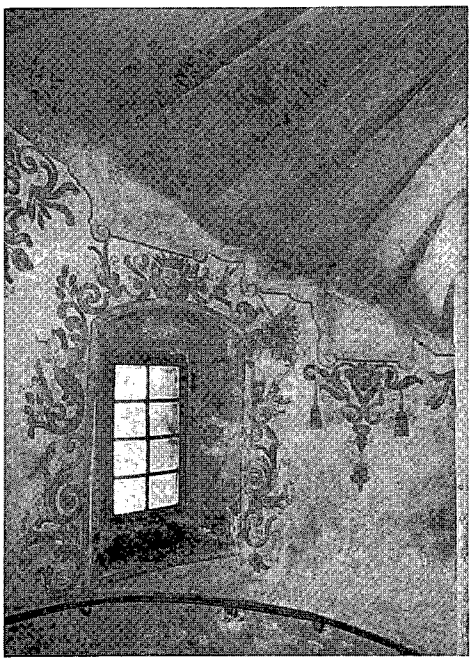

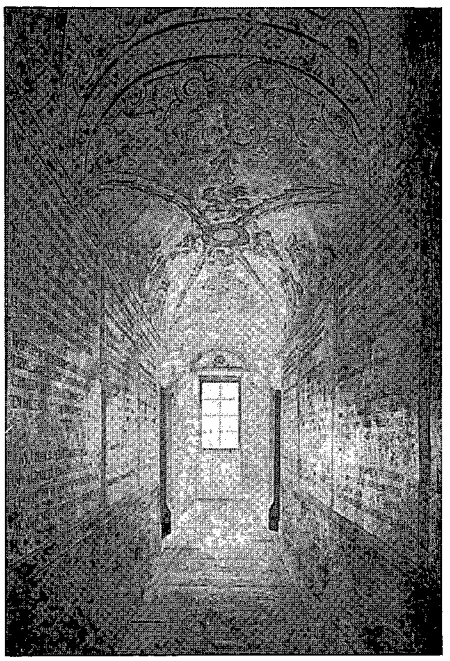

Fig. 176 et 177. Fenin. Le château. Fresques dans la tour nord, et quatrains dans le couloir du premier étage (milieu du XVII[e] siècle). Page 203.

sur ses panneaux; la pile de granit, moderne, conserve un entablement de 1781, amorti par un court obélisque et par une sphère.

A Vilars, sur un triangle de terrain en bordure du carrefour du village, la commune a fait construire un hangar pour la pompe à feu, en 1840. Cet édicule, typique en son genre, a un toit en croupe, deux vastes portes bordées de bouteroues sur les petits côtés (ayant des linteaux de bois), et d'étroites fenêtres pareilles à des meurtrières dans les faces latérales. – A l'ouest du carrefour, en contrebas, s'élève la grande maison construite en 1768 pour le maître serrurier Jean-Jacques Lorimier et pour son épouse Jeanne-Marie Dessoulavy, comme le rappelle un cartouche armorié et daté. La partie réservée à l'habitation, tournée vers la route, compte une porte et quatre fenêtres cintrées au rez-de-chaussée, cinq fenêtres au premier étage et trois dans le pignon couvert d'un avant-toit en berceau. – Au-dessous de Saules, en bordure de la route de Saint-Imier, la Maison rouge, bâtie en 1801-1802 pour Abraham-Samuel Dardel[1], a des angles ornés de pilastres munis de bases et de chapiteaux, un avant-toit en berceau sur l'habitation au sud-ouest, et une fontaine vers la porte cochère de la grange, en bordure de la route. – Quelques maisons des trois villages, remaniées au XVII[e] siècle et plus tardivement, conservent des encadrements de fenêtres du XVI[e] siècle, taillés dans de la pierre jaune, ajourés d'accolades ou relevés de filets et de bases polygonales[2].

1 Arch. de Fenin, Plumitif de paroisse, 20 mars, 31 mai, 9 août 1801, 7 novembre 1802.
2 A. Godet, MN, 1900, p. 309-310 (illustré).

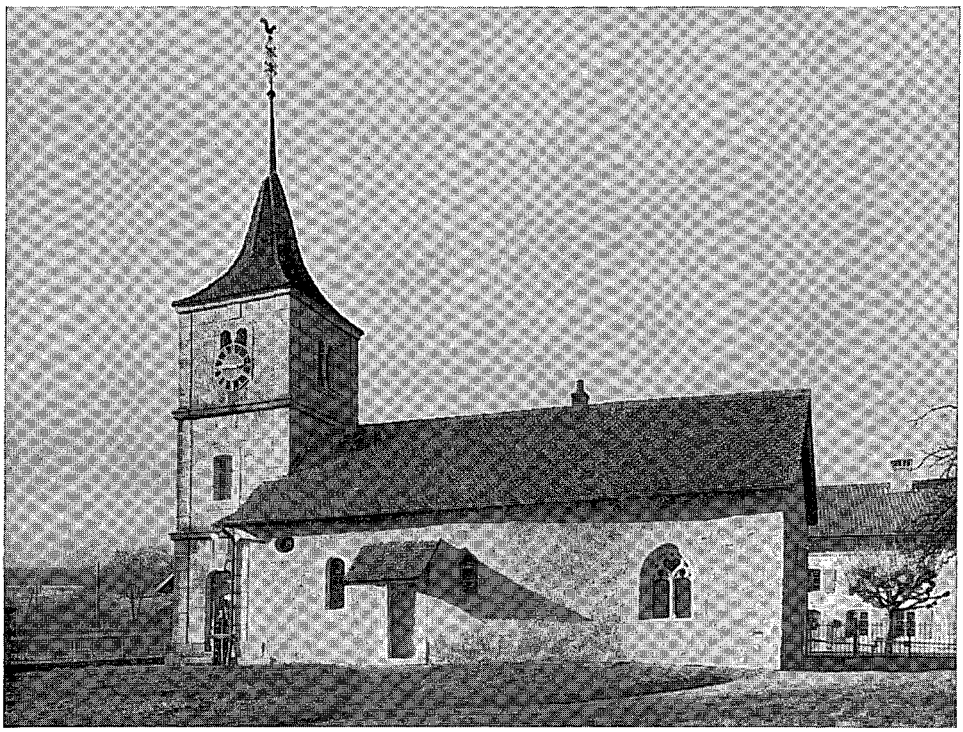

Fig. 178. Engollon. Le temple vu du midi. Clocher de 1803, et fenêtre du chœur modifiée en 1637. Page 208.

## ENGOLLON

Vers 1143, vivaient des frères nommés Conon et Ulrich d'Engollon. *Engolun* apparaît dans la liste des paroisses de 1228. C'est à proximité de cette petite agglomération, placée au centre du Val-de-Ruz, que fut créé le bourg de la Bonneville, détruit par le comte de Neuchâtel en 1301. Le village, exclusivement agricole, comptait environ 35 habitants en 1531, 83 en 1750, 135 en 1850 et 73 en 1960. Son importance ancienne provenait du fait qu'il était le centre d'une paroisse englobant Valangin, Boudevilliers, Fontaines, Cernier et leurs annexes. Le curé était choisi par le prieur de Môtiers. Engollon forma, dès 1558, une paroisse réformée avec Fenin. Placées près de l'extrémité d'une croupe de terrain, les maisons s'ordonnaient jadis sensiblement en équerre le long des chemins se croisant près du temple.

*Bibliographie.* DGS, II/11. DHBS, II/238, 784. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 370-408. MATILE, *Monuments*, p. 8, 12, 74, 458, 1184. VOUGA, *Préhistoire*, p. 219. Mbx, 1862.

*Vue.* GEORGES GRISEL, Engollon, Mbx, 1862.

*Plans.* AE, Plans de la recette de Valangin, fol. 302, 305, 306, 308, vers 1700. – Plans de la cure d'Engollon par DAVID COLIN, 1775, f. 1. – Plans détachés. N° 5, Croquis du village en marge d'un plan de route, 1803. – N° 284. Partie du village, par LOUIS MAYOR-DÉGLON, 1858. Echelle 1:1000.

## LE TEMPLE

Ce modeste édifice religieux, siège d'une paroisse, existait certainement avant 1228. Le comte Rollin de Neuchâtel donna soixante sols «à l'ouvra [fabrique] de l'égliese» en 1338, peut-être pour des travaux. L'église, dédiée à saint Pierre, avait une chapelle ou un autel Saint-Georges, mentionné dès le milieu du XIVe siècle. Les commissaires épiscopaux, en 1416, ordonnèrent d'élever une séparation entre le chœur et la nef, de mettre un avant-toit sur la porte antérieure, d'acquérir des ciboires et un missel, enfin de relier les livres sacrés. Jeanne de Bauffremont, en 1417, puis Guillaume d'Arberg, son mari, en 1427, décidèrent de se faire ensevelir dans cette église, dans la paroisse de laquelle se trouvait leur château de Valangin. Guillaume ordonna de bâtir une chapelle voûtée de pierre en l'honneur du Christ et de saint Georges, à l'emplacement du clocher; celui-ci serait refait à neuf, aux frais du seigneur et avec l'aide des habitants, au-dessus de la grande porte. La tour, de 12 pieds plus haute que la précédente, pourrait porter trois cloches, dont Guillaume offrait deux. La chapelle semble donc avoir remplacé un clocher au nord de la nef, alors que la tour s'établissait au midi. Les commissaires de 1453 s'inquiétèrent à nouveau des objets de culte, puis ordonnèrent de recouvrir à neuf l'édifice, de mettre un plancher dans le chœur reblanchi, de placer un bénitier à l'extérieur de la grande porte et un avant-toit sur l'entrée. La répartition de la dépense provoqua des difficultés. Des fonts baptismaux furent construits en 1455, époque où la paroisse comptait 40 feux. La construction d'une église à Valangin, en 1505 (aussi sous le vocable de saint Pierre), réduisit celle d'Engollon à l'état d'annexe du nouveau chapitre collégial (1510). Par testament de 1595, Abraham Cunier, maire de Valangin, donna 100 livres aux gens d'Engollon «pour la refacture et remparement de leur église»[1]. Ce pourrait être alors, ou vers 1630, que disparut le clocher méridional, de 1427 environ. On réutilisa l'encadrement d'une de ses fenêtres mutilées, à l'orient de la porte, en le datant 1637. Au XVIIe siècle sans doute, on fit un raccord de mur entre la nef et le chœur. La fenêtre de celui-ci fut raccourcie à la partie inférieure. En 1661, on agrandit un œil-de-bœuf à l'orient, comme le prouve la date gravée sur l'encadrement de pierre. D'importants travaux, entre 1683 et

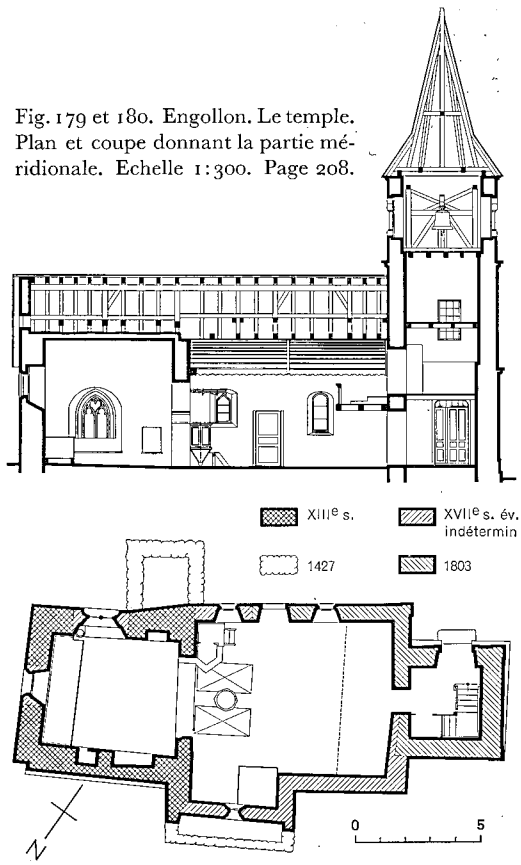


Fig. 179 et 180. Engollon. Le temple. Plan et coupe donnant la partie méridionale. Echelle 1:300. Page 208.

1 A. Thirion, notaire, I/37, 1595.

1685, permirent, croit-on, de refaire la charpente du toit, d'élever un clocher de bois et peut-être de couvrir la nef d'un berceau de bois, enfin de réduire la chapelle, au nord. DANIEL CUNIER livra le «chapiteau» (abat-voix) de la chaire en 1688; l'année suivante ABRAHAM CUNIER construisit, dans le chœur, le banc des Anciens. Au XVIIIe siècle, la tour de bois fut réparée plusieurs fois, et un plancher recouvrit les dalles du fond; les murs furent recrépis. Une modification importante survint en 1803 par la construction d'un clocher en pierre, à l'ouest de la nef. JEAN-DANIEL PERRENOUD, SAMUEL MATTHEY et ABRAHAM-HENRI SANDOZ, maîtres tailleurs de pierre, furent chargés de l'ouvrage; ils exécutèrent aussi un nouvel encadrement pour la porte principale, et un pan de mur à l'ouest de cette entrée. La Compagnie des pasteurs avait cédé un terrain de 14 pieds sur 12, pour construire la tour «en lieu et place de celle en bois élevée au milieu du temple et qui tombe en ruine[1]». Une importante restauration dirigée par FRANÇOIS WAVRE, architecte, en 1923-1924, a permis de consolider l'édifice et la voûte du chœur, de retrouver les fondations d'une chapelle au nord, et du clocher disparu au midi, de reconstituer le réseau de pierre de la fenêtre sud du chœur, et de découvrir des peintures aussitôt restaurées par le peintre ALFRED BLAILÉ.

*Bibliographie.* M. JEANNERET, *Saint-Pierre d'Engollon et ses fresques*, MN, 1924, p. 198-211; 1925, p. 17-36, étude de base sur le sujet, reproduite dans la plaquette: *L'Eglise d'Engollon. Souvenir de la restauration de 1923-1924* (Neuchâtel 1925), où se trouve aussi un rapport général sur la restauration. IAS, RAHN, 1887, p. 504. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 370-380, 404. MATILE, *Musée*, II/61. MDSR, *Visite 1416*, p. 68. PURY, *Biens d'Eglise*, p. 70-74. La restauration des fresques et leur interprétation a suscité une discussion serrée entre M. JEANNERET et H. REINERS, dans MN, 1944, p. 98-112; 1945, p. 14-24, 62-64, 93-94.

Le temple, en marge du cimetière enclos d'une grille moderne et d'un pré dépendant de la cure disparue, n'a pas un plan régulier. La nef, prolongée par la tour à l'ouest, n'est pas dans le même axe que le chœur. Une amorce de chapelle, dont la profondeur a été réduite de moitié, anime le mur nord sans fenêtre. Au midi, un œil-de-bœuf, une petite fenêtre en plein cintre et la porte sous son avant-toit datent de 1803. Un pan oblique de mur, au-delà de la fenêtre en tiers-point de 1637, masque l'arrachement de la tour, de 1427, qui mesurait 3 m 15 de côté. Le chœur, de 6 m 75 de côté, a des murs épais de 1 m 10 à 1 m 15, percés d'une fenêtre en tiers-point au midi et d'un œil-de-bœuf daté 1661 à l'orient; la fenêtre a un meneau séparant deux baies munies de redents, sous une ouverture en forme de cœur. Un même toit recouvre tout l'édifice. La tour en pierre de taille, à l'ouest, a deux étages sur rez-de-chaussée, séparés par des cordons et encadrés par des pilastres en faible relief, une porte et une fenêtre cintrées au midi. A l'étage supérieur, quatre baies géminées en plein cintre, ayant des colonnettes intermédiaires, rappellent le type traditionnel des clochers romans. La flèche peu aiguë, évasée à la base, est amortie par un haut pommeau surmonté d'entrelacs de fer forgé et d'un coq. Des initiales sur la porte de la tour et sur les fenêtres géminées rappellent les noms des gouverneurs de commune et des maçons actifs en 1803 (fig. 178 à 180).

A l'intérieur, un berceau de bois couvre la nef. Le départ d'un arc en ogive mouluré de deux cavets, dans l'espace rétréci de la chapelle nord, montre que celle-ci était voûtée. Un berceau de tuf, en tiers-point approximatif et un peu affaissé, abrite le chœur; un arc sensiblement en plein cintre, ayant des impostes encore romanes,

1 J. D. Dessaules, notaire, VIII/–, 18 octobre 1803. AE, Actes de chancellerie, XXX/254, 1801.

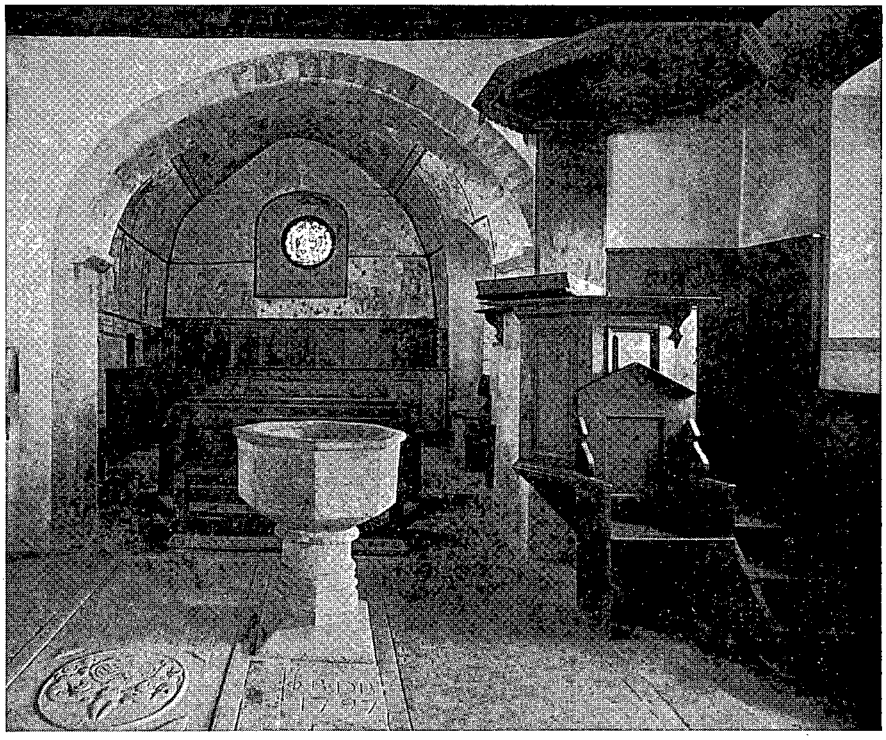

Fig. 181. Engollon. Le temple. L'intérieur vu de l'entrée occidentale. Pages 208 et 212.

sépare les deux parties de l'édifice, de largeur inégale. L'élément le plus remarquable, vu sa rareté en pays neuchâtelois[1], sont les *fresques* du chœur restaurées en 1924. Elles remontent à deux époques différentes. Contre le mur oriental, une première couche de peinture, en partie détruite par le percement de l'œil-de-bœuf, figure le Ciel et l'Enfer, esquissés en rouge. A gauche, paraissent saint Pierre et un ange, de part et d'autre d'une colonne soutenant des éléments d'arcs gothiques; à droite, un damné brûle dans la gueule d'un monstre, au-dessous d'un saint couché dans une tombe; à la partie supérieure, un ange, probablement l'archange saint Michel, fait face à un groupe confus de personnages (des âmes qu'il va peser?). Cette peinture pourrait remonter au second quart du XIV^e^ siècle.

La seconde série de fresques couvre la voûte et les parois latérales. Sur le fond bleu-gris du berceau, se détache, en clair cerné de lignes rouges, un Christ en majesté dans une mandorle, tenant un globe de la main gauche. A la hauteur de sa tête apparaissent le soleil et la lune. Aux angles et tournés vers l'orient, figurent les quatre symboles ailés des évangélistes (fig. 183), désignés par les banderoles: «*s. mateus* /

1 Comme autres exemples de fresques d'église, on ne peut citer que les restes de personnages à la collégiale de Neuchâtel, de la fin du XIV^e^ siècle (MAHS, *Neuchâtel*, I/98-99), le Christ et les apôtres, découverts à Cornaux en 1895 et masqués en 1901, enfin une lapidation de saint Etienne et un saint Michel, de la fin du XV^e^ siècle, au Landeron, trop restaurés (MAHS, *Neuchâtel*, II/96, 168).

*s. marcus / s. johanes*»; «*s. lucas*» a été reconstitué, comme le bœuf, d'après une peinture de Noville (Vaud). Des bordures, où de petites rosettes ponctuent une longue tige feuillue, séparent le haut de la voûte des parois; sur celles-ci, les scènes apparaissent dans des panneaux quadrangulaires inégaux, séparés par des lignes rouges. Des étoiles rouges ponctuent le ciel, et lient tous les tableaux se détachant sur un fond clair et un sol couvert par places d'une végétation rouge. Les personnages d'échelle différente, expressifs dans leurs postures, animent les scènes. Les couleurs ocre rouge, ocre jaune et bleu gris dominent dans les vêtements, rehaussant un dessin volontaire.

Contre le mur nord (fig. 182), à partir de l'ouest, les scènes peintes sur deux rangs ont pour thèmes: 1° La Nativité. Au-dessous d'une étoile bleue et en avant de l'enclos d'une étable, Marie assise sur un lit présente son enfant à un berger. – 2° L'Adoration des mages. La Vierge assise tend l'Enfant aux trois Rois; l'un d'eux montre l'étoile annonciatrice, l'autre est à genoux. – 3° La Présentation au temple. En présence de Marie, les bras croisés sur la poitrine, Joseph tend Jésus à Siméon par-dessus un autel. – 4° Le Massacre des Innocents. Hérode, assis sur un trône, tend ses ordres écrits à des bourreaux tuant les enfants. Les scènes suivantes, pour la plupart détruites, se continuaient sur les murs de l'orient et du sud. Dans la rangée inférieure du mur nord apparaissent: 5° La Flagellation, incomplète. – 6° Le Couronnement d'épines, où le Christ, agenouillé et lié, voit son front serré de cordes noueuses. – 7° Le Portement de croix. Un minuscule Simon de Cyrène soutient le bas de la croix. – 8° La Crucifixion. Au premier plan, des saintes femmes sont en pleurs; au fond, un petit soldat perce le flanc du Crucifié. – 9° La Descente de croix. L'échelle

Fig. 182. Engollon. Le temple. Scènes de la vie du Christ (N^os^ 2 à 4 et 6 à 9; vers 1400). Page 210.

Fig. 183. Engollon. Le temple. Le Christ en majesté et les symboles des apôtres (vers 1400). Page 209.

traverse obliquement la partie de droite, alors qu'à gauche Joseph d'Arimathée va recevoir dans ses bras le corps du Crucifié.

Sur la paroi orientale, la première couche reparue à la partie supérieure n'a laissé subsister de la seconde que des traces d'étoiles. Dans le registre inférieur, en revanche, on distingue: 10° La Mise au tombeau. Entre deux assistants en prière, Joseph d'Arimathée s'apprête à prendre le corps de Jésus soutenu par la Vierge. – 11° La Résurrection. Le Christ se dresse hors du tombeau, tenant un pennon, alors que deux soldats sont couchés obliquement.

Dans le registre inférieur du mur sud, fait suite inexpliquablement, 12° Une Vierge à l'Enfant (?), au-dessous de ce qui doit être: 13° La Sainte Cène, plutôt que les Noces de Cana, où paraissent onze disciples et le Christ. Sur le reste du mur, les peintures disparues ont été remplacées par des plantes et des étoiles. Au nord de l'arc séparant le chœur de la nef, on voit sainte Cécile jouant d'un instrument à cordes, près d'un musicien qui tient des cymbales.

M. Jeanneret place ces peintures de la seconde époque entre 1453 et 1510, de préférence à la fin du XV^e siècle. H. Reiners, tout en critiquant la restauration, estime qu'il s'agit d'une œuvre du début du XV^e siècle, voire de la fin du XIV^e. Les deux auteurs font des comparaisons avec les peintures du canton de Vaud. Il semble qu'il faudrait plutôt établir des rapprochements avec les fresques assez semblables de Reutigen (Berne), datant de 1400 environ[1]. A Engollon, la perte presque totale des fresques de la même époque, dans le mur sud du chœur, s'expliquerait aisément par la construction du clocher de 1427, qui faisait corps avec ce mur, autant que par la destruction de cette tour.

Les *vitraux* de JULES COURVOISIER (1923-1924) représentent le Christ en majesté et le tombeau vide. Contre le mur nord de la tour, la *pierre tombale* du pasteur Samuel-Henri de Pourtalès († 1810) est ornée d'un écu armorié de métal. Dans la nef, près de la table de communion, la pierre tombale des deux épouses du pasteur Jean-Henri Lacoste († 1765 et 1771) est couverte d'inscriptions presque effacées; celle d'Elisabeth Perregaux († 1699) porte, dans un bel encadrement de lambrequins, les armes de la défunte et de son mari, le pasteur Samuel Legoux[2]. *Les fonts baptismaux* de pierre jaune ont une cuve octogonale haute de 103 cm; des tores et une base octogonale ménagent la transition avec le pied, de plan carré. Ces fonts gothiques, comparables à ceux de Valangin et de La Sagne, peuvent dater du début du XVI^e siècle. Contre le fond du chœur, sur toute la largeur, est appliqué le *banc des Anciens*. Le haut dossier appuyé contre le mur, les jouées latérales sinueuses et la balustrade pleine sont formés de panneaux, et ornés d'un rang de denticules rouges et verts. Une inscription inspirée de l'épître aux Hébreux (chap. III et IV) «...N'ENDURCISSEZ POINT VOS CŒURS» fait le tour de ce meuble d'ABRAHAM CUNIER, daté 1689. La *chaire* de sapin, d'un même style, est précédée d'un rustique fauteuil à fronton pour le pasteur. DANIEL CUNIER a exécuté, en 1688, l'abat-voix octogonal orné de deux rangs de denticules, de festons et de motifs tournés et, au centre, d'une étoile rayonnant depuis des cercles concentriques (fig. 181).

*Objets de culte*. Noter une «channe» d'étain de CHARLES MORIGGI, 1874, ayant un couvercle plat, un col étroit et un corps en forme d'urne.

*Cloches*. GÉDÉON et JEAN-HENRI GUILLEBERT fondirent une cloche en 1715, et une autre, voire la même en 1717. JEAN-JACQUES GUILLEBERT en livra une grande en 1761, refaite par FRANÇOIS HUMBERT en 1867. FRANÇOIS-JOSEPH BOURNEZ avait livré la petite en 1801. Ce sont les deux cloches actuelles[3].

1 B. SCHMID dans *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*, 1954, p. 84.

2 Pour le détail des inscriptions, QLT, *Val-de-Ruz*, p. 379. JÉQUIER, *Armorial*, II/37, fig. 182, reproduit les armes Legoux-Perregaux.

3 MN, 1881, p. 241; 1915, p. 183, 185; 1924, p. 21-22, 24-25.

DIVERS

La *cure*. Comme le montrent des plans anciens et divers croquis, ce bâtiment occupait le côté oriental d'un clos contigu au cimetière, l'angle nord-ouest étant à environ 6 m 50 du temple. On a rasé cet édifice, deux fois plus étendu que l'église, après l'incendie de 1873 qui le ruina. C'était une maison rurale, analogue à celles du village, bâtie entre 1681 et 1683 par le maçon et architecte JOSEPH HUMBERT-DROZ, auteur des plans. Elle remplaçait une cure plus ancienne, réparée en 1561, abandonnée et démolie vers 1670, de telle sorte qu'on dut loger le pasteur pour un temps à Fenin[1].

*La Bonneville*, à 500 m au sud-ouest du village, se trouve au fond d'un vallon, près de l'endroit où le ruisseau du Morguenet se jette dans le Seyon. Cette localité, sans doute fondée par les seigneurs de Valangin, Jean et Thierry d'Arberg, pour attirer des colons, mentionnée en 1295, fut détruite en 1301 par le comte Rollin de Neuchâtel. En 1406 encore, des gens du Val-de-Ruz, qui affirmaient descendre des habitants d'une ville démolie, sans doute la Bonneville, sollicitèrent la qualité de bourgeois de Valangin. De cette localité, dont on a exagéré le chiffre de population et les moyens de défense, il ne subsiste plus actuellement que des levées de terre formant un quadrilatère d'environ 175 m sur 75; celui-ci, couvert d'une forêt, est entamé à l'angle sud-est par une route tracée en 1874. Des fouilles ont mis au jour des clés, des pointes de flèches, des lames diverses, des fers et mors de chevaux, un soc de charrue, des débris d'enceinte et quelques pièces de monnaie, dont les plus anciennes remontent au milieu du XIII^e^ siècle[2].

## FONTAINES

La découverte d'une villa romaine, à environ 600 m au sud-ouest du village, prouve que la région était cultivée depuis longtemps. Ce sont sans doute les ruines de cette demeure qui ont fait croire à l'existence d'une imaginaire abbaye, confondue avec celle de Fontaine-André. *Fontanes* apparaît dans la liste des paroisses, en 1228. L'abbaye de Saint-Jean, près de Cerlier, Ulrich, seigneur de Neuchâtel, et ses frères, possédaient des biens dans la région, au XIII^e^ siècle. Vers 1286, les seigneurs de Valangin s'entendirent avec le prieur de Môtiers, possesseur d'une grange et d'un grenier, pour les redevances perçues à Fontaines; un nouvel arrangement eut lieu en 1354. Huit ans plus tôt, Vauthier d'Arberg, prévôt de Moutier-Grandval, avait vendu à un bourgeois de Romont des cens assignés sur sa dîme de Fontaines et de Cernier. L'entretien d'une grange, où on abritait les foins du «breuil» seigneurial, un pré placé au-dessous du village, fut l'objet de contestations jusqu'au XVII^e^ siècle. Fontaines, chef-lieu du district du Val-de-Ruz, de 1848 à 1877, a formé une paroisse, détachée définitivement d'Engollon à partir de la Réforme. Cernier en a été séparé

1 AE, M 24, N° 9, 1561. MCE, XXI/166v., 1667; XXIII/102v., 1670; XXVIII/151, 1681; XXXI/50, 1683. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 376-377.

2 A. DE MANDROT, *Les ruines de la Bonneville* (avec un plan), MN, 1865, p. 5-9. G. DE PURY, *Les antiquités de la Bonneville*, MN, 1875, p. 148-150; 1877, p. 267-268 (articles illustrés). L. H. EVARD, *Les antiquités de la Bonneville*, MN, 1883, p. 259-263. L. MONTANDON, *A propos de la Bonneville du Val-de-Ruz*, MN, 1923, p. 72-79. La description de RAHN (IAS, 1887, p. 475) s'appuie sur des renseignements historiques discutables.

en 1875. D'environ 205 habitants en 1531, la population a passé à 248 âmes en 1750, 435 en 1850 et 484 en 1960. Les armes parlantes, d'azur à une fontaine d'argent, apparaissent déjà, mais en grisaille, au-dessus de la fenêtre orientale de l'abside du temple. Cette peinture de 1634, rafraîchie en 1688, montre une fontaine cruciforme sur deux monts, dans un écu surmonté d'une couronne ducale et tenu par deux léopards. Une pierre sculptée de 1694, placée sur l'ancienne auberge communale, montre une fontaine à deux goulots ayant un bassin rectangulaire.

Bâti sur un faible mouvement de terrain, le village est bordé à l'orient par une petite dépression où coulait jadis un ruisseau. Le plan des rues, en dépit de l'alignement peu régulier des maisons, dessine un quadrilatère traversé par une voie oblique, aboutissant à l'angle sud-ouest où se dresse le temple. Selon un plan, de 1700 environ, on nommait les chemins, orientés à peu près d'ouest en est, rue Dessus, rue du Milieu et rue Dessous. Perpendiculairement à elles, à l'orient, le ruisseau s'écoulait le long d'un chemin et arrosait le «breuil».

*Bibliographie.* DGS, II/120. DHBS, III/136. QLT, *Val-de-Ruz*, p.433-458. VOUGA, *Préhistoire*, p.220. MATILE, *Monuments*, p.74, 132, 161, 254, 591, 705. *Fontaines*, dans Mbx, 1859. W. WAVRE, *Les fouilles du closel Mordigne près Fontaines*, MN, 1886, p.171-172. C. CHÂTELAIN, *Une vue de Fontaines en 1844*, MN, 1892, p.147-150. TRIPET, *Armoiries*, p.52. CLOTTU, AHS, 1945, p.60.

*Vues.* D'après JEAN-HENRI BAUMANN: Vue de Fontaines en 1844 (MN, 1892, p.147), et, le temple vers 1830 (QLT, *Val-de-Ruz*, p.449). Fontaines, estampe attribuée à GEORGES GRISEL (Mbx, 1859).

*Plans.* AE, Plans de la recette de Valangin, f. 171, 178, vers 1700. – Plans détachés, N^os^ 5 et 7 (feuille 3), route de La Chaux-de-Fonds, 1803, 1804. – N° 241. Route entre Fontaines et Chézard, 1858. Echelle 1:1000.

Du côté oriental du village, dans la rue tracée à l'emplacement de l'ancien ruisseau, se trouvent deux *fontaines* analogues. La pile est formée d'un soubassement et d'un dé parallélépipédiques, de largeur décroissante, sur lesquels se dresse une mince colonne amortie par un globe; une de ces piles, au midi, est datée 1644; les goulots de bronze, tenus par des quarts de cercle en fer forgé[1], doivent remonter à 1810. Chaque fontaine a trois bassins de grandeurs et de formes irrégulières; quatre portent des dates échelonnées entre 1754 et 1767, outre les initiales des gouverneurs. A l'origine, la fontaine nord se trouvait placée plus haut.

## LE TEMPLE

Paroisse citée en 1228, Fontaines, à qui se rattachait l'annexe de Cernier, n'était desservi que par un vicaire perpétuel, dépendant du curé d'Engollon. C'est ce que précise un accord de 1355, établissant la prééminence de l'église-mère les jours de fête. En 1416, les visiteurs envoyés par l'évêque dénombrèrent 30 foyers pour cette église paroissiale patronnée par le prieur de Môtiers, au Val-de-Travers. Les objets de culte étaient déficients; il manquait un toit sur la porte antérieure et deux vitraux; l'autel n'était pas en bon état. Lors de la visite de 1453, les commissaires ordonnèrent de réparer une verrière du chœur et de boucher celle de l'orient. L'établissement d'un bréviaire suscita des difficultés avec les gens de Cernier, contraints à payer leur part[2]. Divers actes, au début du XVI^e^ siècle, attestent que l'église était consacrée à

1 Arch. de Fontaines, Procès-verbaux, 7 août 1810.

2 AE, P 8, N° 20, 1355; M 24, N° 2, 1453; Q 6, N° 23, 1461: le chapelain et curé de Fontaines reconnaît devoir payer 40 sous et une mesure d'avoine, par an, au prieur du Val-de-Travers, patron et collateur de son église. MDSR, *Visite 1416*, p.66-67. MATILE, *Musée*, II/59.

saint Maurice[1]. Comme le montre l'architecture, l'édifice fut entièrement reconstruit à cette époque, à l'exception du clocher. L'opinion de Boyve, reprise par divers auteurs, selon laquelle Louis Colomb, abbé de Fontaine-André, serait l'initiateur des travaux interrompus par la Réforme, paraît infirmée par l'histoire de la paroisse. Le seul argument, fragile, en faveur de cette thèse sont les armes Colomb qu'Abraham Amiet affirme avoir vues, avant 1686, dans l'église[2]. Assurément, l'abbaye de Fontaine-André percevait de nombreux cens autour du village, mais il en était de même pour le collateur, le prieuré de Môtiers. De plus, Fontaines fut annexé au chapitre

1 B. Joly, notaire, I/408, 410, 1501. H. Girardot, notaire, II/16, 1519.

2 Boyve, II/312-313. Perrin, MN, 1881, p. 223; objections de Châtelain, MN, 1898, p. 200; résumé dans QLT, *Val-de-Ruz*, p. 446-447.

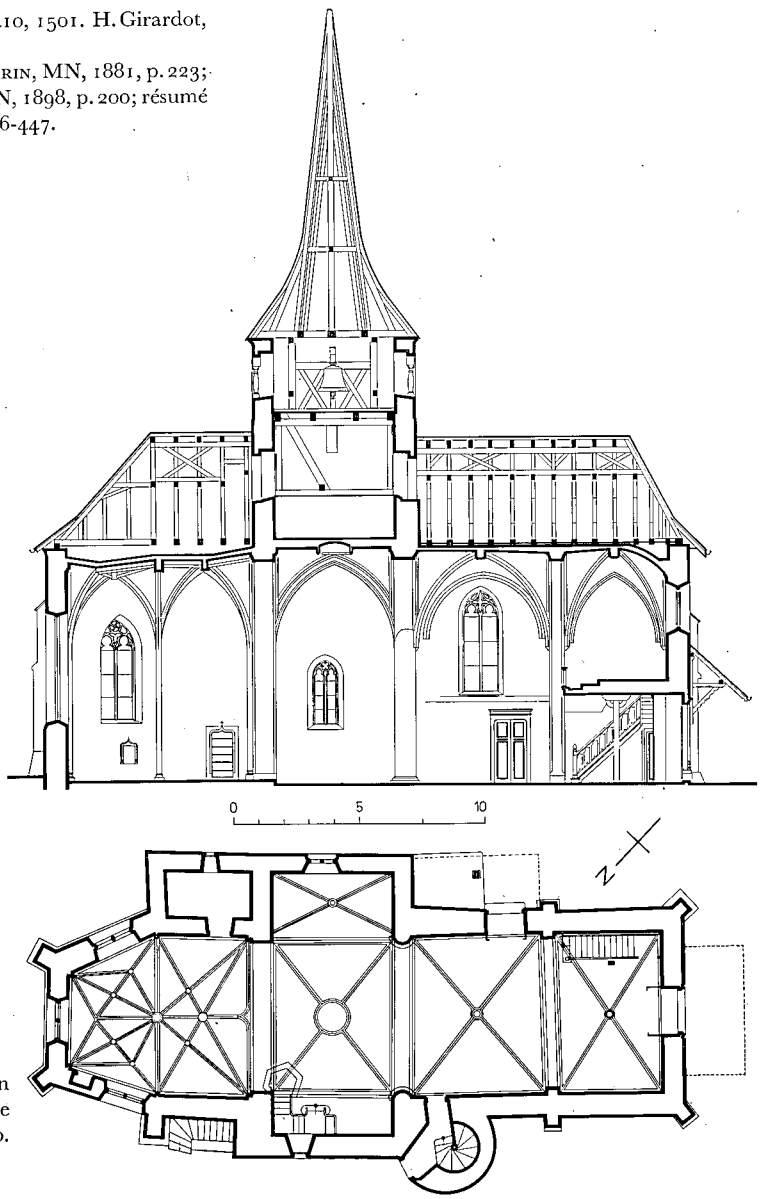


Fig. 184 et 185.
Fontaines. Le temple. Plan et coupe donnant la partie méridionale. Echelle 1:300.
Page 218.

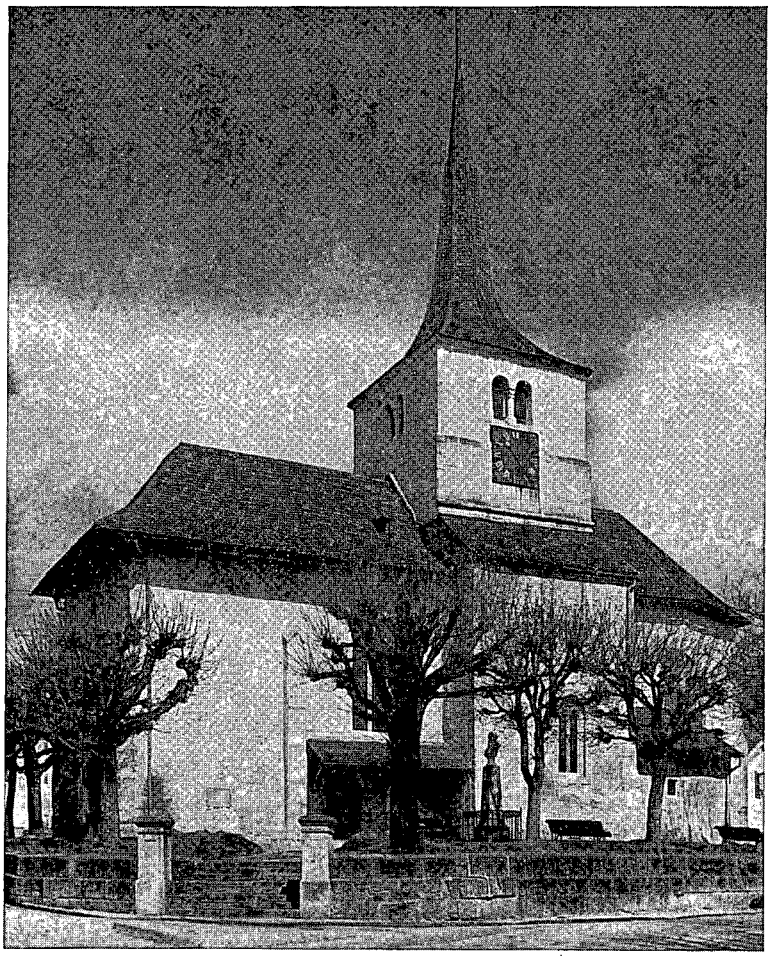

Fig. 186. Fontaines. Le temple vu du midi (début du XVI[e] siècle et 1686).
Page 218.

de Valangin en 1517. Vers 1500, le conseil de fabrique disposait d'environ 24 sols de revenus annuels, indépendamment de la pension du curé. Le capital correspondant qui n'apparaît plus en 1555 pourrait avoir été appliqué aux travaux[1]. Au moment de la Réforme, vers 1535, deux fidèles emportèrent de l'édifice «saint Mourys, la table et une Nostre Dame», lorsque les iconoclastes se mirent à l'œuvre. On ne sait quel fut le sort de ces objets[2].

«L'an 1686, on bâtit la tour du temple de Fontaines depuis le toit du temple en haut, et on y fit une horologe». Cette inscription du registre des baptêmes est confirmée par la date sculptée du côté nord de la tour. Il semble que les maçons DANIEL DUMONT et JACQUES MONTANDON qui exploitèrent de la pierre aux Hauts-Geneveys,

1 AE, P 8, N° 26, 1517. E. MONTANDON, *La cure de Fontaines en 1517*, MN, 1938, p. 47. Rec. de Fontaines, par Dumaine, f. 249, 1500. Rec. de Fontaine-André au Val-de-Ruz, par Dumaine, f. 1-53, 1499.

2 A. PIAGET et J. LOZERON, MN, 1939, p. 161-162.

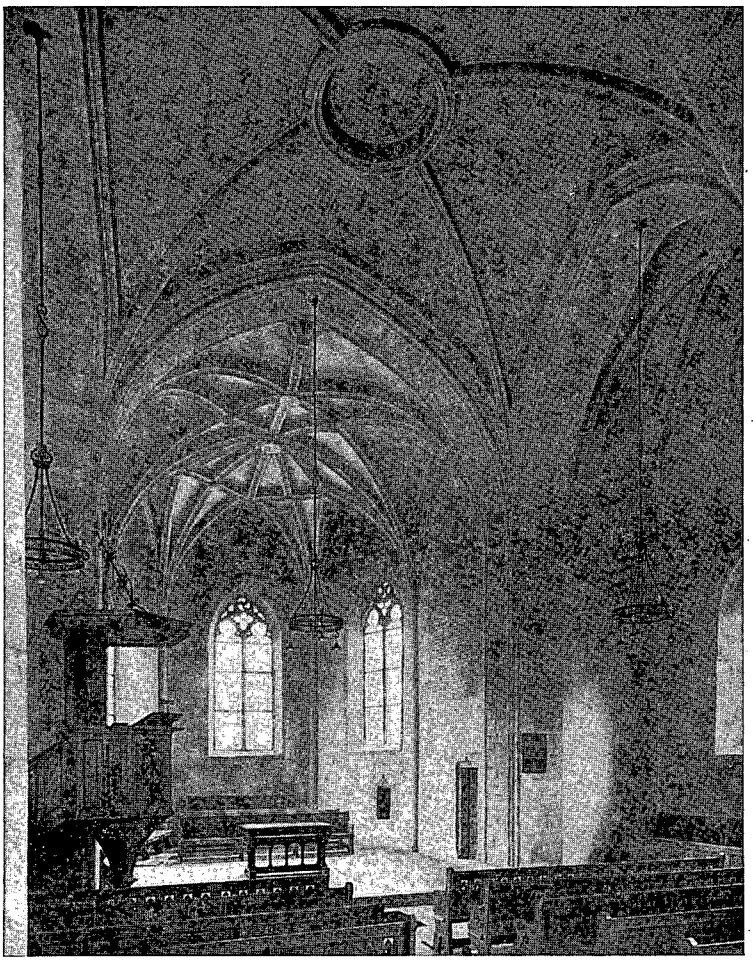

Fig. 187. Fontaines. L'intérieur du temple (début du XVI[e] siècle, sauf la voûte à oculus, de 1913). Page 218.

en 1685, soient parmi les réalisateurs de l'ouvrage. Les années suivantes, Neuchâtel offrit «un escusson des armes de la ville», et la Seigneurie fit payer des «escussons pour l'église de Fontaines» au sieur «VOLPH», sans doute HANS-WILHELM WOLFF[1]. Pour une raison inconnue, jalousie ou rivalité, un banc privé, arraché au temple, fut jeté dans la rue en 1724. Les fenêtres furent remises en état en 1821. Des restaurations mal connues, en 1772 et 1859, précédèrent celle de LÉO et de LOUIS CHÂTELAIN (1911-1913), qui couvrit de voûtes la nef et le transept, à la place d'un berceau de bois, remit en état les fenêtres et leurs meneaux, et renouvela le mobilier[2].

1 AE, Registre des baptêmes de Fontaines, 1682-1813, p. 3. MJ, Valangin, 28 septembre, 12 décembre 1685. Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, VII/133, 1686. AE, Comptes des Quatre Mairies, 1687, paiement de 1689.

2 MJ, Valangin, 12 février 1724. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 448-450. Arch. de Fontaines, Procès-verbaux, 28 août 1821. RAHN, IAS, 1887, p. 506-507.

DESCRIPTION. Le temple mesure 25 m 50 sur 12 m 10 de largeur maximum, et la tour 17 m 50 de hauteur à la corniche. Il donne l'impression d'être ramassé sur lui-même, en dépit de l'élancement de la flèche aiguë, amortie par un coq dominant un pommeau et une rose des vents; celle-ci rappelle que l'édifice est orienté du sud-ouest au nord-est. Depuis 1852, un mur en grandes pierres de taille ceinture plus étroitement et protège de la circulation l'ancien cimetière entourant le temple; il forme comme un socle à l'édifice, surtout au nord. Les murs formés de moellons presque appareillés et crépis de chaux sont animés par des contreforts et par la saillie de deux annexes formant un transept réduit. Seul le chœur pentagonal est bien éclairé par trois grandes fenêtres en tiers-point, ayant un meneau et un réseau de pierre agrémenté de soufflets et d'hélices; une fenêtre analogue éclaire la nef et le mur sud du transept, flanqué d'une annexe basse, à l'usage ancien de sacristie. Au nord, il n'existe qu'une petite fenêtre, dont l'encadrement en pierre jaune mouluré a un linteau orné d'un redent et d'une accolade, reliés entre eux. A l'angle du transept et de la nef, la tourelle d'escalier, qui ne s'ouvrait à l'origine que vers l'intérieur de l'église, pourrait être du XVII[e] siècle seulement (fig. 184 à 186).

A l'intérieur, le chœur est séparé du transept par un grand arc en tiers-point cerné de deux boudins. Les arcs d'ogives, creusés de deux cavets, s'insèrent dans les colonnettes d'angle, elles-mêmes pourvues de bagues sur leurs bases polygonales. La voûte, très plate, a des nervures compliquées dessinant une étoile à six branches inégales, autour d'une clé centrale circulaire où sont peintes les armes de Neuchâtel et d'Orléans-Longueville. Du côté de la fenêtre d'axe, le faisceau de nervures aboutissant à des clés intermédiaires présente bien des irrégularités; à l'opposé, la lierne aboutissant à la grande arcade se divise pour former une accolade. Dans le mur nord, une profonde armoire de pierre jaune a pour encadrement des colonnettes se rejoignant en forme d'accolade sur le linteau, animé aussi par une rosette; les bases sont décorées d'un câble et de quatre rangs de côtes dessinant de vrais engrenages. Une petite niche du même genre, très restaurée, se trouve au midi, dans la paroi voisine de celle où une porte creusée d'une accolade mène à l'ancienne sacristie. La croisée du transept possède une voûte moderne retombant sur quatre arcades moulurées de deux tores et de deux cavets; les supports en sont deux piliers plats, sans chapiteaux, à l'orient, et deux piliers semi-circulaires, à l'ouest. Le petit croisillon nord est voûté d'un berceau brisé; celui du midi, éclairé par une fenêtre à meneau, restaurée, est couvert d'une croisée d'ogives. La nef a deux voûtes modernes remplaçant l'ancien berceau de bois; elles sont la réalisation tardive d'une couverture préparée par les supports et les arcs formerets du XVI[e] siècle. Les portes sud et ouest, en plein cintre, ont leur arête biseautée (fig. 187 et 188).

Des anciennes *fresques*, plusieurs ont disparu, notamment celles qui entouraient les niches; il subsiste quelques fleurons gris sur la porte d'entrée de la tour, dans le mur nord. En 1634, on peignit sur la fenêtre d'axe du chœur les armes de la commune, renouvelées en 1688. A la même époque, sans doute, fut peint un décor d'inscriptions bibliques, dont il ne reste plus qu'une partie; l'Oraison dominicale (fig. 189) et le Symbole des apôtres sont écrits sous deux arcades limitées par des ailerons et des potiches, au-dessous d'un fronton brisé (au sud du chœur); des exhortations apparaissent dans un ovale tressé par deux palmes (croisillon sud) et dans un cartouche rectangulaire, aussi de couleur sanguine, rehaussée de jaune (croisillon nord). En

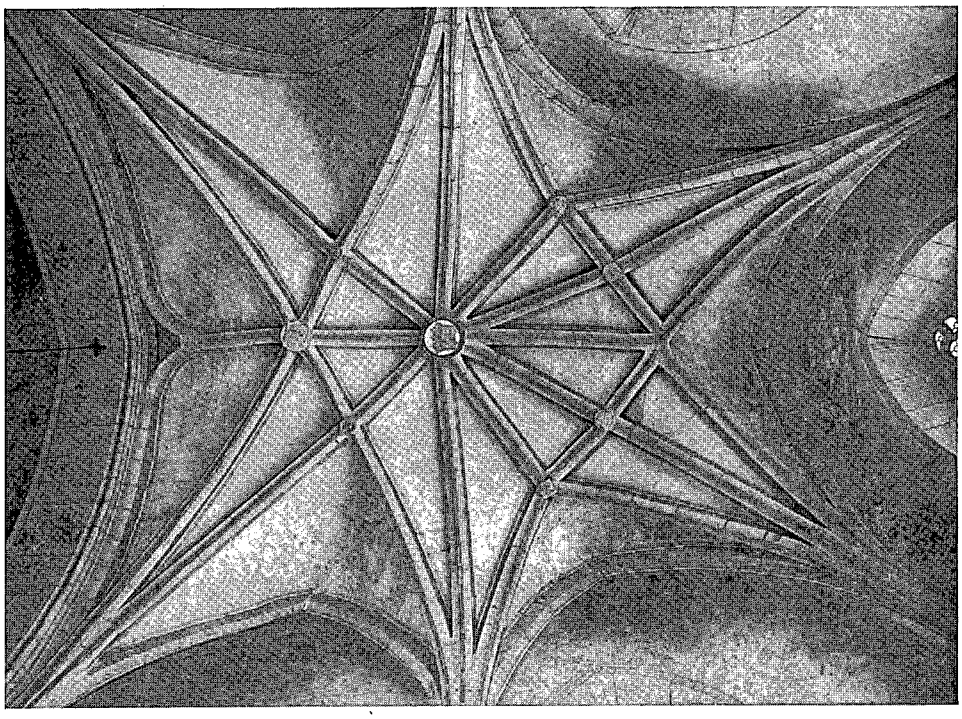

Fig. 188. Fontaines. Voûte couvrant l'abside du temple (début du XVI^e siècle). Page 218.

revanche, on a repeint le Sommaire de la Loi au nord du chœur, et fait disparaître sous une fresque de CLEMENT HEATON des bénédictions et des malédictions tirées du Lévitique. Deux *vitraux* portant les armes Tribolet et Montmollin, de 1688, ont été rachetés par les descendants des donateurs[1]. La *chaire* ornée de denticules et de panneaux étroits, datée FC 1683 IB, a été restaurée en 1913. L'abat-voix polygonal, orné de festons, est soutenu par une barre de fer agrémentée d'enroulements. Le sablier en fer forgé se dresse sur un support de métal, aussi enjolivé d'enroulements[2].

*Objets de culte.* La paroisse utilise deux coupes de communion en argent doré, hautes de 17 cm (fig. 190). Le diamètre du pied est supérieur d'un quart à celui de la coupe. Au milieu des tiges polygonales, les nœuds très en relief portent de larges côtes séparées par de plus minces. Sur un des pieds est gravé le Christ en Croix. Sous les pieds de ces anciens calices, de la fin du XV^e siècle, des fidèles ont gravé des dates et des initiales du XVIII^e siècle; lors d'une réparation, un orfèvre a imprimé des poinçons indistincts. La *channe* ou pot d'étain, du milieu du XVIII^e siècle, haute de 35 cm se distingue de ses semblables par la présence d'un «A» en fort relief sous la pointe de son couvercle[3].

1 MN, 1919, p. 134. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 448-449.

2 Dessin par A. GODET, MN, 1890, p. 196, fig. 4.

3 Cette lettre fait penser à celles figurant sur les burettes des églises catholiques, où A = aqua, s'oppose à V = vinum.

Les *cloches*. En 1464, les gouverneurs de Fontaines et de Cernier remirent à «Jehan Raguin alias Nycolaus de Beroie» (=Barrois?) la somme de 172 livres ou le poids de la moitié du métal servant à faire une cloche, sans qu'on sache si ce personnage était lui-même fondeur. Cette cloche, ou une autre, dut être refondue deux fois par BORLE & BOREL, en 1813, avant d'être réussie[1]. – La grosse cloche, faite par FRANÇOIS HUMBERT, de Savagnier, à Morteau en 1871, a remplacé une autre (celle de 1464?) portant en minuscules gothiques l'inscription classique: «*xps vincit, xps regnat...*[2]». La seconde cloche, fondue en 1813 par BORLE & BOREL, de Couvet, porte le nom des autorités et la mention historique rare: «SOUS LE REGNE DE SON ALTESSE SERENISSIME LE PRINCE ALEXANDRE [BERTHIER] ET LA PREFECTURE DE MONSEIGNEUR LE BARON LESPERUT NOTRE GOUVERNEUR». L'*horloge*. L'édification de la tour, en 1686, fournit l'occasion de construire une grande horloge neuve ayant cadran et sonnerie. Maître PIERRE DUCOMMUN-DIT-BOUDRY reçut un certificat de satisfaction. Le mécanisme, réparé et entretenu par divers membres de la famille MAILLARDET, au XIX^e siècle[3], a été déposé au Musée du Locle en 1963. Sur le bâti, où apparaissent des chiffres repères, on peut lire PDC, 1687.

### MAISONS DIVERSES

La *cure* fut l'objet d'innombrables contestations. En 1500, elle occupait déjà un emplacement immédiatement à l'orient d'une plus ancienne, disparue vers 1469. Il y eut de sérieuses réparations vers 1601 et en 1637. Quant au grenier de la cure, déplacé en 1695, il fut rebâti par la Seigneurie onze ans après, et démoli en 1855; c'était un petit bâtiment séparé[4]. Une importante remise en état de la cure, payée aux deux-tiers par les communes et pour un tiers par le souverain, se fit en 1714-1715. Les maçons PIERRE BRANDT-DIT-GRIEURIN, DANIEL et ABRAHAM PAREL refirent les cheminées, une partie des murs et des encadrements de fenêtres; les charpentiers FRANÇOIS et JACOB CHALLANDES ainsi que DANIEL LAVOYER se chargèrent de la partie rurale et des boiseries; SAMUEL SOGUEL livra quinze fenêtres ayant des rondelles de verre et DANIEL MOUCHET trois poêles verts, dont un à couronne. En 1844, on projetait la suppression du rural, des transformations intérieures et la modifi-

Fig. 189. Fontaines. Le temple. Cartouche peint vers 1688. Page 218.

1 P. Bugnot, notaire, I/12v., 1464. Arch. de Fontaines, Procès-verbaux, 5, 15 janvier, 9 avril 1813.

2 MN, 1882, p. 129.

3 S. Vuilliomier, notaire, 13 novembre 1689. Arch. de Fontaines, Procès-verbaux, 14 avril 1812, 4 septembre 1815, 29 avril, 2 décembre 1820.

4 Rec. de Fontaines, par Dumaine, f. 241, 1500. AE, Q 11, N° 30; D 24, N° 20, 1603; M 24, N^os 4, 5, 1637. Série Communes, Cernier, Comptes, 1636/37.

Fig. 190.
Fontaines. Coupes de communion de la fin du XV^e s.
Page 219.

cation de la charpente du toit. Il fallut attendre 1855 pour voir se réaliser ces importants travaux[1]. Le bâtiment, placé au nord-ouest du temple, n'abrite plus la cure; il a conservé, à l'orient, sa porte de pierre jaune en plein cintre et les piédroits moulurés en doucine à l'entrée de la remise (fin du XVII^e siècle). Sous le toit en croupe, de grandes fenêtres percent la façade sud; l'inscription «BENI SOIT CELUI QUI VIENT AU NOM DU SEIGNEUR, 1714», au-dessus d'une porte, rappelle les travaux et la destination ancienne de la maison. Une autre plaque commémore le séjour du pasteur et annaliste Jonas Boyve dans cette cure, de 1705 à 1739.

*La maison de commune*, partiellement acquise en 1693, rebâtie l'année suivante et agrandie par achat en 1707, abritait l'école, la boucherie, un cabaret et les assemblées communales. Elle reçut le droit d'auberge à l'enseigne de la Fontaine, en 1811, fut vendue à un particulier en 1856, et reconstruite en 1885 après un incendie[2]. On a replacé au-dessus de l'entrée un cartouche aux armes de la commune, daté 1694.

*Divers*. Dans la rue du Milieu, Isaac-Henri Challandes et son épouse Marie-Madeleine Buchenel firent construire leur maison, datée 1794 par un cartouche au-dessus de la porte cintrée, qui porte aussi le N° A 51 de l'assurance immobilière de 1810. Un cordon divise en deux la façade sud. Le toit en croupe couvre le rural, du côté ouest, et l'habitation ayant un rez-de-chaussée et un étage de fenêtres cintrées. Un peu plus à l'est, une étroite maison, reste d'une plus importante, conserve sa porte du XVI^e siècle, dont le linteau est creusé d'une accolade, une fenêtre de la même époque ayant trois baies moulurées d'une feuillure et d'une doucine et, au second étage, une fenêtre du XVII^e siècle divisée en deux par un meneau creusé de

1 AE, Registre des baptêmes de Fontaines, 1682/1813, p. 3. Série Cultes, Fontaines, La Cure, 1714. MCE, CCXXX/164, 207, 1855. MN, 1892, p. 147-150 (rectifier le passage relatif à la localisation de la cure antérieure à 1469).

2 AE, Actes de chancellerie, XVI/5, 1693; XX/50, 1707; XXXI/187, 1811. Arch. de Fontaines, Procès-verbaux, 1694, 1699, 1700. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 453-454.

cavets. A la rue Dessus, du côté sud, une ferme a encore sa porte de grange formée d'un arc de pierre en anse de panier, datée 1661; elle porte à la clé les armes du pasteur Jacques Gélieu. Un peu plus à l'est, subsiste un grenier dont la base en pierre, flanquée d'un escalier, supporte un étage en bois, en surplomb au nord.

## LES HAUTS-GENEVEYS

Le village, relevant avant 1961 de la paroisse de Fontaines, a conservé jusqu'au XVII[e] siècle le nom de «Geneveys sur Fontannes», apparu dans les textes vers 1370. La commune existait en 1402 déjà. Le nombre des habitants a passé de 146 en 1750 à 507 en 1960.

La plus marquante des vieilles maisons est l'*ancien hôtel de commune*, construit en 1780 à l'emplacement du four banal; elle reçut le droit d'auberge à l'enseigne des Treize Cantons, en 1781, remplacée en 1842 par celle du Lion d'Or[1]. C'est un bâtiment de 20 m de côté, conçu comme les fermes traditionnelles, et daté 1780 dans un cartouche au midi. La façade sud a un rez-de-chaussée percé de trois portes cochères et de quatre étroites fenêtres, deux étages de sept fenêtres cintrées et quatre petites fenêtres dans le pignon de pierre. On a démoli le clocheton du XIX[e] siècle qui abritait une cloche et une horloge.

*Bibliographie.* DGS, II/493. DHBS, III/780. QLT, *Val-de-Ruz*, p.459-472. TRIPET, *Armoiries*, p.53.

*Plans.* AE, Plans de la recette de Valangin, f. 231-233, vers 1700. – Plans détachés, N[os] 5, 7, 12, 19 et 53, 1803-1807; projets de route de La Chaux-de-Fonds, montrant l'implantation des maisons.

## CERNIER

On ne peut pas affirmer que la grosse pierre rectangulaire existant à la Pouète-Mange, au-dessus du village, soit un menhir. La première mention écrite de l'actuel territoire communal, vers 1150, semble concerner un pré de montagne à la «Chaux d'Amens». En 1324, Perrod d'Engollon vendit à Henri et à Perrin, seigneurs de Colombier, la moitié de la dîme «*in perrochia de Cernies*». Vauthier d'Arberg, prévôt de Grandval, en 1346, et Jean d'Arberg, seigneur de Valangin, en 1351, cédèrent à leur tour des parties de la dîme de Cernier. Dès 1402, quelques personnes reconnaissent des terres au nom de toute la communauté de la «ville» de Cernier. La condition sociale de bourgeois de Valangin ne s'étendra à la plupart des habitants qu'au XVI[e] siècle. Localité longtemps agricole, Cernier s'est développé grâce à l'industrie des meubles, depuis la seconde moitié du XIX[e] siècle. Lié à Fontaines dès les origines, Cernier forme une paroisse autonome depuis 1875. On en a détaché le Grand-Chézard en 1753, et Fontainemelon en 1900. Cernier est devenu chef-lieu du district du Val-de-Ruz en 1877, et le siège d'une école d'agriculture (1885), devenue cantonale en 1886. Les habitants, estimés à 145 en 1531, ont passé à 279 en 1750, 633 en 1850 et 1491 en 1960. A l'origine et jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, le village ne comptait qu'une seule rue orientée du sud-ouest au nord-est, d'environ 300 m de long, entre deux amorces de carrefours. Dès lors, la grande route descendant de Fontainemelon, devenue prépondérante, a sensiblement modifié le caractère de la localité.

1 AE, Actes de chancellerie, XXVIII/194, 1781. MCE, CCIII/1342, 1842.

*Bibliographie.* DGS, I/422. DHBS, II/462. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 119-162. VOUGA, *Préhistoire*, p. 207. MATILE, *Monuments*, p. 13, 358, 591, 666, 705. C. CHÂTELAIN, *Cernier*, MN, 1878, p. 182-185, 199-211. Dr GUILLAUME, *Le menhir de la Pouète Manche*, MN, 1865, p. 300-302. TRIPET, *Armoiries*, p. 51.

*Plans.* Arch. de Cernier, Livre des «viésons», donnant les propriétaires limitrophes des rues, en 1803. – AE, Plans de la recette de Valangin, fol. 136, 138, 139, vers 1700. – Plans détachés. N° 5, et N° 7, feuilles 3 et 4, Route de La Chaux-de-Fonds, 1803, 1804. – N° 242, Plan d'abornement de la route sous le village. 1858. Echelle 1:500.

## LE TEMPLE

La paroisse de Cernier est mentionnée pour la première fois en 1324. Les commissaires épiscopaux de 1416 constatèrent que cette dépendance de Fontaines manquait d'objets de culte; ceux de 1453 comptèrent environ 21 feux; Cernier disposait alors de fonts baptismaux et d'un cimetière; les murs seraient reblanchis et le sol dallé; le toit et divers objets de culte seraient réparés. Au début de 1455, trois personnes firent des dons à l'église Notre-Dame de Cernier, notamment pour des réparations. Les paroissiens dressèrent aussi un inventaire des vêtements liturgiques et des objets de culte confiés au marguillier[1]. Les comptes du XVIIe siècle signalent de nombreux travaux d'entretien. En 1631, un forgeron exécuta «le chandelier qui porte le relloge» du pasteur, sans doute le support d'un sablier – peut-être celui qui existe encore. Par marché de l'année suivante, les charpentiers JACQUES DE LA CHENAULX, ETIENNE et JONAS JUNET et PIERRE SOGUEL s'engagèrent à construire des bancs à dossiers plus grands,

1 MDSR, *Visite 1416*, p. 67. MATILE, *Musée*, II/59. J. de Grad, notaire, I/216, 216v., 221v., 1455.

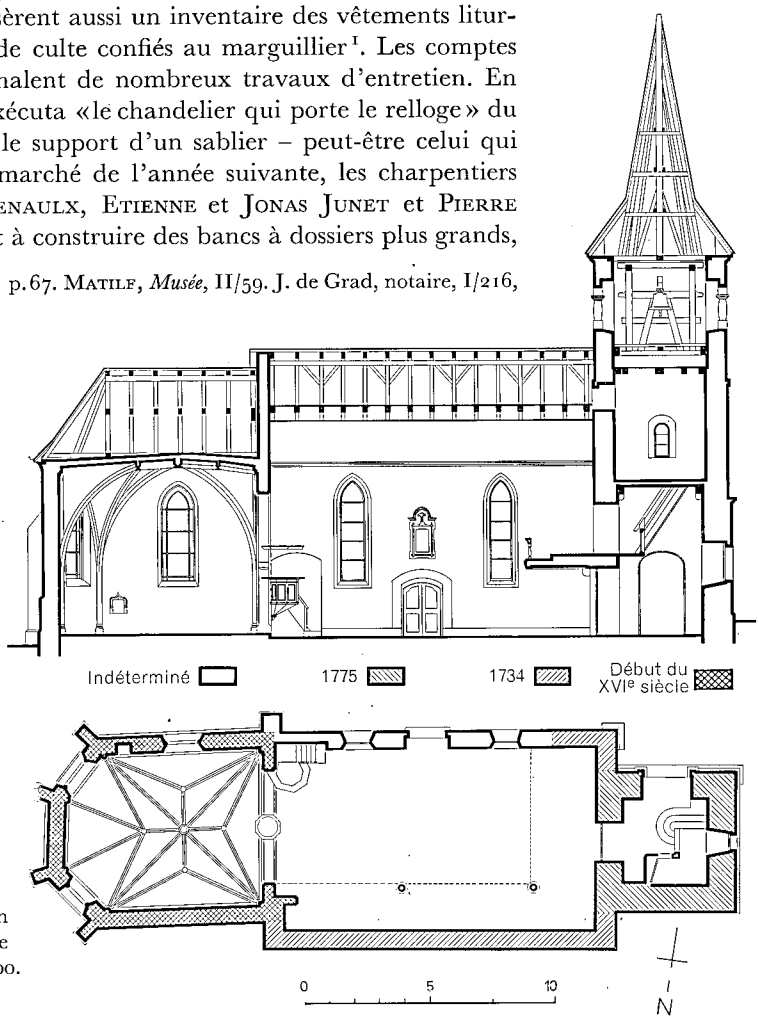


Fig. 191 et 192.
Cernier. Le temple. Plan et coupe donnant la partie méridionale. Echelle 1:300.
Page 224.

dans le chœur et sous les galeries, à poser des lambris contre les murs et à faire un banc de deux places pour le pasteur derrière la chaire. En 1646, le maître maçon GUILLAUME [DROZ-DIT-] BUSSET entreprit divers travaux; il tailla et posa une porte neuve, haute de 7 pieds et large de 4 et demi, «ronde dessus, avec un escusson en la clef dessus»; il redressa les jambages de la porte du cimetière, mit des pierres plates sous la chaire neuve et édifia des marches d'escalier pour y accéder. PIERRE SOGUEL, charpentier déjà cité, construisit une chaire neuve «et un pavillon dessus», plus belle que celle de Boudevilliers, puis exécuta une porte neuve ayant des panneaux. ISAAC LAVOYER recouvrit les toits de la nef du chœur, de la tour et d'une chapelle, partiellement en tuiles[1]. En 1671, on répara le beffroi et la suspension des deux cloches; six ans plus tard, on achetait 200 tuiles à Cerlier pour la tour. Le temple fut reblanchi en 1683, année où SAMUEL SOGUEL construisit une chaire neuve, bientôt garnie d'une Bible achetée à Genève, remplacée en 1769 par celle d'Ostervald. Le maçon ISAAC-PIERRE BILLAT, en 1722, répara la «chambrette» (sans doute la chapelle nord), son arc et sa couverture. «Le temple de Cernier fut réparé et agrandi l'an 1734. On le fit plus large de quelques pieds et on construisit les galeries qui sont devers le joran [nord] et le vent[2]»; dit une note de l'époque. Grâce aux documents qu'il put consulter au siècle passé, Charles Châtelain précise: «En 1734 on refit la muraille nord de la nef, en supprimant les fenêtres; on reconstruisit une partie de la muraille sud (entre le chœur et la porte d'entrée); on démolit la *chambrette* ou sacristie et on agrandit les deux fenêtres à droite et à gauche de la porte d'entrée. On refit aussi la toiture qui fut recouverte de tuiles et, dans la nef, un plafond *en forme de dôme conforme à celui de l'église de Dombresson*. La même année on reconstruisit les galeries avec un escalier descendant dans l'intérieur de l'église et on fit des bancs et un plancher neufs dans la nef». La charpente de la tour fut rebâtie en 1736; huit ans après, on pava le sol de pierre. Les travaux de 1734 avaient donc entraîné la disparition de l'ancienne chapelle au nord[3] (fig. 191 et 192).

Après une transaction de 1774 entre communes – Chézard-Saint-Martin payerait 48 louis pour être déchargé de tout entretien à l'avenir – la tour fut rebâtie en «quartiers de pierre de rocs travaillez à la pointe du marteau et aux traits de ciseau, ce de la hauteur de la vieille, telle qu'elle existe actuellement, terminée par le haut à quatre pans, avec un pommeau d'étain, une barre et une croisade de fer et un coq de fer blanc étamé», assez large pour abriter deux cloches côte à côte. Maître JACQUES BOREL, de Neuchâtel, dessina le plan réalisé par les maçons DANIEL JEANNERET-DIT-GROSJEAN et les frères BÉGUIDOT, pittoresquement surnommés la Jeunesse et Francœur. Il fallut préalablement démolir la vieille tour, trier son mortier, démonter l'escalier et la porte d'accès à la galerie. ABRAHAM SOGUEL-DIT-PICARD et ABRAHAM-HENRI QUINCHE se chargèrent de la charpente, assistés de JEAN-PIERRE JUNET. Le serrurier JEAN-JACQUES LORIMIER, de Vilars, exécuta la pointe de la flèche

1 AE, Série Communes, Cernier, Comptes 1631, 1646, 1647. E. Soguel, notaire, 1er janvier 1632, 26 avril, 19 décembre 1646.

2 AE, Série Communes, Cernier, Comptes 1671, 1677, 1683, 1684, 1722, 1769. Registre des baptêmes de Fontaines, 1682-1813, p. 3.

3 QLT, *Val-de-Ruz*, p. 146-148, a reproduit littéralement, sans nommer l'auteur, l'excellente notice de Charles Châtelain (février 1879), dont le manuscrit est déposé aux arch. de Cernier. J. BÉGUIN, *Le temple de Cernier*, 40 pages illustrées de plans et d'une coupe, Cernier 1962. La nef n'a pas pu être allongée en 1724, comme le dit l'auteur, puisque la tour ancienne n'a été démolie qu'en 1774.

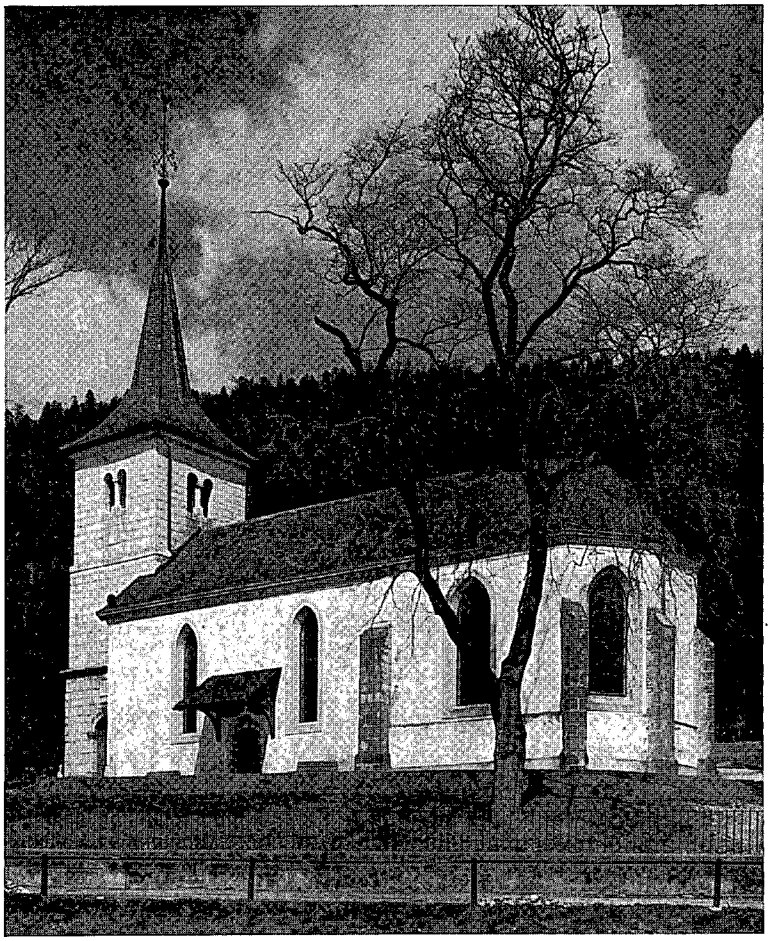

Fig. 193. Cernier. Le temple vu du sud-est. Chœur du début du XVI[e] siècle et tour de 1775. Pages 226-227.

et son décor, posés le 20 mai 1776. Louis Perrin, de Neuchâtel, fournit le pommeau d'étain; Joseph Carrel établit porte et fenêtres, et Jonas-Pierre Evard la serrure. Il fallut emprunter 1600 tuiles à Pierre-Alexandre DuPeyrou[1]. On posa ou remplaça des tuiles, en 1792, et un support sous la galerie, l'année suivante[2]. La restauration de 1884 (Eugène Colomb, architecte) éleva les murs de la nef au niveau de ceux du chœur, exhaussa les pignons correspondants et un contrefort, agrandit vers le haut les fenêtres de la nef, pour les mettre de niveau avec celles du chœur, puis créa des fonds en ciment; la charpente du toit fut retaillée et modifiée; l'ancien plafond de la nef fut remplacé par un berceau de bois couvert de plâtre; ferblanterie et bancs

1 J.H. Mauley, notaire, 1[er] avril 1774. AE, Série Communes, Cernier, Comptes 1775-1777. J. Courvoisier, RSAA, 1962, p. 31.

2 Arch. de Cernier, EE 8, p. 21, 35, 1792, 1793.

furent refaits, alors que l'intérieur était reblanchi[1]. En 1923, on plaça un orgue dans le chœur et, en 1930, des plaques commémoratives. La dernière restauration (JACQUES BÉGUIN, architecte, 1961-1962) a renouvelé le mobilier, le dallage et le plafond, puis dégagé l'intérieur du chœur, flanqué d'une sacristie nouvelle[2].

DESCRIPTION. D'ouest en est, le temple a un clocher de 5 m 60 de côté et 15 m de hauteur à la corniche, une nef mesurant 14 m 05 sur 8 m 65, et un chœur nettement moins large, de 7 m 65 sur 8 m 55 de long. La tour, de deux étage sur rez-de-chaussée, a un moyen appareil en pierre de taille très régulier; les blocs sont creusés de cupules pour les engins de levage; un cordon en fort relief et un autre, plat, séparent les étages en retrait. Des baies géminées, dont les arcs retombent sur des colonnettes intermédiaires, ajourent l'étage supérieur des cloches (fig. 193). La flèche évasée est amortie par un pommeau, une tige agrémentée d'enroulements et un coq. La porte cintrée, au midi, a sa clé d'arc en forme de console animée par une palme; au-dessus d'elle, un panneau porte la date 1775 et les initiales des gouverneurs, outre des palmes et quelques signes de maçons. Plus haut encore, des cartouches portent un cœur ou des palmes. A cause de ses fenêtres trop allongées vers le haut, la nef ne se présente plus à son avantage. En revanche, la porte d'entrée datée 1646 est un excellent exemple de l'art des tailleurs de pierre. Les piédroits moulurés sont animés par des pilastres ayant des ébauches de chapiteaux à crochets. La clé de l'arc, en anse de

1 Arch. de Cernier, Dossier N 3, Restauration du temple, 1883/84. Procès-verbaux du Conseil de paroisse, 16 octobre 1883, 19 juin 1885.

2 *L'Église nationale*, 4 octobre 1890, 6 octobre 1923, 6 décembre 1930, 13 août 1892.

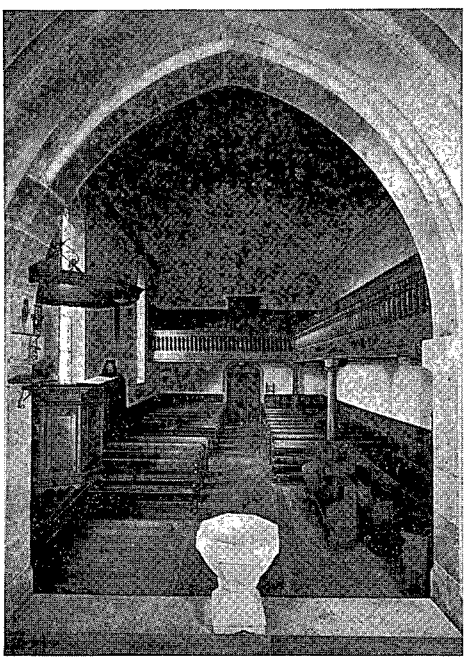

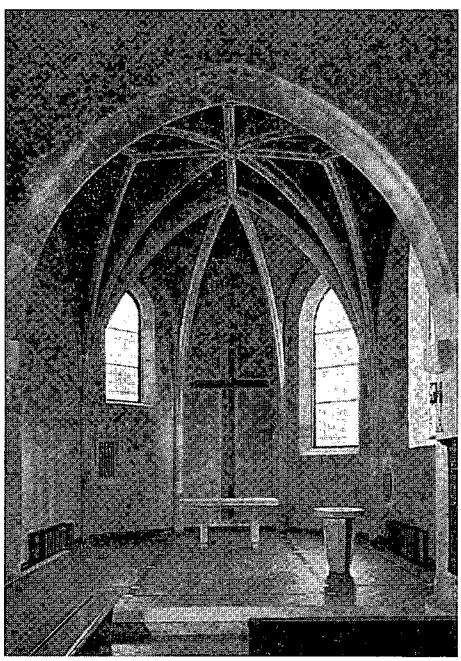

Fig. 194 et 195. Cernier. L'intérieur du temple vu de l'abside, en 1957, et l'abside restaurée.
Page 227.

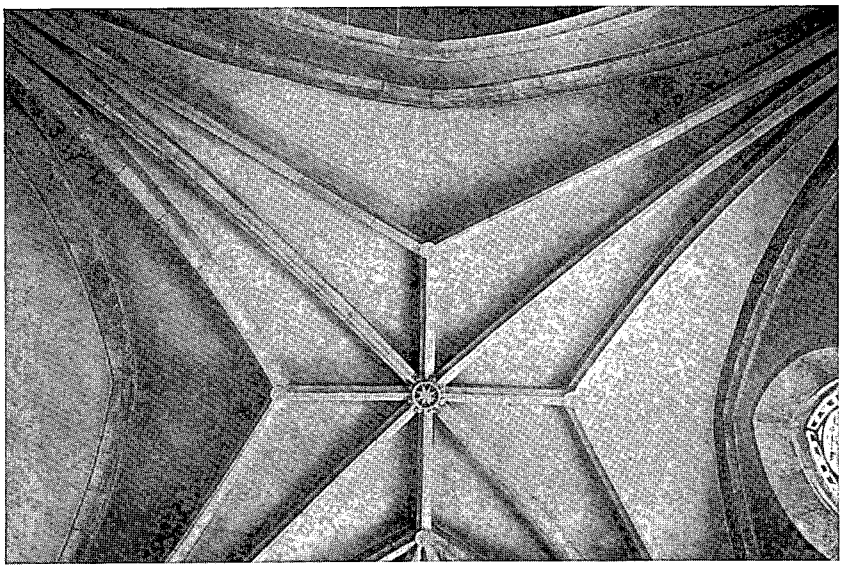

Fig. 196. Cernier. Voûte couvrant l'abside du temple (début du XVI[e] siècle).
Page 227.

panier très surbaissée, porte un écu découpé et une tête à laquelle aboutissent deux serpents noués par la queue (fig. 197). Les initiales G. B. sont celles du maçon GUILLAUME [DROZ-DIT-]BUSSET. Le chœur pentagonal n'a point de fenêtre au nord, ni dans l'axe, mais une au midi et sur les deux pans obliques. Des contreforts en pierre de taille se dressent aux angles. Une sacristie moderne, au nord, masque le raccord entre la nef et le chœur plus large; de ce côté, le pignon domine le toit du chœur.

A l'intérieur, la nef est couverte d'un berceau de bois moderne à cinq pans. On a rouvert les fenêtres occidentales éclairant la galerie du fond, bordée, comme celle du nord, de balustres tournés supportant une épaisse main courante. Des corbeaux de pierre, deux colonnes toscanes et un pilier (qui doit être le piédroit oriental de l'arc de la chapelle nord disparue) supportent cette galerie. L'arc en tiers-point mouluré de cavets, à l'entrée du chœur, possède des impostes fortement marquées. Dans la travée droite du chœur, les arcs d'ogives, les liernes et les tiercerons dessinent une étoile ayant quatre branches. Sur la clé principale, les têtes d'arcs creusées de deux cavets apparaissent entre les rayons d'une étoile, dont les huit pointes sont prolongées, hors de l'anneau les limitant, par autant de feuilles d'érable plus ou moins découpées. Sur les quatre clés secondaires on peut lire: «*ihs*» (au midi), et «*maria / mater / dei*», en minuscules gothiques. Les arcs s'insèrent directement dans des colonnes d'angle; celles-ci se détachent par des bagues de leurs bases cylindriques. De part et d'autre du pan central aveugle de l'abside, les arcs se relient au mur par de vrais diaphragmes. Dans le mur nord, une armoire de pierre, ancien tabernacle mural, a un encadrement mouluré dessinant une accolade ornée de feuilles et de fleurons (fig. 194 à 196) [1].

1 L'inscription «*ih ih*» ou «*ihsh*» sur le linteau a fait croire à C. CHÂTELAIN qu'il s'agissait de la date 1515. MN, 1898, p. 200 et fig. p. 201.

La *pierre tombale* de Claude Soguel, mort à 63 ans en 1630, sert, depuis 1962, de plateau à la table de communion. Elle porte sur son tour une inscription avec les qualités du défunt et, au centre, la date et un écu portant les initiales CS (fig. 198). Les *fonts baptismaux*, de la fin de l'époque gothique, maintenant déposés à la sacristie, ont un pied quadrangulaire et une cuve octogonale évasée qui doit remonter, comme le chœur, au début du XVI^e siècle.

On a placé dans les fenêtres de la nef trois petits *vitraux* anciens. Le premier, circulaire, porte dans une auréole jaune un écu écartelé aux armes de Valangin et de Bauffremont; il doit dater du début du XVI^e siècle. Le second, restauré, aux armes de «François Anthoine Rognon, pasteur des Eglises de Fontaines et de Cernier, 1689», entourées de lambrequins et d'un guerrier sur le cimier et tenues par deux hallebardiers, se distingue par le rouge sombre de l'écu, le socle et l'encadrement architectural bleu, rehaussés de détails jaunes et verts. Dans les écoinçons, de part et d'autre de l'arc central, apparaissent un autel où brûle un sacrifice et deux prêtres devant une tente. Le dernier vitrail, en grisaille, porte l'inscription: «Jonas Boyve, pasteur de l'Eglise de Saint Martin et doyen de la Vénérable Classe de Neufchastel et Vallangin, 1691». L'écu ovale est encadré par des sacrificateurs de l'Ancien Testament ou par des chérubins qui tiennent des encensoirs, portent des calottes et une curieuse parure en forme d'ailes; un même personnage surmonte le cimier. Si le décor archi-

Fig. 197 et 198. Cernier. Le temple. Porte de la nef datée 1636. Ancienne pierre tombale de Claude Soguel (1630). Pages 227 et 228.

Fig. 199 et 200. Cernier. Le temple Vitraux aux armes de J. Boyve et de F. A. Rognon (1691 et 1689). Page 228.

tectural est d'époque, tout ce qui surmonte l'entablement (arc, écoinçons) est dû à une restauration[1] (fig. 199 et 200).

La chaire polygonale, de 1683 sans doute, ornée de panneaux, de festons et de denticules, et l'abat-voix soutenu par des fers forgés, et agrémenté par des festons, ont disparu en 1962. On a en revanche maintenu le sablier de bois dressé sur un support de fer forgé[2].

Les *objets de culte*. Les deux coupes de communion ont un nœud orné de lambrequins et de feuillages assez effacés par l'usage, au-dessus d'une bague striée de godrons. Une des deux a son vase orné de roses, de bouquets et de motifs en fleurs de lys gravés. Cette coupe porte le poinçon de Neuchâtel et AB, peut être ABRAHAM BREDIN, cité en 1634. Un «calice... qui estoit tout rompu» fut en tout cas réparé à Neuchâtel en 1650. Le maître potier JEAN-HENRI MOUCHET, de Neuchâtel, livra, en 1695, un plat d'étain pour le pain de communion[3]. C'est celui marqué JHM, qui existe encore. Les deux *channes* pansues, ayant un col étroit et un couvercle plat, ont été exécutées par FRANÇOIS PERRIN en 1748.

Une *cloche* fut refondue plus grande en 1640 par RICHARD KOCH, NICOLAS HUMBERT, MICHEL JOLY et GUILLAUME CLAUSSE, de Lorraine, puis refaite en 1753 par

1 Sur ce vitrail plusieurs fois déplacé et sur son état ancien: L. REUTTER, MN, 1881, p. 244 (illustré) et P. DE MONTMOLLIN, MN, 1919, p. 132, 134.

2 A. GODET, MN, 1890, p. 196 et fig. 5.

3 AE, Série Communes, Cernier, Comptes 1650, 1695.

PIERRE-ISAAC MEURON[1]. Une autre paraît avoir été posée en 1651. Les deux cloches actuelles, ornées d'un rang d'acanthes, de feuilles contournées et de guirlandes, ont été fondues à Morteau, en 1782, par FRANÇOIS HUMBERT, de Savagnier[2]. La plus petite, ornée d'une salamandre, porte l'inscription peu banale: «SI MON CORPS SE TROUVE ENDOMAGE, LAPOTICAIRE, MEDECIN ET CHIRURGIEN NY FONT RIEN. LE FEU ME FAIT VIVRE. LE FEU ME FAIT MOURIR».

### DIVERS

Le long de la *rue de l'Epervier*, s'élèvent la plupart des maisons anciennes ou intéressantes du village. A l'ouest du N° 2, la fontaine a un bassin trapézoïdal de 1717, et une pile talutée de 1762, ayant un ressaut surmonté d'une sphère. On sait qu'en 1620, un maçon creusa une «auge». Maître GUILLAUME DROZ-DIT-BUSSET répara deux bassins en 1643, et en exécuta des neufs cette année-là et en 1646. Il existait quatre fontaines en 1659, lorsqu'on acheta la pierre nécessaire pour une «chèvre» (pile) neuve. Les comptes manquent pour 1717, mais en 1762 ce furent les maîtres ABRAHAM SALLER et N. PERRENOUD qui exécutèrent la pile décrite ci-dessus et son globe. JEAN-JACQUES LORIMIER fournit alors trois tuyaux et autant de cercles pour les soutenir, outre une girouette de métal ajourée de trois chevrons[3].

*Rue de l'Epervier, N° 4*, l'école portant l'inscription «MAISON D'EDUCATION / 1856» a été construite, sur les plans de l'ingénieur cantonal LOUIS-DANIEL PERRIER, par le maçon DOMINIQUE COMETTI, le tailleur de pierre CONSTANT THIÉBAUD, le charpentier CHARLES-DAVID VEUVE et par divers autres maîtres[4]. C'est un bâtiment cossu ayant un soubassement élevé au midi, un rez-de-chaussée et deux étages sous un toit en croupe. La porte nord a un fronton sans base, dans une division centrale surmontée d'un fronton armorié aux armes de Cernier. A chaque étage, un vestibule central assure l'accès des classes d'école. La *maison N° 21* appartenait, en 1700, à David et à Guillaume Soguel qui se partagèrent ensuite l'immeuble. Leurs descendants en possédèrent une partie jusqu'en 1773, et le reste quelques décennies de plus. La façade sud et l'habitation ont été apparemment reconstruites dans le dernier quart du XVIII^e siècle. L'ensemble a été complètement restauré et aménagé à la fin du XIX^e siècle. C'est sans doute au bâtiment qui a précédé l'actuel, que s'applique un marché de construction de 1691, par lequel les maîtres maçons DAVID et ABRAHAM MAIRE, de La Chaux-de-Fonds, s'engagaient à faire une cheminée, un foyer, une fenêtre à deux baies et une à trois baies précédée d'un lavoir, enfin à exhausser la muraille de la galerie, et à faire les éléments d'un poêle. L'année précédente, le charpentier JOSEPH ANDRIÉ avait établi, pour le jardin, une palissade sur un mur et une porte surmontée d'un toit de protection[5]. Au-dessus de l'entrée de la cave, un perron mène à la porte sise au rez-de-chaussée surélevé, cintrée comme les six fenêtres qui l'encadrent, et comme les sept baies du premier étage. Le pignon, entièrement

1 MN, 1882, p. 129-130, d'après C. CHÂTELAIN qui donne les inscriptions, et MN, 1915, p. 164.

2 AE, Série Communes, Cernier, Comptes 1651. MN, 1915, p. 183-185. D. Evard, notaire, III/96, 1783.

3 AE, Série Communes, Cernier, Comptes 1620, 1643, 1646, 1659, 1762.

4 Arch. de Cernier, Livre des serments (BB 1), contenant le journal de la commission de bâtisse, mars 1854 à mars 1858.

5 AE, Rentier de Fontaines et Cernier dès 1700, p. 349, 605, 835, 836; dès 1760, p. 577, 1051, 1181, et p. 607, 766, 1000. A. Veuve, notaire, 5 avril 1690 .18 mai 1691. RAs, 1861, N^os 7, 331, 376.

en bois, percé de longues ouvertures étroites, est protégé par un avant-toit, dont le berceau en forme de contre-courbe s'appuie sur les deux contreforts très en relief, limitant la façade (fig. 201 et 202). Des soupiraux cintrés éclairent les caves. A l'ouest, une porte latérale, moulurée en doucine, porte les indications gravées « 17 G ⊗ S 06 » (Guillaume Soguel, 1706); l'entrée de l'écurie voisine est marquée « DS 1690 GS » (David et Guillaume Soguel); toutes deux doivent être l'objet de réemplois[1]. En plan, la maison qui mesure 17 m de large sur 22 m 25 de profondeur est divisée en deux. Au midi se trouvent les logements desservis par un couloir central; un escalier intérieur est appuyé au mur qui sépare l'habitation des écuries et de la grange, très remaniées, au nord.

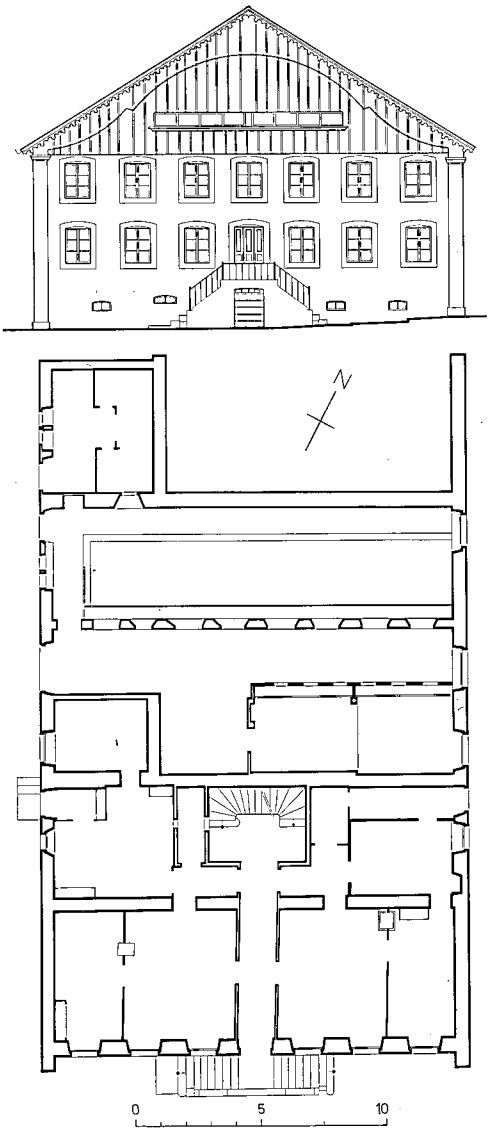


Fig. 201 et 202. Cernier. Maison, rue de l'Epervier N° 21. Elévation sud et plan du rez-de-chaussée. Echelle 1:300. Page 231.

*Rue de l'Epervier, N° 25*, la maison double, exhaussée à l'orient, a un curieux pignon de bois qui la rend asymétrique. Devant elle se dresse une fontaine qui a une haute pile quadrangulaire surmontée d'une colonne gaînée à la base, et amortie par une sphère. Cette pile pourrait remonter, comme celles de Fontaines, au milieu du XVII^e siècle (la commune en paya une en 1659), alors qu'un long bassin, de 1941, a remplacé les deux anciens, plus carrés, de hauteur inégale.

*Rue du Stand, N^os 6-8*, la grande maison double a vu reconstruire sa partie ouest pour Jacob Veuve, en 1772, comme l'indiquent un cartouche au midi et des fenêtres cintrées; l'entrée de grange en anse de panier, au nord, porte une inscription partiellement retournée qui peut se lire: « 16 DS IS 61 » (David Soguel et ? Soguel, 1661). La partie orientale est plus récente. On ne retrouve malheureusement plus les éléments décrits dans plusieurs intéressants marchés de construction de 1646, lors des travaux exécutés pour le forgeron David, fils d'Antoine Soguel-dit-Picard. Le charpentier Pierre Soguel devait équarrir et tailler le bois pour cette maison, de plan carré, jointe à une voisine abritant la forge. David Vuilleumier, de La Sagne, maître

1 Le linteau de 1706 et diverses pierres sculptées du village ont fait l'objet d'un article de L. Thévenaz: *Croix gammées et armoiries Soguel*, MN, 1934, p. 113-122.

charpentier, exécuterait la grange et ses portes, un plafond à nervures et une porte à quatre panneaux pour le *poile*, et des volets. Après creusage des fondations, selon des indications précises, GUILLAUME DROZ-DIT-BUSSET extrairait la pierre nécessaire, notamment pour un arc de porte (pareil à celui de David Evard, à Chézard), pour des fenêtres à deux et trois jours, et pour une cheminée. Un marché supplémentaire avec ce maçon prévoyait de voûter la cuisine. PIERRE SOGUEL, encore, et JONAS JUNET devaient exécuter les cloisons de bois des étables et des écuries, des escaliers et enfin des galeries devant la maison[1].

## FONTAINEMELON

Le village semble remonter au début du XIVe siècle. En 1358, Jean d'Arberg, seigneur de Valangin, accensa à des habitants dix terrains défrichés à *Fontannamillon*. Cette localité agricole s'est entièrement transformée à la suite du développement de la fabrique d'ébauches d'horlogerie, une des premières du genre, fondée vers 1790. La population a passé de 70 habitants en 1750, à 1203 en 1960. La paroisse créée en 1900 a reçu un temple, dont la tour néo-romane s'apparente à maint clocher du Val-de-Ruz. Rue du Centre N° 10, le vieux collège de 1846, devenu une maison locative, ayant un perron au midi, un rez-de-chaussée surélevé et deux étages de cinq fenêtres, sous un toit en croupe, est représentatif de son époque.

*Bibliographie.* DGS, II/119. DHBS, III/136. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 409-432. L. THÉVENAZ, *Fontainemelon et ses habitants, du XIVe au XVIe siècle*, MN, 1941, p. 104-110. TRIPET, *Armoiries*, p. 52.

*Plans.* AE, Recette de Valangin, f. 142, 162, vers 1700. – Plans détachés, N° 5, projet de route, 1803. – N° 249, correction de route en 1865.

## CHÉZARD-SAINT-MARTIN

A plusieurs reprises, on a découvert des objets dans les ruines d'une villa romaine qui se trouvait à 500 m au midi du Grand-Chézard. Saint-Martin et son église apparaissent en 998 dans l'acte de fondation du prieuré de Bevaix. Cette maison religieuse reçut, entre autres, «*ecclesiam quoque in honore sancti Martini, et villam qui dicitur ad domnum Martinum*». Après un long silence des textes[2], un acte de 1324 mentionne les dîmes des paroisses de Saint-Martin et de Cernier. Dans ses testaments de 1354 et 1373, le comte Louis de Neuchâtel n'oublia pas, parmi d'autres églises, Saint-Martin des Epines. Essert, mentionné dès 1150 environ, est par la suite toujours lié à Chézard. Au début du XIVe siècle, le prieur de Môtiers tenait là, deux ans sur trois, un plaid dit de Saint-Pierre. Un acte de 1285 mentionne le territoire «*de Chesas ou Vaul de Ruy*». En 1465, les hommes et sujets de la communauté de Chézard et de Saint-Martin se virent concéder des pâturages. Associés en 1531, pour jouir en commun de divers biens, les habitants n'évitèrent pas d'ultérieures discussions. D'importants incendies ravagèrent Saint-Martin en 1655, 1720 et 1796.

1 E. Soguel, notaire, 6, 16 août, 20 septembre, 10 octobre 1646; 14 février, 25 juillet 1647; 8 décembre 1650. Rec. de Cernier, par Girard, I/178, 1700.

2 Saint-Martin, mentionné dans la liste des paroisses de 1228, n'est pas le village du Val-de-Ruz, mais l'église paroissiale de Saint-Imier, dans le décanat de Soleure. MATILE, *Monuments*, p. 74.

Plusieurs maisons brûlèrent encore au milieu du XIX^e siècle. Sauf le Grand-Chézard détaché de la paroisse de Cernier en 1753, la commune semble avoir formé une unité ecclésiastique dès ses origines, très anciennes à en juger par le vocable de Saint-Martin. On dénombrait environ 140 habitants en 1531, 391 en 1750, 777 en 1850 et 949 en 1960. Les maisons se groupent en trois agglomérations principales, aujourd'hui presque soudées, du Grand-Chézard, du Petit-Chézard et de Saint-Martin. Elles s'alignent sans rigueur le long de la route principale moderne, sur près de 2 km, et bordent quelques chemins transversaux. Des fermes isolées se répartissent, en direction du nord, sur les pentes et dans les combes du Jura jusqu'à la frontière cantonale.

*Bibliographie.* DGS, I/483-484. DHBS, II/504. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 163-219. VOUGA, *Préhistoire*, p. 207-208. MATILE, *Monuments*, p. 2, 12, 208, 283, 358, 383, 637, 697, 965. L. DE MANDROT, *Les fouilles de Chézard*, MN, 1871, p. 248-250 (plan). G. MÉAUTIS, *La villa de Chézard*, MN, 1930, p. 51-55. J. CORNU, *Chézard et Saint-Martin*, MN, 1879, p. 22-27, 43-50, 72-74, 84-88, 114-121, 137-143. A. PIAGET, et J. LOZERON, *Le château de Bétoncourt*, MN, 1938, p. 133-135 (article démontrant l'inexistence des prétendus châteaux de ce nom au Val-de-Ruz). C. CHÂTELAIN, *Partage de la dépouille de l'Eglise de Saint Martin au Val-de-Ruz, en 1536*, MN, 1891, p. 57-61. E. URECH, *Recherches sur le début de la Réformation*, MN, 1933, p. 65-77. TRIPET, *Armoiries*, p. 51.

*Vues.* JEAN-HENRI BAUMANN, La cure et le temple (QLT, Val-de-Ruz, p. 195). Anonyme, La cure en 1845 (MN, 1927, p. 173).

*Plans.* AE, Plans de la recette de Valangin, f. 105-107, 110, 112, 113, 116 (les villages vers 1700). Plans détachés, N° 246, Correction de route au Petit-Chézard, 1860. Echelle 1:500.

## LE TEMPLE

On ne sait presque rien sur les époques les plus anciennes de l'édifice cité en 998, sinon qu'une petite fenêtre en plein cintre, de l'époque romane, s'est maintenue dans le mur nord. Lors de la visite de l'église paroissiale de Saint-Martin aux Epines, en 1416, dépendant du prieuré de Bevaix, les commissaires épiscopaux dénombrèrent douze feux. L'eucharistie était dans un vase de bois; il manquait deux ciboires de métal et un de verre, deux vitraux et un toit sur la porte antérieure. L'église devait subir des réparations générales dans le délai d'une année. En 1453 la paroisse, toujours dépendante du prieuré, comptait environ onze feux. Il fallut compléter les objets de culte et fermer la fenêtre du chœur par du verre ou de la toile et, extéri-

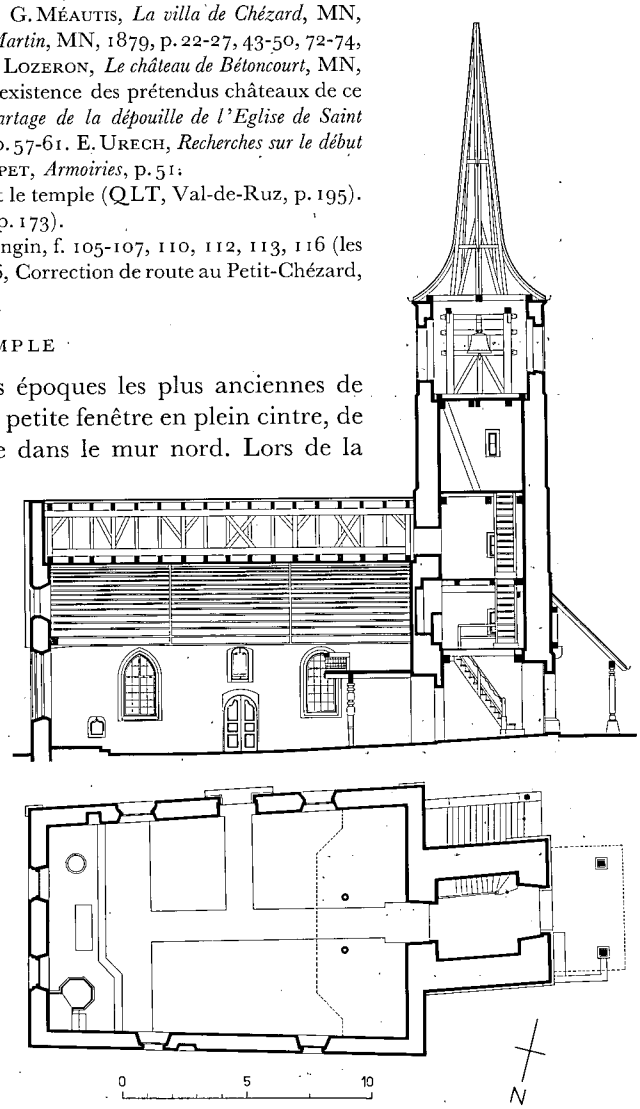


Fig. 203 et 204. Chézard–Saint-Martin. Le temple. Plan et coupe donnant la partie méridionale. Echelle 1:300. Page 234.

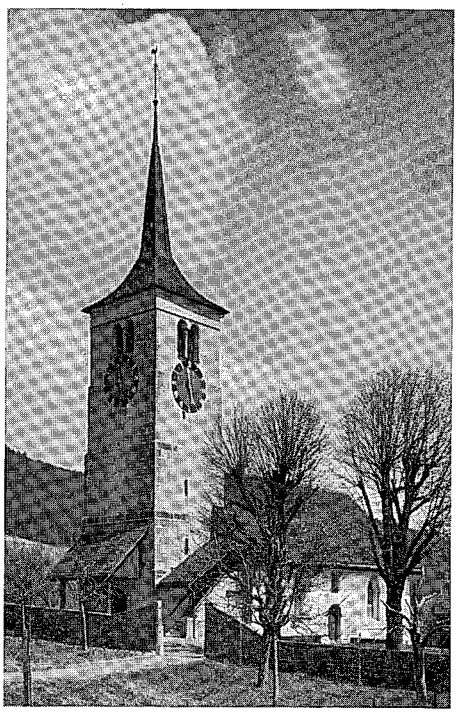

Fig. 205. Chézard–Saint-Martin. Le temple vu du sud-ouest. Page 234.

eurement, par une grille de fer. Le clocher devait être réparé et le toit recouvert, car il pleuvait à l'intérieur de l'édifice[1]. L'église fut réunie, en 1517, au chapitre collégial de Valangin. En 1536, quinze hommes du lieu, prêts à adopter la Réforme, se partagèrent les parures et les vêtements liturgiques; ils prirent alors l'engagement d'entretenir l'édifice pour empêcher sa ruine, à l'avenir[2]. Faute de documents, il faut recourir à quelques dates sculptées pour connaître l'histoire de l'édifice. Des fonts baptismaux furent taillés en 1633. La nef fut agrandie et partiellement reconstruite en 1684, comme l'indique la clé d'arc de la porte méridionale. A cette occasion, la commune et ses gouverneurs sollicitèrent et obtinrent du Conseil d'Etat «un écusson des armes de Son Altesse Sérénissime, pour mettre aux vitres de leur église qu'ils ont fait ragrandir»; semblable à un vitrail armorié accordé à l'église de Savagnier, il devait provenir de Zurich ou des environs de cette ville[3]. Aucun détail n'est parvenu sur la reconstruction du clocher qui porte la date 1685, au midi. Les fenêtres s'ornèrent encore, en 1688, d'un écu armorié offert par la ville de Neuchâtel et, en 1693, d'un vitrail valant 7 écus blancs, donné par la bourgeoisie de Valangin[4]. Au midi de la tour, la rampe d'escalier donnant accès à la galerie porte la date 1755, mais la galerie elle-même doit être antérieure. Une réfection, en 1899, fit peindre l'intérieur du temple en tons bleus et marbrés. Des travaux à la galerie pour la pose des orgues, en 1910, mirent au jour les restes de colonnes et de corniches peintes en 1697, et un verset du Psaume XXIV: «Portes élevés vos linteaux[5]...». Une restauration générale a eu lieu en 1939 (François Wavre, architecte – fig. 203 à 205).

Description. La nef mesure 15 m 90 sur 9 m 50 à 10 m 80, car elle s'élargit à l'ouest. La tour, de 5 m 65 de côté, atteint 17 m 50 à la corniche. Ce clocher, construit en moyen appareil de pierre grise, a quatre retraits et des murs légèrement talutés; à l'ouest, la porte en plein cintre, protégée par un avant-toit, a des arêtes vives; trois

1 MAHS, *Visite 1416*, p. 68-69. Matile, *Musée*, II/58-59. En 1438, les paroissiens et le curé avaient acheté un bréviaire grâce à un don du curé Jean de Montézillon. AE, E 10, N° 16.

2 AE, P 8, N° 8, 1517. Sur les événements de 1536, MN, 1891, p. 60-61; 1933, p. 73-76.

3 MCE, XXXI/466, 1684. AE, Comptes 1685, f. 20v., paiement de 96 livres, 3 gros, «au messager de Zurich pour un escusson» destiné à l'église de Saint-Martin. Boyve, IV/256.

4 Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, VII/204, 1688. Arch. de la bourgeoisie de Valangin, Liasse de caisse N° 22, 1693.

5 QLT, *Val-de-Ruz*, p. 200-203. J. Cornu, MN, 1879, p. 73-74.

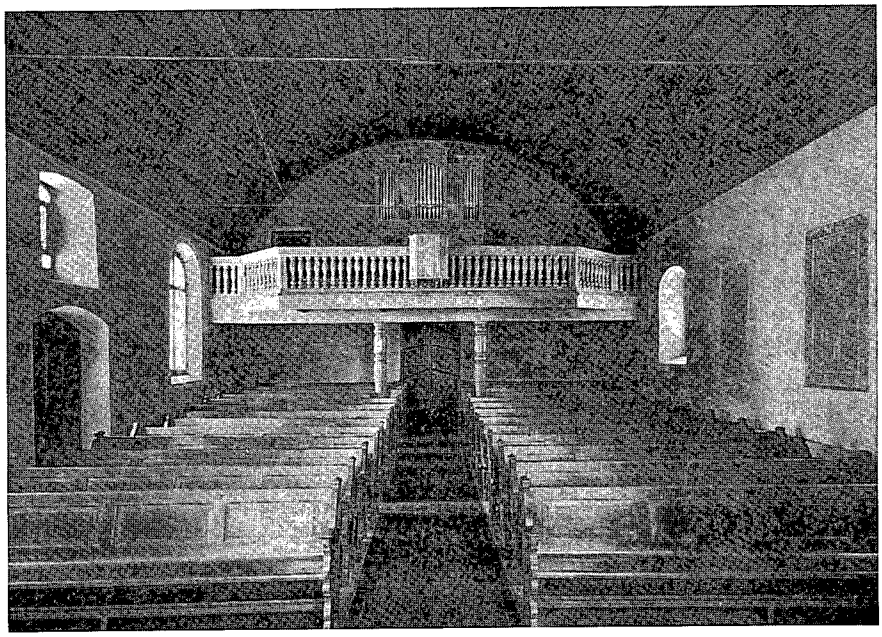

Fig. 206. Chézard–Saint-Martin. L'intérieur du temple vu de l'est. Page 235.

étroites ouvertures percent la face méridionale, alors que quatre baies géminées en plein cintre (dont une datée 1685) animent l'étage supérieur; une ou plusieurs bagues servent de bases ou de chapiteaux aux colonnettes. Une flèche très évasée, amortie par un pommeau, par des fers forgés et un coq, coiffe le tout. Une rampe d'escalier, couverte d'un toit et appliquée contre la tour, donne accès à la galerie placée dans la nef. Celle-ci, couverte d'un toit à deux pans, a, au midi, une porte en anse de panier datée 1684 (fig. 207 et 209). Cette entrée se trouve sous une baie de même forme, entre une fenêtre en plein cintre largement ébrasée, et une fenêtre en tiers-point moulurée de cavets et de rainures. La porte a les impostes de ses piédroits taillées en doucine; au-dessus des pilastres esquissés sur les piédroits, des chapiteaux en faible relief ont une forme de tulipe; des moulures animent l'arc, tandis que la clé monumentale est animée par deux serpents affrontés, dessinant une forme de cœur d'où jaillissent deux roses, des feuilles et des boutons. Dans le mur oriental, un œil-de-bœuf du XVII^e siècle, mouluré en doucine, surmonte les deux fenêtres en tiers-point, de pierre jaune, analogues à une baie du midi (seconde moitié du XV^e siècle?). Entre les deux fenêtres en plein cintre du mur nord, que la moulure en doucine permet d'attribuer au XVII^e siècle, on a retrouvé une petite baie romane; elle fait supposer le maintien partiel d'un mur ancien, plutôt qu'un remploi comme simple matériau de construction.

A l'intérieur, la nef très dépouillée a un berceau de bois surbaissé et une galerie supportée par deux piliers de bois tournés. Le sol s'abaisse en direction de la partie orientale, surélevée de deux marches, où se trouvent la chaire, la table de communion et les fonts baptismaux (fig. 206).

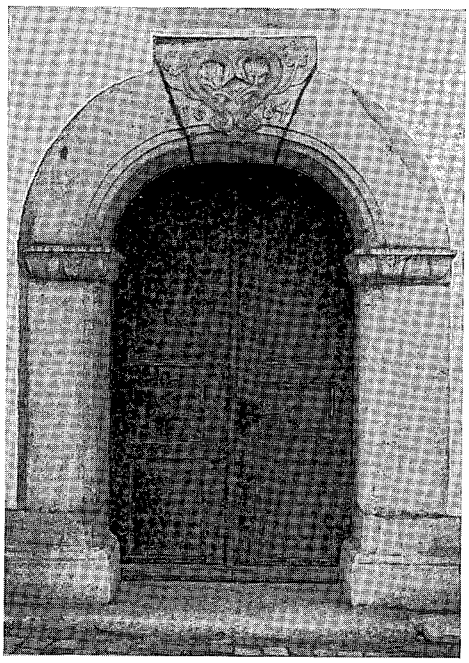

Fig. 207. Chézard–Saint-Martin. Le temple. Porte sud de la nef. Page 235.

Fig. 208. Chézard–Saint-Martin. Le temple. Fonts baptismaux de 1633. Page 236.

Il ne reste qu'un seul *vitrail* dans le temple, au-dessus de la porte méridionale. C'est une copie de l'original (fig. 210) déposé au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, représentant les armes de «LA BOURGEOISIE / DE VALLANGIN / ANNO 1693», tenues par un griffon d'argent et un lion d'or, armés; devant un fond violacé, couvert d'arabesques, des pilastres et des colonnes brunes supportent un entablement. Des masques baroques décorent le socle et la partie supérieure, aux angles de laquelle est figuré le siège d'une ville attaquée par une pièce de canon. D'autres vitraux, aux armes Affry, Chambrier, Montmollin et Tribolet, vendus au XIX^e siècle, se trouvent chez des particuliers[1]. Contre le mur nord, on a redressé les *pierres tombales* armoriées de deux pasteurs: Abraham Boyve († 1684) et Frédéric Rognon († 1743); une longue inscription latine rappelle le souvenir de ce dernier. Les *fonts baptismaux*, en pierre jaune, portent l'inscription: «SUPERNA QUAERITE UBI CHRISTUS EST AD DEXTRAM DEI SEDENS. 1633». Sur un socle circulaire mouluré en doucine, le pied très court, galbé, supporte un vase polygonal ceinturé de deux câbles. C'est une adaptation plus souple (fig. 208) des fonts du XVI^e siècle existant à Valangin, Engollon et Cernier. La *chaire* de noyer, posée sur un socle très bas, a conservé ses panneaux anciens et ses têtes de clous forgés en boule sur des fers décoratifs ayant quatre lobes très découpés.

Les *objets de culte*. Une coupe de communion est formée de la base d'un ancien calice, peut-être du milieu du XV^e siècle, dont le pied d'un grand diamètre porte une croix de consécration gravée; la tige hexagonale, ornée de trois et quatre rangs

1 A. BACHELIN, MN, 1880, p. 294. P. DE MONTMOLLIN, MN, 1919, p. 132-134, articles illustrés. Voir aussi l'historique du temple, ci-dessus, années 1684, 1688, 1693.

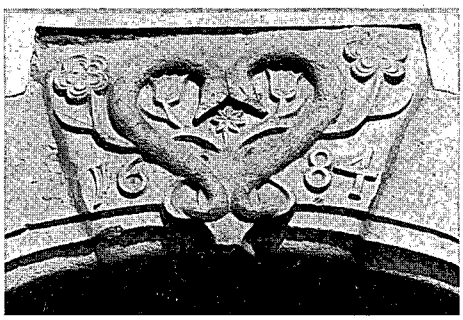

Fig. 209. Chézard–Saint-Martin. Le temple. Détail de la porte sud (1684). Page 235.

de quatrefeuilles gravés, s'enfle d'un nœud, où six arêtes séparent autant de facettes losangées. Le vase étroit et haut, décoré de fleurons et d'entrelacs losangés, porte les poinçons de Neuchâtel et de NICOLAS WITTNAUER. Il doit être postérieur à 1632, comme la seconde coupe, aussi en argent, entièrement l'œuvre de WITTNAUER, identifiée par deux poinçons. Le pied compte six lobes, dont le dessus est gravé alternativement de têtes d'anges et de fruits ou de fleurs; le vase est identique à celui de la première coupe[1]. Un pot de baptême en argent, donné par les héritiers du pasteur Charles Brun, en 1813, peut être daté de 1600 environ. Il porte les poinçons d'Augsbourg et VK. En forme de cylindre, il se rétrécit un peu vers le couvercle bombé. Le décor consiste en fleurons et en lambrequins repoussés (hauteur 14 cm). Quant aux *cloches*, il en existe trois. La moyenne, de 1640, ornée d'un rang d'acanthes à la partie supérieure, ne porte pas le nom de son auteur. Sur la grande et la petite cloche se trouvent la date 1748 et la marque du fondeur ABRAHAM-LOUIS PETER, de Neuchâtel[2]. Les frères ISAAC et ABRAHAM BRANDT-DIT-GRIEURIN, de La Chaux-de-Fonds, fournirent une *horloge* pour le clocher, en 1713. Le bâti, conservé au Musée d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, porte leur nom[3].

### MAISONS DIVERSES

L'entretien de la *cure* provoqua nombre de frictions entre les paroissiens et leurs pasteurs. Devenue inhabitable en 1581, la maison dut être complètement réparée. JACQUES QUINCHE, charpentier, et GEORGES FAVRE, maçon, exécutèrent d'impor-

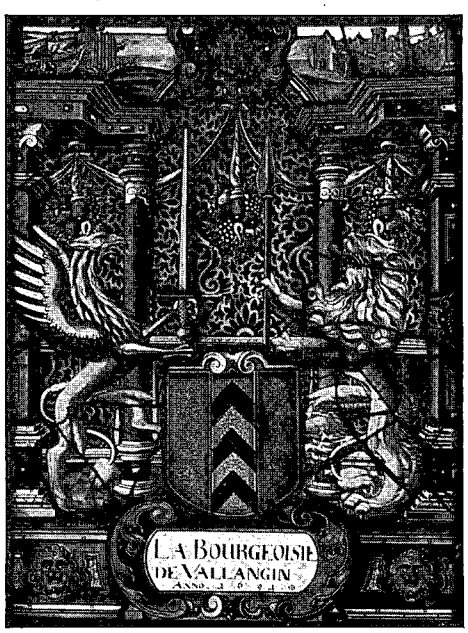


Fig. 210. Chézard–Saint-Martin. Le temple. Vitrail donné par la bourgeoisie de Valangin (1693). Page 236.

1 M. Urech croit, à tort, qu'une coupe a été réparée en 1453 (MN, 1933, p. 74), et l'autre achetée la même année. Des deux qui ont pu exister alors, il ne subsiste plus qu'une. La visite de la cure, en 1632, dit en effet: «Le calice servant à distribuer la Sainte Cène appartient à la commune». AE, L 11, N° 6.

2 QLT, *Val-de-Ruz*, p. 202-203, donne les inscriptions d'après MN, 1879, p. 73-74. Pour la seconde cloche, il faut lire: «Esvarre» et pas «Esvaïre».

3 MN, 1879, p. 73. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 51.

tants travaux en 1610; en 1671, il fallut assainir l'édifice par des canaux, alors qu'on réparait la grange et boisait une salle. En 1678, le pasteur se chargea des réparations, pour 40 écus[1]. De plus coûteux travaux encore se firent en 1706, lorsque le maître maçon PIERRE BRANDT-DIT-GRIEURIN rebâtit les murs, et que le maître charpentier JACQUES QUINCHE entreprit une reconstruction plus considérable que prévu; un grenier neuf, couvert de tuiles, fut élevé en 1728 par DAVID MORTHIER, maître maçon, et JOSUÉ QUINCHE, maître charpentier. Des poêles verts à bords blancs furent posés en 1743 et 1772 par JÉRÉMIE MOUCHET et DAVID-FRANÇOIS ROULET, maîtres potiers de terre[2]. D'importantes réparations, notamment à la charpente, ont eu lieu en 1878, 1901 et 1968. – Un peu à l'ouest du temple, et comprise autrefois dans le même enclos, la cure a deux rangs de fenêtres quadrangulaires sous un pignon partiellement en bois, au midi. A l'ouest, le linteau de l'entrée porte la même inscription d'accueil qu'à Fontaines: «BENIT SOIT CELUI QUI VIENT AU NOM DU SEIGNEUR. 1706». Une porte de grange protégée par un avant-toit perçait le pignon nord, en bois, avant les derniers travaux. Un dessin du siècle passé semble indiquer que des pierres retenaient les bardeaux de la couverture.

Parmi les maisons anciennes de la commune, on peut citer particulièrement les suivantes, caractéristiques de leur époque, généralement bien conservées, au moins en façade. Au *Grand Chézard*, en bordure de la route, la maison Veuve, construite en 1777 pour Jean-David Labram, comme l'indiquent la date et les initiales «JD LB», a un rez-de-chaussée et un étage de cinq fenêtres cintrées assez espacées. Deux contreforts pare-vent en forte saillie, traités comme des pilastres sur leur tranche, limitent la façade; ils servent d'appui au pignon de bois en saillie, percé de trois longues baies, et de petites ouvertures pour l'aération de la grange (accessible par le nord).

Au *Petit-Chézard*, subsiste un ensemble de vieilles fermes, dont certaines ont des éléments de valeur. Ainsi, la maison Loup conserve, du côté nord, deux portes cochères; celle de l'ouest, moulurée en doucine, porte les initiales IE sur l'écu découpé ornant la clé de son arc; la porte orientale, à un niveau un peu inférieur, daté IE (sans doute Jonas Evard) 1636, est ornée d'une clé plus remarquable encore par son cadre enrichi de volutes et de grappes, cernant un soleil traité comme une figure humaine[3]. Sous la haute «*ramée*» de bois du pignon, au midi, on voit que la maison était autrefois divisée en deux parties inégales. Plusieurs fenêtres irrégulièrement réparties rappellent les transformations subies. Une baie du rez-de-chaussée, datée 1637, a un encadrement taillé d'une doucine et d'une feuillure; les deux meneaux ont disparu. A l'étage, une fenêtre en pierre jaune a trois baies surmontées chacune d'une accolade, rattachée aux cavets et au biseau creusant les deux meneaux et les piédroits. Une autre, du XVI^e siècle aussi, est moulurée d'un boudin chargé d'un méplat, retombant sur des bases polygonales. A l'intérieur, s'est maintenu un très beau manteau de cheminée en pierre, taillé de deux moulures en doucine, et s'appuyant à l'angle sur une colonne de roc ayant une base élevée. Le contrefeu de fonte, daté 1626, est orné d'une sorte de motif floral entre deux croix simples et deux bâtons tournés.

1 AE, L 11, N° 1, 1581. Recettes, vol. 162, 1610. Comptes 1671 et 1672, parties casuelles. MCE, XXVI/239, 1678. MN, 1879, p.47-50.

2 AE, Quittances, 1705, 1706; 1727-1728; 1743-1744; 1772-1773. MCE, LIV/291, 1710.

3 Dessin dans AHS, 1955, p.51, fig. 33.

Fig. 211. Chézard–Saint-Martin. La vieille maison Favre, de 1636. Page 239.

Toujours au *Petit-Chézard*, un peu plus à l'orient, les deux maisons Favre, à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre, opposent deux conceptions de façades bien différentes. La vieille maison (fig. 211), datée 1636, a peut-être été construite pour Josué Evard, père de Joseph Evard, tenancier en 1699. Trente ans plus tard, elle avait déjà passé à la famille Favre[1]. L'édifice couvert de bardeaux jusqu'en 1911, comportant habitation, grange et écurie, mesure 21 m 60 sur 17 m 20. Sa façade méridionale, très bien conservée, est en son genre la plus remarquable du Val-de-Ruz. Au rez-de-chaussée, seule la porte de l'écurie, tout à gauche, est moderne; à l'opposé, la fenêtre de la chambre a conservé ses deux meneaux, contrairement à la fenêtre de l'étage qui a perdu le sien. La porte de la remise, en anse de panier, dont la clé s'orne d'un écu découpé et animé de fleurons, est surmontée de deux fenêtres jumelles ayant la même forme en anse de panier. Dans le pignon de pierre, trois petites baies chanfreinées aèrent la grange. Au nord, le mur et le pignon de bois sont percés d'une porte de grange protégée par un avant-toit. Des fenêtres modernes éclairent l'écurie à l'ouest. A l'intérieur, remise et étable ont été en partie adaptées aux nécessités modernes. L'habitation occupe la partie sud-est. Derrière ses trois baies, la chambre principale a reçu un nouveau plafond, mais trois panneaux plus anciens garnissent l'arc intérieur de la fenêtre. La pièce voisine, à l'ouest, a un plafond formé de six compartiments séparés par des nervures moulurées. Au centre de la maison, du côté oriental, la cuisine voûtée d'arêtes communique avec le verger par une porte, tandis

1 AE, Rec. de Chézard, par Girard, f. 24v., 1699. Rentier de Saint-Martin et Chézard, f. 307. Dessin de la clé aux initiales I E, dans AHS, 1955, p. 49, fig. 10. Vues et texte dans PH. GODET et T. COMBE, *Neuchâtel pittoresque*, II/30-31.

que l'évier de pierre se trouve, comme d'ordinaire, devant la fenêtre. Le manteau de cheminée, en pierre, repose sur une console et sur une colonne d'angle en forme de balustre, ayant un chapiteau en quart de cercle et une base moulurée, dont les angles sont abattus. Le sol est dallé de pierre. Les chambres boisées de l'étage sont accessibles par cette cuisine ou par la remise.

La seconde maison Favre, relativement plus récente, a subi une reconstruction au moins partielle pour David Evard, en 1674, comme le prouvent la clé de l'arc en anse de panier de la grange, au nord, des piédroits et deux fenêtres moulurées, à l'ouest. L'édifice passa à Jean-Jacques Labram, vers 1727, puis à Joseph Favre avant 1765. C'est lui ou ses descendants qui la firent reconstruire vers 1770-1780, sans doute[1]. Au midi, au-dessus des soupiraux de la cave, il existe un rez-de-chaussée et un étage de six fenêtres cintrées. Les contreforts coupe-vent, ornés de pilastres sur la tranche, encadrent la façade et servent de support à l'avant-toit, agrémenté d'une contre-courbe qui protège le pignon de bois. De la porte d'entrée, à l'ouest, un couloir transversal dessert les chambres boisées de panneaux et de plafonds, dont les planches sont reliées par des couvre-joints (fig. 212).

Au *Petit-Chézard*, encore, l'ancienne auberge de la Croix d'Or reçut un droit d'enseigne, en 1811, pour un bâtiment situé à l'entrée occidentale du village. La maison fut reconstruite en 1840 pour Isaac-Pierre Evard, comme le confirme une inscription dans le mur sud[2]. Sous un toit en croupe, elle a des angles en pierre de taille, une partie rurale à l'orient, et une habitation percée de fenêtres quadrangulaires. On a

1 AE, Rec. de Chézard, par Girard, f. 32, 1699. Rentier de Saint-Martin et Chézard, f. 312, 318, 786, 778, 802 et 617. Reproduction de la clé d'arc «D E 1674», dans AHS, 1955, p. 49, fig. 12.

2. MCE, CLIX/459, 498, 1811. MJ, Valangin, 21 novembre 1840.

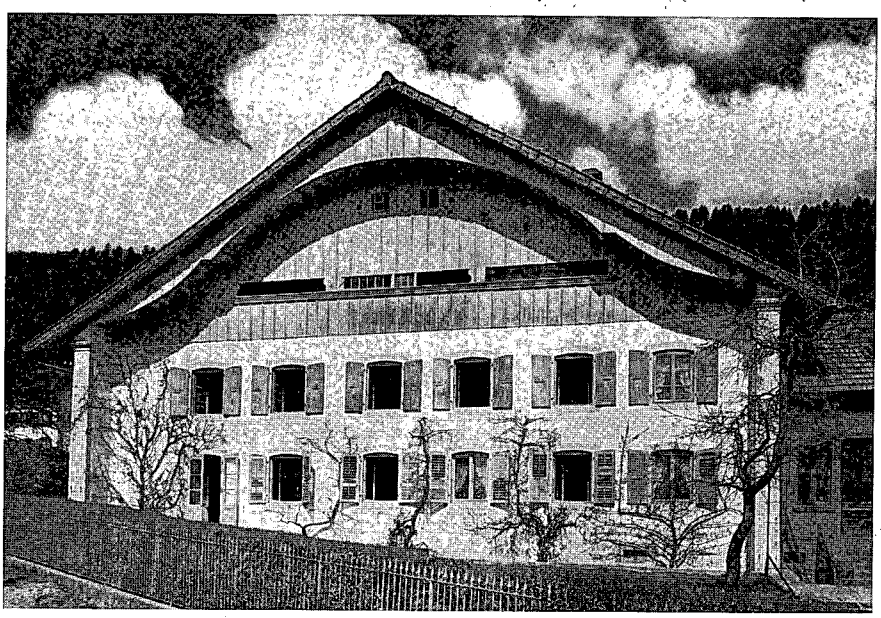

Fig. 212. Chézard–Saint-Martin. La nouvelle maison Favre (vers 1770–1780). Page 240.

maintenu, à l'angle sud-ouest, le bras d'enseigne où quatre fers recourbés, rejoints à leur extrémité dans une tête d'aigle en tôle, forment la potence; des cercles et des grecques ornent le support agrémenté de silhouettes représentant Guillaume Tell et son fils.

A *Saint-Martin*, ravagé par plusieurs incendies, la maison rebâtie en 1796 pour Jean-Pierre Mauley, à l'occident de l'actuelle poste, abrite sa partie rurale au nord. Mieux conservée que d'autres, au midi, l'habitation dispose d'une porte et de cinq fenêtres au rez-de-chaussée, et de six fenêtres à l'étage, encadrées de contreforts coupe-vent, sous un pignon de bois.

Dans la rue montant à l'ouest de la cure, la *fontaine* a gardé un bassin de 1767 et sa pile surmontée d'un piédouche taillé en 1773 par BLAISE HENRIOD. Le même maçon tailla deux autres piles pour la commune[1], en 1774. L'une doit être celle du Grand-Chézard. L'autre pourrait avoir été remplacée, au Petit-Chézard, par un chapiteau en pointe de diamant du début du XIX^e siècle. Une troisième fontaine, au Petit-Chézard, le long du chemin montant au nord de la Croix-d'Or, conserve des bassins de 1767 et 1794. Ils sont placés non loin d'un vieux puits ayant un long toit, formé de pierres plates empilées en retrait l'une de l'autre.

## DOMBRESSON

En 1824, on découvrit au pied de rochers, au nord du village, un trésor d'environ 420 pièces d'argent et de deux pièces d'or, d'époque romaine (204 avant à 68 après Jésus-Christ). Aucune autre trouvaille n'est venue éclairer les origines du village. A en juger par le nom tiré de celui du patron de l'église, Dom Brice, la localité doit être très ancienne. Toutefois la première mention d'une «*ecclesiam de Danbrizun cum dote et cum decimis*», dépendant de l'église de Saint-Imier, apparaît en 1178 seulement. En 1191, le chapitre de la collégiale de Neuchâtel avait des possessions «*in Dombrexon*». Des actes de 1267 et 1270 montrent que Ulrich et Amédée, coseigneurs de Neuchâtel, tenaient la dîme en fief de l'évêque de Lausanne. Le prieuré du Val-de-Travers, lui-même, en 1309, avait un vassal tenant en fief la dîme du blé dans la paroisse. En 1425 et 1443, les habitants du village formaient déjà une commune pour la défense de leurs intérêts. Dès le XVI^e siècle, celle-ci obtint l'accensement des pâturages, des forêts, des endroits encore incultes et du four, puis elle établit des limites avec ses voisines. L'agriculture a été, jusqu'au XX^e siècle, l'occupation essentielle des habitants. Anciennement, la rue principale était bordée par le ruisseau du Seyon, au-dessus duquel les habitants avaient bâti des greniers de bois; ceux-ci furent enlevés entre 1844 et 1846. Le ruisseau, en partie canalisé et corrigé pour améliorer le tracé de la route (1841, 1846, 1873), fut couvert avec le concours de l'Etat, en 1927. Modifiant la physionomie du village, ces travaux en ont facilité l'extension, et beaucoup élargi la rue principale[2]. La paroisse s'étendait à l'origine

1 J.H. Mauley, notaire, 23 décembre 1773. D. Evard, notaire, 3 juin 1774.

55 2 MCE, CCVII/83, 1008, 1844; CCX/911, 1846; CCXI/1010, 1846. *Grand Conseil*, XXXIII/198, 3, 1873. *Rapport de gestion*, 1873, p. 114; 1927, travaux publics, p. 44. MN, 1932, p. 3-6.

sur tout le fond du Val-de-Ruz, du Pâquier à Savagnier; ce dernier village en a été détaché en 1876. D'environ 195 habitants en 1531, la population a atteint 446 âmes en 1750, 860 en 1850 et 981 en 1960. Au pied de la montagne, le vieux Dombresson égrenait la majeure partie de ses maisons le long de la route principale bordée du ruisseau, dès lors couvert. A l'extrémité occidentale, un carrefour servait d'amorce aux chemins de la forêt, de Saint-Martin et de Savagnier, alors que quelques maisons s'alignaient sur un chemin transversal au midi du temple. Dès lors, un essaim de maisons nouvelles est venu englober de toutes parts ce noyau.

*Bibliographie.* DGS, I/620-621. DHBS, II/693. QLT, *Val-de Ruz*, p. 221-272. VOUGA, *Préhistoire*, p. 218. *Catalogue des médailles trouvées dans le mois de septembre 1824 à Dombresson*, 24 pages, 1825. J. TROUILLAT, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, I/363, II/690, V/796. MATILE, *Monuments*, p. 74, 137, 147, 266, 301, 302, 965. *Dombresson*, dans Mbx, 1861. E. BILLE, *Dombresson*, MN, 1890, p. 199-207, 221-229, 248-256. M. DIACON, *Litige entre les communautés de Dombresson et du Pâquier*, MN, 1892, p. 88-96. R. GERBER, *Les derniers curés de Serrières et de Dombresson*, MN, 1930, p. 145-166. L. THÉVENAZ, *Dombresson en 1782*, MN, 1932, p. 3-6. TRIPET, *Armoiries*, p. 51.

*Vues.* N. AESCHLIMANN, Dombresson vu du midi, à la fin du XVIII[e] siècle (aquarelle reproduite dans QLT, *Val-de-Ruz*, p. 227). SAMUEL DE CHAMBRIER, Dombresson, la rue du village vue de l'orient et de l'occident (aquarelles reproduites dans MN, 1932, p. 3 et 6). JEAN-HENRI BAUMANN, Le temple et la cure en 1830 (dessin d'après BAUMANN, reproduit dans QLT, *Val-de-Ruz*, p. 246). «Dombresson», estampe anonyme parue dans Mbx, 1861.

*Plans.* AE, Plans de la recette de Valangin, f. 1 et 33, vers 1700. – Plans détachés, N° 2. «Plan géométrique du village de Dombresson», par ABRAHAM EVARD, arpenteur, 1811. Echelle 1:500. Deux minutes au crayon de ce plan portent le N° 294. – Autres plans de détail concernant le territoire communal, notamment N[os] 15, 26, 81, 85, 110.

*Les fontaines.* En 1617 et en 1657, le Conseil d'Etat intervint pour que la commune construise une ou des fontaines, «comme estant de la bienséance et de la comodité du lieu». En 1703, il dut ramener le calme après le déplacement d'une fontaine, décidé par la majorité des ayants droit[1]. Deux actes notariés montrent qu'en 1773 le maître maçon et tailleur de pierre BLAISE HENRIOD, bourgeois de Neuchâtel, exécuta un bassin extrait à la carrière de Roche Bochie; en 1780, outre ce premier bassin mesurant 21 pieds de long, sur 8 de large et 3 de haut, muni d'une pile en son milieu, HENRIOD en avait exécuté six autres; il était aussi l'auteur de trois piles portant des chapiteaux et des pyramides ornées de couronnements en forme d'artichaut ou de vase avec des entrelacs[2]. La correction du ruisseau, en 1873, exigea le déplacement de quatre fontaines qui se trouvaient le long du cours d'eau; on les mit au nord de la rue, devant les maisons. Actuellement, il reste, le long de l'artère principale, un bassin de 1779, dont les longs côtés portent un renflement cintré en leur milieu; la pile est surmontée d'un entablement et d'une sphère. C'est un travail de HENRIOD, comme le prouvent, au milieu d'autres initiales, celles BH, figurant aussi sur la pile talutée de la fontaine proche de la laiterie, amortie par une sorte de gland strié; le bassin de cette dernière, animé de panneaux losangés ou curvilignes est daté 1773. Une troisième fontaine, près de l'hôtel de commune, a un bassin en forme d'hexagone allongé, de 1763.

1 MCE, VI/25v., 1617; XVI/31, 1657; XLVII/212, 365, 1703.

2 D. Evard, notaire, 18 octobre 1773. J. P. Diacon, notaire, 16 octobre 1780.

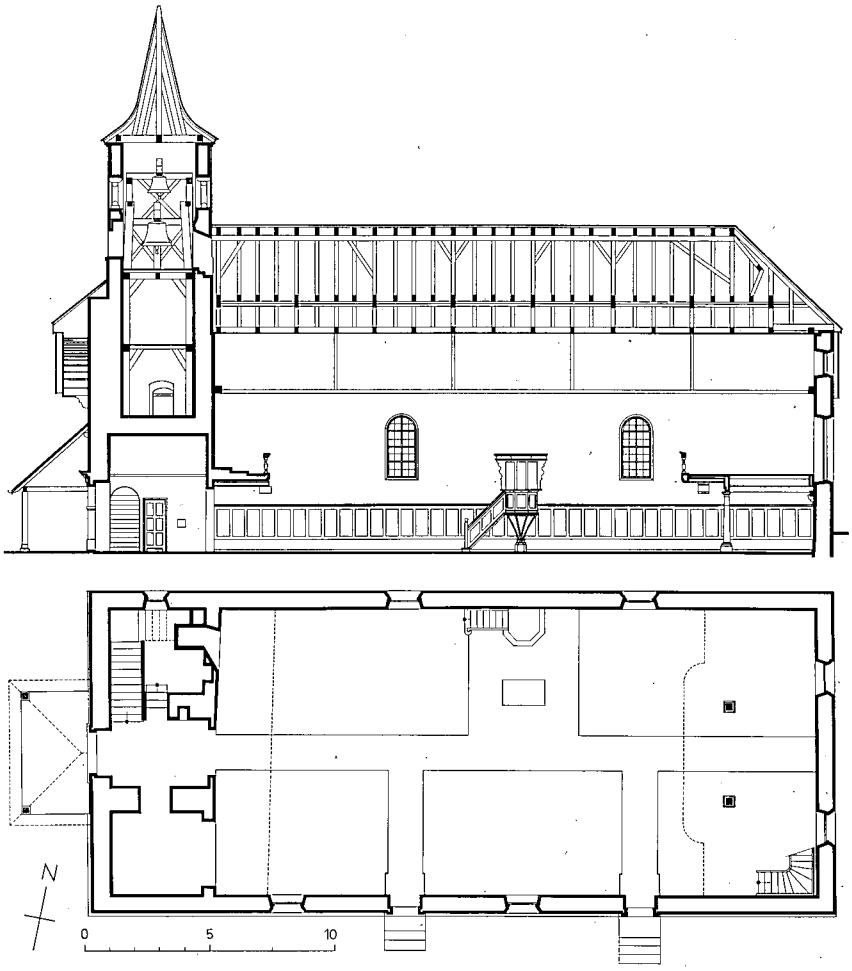


Fig. 213 et 214. Dombresson. Le temple. Plan et coupe. Echelle 1:300. Page 247.

## LE TEMPLE

Aucun document n'éclaire les origines de l'église, citée dès 1178 comme possession du chapitre de l'église collégiale de Saint-Imier. La liste des paroisses, de 1228, cite «*Sanctus Bricius, sive Dombrecon*» dans le décanat de Neuchâtel. A la suite d'une controverse et d'un arbitrage, Jean, Ulrich et Thierry d'Arberg, seigneurs de Valangin, reconnurent, en 1299, que le droit de présentation appartenait bien à l'église de Saint-Imier. Mahaut de Neuchâtel-Blamont, veuve de Jean II d'Arberg-Valangin, et tutrice de son fils Guillaume, ayant renoncé à sa combourgeoisie avec Berne, et pris le parti de Léopold d'Autriche, en 1386, ses anciens alliés vinrent ravager le Val-de-Ruz. Selon la chronique de Stettler, l'église de Dombresson aurait alors été incendiée[1]. Lors de la visite de 1416, les commissaires épiscopaux dénombrèrent 80

1 G. A. Matile, *Histoire de la seigneurie de Valangin*, p. 86.

feux dans la paroisse. Il manquait trois ciboires, deux de métal et un de verre, deux fenêtres et un toit sur la porte antérieure. L'encensoir avait besoin de réparations; il fallait établir une paroi convenable sous le clocher, pour séparer le chœur de la nef. Les commissaires de 1453 indiquent l'existence de 40 feux seulement. Entre autres réparations, ils ordonnèrent de blanchir les murs du chœur et de la sacristie, de paver celle-ci, d'améliorer sa fenêtre, d'aplanir le chœur et de paver devant l'autel[1].

En 1531, les Réformés soutenus par Guillaume Farel et par deux conseillers de Bienne (ville qui s'était substituée comme collateur au chapitre de Saint-Imier) brisèrent et brûlèrent les «images» de l'église, puis établirent le nouveau culte. Il s'en suivit une situation très confuse, due à la résistance opposée par Guillemette de Vergy, dame de Valangin. En 1552, René de Challant acheta la collation de l'église à l'évêque de Bâle, qui agissait au nom du chapitre disparu de Saint-Imier[2]. Le bois offert en 1596 par la ville de Neuchâtel, pour rebâtir la tour de l'église paroissiale, servit sans doute à refaire la flèche ou le beffroi. L'entretien de l'édifice provoqua ensuite des difficultés. En 1641, la commune de Savagnier, qui avait son propre lieu de culte, vit confirmer ses obligations anciennes à Dombresson, mais fut dispensée de tous frais pour des agrandissements ou des embellissements[3]. En 1667, de nouvelles contestations apprennent que le plafond, trop bas, était gâté et assombrissait le temple; on voulait lui substituer un berceau de bois donnant une meilleure acoustique. Le plancher pourri devait être remplacé comme les bancs; son usure s'expliquait par des démontages partiels pour creuser des tombes. Il fallait des places pour les membres de la Cour de Justice, un escalier neuf pour le clocher, un avant-toit neuf sur la grande porte à l'ouest et une chaire mieux conçue pour le pasteur. Une partie des galeries dominant la chaire serait déplacée. Des arbitres fixèrent la part de chacune des parties intéressées. Savagnier protesta encore en 1668, lorsque les gouverneurs de l'église passèrent un marché avec le maître charpentier ABRAHAM ROBERT pour la confection de bancs et d'«embellissements non accoustumez»[4].

A la fin du XVII^e siècle, la reconstruction du temple exigea des négociations ardues entre les communes intéressées. En 1696, Savagnier fut libéré de toutes ses obligations, contre paiement de 700 livres faibles, de vingt pieds de bois à bâtir et d'une «fenêtre avec l'écusson», valant au plus 50 livres. Les représentants de Dombresson, de Villiers et du Pâquier purent alors conclure un marché de construction avec les maîtres charpentiers ABRAHAM GIRARD, DAVID BOURQUIN et JACQUES MATTHEY. Ceux-ci s'engagèrent à tailler la charpente du toit qui reposerait sur les murs et aurait des poutres apparentes, transversales, sous le berceau de bois; une flèche s'édifierait sur la tour exhaussée par les maçons. Le «dôme» ou berceau de bois serait formé de planches reliées longitudinalement et transversalement par des couvre-joints. Les charpentiers devaient lambrisser le bas des murs intérieurs, pourvus d'un banc à dossier, puis exécuter le banc de la Justice et tous les autres, d'après les dispositions prévues par l'architecte JONAS FAVRE. Ils construiraient encore, du côté de la tour, une galerie bordée de balustres tournés et supportée par deux colonnes. Les deux portes de chêne ou de noyer auraient des panneaux comme la chaire, dont les

1 MDSR, *Visite 1416*, p.69-70. MATILE, *Musée*, II/57-58.
2 R. GERBER, MN, 1930, p.157-166. AE, B 20, N° 8, 1552.
3 Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, II/257, 1596. MCE, XII/5, 58v., 1639, 1641.
4 AE, M 24, N° 11, 1642. Arch. de Dombresson, BB 12, II, N° 28, 1667, et N° 25, 1668.

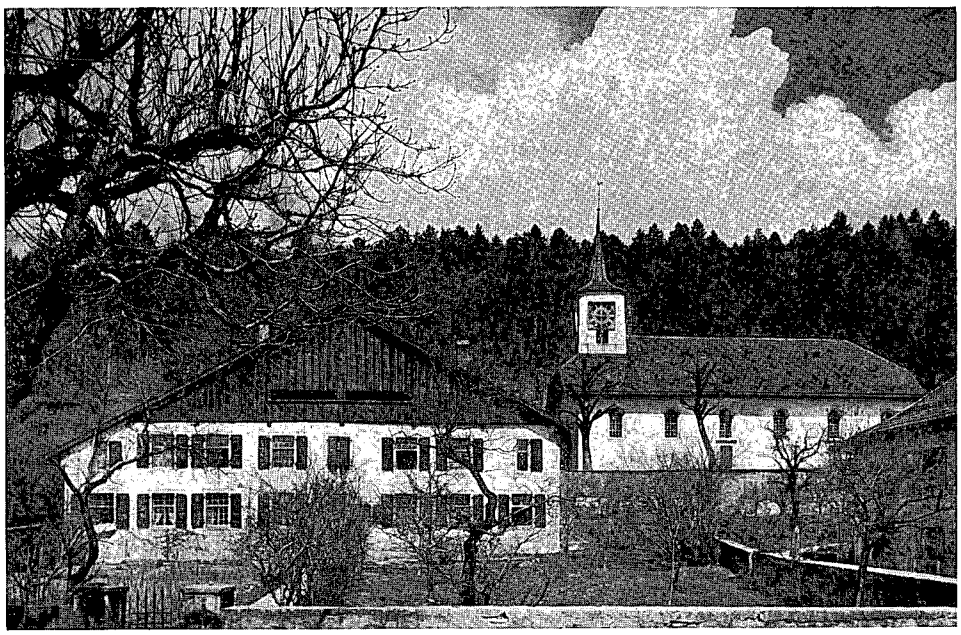

Fig. 215. Dombresson. La cure (1730) et le temple (XII^e siècle et 1698). Pages 247 et 250.

modèles proposés se trouvaient à Saint-Blaise, à La Sagne et à Serrières. Des tuiles serviraient à couvrir le temple et sa tour. Le marché de construction avec les maçons n'existe malheureusement plus. JOSEPH DUBOIS-DIT-COSANDIER et consorts, maîtres maçons, sont désignés comme constructeurs, dans une convention de 1697, par laquelle Dombresson s'engage, pour la commune de Villiers, à démolir le temple existant et à en bâtir un «nouveau selon le dessein donné par feu le sieur architecte JONAS FAVRE, tant pour la pierre de taille, massonnerie et charpente dudit temple et de la tour que autres choses»[1]. De comptes très touffus, on peut retenir que maître DAVID PERRET se chargea de la démolition de la vieille église et de son «chancé» (chœur), et que maître ABRAHAM BILLAT travailla une partie de la pierre. L'édifice fut agrandi en cours de travail; on fournit six feuilles de carton aux maçons «pour faire leur dessein», et on conclut un marché complémentaire avec eux «pour la muraille jointe», sans doute le grand mur ouest. Les intéressés se rendirent au Temple du Bas, à Neuchâtel, pour voir comment poser les fers des fenêtres, réalisées par maître ANTOINE CLAUDE. Les tuiles nécessaires furent acquises de maître ABRAHAM IMER, dont l'exploitation se trouvait près de Cerlier. Les maçons se chargèrent encore

1 Arch. de Dombresson, BB 12, II, N^os 22 (accord), 23 (marché), 1696. BB 1, p. 153, 1696; p. 157, 158, 1697. Villiers paierait 1250 livres faibles, prenant à sa charge 37 pieds de bois, le transport de 2000 tuiles depuis Neuchâtel et 37 charrois à deux bœufs. Le Pâquier verserait 300 écus petits, amenant 30 pieds de bois pris dans ses forêts, exécutant 100 journées et fournissant 20 hommes pour lever la charpente du toit. A l'avenir, les deux communes devaient payer chacune un quart de l'entretien. Un acte de cautionnement de février 1697 précise que les constructeurs du temple, les maîtres tailleurs de pierre JOSEPH et DANIEL DUBOIS-DIT-COSANDIER, de La Chaux-de-Fonds, et DANIEL PAREL, du Locle, avaient reçu une avance de 1000 livres faibles. P. Leschot, notaire, II/100v.

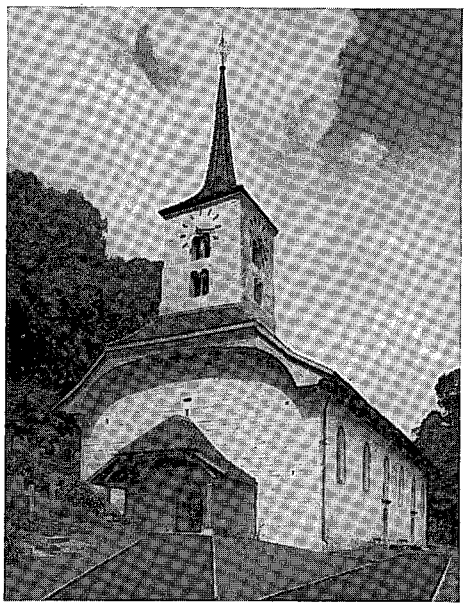

Fig. 216. Dombresson. Le temple vu du sud-ouest. Page 247.

de faire trois chapiteaux et un pilier aux fenêtres de la tour, crépie à l'intérieur et exhaussée. Maître IMER BOURQUIN, des Convers, exécuta toutes les ferrures, les pièces nécessaires à la flèche, le fer forgé et le coq; le pommeau d'étain fut travaillé et soudé par HENRI-FRANÇOIS DUPERRON. En définitive, on acheta du chêne pour les portes et du noyer pour la chaire. La construction d'un mur au cimetière acheva les travaux qui durèrent de 1696 à 1698, en englobant la vieille tour dans la construction nouvelle[1].

En 1705, la paroisse s'entendit avec SAMUEL MULLER de Lenzbourg, pour peindre le temple «en la forme et manière que celuy de Neûchatel est peint, c'est-à-dire le plat fond ou la voûte du temple, les murailles, la galerie, le dehors du temple qui est lambrissé sous le toit, et pour peindre une montre à soleil ou quadran au dehors». Le prix était fixé à 150 livres. MULLER recevrait du bois, pour chauffer les couleurs qu'on lui remettait avec l'huile nécessaire. Avant 1709, il fallut refaire la pointe de la flèche avec un chêne, l'ouvrage étant confié aux maîtres charpentiers DAVID BOURQUIN et DAVID PERRET[2]. En 1822, JOSEPH FISCHER, du Landeron, se chargea de plâtrer et de blanchir l'intérieur du temple, puis de repeindre «les colonnes déjà peintes, et en même nombre que précédemment, avec la différence qu'au lieu d'être en marbre, le fût des dites colonnes soit fait en canelures; le chapiteau sera fait dans le même ordre qu'aux anciennes, avec une corniche propre tout autour du temple». Socles et angles verraient rafraîchir leur bordure noire, le fond étant gris, comme pour les colonnes. FISCHER repeindrait les fausses portes et les fausses fenêtres des petits côtés «avec les guirlandes, comme du passé», ne reprenant que les parties exécutées à la détrempe, le tout pour 15 louis. En 1861, pour éviter de «défigurer la décoration des murs» et d'engager des frais, la paroisse se contenta de faire réparer les endroits endommagés des murs et du plafond[3]. L'éclairage au pétrole par 5 lustres de trois lampes, installé en 1894, fut remplacé par l'électricité, en 1916. Une nouvelle galerie, construite à l'orient, en 1903, et agrandie en 1924, permit d'installer un orgue, renouvelé en 1946. La restauration de 1929 consista notamment à transformer l'escalier de la

1 Arch. de Dombresson, EE 1, N° 5, comptes 1697-1698 (sans pagination). Sur des difficultés diverses et relatives aux places réservées: BB 12, II, N° 20, 1698; MCE, XL/605, 620, 1697; XLI/547, 1697; XLII/211, 231, 1698. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 249-250. J. COURVOISIER, *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1964, p. 102-103. Corriger notre attribution erronée de la tour au XVII[e] siècle, dans RSAA, 1962, p. 29.

2 Arch. de Dombresson, BB 12, II, N° 14, 1705. NN 3, Comptes 1706-1709.

3 Arch. de Dombresson, BB 12, II, N° 9, 1822. B 12, N° 18, 22 mai, 1[er] juin, 6 octobre 1861.

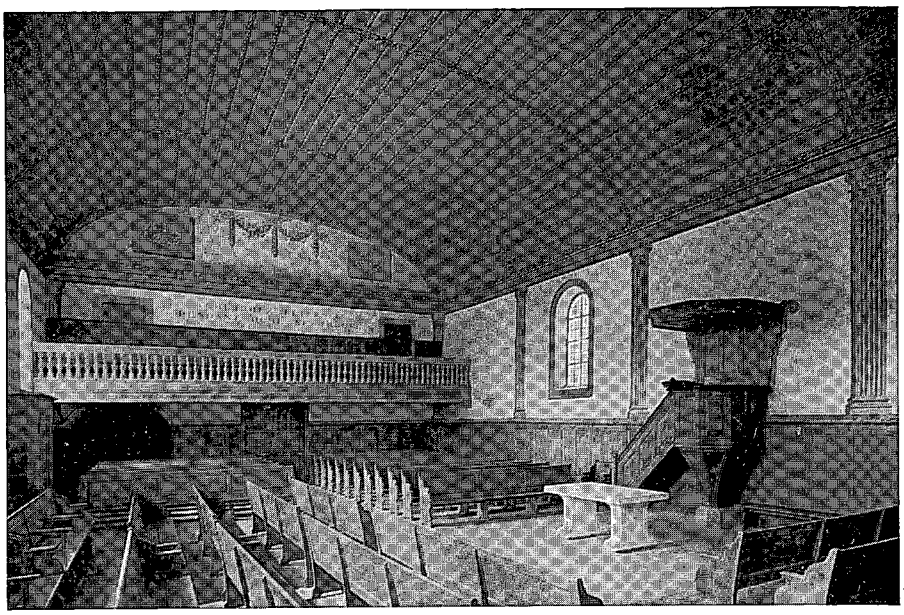

Fig. 217. Dombresson. L'intérieur du temple et son décor peint, de 1705, retouché en 1822.
Page 248.

galerie, à déplacer la chaire dans l'axe du temple, à daller les couloirs, à installer un nouveau chauffage et à rafraîchir les peintures (JULES FALLET, architecte)[1]. La tour et le mur occidental ont été réparés et mis en valeur, en 1965 (THÉO VUILLEUMIER, architecte – fig. 213 à 216).

DESCRIPTION. Le temple, rectangulaire, mesure 29 m 60 sur 12 m 75, le toit culminant à 13 m. A l'intérieur, toutefois, la présence de la tour et d'annexes dans l'œuvre réduit la nef à 24 m 60 de long. Le clocher, de 4 m 75 à 4 m 25 de côté, mesure 16 m 25 de hauteur à la corniche, sous une flèche de 5 m 50. Du chemin d'accès principal, à l'ouest, on aperçoit tout d'abord un mur dépourvu de fenêtres; il est surmonté d'un avant-toit lambrissé, en anse de panier; au-dessus de la croupe du toit, s'élève le clocher, très à son avantage de ce côté là. Dans un encadrement en pierre de taille, doté d'un entablement, la porte en plein cintre, datée 1697, est protégée par un porche de bois. Assez régulières, les assises du mur, en moyen appareil, sont séparées par quelques autres, plus épaisses. Cette façade, où apparaissent quelques trous destinés sans doute à fixer des échafaudages ou une protection contre la pluie, se trouve plaquée contre la face occidentale de la tour romane, dès lors englobée dans le temple. Le clocher, anciennement défiguré par plusieurs couches de crépi et par de lourds cadrans d'horloge, vient d'être dégagé. Trois retraits successifs délimitent deux étages de maçonnerie, percés de fenêtres géminées, où une colonnette et trois chapiteaux datent de 1698. La flèche aiguë, très évasée à la base, est amortie

1 Arch. de Dombresson, B 12, N° 19, 20, 28 octobre 1894; 16 août 1902; 23 mai, 13 juin, 15 août 1903; 14 mars, 20 octobre 1916; 10 mai 1926; 18 juin 1928.

par un pommeau, un bouquet de fer forgé et un coq. La nef de 1698, ayant six fenêtres en plein cintre au midi (la troisième et la cinquième surmontant des portes dotées d'entablements), n'est pas proportionnée à la tour. Du côté nord, il n'existe que deux fenêtres en plein cintre, moulurées en doucine, autant de fenêtres et deux œils-de-bœuf à l'orient, sous la croupe du toit.

A l'intérieur, le décor de 1705, légèrement transformé en 1822 par la substitution de cannelures au marbre des pilastres peints, s'est bien conservé. Il reflète l'ornement du Temple du Bas, à Neuchâtel, dès lors modifié[1]. La nef, au-dessus de lambris à hauteur d'appui, compte quatre pilastres cannelés, d'un ordre corinthien, peints en trompe-l'œil sur les murs nord et sud; quatre autres, divisés en deux, se dressent aux angles, dans la même teinte grise, rehaussée de noir et de blanc. Ils sont coupés en deux, à l'ouest, par une galerie, dont les balustres tournés sont peints en gris. A la partie supérieure, le mur occidental est orné de deux œils-de-bœuf et d'une guirlande peints en trompe-l'œil, au-dessus d'un tirant qui coïncide avec l'architrave du décor. Une des deux portes de la galerie est factice; elle se trouve au-dessus d'une arcade en plein cintre qui donne accès à un local placé entre les murs sud et ouest, la tour et la nef, permettant d'augmenter le nombre des auditeurs du temple; cette annexe, comprise dans le gros œuvre, a un plafond peint d'un décor analogue à celui de la nef. Il suffit de signaler la galerie moderne, à l'orient. En revanche, le berceau en anse de panier, couvrant la nef, retient l'attention. Il est formé de cinq travées de planches grises, dont les traverses, les couvre-joints et l'encadrement sont peints de longues tresses de chêne et de laurier. La chaire, en noyer, a cinq pans ornés de panneaux quadrangulaires, comme le bord de l'escalier d'accès. Un panneau de bois découpé relie la cuve à l'abat-voix orné, en dessous, d'un noyau de cercles concentriques, d'où rayonnent huit triangles tronqués (fig. 217).

*Objets de culte.* Deux coupes de communion ont le rebord supérieur du vase doré, au-dessus des poinçons de Neuchâtel et de AB, sans doute ABRAHAM BREDIN; le nœud ovoïde est décoré de feuilles, de fleurs et de godrons; dans un cas, il a été ressoudé à l'envers, lors d'une réparation; la tige est ornée d'une bague et d'un disque creusé de godrons; quatre fleurons sont gravés sur le pied; sous celui-ci, on a incisé les noms des communes, des initiales de gouverneurs et la date 1613. Une troisième coupe, analogue, a un vase plus récent, sans poinçons. Deux *channes* d'étain, pour le vin de la communion, d'ACHILLE MORIGGI (vers 1873), ont une panse cylindrique un peu évasée et un large couronnement en amande sur un col plus mince.

Les *cloches.* Si l'on ne sait rien des premiers fondeurs, les archives conservent des arrangements pris pour l'entretien des cordes des cloches qui grevaient certaines maisons[2], ou pour la suspension des deux cloches[3]. BLAISE DAMEY, de Morteau, s'engagea à en refondre une, d'environ 900 livres, en 1705; fendue en 1918, elle fut refaite l'année suivante, en même temps qu'une troisième[4]. Seule ancienne, la grande cloche, de 115 cm et demi de diamètre, porte, en minuscules gothiques,

1 MAHS, *Neuchâtel*, I/125.

2 Arch. de Dombresson, BB 1, p. 137, copie d'un acte de 1556; BB 12, II, N° 12, extraits de Reconnaissances faits en 1740.

3 Arch. de Dombresson, BB 12, II, N$^{os}$ 29, 31, 32, 1644, 1645; N° 24, 1686.

4 Arch. de Dombresson, BB 12, II, N° 19, 1705. B 12, N° 19, notamment les 1$^{er}$ juin 1918, 4 janvier, 3 septembre 1919. MN, 1881, p. 71, 95, 240 (inscription à compléter et à rectifier en suivant notre lecture).

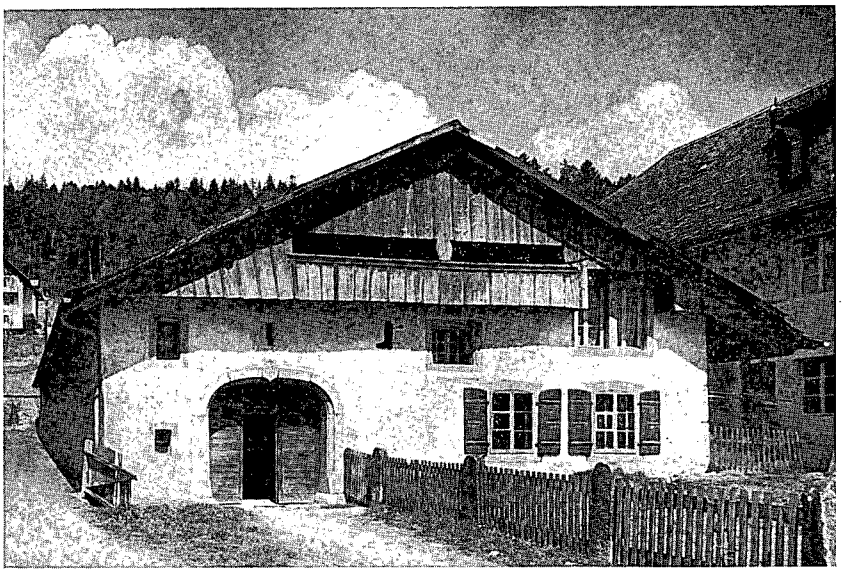

Fig. 218. Dombresson. Ancienne maison Sandoz (1682, ayant des fenêtres plus récentes). Page 253.

l'inscription: «*mentem sanctam spontaneam in honorem deo et patriae liberatione mil ccccc et quinc galon curé de dombresson, ieham* (?) *sonoys*». Un cordon orné de rinceaux et une croix de consécration décorent la panse, vers le haut de laquelle des figurines représentent saint Michel, la Vierge à l'Enfant, un abbé retenant les plis de son manteau et un saint non identifié. – Le 27 octobre 1702, Dombresson concluait un marché avec PIERRE DUCOMMUN-[DIT-BOUDRY] pour une *horloge* pesant 400 livres, dotée d'un pendule et de trois cadrans, à poser sur la maison de commune. On peut se demander, si ce n'est pas elle qui fut mise dans le clocher du temple, le 2 septembre 1704, par les frères PIERRE et DAVID DUCOMMUN-[DIT-BOUDRY], selon une inscription gravée sur le bâti ancien. Le maître horloger ABRAHAM PÉTREMAND répara le mécanisme en 1721, et exécuta «la cadracture entière», soit deux cadrans, au sud et à l'ouest[1]. Une nouvelle horloge l'a remplacée au début du XX[e] siècle.

### MAISONS DIVERSES

La *maison de cure* doit s'être trouvée depuis fort longtemps à son emplacement actuel. En 1542, elle était déjà au midi du cimetière entourant l'église. Lorsque l'évêque de Bâle céda la cure au seigneur de Valangin, en 1552, l'acte déclare le bâtiment en ruine. René de Challant s'engagea à le faire reconstruire grâce à 45 écus d'or versés par le vendeur. Pour d'importants travaux exécutés en 1608-1609 par le maçon PIERRE GIRARDET et par le charpentier SIMÉON NICOLET, on acheta de la pierre à la Favarge. Le vitrier HENRI MONNIER exécuta des fenêtres[2]. Pendant tout

1 Arch. de Dombresson, BB 11, N° 62, 1702; BB 12, II, N° 13, 1721. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 53, 54, 71.

2 Rec. de Dombresson, par Hory, f. 418, 1542. AE, B 20, N° 8, 1552. Recettes, vol. 162, comptes 1608, 1609.

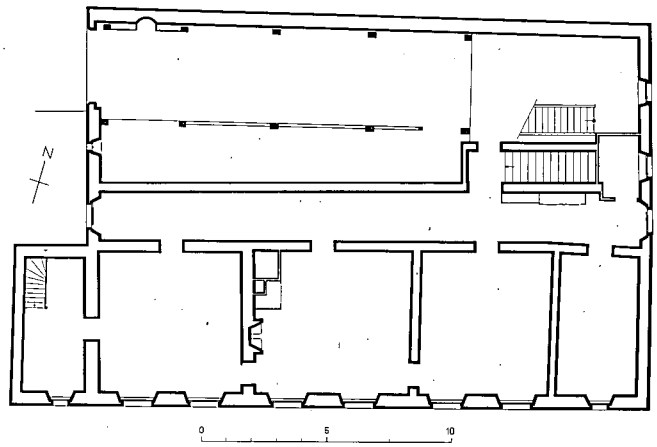


Fig. 219. Dombresson. La cure. Plan du premier étage. Echelle 1:300. Page 250.

le XVII^e siècle, on soigna la couverture de l'immeuble. En 1714, à la demande du pasteur, les maçons David Morthier et Abraham Calame rebâtirent le grenier en pierre, avant de le couvrir de tuiles. David Bourquin, Jacques Vuilliomenet et Jean-Pierre Dessaules exécutèrent les travaux de charpente. La cure elle-même se révéla en fort mauvais état, en 1729-1730, lorsqu'on entreprit des réparations visant, à la fois, son entretien et la commodité du pasteur. Un mur s'effondra lors de l'enlèvement de la vieille charpente; la façade fendue exigea presque une reconstruction à neuf par le maître maçon David Morthier, assisté des maîtres Josué Quinche, charpentier, Jean-Henri Varnod, serrurier, et David Dubois, vitrier. En 1742-1743, le charpentier Daniel Vuilliomenet boisa deux chambres[1]. D'importantes transformations ont permis, en 1965, de bâtir une grande salle et divers locaux dans la grange qui occupait la partie nord de la cure. – La maison, de 22 m 60, sur environ 15 m, est flanquée d'une annexe habitable au sud-ouest (l'ancien grenier?). La façade méridionale compte sept fenêtres au rez-de-chaussée, et une porte-fenêtre placée asymétriquement; à l'étage, deux fenêtres étroites encadrent six autres plus grandes. Comme dans une ferme, le pignon de bois, formé de planches verticales, est percé de deux longues baies étroites et de six petites ouvertures en forme de virgules ou de cœurs. A l'ouest, une porte en anse de panier, large de 2 m 80, donnait accès au rural; celui-ci, placé au niveau du premier étage, était séparé des cinq pièces d'habitation méridionales, par un couloir transversal (fig. 215 et 219 à 221).

Près du carrefour occidental, anciennement au «bas du village» au nord de la Grand-Rue, s'élève une *maison double* (N^os 6–8), bâtie en 1800 pour les frères Jean-Henri et Abraham Diacon, comme le prouvent cette date et des initiales en façade, de part et d'autre d'un écu de goût italien. Toute la partie antérieure a été exhaussée d'un étage en 1840, réduisant le haut pignon à l'état de fronton[2]. La façade méridionale,

1 MCE, LX/70, 108, 392, 1714; LXXIII/91, 192, 1729; LXXIV/415, 561, 1730. AE, Quittances, 1714, 1729-1730, 1730-1731, 1733-1734, 1742-1743.

2 RAs, Valangin I, 1810, N° 76; 1831, N^os 51, 126, 140-141 et 216. Jéquier, *Armorial*, I/61, reproduit l'armoirie et l'attribue à la famille Benoît, contre toute vraisemblance, vu les initiales qui l'accompagnent.

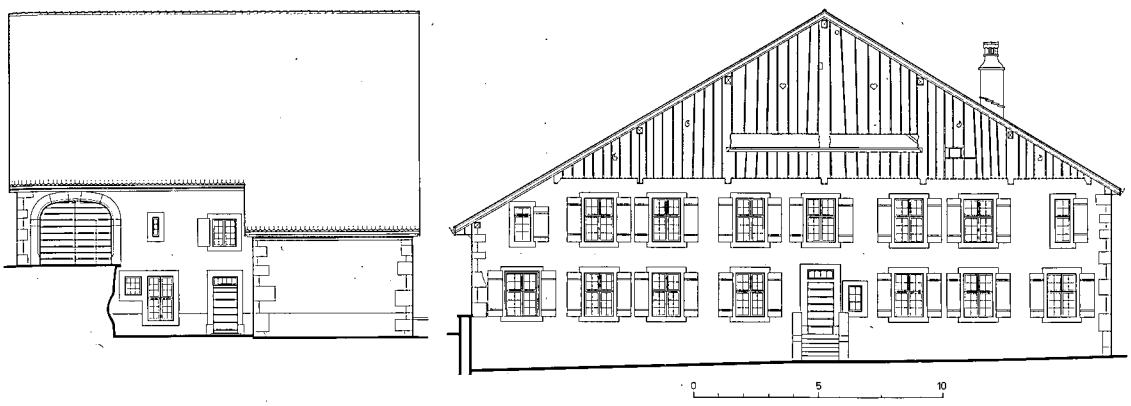


Fig. 220 et 221. Dombresson. La cure. Elévations ouest et sud. Echelle 1:300. Page 250.

encadrée de contreforts traités comme des pilastres sur leur tranche, compte deux grandes portes entre huit fenêtres cintrées, au rez-de-chaussée, dix fenêtres cintrées à l'étage et quatre dans le fronton, aussi percé de quatre œils-de-bœuf. Derrière cette partie habitée peu profonde, dotée de pignons de bois ou de pierre sur les petits côtés, la partie nord abrite le rural, sous un grand toit à deux pans. Des rampes d'accès, en pierre, et des hangars précèdent la face nord, en bois.

En retrait de la Grand-Rue (N° 22), la *maison Brun* a été construite, en 1735, sans doute pour Jean-Michel de Bergeon, un héritier du receveur Jean-Jacques Bergeon. Elle passa en 1754 à Jean-Henri Fallet, et vers 1764 au conseiller d'Etat Daniel de Chambrier, puis à son fils Jean-François (1740–1813) et enfin à divers habitants de Dombresson[1]. Sous son toit en croupe, cette maison de maîtres a cinq fenêtres au premier étage du midi, et une porte d'entrée dans un encadrement en pierre de taille; l'entablement sur cette porte, et les pierres de l'allège de la fenêtre placée au-dessus, marquent l'axe de symétrie de la maison. Les piliers en pierre du portail, visibles sur une vue de la fin du XVIII^e siècle, et la grille de fer forgé mentionnée en 1805 ont disparu.

Un peu à l'orient de l'hôtel de commune, daté 1859 sous son toit en pavillon, s'élève l'*ancien hôtel de l'Aigle*, Grand-Rue N° 28, à l'emplacement du four tenu par la commune depuis 1551, et agrandi par l'acquisition d'immeubles voisins. La date 1626, sur la clé de la grande baie occidentale de la façade, marque assurément une reconstruction au moins partielle de la maison. De fait, la commune obtint par deux fois, en 1628 et en 1634, le droit de «tenir logis et taverne» dans sa maison, puis, en 1679, celui d'installer une boucherie[2]. En 1754, le bâtiment abritait au rez-de-chaussée le four, une petite boucherie et des écuries; au premier étage, un cabaretier louait un grand «poile» et une chambre, du côté sud, alors que le maître d'école aurait dû recevoir jusqu'à 80 élèves dans un local de 16 pieds de côté, au couchant. Un escalier extérieur, au nord, menait à l'école qui pâtissait du voisinage du cabaret. Une autre maison

1 Rec. de Dombresson par Girard, II/855, 1697. Rentier de Neuchâtel pour le Val-de-Ruz, XVIII^e siècle, p. 180, 433. J.H. Girard, notaire, vol. 1, 18 novembre 1754. F. Vauthier, notaire, II/126, 1805. D. Sandoz, notaire, I/81, 1811. MN, 1932, p. 4.

2 Rec. de Dombresson, par Franel, f. 516, 1598; par Girard, I/589, 1697. MCE, X/55, 1628; XI/128, 1634; XXVI/271 v., 281 v., et XXVII/133, 1679.

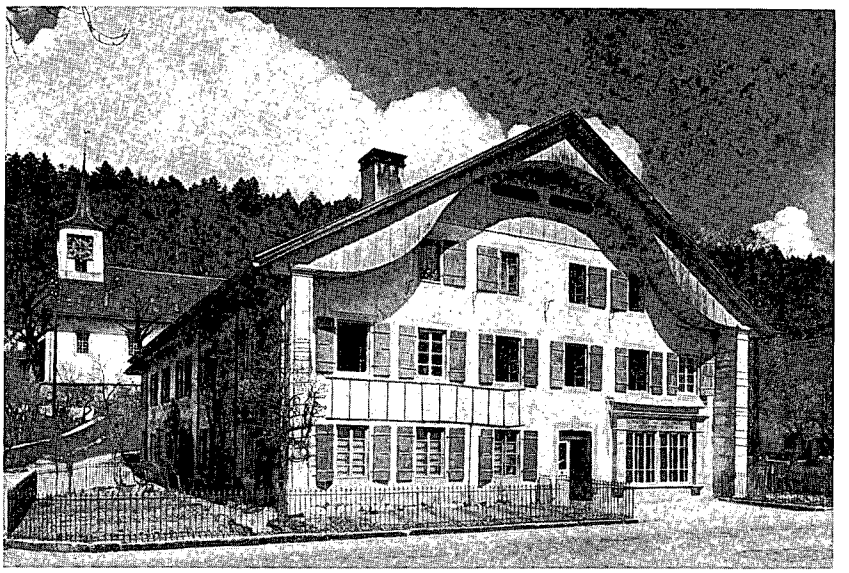

Fig. 222. Dombresson. La maison Fallet, au midi du temple (1821–1823). Page 253.

fut alors acquise pour abriter les locaux scolaires et le régent. Ce fut en 1812 seulement que la commune obtint le droit, en règle, de tenir une hôtellerie à l'enseigne de l'Aigle royal. Il existait précédemment une «enseigne aux armes de Son Altesse Sérénissime» (le prince Alexandre Berthier). En 1861, la commune vendit sa maison à un particulier qui agrandit l'édifice au nord et le couvrit de tuiles[1]. – La façade méridionale conserve des éléments intéressants entre ses contreforts obliques; les deux anciennes portes en anse de panier, muées en vitrines, sont ornées d'une étoile ou d'un lys, inscrits dans un cercle, à la clé; celle de l'ouest est donc datée 1626. Les cinq fenêtres du premier étage rappellent une transformation opérée au XVIII^e^ siècle, alors que les quatre fenêtres du second étage, moulurées d'une doucine et d'une feuillure, et dotées d'un meneau du premier tiers du XVII^e^ siècle, doivent avoir été en partie remontées. On a maintenu, en façade, le bras d'enseigne où six fers dessinent un col de cygne aboutissant à une tête de rapace, en tôle, servant de support à un panonceau; les cadres losangés fixant le bras au mur permettent d'attribuer l'enseigne au début du XIX^e^ siècle.

Grand-Rue N° 34, l'*ancienne maison Sandoz*, une construction basse au milieu de ses voisines, est représentative d'un type moins bien conservé dans le reste du village. Comme l'indique la date 1682 sur la porte et les initiales PQ à la clé, la maison a été bâtie cette année-là pour Pierre Quinche, de Dombresson; elle a passé dès lors aux mains de diverses familles du lieu[2]. Pour une profondeur de 24 m 20, la maison mesure 14 m 10 de large. Au midi, l'édifice, en retrait de ses voisins, est précédé d'un jardin clos de piliers de pierre supportant des barrières de bois; un pignon de planches

1 MCE, XCVIII/428, 501, 1754. AE, Série Communes, Dombresson, 15 juillet 1754. MCE, CLX/605, 653, 1812; CCXXXVI/175, 1861.

2 Rec. de Dombresson, par Girard, I/452, 1697. Rentier de Dombresson, f. 194, 205, 787, 1288 1235, 1308.

en surplomb, fixées verticalement et interrompues par la fenêtre oblongue d'une galerie, surmonte le mur de façade. Au rez-de-chaussée, la porte en anse de panier servant d'entrée au rural et à l'habitation a une moulure en doucine; elle est encadrée de petites baies contrastant avec les deux fenêtres orientales cintrées, refaites au XVIII[e] siècle, et avec celle, plus récente encore, qui entame le pignon de bois. Le mur occidental est nu; un appentis précède celui de l'est (fig. 218).

Au sud-est de la cure, la *maison Fallet*, rebâtie pour le négociant Jean-Pierre Morthier, entre 1821 et 1823, à la place de deux plus anciennes[1], atteste la vigueur des traditions. La façade sud, encadrée de deux contreforts coupe-vent, traités comme des pilastres sur la tranche, est surmontée d'un avant-toit, dont les lambris dessinent une élégante contre-courbe. Comme le nombre des baies est pair (six fenêtres au premier étage, et quatre plus étroites au second), la porte d'entrée se trouve hors de l'axe de symétrie. Une devanture de boutique, au rez-de-chaussée, a remplacé deux fenêtres existant sans doute à l'origine (Grand-Rue N° 50 – fig. 222).

A l'orient de la précédente, la *maison dite du couvent*, incendiée en 1894, puis démolie, avait d'intéressantes fenêtres surmontées d'accolades, ou encadrées de deux câbles sculptés, l'un épais, retombant sur des bases polygonales, l'autre mince, s'achevant en boucles[2].

## VILLIERS

On aurait trouvé des pièces romaines à Villiers, au XVII[e] siècle. Le nom apparaît en 1191, dans une confirmation de terres appartenant à la collégiale de Neuchâtel. En 1308, un certain Pierre de Villiers, «donzel», prêta hommage à Rodolphe, comte de Neuchâtel, pour le tiers de ses biens, notamment pour sa maison sise à Villiers. En 1540, la commune possédait un four, outre divers bois et pâturages, qu'un arbitrage avait distingués de ceux de Dombresson, en 1483. Villiers, depuis toujours dans la paroisse de Dombresson, comptait environ 60 habitants en 1531, 198 en 1750, 288 en 1850 et 202 en 1960. Le village, au point le plus bas du territoire communal et le plus proche de Dombresson, étire ses maisons le long de la route tendant à Saint-Imier. Le hameau de Clémesin, à environ 1000 m d'altitude, domine la gorge boisée séparant Villiers du Pâquier.

*Bibliographie.* DGS, VI/358. DHBS, VII/135. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 273-290. MATILE, *Monuments*, p. 297, 301. VOUGA, *Préhistoire*, p. 239. M. TRIPET, *Armoiries*, p. 52.

*Vues.* FÉLIX-HENRI DUBOIS-REYMOND, «Villiers au Val-de-Ruz...», dessin fait de mémoire vers 1805 et lithographié par GEORGES GRISEL, pour Jeanneret & Baumann (voir: PH. GODET, MN, 1903, p. 95-96 et 144; illustration).

*Plans*, AE, Plans de la recette de Valangin, vers 1700, f. 2, 33, 35 (le village).

Plusieurs *fontaines*, le long de la route principale, desservent les diverses parties du village. Celle placée dans la boucle du trolleybus n'a conservé d'ancien que sa pile

1 RAs, Valangin I, 1810, N[os] 34, 61 et 111.

2 E. BILLE, MN, 1894, p. 172, donne deux dessins de fenêtres. Une partie de la maison avait été ajoutée par Jean-Jacques Maumary, en 1691, comme l'indiquait une inscription. Au XVI[e] siècle, la maison pourrait avoir été rebâtie par Jean Paillard alias Monnier, tenancier en 1541, ou par tel de ses prédécesseurs immédiats. Aucun document ne confirme la tradition selon laquelle la cure aurait occupé ce bâtiment doté de caves voûtées – ni qu'il aurait été propriété d'une maison religieuse. Rec. de Dombresson, par Hory, f. 163, 1541; par Girard, I/153, 1697.

talutée, surmontée d'un entablement, d'un piédouche et d'un globe (fig. 224). A côté de l'auberge du Mouton d'Or[1], où la commune obtint le droit de pendre enseigne, en 1831, une autre fontaine a un bassin quadrangulaire allongé, portant trois cartouches ovales ou losangés, gravés des initiales des gouverneurs de commune; la pile à peine talutée, animée de panneaux Louis XV, porte un piédouche et un gland creusé de cupules. Un peu plus bas, au midi de la route, une troisième fontaine, pour laquelle on a ménagé une placette dans le pré voisin, a une pile analogue aux autres, amortie par une boule; les panneaux Louis XV du bassin abritent les initiales des gouverneurs. Non datées, ces fontaines remontent au troisième quart du XVIII[e] siècle.

Parmi les maisons caractéristiques, pas trop transformées, il faut noter celle placée au nord-est de l'auberge du Mouton d'Or. Elle a une porte et cinq fenêtres cintrées, au rez-de-chaussée, six fenêtres cintrées au premier étage, un pignon percé de deux fenêtres oblongues et d'ouvertures d'aération en forme de cœur, sous un avant-toit agrémenté d'un berceau de bois. Celui-ci repose, aux angles de la façade, sur deux pilastres en relief. Comme le rappelle l'inscription «17 ALM 97», la maison a été rebâtie, cette année-là, pour Abraham-Louis Mosset[2] (fig. 224).

Sur la crête reliant Chaumont à Chasseral (1200 à 1500 m d'altitude), plusieurs métairies se sont établies aux emplacements favorables. Celle de *la Dame* notamment a été rebâtie pour le chancelier d'Etat Georges de Montmollin, par les maîtres charpentiers Moïse et François Vuilleumier, de La Sagne, et par les maçons Samuel,

1 AE, Actes de chancellerie, XXXV/382, 1831. La maison a été transformée en 1870 et au XX[e] siècle. [Julien] Miéville a forgé le bras d'enseigne (col de cygne partant d'une sorte de croix), vers 1831.

2 Rentier de Dombresson-Villiers, dès 1700, p. 431, 582, 760 et 885.

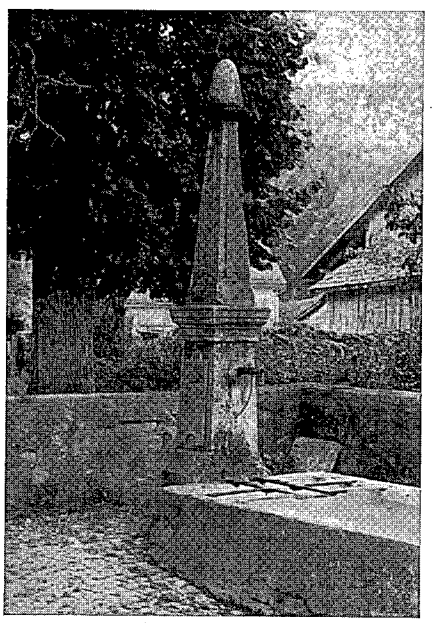

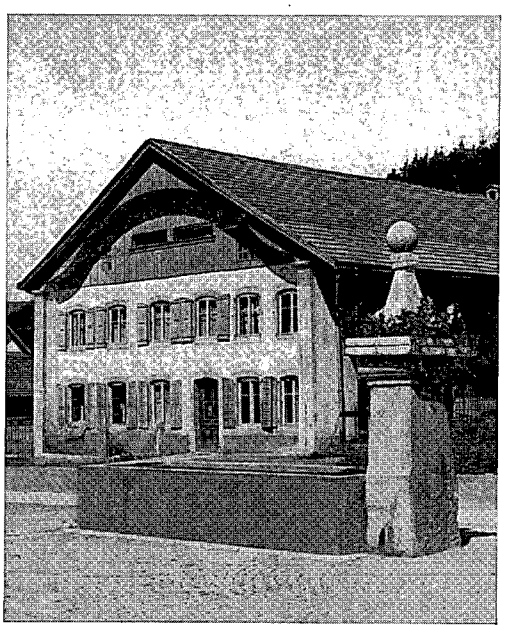

Fig. 223 et 224. Le Pâquier. Fontaine de la fin du XVIII[e] siècle. – Villiers. Maison de 1797 et fontaine de la fin du XVIII[e] siècle. Pages 254 et 256.

DAVID et CLAUDE JACOT, de La Brévine, qui taillèrent les armes du propriétaire sur la porte. Ces dernières, datées 1681, sont encore visibles au midi, le reste de l'édifice ayant été agrandi en 1845, et doté d'un mur de pierre, à l'ouest, sous un grand toit en pavillon. Le chancelier fit bâtir une maison par les mêmes charpentiers, en 1680, dans sa «montagne» de *Chuffort*[1]. Plus haut, la *métairie d'Arberg*, acquise par cette ville en 1593, fut reconstruite en 1778 par le maître maçon ABRAHAM PERRENOUD et par le charpentier DAVID-FRANÇOIS SANDOZ, de Dombresson. La commune de Villiers, propriétaire du bâtiment depuis 1854, l'a transformé[2]. Plus à l'orient, la *métairie de l'Ile*, anciennement à l'hôpital de l'Ile (Inselspital), a été achetée de la Chambre administrative de Berne par des particuliers, en 1805; ils la revendirent en 1819 à la commune de Lignières. Celle-ci a fait exécuter une croupe au toit, à l'ouest, par FRÉDÉRIC BONJOUR[3]. Au nord de la crête de Chasseral enfin, la commune de Dombresson acquit en 1805, de l'Etat de Berne, la *métairie de Frienisberg*, qui avait été possession de cette abbaye, sécularisée à la Réforme[4].

## LE PÂQUIER

C'est vers le milieu du XIVe siècle que paraît le nom du Pâquier, le plus souvent associé à ceux de Clémesin et de Villiers. En 1523, le seigneur de Valangin accensa des biens communs aux habitants. Les Reconnaissances mentionnent le village et communauté depuis 1540. En 1770, une dizaine de maisons et la forge furent incendiées[5]. Uniquement voué à l'agriculture, Le Pâquier se trouve depuis toujours dans la paroisse de Dombresson; il comptait environ 40 habitants en 1531, 169 en 1750, 333 en 1850 et 178 en 1960. A 900 m d'altitude, le village occupe la partie orientale d'une petite vallée synclinale, nommée le Côty dans sa partie ouest; une gorge la sépare du Val-de-Ruz, et une autre d'un vallon élevé, où passe la route de Saint-Imier.

*Bibliographie.* DGS, III/635. DHBS, V/225. QLT, *Val-de-Ruz*, p.291-304. M. DIACON, *Litige entre les communautés de Dombresson et du Pâquier* (1834), MN, 1892, p.88-96. TRIPET, *Armoiries*, p.52.

*Plans.* AE, Recette de Valangin, vers 1700, fol. 58, 61, 67 (le village).

*Les fontaines.* Par marché du 24 novembre 1779, le maître maçon BLAISE HENRIOD s'engageait à tailler deux bassins de pierre pour la commune, et une pile ornée de panneaux, surmontée d'une corniche, d'une pyramide et d'une sphère. Un des bassins, mal posé et rompu, fut la cause d'un litige. Plutôt que l'actuelle fontaine du bas, installée en bordure de la route, en 1900, sur une place acquise d'un particulier, bordée d'un mur et pavée[6], l'objet du marché de 1779 doit être la fontaine dressée à l'orient de l'école. La pile, qui correspond à celle du contrat, ornée de panneaux Louis XV, est en effet encadrée de deux bassins placés sur un même alignement.

1 Arch. Montmollin, Dossier 179/2c, p.143, 223, 224, 1680, 1682. PH. GODET, *La Dame*, MN, 1887, p.216-222. RAs, 1831, Villiers, Nos 37, 57.

2 F. Vauthier, notaire, I/7, 9, 1778. MCE, CCXXVIII/363, 1854.

3 J.L. Junod, notaire, II/113, 1805. G. Junod, notaire, I/230, 1819. Arch. de Lignières, Délibérations, 27 décembre 1819; 2, 4 juillet 1820.

4 F. Vauthier, notaire, II/119, 1805. Le bâtiment a été reconstruit en 1845 et agrandi en 1901.

5 Pour les mentions anciennes, voir: AE, Fiches toponymiques de W. Pierrehumbert. Rec. du Pâquier par Hory, f. 78, 1540. MCE, CXIV/559, 660, 1770. MJ, Valangin, 6 octobre 1770.

6 MJ, Valangin, 3 juin 1780, et Pièces produites, 1780. MCE, CCLXXXVII/–, 15 mai 1900.

La fontaine du bas, elle, n'a qu'un bassin; la pile, du même genre que la première, est surmontée d'un gland de pierre sur une sorte de collerette métallique (fig. 223).

*Maisons diverses.* A l'entrée inférieure du village, une maison au midi de la route, possession de Henri Jean-Favre en 1597, puis de son petit-fils Jean cent ans après[1], conserve une porte cochère en anse de panier, moulurée en doucine et datée 1628. A l'angle sud-ouest, une feuillure et une doucine animent l'encadrement d'une fenêtre, dont un des trois meneaux a disparu.

Face à la fontaine du bas, l'ancienne maison Perrot a été transformée et reconstruite en plusieurs étapes, notamment pour les frères Jean-Henri et Jean-Jacques Jean-Favre, comme le prouvent les inscriptions «IHIF, 1698» et «IIIF, 1682» sur une porte et une fenêtre du rez-de-chaussée, moulurées en doucine; ces baies encadrent une porte plus ancienne, dont l'arête biseautée est datée 1612; l'immeuble appartenait alors à Henri Jean-Favre, déjà cité, grand-père de ceux qui exécutèrent des travaux à la fin du XVII^e siècle[2]. Outre les portes cochères et la fenêtre datée, il y a deux fenêtres au rez-de-chaussée, pareilles aux cinq baies du premier étage, visiblement refaites au milieu du XVIII^e siècle. De grandes ouvertures quadrangulaires percent le pignon de bois, modernisé. Le pignon nord a conservé ses ouvertures d'aération traditionnelles en forme de cœur; un bûcher et une galerie à claire-voie s'appuient sur la face orientale. Le toit a été couvert de tuiles en 1885 (fig. 225).

L'école, qui porte sur son entrée «Maison d'éducation / 1865» et les armes de la République, a cinq fenêtres cintrées au premier étage; un clocheton domine le pignon percé de trois soupiraux en demi-cercle, entourant trois fenêtres. La façade est limitée par deux contreforts traités, sur leur tranche, comme des pilastres. Cet archaïsme s'explique par le fait que la commune fit partiellement reconstruire une maison particulière; celle-ci datait de la seconde moitié du XVIII^e siècle[3].

1 AE, Rec. du Pâquier, par Girard, f. 7, 1697.
2 AE, Rec. du Pâquier, par Girard, f. 45, 52, 1697.
3 MCE, CCXL/353, 382, 518, 1865. A. Comtesse, notaire, V/67, 1865.

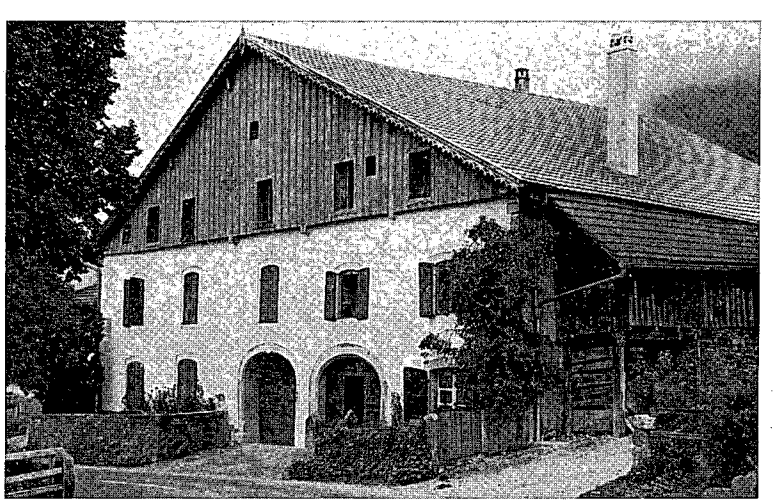

Fig. 225. Le Pâquier. Ancienne maison Perrot (de 1612, au milieu du XVIII^e s.).
Page 256.

# SAVAGNIER

Les ruines d'un hypothétique château, découvertes au lieu-dit la Salette, pourraient être les restes d'un établissement romain. C'est vers 1143 seulement qu'un texte mentionne une terre de *Savaigner*, donnée à l'abbaye de Fontaine-André par un artisan; induement saisie par Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, elle fut rendue à l'abbaye qui l'accensa à quatre particuliers. Parmi les témoins d'un acte de 1179, figure un chevalier Guillaume de Sauvegnez (Savagnier), dont la famille s'éteignit au XIVe siècle. Le chapitre de la collégiale de Neuchâtel avait aussi des biens à Savagnier en 1191. Ulrich, seigneur de Neuchâtel tenait les dîmes des deux Savagnier (Sauvagnaz), en 1267. Quelques années plus tard, il dut céder à Guillaume d'Arberg, seigneur de Valangin, un fief dans ce village, objet d'une contestation. Dès 1498, la reconnaissance de biens de tous les habitants de «Savaignyé, le grant et le petit», montre que les gens des deux villages étaient unis par le privilège d'un four commun. Le mot de communauté apparaît au XVIe siècle. Au bénéfice d'une concession de pâturage et de forêts dans la côte de Chaumont, dès 1547, cette commune agricole prospère acquit, en 1689 et 1691, des domaines nommés dès lors Savagnières Dessus et Dessous, en Erguel, hors des limites de la principauté. Savagnier, longtemps divisé en deux communes particulières coiffées par une commune générale, se trouva, dès les origines, dans la paroisse de Dombresson. D'environ 140 habitants en 1531, la population a passé à 475 âmes en 1750, 624 en 1850 et 462 en 1960. Au pied de la côte boisée de Chaumont, à l'endroit où la pente s'adoucit, le Grand-Savagnier a implanté ses maisons sans raideur le long d'une rue orientée du sud-ouest au nord-ouest, flanquée d'un noyau plus dense au midi du temple. A environ 800 m de là et plus bas, le Petit-Savagnier groupe ses maisons autour d'une sorte de triangle de rues. Proche d'un ruisseau, il avait autrefois des moulins. Des maisons égrenées, toujours plus nombreuses, tendent à souder les deux villages, bien distincts à l'origine.

*Bibliographie.* DGS, IV/444. DHBS, V/731. QLT, *Val-de-Ruz*, p. 305-352. VOUGA, *Préhistoire*, p. 237. MATILE, *Monuments*, p. 8, 16, 166, 194, 321. L. PERRIN, *La commune de Savagnier notice historique*, MN, 1900, p. 312-323; 1901, p. 12-24, 29-41. L. PERRIN, *Un fief de Savagnier tombé en commise*, MN, 1901, p. 118 à 125. M. JEANNERET, *La commune du Grand et du Petit Savagnier des origines à nos jours*, 60 p., 1956. TRIPET, *Armoiries*, p. 52.

*Vues.* J. H. BAUMANN, Le temple de Savagnier en 1830 (dessin reproduit dans QLT, *Val-de-Ruz*, p. 336).

*Plans.* AE, Plans de la recette de Valangin, vers 1700, fol. 76, 77, 79, 88, 90 (le Petit-Savagnier); fol. 82-85, 89, 90, 92 (le Grand-Savagnier). – Plans détachés, N° 293, «Plan géométrique d'une partie du village du Grand Savagnier, depuis la maison du Sr Jean-Louis Perrin jusqu'aux Ochettes» et «Plan géométrique du village du Petit Savagnier», par ABRAHAM EVARD, arpenteur, 1821. Echelle, environ 1:650 (il manque un troisième plan, annoncé sur le premier).

## LE TEMPLE

La chapelle de Savagnier, fille de l'église de Dombresson, existant depuis 1440 environ, est citée pour la première fois en 1453, lors d'une visite épiscopale. Les commissaires constatèrent l'existence d'un cimetière et l'absence de fonts baptismaux. Ils ordonnèrent notamment de fermer la fenêtre du chœur par du verre ou par un autre moyen, d'enlever deux grands coffres et de mettre à l'abri les objets de culte[1].

1. En 1641, Dombresson faisait valoir que la subordination de la chapelle de Savagnier existait depuis deux cents ans. AE, M 24, N° 11. MATILE, *Musée*, II/58.

Un acte de 1457 mentionne le vicaire chargé d'officier dans cette chapelle Saint-Nicolas, transformée en église, en 1518, sous le pontificat de Léon X. Une prononciation de l'année précédente réglait les rapports avec Dombresson. En 1593, la commune du Grand-Savagnier, sur le territoire de laquelle s'élevait l'édifice, associa celle du Petit-Savagnier à l'utilisation et à l'entretien de la «chapelle» du cimetière, des cloches et des objets de culte[1]. La ville de Neuchâtel, en 1614, accorda quatre pieds de chêne pour refaire le beffroi. En février 1650, la commune décida de rebâtir l'église et de construire une tour; elle délégua ses pouvoirs à un comité de cinq personnes, outre les deux gouverneurs. Les habitants se plaignaient, en effet, de ne pas pouvoir s'asseoir à l'aise dans leur «simple petite église ou chapelle à l'antique, rebâtie et repettasée par diverses fois». Les marchés de construction, enregistrés pour la plupart devant notaire, fournissent de précieux détails. Les frères DAVID et PIERRE SAVOIE, maîtres maçons, JEAN et DAVID CLAUDE-MAIRE, des Brenets, aussi maçons, s'engageaient à élever une tour haute de 40 pieds, à lui ménager trois

1 Arch. de Savagnier, Actes N^os^ 1, 4 à 9, 11, 12, 16. L. PERRIN (MN, 1900, p. 317-320, discutant les assertions de Boyve – et suivi par QLT, *Val-de-Ruz*, p. 326-328, 335-337) pense que cette chapelle s'élevait à l'orient du Grand-Savagnier, dont les habitants se rendaient en partie à l'église de Fenin. A notre avis, la tradition guère soutenable voulant qu'une église ait été transférée à l'emplacement de l'actuelle, peu avant la Réforme, est surtout destinée à expliquer le peu vraisemblable déplacement de l'édifice.

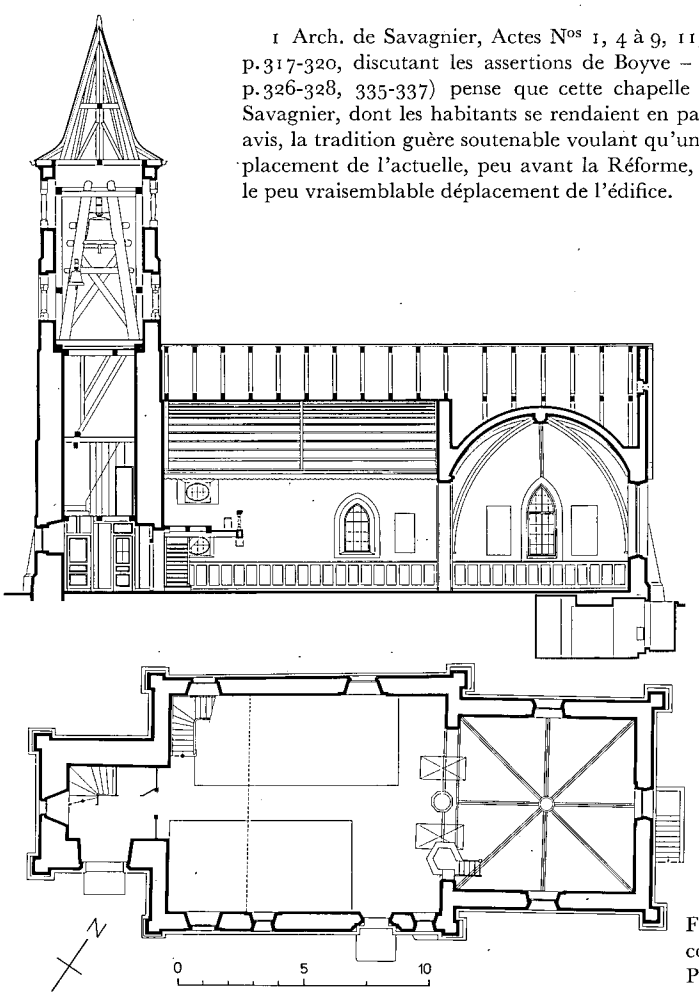


Fig. 226. Savagnier. Plan et coupe du temple. Echelle 1:300. Page 260.

retraits chanfreinés et une corniche supérieure, à établir un mur de «deutes» du côté ouest, et quatre fenêtrages partiellement en pierre «rosette»[1]. Ils feraient une porte à l'ouest – en définitive placée au sud – un arc s'ouvrant vers la nef, une porte d'accès à la galerie et deux contreforts. La tour aurait les fenêtres d'escalier nécessaires et une voûte haute de dix pieds, à la base. La nef du temple devait mesurer 40 pieds sur 30, pour 18 pieds de haut, sur un fondement de 2 pieds, marqué par un retrait; il était prévu quatre fenêtres de pierre «rosette», une porte et son encadrement, un «chancey» ou chœur voûté, de 26 pieds de côté et 20 de hauteur, ayant des arcs, trois belles fenêtres et quatre contreforts. Les maçons commenceraient par la tour, puis crépiraient et blanchiraient l'ouvrage, le tout dans un délai de deux ans, pour le prix de 1500 livres et divers produits en nature. Un marché accessoire, en 1651, augmenta de cinq pieds la hauteur de la tour. Maître JOAB MATTHEY et JONAS, son fils, charpentiers, montèrent la grue nécessaire aux travaux, édifièrent la charpente, les planchers, les portes et le beffroi de la tour, outre la flèche couverte de bardeaux et de tôle, pour le prix forfaitaire de 300 livres. Le maître maréchal JEAN BOURQUIN forgea les ferrures et les clous. Le carrier JEAN GIRARD, de Saint-Martin, livra la pierre de la voûte et la pierre «rosette» nécessaire à cinq fenêtres, dont trois pour le chœur, hautes de 9 pieds, larges de 6, ayant un meneau. Quant au maître charpentier ABRAHAM BOURQUIN, qui eut des difficultés en raison de ses prix mal étudiés, il se chargea des toits de la nef et du chœur, du lambrissage, du plancher, des bancs, de la galerie, d'une «belle» porte d'entrée à panneaux et de la mise en place de la chaire, pour 125 livres. En 1652, enfin, la confection des fenêtres fut remise au maître verrier ABRAHAM BRANDT, du Locle, résidant aux Convers[2]. Pour couronner les travaux, Savagnier obtint du Conseil d'Etat, en 1653, un vitrail aux armes du prince, Henri II d'Orléans-Longueville, à placer dans la fenêtre centrale du chœur. Il ne semble pas que les habitants aient reçu l'écu aux armes de la Compagnie des pasteurs, qu'ils avaient sollicité[3].

Comme travaux d'entretien, il y eut, en 1676, la couverture des toits de la tour, de la nef et des deux portails du cimetière, au moyen de bardeaux. Le maçon ABRAHAM GIRARD recrépit la tour l'année suivante. Dès 1684, on mentionne des tuiles, lors de réparations à la couverture. A la demande du pasteur qui trouvait la chaire étroite et incommode, on en établit une autre, de noyer, sur le modèle de celle de Neuchâtel. C'est JEAN JUILLARD, habitant à Colombier, qui entreprit l'ouvrage, en 1704. Un coup de foudre sur le clocher, en 1717, incita la commune, contrainte à des réparations, à «rehausser la tour de l'église d'une dixaine de pieds, le mieux que l'on pourra[it]». L'année suivante, au moment de passer à l'exécution, un nouvel arrêt précisa: «Passé qu'on laissera les fenestres qu'il y a à la tour, et qu'on luy en fera quatre autres semblables». La pierre de taille devait être prise à Chaumont, celle de maçonnerie dans le voisinage et la pierre «rousse» à Hauterive. A défaut

1 «Deute», calcaire nommé aussi: dalle nacrée. Pierre «rosette»: littéralement de la pierre rousse. En 1718, on précisa que cette pierre serait prise à Hauterive; c'était donc du calcaire jaune.

2 Arch. de Neuchâtel. Manuel du Conseil, III/496, 1614. Arch. de Savagnier, Procès-verbaux, I/2-4, 1650-1651. D. Girard, notaire, 16 juin, 18 décembre 1650, 24 février, 21 juillet, 29 octobre, 12 décembre 1651, 11 mai 1652. P. Favre, notaire, 15 novembre 1653. RSAA, 1962, p. 28.

3 Arch. de Savagnier, Liasse 7, N° 20, 1653. MCE, XV/86, 1653. AE, Recettes, vol. 109, compte 1652. Ce vitrail servit de modèle à celui que la seigneurie donna en 1684 au temple de Saint-Martin. MCE, XXXI/466, 1684. AE, Série Cultes, Savagnier, Divers, 1653. MN, 1900, p. 321. MN, 1919, p. 132.

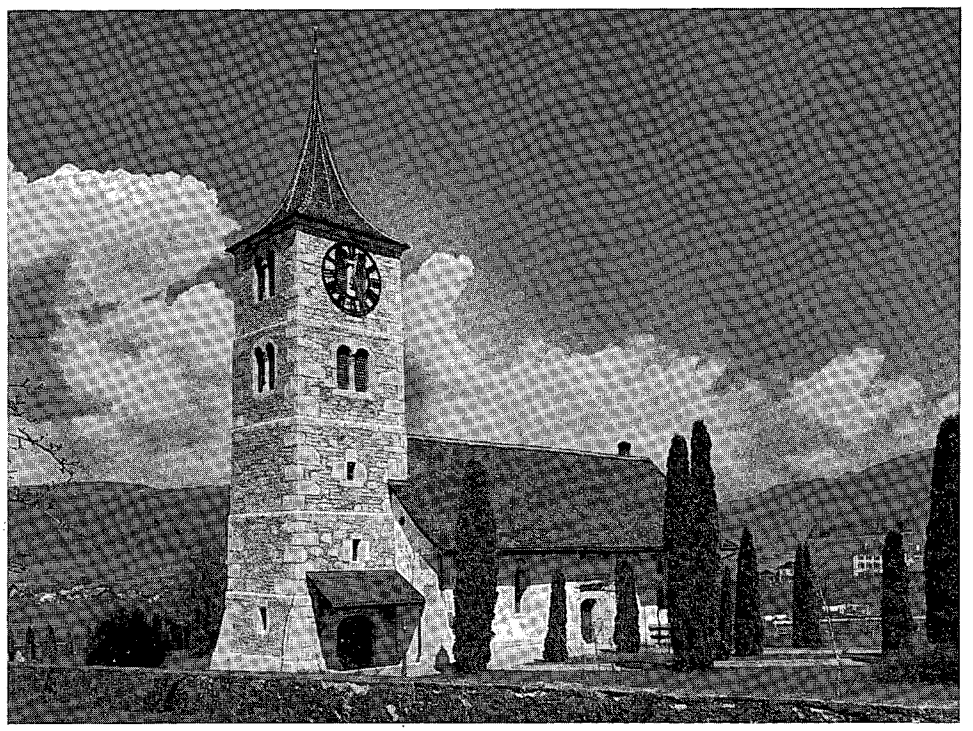

Fig. 227. Savagnier. Le temple vu du midi (1650–1652). Etat de la tour en 1956. Page 260.

du nom des maçons, est parvenu celui du charpentier JONAS MATTHEY, auteur du beffroi et de la flèche, couverte de fer blanc. Le voiturier de la pierre et du sable reçut un supplément pour «ce qu'on a haussé la tour de plus que le marché ne portoit». Dès lors, on n'a guère de détails sur les travaux entrepris: plancher rhabillé aux endroits nécessaires, en 1723, «après que les tombes seront posées», crépissage de l'intérieur et de l'extérieur de la tour par le maçon ABRAHAM CALAME, en 1731. L'épi de faîte, et sans doute le coq, sont refaits en 1742[1]. Un escalier externe d'accès à la galerie fut bâti, à une date inconnue, dans l'angle entre la tour et la nef. On l'a démoli en 1948, lors d'une restauration qui a permis de supprimer des lucarnes, de décaper la pierre de taille et de redresser cinq pierres tombales dans les murs du temple (FRANÇOIS WAVRE, architecte). La tour a été remise en état, sous la même direction, en 1952; on a essentiellement décapé les murs, libérés de leur protection de tôle, et remis en place deux colonnettes de fenêtres. Le clocher a été crépi à nouveau, de trois côtés, en 1966 (fig. 226 et 227).

DESCRIPTION. Le temple s'élève au nord de la route, en contrebas du groupe occidental des maisons du Grand-Savagnier. Sa tour, haute de 17 m à la corniche, pour 5 m 20 de côté à la base, présente quatre retraits de hauteur sensiblement égale. Deux contreforts talutés, encadrant une petite fenêtre, étayent les angles occiden-

1 Arch. de Savagnier, Procès-verbaux, II/5v., 1676; f. 13v., 14, 1677; f. 59v., 1684; III/89, 1704; IV/21, 25, 1717; p. 34, 37-39, 47, 48, 50, 52, 54, 1718; p. 187, 1723; p. 368, 379, 1731; V/155, 158, 161, 1742.

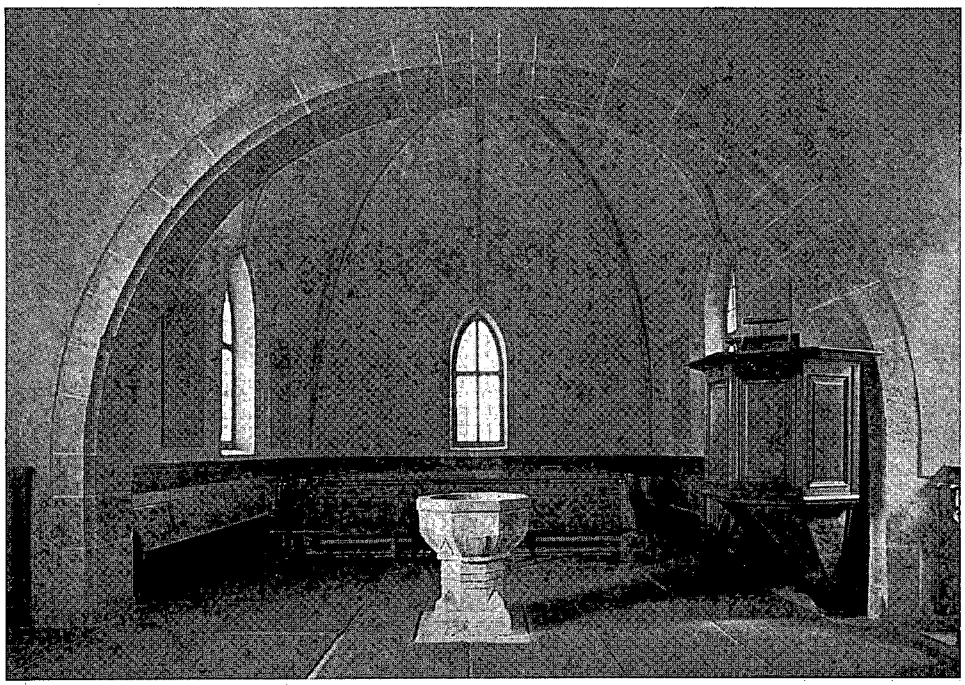

Fig. 228. Savagnier. Le chœur du temple (1652), les fonts baptismaux (1518?) et la chaire (1704). Page 262.

taux. La porte en anse de panier, chanfreinée et datée 1651, a été placée au midi. En renonçant à la mettre à l'ouest, comme prévu, on la protégeait mieux du vent et de la pluie. Avant l'application du crépi, on distinguait parfaitement le chaînage peu régulier des angles, et des cordons, au niveau des retraits, encadrant la maçonnerie. Au-dessus de deux étroites baies, au midi, le troisième étage est percé de quatre baies jumelles en plein cintre. Les colonnettes intermédiaires, à peine fuselées, ont des bases et des chapiteaux moulurés de plusieurs ressauts. Le quatrième étage, qui date donc de 1718, se distingue à peine du précédent par sa facture. Ses fenêtres géminées ont à peine 10 cm de plus (1 m 85), et les colonnettes, en partie refaites, sont sans style. Une flèche aiguë, à huit pans dans la partie supérieure, s'évase largement à la base, sur les quatre faces de la tour. La nef, large de 10 m 05 et le chœur, de 8 m 40, sont couverts d'un même toit à deux pans, long d'une vingtaine de mètres. Les angles sont épaulés par des contreforts talutés, dessinant en plan des bourrelets quadrangulaires. Il y a peu de chose à dire des œils-de-bœuf (sans doute percés après coup), deux par face principale, et des fenêtres en tiers-point, qui ont dû perdre leurs meneaux. En revanche, la porte d'entrée, au midi, retient l'attention par sa facture, où le décor en champlevé rappelle celui de fermes contemporaines des Montagnes neuchâteloises[1]. La porte elle-même, en anse de panier, moulurée d'un petit

1 Porte à La Sagne (Corbatière N° 187; voir ci-dessous); dessus de porte au Mont-Sagne et au Foulet (voir: *Vieilles pierres*, I/25, 32).

boudin et d'un cavet, s'inscrit dans un encadrement rectangulaire, où des chutes de rinceaux ont des motifs en forme de tulipe, de lys et de volutes; sur le linteau, entre deux losanges incurvés, un panneau daté 1652 porte un verset du prophète Esaïe, chapitre 55: «CERCHES L'ETERNEL PENDANT QUIL SE TROUVE...». L'encadrement extérieur, au nu du mur, pareillement mouluré d'un boudin et d'un cavet, retombant sur une base étroite taillée en doucine, porte un verset du psaume 144: «O QUE BIENHEUREUX EST LE PEUPLE DUQUEL LETERNEL EST LE DIEU» (fig. 230).

A l'intérieur, la nef très simple, couverte d'un berceau de bois surbaissé, mesure environ 10 m 75 sur 8 m 50. A l'ouest, une galerie bordée de balustres tournés surplombe l'arc ouvert en direction du bas de la tour. A l'opposé, un grand arc, creusé de cavets, donne accès au chœur de plan carré (environ 6 m 80 de côté, et d'une même hauteur maximum) couvert d'une voûte bombée. Des huit arcs d'ogives qui se rejoignent à la clé, quatre retombent sur de petits culots prismatiques à facettes, tout en s'effaçant dans les angles; quatre autres, perpendiculaires aux murs du chœur, atteignent le dessus des fenêtres, ou de l'arc d'entrée, en un point d'insertion orné d'une sphère, d'une étoile, d'une fleur de lys ou d'un cœur compris entre deux ailerons. Tous ces arcs sont moulurés d'un tore chargé d'un filet. La clé, d'un diamètre de 60 cm, en saillie de 30 cm sur les voûtains, cerclée d'un câble et ornée en son centre d'une étoile, porte sur deux lignes le verset: «QUE BIEN HEUREUX SONT CEUX QUI HABITENT EN TA MAISON QUI TE LOUENT» (Psaume 84 – fig. 228 et 229).

*Les pierres tombales.* A plusieurs reprises, la commune autorisa l'inhumation de notables à l'intérieur du temple, moyennant un don pour l'école, la pose d'une pierre tombale et la remise en état du plancher[1]. On a incorporé quatre de ces monuments dans le mur du chœur[2]. Leurs inscriptions en grandes capitales, champlevées, rappellent la mémoire de quatre membres de la famille Girard, le notaire David († 1670), le chirurgien Jean († 1682), un autre notaire David († 1712) et David Girard, capitaine au service de Hollande († 1718). Dans la nef se dresse la pierre tombale du notaire et commissaire David Girard († 1717).

Aucune inscription ne permet de dater les *fonts baptismaux*. Sur une base carrée, de petites pyramides permettent le passage à l'octogone du pied, cerclé d'une torsade entre deux bagues. La cuve évasée, munie d'un rebord, porte des écus sur trois faces, l'un orné d'un sautoir et l'autre d'une sorte d'étoile à huit pointes. Ces fonts, comparables à d'autres au Val-de-Ruz, peuvent remonter à l'érection de la chapelle en église (1518). *La chaire*, de 1704, a de grands panneaux moulurés et un large rebord.

Parmi les *objets de culte* anciens, il faut relever deux coupes de communion, en argent doré, portant les poinçons de Zurich et de C. GYGER (?), vers 1630. Hautes de 16,7 cm, elles ont une base ornée de boules, et un nœud évasé, qui est relié par trois graciles ornements en S au vase chargé de quatre rangs de boules et d'un boudin gravé, sur deux-tiers de sa hauteur (fig. 235). – Deux «channes» d'étain, de LOUIS PERRIN fils (début du XIX^e siècle), ont leur couvercle orné d'un dauphin, et une tête d'oiseau sur le bec, paré de volutes à la base. Le même potier a fondu un plat

1 MJ, Valangin, 15 novembre 1670. Arch. de Savagnier, Procès-verbaux, III/188v., 198v., 1712; IV/18, 1717.

2 Pour le dessin des armoiries figurant sur les pierres tombales du chœur et de l'église, voir: JÉQUIER, *Armorial*, I, fig. 402-403 (Bourquin), fig. 1046-1048 (Girard). Voir aussi les reproductions photographiques parues dans: H. GIRARD, *Le fonds de famille Girard de Savagnier*, p. 19-23 (Neuchâtel 1967).

d'étain festonné, alors que CHARLES MORIGGI, en 1873, a livré deux «channes» qui ont un couvercle plat et un corps large sur une base étroite.

On ne sait rien des *cloches* les plus anciennes, sinon qu'une famille Aubert, résidant à Colombier, s'engageait à payer une taxe pour elles, en 1654. La commune conclut un marché avec JEAN-HENRI GUILLEBERT, en 1718, pour fondre une cloche d'environ 15 quintaux, «plus grosse que la notre grosse». Des mauvais plaisants, en 1722, dépendirent les battants des trois cloches, et empêchèrent ainsi de les sonner le dimanche suivant[1]. A la fin de l'année 1735, la commune passa commande au maître fondeur PIERRE-ISAAC MEURON-BANDERET d'une cloche qui ne devait en aucun cas dépasser 2000 livres. Fondue sur place le 17 mai 1736 et pesant 2026 livres, elle donna si bien satisfaction, que MEURON reçut la commande d'une autre, de 1400 livres. On alla jusqu'à Zurich pour trouver une partie du métal nécessaire. MEURON devait mettre sur la cloche tous les noms des communiers, dans l'ordre où ils siégeaient[2]. Actuellement, le beffroi, modifié et renforcé à diverses reprises, soutient quatre cloches. La plus ancienne porte la date 1563, les noms du prêtre Jacob Tandant et de la marraine A.Guiot, outre l'inscription: «LAUDATE DOMINUM CYMBALIS BENE SONANTIBUS. OMNIS SPIRITUS LAUDET DOMINUM». Cette cloche, d'origine apparemment française, a dû être achetée toute faite d'un marchand, à une époque inconnue. La seconde en grandeur porte la marque «P. I. MEURON BANDERET DE SAINT SULPICE, I. H. MEURON FILS», les initiales des membres de la commune et

1 Arch. de Savagnier, Liasse 7, N° 23, 1654. Procès-verbaux, IV/42, 44, 45, 48-51, 53, 55, 1718. MJ, Valangin, 15 avril 1722.

2 Arch. de Savagnier, Procès-verbaux, V/18, 1735; p. 22, 23, 27-29, 32-40, 1736. MN, 1881, p. 93, 171, 213-215, 238; 1882, p. 83; indications reprises par QLT, *Val-de-Ruz*, p. 335.

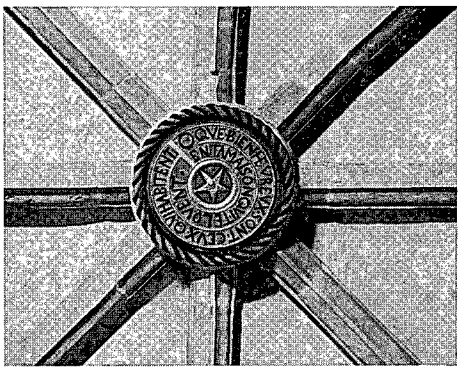

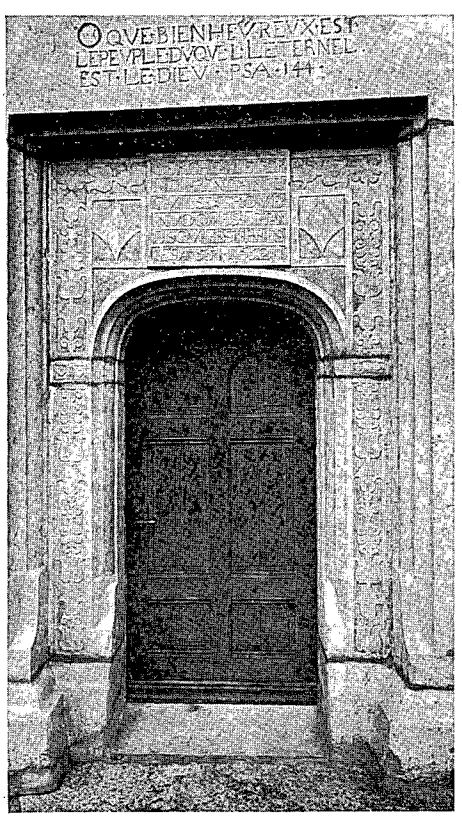


Fig. 229 et 230. Savagnier. Le temple. Clé de voûte du chœur et porte de la nef (1652). Page 262.

la date du 26 septembre 1736. La plus grosse cloche, signée «L'UN DE VOS ENFANTS FRANÇOIS HUMBERT M'A FONDUE A MORTEAU EN L'ANNEE 1845», signale l'existence de 158 ménages.

En 1659, on vendit les vieux bancs de l'église pour financer l'achat de l'*horloge*, citée déjà l'année précédente. Le maître horloger ABRAHAM PÉTREMAND, en 1715, répara le mécanisme, fit les rouages nécessaires et adapta un pendule. On posa un cadran à une fenêtre inférieure, au midi, en 1718, pour éviter des complications techniques. Un sablier («petit orloge de sable d'un quart d'heure») facilita le travail des sonneurs de cloches, dès 1736. La vieille horloge a été remplacée, en 1911, par une nouvelle[1].

### MAISONS DIVERSES

L'*ancienne maison du village*, devenue le restaurant de la Poste, a été construite en 1696 par la commune générale, sur un terrain acheté de Josué Chambrier, directeur des sels de la principauté. On commanda des plans à l'architecte JOSEPH HUMBERT-DROZ, après avoir hésité sur l'emplacement où bâtir[2]. Un marché fut passé avec les maçons et tailleurs de pierre DANIEL, DAVID et ABRAHAM SANDOZ, de La Brévine, associés, qui se chargeaient de travailler les fondations, les murs, un arc en pierre de taille, les fenêtres, hautes de 4 pieds et demi et larges de 4, «à deux jours» (donc divisées par un meneau), outre les corniches, les contreforts et les bouteroues. Maître ABRAHAM BOURQUIN, charpentier, élèverait une «ramure franche et double avec les

1 Arch. de Savagnier, Liasse 7, N° 21, 1659. Procès-verbaux, I/21, 1658; III/240, 1715; IV/52, 1718; V/38, 1736. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 73.

2 J. Cordier, notaire, 5 mars 1696. Arch. de Savagnier, Procès-verbaux II/166, 166v., 1695; II/169-172, 1696. Liasse 18, N° 1: deux plans non signés (38,3 sur 28,6 cm) qui doivent être ceux de HUMBERT-DROZ; ils prévoient un emplacement contigu à la maison d'Abraham Girard, à l'ouest.

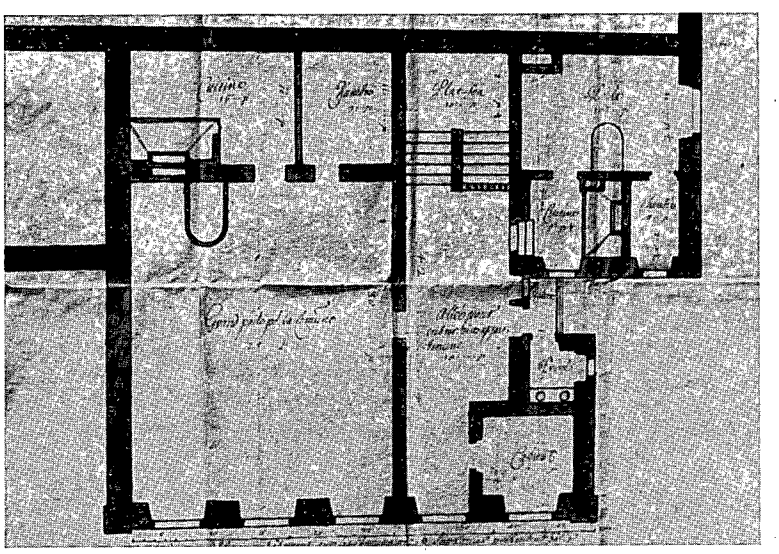

Fig. 231. Savagnier. Plan, de 1695 sans doute, pour la maison du village. Page 266.

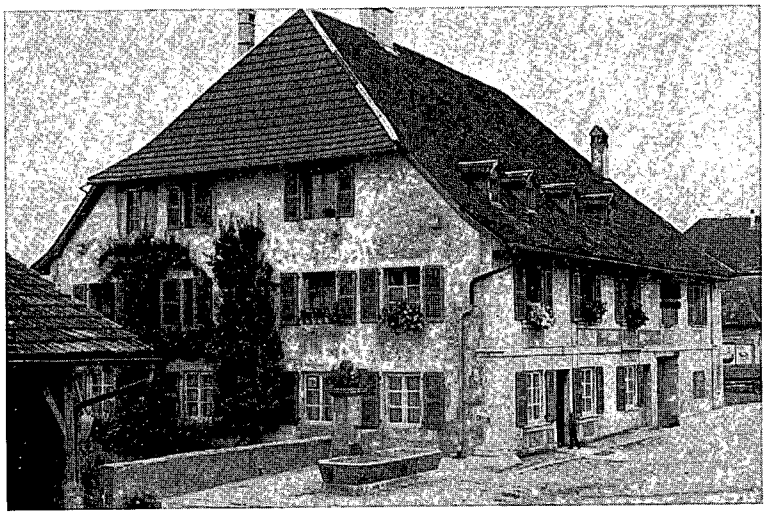

Fig. 232. Savagnier. L'ancienne maison du village, bâtie en 1696. Page 266.

rabaissées», c'est-à-dire un toit en croupe, une lucarne en forme de «dôme» au midi, et toute la charpente intérieure, avec les parois de la grange et le plancher de l'écurie. JEAN-RODOLPHE GASCARD, couvreur, de La Neuveville, devait poser la couverture en tuiles et les bardeaux nécessaires, crépir le toit et ferrer le bois des «pommeaux» ou épis de faîte. En 1697, d'autres charpentiers, les maîtres ABRAHAM GIRARD, DAVID BOURQUIN, JACQUES MATTHEY et JACOB LABRAM se chargèrent des planchers, des contrevents, de diverses portes à panneaux ou à placards, des cloisons, des meubles, des galeries et des latrines. JACOB PERRET-GENTIL livra toutes les serrures et les ferrures nécessaires, alors que N. JACOBEL s'occupait des fenêtres, dont les «coqcibes» (disques de verre enchâssés) furent livrés par DOMINIQUE FALCON. Des marchés nouveaux avec les maçons SANDOZ furent nécessaires pour la construction des trois cheminées, supportées par des jambages de pierre, pour crépir et blanchir les murs, enfin pour des socles de poêles et pour l'escalier intérieur. DANIEL MOUCHET livra un poêle de carreaux vernissés. L'année 1698 se passa à mettre au point l'intérieur[1]. Ecole, boucherie et auberge se partagèrent les locaux. Parmi les nombreuses transformations connues, SAMUEL BONHÔTE mit en état un poêle en 1712; BAPTISTE FORNEY en fit un neuf en 1725. Des murs de pierres sèches vinrent encadrer la maison, la même année. En 1729, la commune obtint de la Seigneurie l'autorisation de pendre l'enseigne du Soleil. C'est le maréchal JACOB GABEREL qui forgea le support, prenant pour modèle celui de l'auberge des XIII Cantons et son feuillage. La plaque de cuivre devait être peinte d'un soleil et de quatre S[2]. La commune a vendu l'édifice à un particulier, il y a quelques années.

1 J. Bourquin, notaire, 10 janvier, 16 mars, 19 octobre 1696; 5 février 1697. Arch. de Savagnier, Procès-verbaux, II/171-179, 1696; III/2-4, 9, 12, 13, 1697; p. 18-25, 1698.

2 Arch. de Savagnier, Procès-verbaux, III/196v., 1712; IV/234, 247, 249, 1725; p. 322, 326, 331, 1729. MCE, LXXIII/133, 1729.

DESCRIPTION. De 21 m 90 sur 16 m 80, la maison est agrandie d'une adjonction au nord-est. Au premier abord, le grand toit en croupe qui s'abaisse beaucoup sur les longs côtés, tout en ménageant d'importants pignons à l'est et à l'ouest, frappe plus que l'ordonnance de la façade sud. Celle-ci est encadrée d'angles en pierre de taille traités comme des pilastres, et coupés d'un entablement au niveau du cordon surmontant le rez-de-chaussée. Celui-ci est percé de quatre fenêtres, de deux portes d'entrée visiblement plus récentes et d'une entrée de remise, dont l'arc a été remplacé par un sommier (fig. 232). A l'étage, cinq fenêtres se sont maintenues avec leurs tablettes et les pierres de taille encadrant l'allège; les meneaux prévus au marché ont disparu. Le bras de l'enseigne est formé de plusieurs fers obliques soutenant deux plaques. Trois étages de larges fenêtres percent la face occidentale, où cinq corbeaux de pierre devaient supporter jadis des avant-toits de protection. – Les plans conservés, de 1695, montrent que le premier édifice prévu était presque carré, en dépit de l'annexe nord-est (58 pieds sur 48). Au rez-de-chaussée (fig. 231), la salle de l'école, éclairée par trois fenêtres au midi, occupait la majeure partie de l'espace, flanqué d'une cuisine et d'une chambrette au nord, d'un corridor et de l'escalier, à l'orient; au-delà de ceux-ci, un cabinet (devenu plus tard une boutique) des latrines, la forge et la boucherie étaient partiellement en annexe. A l'étage, la même distribution des locaux réservait la grande salle à la commune, et ménageait un appartement au-dessus de la forge et de la boucherie. Au moment de l'exécution, sur un terrain moins étriqué, les dimensions furent portées à 73 pieds sur 56; la forge a été maintenue dans un édifice à part.

La *maison d'école* a été reconstruite entre les deux Savagnier, en 1866, selon les esquisses de l'architecte cantonal ELIE-EDOUARD GUINAND[1]. Sur un rez-de-chaussée en pierre de taille percé de fenêtres en plein cintre, se dressent deux étages de fenêtres quadrangulaires, une corniche de pierre à modillons et un toit en pavillon amorti par un clocheton. Des frontons surmontent, au midi, la porte d'entrée et la division centrale.

La *maison Leuba*, au Grand-Savagnier, est la plus cossue et, en son genre, la plus originale du village. Elle a été bâtie, en 1679 semble-t-il, pour le notaire et commissaire David Girard. Les Reconnaissances de 1697 la disent nouvellement bâtie dans un clos au lieu-dit:

1 MCE, CCXLI/87, 1866.

Fig. 233. Savagnier. Poêle de 1734 (carreaux armoriés de 1730). Page 268.

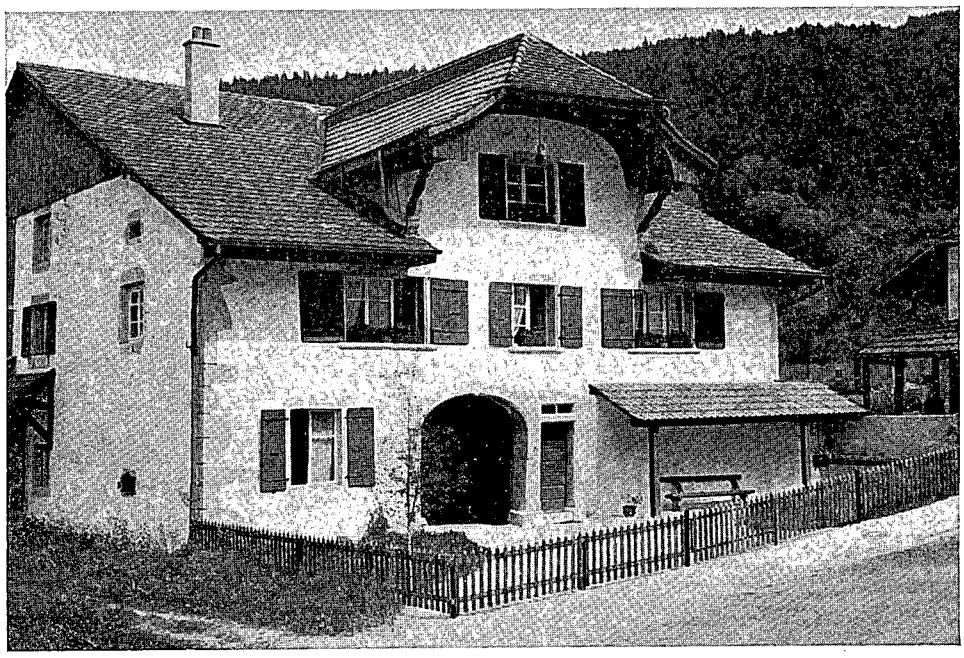

Fig. 234. Savagnier. Maison Leuba, construite en 1679 sans doute. Page 267.

A la bise. Le possesseur avait accordé à son frère, Henri Girard, la possibilité de construire un grenier sur son terrain. Après la mort de David Girard, en 1717, la maison passa à des neveux, puis par héritage à David-Charles de Guy, vers 1777, enfin, dès 1802, à diverses familles du village[1]. – Bâtie un peu au-dessus et à l'orient du temple, en bordure d'un chemin menant à la forêt, la maison, de 24 m sur 14 m 70, se distingue de toutes les autres par le pignon latéral, qui interrompt le versant ouest du grand toit à deux pans. Contrairement aux édifices du village et de la vallée, c'est donc parallèlement à la pente qu'est dressée la façade principale, tournée vers le sud-ouest. Sur le rez-de-chaussée percé d'une fenêtre quadrangulaire, d'une porte d'entrée ayant une imposte de pierre et d'une porte de remise en anse de panier, moulurée d'une doucine (fig. 234), le premier étage compte trois fenêtres dotées de tablettes et de feuillures; les fenêtres latérales, oblongues, ont pour sûr perdu leurs meneaux. Dans le pignon occidental, l'unique baie est protégée par un avant-toit en berceau surbaissé, soutenu par deux étais sculptés. Au nord et au midi de la maison, les pignons principaux sont en bois, comme la partie orientale abritant la grange; un four à pain fait saillie au sud, où des soupiraux, objet d'un réemploi probable, ont des arêtes bisautées. A l'intérieur, la cuisine du midi a un évier devant sa fenêtre, un manteau de cheminée soutenu par une pièce de bois et un plafond supporté par des solives apparentes. La chambre principale, à l'angle sud-ouest, a un

1 Arch. de Savagnier, Procès-verbaux, II/22, 23 v., 1679: octroi à David Girard de bois de construction, dont «dix pied des plus longue pièce». AE, Rec. du Grand Savagnier, II/13, 1697 et 1738. D. F. Girard, notaire, I/434, 1802.

plancher de sapin, des murs couverts de grands lambris quadrangulaires divisés en trois panneaux, et un plafond de bois animé en son centre par un octogone mouluré, rattaché aux murs par des bandes pareillement travaillées. A l'angle sud-est se dressait un poêle à tour, daté, 1726, presque semblable à celui de la maison Aubert, daté 1734, maintenant remonté au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Sur un socle de pierre jaune supporté par une demi-douzaine de pieds taillés comme des balustres anguleux, le corps, de trois rangs de carreaux bleu-vert est compris entre deux frises où alternent bandeaux, doucines et boudins chargés de volutes, de scènes de chasse et de paysages dans des cartouches, enfin de groupes de lignes parallèles inégales, permettant d'attribuer le travail à JEAN-CONRAD LANDOLT (fig. 233). Une tour cylindrique, de deux rangs de carreaux, entre deux frises, est amortie par un couronnement découpé, formé d'écus ovales, encadrés de feuillages et pris sous des coquilles. On a monté, sur le devant, des carreaux armoriés provenant d'une corporation de Bienne. Derrière le corps du poêle, contre le mur, un siège en escalier est formé des mêmes éléments et du même décor[1]. La paroi sud d'une seconde cuisine, au nord, est composée de panneaux Louis XV. La pièce du pignon occidental a une belle charpente apparente. Près de l'angle sud de la maison, un petit bâtiment de la fin du XVII^e siècle, d'environ 5 m sur 4 m 80 et 6 m de hauteur, abritait, sous son toit à quatre pans, une buanderie et un four au rez-de-chaussée, un grenier, à l'étage. Des appentis, sur les côtés, augmentent le volume de cet édicule.

Le seigneur de Valangin fit bâtir une tuilerie par PERRIN BERGEON, en 1490, «vers Savigney». Un maçon et un charpentier mirent en état l'installation, en 1570. Disparue sans doute au début du XVII^e siècle, elle devait se trouver à 700 m à l'ouest du Petit-Savagnier, au lieu-dit: A la tuilière[2].

1 Notes de A. GODET, MN, 1885, p. 117-118, et fig., p. 164. Cliché Monuments et sites, N° 3700, 1930. Ce poêle n'avait alors pas ou plus de pieds, et reposait directement sur le socle quadrangulaire de pierre.

2 AE, Recettes, vol. 155, f. 231 v., 1490; vol. 158, f. 329, 339, 1570. Plans de la recette de Valangin, vers 1700, f. 79.

Fig. 235. Savagnier. Le temple. Coupes de communion (vers 1630).
Page 262.

# DISTRICT DU LOCLE

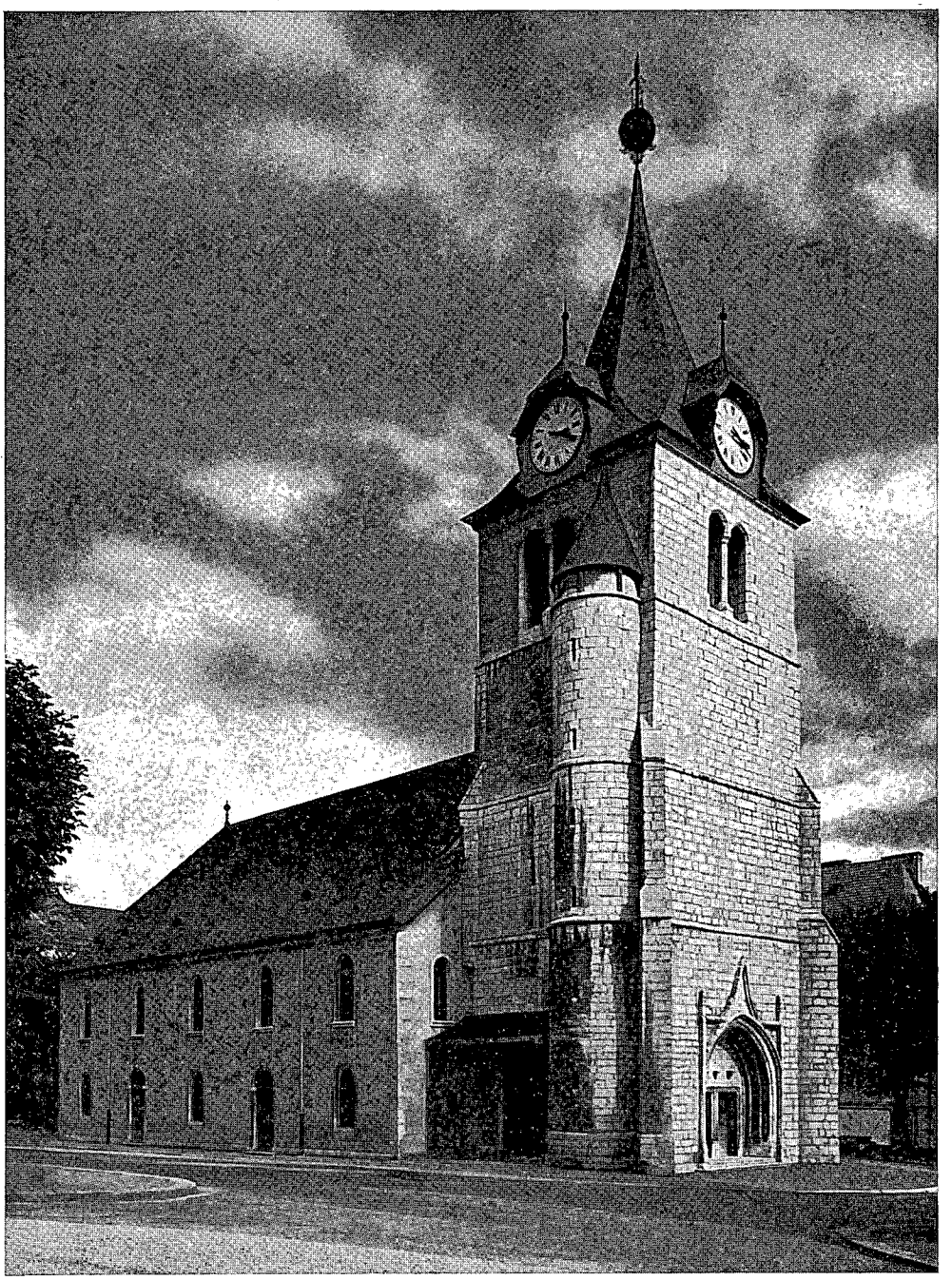

Fig. 236. Le Locle. Le temple vu du nord-ouest. La nef rebâtie en 1758 s'appuie contre le clocher de 1520–1525, coiffé d'une nouvelle flèche en 1711. Page 281.

# LE LOCLE

Une station mésolithique, découverte au Col-des-Roches, a livré des silex et des galets enduits d'ocre rouge. Un immense hiatus sépare ce témoignage d'une occupation préhistorique, et le premier texte citant la vallée du Locle (*vallem de Losculo*), donnée par Renaud et Guillaume de Valangin à l'abbaye de Fontaine-André, vers 1150 semble-t-il. En 1346, Vauthier d'Arberg, prévôt de Moutier-Grandval, tenait des terres *ou Loclo*. La localité, assez peuplée pour avoir une chapelle en 1351, est citée plusieurs fois dans un acte concernant la seigneurie de Valangin que Jean d'Arberg reprit en fief de Louis de Neuchâtel, en 1360. Les hommes possédant la condition de francs-habergeants reçurent, en 1372, une charte de franchises qui précisait leurs droits et leurs devoirs. Au XV^e^ siècle, moyennant finance, les gens du Locle améliorèrent encore leur condition. En 1502, trente-sept de leurs descendants acquirent la condition supérieure de bourgeois de Valangin. Les Loclois s'organisèrent bientôt en commune générale, comprenant aussi les chefs de famille qui avaient été peupler les régions voisines de La Chaux-de-Fonds et de la Chaux-des-Taillères, devenue La Brévine. Les habitants de ces localités, les deux Chaux, s'en séparèrent au XVII^e^ siècle pour former de nouvelles juridictions et des paroisses distinctes. Il en résulta nombre de difficultés, car ces communiers externes conservaient leurs droits, notamment sur le temple, sans vouloir assumer complètement les doubles charges correspondantes. Dès cette époque, l'artisanat permit d'occuper une population qui s'accroissait rapidement, sans que la culture du sol puisse la nourrir; armuriers, fabricants de pendules puis de montres, maîtres d'état divers et meuniers installant des moulins souterrains au Col-des-Roches assurèrent la prospérité de l'endroit. Daniel Jeanrichard, à l'origine orfèvre, fut un des premiers horlogers parvenus à la notoriété; ses initiatives se révélèrent bénéfiques pour toute la contrée. La Révolution française provoqua une fermentation sérieuse des esprits et, en 1793, l'exode vers Besançon de nombreux horlogers, dont une partie seulement revint. Dessinateurs et graveurs, parmi lesquels ABRAHAM, ALEXANDRE, ABRAHAM-LOUIS et CHARLES GIRARDET, première génération d'une vraie dynastie d'artistes, créèrent des modèles et des décors. La confection à domicile des dentelles occupa temporairement beaucoup de monde, mais l'horlogerie et ses branches annexes, industrialisées à la fin du XIX^e^ siècle, ont fait la fortune du lieu. Dans la ville qui se développait, la très populaire statue de l'horloger Daniel Jeanrichard par CHARLES IGUEL (1888), le monument à la mémoire de la famille Girardet par LÉON PERRIN (1947) et le monument de la République par HUBERT QUÉLOZ (1949) sont venus rappeler les hommes et les événements marquants.

Si une chapelle, dont la mère-église n'est pas citée, apparaît comme à La Sagne en 1351, c'est en 1417 seulement qu'il est fait allusion à une paroisse du Locle, divisée en deux, lorsque La Sagne obtint sa propre autonomie vers 1498; on en détacha celle de La Chaux-de-Fonds en 1550. La mairie du Locle, érigée au début du XV^e^ siècle, se trouvait dans la seigneurie de Valangin. Après 1848, le district du Locle s'étendit à la vallée de La Brévine et à celle des Ponts, qui relevaient du comté de Neuchâtel sous l'ancien régime. La population estimée à 52 feux (d'environ 5 personnes) en 1454, 125 feux en 1507 et 145 en 1531, passa à 3211 habitants en 1750 et 8514 en 1850, sur un territoire plus étendu que l'actuel. La ville du Locle

comptait 12 559 habitants en 1900 et 13 762 en 1960. Les premières armoiries connues figuraient sur une cloche de 1637; diverses variantes ont été utilisées jusqu'à la fixation des armes actuelles, en 1889: losangé d'or et de gueules, à la fasce d'argent chargée d'une onde d'azur, soutenue d'un pal d'argent chargé de trois sapins de sinople plantés sur trois monts du même.

*Bibliographie.* DGS, III/128-135. DHBS, IV/539-540. VOUGA, *Préhistoire*, p. 29-32, 225-226. MATILE, *Monuments*, p. 13, 402, 592, 665, 666, 827, 940, 948, 1064, 1122, 1129. F. JUNG, *Annales locloises*, 15 cahiers, Le Locle, 1946-1959. F. FAESSLER, *Histoire de la ville du Locle*, 1960 (bien illustré, donnant de nombreuses références). L. DUBOIS, Le Locle. *Notes historiques*, MN, 1871, p. 144-163. A. PIAGET, *Notes sur le Crêt-Vaillant*, MN, 1918, p. 5-23. L. MONTANDON, *L'établissement des Loclois dans la vallée de La Brévine au XVI^e siècle*, MN, 1950, p. 41-58. G. EVARD, *Un coup d'œil sur Le Locle (1755-1788)*, MN, 1919, p. 72-80. *Description abrégée*, dans le *Journal helvétique*, décembre 1764, p. 619-628. L. MOREL, *Les sociétés patriotiques de 1793*, MN, 1920, p. 11-28. C. PERREGAUX, *Laurent Mégevand et l'émigration de l'horlogerie neuchâteloise à Besançon en 1793*, MN, 1914, p. 30-47, 69-84. L. MONTANDON, *Le Locle au début du XIX^e siècle*, MN, 1952, p. 3-19.

*Vues.* Parmi les vues assez nombreuses que les artistes copièrent souvent, il faut noter (fig. 2): «Vue du Locle. Comté de Neuchâtel en Suisse. Dessiné par [JEAN-BAPTISTE] STUNTZ, 1785. Gravé par [JEAN-JOSEPH] HARTMANN, à Bienne». Le centre de la ville actuelle, vu depuis le sud-ouest, est bien situé dans sa vallée, au pied des Monts presque dégarnis de maisons. – «Vue du Locle. Dans le comté de Valangin en Suisse. Dessiné du côté du Midy. Dessiné d'après nature et gravé par A[BRAHAM] GIRARDET». Taille douce d'exécution très fine, vers 1794. Le point de vue est presque le même que pour STUNTZ, mais le premier plan diffère, ainsi que le rendu des maisons. – HENRI COURVOISIER-VOISIN: Vue du Locle prise du midi. Fine gravure, parfois gouachée, montrant les deux parties de la localité qui s'allonge à l'ouest (partie gauche) et à l'orient du temple. L'artiste s'est placé sur le coteau de l'Argillat (fig. 238) au midi du temple. Si le premier plan d'arbres et de maisons est sombre, la localité et le fond sont clairs. – HENRI COURVOISIER-VOISIN: Vue du Locle prise du Crêt [du Locle]. Sur cette gravure parfois aquarellée, le village plus lointain, pris du sud-est et bien localisé dans son site, n'offre plus de détails utilisables. – ABRAHAM-LOUIS-RODOLPHE DUCROS: Le Locle vers 1807. Tableau à l'huile. Au premier plan un pont est en construction sur le Bied (reproduction dans MN, 1950, p. 3-7). – N. COUTAU: Le Locle en 1827. Aquarelle où le village paraît sous son angle classique, depuis le sud-ouest. Le dessin des maisons est net; des toits rouges, de tuiles, s'opposent à ceux de bardeaux gris (reproduction dans MN, 1952, p. 3). – Placé de manière analogue, mais plus haut et plus en retrait pour sa «Vue du Locle», vers 1836, CHARLES-RODOLPHE WEIBEL-COMTESSE montre bien le développement du village et la nouvelle ordonnance issue de l'incendie de 1833. – La «Vue du Locle» peinte par JEAN-HENRI BAUMANN et gravée en aquatinte par ISELIN, antérieure à l'incendie, offre un point de vue rarement adopté, à l'orient du temple; elle vaut par les contrastes de lumière détachant les plans. – Un amateur dessinant vers 1830 à 1832, HERMANN-THÉODOR FRÜAUF, a laissé des sépias donnant avec beaucoup de précision des fragments du paysage loclois: sur les Monts, la Jaluse, le Col-des-Roches, les Billodes, le Tirage, la Combe-

Fig. 237. Le Locle. Le rocher des écussons, au Col-des-Roches. Page 276.

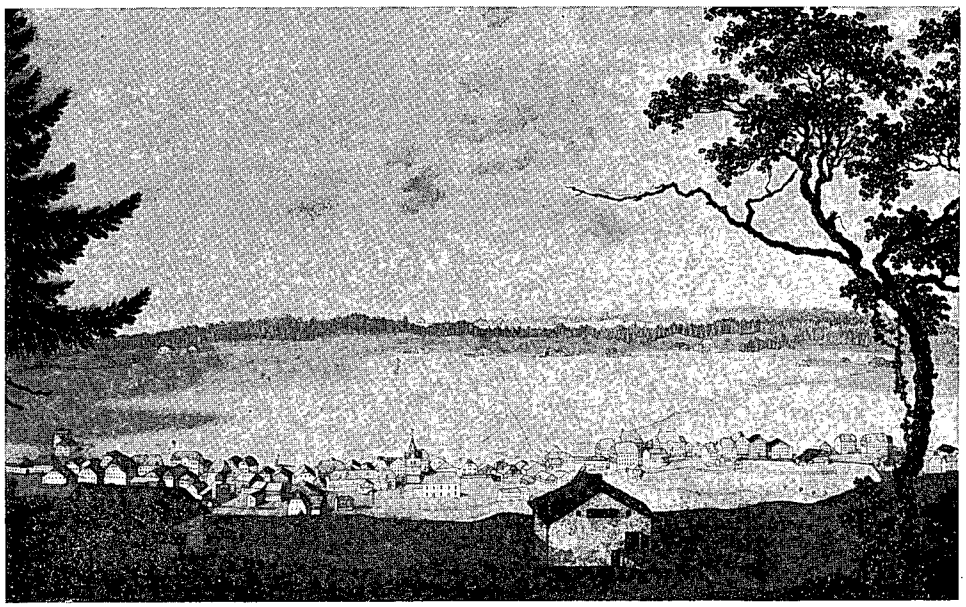

Fig. 238. Le Locle vu du midi, par Henri Courvoisier-Voisin, après 1790. L'ancien hôtel de ville est à gauche du temple. Page 272.

Girard, les Envers et les Combes (reproduction dans MN, 1894, p. 48; liste dans MN, 1963, p. 99). – Dans l'*Album neuchâtelois* de Louis-Ami-Hercule Nicolet, A. Thez a lithographié une «Vue générale prise du cimetière», soit de la région du Verger, localisant Le Locle dans un paysage très nu. Son collègue Welter, utilisant des daguerréotypes, nouveauté remarquable à l'époque, lithographia deux documents très précis et suggestifs intitulés: «Rue du Temple» et «Rue du Pont». – Jean-Henri Baumann a lithographié un «Locle. Place du Marché» d'après un dessin de Georges Grisel. – Alexis-François Sonrel s'est placé au-dessus du temple du côté sud, pour dessiner et lithographier «Le Locle en 1846», vue qu'il oppose sur une planche du Mbx de 1845 à «Le Locle. Au siècle passé», où il interprète la gravure d'Abraham Girardet. – E. Ravignat, pour «Le Locle en 1848», s'est placé en plein midi (fig. 239); il donne, dans une lithographie éditée à Besançon, une vue panoramique de tout le centre de la localité et de sa parure de nouvelles maisons. – [Jean] Jacottet a dessiné avant et après l'établissement du chemin de fer (1857) deux longues vues panoramiques du Locle, d'inégale valeur, une pour Jeanneret & Borel, l'autre pour Jeanneret & Humbert, à Neuchâtel. – On peut encore utiliser pour comparaison, en raison de son angle de vue du sud-ouest, la gravure sur acier «Le Locle (Neuchâtel)» dessiné par L. Rohbock et gravée par C. Rohrich. – Noter encore une vue du Quartier Neuf, vers 1860, donnant l'extrémité orientale du Locle et un paysage animé de quelques arbres, dessinée par F. Burkhard et gravée par L. Graf (MN, 1957, p. 110). – Le site, la silhouette et les moulins du Col-des-Roches ont inspiré plusieurs artistes. Il faut retenir particulièrement: Charles-Samuel Girardet, «Vue du Col des Roches... Dessiné le 16 aoust 1805, jour de la fête célébrée à l'occasion de la trouée de 900 pieds de longueur pratiquée dans ce rocher». – Charles-Rodolphe Weibel-Comtesse, «Les moulins du Cul des Roches, près le Locle», 1836. Pour d'autres vues, voir: Bachelin, *Iconographie*, p. 98-102 et Boy de la Tour, p. 271.

*Plans.* AE, Plans de la mairie de Rochefort, 1764, vol. 2, f. 63-69 (et plan détaché N° 221) donnant la petite partie sud-ouest de l'actuelle commune qui dépendait de la mairie de Rochefort. – Plans détachés. N° 179. «La carte de la frontière entre la France et la principauté de Neuchâtel», de 1824, sous la direction de Anatoile-François Epailly, à l'échelle de 1:14400, donne un plan précis du Locle, contrairement à la délimitation de 1767, splendidement encadrée d'un décor Louis XV, mais toute schématique, établie par N. Veliey, de Salins (N° 8). – N° 195. «Plan géométrique du presbytère

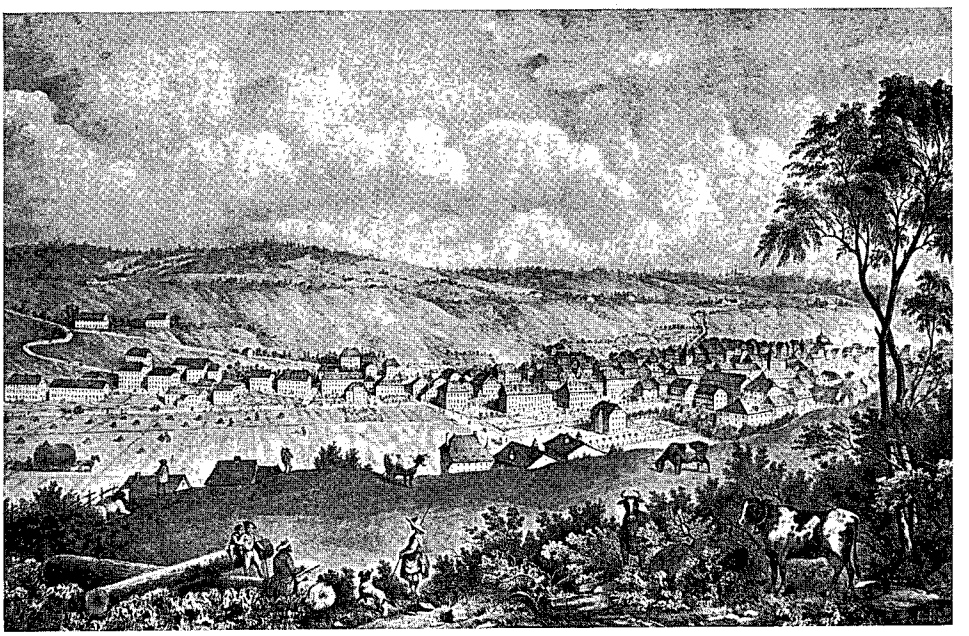

Fig. 239. Le Locle en 1848, par E. Ravignat. Vue montrant l'extension de la localité, conforme aux nouveaux alignements. Page 273.

du Locle, de la maison de Mr le Greffier Vuagneux, du temple et de divers autres bâtimens» par A. Evard, arpenteur. 1833. Echelle 1:200. – Le N° 295, sans signature, est visiblement la minute du N° 195; il donne plus de noms et un terrain un peu plus vaste. – No 205c. Plan donnant le centre du Locle avant l'incendie du 16 mai 1833. Non signé. Echelle, environ 1:260. – N° 205b. «Plan de reconstruction de la partie incendiée du village du Locle», par Charles-Henri Junod et Louis Favre, muni de la sanction du Conseil d'Etat, du 3 juin 1833. Echelle, environ 1:260. – N° 205d. «Plan général pour les alignemens du village du Locle entre la Foula et la Brasserie. Fait en 1836 par Ch[arles-Henr]i Junod, inspecteur des Ponts et chaussées». Sanctionné par le Conseil d'Etat le 2 janvier 1837. Echelle, environ 1:850. – N° 205a. «Plan général pour les alignemens du village du Locle... fait en 1836 par Mr Ch[arles-Henr]i Junod... et complété jusqu'en 1839». Echelle 1:2000 (fig. 240). – N° 205e. «Plan d'alignement pour la reconstruction de la partie du village du Locle incendiée le 25e novembre 1844». Echelle 1:500.

## SITE ET DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

Le Locle occupe l'étroite partie centrale d'une vallée synclinale portant son nom. Le fond marécageux s'abaisse d'est en ouest, depuis le pied du Crêt-du-Locle (953 m) jusqu'au Col-des-Roches (916 m). Tandis que sur le flanc nord, les Monts sont un coteau sans faille notable, atteignant l'altitude de 1050 à 1100 m, le versant sud formant plateau, à 1000 m environ, est découpé par des vallons ou des cluses, telles la Combe-Girard et la Jaluse, par où se glissent des routes. Pour obvier aux inconvénients d'une vallée souvent inondée par son Bied, une société entreprit de percer un canal sous le Cul ou Col-des-Roches. Les travaux commencés par l'ingénieur Gruner, de Berne, furent achevés en 1805 sous la direction de l'entreprenant Jean-

Jacques Huguenin[1]. Désireux de gagner de l'espace, la commune et des particuliers sollicitèrent et obtinrent du Conseil d'Etat, en 1844, l'autorisation de couvrir le Bied d'une voûte de pierre entre les deux ponts existant alors; un accès au cours d'eau serait maintenu en cas d'incendie. L'extension de la couverture a fait disparaître le ruisseau et les moulins qui utilisaient sa force motrice[2].

Outres les fermes isolées, Le Locle comprenait deux quartiers principaux et distincts, le haut du village, à l'orient du temple, et le bas du village, à l'ouest. La maison de ville, la cure et 24 maisons du centre furent incendiées en 1683, alors que le temple et 13 maisons placées aux extrémités du village échappaient au désastre. Le Conseil d'Etat essaya vainement d'engager les habitants à rebâtir des maisons plus solides et à les aligner le long d'une rue rectiligne «plus agréable et plus commode pour tenir les foires», enfin mieux adaptée à la lutte contre le feu. Chacun rebâtit sur l'emplacement ancien qui empiétait souvent sur le chemin seigneurial[3]. En 1765, un nouvel incendie détruisit 6 maisons à l'entrée occidentale du village. François-Louis-Vénuste Joly-Bournot, maître charpentier et entrepreneur de bâtiments, fit approuver, en 1828, le tracé des rues et des édifices qu'il se proposait de faire construire dans le marais, au midi du temple. Une convention détaillée fixait la largeur de la rue principale à 42 pieds, la propriété de son sol, la jouissance des

1 C. Perregaux, *Jean-Jacques Huguenin et la percée du Col-de-Roches, 1801-1805*, MN, 1906, p. 16-26, 77-87. D'autres travaux ont été entrepris en 1859 pour abaisser le niveau de l'eau et, en 1889, pour une usine électrique. Un tunnel routier a été achevé en 1849, celui du chemin de fer en 1884. F. Jung, *Le Col-des-Roches*. Le Locle, 1951.

2 MCE, CCVII/407, 1844.

3 MCE, XXXI/233, 284, 285, 286, 1684. AE, Actes de chancellerie, XIII/438, 1683. Matile, *Musée*, I/357-359.

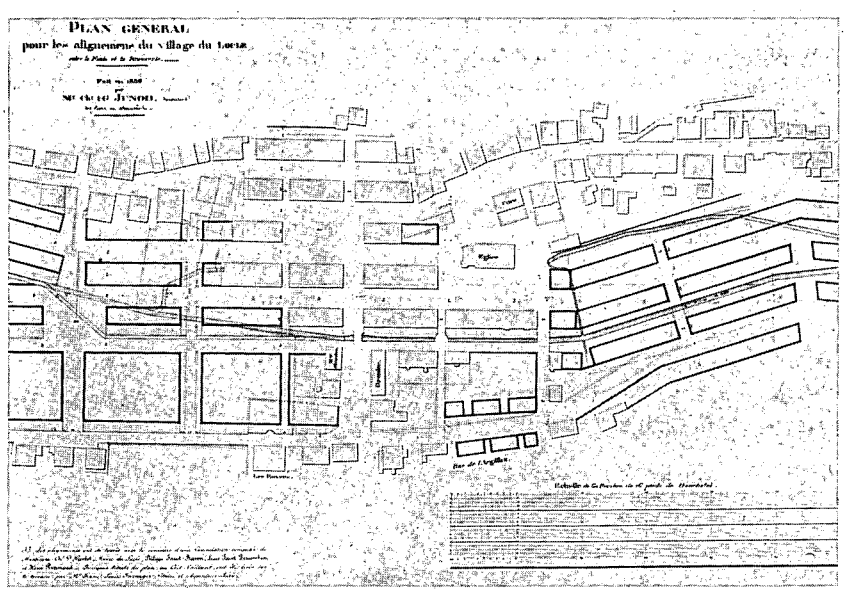


Fig. 240. Le Locle. Plan général des alignements de 1836, par Charles-Henri Junod, complété jusqu'à 1839. Page 274.

perrons et des trottoirs, l'écoulement des égouts dans le Grand-Bied, ruisseau aménagé par le requérant, et l'obligation de bâtir les maisons en pierre ou en colombages. Trois ans plus tard, le quartier Bournot était achevé, non sans sacrifices pour son auteur[1].

Après le désastre de juin 1833, où le feu détruisit 45 maisons au centre du village et faillit embraser le clocher du temple, le Conseil d'Etat chargea CHARLES-HENRI JUNOD, inspecteur des Ponts et chaussées de la principauté, et LOUIS FAVRE, président de la commission des bâtiments de la ville de Neuchâtel, de présenter un rapport sur la reconstruction du quartier détruit. Ils fournirent un plan de l'état des lieux avant l'incendie et un autre pour la reconstruction, accepté par les délégués de la commune et des sinistrés. Le plan servit «d'acte de propriété aux possesseurs des nouveaux sols», autorisés à bâtir sans délai, et libérés des droits de mutation. Le tracé d'alignement fut étendu au quartier Bournot et à celui des Envers. Au lieu d'une rue formant un angle obtus bordé de maisons irrégulièrement plantées, trop proches les unes des autres, le centre du Locle reçut une rue principale dans l'axe du temple, des massifs de maisons alignés à angle droit et une place quadrangulaire[2]. L'accroissement de la localité vers l'est amena l'élaboration d'un nouveau plan d'alignement de CHARLES-HENRI JUNOD, sanctionné par le Conseil d'Etat en 1837. Ce projet ambitieux, prévoyant de longues rues rectilignes et trois à quatre rangées de maisons, s'étendait largement. Il fut modifié sur des points de détail en 1841 et 1842, mais guère suivi au moment de l'extension postérieure. Un nouvel incendie, fatal à une quinzaine de maisons, à la limite de l'actuelle Grand-Rue et de la rue du Crêt-Vaillant, en 1844, amena un remaniement du plan de construction et l'ouverture de la rue du Marais, devenue le nouvel axe de la circulation[3]. Entre 1856 et 1861, une société formée par Henri Grandjean construisit le Quartier Neuf, à l'extrémité orientale de l'agglomération, comprenant une douzaine de blocs de maisons alignés à angle droit, selon les projets de l'architecte HANS RYCHNER, de Neuchâtel. Elle réalisa 60 logements dans un ensemble largement tracé et aéré pour l'époque. Dès lors, la ville s'est agrandie en direction du Col-des-Roches, à l'ouest, puis sur les coteaux au nord et au midi.

### LIMITES, PONTS ET FONTAINES

*Limites.* Du côté nord du Col-des-Roches, lieu-dit autrefois Portes du Locle ou Roche fendue, des commissaires établissant le tracé de la frontière, en 1704, firent sculpter les armes de «Bourgogne» et de Neuchâtel près de l'actuelle borne-frontière N° 3; lors d'une nouvelle délimitation, en 1766, on ajouta de part et d'autre des deux premières les armes de Neuchâtel (chevrons sans pal) et du roi de France. Ces écus toujours visibles contre le rocher, au-dessus des dates 1766 et 1819, présentent la particularité d'utiliser une représentation archaïque des armes de Bourgogne, et pas celles de la Franche-Comté voisine[4] (fig. 237).

1 MJ, Le Locle, 17 juin 1765. MCE, CLXXVII/425, 1828; CLXXX/478, 1831. MN, 1919, p. 72-73.

2 MCE, CLXXXIV/716, 776, 840, 1833; CLXXXV/1088, 1166, 1180, 1181, 1240, 1418, 1833. *Notice sur l'incendie survenu au Locle le 24 avril 1833* Le Locle, 1834. L. MONTANDON, *Le Locle au début du XIX^e siècle*, MN, 1952, particulièrement p. 16-19 avec le plan.

3 MCE, CXCII/21, 1837; CC/312, 1841; CCIII/1645, 1842; CCVII/756, 806, 1844; CCIX/205, 509, 1845.

4 A. PIGUET, *Le rocher des écussons, au Col-de-Roches*, MN, 1931, p. 35-42, redresse les erreurs de ses prédécesseurs et met la question au point.

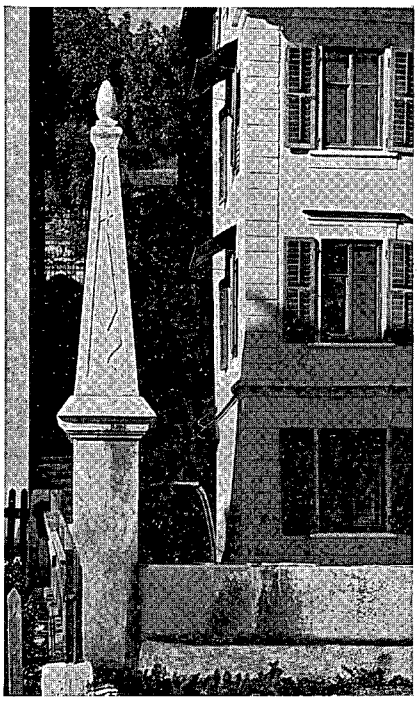

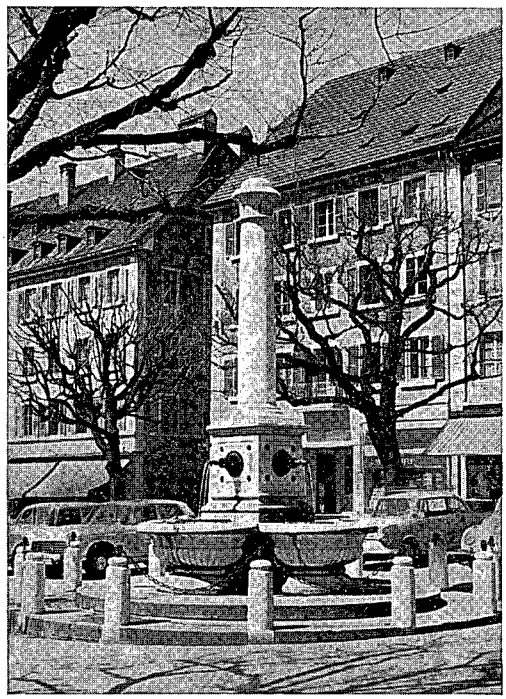

Fig. 241 et 242. Le Locle. Fontaines de la rue de la Côte (fin du XVIII[e] s.) et de la place du Marché (1837). Page 278.

Pour franchir les ruisseaux sillonnant la vallée, la commune entretenait plusieurs *ponts*. L'ouvrage le plus important se trouvait sur le Bied, à la rue du Pont, près de l'actuel N° 7. Etant à la charge de la Seigneurie, parce qu'il supportait la grande route, il fut rebâti en 1807 sur les plans de l'ingénieur AUGUSTIN BOCQUILLON; en 1839, le maître maçon JOSEPH VON BÜREN élargit cet ouvrage devenu trop étroit dans une rue tracée plus largement depuis l'incendie[1]. Il a disparu lors de la couverture du Bied.

*Les fontaines*. La vallée du Locle disposait de sources assez nombreuses, permettant l'établissement de fontaines privées, souvent gérées par des sociétés[2]. En 1560, René de Challant, seigneur de Valangin, ordonna de placer un petit drapeau de fer à ses armes sur la fontaine du lieu, sans doute proche du temple; le peintre JACQUES MASSONDE, de Neuchâtel, exécuta les armoiries. Un bassin de bois en fortes planches, accosté d'un plus petit, fut bâti en 1669 au bas du village, près de la cure; la pile, réparée en 1678, permit de replacer le petit drapeau aux armes du prince; un siècle plus tard, les bassins furent refaits en bois et rapprochés de la maison de ville pour

1 MCE, CLIV/895, 1806; CXCIV/1183, 1838; CXCVI/445, 1839. AE, série Routes, 14 octobre 1806. Plan détaché N° 75: «Plan et projet du pont à construire sur le Bied qui traverse le chemin tendant du Locle à la Jalusa», par AUGUSTIN BOCQUILLON, 16 janvier 1807; texte en marge des plans. A. L. DUCROS a peint le pont en construction (MN, 1950, p. 3).

2 F. JUNG, *Sources et fontaines*, Le Locle 1950 (16p.).

élargir la rue, tout en dégageant l'entrée du cimetière. C'est encore en bois que les bassins se refirent en 1780, 1799 et 1812, année où la commune se déchargea de l'entretien de la grosse fontaine sur une société nommée la compagnie du village. Une autre société se forma pour l'entretien et le déplacement de la fontaine (1841 à 1842), qui a reçu son emplacement trente ans plus tard[1] et se trouve maintenant à l'ouest de la cure (Grand-Rue N° 9). La colonne simple, placée sur un dé élevé, domine un petit bassin sensiblement carré ayant des angles abattus, comme les longs bassins subdivisés qui l'encadrent.

Les propriétaires de la rue du Crêt-Vaillant formèrent une société en 1775, pour réunir les eaux d'une source et établir une fontaine. Ils s'associèrent ensuite d'autres voisins. En 1785, la fontaine fut installée vis-à-vis de l'écurie de l'auberge de la Fleur de Lys; déplacée en 1835, en vue d'élargir la route principale, elle fut mise, en 1845, au nord de cette artère[2]. La fontaine, datée 1848, a deux longs bassins placés dans le prolongement l'un de l'autre; entre eux, la pile quadrangulaire a un entablement orné de feuilles d'acanthe très raides, et une urne agrémentée de godrons. Un soubassement de pierre supporte les bassins adossés à un mur de soutènement.

Au centre de la place publique créée dans le quartier rebâti après l'incendie de 1833, les propriétaires intéressés obtinrent l'autorisation d'ériger une fontaine sur un espace de 24 pieds de diamètre; une société fut formée pour l'adduction des eaux du domaine de la Grecque et leur utilisation. En novembre 1837, le maître maçon JOSEPH VON BÜREN livra la fontaine qu'il avait taillée[3]. Posée sur un socle circulaire entouré de bornes, elle a quatre bassins en forme de vasques ornées de côtes; une colonne surmontée d'un bouton orné de grandes feuilles se dresse sur un socle cubique d'où jaillissent quatre tuyaux (fig. 242).

La fontaine de la rue de la Côte, due comme tant d'autres à l'initiative de particuliers, est dressée sur un emplacement étroit en bordure de la route (fig. 241), devant des maisons sobrement conçues. La partie supérieure de la pile, en forme d'obélisque, est surmontée d'un gland et ornée de cœurs, d'étoiles ou de motifs géométriques, sans doute de la fin du XVIII^e siècle. A la rue des Envers, entre les maisons N^os 45 et 47, la fontaine se distingue par son bassin en segment de cercle, de 1848, et par sa pile surmontée d'un entablement et d'un haut obélisque de 1783, amorti par un gland.

### LE TEMPLE FRANÇAIS

Par acte du 9 juin 1351, Jean, seigneur de Valangin, assura la dotation de deux chapelles, l'une à La Sagne, l'autre au Locle, dédiée à Marie-Madeleine. Le prêtre Girard de Saules fut mis en possession des chapelles, dont le revenu était assuré par le tiers des dîmes du blé et par la dîme du chanvre perçus en ces lieux. Les visiteurs épiscopaux de 1416 trouvèrent la cure, l'église paroissiale du Locle et la chapelle de La Sagne en ordre, avec leurs 50 feux. Ceux de 1453 demandèrent l'allongement de la nef, le dallage du chœur, l'enlèvement d'objets gênant les fidèles et des complé-

1 AE, Recettes, vol. 158, f. 165, 165v., 1560. Arch. du Locle, G 3, 27 juin 1669; G 4, 15 avril 1678. Procès-verbaux, 8 mars 1767; G 19, 28 juillet 1782. Plumitifs, 6, 13 octobre 1799, 23 février, 8 mars 1812. F. JUNG, *Sources et fontaines*, p. 6-9.

2 I. Vuagneux, notaire, I/14, 216, 1775, 1784. MCE, CLXXXIX/1355, 1835; CCIX/370, 1845. Relevé dans MBN, pl. 121, N° 8.

3 MCE, CXCII/812, 1837; CXCVII/1259, 1839. F. JUNG, *Sources et fontaines*, p. 10-14.

ments aux objets du culte. A en croire l'annaliste Jonas Boyve, une adjonction aurait été faite en 1405 et une reconstruction de la nef opérée en 1506 par CLAUDE PATON, de Flangebouche[1]. L'année suivante, la cure fut incorporée au chapitre de la nouvelle collégiale de Valangin. Peu avant 1511, un nouvel autel fut érigé en l'honneur de saint Renobert. Sous l'impulsion du curé Etienne Besancenet, qui était aussi chanoine de Saint-Imier, les paroissiens entreprirent de bâtir une tour. Marché fut fait, à l'époque de Pâques 1520, avec maître CLAUDE PATON, pour le prix de 3 écus le pied, tourelle d'escalier comprise. La pierre de roc fut amenée sur place dès le début de 1521 et la première pierre posée le 29 avril de cette année, mais non en présence de Guillemette de Vergy, dame de Valangin, comme elle l'avait d'abord prévu. PATON mourut en 1525, avant l'achèvement de la tour. PIERRE DARD, du Bizot, et OTHENIN BALLANCHE, de Morteau, exécutèrent la partie supérieure pour le prix nettement plus élevé de 4 écus 3 testons le pied, et terminèrent l'ouvrage le 6 octobre 1525. Les paroissiens firent encore faire un calice pour 31 écus[2]. La Réforme s'installa en 1536. Des galeries furent construites en 1643, puis des maîtres réparèrent fréquemment le toit de bardeaux, les portes, les volets et l'escalier de la tour; des contestations s'élevèrent pour les bancs nouveaux des officiers et pour d'autres, réservés. Une sphère couverte de fer blanc remplaça la croix au faîte de la tour; en 1698. Les petites galeries élevées en 1643 furent démolies en 1700, parce qu'elles gênaient certains fidèles.

En 1711, un contrôle fit constater que la charpente couvrant la tour était partiellement pourrie. La commune décida de la refaire, et de réparer le beffroi des cloches; ayant pris l'avis de divers charpentiers, elle retint le projet et la maquette présentés par le menuisier JACOB ROBERT, en ajoutant quatre lucarnes «ou dômes» pour les cadrans d'horloges; cette solution permettait d'enlever les deux cadrans anciens qui masquaient des fenêtres à l'ouest et au nord. L'architecte ABRAHAM HUGUENIN et JACOB MONNIN, de Sonvilier, effectuèrent le travail qui comportait de la maçonnerie, en corrigeant quelque peu le projet. JACOB ROBERT intervint pour le lambrissage et l'application du fer blanc en feuilles; les couvreurs bernois JACOB HEURBY et HENRI HEURBY, fixés à Payerne et à Neuchâtel, posèrent le fer blanc en écailles et les pommeaux travaillés par le potier HENRI-FRANÇOIS DUPERRON. Dès 1757, les communiers internes discutèrent l'agrandissement du temple, pour le plus grand mécontentement des membres externes de la commune, fixés dans les localités voisines, qui voulaient empêcher cette dépense. Le Conseil d'Etat trancha en faveur d'une reconstruction limitée aux travaux prévus dans le devis. Des experts avaient trouvé «quelques unes des voûtes qui commençoyent à s'écrouler au risque de s'enfoncer d'elles mêmes» et une charpente déjà pourrie. Au printemps de 1758, l'ancien temple, à l'exception de la tour, fut démoli jusqu'à ses fondations et rebâti assez rapidement pour être dédicacé le 10 décembre 1758 déjà. Les devis de JACOB ROBERT furent écartés au profit de ceux de l'architecte DANIEL-HENRI VAUCHER, connu par ses travaux au château de Neuchâtel et à l'hôtel de commune de Cortaillod[3].

1 MATILE, *Monuments*, p. 665, 941. BOYVE, I/413; II/205, 252. MDSR, *Visite 1416*, p. 70. MATILE, *Musée*, II/60.

2 AE, T 7, N° 29, 1506. B. Joly, notaire, II/176, 184, 1511. Bibliothèque du Locle, Recueil de copies de la fin du XVII[e] siècle, f. 334-335. *Etrennes neuchâteloises*, Le Locle 1862, p. 119-122. J. COURVOISIER, RSAA, 1962, p. 26.

3 MAHS *Neuchâtel*, I/137; II/388.

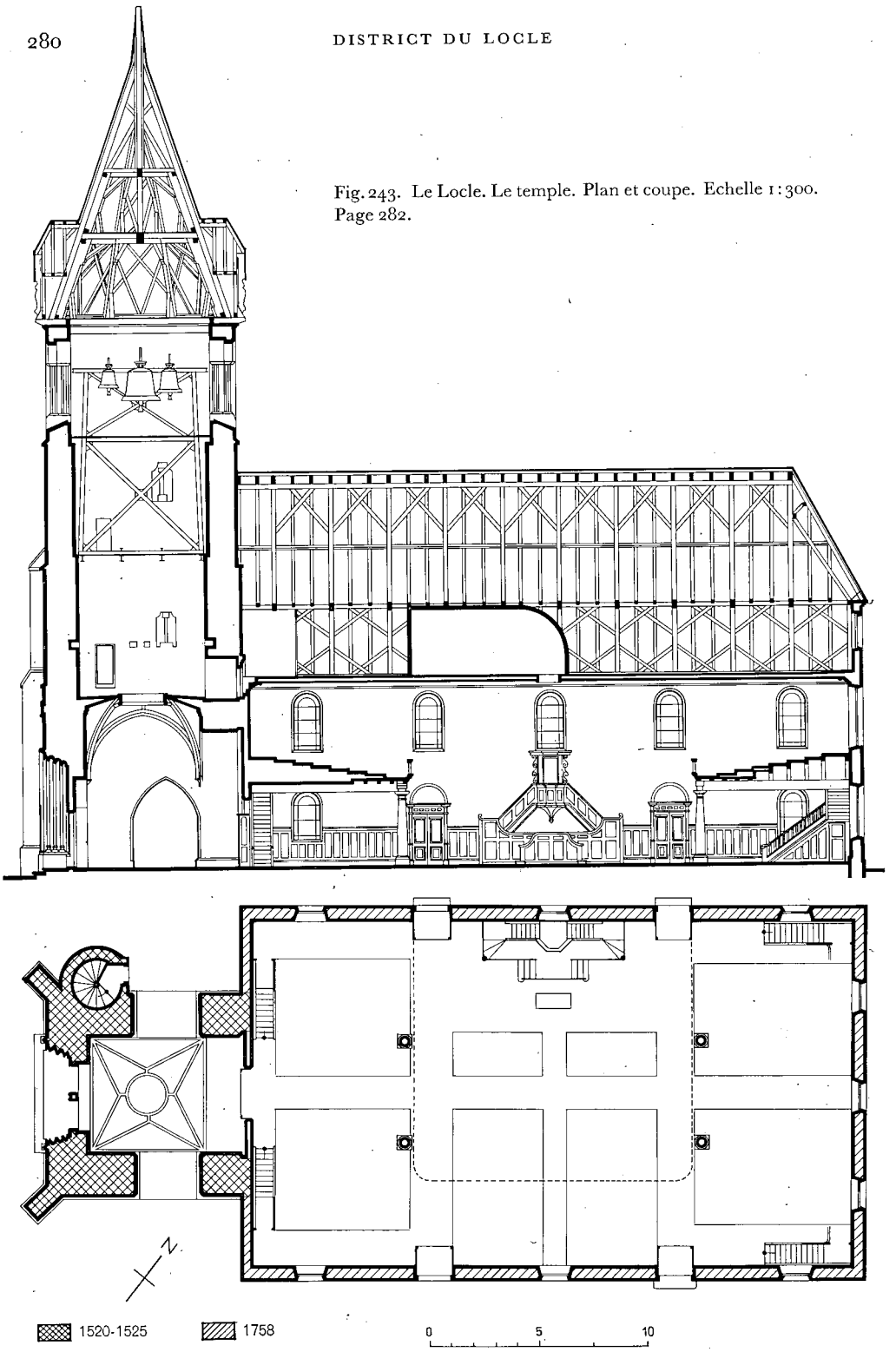


Fig. 243. Le Locle. Le temple. Plan et coupe. Echelle 1 : 300.
Page 282.

L'entrepreneur fut ABRAHAM ROBERT qui venait de rebâtir le temple de La Chaux-de-Fonds. La pierre de taille des soubassements provenait de La Chaux-du-Milieu et celle des corniches du Crozot. JOSEPH ROBERT livra des fenêtres en sapin, dotées de croisillons en bois dur et de carreaux de la verrerie du Bief-d'Etoz, située sur la rive française du Doubs. Les 40000 tuiles nécessaires furent acquises à Grandson. Les bancs eurent désormais tous des dossiers.

En 1760, le maître charpentier ABRAHAM ROBERT reconstruisit le beffroi des cloches d'après ses plans. L'année suivante, la commune fit couvrir de tuiles les avant-toits placés sur les grandes portes. Un ouragan ayant abattu le globe de la flèche et le coq, en 1764, il fallut les refaire et ajouter une pièce neuve au sommet du poinçon. Le ferblantier CLAUDE-FRANÇOIS PETOUD exécuta le travail, aidé de maréchaux pour les ornements en fer forgé. La tour fut réparée en 1786 et cimentée en 1811. La poutre faîtière du toit de la nef, pourrie et trop basse, fut remplacée en 1802. Une importante restauration, préparée par l'architecte HENRI FAVRE et dirigée par LÉO CHÂTELAIN en 1899, amena l'exhaussement du sol de 15 cm, le dallage des couloirs, la reconstruction des bancs disposés autrement, le transport de la chaire dotée d'une boiserie monumentale du mur sud contre le mur nord, le déplacement de la grande galerie et la modification des galeries latérales, l'agrandissement des fenêtres et la percée de deux baies à l'ouest, outre l'enlèvement des escaliers dans la tour. Seuls les murs restèrent en place; quatre escaliers desservirent désormais les galeries élargies et soutenues par des colonnes de pierre. Les murs furent peints et ornés; on installa l'éclairage électrique. Des fouilles permirent de retrouver les murs de l'ancienne église. Avant 1905, la tour fut débarrassée des annexes modernes déparant les faces nord et sud, cette dernière masquée par un local d'archives bâti vers 1715, et sans doute exhaussé en 1789. Le portail occidental fut restauré et les moellons abîmés remplacés. Une nouvelle restauration intérieure, en 1934, mit en valeur les parties en bois; le plafond fut décapé; des colonnes de chêne remplacèrent celles de pierre; des caissons de bois masquèrent les sommiers de fer soutenant les galeries; chauffage et éclairage furent refaits[1].

*Bibliographie.* BOYVE, *Annales*, I/321, 413; II/205, 252. PURY, *Biens d'Eglise*, p.123-127, 145-146. RAHN, IAS, 1887, p.509. F.JUNG, *Notre moutier, 1351-1758*, Le Locle 1958. *Le clocher du Locle* (texte de trois manuscrits de 1711 et 1764, publié au Locle en 1856). *Réparations faites au clocher du Locle en 1711*, MN, 1876, p.45-46. Pour quelques détails, voir aussi: MN, 1871, p.152-153; 1890, p.196; 1898, p.137-139; 1900, p.65-67; 1919, p.73; 1954, p.151-153.

DESCRIPTION. L'élément majeur du temple est évidemment le clocher en pierre de taille gris clair. Il mesure 9 m 50 de côté et 25 m de hauteur jusqu'à la corniche, sous une flèche de 15 m (fig.236). Les murs ont 2 m d'épaisseur. Le moyen appareil régulier a des joints épais. La tour est divisée horizontalement par trois cordons qui ceinturent aussi la tourelle d'escalier, à l'angle nord-ouest. Des contreforts ayant un ressaut taluté s'élèvent aux quatre angles de ce clocher. La tourelle, percée de six étroites baies superposées, s'arrête au niveau de l'étage des cloches percé de quatre baies géminées en plein cintre, une par face; ces baies ont une arête bisautée et deux colonnettes polygonales. Les premier et second étages n'ont que d'étroites

1 Arch. du Locle, Procès-verbaux et plumitifs: 25 mai, 13, 20 juillet 1760; 9 août 1761; 3, 10 juin, 16-23 septembre 1764; 5, 12 septembre 1784; 2 octobre, 2 décembre 1788; 1 février 1789; 23 mai 1802; 7 avril, 7 juillet 1811. *Feuille d'Avis des Montagnes*, 4 novembre 1899, 30 octobre 1934.

meurtrières au sud et au nord. Les portes en tiers-point de ces mêmes faces sont décalées vers l'orient, à cause de la tourelle. L'entrée principale, très restaurée au début du XX^e siècle, se trouve à l'ouest; la porte quadrangulaire, dans un encadrement mouluré, est divisée en deux par un trumeau; dans le tympan qui la surmonte, trois culots supportaient visiblement des statues, avant la Réforme. Dans le faible ébrasement du mur, trois voussures en tiers-point, retombant sur des bases polygonales, sont encadrées par deux colonnettes surmontées de pinacles et d'un renvoi d'eau anguleux (en fait une accolade déformée). Si l'on excepte les proportions, les contreforts et les portes latérales, on retrouve les dispositions adoptées par PATON pour le clocher plus élancé de Saint-Blaise[1]. Le couronnement, modifié en 1711, comporte une flèche à huit pans et quatre lucarnes; celles-ci abritent des cadrans d'horloge sous des toits en berceau, amortis de pommeaux d'étain mieux proportionnés que l'énorme sphère centrale placée sous le coq. La nef, débordant la tour, est éclairée par deux fenêtres modernes, de ce côté-là; à l'orient, sous un pan rabattu du toit, le pignon compte trois étages de trois fenêtres en plein cintre, plus petites au rang supérieur. Les façades sud et nord (celle-ci datée 1758) ont chacune deux portes encadrées de trois fenêtres au rez-de-chaussée, et cinq fenêtres à l'étage, toutes en plein cintre (fig. 243).

A l'intérieur, le rez-de-chaussée de la tour est couvert d'une voûte d'ogives dessinant une étoile à quatre branches, percée d'un oculus. Au mur, on a fixé d'anciennes clés de voûtes (fig. 244) datables du XVI^e siècle et portant un soleil, le chrisme IHS et les armes de Valangin écartelées de celles de Vergy. Contre le mur sont plaquées notamment la pierre tombale du maire Isaac Sandoz († 1716), ornée d'un cartouche ovale de bronze, armorié, et celle de la petite Eve-Marguerite Muller († 1639), fille d'un colonel au service de Bernard de Saxe-Weimar qui occupait alors Morteau. La seconde pierre, carrée, peinte en noir, est couverte d'une inscription relatant cela et ornée d'une plaque de laiton (fig. 246 – 34,3 × 25,4 cm), où sont gravées les armes Muller et Krellio, ornées de remarquables cimiers. Un fragment de costume d'enfant, en velours de Venise, trouvé en 1897, pourrait se rapporter à cette petite fille[2], La nef très sobre a un plafond de bois animé de moulures parallèles qui dessinent des rectangles, ou suivent l'élégant motif central, dont le carré est assoupli par des demi-cercles concaves et convexes. Trois galeries soutenues par quatre poteaux de

1 MAHS, *Neuchâtel*, II/45, 48-49.

2 C. PERREGAUX, *Un costume du XVII^e siècle exhumé au Locle*, MN, 1898, p. 137-139. IAS, 1897, p. 139.

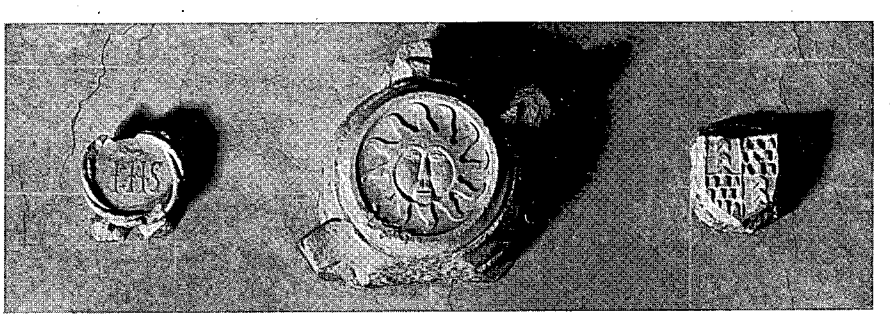


Fig. 244. Le Locle. Clés de voûte de l'ancien chœur du temple (début du XVI^e s.). Page 282.

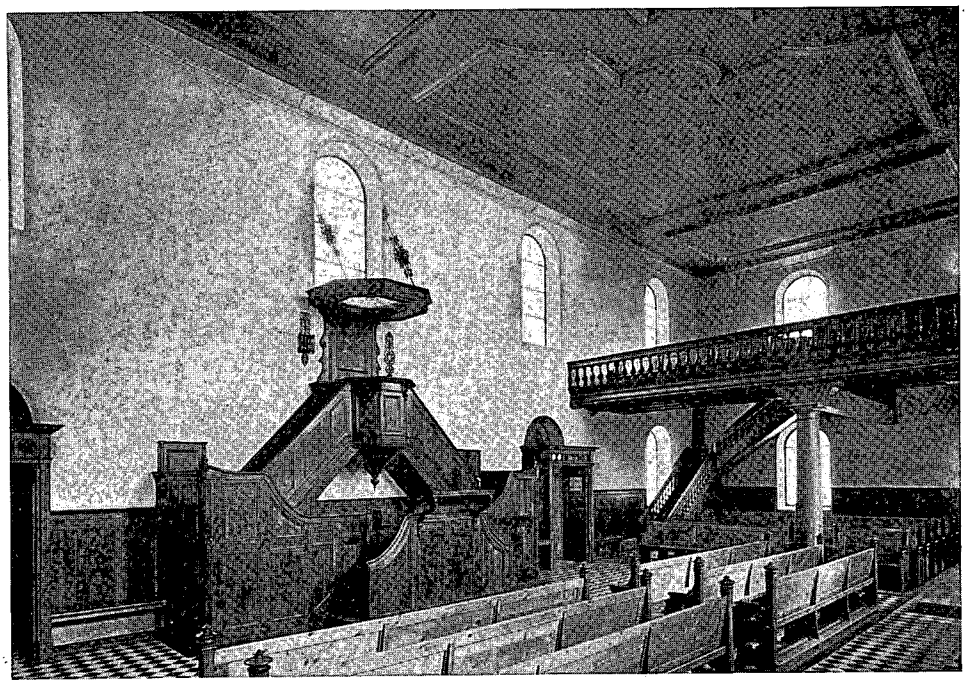

Fig. 245. Le Locle. L'intérieur du temple. Partie nord-est. Page 283.

chêne, modernes, dessinent un fer à cheval tourné vers la chaire placée contre le mur nord; avant 1899, elle devait être contre le mur sud; les galeries, plus étroites, bordées des mêmes balustres tournés en bois, reposaient sur d'élégantes colonnes toscanes ayant de hautes bases moulurées. Escaliers, hauteurs d'appui, tambours des portes et toute la partie droite de l'escalier de la *chaire* et de son accès sont modernes.[1]. A l'origine, cette chaire polygonale, en noyer, n'était accessible que par un seul escalier, à gauche; à un niveau intermédiaire, le siège du pasteur était surmonté d'un fronton brisé; entre les deux rampes d'accès de la partie inférieure, se trouvait le pupitre du lecteur. L'abat-voix retenu par deux fers découpés, au lieu d'un ancien, a perdu ses petites quilles d'ornement. A l'ouest de la cuve, un support en fer forgé, riche en volutes, fixe au mur un ancien sablier; quatre flacons de sable réversibles, indiquant un quart d'heure chacun, sont fixés dans un bâti de bois doté de colonnettes tournées, peut-être de la fin du XVII^e siècle (fig. 245).

Des *orgues*, acquises à Besançon par un comité de souscripteurs, furent offertes en 1803 et placées au centre de la galerie occidentale. L'instrument doit être l'œuvre d'un des facteurs Rabiny, vers 1784-1787. Il fut mis en place par Louis Geib. Le buffet du grand orgue compte trois tourelles ornées de guirlandes ou de draperies; entre elles se dressent des arcades en plein cintre, dont le tympan meublé par des harpes et des lauriers a un cadre formé d'un tore chargé de feuilles. Cannelures,

1 Pour l'état ancien, voir les illustrations dans: F. Jung, *Notre moutier*, p. 9, et dans: *Les cloches du Locle*, Le Locle 1897, opuscule illustré, p. 55.

rangs d'oves, perles et panneaux cantonnés de rosaces animent les parties basses. Le positif orné de guirlandes est amorti par deux urnes très ouvragées. Ce buffet d'un excellent style Louis XVI a été remanié, et mutilé par la suppression des parties hautes[1]. La dernière restauration date de 1967.

*Les objets de culte.* La paroisse possède quatre coupes de communion analogues; au-dessus du renflement des pieds, les nœuds sont ornés chacun de trois têtes (ange, homme barbu et animal) et de trois groupes de fruits; ils peuvent remonter au milieu du XVII[e] siècle. Un seul vase porte le poinçon de JEAN CORTAILLOD (?, fils de Claudy, cité en 1704); tous sont gravés aux armes du Locle, deux datés 1706 et deux, 1745; ils ont un décor doré de rinceaux gravés. – On a déposé au Musée du Locle les deux pots d'étain quadrangulaires, de 1706, ayant un col circulaire et un couvercle plat orné d'une sirène, à la marque de JEAN-JACQUES CHÂTELAIN. On les a remplacés en 1859 par deux massives *channes* d'étain, dont le corps hexagonal s'amincit vers le col circulaire; les bras de la poignée portent la marque de «F[RANÇOI]S LACOMBE F[T] A LAUSANNE ET GENEVE». Une petite *channe* du même type est due à P[HILI]PPE LACOMBE, de Lausanne. Trois plus récentes, de forme circulaire, sont le travail de «L. LACOMBE A GENEVE» (1873). Un petit plat d'étain Louis XV, festonné, muni après-coup de trois pieds, porte la marque du potier PIERRE BOURRELIER, de Genève (avant 1769).

Des *cloches* actuelles du temple, quatre ont été fondues en 1897, et une en 1949. Trois dataient de 1863 et une de 1786. On sait que JEAN RAGUIN exécuta une cloche en 1464; l'inscription en minuscules gothiques a été relevée en 1863: «*jhesus maria mentem sanctam spontaneam...*» Un inconnu avait fondu, en 1512, une autre cloche ayant une inscription analogue, transcrite lorsqu'elle se brisa en 1863. Une troisième cloche, de JEAN SAVOIE, de Romain-en-Barrois (1515), fendue en 1523, fut refaite trois ans après par NICOLAS AUBERT, du même lieu, et par NICOLAS CHOLLET, de Porrentruy. GÉDÉON GUILLEBERT, de Neuchâtel, subit trois échecs, en 1702, avant de livrer une cloche réussie, l'année suivante. En 1786, FRANÇOIS-JOSEPH BOURNEZ, de Morteau, livra une petite cloche[2].

1 E. FALLET et A. BOURQUIN, *Les orgues et les organistes du temple français du Locle, 1803-1937*, Le Locle 1938, donnent une étude critique et exhaustive du sujet.

2 *Les cloches du Locle*, particulièrement p. 14-27. MN, 1881, p. 97, 123, 146, 213, 239; 1882, p. 81, 128; 1915, p. 162-165, 176-177, 183-186.

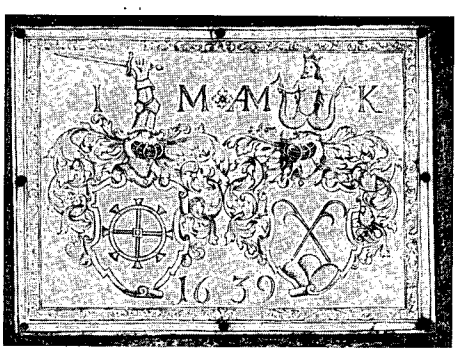


Fig. 246. Le Locle. Plaque aux armes Muller et Krellio. Page 282.

La première *horloge* construite en 1630 par maître ABRAHAM PERRET-DIT-TORNARRE, de Renan, pour le prix de 500 livres, fut donnée en 1751 à la paroisse de La Chaux-du-Milieu, lorsque DANIEL DUCOMMUN-DIT-TINNON, de La Chaux-de-Fonds, eut livré une horloge à répétition coûtant 15 louis. ABRAHAM-LOUIS PERRELET exécuta une remise à neuf sans grand succès, en 1789-1790. De nouvelles horloges, la seconde électrifiée, ont été exécutées en 1846 et 1897 par la maison PRÊTRE[1].

### ÉDIFICES DIVERS

Le *temple allemand* (démoli en 1967) avait été édifié de 1843 à 1844 sur les plans de EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES, intendant des bâtiments du prince. Un premier projet, soumis par la paroisse réformée de langue allemande, fut écarté en raison du manque «d'élégance et de convenance dans ses proportions» (1842). C'est alors que s'imposa un des plans de SANDOZ-ROSIÈRES, approuvé par le Conseil d'Etat. On renonça pourtant aux contreforts de la nef, «quoique de bon goût dans l'architecture gothique», en dépit de l'architecte qui les avait jugés nécessaires pour neutraliser la poussée de la charpente. Les fenêtres furent sans doute aussi rétrécies ou exhaussées. En mars 1844, le temple était bâti et couvert, mais le clocher en pierre de taille ne dépassait pas la nef; l'intérieur restait inachevé, faute d'argent. Le souverain alloua 1000 francs; la dédicace eut lieu en novembre 1844, alors que tout n'était pas terminé[2]. Situé à la rue du Marais, le temple enserré entre les maisons voisines ne s'en dégageait que par sa tour (datée 1843), de trois étages sur rez-de-chaussée, séparés par des cordons; des baies géminées en tiers-point ajouraient la partie supérieure. Très simple, la nef avait une porte et des fenêtres en tiers-point, sous un toit à deux pans.

La *cure réformée* (Grand-Rue N° 9) et son entretien ont été l'objet de sérieux différends entre le prince et ses sujets. Rebâtie dès 1528, elle fut incendiée deux fois avant 1554, puis reconstruite encore en 1592. On ne sait pas si ANDRÉ et PIERRE QUARTIER-DIT-MAIRE exécutèrent les travaux prévus dans une expertise de 1629. Du moins JOSEPH SANDOZ et ses frères établirent deux portes de pierre en 1676, puis pavèrent de dalles la cuisine et le corridor, refaisant aussi des murs, des fenêtres, un poêle et un four. L'incendie de la maison, en 1683, exigea une reconstruction à neuf par les maîtres maçons PIERRE GUINAND, ABRAHAM DESCOMBES, JACQUES SANDOZ-BRAGARD, et PIERRE DROZ. Les maîtres charpentiers MOÏSE et FRANÇOIS VUILLEUMIER, les serruriers DANIEL et JEAN PERRET-JEANNERET furent aussi mis à contribution. On établit un remblai et une voûte pour le pont de grange, sérieusement réparé en 1727 déjà[3]. Après une transaction difficile, le prince paya les deux-tiers et la commune le tiers de la nouvelle cure établie au même endroit, sur un nouvel alignement, en 1831-1832. EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES vit préférer ses plans,

1 *Les cloches du Locle*, p.27-29. CHAPUIS, *Pendulerie*, p.43-45, 59, 71. PIERRE ROY, de Sion, maître peintre habitant le Landeron, exécuta la peinture des cadrans d'horloge en collaboration avec le potier d'étain JEAN-JACQUES CHÂTELAIN (pour les chiffres?). D. Robert, notaire, 16 septembre 1710.

2 AE, Série Cultes, Le Locle, Temple allemand. Mbx, 1846. RSAA, 1962, p.32. – La chapelle catholique, bâtie en 1860-1861 sur les plans d'un architecte nommé JENTZER, a été agrandie, modernisée et munie d'un clocher, de 1950 à 1952. E. PERUCIO, *Le centenaire de l'église paroissiale*, Le Locle 1960.

3 AE, Recettes, vol. 158, f. 67v., 1554; W 11, N° 24, 1555; W 11, N° 20 a-f, 1592-1595; W 11, N° 26, 1629. Série Cultes, Le Locle, Cure, 1676, 1684/85, 1727. Actes de chancellerie, XIII/488-493, 1684.

réalisés par l'entrepreneur DAVID-HENRI ROBERT. Le perron nord fut reconstruit en granit, en 1899, et des planchers entièrement refaits[1]. Le bâtiment très simple a un toit à quatre pans peu inclinés, deux étages de cinq fenêtres quadrangulaires au midi et un seul au nord, vu la différence de niveau. Des corridors transversaux desservent deux rangées de pièces.

Les *hôtels de ville*. La première maison de commune, située à l'ouest du temple, fut transformée en 1640 pour installer l'école, puis agrandie en 1646 lors de la construction de boutiques, d'un corps de garde, d'une boucherie et d'un grenier pour la recette du prince – qui autorisa l'installation d'une auberge. Après l'incendie de 1683, la commune demanda un plan de reconstruction à l'architecte JOSEPH HUMBERT-DROZ, mais le fit modifier par le maître charpentier ABRAHAM ROBERT. Le travail fut remis à l'entrepreneur et maçon ABRAHAM DESCOMBES et à ISAAC MATTHEY et consorts, sans doute charpentiers. Les tuiles nécessaires à la couverture provenaient de Nidau et de Grandson. Tout fut bâti entre 1684 et 1687. L'édifice, long de 171 pieds et large de 28, est connu par les plans qui ont été conservés. Sous un toit en croupe percé de quatre lucarnes et surmonté de deux pommeaux d'étain, les angles, renforcés de contreforts à la base, avaient un appareil en harpe. La façade nord comptait quatre fenêtres simples et dix à un meneau, à l'étage; au rez-de-chaussée, parmi les baies inégales, dont celles de l'étable et de l'écurie, la porte cochère de la boucherie occupait le centre, et quatre baies de boutiques la moitié occidentale; sous le toit, s'étendait le grenier des dîmes seigneuriales; la partie orientale avait trois fenêtres à meneau pour l'école et trois portes côte à côte, celle du centre portant la date 1684 et les armes communales au-dessus de l'imposte. La face orientale était largement percée de cinq fenêtres à meneau pour l'école et la salle de justice, tandis qu'à l'ouest, la seule baie du pignon était réservée au corps de garde. Au midi, une galerie et un four faisaient saillie entre des fenêtres à meneau. L'incendie de 1833 ruina la moitié occidentale de l'édifice, mais épargna la partie orientale qui fut utilisée jusqu'au printemps de 1839. Frappé par le nouveau plan d'alignement, le vieux bâtiment fit place à un nouveau, conçu par les architectes [FRÉDÉRIC] MEURON et [JAMES] COLIN. Le gros œuvre fut achevé en septembre 1839; l'inauguration eut lieu en octobre 1841. Au rez-de-chaussée, voisinaient des locaux pour la poste, la gendarmerie et le bureau de contrôle; le premier étage était affecté aux salles d'audiences et de commissions, le second au concierge et à des bureaux pour le maire et pour le greffe. La maison voisine, ou plutôt l'annexe, abritait des chambres d'arrêt et d'auberge au rez-de-chaussée, un hôtel à l'étage. Devenu insuffisant, cet édifice a été remplacé par un nouvel hôtel de ville en style néo-Renaissance allemande, conçu par l'architecte CHARLES GUNTHERT, et bâti entre 1914 et 1918. Les locaux de réception sont garnis de meubles, d'estampes et d'objets anciens[2].

L'*ancien hôtel de ville* bâti de 1839 à 1841, devenu l'hôtel judiciaire, se dresse à la Grand-Rue, à la tête d'un bloc de maisons proches du temple. Il mesure 17 m 25 sur 14 m 85, pour une hauteur de 13 m à 14 m 35 à la corniche. Les façades crépies sont encadrées de chaînes d'angle à refends, sur un rez-de-chaussée en pierre de taille.

1 AE, Série Cultes, Le Locle, Cure, 1828-1832. Plumitif de la Chambre des comptes, 1er octobre 1828, 4 mars 1829. Lettres à Sa Majesté, Y/305-321, 1829.

2 W. BAILLOD, *Etudes historiques sur les hôtels de ville du Locle*, Lausanne 1919. *La Patrie suisse*, 1920, p. 102-104.

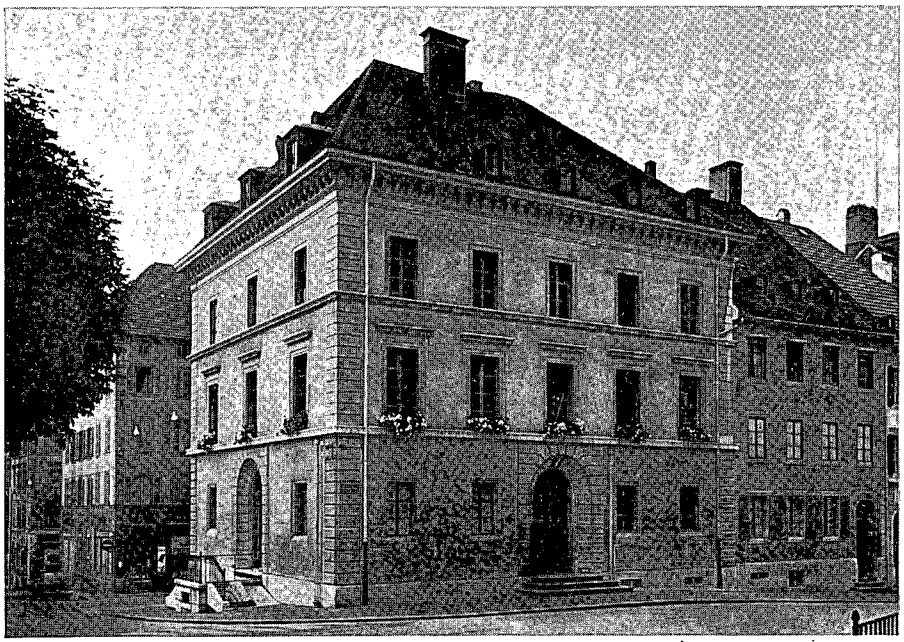

Fig. 247. Le Locle. L'ancien hôtel de ville (1841), actuel hôtel judiciaire, vu du nord. Page 287.

Les fenêtres des deux étages (trois baies à l'est, cinq au nord et au midi) s'alignent sur des cordons de pierre; celles du premier, plus élevées, sont surmontées d'entablements. Sous le haut toit en pavillon, percé d'une large cheminée et de lucarnes, règne une corniche ornée d'un rang de consoles. Au rez-de-chaussée oriental, l'ancienne porte d'entrée en plein cintre; aujourd'hui condamnée, est logée au fond d'un ébrasement concave orné de refends; elle est précédée d'un perron, dont la balustrade de fer porte une frise de grecques. Du côté nord, une porte analogue s'ouvre sur un perron de trois marches. A l'intérieur, un corridor traverse le rez-de-chaussée d'est en ouest; il dessert trois pièces irrégulières au midi, une à l'angle nord-est, et touche le vestibule placé derrière la porte nord ouvrant sur la cage d'escalier; celle-ci, sur plan carré, a son plafond soutenu par deux colonnes. Au premier étage, les deux séries de pièces n'ont pas de corridor (fig. 247).

Les *écoles* se tinrent tout d'abord à la maison de commune, puis de 1826 à 1846, à la rue du Pont, dans un immeuble bâti par la Chambre d'éducation[1]. Dès 1842, l'augmentation du nombre des élèves exigea l'étude d'un nouveau bâtiment à construire sur pilotis dans le marais, au sud-est du temple. Une fois réglées des questions d'alignement qui portaient atteinte au tracé général de 1837, et celles de la couverture du ruisseau du Bied, qui devait passer en partie sous l'édifice, les autorités cantonales et communales adoptèrent les plans de l'intendant des bâtiments Edouard de Sandoz-Rosières, réalisés par le maître maçon Joseph von Büren,

1 AE, Actes de chancellerie, XXXIV/211, 1824. MCE, CCVIII/876, 1845. AE, Série Education, Le Locle, lettre du 26 décembre 1842.

un Soleurois fixé au Locle (1844-1846). La pierre fut extraite dans les carrières de Pouillerel[1]. Portant aujourd'hui le nom de *Vieux Collège*, l'édifice se distingue essentiellement par l'ordonnance de sa façade, au nord. La partie centrale, de sept fenêtres, est encadrée de deux ailes en faible relief ayant trois baies par étage, sous un fronton percé d'un œil-de-bœuf. Un grand toit en croupe recouvre le tout. Le rez-de-chaussée en pierre de taille, orné de refends, est percé de fenêtres en plein cintre; dans les ailes, deux fenêtres encadrent une porte, pareillement en plein cintre sous un fronton sans base, accessible par un perron. La présence de ces deux entrées séparées pour les garçons et les filles avait valu à l'architecte des difficultés pour l'agencement de la façade. Un cordon souligne le niveau du premier étage, tandis que des tablettes saillantes marquent les fenêtres du second. A l'est et à l'ouest, un avant-corps surmonté d'un fronton est percé d'une haute fenêtre, entre deux étroites, à chaque étage, alors que les murs de part et d'autre sont nus.

Parmi les édifices publics, on peut signaler encore la Résidence, à l'origine *hospice des vieillards*, construit de 1823 à 1826 sur les plans de l'architecte et entrepreneur Jean-Pierre Contesse. Henri-Louis Jacot coupa la pierre de taille, alors que Joseph von Büren travaillait comme maître maçon et David-Henri Robert comme charpentier. Le bâtiment, très simple, de neuf fenêtres quadrangulaires en façade, au midi, a deux étages sous un toit en croupe. La porte est accessible par un perron bordé d'une balustrade agrémentée d'une frise de postes. Le clocheton primitif a été remplacé, en 1904, par un attique; le rez-de-chaussée a été percé de nouvelles baies en 1940. L'intérieur avait des boiseries simples[2].

L'*hôtel des postes* a été construit pour la municipalité du Locle, sur les plans de l'architecte Hans Rychner, en 1857-1858 et sérieusement réparé en 1866, à la suite d'un incendie partiel[3]. Le bâtiment, de 42 m 30 sur 17 m 60, sous un toit en pavillon, a un rez-de-chaussée et un entresol éclairés par de hautes baies en plein cintre, découpées dans un mur en pierre de taille, deux étages de grandes fenêtres jumelles sous un entablement, et un troisième de plus petites ouvertures alignées sur un bandeau. Un fronton couronne la division centrale de la façade sud.

### MAISONS DIVERSES

Le cœur de la localité, rebâti partiellement après les incendies de 1833 et 1844, se distingue par la rigueur et la sobriété de la plupart des façades et par ses vastes toits en croupe à pente rapide, percés de hautes souches de cheminées et ponctués de lucarnes ou de tabatières. Les façades sévères étaient, à l'origine, précédées de perrons, bordés ou non de balustrades, comme le montrent des lithographies du siècle passé. Ces perrons ont disparu lors de l'aménagement nouveau des trottoirs, vers 1950. Des pilastres lisses ou ornés de refends animent les angles des façades; les fenêtres quadrangulaires, parfois dotées de tablettes saillantes, peuvent s'aligner sur des cordons.

1 MCE, CCIV/33, 222, 356, 357, 553, 680, 1843; CCV/225, 347, 1843; CCVI/277, 1844. AE, Série Education, Le Locle, lettres de Sandoz-Rosières, 11 mars, 3 septembre 1843. *Le Locle. Centenaire de l'école secondaire, 1855-1955*, p. 17-18.

2 W. Baillod, *L'hospice du Locle, 1820-1926. Etude historique*. Le Locle 1926.

3 MCE, CCXXVIII/760, 1854; CCXXIX/582, 1855. RAs, 1846, Nos 1023, 1079, 1201. Mbx, 1859 (illustré) et 1865. MN, 1882, p. 88.

*Rue du Temple N° 23*, s'élève une maison caractéristique du genre, achevée en 1845 pour Ami-Jean-Jacques Landry. Ce personnage obtint d'installer un éclairage au gaz pour l'hôtel du Commerce, de brève durée, qu'il établit là[1]. La maison, de trois étages sur rez-de-chaussée surélevé, conserve un perron au midi donnant accès à une porte en plein cintre entre quatre fenêtres de même forme. Un cordon sépare le rez-de-chaussée en pierre de taille des étages crépis. A l'ouest, tout le mur est en grand appareil. Des larmiers éclairent les caves du sous-sol, des refends soulignent la taille du premier étage, alors qu'un cordon sépare le troisième étage du quatrième percé dans le pignon, sous la croupe du toit (fig. 250).

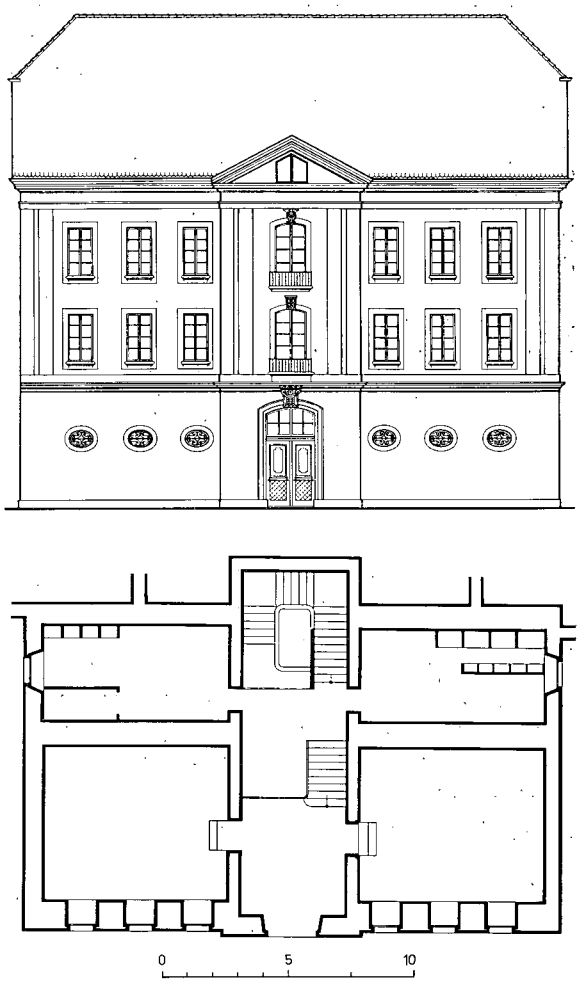


Fig. 248 et 249. Le Locle. Rue de la Côte N° 2. Plan du rez-de-chaussée et élévation sud. Etat en 1952. Echelle 1 : 300. Page 290.

Hors du centre, où les rues longitudinales et transversales sont tirées au cordeau, le plan s'assouplit pour s'adapter à la topographie de la vallée. *Rue de la Côte N° 2*, le négociant vaudois Jean-Charles Ducrot se fit bâtir peu avant 1787 une vaste maison en pierre de taille, haute de deux étages, ayant une grange et deux écuries dans un bâtiment annexe placé au midi de la même rue. En 1827, la proposition d'établir la cure du Locle dans cet immeuble échoua devant l'opposition de la commune. Il ressort des offres faites que «les bâtimens offerts à la Seigneurie ont été construits il y a 40 et quelques années, d'après les plans et sous la direction de Mr Delagrange, architecte, de Lausanne». Il ne peut s'agir en l'occurrence que de GABRIEL DE LA GRANGE (1715-1794). Après une visite détaillée, l'intendant Frédéric de Morel rapporta que l'édifice contenait le vestibule, l'escalier et quatre caves voûtées, éclairées par six œils-de-bœuf au rez-de-chaussée, où il s'était produit un tassement. Le premier étage abritait une cuisine, une lessiverie ayant un four, une antichambre, quatre pièces chauffées par des poêles, dont trois au midi, quatre cabinets, dont deux munis de cheminées. Au deuxième étage, à la lessiverie

1 AE, Actes de chancellerie, XXXIX/240, 1845. MCE, CCXIII/398, 1847.

près, la distribution était pareille. Dans la partie inférieure du comble à deux étages, on avait installé six chambres à resserrer. De la description de Morel, il ressort, qu'au premier étage, la salle à manger occupait la pièce centrale au midi, flanquée à l'ouest d'un comptoir accessible par une antichambre voisine de l'escalier. Un cabinet muni d'une alcôve et une chambre se trouvaient à l'ouest; à l'opposé se succédaient une chambre et deux cabinets; la cuisine, au nord, ouvrait sur la lessiverie bâtie en annexe. Il existait des plafonds de plâtre, des planchers de sapin (vingt panneaux entre des bandes de chêne à la salle à manger), des boiseries peintes ou des papiers peints au-dessus des hauteurs d'appui et des poêles, dont un circulaire de couleur verte. Au second étage, la pièce sud-ouest servait de salon. Il n'est pas fait allusion aux corridors transversaux qui existent actuellement. La maison Ducrot apparaît au centre de la vue du Locle d'Abraham-Louis Ducros (1807). Les combles incendiés en 1924 ont été complètement rebâtis, et percés de lucarnes étendues pour des ateliers. Une malheureuse transformation, vers 1952, a défiguré le rez-de-chaussée et ses quatre caves voûtées en tonne pour l'établissement de garages[1]. Dans son état ancien, la maison avait un rez-de-chaussée en pierre de taille, limité par un cordon richement mouluré et percé d'une grande porte cintrée, encadrée de six larmiers ovales, fermés par des fers forgés gracieusement enroulés. Une clé ornée de postes, de volutes et de draperies décore l'arc de la porte dont l'imposte est vitrée. La division centrale, sous un fronton mouluré percé d'une fenêtre polygonale, conserve ses deux étages de portes-fenêtres cintrées. Chacune est fermée par une balustrade de fer forgé, où les barreaux droits et ondulés alternent; une lourde guirlande sortie de volutes, couvrant une feuille d'acanthe ou des cannelures, orne les clés d'arc. Deux pilastres sans chapiteau encadrent, de chaque côté, cette division en pierre de taille. De part et d'autre, trois fenêtres quadrangulaires par étage, dotées de tablettes saillantes, percent les murs crépis sous la corniche du toit. Deux paires de pilastres sans chapiteau limitent les angles de la façade (fig. 248, 249 et 256).

*Rue de la Gare N° 20*, on peut relever l'ordonnance de la façade marquée « A L 1836 », bâtie pour Auguste Leuba, futur conseiller d'Etat. Portes et fenêtres en anse de panier du rez-de-chaussée (placées selon le rythme 1-3-1-3-1) sont surmontées de deux étages de neuf fenêtres quadrangulaires. L'annexe d'une seule baie par étage, à l'orient de la maison, abritait la remise.

Sur le côté occidental de la place du marché, à l'actuelle *Grand-Rue N° 21*, la maison construite vers 1834 pour le négociant Louis Dubois, de plan presque carré, frappe par ses trois étages de cinq fenêtres quadrangulaires, sur les trois faces visibles. Les perrons à deux rampes, donnant accès aux portes latérales surmontées d'entablements soutenus par des consoles, ont été supprimés il y a environ deux décennies; les entrées de ces rez-de-chaussée surélevés ont été condamnées. Du côté de la place, l'axe de symétrie de la façade principale est marqué par un perron encadré de deux colonnes de pierre, supportant un balcon, et par un fronton sans base. Cette disposition témoigne, comme la fontaine centrale, de la tenue étudiée et sobre que les intéressés voulaient donner à la nouvelle place tracée après l'incendie de 1833.

*Rue du Pont, N°s 7 et 9*, deux grandes maisons semblables, ne formant qu'un bloc, ont chacune un rez-de-chaussée surélevé et trois étages de sept fenêtres. Dans cette

1 AE, Série Cultes, Le Locle, Cure, 1823-1845; offres du 31 mai 1827; rapport de Frédéric de Morel du 8 juillet 1827. MN, 1950, p. 6-7.

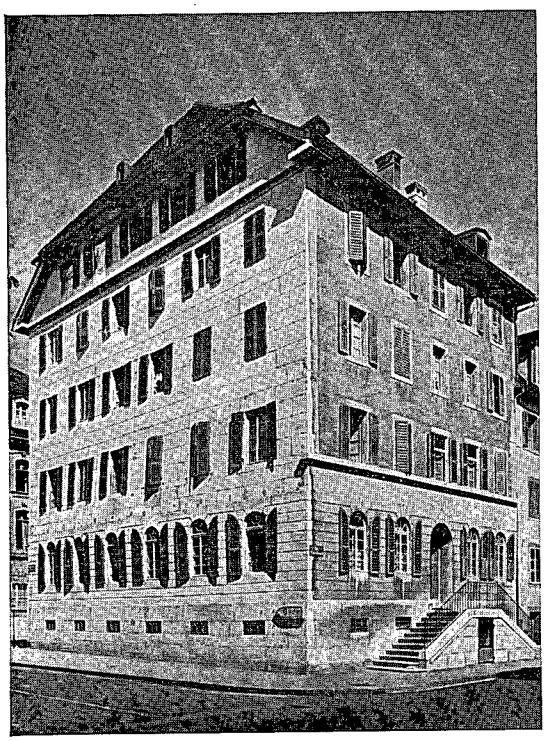

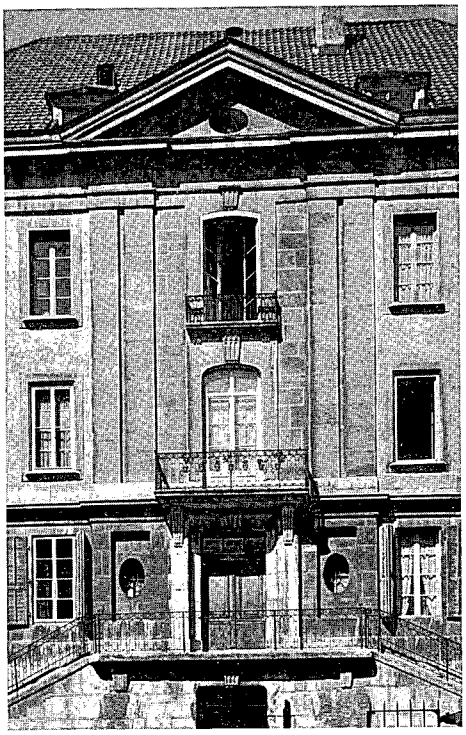

Fig. 250 et 251. Le Locle. Rue du Temple N° 23 (1845) et rue du Crêt-Vaillant N° 28. Détail de la façade sud (1786). Pages 289 et 292.

grande surface en pierre de taille, les portes, accessibles par des perrons arrondis de sept marches, ont des linteaux appareillés, soulignés par des refends et datés 1838. L'étroite façade nord a un toit en croupe. Ces maisons d'habitation ont été construites pour Charles-Philippe Guyot, à l'emplacement des anciens greniers de la Société des blés. La *rue des Envers* compte plusieurs maisons cossues de la fin du XVIII^e siècle, sous un toit en croupe. Le N° 41 a un rez-de-chaussée surélevé accessible par un perron bordé d'une balustrade et deux étages de fenêtres quadrangulaires. Le N° 45, construit pour Philippe Dubois-Sandoz, a autant d'étages et un rez-de-chaussée percé d'une porte cochère.

Prolongeant la Grand-Rue vers l'est, la rue du Crêt-Vaillant se borda de maisons cossues à la même époque. Le démembrement de la propriété de David Perret-Gentil-dit-Maillard, à l'extrémité occidentale et au voisinage de l'auberge de la Fleur de Lys, favorisa la construction de plusieurs édifices intéressants. Dans la rangée nord, *rue du Crêt-Vaillant N° 30*, Simon Huguenin-Lardy acheta une bande de terrain qui se révéla bientôt trop peu profonde pour la maison qu'il voulait construire. Il obtint d'agrandir sa parcelle et, dès décembre 1784, un acte mentionne un passage réservé derrière «le bâtiment nouvellement construit pour ledit Huguenin-Lardy». Un an auparavant déjà, l'intéressé avait obtenu du Conseil d'Etat «de faire un appui en pierres pour soutenir son terrein en laissant vingt-cinq pieds de lar-

geur au chemin»; il s'agissait d'un perron qui fut rebâti à bien plaire en 1843, sur une largeur de 6 pieds, parce que l'ouvrage primitif réduisait trop le passage. La maison avait subi, en 1834, d'importantes réparations intérieures et extérieures et des adjonctions au nord[1]. L'édifice mesure 15 m 65 sur 11 m 75, et 10 m 10 de hauteur à la corniche; un soubassement précédé d'un long perron oblique aboutit à deux rampes d'escalier. Des barreaux droits et ondulés bordent le perron. La maison compte deux groupes de deux fenêtres encadrées de deux larges portes cintrées au rez-de-chaussée; les deux étages ont chacun six fenêtres groupées selon le rythme 1-2-2-1. Aux angles de la façade, les pilastres portent des entablements au niveau des étages, sans servir d'appui aux cordons que l'on attendrait normalement. A l'intérieur, quatre pièces inégales se succèdent derrière la façade (fig. 252 et 253).

*Rue du Crêt-Vaillant N° 28*, s'élève la plus belle maison bourgeoise du Locle et une des plus remarquables des Montagnes neuchâteloises. L'architecte doit être aussi Gabriel de la Grange, comme permettent de l'affirmer des ressemblances avec la maison, 2, rue de la Côte, notamment la présence de pilastres jumeaux sans chapiteaux et les œils-de-bœuf. A la suite de diverses transactions, le fameux horloger Jacques-Frédéric Houriet (1743-1830) et Henriette Courvoisier, sa femme, acquirent le sol à bâtir en décembre 1784. La construction eut lieu en 1786, ainsi que le prouve une rixe survenue entre Christ Becher, son fils, le maître maçon et entrepreneur Mathias Hiltis, de Munster (Haut-Rhin) et un manœuvre «travaillant au bâtiment» de Houriet, ce dernier cité comme témoin. En novembre 1787, une transaction relative à un passage constate «que mondit sieur Houriet a édifié un bâtiment sur ce terrein». En 1810, la maison abrita l'impératrice Joséphine de passage au Locle[2]. D'importantes réparations furent opérées, en 1834 (fig. 251, 254 et 255).

Comme la précédente, la maison N° 28, mesurant 16 m 35 sur 13 m 60, repose sur un soubassement de 3 m 50 à 4 m précédé d'un perron, ou plutôt d'un escalier à double rampe, dont le mur en pierre de taille est percé d'une porte de cave. La façade seule, haute de 11 m 75, se compose d'un rez-de-chaussée en pierre de taille s'arrêtant à un cordon mouluré, et percé d'une porte quadrangulaire encadrée de deux panneaux en creux ayant des œils-de-bœuf; deux groupes de deux fenêtres quadrangulaires, sans encadrement, éclairent les divisions latérales. Un balcon, soutenu par trois consoles moulurées, surmonte la porte. Au premier étage, la porte-fenêtre centrale en anse de panier se trouve entre quatre baies quadrangulaires; autant de baies encadrent la porte-fenêtre cintrée du second étage (précédée d'une balustrade), alors que la clé s'orne de cannelures. La division centrale, en pierre de taille, limitée par deux groupes de pilastres sans chapiteaux et amortie par un fronton, se détache nettement des divisions latérales crépies; des pilastres jumeaux, sans chapiteaux supportant la corniche, limitent la façade qui a des angles arrondis. Le perron et les balcons sont bordés de balustrades en fer forgé, dont les arceaux reliés par des cercles s'alignent sous une frise de postes. A l'est, de hautes fenêtres quadrangulaires se superposent jusque dans le pignon, sous un toit en croupe; un pilastre, au midi, et

1 I. Vuagneux, notaire, I/221, 228, 247, 1784. MCE, CXXVII/637, 1783; CCIII/2185, 1842. RAs, 1831, p. 107, 142, N^os 426, 582.

2 I. Vuagneux, notaire, I/219, 246, 249, 1784. C. A. Jeanneret, notaire, II/105, 1787. MJ, Seigneurie, Le Locle, 21 juillet 1786. F. Jung, *Le château des Monts*, Le Locle 1959, p. 3, 6. S. Robert, *L'impératrice Joséphine en Suisse*, Neuchâtel 1942, p. 52. MBN, pl. 123, N° 5 et p. XLIV.

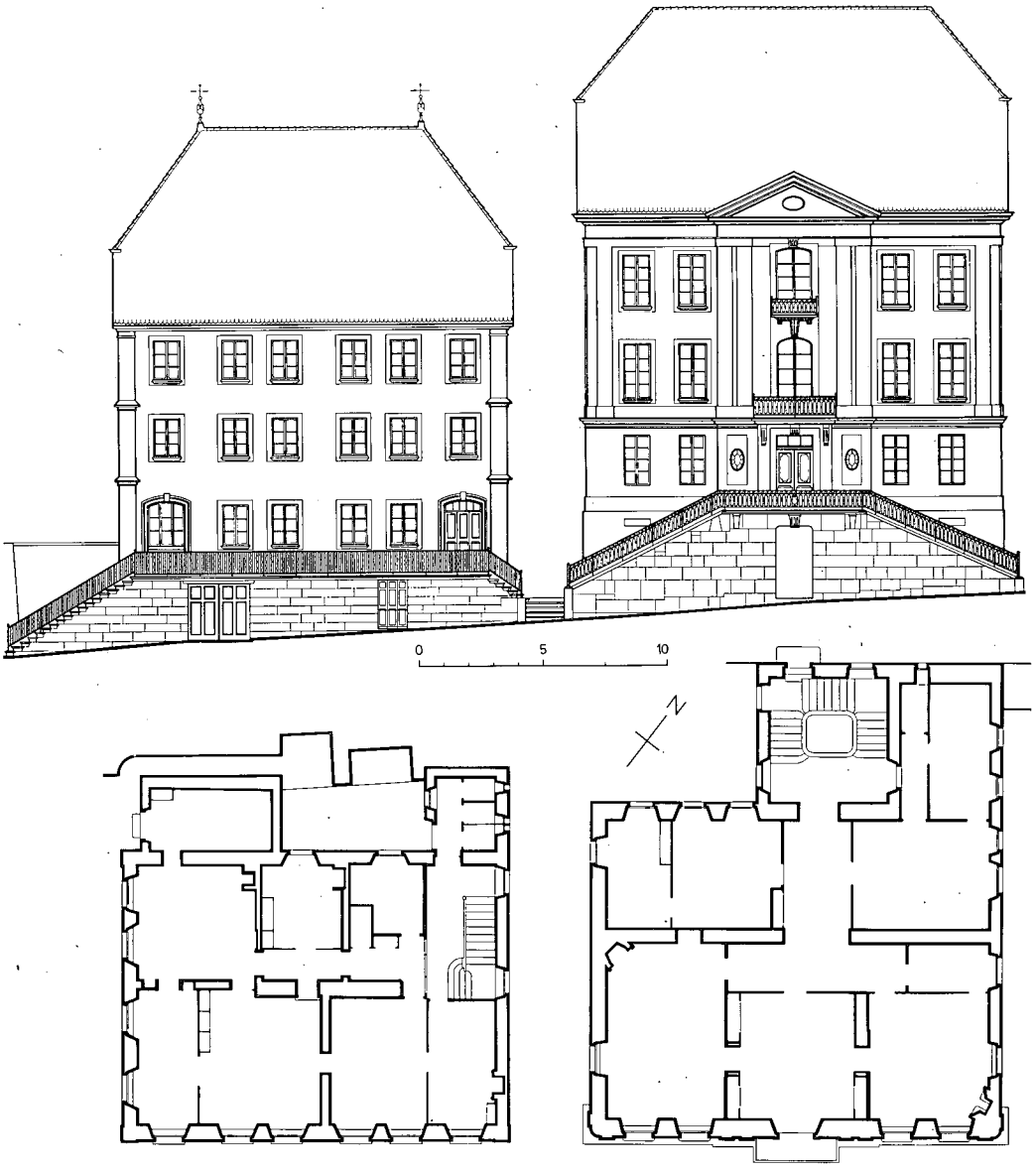


Fig. 252 à 255. Le Locle. Rue du Crêt-Vaillant N^os 30 et 28. Plans du premier étage et élévation sud. Echelle 1:300. Pages 292 et 293.

une chaîne limitent les angles. En plan, la maison a trois pièces inégales derrière la façade et cinq du côté nord. La belle cage d'escalier, sur plan quadrangulaire, a été ménagée dans l'annexe nord. Elle est bordée d'une balustrade formée d'arceaux reliés par des cercles flammés; une frise de postes sert d'appui à la main courante. Des consoles font le tour du plafond au centre duquel s'étale une rosace de stuc ayant de longs et étroits pétales. Au-delà des paliers, des vestibules et de petits corridors

desservent les pièces des appartements. Au premier étage, la chambre centrale, au midi, a conservé les larges panneaux de ses boiseries d'origine. Une horloge à double face surmonte une porte latérale. Plusieurs pièces ont conservé des cheminées de marbre bâtard, ornées de simples panneaux géométriques et, dans un cas, d'un contrefeu armorié de 1777, assurément objet d'un remploi. Il subsiste aussi quelques glaces dans leurs encadrements de perles ou de rais de cœur; dans un cas, le dessus est un trophée du commerce finement sculpté autour d'un grand livre et d'un caducée; un autre, peint en grisaille, met en scène des amours musiciens. Au second étage, une cheminée Louis XVI, plus ornée, a des cannelures sur ses piédroits, deux rosaces et une urne sur le linteau. Dans une autre pièce boisée, des pilastres creusés d'un panneau surmontent une cheminée plus simple.

*Rue du Crêt-Vaillant N° 22*, immédiatement à l'est de la précédente, mais au-delà d'un large passage, la maison sert de tête de file à une rangée d'édifices plus modestes. Jean-Jacques-Henri Calame acquit un terrain, en 1784, pour agrandir son jardin et bâtir une maison, mais réalisa son projet en 1786 comme son beau-frère et voisin Houriet. C'est là, sans doute, que vécut Marie-Anne-Calame (1775-1834), fondatrice

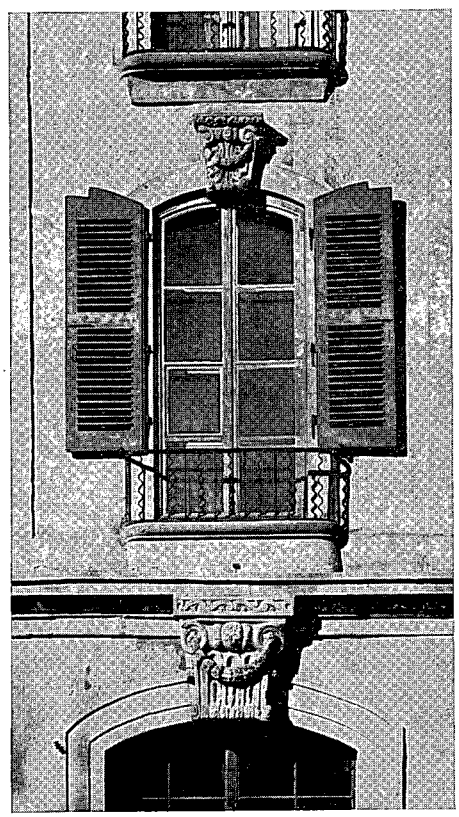

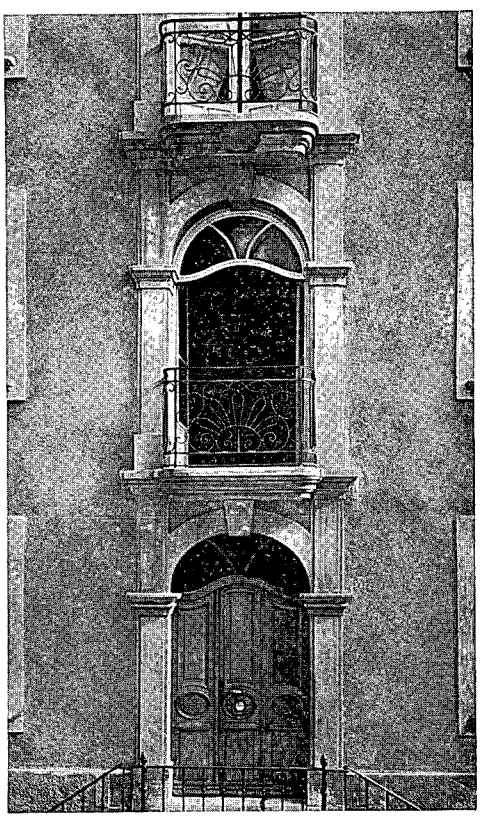

Fig. 256 et 257. Le Locle. Rue de la Côte N° 2 (à gauche) et rue du Crêt-Vaillant N° 37. Détails du décor (vers 1787, et 1783). Pages 290 et 295.

Fig. 258. Le Locle. La Combe Jeanneret. Fenêtre de 1626. Page 297.

de l'asile des Billodes, inlassable philanthrope[1]. Plus simple que sa voisine N° 28, la maison a un long perron devant sa façade, percée de baies cintrées au rez-de-chaussée et de deux étages de fenêtres quadrangulaires. Un fronton, et un balcon du milieu du XIX^e siècle, marquent l'axe de symétrie; des cordons soulignent les divisions horizontales entre les pilastres limitant la façade.

Dans la rangée méridionale, *rue du Crêt-Vaillant N° 37*, Jean-Henri Voumard, commerçant en horlogerie, originaire de Courtelary et bourgeois de Neuchâtel, obtint du sable de la commune pour la maison qu'il bâtissait en septembre 1782 «au haut du village près du logis de la Fleur de Lys». Il eut quelques difficultés, en 1784, à cause d'un dallage de pierre qu'il avait fait poser devant sa maison. Celle-ci subit quelques dommages en 1844, lors de l'incendie du quartier voisin[2]. L'élément le plus intéressant de cette vaste maison éclairée de fenêtres quadrangulaires, sous un toit en croupe, est la superposition des baies au-dessus de la porte d'entrée et du perron nord. Deux lignes de pilastres, interrompus par des entablements au niveau des planchers et par des impostes, encadrent une porte et deux portes-fenêtres sensiblement en plein cintre. Celles-ci sont fermées par d'élégantes balustrades, dont les fers forgés dessinent des palmettes à jour; la porte a des ventaux ornés d'ovales portant des entrelacs et un losangé de marqueterie. Plus élégamment encore qu'une maison transformée de Colombier[3], datée 1759, celle du Locle (datée 1783 sur un cartouche) a des impostes incurvées d'un style encore Louis XV (fig. 257).

Au-dessus de la ville, dans la région nommée autrefois le Haut des Côtes, le *château des Monts* est une maison de maîtres édifiée vers 1785-1790, pour Samuel

1 C.F. Jeanneret, notaire, II/144, 1787. M. Evard, *Marie-Anne Calame fondatrice de l'asile des Billodes*, Le Locle 1934, notamment p. 21 et pl. 2.

2 Arch. du Locle, Plumitif G 19, p. 225, 227, 228, 1782; p. 377, 1784. MBN, p. XXXVI, pl. 121, N° 7.

3 MAHS, *Neuchâtel*, II/309 et fig. 274.

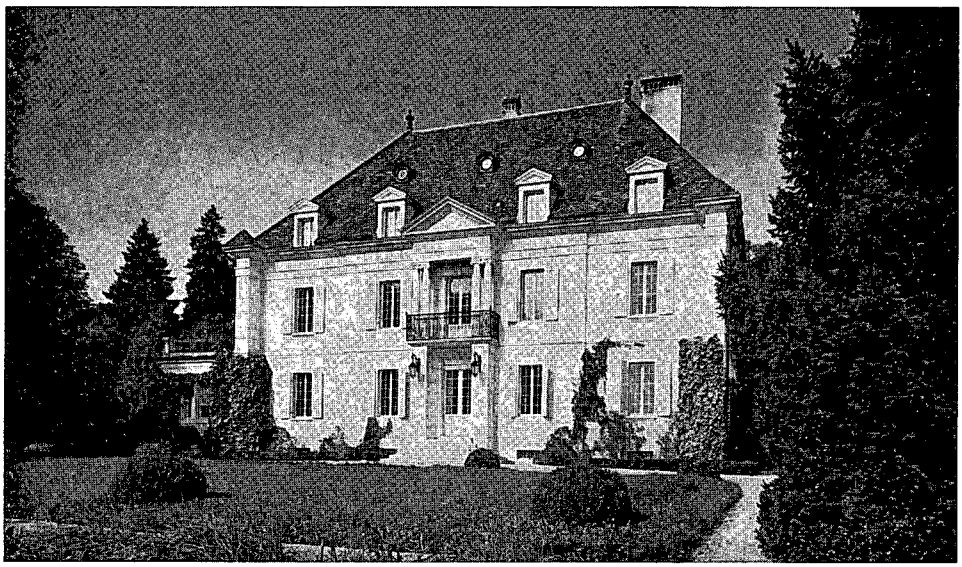

Fig. 259. Le Locle. Le château des Monts (vers 1790), vu du sud-est. Page 296.

Dubois, essayeur juré, sur les plans de l'architecte GABRIEL DE LA GRANGE – aux dires de l'historien F. Jung. Le premier registre d'assurance, en 1810, lui donne pour mesures 57 pieds 3 pouces sur 96 pieds 3 pouces; les suivants décomposeront ces dimensions en 74 pieds sur 41, et 20 pieds sur 15 pour un avant-corps. Les locaux d'habitation, de grange et d'écurie, répartis entre un rez-de-chaussée et un étage, se maintinrent jusqu'en 1915, époque où d'importants travaux firent disparaître la partie rurale, modifiant les annexes et l'intérieur[1]. Acquise par la ville en 1954, la maison a été transformée en musée d'horlogerie et d'histoire. Un dessin de HERMANN-THEODOR FRÜAUF montre que, dans les grandes lignes, la façade sud n'a guère été modifiée depuis 1817. Deux contreforts très saillants, dotés de petits toits particuliers, encadrent la façade, partiellement en pierre de taille, d'un seul étage percé de cinq baies, comme le rez-de-chaussée. Un léger décrochement sépare les trois fenêtres centrales de leurs voisines, alors que, dans l'axe de symétrie, les deux portes-fenêtres superposées et surmontées d'un fronton sont encadrées de contreforts ou de deux paires de colonnes ioniques. Un petit perron et une balustrade de fer forgé complètent le décor. Un cordon, un bandeau et une corniche assurent le réglage horizontal. Les anciennes lucarnes surmontées de pommeaux ont été rebâties plus grandes, en pierre, et la cheminée déplacée; une véranda a été construite (fig. 259). Au-dessus des profondes caves voûtées, l'intérieur a été fortement amélioré et transformé en 1915. Le petit jardin enclos dans des murs de pierre et son simple portail ont été remplacés par un grand enclos fermé de grilles; les communs ont été rebâtis à part.

Aux environs du Locle, plusieurs fermes ont encore des linteaux sculptés et datés, du XVII^e siècle. Une des fenêtres les plus intéressantes se trouve à la *Combe Jeanneret.*

1 F. JUNG, *Le château des Monts*, Le Locle 1959, 25 p. Corriger les passages relatifs aux origines de la famille Dubois par les remarques de L. MONTANDON, MN, 1960, p. 30-32.

D'une facture rustique et savoureuse, elle reflète, avec au moins une génération de retard, l'art Renaissance du Vignoble neuchâtelois. Le fronton flanqué de deux globes s'écarte certes des canons, mais il est orné de denticules à la base; les rinceaux qui l'ornent encadrent un écu découpé portant les initiales GC, MR, SF des maîtres d'œuvre (Guillaume Calame et Marie Robert, sa femme?) et la date 1626. Au-dessous de l'écu, les initiales DI pourraient être celles du maçon DAVID JACOT, actif à cette époque[1]. Une frise, entre deux chapiteaux à volutes enserrant des roses héraldiques, animent le linteau. L'encadrement mouluré de la fenêtre retombant sur des S et l'amorce des meneaux, visibles il y a cent ans, ont disparu[2] (fig. 258). On connaît par diverses vues une ancienne maison au quartier de la Molière, démolie en 1912, remarquable par l'épaisseur de ses murs bien appareillés, mais sans décor particulier[3].

*Rue Girardet*, la maison natale des peintres Girardet, sacrifiée à un élargissement de la route en 1954, était une construction de bois, en encorbellement, asymétrique, pittoresque et représentative d'un type d'humbles et de périssables maisons anciennes[4]. D'autres édifices ont vu agrandir et multiplier leurs fenêtres, dont on retranchait aussi les meneaux, pour améliorer l'éclairage des habitants occupés aux travaux minutieux de l'horlogerie et de la dentelle.

## LES BRENETS

Les Brenets dépendaient à l'origine du prieuré de Morteau. Leurs habitants, les gens «de chiez le Bruignet», sont cités pour la première fois en 1325, au moment où les sujets du prieur de Morteau, refusant de reconnaître à Louis de Neuchâtel la qualité d'avoué, déclarèrent se placer sous la garde de Henri de Montbéliard. Dès le milieu du XV^e^ siècle, les seigneurs de Valangin tentèrent de s'emparer des Brenets; ils ne parvinrent définitivement à leurs fins qu'après 1524. La Réforme détacha le village de la Franche-Comté plus sûrement que toutes les autres mesures. Au milieu du XVIII^e^ siècle, de nombreux artisans existaient déjà à côté des agriculteurs. Tout le centre du village, ravagé par un incendie en 1848, a été rebâti sur un plan géométrique, à environ 850 m d'altitude. Des maisons, par petits groupes, ponctuent le versant bien exposé qui s'abaisse jusqu'au Doubs, à l'ouest; des fermes se dispersent sur les hauteurs en partie boisées vers l'orient. La mairie des Brenets existait en 1531; la commune doit lui être de peu postérieure. En 1520, Guillemette de Vergy, dame de Valangin, fit des démarches à Berne pour déposséder le curé de Morteau et faire placer la paroisse dans le diocèse de Lausanne, l'enlevant ainsi à celui de Besançon. Il y avait 846 habitants en 1750, 1172 en 1850 et 1288 en 1960.

*Bibliographie.* DGS, I/322-324. DHBS, II/294. H. ETIENNE, *Les Brenets. Notice historique*, MN, 1874, p. 171-185, 196-215. L. MONTANDON, *Notes sur les Brenets*, MN, 1931, p. 82-88, 131-141; 1946, p. 49-58.

---

1 D. Huguenin, notaire, 13 mars 1626. J. Perret-Gentil, notaire, IV/17, 1652.

2 Dessin dans MN, 1873, p. 60.

3 L. THÉVENAZ, *La maison du Diable, au Locle*, MN, 1935, p. 129-134, a fait justice des légendes suppléant au manque de connaissances réelles, et reproduit un dessin de FRÉDÉRIC DUBOIS DE MONTPERREUX (1840). Bonne photographie dans la *Patrie suisse*, 1904, p. 238.

4 MN, 1869, p. 213. PH. GODET et T. COMBE, *Neuchâtel pittoresque*, II/84-85. Mbx, 1947, p. 80-81 (textes illustrés). Pour d'autres détails remarquables, voir: *Vieilles pierres* II, pl. 54-59.

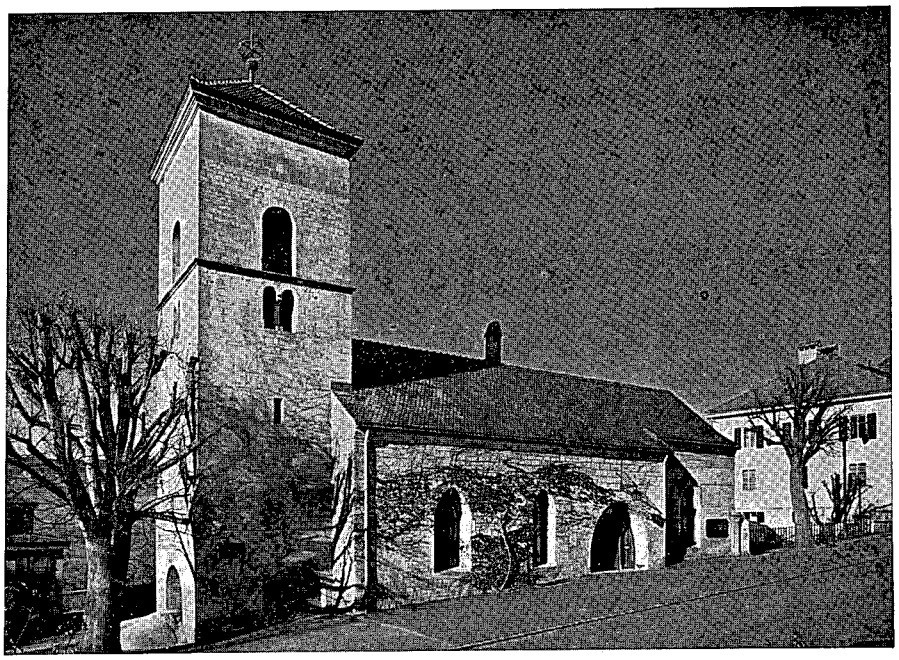

Fig. 260. Les Brenets. L'ancien temple vu du sud-est (1517, restauré en 1915). Page 300.

W. PIERREHUMBERT, *Autour des Brunettes de Joux*, MN, 1942, p. 26-37. Article *Les Brenets* dans le *Bulletin de la société neuchâteloise de géographie*, nouvelle série, N° 5, p. 13-45, 1947. Voir aussi: *Incendie des Brenets* dans *L'almanach neuchâtelois pour 1849*, p. 79-80.

*Vues.* «Vue des Brenets / Village de la principauté de Neuchâtel et Vallangin en Suisse, aux confins de la France / Dessiné du côté de la Franche-Comté. / Dessiné d'après nature et gravé par AB[RAHAM] GIRARDET / Se vend au Locle chez Samuel Girardet, libraire». Vers 1790. Reproduction dans MN, 1931, p. 81. – N. WELTER, «Les Brenets / Vallée du Doubs», lithographie parue dans l'*Album neuchâtelois*, 1840. – H. W. «Les Brenets avant l'incendie du 19 septembre 1848». Estampe. – Les Brenets. Lithographie de J[EAN] JACOTTET, vers 1856. – BACHELIN, *Iconographie*, p. 103-106, donne une liste de vues du Saut-du-Doubs et des bassins précédant cette chute qui ont inspiré de nombreux artistes.

*Plans.* AE, Plans détachés. N° 572. «Plan du village et mayrie des Brenetz. 1658». Cette vue à vol d'oiseau, sans échelle, donne la division en quartiers. – N° 179. «Carte de la frontière entre la France et la principauté de Neuchâtel», sous la direction de ANATOILE-FRANÇOIS EPAILLY, 1824. Echelle 1:14400. – Pour mémoire: N° 8, Délimitation de 1767, plus artistique que précise.

### L'ANCIEN TEMPLE

Pour affirmer ses droits contestés sur Les Brenets, Claude d'Arberg, seigneur de Valangin, fit bâtir une église par GUILLEMIN MATHIOT, demeurant à Boudry. Ce maçon, qui demandait 480 livres et un écu de pourboire, fut préféré à son concurrent ETIENNE PELLIER. Un marché du 29 septembre 1511 précise que le chœur aura 20 pieds de côté dans œuvre, et la même hauteur; il sera voûté, éclairé de deux fenêtres à un meneau et d'une fenêtre à deux meneaux, et s'ouvrira par un arc en direction de la nef. Celle-ci, de 52 pieds de long, sur 26 de large et 20 de hauteur, aura des murs allégés par deux arcs doubleaux du côté du chœur, deux fenêtres et une porte. Une tour haute de 40 pieds (11 m 60) et large de 12 pieds dans œuvre s'appuiera sur

deux piliers et trois arcs; elle aura quatre fenêtres géminées à la partie supérieure et une croisée au-dessus de la porte d'entrée. Les angles seront en pierre de taille. A quelques différences de dimensions près, ce programme a été réalisé. Les habitants des Brenets étaient chargés de faire les fondations, d'extraire et de voiturer la pierre que les maçons tailleraient. L'ouvrage devait s'achever dans le délai d'un an[1]. Bancs et chaire semblent avoir été refaits au début du XVIII[e] siècle. En 1706, la commune décida d'importants travaux. Jacques Quartier-Dit-Maire et David Claude-Maire se chargèrent de démolir les murs fermant les arcs de décharge de la nef et de les rebâtir en ménageant des fenêtres bien proportionnées, de percer une porte et de lui faire un encadrement de pierre, de crépir, blanchir et jaunir les murs, en marquant les joints par de la couleur, enfin de murer l'arcade nord-ouest au pied de la tour. Pour leur part, les charpentiers Daniel et Jacob Robert, du Locle, Josué et Abraham-Jacob Perret, de La Sagne, entreprirent de refaire complètement le plancher du temple en enlevant les bancs partiellement renouvelés, munis d'accoudoirs et de dossiers, d'élever une hauteur d'appui en bois contre les murs, de construire une chaire neuve en sapin, sur le modèle de celle du Locle ou des Planchettes, d'élever une galerie accessible par un escalier menant aussi à la tour, et bordée de balustres tournés. Les entrepreneurs se chargeaient de fournir sept fenêtres faites de «cibes» (disques de verre), de plomb et de vergettes. Une paroissienne offrit de payer une chaire neuve en noyer plutôt qu'en sapin, si on lui accordait une sépulture dans le temple, ce qui fut accepté. Le travail réalisé en 1707 provoqua la destruction des réseaux de pierre nommés ici «les remplissages dans les fenêtres»[2].

1 AE, K 11, N° 25, 1511.
2 Arch. des Brenets, BB 3a, N° 2, f. 2-6, 11-12, 1706-1707.

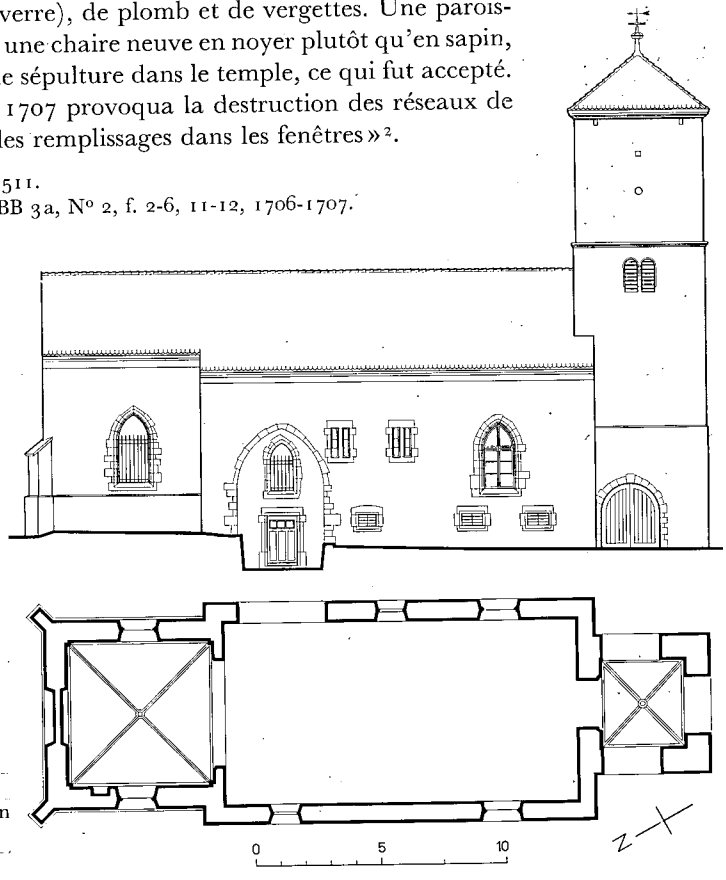


Fig. 261 et 262. Les Brenets. L'ancien temple. Plan et élévation nord. Echelle 1:300. Page 300.

«En 1835, et à l'occasion de grandes réparations qu'exigeait le temple, on éleva de six pieds la tour qui fut cimentée partout». La charpente et le beffroi furent refaits, des fenêtres percées et la flèche ou plutôt la coupole à la mode franc-comtoise recouverte de fer reçut un globe pour amortissement. [Jean-Pierre] Contesse, architecte, dirigea les travaux. Des charbons échappés au réchaud du ferblantier Jean-Pierre Merle, de Morteau, travaillant à la tour, mirent en danger le toit de bardeaux de la nef. Cet accident engagea la commune à faire poser une couverture de tuiles quatre ans plus tard. L'incendie du village, en 1848, détruisit complètement les toitures et l'intérieur du temple; des experts déclarèrent que la tour lézardée, les murs calcinés et la voûte du chœur ne supporteraient plus la charpente[1]. En janvier 1850, cependant, l'édifice était réparé et ouvert au culte; neuf ans plus tard, le Conseil d'Etat autorisa Les Brenets à vendre l'ancienne maison de commune, à condition d'aménager les locaux nécessaires aux services publics dans l'ancien temple. Un nouvel incendie, en 1911, ravagea l'intérieur de la tour et les toitures; la salle communale et un logement échappèrent au feu. Ce fut l'occasion d'une restauration achevée en 1915; elle permit de rouvrir les baies géminées de la tour, de fermer les portes modernes de la nef et de reconstituer les fenêtres anciennes[2] (fig. 260 à 262).

*Bibliographie.* F. A. Perret, *Brénétiennes. Le vieux temple.* 20 p. Les Brenets 1915. E. Urech, *Eglise réformée. Les Brenets. Le temple a cent ans.* Les Brenets 1959, 16 p. illustrées. G. A. Matile, *Histoire de la seigneurie de Valangin,* Neuchâtel 1852, p. 220-221. J. Courvoisier, RSAA, 1962, p. 26. Il faut corriger Rahn, IAS, 1887, p. 477 qui tire des renseignements en partie inexacts de MN, 1874, p. 175.

Le *vieux temple* a une tour haute de 17 m 25 jusqu'à la corniche actuelle; comme elle, le chœur, au nord, a des murs épais de 1 m 05 à 1 m 10, tandis que ceux de la nef ne dépassent pas 60 cm. La nef, dont les percements ont été presque tous modifiés, conserve du côté nord les arcs de décharge transformés. Le chœur un peu en retrait a des contreforts à ses angles extérieurs. Contre un d'eux, se dresse un pilier appelé le pilori, mais qui doit être plutôt une ancienne colonne de cheminée. Cette pierre, datée 1621, est décorée de panneaux en creux et de feuilles entre des volutes[3]. La tour est l'élément le mieux conservé. A la base, on voit encore les trois arcs surbaissés prévus dans le marché de 1511 et, sous une corniche réduite à l'état de cordon, les fenêtres géminées; un exhaussement non daté (XVI^e ou XVII^e siècle) a permis l'établissement de quatre hautes fenêtres en plein cintre; l'exhaussement et la corniche de 1835 se distinguent aisément. Le toit primitif devait avoir une flèche évasée à la base, remplacée de 1835 à 1848 par une sorte de bulbe franc-comtois, et par un petit toit à quatre pans dès lors.

*Deux coupes* de communion du milieu du XVIII^e siècle, ayant un nœud en forme d'urne, portent les marques de Lausanne et de I F M (Jacques-François Mégevan?). Les deux *channes* d'étain de Louis Perrin fils ont une tête d'oiseau sur le bec et un dauphin dressé sur le couvercle (après 1800).

Il n'existait qu'une seule *cloche* en 1662; c'est peut-être pour une seconde, jugée

1 MJ, Les Brenets, 10 août 1835, 21 et 22 septembre 1848. AE, Série Communes, Les Brenets, rapport du 7 janvier 1840.

2 RAs, 1831, p. 63, 85, N^os 246, 373. MCE, CCXXIV/1100, 1859; CCC, 12 août 1913. Voir le dessin suggestif de Ed. Quartier-la-Tente, *Les édifices religieux,* p. 51.

3 MN, 1901, p. 140. Bonne vue dans *Vieilles pierres,* II/73. La commune déplaça le pilori en 1776; le pilier fut démoli en 1842 et vendu à un particulier, mais la place fut maintenue libre. MCE, CXX/136, 1776; CCIII/2178, 1842.

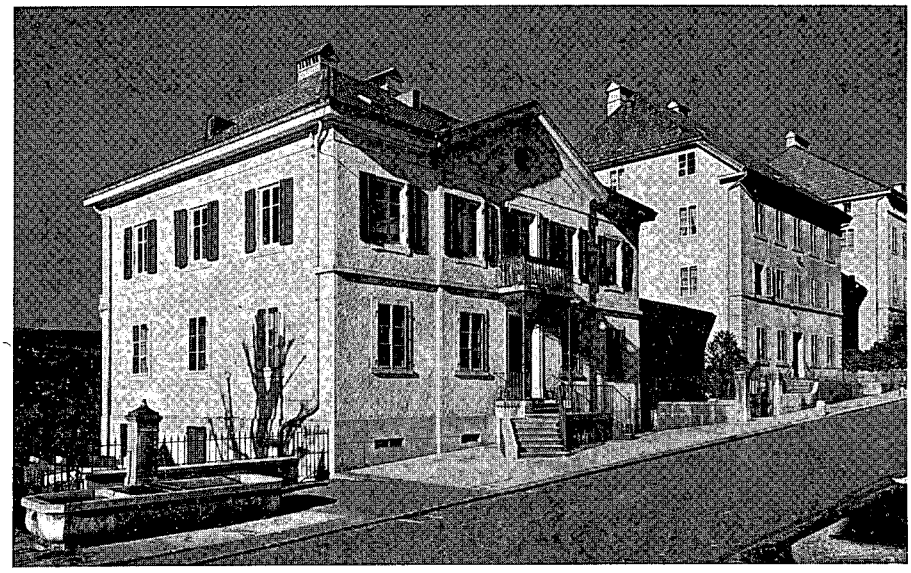

Fig. 263. Les Brenets. Maisons à la rue du Lac (après 1848), au nord de l'ancien temple. Page 302.

imparfaite, que les gens des Brenets eurent des difficultés avec un fournisseur de Neuchâtel en 1684; une cloche se trouva fendue en 1781. François-Joseph Bournez, de Morteau, s'engagea à refondre la grosse à La Chaux-de-Fonds en 1797. François Humbert[1] refit la petite cloche en 1841. Il fallut renouveler la sonnerie en 1848.

Pierre-Claude Perrot-Bastian, du Pissoux (Val-de-Morteau), livra, en 1714, une *horloge* d'environ 4 quintaux sonnant les heures, et munie de deux cadrans, pour 210 livres tournois. Une nouvelle horloge, de 1841, succomba dans l'incendie sept ans après[2].

Le *nouveau temple* fut construit à quelque distance au-dessus de l'ancien, sur les plans de l'architecte Louis-Daniel Perrier, élaborés aux frais de l'Etat en 1853-1854. La construction du gros œuvre se fit en 1856, mais la dédicace n'eut lieu qu'en 1859. Une importante restauration a modernisé l'intérieur en 1951. Dominant la partie centrale du village de sa terrasse précédée d'escaliers, le temple de style composite a une tour amortie par une flèche et des clochetons; elle est ceinturée d'arcatures. Une abside prolonge la nef, percée de quatre grandes fenêtres jointives par côté, et ornée d'arcatures[3].

### MAISONS DIVERSES

Le centre du village a été rebâti en damier, mais sans monotonie, grâce à la grande variété des édifices un peu sévères, la plupart recouverts de toits en pavillon, voire

1 Rec. des Brenets, par Robert, XIX/25v., 1662. MJ, Neuchâtel, 27 juin, 9 août 1684. MCE, CXXV/603, 1781. J. Jeannot, notaire, 1er juin 1797. MN, 1915, p. 166 et 183.

2 Chapuis, *Pendulerie*, p. 60, 70. D. Guinand, notaire, IX/110v., 205, 1713, 1714.

3 MCE, CCXXVII/720, 1854; CCXLII/228, 1867. Mbx, 1865, 1953, p. 46. *Eglise réformée. Les Brenets. Le temple a cent ans*, p. 9-16.

de toits en croupe permettant d'établir des logements dans les pignons. Quelques maisons de la rue du Lac, au nord de l'ancien temple, sont particulièrement représentatives. Les baies sont quadrangulaires; un cordon sépare le rez-de-chaussée des étages; des perrons, voire un balcon et un fronton animent les façades. Ces maisons, même les plus sobres, contrastent cependant avec beaucoup de modestes demeures à demi-rurales qui les avaient précédées dans un pittoresque pêle-mêle (fig. 263).

Entre le village et Le Locle, à flanc de coteau, s'élève une vaste *maison*, dite *château des Frêtes*, jadis centre d'un grand domaine qu'Isaac Donzel et sa femme Judith-Marie, née Huguenin, cédèrent à leurs enfants en 1766. C'est l'un d'eux, Aimé Donzel, négociant, qui transforma la maison en 1802, voire la reconstruisit, après l'avoir visiblement rachetée de ses frères et sœurs. Des incidents avec les maçons peu soigneux, en septembre 1802, permettent de connaître les noms des ouvriers: JOHANN SCHNABEL (substitué à JEAN HODEL, de La Chaux-de-Fonds, avec qui Donzel avait traité), JACOB SANDLER, JACOB KOHLER et une quinzaine d'autres, tous alémaniques. Tailleurs de pierre et maçons, mécontents, brisèrent les mesures et les modèles devant diriger la taille et la pose des pierres, bloquant la construction des cheminées et menaçant le propriétaire et son maître charpentier MICHEL NIEDT. Un an plus tard, ce dernier dirigeait encore «le bâtiment de Mr Donzel» qui mourut en 1805, laissant sa maison à un frère[1]. La couverture de bardeaux subsista jusqu'à diverses transformations survenues en 1900. L'attribution des plans à l'architecte GABRIEL DE LA GRANGE[2] (1715-1794) pose un problème délicat, résolu par la supposition que, livrés peut-être vers 1780, ils auraient attendu vingt ans leur réalisation. Le style de l'édifice ne rappelle guère les œuvres locloises du même architecte (fig. 264).

La maison, de plan sensiblement carré (25 m 70 sur 22 m) est couverte d'un toit en croupe modifié, laissant apparaître des pignons sur les faces latérales et deux hautes cheminées en pierre de taille. La seule vraie façade se trouve au sud-ouest, du côté d'un petit jardin; un avant-corps central de trois baies est entouré de deux divisions de quatre fenêtres cintrées, le tout étant encadré de pilastres à refends; un cordon sépare le rez-de-chaussée du premier étage protégé par un toit largement débordant. Dans celui-ci, une large mansarde de trois fenêtres, aussi encadrée de refends, doit avoir été transformée. La division centrale possède une porte cintrée, dont les van-

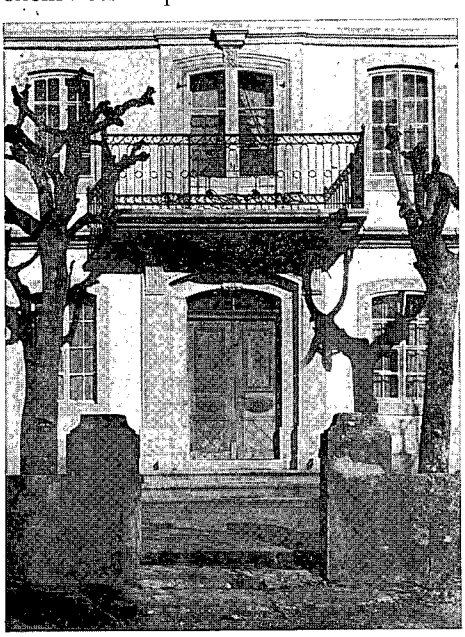

1 AE, Rentier des Brenets, f. 133 .A.Vuagneux, notaire, XIII/367, 1766. MJ (seigneurial), Les Brenets, 28 septembre au 16 octobre 1802. MJ, Neuchâtel, 31 décembre 1805. Arch. du Locle, Plumitif, 2 octobre 1803.

2 F. JUNG, *Le château des Monts* (Le Locle 1959, p. 3 et 6) nomme cet architecte qui donna des plans pour deux maisons du Locle, et date celle des Frêtes de 1780 à 1790.

Fig. 264. Les Brenets. Le château des Frêtes. Détail du centre de la façade (1802). Page 302.

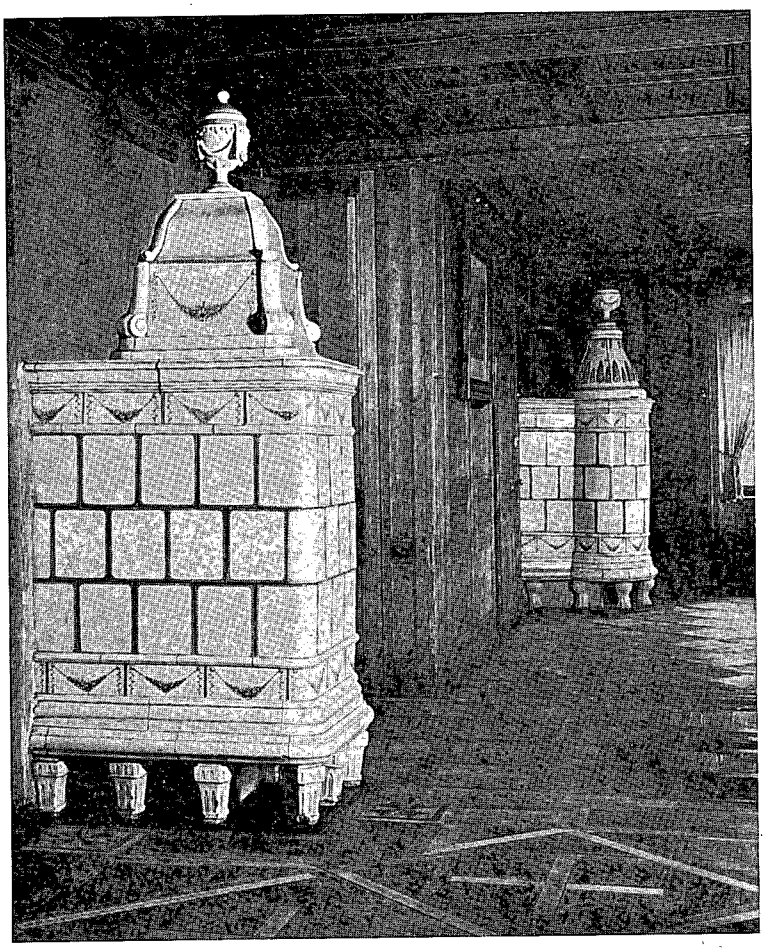

Fig. 265.
Les Brenets.
Le château des Frêtes. Poêles et boiseries au 1er étage (vers 1802).
Page 303.

taux encore Louis XVI sont ornés de rosettes ovales et de panneaux losangés. La clé en forme de console moulurée, d'apparence plus ancienne, est encadrée de deux consoles cannelées soutenant un balcon bordé d'une balustrade de fer à barreaux rectilignes, reliés par des demi-cercles sous une frise de postes. La porte-fenêtre cintrée a un chambranle mouluré et une clé, datée 1802 sous une guirlande et les initiales DZ (Don Zel). Deux piliers qui ont perdu leur amortissement encadrent l'entrée du jardin, alors que deux autres ayant un entablement et des sphères animent l'entrée de la propriété. A l'intérieur, la salle du premier étage a conservé son plafond de bois, dont le panneau central est orné d'une rosace déjà Empire, dans un cercle de perles; une cheminée de marbre noir a des piédroits cannelés, un vase ovale et deux rosaces d'albâtre sur le linteau. Dans cette salle et la suivante, qui n'en forment plus qu'une, un poêle quadrangulaire et un autre cylindrique ont des carreaux clairs ornés de grènetis et de guirlandes grenat. Les pieds sont cannelés ou cambrés; les piédouches de plan carré ou circulaire sont amortis par des urnes. Le parquet dessine de grands carrés inscrits les uns dans les autres (fig. 265).

# LES PONTS-DE-MARTEL

La trouvaille d'une monnaie romaine laisse supposer que la vallée est fréquentée depuis longtemps. Les textes la mentionnent en 1345 sous la forme *Mertel*, et dès 1360 sous celle de *Martel*. En 1373, le comte Louis de Neuchâtel, dans une donation à ses bâtards, accordait la possibilité de «faire cure ou chapelle en Martel ou en la Grant Saigne» – autorisation restée visiblement sans effet. De nombreuses concessions de terres montrent que la région se développa aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. Le chemin et les ponts traversant le marais sont cités en 1376 déjà, lorsque Jean d'Arberg, seigneur de Valangin, les fit détruire sans l'autorisation de la comtesse Isabelle de Neuchâtel. Les habitants se virent octroyer le droit de bâtir une chapelle en 1614, puis de se constituer en paroisse en 1652, ce qui les détacha de l'Eglise de Boudry et de celle de La Sagne. En 1786 et 1788, la commune fut constituée à peu près dans les mêmes limites; elle fut maintenue dans la mairie de Rochefort, avant de former une juridiction particulière (1832-1848). L'horlogerie et, pour un temps, la dentelle procurèrent une appréciable aisance. Il y avait 695 habitants en 1793, 1687 en 1850 et 1429 en 1960. Situé à plus de 1000 m d'altitude, le village s'est construit le long de la route tendant à La Chaux-du-Milieu, et en marge de la vallée marécageuse, comme divers hameaux qui en dépendent. Des rues sensiblement parallèles, bordées de hautes maisons percées de nombreuses fenêtres régulières et dotées de toits en croupe, ont agrandi l'agglomération principale.

*Bibliographie.* DGS, III/726. DHBS, V/321. VOUGA, *Préhistoire*, p.232. MATILE, *Monuments*, p.827, 939, 957, 1029. S.PÉTER, *Description topographique de la paroisse et du vallon des Ponts*, Neuchâtel 1806. J.JURGENSEN, *Les Ponts-de-Martel*, MN, 1886, p.201-210, 244-247, 261-274, 292-300, et 1887, p.19-28, 51-54. L.THÉVENAZ, *A la recherche des Ponts-de-Martel et de leurs premiers habitants*, MN, 1929, p.179-191. CLOTTU, AHS, 1945, p.59, signale les armoiries faussement étymologiques.

*Vues.* Les Ponts, dans Mbx 1850 (attribuée à GEORGES GRISEL). JEAN JACOTTET, Les Ponts vers 1854. Lithographie.

*Plans.* AE, Plans de la mairie de Rochefort, par ABRAHAM GUYENET, 1764, fol. 40-41, 45-57. – ISAAC-HENRI CLERC, portefeuille Canton de Neuchâtel, plan III: le village des Ponts et les propriétés Pourtalès; cinq feuilles, 1844. Echelle 1:2500. – Plans détachés, N° 25, «Plan du village des Ponts»; début du XIX^e^ siècle. Echelle 1:1000 environ. – N° 171, «Plan géométrique des dixmes privilégiés situés rière Martel», par ABRAHAM-LOUIS CLERC, 1827-1828; Echelle 1:4500 environ. – Série Cultes, Les Ponts. Délimitation de 1733 esquissant les limites occidentales de la paroisse.

## LE TEMPLE

En 1614, les habitants des Ponts furent autorisés à bâtir une chapelle, élevée l'année suivante sur un terrain offert par Benoît Chambrier, receveur et grand propriétaire foncier. La ville de Neuchâtel accorda du bois et de la pierre exploités dans son domaine des Joux. Dès 1629 les fidèles, s'apercevant que l'emplacement utilisé se révélait trop humide, demandèrent et obtinrent de la ville un nouvel emplacement au bas des Joux, près de la Pouette-Combe, pour établir un cimetière et reconstruire la chapelle. C'était chose faite en 1636, l'autorisation nécessaire ayant été donnée par le Conseil d'Etat[1]. Peu après la création de la paroisse des Ponts, en 1652, une

1 MCE, V/633, 1614; XI/210v., 1636. AE, K 12, N° 16, 1614. Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, III/519, 536, 1615; IV/467, 577, 675, 769, 1629, 1632, 1634, 1636. MN, 1886, p.205-210, 244-245. BOYVE, III/406-408.

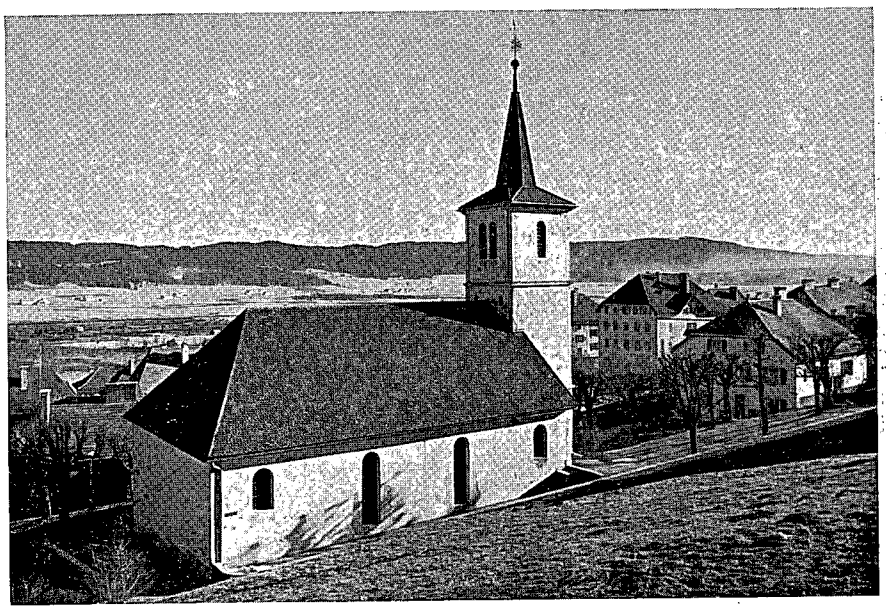

Fig. 266. Les Ponts-de-Martel. Le temple vu du nord-est (1845). Etat en 1957. Page 306.

cure fut bâtie et le pasteur de La Sagne cessa son ministère[1]. On sait fort peu de chose du temple, sinon qu'il fut agrandi en 1746 et réparé en 1760, après extraction de pierre de taille[2]. En 1770, la paroisse résolut de remplacer par une tour en pierre le petit clocher en bois qui se trouvait pourri; la charpente en fut levée l'année suivante[3]. Un orgue du capitaine Louis Benoît[4] fut placé dans le temple en 1784. L'état de vétusté de l'édifice, devenu surtout trop petit, provoqua une reconstruction complète en 1844. D'un rapport de la direction des bâtiments, il ressort que les dimensions devaient passer de 70 pieds sur 34, à 78 pieds sur 52, que la tour, trop faible, serait entièrement refaite et que le modèle choisi, dans une exécution plus simple, était le temple du Locle. Le Conseil d'Etat, intervenant par l'octroi de 3360 livres, don du souverain, finit par imposer des plans améliorés pour les proportions extérieures et la régularité des façades. Ils avaient pour auteur l'intendant des bâtiments seigneuriaux, Edouard de Sandoz-Rosières. Ce premier projet fut corrigé selon les vœux de la commune et préféré à un autre, plaçant la tour au nord. Le 17 août 1845 eut lieu la dédicace[5]. La dernière restauration, de 1947 à 1949 (Constant Rossier et Jacques Béguin, architectes), a permis le déplacement de la chaire le long du petit côté oriental et l'établissement d'une galerie unique, à l'ouest.

1 MCE, XV/71v., 85v., 87, 1652-1653. Boyve, IV/68, 1653. MN, 1886, p. 246-247, 261-266.

2 Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, XVIII/297, 1746; XXII/110, 1760. AE, Arrêts de la Chambre économique, II/95, 1746.

3 Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, XXIV/144, 1770. Bibliothèque de Neuchâtel, Annales manuscrites de Louis Benoît (N° 1572), 8, 22 avril 1770.

4 Ed. Fallet, *La vie musicale en pays de Neuchâtel*, p. 189-190.

5 MCE, CCV/285, 454, 583, 828, 891, 1843; CCVI/115, 151, 233, 276, 355, 776, 1844; CCIX/284, 1845. AE, Série Cultes, Les Ponts, Temple, 1843-1844.

Extérieurement très simple, le temple a une nef quadrangulaire et un toit en croupe à l'orient, où les trois fenêtres de 1845 ont été fermées. Des quatre fenêtres septentrionales deux ont été allongées vers le bas; au midi, dans deux divisions en pierre de taille, deux fenêtres surmontent les portes, de part et d'autre des grandes baies centrales en plein cintre, ébrasées comme toutes les autres. Le clocher, daté 1844 sur sa porte extérieure et 1845 à l'intérieur, possède une flèche très évasée à la base; l'étage des cloches, souligné par un cordon, avait à l'origine des baies simples ou géminées, en plein cintre, transformées de manière contestable en 1962 (fig. 266).

*Objets de culte.* Deux coupes d'argent ayant un nœud en forme d'urne portent les poinçons de Neuchâtel et de GUILLAUME DEPIERRE (vers 1740); une troisième, offerte en souvenir de l'inauguration du temple, en 1845, est due aux frères MARC et CHARLES GÉLY, de Lausanne. Toutes trois ont reçu des becs disgracieux (1918?). Deux *channes* en étain d'Angleterre, pansues, au col fin, hautes de 39 cm, ont été fondues par JEAN-JACQUES BOREL dans le dernier quart du XVIII^e siècle. Deux autres proviennent de l'atelier L. LACOMBE, à Genève (1874).

Des trois *cloches* existant en 1962, une datée 1562, sans doute objet d'un achat au XVII^e siècle, porte les noms de Clériadus de Ray, prieur commendataire de Gigny (Jura), de Pauline de Vergy, de saint Théodule et sainte Apolline. La seconde a été fondue par CLAUDE-JOSEPH CUPILLARD en 1771. La troisième, de FRANÇOIS HUMBERT, 1844, a été refaite en 1903. En 1791, FRANÇOIS-CLAUDE-IGNACE BOILLON, de Morteau, livra une *horloge* de clocher, dès lors remplacée[1].

### BÂTIMENTS DIVERS

La *chapelle* du nouveau cimetière, créé en 1840, n'aurait aucun intérêt sans les anciennes fenêtres remontées dans ses murs. A l'ouest, une baie provenant de la Corbatière a un linteau entaillé d'une accolade, à l'intérieur de laquelle se recoupent des moulures en forme de câbles tombant sur des bases prismatiques (milieu du XVI^e siècle, sans doute). Les deux fenêtres placées dans le mur sud ont des croisées de pierre ornées de tores chargés d'un méplat. A l'intérieur, on a remonté partiellement les poutres peintes d'un plafond de 1617 environ, provenant de l'ancienne maison Chambrier[2] (voir ci-dessous – fig. 267).

L'*hôtel de la Loyauté*, à la Grand-Rue, occupe une maison bâtie peu avant 1795, année où les enfants de Louis Sandoz se virent octroyer le droit de pendre l'enseigne de la Loyauté (poignée de mains figurant dans les armes Sandoz), et d'installer là une hôtellerie. Le perron qui anticipait un peu sur la route fut menacé de retranchement en 1810. L'année suivante, la commune acheta l'immeuble et le transforma, à l'orient, pour l'école. Divers travaux, notamment en 1839 et 1857, ont fait disparaître la partie rurale au profit de locaux d'habitation[3]. La maison a deux étages et un toit en croupe. Au nord, un arc en plein cintre assure l'accès d'une sorte de

1 MN, 1881, p. 73; 1882, p. 80; 1915, p. 183, 185, 186. Le marché et le devis de l'horloge sont conservés aux Arch. de Rochefort (liasse R, N° 2, 10 mai 1791); ils sont signés: C. BOILLON, horloger et F. J. PERROT.

2 RSAA, 1950, p. 57.

3 AE, Actes de chancellerie, XXIX/593, 1795; XXXI/222, 1811. Série Auberges, Les Ponts, 1810. RAs., 1831, p. 64, 116, 151, 160. PH. GODET et T. COMBE, *Neuchâtel pittoresque*, II/124 en donnent une vue partielle.

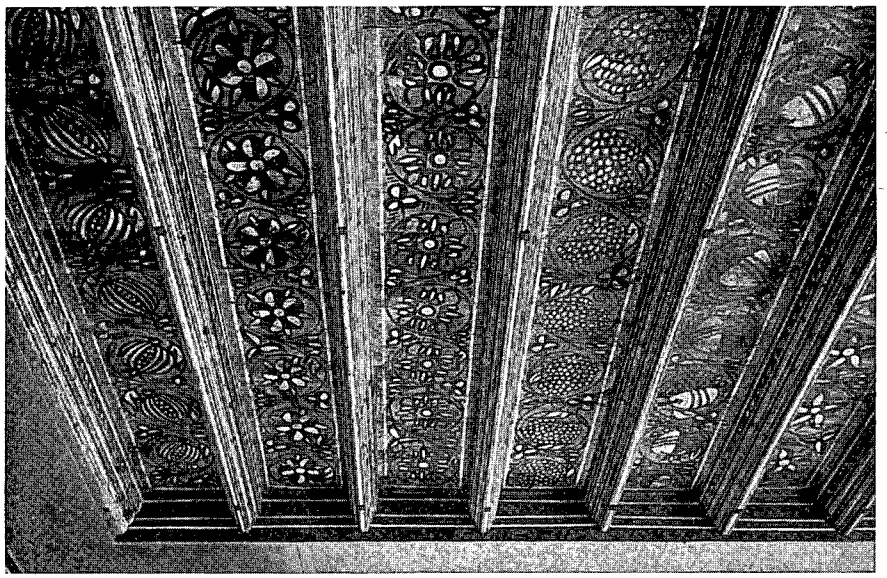

Fig. 267. Les Ponts-de-Martel. Plafond remonté dans la chapelle du cimetière (vers 1617). Page 306.

vestibule en plein air. Un bras d'enseigne enrichi d'enroulements supportait un petit tableautin, disparu dès lors.

Au bas du village, *2, rue du Major-Benoît*, à la croisée des chemins traversant le marais et menant à La Sagne, Benoît Chambrier, alors receveur de Valangin, qui venait d'hériter un domaine de son père, fit rebâtir la maison, en 1617, comme le précisaient une date et les initiales B. C. Le maçon DAVID PETITJEAN dalla le devant de cette nouvelle maison en 1621. Quatre ans après, on mentionne la présence d'une hôtellerie qui devait être la maison voisine, à l'ouest, vendue en 1710 à Moïse Sandoz[1]. Le major de milices Louis Benoît, connu comme peintre émailleur, obtint d'installer, dans la maison qui nous occupe, une auberge à l'enseigne du Soleil, plus tard flanquée d'une forge et d'un atelier de charron. Lors de travaux importants qui ont radicalement modifié le caractère de l'immeuble, en 1943, on a découvert un décor remarquable[2], de 1617 sans doute (fig. 268). La chambre principale avait un plafond soutenu par une douzaine de poutres plus hautes que larges, creusées de moulures rehaussées par des lignes de peinture. Entre elles, les planches peintes en grisaille, à grands traits vigoureux et rustiques, portaient de larges frises d'étoiles, de rosaces, de fruits, voire de grappes arrondies, enserrées dans des rinceaux. Contre le pourtour supérieur des murs, d'autres motifs apparentés, pris dans des rameaux et des fleurons plus librement traités, s'insinuaient jusque dans les lignes en dents

1 P. Belpois, notaire, 1er mars 1615. D. Quartier, notaire, 3 juin 1621. MJ, Rochefort, 26 décembre 1625. J. H. Vuilliomier, notaire, 3 mars 1710.

2 AE, Actes de chancellerie, XXXI/90, 1810. Le *Rameau de sapin*, Neuchâtel, mai 1870, et PH. GODET et T. COMBE, *Neuchâtel pittoresque*, II/124, donnent des vues de l'état ancien (1833 et 1902). Sur le plafond, voir: *Heimatschutz*, XXXVIII/50 (1943) et RSAA, 1943, p. 253.

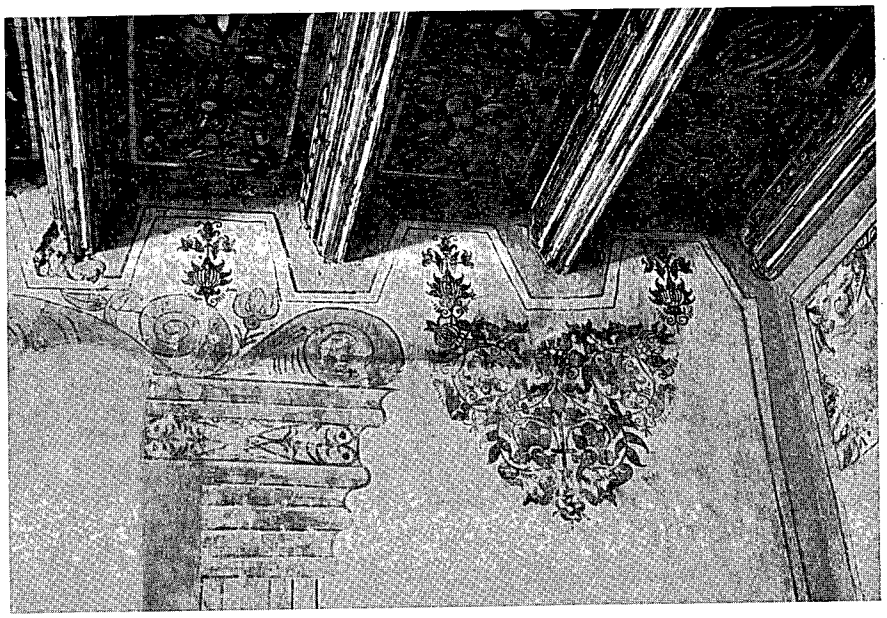

Fig. 268. Les Ponts-de-Martel. Peinture et plafond se trouvant, avant 1943, rue du Major-Benoît N° 2 (vers 1617). Page 307.

d'engrenage peintes entre les têtes de poutres. Des sortes de pilastres dotés de chapiteaux sans style défini, et surmontés d'arcs en anse de panier, peints en trompe-l'œil, encadraient la porte et la fenêtre. Dans l'ébrasement de celle-ci figuraient encore des rosaces et des feuillages. Une partie du plafond a été remonté en 1948 à la chapelle du cimetière (voir p. 306). Extérieurement, on ne retrouve même plus le haut toit amorti par deux pommeaux et muni de pans rabattus sur les pignons; il révélait jadis la qualité du premier propriétaire.

## BROT-PLAMBOZ

Cette petite commune essentiellement rurale (292 habitants en 1960), séparée de Brot-Dessous en 1888, appartient à la paroisse des Ponts-de-Martel[1]. Elle occupe la partie sud-est de la vallée des Ponts, et les montagnes s'étendant jusqu'au passage de la Tourne. Au-dessus du débouché de la route venant du Val-de-Travers, la *Combe Hory* abrite une maison peut-être acquise par le secrétaire d'Etat Jean Hory en 1614, et rebâtie en 1617 par le charpentier DANIEL COMTESSE. Le magistrat disgrâcié aurait fini ses jours là[2]. C'est une maison typique du Jura, ayant des murs de pierre et des pignons de bois; dans la façade tournée au nord à cause de la pente, la porte cochère et certaines baies moulurées peuvent remonter au début du XVII[e]

1 DGS, I/341. DHBS, II/309. L. MONTANDON, *Les familles du village de Brot jusqu'au XVI[e] siècle*, MN, 1934, p. 83-95.

2 P. Thomasset, notaire, 24 mars 1614, 23 juin 1617, si ces actes se rapportent bien à cette maison. Voir aussi: MJ, Travers, 21 juillet 1655. L. FAVRE, *La Combe Hory*, MN, 1878, p. 197-198.

siècle. Une des deux maisons existant autrefois à la Combe Hory fut bâtie en 1659 par les charpentiers DANIEL JORNOD père et DANIEL JORNOD fils, avec des bois soigneusement démontés dans une autre ferme du même propriétaire, le gouverneur Jacques d'Estavayer[1].

## LA CHAUX-DU-MILIEU

En 1310, Rodolphe de Neuchâtel inféoda à des gens de Morteau «*Calvum de Escoblon*» que les textes nommeront plus tard la Chaux d'Ecoublon, puis La Chaux-du-Milieu. Dès le début du XVI^e^ siècle, des habitants du Locle vinrent peupler cette région, sans perdre leurs attaches avec leur paroisse d'origine, ni avec la bourgeoisie de Valangin. Une paroisse, créée en 1716, se détacha de celle du Locle; soustrait aux juridictions de Travers et de Rochefort en 1821, pour entrer dans celle de La Brévine, le territoire de La Chaux-du-Milieu lui appartint jusqu'en 1848. La commune ne fut formée qu'en 1825. Il y avait 805 habitants en 1850 et 395 en 1960. La commune occupe l'extrémité orientale de la vallée de La Brévine, où les maisons s'égrènent capricieusement le long de la route, à l'altitude moyenne de 1070 m.

*Bibliographie.* DGS, I/742. DHBS, II/494. MATILE, *Monuments*, p.304, 1310. D.G.HUGUENIN, *Description de la juridiction de La Brévine*, Neuchâtel 1841, p.33-41. Mbx, 1942, p.85. *Vieilles pierres*, II/60-62, 66, 68 donnent des photographies d'anciennes fermes. TRIPET, *Armoiries*, p.54.

*Plans.* AE, Seigneurie de Travers. Plans du quartier des Chaux, 1780-1781, par PIERRE-ABRAHAM BOREL, N^os^ 1-6. – Plans de la mairie de Rochefort, 1764, par ABRAHAM GUYENET, vol. 2, f. 58-64. – AE, Plans détachés, N° 283. Projet d'alignements aux abords du temple, 1857, par CHARLES KNAB. Echelle 1:1000. – N° 179. «Carte de la frontière entre la France et la principauté de Neuchâtel», 1824. Echelle 1:14400.

### LE TEMPLE

Dès 1685, les habitants de La Chaux-du-Milieu sollicitèrent en vain l'établissement d'une église. Trente ans plus tard, le Conseil d'Etat arrêta qu'un temple et une cure seraient construits au lieu «appelé le Crêtet, sur la mairie de Rochefort», mettant ainsi fin à l'opposition des futurs paroissiens dépendant de la mairie de Travers[2]. Après l'achat du terrain, le travail fut remis aux maîtres charpentiers ABRAHAM et DAVID MATTHEY qui obtinrent un certificat très favorable, ayant œuvré «à dit de bons maîtres, entendus et habiles, et conformément aux desseins et aux projets pour ce dressez qui leur avoient été mis en mains». La charpente du toit fut levée en juillet 1716. Il y eut, en revanche, des démêlés avec les maçons, les frères MONTANDON, étant donné des modifications intervenues après la conclusion du marché. Aucun détail n'est parvenu sur le contenu de ces marchés, ni sur l'auteur des plans. Diverses communes offrirent des subsides ou du bois de construction[3]. Jusqu'ici, aucun renseignement n'est venu éclairer la construction de la tour, datée 1804, de sorte qu'on ignore si elle a remplacé une autre, l'édifice ayant servi de modèle au temple de Rochefort[4]. Des restaurations ont eut lieu en 1918 et en 1963.

1 F.Convert, notaire, minutaire, I/36, 1659.

2 MCE, XXXII/228, 1685; LXI/267, 489, 493, 1715.

3 F.Perrenoud, notaire, I/169, 201, 201v., 1715; II/10, 74, 1715, 1717. MCE, LXIII/413, 1717.

4 MAHS, *Neuchâtel* II/347. – Simple mention des maçons «qui ont fait l'entreprise de la tour de la Chaux du Milieu» dans: Arch. de La Brévine. Procès-verbaux, 8 juillet 1804.

Fig. 269. La Chaux-du-Milieu. Le temple vu du midi (nef de 1716 et tour de 1804). Page 310.

Le temple est un édifice très simple qui s'harmonise sans peine avec les maisons et le paysage qui l'entourent. Le clocher en pierre de taille, d'un assez grand appareil, a un rez-de-chaussée percé d'une porte à l'ouest, et deux étages séparés par des cordons sous un toit de bardeaux en forme de bulbe, unique dans le canton; des fenêtres en plein cintre et des cadrans d'horloge animent l'étage supérieur. La nef, sous son toit aigu à deux pans, est éclairée par deux fenêtres en plein cintre, trois œils-de-bœuf et une porte cintrée au midi; il y a une fenêtre et un œil-de-bœuf sous le pignon oriental, deux fenêtres et une porte au nord. Le plafond est relié aux murs par des quarts de cercle en bois; une rosace peinte, ornée de motifs Empire, en occupe le centre. Une seule galerie, à l'ouest, a remplacé l'ancienne, en équerre (fig. 269 à 271).

La paroisse possède deux *coupes de communion*. La partie inférieure du vase de l'une d'elles, orné de godrons et d'accolades, porte les poinçons de Neuchâtel et de Nicolas Wittnauer, le nom de Blaise Jacot, 1640 (qui la date), et probablement les initiales du donateur à la paroisse: «I M 1717». Le nœud décoré de petites sphères et de côtes se rétrécissant vers le bas repose sur une bague godronnée. Le pied porte deux poinçons indistincts, dont IC (?). L'autre coupe, ayant un nœud analogue, possède un vase moins élancé, sans poinçons. Des becs verseurs malencontreux ont été ajoutés en 1918. Louis Perrin a fabriqué, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, une *channe* d'étain dotée d'un col mince et d'une panse allongée.

N. Simonin, de Besançon, et Claude Lièvremont ont livré la grande *cloche* en 1736[1]. Ses inscriptions sont illisibles. La seconde cloche, fondue à Morteau en 1725, porte les noms de ses auteurs: Jean-Baptiste et Blaise-Antoine Damey. La paroisse reçut, en 1751, l'ancienne *horloge* du Locle faite par Joseph Humbert-Droz, dès lors remplacée par une neuve[2].

1 MN, 1915, p. 184 et 185.

2 Chapuis, *Pendulerie*, p 70.

## LES JOUX

Louis d'Orléans, mari de Jeanne de Hochberg, accensa aux magistrats et aux bourgeois de Neuchâtel, en 1512, peu avant la saisie du comté par les Cantons suisses, «ung morcel de [sa] joux noire gesant au lieu dit en Martel», à l'orient des possessions du seigneur de Vaumarcus. Cet accensement, fait à des conditions très favorables, fut augmenté par des achats qui le doublèrent presque avant la fin du XVII[e] siècle. Les acquisitions ont continué jusqu'à l'époque actuelle, portant le domaine à plus de 500 hectares, sur le territoire des communes de La Chaux-du-Milieu et des Ponts-de-Martel, où se dressent cinq bâtiments principaux nommés la Grande Joux, la Petite Joux, la Cornée, la Roche et la Molta[1]. En 1516, les magistrats de Neuchâtel envoyèrent des délégués «à la Joulx de Martel pour chercher le lieux pour faire la maison» et s'entendre avec les voisins. Des maçons exécutèrent un mur au rez-de-chaussée méridional de la maison en 1551. D'importants travaux de réparations furent entrepris en 1677, et on posa trois bornes armoriées de l'aigle de la ville ou, à défaut, gravées de la lettre N. En 1676, les maîtres charpentiers Moïse et François Vuilleumier s'engagèrent à bâtir une maison neuve à la Grande Joux de Martel «sur le crêt devers joran du plan Callame»; il doit s'agir de l'actuelle Cornée, ayant alors 113 pieds sur 80, d'est en

1 F. de Chambrier, *Histoire de Neuchâtel*, p. 265. Boyve, II/220. *Neuchâtel Commune*, N° 7, 4[e] année.

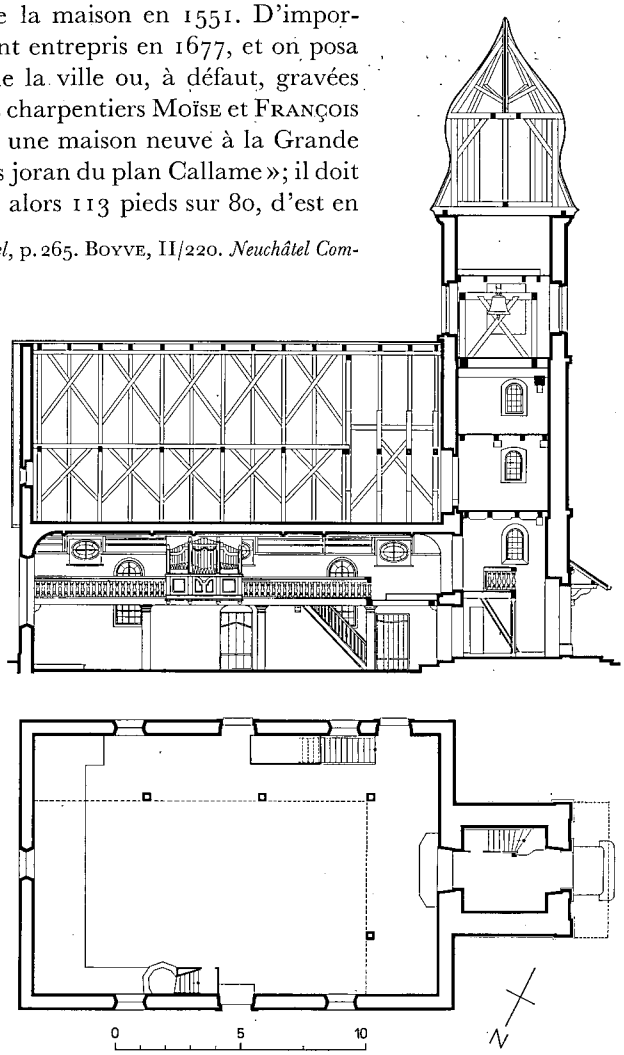


Fig. 270 et 271. La Chaux-du-Milieu. Le temple. Plan et coupe donnant la partie sud. Etat en 1952. Echelle 1:300.
Page 310.

ouest. L'année suivante, les mêmes maîtres charpentiers se chargèrent d'élever, pour les Quatre Ministraux de Neuchâtel, «une mayson toute neufve sur leur maix de la Petite Joux à la mesme place que celle qui y est», ayant 80 pieds sur 72. Les frères Abraham et Pierre Droz, maîtres maçons, exécutèrent une cave, un pont de grange et une cheminée soutenue par des arcs de pierre pour le même édifice[1].

Parmi les nombreux travaux attestés au XVIII[e] siècle, figurent un nouveau mur de pierres sèches divisant le domaine en deux, d'ouest en est, sur 393 perches (1895 m), fait par Daniel Sandoz et Pierre Jacot (1726), puis la remise des pierres du toit tenant en place les bardeaux (1733). Sans doute, vu les difficultés de trouver un locataire, le Conseil général de Neuchâtel arrêta de diviser la Grande Joux en trois fermes (1749), d'après un plan du receveur Abraham Guyenet. Le capitaine de milices Daniel Jeanneret s'engagea à faire toute la maçonnerie, et les maîtres charpentiers Théodore Perrenoud, Daniel et Jean Frédéric Pétremand toute la charpente de deux maisons nouvelles, l'une au haut de la Prise Calame, soit à la Cornée, et l'autre entre la forêt dite de Vaumarcus et le grand chemin menant à Morteau. Samuel Pury fournit les plans de la maçonnerie et de la charpente pour des édifices de 80 pieds de côté. Il dressa ensuite «un autre plan de mêmes bâtimens mis à 70 pieds de largeur sur 100 pieds de longueur, laquelle rectification a été faite afin d'avoir moins de longueur dans le bois des chevrons, dont le dessein a été exécuté». Les plans de Pury, paraphés par le secrétaire de ville Abraham Renaud, existent encore: façade, coupe, disposition des chevrons et des supports, distribution du rez-de-chaussée (fig. 272). Jacob Jacot, menuisier, construisit les fenêtres nécessaires aux deux fermes. En 1755, Théodore Jeanneret et Jean-Jacques Perrenoud établirent une chambre haute à la Cornée et à la maison de la Vaumarcus. L'année suivante, il fallut néanmoins démolir en partie ces chambres à cause des cheminées mal construites. L'ancien bâtiment de la Cornée, de 1676, au nord du Plan Calame, fut donc démoli et remplacé par un nouveau. Le bâtiment dit de la Vaumarcus est devenu l'actuelle Grande Joux, comme l'indiquent les registres d'assurance; impossible d'affirmer si la ferme de l'ancienne Grande Joux se trouvait déjà là, ou 700 m plus à l'orient, à l'endroit où paraît, sur la carte d'Ostervald de 1806, un bâtiment dès lors disparu. En 1803, le Conseil général approuva en effet les projets, plans et devis travaillés par le banneret Jean-Frédéric de Bosset pour que les

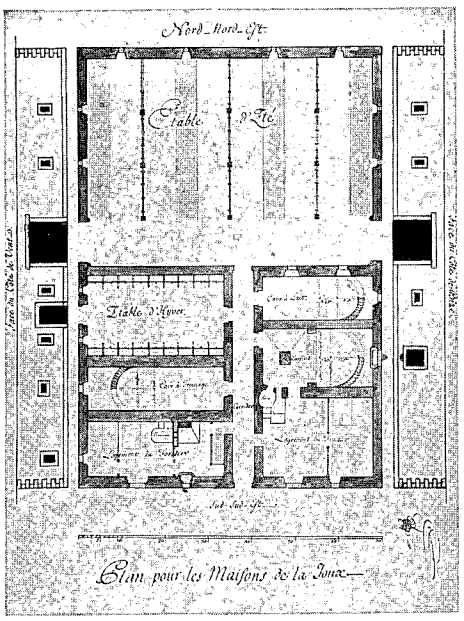


Fig. 272. La Chaux-du-Milieu. Plan de Samuel Pury pour une maison des Joux (1752). Page 312.

1 MN, 1906, p. 131. Arch. de Neuchâtel, Comptes de la Bourserie, X/382, 1551; Marchés faits, B 14, f. 3, 7, 8, 1677. N. Huguenaud, notaire, 7 octobre 1676. L. Cornu, notaire, I/169, 1678.

Fig. 273. La Chaux-du-Milieu. Maison à la Croix (en partie de 1670). Page 314.

«deux fermes appellées l'une la Vaumarcus, l'autre la Grand Joux [soient] réunies pour ne former désormais qu'une seule ferme et hivernage». A défaut de marchés, une allusion à des arrangements avec des maîtres maçons et charpentiers et les résumés des comptes laissent supposer une construction, et un remaniement de la seule ferme maintenue, celle-ci sans doute allongée d'une dizaine de mètres. Le maître maçon ABRAHAM-HENRI JEANJAQUET travailla des murs et de la pierre de taille pour le «bâtiment des granges et écuries de la Vauxmarcus» et pour «la partie de la maison d'habitation de la Vauxmarcus qu'on a relevée». JEAN-JACQUES BOREL et DAVID-FRÉDÉRIC JEANJAQUET, maîtres charpentiers, exécutèrent les toitures et les planchers du grand bâtiment de la Vaumarcus et la partie surmontant le logement; ils lattèrent «le toit du bâtiment neuf d'habitation»[1].

Telle qu'elle est aujourd'hui, la Grande Joux reflète les transformations du début du siècle passé avec son haut pignon de pierre percé de baies quadrangulaires, alors que les pans du toit s'abaissent beaucoup sur les côtés. Sur le linteau de la porte d'entrée, la date 1750 encadre les armes de la ville, où l'aigle a deux têtes, particularité unique due à un tailleur de pierre mal informé. Un petit couvert triangulaire pour la citerne, et quelques annexes modernes complètent la composition.

### MAISONS DIVERSES

Parmi les maisons caractéristiques que les incendies et les transformations déciment rapidement, on peut citer celle de *la Croix*, située 400 m à l'ouest du temple. Seul le

1 Arch. de Neuchâtel, Quittances, 1726, 1733, 1750, 1751, 1752, 1755, 1756. Manuel du Conseil, XX/306, 313, 419, 1748, 1749; XXXI/275, 1803. Marchés faits B 15, p. 239, 245, 1749. Amodiation des Joux, f. 26, 1803. Comptes concernant les forêts, 1803-1805, f. 9-11, 15. Les plans de PURY sont cotés EE 430 dans les archives particulières des Travaux publics de la ville. Voir aussi: F. C. Perrenoud, notaire, I/89, 1749.

Fig. 274. La Chaux-du-Milieu. Maison aux Jolys, vue du sud (datée en partie 1620 et 1738). Page 314.

rez-de-chaussée, partiellement enterré au nord, est en pierre; il a des fenêtres modernisées, une porte datée D C [David Calame?] 1670 et deux contreforts à ses extrémités; le pignon est tout en bois; une adjonction à l'orient se distingue par l'axe de son toit perpendiculaire à celui de la maison. Bardeaux retenus par des pierres et cheminée de bois restent les témoins d'un passé révolu (fig. 273). Aux *Jolys* (fig. 274; coordonnées 543550/206925) la maison qui a un toit et une cheminée en bois conserve à l'angle nord-ouest un contrefort, dont le chaperon mouluré porte la date 1620. Quelques baies, au nord, ont leurs arêtes chanfreinées. La *ramée*, ou pignon, a cinq rangées de planches verticales. A l'ouest, une porte cochère et une entrée rectangulaire voisinent. Au midi, le rez-de-chaussée en pierre est presque enterré de part et d'autre de l'entrée de la grange, vaste porte de bois dans un pignon de planches; une porte, à l'angle sud-est, date de 1738. Au *Cachot* (coordonnées 541650/205975) une autre maison typique, très malmenée par les ans et datée D H 1723, a été sérieusement remise en état[1]. A *la Clef d'Or* (N° 127; coordonnées 544975/207700), c'est apparemment pour Abraham Jacot-Baron, marchand de chevaux[2], qu'a été construite, en 1752, une maison de 19 m 50 de côté, comprenant une habitation, une cave voûtée, une écurie et la grange. La façade sud, d'un type plus récent, est limitée par deux pilastres coupevent en fort relief. Dans le pignon de bois en encorbellement sur le mur, est ménagée une grande niche cintrée bordée par un balcon ajouré. La porte d'entrée, dans l'axe de symétrie, est surmontée d'une imposte de pierre; elle est d'un type comparable à la porte de la cure, datée 1713.

1 Voir notamment la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 9, 19 mai, 11 novembre 1964. Vues d'autres fermes dans: *Vieilles pierres*, II/60–62, 66 et 68. J. Courvoisier, MN, 1967, p. 117–119.

2 AE. Rentier de la Chaux de Coublon, 1695, f. 212; Rentier tenet de Rochefort, IV/276v., RAs, 1861, N$^{os}$ 43, 222.

# LA BRÉVINE

Si Bémont se trouve cité en 1266, le lieu-dit «la Chaul de Estaleres» apparaît dans une déclaration de 1304 relative à des limites. La vallée fut d'abord défrichée par des habitants venus du Val-de-Travers; dès le XV^e siècle, des Francs-Comtois s'installèrent en bordure de l'actuelle frontière. Les habitants du Locle, venus nombreux au courant du XVI^e siècle, quittaient la seigneurie de Valangin pour le comté de Neuchâtel, sans toutefois perdre leurs droits anciens. L'essor de la région, au XVII^e siècle, se traduisit par la construction de nombreuses fermes. Dès le XVIII^e siècle, l'horlogerie s'implanta dans la vallée; la dentelle donna du travail à beaucoup de femmes. Ces métiers, qui occupaient une population retenue à domicile par les longs hivers, provoquèrent l'agrandissement des logements et de leurs fenêtres pour faire place à des établis. Un incendie ravagea le centre du village en 1831. La reconstruction ne se fit pas exactement selon le plan de CHARLES-HENRI JUNOD, sanctionné par le Conseil d'Etat[1].

L'édification d'un temple amena la création d'une paroisse détachée de celle du Locle, en 1622. Pour améliorer le contrôle de l'autorité, le souverain créa une mairie de la Chaux-des-Taillères, en 1624, démembrée des juridictions du Val-de-Travers et de Travers. Elle prit bientôt le nom de l'unique agglomération entourant le temple: La Brévine. On dénombra 168 feux en 1704, 1220 habitants en 1750, 1339 en 1850 et 876 en 1960. La Brévine, à environ 1050 m d'altitude, occupe le centre d'une longue et étroite vallée du même nom, en bordure de la frontière française. Hors de l'agglomération, les maisons s'éparpillent le long de la route longitudinale, à distance du lac des Taillères et des tourbières, ou dans des pâturages boisés qui couvrent les chaînes de montagnes dépassant 1200 m.

*Bibliographie.* DGS, I/327-328. DHBS, II/297. MATILE, *Monuments*, p. 132, 283. D. G. HUGUENIN, *Description de la juridiction de La Brévine*, Neuchâtel 1841 (première version en 1790). *La Brévine*, dans Mbx, 1855. F. H. GAGNEBIN, *La Brévine*, MN, 1875, p. 41-45, 68-77. L. MONTANDON, *L'érection de la mairie de la Chaux-des-Taillères*, MN, 1917, p. 193-210. E. BERTHOUD et E. ANDRÉ, *La Brévine en 1831. Notice sur La Brévine en 1931*, La Brévine 1931; 24 pages (illustrations et plan). L. MONTANDON, *L'établissement des Loclois dans la vallée de La Brévine au XVI^e siècle*, MN, 1950, p. 41-58. L. MONTANDON, *La Brévine au début du XVII^e siècle*, MN, 1950, p. 59-63. J. COURVOISIER, *Marchés de construction à La Brévine au début du XVII^e siècle*, MN, 1956, p. 33-50. TRIPET, *Armoiries*, p. 54.

*Vues.* Croquis du début du XVII^e siècle donnant La Brévine, du nord et du midi (reproduits dans MN, 1950, p. 60-61). – La Brévine un jour de foire. Gravure parue dans Mbx, 1855. – AUGUSTE BACHELIN, Etablissement des eaux de La Brévine. Lithographie parue dans *Trois jours de vacances*, Neuchâtel 1864. – Voir aussi BACHELIN, *Iconographie*, p. 106-107.

*Plans.* AE, Seigneurie de Travers. Plans du quartier des Chaux, 1780-1781, par PIERRE-ABRAHAM BOREL, f. 7-12. – Plans du prieuré de Môtiers, 1739, par ABRAHAM GUYENET, f. 55 (lieu-dit les Varodes). – Plans détachés, N° 101. Plan schématique des bornes de la frontière entre La Brévine et Le Locle au XVIII^e siècle. – N° 179. «Carte de la frontière entre la France et la principauté de Neuchâtel», 1824, sous la direction de ANATOILE-FRANÇOIS EPAILLY. Echelle 1:14400. – Plan de la partie incendiée du village de La Brévine, le 7 octobre 1831, levé par CHARLES-HENRI JUNOD (reproduit dans le fascicule de E. BERTHOUD et E. ANDRÉ).

## LE TEMPLE

En 1604, des députés représentant les habitants de la Chaux-de-Remosse et de la Chaux-des-Taillères exposèrent au Conseil d'Etat qu'ils avaient fait construire un

1 MCE, CLXXXIII/1063, 1832.

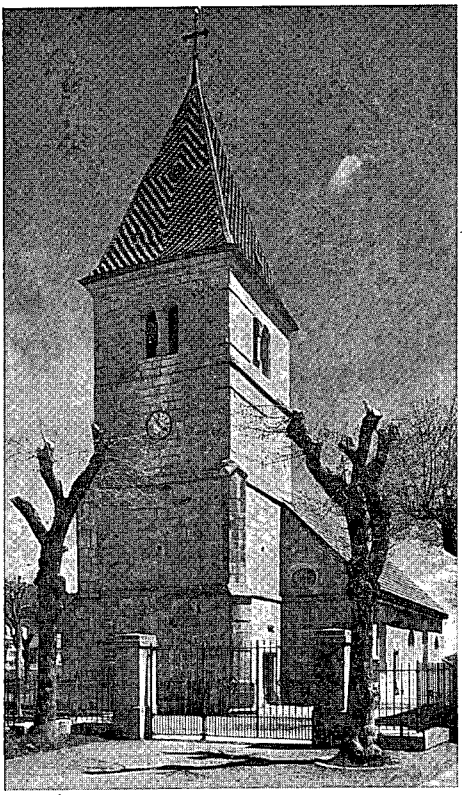

Fig. 275. La Brévine. Le temple (1604) vu du sud-ouest. Page 318.

temple, car ceux du Locle, de Môtiers et de Travers étaient trop éloignés. Les magistrats s'étonnèrent qu'on eût élevé «ledit bastiment sans licence de la seigneurie», même si on avait agi avec une louable intention. La date 1604 sur la tour confirme la réalité des faits, comme un don de la ville de Neuchâtel pour la couverture en bardeaux. Des gouverneurs, pour la paroisse et la commune, sont cités en 1607. Trois ans plus tard cependant, les maîtres maçons DANIEL CHOUPARDET, PIERRE et DAVID JACOT conclurent un arrangement pour le bois de la grue, installée encore dans le temple, et pour les débris de la couverture de la tour. Les mêmes s'engagèrent à crépir, blanchir et peindre l'intérieur des murs orientaux et occidentaux, comme l'étage inférieur de la tour[1]. En 1625, David Boyve le Jeune, de Neuchâtel, reçut 60 livres pour des écus aux armes du souverain et des conseillers d'Etat; sans doute s'agissait-il de vitraux armoriés. Un arbitrage entre la commune et certains paroissiens apprend que des galeries furent construites vers 1665. Au moment de recouvrir la flèche de la tour, en 1712, les maîtres charpentiers ISAAC et JACOB MATTHEY signalèrent que la charpente était pourrie; celle-ci, faite à neuf en 1713, fut recouverte de fer blanc. Le marché précise que les deux entrepreneurs fixeraient sur la flèche «son pommeau, sa croix et le poulet, et la poseront de la même hauteur et grosseur que la vie[i]lle». En 1713 encore, le maître tailleur de pierre JOSUÉ CHOUPARD se chargea d'établir, dans le mur sud du temple, un œil-de-bœuf haut de quatre pieds, mouluré comme les autres fenêtres; ce travail entraîna le percement d'un second œil-de-bœuf pour améliorer l'éclairage de la chaire, à gauche. CHOUPARD blanchit à la chaux les murs intérieurs; il jaunit avec de l'ocre les encadrements des fenêtres et des portes, puis marqua les joints avec des lignes noires. En outre, il refit, en pierre sèches, le mur qui fermait le cimetière autour du temple, et le couvrit «de pierres plates ou laves»[2].

En 1731, après avoir hésité à abattre les angles de la tour, les paroissiens résolurent de consolider les pierres avec des crampons et du bon mortier, sous la direction de

1 MCE, V/292v., 1604. Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, III/95, 1604. MJ, Val-de-Travers, 26 janvier 1607. D.Sandoz, notaire, 12 février, 8 décembre 1610. F.H. GAGNEBIN, MN, 1875, p. 42-43. RSAA, 1962, p. 27.

2 AE, Recettes, vol. 106, Compte 1629-1632. MCE, XX/34, 38, 1665. Arch. de La Brévine, Procès-verbaux, 28 septembre 1712, 25 juillet, 24 et 25 septembre 1713.

Pierre Matthey-Doret. La charpente fut réparée, et on refit à neuf l'avant-toit surmontant le cadran d'horloge. Les maçons Abraham Montandon, Henri-David Petitpierre et Isaac Huguenin s'associèrent, en 1739, pour construire un escalier et une porte d'accès aux galeries, du côté nord du temple; on protégea cette entrée par un petit toit, couvert de bardeaux comme la tour. On ne sait pas si l'orgue construit et offert par David Montandon et Pierre Matthey-Guenet, en 1739, fut monté dans le temple. David Sandoz, réparant les fenêtres en 1750, laissa en place «les barres de fer qui y sont ainsi que les écussons». Six ans plus tard, David Grandjean-Perrenoud-Comtesse et Daniel Huguenin démolirent la flèche pourrie du clocher et la reconstruisirent; la tour fut recrépie et le bois des échafaudages utilisé à refaire le plancher du temple[1]. Le beffroi des cloches fut rebâti en 1771, et le clocher sérieusement réparé en 1806, parce que ses contreforts étaient «déplacés»; on décida de mettre des barres de fer pour consolider la tour, qui fut aussi crépie et munie d'un «méridien» ou cadran solaire. De notables réparations intérieures, l'installation d'un poêle et une nouvelle distribution des bancs furent réalisées en 1837-1839; les vitraux existant alors furent offerts au maire de La Brévine, puis donnés au Musée de Neuchâtel en formation. Des restaurations eurent lieu en 1863, 1891

1 Arch. de La Brévine, Procès-verbaux, 15 juillet, 11 septembre, 15 novembre 1731; 17 avril, 3, 8 mai, 16, 28 août, 4 septembre 1739; 19 avril 1750; 8, 18 juin 1756.

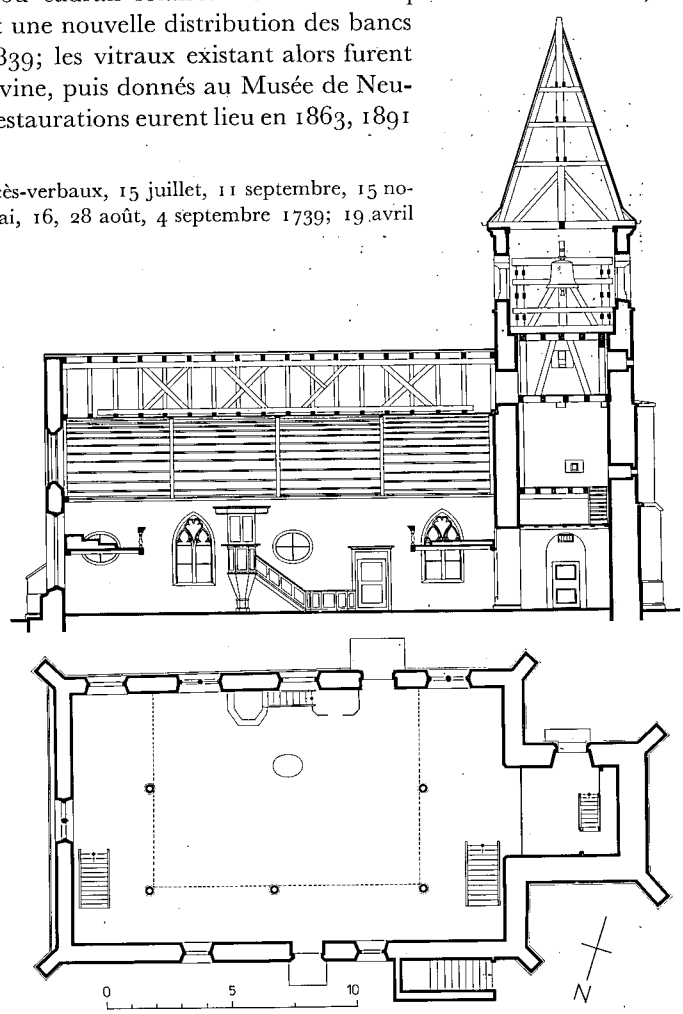


Fig. 276 et 277.
La Brévine. Le temple. Plan et coupe donnant la partie sud.
Echelle 1:300. Page 318.

et, par étapes, de 1926 à 1929; lors de cette dernière, les réseaux de pierre des fenêtres en tiers-point furent reconstitués[1] (fig. 275 à 277).

DESCRIPTION. La nef mesure 18 m 80 sur 11 m 50 extérieurement. Comme la tour, de 5 m 70 sur 5 m 85, et 15 m de haut à la corniche, elle est renforcée aux angles par des contreforts en saillie de 1 m à 1 m 50. Reflétant avec modestie son modèle du Locle, le clocher en pierre de taille a trois étages sur rez-de-chaussée, séparés par des cordons de pierre, deux contreforts ayant un ressaut et un chaperon, et quatre fenêtres géminées en plein cintre, sous la corniche. Le toit massif a quatre pans de tuiles vernissées. Autrefois plus élancé, il avait une flèche évasée à la base. Les meneaux quadrangulaires ont un rudiment de chapiteau et de base; des crampons maintiennent les pierres de deux angles; des trous circulaires comme des canonnières percent le premier étage. La porte, au midi, est surmontée de l'inscription: «AU NOM DE DIEU SOIT TOUT. 1604. ISRAEL HUGUENIN» et d'une petite imposte, dont le linteau est taillé en accolade. Sur le contrefort sud-ouest, la copie d'un écu de pierre aux angles fleurdelysés porte la date 1604 et les initiales P.I,D.I (peut-être celles des maçons PIERRE et DAVID JACOT). La nef, toute simple, couverte d'un toit à deux pans, a un mur en pierre de taille à l'ouest, percé d'œils-de-bœuf modernes; au midi, il existe une porte ayant un linteau sculpté rustique, deux œils-de-bœuf de 1713 et deux fenêtres en tiers-point; à l'orient, une fenêtre et une rose ajourent le mur, tandis qu'au nord on trouve une porte entre deux œils-de-bœufs, et une montée d'escaliers. L'intérieur est couvert d'un berceau de bois animé par des lignes de couvre-joints. Au midi, la chaire polygonale est surmontée d'un abat-voix (fig. 278). Cinq piliers de chêne, tournés et moulurés, supportent une galerie en fer-à-cheval bordée d'une balustrade ajourée. Les vitraux sont de LOUIS RIVIER et JULES COURVOISIER (1933, 1936).

*Vues.* Le temple vu du nord, vers 1835; dessin anonyme. Le temple restauré, par GEORGES GRISEL; dessin, 1863.

*Objets de culte.* Des deux coupes de communion, une seule porte les poinçons de NICOLAS WITTNAUER sur le vase, et T.S., de Winterthour, sur le pied. Elle a trois têtes d'anges gravées au milieu de lambrequins, et un nœud orné de deux coquilles et de deux mufles de lion. L'autre coupe, anonyme, aussi du second quart du XVII^e^ siècle, a un lièvre, une biche et un dromadaire gravés dans des rinceaux en forme de cœur, sur le vase, et un nœud chargé de godrons. Hauteur 19,4 cm. Deux *channes* d'étain ont pour auteurs FRANÇOIS PERRIN, 1729, et LOUIS PERRIN (dernier tiers du XVIII^e^ siècle). Elles ont une panse ronde et un col moins effilé que la troisième, du maître I.B (JEAN BOURGUIGNON?), de La Neuveville, portant de gracieux rinceaux sur l'anse.

Les *cloches.* En 1618, le souverain donna une des trois cloches du temple de Valangin aux paroissiens de La Brévine; après une transaction, ceux-ci obtinrent, à sa place, une cloche pendue dans la tour des bourgeois. En 1644 – après des contestations et sans doute un échec d'ABRAHAM WOELFLI, MARTIN et HANS KAYSER, de Soleure – MICHEL JOLY fondit une seconde cloche, grâce à un don de 500 livres de la commune du Locle. Cette cloche fut refaite en 1806 par FRANÇOIS-JOSEPH BOUR-

1 Arch. du Locle, Procès-verbaux, 25 août 1771. AE, Série Commune, La Brévine, 1806; Série Cultes, La Brévine, 1837. *Rapport de gestion*, Travaux publics, 1929, p. 52. Arch. de La Brévine, Procès-verbaux, 20 juin 1804, 1, 15 septembre 1805, 24, 29 août, 12 octobre 1806.

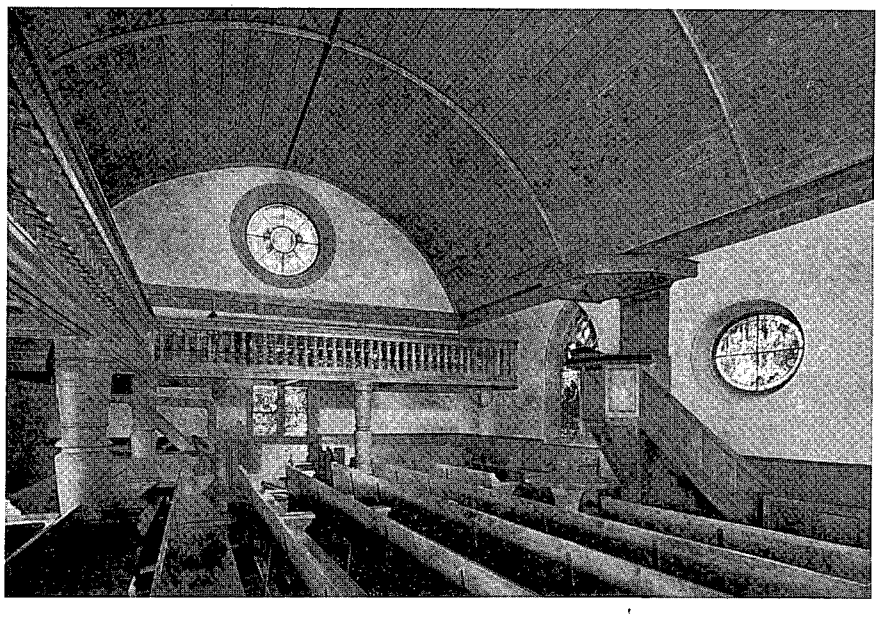

Fig. 278. La Brévine. L'intérieur du temple (vers 1604), les galeries (1665 environ) et la chaire. Page 318.

NEZ, de Morteau, puis en 1921, en même temps qu'une troisième. La seule cloche ancienne, amenée de Valangin, porte en minuscule gothiques: «*ihs maria vox mea cunctorum sit timor demoniorum mil cccc et huit*»[1]. Saint Michel tuant le dragon apparaît dans un cartouche.

En 1644, le Conseil d'Etat apaisa un litige entre ressortissants de la commune et de la paroisse, relatif à l'achat et à la pose d'une *horloge* valant 500 livres. Le mécanisme fut réparé complètement par les maîtres DANIEL et FRÉDÉRIC PERRENOUD, en 1712. Vingt ans après, on se proposait de le faire «aller à pendule». PIERRE MATTHEY-GUENET fournit une horloge neuve dotée d'un mécanisme de laiton, en 1741; elle a été remplacée au siècle passé[2].

### BÂTIMENTS DIVERS

La *chapelle de Bémont* tire son origine d'un don de Moïse Matthey-Claudet, désireux de soulager les habitants de son quartier par la fondation d'un culte mensuel (1696). L'édifice ne fut construit qu'en 1767. ISAAC CALAME-ROSSET, tailleur de pierre, se chargea d'élever des murs de 42 pieds sur 28 et 14 pieds de hauteur, de faire une porte, trois fenêtres ébrasées au midi et une à l'est, un clocher, des corbeaux et deux bases pour supporter la galerie; les murs seraient blanchis à la chaux. PIERRE-FRANÇOIS GORRE, des Gras (Doubs), entreprit la charpente et la menuiserie, soit la

1 AE, C 24, N° 8, 1613; W 11, N° 30, 1633. Arch. de La Brévine, Décrets divers, N 2, p. 84. MCE, VI/229v., 1623; XII/65, 1641. MN, 1878, p. 100-101; 1915, p. 177, 185, 186. Nous lisons 1508, «mil cccc et huit» plutôt que 1514 (xiiij).

2 AE, Actes de chancellerie, VII/19, 1644. Arch. de La Brévine, Procès-verbaux, 28 juin 1712; 12 octobre, 2 novembre 1732; 18 septembre 1740; 2 janvier 1742. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 56, 57, 70.

confection de la galerie, de la chaire et des bancs inspirés de ceux de La Brévine. JEAN-ANTOINE DAMEY et CLAUDE-JOSEPH CUPILLARD-MÉLIAN, de Montlebon (Doubs), avaient livré une cloche de 345 livres, en 1764. La dernière restauration, en 1955, a permis de rénover complètement l'édifice[1]. Située au bord de la route, à 1 km à l'ouest du lac des Taillères, la chapelle, très modeste, a deux fenêtres et une porte en plein cintre au midi, et un clocheton coiffé d'un toit en «bonnet de prêtre» sur la partie occidentale.

La *cure*, au nord-ouest du temple de La Brévine, fut construite en 1616-1617 par les charpentiers PIERRE et JEAN MATTHEY, chargés de faire cinq travées, les *ramées* et la menuiserie; le maçon DAVID JACOT devait exécuter les murs et GUILLAUME BONZON les ferrures. Des experts, en 1633, remarquèrent que la cheminée de la cuisine était revêtue de bois «à la mode de la montagne», que le poêle était d'argile et qu'un galetas entourait les chambres du premier étage. Des maçons entreprirent d'importants travaux de reconstruction en 1697, mais suscitèrent des critiques par leurs malfaçons. Pour permettre l'exhaussement de la maison, le faîte du toit fut déplacé vers l'est, et une remise construite en 1747-1748. Le principal artisan fut le charpentier PIERRE-DAVID BOREL, de Couvet. Incendiée en 1831, la cure fut entièrement rebâtie, sans partie rurale, les années suivantes[2]. Percée de fenêtres quadrangulaires, sous un toit en croupe laissant la place à un étage supplémentaire dans les pignons, la maison résume bien le type des autres immeubles construits à l'époque.

La *maison anciennement Montandon*, au midi du temple, a dû être bâtie à la fin du XVIII[e] siècle pour le maire Samuel-Louis Montandon (1752-1819). Elle a échappé de peu à l'incendie de 1831. A l'origine, elle renfermait quatre appartements, une grange, une écurie et des caves. La couverture en tuiles fut substituée aux bardeaux vers 1869; la partie rurale fut supprimée huit ans après[3]. Mesurant 18 m 30 sur

1 A. Montandon, notaire, II/76, 94, 256, 258, 1764, 1766. AE, Série Cultes, La Brévine. D. G. HUGUENIN, *Description*, p. 23-24.

2 David Sandoz, notaire, 4 août 1616; 16, 23, 30 mars 1617. AE, W 11, N° 30, 1633. Arch. de La Brévine, Procès-verbaux, 30 novembre 1697; 29 mars, 14 avril, 8 septembre 1747; 23 septembre 1749.

3 Arch. de La Brévine, Procès-verbaux, 18 octobre 1806. AE, Rentier de La Brévine, dès 1738, fol. 41 v., RAs, 1810, p. 17, N° 65; 1861, p. 57, N° 313, p. 67, N° 376. MN, 1966, p. 91.

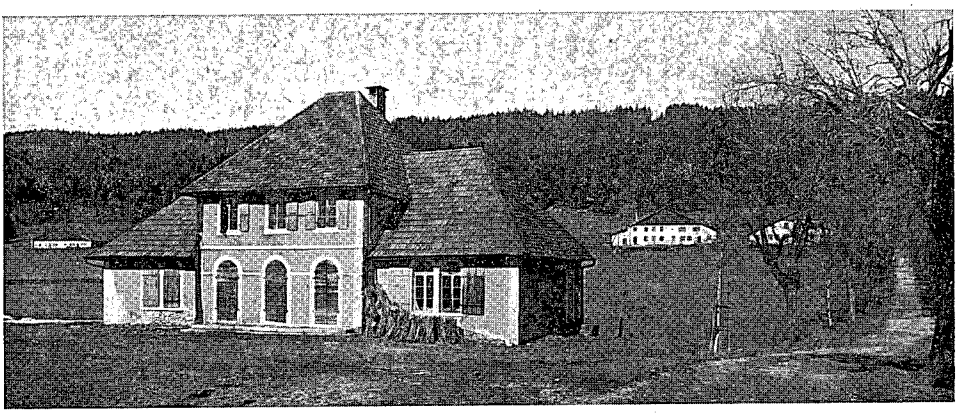

Fig. 279. La Brévine. Maison de la Bonne Fontaine (1845). Page 321. Au fond, les maisons caractéristiques du Déplan (à gauche) et de Chez Guenet. Page 321.

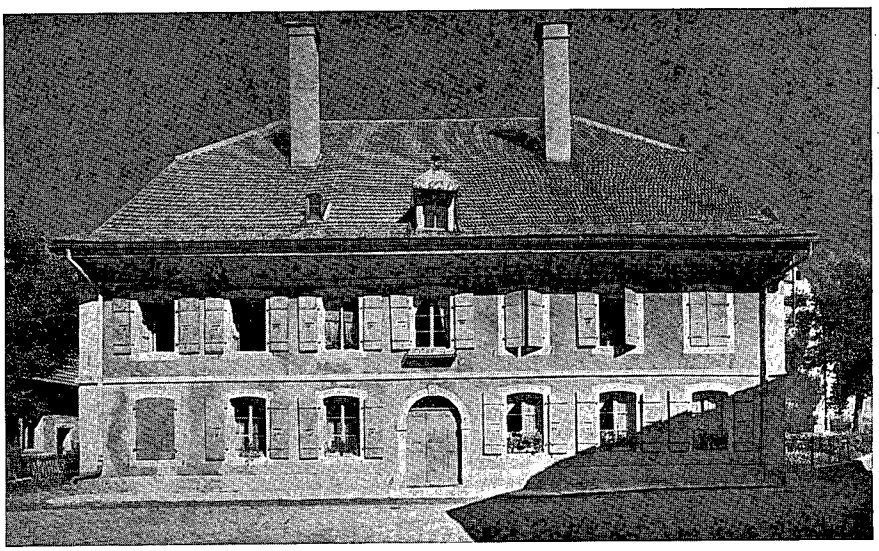

Fig. 280. La Brévine. Maison anciennement Montandon (fin du XVIII[e] s.). Page 321.

21 m 30, la maison se distingue de toutes ses voisines par son toit en croupe, et par la composition de la façade limitée par des pilastres nus, et divisée par un cordon. Il existe six fenêtres cintrées encadrant une porte en plein cintre (ornée d'une agrafe à la clé), au rez-de-chaussée, et sept fenêtres pareilles au premier étage, celle du centre marquée par une discrète barrière de fer forgé (fig. 280).

Dès le milieu du XVII[e] siècle, des particuliers, puis la Seigneurie, mirent en valeur des sources d'eau minérale dans la vallée. La *Bonne Fontaine*, au nord du village, avait, vers 1665, un simple bassin sous un couvert de bois. Il n'exista de vrai bâtiment qu'à partir de 1779, lorsque David Matthey-Guenet construisit un local de 26 pieds sur 15, entouré de murs de pierre hauts de 9 pieds; un plancher, une cheminée, des bancs autour de la salle, une porte et des fenêtres dans des encadrements de sapin, et un toit débordant, très simple, attestaient la rusticité de l'installation qui coûta 30 louis. La dégradation progressive de l'édifice nécessita une reconstruction aux frais du prince, car la source était toujours fréquentée par des curistes. Les travaux achevés en 1845 dépassèrent 8700 livres. L'intendant des bâtiments du prince, Edouard de Sandoz-Rosières, élabora les plans mis en œuvre essentiellement par le maître maçon Alexandre Béguin et par le maître charpentier Charles-Henri Thiébaud. En 1872, la commune a repris de l'Etat la maison dès lors désaffectée[1]. Le bâtiment, fort simple, compte un corps central de 7 m 70 sur 9 m 30 et deux ailes de 6 m sur 8 m 40, couverts de vastes toits en pavillon. Au midi, le corps central a trois portes-fenêtres en plein cintre et, au-dessus d'un cordon, un premier étage de trois baies quadrangulaires; les ailes ont des baies jumelles en plein cintre (fig. 279).

Aux abords du village existent encore des fermes caractéristiques du Jura (fig. 279); les vastes toits à deux pans coiffent des façades dont le pignon a une *ramée* de bois plus ou moins étendue. Le maire David-Guillaume Huguenin, vers 1840, déclare les

1 AE, Quittances, 1779-1780 et 1845. G. Berthoud, *La Bonne Fontaine de La Brévine*, MN, 1950, p. 8-25.

bâtiments aussi simples et modestes que possible, sans locaux superflus, dotés de quelques meubles en noyer, d'escabeaux de hêtre et de coffres de sapin peints en rouge. Les rez-de-chaussée, en maçonnerie, ont souvent un mur en pierre de taille à l'ouest, pour mieux résister à la pluie; les chambres, au-dessous du niveau du sol, sont chauffées par des poêles de pierre. La cuisine, au centre de la maison, est éclairée par une vaste cheminée de bois où l'on fume la viande. L'écurie est à côté de la chambre à coucher. Toute la partie supérieure de la maison, en bois, abrite la grange et le grenier. L'exiguïté des fenêtres dotées de meneaux s'expliquait par des raisons de sécurité dans cette zone frontière; dès lors, on les a agrandies pour donner du jour aux établis d'horlogers. Le pays s'est dépeuplé en envoyant ses maçons et ses charpentiers dans le pays de Vaud et à Genève, puis ses horlogers dans les centres voisins[1].

## LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Dès les origines, la région du Cerneux-Péquignot a dépendu, aux points de vue spirituel et temporel, du prieuré de Morteau, lui-même placé d'environ 1325 à 1521 sous l'avouerie des comtes de Neuchâtel, comme seigneurs de Vennes (Franche-Comté). Le Cerneux se rattachait à Montlebon, un des cinq quartiers du Val-de-Morteau, dont l'existence fut reconnue par le prieur en 1462. Il fut ravagé par les troupes de Bernard de Saxe-Weimar en 1639. Cinquante ans plus tard, les habitants se cotisèrent pour ériger une chapelle. Donnée au canton de Neuchâtel par le premier traité de Paris du 30 mai 1814, la commune actuelle n'a été officiellement rattachée à la principauté qu'en février 1819, et placée jusqu'en 1848 dans la juridiction de La Brévine. La paroisse, formée après cette réunion, a passé du diocèse de Besançon dans celui de Lausanne en 1820. Il existait 300 habitants en 1819, autant en 1850 et 388 en 1960. La commune s'étend à la lisière nord de la vallée de La Brévine et dans deux vallons voisins. Les habitations sont isolées ou dispersées par petits groupes, notamment près de l'église, à une altitude dépassant 1070 m. Au siècle passé, D. G. Huguenin était frappé par une particularité architecturale dès lors presque disparue: «Les maisons sont vastes, assez basses, la plupart entourées de planches seulement, sans murailles à l'extérieur, pas même au rez-de-chaussée; la façade fait, au-dessus du rez-de-chaussée, une saillie de quelques pieds qui ombrage les appartements et abrite l'affocage [réserve de bois] de l'été et de l'hiver». La disposition des chambres et l'ameublement traduisaient d'autres habitudes que celles existant sur le territoire anciennement neuchâtelois. Deux bons exemples de ces fermes, où les vastes toits et le haut pignon de bois paraissent écraser le rez-de-chaussée de pierre très peu élevé, existent au Bas-du-Cerneux (fig. 286 – coordonnées 540 700/207 100).

*Bibliographie.* DGS, I/422. DHBS, II/461. D. G. Huguenin, *Description de la juridiction de La Brévine*, Neuchâtel 1841, p. 42-52. R. Comtesse, *La nouvelle frontière et Le Cerneux-Péquignot*, MN, 1899, p. 229-244, 261-275, 285-295. L. G. Braset, *Le Cerneux-Péquignot. Histoire religieuse*, MN, 1900, p. 149-157. A. de Truchis de Varenne, *Le prieuré Saint-Pierre et Saint-Paul de Morteau*, Besançon 1925. H. Hugon, *Le département du Doubs*, dans *Mémoires de la société d'émulation du Doubs*, 1922, p. 49-79.

1 D. G. Huguenin, *Description de la juridiction de La Brévine*, Neuchâtel 1841, p. 96-99, 104, 107-108, 115; la première édition, publiée en 1796, donne des indications complémentaires p. 27, 38, 82. Voir aussi des photographies de fermes typiques dans *Vieilles pierres* II, p. 62-63, 65-69, 75, 76, et notre article sur les *Marchés de construction*, MN, 1956, p. 33-50.

*Vues*, de la fin du XIX^e siècle, par FRITZ HUGUENIN-LASSAUGUETTE, MN, 1882, p. 108; par EDMOND BILLE, MN, 1899, p. 229, 261; et 1900, p. 149; enfin par EDOUARD PARIS, MN, 1899, p. 207.

*Plans*. AE, Plans détachés, N° 169a et b: minutes du cadastre du département du Doubs; deux copies signées [JEAN-JACQUES] DE KIRWAN, 1826. Echelle 1:2500. Voir aussi N° 179: «Carte de la frontière entre la France et la principauté de Neuchâtel», 1824. Echelle 1:14400. – N° 8: Limitation de 1767, par VELIEY, de Salins.

## L'ÉGLISE

On sait fort peu de chose sur l'édifice consacré à la Vierge, sous le vocable de la Visitation. L'éloignement de l'église de Morteau, desservie par les Bénédictins du prieuré, provoqua l'établissement de plusieurs chapelles dans cette paroisse étendue. Pour le Cerneux-Péquignot, un acte de fondation de 1688 désigne Michel Pargot, de l'actuelle commune française de Villers-le-lac, comme bienfaiteur. En 1690, les habitants intéressés constatèrent que la moitié de la taxe, pour la construction de la chapelle, avait été levée; ils donnèrent des ordres pour retirer le reste. C'est donc cette année-là que les travaux durent se faire. Le premier desservant s'occupa de faire blanchir l'édifice, de construire un beffroi et de fondre une cloche. En 1720, les habitants obtinrent de lever une taxe annuelle pour la pension du chapelain et l'entretien du bâtiment; le territoire de la desserte fut délimité. La couverture de bardeaux fut remplacée par des tuiles après 1861, époque où fut vraisemblablement ajoutée une sacristie. Les fenêtres devaient être refaites en 1862. Une transformation importante, en 1897, amena la suppression du clocher élevé

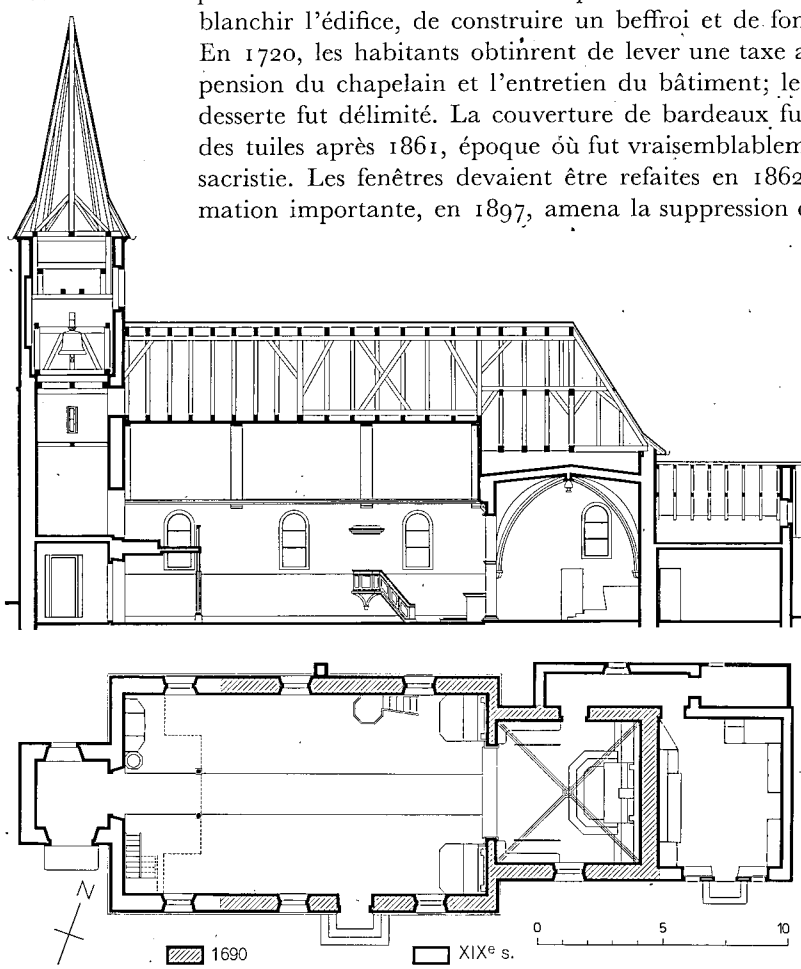


Fig. 281 et 282. Le Cerneux-Péquignot. L'église. Plan et coupe. Echelle 1:300. Page 324.

sur le toit, et la construction d'une tour à l'ouest, après allongement de la nef d'environ 4 m, et la restauration des annexes[1] (fig. 281 et 282).

A l'extérieur, l'église a évidemment perdu son cachet ancien. La tour est coiffée d'une flèche évasée à la base; la partie occidentale de la nef, percée d'une troisième fenêtre, et la sacristie allongent exagérément l'édifice. Les vues anciennes montrent celui-ci plus ramassé et mieux proportionné. La nef comptait deux fenêtres et, au midi, une porte surmontée d'un cartouche ayant un fronton courbe et une niche en cul-de-four abritant une statuette de la Vierge. Le pignon ouest était percé d'une autre porte, protégée par un toit en demi-pavillon; son sommet était coupé pour servir de base à une des quatre faces de la tour reposant, pour le reste, sur la charpente de la nef; le toit de ce clocher franc-comtois avait quatre arêtes dessinant des contre-courbes. Le chœur, dont les murs sont plus élevés que ceux de la nef et un peu en retrait, se trouvait à l'origine entièrement dégagé[2]. A l'intérieur, l'agencement serait très modeste, sous le berceau de plâtre couvrant la nef, sans la présence de la chaire et des autels. Un arc en plein cintre, ayant des impostes bien moulurées et une console à la clé, marque l'entrée du chœur quadrangulaire, de 5 m 55 sur 5 m 65 intérieurement, couvert d'une croisée d'ogives culminant à 5 m 50. Les arcs moulurés de deux cavets retombent sur des consoles; la clé pendante, de 45 cm, est remarquable par sa forme de pion d'échecs, cerclé d'une torsade à la base (fig. 283 et 284).

Le maître autel baroque du chœur, richement sculpté, est plein de saveur, en dépit de quelques imperfections[3]. Le tombeau de bois trapézoïdal, orné de palmes et de

1 L. G. Braset, *Le Cerneux-Péquignot, histoire religieuse*, MN, 1900, p. 149-157. MCE, CCXXXVII/393, 1862, RAs., 1861, p. 107, 138, 154.

2 Ces dispositions générales se retrouvent à la chapelle d'Enges, plus modeste encore (1678), et dans le temple plus ancien de Bevaix. MAHS, *Neuchâtel*, II/143, 397.

3 Il a notamment été redoré et peint de couleurs trop vives à la fin du XIX[e] siècle.

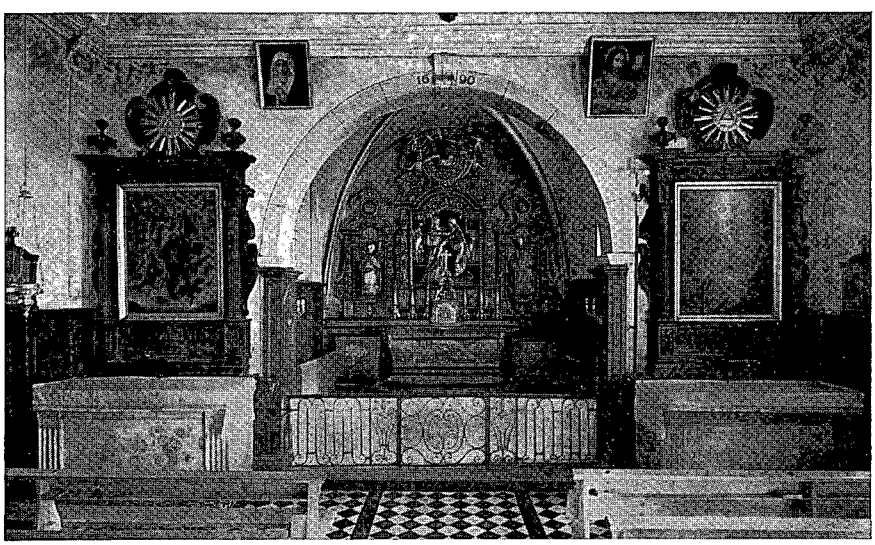

Fig. 283. Le Cerneux-Péquignot. L'église. L'entrée du chœur et le maître autel (1690); les autels secondaires (milieu du XVIII[e] s.). Page 324.

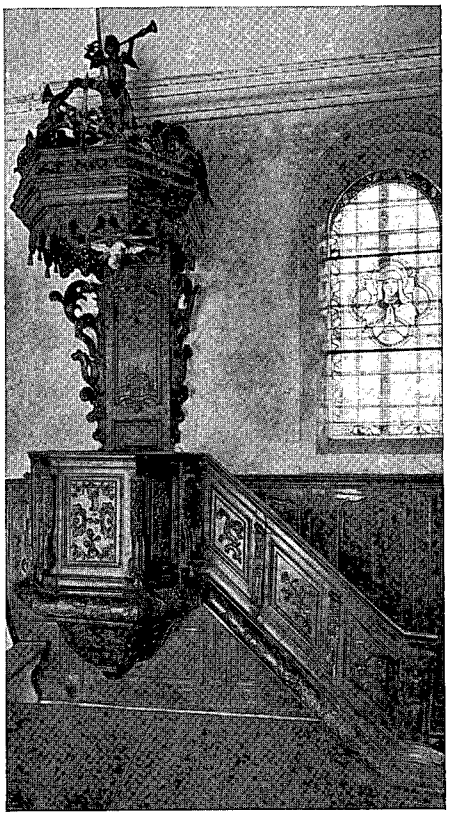

Fig. 284 et 285. Le Cerneux-Péquignot. L'église. Le maître autel (1690) et la chaire (milieu du XVIII[e] s.). Pages 325 et 326.

coquilles stylisées aux angles, est orné, comme les panneaux latéraux, de naïves scènes relatant les bienfaits des moines trinitaires, à l'œuvre pour la délivrance des captifs. Le retable sculpté, flanqué de volets fixes analogues, est limité par deux colonnes torses chargées de grappes de raisin, et surmonté d'un linteau cintré, dont la partie inférieure est animée de têtes d'angelots et de rayons sortis des nuées. Du médaillon supérieur rattaché au cintre par une rose et deux atlantes, dont le bas du corps s'achève en plantureux lambrequins, sortent des rayons et une figure de Dieu le Père. Le tableau du peintre de Morteau Adrien Richarde (1690 ou début du XVIII[e] siècle), qui occupait la niche du retable, a disparu pour faire place à des statues du début du XIX[e] siècle, hors d'échelle, figurant la Visitation. Les deux petits personnages de saint Joseph et de Zacharie (?) pourraient bien avoir été prélevés dans les volets latéraux, où ils sont remplacés par des abbés mitrés (saints Ferréol et Ferjeux?), trop grands pour le cadre. Au-dessus d'un panneau, où un buste entre des rinceaux rappelle sans grâce un motif d'amours Renaissance, chaque volet est encadré de colonnes torses chargées de grappes de raisin, et limité vers l'extérieur par une volute et une guirlande. Des coquilles, sur les linteaux, déterminent une flexion du rampant des frontons brisés. Deux médaillons circulaires armoriés, dans

des encadrements de feuilles découpées comme des cuirs, amortissent ces volets. En l'absence de documents probants, on estime que cet autel baroque doit avoir été sculpté à Morteau vers 1690 (fig. 284).

De part et d'autre de l'arcade du chœur, fermé par une balustrade de fer forgé, ayant au centre un motif fleurdelysé, se dressent deux autels plus simples. Comme la chaire, ils peuvent être du milieu du XVIII[e] siècle. Le tombeau peint, à l'origine en faux marbre, est encadré de pilastres cannelés. Deux colonnes corinthiennes cannelées, sur de hauts socles ornés de fleurs, encadrent un grand tableau (Assomption de la Vierge, à gauche; Résurrection du Christ, à droite). Une tête, des rinceaux et des denticules ornent l'entablement surmonté de deux pots à feu ventrus (fig. 283) et, au centre, d'un motif découpé pareil à ceux du maître autel, chargé d'un disque rayonnant marqué d'un triangle. Tout est peint dans une couleur sombre. Contre le mur nord s'élève la chaire de sapin teinté en brun foncé. La montée d'escalier et la cuve ont des panneaux ornés de fleurs et d'enroulements rocaille entre des consoles aplaties; le limon, le cul-de-lampe de la chaire et son boudin portent de grands rameaux. Un panneau Louis XV, richement décoré de coquillages et bordé de feuilles découpées, ménage la transition entre la cuve et le dais (fig. 285). Des festons à flocs pendent de ce dais mouluré, surmonté d'un trophée de musique, d'arceaux entre des acrotères et d'un ange sonnant de la trompette. Ce beau meuble peut être rapproché des chaires de Goux-lès-Usier et de Morteau, la première sculptée par Augustin Fauconnet (vers 1752-1757) et la seconde par Claude-Joseph Bellard (1748-1750), pour ne citer que les églises voisines, d'une région très riche en ce domaine[1]. Une tradition locale attribue la chaire du Cerneux-Péquignot, comme les autels latéraux, aux ébénistes Vermot, originaires du lieu.

A l'entrée occidentale de l'église, les *fonts baptismaux* de pierre jaune, datés 1662, provenant donc d'un autre lieu de culte, ont une cuve octogonale évasée, ornée de palmes, sur un pied en forme de balustre trapu.

Jean-Baptiste et Blaise Bretillot-Damey livrèrent une *cloche* en 1690; François-Joseph Bournez[2] en a fondu trois neuves en 1875.

1 R. Tournier, *Les églises comtoises*, Paris 1954, fig. 338, 270. P. Brune, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la Franche-Comté*, Paris 1912, p. 20, 96. *Congrès archéologique de France, Franche-Comté*, 1960, p. 207, 321.

2 MN, 1900, p. 151, 156; 1915, p. 185.

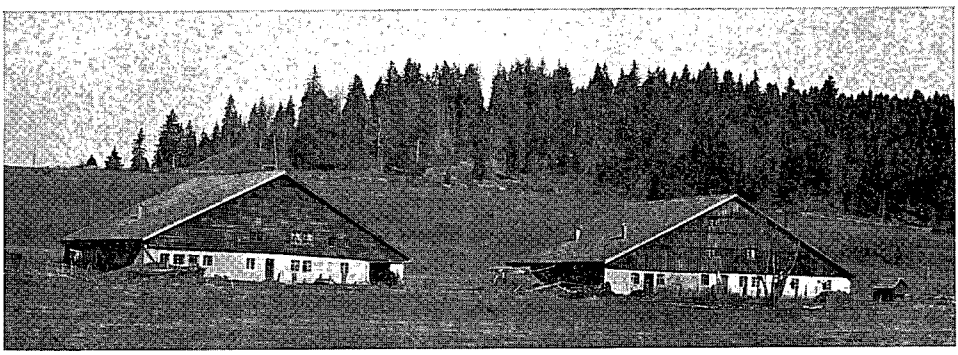

Fig. 286. Le Cerneux-Péquignot. Fermes caractéristiques au Bas-du-Cerneux. Page 322.

# DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Fig. 287. La Chaux-de-Fonds vue d'avion. Près de l'angle supérieur droit, la partie ancienne est centrée sur la place de l'Hôtel-de-ville. Noter l'assouplissement du plan orthogonal à la périphérie. L'angle supérieur gauche donne la direction du nord. Page 335.

# LA CHAUX-DE-FONDS

Divers passages d'un terrier rédigé entre 1345 et 1358 citent quatorze habitants de Fontainemelon, au Val-de-Ruz, possesseurs de terres à «*la Chaz de Fonz*». C'est la première mention de ce lieu dont l'étymologie reste discutée. Vers 1402, le nombre des détenteurs de terres avait plus que doublé. Au début du XVI^e siècle, les gens venus de La Sagne et du Locle, où la population s'accroissait rapidement, formaient plus de la moitié de la population; ils s'imposèrent presque totalement à la fin de ce siècle, marquant de manière durable l'évolution politique et paroissiale. Une première chapelle fut consacrée à La Chaux-de-Fonds en 1528, mais la paroisse ne fut délimitée qu'en 1550. Elle devint le point de départ d'une nouvelle communauté d'intérêts qui ne rompit point les liens anciens avec Le Locle et La Sagne. On le vit en 1616, lorsque la paroisse, détachée de la mairie de Valangin pour les affaires administratives et judiciaires, fut partagée entre les deux mairies du Locle et de La Sagne. La Chaux-de-Fonds se vit octroyer une mairie doublée d'une commune, en 1656 seulement, après de nombreuses démarches. Longtemps vouée à la seule agriculture, la région abrita, dès le XVII^e siècle, quelques orfèvres, des armuriers, puis des constructeurs d'horloges qui se tournèrent, au XVIII^e siècle, vers la fabrication des pendules et des montres. Ils donnèrent un essor extraordinaire à la seconde de ces activités de précision qui passa du stade artisanal à celui de l'industrie, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Entre temps, pendulerie et dentellerie avaient disparu. Les événements politiques de 1792, 1831, 1848 et 1856 eurent un profond retentissement dans une population laborieuse, très ouverte aux idées nouvelles.

En 1615, La Chaux-de-Fonds comptait 315 foyers, passés à 489 en 1658; il y avait 2363 habitants en 1750, devenus 4927 en 1800, 12638 en 1850, 35968 en 1900, réduits à 30943 en 1941 après la crise horlogère, puis passés à 38906 en 1960. Les armes créées en 1851 pour la municipalité ont, pour meuble principal, une ruche d'or accostée d'abeilles; elles reprennent d'autres éléments aux armes élaborées pour la commune, en 1824.

*Bibliographie.* DGS, I/462-472. DHBS, II/493-494. VOUGA, *Préhistoire*, p. 207. D. G. HUGUENIN, *Description de la mairie de la Chaux-de-Fonds*, 1841, publiée dans les *Etrennes neuchâteloises*, Le Locle 1863, p. 84-110. Notice sur *La Chaux-de-Fonds*, Mbx, 1846, illustrée. *La Chaux-de-Fonds*, dans *Almanach de la République*, 1864, p. 47-55. C. NICOLET, *La Chaux-de-Fonds. Etude historique*, MN, 1869, p. 160-164, 182-197, 242-256. F. PORCHAT, *La Chaux-de-Fonds*, dans le *Bulletin de la société neuchâteloise de géographie*, 1885, I/83-140. *1894. La Chaux-de-Fonds. Son passé et son présent. Notes et souvenirs historiques.* La Chaux-de-Fonds 1894. *1944. La Chaux-de-Fonds. Documents nouveaux... pour faire suite au volume paru en 1894.* La Chaux-de-Fonds 1944. L. E. ROULET, *L'établissement de la mairie de La Chaux-de-Fonds en 1656.* La Chaux-de-Fonds 1956. G. NUSSLÉ, *Essai sur La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds 1943. CH. THOMANN, *L'histoire de La Chaux-de-Fonds inscrite dans ses rues*, Neuchâtel 1965. *La Chaux-de-Fonds il y a 140 ans. Extraits du journal d'Abraham-Louis Sandol*, MN, 1872, p. 18-32, 134-150, 203-208, 312-317. H. BÜHLER, *Les Crosettes. Etude de géographie régionale.* Neuchâtel 1918. H. BÜHLER, *Aux origines de La Chaux-de-Fonds*, MN, 1927, p. 10-18, 126-138. A. PIAGET, *Origine du nom de La Chaux-de-Fonds*, MN, 1928, p. 170-172. *La Chaux-de-Fonds autrefois et aujourd'hui*, courts textes illustrés parus dans *l'Almanach du Montagnard* de 1926 à 1934. P. DE MONTMOLLIN et MAGALI HELLO, *La Vallée des Eplatures*, La Chaux-de-Fonds 1953. TRIPET, *Armoiries*, p. 55. P. MACQUAT, AHS, 1934, p. 117-120. CLOTTU, AHS, 1945, p. 59.

*Vues.* I. *De l'est.* «Vue de la Chaux de Fond / Comté de Neuchâtel / Dessiné par [JEAN-BAPTISTE] STUNTZ, 1785 / Gravé par [JEAN-JOSEPH] HARTMANN, à Bienne». Cette gravure rend bien compte du site du village, de son étalement perpendiculaire à l'axe de la vallée et de l'apparence des moulins, au premier plan. – II. *Du midi.* HENRI COURVOISIER-VOISIN. «Vue de la Chaux de Fonds prise au midi

sur le chemin de Neuchâtel avant le désastreux incendie du 5 may 1794». L'artiste a d'abord peint une gouache (reproduite dans MN, 1927, p. 19), puis en a tiré une gravure dont il existe plusieurs états. MN, 1871, p. 76, donne un nouveau tirage du cuivre original, finement buriné, où s'opposent le quartier central serré, dans un pittoresque désordre au pied du temple, les maisons plus modernes assez régulièrement plantées vers l'ouest et les fermes ou groupes de fermes au nord devant des bouquets de sapins. – «Vue de La Chaux de Fonds / Dans le comté de Valangin en Suisse / Dessiné du côté du midy / Dessiné d'après nature et gravé par AB[RAHAM] GIRARDET / Se vend au Locle chez Samuel Girardet libraire». Avant 1794. Au-delà d'un charmant premier plan, Girardet présente une vue très suggestive du village sous un autre angle que Courvoisier-Voisin. Le temple apparaît bien sur sa butte, de même que l'allongement des maisons, perpendiculairement à l'axe de la vallée. – La Chaux-de-Fonds avant l'incendie de 1794. Aquarelle non datée, ni signée, au Musée historique de La Chaux-de-Fonds (reproduite dans MN, 1951, p. 161). D'une fraîcheur séduisante, cette vue dessinée assez sommairement paraît trahir quelquefois la forme et l'agencement des immeubles. – «La Combe. Entrée de la Chaux de Fonds du côté de Neuchâtel / D'après nature par J[OACHI]M WIRZ / Lithographie de [SAMUEL-FERDINAND] GALLOT». (Reproduction dans MN, 1897, p. 8, et en couleurs dans BOY DE LA TOUR, p. 80). Vers 1830. Les rochers encore nus, puis l'enfilade des maisons devant le clocher du temple rendent de manière suggestive l'état ancien de l'entrée sud de la localité. – Les trois lithographies suivantes fournissent des détails et des éléments de comparaison utiles pour le développement de la ville: «La Chaux-de-Fonds», vue oblongue, dessinée et lithographiée par J[EAN] JACOTTET, vers 1860; «La Chaux-de-Fonds. Lith. H. Furrer, Neuchâtel», parue dans l'*Almanach de la République*, 1864, p. 46; «Vue générale de la Chaux de Fonds / Lith. A. Chateau, rue du Parc 5. Chaux de Fonds» (souvenir du tir fédéral de 1863). – III. *Du nord.* HENRI COURVOISIER-VOISIN, «Vue de la Chaux de Fonds prise du côté du nord ou des Endroits en 1787». Cette gravure, dont il existe divers états, donne clairement les divers plans du paysage, l'aspect du temple et le tracé des rues partant du centre du village. – CHARLES-SAMUEL GIRARDET, «Vue de la ChauxdeFonds actuelle. 1802. / Village du comté de Vallangin. / Dessiné du côté nord ouest des Androits». Non terminée, cette eau-forte donne un état des lieux postérieur à celui des vues précédentes. – «La Chaux de Fonds / du côté nord / d'après nature par J[OACHI]M WIRZ. Lithographie de [SAMUEL FERDINAND] GALLOT» (Reproduction dans MN, 1896, p. 53). La différence de niveau est bien marquée entre le temple et la partie occidentale de la localité, où les maisons s'ordonnent déjà selon un plan régulier. Le contre-jour accentue les volumes. – La Chaux-de-Fonds vers 1818 (?). Aquarelle anonyme, sans date, déposée au Musée historique de La Chaux-de-Fonds (Reproduite sur la couverture de la plaquette de L. LOZE, *Cercle du Sapin. 1857-1957*, La Chaux-de-Fonds). Cette vue d'un dessin vigoureux distingue bien les divers plans (fig. 288) et donne une idée très vivante de la localité, dont les maisons sont éclairées par le soleil couchant. Elle me paraît avoir servi de modèle à la petite pièce gravée par F. HEGI pour l'*Essai statistique sur le canton de Neuchâtel*, Zurich 1818. En ce cas, ce serait une aquarelle non identifiée de J.[= FRIEDRICH WILHELM] MORITZ (voir les facettes rendant l'ovale du temple, la forme de la maison au grand toit; seul le premier plan est modifié). – «La Chaux de Fonds / W. MORITZ del. J. SPERLI sculp. / A Neuchâtel chez Baumann Peter et C^ie^». Moins fine et plus conventionnelle dans sa réalisation que l'aquarelle originale qui lui a servi de base, cette gravure montre bien l'agrandissement survenu en quelques années; noter, au centre, les deux rangées parallèles de maisons à la rue de la Promenade. – Au-delà de premiers plans variés, les trois vues suivantes illustrent l'agrandissement progressif de la localité, l'apparition du temple allemand et la structure toujours plus frappante des rues se coupant à angle droit: «Vue de la Chaux de Fonds / Prise des Endroits / Dess[inée] et lith[ographiée] par [PIERRE-ADOLPHE] DOUDIET» (fig. 289); «La Chaux de Fonds prise des Endroits / Dessiné d'après nature par H[ENRI-FRANÇOIS-LOUIS]MARTHE. Lith. de A. Sonrel», 1846; «Vue de La Chaux-de-Fonds en 1856, prise à la lisière du bois au dessus du rond Gabus... avec les bâtiments en construction et en projet. / Dessiné d'après nature et lith[ographié] par J. DEVICQUE / Imprimerie Lemercier... Paris». – IV. *Rues et places.* Quatre vues classiques, extraites de l'*Album neuchâtelois* édité par Hercule Nicolet, en 1840, partiellement lithographiées d'après des daguerréotypes par N. BETTANIER ou N. WELTER, donnent une excellente idée de la physionomie intérieure de la localité: «Rue des Juifs» présente l'actuelle rue Fritz-Courvoisier, bien conservée dans son ensemble; «Rue de la Promenade» montre cette artère alors toute neuve, agrémentée de rangées d'arbres et de gazon protégé par des barrières; «Place du Petit Quartier», donne l'état de la partie orientale de l'actuelle avenue Léopold-Robert, occupée par un puits et par des jardins privés; la «Place du Marché», dessinée d'après nature, est devenue celle de l'Hôtel-de-ville, dont la sobre architecture n'avait point encore subi d'atteintes; le puits élancé a dès lors été déplacé. – AUGUSTE

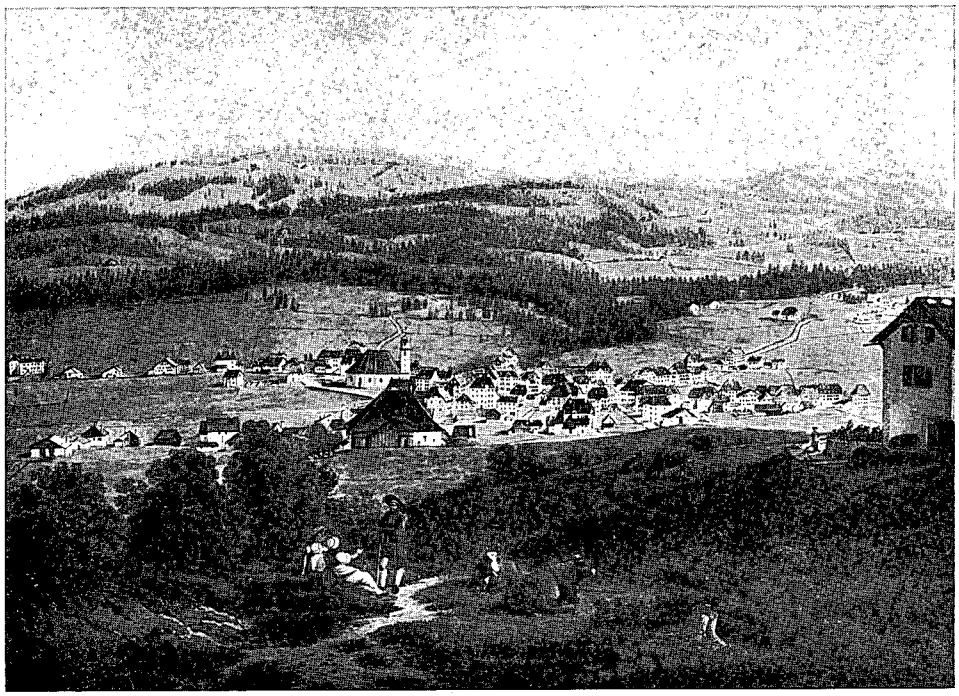

Fig. 288. La Chaux-de-Fonds vue du nord, vers 1818. Aquarelle attribuée à F.W. Moritz. Page 330.

JACOT-BARON a peint et dessiné une vue de l'actuelle avenue Léopold-Robert, vers 1845. On remarque, à gauche, l'hôtel de la Fleur-de-Lys qui joua un rôle dans l'histoire de la ville et, à droite, la rangée des jardins devant des maisons quelquefois dotées de pignons au midi, le plus souvent couvertes de toits en croupe. – ALEXANDRE GIRARDET, «Jouissant de la liberté, nous en avons arboré le simbole. Fête célébrée à la Chaux de Fonds le 3 x^bre 1792». Cette intéressante planche dite aussi la Carmagnole, montrant la plantation d'un arbre de la Liberté, illustre une scène qui s'est déroulée au midi de la maison N° 10 de l'actuelle avenue Léopold Robert. – ABRAHAM-LOUIS GIRARDET, dans ses *Etrennes ou almanach moral pour 1795* donne notamment une suggestive «Chauxdefonds incendiée», gravure reprise dans ses *Etrennes historiques* de 1802, où figure aussi un «Plan de la nouvelle Chauxdefonds». – Pour les fermes anciennes, voir les photographies de *Vieilles pierres*, I/14-33, 39 et II/45, 74, 79, et les dessins de LOUIS REUTTER dans les *Fragments d'architecture neuchâteloise*, I/50-56, 59-62, 67-69; II/12, 32-36, 42; III/29-37, 39. – BACHELIN, *Iconographie*, p. 109-116 et BOY DE LA TOUR, p. 270, signalent d'autres vues. – PH. GODET et T. COMBE, *Neuchâtel pittoresque*, II/102-113 publient des photographies caractéristiques de la ville vers 1902.

*Plans.* Plan des mairies de La Chaux-de-Fonds et de La Sagne, vers 1656, attribué à ABRAHAM ROBERT (reproduit dans L.E. ROULET, *L'établissement de la mairie de La Chaux-de-Fonds*, p. 161). – «Plan des frontières et des quatre mayries des Montagnes de Valangin, tiré sur les lieux», par ABRAHAM ROBERT, 1663 (Original aux AE. Reproduit dans A. ROBERT et B. DE LA TOUR, *Description de la frontière des montagnes de Valangin*, Neuchâtel 1907). – Plan de la mairie de La Chaux-de-Fonds, vers 1704, donnant schématiquement les quartiers et leurs revenus en dîme (Attribué à PIERRE LESCHOT, notaire; reproduit dans H. BÜHLER, *Les Crosettes*, p. 36). – «Plan géométrique de la Chaux de Fonds telle qu'elle doit être rebâtie selon le plan de réédification adopté par Messieurs les insendiés, et dans un petit cadre cy dessus le plan de la partie insendiée et des maisons voisines». Sans date, ni signature, sans doute 1794. Ecriture de AUGUSTIN BOCQUILLON (Reproduit dans *1894, La Chaux-de-Fonds*, p. 41, et lithographié en couleurs par Gendre, en 1866). – «Carte de la ligne de limitation de la Franche-Comté et de la

souveraineté de Neuchâtel... levée par le sieur VELIEY, de Salins, géomètre, 1767» (AE, Plans détachés, N° 8). Carte peu précise, donnant une idée générale. – Route de La Chaux-de-Fonds, 1804; feuille 8; par AUGUSTIN BOCQUILLON, ingénieur. On voit la «Place de la Chaux de Fonds» (de l'Hôtel-de-ville), où aboutit la route de Neuchâtel (AE, Plans détachés N° 7). – «Plan des maisons formant le haut et partie devers vent et uberre du village de la Chaux de Fonds» par DAVID-HENRI SANDOZ, arpenteur juré, 1802 (AE, Plan détaché, N° 57). – «Plan et nivellement d'un projet de canal à établir pour écouler les eaux» du Creux du Pacot, sur la place de l'Hôtel-de-ville, jusqu'aux environs de la source de la Ronde, par AUGUSTIN BOCQUILLON, 1805 (AE, Plan détaché, N° 58). – «Carte de la frontière entre la France et la principauté de Neuchâtel», 1824, sous la direction d'ANATOILE-FRANÇOIS EPAILLY. Echelle 1:14400 (AE, Plans détachés, N° 179). Le plan de la ville est esquissé finement en marge. – «Plan de la Chaux de Fonds / 1830 / Levé par J.P. EVARD / Lith. Gagnebin à Neuchâtel / Echelle 1:3000». – «Plan général d'alignements / pour le village de la / Chaux de Fonds / Sanctionné par le Conseil d'Etat / Et complété jusqu'en décembre 1841 / CH[ARLE]S-H[ENR]I JUNOD, Directeur des Ponts et Chaussées. / Lith. Nicolet et Jeanjaquet à Neuchâtel». Echelle 1:2500 (fig. 290). – «Chaux de Fonds... Plan d'alignements». Lith. de F. Gendre à Neuchâtel. Nouveaux alignements et nivellements étudiés de 1854 à 1859 sous la direction de CHARLES KNAB, ingénieur cantonal. Echelle 1:1000 (Sections 1, 2, 4; la section 3 manque aux AE). – «Plan d'ensemble / de la / Chaux de Fonds / dressé en avril 1865 / Chaux-de-Fonds / Bureau de l'Indicateur (F. L. Davoine libr.) Rue de la Balance 10A / Lith. de J. Jakob. Chaux-de-Fonds».

### ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT

La Chaux-de-Fonds occupe en partie une vallée synclinale du même nom qui se prolonge au sud-ouest vers celle du Locle, au-delà d'un seuil, et qui s'abaisse vers le nord-est en direction des combes du Valanvron. Le point le plus bas de la ville se situe à 990 m environ, alors que les maisons s'étendent sur les pentes voisines jusqu'à 1100 m d'altitude du côté de Pouillerel et de la Sombaille, et nettement moins haut sur les hauteurs au sud-est de la gare. Des fermes isolées occupent, aux environs, tous les replis du terrain montueux, notamment dans les quartiers nommés les Foulets, les Crosettes, les Bulles, le Valanvron, la Joux-Perret, les Reprises et le Bas-Monsieur. La profonde gorge du Doubs, couverte de forêts et bordée jadis de moulins, n'a conservé de bâtiments qu'aux abords de la Maison-Monsieur, lieu de passage traditionnel vers la France voisine.

Malgré sa nombreuse population vouée à l'artisanat, La Chaux-de-Fonds ne fut longtemps qu'un village, dont l'agglomération principale se massait en désordre au pied du temple. Le terrible incendie du 5 mai 1794 trouva là des aliments favorables, causant la destruction de 62 maisons, du temple et de la cure. Le Conseil d'Etat, sollicité par la commune, se préoccupa aussitôt d'encourager la reconstruction, pour éviter une émigration que le contexte politique de l'époque faisait redouter. Parmi les commissaires nommés par le gouvernement, Abel-Charles de Bosset, bon amateur en architecture, se chargea de faire adopter par les propriétaires intéressés un plan de reconstruction dressé par MOÏSE PERRET-GENTIL, graveur de son état, bientôt rompu à diverses disciplines par sa curiosité d'esprit. Pour donner plus de largeur aux rues et aux places, il fallut étendre la zone bâtie; le Conseil favorisa les opérations en faisant admettre par le souverain une exemption du droit de lods exigible pour l'achat des terrains des rues, des places et des maisons qui seraient rebâties dans un délai inférieur à deux ans. La commune reçut une part importante d'un don princier de 24000 francs. Le 21 août 1794, on pouvait annoncer que le temple et sept maisons étaient déjà en reconstruction. Le plan de PERRET-GENTIL, raisonnable et bien adapté aux lieux, prévoyait une place centrale (dite aujourd'hui de l'Hôtel-de-ville) sur

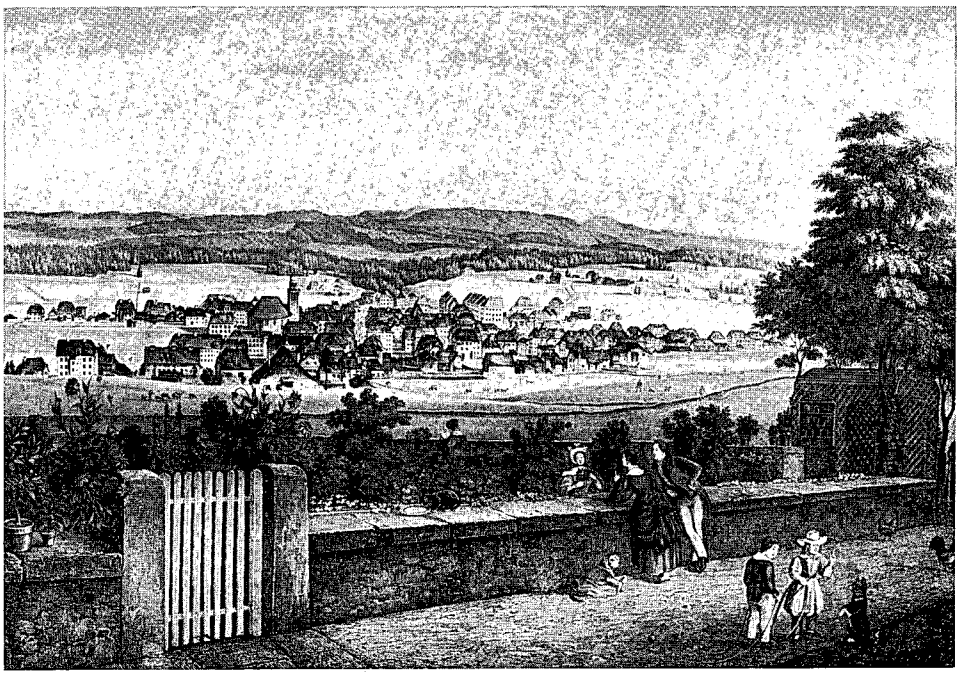

Fig. 289. La Chaux-de-Fonds vue des Endroits, lithographie de P. A. Doudiet, vers 1840. Page 330.

laquelle s'axaient quelques rues très courtes à angle droit, rejoignant avec beaucoup de souplesse les routes existantes[1]. La reconstruction provoqua, bien sûr, les recours inutiles de particuliers estimant qu'on leur faisait tort[2]. Le plan de 1830 montre que la localité continuait à croître organiquement le long des routes principales, sans aucune raideur. Au Petit-Quartier, soit à l'extrémité orientale de l'actuelle avenue Léopold-Robert, l'alignement de la rangée nord, exécuté dans le prolongement de la Rue Neuve, se trouve grâce aux jardins à bonne distance de la rangée sud, et prépare le prolongement de l'épine dorsale de la future ville, consciemment ou non. Le même plan indique le tracé de la rue de la Promenade et celui d'une rue perpendiculaire avec des projets d'alignements de maisons à bâtir, outre l'emplacement d'un sol réservé à un temple. Le Conseil d'Etat sanctionna le règlement présenté par Henri-Louis Jacot pour l'association des propriétaires du quartier prévu autour de la rue de la Promenade, en 1830, et chargea l'inspecteur des routes de tracer les raccordements[3]. Le développement de la localité et l'ouverture d'une rue dans le

1 AE, Série Communes. La Chaux-de-Fonds, N° 195: minute du rapport des commissaires, 1794. MCE, CLX/680, 1794. Lettres à Sa Majesté, H/217, 249, 259, 265, 1794. Lettres de Sa Majesté, F/193, 200, 232, 1794. Arch. des Travaux publics de La Chaux-de-Fonds, Copies de la liste des incendiés, des arrangements souscrits, et du plan avant et après l'incendie. *Histoire abrégée de l'incendie du 5 mai 1794*, La Chaux-de-Fonds 1894 (illustrée). *1894, La Chaux-de-Fonds. Son passé et son présent*, p. 23-56. Sur Perret-Gentil voir: *Dictionnaire des artistes suisses*, IV/1347.

2 Voir par exemple: AE, MJ, La Chaux-de-Fonds, Causes civiles, 1795-1798, p. 87-98, 1795. MCE, CXLVI/482, 1798.

3 MCE, CLXXIX/270, 1830. AE, Plans détachés, N° 194.

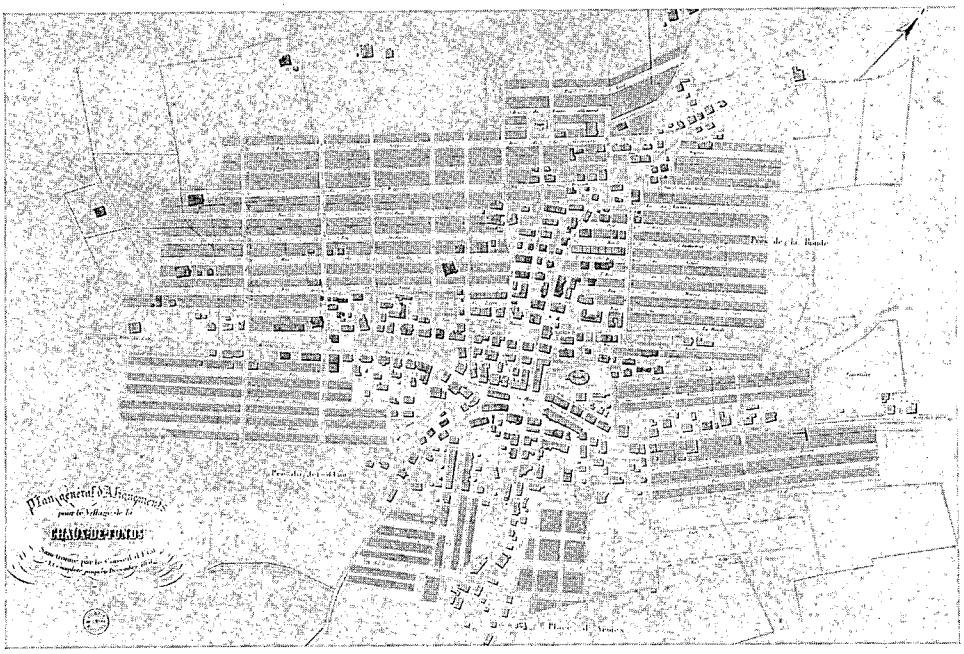

Fig. 290. La Chaux-de-Fonds. Plan général des alignements, par C. H. Junod. Etat en décembre 1841. Page 332.

quartier du Versoix ou du Petit-Versoix amena le Conseil d'Etat à ordonner l'élaboration d'un plan général d'alignements; la commune fut chargée de réunir une commission d'étude. La cheville ouvrière fut, comme au Locle, CHARLES-HENRI JUNOD, inspecteur des Ponts et chaussées de la principauté. Il présenta bientôt son ouvrage, approuvé par la majorité des intéressés. Le 10 janvier 1835, le Conseil d'Etat arrêta: «Le plan général d'alignements pour les constructions futures dans le village de La Chaux-de-Fonds est adopté et sanctionné pour être obligatoire». Les constructeurs s'adresseraient désormais à une commission permanente[1]. C'est là véritablement le point de départ de La Chaux-de-Fonds moderne et de son plan orthogonal ou «à l'américaine», dont la paternité est trop souvent encore attribuée à MOÏSE PERRET-GENTIL qui a eu d'autres mérites. De nombreux recours et des demandes diverses obligèrent le Conseil d'Etat à trancher, en refusant des dérogations, en précisant des alignements ou en les étendant selon des lignes droites[2]. Le plan général des alignements, complété jusqu'en 1841, marque clairement le résultat de l'opération. Le centre de la localité garde ses alignements nets, mais souvent sinueux, reçus en 1794; à la périphérie en revanche, un réseau serré de longues rues parallèles à l'axe de la vallée, recoupées de quelques transversales, s'étend avec monotonie en englobant tant bien que mal les maisons déjà existantes. Une zone suffisante est réservée pour le prolongement de la Grand-Rue (avenue Léopold-Robert) vers

1 MCE, CLXXXVI/759, 971, 1066, 1834; CLXXXVIII/47, 1835.

2 Voir par exemple: MCE, CXCII/370, 809, 1837; CXCIV/956, 957, 1838; CXCVI/805, 1839; CXCVII/1442, 1839.

l'ouest, à peine entravé par quelques bâtisses anciennes. Le cadre est désormais largement tracé pour quelques décennies; il fournira les dégagements et l'air nécessaires aux habitants, mais sera appliqué automatiquement, sans aucune fantaisie, en marge de l'ancien noyau resté le pôle d'attraction de la circulation. Les plans d'alignements et de nivellement sanctionnés entre 1855 et 1859 renforceront la tendance; leur effet ne se fera véritablement sentir qu'au tournant du siècle (1890-1905), lorsque tout le cadre prévu se remplira. Jusque vers 1920, on aligna les rues sur le schéma orthogonal, au nord de l'avenue Léopold-Robert, «à l'Endroit» de la vallée bien exposé au soleil, puis, dans une moindre mesure, au midi de la gare, soit «à l'Envers», sans se soucier du relief. Divers plans ont dès lors assoupli et humanisé le tracé[1]. Après 1945, on a résolument cherché des éléments de variété dans les nouveaux quartiers, mieux intégrés à la topographie et au paysage. Dans sa partie quadrillée la plus large, La Chaux-de-Fonds compte une douzaine de rues parallèles, orientées en gros du sud-ouest au nord-est; la plus longue, la rue Numa-Droz mesure 1800 m; les rues transversales nord-ouest/sud-est, ne dépassant guère 650 m, sont au nombre d'une quinzaine, la plupart tronçonnées ou plus courtes (fig. 287).

Au fur et à mesure du développement, des places vinrent agrémenter les quartiers ou remplir une fonction de marché, déchargeant la place de l'Hôtel-de-ville conçue en 1794. Pour la Place-Neuve, construite en 1836 grâce aux souscriptions des habi-

1 MCE, CCXXV/67, 68, 111, 167, 1853; CCXXVII/223, 1854; CCXXIX/584, 1855; CCXXXI/681, 1856; CCXXXII/502, 1857; CCXXXIV/82, 1859. *1944, La Chaux-de-Fonds. Documents nouveaux*, p. 109-110.

Fig. 291 et 292. La Chaux-de-Fonds. Puits Empire près des maisons, 23, rue du Grenier (à droite), et 60, rue Numa Droz. Page 336.

tants, le souverain accorda un don de 5000 francs. Réservé dès 1846, le sol de la place du Sentier ne fut aménagé que vers 1855, comme celui de la place Jaquet-Droz, dès lors abolie par une construction centrale[1].

### PUITS ET FONTAINES

Dans la région de La Chaux-de-Fonds, l'absence de sources importantes a toujours été une gêne. Le Bied, ou ruisseau de la Ronde, canalisé en 1868, puis recouvert en 1885, servait simplement d'appoint en cas de sécheresse. Les habitants durent forer des puits ou aménager des citernes de bois, puis de pierre, pour s'assurer de l'eau potable. En 1876, on estimait à environ 800 le nombre de ces installations hygiéniquement peu satisfaisantes. L'adduction d'eau de source prélevée dans les gorges de l'Areuse a, depuis 1887, totalement modifié la situation. Sans s'arrêter aux massives «pompes» ou puits ayant un bâti de style Empire (fig. 291 et 292), ni à la fontaine monumentale de 1888, dessinée par EUGÈNE SCHALTENBRANDT dans un style fin de siècle, et fondue à Paris[2], il faut retenir plus particulièrement deux édicules.

*La fontaine de la place du Stand.* En 1704, la commune décida de repeindre aux armes du prince, comme d'ancienneté, la girouette placée sur la pile de sa fontaine; en 1755, il fallut défendre celle-ci contre les empiétements d'un voisin qui gênait l'accès des bassins et compromettait le bon usage des tuyaux. Un plan de 1805 précise l'emplacement de la fontaine, ayant un bassin allongé, près de l'angle nord-ouest de l'actuelle place de l'Hôtel-de-ville, non loin de ce point d'eau qu'était le Creux-du-Pacot. La source d'alimentation, très irrégulière, ne fut plus entretenue dans la seconde moitié du XIX^e siècle[3]. Entre temps, en 1808, la fontaine avait été reconstruite au milieu de la place, d'où elle fut délogée en 1910, pour faire place au monument de la République conçu par CHARLES L'EPLATTENIER. Mise en valeur à la place du Stand, cette fontaine, dont la pile était très usée, a été presque entièrement reconstituée de 1955 à 1957. Au milieu d'un bassin quadrangulaire (fig. 293), le corps de la fontaine, de plan carré, est limité aux angles par des pilastres supportant un entablement; quatre pieds et quatre boules supportent un piédouche d'où s'élance un obélisque amorti par un gland; la date 1808, à l'ouest, précise l'âge de cet édicule formé d'éléments encore très marqués par le XVIII^e siècle. A l'origine, il existait deux bassins séparés ayant des angles rabattus et protégés par quatre bornes[4]. Le *puits des Six Pompes*, en marge de la rue de la Balance, a succédé, sans doute vers 1847, à un autre, connu par un plan de 1805. Celui des Six Pompes, octogonal, a ses faces de pierre de

1 MCE, CLXXXVIII/444, 1835; CLXXXIX/1199, 1835; CXCI/1125, 1836; CCXXVIII/608, 683, 1854.

2 A. JACCARD, *Essai historique sur la question de l'eau d'alimentation à La Chaux-de-Fonds*, MN, 1876, p. 111-120 et 123-132. *1944, La Chaux-de-Fonds*, p. 141-147, donne deux illustrations suggestives.

3 Arch. de La Chaux-de-Fonds, Registre II/312, 1704; IV/502, 1755. AE, plans détachés, N° 58, 1805, donne le projet d'un canal d'évacuation du Creux-du-Pacot jusqu'au cours de la Ronde. MN, 1876, p. 113.

4 Relevé dans MBN, pl. 121, N^os 5-6. Dessin dans A. LAMBERT, *Les fontaines anciennes de Neuchâtel*, Neuchâtel 1922, p. 31, fig. 9. L'auteur dit, à tort, celle de l'hôtel de ville démolie; il donne le dessin d'un puits disparu, analogue à ceux de Neuchâtel et de Peseux, qui se trouvait à l'est de la maison N° 10 de l'avenue Léopold-Robert; ce puits se trouve gravé sur la planche d'ALEXANDRE GIRARDET représentant la plantation d'un arbre de la Liberté, en 1792. Un acte de 1783 apprend que le bâti extérieur du puits, exécuté vers 1774, avait 7 pieds de côté et 12 de haut, un bassin de pierre, deux bancs et deux ou trois pompes en cuivre. D. H. Sandoz, notaire, IV/527, 1783.

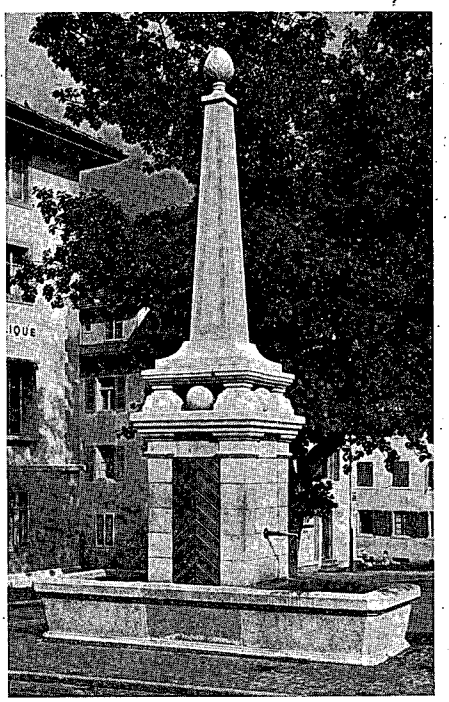

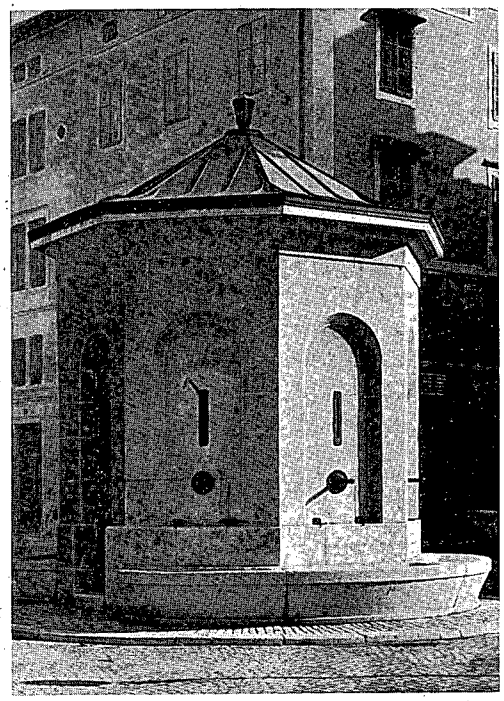

Fig. 293 et 294. La Chaux-de-Fonds. Fontaine de la place du Stand (1808), et puits des Six Pompes (vers 1847). Pages 336–337.

taille soigneusement appareillées, creusées de panneaux en plein cintre; six ont de longues ouvertures ménagées pour des bras de pompe, et des goulots; deux abritent des portes; de longs bassins semi-circulaires subdivisés le ceinturent à la base. Une sorte d'urne moderne a remplacé la sphère qui amortissait le toit à l'origine[1] (fig. 294).

### LE GRAND TEMPLE

Assurément pour retenir ou attirer des habitants et leur éviter de longs déplacements, Guillemette de Vergy, dame de Valangin, favorisa la construction d'une église après la mort de son époux, Claude d'Arberg. Elle paya de la pierre notamment pour «la tor de la Chaulx de Font», du métal «pour faire la croix de fert» (comptes de 1519-1520, rendus en 1522), puis une cloche en 1523. Un curé, mentionné l'année suivante, acheta en 1526 le terrain sur lequel était bâtie la cure. La consécration de l'église intervint en 1528 seulement. Des actes contemporains notent que l'édifice était consacré à saint Humbert, mais A. Piaget, s'étonnant de cette particularité, se demande s'il n'y a pas eu confusion de nom avec saint Imier. Quoi qu'il en soit, la Réforme établie avant 1536 amena l'oubli du saint protecteur. Le cimetière entourant le temple fut élargi et délimité en 1588. En 1602, le Conseil d'Etat autorisa les habitants à agrandir le temple et le cimetière; en 1604, comme ils avaient remis la cure en bon état, le Conseil donna la «permission de ragrandir et rebastir à neuf

1 AE, Plans détachés, N° 58, 1805. MN, 1876, p. 113. Relevé dans MBN, pl. 121, N^os 2-3.

la tour et pinacle de leur temple», à condition d'en assumer l'entretien. Un don de 100 livres, en 1615, devait aider à «rebâtir» le temple et la cure[1]. Des galeries, appliquées contre le mur occidental refait, avaient précédemment permis de gagner de la place. En 1630, on recula le mur nord de quelques mètres, en utilisant l'espace ainsi gagné pour établir une galerie soutenue par trois piles, sous le pan du toit prolongé. DAVID VUILLE et DANIEL JACOT exécutèrent la charpente. Deux ans plus tard, la tour déclarée en ruine fut refaite par le maître maçon MOÏSE HUGUENIN, puis la flèche construite par DAVID VUILLE et JEAN CREDOZ[2]. Parmi d'autres aménagements, il faut relever la reconstruction du beffroi des cloches par DAVID VUILLE, en 1650, et la pose de vitraux armoriés offerts par le gouverneur Jacques d'Estavayer-Mollondin et le secrétaire d'Etat Daniel Montandon, en 1660[3]. De longues discussions précédèrent la décision d'agrandir le temple, en 1670. Le travail remis au maître maçon PIERRE GUINAND et au charpentier ISAAC MATTHEY consista essentiellement à déplacer le mur sud de la nef de 15 pieds, sans toucher au chœur ni à la table de communion, à faire une porte et des escaliers pour les galeries modifiées et augmentées. Fenêtres, bancs et planchers furent transformés, puis la chaire refaite en 1674 par PIERRE OTHENIN-GIRARD. Comme les places gagnées précédemment ne suffisaient pas, un nouvel agrandissement du temple fut décidé en 1686; le chœur voûté, dernier souvenir du XVI^e siècle, fut abattu, le mur oriental reculé, ceux du nord et du midi allongés et le premier en outre exhaussé; on perça des portes et des fenêtres neuves. BALTHAZAR JEANNERET et JACQUES SANDOZ-BRAGARD se chargèrent des travaux de maçonnerie, alors que ceux de charpente (plafond, galeries, escaliers, toiture) étaient remis à DANIEL et à JACQUES DROZ, assistés pour les bancs et l'intérieur par DANIEL DUCOMMUN-DIT-VERRON. En 1710, on s'inquiéta de voir le second étage de la tour, à l'ouest, faire «la bosse en dehors de plus de $^1/_2$ pied»; on protégea les baies par des auvents. Une fenêtre nouvelle permit d'éclairer la chaire en 1744. Un dépôt d'archives voûté fut bâti au midi de la tour de 1752 à 1754. Un don de 1000 francs, assorti de la condition qu'on remplacerait le berceau couvrant la nef par un plafond (1755), provoqua l'étude de divers projets. La commune adopta celui de maître ABRAHAM ROBERT, corrigé par son confrère le charpentier JEAN-JACQUES BIOLLEY: on exhausserait les murs de 4 pieds et les percerait de baies en aménageant des lucarnes. ABRAHAM ROBERT, choisi pour entrepreneur, refit complètement la toiture, comprenant 20 ou 21 fermes distantes de 5 pieds et trois pans, à l'est, (ce qui suppose un chœur polygonal), puis exécuta trois galeries, des colonnes et le plafond; le ciel fut peint en bleu, le pourtour et les côtés «en séruse et bleu de Berlin pour former un gris de perle». JACQUES JEANNERET et JEAN-JACQUES HUGUENIN-RICHARD, maçons, exécutèrent neuf fenêtrages, et deux œils-de-bœuf du côté de la tour, outre les murs nécessaires[4]. Un accident, lors de la levée de la charpente, retarda l'achèvement des travaux jusqu'en novembre 1757.

1 MCE, V/223v., 298v., 659v., 1602, 1604, 1615.

2 Sur une difficulté survenue avec le maçon MOÏSE JAQUET-DROZ, pour des marchés relatifs à la couverture de la flèche en tôle et en bardeaux, et pour la construction d'une grue que DAVID BENOÎT fit pour la tour, voir MCE, XI/30v., 114v., 1632, 1634; J. Robert-Nicoud, notaire, 24 mars, 16 avril 1633.

3 J. Robert-Nicoud, notaire, 7 juillet 1650. Arch. de La Chaux-de-Fonds, Registre I/101-102, 1660.

4 Arch. de La Chaux-de-Fonds, Registre II/251, 267, 296, 1701-1703; p. 556, 559, 1710; IV/5, 37, 1743, 1744; p. 297-299, 1751; p. 341, 1752; p. 400, 1754.

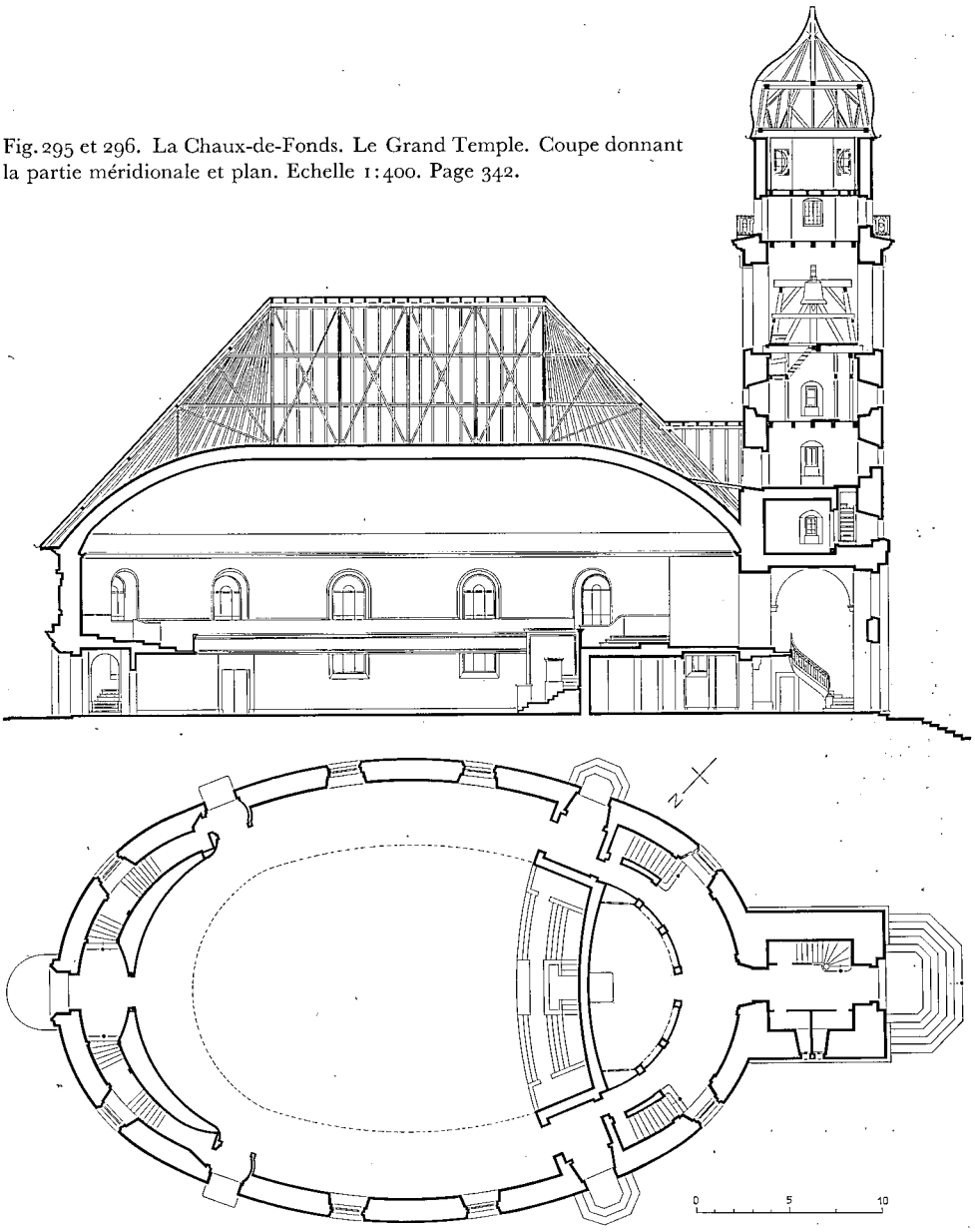


Fig. 295 et 296. La Chaux-de-Fonds. Le Grand Temple. Coupe donnant la partie méridionale et plan. Echelle 1:400. Page 342.

L'incendie du 5 mai 1794 détruisit le temple. Les habitants discutèrent sa reconstruction dès le 14 mai. Une commission fut chargée de réaliser les plans d'un édifice ovale, couvert en tuiles, adoptés le 21 juin sur proposition de l'architecte [Samuel] Péter, visiblement consulté par le conseiller d'Etat Abel-Charles de Bosset. Péter apparut bientôt incapable de mener les travaux à bien. Moïse Perret-Gentil, d'abord appelé pour une expertise, présenta de nouveaux plans, plus simples et

économiques, puis fut chargé de diriger la construction. On lui paya «journées, vacations, toisage, mesurage de la pierre, écritures, plan, savoir la planimétrie, celui de coupe et d'élévation pour la rédification de l'église», puis ses peines à «diriger les charpentiers, tailleurs, faire les plans». JONAS-LOUIS REYMOND, architecte à Neuchâtel, fut aussi consulté[1]. SÉBASTIEN MANŒUVRE et DAVID BONZON démolirent les ruines et commencèrent à bâtir la nef et la tour, relayés ensuite par ANTOINE [SEITZ] et ses associés, maçons du Tyrol, qui travaillèrent aussi aux murs de la terrasse entourant de trois côtés l'édifice. Si JEAN BOITEUX, charpentier, dressa le beffroi provisoire des cloches sur la terrasse, c'est JEAN-MICHEL NIEDT, de la principauté de Hohenlohe, et son équipe de charpentiers qui établirent la maquette du toit, réalisèrent celui-ci, les bancs et les portes du temple. ABRAHAM-LOUIS JEANPETITMATILE exécuta les «entrepoutres». JACQUES-HENRI HUGUENIN tourna 230 balustres pour border les galeries; JEAN-PIERRE CARNAL, vitrier, s'occupa des fenêtres, dont les cadres furent réalisés en fer d'Undervelier, la ferblanterie étant remise à PHILIPPE-JACOB SCHENK. En novembre 1795, le toit était placé sur la nef; en octobre 1796, le temple pouvait être dédicacé, alors que la tour atteignait seulement les 5e et 6e assises au-dessus du cordon dominant le rez-de-chaussée. Le Conseil d'Etat avait accordé 30 chênes pour faire les pilotis des fondations et prêté une grue. La tour fut menée à chef par PERRET-GENTIL, après bien des obstacles, en novembre 1797. L'année suivante, lors de la vente du mobilier national de l'ancienne abbaye de Bellelay, Perret-Gentil acheta pour le temple des boiseries et des armoires du chœur, la chaire, son escalier et son dais, le petit orgue dominant le chœur et une horloge prise dans la tour sud de l'édifice désaffecté. Les boiseries furent cependant retenues à Bellelay[2]. Les abords du temple furent dégagés, et le cimetière transféré hors du village, plus à l'orient. Grâce à un bienfaiteur, David-Pierre Bourquin, une balustrade de fonte vint border le balcon créé au sommet de la tour, en 1805. Parmi les réparations exécutées à la même époque, celle des galeries par MICHEL NIEDT et JEAN-PIERRE BERLINCOURT, charpentiers, consista sans doute en une consolidation, car on rhabilla «les arcs boutant des galeries», dont il est dit, en 1801, qu'elles avaient des «arcades» crépies (en fait des consoles de support). Lors de travaux de restauration en 1892, la galerie fut partiellement élargie et renforcée par des colonnes. Un nouvel incendie embrasa la charpente de la nef et détruisit tout l'intérieur, le 16 juillet 1919. La reconstruction achevée en 1921 (RENÉ CHAPALLAZ et JEAN EMERY, architectes) consista à renforcer les murs, à établir une charpente métallique, à percer une nouvelle grande porte à l'orient, enfin à remanier entièrement la disposition intérieure.

*Bibliographie.* ED. URECH, *Histoire de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds. Récits, documents et notes;* t. I, 1955 (les cloches); t. II, 1956 (horloge, cure et bancs); t. III, 1958 (le Grand Temple); t. IV, 1964 (les pas-

1 Arch. de La Chaux-de-Fonds, vol. 239 (comptes), p. 30, 47, 52, 225, 278, 287. C. NICOLET (MN, 1869, p. 197), peut-être renseigné par la tradition orale, écrit: «Le gouvernement avait imposé l'adoption de cette forme [ovale] si peu esthétique, et l'architecte, M. le Conseiller PERRET[-GENTIL], croyait que la chaire adossée contre la muraille au milieu de la parabole» faciliterait la tâche du prédicateur. «Cette forme avait été proposée par le ministre Bertrand» dans une lettre publiée par le *Journal helvétique*, en 1755 [en fait *Le Nouvelliste Suisse*, de février 1755, p. 125-145].

2 Arch. de La Chaux-de-Fonds; le volume 239 (comptes de la réédification du temple) donne une quantité de noms d'artisans et de détails supplémentaires. *1894, La Chaux-de-Fonds*, p. 30, 38-44, 52. MCE, CXL/711, 1795. Sur l'achat du mobilier, voir J. COURVOISIER, *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1958, p. 52 et 1966, p. 141-142.

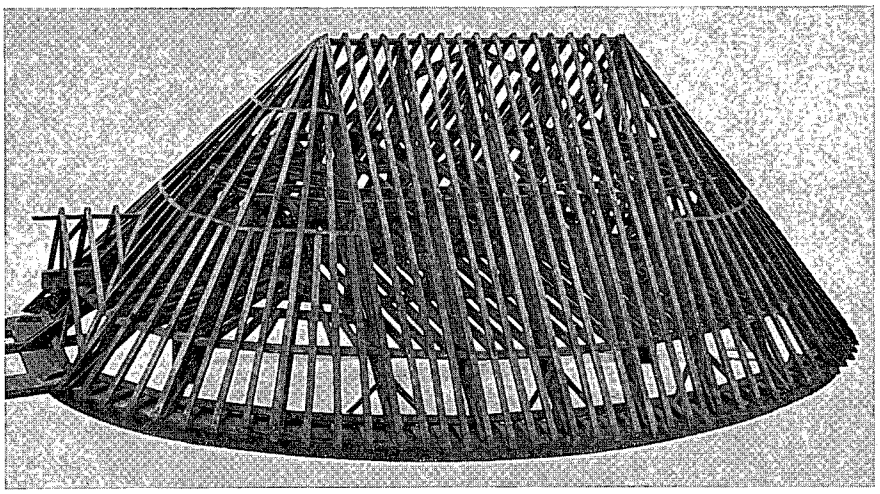

Fig. 297. La Chaux-de-Fonds. Le Grand Temple. Maquette de la charpente du toit (1794). Page 341.

teurs). PURY, *Biens d'Eglise*, p. 133-136, 147-148. C. NICOLET, MN, 1869, p. 195-197, 245. *1894, La Chaux-de-Fonds. Son passé et son présent*, p. 7-8, 30, 38-44, 52. A. PIAGET, *Le saint patron de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds*, MN, 1937, p. 63-69. L. MONTANDON, *Quelques mots sur les origines de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds*, MN, 1943; p. 52-59; 1946, p. 32. L. A. REUTTER, *Notice sur la chaire de La Chaux-de-Fonds*, MN, 1877, p. 196. J. COURVOISIER, dans *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1958, p. 52; 1966, p. 141-142.

*Vues.* «Représentation de la dédicace dans l'intérieur de l'église de la Chaux de Fonds faite le 6 novembre 1796», et «Vue extérieure du temple de la Chaux de Fonds», gravures de CHARLES-SAMUEL GIRARDET, signées C. S. G. 1796, parues dans le *Discours pour la dédicace du nouveau temple*, publié au Locle en 1796. Reproduction dans URECH, *op. cit.* III/64, 75.

*Plans.* Les archives des Travaux publics de La Chaux-de-Fonds conservent dix-huit plans, coupes et élévations, de la fin du XVIII[e] siècle, la plupart à l'échelle d'environ 1:80. Un seul est daté: «Ce plan est accepté par le commité de la communauté, ce 9[e] juillet 1794. Par ordon[nance] D. H. Sandoz, secrétaire de commune», et signé: «Peter ar[chitecte]». Le même SAMUEL PÉTER a signé une coupe transversale, où la forme ovale est marquée par des ombres dégradées, alors que la charpente se détache sur un fond noir. De la même main, deux élévations de la façade sud et une de la face ouest prévoient une tour de plan carré, ayant des fenêtres jumelles ou trijumelles à la partie supérieure, et un toit à quatre pans. Deux ou trois plans, apparemment du même architecte, présentent des dispositions diverses pour les bancs (avec un décompte des places), la tour à l'ouest et une annexe d'archives à l'orient. Aucun des plans, coupes et élévations de MOÏSE PERRET-GENTIL (donnés à la commune par ses descendants) n'est signé. On peut toutefois lui attribuer assez sûrement les dessins suivants: un plan où figurent l'escalier en pierre dans la tour, la chaire circulaire et une table de communion ovale; un plan du tracé des murs à divers niveaux; un plan général avec l'emplacement des galeries et des escaliers, un second détaillant la charpente de la galerie, dont un troisième plan donne la partie ouest, à l'échelle d'environ 1:40; un «plan du dessus de l'entablement de la tour» et la «coupe diagonale d'un angle de la tour»; une élévation sud, où la nef a deux portes dotées d'un linteau arrondi aux extrémités, six fenêtres et une petite annexe à l'orient, alors que la tour percée de deux meurtrières et d'une fenêtre en plein cintre, est coiffée d'un dôme octogonal percé de hublots sortant d'une base de toit à quatre pans; une autre élévation sud, où la nef est conforme à ce qui a été réalisé, sans annexe, tandis que la tour, aux angles concaves, a une terrasse bordée d'une balustrade et un lanternon octogonal percé de fenêtres; l'élévation ouest correspondante montre une grande porte en plein cintre, et une variante où le cadre intérieur du chambranle est daté 1795. – Maquette de la charpente du toit de 1794, déposée au Musée historique de La Chaux-de-Fonds (fig. 297).

DESCRIPTION. Placé sur une butte dominant une partie de la vieille ville, le temple est encadré d'une terrasse soutenue au midi, à l'ouest et au nord par trois murs (fig. 298). Vers l'orient, en revanche, l'édifice est au niveau des maisons voisines. On ne connaît le temple antérieur à 1794 que par des croquis, se contredisant en partie pour la nef, et par des gravures. Jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, la tour quadrangulaire, à l'ouest, avait des fenêtres géminées, quatre frontons circulaires portant des cadrans d'horloge, comme à Peseux, semble-t-il, et une flèche aiguë. Elle paraissait basse à côté de la nef très large, dont le haut toit s'achevait à l'orient sur un mur à trois pans. Par son plan ovale, dont le modèle reste inconnu[1], l'édifice de 1796 tranchait avec tout ce qui s'était bâti jusqu'alors dans la principauté (fig. 295 et 296). Après divers essais acoustiques, on plaça la chaire sur le petit axe de l'édifice, qui mesure extérieurement 38 m sur 26 m 40 pour les diamètres extrêmes, le faîte du toit culminant à 22 m. La tour, de 7 m 90 sur 7 m 30, atteint 25 m 30 de hauteur à la terrasse, et 37 m 30 au sommet du clocheton. Elle a un rez-de-chaussée en pierre de taille appareillée, dont le faible renflement, à l'ouest, abrite une porte quadrangulaire précédée d'un perron, surmontée de la date 1796 et d'un œil-de-bœuf. Le corps de la tour, tout en pierre de taille et limité par des pilastres, a trois étages de petites baies, et un de grandes fenêtres en plein cintre au niveau des cloches. Une corniche saillante et une balustrade ajourée limitent une terrasse, au centre de laquelle s'élève un clocheton octogonal, amorti par une calotte de métal et une boule sommée d'un coq[2]; sur les faces de l'octogone alternent des œils-de-bœuf et les cadrans de l'horloge. La nef ovale est percée de hautes fenêtres en plein cintre – six de part et d'autre de l'axe de symétrie, dont deux surmontant des portes latérales. La grande porte orientale, surmontée d'un bas-relief de LÉON PERRIN, date de 1921. A l'intérieur, la

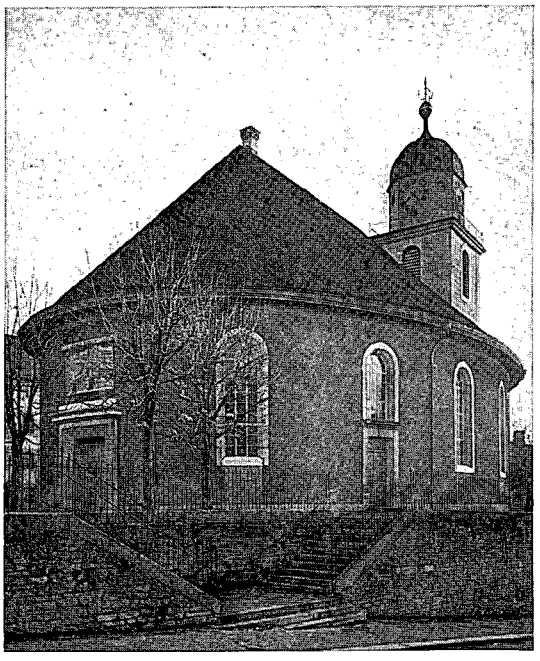

1 Aucun document ne confirme le renseignement vraisemblable selon lequel Samuel Péter, voire Abel-Charles de Bosset, aurait emprunté l'idée du temple ovale à Elie Bertrand (MN, 1869, p. 197). Il existait un pareil édifice à Chêne-Pâquier (Vaud), bâti en 1674 sans doute, un autre à Chêne-Bougerie (Genève), achevé en 1758, où la façade masque en partie l'ovale, et des projets dessinés vers 1783, peut-être pour Embrach (Zurich). Sur les temples ovales, voir: G. GERMANN, *Der protestantische Kirchenbau in der Schweiz*, Zurich 1963, fig. 71-72, 89-91, 109-110; reproduction des vues de Girardet, 1796, fig. 111-112.

2 Toutes proportions gardées et abstraction faite du décor, on peut se demander si l'idée du clocheton octogonal en retrait sur une terrasse supérieure ne reflète pas, en plus simple, les transformations opérées sur les tours du Großmünster de Zurich en 1783 et 1787. MAHS, *Zürich*, IV/110 et fig. 57.

Fig. 298. La Chaux-de-Fonds. Le Grand Temple vu du nord. Page 342.

chaire occupait le centre de la paroi nord (fig. 299). C'était un très beau meuble de chêne sculpté entre 1706 et 1719, sans doute par ANTOINE MONNOT, de Noël-Cerneux, pour l'abbaye de Bellelay; la balustrade de l'escalier et la cuve étaient ornées de rinceaux; des guirlandes ornaient le fond et le dais amorti par une sorte de couronne ajourée. Il n'en subsiste que quelques débris[1]. Quant à la galerie, renflée en son centre, bordée de balustres tournés et reposant sur de longues consoles incurvées, elle était plaquée contre les murs face à la chaire, divisant les fenêtres en deux. Depuis 1921, la galerie en forme de fer à cheval s'ouvre sur la chaire placée sur le grand axe de la nef, du côté de la tour, à l'ouest.

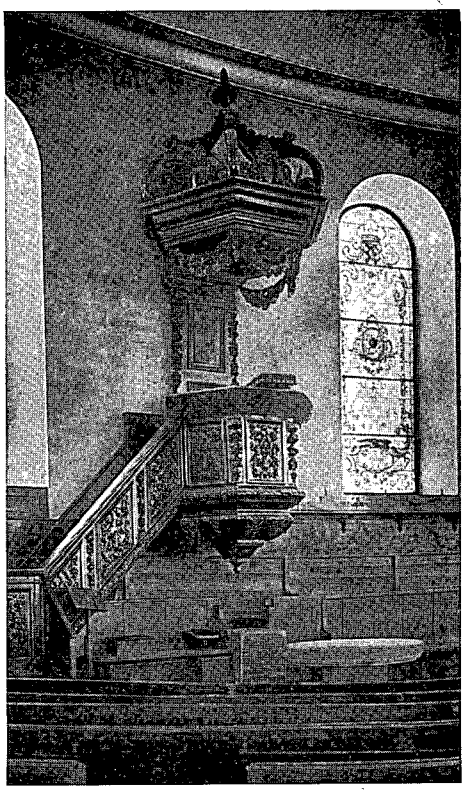

Fig. 299. La Chaux-de-Fonds. Le Grand Temple. L'ancienne chaire (vers 1719). Page 343.

Les *orgues*, achetées au couvent de Bellelay en 1798 par une société qui s'occupa de leur installation, furent remises à la commune en 1818 et remplacées en 1892. Quelques panneaux sculptés des anciennes orgues, mises temporairement au temple de l'Abeille, ont survécu et sont déposés au Musée historique[2]. La paroisse qui disposait de *coupes de communion* en verre et en métal, en 1698, décida de commander encore «deux goubelets ou calice d'argent» au fameux orfèvre et horloger DANIEL JEANRICHARD-DIT-BRESSEL. Ils furent en définitive exécutés par ABRAHAM, frère de DANIEL. Détruites en 1794, les cinq coupes existant alors furent remplacées par quatre nouvelles offertes par Marie-Madeleine Jaquet-Droz, sœur du célèbre fabricant d'automates. Elles portent les poinçons de SAMUEL BONVESPRE († 1797), le nom de la donatrice et la date 1796. «Cinq vases d'étain pour le vin et un grand plat d'étain pour le pain» avaient aussi fondu[3].

Les *cloches*. Guillemette de Vergy, dame de Valangin, en offrit une qui aurait porté la date 1523 (comme deux cloches données à Valangin, voir p. 146) et pesé 300 livres. CLAUDE CARREL, maître fondeur de Levécourt (Lorraine), livra une cloche de 2000

1 MN, 1869, p. 245; 1877, p. 196 (illustré d'un dessin). ED. URECH, *Histoire*, III/77-78, reproduit aussi quelques fragments échappés à l'incendie. Une photo de la chaire a paru dans PH. GODET et T. COMBE, *Neuchâtel pittoresque*, II/105. Quelques débris et divers fragments sculptés sont déposés au Musée historique.

2 J.J. Brandt, notaire, V/547, 1818. *Le National suisse*, 15 mai 1892. ED. FALLET, *La vie musicale au pays de Neuchâtel*, Strasbourg 1936, p. 190-191. ED. URECH, *Histoire*, III/89-94. Dessin de l'orgue dans REUTTER, *Architecture*, t. II, pl. 12.

3 Arch. de La Chaux-de-Fonds, Registre II/172, 173, 184, 187, 1698, 1699. AE, Série Cultes, La Chaux-de-Fonds, Temple, 1794. ED. URECH, *Histoire*, IV/65, 67.

livres, en 1634, et le maître JEAN RICHENET, bourgeois de Payerne, une de 1200 à 1300 livres en 1645. TOBIE DE LA PAIX et JEAN GÉRARD, de Levécourt, refondirent la grosse cloche en 1651, puis PIERRE-ANTOINE SEUROT opéra de même en 1728. PIERRE-ISAAC MEURON refit la petite cloche vers 1760 et CLAUDE-JOSEPH CUPILLARD la moyenne, en 1772. Après l'incendie, FRANÇOIS-JOSEPH BOURNEZ refondit les trois cloches, en 1794 déjà, puis une d'elles en 1797; c'est la seule qui subsiste, les autres ayant été renouvelées en 1839 et 1898 avec leurs inscriptions[1]. La première *horloge* du temple, provenant du château de Joux (Doubs), fut offerte par le gouverneur de la principauté, Jacques d'Estavayer-Mollondin. Elle fut remplacée en 1701 par une horloge des frères ISAAC, DAVID, JACOB et ABRAHAM BRANDT-DIT-GRIEURIN; elle subsista non sans retouches jusqu'à l'incendie de 1794. Une horloge, achetée au couvent de Bellelay, fonctionna sur la nouvelle tour jusqu'en 1860. Au XVIII^e siècle, des cadrans solaires permettaient de suppléer aux défaillances des mécanismes[2].

## AUTRES ÉGLISES

Une *chapelle catholique* très modeste, commencée en 1836, fut consacrée cinq ans plus tard (rue de la Chapelle N° 7). Elle devint l'église catholique chrétienne en 1876. Au-dessous du pignon de la façade amorti par un clocheton, deux niches encadrent la porte en plein cintre. L'église catholique romaine, de 1877, a été remplacée, en 1927, par une nouvelle[3]. Le *Temple allemand* qui a donné son nom à la rue voisine, au nord, a été construit pour la communauté réformée de langue allemande sur les plans de l'architecte HANS RYCHNER. Dès 1844, les projets d'implantation exigèrent une entente avec les voisins, pour obtenir une modification des alignements prévus, notamment la suppression d'une ruelle et l'établissement de l'édifice dans l'axe de la rue Robert (actuellement rue du Premier-Mars), empêchant la prolongation de cette artère. Rien ne fut entrepris avant 1851; deux ans après, on avait dépensé déjà 40 000 francs. La terrasse et le double escalier d'accès furent bâtis en 1869, la tour en 1880; neuf ans plus tard, l'intérieur fut restauré[4]. Le temple néo-gothique, très dépouillé – placé sur une haute terrasse soutenue par des murs en pierre de taille, et accessible au midi par deux escaliers coudés, bordés de balustrades en fer – forme un carré de 19 m 95 de côté. En élévation, toutefois, ce plan n'apparaît guère, car la division centrale percée d'une porte et d'une fenêtre en tiers-point est plus haute. Les baies sont en tiers-point; une frise d'arcatures anguleuses fait le tour de la façade et du pignon central, au midi. La tour en pierre de taille, a des frises analogues, des fenêtres en tiers-point et quatre frontons à la base de sa flèche aiguë; elle est encadrée de deux édicules servant d'entrée.

1 AE, W 15, N° 28, p. 8, dépenses de Guillemette de Vergy, sans date. J. Robert-Nicoud, notaire, 6 avril, 31 mai 1645. Arch. de La Chaux-de-Fonds, vol. 239, p. 24, 277, 1794, 1797. MN, 1881, p. 172, 213, 216; 1882, p. 129; 1915, p. 172. ED. URECH, *Histoire*, I/9-32.

2 Arch. de La Chaux-de-Fonds, Registre I/46, 48, 1660 (avec des notes postérieures); Registre II/226-227, 232-233, 251, 280, 281, 329, 1700-1705. MN, 1931, p. 23. A. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 43, 45-46, 49-51, 70; p. 11, cadran solaire; p. 20, sablier. ED. URECH, *Histoire*, II/15-39.

3 AE, Série Cultes, La Chaux-de-Fonds, Chapelle catholique. L. MONTANDON, *Les deux premières églises catholiques de La Chaux-de-Fonds*, MN, 1964, p. 21-29. *1944. La Chaux-de-Fonds*, p. 566, 569, 570.

4 MCE, CCVII/364, 1844; CCXXI/586, 1851. *Grand Conseil*, VIII/284, 1851; XII/410, 1853. AE, Série Cultes, La Chaux-de-Fonds, Temple allemand. O. HUGUENIN, *Les clochers neuchâtelois*, Neuchâtel 1891, p. 16.

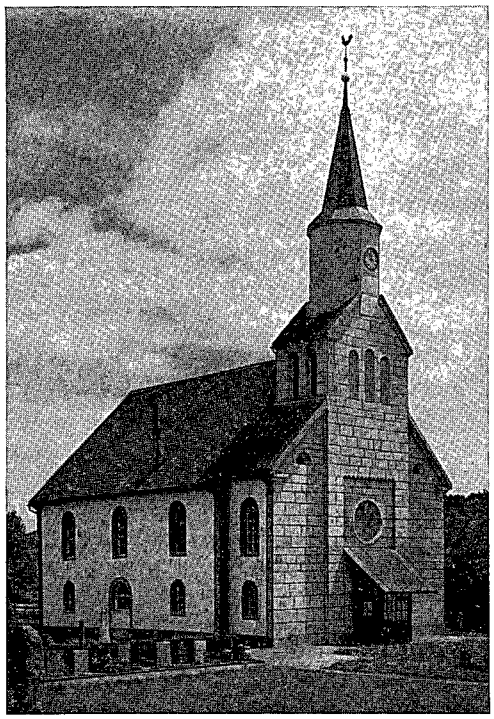

Fig. 300. La Chaux-de-Fonds. Le temple des Eplatures (1852). Page 345.

Le *temple des Eplatures*, dans le quartier du même nom (qui fut une commune indépendante de 1851 à 1900, après avoir été détaché du Locle), est contemporain de l'édifice précédent. Edouard de Sandoz-Rosières, intendant des bâtiments du prince, vit approuver ses plans par des souscripteurs et par le Conseil d'Etat, en 1845. Le devis de 16 700 livres, pour un édifice de 550 places ayant 55 pieds sur 45, fut considérablement dépassé; la construction dura de 1847 à 1852, en raison du retard apporté par les événements politiques et le manque de fonds[1]. Une restauration a eu lieu en 1938. Le temple a une silhouette peu ordinaire. La tour, à l'ouest, à peine saillante sur le pignon et semblable à celle d'un jeu de construction, est percée d'une porte en plein cintre, d'un œil-de-bœuf et de trois étroites baies; son toit en bâtière, dépassant de peu le toit de la nef, est surmonté d'un clocheton octogonal amorti par une flèche aiguë. La nef a une grêle abside à l'orient, au-dessous des trois fenêtres en demi-cercle percées dans le pignon. Trois fenêtres en plein cintre, à l'étage, et une porte entre deux fenêtres pareilles, au rez-de-chaussée, percent la façade sud. A l'intérieur, trois galeries portées par des poteaux de bois occupent les parois du temple, face à l'abside où s'élève la chaire très haut placée.

## ÉDIFICES PUBLICS

La *cure*. Pour loger leur pasteur, les paroissiens édifièrent une maison peu avant 1560, et obtinrent du seigneur, René de Challant, d'en imposer l'entretien au desservant. A la suite d'importants travaux, en 1616, le pasteur fut indemnisé. La vétusté de l'ancienne cure exigea l'achat d'un nouvel édifice en 1633, très sérieusement réparé[2] en 1644. Le bâtiment reconstruit pour 7000 livres, de 1714 à 1716, «sur un plan fourni par Messieurs de la Classe» (la Compagnie des pasteurs), fut incendié en 1794. La reconstruction d'une cure, à la Rue Neuve N° 1, ne se fit qu'en 1802-1803 par l'entrepreneur Abraham Bessire, pour 8000 écus petits. Cette maison a été transformée depuis sa vente en 1830. Une nouvelle cure fut construite entre 1831

1 MCE, CCIX/794, 1845; CCXXIV/591, 1852. AE, Série Cultes, Les Eplatures, Temple. *La Vie protestante*, 21 novembre 1947.

2 AE, P 11, N° 28, sans date, et R 11, N° 9, 1560. Recettes, vol. 162, Compte 1615. J. Sagne, notaire, I/397, 1633. J. Robert-Nicoud, notaire, 4 septembre 1644. Arch. de La Chaux-de-Fonds, Registre I/493, 1683.

et 1834 par Aimé Hahn sur des plans inspirés par la cure du Locle; il s'agissait désormais de loger deux pasteurs[1]. Cette maison, rue de la Cure N° 9, au nord-est du temple, a un toit en croupe, des encadrements de fenêtres rectangulaires et une porte d'entrée, datée 1831 au-dessus d'un entablement supporté par des piédroits ornés de pointes de diamant, de demi-piécettes et de panneaux.

*L'hôtel de ville.* Comme La Chaux-de-Fonds ne possédait pas de maison de commune, en 1672, elle imposa à Isaac et à Jacob Leschot, acheteurs d'un terrain près de la fontaine publique, l'obligation d'aménager dans leur maison en construction «un poisle pour tenir la justice et une chambre proche pour y aller en advis». En 1676, la maison était bâtie, mais la salle de Justice visiblement pas encore; la commune fit des frais pour le mobilier en 1684. L'édifice fut détruit en 1794. Grâce aux dons des frères François et David-Pierre Bourquin (400 louis, puis 10000 écus petits), la commune put acheter le sol, agrandi d'une parcelle voisine, en 1803, et bâtir une maison pour ses assemblées et celles de la Justice. Les mêmes mécènes offrirent encore, en 1805, une cloche de François-Joseph Bournez, des portes en noyer et leurs ferrures pour les salles d'audience, la peinture des salles de Justice, une balustrade en fer pour l'escalier et une horloge commandée à Daniel et Louis Chenaux, de Gollion (Vaud). Si l'auteur des plans reste inconnu – peut-être est-ce Moïse Perret-Gentil – on sait que David Hahn et Antoine Seitz, maçons, taillèrent la pierre et construisirent les murs, que Jean-Michel Niedt et ses associés Jean-Frédéric Jeanneret et François Penseyres firent la charpente. Frédéric-Guillaume Gruet, de Cernier, fournit les espagnolettes et les serrures, Abraham Charpier fit les vitres, l'Italien Dominique Malcuit plâtra des murs et des colombages, le maître menuisier Louis Simon, de Travers, travailla les boiseries de la salle d'audience et de celle des jurés, alors que François-Louis Landolt, de La Neuveville, montait onze poêles de couleur bleu-vert. D'autres artisans se chargèrent de creuser les caves, de poser la cloche, de fournir les meubles ou d'aménager des appartements et une pharmacie loués à des particuliers[2]. En 1848, l'hôtel de ville fut au centre des événements qui amenèrent la chute de l'Ancien régime. Au-dessus de caves voûtées, il a toujours abrité divers services communaux et le siège des tribunaux. Très sobre, l'édifice ne manque pas d'allure. Mesurant 15 m 90 sur 13 m 20, il est entouré d'annexes modernes à l'ouest et au sud. Le rez-de-chaussée en pierre de taille, placé sur un soubassement (fig. 301), est percé d'une porte centrale et de quatre fenêtres cintrées; les deux étages, crépis et encadrés de pilastres, se distinguent bien l'un de l'autre par la hauteur décroissante de leurs fenêtres, munies de tablettes saillantes. L'axe de symétrie est marqué par la porte surmontée de la date 1803; entre les fenêtres des étages, le monogramme D P B rappelle la générosité de David-Pierre Bourquin; dans l'intervalle séparant deux consoles moulurées, la corniche s'infléchit au-dessous d'une lucarne de pierre encadrée de consoles (ajoutée plus tard), où se loge une horloge. La façade orientale, très dépouillée, a une composition analogue de trois fenêtres. L'intérieur a été modifié plusieurs fois,

1 Arch. de La Chaux-de-Fonds, Registre 279-6, 45e compte, à la fin, et 46e compte, p. 50-52. AE, Série Cultes, La Chaux-de-Fonds, Cure, 1715-1718, 1801-1802. Ed. Urech, *Histoire*, II/43-73, donne les plans de la cure de 1803 (p. 68), une vue de celle de 1831 (p. 74) et un détail de sa porte (p. 41).

2 Arch. de La Chaux-de-Fonds, Registre I/281, 323, 351, 405, 502, 1673-1684; Registre 279-6, 46e compte, p. 53-57; 47e compte, p. 15-70, 1803-1806. MCE, CLI/273, 1803; CLVIII/142, 1810. C. Nicolet, MN, 1869, p. 244-245. Sur la cloche: MN, 1881, p. 212; 1915, p. 185. A. Chapuis, *Pendulerie*, p. 63. L'horloge se trouve maintenant au Musée d'horlogerie.

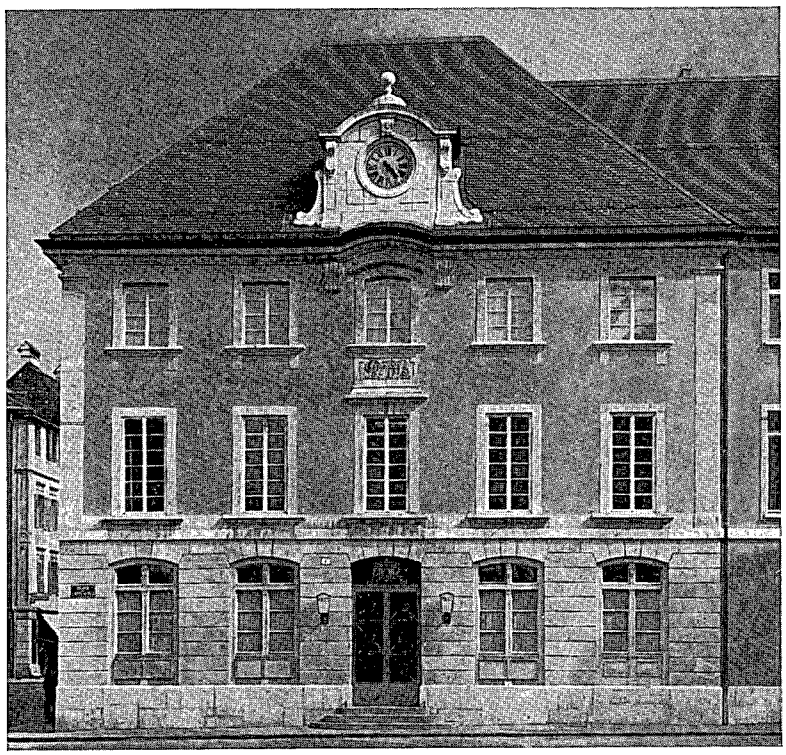

Fig. 301. La Chaux-de-Fonds. L'hôtel de ville. Page 346.

mais la salle du tribunal reste toute boisée de grands panneaux sombres et d'un plafond de quarante-deux éléments carrés qui lui donnent une belle tenue austère[1].

L'allure générale de la place de l'Hôtel-de-ville, mesurant environ 60 m sur 45, est bien conservée. Six rues et deux passages séparent les maisons, de trois étages sur rez-de-chaussée, dont les hauts toits en pavillon sont animés par quelques lucarnes. Les perrons anciens ont disparu, comme certains avant-toits, comme la fontaine centrale (voir p. 336) ou l'enseigne de l'auberge de la Couronne, représentée sur la lithographie de WELTER, en 1840. Un médiocre placage dans le goût fin-de-siècle, a défiguré la maison de l'angle nord-est.

Les *écoles*. Etablie en 1688, la première école publique avait ses locaux sur la colline du temple, dans le corps de garde où se réunissait parfois la milice du lieu[2]. Après l'incendie de 1794, la Chambre d'éducation locale qui avait réuni des fonds depuis dix ans différa toute reconstruction, parce que les maîtres d'état étaient trop occupés. En 1802, elle obtint de bâtir au N° 11 de l'actuelle rue Fritz-Courvoisier, sur un terrain acquis de la commune, au bas de l'ancien cimetière. La maison inaugurée

1 Relevés de la façade de l'hôtel de ville dans MBN, pl. 120, N° 4; boiseries, pl. 123, N° 6; plan de la place et de ses abords, pl. 118, N° 2.

2 ED. URECH, *Histoire de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds*, I/35-58. M. FALLET, *La naissance laborieuse de l'école publique*, MN, 1955, p. 87-90.

en 1806, ayant un rez-de-chaussée et trois étages, fut revendue à un particulier un quart de siècle plus tard. Dès 1830, en effet, la Chambre d'éducation avait entrepris la construction d'un nouveau bâtiment pour faire face aux besoins croissants de la population. Achevé en 1833, cet édifice fut bientôt doublé d'un nouveau, terminé en 1845, au nord du précédent, et d'un troisième, l'actuel collège primaire de la rue Numa-Droz N° 28, bâti sur les plans de HANS RYCHNER et inauguré en 1860. Ce dernier bâtiment, très dépouillé, animé par son seul corps central surmonté d'un fronton, dépassait par sa masse toutes les constructions existantes[1]. Celui qu'on appelle encore le Vieux-Collège, devenu l'Ecole des arts et métiers (6, rue du Collège), daté 1833, se distingue par une certaine recherche architecturale. Il est composé d'un corps central et de deux ailes dessinant un fer à cheval, au nord; les angles sont soulignés par des pilastres; les portes, à l'extrémité des ailes, sont précédées de petits perrons et surmontées de frontons soutenus par des consoles. Les fenêtres, espacées sur trois faces, sont multipliées au midi, peut-être à la suite de transformations. Des couloirs longitudinaux desservent commodément les salles orientées au midi, alors que les cages d'escalier sont placées dans les ailes. En face, rue du Collège N° 9, l'ancienne école de 1845, dite «Juventuti», se distingue par sa porte encadrée de pilastres et surmontée d'un fronton, dans un rez-de-chaussée en pierre appareillée.

L'*ancien hôpital* (rue Numa-Droz N° 54), bâti en 1848-1849 par une souscription privée, et désaffecté en 1898, a un corps central de cinq fenêtres encadré, au midi, par deux avant-corps d'une seule fenêtre. Un fronton orne la porte principale, au sud[2].

### ÉDIFICES PRIVÉS

La *rue Fritz-Courvoisier*, anciennement rue des Juifs, est le premier tronçon de la route d'Erguel. Après quelques mètres parallèles au grand axe de la place de l'Hôtel-de-ville, elle s'infléchit vers le sud et monte pour suivre la configuration du terrain, puis reprend sa direction première. Du côté sud, elle est bordée d'un bloc de six maisons contiguës, tandis qu'au nord, des ruelles séparent les massifs de une à trois maisons. La vue de 1840 par BETTANIER montre que les maisons se sont maintenues sans beaucoup de transformations, quelques-unes avec leurs perrons. Elles ont, dans la règle, des portes cintrées (une ou deux au centre ou aux extrémités de la façade), trois étages de fenêtres quadrangulaires, parfois en nombre pair, sous de hauts toits en croupe s'il n'existe pas de murs mitoyens; des pilastres parfois ornés de refends limitent les façades[3]. La maison N° 8 a perdu son balcon soutenu par quatre colonnes de pierre; l'ancienne auberge du Lion d'Or, N° 12, n'a que deux étages sous un toit à la Mansart (fig. 302).

Au-delà de ce premier tronçon, les maisons tendent à s'espacer. Celle qui porte le *N° 17* doit avoir été bâtie avant 1778 pour Moïse Robert, lieutenant au service de France; cette année-là, lors de sa vente, elle était précédée d'une cour fermée par un mur et un portail, et disposait d'une citerne. Echappé à l'incendie de 1794,

1 MCE, CXLVII/271, 1799; CL/157, 398, 1802; CLXXIX/369, 1830; CLXXXIII/1733, 1832; CXCVIII/88, 1840; CCXXXI/680, 1856. E. PERROCHET, MN, 1885, p. 180-183, 198-202. *1894. La Chaux-de-Fonds*, p. 468, 470, 476, 480, 481. Mbx, 1862 (une ill.). Photographie de l'immeuble «Juventuti» dans: SAMUEL GUYE, *Histoire de l'école d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds*, p. 24.

2 E. TRIPET, *Les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds*, 1966, p. 17-20, fig. p. 24.

3 Relevé des façades des maisons de la rangée nord (N$^{os}$ 3-15) dans MBN, pl. 120/1.

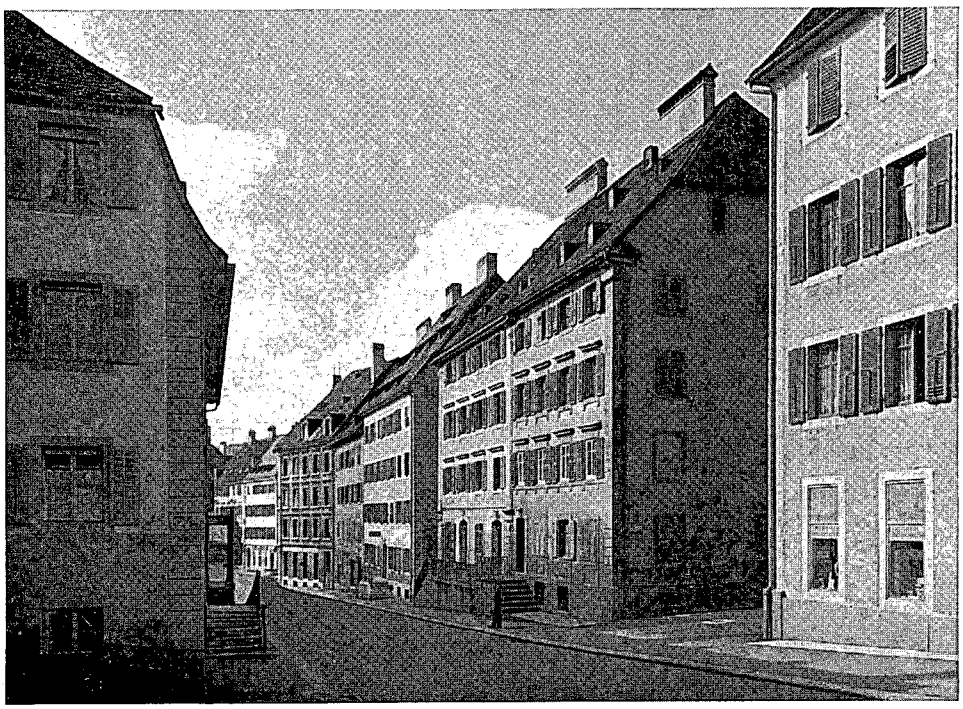

Fig. 302. La Chaux-de-Fonds. La rue Fritz-Courvoisier (après 1794) vue de l'orient. Etat en 1958. Page 348.

l'édifice fut transformé entre 1841 et 1844, et couvert d'ardoises au lieu de bardeaux, lorsque le propriétaire fit bâtir un second étage dans le pignon[1]. Après de nouvelles transformations, vers 1950, seule la façade sud a gardé son caractère ancien. Deux pilastres couronnés de chapiteaux très en saillie l'encadrent; un perron daté 1818 précède la porte centrale surmontée d'un entablement; sa balustrade est plus moderne, comme celle du balcon placé devant les cinq fenêtres en plein cintre du second étage; la corniche est rattachée par de curieux tronçons obliques aux pilastres d'angle. On a transféré à la Maison des jeunes, 53, rue de la Serre, des panneaux de papiers peints datant de 1829, créés par la manufacture Zuber et Cie, à Rixheim (Alsace), représentant des vues du Brésil, que Fritz Courvoisier, chef militaire de la révolution neuchâteloise de 1848, avait fait installer dans la maison. Il est difficile de savoir pour qui et quand fut bâtie la maison *N° 21*, dans une partie de la rue dite alors des Cornes-Morel. En 1794, après l'incendie, c'est dans cette maison propriété de Henri-Simon Humbert-Droz que fut momentanément logé le pasteur. Lors d'une vente, en 1818, elle est dite «la maison rouge», car son toit de tuiles était à l'origine une rareté. Sur le plan de 1794, la maison paraît sortir étrangement de l'alignement; d'importantes réparations l'affectèrent en 1840. Par sa porte en anse de panier, moulurée comme la console de la clé, et par ses deux étages de sept fenêtres cintrées,

1 J.J. Brandt, notaire, IV/311, 1778. RAs, 1831, p. 99, 217, 252. Mbx, 1956, p. 93, reproduit un panneau de papier peint, de 1829.

la maison est apparemment du dernier quart du XVIII^e siècle. Le toit en croupe doit être du milieu du siècle passé[1]. Le *N° 23* a été construit pour Abraham-Louis Brandt[2], entre 1847 et 1849; il a un rez-de-chaussée surélevé, deux étages de six fenêtres au midi et un toit en pavillon; deux escaliers de six marches assurent l'accès d'un long perron évidé en son centre, et bordé d'une balustrade en fonte; la porte a un encadrement orné de refends. La maison *N° 25*, datée 1824 sur la clé d'arc de la fenêtre centrale du premier étage, a été bâtie pour le négociant Henri-Louis Jacky, sur un terrain frappé d'une servitude d'alignement[3]. Dotée de caves voûtées, d'un rez-de-chaussée surélevé ayant une porte entre six fenêtres et d'un étage agrémenté d'un balcon, elle a un toit en croupe. La façade sud est encadrée de pilastres ornés de refends; accessible par un perron, la porte est limitée par des pilastres, surmontée d'une clé en forme de console et dotée de vantaux de bois ornés de rinceaux Louis XVI. En face de la précédente, la maison *N° 30* bâtie pour Abraham-Louis Jacot, en 1778 (date figurant sur la porte avec les initiales ALJ), a conservé son apparence de ferme du Jura, en dépit des transformations du XIX^e siècle et de la suppression du rural[4]. Un grand avant-toit en berceau protège la façade nord. La porte d'entrée en plein cintre est encadrée de six fenêtres cintrées; les sept du premier étage sont irrégulièrement percées, alors que les trois du second étage sont surmontées de deux œils-de-bœuf. Au *N° 27* de la rue, l'ancien établissement de travail des jeunes filles, bâti en 1821 par l'entrepreneur ABRAHAM-LOUIS HUMBERT, a été exhaussé d'un étage en 1886. La porte cintrée est datée 1820; un toit en croupe couvre les deux étages de cinq fenêtres quadrangulaires, alors que des denticules ornent la corniche[5].

La *rue de la Promenade* est due à l'initiative de Henri-Louis Jacot, un notable devenu propriétaire des terrains de ce secteur. Il soumit au Conseil d'Etat un projet de deux rues principales et de deux secondaires, à rattacher au réseau routier existant, puis obtint un allégement des droits de mutation pour la vente de certaines parcelles à bâtir, en 1830. L'opération ne réussit pas complètement. Le plan de 1841 montre que seules les maisons N^os 2 à 12 et 5 à 11 étaient alors bâties, le N° 3 ayant été édifié avant 1859. Il se produisit

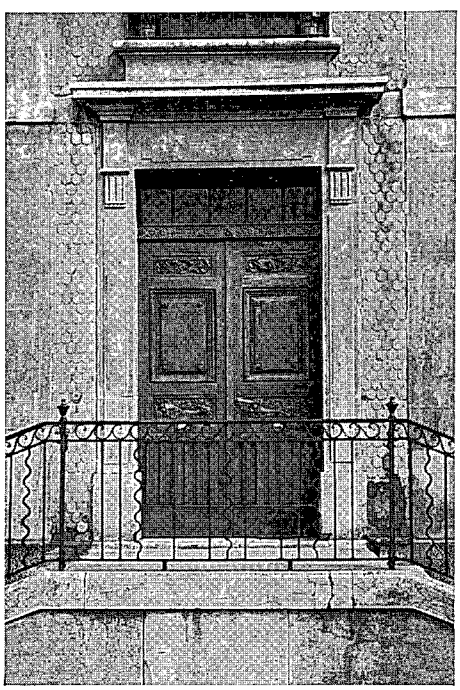

1 Arch. de La Chaux-de-Fonds, Registre 279-6, 41^e compte, p. 13, 1794. J. J. Brandt, notaire, V/558, 1818. RAs, 1831, p. 138, 203.

2 RAs, 1846, p. 214, 223, 232.

3 RAs, 1831, p. 151, N° 602. P. J. Cuche, notaire, II/26, 1823.

4 D. H. Sandoz, notaire, VII/630, 1791.

5 *1894. La Chaux-de-Fonds*, p. 326-330. *1944. La Chaux-de-Fonds*, p. 592-593 (articles illustrés).

Fig. 303. La Chaux-de-Fonds. Rue de la Promenade N° 1. Détail de la porte principale (après 1794). Page 352.

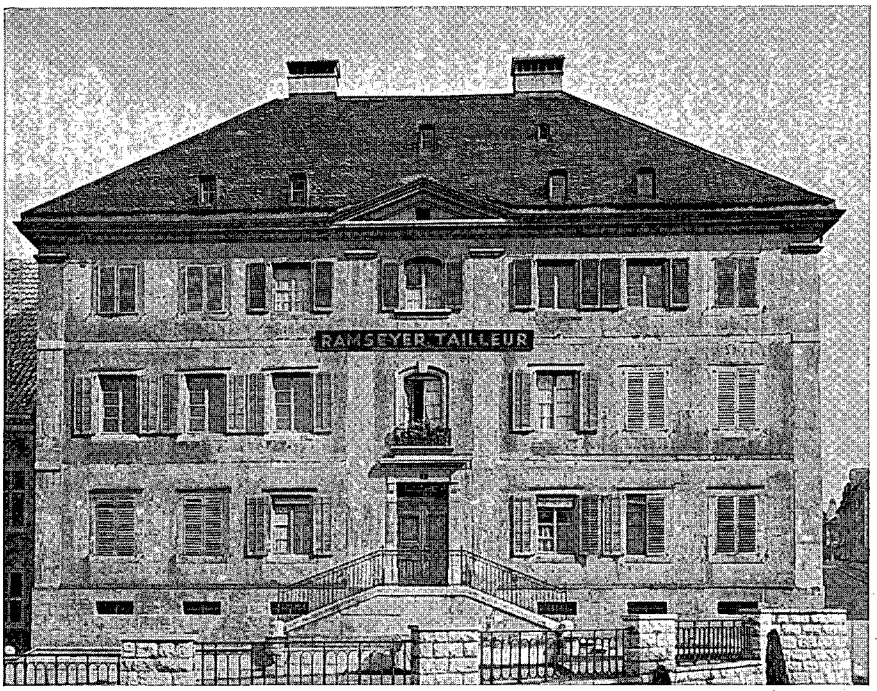


Fig. 304. La Chaux-de-Fonds. Rue de la Promenade N° 1. La façade principale (après 1794). Pages 351–352.

une difficulté relative au nivellement[1]. Une lithographie, éditée dans l'*Album neuchâtelois* de 1840, montre que la rue était agrémentée par deux rangées d'arbres plantés dans des gazons ceinturés de barrières. En 1939, le creusement de la partie centrale et l'établissement de murs de soutènement a bouleversé le caractère de cette rue. Les maisons n'ont pas une architecture marquante, mais leur agencement reflète une certaine recherche produisant un effet d'ensemble; elles ont généralement deux étages et parfois une division centrale, des chaînes à refends, des entablements ou des balcons sur les portes. La maison *N° 1*, au bas de la rue et hors de l'alignement, est la plus ancienne. Elle a été rebâtie après l'incendie de 1794 pour David-Pierre Bourquin, le mécène déjà cité, à l'emplacement d'une autre demeure qui avait été acquise par la famille Bourquin, en 1757. On attribue les plans à Moïse Perret-Gentil[2]. De grandes dimensions, 22 m sur 13 m, et 11 m 50 de hauteur à la corniche, la maison s'impose par son implantation oblique très en vue à l'entrée de la rue, et par son ordonnance. La façade principale au nord a un sous-sol percé de soupiraux, un rez-de-chaussée élevé accessible par un perron, et deux étages de fenêtres quadrangulaires séparées par des cordons. Des pilastres limitent les angles de la façade et la division centrale, surmontée d'un fronton et percée de fenêtres cin-

1 MCE, CLXXIX/270, 1830; CXCII/1212, 1837.

2 A. Vuagneux, notaire, XI/55, 1757. P.J. Cuche, notaire, I/526, 1819. Relevés du perron et de la façade nord, sous une autre adresse, dans MBN, pl. 121/4 et 123/1.

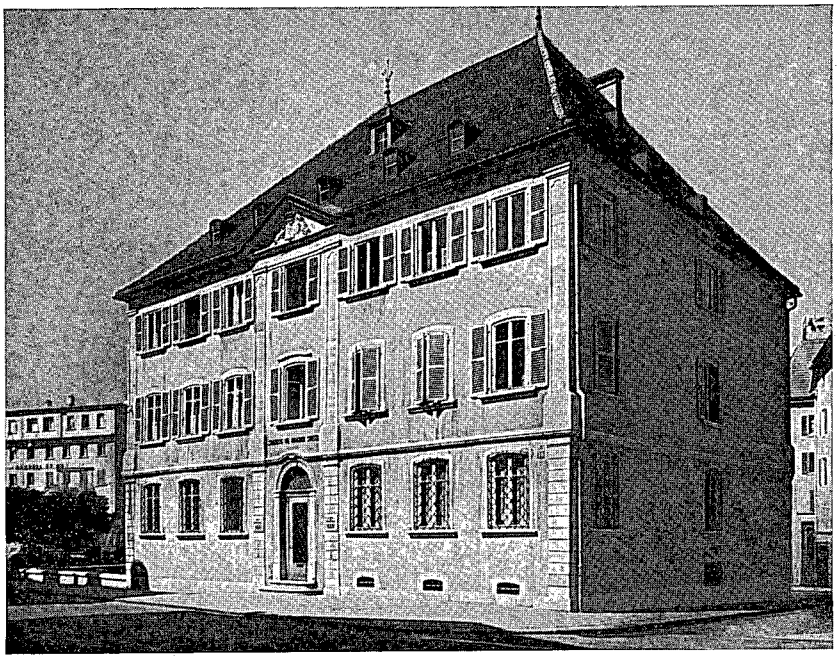

Fig. 305. La Chaux-de-Fonds. Avenue Léopold-Robert N° 10. La maison vue du sud-est (vers 1774). Page 353.

trées. Le toit en pavillon est amorti par deux larges cheminées de pierre. La porte d'entrée, accessible par un perron bordé d'une balustrade en fer forgé, a un chambranle très sobre sous son entablement. Les vantaux de style Louis XVI ont des panneaux sculptés de rinceaux et de cornes d'abondance, ou simplement cantonnés de rosettes sous la frise d'entrelacs limitant l'imposte. Des écailles recouvrent le mur au nord, alors qu'au midi il est simplement crépi de part et d'autre de la ligne verticale des fenêtres éclairant la cage d'escalier. A l'intérieur, celle-ci a des angles arrondis et un limon de pierre supportant une balustrade de fer forgé, formée d'éléments droits et sinueux sous une frise de postes. Les murs sont peints en faux marbre. Le couloir d'accès central est dallé de pierre jaune; un arc surbaissé soutient le palier inférieur et assure l'entrée des caves. Les plafonds de bois sont faits de planches reliées par des couvre-joints (fig. 303 et 304).

A l'*avenue Léopold-Robert N° 10*, la maison échappée au désastre de 1794 présente des façades élaborées. Elle a été construite vers 1774 pour Louis Robert, capitaine de milices, qui venait d'acheter le terrain occupé par un bâtiment plus ancien. Une source trouvée «en édifiant le gros bâtiment» fut vendue à la commune qui aménagea un puits (voir p. 336). Divers actes fixèrent les droits de voisinage pour cette maison couverte de tuiles dès l'origine[1]. C'est devant cet édifice que fut dressé un arbre de La Liberté, en 1792 (voir p. 331). La maison, de 19 m 20 sur 16 m 20 et 11 m

1 J.J. Brandt, notaire, III/341, 1770. D.H. Sandoz, notaire, III/580, 1780; IV/527, 1783. P.J. Cuche, notaire, II/802, 1829.

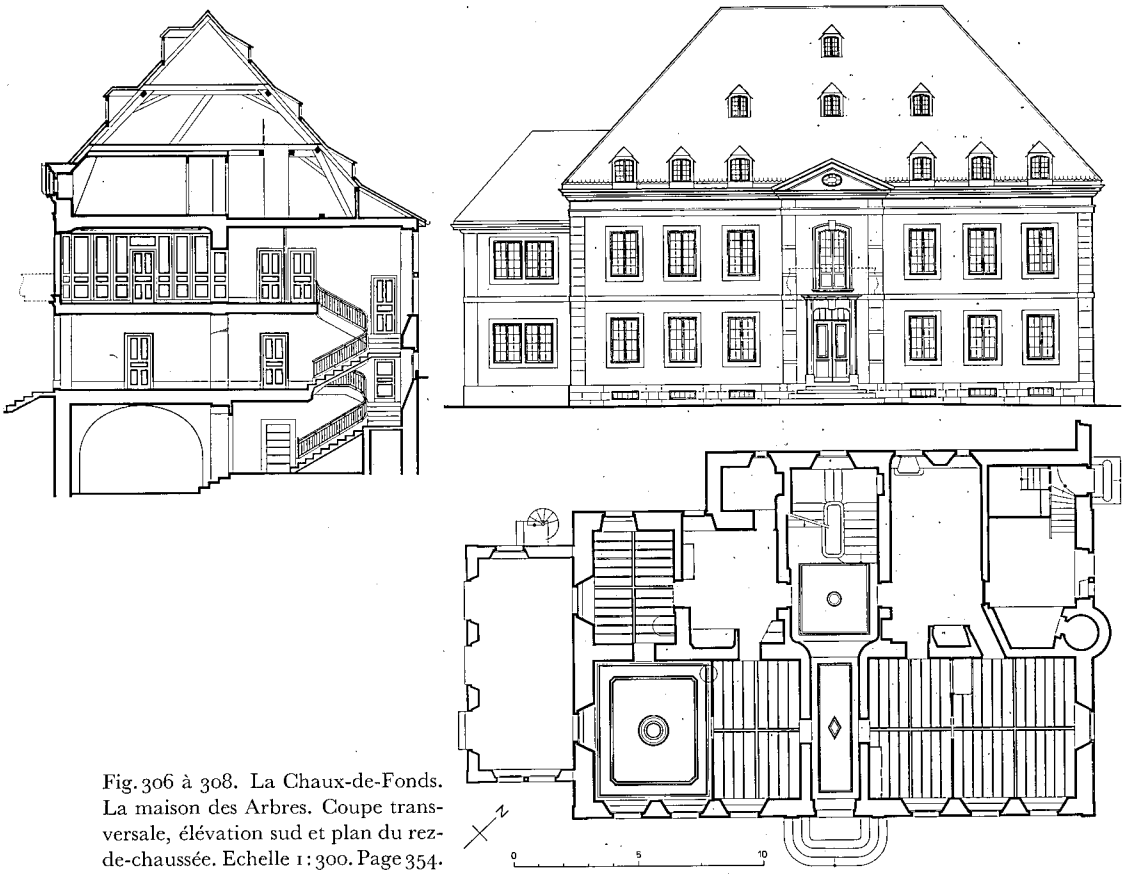


Fig. 306 à 308. La Chaux-de-Fonds. La maison des Arbres. Coupe transversale, élévation sud et plan du rez-de-chaussée. Echelle 1:300. Page 354.

de hauteur à la corniche, a un rez-de-chaussée détaché des deux étages par un cordon. Au midi, des pilastres, creusés de refends au bas et de panneaux aux étages supérieurs, limitent la façade et sa division centrale surmontée d'un fronton, dont le décor armorié est moderne. La porte est en plein cintre et les fenêtres sont cintrées, sauf à l'étage supérieur. Des pilastres divisent aussi la façade ouest, au-dessous du grand toit en pavillon percé de petites lucarnes et amorti par des épis de faîte (fig. 305).

Au nord-est du centre de la ville, près de l'hôpital, la *maison des Arbres* (rue des Arbres N° 35) était à l'origine dans une situation dominante et tout à fait isolée. Elle s'élève à faible distance d'une ancienne ferme, sur un domaine acquis en 1783 par Moïse Perret-Gentil, le constructeur du temple. C'est lui qui élabora les plans de sa nouvelle et grande maison bâtie en 1790, comme l'indique l'inscription «MPG 1790», peinte sur le plafond de l'escalier de la cave. La couverture de bardeaux fut remplacée par des tuiles en 1854, année où le propriétaire fit des améliorations[1]. En 1891, une véranda de bois fut ajoutée à l'ouest, refaite de pierre en 1945. La maison, de 20 m 50 sur 12 m 25, est élargie à l'angle nord-est d'un hors-d'œuvre

1 J.J. Brandt, notaire. IV/660, 1783. RAs, 1846, N^os 453, 1493, et RAs, 1861/II, N° 3416. J. Petitpierre, *Patrie neuchâteloise*, II/134-141, III/225-232, articles bien illustrés.

de 2 m 25 de large sur 15 m 60 (fig. 306 à 308). La façade sud, crépie à la chaux, a un soubassement de roc percé de six soupiraux, surmonté d'un rez-de-chaussée et d'un étage, séparés par un cordon, ayant chacun six fenêtres quadrangulaires. Ces baies encadrent la division centrale surmontée d'un fronton. Des chaînes en pierre jaune, parfois veinée de bleu, limitent les divisions. Sur la porte d'entrée, dont l'imposte a des angles arrondis, un entablement est surmonté d'une porte-fenêtre cintrée, fermée par un petit balcon moderne. Des lucarnes éclairent le haut toit amorti par deux cheminées. Ce toit en pavillon a 7 m 25 de haut, sur une façade de 8 m 50 à la corniche. A l'ouest, l'annexe moderne, plus basse et en retrait, masque l'ancienne façade. A l'orient, un four à pain fait saillie près du perron d'un escalier secondaire. Le plan reflète bien les dispositions de la façade principale. De part et d'autre de l'axe de la porte d'entrée, des murs de refend limitent un corridor aboutissant, par des arrondis, à un vestibule carré et à la cage d'escalier. De simples cloisons séparent les pièces méridionales, alors que des murs de refend s'élèvent entre les quatre pièces et le vestibule nord. A l'étage, on retrouve les mêmes dispositions avec des cloisons autrement réparties, car il n'existe qu'un mur de refend transversal. Au sous-sol, on admire la grande cave couverte de trois voûtes d'arêtes, où les soupiraux ont un profil très étudié pour donner du jour. La présence d'une table de pierre, à l'est, et le fait que l'escalier principal de la maison descend jusqu'à la cave avec sa belle balustrade de fer forgé ayant des barreaux droits et sinueux, font supposer, qu'à l'origine, le local pouvait abriter une loge maçonnique. Au rez-de-chaussée, le couloir

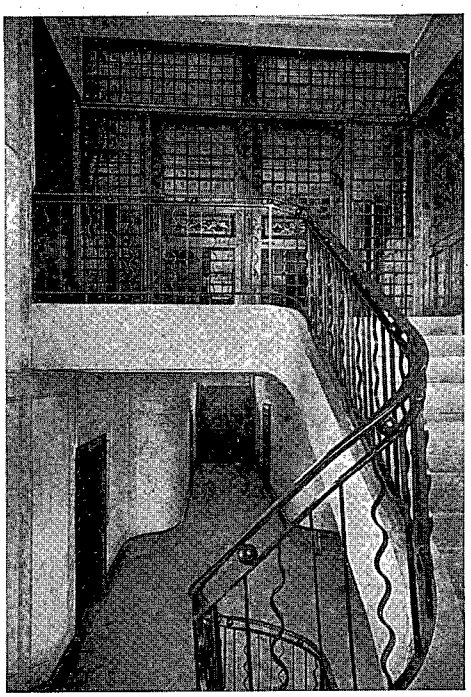

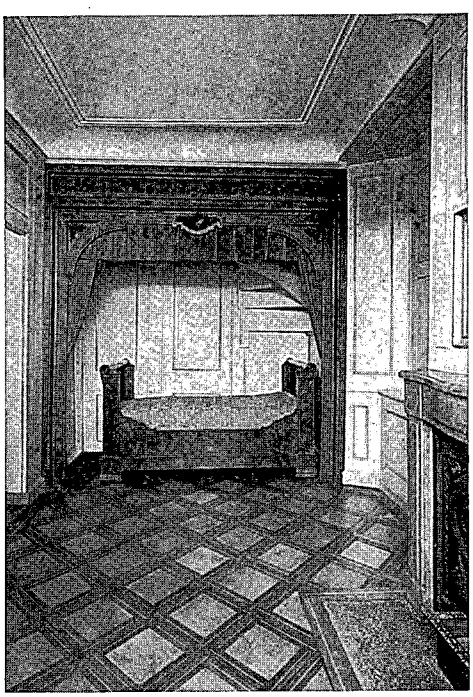

Fig. 309 et 310. La Chaux-de-Fonds. La maison des Arbres. Cage d'escalier (1790) et chambre du premier étage. Page 355.

d'accès dallé a des murs peints en faux marbre gris, vert et ivoire (fig. 309), et des palmettes sur un arc-diaphragme. De part et d'autre, les chambres sont couvertes de plafonds de bois ornés de couvre-joints parallèles, avec des traverses en croix. Deux poêles anciens ont des carreaux bruns, ou clairs ornés de fleurs brunes tenues par de légères guirlandes. Les dessus de deux portes, ornées de motifs géométriques, sont sculptés de figures représentant les évangélistes Marc et Matthieu. Comme la vaste cloison vitrée faite de barreaux de fer et de bois, fermant le premier étage, ces portes peuvent avoir été achetées par Perret-Gentil à l'abbaye de Bellelay. Un vestibule allongé donne accès à la plupart des pièces qui communiquent aussi entre elles par des portes placées derrière la façade. Les galandages en bois ménagent entre eux de profondes armoires, car les murs de refend s'arrêtent sous cet étage. Les plafonds de plâtre, incurvés sur les bords et formés d'une épaisse couche de matière, sont d'origine. Ils ont en leur centre une rosace simple, de style encore Louis XVI, entourée de perles allongées. Un parquet a conservé les chaînes de son dessin; des lambris couvrent les murs. Dans la chambre orientale, une niche fermée par un devant cintré, agrémenté de fleurs sculptées, abrite un lit (fig. 310). La cheminée légèrement pansue et son dessus sont à l'image du bon goût de la maison, fait de sobriété. Dans le haut toit, le premier étage boisé comporte de petites pièces, alors que les second et troisième laissent apparaître la charpente et les souches de cheminée, coudées vers le haut pour se rejoindre.

Il n'appartient pas à ce volume de décrire toutes les fermes, présentant des élé-

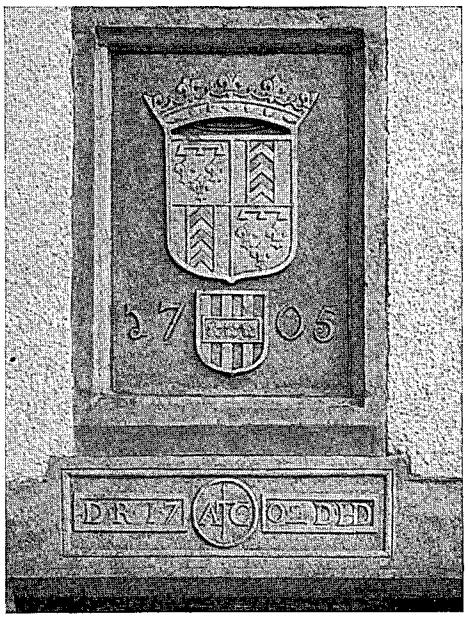

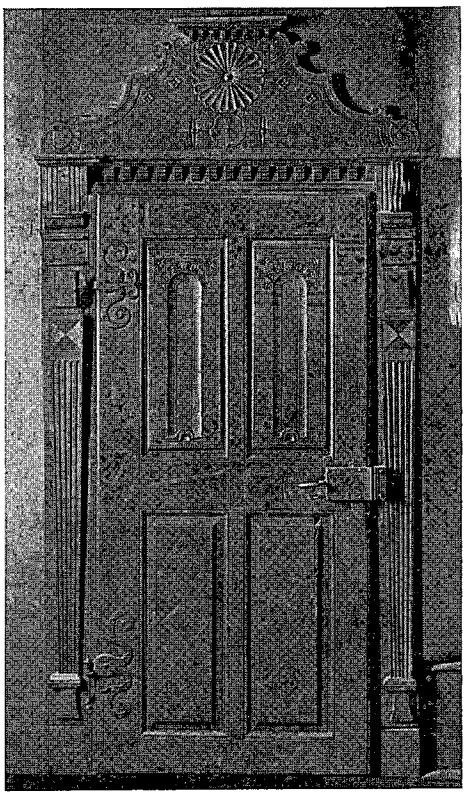

Fig. 311 et 312. La Chaux-de-Fonds. Le Bas-Monsieur N° 22. Dessus de porte. Page 356.
Les Petites-Crosettes N° 6. Porte de la grande chambre (vers 1614). Page 359.

ments de valeur, qui sont dispersées aux environs de la ville. En voici quelques exemples typiques. Au *Bas-Monsieur N° 21*, l'actuel café de la Cibourg a été construit en 1750 pour le notaire Guillaume Jacot-Guillarmod et pour sa femme née Madeleine Borle. Leurs armoiries, sur des écus ovales tenus par deux griffons, et la date 1750 sont sculptés sur la porte d'entrée. Le nom des premiers propriétaires est aussi gravé en lettres anglaises sur la cheminée de la cuisine. L'harmonieuse façade compte des soupiraux dans le soubassement (fig. 313), un rez-de-chaussée, un étage de six fenêtres cintrées de part et d'autre de la porte d'entrée et, dans le pignon, un second étage de trois fenêtres. L'axe de symétrie est marqué par la porte et, au-dessus de celle-ci, par les fenêtres surmontées d'entablements. Des pilastres limitent la façade surmontée d'un avant-toit en berceau, dessinant une contre-courbe. A quelques dizaines de mètres plus à l'orient, en bordure de la frontière de l'ancien évêché de Bâle, le corps de garde de la Ferrière, dit plus tard de la Cibourg, au *Bas-Monsieur N° 22*, fut projeté en 1635, et sans doute élevé vers 1642, puis reconstruit en 1702 par le maçon Pierre Jacot-Parel et par le charpentier Samuel Matthey; Pierre Brandt-Dit-Grieurin exécuta la porte en pierre de taille. En 1821, le corps de garde fut déclaré propriété du prince, après avoir été celle d'une compagnie de milices. La République en a fait un poste de gendarmerie, agrandi et plusieurs fois réparé[1]. La partie la mieux conservée est la tourelle, ayant un toit tronqué, où se postaient les sentinelles. Sur le linteau de la porte, daté 1702, figurent les initiales du capitaine des milices du quartier, Abraham Courvoisier, et celles de David Robert et de Daniel Humbert-Droz, comptables commis à la construction. Dans un cartouche (fig. 311), figurent

1 MCE, XI/164v., 1635; CLXX/52, 1821. Recettes, vol. 108, 1642, f. 53v. P. Leschot, notaire, III/357, 1704. *Rapport de gestion*, 1853, p. 237. Voir aussi: MN, 1895, p. 255-258.

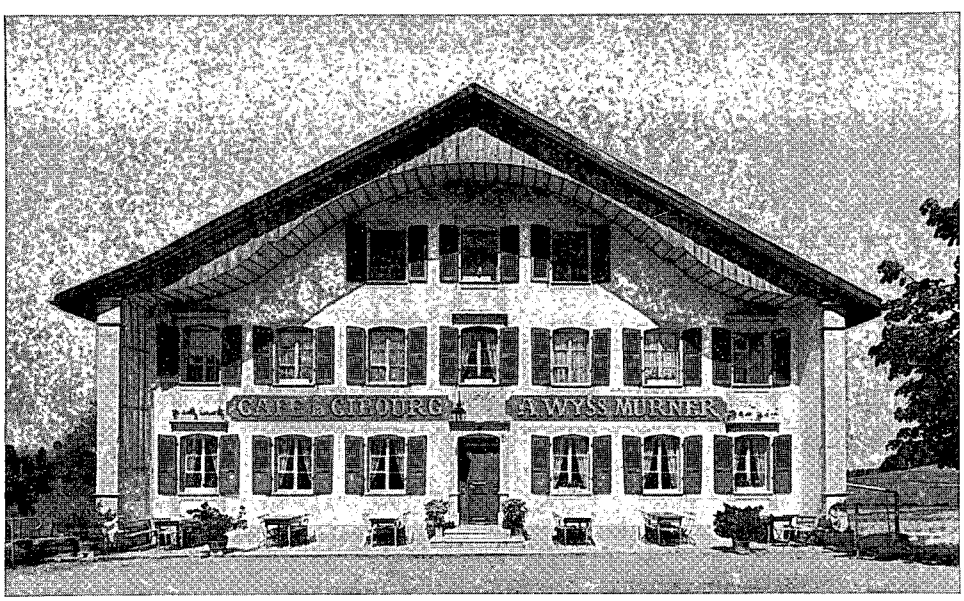


Fig. 313. La Chaux-de-Fonds. Le Bas-Monsieur N° 21. Façade sud de la maison (1750). Page 356.

Fig. 314. La Chaux-de-Fonds. Les Petites-Crosettes N° 6. Partie ancienne de la façade sud (1614). Etat en 1957. Page 357.

les armes des Orléans-Longueville, princes de Neuchâtel, et celles du gouverneur François-Henri d'Estavayer-Mollondin encadrées de la date 1705.

Une des plus remarquables fermes du Jura neuchâtelois se trouve aux *Petites-Crosettes N° 6*. Elle porte les dates 1612 et 1614 à l'extérieur, et 1637 dans la cuisine, outre les initiales ABDG: Abraham Brandt-dit-Grieurin. La maison doit donc avoir été construite pour un personnage de ce nom, qui avait hérité et acquis diverses terres dans la région de «la Crosette», où se trouvaient un bâtiment et un grenier; elle fut apparemment améliorée intérieurement par un petit-fils homonyme, devenu co-héritier en 1632 et seul tenancier en 1648. Vendue par ses descendants à Pierre Jaquet-Droz en 1691, la maison passa à la Chambre de charité de La Chaux-de-Fonds en 1814, puis à Louis Brandt-Stauffer, en 1852, et à ses descendants qui ont laissé à la maison le nom de ferme des Brandt. La transformation de la partie occidentale remonte sans doute à 1852 et 1858, époque à laquelle le qualificatif d'habitation l'emporte sur celui d'habitation, grange et écurie, dans les registres d'assurance[1]. La maison, sensiblement carrée, de 23 m 60 sur 22 m 50, n'a conservé intacte que la moitié orientale de sa façade principale (fig. 314), limitée par deux contreforts

1 G. Sagne, notaire, I/173, 1592 et p. 166v., 1595. J. Sagne notaire I/23 47 1607, 1609. J. Robert-Nicoud, notaire, 12e minutaire, 26 avril, 11 août 1632. G. Sagne; notaire, I/18, 1648. Rec. de La Chaux-de-Fonds, par Robert, III/173, 1662. P. J. Cuche, notaire, I/126, 1814. RAs, 1846, Nos 594, 1396, 1997. Lavis de la façade et de l'intérieur par JULES JACOT-GUILLARMOD, vers 1870 (propriété privée), publiés par J. COURVOISIER, dans *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1967, p. 137 à 140.

Fig. 315. La Chaux-de-Fonds. Les Petites-Crosettes N° 6. La cuisine voûtée (vers 1637). Un plafond ferme l'ancien canal de cheminée. Page 359.

coiffés d'un chaperon triangulaire. Sous l'étroit avant-toit festonné, le pignon de pierre est percé de quatre petites fenêtres hautes, dont le linteau est creusé d'une accolade. De part et d'autre de l'axe de symétrie, le rez-de-chaussée conserve une porte de remise, en anse de panier, et la porte d'entrée quadrangulaire, ornées d'écus découpés et enjolivés d'une palmette avec des enroulements, la seconde datée 1614. Le groupe oriental des fenêtres est remarquable par sa conservation: les deux étages de fenêtres ont deux, trois ou quatre baies juxtaposées, séparées par des meneaux, alors que les linteaux sont creusés d'accolades moulurées. La plus belle fenêtre, au rez-de-chaussée, a un encadrement formé de piédroits sculptés, de chutes de fleurs très stylisées, un entablement mouluré et un haut fronton amorti par une sphère; dans ce fronton daté 1614, une rosace à double rang de pétales, centrés sur une tête, est inscrite dans un carré cantonné de quatre rosettes. Plus à droite, un écu découpé porte un énigmatique aigle à deux têtes (motif héraldique ou décoratif?). Cette façade a été restaurée en 1964. Les faces latérales n'ont pas de décor. Au nord, une porte cochère a une clé portant un écu découpé où sont sculptés un lys, les lettres DOM et la date 1612; cinq petites fenêtres, dont l'encadrement est bisauté, se répartissent dans le pignon. A l'intérieur, l'espace situé derrière les fenêtres du rez-de-chaussée a été subdivisé anciennement par une cloison de bois délimitant une grande chambre et une petite. La grande (fig. 316) est remarquable par ses boiseries sur les faces sud et ouest, et par son plafond. La paroi occidentale, au-dessus du soubassement, compte trois panneaux allongés, puis sept verticaux encadrés de pilastres cannelés et couronnés d'arcs en plein cintre (sauf celui du centre); la frise est formée de segments de moulures bisautées et de denticules, dont la plupart ont disparu;

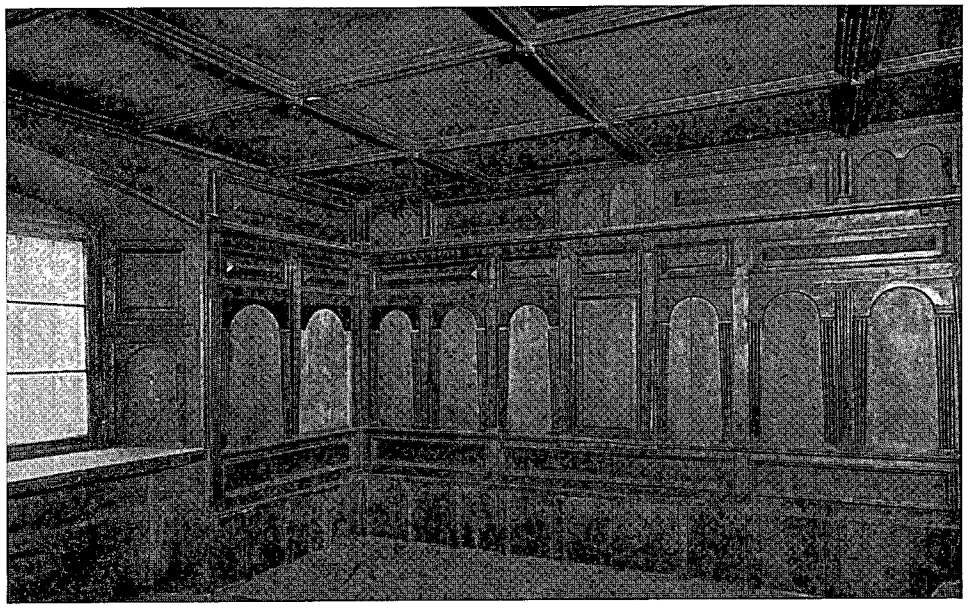

Fig. 316. La Chaux-de-Fonds. Les Petites-Crosettes N° 6. L'angle sud-ouest de la grande chambre (vers 1614). Page 358.

à la partie supérieure, trois groupes d'arcades jumelles sont séparées par des moulures bisautées. Des éléments semblables encadrent la grande fenêtre et les côtés de son ébrasement, cintré à la partie supérieure. La porte orientale, formée de quatre panneaux, est séparée en deux par des motifs en forme de plumes stylisées, et ornée de rectangles de marqueterie. La porte nord, en noyer, a un encadrement de pilastres cannelés surmontés de consoles (fig. 312); le dessus, analogue à un fronton plat et découpé, est orné d'une rosace, de denticules et de têtes de clou. Le vantail orné de quatre panneaux creusés de niches ou agrémenté de marqueteries géométriques a conservé ses ferrures anciennes. Le plafond est formé de vingt-cinq éléments carrés, encadrés de moulures très en relief, dont le nerf médian a le plus souvent disparu, laissant un vide. Des blocs de bois marquent les jointures. Au centre se trouve un véritable caisson, décoré de trapèzes en saillie et de motifs en marqueterie. Derrière ces chambres et une sorte de réduit transversal, existe la cuisine ouvrant sur des caves voûtées en berceau; elle est accessible par un vestibule et un couloir placés derrière la porte d'entrée. Cette cuisine, sensiblement carrée, n'a d'éclairage que par une fenêtre percée dans le mur de son prolongement oriental; elle est couverte en partie de sortes de voûtes d'arêtes et, en son centre, d'un plafond moderne, à l'emplacement de l'ancienne cheminée; celle-ci reposait sur quatre arcs de pierre (fig. 315), s'appuyant sur des piliers engagés et bisautés. Du côté du couloir, quatre arcs retombent sur un pilier cannelé et orné de rosaces, d'une fleur de lys et de ABDG, 1637, motifs inscrits dans des demi-cercles. Le sol est pavé de dalles de pierre inégales; un angle est occupé par le four, alors qu'un escalier de bois mène à l'étage. Dans une autre pièce, un manteau de cheminée très original et vaste, daté 1652 et connu par

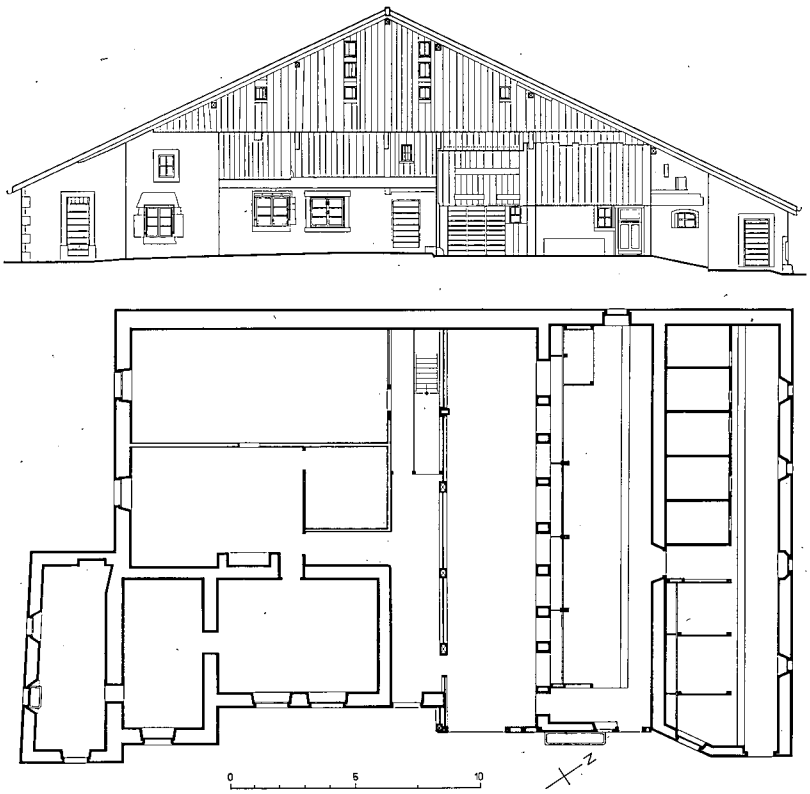


Fig. 317 et 318. La Chaux-de-Fonds. La ferme de la maison des Arbres. Echelle 1:300.
Page 361.

un dessin de JULES JACOT-GUILLARMOD, était supporté par deux piliers quadrangulaires découpés de motifs semi-circulaires et de moulures. Entre lui et la cage d'escalier, un grand soufflet suspendu aux solives apparentes du plafond alimentait un foyer (de fondeur de métaux?).

Voici encore quelques fermes typiques, en partie mentionnées ou reproduites dans divers ouvrages. Toutes plus ou moins transformées, elles sont à peu près carrées. La partie occidentale est occupée par l'étable et la remise, alors qu'à l'orient, au-delà d'un corridor parallèle au faîte du toit, se suivent la chambre, la cuisine et, sur le derrière, une chambre ou une cave. A l'étage, la grange qui occupe tout l'espace disponible sous le toit est accessible par une levée de terre et une porte cochère. De nombreuses variantes adaptent ce type aux nécessités particulières des lieux[1]. Au

1 L. REUTTER, dans ses *Fragments d'architecture neuchâteloise*, a fait un travail de pionnier, mais ses relevés ne sont pas très satisfaisants; pour La Chaux-de-Fonds, voir: I/50-62, 67-69; II/32-36; III/29-37, 39. H. BÜHLER, *Les Crosettes. Etude de géographie régionale*, Neuchâtel 1918, donne, p. 61-96, une étude bien illustrée de plans et de vues, indispensable à la connaissance des maisons du Jura, même si la terminologie est discutable. *Vieilles pierres*, I/14-33, 39; II/45, 74, 77 fournit une riche illustration et a répandu largement le goût et le respect de ces monuments rustiques. *Schweizer Volkskunde*, 1957, p. 84-85 et l'*Atlas de la Suisse*, Berne 1965, pl. 36 et 36a, donnent des relevés de la maison N° 7 des Petites-

XVIII[e] siècle, l'habitation occupera tout le devant, et le rural l'arrière de la maison. Les annexes pouvaient se multiplier dans le prolongement du toit en faible pente (angle du pignon: 120 degrés), comme pour la *ferme de la maison des Arbres* (fig. 317–318), à l'orient de celle-ci, où seul le rez-de-chaussée est en pierre. Un plafond légèrement cintré, pour épouser la forme de l'arc au-dessus de la fenêtre, a des poutres ornées de moulures longitudinales se rejoignant en accolade aux extrémités, décorées aussi de frises de cupules. La «Sorcière», aux Grandes-Crosettes, N° 40, se signale par les accolades taillées dans les linteaux de ses baies jumelles ou triples et par sa cuisine voûtée, où un beau pilier sculpté polygonal soutient un manteau de cheminée. Des dessus de portes sculptés embellissent diverses entrées: Petites-Crosettes N° 13 (1672), ancienne hôtellerie du Mont-Sagne (1673), le Foulet (1617), les Eplatures-Grise N° 16 (1668), le Valanvron N° 25 (XVII[e] siècle), et N° 28 (1727). La belle maison dite du Couvent, complètement dénaturée depuis 1954, et en partie détruite, frappait par ses dimensions, par une belle fenêtre à croisée de pierre, d'importantes caves voûtées, un escalier en vis et diverses baies anciennes. Aux Eplatures-Grise N° 5, subsiste par miracle une maison très représentative, dont la façade datée 1612 a conservé ses ouvertures anciennes. Diverses pierres sculptées (dont la porte de la maison Hainard, datée 1678), une chambre et un plafond aux armes Brandt-dit-Grieurin, conservés au Musée historique de La Chaux-de-Fonds, témoignent du souci et du goût manifestés jadis pour l'ornementation des constructions paysannes du Haut-Jura.

Crosettes, datée à tort 1614, pour 1606. – Sur le «Couvent»: MN, 1869, p. 300, et 1927, p. 130. – Sur la maison N° 43 des Grandes-Crosettes: MN, 1934, p. 140-144. – Voir aussi les articles illustrés, plus généraux, de A. Ischer, F. Loew et A. Tissot sur *Les fermes des Montagnes neuchâteloises*, dans la *Revue neuchâteloise*, 7[e] année, N° 25, 1963. – J. Courvoisier, dans MN, 1967, p. 119-121, et dans *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1967, p. 137-142, expose l'histoire de quelques fermes.

Fig. 319. La Sagne. Vue générale d'une partie du quartier de La Sagne-Eglise. Page 362.

# LA SAGNE

La Sagne entre dans l'histoire en 1332, lorsque Jean d'Arberg, seigneur de Valangin, précisant ses droits et ceux de ses sujets, mentionne les hommes francs habergeants geneveysans du Locle et de La Sagne, localités où deux chapelles furent dotées en 1351. Ces habitants reçurent des franchises améliorant leur condition en 1363, et surtout en 1372, délimitant le territoire appelé dès lors le Clos de la franchise qui s'étendait, à l'est, jusqu'à la Corbatière. Dès 1502, certains devinrent bourgeois de Valangin. La commune apparaît constituée en 1554, alors que les habitants s'étaient vu concéder des biens communs dès 1399. Sur un des passages entre Neuchâtel et la Franche-Comté, La Sagne se développa dès lors régulièrement, sans perdre sa vocation agricole prédominante. Un moulin à vent cité en 1519, et la mise en culture de nouveaux marais, dès 1659, témoignent de l'esprit d'entreprise des habitants; certains se livrèrent plus tard à l'horlogerie, comme leur célèbre compatriote Daniel Jeanrichard. Une mairie, temporairement étendue à une partie de La Chaux-de-Fonds (1616-1656), couvrit le territoire de La Sagne, de la fin du XIV^e^ siècle à 1848. La localité relevait de la mairie de Valangin pour les affaires criminelles. Une paroisse de La Sagne fut créée vers 1499 par division d'avec celle du Locle. De 1195 habitants occupant 343 maisons en 1750, la population a passé à 1800 âmes en 1850 et 1061 en 1960. Les trois sapins figurent dans les armes de la commune depuis 1682 au moins, année où ils furent peints sur le cadran d'horloge du temple.

La Sagne occupe l'extrémité orientale de la longue vallée qui s'élargit, plus à l'ouest, aux Ponts-de-Martel. Les maisons s'égrènent entre 1000 et 1100 m d'altitude, le long de la route qui suit le pied de la montagne du côté du couchant, et ne forment d'agglomérations, peu denses, qu'à l'Eglise et au Crêt, entre les Cœudres et la Corbatière (fig. 319). Des forêts occupent les versants des montagnes. Au-delà, en direction de l'ouest, des vallons qui s'étendent d'Entre-Deux-Monts aux Bressels et aux Roulets sont parsemés de fermes. Le peuplement en ligne le long de la vallée, caractéristique d'une colonisation sans doute tardive, est remarquable par sa régularité sans raideur. Au-dessous du très grand et long pâturage communal, les maisons occupent les «terres dures» au-dessus de la route, en contrebas de laquelle existent les prairies, devenues aussi des champs gagnés sur le marais; les domaines s'étendaient à l'origine «de mont en mont», c'est-à-dire d'un côté à l'autre de la vallée, du moins dans la partie orientale plus étroite, puisqu'à l'ouest, là où la vallée s'élargit, se sont établies les maisons de Marmoud au pied de «l'envers», le versant tourné à l'ombre.

*Bibliographie.* DGS, IV/261. DHBS, V/633. MATILE, *Monuments*, p. 402, 592, 665, 827, 850, 940, 957, 1064, 1123. *La Sagne*, dans Mbx, 1851. F. CHABLOZ, *La Sagne. Recherches historiques*, Le Locle 1864. F. RICHARD, *La Sagne*, MN, 1877, p. 166-182. N. VUILLE, *La Sagne. Quelques mots sur la vie locale*, MN, 1912, p. 50-78. M. FALLET, *La Sagne à l'époque de Daniel Jeanrichard*, La Chaux-de-Fonds 1943. L. MONTANDON, *A La Sagne, il y a un siècle et demi*, MN, 1960, p. 65-67. Voir aussi MN, 1903, p. 143-144; 1935, p. 155-156; 1939, p. 41-42. CLOTTU, AHS, 1945, p. 59.

*Vues.* FRÉDÉRIC-OLIVIER CONVERT, Une partie du village de La Sagne en août 1808; plan donnant la projection des façades proches de l'hôtel de commune (MN, 1960, p. 5). GEORGES GRISEL, La Sagne vers 1850, dessin reproduit dans MN, 1959, p. 161, et gravé sur bois dans Mbx 1851. Divers détails ont été dessinés par REUTTER, *Architecture*, I/63; II/10, 11, 43; III/41. Photographies dans *Vieilles pierres*, I/34-38, 40-43; II/46-51.

*Plans.* Le plan des mairies de La Sagne et de La Chaux-de-Fonds en 1656, en fait une sorte de vue cavalière, est attribué à ABRAHAM ROBERT (voir p. 331). AE, Plans détachés, N° 10. Routes des Mon-

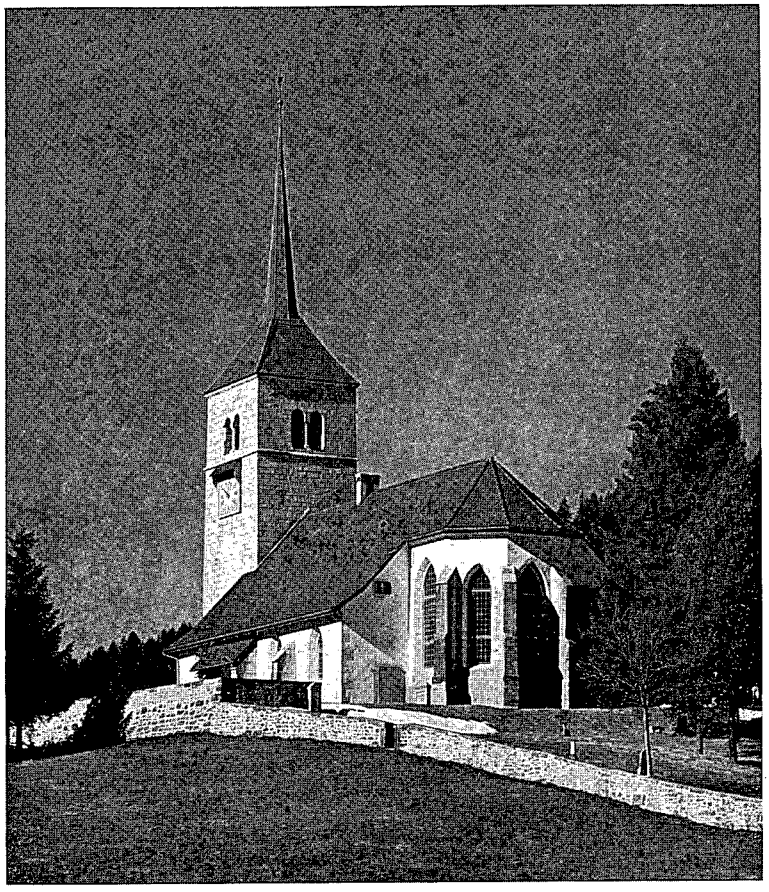

Fig. 320. La Sagne. Le temple vu de l'est (1500–1526 environ). Page 367.

tagnes, où figure une partie de la commune; sans date, ni titre, ni échelle; environ 1:17000; début du XIX^e siècle. – N° 438. Carte du domaine d'Entre-Deux-Monts par [ABRAHAM] BERNEY, 1847; trois feuilles 1:2000; une feuille 1:8000.

### LES FONTAINES

De nombreuses sources, tout le long de la vallée, facilitent l'alimentation en eau des habitants. La plus importante fontaine, au Crêt de La Sagne, était entretenue à l'origine par une corporation d'habitants, la «communance» du Crêt. Anciennement, les bassins devaient être de bois; en 1663, ils étaient de pierre, mais des charpentiers les doublèrent intérieurement de fortes planches pour les rendre étanches. Deux grands bassins de pierre furent mis en place en 1786; pour les installer plus commodément, la corporation acheta une place de 77 pieds sur 22, au midi de la route, en 1811, et l'agrandit vers l'ouest en 1812, en faisant établir une terrasse bordée de murs[1]. Actuellement, il existe quatre vastes bassins de grandeur décrois-

1 F. Convert, notaire, 3^e minutaire, p. 231, 1663. F. O. Convert, notaire, III/950, 1811; IV/49, 1812. Relevé des fontaines dans MBN, pl. 127, au bas de la planche.

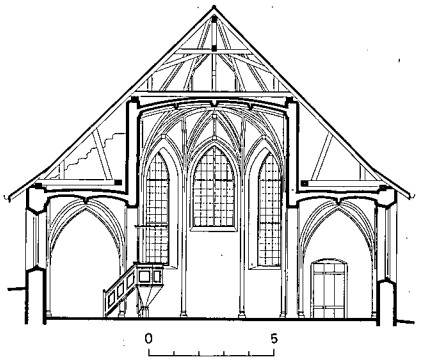


Fig. 321. La Sagne. Le temple. Coupe transversale. Echelle 1:300. Page 368.

sante à partir de l'ouest, placés sur une longue terrasse bordée, sur trois côtés, d'un mur et d'un parapet en pierre de taille entre trois rues, au cœur de l'agglomération. Le socle de l'unique pile a deux étages, un entablement et un obélisque amorti par un gland. Sur le bassin touchant cette pile on lit: «APPARTIENT A L'h[onorabl]e COMMUNANCE. 1786»; le suivant porte les initiales des membres des autorités. A La Sagne-Eglise, le fût quadrangulaire de la pile est orné de trois côtés de panneaux, où l'on a sculpté en épargne de délicats motifs Louis XV (feuillages et trois perles); au-dessus de l'entablement, un piédouche supporte une sphère. A la Corbatière, une fontaine rustique a pour pile un socle massif; un masque sommairement sculpté laisse échapper le goulot; une colonne trapue, cernée de quatre demi-cercles à la base, s'achève en demi-sphère.

### LE TEMPLE

C'est en 1351 que Jean d'Arberg, seigneur de Valangin, dota deux chapelles fondées dans ses joux par ses prédécesseurs, une au Locle et l'autre à La Sagne (*en la Saigny*), celle-ci dédiée à sainte Catherine. Les visiteurs épiscopaux de 1450 ordonnèrent notamment de réparer la nef, de recouvrir le clocher mal entretenu, de refaire le toit du porche, et de daller le chœur, dont une fenêtre serait élargie et allongée pour mieux éclairer l'autel; le cimetière voisin serait agrandi et délimité par quatre croix de pierre hautes de 9 pieds. Un testament de 1497 fait allusion au cimetière de l'église paroissiale de La Sagne, dont il est dit, en 1499, qu'elle a été nouvellement établie et séparée de celle du Locle, ces deux églises ayant pour collateur et donateur le seigneur de Valangin[1]. Deux clés de voûte de 1521 et 1526 datent avec précision la nef actuelle, sans que les textes fournissent de renseignements complémentaires. Quant à la tour, que certains voudraient considérer comme romane, elle date du début du XVI[e] siècle, comme plusieurs autres clochers neuchâtelois du même type[2]. Une inscription disant que les «engives» du temple ont été refaites en 1585 doit concerner les contreforts extérieurs. La flèche de la tour, abattue par un ouragan, fut redressée en 1635, puis réparée encore avant 1656. Le charpentier JACQUES VUILLEUMIER établit un plancher au second étage de la tour en 1665, posa des volets aux fenêtres, bâtit un petit toit sur la porte sud et des portes aux quatre entrées du cimetière. Pour permettre l'établissement d'une couverture en tuiles, à la place des bardeaux, le toit de la nef, abaissé par le charpentier DAVID BENOÎT, reçut une pente moins forte et une lucarne à l'est, en 1673; 43000 tuiles livrables à Auvernier furent commandées, en 1671, au maître tuilier de Grandson JEAN-LÉGER AMIET. Un plancher de bois, installé en 1696, fut souvent renouvelé, avant l'exécution d'un dallage

1 MDSR, *Visite 1416*, p. 70. MATILE, *Monuments*, p. 665. MATILE, *Musée*, II/60. AE, O 24, N° 37, 1497. Arch. du Locle, E 1, 1499.

2 J. COURVOISIER, RSAA, 1962, p. 25.

en 1869. Par marché de 1703, les maîtres charpentiers DAVID ROBERT, ABRAHAM BELJEAN et JONAS MARCHAND s'engagèrent à faire un avant-toit large de sept pieds au bas de la tour, reposant sur quatre colonnes; un second et un troisième avant-toits placés au-dessus du premier, soutenus par la prolongation des colonnes et par les corbeaux de pierre de la façade, devaient protéger le clocher à l'ouest. En 1705, les charpentiers JOSUÉ et ABRAHAM PERRET entreprirent la construction de deux galeries supportées par dix poutres et quatre colonnes, s'étendant de la porte sous la tour au pilier central de l'église; on prévoyait deux montées d'escalier, une au nord, l'autre au midi, des balustres tournés en sapin et des bancs. De fait, la commune se ravisa et fit ces galeries en équerre, dans le prolongement de celles qui existaient déjà. Pour améliorer l'accès de l'édifice, PIERRE PERRELET et DAVID PERRENOUD, maîtres maçons, devaient percer une porte de 4 pieds de large sur 7 de haut, en pierre moulurée, au midi; cette porte fut en définitive placée à l'extrémité orientale du bas- côté sud et protégée de la bise par un mur incurvé; un avant-toit la garantirait de la pluie

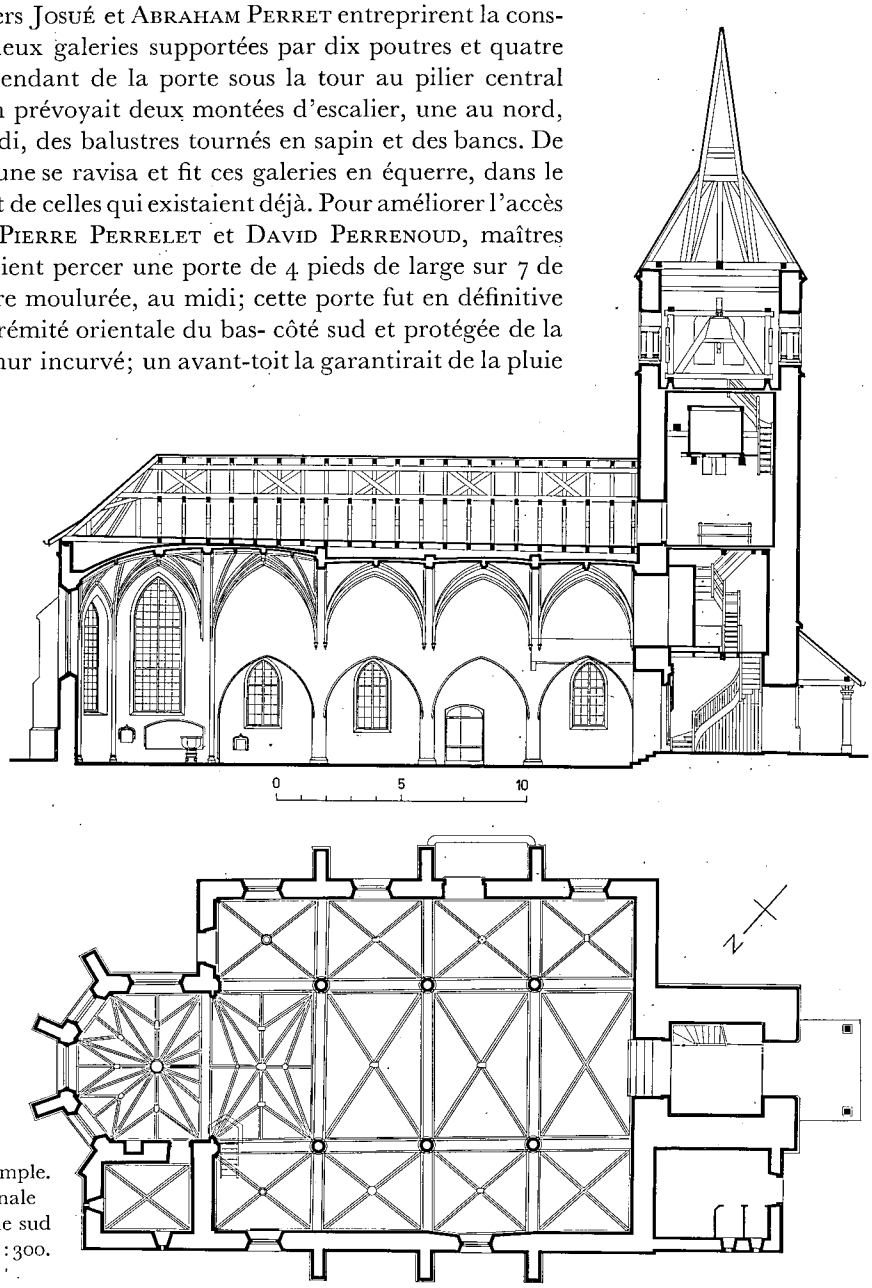


Fig. 322 et 323.
La Sagne. Le temple. Coupe longitudinale donnant la partie sud et plan. Echelle 1 : 300.
Page 368.

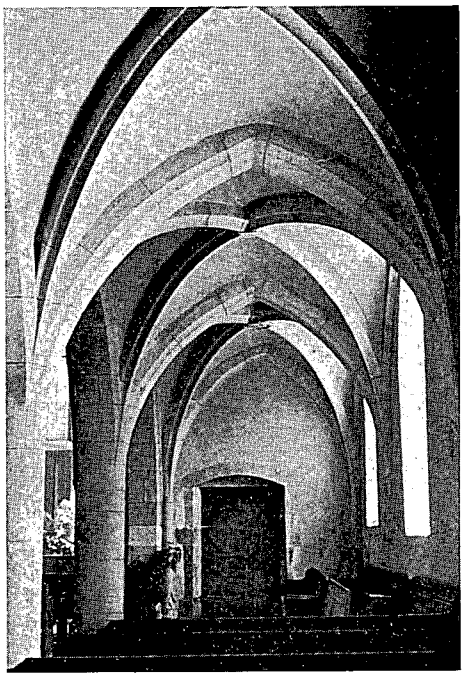

Fig. 324. La Sagne. Le temple. Le bas-côté sud. Page 368.

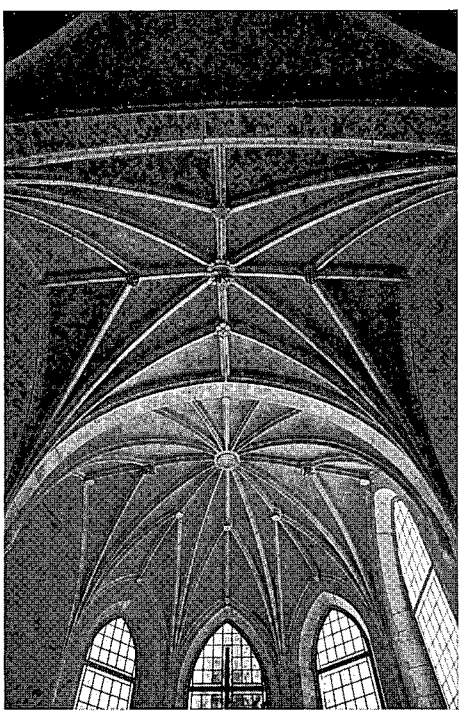

Fig. 325. La Sagne. Le temple. Voûtes de l'abside (1526) et du chœur. Page 369.

et les maçons paveraient en hérisson le chemin d'accès. En 1706, on exhaussa la chaire et on ménagea une place fermée pour le pasteur[1].

La pointe du clocher, décidément très exposée, fut refaite en 1716, recouverte de fer blanc et munie d'un pommeau neuf. En 1754, de nouvelles galeries remplaçant les anciennes encombrèrent la nef; elles furent renouvelées, voire prolongées en 1857. L'affaissement d'arcs d'ogives en quatre points des bas-côtés (1776) fut combattu au moyen de coins de fer, après la remise en place des pierres et la reconstruction de quatre «engives» (contreforts). Théodore Leuba, de Buttes, se chargea alors de plâtrer le temple et de le blanchir en couches épaisses, mêlées en surface «de blanc de Troye tiré au bleu». Les fenêtres d'une construction peu résistante, dont les verres étaient peints, furent remplacées en 1794 et en 1803 par de nouvelles, munies d'encadrements en chêne. Cela signifia sans doute la perte partielle d'anciens vitraux et des réseaux de pierre des fenêtres, «dont la construction subsistait depuis la batisse du temple avant la Réformation», selon un procès-verbal de l'époque[2]. Les bancs, objet de remaniements, reçurent des dossiers en 1826. Lors des travaux de 1895 on badigeonna l'église de faux marbre. La restauration achevée en 1952, conçue par Frédéric Gilliard, puis René Chapallaz, et menée à bien par Jacques

1 F. Convert, notaire, 5e minutaire, p. 148, 1665; 7e, p. 221, 1671. AE, Série Communes, La Sagne. Copie d'actes de F. Perret, p. 206, 1703; p. 265, 268, 276, 286, 1705; p. 319, 1706.

2 Arch. de La Sagne, Résultats (procès-verbaux), I/160, 532, 669, 785, 1716, 1776, 1794, 1803.

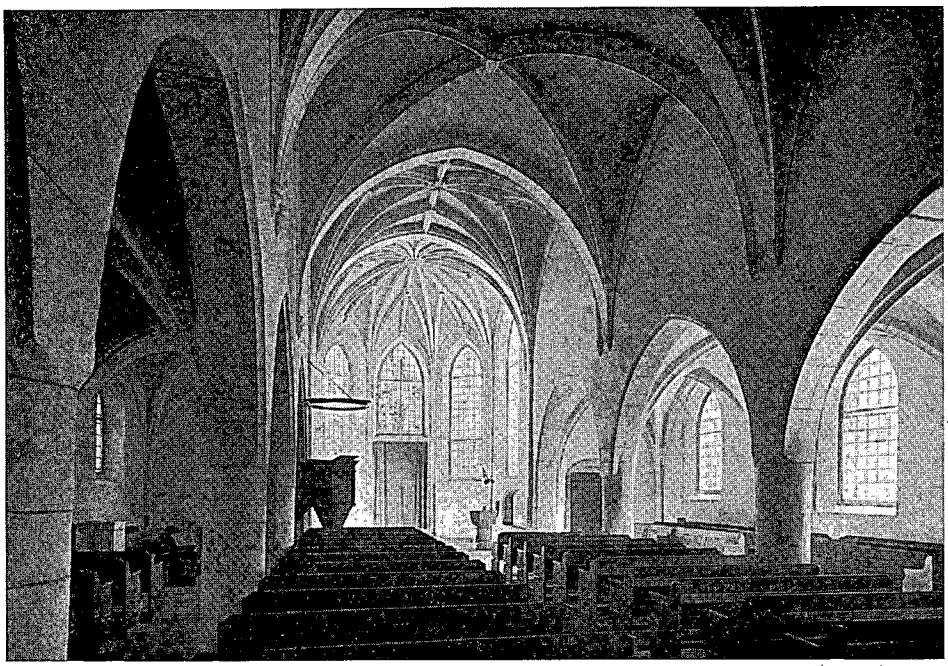

Fig. 326. La Sagne. Le temple. L'intérieur vu de l'entrée ouest (premier quart du XVI[e] s.). Page 368.

BÉGUIN, architectes, a fait disparaître les galeries anciennes, les lambris et le badigeon; consolidé par des chapes de béton les voûtes ébranlées, refait le beffroi des cloches, percé la tour pour loger l'orgue sur une galerie réduite, modifié l'avant-toit sur la porte occidentale et rénové tout l'intérieur, son mobilier et son éclairage.

*Bibliographie.* BOYVE, II/180, 185, 276-277. MATILE, *Musée*, II/60. RAHN, IAS, 1888, p. 82-83. PURY, *Biens d'Eglise*, p. 127-130. MN, 1877, p. 174-175 et surtout: H. PERREGAUX, *Le temple de La Sagne*, Neuchâtel 1953. – Divers articles sur *Le temple de La Sagne*, dans MN, 1953: J. BÉGUIN, *Examen et rénovation de l'édifice*, p. 65-80; E. URECH, *Histoire de l'édifice*, p. 81-100; L. JÉQUIER, *Les clefs de voûte*, p. 101-105; E. URECH. *Quelques inscriptions*, p. 106-109. – Sur le rapprochement avec le Bizot, MN, 1952, p. 132 et 1961, p. 145-146. Voir aussi: MN, 1954, p. 56. Plus récemment: P. VUILLE, dans: *Notes sur le temple de La Sagne*, MN, 1966, p. 97-125, a tenté d'éclaircir certains détails, discutables. Voir: L. MONTANDON, MN, 1967, p. 23-28.

DESCRIPTION. Dominant de 10 m environ les maisons du quartier de La Sagne-Eglise, le temple occupe un petit replat sur le flanc nord de la vallée. Les vastes pans du toit et le chevet font particulièrement bien corps avec le terrain, à l'orient. La nef forme un rectangle de 18 m 40 sur 14 m 90, flanqué d'une tour de 6 m 50 sur 6 m 60 et 18 m 75 de haut à la corniche, et une abside à cinq pans de 7 m 60 de large sur 5 m 60 de profond et 8 m 20 de haut à la corniche. La structure interne ne paraît pas sous le vaste toit s'abaissant jusqu'à 4 ou 5 m du sol, sur les côtés. Il faut pénétrer dans l'édifice pour découvrir l'existence d'une nef encadrée de deux bas-côtés de la même longueur (fig. 320).

La tour qui se dresse à l'occident est un clocher-porche bâti en moyen appareil; elle est subdivisée par deux cordons de pierre; sur le second s'alignent les baies

géminées en plein cintre perçant les quatre faces; elles ont chacune deux colonnettes sur lesquelles retombent les arcs, par l'intermédiaire de coussinets. Des corbeaux de pierre sur trois rangs, à l'ouest, supportaient autrefois des avant-toits protecteurs (voir p. 365). La porte en tiers-point à peine marqué, dont l'arête est chanfreinée, confirme que ce clocher n'a pu être bâti qu'au début du XVI^e siècle. L'avant-toit sur cette entrée est moderne. Les murs des bas-côtés de la nef, flanqués de six contreforts massifs atteignant jusqu'à 1 m 25 de longueur, mais statiquement inefficaces, sont percés de cinq fenêtres en tiers-point; sous un avant-toit méridional, une porte du XVI^e siècle a son encadrement creusé d'une moulure en forme d'accolade retombant sur des bases polygonales. Le chevet est formé d'une abside à cinq pans, plus étroite que la nef, percée de grandes fenêtres en tiers-point, de hauteurs inégales, séparées par des contreforts talutés, coupés de ressauts. Une annexe plus récente, contre la tour, sert de bûcher; la sacristie (contre l'abside) occupe le local voûté des anciennes archives (fig. 321 à 323).

Sous la tour, à l'entrée occidentale de la nef, l'arc mouluré de la porte, légèrement brisé et retombant sur des bases prismatiques, est surmonté d'une moulure dessinant une accolade. Le décor frustement sculpté lui a fait donner le nom discutable d'arc de la Création. Sous la pointe de l'accolade, on distingue une Vierge à l'Enfant, alors que de part et d'autre apparaissent des feuillages et des quadrupèdes informes (fig. 328), où l'on peut reconnaître un chien, un monstre et un lion. La nef compte quatre travées sans fenêtres hautes, dont trois couvertes de croisées d'ogives; les arcs retombent sur des culots, alors que les doubleaux s'insèrent dans les murs. La travée proche du chevet a une voûte en étoile, munie de liernes et de tiercerons (fig. 326), comme si on avait voulu distinguer là un chœur ou une ébauche de transept. Les bas-côtés ont quatre travées couvertes de croisées d'ogives (fig. 324), dont les arcs retombent sur des culots ou des colonnettes d'angle. Tous ces arcs sont moulurés de simples cavets. Les grandes arcades de la nef, en tiers-point, hautes de 4 m 25, dont les arêtes sont creusées de gorges, reposent sur des piliers circulaires d'un diamètre de 55 cm. Le passage des arcs aux piliers rappelle, en plus arrondi, ce qui existe à l'église un peu antérieure de Môtiers (voir p. 59). A quelques variantes près, les dispositions générales de la nef se rapprochent de celles du Bizot (Doubs), édifice antérieur de quelques années. De manière générale, la parenté est évidente avec les églises du groupe de la Montagne, en Franche-Comté[1]. En l'absence de fenêtres

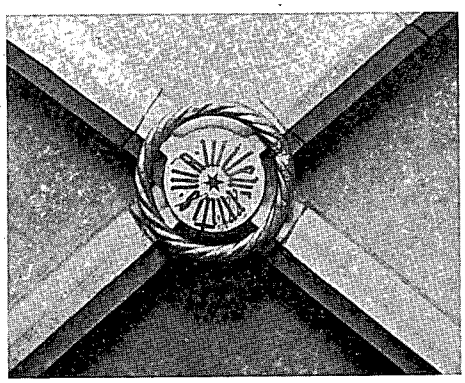

Fig. 327. La Sagne. Le temple. Clé datée 1521. Page 370.

1 Au Bizot, cependant, il existe six travées – au lieu de quatre à La Sagne; l'abside pentagonale possède une simple voûte octopartite; les arcs des bas-côtés sont moulurés d'un tore et d'un méplat en plus des cavets; la porte occidentale a cinq colonnettes de chaque côté de l'ébrasement; la tour est datée 1733, alors qu'une clé de voûte de la nef porte la date 1508. Voir aussi: R. TOURNIER, *Les églises comtoises*, Paris 1954, p. 182, 200, 203, 224, 226, 228, 288, 349, 380 et les photographies comparées dans MN, 1961, p. 141.

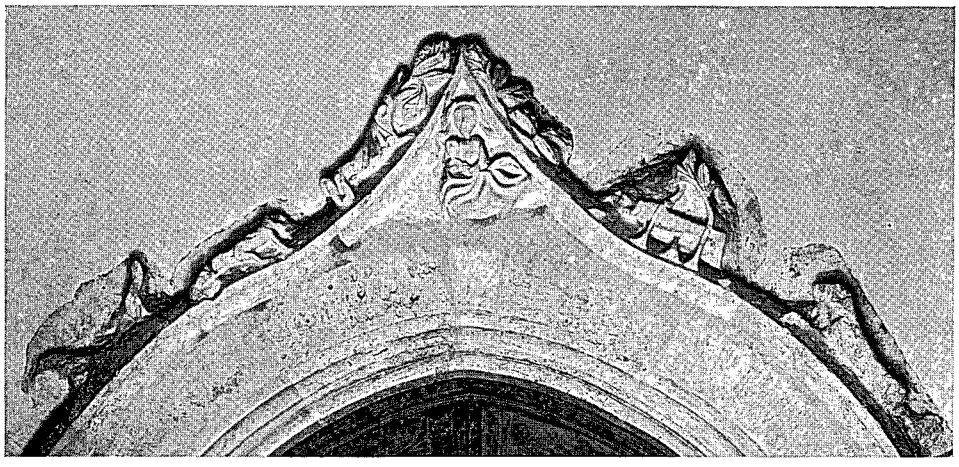

Fig. 328. La Sagne. Le temple. Détail de l'arc surmontant la porte d'entrée de la nef (vers 1500). Page 368.

hautes, l'éclairage se fait donc par les bas-côtés. L'abside où devait se trouver anciennement l'autel a une splendide voûte ayant seize arcs convergeants (fig. 325), et des tiercerons dessinant une étoile à huit pointes, les deux dernières interrompues par l'arc doubleau. Cette voûte très plate, de style flamboyant, dont les arcs retombent sur des colonnettes, est, avec sa voisine de l'ouest, la plus compliquée du canton. Les fenêtres de l'abside, privées de leur réseau de pierre depuis longtemps, contrastent par leur sécheresse involontaire. Dans le mur de l'abside, au midi, sont percés un enfeu d'un usage inconnu et une armoire sous un encadrement en accolade, très restauré, pareille à celle qui apparaît dans le bas-côté sud; une piscine étroite, dans une petite niche en plein cintre, a conservé son canal d'écoulement. Au nord, l'ancien tabernacle mural, fermé par une grille de fers en losange, a un encadrement formé d'une torsade en plein cintre, amortie par une pierre pyramidale renversée qui pouvait servir de socle, comme une console voisine; dans le tympan, est taillé un réseau flamboyant qui doit rappeler celui, disparu, des fenêtres voisines. La galerie, moderne, occupe la travée de la nef proche de la tour.

Un des éléments intéressants et importants du décor sont les *clés de voûte*, dont l'interprétation reste parfois incertaine. L'abside porte en son centre le chrisme IHS et la date 1526, encerclés d'un câble d'où se détachent des feuilles de chêne très anguleuses. De part et d'autre, les clés secondaires portent les armes écartelées de Challant et de Valangin, ou parti de Valangin, écartelé de Bauffremont et de Vergy. Dans le faux transept, ou chœur, la clé principale, ornée d'un cercle de feuilles d'érable, a un écu écartelé des armes Challant et Valangin, sous une maladroite couronne de perles. Des variantes de ces armes seigneuriales occupent deux clés secondaires, alors qu'une troisième porte cinq feuilles d'érable; la dernière s'orne d'une inscription discutée, où l'on croit lire en minuscules gothiques: «*p. re. dard. cho*» (?); ce serait le nom du maçon Pierre Dard, peut-être constructeur de l'édifice, qui acheva le clocher du Locle en 1525 (voir p. 279). Dans le bas-côté nord on trouve successive-

ment, d'est en ouest, un écu au pal chevronné (Valangin?) inscrit dans une torsade circulaire enjolivée de deux feuilles, une croix fleuronnée, un lion à queue fourchue et une croisée d'ogives sans décor; dans la nef, un écu entouré de huit feuilles contient deux astérisques et les lettres PHM à l'envers; à la travée suivante, paraît une étoile à huit rais, sur un écu barré en X par les méplats ornant les arcs; plus près de la tour, il n'y a enfin qu'un décor de feuilles à la clé; dans le bas-côté sud, toujours d'est en ouest, la première clé circulaire, détachée du câble qui l'entoure (fig. 327), porte gravées autour d'une étoile centrale les lettres malhabiles: «*ihs. ma. mile v^c xxi*»; après un écu sans décor, la clé suivante s'orne d'un entrelac formé de deux courbes ayant trois boucles dessinant une fleur; le dernier écu, mal identifié et doté d'un bord torsadé, a un chevron et trois étoiles.

Les *fonts baptismaux*, en pierre jaune, doivent dater de la même époque que l'église; en forme de coupe trapue, ils ont une cuve octogonale assez évasée, sur un pied cerclé de moulures et une base carrée qui s'orne de griffes. La *chaire* de noyer a une cuve polygonale parée d'un rang de denticules, de grands panneaux quadrangulaires et un escalier bordé de panneaux losangés; au pied de la chaire, on a supprimé la place d'attente du pasteur qui avait un dossier de bois surmonté d'un fronton brisé, remontant sans doute à 1706. La plus curieuse *pierre tombale* est celle du maire David-François de Sandoz (1703-1756), scellée au midi du temple; elle porte une inscription à la louange du défunt.

On sait par des marchés qu'en 1655, Michel Joly, un Lorrain, s'engagea à refondre la seconde *cloche* fendue, et que Jean-Claude Lièvremont, de Pontarlier, en livra une d'environ 550 livres en 1713, pour l'hôtel de commune[1]. La grande cloche actuelle, de 1512, porte en minuscules gothiques: «*ihs. maria mil cccc et xii sancta katherina patrona nostra sancta anna ora pro nobis sancte nicolae santa barbara jehan vuille a.p.g.d.l.d.c.*» (= à présent gouverneur de la dite commune?), une croix ornée de rinceaux sur un perron de quatre marches décorées pareillement, et cinq cartouches représentant la Vierge à l'Enfant et peut-être les saints Nicolas, Georges et Catherine. La seconde cloche, de 1666, a été refondue en 1837 par Généreux-Constant et Pierre-Alexis Bournez, de Morteau; la troisième qui datait de 1520, refondue en 1900, a perdu son invocation à la Vierge[2]. En 1681, la commune décida de placer, à l'étage au-dessous de celui des cloches, une *horloge* semblable à celle du Locle. Le mécanisme fut commandé au maître canonnier Daniel Courvoisier-Clément. Les charpentiers David Maire et David Humbert exécutèrent un avant-toit de protection et le cadran peint en noir, où devaient figurer trois sapins «qui sont les armes de la communauté». Jean-Samuel Failletaz, horloger à Payerne, fournit un nouveau mécanisme en 1787, remplacé en 1896 par un neuf[3]. La paroisse possède deux *coupes de communion* très évasées, en argent doré, ornées des armoiries de La Sagne, datées 1693 et portant les poinçons de Neuchâtel et de l'orfèvre Pierre Lucas. Une *channe* d'étain de 1794 est l'œuvre du potier Jean-Jacques Borel, alors que le plat d'étain, pour la communion, est de David-François Wattel (après 1770).

1 D. Convert, notaire, 12 août 1655. F. Perret, notaire, VI/377, 1713.

2 H. Perregaux, *Le temple de La Sagne*, p. 73-78. Ed. Urech, MN, 1953, p. 106-109. MN, 1881, p. 71, 95, 96, 97, 146; 1882, p. 128; 1915, p. 164, 184, 186.

3 F. Convert, notaire, 13^e minutaire, p. 52, 152, 1681, 1682. Arch. de La Sagne, Résultats, I/552, 559, 1787. A. Chapuis, *Pendulerie*, p. 43, 46, 72. Ed. Urech, MN, 1953, p. 98-100.

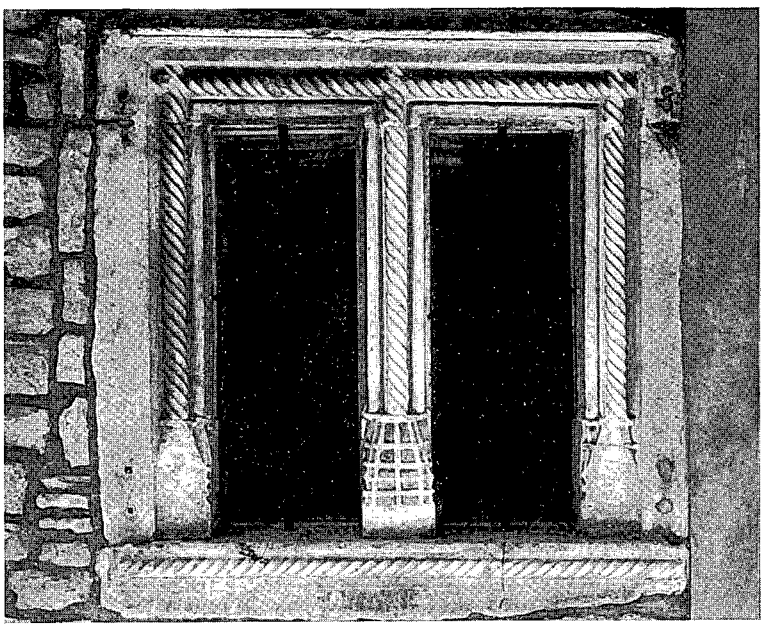

Fig. 329. La Sagne. La cure. Fenêtre du milieu du XVI^e siècle. Page 372.

EDIFICES DIVERS

La *cure*, délabrée, fut complètement remise en état par les paroissiens en 1552. Toutefois, l'édifice étant devenu inhabitable, le souverain acheta une maison de la famille Vuilleumier, à la Corbatière (actuellement La Sagne-Eglise N° 138), pour abriter le pasteur, en 1599. En 1673, la maison réputée en ruine était à vendre; le maçon ABRAHAM DROZ effectua cependant des réparations. L'année suivante, l'architecte [JONAS] FAVRE leva un plan du bâtiment et fit un projet de transformations bientôt abandonné. Il faut en effet attendre 1683-1684 pour voir reconstruire la cure, presque entièrement, sur les plans de l'architecte JOSEPH HUMBERT-DROZ. Les maçons ABRAHAM et PIERRE DROZ élevèrent à neuf les murs de l'ouest, du midi et de l'orient, en perçant des fenêtres à deux et trois jours et en aménageant l'intérieur. Pour leur part, les charpentiers MOÏSE et FRANÇOIS VUILLEUMIER exécutèrent les planchers, les plafonds, les parois des chambres, les portes, les volets, la grange et les crèches des étables. En 1686 encore, SAMUEL PONCIER se fit payer des fenêtres et des armoires[1]. L'ouvrage fut néanmoins exécuté à très bon marché, puisqu'en 1700 déjà, le pan oriental du toit menaçait de s'enfoncer et que les fours étaient inutilisables. En 1740, des réparations importantes furent consenties pour l'aménagement de chambres boisées et d'une citerne, afin d'obvier aux tarissements temporaires des fontaines publiques. Parmi d'autres ouvrages, on peut relever la facture de planchers neufs et de parois par le charpentier FRÉDÉRIC-OLIVIER NICOLET, en 1785, suivie du remplacement des poêles en maçonnerie par ceux de poterie, couleur vert de mer, livrés

1 AE, X 11, N° 7, 1552; D 12, N^os 16-17 et B 20, N° 9, 1599. MCE, XXIV/233v., 229v., 1673; XXX/49, 74, 89, 116, 251, 1683; XXXII/507, 1686. AE, Série Cultes, La Sagne, Cure, 1674, 1683.

et posés par le poêlier JEAN-HENRI BOREL, venu de Neuchâtel. Dès 1838, la direction des bâtiments du prince s'inquiéta des dérangements de la charpente du toit, dont la poussée menaçait un mur de façade; il faut attendre 1844 pour que l'entrepreneur LOUIS JACOT-DESCOMBES exécute d'importantes réparations à la charpente, construise une cave voûtée et quatre poêles blancs, perce des fenêtres à l'ouest et crée des parois neuves[1]. De sérieuses transformations intérieures ont eu lieu en 1900 et en 1963. – Sensiblement carré, l'édifice mesure 19 m 80 sur 18 m 20. Au midi, la façade a un rez-de-chaussée et un étage percés de six baies chacun; les larges fenêtres ont visiblement perdu leurs meneaux originels; le pignon est partiellement en bois. Au-dessus de la porte surmontée d'une imposte, la date 1683 rappelle la reconstruction intervenue alors. Sur les côtés, les murs soignés, formés d'un petit appareil lié par des joints épais, ont conservé à l'orient une fenêtre du XVI^e siècle (fig. 329): le meneau et l'encadrement sont ornés de torsades ayant des arêtes vives et se recoupant à angle droit. A l'intérieur, subsistent des plafonds formés de planches et de couvre-joints, et un poêle amené d'ailleurs; celui-ci a des carreaux bleu-vert et des frises blanches à motifs bleus, outre l'inscription IS 1780 S.

L'*hôtel de commune* (le Crêt N° 98), dit anciennement hôtel de ville, a été acquis par la commune en 1692, pour remplacer un bâtiment jugé trop petit. On y tenait en effet l'école, les assemblées de la commune et celles de la Justice, présidée par le maire de La Sagne. En 1710, le Conseil d'Etat autorisa la vente du vin dans la maison et la pose d'une enseigne où l'on peindrait les armes de la commune «au dessous de l'aigle royale de Prusse». Cette enseigne devint l'Aigle Royale, en 1788, munie de l'inscription «bon logis à pied et à cheval», lorsque la commune se fut décidée «à rendre la maison du village propre à loger indistinctement tous les voyageurs». La même année en effet, une «rebâtisse» partielle donna à l'édifice son apparence actuelle, visible déjà sur un dessin de 1808. L'établissement d'une cave, en 1790, provoqua un empiétement sur la voie publique, sanctionné par un acte de revers[2]. La maison reçut, en 1713, une tourelle construite par MOÏSE PERRET; on y plaça une cloche de JEAN-CLAUDE LIÈVREMONT et une horloge des maîtres JACQUES SAGNE et JEAN-JACQUES VUILLE. Une lettre de 1843 apprend que la salle de Justice était ornée d'un portrait du roi Frédéric II, et d'un autre de Marie de Nemours. D'importantes réparations, en 1896, ont substitué la tôle aux bardeaux sur le toit; d'autres, en 1902, ont permis de restaurer l'intérieur[3]. La façade principale, ayant trois étages de fenêtres rectangulaires et une porte en anse de panier agrémentée d'impostes accusées par des moulures, ne manque pas de pittoresque. Le clocheton, dont le toit possède quatre arêtes galbées, se trouve amorti par un lourd gland et flanqué d'un avant-toit rustique abritant un cadran d'horloge. Le bras d'enseigne, dessinant un col de cygne et tenant une couronne (fig. 330), provient de l'ancienne auberge de la Couronne. Comme l'autorisation d'ouvrir cet hôtel

1 MCE, LXXXIV/216, 384, 1740; CCVII/100, 1844. AE, Série Cultes, La Sagne, Cure, 1700, 1716, 1838, 1840, 1844. Quittances, 1785-1786 et 1845.

2 F. Perret, notaire, I/126, 234, 1692. AE, Actes de Chancellerie, XVb/277, 1692. MCE, LIV/129, 1710; CXXXII/966, 1788; CLVIII/1059, 1810. MN, 1960, p. 65, vue de 1808. Arch. de La Sagne, Résultats, I/560, 561, 1787; p. 563, 567, 1788.

3 ED. URECH, *Histoire de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds*, I/20. A. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 56. IAS, 1902-1903, p. 237. AE, Série Communes, La Sagne, 1843. RAs, 1861, p. 86, N° 493. F. Perret, notaire, VI/377, 1713. Arch. de La Sagne, Résultats, I/43, 1710; p. 129-136, 1713; p. 139, 1714.

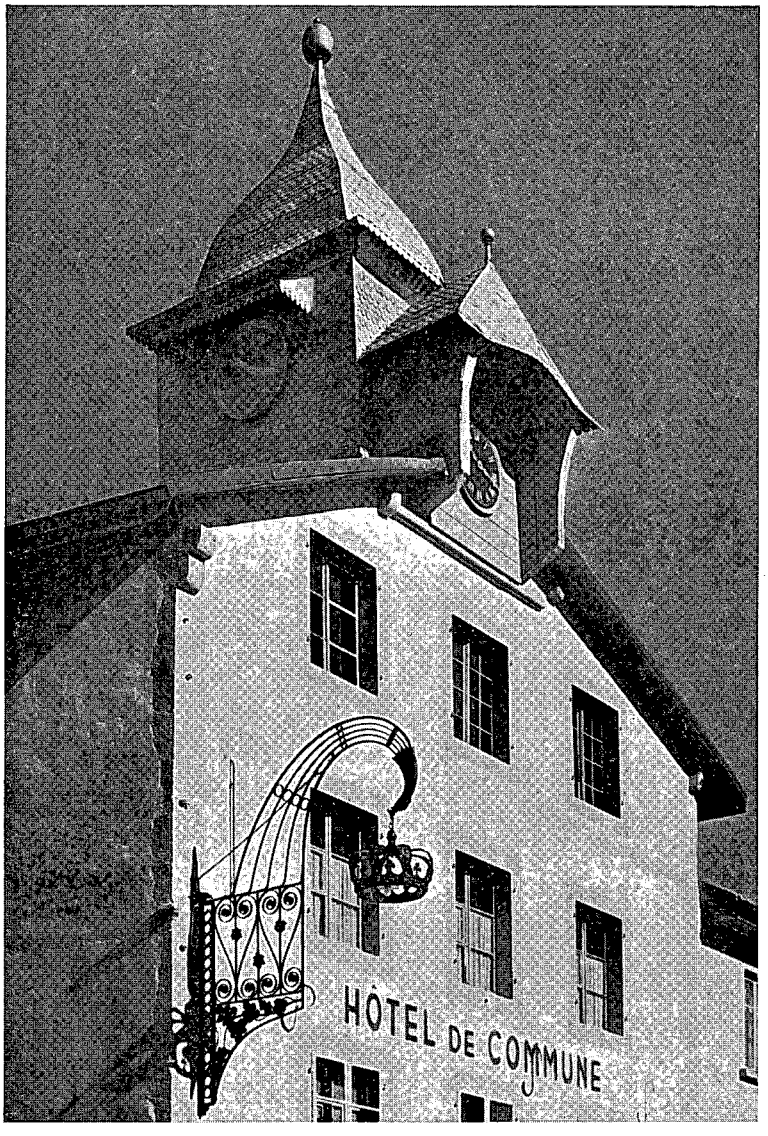


Fig. 330. La Sagne. L'Hôtel de commune. Clocheton (1713) et enseigne (1832).
Page 372.

disparu datait de 1832, l'enseigne en fer forgé doit dater de cette époque[1]. Dans le mur ouest, une porte surmontée d'un entablement est datée 1694; la partie nord a un mur soigneusement appareillé, percé d'une fenêtre du début du XVII[e] siècle; l'encadrement est creusé de panneaux rectangulaires et agrémenté de rosaces; une autre porte, dont le linteau est creusé d'une accolade, montre que la commune a

1 MCE, CLXXXII/430, 505, 1832.

partiellement conservé les murs de la maison acquise en 1692. Un poêle, une table et des bancs de l'ancienne salle de Justice sont maintenant exposés au château de Valangin (voir p. 168).

### MAISONS DIVERSES

Ce choix de maisons plus soignées ou plus représentatives, parmi beaucoup de fermes caractéristiques, n'a pas la prétention d'étudier en détail l'agencement intérieur, souvent remanié.

Dans le quartier des *Cœudres*, la maison *N° 39*, non datée, doit avoir été bâtie en 1795 pour Jacob Matile, à la place d'une maison tenue par deux propriétaires et détruite par un incendie. L'édifice de 21 m 45, sur 17 m 85 en façade, a été allongé de 10 m au nord, en 1880, et partiellement couvert de tuiles, puis flanqué d'annexes[1]. La façade, limitée par des contreforts coupe-vent traités comme des pilastres, a un pignon en bois, dont la galerie ajourée est couverte par l'avant-toit gracieusement galbé. Une porte cintrée, surmontée d'un entablement et d'une fenêtre ayant allège et entablement, marque l'axe de symétrie. Quatre fenêtres à l'étage et autant au rez-de-chaussée (deux plus larges pour des artisans?) éclairent les chambres. Les deux entrées de grange se trouvent à l'orient, au niveau du premier étage; celle des étables est à l'ouest (fig. 331).

Au *Crêt N° 85*, la façade méridionale de la maison a conservé deux portes cochères et deux fenêtres à meneau, de la seconde moitié du XVI^e siècle, outre quelques baies mineures du XVII^e siècle. Le possesseur de 1663, Henri Vuille, fit exécuter divers

1 AE, Rentier de La Sagne, p. 335, 460, 462, 643, 771. MJ, La Sagne, 9 mai 1795. RAs, 1861, N^os 161, 381, 431. Relevé de la façade dans MBN, pl. 124, N° 1.

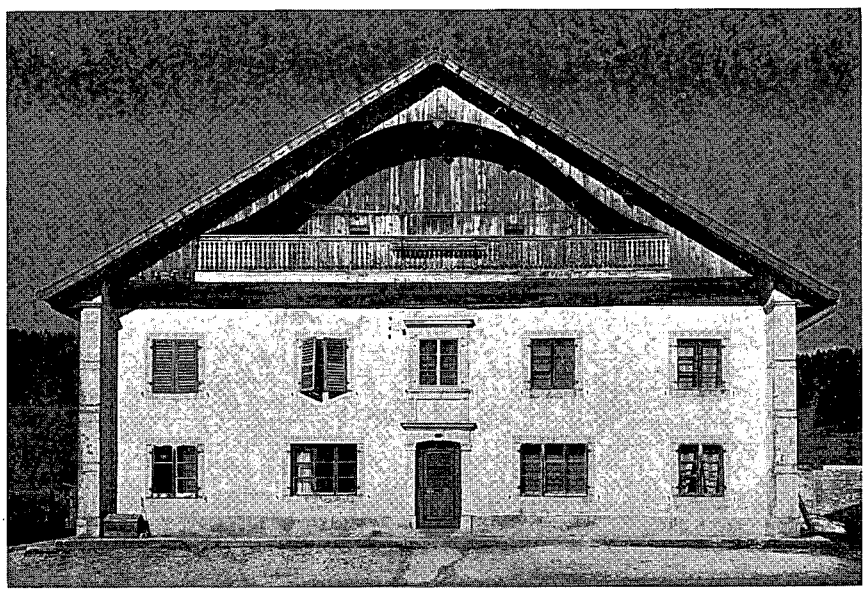

Fig. 331. La Sagne. Les Cœudres N°39. Maison, de 1795 sans doute. Page 374.

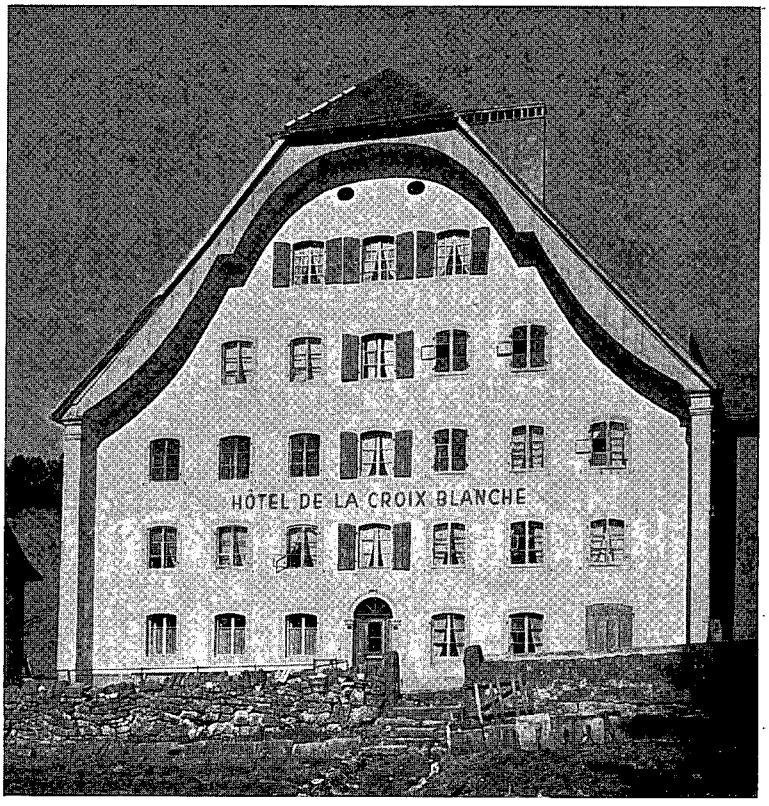


Fig. 332. La Sagne-Crêt N° 88. Maison de la Croix-Blanche, construite en 1782.
Page 376.

travaux par le charpentier SALOMON JAQUET: parois d'un grenier et d'une chambre du côté oriental, plafonds, plancher, remaniement des étables désormais orientées du sud au nord (au lieu d'est en ouest), et démolition d'une voûte pour créer l'espace nécessaire; l'étable des vaches sera à l'ouest et l'écurie des chevaux à l'orient, précise le marché de construction[1].

L'hôtel de la Croix-Blanche, au *Crêt N° 88*, a longtemps été la plus grosse maison du village: 20 m sur 21 m 50 et 20 m de hauteur au faîte. Un ancien bâtiment, racheté par l'horloger Jacob Jeanrichard-dit-Bressel (dont les initiales IIRB figurent au-dessus de la porte), fut entièrement reconstruit en 1782. Des difficultés surgirent les années suivantes, lors du percement d'une cave. En 1796 déjà, l'immeuble fut divisé entre deux propriétaires à la suite de la faillite du constructeur. Le greffier Frédéric-Olivier Convert, un notable du lieu, obtint le droit d'auberge à l'enseigne de la Croix-Blanche pour la partie occidentale, en 1812, sans pouvoir faire admettre que ce droit existait précédemment; selon les dires de témoins, une enseigne de bois portant une croix blanche aurait été pendue sous l'avant-toit de la maison, quelques

1 AE, Rentier de La Sagne, p. 164, 4, 762, 1030, 736, 1212. F. Convert, notaire, 3e minutaire, p. 182, 1663.

Fig. 333. La Sagne-Crêt N° 97. Maison bâtie en 1674–1675. Etat en 1966. Page 377. Au second plan, l'hôtel de commune.

dizaines d'années plus tôt. La couverture fut réalisée en tuiles dès la reconstruction[1]. La façade sud, imposante, n'est en définitive que l'agrandissement de celle d'une ferme (fig. 332). Entre les deux contreforts coupe-vent, ornés d'entablements pareils à des pilastres, se dressent le rez-de-chaussée et deux étages de sept fenêtres cintrées. Dans le pignon, sous l'avant-toit en berceau prolongé par des contre-courbes, se superposent un étage de cinq fenêtres, un autre de trois, et deux œils-de-bœuf; un pan rabattu du toit adoucit un peu les formes. La porte en plein cintre a une imposte vitrée et un beau vantail de bois orné d'étroits pilastres, de consoles et de panneaux d'un goût encore Louis XV. La date, des initiales et une croix cantonnée de quatre boules ornent un panneau au-dessus de la clé. Au nord, la maison est aussi percée de fenêtres, sous un pan rabattu du toit, et domine de haut ses voisines. L'angle nord-ouest abritait une grange et écurie, la partie symétrique des caves et des magasins.

Au *Crêt N° 97*, à l'endroit où la route se resserre, au midi de l'hôtel de commune, la maison dite du Justicier a dû s'adapter à une forte dénivellation. Le rez-de-chaussée nord correspond au second étage du midi. L'édifice actuel a été bâti en 1674-1675 pour Frédéric Convert, greffier de la Justice, puis maire de La Sagne, dont la famille a donné plusieurs générations de notables. Des travaux d'agrandissement ou l'établissement d'une citerne (mentionnée en 1810, parce qu'elle gênait le passage) furent exécutés en 1691. Le fait que la maison appartint à divers maires et greffiers du lieu a sans doute accrédité l'idée qu'elle abritait une salle de Justice, située, nous

1 F. O. Vuille, notaire, II/664, 1779; IV/431-463, actes d'achat et convention, 1796. MCE, CXXXI/518, 1787; CLX/645, 679, 1812. MBN, pl. 124, N° 6 (façade); pl. 125, N$^{os}$ 6-8 (détails d'un plafond). L. Reutter et A. Bachelin, *Les enseignes d'auberges*, Neuchâtel 1886, pl. 11, donnent le très simple bras d'enseigne disparu.

l'avons vu, dans l'hôtel de commune[1]. Au nord, le pignon de bois déborde largement la façade, où sont percées une porte cochère et la porte d'entrée en roc bleuté, datée 1675 sous un entablement de pierre jaune. La façade méridionale, asymétrique, parce que la partie habitée à l'orient se trouve plus large que la partie rurale, est construite avec beaucoup de soin. Sur un rez-de-chaussée percé de portes et de baies diverses, il existe deux étages de trois larges fenêtres alignées sur des cordons, moulurés ou non. Ces fenêtres devaient avoir au moins un meneau, disparu. Un peu à l'ouest de l'axe de symétrie déterminé par le faîte du toit, la porte d'entrée, accessible par un perron de plusieurs marches et fermée par un vantail orné de panneaux Louis XV, se trouve surmontée d'un cadran solaire en chiffres arabes, daté 1674. Cette maison a été agrandie à l'ouest et exhaussée en 1966 (fig. 333).

Un peu plus à l'orient, au pied du Crêt, la maison de *Miéville N° 111*, portant en cartouche l'indication «A. P. 1762», a été rebâtie sans doute pour Abraham Perret, fils de Daniel[2]. La façade sud a un pignon de bois débordant ou «ramée», prolongé par des segments de berceau, et deux contreforts de protection. L'axe de symétrie est marqué par deux portes jumelles sous un entablement, un tableau de pierre et une fenêtre dotée aussi d'un entablement. Les quatre larges fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage, à l'ouest, éclairent des chambres habitées; étroites à l'orient, elles ouvrent sur la grange ou une remise. Les chambres et la cuisine se trouvent à l'ouest et l'écurie à l'orient. La grange accessible par une levée de terre et par une porte quadrangulaire en bois, au nord, occupe tout l'étage, jadis traversé par la pyramide en bois de la cheminée (fig. 334).

1 AE, Rec. de La Sagne par Robert, VII/340, 1662. F. Perret, notaire, I/80, 1691. MCE, CLVIII/1058, 1810. MBN, pl. 127 (en haut, à gauche: porte nord).

2 AE, Rentier de La Sagne, p. 664, 698, 1158. Plan, élévation et coupes de la maison dans MBN, pl. 126, N[os] 1-5.

Fig. 334. La Sagne. Quartier de Miéville. Maison N° 111, construite en 1762. Page 377.

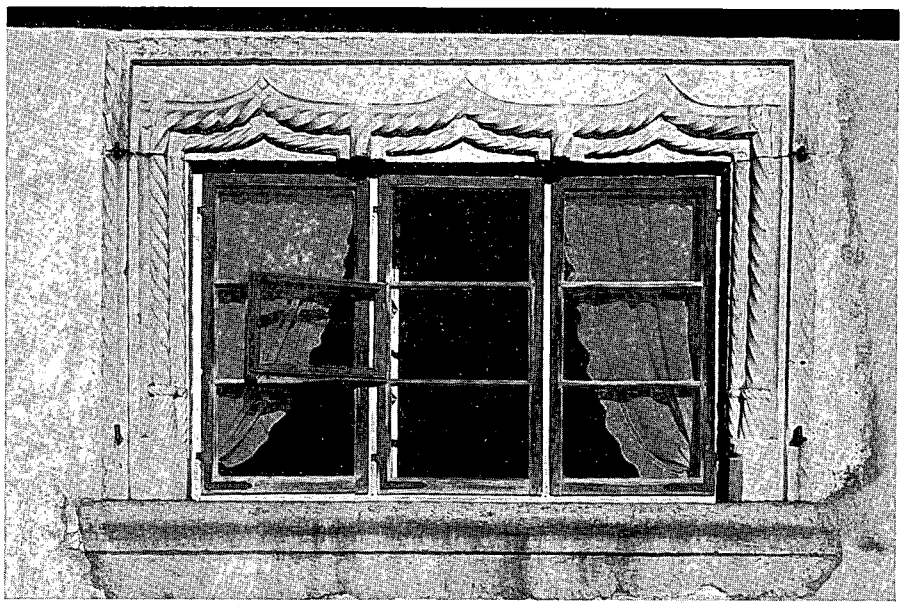

Fig. 335. La Sagne. Quartier de Miéville N° 129. Fenêtre du milieu du XVI^e siècle. Page 378.

A *Miéville, N^os 121, 122 et 123*, le groupe des maisons dites «maltournées» est presque unique dans le canton par son étendue; contrairement à l'habitude, le faîte des toits est orienté d'est en ouest, au lieu de sud au nord. Ce sont des édifices mitoyens très simples, couverts encore de bardeaux dans la partie occidentale, et percés de baies quadrangulaires; il y a essentiellement un rez-de-chaussée comportant logement, cave, remise, voire une écurie, et un étage percé de petites fenêtres, réservé aux granges, greniers et chambres hautes. Sur l'imposte de la porte du N° 122, on lit 1697, de part et d'autre d'une fleur de lys, et DPN; sur une fenêtre à l'orient du N° 123, apparaît l'inscription «D 17 P 26 N»; cela permet de dater approximativement ces bâtiments sans âge bien défini, probablement modifiés pour David Perrenoud[1]. La maison *N° 129* de *Miéville* est aussi une «maltournée», très modeste. L'élément le plus intéressant est une fenêtre du XVI^e siècle, dont les deux meneaux ont disparu (fig. 335); comme les piédroits existants, ils étaient animés de colonnettes en forme de torsades, qui recoupent d'autres torsades dessinant des accolades sur chacune des trois baies.

A *La Sagne-Eglise, N° 140*, la maison double ne porte aucune date; elle paraît avoir été construite après 1763 et avant 1785 pour Jean-Louis Descœudres, dont les filles se partagèrent «la maison qui renferme double logement» et deux granges[2]. De grandes dimensions, 22 m 80 sur 18 m, la maison a une façade sud limitée par deux contreforts ornés comme des pilastres, et un pignon de bois en saillie; un balcon bordé de planches ajourées s'abrite sous les contre-courbes du toit en berceau. Deux portes cintrées jumelles, aux impostes fortement soulignées, percent la façade hors du centre

1 AE, Rentier de La Sagne, p. 506, 534, 1137.

2 A. Sandoz-Gendre, notaire, 12 juillet 1767. F. Perrenoud, notaire, 3 septembre 1785. Relevé de la façade, MBN, pl. 126, N° 6.

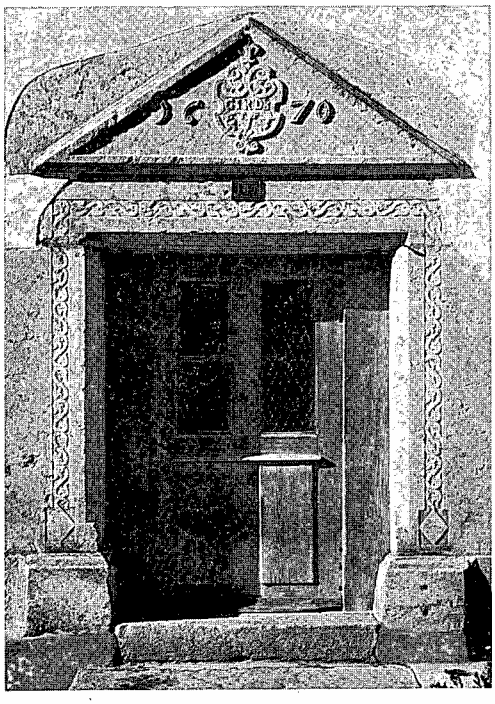

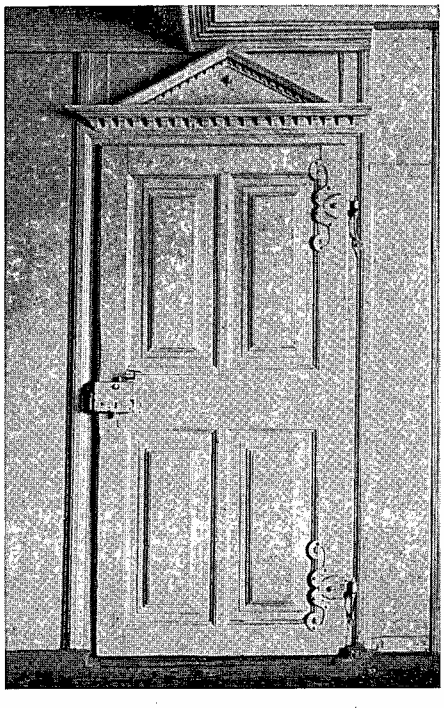

Fig. 336 et 337. La Sagne. La Corbatière N° 187. Ancienne porte d'entrée et porte de la chambre de séjour (1670). Page 380.

de symétrie, puisqu'elles sont encadrées de trois fenêtres à l'ouest, et de deux, à l'est. Le mur oriental est en pierres sèches à peine crépies. Les baies des autres faces ont été transformées. Aménagement typique, il existe un bassin de fontaine devant la maison, au midi de la route, et un petit bâtiment à l'usage de buanderie (fig. 338).

Le café du Cerf, à *La Sagne-Eglise, N° 149*, tire son intérêt de deux grandes portes quadrangulaires en pierre jaune, surmontées d'un entablement. Dans un cartouche qui sert en même temps d'allège à la fenêtre du premier étage, un écu ovale porte les armes Vuille placées sur un piédouche daté 1734, où l'on peut déchiffrer les initiales A (?) et V entrelacées. Ces armes pourraient être celles de David Vuille, ou de son père Pierre mort vers 1734, alors que son grand-père Abraham aurait commandé les lettres entrelacées et l'encadrement de la porte, avant 1700. La maison avait, à l'origine, des caves voûtées, une habitation, boutique, grange et écurie[1].

A l'extrémité supérieure de la vallée, la maison de *la Corbatière, N° 187*, a été reconstruite en 1670 pour Guillaume Jeanrichard-dit-Bressel, qui avait dû l'acheter de deux propriétaires différents quelques années auparavant[2]. L'édifice, presque

1 AE, Rentier de La Sagne, p. 94, 405, 533, 751. Relevé des portes dans MBN, pl. 127, au centre. JÉQUIER, *Armorial*, II/257, fig. 1173. Les armes ne sont certainement pas celles de Jeannin Vuille, comme le dit l'*Armorial*.

2 AE, Rentier de La Sagne, p. 228, 186, 650, 737, 981. Relevé de la façade dans MBN, pl. 124, N° 4 et de la porte, pl. 127 (en haut, au centre).

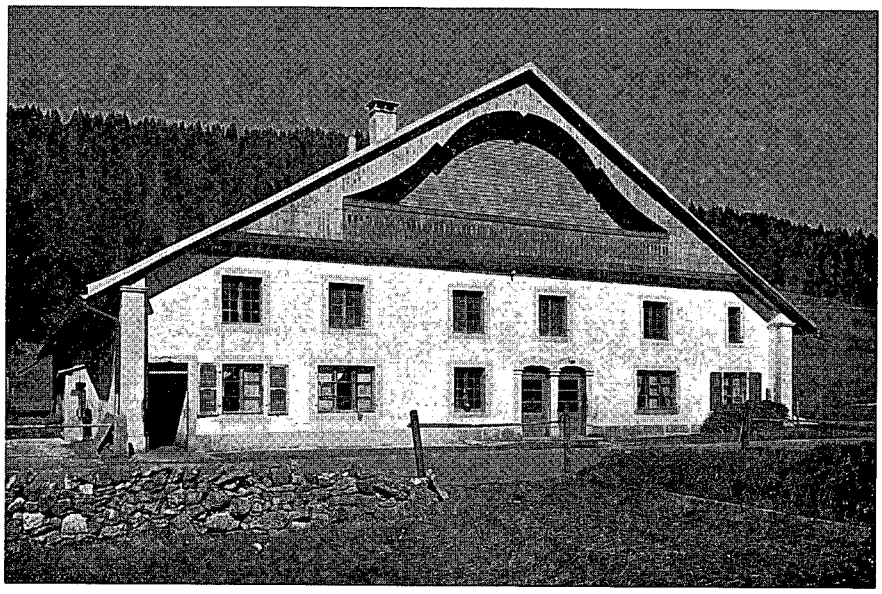

Fig. 338. La Sagne-Eglise N° 140. Maison construite entre 1763 et 1785. Page 379.

carré, de 20 m sur 19 m 30, abrite au rez-de-chaussée logements, caves, écurie, remise et, à l'étage, des chambres, un grenier et la grange. La façade méridionale, sous son pignon de bois tout simple, est limitée par les deux contreforts ordinaires, coiffés de petits frontons. Deux fenêtres à trois baies au rez-de-chaussée, trois fenêtres à deux baies placées symétriquement à l'étage (tous les meneaux ont disparu), et d'autres petites baies percent le mur. Dans l'axe de symétrie, l'ancienne porte d'accès est une des plus ornées de la région. Tout l'encadrement en pierre est gravé d'une frise de rinceaux plats retombant sur des losanges, à l'extérieur de la moulure en doucine (fig. 336). Dans le fronton au relief plus accusé, apparaissent la date 1670 et un écu découpé, surmonté d'une fleur de lys, animé de feuillages et portant les initiales GIRDB (Guillaume Jeanrichard-Dit-Bressel). L'intérieur, notamment la partie rurale, a été modifié. Il subsiste cependant, à l'orient de la porte d'entrée, la chambre de séjour avec ses boiseries. Au plafond deux fortes solives, ornées de moulures qui leur donnent une forme triangulaire, se coupent pour dessiner une croix[1]. Des planches et des couvre-joints sont appliqués aux murs, et en partie surmontés d'une corniche moulurée. La fenêtre, au midi, a son ébrasement garni de panneaux de bois moulurés, alors que huit panneaux analogues, plus petits, et de gros clous ornent le linteau cintré. Trois portes, deux au nord et une à l'orient, ornées de pentures agrémentées d'enroulements et formées de quatre panneaux, ont un fronton portant des denticules (fig. 337).

1 Par des marchés de construction, on connaît plusieurs charpentiers alors actifs à La Sagne: Guillaume Ducommun-dit-Verron (1650, plafonds cintrés et lambris), David, Jean et Abraham Guillaume (1653, boutique et hangar), Jacques Vuilleumier (1654, chambre, cuisine, cheminée), Salomon Jaquet (1662, maison entière), Moïse et François Vuilleumier (1663, 1667, transformations), Isaac Nicolet (1665, reconstruction). Le seul maçon mentionné, Abraham Droux, rebâtit une façade et voûte une cave en 1682.

# LES PLANCHETTES

L'actuelle commune des Planchettes, formée en 1812 seulement, tire son nom d'un lieu-dit où s'éleva un temple, noyau d'une nouvelle paroisse érigée avec l'assentiment de la souveraine, Marie de Nemours, en 1702. Le territoire en cause se trouvait compris dans le Clos de la franchise créé, en 1372, par Jean d'Arberg. Ce sont les gens du Locle qui peuplèrent la région jusqu'à la rivière du Doubs, où furent délimités des tronçons de pêche, dès 1394, puis établis des moulins dès 1547. Si le quartier oriental du Dazenet dépendait de la mairie du Locle, le Grand-Quartier, à l'ouest, relevait de la mairie des Brenets. En 1832, toute la commune fut rattachée à la mairie de La Chaux-de-Fonds. AMI LANDRY grava, en 1823, le premier sceau des Planchettes[1]. La population a passé de 430 habitants en 1850 à 234 en 1960. La commune occupe le versant nord de la chaîne de Pouillerel, qui s'abaisse plus ou moins abruptement de l'altitude de 1250 m jusqu'à la gorge du Doubs (environ 650 m). A l'ouest du hameau où se trouve le temple (1063 m), se creuse le remarquable cirque naturel de Moron. Les fermes dispersées au milieu des pâturages sont séparées par des massifs forestiers.

*Bibliographie.* DGS, III/693. DHBS, V/302. Mbx, 1850 (*Course à pied*) et 1866 (*Les Planchettes*). L. AUBERT, *Fondation de la paroisse des Planchettes*, MN, 1890, p. 136-144, 161-169. C. PERRENOUD, *Les Planchettes. Histoire d'une communauté des Montagnes*, Les Planchettes 1962. TRIPET, *Armoiries*, p. 55.

*Vue.* Les Planchettes. Gravure anonyme. Mbx, 1866.

*Plans.* AE. «Plan des frontières et des quatre mayries des montagnes de Valangin», par ABRAHAM ROBERT, 1663. – Plans détachés, N° 8. La carte de la frontière, en 1767, par N. VELIEY, donne une figuration très approximative. – N° 210. «Plan de la propriété de la cure des Planchettes», mai 1840; Echelle 1:480. – N° 239. «Route des Planchettes à la Sombaille», 1858; Echelle 1:1000; ce plan donne l'agglomération aux abords du temple.

## LE TEMPLE

Les habitants des Planchettes avaient obtenu, en 1696, d'être reconnus paroissiens du Locle, alors que certains auraient dû dépendre de l'Eglise des Brenets. L'éloignement de ces lieux de culte leur fit souhaiter d'avoir leur propre temple. En 1698, ils formèrent une association qui obtint l'érection d'une nouvelle paroisse, après quatre ans de démarches. Le temple fut bâti de mai à octobre 1702 grâce à des dons en pierre, en bois ou en espèces. Le marché de construction porte que l'édifice aura des murs mesurant 60 pieds en longueur, 40 en largeur, 20 en hauteur et 3 d'épaisseur à la base, avec un soubassement haut de deux pieds; les angles en pierre de taille seront bouchardés et les murs plâtrés, crépis et blanchis. Des trois portes en pierre, deux auront 7 pieds et demi de haut, et une 10 pieds; mesurant 8 pieds de haut et quatre de large, chaque fenêtre ébrasée, en pierre, aura un ressaut pour appliquer le châssis, et sera «en rond dessus». MOÏSE LESQUEREUX, du Locle, se chargea des travaux de maçonnerie. Pour la charpente échue à ABRAHAM DUCOMMUN-DIT-VERRON, de La Chaux-de-Fonds, le marché prévoit une plateforme au-dessus du quadrilatère des murs, huit grandes fermes encadrées de deux plus petites pour supporter le toit, une tour bien liée à cette charpente, dépassant le faîte de douze pieds, et un beffroi pour deux cloches. Le plafond du temple formé de planches et

1 Arch. des Planchettes, BB 3, 24 novembre 1822; EE 7, 15 février 1823.

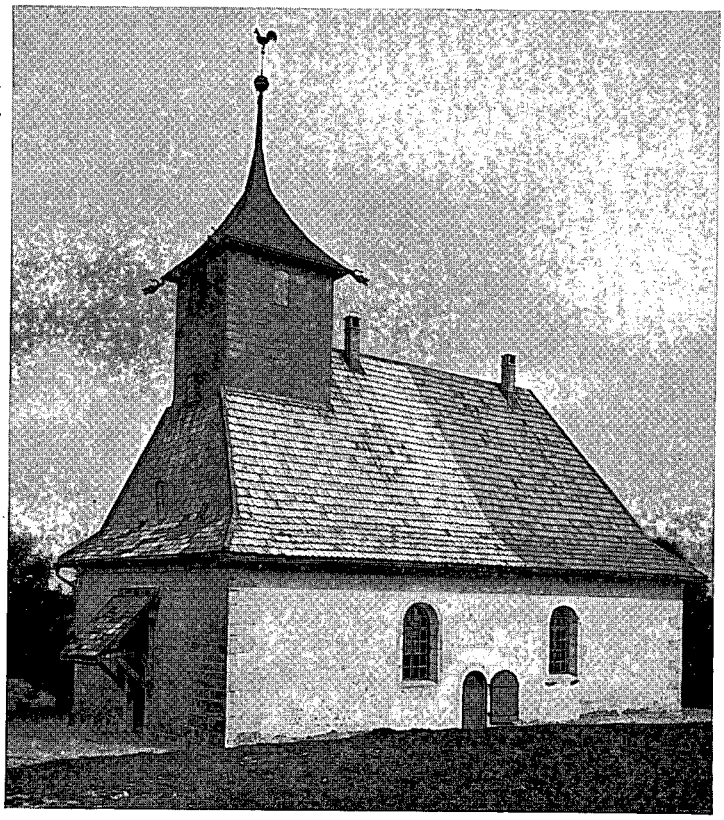

Fig. 339. Les Planchettes. Le temple vu du midi (1702). Page 383.

de couvre-joints se reliera aux murs par des arrondis hauts de 2 pieds. Il y aura un plancher, une chaire de sapin semblable à celle du Locle, une moitié des bancs munie de dossiers, un escalier pour se rendre à la tour, en ménageant la possibilité d'établir une galerie. JACOB et ISAAC MATTHEY, de La Brévine, s'engagèrent à recouvrir le toit et la tour de clavins (bardeaux), dès que les lattes seraient posées. JACOB ROBERT devait exécuter les fenêtres en *cibes* (disques de verre), cerclées de plomb d'une même épaisseur que celui utilisé au temple du Locle. ROBERT offrit une de ces fenêtres. Une table de communion, une «enseigne du chant des pseaumes», la date gravée sur une porte et un coq en fer blanc complétèrent l'aménagement[1]. Les travaux d'entretien ne comportèrent visiblement rien de marquant jusqu'en 1805, année où il fallut refaire, sinon la tour, du moins la flèche et le pommeau. En 1823, les charpentiers JACOB DÄLLENBACH et JONAS MARCHAND refirent à neuf le plancher et les bancs, tous munis d'un dossier, en creusant le sol et aplanissant les pierres tombales, dont certaines furent placées aux portes du temple. Le maçon DAVID-

1 MCE, XLVI/209, 362, 1702. Arch. des Planchettes, BB 1, f. 38-41, 1701; f. 42-47, 1702. EE 3, Comptes 1701-1705.

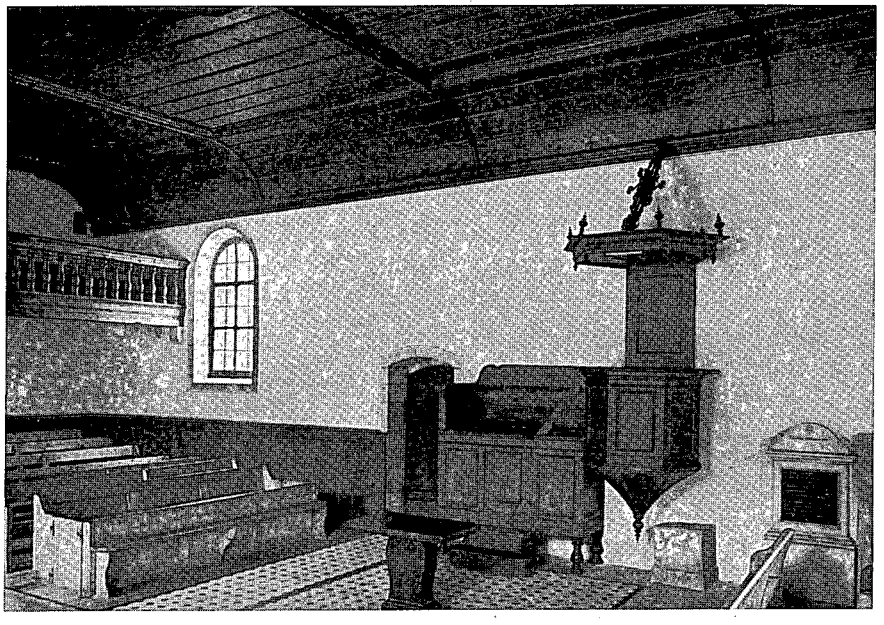

Fig. 340. Les Planchettes. L'intérieur du temple (1702). La paroi nord. Page 384.

Louis Leuba blanchit tout l'intérieur; on refit des escaliers d'accès à la galerie et des bancs fermés. Henri Grisel peignit les encadrements en pierre de taille des portes et des fenêtres, répara et vernit la table de communion et la chaire[1]. La couverture de la nef, en tuiles d'Ornans, et celle du clocheton en fer blanc s'exécutèrent en 1857. Moyennant le renforcement de la charpente existante, la commune put renoncer à la construction d'un onéreux clocher en pierre, dont l'entrepreneur Jacob Schild avait dressé le plan. Le ferblantier Adolphe Schweizer exécuta les chéneaux, le coq et les gargouilles en forme de poisson, et posa le revêtement en tôle[2]. Une nouvelle restauration fut dirigée par l'architecte Léo Châtelain en 1903.

*Bibliographie.* Pury, *Biens d'Eglise*, p. 139-142. A. Bachelin, *L'église des Planchettes*, MN, 1888, p. 124 à 126, 173-174. L. Aubert, MN, 1890, p. 163.

Très simple, le temple de 18 m 80 sur 12 m 10, a des murs hauts de 6 m. Depuis la construction de la nouvelle école, en 1863, il paraît amoindri par cet édifice, et ne domine plus les maisons d'alentour. Sur les murs percés de deux fenêtres et d'une porte en plein cintre au midi et au nord, d'une fenêtre à l'orient et de la porte principale datée 1702 (protégée par un avant-toit) à l'ouest, le toit aigu en pavillon, adouci par une rupture de pente (fig. 339), est animé par un clocheton couvert de tôle. Sur celui-ci, un petit toit débordant à quatre pans est amorti par une boule et par un coq; des poissons servent de gargouilles. A l'intérieur, le plafond, formé de

1 Arch. des Planchettes, EE 3, Comptes 1804-1806. Livre de caisse EE 7, p. 115-135, 1823, 1824. Procès-verbaux, 12 janvier, 9 novembre 1823, 22 février, 25 juillet, 12 septembre, 21 novembre 1824.

2 MCE, CXXXII/386, 1857. Arch. des Planchettes, Délibérations, B 4, p. 218, 231, 1856; p. 258, 262, 1857. EE 7, p. 343-347, 1857.

planches parallèles et de couvre-joints, se compose de huit compartiments autour d'un octogone, séparés par des poutres moulurées de section triangulaire. Une galerie bordée de balustres règne à l'ouest. Contre le mur nord, la chaire de sapin, flanquée d'un curieux banc fermé et exhaussé pour le pasteur, est surmontée d'un dais soutenu par un bras de fer forgé et agrémenté de petits pinacles (fig. 340). Un tronc en pierre de taille très simple a une porte de fer en guise de couvercle. Plusieurs tombes ont été redressées contre le même mur, dont une aux armes de Moïse Jeanmaire (1711). Si la conception intérieure dérive de celle du Temple du Bas à Neuchâtel, la forme extérieure rappelle les plus modestes chapelles de la Franche-Comté voisine.

Les *objets de culte*. La paroisse dispose notamment de trois coupes de communion anciennes, en argent; deux portent les poinçons de Neuchâtel et de GL (= Georges Lichtenhahn? vers 1702). Une *channe* d'étain quadrangulaire, relativement plate, haute de 28 cm et demi, large de 20 cm à la base, a été fondue par Jean-Jacques Châtelain après 1704.

Les *cloches*. En 1702, les maîtres fondeurs Jean et Blaise Bretillot-Damey, bourgeois d'Estavayer, demeurant à Derrière-le-Mont près de Morteau (Doubs), livrèrent une cloche pesant 835 livres. Une seconde cloche devait être fondue en 1708 par Jean [Bretillot-] Damey. Le maître fondeur lorrain Pierre-Antoine Seurot, habitant à Cornol, livra une cloche d'environ 573 livres en 1728. C'est sans doute celle que François Humbert, «fondeur mécanicien», fixé à Morteau, refit en 1848. La cloche de 1702 porte une inscription indiquant la part prise par Marie de Nemours à l'érection de la paroisse[1]. Isaac Robert, en 1748, traça le *cadran solaire* aujourd'hui presque effacé de la façade sud, après que Daniel Droz, tailleur de pierre, eut préparé l'emplacement[2]. En 1746, la paroisse décida de placer une *horloge* dans la tour, munie d'un seul cadran au nord; sept ans plus tard, Daniel Ducommun-dit-Tinnon obtint une attestation affirmant que son horloge était «bonne et bien travaillée dans toutes ses parties». Elle existe encore. Le cadran reçut, en 1832, des chiffres noirs sur fond blanc[3].

La *cure* fut construite en 1703 par maître Moïse Lesquereux qui se chargea de faire un «mur joint» plus soigné, à l'ouest, outre trois murailles ordinaires, six encadrements de portes, sept fenêtrages ayant un meneau, deux plus étroits, six petites fenêtres, une entrée de grange cintrée et large de 18 pieds, une cheminée de pierre, trois poêles et des angles de maison faisant saillie de 3 et 4 pieds sur les façades nord et sud. Abraham Robert et Abraham Mélanjoie-dit-Savoie exécutèrent les travaux de charpente, les lambris des chambres, la cheminée avec un «tournevent», un pignon de bois et un avant-toit en berceau. L'édifice, détruit par un incendie en 1746, fut reconstruit d'après un nouveau plan fait par le pasteur Jonas de Gélieu «et dressé fort artistement en carton» par le pasteur Daniel Meuron, qui avait déjà dirigé la reconstruction de sa cure à Saint-Sulpice[4]. L'édifice ne s'écarte pas du type ordinaire des fermes de la région et a subi de nombreuses transformations.

1 Arch. des Planchettes. BB 1, f. 45, 1702; EE 1, 1708; FF 5, 17 septembre 1728; BB 1, f. 134, 1848. MN, 1881, p. 171, 213, 241; 1882, p. 84; 1915, p. 172.

2 Arch. des Planchettes, EE 3, 15 juillet ,15 août 1748.

3 Arch. des Planchettes, Délibérations, 16, 30 janvier 1746, 17 juin 1753, 26 août 1832. A. Chapuis, *Pendulerie*, p. 58 et 72.

4 Arch. des Planchettes, BB 1, f. 51-58, 1703. FF 1 donne le plan coté de la cure, d'un tracé rudimentaire. AE, Actes de la Classe, X/278, 1746. Sur la cure de Saint-Sulpice, voir p. 116.

# APERÇU D'HISTOIRE DE L'ART

*Sommaire*

INTRODUCTION, p. 387. – L'ARCHITECTURE, p. 387 à 410. *Généralités*, p. 387. *L'urbanisme*, p. 388. *Les églises*, p. 388. L'époque romane, p. 388. L'époque gothique, p. 389. La fin de l'époque gothique, p. 391. Les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, p. 392. Le XIX^e^ siècle, p. 394. *Les châteaux*, p. 394. *Les édifices publics*, p. 396. *Les édifices privés*, p. 399. Le XVI^e^ siècle, p. 399. Le XVII^e^ siècle, p. 401. Le XVIII^e^ siècle, p. 403. Le XIX^e^ siècle, p. 408. *Les fontaines*, p. 408. LA DÉCORATION, p. 410 à 426. Introduction, p. 410. Les portes, p. 410. Les fenêtres, p. 411. Les cheminées, p. 412. Les poêles, p. 414. Les aménagements intérieurs, p. 416. Les peintures, p. 418. Les vitraux, p. 420. Les sculptures, p. 420. Les fers forgés, p. 422. Les cloches, p. 423. L'orfèvrerie, p. 424. Les potiers d'étain, p. 424. Meubles divers, p. 424. Brève conclusion, p. 426.

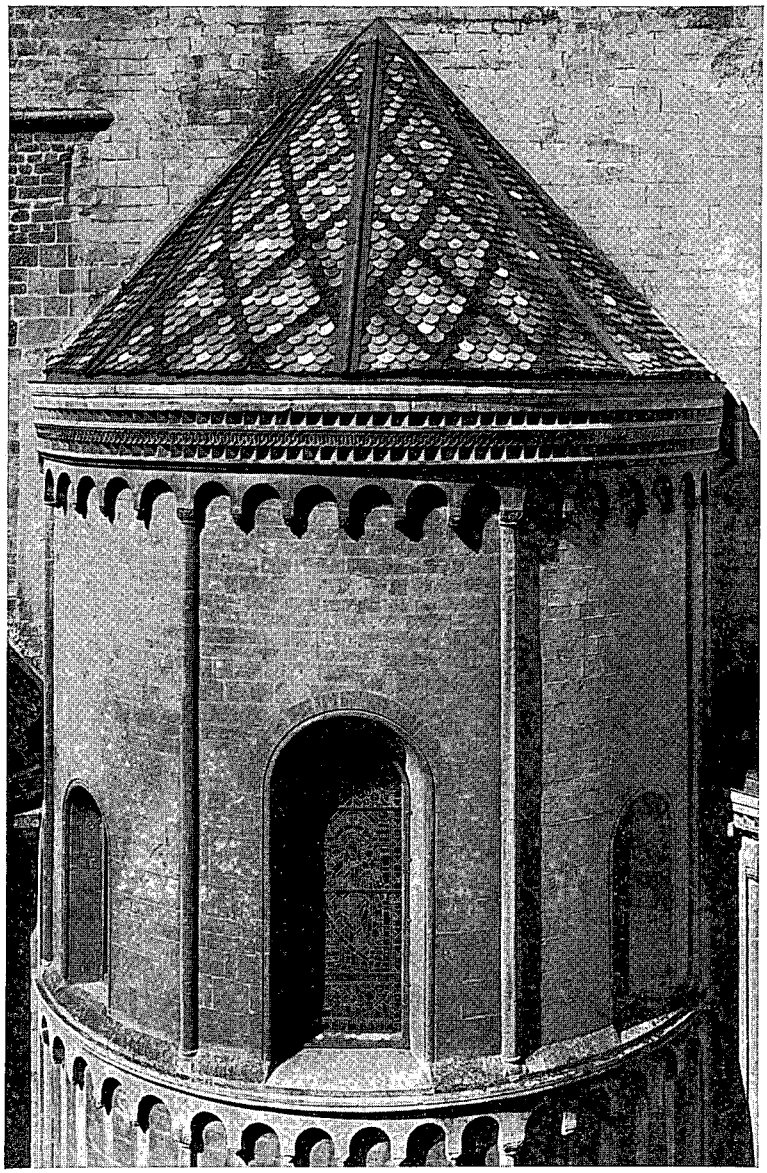

Fig. 341. Neuchâtel. La collégiale. Détail de la grande abside (dernier quart du XII[e] siècle).
Page 389.

## INTRODUCTION

Résumer la substance de trois volumes consacrés à un très petit pays, expose à gonfler d'une ridicule importance un patrimoine où l'artisanat l'emporte presque toujours sur l'art. Pour mettre en valeur les caractères locaux, il a fallu articuler strictement la matière, sans pouvoir assez étendre d'utiles comparaisons avec les voisins, pour lesquels les inventaires manquent. Le présent aperçu, loin d'affaiblir la conclusion du premier volume sur la ville de Neuchâtel, la prolonge en nuançant les faits établis. En raison des structures sociales, le chef-lieu et ses notables influencèrent en effet, sans guère de contrepartie, les constructions du pays, dont les plus importantes furent réalisées, jusqu'au XVI^e siècle, par des artisans venus de Franche-Comté. Néanmoins, les fermes de la montagne, parfaitement adaptées aux conditions locales, évoluèrent presque pour elles-mêmes, hormis certains détails du décor.

Pays roman par sa langue, Neuchâtel a été marqué par sa situation aux confins de la culture germanique, comme l'attestent quelques mots des dialectes alémaniques, venus enrichir son patois franco-provençal maintenant disparu. Certains agencements et des détails de construction révèlent cette même influence. C'est que les conditions géographiques facilitaient les relations avec tout le bassin de l'Aar, notamment avec Berne, qui a pesé de manière si décisive dans l'histoire politique et religieuse de Neuchâtel. Les gorges du Doubs ne pouvaient pas empêcher les rapports sociaux, politiques, religieux ou économiques de se nouer avec le plateau de Maîche, Montbéliard, Morteau et Besançon, la métropole ecclésiastique. Au-delà de Pontarlier et de la Franche-Comté centrale, la Bourgogne exerça un attrait évident. Jusqu'à la fin du XV^e siècle, les successeurs des comtes de Neuchâtel, pourtant originaires d'Allemagne du Sud, firent carrière à la Cour de Dijon. Sous les Orléans-Longueville, dès 1504, des perspectives plus larges encore s'ouvrirent en France, grâce au commerce, au service militaire et aux relations avec les princes. La domination du roi de Prusse, à partir de 1707, et le loyalisme calculé des dirigeants neuchâtelois, ne changèrent presque rien à des influences fondamentales, dues à la communauté de langue et de culture, toutefois entravée par la barrière religieuse. Celle-ci fit resserrer les relations avec Genève, au-delà d'un pays de Vaud moins actif. Est-il nécessaire de redire que la Réforme des années 1530 a considérablement freiné les échanges de toutes sortes avec la Franche-Comté et les cantons catholiques, et qu'elle a débordé la vie ecclésiastique pour imprimer aux mœurs et aux arts de profondes habitudes de sobriété et de simplicité? Ce dépouillement, dans un pays aux ressources limitées, longtemps médiocres, explique, dans tous les domaines, et en particulier dans celui des arts, la rareté et la pauvreté de ce qui nous est parvenu. Enfin, il apparaît clairement que, pour toutes les époques, le chef-lieu et le Vignoble voisin sont plus riches en monuments que les vallées intermédiaires et les Montagnes, parvenues tard à une aisance longtemps fort discrète.

## L'ARCHITECTURE

GÉNÉRALITÉS. C'est dans le domaine architectural que le passé a laissé sa marque la plus profonde, la plus variée et parfois la plus riche, car les matériaux de qualité ne manquaient pas. Au calcaire blanc ou roc des fondations, très résistant, mais peu

apte à recevoir un décor fouillé, s'opposaient diverses qualités de pierre jaune, plus facile à sculpter, de ce fait aussi plus fragile dans les parties rongées par les intempéries. La pierre de taille était bien entendu réservée aux encadrements de portes et de fenêtres, à des cartouches armoriés ou aux cordons qui se détachent sur des murs en maçonnerie, crépis à la chaux. Seules quelques églises, des châteaux ou des maisons de maîtres ont vu s'édifier leurs façades, ou les murs très exposés, dans un appareil coûteux, mais durable.

L'URBANISME. A défaut de réalisations spectaculaires, on peut retenir quelques étapes caractéristiques. L'établissement du bourg de Neuchâtel, avant l'an 1000, entre la tour des Prisons et celle de Diesse, entraîne, sur un axe presque perpendiculaire au premier, une extension à l'ouest du Seyon. Elle se prolonge jusqu'au XVIII^e^ siècle sur le delta de ce torrent, après la fermeture du quartier du Neubourg par une enceinte du milieu du XIII^e^ siècle. A Valangin et à Boudry, sans doute dès le début du XIV^e^ siècle, des bourgs viennent épauler les châteaux. Ils ne se développent guère, malgré les chartes de franchises du milieu du XIV^e^ siècle. Au Landeron, ville et château contemporains (1325-1350) occupent une situation exceptionnelle dans la plaine marécageuse de la Thielle. Cela s'explique par les conflits survenus avec l'évêque de Bâle et par la concurrence avec La Neuveville, Cerlier et Nidau. Une seule rue, plus ou moins large, traverse ces bourgs neuchâtelois, où l'enceinte se confond avec le mur extérieur des maisons. Beaucoup plus tard, le projet mort-né de Henripolis aurait permis d'édifier une ville à l'extrémité nord-est du lac de Neuchâtel (1626). Ce centre commercial, ouvert à la tolérance religieuse, aurait été bâti sur un plan orthogonal, dans une enceinte semi-circulaire. Par un lotissement géométrique des grèves, en 1684, Neuchâtel favorisa de belles constructions à la rue du Coq d'Inde; par des tracés nouveaux, les autorités améliorèrent les vieilles rues du Château et du Pommier, très irrégulièrement bâties avant l'incendie de 1714 qui leur fut fatal. A l'autre extrémité de la ville, la route quelque peu redressée devint le Faubourg de l'Hôpital qui se borda, sans rigueur, du XVIII^e^ siècle au milieu du XIX^e^, des plus belles demeures, agrémentées de jardins. A la même époque se constituait, sur la rive du lac, la Promenade du Faubourg, continuée par de véritables quais, qui retinrent l'attention des voyageurs. Des incendies étendus à La Chaux-de-Fonds (1794), au Locle (1833, 1844) et aux Brenets (1848) provoquèrent des reconstructions sur un plan orthogonal, trop rigoureusement appliqué dès le second quart du XIX^e^ siècle.

LES ÉGLISES. *L'époque romane.* Une fois mentionnés les autels de Cressier, d'époque romaine, et quelques fragments de murs carolingiens dans le temple de Serrières, force est de constater un vide complet jusque vers l'an 1000. Les premiers restes romans, modestes et mutilés, se trouvent à *Bevaix.* Les constructeurs de 1605 ont utilisé, dans la façade occidentale du nouveau temple, l'arc d'un portail prélevé dans les ruines du prieuré bénédictin. De l'ancienne église fondée en 998, il ne reste qu'un pan de mur bien appareillé. D'autres témoins, difficiles à classer, sont les clochers. Le plus ancien paraît être celui de l'ancienne église Saint-Martin, à *Cressier;* animé de quatre arcatures aveugles à l'est et à l'ouest, il pourrait remonter au XI^e^ siècle. A *Corcelles,* la tour étroite, du XI^e^ ou du XII^e^ siècle, a ses deux étages supérieurs légèrement en retrait, percés de baies géminées ou triples, retombant

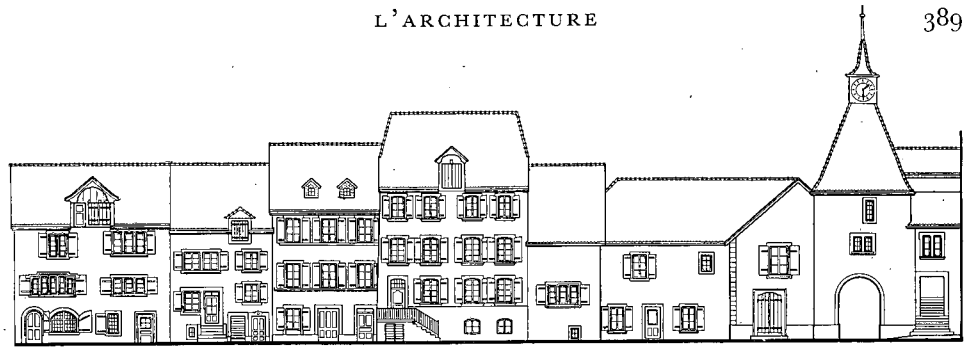

Fig. 342. Valangin. Le bourg. Côté ouest, façades tournées à l'est. Page 388.

sur des coussinets trapézoïdaux et des colonnettes fuselées. Du même genre et de la même époque, la tour de *Dombresson* est partiellement englobée à la base dans des murs de 1697. *Serrières* a un clocher sans doute plus récent, où trois larges baies en plein cintre, peut-être transformées, s'ouvrent au-dessous d'un toit formé d'une pyramide creuse appareillée. Comme à *Corcelles* et à *Môtiers*, on a retrouvé les fondements d'une abside circulaire. Dans ce dernier village et à *Saint-Martin*, des sondages dans le mur nord ont mis au jour une fenêtre en plein cintre, indiquant la survivance de parties anciennes. C'est évidemment à *Neuchâtel* que se trouve la plus importante église, partiellement romane; la partie occidentale a été achevée en style gothique, apparemment dans les limites du plan basilical primitif. Les deux petites absides du chœur, de part et d'autre d'une plus grande, reflètent parfaitement les dispositions et les proportions intérieures. Un décor bien compris de corniches, animées d'arcatures retombant sur des têtes sculptées, fait penser, comme la marque du maçon GUIDO, à une influence du chantier du Großmünster, à Zurich. En dépit du clocher sud, partiellement refait, et de la tour nord moderne, l'ensemble du chœur a gardé son caractère – archaïque pour le dernier quart du XII^e^ siècle. Au midi, l'agencement du portail Saint-Pierre reflète celui d'un prestigieux modèle, le portail nord de la cathédrale de Bâle. Si l'encadrement général de cette entrée et la corniche du bas-côté rappellent aussi ceux du Großmünster de Zurich, la frise de modillons animant le collatéral de la nef évoque déjà les églises de Bourgogne. A l'intérieur du chœur, les grandes arcades en tiers-point ont un appareil en escalier rappelant une technique utilisée à la cathédrale de Bâle. Une malheureuse restauration du cloître a relégué contre un mur huit des arcades en plein cintre, qui éclairaient jadis les galeries.

*L'époque gothique.* Le style gothique, plus largement représenté, l'est sans éclat. A la collégiale de *Neuchâtel*, les maîtres du XIII^e^ siècle bâtissant la croisée du transept et sa tour lanterne, puis les voûtes de la nef, s'inspirent du modèle fourni par la cathédrale de Lausanne. Le moyen appareil de pierre jaune, soigné, permet l'érection de simples contreforts; les fenêtres étroites ont un tiers-point à peine marqué. Le Franc-Comtois GUIOT OCTHOINET achève l'unique clocher, en inscrivant la Salutation à la Vierge et la date 1428 sur la balustrade dès lors refaite. A l'intérieur, entièrement voûté d'ogives, après une travée sexpartite dont la pile faible est circulaire, on revient au système plus sûr et plus lourd des piliers cantonnés de colonnes engagées. Toute la partie occidentale subit l'influence du premier art gothique de Bourgogne, notamment la tribune surmontant le porche, trop restauré.

Dans le reste du canton, quatre églises du début du XVI^e siècle – qu'on peut à peine rattacher au gothique flamboyant, vu la modestie de leur décor – se distinguent par leur qualité. Aux *Verrières*, en 1517, s'achève une reconstruction qui couvre la nef de deux croisées d'ogives relativement larges et basses, qui prolonge le chœur par une abside polygonale et le flanque de deux chapelles. Deux locaux voûtés encadrent la base du clocher étroit. Une même disposition existe à *Saint-Blaise*, où la magnifique tour en pierre de taille, datée 1516, s'impose par ses proportions et sa facture; une tourelle d'escalier cylindrique, quatre fenêtres géminées en plein cintre et un portail mouluré, sous un renvoi d'eau taillé en accolade, sont l'œuvre de l'architecte franc-comtois CLAUDE PATON. A l'intérieur du temple, seules les voûtes du chœur et de la chapelle sud, le réseau d'une fenêtre et les arcs à la base de la tour, rappellent l'époque gothique. Consacrée en 1505, la collégiale de *Valangin* et ses murs en maçonnerie paraissent créés d'un seul jet, bien que la nef, raccourcie, ait été reconstruite en 1841 comme la tourelle d'escalier. L'étagement harmonieux des toits aigus du transept et du chœur s'appuie au puissant clocher carré, percé de baies jumelles. A l'intérieur, les arcades supportant la croisée du transept et le voûtement soigné frappent le visiteur autant que la lumière venue des hautes fenêtres en tiers-point. Avec la collégiale de Neuchâtel et l'église de Môtiers, celle de *La Sagne* est un des trois édifices du canton, dont la nef se trouve encadrée de collatéraux. Cette particularité, remarquable pour une église du Haut-Jura, l'apparente aux églises franc-comtoises de la Montagne, celle du Bizot tout particulièrement. Le vaste toit semble retenir l'édifice au sol, derrière le clocher-porche en pierre de taille, bien proportionné. Au-delà de quatre travées sans fenêtres hautes, les voûtes de l'abside et de la travée servant de chœur s'animent de multiples nervures qui dessinent des motifs en étoiles, les plus beaux du canton (1526). L'insertion des grandes arcades dans les piliers circulaires de la nef rappelle ce qui avait été réalisé en 1486 par PIERRE PERRENEL, à *Môtiers*, où l'église ne fut pas voûtée; ici des plafonds couvrent les collatéraux, alors qu'un berceau de bois, divisé par plusieurs frises sculptées, agrandit le volume de la nef. Une heureuse restauration a mis en valeur cette couverture – unique dans le canton, si l'on excepte la chapelle du château de Neuchâtel, restaurée au XVII^e siècle. Une abside gothique de 1679 s'est parfaitement intégrée à l'édifice. Deux chapelles, de 1460 et 1480 environ, élargissent l'espace intérieur; celle du midi, dotée d'une niche et mise en communication avec la nef et le chœur par des ouvertures intérieures, est la mieux venue de la région.

Parmi les éléments isolés de l'époque gothique, figure une tour d'enceinte où la bourgeoisie du *Landeron* installe, en 1454, le chœur voûté de la chapelle des Dix Mille Martyrs. A *Corcelles*, le chevet plat du chœur roman, contre lequel est appliquée la cure, facilite la construction d'une croisée d'ogives, dont les chapiteaux ornés de grandes feuilles très rigides sont archaïques. A la base du clocher trapu de *Cornaux*, de 1340 environ, la voûte du chœur est bombée, alors qu'au midi, la chapelle Clottu, de 1500 environ, s'abrite sous des arcs flamboyants. A *Cernier* et à *Fontaines*, les absides polygonales, du début du XVI^e siècle, leurs armoires murales et leurs croisées d'ogives à nervures multiples donnent du caractère au reste de l'édifice. De simples croisées d'ogives insèrent leurs arcs dans des colonnettes d'angle à *Fenin* et à *Boudevilliers*, tandis que, pour les deux travées du chœur d'*Auvernier*, antérieures d'un quart de siècle (vers 1478), ces arcs retombent sur des culots. Dans l'ancienne église

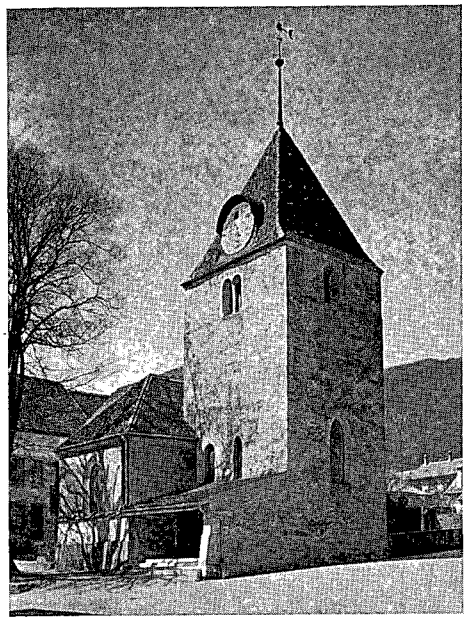

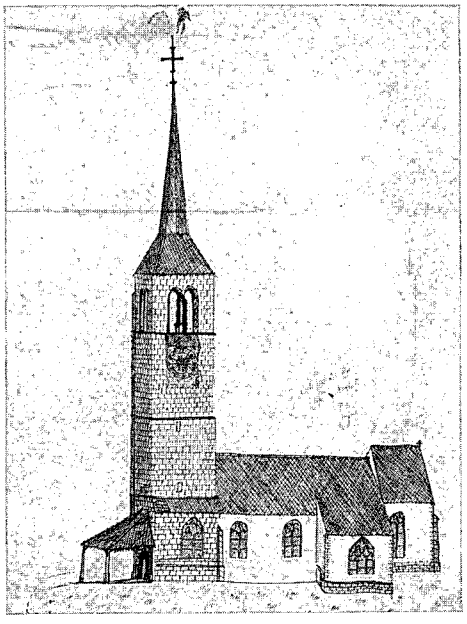

Fig. 343 et 344. Cornaux. Le temple (XIV^e et XVI^e s.). Saint-Blaise. Le temple, vers 1689. Page 390.

Saint-Martin, à *Cressier*, la chapelle Vallier conserve le décor flamboyant d'une fenêtre et une curieuse voûte dessinant un losange central. Le clocher du *Locle*, en moyen appareil gris, conçu et en partie réalisé par CLAUDE PATON, de 1521 à 1525, se distingue de la tour de Saint-Blaise par des contreforts d'angle et des ressauts bien marqués, par l'encadrement du portail et des proportions plus trapues. Plusieurs fonts baptismaux, du début du XVI^e siècle, ont une cuve octogonale reposant sur une courte colonne torse (*Le Landeron*, chapelle des Dix Mille Martyrs), ou sur un pied polygonal (*Boudevilliers*), ceinturé de tores ou de câbles (*Valangin*, 1500, *Cernier*, *Engollon*, *Savagnier*, *La Sagne*). Ce type sera encore repris en 1633 à *Chézard-Saint-Martin*, avec des formes plus arrondies.

*La fin de l'époque gothique.* Celle-ci se prolonge dans le canton jusqu'au moment où de timides détails baroques; très simplifiés, puis des éléments repris aux temples réformés français, viennent les remplacer. Après l'ébranlement religieux, la seconde moitié du XVI^e siècle (riche en édifices profanes marqués par la Renaissance) ne voit point bâtir de lieux de culte nouveaux. La reprise, au début du XVII^e siècle, se produit dans un esprit tout à fait conservateur. *Bevaix*, en 1605, ne manque pas d'ajouter un chœur rectangulaire à son temple entièrement neuf. La tour, dont une face se confond avec le pignon occidental, reçoit des baies géminées en plein cintre et quelques colonnettes romanes prises au prieuré en ruines. Entre 1645 et 1647, *Boudry*, pour son nouveau temple, édifie aussi un chœur, flanqué de contreforts et couvert d'une voûte en étoile à quatre pointes. Le temple de *Savagnier* (1652) reçoit aussi un chœur voûté d'ogives, bien que cette partie de l'église, inutile au culte réformé, place la chaire à un endroit qui oblige le prédicateur à se tourner sans cesse.

La tour, du type traditionnel, est exhaussée dans le même esprit, en 1718. Dans ces conditions, on ne s'étonne pas que les trois chapelles catholiques bâties en 1678, 1682 et 1690 à *Enges*, à *Combes* et au *Cerneux-Péquignot* aient, comme les temples, une nef percée de fenêtres en plein cintre, s'ouvrant par un grand arc sur un chœur voûté d'ogives, ou lambrissé.

Parmi les autres archaïsmes, remarquablement réalisés, il faut citer l'abside à cinq pans du temple de *Saint-Aubin*, datée 1637. A *Môtiers*, en 1679, JONAS FAVRE reconstruit une abside pentagonale, qui remplace celle de 1485, substituée à un hémicycle roman, tandis qu'à *Cortaillod*, PIERRE ROULET et GUILLAUME SIMOINE avaient élevé, en 1611, un clocher en pierre de taille, muni d'un portail en tiers-point, très semblable à ceux antérieurs d'un siècle.

*Les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.* Quelques détails, avant le milieu du XVII^e^ siècle, annoncent discrètement la pénétration des modes baroques. Le fronton brisé du temple de *Boudry*, supporté par deux colonnes ioniques (1647), avait été précédé de celui de *Travers* (1632), où des pilastres divisés en deux par des bossages encadrent la porte. A *Couvet*, l'entrée méridionale, de 1657 sans doute, a des éléments analogues, tandis qu'une palmette décore la clé. Les deux portes quadrangulaires du temple de *Serrières*, outre les frontons brisés, retiennent l'attention par un encadrement de bossages et un linteau appareillé. En revanche, à *Savagnier*, la porte en anse de panier et les sculptures en méplat de l'encadrement (1652) présentent une allure plus conservatrice, voire campagnarde. Aux *Bayards*, la porte en plein cintre est dotée d'une clé rustique (1677).

Une nouvelle impulsion sortit d'un modèle qui fit école aux alentours et jusqu'à La Neuveville: le Temple du Bas de *Neuchâtel*. C'est, dans la région, le premier édifice de grandes dimensions construit pour le culte réformé. L'architecte JOSEPH HUMBERT-DROZ dessina, en 1695, un plan et une élévation, peut-être inspirée par des temples français, ou agrandissant le modèle appliqué à des édifices plus modestes, comme à *La Brévine* (dès 1604) et à *Couvet* (1657). Pour des raisons d'économie, ou peut-être parce qu'il n'existait pas antérieurement d'église munie d'un chœur, on s'était contenté là d'une nef quadrangulaire, percée de grandes fenêtres. A *Neuchâtel*, une adjonction pentagonale, à l'orient, vint agrandir, en 1703 déjà, le Temple du Bas jugé trop petit. L'édifice perdit sa forme rectangulaire; deux rampes d'escaliers furent plaquées contre les façades percées de portes en plein cintre, d'œils-de-bœuf et de grandes fenêtres, sous le haut toit en pavillon amorti par un clocheton. A l'intérieur, des galeries en fer à cheval furent tournées vers la chaire installée sur le petit axe, au nord. Quant au décor, modifié depuis, il se composait de pilastres peints simulant le marbre gris veiné, sur un fond blanc. C'est sur le même modèle, un peu réduit et simplifié, que *Dombresson* reconstruisit son temple en 1697. L'intérieur bien conservé, malgré des rénovations, a un décor très homogène peint en trompe-l'œil. A *Buttes*, en 1705, ANTOINE FAVRE réduisit encore le même plan, adaptant les deux portes méridionales au goût du jour, grâce à leurs frontons courbes. Pour le modeste temple des *Planchettes*, on retint l'idée du toit en pavillon et du clocheton, en limitant le nombre des fenêtres. Les édifices nouveaux construits à *La Chaux-du-Milieu* en 1716, à *Rochefort*, en 1754-1755, et surtout la nef du *Locle*, rebâtie en 1758, suivent un type semblable plus ou moins amplement, avec un même parti de simplicité.

Fig. 345. Valangin. Le temple vu de l'ouest (1500-1505, nef et tourelle refaites en 1841). Page 390.

Les clochers évoluent très lentement; pourvus de ressauts ou non, ils conservent des baies géminées à l'étage supérieur, jusqu'au milieu du XIX^e siècle. C'est le cas à *Peseux*, où l'appareil est particulièrement soigné; par une variante bien datée (1737), les murs sont couronnés de quatre gracieux frontons circulaires sommés de globes, se rejoignant aux angles par l'intermédiaire de contre-courbes. Un système plus anguleux avait été appliqué à la tour de Diesse, de *Neuchâtel*, en 1715. Pour rebâtir leur tour en 1766, les habitants de *Couvet* choisissent un moyen appareil de pierre; des pilastres marquent les angles; des cordons et une corniche soulignent les étages.

Quelques grandes fenêtres et la porte, ornées d'agrafes à la clé, marquent en ce cas l'époque de construction. Par un luxe inaccoutumé, deux paires de colonnes et un haut entablement amorti par des pots à feu encadrent la porte d'entrée. C'est un souvenir des portails existant à Besançon (chapelle de l'Hôpital) et à Pontarlier (chapelle des Annonciades) – sans parler de la forme du toit à quatre pans incurvés.

Le temple le plus original du XVIII^e siècle est celui de *La Chaux-de-Fonds*, reconstruit sans délai après l'incendie de 1794. Inspiré peut-être par un article du «Nouvelliste suisse», l'architecte SAMUEL PÉTER, qui abandonna bientôt l'ouvrage à MOÏSE PERRET-GENTIL, adopta un plan ovale, inusité dans le pays. L'emplacement du prédicateur (pour des raisons d'acoustique) et la solidité des galeries posèrent des problèmes délicats. La chaire Louis XIV, richement sculptée, provenant de Bellelay comme l'orgue, contrastait singulièrement avec les bancs de bois inconfortables, dessinant des ovales concentriques en direction de la chaire placée sur le petit axe de l'édifice. L'incendie de 1919 a provoqué une totale transformation interne. A l'extérieur, selon l'angle de vue, la masse harmonieuse du toit amoindrit le clocher, amorti par un original clocheton en octogone, et très étudié sur sa face ouest.

*Le XIX^e siècle.* Beaucoup plus petit que celui de La Chaux-de-Fonds, le temple de *Saint-Sulpice*, rebâti en 1820, a reçu une même nef ovale, agréablement proportionnée. Les dispositions intérieures se sont bien conservées. D'autres édifices témoignent de l'éclectisme du siècle. A *Fleurier*, sur un projet modifié de PIERRE-LOUIS LEQUIN, on élève en 1823-1824 une façade néo-classique en pierre de taille, percée de portes et de fenêtres en plein cintre, sous un large fronton. Un même goût néo-classique, rehaussé d'italianisme, distingue le temple de *Colombier* (1828). Toutefois, FRÉDÉRIC DE MOREL greffe sur la nef un avant-corps méridional, servant d'entrée principale sous un fronton très saillant. De grandes baies en demi-cercle et de hautes fenêtres en plein cintre ajourent les diverses faces dominées par un campanile un peu grêle. D'autres baies en demi-cercle, à la chapelle de la Maladière (*Neuchâtel*, 1828), dessinées aussi par MOREL, ont provoqué à l'intérieur l'établissement de voûtes à pénétrations. L'église du *Landeron* (1830) voit édifier sa façade d'après les plans d'EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES; des pilastres dépourvus de chapiteaux encadrent la porte, au pied du clocher. A l'intérieur, un décor plus riche et un fronton sans base, à l'entrée du chœur, créent le cadre adéquat pour les autels. Le même SANDOZ-ROSIÈRES dessine à *Coffrane*, en 1842, des motifs néo-gothiques pour la porte et la chaire du temple, puis couronne le clocher de quatre gâbles. Des fenêtres en tiers-point et des frises d'arcatures anguleuses donnent son caractère au Temple allemand de *La Chaux-de-Fonds*, en 1853. Celui des Eplatures, à la même époque, mêle des éléments anciens et nouveaux. C'est à *Cressier* que se trouve le type le plus complet et homogène d'une église néo-gothique (1873).

LES CHÂTEAUX. Après les églises, les châteaux ont le plus marqué le pays, à des titres divers. Certains relevaient des comtes de Neuchâtel: Le Landeron, Thielle, Neuchâtel, Boudry, Rochefort et Môtiers; d'autres appartinrent à des seigneurs, parfois jusqu'au XIX^e siècle: Vaumarcus, Gorgier, Colombier et Valangin. Des promontoires plus ou moins rocheux, renforcés par des fossés, des murs ou de petits cours d'eau, ont facilité l'installation de la plupart de ces édifices. Au *Landeron* et à *Thielle*, bâtis en plaine, il a fallu recourir à des canaux ou à la rivière voisine. L'extré-

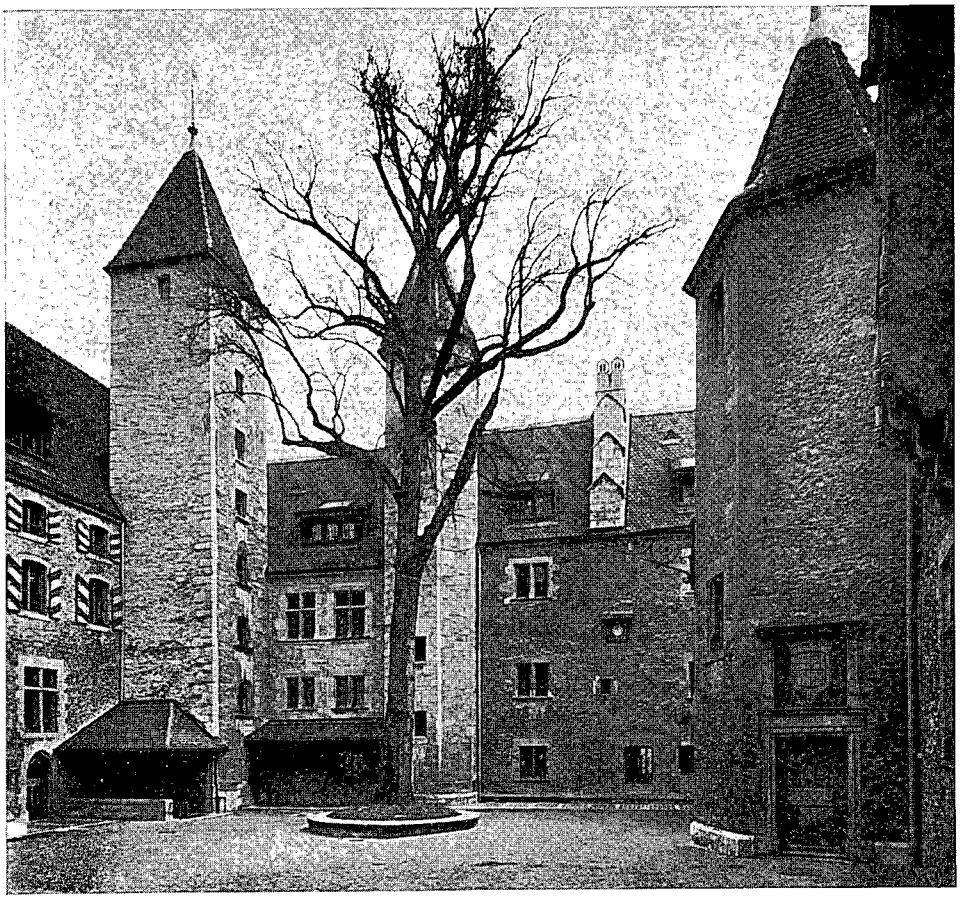

Fig. 346. Neuchâtel. La grande cour du château. Tours du XV^e siècle et de 1600. Page 396.

mité d'un simple monticule sert d'assiette au château de *Colombier*, sur l'emplacement d'une villa romaine. Dans tous les cas, le site choisi, avec un sens étonnant du terrain, assure le meilleur poste d'observation. Les plans varient en fonction de l'espace disponible et de l'importance des occupants. Au *Landeron* et à *Thielle*, l'édifice est un parallélipipède, cantonné ou non de tourelles; à *Neuchâtel* seulement, existent deux cours entourées de bâtiments, contre une, maintenant ouverte, à *Colombier*. Presque plus rien n'apparaît à *Rochefort*, ruiné, tandis que des restaurations persévérantes ont relevé l'ample et unique enceinte extérieure du château de *Valangin*, où les éléments les plus authentiques datent de 1490 à 1552 environ.

La série des fortifications commence à la tour des Prisons, de *Neuchâtel*, dont la base est formée de gros blocs arrachés à un monument du Bas-Empire, tandis que le corps a un appareil régulier des XII^e et XIII^e siècles, couronné de merlons du XIV^e siècle. Sous le clocher de 1715, les parties anciennes de la tour de Diesse, jadis percée d'une porte, impressionnent par leur grand appareil rugueux, sans âge précis (XII^e siècle?).

Si une fenêtre romane a été découverte à *Boudry*, tout un ensemble, très restauré, forme l'aile sud-ouest du château de *Neuchâtel*. Frises sculptées, colonnettes torses, chapiteaux parfois historiés et tympans de fenêtres ayant des motifs géométriques animent les murs bien appareillés.

Rien ne peut être attribué avec certitude au XIVe siècle, hormis de gros blocs et quelques archères à la base du château du *Landeron*, et la tour des Archives. Du XVe siècle en revanche, sont parvenus de nombreux témoins, comme le grand contrefort oblique du château de *Vaumarcus* et le corps de logis remis en état après 1476, dès lors tronqué sous son toit. Des tours de *Môtiers*, il ne reste qu'une intacte, celle dite de Diesse, sans doute de 1460. Ses locaux superposés, du rez-de-chaussée voûté au comble, sont accessibles par un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur. Cette tour faite de quartiers sommairement équarris était précédée, à l'ouest, d'une autre, de 1479-1480, munie d'un éperon. C'est bien entendu *Neuchâtel* qui possède les corps de bâtiment les plus marquants: galerie sud animée d'un rang de consoles moulurées (1488) et tour du portail élevée de 1496 à 1498 par des Francs-Comtois. Les mâchicoulis sont plus décoratifs que menaçants, vu l'ampleur de la porte, l'existence de fenêtres et l'extrême proximité du clocher dominant de la collégiale. Des tours d'escalier, au nord (1438) et à l'est, animent la grande cour de leurs verticales. La majeure partie du corps de logis, à *Colombier*, et les deux tourelles nord, remontent à la fin du XVe siècle, tout en englobant un mur qui peut être du XIIe siècle. La tour d'entrée encore armée de mâchicoulis et le grenier voisin, percé d'étroites fenêtres, remontent au milieu du XVIe siècle, comme la porte des Allées, encadrée de deux tourelles cylindriques. Les Chauvirey et les Watteville ont laissé là un édifice imposant par sa masse et par la qualité des détails. Si l'incendie de 1747 et la reconstruction de 1772 n'avaient pas à moitié mutilé le château de *Valangin*, il serait deux fois plus grand et fort bien agencé, grâce aux dépenses somptuaires de René de Challant. Du moins reste-t-il le secteur nord du mur d'enceinte, de 1552, remarquable par son gros appareil, percé de fenêtres qui annoncent la transformation de la forteresse en résidence noble, plus ouverte au monde. La tour Marfaux, de *Boudry* (vers 1548), révèle aussi des temps moins guerriers; ce beau cylindre a été conçu comme clocher du bourg. Les deux portes de ville du *Landeron* (1596 et 1631), malgré leur dispositif de défense, pouvaient résister au plus à un coup de main. Celle des Vermondins, à *Boudry*, très diminuée en 1741, facilitait seulement l'exercice du droit de police.

Le cas du château de *Gorgier* sort de l'ordinaire. Centre d'un fief aboli en 1831, l'édifice n'a cessé d'être transformé par ses propriétaires successifs, jusqu'à former un ensemble imposant. Les éléments les plus anciens, du XVIe siècle, avoisinent l'angle nord et aboutissent à la tourelle d'escalier sud, datée 1576. La famille Pourtalès a donné un portail Tudor à la propriété (1826); une apparence de la Renaissance française à la partie occidentale et à l'aile abritant le grand salon (1840-1843), puis a succombé à l'éclectisme en élevant une chapelle néo-gothique et en ménageant une véranda mauresque en 1860. Pont-levis reconstitué et donjon crénelé de la fin du XIXe siècle ont couronné ces pastiches d'une ampleur unique en son genre dans le canton.

Les édifices publics. Les hôtels de ville des bourgs et les maisons du village, ou hôtels de commune, rendent compte de l'intensité de la vie communale. C'est au *Landeron* que s'élève le plus ancien hôtel de ville du canton, bâti au-dessus d'une

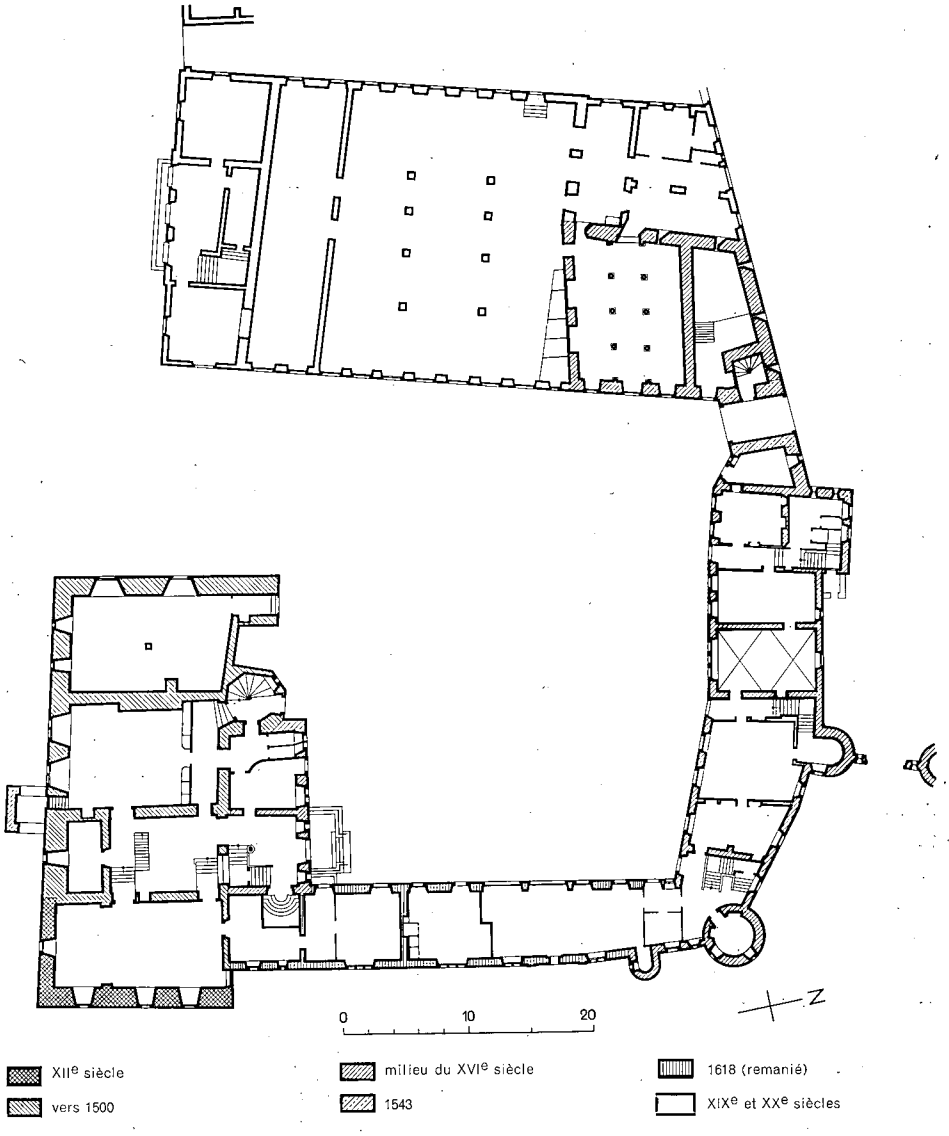


Fig. 347. Colombier. Le château. Plan du rez-de-chaussée. Echelle 1:600. Page 396.

chapelle, entre une tour du XIV^e siècle et une façade, dont les fenêtres à meneau remontent au milieu du XVI^e siècle. La belle salle du premier étage, sous un plafond de bois cintré et animé de frises décoratives, s'est enrichi de panneaux sculptés en 1647. Elle rappelle, toutes proportions gardées, les salles du Conseil des villes suisses. Souvent citée, la maison des Halles, à *Neuchâtel* (un local de vente des céréales; 1569-1570), est le plus bel édifice qu'aient laissé les princes de la maison d'Orléans-Longueville. Le constructeur en est un maître franc-comtois, LAURENT PERROUD, installé au Landeron. Plus que le plan, ce sont les façades parées de délicates frises

et les riches encadrements des portes qui retiennent l'attention. Des éléments gothiques reparaissent sous le vêtement de la Renaissance, en retard d'une génération sur l'art français. L'hôtel des Six Communes, à *Môtiers*, qui est l'ancienne maison des Halles du Val-de-Travers, a conservé presque intacte sa majestueuse beauté (début du XVII^e siècle). La façade sud, ajourée de cinq larges arcades, aligne au premier étage de nombreuses fenêtres qui paraissent menues dans le mur plein, sous un haut toit en pavillon.

D'une catégorie plus modeste, l'ancienne école d'*Hauterive* a deux arcades au rez-de-chaussée de 1592, qui abritait le four et la boucherie. Bâtie aussi sur un four banal, la maison d'école et de commune de *Peseux* s'agrandit, en 1550, d'une aile sur une voûte traversant la rue. Pour élargir le passage, puis installer boutiques et greniers, les magistrats de *Neuchâtel* font construire, dès 1637, la maison du Trésor, remarquable par sa façade en pierre jaune; seules les baies de la tour d'escalier interrompent la ligne régulière des arcades et des fenêtres de cet édifice, conçu comme un placage. C'est au fond une vaste maison paysanne, dotée d'une façade latérale et d'un toit en croupe, que la commune de *Savagnier* bâtit en 1696. Les habitants de *Lignières* agissent de même en 1730, mais la façade, divisée par des cordons et des chaînes à refends, signalée de loin par un petit clocher, apparaît plus imposante, grâce au pignon. L'architecte DANIEL-HENRI VAUCHER, à *Cortaillod*, rompant avec les recettes, compose une façade originale, datée 1761. Comme à la Grande Rochette de Neuchâtel, deux divisions surmontées de frontons courbes, bien mises en évidence par le décor, encadrent une partie centrale dépouillée.

Les moyens considérables dont disposait la ville de *Neuchâtel*, grâce à David de Pury, permettent d'élever un hôtel de ville prestigieux, à l'époque où la bourgeoisie s'approche de son déclin. Malgré des démêlés avec l'architecte français PIERRE-ADRIEN PARIS, furieux de voir discuter et modifier ses plans, le résultat est un édifice marquant par ses proportions et sa beauté. De larges frontons et leurs frises, supportés par des colonnes ou des pilastres, et le rez-de-chaussée en bossage rustique, percé de portes, donnent un accent remarquable aux façades. L'ampleur du péristyle et le décor des locaux d'apparat, au premier étage, exaltent la fierté des citoyens d'une ville d'à peine 4000 habitants. Grâce à un mécène aussi, *La Chaux-de-Fonds* élève, en 1803, un hôtel de ville, dont la sobre façade Empire est à peine altérée par l'espèce de fronton courbe surélevé, où se loge un cadran d'horloge. Quant aux habitants de *Bevaix*, en 1811, ils plaquent un curieux avant-corps, couronné d'un fronton denticulé sans base, au nord de leur maison. Un style néo-Renaissance, froid dans sa parfaite régularité, dessert un peu l'hôtel judiciaire du *Locle*, bâti comme hôtel de ville dès 1839. Quant au seul établissement d'eaux minérales du canton, celui de la Bonne Fontaine à *La Brévine* (1845), il se distingue des fermes voisines par un corps central flanqué de deux ailes, sous des toits en pavillon. L'ancien collège de *Couvet*, daté 1847, dû à l'architecte LOUIS CHÂTELAIN, constitue un excellent exemple de la diffusion d'un certain néo-classicisme, jusque dans les villages; la façade en pierre de taille représente un luxe jusqu'alors réservé au seul temple de Fleurier. La maison de santé de Préfargier, à *Marin* (1844-1847) est une réalisation remarquable de l'architecte français PIERRE-FRANÇOIS PHILIPPON, rendue possible par un mécène (comme l'avait été l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, 1808-1811). Dans une enveloppe classique, les bâtiments séparés par des cours cherchent à s'adapter au programme de traitement des malades.

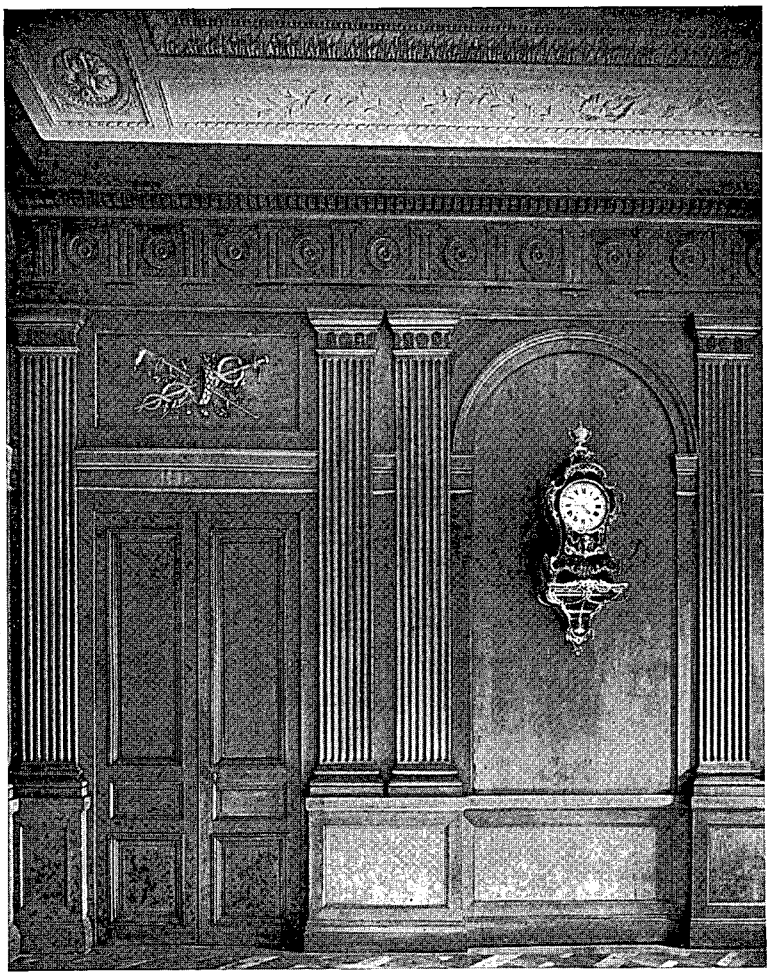

Fig. 348. Neuchâtel. L'hôtel de ville. Boiseries de la salle des Quatre Ministraux (1788). Page 398.

Les édifices privés. *Le XVI^e siècle.* Incendies et reconstructions ont pratiquement fait disparaître les maisons antérieures à 1500. Celles du XVI^e siècle restent assez nombreuses, ou conservent une partie de leurs éléments caractéristiques. On peut distinguer deux grandes catégories: les maisons d'un type urbain, enserrées dans leurs murs mitoyens, et les maisons échappant largement ou tout à fait à l'ordre contigu, développées avec plus de fantaisie. Pour le premier type, une entrée, une porte de remise ou une baie de boutique voisinent au rez-de-chaussée; au premier étage, une fenêtre à baies multiples, et au second, une simple fenêtre à meneau éclairent les chambres principales s'ouvrant sur la rue, sans égard au côté le plus éclairé ou le mieux aéré. Une lucarne munie d'un monte-charge permet d'entasser les provisions ou du bois sous le comble. Occupant une parcelle étroite, la maison

s'ouvre vers l'arrière sur un jardin, parfois ménagé dans un ancien fossé (Valangin, Le Landeron). La profondeur de la maison fait que les pièces centrales, souvent des cuisines, n'ont pas d'éclairage direct. Des escaliers de bois, ou, dans les édifices cossus, des tourelles d'escaliers, puis au siècle suivant des cages d'escalier sur cour, assurent les liaisons internes; des passages voûtés ou non, permettent de passer d'un bloc ou d'une rue à l'autre, et livrent parfois un passage vers le jardin et les vignes.

Sans reprendre la liste des maisons de *Neuchâtel* (t. I, p. 418-419), il faut signaler la tardive maison Marval (1609), qui résume toutes les autres, en se singularisant par l'harmonie des proportions et la finesse du décor bien conservé. C'est au *Landeron* que se sont maintenus d'autres exemples dignes de mention; la maison, Ville N° 14 (1555), a une fenêtre de cinq baies de hauteur décroissante au premier étage, et une croisée au second; la maison N° 52, de 1568, est un peu plus simplement composée. L'hôtel de ville s'inscrit dans la même série, avec une façade plus ample et des portes élargies. Dans les villages vignerons, où le terrain est précieux, les bâtiments qui se serrent donnent un caractère urbain à la rue. Parmi eux, on peut retenir les maisons de *Corcelles* (Grand-Rue N^os^ 31-32, 54, et rue de la Chapelle N° 14), de *Cortaillod* (rue des Coteaux N° 29) et d'*Auvernier* (N° 25). Dans ce dernier village, la maison N° 103, remarquable par l'encadrement de la porte et le linteau des fenêtres (1574), a eu pour maître d'œuvre Jean-Jacques de Bonstetten, gouverneur du comté et propriétaire d'un domaine viticole. Certaines fenêtres sur un rez-de-chaussée modifié (*Peseux*, rue des Granges N° 1; *Saint-Blaise*, rue de Muerta N° 1) retiennent l'attention par leurs frontons ornés de coquilles stylisées, au-dessus de linteaux animés par des masques, des rosaces, des rameaux et des denticules. Dans d'autres cas, les maisons s'étalent plus largement, sans perdre leur caractère urbain; elles concentrent le décor sur les fenêtres asymétriquement placées. C'est le cas à *la Coudre* (rue de la Dîme N° 77, 1607), à *Hauterive* (ancienne maison Court, 1577) ou à *Cornaux* (maisons de 1543 et 1550, dans la «Rue»).

Parmi les maisons en ordre non contigu, se dégage aussi un type, une fois mis à part quelques cas ménageant une transition. Ainsi, à *Cressier*, la maison Vallier, liée à ses voisines, s'en distingue par la longueur de la façade, par l'arcade jetée sur l'ancien ruisseau et par une charmante tourelle d'angle (1572, 1576). Les demeures isolées, bâties essentiellement dans le Vignoble par des notables, ont pris le nom de château, en raison d'une ampleur soulignée par des tourelles d'escalier, de hauts pignons et un toit en croupe, amorti par des épis de faîte. Une grande variété préside à l'implantation de ces édifices. *Auvernier* en offre une gamme remarquable. La maison N° 29, de 1615, a ses pignons en partie mitoyens avec les immeubles voisins; l'étroitesse de la rue a fait bâtir l'unique tourelle d'escalier du côté jardin. Pour la maison N° 42 (fin du XVI^e^ siècle), un des pignons donne sur la rue; la tourelle se dresse à l'angle d'une annexe, au fond d'une petite cour. A l'écart de l'agglomération, le château, de 1559, représente le type normal, ayant des pignons au nord et au midi sous des croupes du toit, et une tourelle sur chaque face latérale; les transformations subséquentes ont accentué la longueur de l'édifice et percé plus largement la façade sud. Le château de Beauregard, à *Serrières*, très semblable, est mis en valeur par des annexes et un site dominant. A *Peseux*, rue du Château N^os^ 19-21, des remaniements ont modifié l'orientation de l'édifice primitif. La maison, rue de la Russie N° 6, au *Landeron* (1574) est dépourvue de tour, malgré sa silhouette caractéristique; celle

Fig. 349. Cressier. Tourelle de la maison Vallier. Armes Vallier et d'Affry (1572). Page 400.

de la Dîme, à *Saint-Blaise* (1581), le Pontet, à *Colombier* (XVI^e siècle et 1614), la Borcarderie et la maison Touchon, à *Valangin* (1583 et 1588) n'ont qu'une tour comme les édifices, Grand-Rue N^os 25 et 28, à *Cormondrèche*, d'une structure un peu autre. C'est au château de *Fenin* que ce type de maison paraît avoir atteint, presque d'emblée (1561), son plus grand développement. Le constructeur a dressé deux tourelles circulaires aux angles nord et une quadrangulaire, au midi – où l'on en attendrait deux. Le château de *Cressier*, en 1610, se trouve conçu dans l'esprit du siècle précédent, à quelques détails près; il en est même l'exemple le plus accompli. Limité par des chemins et par un clos percé de deux portails d'entrée, l'imposant édifice a quatre tourelles inégales aux angles, une grande tour d'escalier au nord et des cylindres engagés dans les pignons, à l'est et à l'ouest. La façade sud, moins élevée que l'immense comble, paraîtrait tout à fait asymétrique par la disposition de ses fenêtres, si deux tourelles, presque pareilles, n'en assuraient pas la cohésion, soulignée encore par des cordons.

*Le XVII^e siècle.* Les innovations se manifestent relativement tard, on l'a déjà constaté pour les temples. Si la Maison Neuve, à *Saint-Blaise* (1660), conserve des meneaux à ses fenêtres orientales, la tour d'escalier quadrangulaire s'agrémente d'une porte, dont le fronton circulaire brisé reflète l'art baroque. Dans les bourgs où la place manque et les modèles anciens abondent, on ne s'étonne pas de l'asymétrie persistante des façades. Ainsi, au *Landeron*, la maison, Ville N° 28 (1667), a un encadrement de porte en pierre jaune, moderne par ses refends, mais en dehors de l'axe de symétrie, sous deux étages de fenêtres d'inégale largeur. Rue du Château

N° 18, à *Neuchâtel*, l'édifice rebâti en 1682 se distingue par deux groupes de deux fenêtres à meneau, à chaque étage, sous une entrée de grenier protégée par un avant-toit en berceau. Cet effort nouveau de symétrie ne s'étend que partiellement aux portes du rez-de-chaussée, vu la pente. Une même composition, plus étendue, caractérise la maison, rue du Temple N° 10, à *Saint-Blaise*, guère postérieure. Deux étages, de hauteur décroissante, ont chacun six fenêtres à meneau, en trois groupes, régularité à peine rompue par la disposition des portes et par l'annexe de 1714. La symétrie l'emporte complètement à la maison des Cyclamens, à *Cressier* (1685), où quatre pilastres encadrent les trois portes en plein cintre de la façade nord.

Plusieurs constructions, à *Neuchâtel*, reçoivent une ordonnance imposante. Rue des Moulins N° 21, s'élève dès 1685 une maison, unique en son genre, par sa façade baroque. Le fronton brisé et richement sculpté au-dessus de la porte, la superposition des pilastres de trois ordres encadrant les étages et les hautes fenêtres surmontant des balustrades aveugles, étonnent au milieu du parti-pris général de sobriété. Plus loin, au N° 31 (1692), l'architecte Joseph Humbert-Droz adopte un même parti dans une exécution plus modeste et traditionnelle: pilastres toscans et fenêtres à meneau. Dans le lotissement de la future rue du Coq d'Inde, Pierre Jeanjaquet fait élever trois étages de hauteur décroissante, soulignés par des cordons, au-dessus d'un rez-de-chaussée animé par un portail d'apparat (1685). La cour intérieure, partiellement revêtue de pierre de taille et accessible aux voitures, est unique en son genre dans le pays. Pour la tête orientale du lotissement, le chancelier Georges de Montmollin fait venir des plans de Paris, avant d'élever un édifice monumental pour la ville. Les étages, de même niveau que ceux de la maison Jeanjaquet, s'en distinguent par de multiples arcades de boutiques, des angles soulignés par des pilastres, des allèges de fenêtres bien accusées et un fronton courbe armorié, au-dessus de l'entrée, ainsi que des gargouilles aux angles du toit à la Mansart. Jonas Favre s'inspire de cette façade, pour insérer celle de la rue de l'Hôpital N° 7 dans l'ordre contigu (1688). Seul un cartouche armorié marque l'axe de symétrie. Vers 1700, une maison de *Cornaux* dite la «Cour», était encore construite dans le même esprit, toutes proportions gardées.

Les «dômes», ou avant-toits en berceau au-dessus des pignons, apparus à *Saint-Aubin* (rue de la Reusière, 1672), à *Hauterive* (à côté de l'ancienne école, 1672), à *Auvernier* (Grand-Rue N° 27, 1677), durent longtemps (*Corcelles*, Grand-Rue, N° 35, 1706; *Saint-Blaise*, Grand-Rue N° 9, 1721). Ces avant-toits en berceau, couvrant toute la façade, se perpétueront à la campagne jusqu'au XIX^e^ siècle. A *Saint-Blaise*, on peut opposer la galerie d'angle de la maison Crible, ornée de denticules et de balustres aveugles, à celle de la Maison Neuve, de 1660, étendue devant la façade nord. L'aisance de certains paysans, dans les Montagnes et au Val-de-Ruz particulièrement, se traduit par la reconstruction en pierre des fermes, dont les portes et les fenêtres s'enrichissent de dates et d'un décor sculpté. Selon les cas, tout le pignon est en pierre, ou bien la partie supérieure forme une «ramée» de bois qui est plus ou moins en surplomb. Malgré une fâcheuse transformation de la partie occidentale, la maison Brandt (*La Chaux-de-Fonds*, Petites-Crosettes N° 6) reste la plus imposante et la plus riche des Montagnes neuchâteloises par ses écus sculptés et ses fenêtres à meneaux creusées d'accolades (1614), sa cuisine partiellement voûtée (1637) et sa chambre entourée de boiseries moulurées. La vieille maison Favre, à *Chézard*,

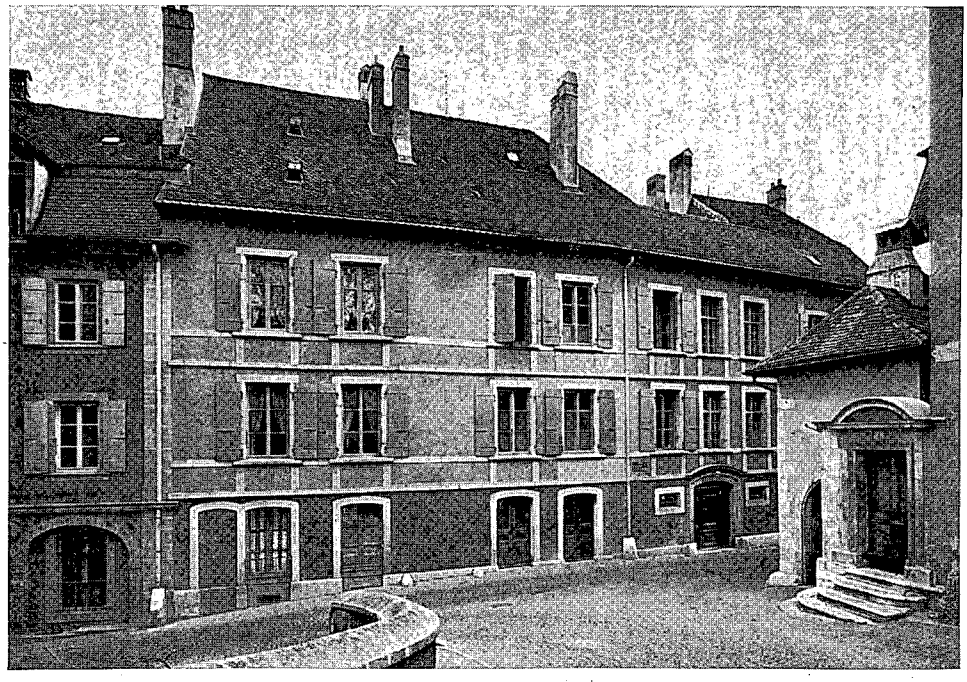

Fig. 350. Neuchâtel. Rue Jeanne de Hochberg N° 1. Maison de 1723 environ. Page 406.

datée 1636, a les mêmes caractéristiques, dans un style le plus dépouillé. A *La Sagne*, Corbatière N° 187, deux contreforts amortis par de petits frontons limitent la façade percée d'une porte dans l'axe, sous un pignon de bois (1670). Si les petites fenêtres de l'étage obéissent à une symétrie, celles du rez-de-chaussée y échappent en raison de la prépondérance de la distribution intérieure. Une totale asymetrie, due au rural, anime la façade sud de la maison Sagne-Crêt N° 97, embellie d'un vaste cadran solaire en pierre de taille, de 1674. Abstraction faite de nombre d'édifices modestes, c'est à *Couvet* que ce type de maison campagnarde a trouvé sa forme la plus élaborée, en 1690, à l'Ecu de France (rue du Grand Clos N° 2). Une heureuse asymétrie décalant vers l'est la porte d'entrée, mais corrigée en quelque sorte par la multiplication des fenêtres à meneau, à l'étage, paraît asseoir largement une façade – qu'on aurait comprimée en hauteur, dans un bourg.

*Le XVIII^e siècle.* La marque des grands styles français, de Louis XIV au Directoire, s'imprime incontestablement dans quelques édifices privilégiés, mais elle se traduit partout de manière diffuse, avec du retard. Les initiatives viennent moins exclusivement du chef-lieu, car, l'aisance aidant, notables et commerçants font élever de belles demeures, jusque dans de modestes localités. Dans les villages du Vignoble, où l'on bâtit en ordre continu, les parcelles deviennent plus larges; le maître d'œuvre a parfois les moyens de bâtir en terrain dégagé. Le fronton triangulaire et la division verticale en trois éléments signalent les édifices de qualité. Pour les maisons modestes, le plan traditionnel, étroit et tout en profondeur, se maintient; seul change le style des portes et des fenêtres, plus régulièrement percées. Des exemples frappants existent

à *Boudry*, à *Valangin*, à *Cortaillod* à *Auvernier* et au *Landeron*, où toute la rangée orientale de la «Ville» a été rebâtie après l'incendie de 1761. Parfois des maisons s'étoffent au milieu des autres; l'opposition apparaît ainsi à la Grand-Rue de *Saint-Blaise*, entre l'étroit N° 9, de 1721, sous un avant-toit encore en berceau, et le N° 11, de 1766 environ, qui étend en largeur deux étages de fenêtres cintrées. Plus tard, à *Cornaux*, dans la rue principale, on juxtapose des logements à deux étages entre de vastes granges et des remises (1762, 1796); pilastres à refends et tablettes des fenêtres cintrées dans de larges façades contrastent avec les étroites maisons vigneronnes de la «Rue» voisine.

Un peu hors cadre, la maison du Marais, près de *Couvet* (1716), est unique par les deux cours fermées de murs reliant des pavillons, de part et d'autre du long édifice principal, où la partie rurale occupe plus d'espace que le logement de maîtres. La Grande Rochette, à *Neuchâtel* (avenue de la Gare N° 14), se rebâtit vers 1711, très en vue et isolée à mi-hauteur du vignoble. Ses deux avant-corps latéraux, surmontés de frontons courbes, n'ont guère fait école, si ce n'est cinquante ans après, à l'hôtel de commune de Cortaillod. Des annexes ont ultérieurement étoffé le plan jusqu'à former un fer à cheval. A la rue du Pommier, la reconstruction consécutive à l'incendie de 1714 fait surgir plusieurs maisons en style de la fin du règne de Louis XIV – la première du genre existait à la rue de l'Hôpital N° 6, depuis 1707. L'actuel hôtel judiciaire, se jouant de l'inégalité du terrain, ordonne clairement son harmonieuse façade nord; un avant-corps en faible relief sous un fronton, des chaînes à refends chargées de consoles au-dessous d'un cordon et de la corniche, de hautes fenêtres cintrées et des lucarnes en pierre atteignent une perfection rare, dans une rue pleine d'allure. Hors du chef-lieu, le château de *Bevaix*, seul parmi ses pairs neuchâtelois, a reçu d'emblée un plan en fer à cheval (1722). Le pavillon central, analogue aux maisons de la rue du Pommier, se détache bien des ailes. Fronton armorié, vases amortissant le toit et urnes du portail témoignent d'un goût sûr. A *Môtiers*, le banquier Abraham d'Ivernois met plus d'ostentation pour réaliser, de 1721 à 1724, sa belle maison, passée à la famille Boy de la Tour. Un architecte parisien dessine la stricte ordonnance des façades; à l'étroite division centrale du nord, surmontée d'un fronton armorié, répond au midi une saillie polygonale abritant le grand salon. Cette dernière disposition se retrouve seulement à Trois-Rods (*Boudry*, 1768), tandis qu'à *Môtiers* les maisons Clerc (vers 1759) et Bobillier (dès 1762), dans la même rue, imiteront la façade nord de la maison d'Ivernois, avec moins de succès et de goût.

A *Neuchâtel*, le type de maison, doté d'un fronton sur la division centrale, est repris jusqu'au XIX^e^ siècle, en portant à deux ou trois le nombre des étages. Si les proportions ne varient guère (rue du Pommier N° 9, 1723; rue du Bassin 8a, vers 1735), elles s'allongent beaucoup à l'actuel hôtel communal, en 1725. Au-dessous d'un fronton courbe (rue du Seyon N° 9, 1733), un balcon délicatement forgé anime le premier étage, tandis que les allèges de fenêtres reçoivent un motif de rinceaux stéréotypés. La division centrale devient plus large que les autres à l'ancien N° 5 du faubourg de l'Hôpital (1739). Jusque là ornés de refends, les pilastres commencent à se creuser de panneaux ornés de motifs Louis XV (rue du Pommier N° 8, vers 1740; avenue de la Gare N° 17, 1746). Parfois, comme à *Colombier*, une lucarne de pierre remplace le fronton, et les petits bois cintrés de la porte traduisent l'influence de la mode (rue Haute N° 2, 1758). Au Bied, un large toit en croupe et de simples chaînages

rendent l'édifice plus campagnard (1740, 1756); le parterre reconstitué, ses petits portails Louis XVI et des statuettes confèrent à l'ensemble un charme que ne peuvent pas atteindre les maisons de *Neuchâtel*. Rue de l'Hôpital N° 4, en 1760, le constructeur innove, en dressant sur les pilastres, ornés de refends et de consoles Louis XV très fouillées, un ordre colossal de pilastres ioniques, et en parant toutes les fenêtres d'appuis en fer souplement forgé. Faubourg de l'Hôpital N° 8, les transformations de 1768 visent moins le décor (colonnes encadrant la porte, triglyphes, frise de postes et lourdes guirlandes) que la création d'une cour encadrée de deux ailes, en marge de la rue, luxe nouveau que pouvait se permettre Jacques-Louis de Pourtalès. Pareille cour apparaît en 1771, de l'autre côté de la rue; le N° 19 reprend en effet quelques formes apparues à l'hôtel DuPeyrou, bâti entre temps, et la plupart des autres éléments à la maison, rue de l'Hôpital N° 4.

Sur un haut soubassement, le nouveau château de *Vaumarcus* (1773) reçoit une division centrale bien grêle, un fronton courbe et une corniche indigente. Rue Haute N° 14, à *Colombier*, en 1782, la façade, divisée par un cordon et des pilastres à refends, a plus fière allure, grâce à sa porte d'entrée au goût du jour. Peu après, à *Neuchâtel*, faubourg de l'Hôpital N° 10 (dès 1784), on entre dans l'époque Louis XVI; les quatre pilastres de la division centrale, appartenant à un ordre dorique colossal, supportent un fronton à petits denticules. En 1803 encore, rue de la Maladière N° 1, on imite cette disposition pour la maison réduite à un étage, sous un toit en croupe, avec de larges denticules. Deux constructions marquantes avaient été entre temps tracées au *Locle* par l'architecte lausannois GABRIEL DE LA GRANGE (1786, 1787). Rue du Crêt-Vaillant N° 28, la maison précédée d'un

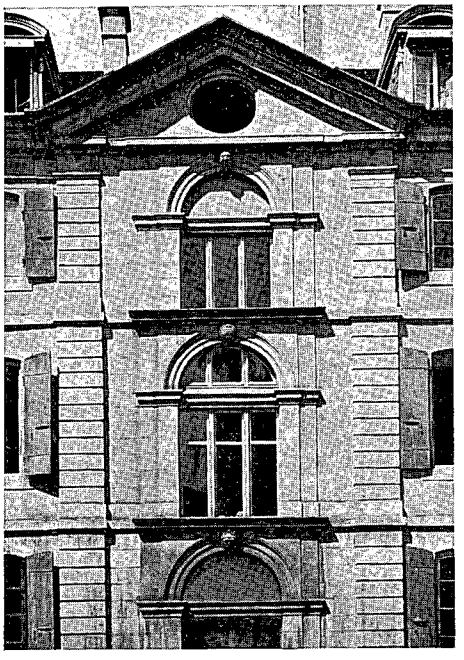

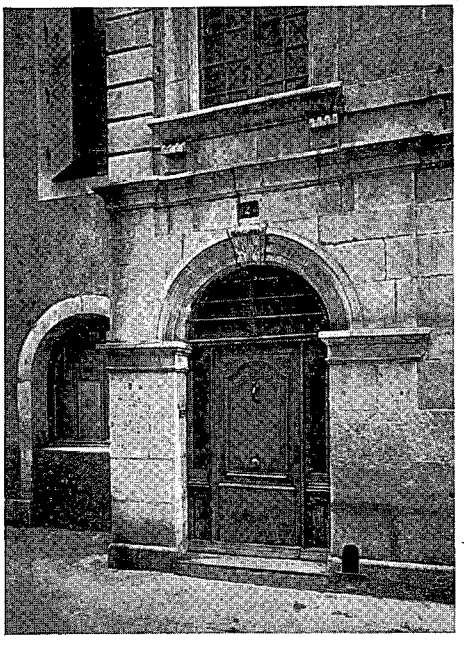

Fig. 351 et 352. Neuchâtel. Hôtel communal. Détail de la façade sud. Rue de l'Ancien-Hôtel-de-ville, N° 2. L'entrée. Page 404.

perron à deux rampes, paraît très haute sous son toit en croupe. Des pilastres doubles, sans chapiteaux, encadrent la façade et la division centrale, celle-ci sous un fronton percé d'un œil-de-bœuf. De mêmes éléments apparaissent rue de la Côte N° 2, où la maison se trouve plus largement assise sur un rez-de-chaussée malheureusement mutilé. C'est sans doute MOÏSE PERRET-GENTIL qui dessine à *La Chaux-de-Fonds*, en 1790 et 1795, sa propre maison, rue des Arbres N° 37, et celle, rue de la Promenade N° 1, en rompant le réglage horizontal des étages par une division centrale surmontée d'un petit fronton. Il reprend, mais sans refends, ni ordre colossal des pilastres, les dispositions exécutées vers 1774 à l'avenue Léopold Robert N° 10. Au *Locle*, entre 1785 et 1790, le château des Monts associe le fronton central, soutenu par des colonnes jumelées, aux contreforts coupe-vent de règle pour les fermes.

Parallèlement aux maisons, où l'axe de symétrie est marqué par un fronton, se développent des façades où l'égalité des éléments et leur répétition finissent par abolir les divisions verticales. Cela apparaît à *Neuchâtel*, place des Halles N°s 9-11, en 1727: trois éléments semblables sont séparés artificiellement par des pilastres à refends. L'évolution est complète, rue du Coq d'Inde N° 10, vers 1736, lorsque chacun des trois étages de fenêtres reçoit le même décor d'allèges avec un réglage horizontal très marqué. En 1743, rue de l'Ancien-Hôtel-de-ville N° 2, toute idée de monotonie cède devant la richesse et la finesse du décor Louis XV qui évide les pilastres de panneaux sculptés, orne les clés d'arcs, d'agrafes ou de têtes, et enrichit la moitié inférieure de l'étroite façade de consoles et de chapiteaux en fort relief. Le caractère unique de ce décor, à cette époque, ressort bien de la comparaison avec la façade de la cure d'*Auvernier* exécutée par le même MOÏSE JEANNIN, en 1744. Les deux étages de quatre fenêtres reprennent vie grâce à une entrée de grenier qui rompt la ligne du toit. Dans une variante d'un même parti (faubourg de l'Hôpital N° 23) à *Neuchâtel*, le nombre impair des baies établit discrètement un axe de symétrie.

Vraiment à part, deux œuvres de l'excellent architecte bernois ERASME RITTER honorent *Neuchâtel*. Complètement modifiée à plusieurs reprises depuis 1768, la maison N° 68 du faubourg de l'Hôpital rompait avec les procédés appliqués depuis cinquante ans, par ses rotondes latérales et par les balustrades masquant le toit. Conçu à la même époque par RITTER, l'hôtel DuPeyrou, heureusement presque intact, est un petit palais de style Louis XV d'un goût et d'un luxe peu ordinaires, mis en évidence par des subdivisions en trois éléments, subtilement élaborées. A la beauté de l'extérieur très orné, apparaissant au fond d'un jardin fermé par une grille et limité par des pavillons, répond l'harmonie intérieure poussée jusqu'au grand luxe, pour le décor du salon. L'aménagement classique des pièces en enfilade ménage de flatteuses perspectives.

Dans les villages des vallées et de la Montagne, s'épanouit toute une architecture reléguant les parties rurales derrière les habitations, dont la façade prend un caractère urbain sous un avant-toit souvent en berceau. La cure de *Saint-Sulpice* (1737) est un exemple très sobre, rendu plus monumental par les terrasses du jardin et le mur de clôture. Aux environs de *La Chaux-de-Fonds*, la maison du Bas-Monsieur N° 21 (1750) est particulièrement représentative par son avant-toit dessinant une contre-courbe surbaissée, qui repose sur les prolongements des murs latéraux; des armoiries surmontent la porte; quelques-unes des fenêtres cintrées ont un entablement. Des variantes dotées de pignons de bois ou de pierre se trouvent à *La Chaux-du-Milieu*

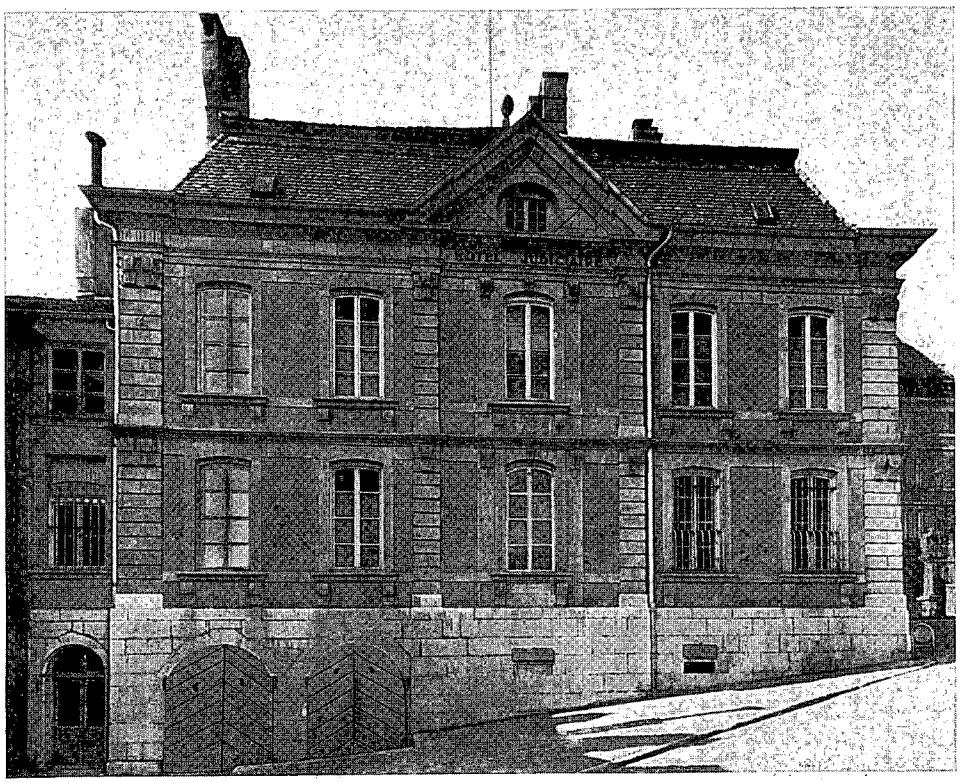

Fig. 353. Neuchâtel. Rue du Pommier N° 1. Façade orientale de l'hôtel judiciaire (1715). Page 404.

(la Clé d'Or, N° 127, 1752), à *Chézard* (maison Favre, vers 1770) ou à *La Sagne* (Miéville N° 111, 1740; Sagne-Eglise N° 140, vers 1770; les Cœudres N° 39, 1775; le Crêt N° 88, 1782). Le côté urbain paraît aussi dans des maisons analogues du Val-de-Travers, où le pignon est souvent raccourci par un pan rabattu du toit. L'hôtel communal de *Couvet*, dès 1738, présente même deux pignons en retrait l'un de l'autre. A la rue du Quarre N° 22, l'ensemble, étonnamment bien conservé sur ses faces principales, forme une plaisante tête de rue (1750-1760). On a pour sûr imité cet excellent modèle, en 1778, pour la maison Grand-Rue N° 27. A la même époque, *Fleurier* voit s'élever la coquette maison, rue du Temple N° 1 (1773), rehaussée d'un discret décor; la composition est à peine troublée par la position asymétrique de la porte. Quatre ans après, à *Boveresse*, la maison Petitpierre s'impose par sa haute façade appareillée, discrètement ornée, et par l'originale clôture du jardin. Parfois, à la fin du XVIII^e siècle, un long côté de la maison sert de façade, laissant voir la silhouette du toit en croupe, comme aux *Verrières*, à *La Brévine* ou à *Fleurier* (Grand-Rue N° 1). En 1795 et les années suivantes, *La Chaux-de-Fonds* reconstruit avec une sobre harmonie la place de l'Hôtel-de-ville et le début de la rue Fritz-Courvoisier. Rez-de-chaussée et trois étages abondamment percés de fenêtres, sous de vastes toits en croupe, pilastres, chaînes à refends et portes précédées ou non de perrons créent

un ensemble attachant, surtout dans la rue en pente, où les immeubles sont isolés ou groupés en bloc inégaux.

*Le XIX^e siècle.* Les constructeurs continuent sur la lancée du siècle précédent pour la division centrale du château des Frêtes (*Les Brenets*, 1802). Des éléments nouveaux, trahis par leur lourdeur, pointent dans la corniche et le portail de la maison Beau, à *Boudry* (1811), où le pavillon de jardin est franchement Empire. Pour sa belle maison de Vaudijon, à *Colombier*, le propriétaire s'inspire, vers 1802, des rotondes d'époque Louis XVI, mais proportions et détails attestent la part grandissante du style Empire. Rue de la Rebatte à *Hauterive*, en 1805, refends, plates-bandes appareillées, frontons et entablements de la façade sud en pierre jaune confirment la diffusion des nouveautés. Il faut attendre 1812 et 1814 pour voir apparaître deux compositions marquantes de style Empire à *Neuchâtel*, au faubourg de l'Hôpital. A la façade étroite du N° 14, où une division horizontale en deux se combine avec la hauteur décroissante des baies, s'oppose la plus ample composition du N° 21; les portes-fenêtres en plein cintre du rez-de-chaussée et l'attique masquant le toit font prévaloir le réglage horizontal, sur la division en trois par un avant-corps central. A *La Chaux-de-Fonds*, rue Fritz-Courvoisier N^os 25 et 23 (1824, 1847), il semble presque qu'on rejoigne la série des belles et sobres maisons postérieures à 1794, sans évolution très marquée.

Dans les villages, on continue à bâtir les façades traditionnelles sous leur avant-toit en berceau, plus ou moins assoupli de contre-courbes (*Dombresson*, maison Fallet, 1821; *Boudevilliers*, ancienne maison Béguin, 1832). En revanche, sous l'impulsion d'une famille active on peut, comme à *Fleurier* entre 1826 et 1830, composer une façade classique, qui distingue la maison loin à la ronde (actuel hôtel de ville). Pour un propriétaire très aisé, en 1836, Louis Châtelain bâtit une vraie façade de palais Renaissance en pierre de taille, 24, faubourg de l'Hôpital, à *Neuchâtel*, alors que du côté jardin, deux avant-corps et un portique font de la maison une noble villa de la campagne. Un reflet plus lointain de la Renaissance a présidé à la construction des deux maisons jumelles, 18-20, faubourg de l'Hôpital (1846-1848). A *Couvet*, rue Edouard Dubied N° 5, la division de la façade et son portique (avant 1850) rappellent un peu le parti adopté au faubourg de l'Hôpital N° 24, tandis qu'aux *Brenets*, après l'incendie de 1848, on mêle des innovations modestement transposées, aux modèles éprouvés. Une architecture monumentale néo-classique se manifeste tardivement, d'après des projets plus anciens, au midi de la place Pury, à *Neuchâtel* (1854 et 1862). Les maisons des particuliers, bâties entre temps, témoignent toutefois des tendances nouvelles à l'éclectisme et à l'asymétrie (faubourg de l'Hôpital N^os 41-47), ou un goût néo-gothique (rue des Sablons N° 8).

Les fontaines. Le décor de ces installations vitales atteste souvent la volonté évidente des communautés de s'affirmer. Ainsi peut-on mettre, en tête de série, la porte de la source de l'abbaye de Fontaine-André, gauchement sculptée (*la Coudre*, 1487). Les premières fontaines monumentales remontent, de manière caractéristique, à l'époque où les bourgeoisies manifestent leur autonomie croissante. Lorsqu'il sculpte la fontaine de la Justice à *Neuchâtel*, en 1545, Laurent Perroud tire pour sûr son inspiration de Berne; ses autres productions le Banneret (1581), et, au *Landeron*, le Vaillant (vers 1549) et saint Maurice (1574), bien dans la ligne des bannerets des villes suisses, sont dotés d'une élégance et d'un élancement propres au sculpteur.

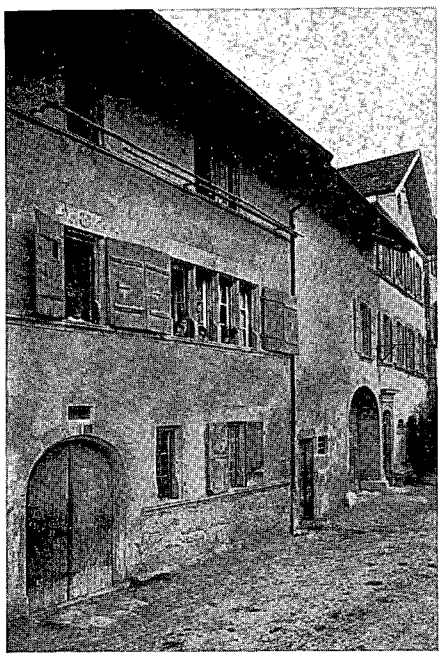

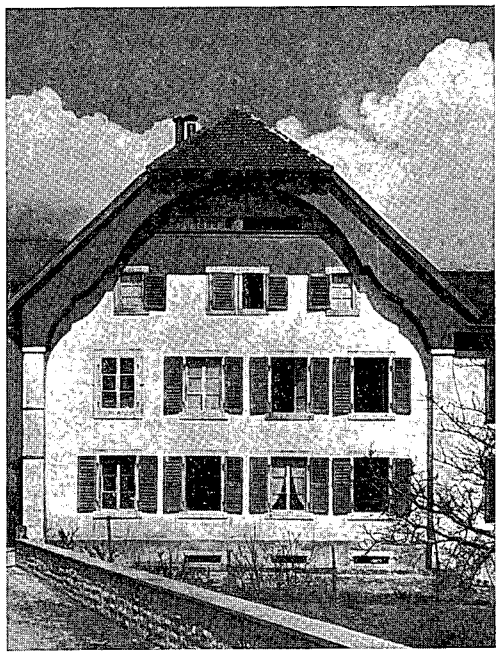

Fig. 354 et 355. Cornaux. Maison de 1660 à l'ouest de la cure. Boudevilliers. Maison de 1832 à l'ouest du temple. Pages 401 et 408.

La réplique savoureuse de la statue de la Justice, à *Boudry* (1610), souligne la différence de classe autant que la durée du thème. Outre les grands bassins en place à *Cressier*, depuis 1578 et 1580, subsiste une statue du Lion (1584), rongée par les intempéries. Elle a pour descendant le fier lion sculpté à *Neuchâtel* par JONAS FAVRE, en 1664, et placé, comme le Griffon du même auteur, sur une pile un peu plus ancienne. De trois bassins vigoureusement incisés aux armes de la ville (1605, 1634 et 1655), deux sont rectangulaires et le dernier octogonal (rues du Neubourg, des Moulins et du Temple-Neuf). Près du temple de *Saint-Blaise*, en 1642, comme au Neubourg en 1605, le globe du monde posé sur un chapiteau couronne un balustre cannelé. Ce type était apparu à *Neuchâtel* (rue des Moulins, sur un chapiteau archaïque, vers 1584) et à *Valangin* (vers 1592).

Du XVIII^e^ siècle, on peut retenir, à *Neuchâtel*, la fontaine naguère placée à la rue du Bassin, agrémentée de congélations jusque sur l'obélisque couronnant la pile (1774). D'un style Louis XVI plus sec, celle de la rue du Château (1785-1786) n'a qu'un bourrelet de congélations à la base d'une pile cannelée. La série aboutit à la monumentale fontaine de l'hôtel de ville, dont le bassin profilé, la colonne parée de draperies et l'urne ont été conçus par PAUL-ANTOINE PISONI, en 1789. La fontaine de Port-Roulant, plaisante par ses volutes Louis XV (1773), n'a pas eu de répliques. Dans les villages, on a préféré les bassins rectangulaires ou octogonaux, souvent chargés d'inscriptions rappelant les autorités locales; sur des piles simples, l'entablement porte une sphère ou un obélisque (*Valangin*, 1771; *Môtiers*, 1772; *Couvet*, 1776;

*Colombier*, 1784; *Le Locle*, rue de la Côte, fin du XVIII^e siècle). Au château de *Vaumarcus*, une urne chargée d'une guirlande domine la vasque semi-circulaire godronnée (1791), tandis qu'à *Auvernier* (1792), une colonne démesurée projette son urne Louis XVI vers le ciel. De l'époque Empire subsistent trois créations de FRÉDÉRIC DE MOREL, caractérisées par des faces en pointe de diamant et d'épaisses margelles (château de *Neuchâtel*, 1810; rue Basse à *Colombier*, 1813), ou par une forme massive qu'allègent une urne ovoïde et de petits bassins évasés (château de *Colombier*, 1819). Au *Locle*, la fontaine de la place du Marché (1837) occupe une position à part, avec ses quatre vasques serrées contre la base massive de la colonne. Piles polygonales, voire crénelées, et bassins aux profils tourmentés signalent les créations du troisième quart du XIX^e siècle (*Neuchâtel*, *Couvet*).

Quelques *puits* ont des superstructures imposantes, tel celui de la place des Halles, à *Neuchâtel* (1681), d'un style Louis XIV bien affirmé par les pilastres à bracelets et par le piédouche supportant une sorte de lanternon mouluré. En 1772, à *Peseux*, le même modèle est repris sans autre décor qu'une urne et un cartouche. Entre temps (1742), *Auvernier* avait bâti un édicule agrémenté d'un fronton courbe, d'ailerons et de panneaux Louis XV. Un autre puits, du même genre, où on a développé le cintre couronnant la niche, conserve son bassin en forme de coquille (*Neuchâtel*, avenue de la Gare N° 17). Plus monumentaux que les «pompes» privées, deux anciens puits de *La Chaux-de-Fonds* (la fontaine de la place du Stand et le puits des Six Pompes, 1808 et vers 1847) s'imposent par leur élancement (un obélisque soutenu par des pieds et des sphères) ou par la masse de leur bâti octogonal, creusé de panneaux cintrés.

## LA DÉCORATION

INTRODUCTION. Dans le canton de Neuchâtel, la décoration et le mobilier sont un complément modeste de l'architecture. Exceptionnels dans quelques cas, ils appartiennent en général au domaine de l'artisanat. A ce titre, décoration et mobilier sont un reflet caractéristique des aspirations limitées des habitants, souvent entravées par des raisons morales ou économiques. On ne doit toutefois pas les négliger, si l'on désire atteindre la réalité profonde d'un art de vivre, dont l'évolution et les nuances trahissent un décalage plus ou moins marqué avec les grands courants de chaque époque.

LES PORTES. C'est au château de *Neuchâtel*, à l'entrée de la salle des Etats, qu'apparaissent tout à la fin du XV^e siècle des portes, dont le linteau s'anime d'une accolade prolongeant les colonnettes moulurées des piédroits. Un même décor gothique plus développé se trouve au moulin de la Voûte, à *Serrières*, après 1534. Il est enrichi d'une torsade et d'un renvoi d'eau au château de *Peseux*, vers 1530. Dans ce village, la porte de l'ancienne école marque, par ses moulures rectilignes, la fin de l'évolution (1550). Le style Renaissance, qui s'introduit lentement, cintre parfois les entrées et les encadre de bases supportant colonnettes, chapiteaux et entablements surmontés aussi d'un fronton (château d'*Auvernier*, 1559; de *Fenin*, 1561; de *Gorgier*, 1576; restes à la maison Vacher, *Cressier*, vers 1570). Des pilastres remplacent souvent les colonnettes (château de Beauregard, à *Serrières*, vers 1570). Ils s'ornent de chutes de rinceaux, tandis que des têtes animent le linteau sous un cartouche abritant des écus armoriés (*Auvernier*, N° 103, et *Peseux*, rue du Château N° 21, 1574). C'est partiellement le cas

à la maison des Halles, de *Neuchâtel*, où de vrais balustres encadrent les armes richement sculptées du souverain, sur deux portes; la troisième a une apparence beaucoup plus classique par le dessin des colonnes, du fronton et de l'arc en plein cintre (1569 à 1570). Ce dernier caractère est repris dans un encadrement de filets parallèles au *Landeron* (la Russie N° 6, 1574). D'autres entrées traduisent la grande liberté créatrice de l'époque: adaptation à une tourelle circulaire sous un fronton courbe (*Auvernier*, la Roche N° 9, 1570), cariatides sur des consoles (maison des Halles déjà citée), enfin pilastres striés, consoles en place des chapiteaux et urnes sur l'entablement (*Saint-Blaise*, maison de la Dîme, 1581).

Le XVII^e siècle vit sur cette lancée, en appauvrissant presque toujours le décor. Cela est visible au château de *Neuchâtel* (tourelle sud de la cour, 1600), à la place des Halles N° 7 (1603) et au nord du château de *Cressier* (1610), où quelques denticules animent l'entablement. Il en est de même à *Couvet* (Grand-Rue N° 3), où le fronton daté 1574 doit être rapporté. Cependant, à *Auvernier*, la maison N° 29, de 1615, garde un encadrement plus classique, rehaussé par la présence de vantaux anciens – devenus rares. A *Saint-Blaise*, on peut utilement comparer la porte traditionnelle par sa conception, sinon par ses éléments (Grand-Rue N° 23, 1649), avec celle de la route de la Gare N° 1, déjà baroque par son fronton courbe brisé (1660). La grande porte quadrangulaire, surmontée d'une imposte et d'un entablement soutenu par des consoles (*Auvernier* N° 53, 1677), est presque unique en son genre. Pour les principales maisons du lotissement des Halles, à *Neuchâtel* (1685-1686), on revient tout naturellement aux colonnes, d'un effet monumental.

Le plus souvent, les portes du XVIII^e siècle se fondent dans la façade, sans attirer l'attention. Pilastres, triglyphes et balustrade aveugle mettent en évidence celle de la rue du Temple N° 10, à *Saint-Blaise* (1714); un large entablement sous un grand panneau armorié de 1723 distingue une maison d'*Epagnier*. A *Colombier*, une agrafe sur une clé d'arc, des écoinçons et des impostes marquaient bien l'ancienne entrée (Rue Haute N° 2, 1758). Presque en face, au N° 7, la porte s'ouvre dans un encadrement à refends creusé en plein cintre (1782); plus loin, au N° 14 (1782), le chambranle à crossettes et les guirlandes marquent l'époque Louis XVI mieux que la console centrale. Parfois les vantaux de la porte sont remarquables par leur menuiserie, leur marqueterie, les rinceaux et les rosaces sculptées, notamment à *Neuchâtel* (rue du Pommier N° 1, 1715; rue du Bassin N° 8a, vers 1735), au château de *Vaumarcus* (1773), au *Locle* (rue du Crêt-Vaillant N° 37, 1782) et à *Peseux* (Grand-Rue N° 16, vers 1770; rue des Granges N° 8, 1796). L'exceptionnelle devanture de boutique Empire, posée en 1836 seulement avec son décor de stucs, contre la façade nord de la maison du Trésor, à *Neuchâtel*, forme la plus originale entrée de magasin du XIX^e siècle. Quant aux portes intérieures, le XVII^e siècle en a laissé de beaux exemples surmontés d'entablements au château de *Cressier*, à *La Sagne* (Corbatière N° 187) et à *La Chaux-de-Fonds* (Petites-Crosettes N° 6).

Les fenêtres. Les linteaux infléchis en forme d'accolade se trouvent associés à des redents au château de *Neuchâtel* (tour de 1438), et sur le portail d'entrée (1496). Cette forme gothique connaît un grand succès au XVI^e siècle, sans qu'on puisse dater exactement son évolution. Des accolades, par groupes de trois ou quatre, détachées du linteau par des gorges et recoupant les colonnettes issues de bases prismatiques

existent à *Neuchâtel* (rue Fleury N° 8), à *Cormondrèche* (Grand-Rue N^os 25 et 28) et à *Cortaillod* (rue des Coteaux N° 29). A *La Sagne* (Miéville N° 129), boudins et colonnettes sont torses. A La Sagne-Eglise N° 138, ces éléments câblés sont rectilignes. Parfois, les baies centrales sont plus élevées (*Le Landeron*, Ville N° 14, 1555; *Môtiers*, le prieuré). Les linteaux creusés d'accolades se maintiennent sous une forme simplifiée jusqu'en 1614 au moins (*La Chaux-de-Fonds*, Petites-Crosettes N° 6).

Lorsque les motifs Renaissance l'emportent, tardivement, des frontons habillent souvent le dessus des linteaux animés de têtes, de rinceaux et de denticules (*Saint-Blaise*, rue de Muerta N° 1; *Auvernier* N° 103, 1574; *Peseux*, Grand-Rue N^os 13-15, 1597; *la Coudre*, rue de la Dîme N° 77, 1607). Les jambages peuvent être décorés de filets parallèles (*Neuchâtel*, rue des Fausses-Braies N° 9, 1574; *Cressier*, rue Sans Soleil), de colonnettes (*Hauterive*, maison Court, 1577) ou de pilastres chargés de palmes stylisées (*Colombier*, Rue Basse N° 10, 1561; *Saint-Blaise*, maison de la Dîme, 1581), alors que les bases prismatiques cèdent la place à des consoles en forme de S. Les fenêtres, Croix-du-Marché N° 1, à *Neuchâtel*, rappellent avec une finesse et un dessin très particuliers que tout le début du XVII^e siècle continue un temps des modèles éprouvés. Les baies perdent bientôt leur individualité dans des façades mieux composées. Seuls des meneaux lisses persistent, contre toute attente, jusque vers 1695. De même les fenêtres cintrées apparues à *Neuchâtel* (Promenade-Noire N° 2, 1685; rue du Pommier N° 1, 1715), prolongeront leur existence jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (*Boveresse*, 1777; *Fenin*, 1777; *La Chaux-de-Fonds*, rue de la Promenade N° 1, vers 1795).

Les cheminées. Comme le climat les rend indispensables, les cheminées forment un élément important du décor intérieur. Au château de *Neuchâtel*, on en a reconstitué deux de l'époque romane, et mis en valeur leurs colonnettes et leurs chapiteaux ornés de feuillages ou de sirènes. Parmi les cheminées de la fin du XV^e siècle, parfois très restaurées, se distingue celle de la salle Marie de Savoie, moulurée et portant un panneau peint aux armes de Baden-Hochberg. Le prieuré de *Môtiers* et le château de *Vaumarcus* en abritent d'autres, où un boudin retourné couvre les piédroits et le linteau. Au XVI^e siècle et au début du XVII^e, prévalent deux types. Certains manteaux de cheminées d'angle, à deux faces, reposent sur une colonne (*Hauterive*, café de la Grappe; *Chézard*, maison Loup), parfois dotée d'un chapiteau sculpté (maison de 1543, *Cornaux*). Le linteau porte un élément de décor (mousquet, sirènes, armoiries); dans un cas, il est supporté par deux colonnes (château de *Cressier*, 1610). Plus souvent, le manteau fixé au mur repose sur deux appuis faits de consoles superposées, de colonnettes ou de pilastres; on va du plus simple (hôtel de ville du *Landeron;* Grand-Rue N° 2 bis, *Neuchâtel*) au plus richement ciselé (Musée d'histoire de Neuchâtel, provenant de *Cressier; Cormondrèche*, Grand-Rue N° 25), en passant par des formes plus massives (*Peseux*, rue du Château N° 21) ou plus épurées (*Auvernier* N° 29, 1616). Quelques fois il n'existe qu'une console, car l'autre extrémité repose dans le mur ou sur un support réduit; là aussi, les moulures parallèles peuvent être vigoureuses (*la Coudre*, Favarge N° 95) ou fort sèches au début du XVII^e siècle (*Serrières*, Beauregard). Dans d'autres cas, des frises de postes, tête et avant-train de lion, palmes et masque rehaussent des lignes simples (*Auvernier* N° 103, 1574; château, 1559). Après ces grandes cheminées, souvent à l'usage d'une cuisine, de plus petites chauffent

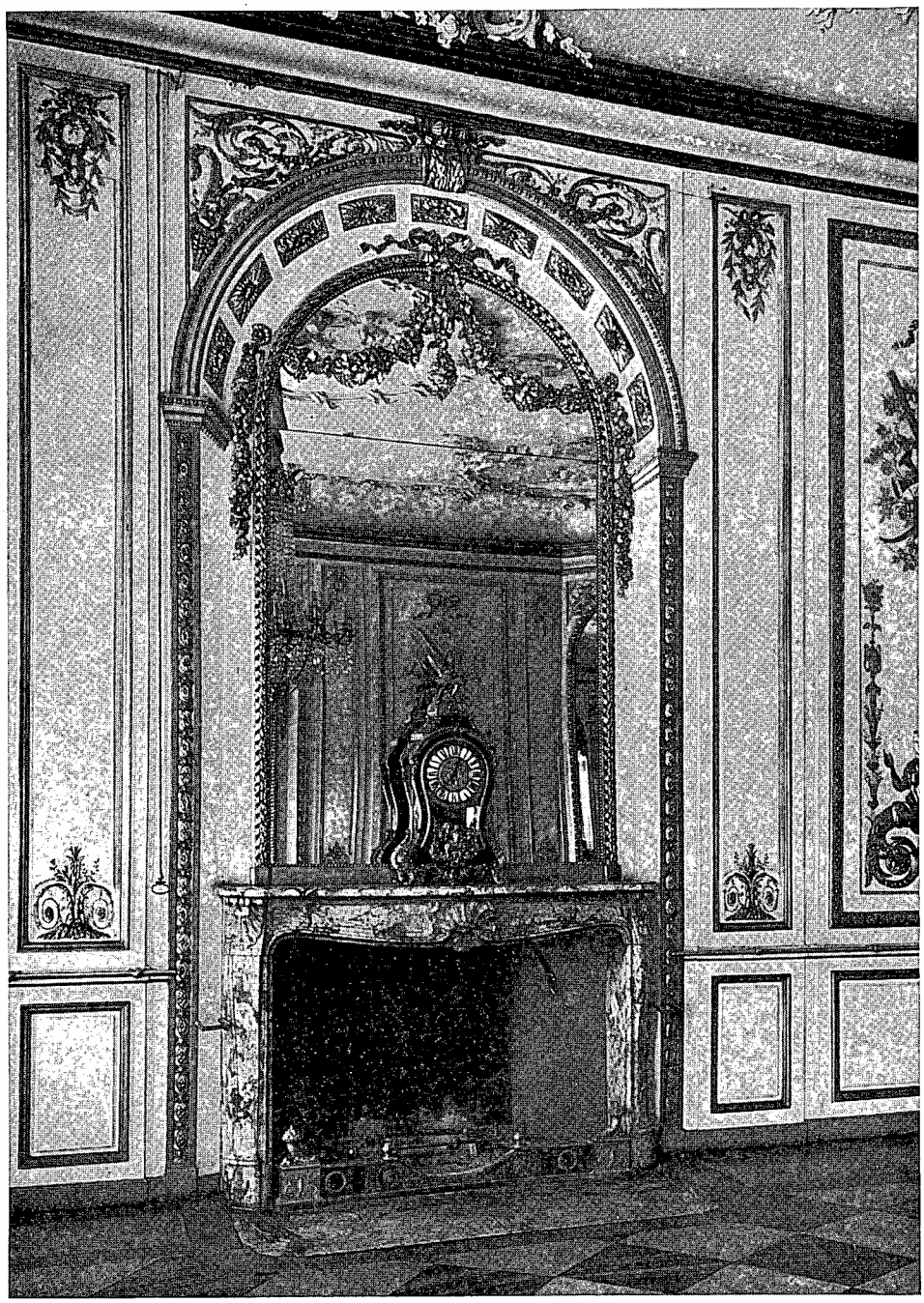

Fig. 356. Neuchâtel. L'hôtel DuPeyrou. Cheminée et lambris du grand salon (vers 1770). Page 414.

des chambres. Une des premières, toute simple, à *Serrières* (château de Beauregard), retient l'attention par son dessus et ses volets de fermeture peints vers 1680-1690.

Le XVIII^e siècle multiplie ces cheminées, avec une prédilection durable pour les formes dérivées des styles Régence et Louis XV, les plus belles en marbre, les autres en pierre jaune, peintes en faux marbre. Le linteau de deux des plus caractéristiques dessine une contre-courbe (*Neuchâtel*, rue du Coq d'Inde N° 10, vers 1736; rue du Seyon N° 9, 1733). Les jambages d'une troisième, sculptées de cornes d'abondance et de têtes, se galbent à la manière des pieds d'une table (*Colombier*, Rue Haute N° 2, vers 1758). D'autres, plus simples, font bloc avec les panneaux modelés ou peints et avec les glaces qui les surmontent (*Auvernier*, le château, vers 1746; *Neuchâtel*, faubourg de l'Hôpital N° 19, vers 1774; rue du Pommier, N^os 1 et 9, milieu du XVIII^e siècle). A l'hôtel DuPeyrou, le fastueux propriétaire multiplie les cheminées de marbre veiné, ornées de coquilles, au-dessous de glaces bien proportionnées (vers 1770). Tout à la fin du siècle, à la maison du Tilleul (*Saint-Blaise*), des motifs Louis XVI et Directoire embellissent deux cheminées, l'une encadrée d'atlantes et l'autre animée de nymphes et d'amours, tandis que rubans, rosettes et chutes d'objets divers encadrent la glace. De l'époque Empire, souvent imitée plus pauvrement, une cheminée, très représentative par ses médaillons et ses palmettes de bronze, incrustés, s'adapte parfaitement au décor d'un salon (*Neuchâtel*, faubourg de l'Hôpital N° 21).

Les poêles. Aussi indispensables que les cheminées, les poêles, rendus plus délicats par leurs carreaux de faïence superposés sur deux à quatre rangs entre des boudins et des frises, ont trop souvent disparu. Quelques carreaux moulés de la fin du XV^e siècle portent les armes de Baden-Hochberg, des anges, des saints, des rosaces ou des chevaliers; provenant d'un poêle du château de *Neuchâtel*, ils sont assez semblables à ceux du château de Hallwil. Exceptionnellement, il reste des socles de poêles du milieu du XVI^e siècle, formant des arcades ornées de filets (*Cormondrèche*, Grand-Rue N° 25) ou de disques et de bustes divers (*Colombier*, le château). Unique en son genre, un socle du XVII^e siècle a pour supports des lions, surmontés de têtes d'anges dans des cartouches baroques (*Neuchâtel*, place des Halles N° 13). Généralement, les socles sont de pierre jaune, comme les pieds prenant la forme de balustres anguleux plus ou moins aplatis, remplacés plus tard par des troncs de cône cannelés. On peut attribuer au XVII^e siècle les carreaux vert sombre animés de motifs plus clairs, et les grands carreaux blancs couverts de motifs bleus et séparés par des pilastres (*Cressier*, le château). Vers 1740-1750, les Landolt, de La Neuveville, très actifs dans la région, entourent de gros lambrequins le motif central de chaque carreau (*Neuchâtel*, place des Halles N° 13; *Auvernier*, la cure). Jean-Jacques Meyer enveloppe plus légèrement le bord de ses carreaux et peint le motif central dans un cartouche Louis XV (*Cortaillod*, hôtel de commune, 1761, et sans doute: *Neuchâtel*, Promenade-Noire N° 2). Salomon Landolt se met à la même manière, aidé du décorateur Fridolin Laager (*Cressier*, les Thuyas, 1760). Jusqu'alors souvent en demi-cercle à leur extrémité, les poêles deviennent quadrangulaires avec des angles arrondis. Un simple liseré de fins ornements cerne les carreaux, où le motif central est libéré de tout encadrement (*Neuchâtel*, rue du Coq d'Inde N° 10, par Simon Jeanrenaud 1772; rue du Château N° 23, par Rodolphe Landolt, 1778). Il existe nombre de variantes, tel un poêle polychrome de *Colombier* (le château, 1768), et

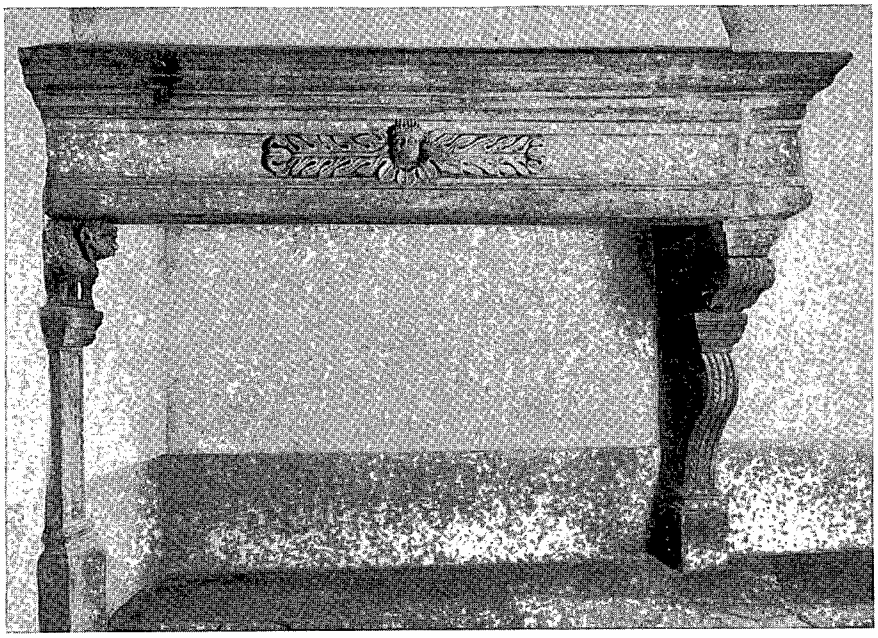

Fig. 357. Auvernier. Le château. Cheminée de la cuisine (vers 1559). Page 412.

un autre attribué à ANDREAS DOLDER, magnifique par ses bouquets richement colorés (*Neuchâtel*, hôtel DuPeyrou). SIMON JEANRENAUD, en 1764 (rue du Pommier N° 9), peint des cartouches franchement rocaille. C'est sans doute un des LANDOLT qui décore de paysages des panneaux exceptionnellement grands (faubourg de l'Hôpital N° 19, vers 1774). Dès le début du XIX^e siècle apparaissent les carreaux unis, de couleur jade, plus clairs que les verts du début du XVIII^e siècle; on les combine parfois encore avec des frises blanches à motifs bleus.

Les poêles ayant une tour cylindrique, amortie par un rang de carreaux ajourés et reposant sur un corps arrondi à son extrémité, sont particulièrement décoratifs. Le plus ancien, au château de *Travers* (1693), a des carreaux vert sombre, ornés de motifs plus clairs; ceux provenant de *Savagnier* (1726 et 1734, par LANDOLT?) ou en place à *Cormondrèche* (Grand-Rue N° 25, par JÉRÉMIE MOUCHET, 1739), ont un corps bleu-vert et des frises blanches peintes de motifs bleus. Plus tard, cette tour devient un «dôme» formé de un ou de deux étages en retrait, et d'un piédouche amorti par une urne. Le décor des carreaux suit l'évolution déjà esquissée (*Neuchâtel*, rue de l'Hôpital N° 4, par FRIDOLIN LAAGER, après 1760; place des Halles N° 11; *Saint-Blaise*, hôtel communal). Au château de *Valangin*, un poêle tout blanc a un «dôme» animé par cinq urnes Louis XVI et des faces rehaussées de pilastres. Au début du XIX^e siècle, le décor s'appauvrit et les lignes s'altèrent (*Les Brenets*, château des Frêtes). Alfred Godet, étudiant et décrivant ces poêles déjà menacés, nous a laissé une précieuse contribution (MN, 1885, p. 113-121, 165-171; 1886, p. 149-158, 182-191). Hors série, il faut faire une juste place à deux poêles monumentaux de l'hôtel de ville de *Neuchâtel*. Conçus et ornés par un ferronier de Strasbourg, JEAN-BAPTISTE PERTOIS,

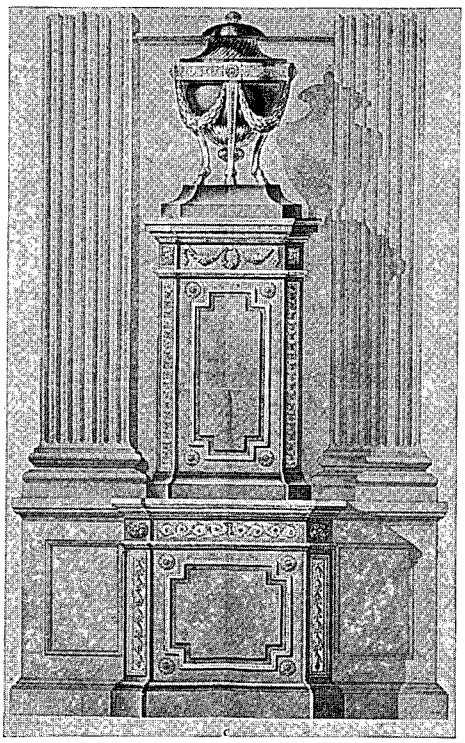

Fig. 358. Neuchâtel. L'hôtel de ville. Projet de poêle par J. B. Pertois (1789). Page 415.

ils ont reçu un décor luxueux de grecques, de rinceaux et de rosettes, en bronze et en cuivre, sur un corps émaillé en bleu de cobalt, réalisé à Haguenau (1789-1793).

Les aménagements intérieurs. Il n'est pas facile de trouver en place des ensembles un peu complets de chaque époque. Les châteaux n'ont en général conservé que leurs cheminées et le chambranle des portes, voire des plafonds de bois ornés de frises sculptées de la fin du XV^e siècle (*Neuchâtel*). Dans les édifices privés, il a subsisté quelques boiseries. On peut faire remonter au dernier quart du XVI^e siècle les pilastres et les entablements de la maison Touchon et de la Borcarderie, à *Valangin*. Des pilastres ioniques cannelés séparent des arcades au *Landeron* (la Russie N° 6, vers 1574). Un décor analogue, sous un plafond à caissons, agrémente la salle principale du château de *Cressier* et de la maison des Petites-Crosettes N° 6, à *La Chaux-de-Fonds*, dans le premier quart du XVII^e siècle. En 1660 encore, à *Saint-Blaise*, la Maison Neuve reçoit des lambris et un buffet formé de panneaux quadrangulaires, sous des frises de denticules. Vers 1685, quelques notables de *Neuchâtel* consacrent d'importants moyens à embellir leur intérieur, notamment, 8 place des Halles, où l'on pouvait, admirer un noyau de cage d'escalier en pierre de taille et des plafonds peints ou décorés de stucs; d'autres intérieurs ont été fort altérés (rue des Moulins N° 21; place des Halles N° 13).

C'est évidemment le XVIII^e siècle, en raison de l'aisance accrue des habitants et de leurs contacts avec l'extérieur, qui a laissé les traces les plus marquantes. Au château de *Bevaix* (1722), la cage d'escalier prend une ampleur nouvelle, et le salon d'été se trouve rafraîchi par une charmante aiguière. Dans la grande salle annexée au château d'*Auvernier* (1746), des stucs Régence agrémentent des dessus de cheminées et des plafonds. Rue du Pommier N° 9, à *Neuchâtel*, vers 1724, la multiplication des plafonds peints, et plus tard celle des dessus de portes et de cheminées, traduit un goût accru du décor. Après 1760, l'agencement des glaces, des encadrements divers et des parquets (rue de l'Hôpital N° 4, 1760; faubourg de l'Hôpital N° 8, 1768; N° 19, 1774) se trouve éclipsé par le luxe exceptionnel de l'hôtel DuPeyrou (1770); les boiseries Louis XVI du salon, d'origine parisienne, sont égalées seulement à la rue du Pommier N° 7, où le plafond et le mobilier sont du même style (1779). La salle du Conseil général et les boiseries sculptées par le Français Jean-Baptiste Boutry (1788), comme tous les éléments de l'hôtel de ville, marquent l'aboutissement d'un

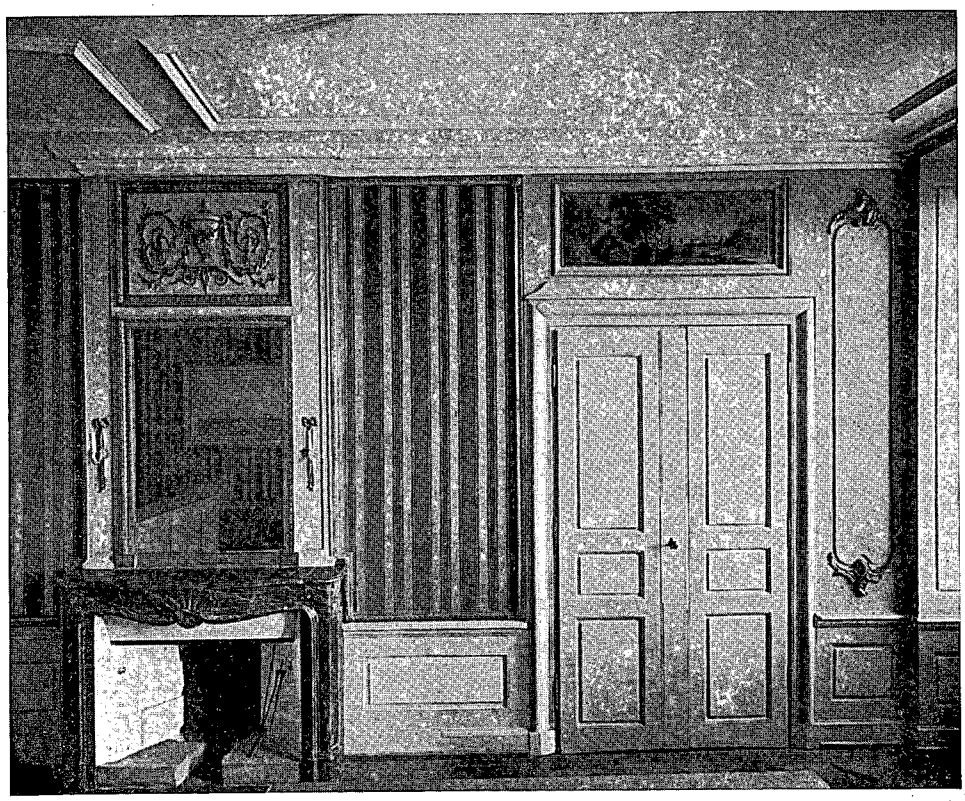

Fig. 359. Neuchâtel. Rue du Pommier N° 1. Cheminée et porte de l'ancien salon (époque Louis XVI et 1715). Page 416.

effort exceptionnel. A la fin du siècle, des papiers peints dans un rare état de fraîcheur, produits en partie par la firme parisienne RÉVEILLON (vers 1786), et d'autres plus récents, créent une intimité et un charme tout particuliers à la maison du Tilleul (*Saint-Blaise*), ou dans telle chambre de Trois-Rods (*Boudry*, vers 1788). Précédemment des cuirs ouvragés (de Lyon, 1715 environ; conservés à Trois-Rods) ou une baignoire faite de carreaux peints (*Colombier*, le Bied; époque Louis XVI), par exemple, agrémentaient les intérieurs, comme le feront dans un autre domaine des toiles peintes de Cortaillod (*Bevaix*, Châtillon, vers 1840). Avenue de la Gare N° 14, à *Neuchâtel*, le Directoire a valu au vestibule supérieur une ornementation fort éclectique. Le style Empire n'a laissé nulle part une marque aussi complète et remarquable qu'aux boiseries, cheminées, tentures et stucs de la maison N° 21 du faubourg de l'Hôpital. C'est en 1827 qu'on acheva à Vaudijon (*Colombier*) un grand salon circulaire du même style.

LES PEINTURES. Le canton est extrêmement pauvre en ce domaine. Quelques fragments de fresques découverts au temple de *Cornaux* ont disparu; ceux de la collégiale de *Neuchâtel* sont trop repeints. Une lapidation de saint Etienne et une pesée des âmes, de la fin du XV^e siècle, au *Landeron*, ont été abusivement restaurées. Le cycle le plus

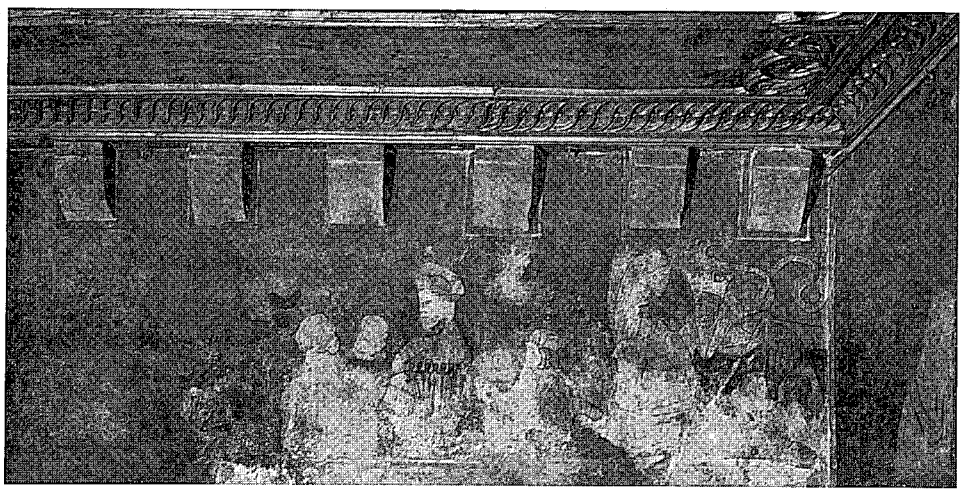

Fig. 360. Neuchâtel. Le château. Fragment de fresque de la fin du XV^e siècle. Page 418.

complet de fresques se trouve au temple d'*Engollon*. Le Christ en majesté occupe la voûte du chœur entre les symboles des évangélistes. Sur et autour d'une représentation très effacée du ciel et de l'enfer, peut-être du second quart du XIV^e siècle, on a repeint, à la fin de ce siècle ou au début du XV^e, une douzaine de scènes de la vie de Jésus, dans des panneaux quadrangulaires ponctués d'étoiles. Les personnages ayant une taille étroite et des chausses pointues ne manquent pas d'élégance. Quant au couronnement de la Vierge par un maître à l'œillet, provenant du *Landeron* (dernier quart du XV^e siècle), il est, avec une Sainte Face présentée par deux anges, le seul tableau d'église ancien du canton. Dans les temples réformés, apparaissent épisodiquement des Tables de la Loi, peintes contre les murs avec quelques cartouches baroques (*Fontaines*, vers 1688), ou exceptionnellement avec l'effigie de Moïse (*Fenin*, 1773). A l'imitation de ce qui avait été fait au Temple du Bas de *Neuchâtel*, on décore de pilastres et d'ornements peints en trompe-l'œil l'intérieur du temple de *Dombresson* (1705). Dans la chapelle catholique de *Combes*, des rinceaux peints couvrent le berceau de bois et la balustrade de la galerie.

Depuis une maladroite dépose, le château de *Neuchâtel* a perdu ses uniques restes de fresques de la fin du XV^e siècle, à la salle Marie de Savoie. MICHEL VOGELSANG a commencé en 1692 l'imposante galerie héraldique ornant la salle des Etats, complétée jusqu'en 1868. A l'hôtel de ville du *Landeron*, quelques fresques assez gauches, du début du XVI^e siècle, figurent les divers états de la société.

Les particuliers recouraient aussi à des décorateurs pour peindre de grands rinceaux sous leurs plafonds (*Neuchâtel*, rue du Trésor N° 5), pour animer leurs murs de pilastres et de frises (*Les Ponts*, ancienne maison Benoît vers 1614), ou de rinceaux et de sentences (*Fenin*, le château). Des notables avaient les moyens de faire peindre une Renommée dans un encadrement architectural simulant une perspective ou les Vertus cardinales au plafond d'une salle (*Neuchâtel*, rue de l'Evole N° 39; place des Halles N° 8, vers 1686). De lourds rinceaux peuvent servir de cadre à des armoiries

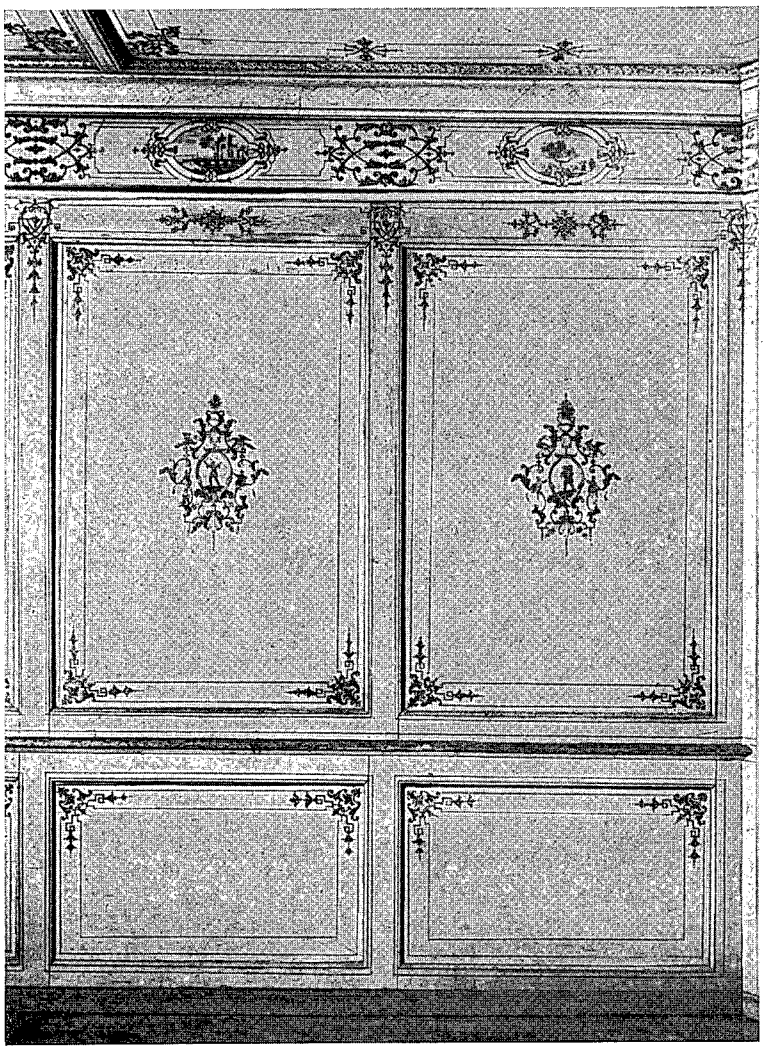

Fig. 361. Cressier. Maison de Gustave Jeanneret. Décor peint de la salle à manger (vers 1736). Page 419.

(*Valangin*, maison Weber, 1699), ou de légères arabesques et des coquilles cerner une allégorie (*Serrières*, château de Beauregard). Dans un décor de filets et de palmettes Régence, des inconnus peignent des scènes aussi différentes que le Sacrifice d'Abraham, et Apollon passant les rênes de son char à Phaéton (*Neuchâtel*, rue du Pommier N° 9, après 1723). D'autres animent de motifs chinois les cartouches au centre de grands panneaux, dans la maison Jeanneret (*Cressier*, vers 1736), voire de trophées champêtres et divers (*Neuchâtel*, rue du Pommier N° 1, vers 1765). DuPeyrou, au milieu du XVIII^e siècle, se fait portraiturer en mécène au-dessus des fables de La Fontaine, figurées dans des cartouches découpés (rue du Coq d'Inde N° 20). A la même

époque des artistes, sans doute ambulants, peignent sur des toiles tendues contre les murs des paysages, où châteaux, chaumières et grands arbres sont campés autour de larges rivières (*Colombier*, Rue Haute N° 14; *Peseux*, rue du Château N° 21). En 1790, l'Italien MATTHIEU RICCO, maître de dessin, peint des allégories en grisaille, à l'hôtel de ville de *Neuchâtel*. Des décorateurs italiens, vers 1804, mêlent l'exotisme, les souvenirs militaires et un décor pour cabinet d'histoire naturelle à des motifs du tout début de l'Empire (Avenue de la Gare N° 14). Il n'existe donc aucune unité dans ce secteur voué à la décoration plus qu'à la peinture.

LES VITRAUX. Ce sont des objets rares dans le canton. Il ne subsiste guère d'ancien qu'une Crucifixion provenant du temple de *Saint-Blaise*, pour le XV^e^ siècle, et les effigies de saint Léonard et de saint Laurent avec des écus armoriés, pour le début du XVI^e^ siècle, dans l'église de *Fenin*. Par la suite, l'héraldique est l'unique sujet des vitraux, laissant plus ou moins de place pour des scènes et des ornements. Les armes d'*Auvernier* (1576) ne sont qu'un prétexte en marge de l'histoire de Judith et d'Holopherne; celles du *Landeron* paraissent deux fois avec un banneret et ses collègues représentés dans le fond (1576). Des scènes de tir encadrent les armes d'Henri II d'Orléans-Longueville offertes aux tireurs de *Neuchâtel* en 1615. Quant aux particuliers, ils cherchent à embellir le temple de leur paroisse par des vitraux à leurs armes – souvent dispersés depuis (*Couvet*, 1659; *Fontaines*, 1688; *Cernier*, 1689, 1691). La bourgeoisie de Valangin fait de même à *Chézard-Saint-Martin* en 1694. Quelques textes apprennent comment les corporations publiques ont aliéné leurs vitraux au XIX^e^ siècle (*Boudry*, *Cressier*, *Valangin*).

LES SCULPTURES. Après des débuts prometteurs, la sculpture ne présente plus que des œuvres d'un intérêt régional. A l'époque romane, de nombreux détails sculptés rehaussent l'architecture de la collégiale et du château de *Neuchâtel*. C'est à Bâle et à Zurich que, pour la première, les tailleurs de pierre tirent l'inspiration des statues du portail sud, des têtes variées grimaçant sous les corniches des absides et des chapiteaux figurant, entre autres, Daniel dans la fosse aux lions. Les rapports sont plus incertains dans le cas du château, où les figures géométriques l'emportent de beaucoup sur les motifs historiés; quelques chapiteaux représentent des têtes de lions, un chevalier la lance en arrêt ou un homme en prière. A l'intérieur de la collégiale, le monument des comtes, restauré, impossible à reconstituer dans ses états anciens, est le plus riche en figures d'Europe centrale, avec ses quinze statues de grandeur presque naturelle, dressées sous une arcade du chœur. Eléments du dernier tiers du XIV^e^ siècle et du second quart du XV^e^ siècle se fondent étonnamment bien, grâce aux couleurs qui les rehaussent, sous deux gâbles ajourés et sur un socle qui porte encore la marque des iconoclastes. Les statues impassibles et peu individualisées, faites en partie par KLAUS, de Bâle, vers 1372, s'opposent aux deux, toutes frémissantes, dues à l'art de MATTHÄUS ENSINGER (1425, 1458).

Vassal impatient des comtes de Neuchâtel, Claude d'Arberg, seigneur de *Valangin*, fonde une collégiale près de son château et fait bâtir un monument funéraire, dont les statues encore neuves sont endommagées par les Réformés, en 1531. Une habile restauration (1841) n'a pu que donner une idée de l'état primitif. Les curieux animaux et la Vierge surmontant l'arc de la porte, au temple de *La Sagne* (vers 1500), et les feuilles épineuses à l'entrée de celui de *Saint-Blaise* (1516), sont peut-être les

Fig. 362, 363 et 364. Neuchâtel. La collégiale. Chapiteaux des bas-côtés, et de la grande abside (au centre). Dernier quart du XII^e siècle. Page 420.

restes d'un décor plus abondant. *Le Landeron* conserve un saint Roch sculpté au milieu du XVI^e siècle et une Vierge de Pitié, œuvre savoureuse et expressive sortie de l'atelier de HANS GEILER, vers 1520-1525. Dès lors, la sculpture devient un simple élément de décor pour le couronnement des fontaines (p. 408), les encadrements de portes et de fenêtres (p. 410 et 411) ou la réalisation des panneaux armoriés. Quelques morceaux sont très réussis, tels les lansquenets encadrant les armes Merveilleux (*Serrières*, Beauregard, 1563), les sauvages tenant les armes Montmollin (*Neuchâtel*, place des Halles N° 8 – 1686), ou les amours animant le jardin du Bied (*Colombier* – milieu du XVIII^e siècle). A l'hôtel DuPeyrou, les élégantes urnes dessinées par ERASME RITTER (1764) ne sont pas toutes réalisées à la satisfaction de l'architecte. Quant à l'hôtel de ville de *Neuchâtel*, ses frontons sculptés par F. DESPLANDS (1788), n'ont pas l'élégance, ni la beauté des boiseries de chêne travaillées par le Français JEAN-BAPTISTE BOUTRY pour la salle du Conseil général (1789). En été 1805, on pose sur la rotonde de Vaudijon (*Colombier*) trois reliefs en ronde-bosse représentant les saisons; quelques détails vestimentaires marquent l'époque Empire. Le buste de David de Pury par AUBERT PARENT, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de *Neuchâtel* (1805), et la statue du mécène par DAVID D'ANGERS (1848), sont les premiers monuments de ce genre, dans un pays qui n'en avait jamais érigé à ses princes.

Un des à-côtés artisanaux de la sculpture fut la taille des pierres tombales. La plus ancienne, à *Corcelles*, porte les armes Lavigny (vers 1435). Celle qui se trouve devant le tombeau des seigneurs de *Valangin* (premier quart du XVI^e siècle) est unique par la figuration de la mort, un squelette armé d'une longue flèche. Au XVII^e siècle, les grandes dalles couvertes d'inscriptions en taille d'épargne donnent les qualités et

les dates de vie des défunts (*Valangin, Savagnier*). Cette pratique continuée au XVIIIe siècle produit des pierres plus fouillées, portant parfois de belles armoiries (*Saint-Aubin, Couvet* et *Neuchâtel*). D'autres dalles sont rehaussées d'un cartouche de bronze armorié (*Cressier*, 1552; *Fenin*, 1615; *Saint-Aubin*, 1824) ou d'une plaque gravée (*Cressier* 1604/7; *Le Locle*, 1639). Dans un seul cas, expliqué par la qualité de la défunte, on élève un vrai monument dans une niche (*Bôle*, 1770).

Les fers forgés. Grilles et balustrades de fer forgé, dont les plus belles se trouvent à *Neuchâtel*, font une apparition tardive. Un des premiers balcons encore en place (rue de l'Hôpital No 6, vers 1707) a des balustres forgés enrichis de culots de tôle très découpés; pour un autre (cour de la même maison), de nombreux enroulements s'ordonnent autour de motifs en croix comparables à ceux de la rue du Seyon No 9 (1733). Rue du Pommier Nos 8 et 12, le dessin harmonieux est moins structuré. Dans la même rue, au No 1, une floraison extraordinaire de lignes surchargées de feuilles de tôle dessine des arabesques entre deux motifs en violon (vers 1761). A la même époque, des palmettes à jour forment le motif principal des appuis de fenêtres et des balustrades d'escalier (rue de l'Hôpital No 4; rue du Pommier No 9); Jean-Jacques Lorimier en forge encore au faubourg de l'Hôpital No 19, en 1775, puis on les retrouve au *Locle* en 1782 (rue du Crêt-Vaillant No 37). L'hôtel DuPeyrou, pour la grille de son jardin, présente des palmettes à jour à côté des dessins en forme de violon, sous des barreaux rectilignes (vers 1770). En revanche, le réseau du balcon, par ses entrelacs et ses quadrillés à rosettes, fait songer à l'époque Régence, tandis que, sous une frise de postes et par ses barreaux droits reliés par des foudres, la balustrade du grand escalier est déjà Louis XVI. Des balustrades plus simples de ce style existent à *Boveresse* (maison Petitpierre, 1777), au *Locle* (rue du Crêt-Vaillant No 28, 1786) et à *Môtiers* (hôtel de district, 1794). D'une facture exceptionnelle, la balustrade du grand escalier de l'hôtel de ville de *Neuchâtel* doit son allure aux éléments en lyre, forgés et ornés par le Français Jean-Baptiste Pertois (1790). Auprès d'elle une rampe Empire (avenue de la Gare No 14) paraît grêle avec son réseau de losanges et de courbes (vers 1804). A la maison du Trésor, vers 1836, une balustrade est formée de simples motifs en croix de Saint-André.

Parmi les portails en fer forgé, les plus complets sont ceux du château d'*Auvernier* (vers 1740 et 1746) et de l'avenue de la Gare No 17, à *Neuchâtel* (1746), où les frises d'enroulements animent les barreaux rectilignes aboutissant à un dessus cintré, amorti par un monogramme ajouré. A la fin du siècle, les sévères grilles de l'hôtel de ville de Neuchâtel, franchement Louis XVI, marquent la fin d'une époque. Elles diffèrent essentiellement par leurs pointes de piques de celles que l'Empire sommera de pommes de pin, au faubourg de l'hôpital No 21.

Les enseignes parfois charmantes qu'ont laissé les XVIIIe et XIXe siècles (*Les Bayards, Brot-Dessous, Chézard, La Sagne, Valangin*) ne dépassent pas le niveau d'un artisanat parfois assez naïf.

Quelques ouvrages en *fonte*, du milieu du XIXe siècle, ornés de motifs plus ou moins luxuriants, méritent une mention: des balustrades (*Neuchâtel*, faubourg de l'Hôpital, Nos 18-20), deux candélabres (maison du Trésor), les supports d'un balcon (rue de la Maladière No 80) et des grilles de fenêtres (rue des Moulins No 38; *Couvet*, ancien collège).

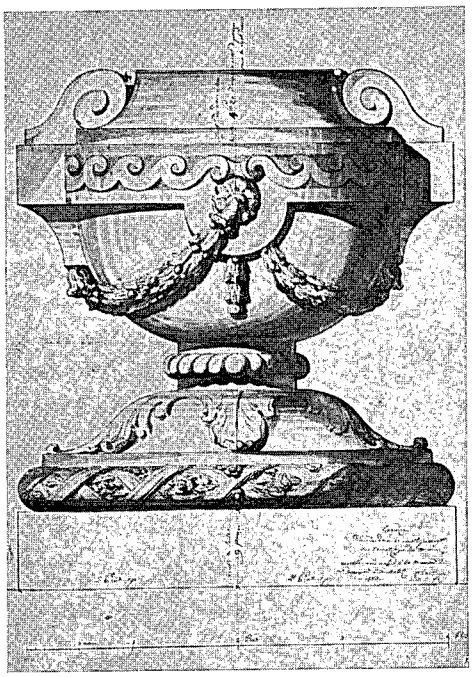

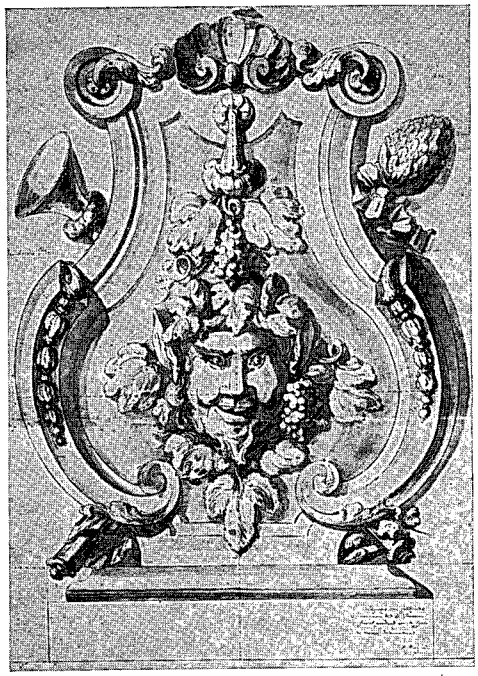

Fig. 365 et 366. Neuchâtel. L'hôtel DuPeyrou. Dessins d'un vase et d'un trophée de la façade sud, par E. Ritter (vers 1768). Page 421.

Les cloches. Depuis l'étude de C. E. Tissot sur les inscriptions campanaires, et celle de A. Chapuis et L. Montandon sur les fondeurs, il y a peu de chose à ajouter. Le canton ne conserve pas de cloches antérieures au XV^e^ siècle. Parmi ces dernières, souvent anonymes, on peut citer celle de *Serrières* (1470), deux du *Landeron* (tour nord et chapelle des Dix Mille Martyrs – fondue à Berne en 1466), une à *Cressier* (1496) et celle de *Valangin* portant plusieurs quatrains (1464). Le XVI^e^ siècle est mieux représenté par des cloches de 1503 (collégiale de *Neuchâtel*), 1505 et 1508 (*Dombresson* et *La Brévine*), de 1509 (*Boudry* et *Môtiers*) et 1512 (*La Sagne*), de 1523 (deux aux armes de Vergy et Valangin, à *Valangin*), de 1524, par Nicolas Watterin (*Le Landeron*), de 1552 (*Cressier*), de 1563 (*Savagnier*) ou sans date (*Fenin, Corcelles*). Dès le XVII^e^ siècle, on connaît généralement le nom des fondeurs venus de Lorraine, tel Michel Joly, de la région de Morteau, comme les Damey, ou de Suisse, comme Hans Klely. Au XVIII^e^ siècle, les Bourney et les Cupillard, de Morteau, et les Lièvremont, de Pontarlier, très actifs, voient surgir des concurrents neuchâtelois, les Guillebert, Pierre-Isaac Meuron-dit-Banderet et Abraham-Louis Péter, relayés par François Humbert, père et fils, jusqu'au XIX^e^ siècle.

L'orfèvrerie. Les Neuchâtelois ont toujours été largement tributaires des orfèvres étrangers, comme le prouvent nombre de coupes et d'objets de culte conservés dans les paroisses, quelques communes, les musées de Neuchâtel et du Landeron. Tout en renvoyant à l'étude d'Alfred Godet (MN, 1889, p. 149-156, 184-192), il est possible

d'établir quelques points de repère grâce à notre inventaire. Sauf un bâton de chantre provenant de la collégiale de *Neuchâtel* (XVe siècle), des coupes d'apparat et quelques sceptres des Cours de justice, la majorité des objets conservés par des collectivités le sont par des paroisses. Certains calices, remontant à la fin du XVe ou au début du XVIe siècle, sont encore utilisés pour le culte réformé (*Boudry, Chézard-Saint-Martin, Fontaines, Lignières, Saint-Blaise*). Au *Landeron*, un plat provenant du butin des guerres de Bourgogne, réparé au XVIe siècle, et une coupe de 1586, se distinguent parmi les rares objets d'orfèvrerie civile antérieurs à 1600. Au XVIIe siècle, les Neuchâtelois ont fréquemment recours aux artistes d'Augsbourg (*Chézard-Saint-Martin, Cressier, Hauterive, Le Landeron*), mais aussi à ceux plus proches de Zurich (*Hauterive, Fenin, Le Landeron, Savagnier*), voire de Winterthour (*La Brévine*) et de Soleure (*Hauterive*). Les orfèvres fribourgeois, peu nombreux, occupent une place à part, grâce à la qualité d'un bel ostensoir de Hans Roemer (*Le Landeron*, 1623) et d'un reliquaire de Jacob Schroeder (*Cressier*, après 1650). Dès le début du XVIIe siècle apparaissent des orfèvres neuchâtelois, tels Abraham Bredin et Jean Cortaillod, auteur des coupes de *Serrières* exceptionnellement ornées (1626), puis Henri et Etienne Gallot. Plusieurs œuvres, reconnaissables souvent aux fines gravures de têtes ailées, sont de Nicolas Wittnauer, d'origine bâloise, connu de 1628 à 1666 (coupes à *Boudevilliers, Chézard-Saint-Martin, Môtiers*). Pierre Lucas, qui livre des coupes à *La Côte-aux-Fées*, à *La Sagne* et à *Valangin*, puis un encensoir à *Cressier* et un pot de baptême à *Saint-Aubin*, tout comme Nicolas Matthey (une coupe à *Môtiers*), continuent leur activité au début du XVIIIe siècle. Plusieurs orfèvres leur succèdent, les mieux représentés étant David Renaud (*Auvernier, Neuchâtel, Peseux*) et Samuel Bonvespre (*La Chaux-de-Fonds, Fenin, Hauterive*). Au XIXe siècle, faute d'artistes locaux, les Neuchâtelois s'adressent parfois à Genève, et plus souvent aux très actifs Gély, de Lausanne.

Les potiers d'étain. Etudiés avec soin par Alfred Godet, puis Louis Reutter (MN, 1889, p. 77-86; 1919, p. 137-178), les potiers neuchâtelois n'ont guère eu de concurrents étrangers, de la fin du XVIe siècle au milieu du XIXe. Ils ont laissé de nombreuses *channes*, ou pots pour le vin de communion – le plus souvent à panse ronde. Des ouvrages recensés, se détachent, par leur forme ou leur décor, ceux du Français Pierre Villeneuve (*Boudevilliers*, 1675, et peut-être *Fleurier*), et de Jean-Jacques Châtelain (*Le Locle*, 1706, *Les Planchettes*, vers 1704). Les Perrin, grands fournisseurs dès le milieu du XVIIIe siècle, sont relayés dès 1835 par les Moriggi, d'origine tessinoise.

Meubles divers. Ce sont les églises et les musées qui abritent les meubles anciens les plus intéressants, depuis la disparition de ceux des châteaux – exception faite d'une table du XVIe siècle à *Neuchâtel* et d'un coffre à *Valangin*. L'hôtel de ville du *Landeron* conserve pour sa part un buffet daté 1571, orné de panneaux cintrés et de pilastres sous un fronton. Les stalles de l'église de *Cressier* – en réalité un banc fermé pour les fondateurs d'une chapelle disparue – sont closes par des panneaux baroques (1674). Parmi les quelques autels du canton, celui du chœur, au *Cerneux-Péquignot* (sculpté à Morteau vers 1690), retient l'attention par son architecture baroque, chargée d'un décor très fouillé. La disparition accidentelle de la chaire du Grand-Temple de *La Chaux-de-Fonds*, sculptée pour l'abbaye de Bellelay, sans doute par le

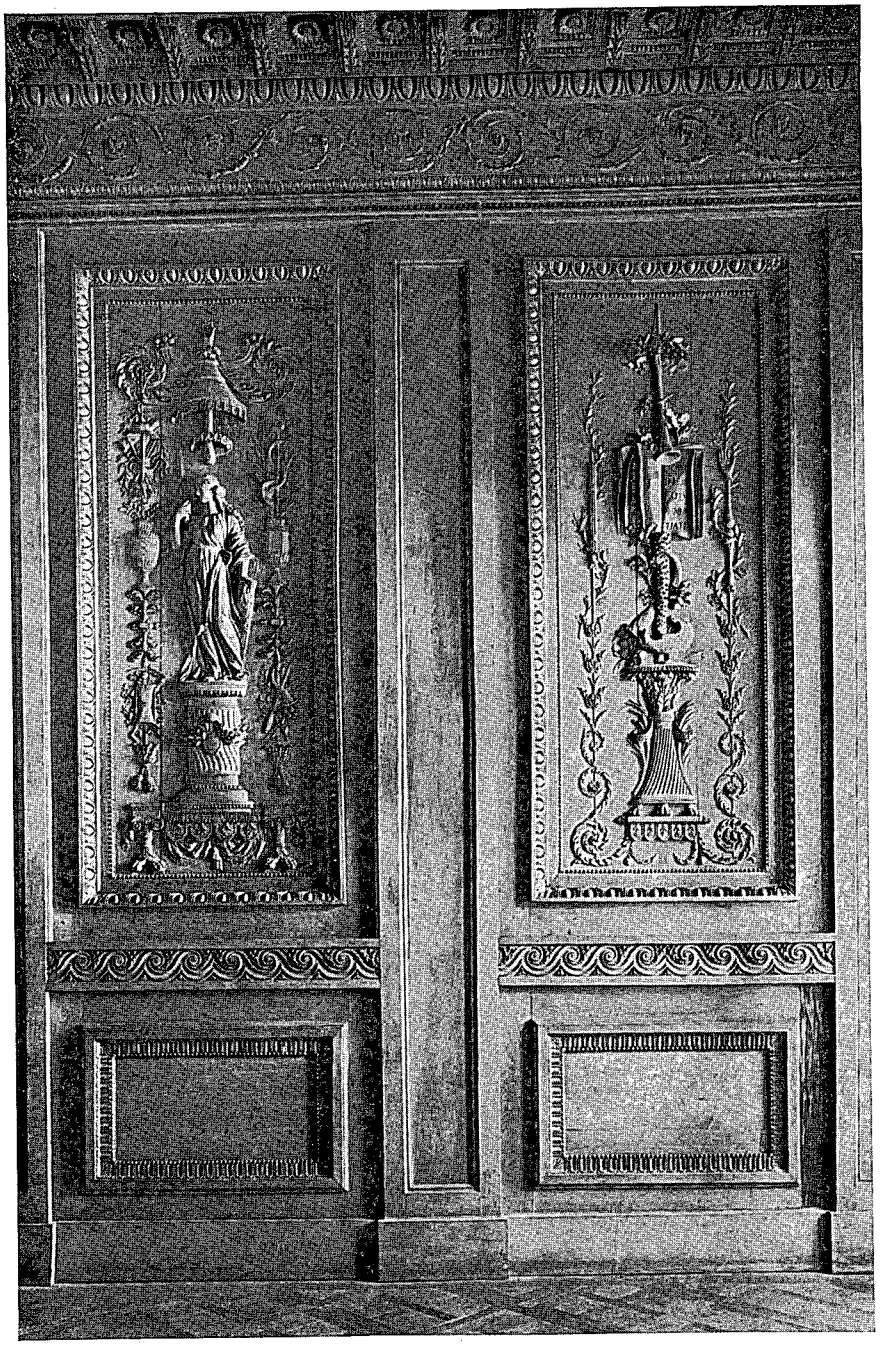

Fig. 367. Neuchâtel. L'hôtel de ville. Salle du Conseil général. Panneaux sculptés par J. B. Boutry (la Justice; 1787–1788). Page 421.

Franc-Comtois ANTOINE MONNOT, entre 1706 et 1719, est une perte irréparable, quelque peu compensée par l'existence d'une chaire Louis XV, au *Cerneux-Péquignot*. Il est significatif de comparer ces meubles au décor exubérant, avec les chaires si dépouillées, presque sans âge, que les menuisiers neuchâtelois dressaient dans les temples (*Auvernier*, *Boudevilliers*, *La Sagne*). Celle de *Valangin* par WILHELM BUELL, menuisier, de Stein am Rhein (1779), se distingue d'emblée par un décor Louis XV bien affirmé. Au gré des partages, le mobilier des particuliers a été dispersé, de sorte qu'à *Neuchâtel*, on admire comme une exception rare le salon, 9, rue du Pommier, où meubles et boiseries Louis XVI se sont maintenus depuis 1779. A l'hôtel DuPeyrou, les massifs fauteuils et canapés Empire sont un apport de l'époque où la maison fut achetée par Denis de Rougemont (1816).

BRÈVE CONCLUSION. La structure et les lacunes de cet aperçu permettent de confirmer la prépondérance de l'architecture sur la décoration, dans un pays aux ressources modestes, redoutant de surcroît toute manifestation de luxe. A la place des souverains qui renoncent très tôt à bâtir des édifices marquants (le dernier est la galerie orientale du château de Colombier, en 1618), quelques gouverneurs, les patriciens des cantons combourgeois et des notables enrichissent le pays de leurs constructions. Ils ont pour successeurs les grands commerçants des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. Malgré quelques touches d'influence alémanique, c'est en Franche-Comté, puis à Paris, qu'il faut chercher les modèles, souvent adaptés aux habitudes locales, avec un décalage plus ou moins important. Pour le décor, l'adaptation se révèle moins complète à certains égards, puisqu'on achète les objets tout faits, ou qu'on les commande à des artistes et à des artisans étrangers. Sans perdre ses particularités régionales, le pays de Neuchâtel s'est donc trouvé très naturellement entraîné dans les zones marginales des grands mouvements de l'art européen.

Fig. 368. Cressier. L'église. Médaillon de bronze aux armes de Pierre Vallier (1552). Page 422.

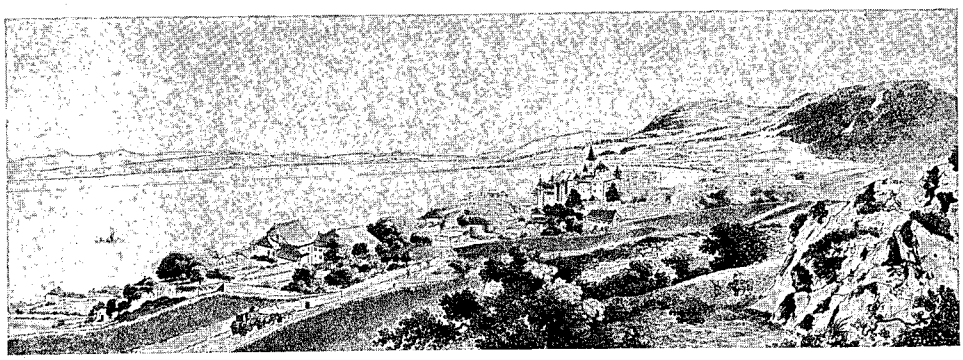

Fig. 369. Neuchâtel vu du Rocher par J. L. Aberli (avant 1786). La Grande Rochette et la colline du château sont bien mises en évidence. Page 427.

# COMPLÉMENTS DU TOME I

## LA VILLE DE NEUCHÂTEL

*Les sceaux*

p. 4, § I, 2e ligne: X 5, au lieu de X 3.

p. 5, § III, 2e et 3e lignes à corriger. – 1. «[S. VILLICATUR]E NOVICASTRI AD CONTRACTUS», attesté en 1342 et 1346 (AE, B 6, No 5, et R 1, No 30), peut-être regravé dans sa partie centrale pour devenir: – 2. «S. VILL[ICATUR]E NOVICASTRI AD CONTRACTUS», attesté de 1359 (AE, C 9, No 27) au XVIe siècle; diam. 3 cm et demi; matrice aux AE. – 3 ...

p. 5, § IV, 5e ligne: SIGILIUM (un seul L).

p. 11. *Bibliographie. Vie locale.* Ajouter: J. COURVOISIER, *Neuchâtel sur ses vieilles tours*, Genève 1959.

*La physionomie du Vieux Neuchâtel*

p. 21 (à la suite des étapes de l'extension, des vues et des plans anciens).

A une époque où la fièvre des constructions altère gravement la physionomie ancienne des localités, une vue générale synthétique est fatalement idéalisée, puisqu'elle insiste sur les seuls éléments historiques. Neuchâtel se trouve serré entre son lac (429 m d'altitude) et les forêts qui couvrent la montagne de Chaumont (1171 m). Depuis le XVIIe siècle, au moins, la vigne occupa tous les coteaux bien exposés, jusqu'à la lisière des bois, à environ 560 m d'altitude, sauf en quelques lieux particulièrement arides. Elle vient de disparaître sous l'assaut des constructions. La ville moderne, dont l'extension remonte à la seconde moitié du XIXe siècle, a en effet investi de toutes parts le noyau ancien au pied de la colline du château. C'est à partir de cette première forteresse, sa raison d'être, que s'est établie organiquement la ville restée longtemps exiguë. Dire avec Alfred Lombard que le château et la collégiale forment une acropole, c'est souligner avec bonheur la fonction de la ville haute, centre politique et religieux. En fait la colline et ses monuments sont l'élément mar-

quant et dominant, quel que soit le côté par lequel on aborde Neuchâtel. L'église dotée de flèches modernes et de tuiles colorées, en 1869, n'a point perdu le rapport harmonieux entre ses parties romanes et gothiques. Sa pierre de taille bien appareillée contraste avec le mur crénelé du Donjon, en partie refait, et avec les façades crépies du château, divisées en compartiments surmontés de hauts toits, d'où se détachent les pointes de quelques tours. Au midi, le long de la rue du Château, les maisons paraissent monter très haut sur la colline, tandis qu'elles cascadent à l'angle sud-est; en plein orient, à la rue des Moulins, elles restent à un niveau assez bas pour mettre en valeur le château. Du côté nord, la rue de l'Ecluse, médiocrement bâtie dans la seconde moitié du XIXe siècle, remplace un vallon jusque là en friche, au pied des rochers où passait la ligne de tir des mousquetaires. Des vergers ou des vignes couvraient le versant exposé au soleil. A l'ouest, le Jardin du prince, aménagé en 1811 dans une vigne du domaine seigneurial, forme une transition heureuse en direction d'un quartier de villas et de maisons, presque toutes postérieures à 1860.

Immédiatement au-dessous de l'église, la rue de la Collégiale conserve la physionomie tranquille que lui a valu la reconstruction de son unique rangée de maisons, dès l'extrême fin du XVIe siècle. La grande étendue des toits de tuiles, du plus élevé au plus bas, quelques baies anciennes, le portail armorié de la maison No 3, un marronnier sur son étroite terrasse et la placette où s'élève une fontaine Louis XVI, s'harmonisent avec le grand mur fermant la composition au nord. La rue du Château et la rue du Pommier adjacente étonnent toujours ceux qui s'attendent à trouver là les plus vieilles maisons de la ville, mais découvrent un ensemble du XVIIIe siècle. Bornée par la tour des Prisons et la tour de Diesse, elle occupe l'emplacement du bourg primitif. Un catastrophique incendie, ruinant tout le quartier en 1714, a contraint les magistrats à faire de l'urbanisme. Au lieu de vieilles maisons pittoresques, étroites et entassées sans grand ordre, on reconstruisit de vrais hôtels et des demeures sur un alignement qui avait l'avantage d'élargir une rue trop étroite, voire étranglée en deux points. Des servitudes de hauteur et des délais de reconstruction n'empêchèrent pas quelques disparités mineures, au fond bienvenues. C'est au point de rencontre des rues du Pommier et du Château que les architectes ont agencé, avec le plus de goût et d'habileté, leurs façades de la fin du règne de Louis XIV, bien adaptées au terrain en pente.

Dans la basse ville, le plan des rues se modèle sur le delta d'un torrent capricieux, le Seyon, détourné en 1843. Au-delà, le tracé d'une seconde enceinte englobant les rues des Chavannes, du Neubourg et du Concert se laisse encore déchiffrer sur le plan moderne. Les reconstructions ont évidemment modifié, rajeuni et parfois gravement altéré les caractères anciens. Des maisons du XVIe siècle, isolées au milieu des autres, apparaissent surtout à la rue des Moulins, à la Croix-du-Marché, à la rue Fleury, à la place des Halles, au Neubourg et aux Chavannes. Celles du XVIIe siècle, peu nombreuses, ont leurs représentants les plus notables à la rue des Moulins, à la rue du Coq d'Inde et à la place des Halles. C'est le XVIIIe siècle qui est le mieux représenté dans le plus grand nombre de rues; il donne le ton dans certaines, sans jamais dominer, sauf à la rue du Pommier. Le XIXe siècle, jusque dans les années 1860, a intégré ses constructions dans la vieille ville, complétant et reconstruisant à l'ancienne échelle, ou au moyen des matériaux traditionnels: calcaire gris et jaune, crépi de chaux et tuiles. La triste molasse grise, la brique, le ciment, les ardoises et la fonte,

Fig. 370. Neuchâtel. La collégiale, la prison et la baie de l'Evole vers 1840. Lithographie de Deroy. Page 430.

apparus depuis l'établissement des chemins de fer, allaient grignoter cette unité dans la variété, avant de la disloquer. Depuis vingt ans, on assiste, en dépit d'une réglementation très étudiée, à une crise de croissance refondant les parcelles jadis étroites, exhaussant les façades et modifiant les rez-de-chaussée, sans souci du caractère ancien, ni de l'esthétique globale des rues.

Dès le XVI^e siècle, la ville s'étendit un peu en direction du lac, de part et d'autre de l'embouchure du Seyon. La création la plus notable, et aussi la mieux conservée, est le massif des maisons au midi de la rue du Coq d'Inde. Les dix parcelles de grève vendues à des particuliers, en 1684, permirent de bâtir quatre maisons plus profondes que larges, et deux grandes, de plan presque carré, très représentatives de la puissance accrue des magistrats. Au XVIII^e siècle, l'extension de Neuchâtel se fit essentiellement vers l'orient, en dehors de l'enceinte qui perdit ses tours, sauf celle des Chavannes, démolie en 1867. Quelques maisons bourgeoises, celle des Orphelins (l'actuel hôtel communal), puis les demeures de grands commerçants, formèrent peu à peu l'élégant quartier du faubourg de l'Hôpital, où d'appréciables espaces en jardins et en vergers se sont maintenus jusqu'à aujourd'hui. Des balustrades en fer forgé, des frontons et de petites cours marquent le goût et les moyens des constructeurs. L'hôtel DuPeyrou, somptueux par son architecture, son implantation et son décor, reste le fleuron de ce faubourg qui vit construire des villas et des hôtels particuliers néo-classiques, jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Quelques maisons de rapport intercalées dans la rue, dès 1790, n'en altérèrent pas l'aspect distingué. A son extrémité occidentale, de part et d'autre d'une place harmonieuse, la commune disposa d'un nouvel hôpital, et d'un imposant hôtel de ville financés par un mécène, David de Pury.

Longtemps isolées, de grandes propriétés du XVIIIe siècle, bien bâties (Grande Rochette, Petite Rochette et Recorbe), donnèrent un cachet particulier aux coteaux avoisinant la ville. L'aménagement de promenades sur les rives du lac accentua le caractère résidentiel de Neuchâtel. Après 1850, d'autres maisons de maîtres se bâtirent à l'ouest de la collégiale, en rompant par leurs édifices et par leurs jardins plantés d'arbres l'ancienne unité du vignoble dénudé, et de ses chemins compris entre de hauts murs. La mise en service de la gare, au-dessus de la vieille ville, en 1859, dévia pour un temps la croissance de l'agglomération vers elle. L'adduction d'eau venue des gorges du Seyon, puis de l'Areuse, permit ensuite l'éclatement du noyau urbain, et son extension en ordre dispersé jusqu'au quartier industriel de Serrières et aux limites inférieures des forêts.

*Le Donjon*

p. 23, § 2, ajouter à la 2e ligne: Le maître maçon JACQUES BOREL exécuta une voûte en pierre de taille d'Hauterive, pour ce pont, et répara les murs au-dessous de lui, en 1730. AE, Quittances, 1730-1731.

p. 24, ajouter après la note 7: La terrasse de la collégiale a été pavée dès la fin du printemps de 1967, avec des pavés récupérés sur la route du Reymond (La Chaux-de-Fonds). Deux bancs de pierre jaune, jadis au Crêt et naguère à la Promenade Carrée (p. 50), ont été remontés, à la même époque, sur la terrasse supérieure, à l'ouest.

p. 24, ajouter avant la note 8: Le pont a été construit par le maçon HENRI MATTHEY sur les plans d'ADAM BIOLLEY, charpentier de la Seigneurie. AE, Quittances, 1764-1765.

*La tour carrée du Donjon*

p. 26, ajouter après la première ligne: Le toit de bardeaux et de tuiles fut encore réparé à neuf en 1799, et un maçon recrépit les murs. En 1801, il fallut redresser le plancher enfoncé de la chambre et réparer la balustrade de l'escalier. AE, Quittances, 1799-1800 et 1800-1801.

*La vieille tour du Donjon*

p. 28, à la fin du § 1: En 1738, on démolit «un bastion de muraille du coté du vent du dongeon», puis on évacua de la pierre et reposa le couronnement. AE, Quittances, 1738-1739.

*La tour de la Princesse*

p. 29, ajouter, avant la note 3: En 1871, les démolitions s'avéraient faciles autour de la collégiale. «Il n'en est pas de même des fondations de la tour de la Comtesse qui présentent un contour circulaire, et qui font suer les ouvriers par la résistance de leurs matériaux liés par un ciment robuste. Ces matériaux sont généralement du néocomien, taillé au parement et formant de belles assises, mais dont plusieurs morceaux portent des traces de feu». AE, Fonds Desor, lettre du Neuchâtelois Louis Favre, 16 novembre 1871.

p. 29, à la suite de la note 3: En 1812, on défendit l'accès de la tour ronde par une palissade. AE, Quittances, 1812.

*L'enceinte intermédiaire*

p. 35, ajouter à la 4e ligne: En 1472, il fallut remettre en état les canaux du moulin, car les murs de la ville les avaient endommagés en tombant. AE, S 17, No 29, f. 7v.

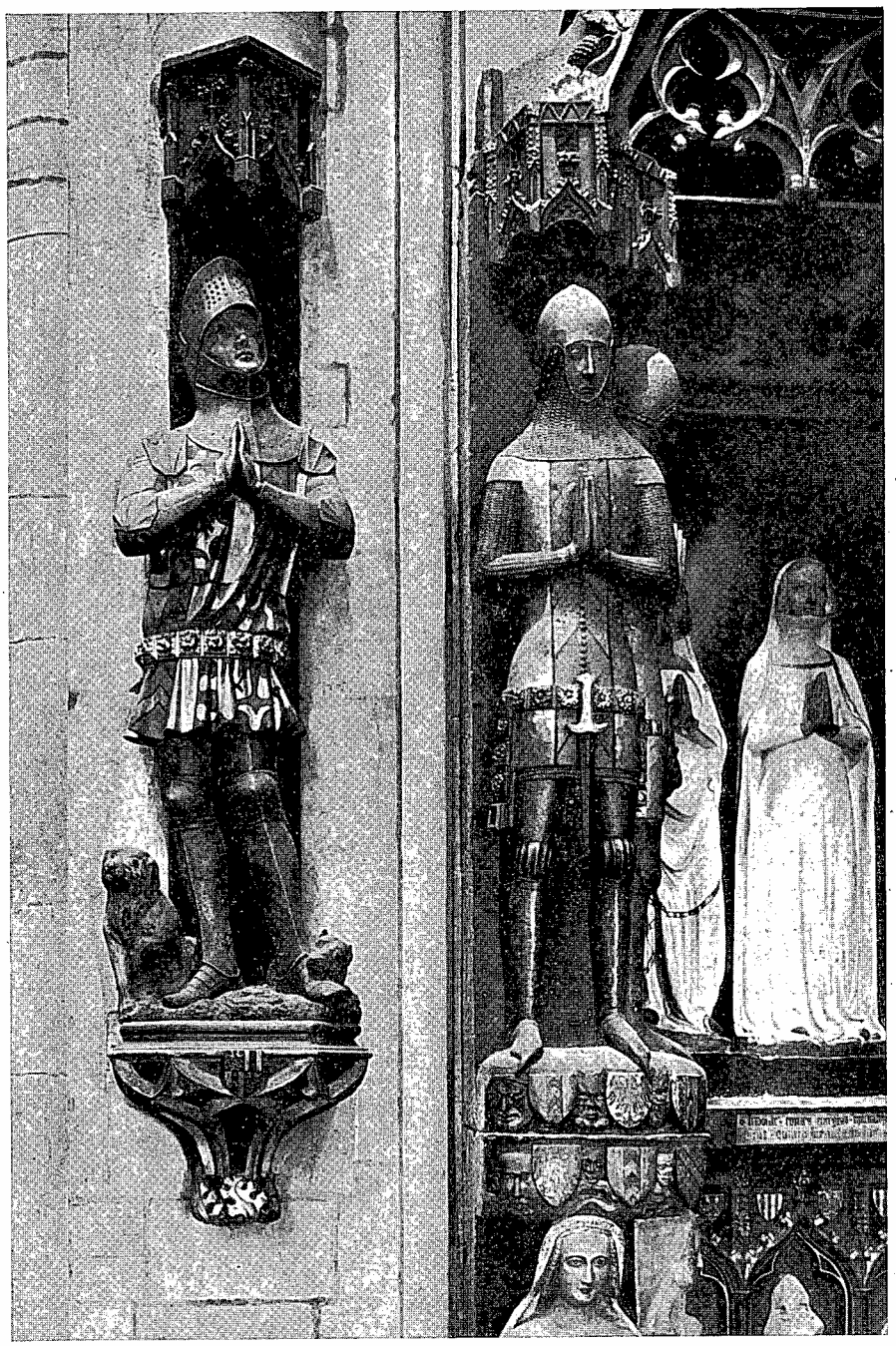

Fig. 371. Neuchâtel. La collégiale. Partie gauche du monument des comtes de Neuchâtel (1373 et 1425 environ). Page 432.

*La tour du Grand Pont*

p. 36, ajouter à la 3e ligne: En 1759, Jean-Henri de Tribolet-Hardy céda «une portion de maison, tour et deux boutiques attenantes». D. F. Bonhôte, notaire, I/316, 1759. Voir aussi MCE, CIII/272, 1759.

*La fontaine du Bassin*

p. 67, à la fin du paragraphe, ajouter: Lors de son déplacement à la place Numa Droz, en face du Collège latin, en 1962, le grand bassin a été brisé en trente morceaux. Un nouveau bassin l'a remplacé en 1964.

*Les fontaines*

p. 71, fig. 62, corriger Hôpital-de-ville en: *Hôtel-de-ville.*

*Les monuments*

p. 74, noter que la statue du réformateur Guillaume Farel brandissant la Bible, érigée sur la terrasse de la collégiale en 1876, est l'œuvre de CHARLES IGUEL (MN, 1876, p. 99; 1940, p. 77). AUGUSTE HEER et ADOLPHE MEYER sont les auteurs du monument de la République, très «fin de siècle», dressé sur la place Alexis-Marie Piaget, en 1898 (DAS, II/379; IV/534).

*La Collégiale*

p. 80. *Bibliographie.* A. LOMBARD a donné une nouvelle édition revue et augmentée de *L'église collégiale de Neuchâtel*, en 1961.

p. 88. *Le transept.* Les lucarnes du toit de la tour lanterne, ajoutées en 1867-1868, ont été supprimées en 1966.

p. 90. *Les tours.* Ajouter, ligne 3: Les deux étages inférieurs du clocher sud pourraient être du XIIIe siècle (J. COURVOISIER, RSAA, XXII/24, 1962). Le 16 août 1487, un Franc-Comtois, GÉRARD AMIET, reçut vingt francs du chapitre de la collégiale, pour l'ouvrage «de massonnerie et de jessier» exécuté au clocher. AE, F 24, No 8. Un ouragan brisa le coq et la partie supérieure de la flèche en novembre 1859 (Mbx, 1862). Flèches et clochetons ont été restaurés et consolidés en 1967 et 1968.

p. 110. *Le cénotaphe des comtes de Neuchâtel.* Selon une étude du professeur Luc Mojon, de Berne, un examen stylistique montre que la statue de ENSINGER la plus ancienne serait celle de gauche (en ce cas, Conrad et pas Jean de Fribourg), et la plus récente, celle de droite (en ce cas Jean de Fribourg).

p. 114. *Le trésor.* La paroisse réformée évangélique utilise quatre coupes de communion en vermeil, ayant des nœuds Louis XV très simples, datées 1754. Poinçons de Neuchâtel et de DAVID RENAUD. Il existe deux *channes* ou pots d'étain de LOUIS PERRIN fils (début du XIXe siècle); la panse est ovoïde; une sorte de palmette orne la base du bec; un dauphin est dressé sur le couvercle hémisphérique. Hauteur 46 cm. Une autre *channe*, complètement remise en état, fait la paire avec celle qui existe à Boudevilliers. Datée 1675, elle est de PIERRE VILLENEUVE. PERRIN fils et MORIGGI ont livré chacun une petite *channe* plus simple.

p. 114, note 6; lire O 10, No 24.

p. 116. *Les cloches.* Note 5, ajouter: P. VUILLE, *L'inscription de la cloche fondue en 1503*, MN, 1964, p. 49-51.

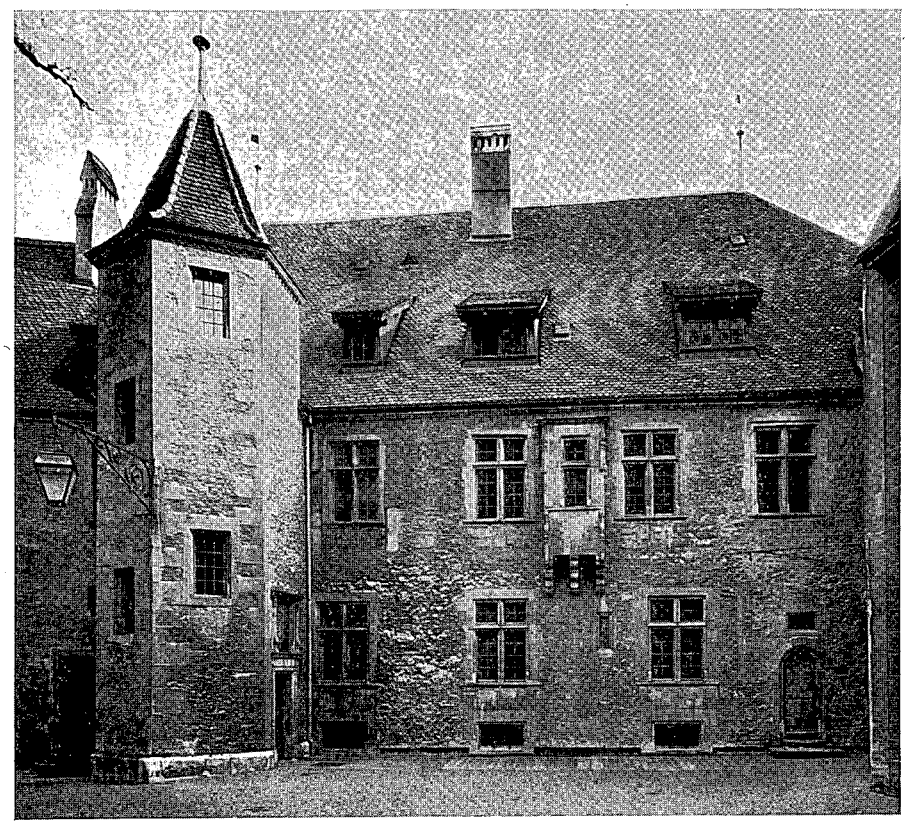

Fig. 372. Neuchâtel. Le château. La tour de 1600 et sa porte armoriée; l'aile sud et sa bretèche.
Page 434.

p. 120. *Le cloître*. Ajouter après la note 3, ligne 8: Le 16 novembre 1871, les démolitions autour de la collégiale étaient fort avancées. «On a jeté par terre toutes les cassines du Donjon, l'atelier des armuriers et les bâtisses entre le château proprement dit et le cloître. Celui-ci seul est debout avec cette adjonction en bise construite en petits matériaux ressemblant au petit appareil romain, mais en si mauvais état qu'on le démolit au balai, tant le mortier est friable». AE, Fonds Desor, lettre du Neuchâtelois Louis Favre.

*La chapelle de la Maladière*

p. 128. Les abords de la façade ont été modifiés en 1964.

*Le château*

p. 133. *Les plans*. Les plans payés à Moïse Jeannin, en 1737, ont disparu. AE, Quittances, 1738.

p. 144. *La partie romane*. A la suite de l'incendie du 1er mai 1959, la charpente du toit et le plancher du local supérieur ont été refaits, et tout l'intérieur a été restauré.

p. 146, fig. 142. Remplacer Jonas par: Daniel.

p. 147. *La cour.* Note 2. Ce panneau portait les armes écartelées d'Orléans-Longueville et de Marie de Bourbon (J. COURVOISIER, AHS, 1962, p. 47).

p. 148. *La citerne.* Note 3. Le compte du charpentier DAVID VEILLARDOZ, qui vida et nettoya la citerne en 1741, se trouve aux AE, Quittances, 1742-1743.

p. 152. *La salle des Etats.* Ligne 24, ajouter: en 1730, on amena de l'ancienne abbaye de Fontaine-André une pierre tombale qui servit de socle au poêle. Le charpentier ABRAHAM VERRON fit un plancher neuf en 1733. Un poêle de faïence blanche et bleue, haut de près de 4 m, ayant deux buffets et un «dôme», fut construit à neuf par JEAN-GEORGES SCHMIDT en 1766. AE, Quittances, 1729-1730, 1733-1734, 1766-1767.

p. 153. Le mur oriental a été «démoli et refondé» sur 6 toises et demi en 1780. AE, Quittances, 1780-1781.

p. 154. *La galerie Philippe de Hochberg.* Dernière ligne, ajouter: En 1769, un plâtrier fixa une toile au mur et colla du papier peint par-dessus, dans un cabinet au fond de la galerie; il mit une feuille de papier peint sur la cheminée, colora les moulures et fournit du rouge pour les soubassements (AE, Quittances, 1768-1769). Les six croisées de pierre, au midi, et d'autres dans une pièce à cheminée voisine furent détruites, en 1799, lors d'importants travaux d'aménagement de la galerie pour le gouverneur. On obtura aussi deux fenêtres prenant jour sur la petite cour, on établit un nouveau plancher, une cloison vitrée de séparation, deux poêles et un mobilier neufs. Dans cinq niches du mur recouvert de papiers peints, couleur vert de Saxe, on plaça quatre vases et une statue de Cérès. AE, Quittances, 1799-1800.

p. 158. *La chapelle.* Ligne 2, au lieu de: celle de la Maladière, mettre: celle de l'hôpital Pourtalès, sans doute, inaugurée le 30 juillet 1811, affectée au culte réformé et catholique.

p. 159. *La cuisine.* Ligne 3, ajouter: En 1754, le maçon JEAN-LOUIS THIÉBAUD creusa et éleva des «murs pour poser le pressoir que l'on a construit dans la grande cuisine du château de Neuchâtel, pour l'usage du secrétaire du Conseil d'Etat». AE, Quittances, 1754-1755.

p. 159. *La salle des chevaliers.* Ligne 3, ajouter: L'arsenal fut établi en 1795 dans ce local réservé jusqu'alors aux pressoirs du gouverneur. AE, Lettres à Sa Majesté, H/315, 370, 1795.

*L'hôtel de ville*

p. 171. *Les façades.* Ligne 3. Le perron a été refait en granit clair du Tessin, au lieu de grès de la Molière, en 1965.

p. 184. *La salle du Conseil général.* Dernière ligne: Le grand lustre commandé à Paris, lors de l'installation de l'éclairage au gaz en 1876, a été remplacé par un autre ayant des pendentifs de cristal, provenant de la province française (1965).

p. 186. *Le deuxième étage.* Dans le bureau du président du Tribunal II, on a découvert des esquisses au fusain, contre la paroi nord, sous les boiseries, en 1962 (projet réduit de la sculpture du fronton ouest, vase de poêle, guirlandes comparables à celle de la salle des Pas perdus).

*Le bâtiment des Services Industriels*

p. 193, ligne 28. La tourelle a été revêtue d'éternit, et la charpente consolidée en 1966-1967, alors qu'on renouvelait les cadrans d'horloge.

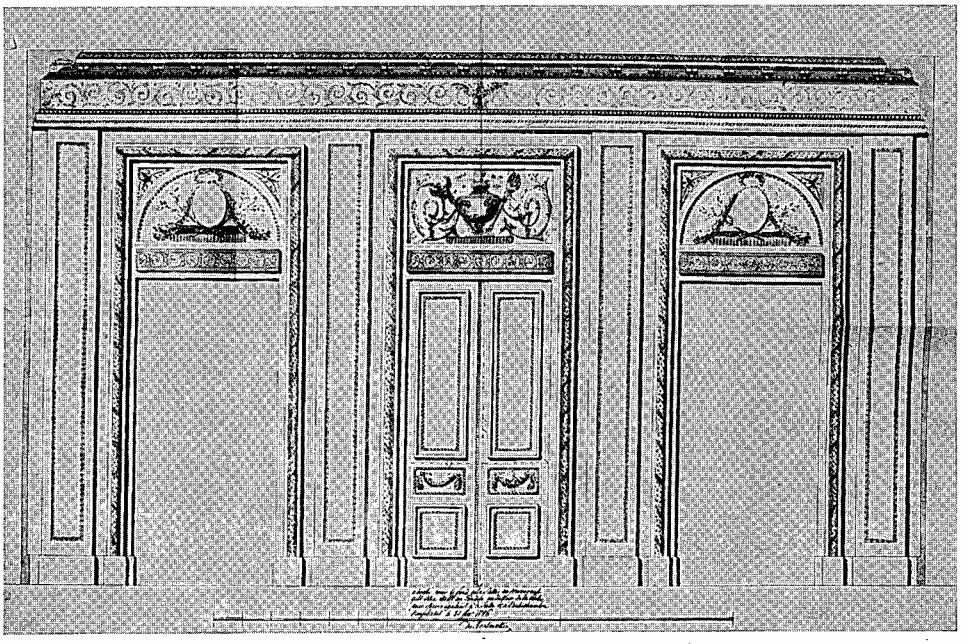

Fig. 373. Neuchâtel. L'hôtel de ville. Projet de boiserie pour le fond de la salle du Conseil général, par J. B. Boutry (1786). Page 434.

*La maison des Halles*

p. 202, ligne 11. En 1733 et 1734, ABRAHAM VERRON, charpentier de la Seigneurie, refit en deux étapes la charpente du toit. Le ferblantier ABRAHAM HURBY fournit trois «bottes» pour les couronnements des trois flèches. AE, Quittances, 1734-1736.

*L'hôpital Pourtalès*

p. 210. *Bibliographie.* Ajouter: D. BERTHOUD, *L'hôpital Pourtalès, 1811-1961*, Neuchâtel 1961.

*La maison du Trésor*

p. 222. A la fin du § 2: Depuis la restauration de 1966, les pilastres et les encadrements, gris, se détachent sur un fond de couleur saumon.

*La rue du Château*

p. 234. § 2, ligne 17. La maison *N° 7*, reconstruite intérieurement en 1961, a vu rebâtir le troisième étage de sa façade.

*La rue du Pommier*

p. 256. *N° 9. L'intérieur.* Ligne 8: Ce plafond a été masqué en 1964; les sujets peints autour ont été enlevés. Le reste de la maison a été rénové pour des bureaux de l'Etat.

p. 258. Fig. 247, lire sud-est au lieu de nord-est.

*La rue des Moulins*

p. 274. *N° 31.* Ligne 5. L'architecte de la maison a été JOSEPH HUMBERT-DROZ, qui avait commandé la pierre à Hauterive. AE, MJ, Saint-Blaise, pièces produites, 11 septembre 1693.

*La rue du Trésor*

p. 278. *N° 5.* Ligne 3, remplacer: L'autre, dont l'encadrement rectangulaire a des saillies, par: L'autre, doté d'un chambranle à crossettes, paraît...

p. 281. Les maisons *N^os 1 et 9* ont été démolies en 1964 et remplacées par une seule, qui écrase de sa masse la maison des Halles placée en face. La porte d'entrée du N° 9 a été réutilisée, au fond d'un porche d'entrée.

*La place des Halles*

p. 285. *N° 7.* La porte a disparu lors des transformations de la maison, en 1959.

p. 298. *Place des Halles N° 8.* En 1964, des travaux d'aménagement intérieur pour des bureaux ont été préjudiciables au décor ancien; les boiseries de la salle à manger ont disparu (fig. 292), un plafond a été recouvert (fig. 291), et un ascenseur a été construit dans le noyau de la cage d'escalier.

*La rue du Neubourg*

p. 317. Les maisons du bas de la rue, notamment le N° 8, ont été reconstruites en 1967.

*La rue de l'Hôpital*

p. 322. *N° 11.* La maison a été démolie en 1962 (*Nos monuments d'art et d'histoire*, 1963, p. 93).

p. 329. *N^os 8 et 10.* Les fers forgés ont été sacrifiés à des fenêtres basculantes.

*La rue de la Treille*

p. 332. *N° 6.* La maison a été démolie en 1960.

*La rue du Bassin*

p. 334. *N° 8.* Maison démolie en 1961. Une des fenêtres (fig. 327) a été remontée au château de Môtiers.

*La rue de l'Hôtel de ville*

p. 337. *N° 4.* L'hôtel, exploité depuis 1837, a été démoli en 1957.

*Le Faubourg de l'Hôpital*

p. 344. Maison N° 9, démolie en 1965; N^os 11, 13 et 17, complètement transformés, et N° 15 reconstruit en 1960.

p. 354. *N° 23.* Ligne 7: petite-fille, au lieu de: fille.

p. 356. *L'hôtel DuPeyrou.* Ajouter dans la bibliographie: Sur le personnage curieux et important qu'était DuPeyrou, voir le livre fondamental de CH. GUYOT, *Un ami et défenseur de Rousseau, Pierre-Alexandre DuPeyrou*, 1958.

p. 372. *N° 47.* Maison démolie en 1961, pour faire place au gymnase cantonal. Sur l'ancienne propriété Vaucher, voir: MN, 1957, p. 39-40.

Fig. 374. Neuchâtel. L'hôtel DuPeyrou. Cartouche en stuc, à l'angle nord-est du grand salon (vers 1770). Page 436.

p. 374. *N° 8.* En 1677 déjà, Jean-Henri Brun, seigneur d'Oleyres (1649-1715), procureur général du prince et capitaine d'une compagnie suisse au service du roi de France, avait fait construire un bâtiment par le maître maçon Joseph Humbert-Droz, sur des fondations en partie existantes. L'édifice, haut de 25 pieds, aurait un escalier jusqu'au premier étage, deux portes cochères, dix fenêtres à l'étage, deux cheminées et deux cordons. On démolirait des murs anciens, sauf à l'ouest. L'ouvrage

devait être entrepris par six maçons, et achevé le 31 août. FRÉDÉRIC PERRENOUD, maître charpentier, construirait planchers, plafonds, portes, charpente, et toit en pavillon, où se placeraient deux pommeaux. Le fils du procureur échangea cette propriété en 1716. J.J. Sandoz, notaire, 3e minut., f. 171, 174, 21 mai 1677. P. Vautravers, notaire, 30 janvier 1716.

p. 386. *N° 24.* Ligne 4: Les plans furent établis par l'architecte LOUIS CHÂTELAIN. FRÉDÉRIC METZNER et LOUIS DELLENBACH, entrepreneurs des murs, furent assistés par le charpentier FRÉDÉRIC MONTANDON. Parmi les principaux artisans de l'aménagement intérieur, il faut mentionner les menuisiers AUGUSTE BACHELIN et LOUIS JEANRENAUD, les plâtriers CHARLES AGNESETTI, AUGUSTE MULLER, ULRICH & PETITPIERRE, le serrurier FRANÇOIS-LOUIS MARTHE, le poêlier JACOB MULLER, et le sculpteur LOUIS DORET, fils, de Vevey, auteur de quatre cheminées de marbre. La maison fut achevée au début de 1840. Archives Pourtalès, dossier 191/I-V, et *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1962, p. 37-38.

p. 388. *N° 26.* Cette maison a été démolie en 1963.

p. 391. *N° 68.* Voir une description et des reproductions complémentaires des plans dans: *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1966, p. 39-42. L'Etat de Neuchâtel a acheté cette maison en 1966, pour y installer l'Ecole normale.

p. 396. *Nos 80-82.* Le rez-de-chaussée a été défiguré, la terrasse et sa balustrade ont été démolies; les deux colonnes et le balcon du N° 82 ont été enlevés (1965).

*La rue de la Maladière*

p. 397. *N° 1.* Depuis des échafaudages placés en 1963, il a été possible de relever, sur les pierres de l'entablement et des frontons, diverses marques de tâcherons, exceptionnelles sur un édifice de 1803 environ, comme celui-ci. Voir à la page 447: Marques de tâcherons.

p. 398. *N° 80.* La maison a été démolie en 1965, pour faire place au centre professionnel. Un spécimen de la grille en fer fondu a été déposé au Musée d'histoire.

*Le faubourg du Lac*

p. 398. *N° 19.* Cette maison a été démolie en 1960.

*Chaussée de la Boine*

p. 400. *N° 2.* La maison a été démolie en 1959.

*Pierrabot*

p. 401. La ferme de Pierrabot-Dessous a été démolie en 1968.

*L'avenue de la Gare*

p. 402. *N° 17* (devenu N° 47). Le «Plan d'une possession située au Tertre, apartenante à Monsieur le Maître Bourgeois De Luze / Fait le 13 may 1746» (AE, Plans détachés N° 571) situe utilement la maison dans son jardin. Jean-*Jacques*-Henri Deluze (1689-1763) avait épousé Rose-Marguerite Chaillet.

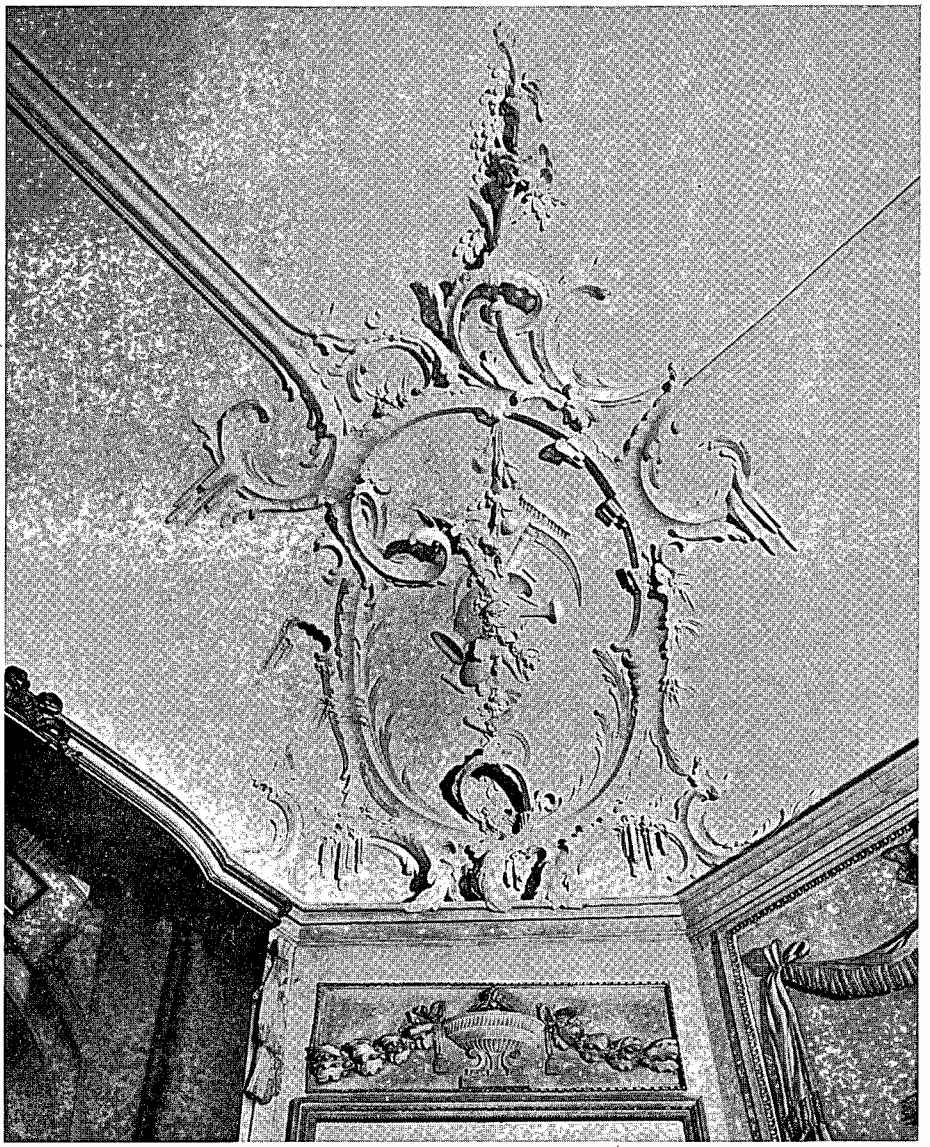

Fig. 375. Neuchâtel. Faubourg de l'Hôpital N° 68. Cartouche et dessus de glace à l'angle sud-ouest du grand salon (vers 1768 et 1795). Page 438.

p. 404, § 2. Au moment de la construction du chemin neuf (actuelle avenue de la Gare), on exhaussa un puits, fournit près de cent pieds de pierre de taille et boucha les «places où étoient les mufles» (1783). Deux ans après on redressa les grilles, sur le mur, et pava derrière «la porte de fert» (Arch. de Neuchâtel, Quittances, 1783, 1785).

p. 404. *N° 14:* devenu N° 24.

# COMPLÉMENTS DU TOME II

## LES DISTRICTS DE NEUCHÂTEL ET DE BOUDRY

*La Coudre*

p. 29. Ajouter: *rue de la Dîme N° 30*, il existe une cheminée datée 1598. Le manteau mouluré, orné de rosaces, de losanges et d'écus est supporté par une console et par une colonne, dont le chapiteau porte deux masques humains, un écu et une palmette rustique entre quatre feuilles s'achevant en crochets.

*Hauterive*

p. 34. Après le premier §, ajouter: La commune conserve, dans ses archives, cinq *coupes* en argent, offertes sans doute par des personnes qu'elle avait agrégées. – Une coupe ornée de deux rangées de boules, ayant une base ornée de godrons et le pied entouré de touffes de fil d'argent, porte les poinçons de Zurich et de JEAN-HENRI MULLER; avant 1651; hauteur 22 cm. – Ornée de boules effilées, une coupe hexagonale a le nœud et le pied orné de boules; les armes de Goumoëns, gravées, sont entourées des initiales IVG; poinçons de Zurich et de CASPAR GYGER; vers 1630; hauteur, 17,6 cm. – Une autre coupe hexagonale, ornée d'un rang de boules effilées, a pour nœud une urne ciselée de rinceaux et un pied godronné; poinçons de Soleure et non identifiés sur le pied; poinçons d'Augsbourg et non identifié sur le vase; hauteur 20,3 cm. – Une autre coupe analogue a un nœud plus simple et un pied orné de boules effilées; poinçons d'Augsbourg et de MANG HOPFNER? ou MICHAEL HAFNER?, hauteur 18,2 cm. – Une coupe lisse, en argent doré, datée 1765, portant comme armoiries un cœur surmonté d'une couronne, dans un cartouche baroque, et les initiales D.R., doit avoir été offerte par David Rossel; poinçons de Neuchâtel et de SAMUEL BONVESPRE; hauteur 16,9 cm.

*Saint-Blaise*

p. 43. *Vues*. Lire ALEXANDRE GIRARDET, au lieu de ABR. – La commune vient d'acquérir une vue de l'ancienne maison Fischer, actuel hôtel communal, peinte sur toile par un inconnu, au milieu du XVIII[e] siècle. Enrochement et pilotis au bord du lac, jardin clos de murs, édifice entre ses annexes et, dans le fond, l'église, les maisons avoisinantes bien identifiables, puis le haut du village et la côte de Chaumont font de cette vue un document remarquable par sa rareté dans le canton.

p. 43 (après les *plans*). La commune possède trois channes d'étain ayant une panse ronde, un couvercle hémisphérique amorti par un dauphin et l'inscription gravée: «La Compagnie de Baccus». Hauteur 43 cm. Poinçons de JEAN-JACQUES BOREL-FABRY, actif de 1782 à 1816.

p. 62. *Maison de la Dîme*. Ajouter, à la fin: sur des armoiries modernes rappelant les propriétaires successifs voir *Archivum heraldicum*, 1965, p. 9-10.

*Thielle-Wavre*

p. 88. *Le pont*, ligne 24. L'exécutant de la reconstruction fut en fait l'architecte (Baumeister) ULRICH SPILLMANN, de Villnachern (Argovie), auteur de divers plans, précédemment occupé à l'Ile de Saint-Pierre et, plus tard, à Payerne. En 1778, il se

Fig. 376 et 377. Hauterive. Coupes d'Augsbourg (par MH), de Soleure et d'Augsbourg (avant 1650), de S. Bonvespre (1765) et de J. H. Muller (avant 1651). Page 440.

plaignit d'avoir été contrecarré dans ses efforts pour suivre le plan adopté. AE, Série Routes, dossier Pont de Thielle.

p. 90. *Le château.* En 1746, les charpentiers David Veillardoz et Jean-Jacques Biolley refirent à neuf la charpente du toit de la galerie, d'une lucarne et des deux tourelles, surmontées d'épis de faîte. Vers 1754, le domaine proche du château fut «endomagé en démolissant les vieilles fortifications et qui ont servi à construire la chaussée sur les bords de la Thielle». AE, Quittances, 1747-1748; Série Trésor et comptes, révision du compte de la Trésorerie, 1753-1754.

p. 92. *Montmirail.* Ajouter sous *Vues: 1766 / Montmirail / 1966,* plaquette où sont reproduites quinze vues anciennes de la maison et de ses abords.

*Cornaux*

p. 94. Ligne 13, lire Claude *de* Layderrier.

p. 94. Note 3, lire 1506 au lieu de 1406.

p. 99, dernière ligne: Cette grange vient d'être démolie.

p. 101. *La Rue* = rue du Vignoble; maison Clottu = N° 1; maison Droz = N° 5.

p. 102. *Maison Droz.* Les deux meneaux, fondus en un seul pilier central, ont été remis à leur place en 1964.

p. 102. *La Cour* = rue des Fontaines N° 27.

p. 102. *Maison dite la Cour.* Ligne 8. Il faut lire: 1628. Dernière ligne: ce puits est daté 1739 sur le côté.

p. 103. *Rue principale* = rue des Fontaines; maison de 1796 = N° 22; maison de 1762 = N° 24.

*Le Landeron-Combes*

p. 144, au bas. Six maisons brûlèrent en 1517. *Amtliche Sammlung der ältern Eidgenössischen Abschiede*, III/1084.

p. 146. *Vues*. Ligne 5: ALEXANDRE GIRARDET, au lieu de ABRAHAM.

p. 169, dernière ligne: l'autel est de FRANÇOIS BAUD, et pas de QUÉLOZ.

p. 176. Ligne 15. Après 1628: La croix pattée de l'écu appartient aux armes Byss, famille éteinte de Soleure.

p. 179. *La chapelle de Combes*. Deux dernières lignes: Selon M. Edouard Girard, ces deux statues sont celles de l'ange Gabriel et de la Vierge de l'Annonciation.

p. 182 (à la fin du second alinéa). La confrérie de Saint-Maurice possède un crucifix d'argent portant en médaillon les effigies de saint Maurice, saint Sébastien et saint Antoine, œuvre de l'orfèvre BARTHÉLEMY II CARRÉ, de Lyon, donnée en 1652 par Tours Jaquet, de Lignières, fixé à Lyon et reçu bourgeois du Landeron en 1652. Hauteur 45 cm. Communication du Dr O. Clottu.

p. 186. *Ville N° 52*. L'ancienne maison de l'hôpital a été construite au moins en partie par le maçon LORENTZ SALIN. Arch. du Landeron, DD 1a, p. 19, 1569.

*Lignières*

p. 193. *Le temple*. Ligne 12: lire 1813 (au lieu de 1831).

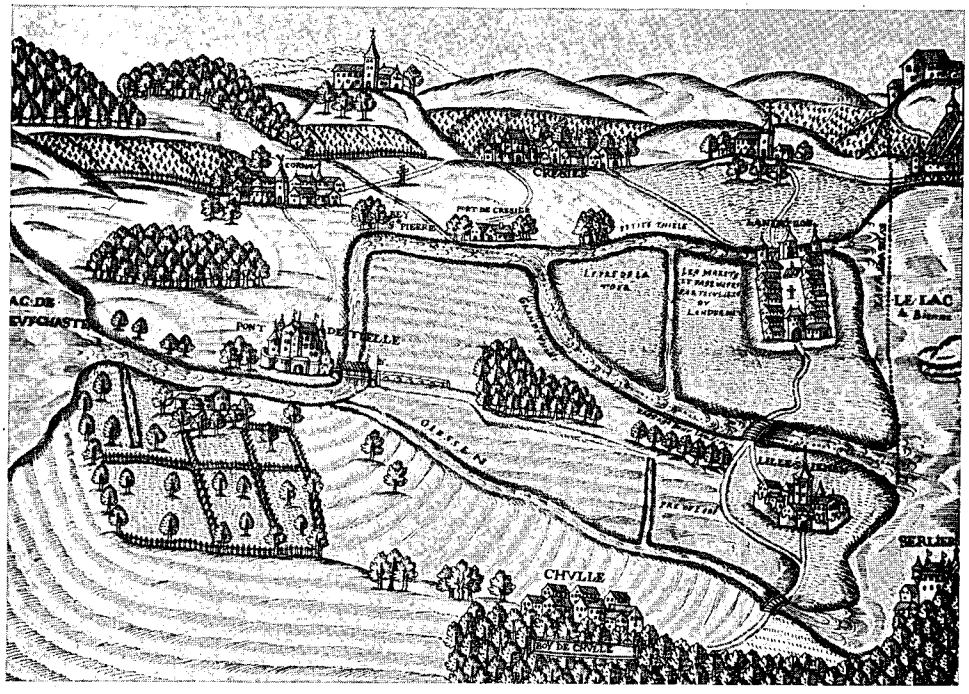


Fig. 378. La plaine de la Thielle, le château et le pont de Thielle, Cornaux, Cressier et le Landeron avec leurs églises isolées, l'abbaye de Saint-Jean et son pont non couvert. Plan anonyme. Vers 1630.
Page 441.

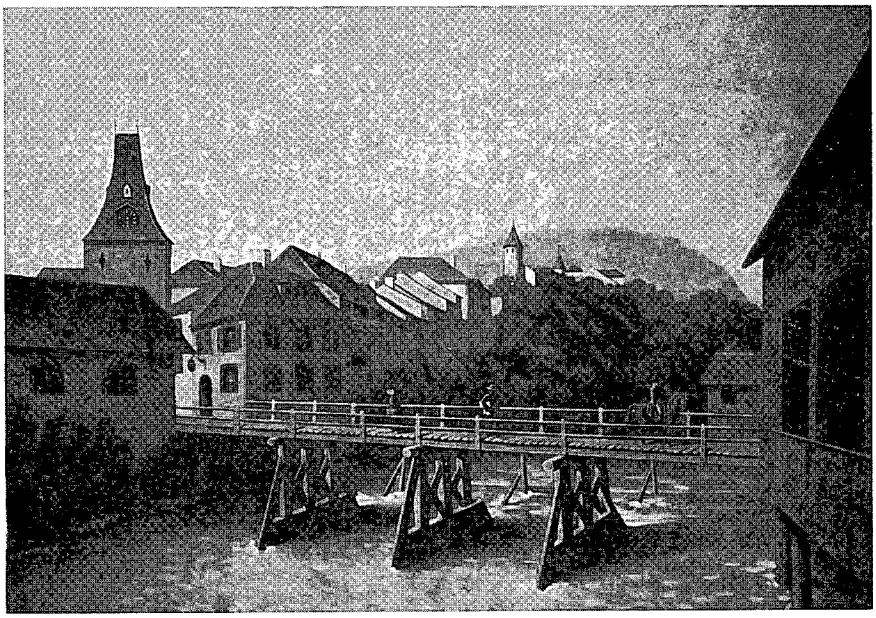

Fig. 379. Boudry. Le pont sur l'Areuse, la tour Chaffaut et le bourg en 1831. Page 444.

*Peseux*

p. 201. *Puits et fontaines.* Ligne 9: PIERRE LEROUX exécuta la pompe et deux goulots. [HENRI] LAMBELET, venu poser l'urne avec les maçons, est assurément l'auteur du décor sculpté. Les deux bassins en roc de Tête Plumée furent faits et posés en 1773. Arch. de Peseux, EE 1, N° 76. Comptes pour 1772.

p. 202. § 2, ligne 8: Les REYMOND livrèrent un petit bassin de fontaine neuf. Un gouverneur se rendit à Neuchâtel «pour voir si la chèvre de la fontaine pouvoit accomoder», puis des attelages allèrent chercher cette pile. Des ouvriers posèrent «la chèvre et les ornemens», et HUMBERT des goulots neufs, alors qu'un serrurier exécutait le fer de la girouette (Arch. de Peseux, EE 1, N° 77, compte de D. Roulet pour 1785). La fontaine a été déplacée de quelques dizaines de mètres plus au midi, en 1966, à l'emplacement d'une grange démolie.

p. 209. *Grand-Rue N° 18.* La grange a été démolie en 1965 pour l'élargissement de la rue. Elle avait des écuries et une cave voûtée au rez-de-chaussée, ainsi qu'une très belle charpente (fig. 166, p. 203, derrière la fontaine).

*Auvernier*

p. 250. *Bibliographie.* J. COURVOISIER, *Auvernier*, 1964.

p. 257-279. *Bâtiments divers.* Les noms de rues et les numéros ont été modifiés de la manière suivante:

p. 257, maison de commune = la Roche N° 2.

p. 258, la Pacote N° 4 = rue de la Pacote N° 17.

p. 258, sur la Roche N$^{os}$ 7-9 = la Roche N° 1.

p. 260, maison N° 25 = Grand-Rue N° 4.
p. 260, maison N° 29 = Grand-Rue N° 1.
p. 262, maison Châtenay N° 42 = Grand-Rue N° 24.
p. 265, maison N° 53 = Grand-Rue N° 27.
p. 266, maisons N^os^ 55 et 63 = Grand-Rue N^os^ 29 et 33.
p. 266, maison N° 64 = rue des Epancheurs N° 2.
p. 267, maison N° 67 = rue des Epancheurs N° 10.
p. 268, maisons N^os^ 76, 78, 88, 92 = rue des Epancheurs N^os^ 26, 28, 40, 44.
p. 269, maisons N^os^ 88 et 89 = rue des Epancheurs N^os^ 40 et 42.
p. 270, maisons N^os^ 92 et 93 = rue des Epancheurs N^os^ 46 et 17.
p. 272, le château = place des Epancheurs N° 6.
p. 278, maison N° 103 = rue de la Bâla N° 6.
p. 279, maison N° 107 = rue de la Bâla N° 10.
p. 259, à la fin. Une partie des piédroits et la porte ont été refaits à neuf en 1959. P.R. sont les initiales de Pierre Rossel, apparemment initiateur de la construction plutôt que son père, Louis, encore en vie en 1570. AE, Rec. d'Auvernier, par Belpois, III/246, 1610.

*Colombier*

p. 286. *Le temple.* Deux pierres tombales ont été dégagées en 1963, lors de modifications au chauffage, celles de Pierre Guinand et de Félix Thomasset († 1673 et 1678).

*Brot-Dessous*

p. 354. *Hôtel de la Couronne.* Un poêle orné de motifs Louis XV et d'un portrait équestre de Frédéric II, daté 1800, est l'œuvre de CHARLES-HENRI DUBOIS (H. JÉQUIER, MN, 1966, p. 43-44).

*Boudry*

p. 356. *Vues.* Lire: Chauffaut (au lieu de Chauffant).

*Bevaix*

p. 396. *Le temple.* La chaire fut refaite en 1856 par le menuisier [LOUIS] REUTTER, sur les plans de l'architecte LOUIS-DANIEL PERRIER. Arch. de Bevaix, Manuel du Conseil administratif, 19 juillet, 16 août, 3 décembre 1856.

p. 408. *Rue de l'Abbaye.* La maison a été restaurée en 1965.

p. 416. *La Tuilerie.* Ligne 22: 1745. Ajouter: en 1745-1746 par le charpentier DAVID VEILLARDOZ qui construisit aussi un pont de bois sur le ruisseau.

p. 418. Ligne 20. Si le volume et la base du séchoir ont été maintenus, les parois et l'agencement intérieur ont été complètement modifiés pour des appartements de vacances (1964).

# ANNEXES

# TABLE I: POINÇONS D'ORFÈVRES

| N° | Poinçons | Maître | Epoque | Objet | Lieu de dépôt | Page |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | AUGSBOURG | | | | |
| 1 | | Pas identifié | vers 1600 | Pot de baptême | Chézard-Saint-Martin | 237 |
| 2 | | Pas identifié | 1630/1640? | Haut d'une coupe | Hauterive (archives) | 440 |
| 3 | | Pas identifié | 1646 | coupe | Fenin (archives) | 195 |
| 4 | | Pas identifié | 1656 | coupe | Fenin (archives) | 195 |
| 5 | | Mang Hopfner? Michaël Hafner? | vers 1650 | coupe | Hauterive (archives) | 440 |
| | | GENÈVE | | | | |
| 6 | | Isaac Amaron | 1823 | deux coupes | Les Verrières | 128 |
| | | LAUSANNE | | | | |
| 7 | | Jacques-François Mégevan? | 1750/1775 | deux coupes | Les Brenets | 300 |
| 8 | | Frères Gély | 1829 | coupe | Les Verrières | 128 |
| 9 | | Marc et Charles Gély | 1845 | coupe | Les Ponts-de-Martel | 306 |
| | | NEUCHÂTEL | | | | |
| 10 | | Abraham Bredin? | 1613 | deux coupes | Dombresson | 237 |
| 11 | | Abraham Bredin | vers 1634? | coupe | Cernier | 229 |
| 12 | | Nicolas Wittnauer | 1628 | deux coupes | Môtiers | 61 |
| 13 | | Nicolas Wittnauer | après 1632 | coupe | Chézard-Saint-Martin | 237 |
| 14 | | Nicolas Wittnauer | 1630/1640 | deux coupes | Boudevilliers | 192 |
| 15 | | Nicolas Wittnauer | 1630/1640 | haut d'une coupe | La Brévine | 318 |
| 16 | | Nicolas Wittnauer | 1630/1640 | vase d'une coupe | La Chaux-du-Milieu | 310 |
| 17 | | Pierre Lucas | vers 1672 | deux coupes | La Côte-aux-Fées | 131 |
| 18 | | Pierre Lucas | 1689 | coupe | Valangin | 156 |
| 19 | | Pierre Lucas | 1693 | deux coupes | La Sagne | 370 |

| N° | Poinçons | Maître | Epoque | Objet | Lieu de dépôt | Page |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 20 | | Georges Lichtenhahn? | vers 1702 | deux coupes | Les Planchettes | 384 |
| 21 | | Nicolas Matthey | 1704 | coupe | Môtiers | 61 |
| 22 | | Jean Cortaillod? | 1706 | deux coupes | Le Locle | 284 |
| 23 | | Henri Gallot | vers 1710 | deux coupes | Couvet | 36 |
| 24 | | Isaac Perrot | avant 1736 | deux coupes | Saint-Sulpice | 115 |
| 25 | | Guillaume DePierre | vers 1740 | deux coupes | Les Ponts-de-Martel | 306 |
| 26 | | David Renaud | 1754 | quatre coupes | Neuchâtel (collégiale) | 432 |
| 27 | | Samuel Bonvespre | 1765 | coupe | Hauterive (archives) | 440 |
| 28 | | Samuel Bonvespre | 1769 | deux coupes | Fenin | 200 |
| 29 | | Samuel Bonvespre | 1796 | quatre coupes | La Chaux-de-Fonds | 343 |
| | | SOLEURE | | | | |
| 30 | | Pas identifié | 1630/1640 | coupe | Hauterive (archives) | 440 |
| | | WINTERTHUR (WIL?) | | | | |
| 31 | | Pas identifié | vers 1640 | pied d'une coupe | La Brévine | 318 |
| | | ZURICH | | | | |
| 32 | | C. Gyger? | vers 1630 | deux coupes | Savagnier | 262 |
| 33 | | N. Braem | vers 1632 | coupe | Fenin (archives) | 195 |
| 34 | | Caspar Gyger | vers 1630 | coupe | Hauterive (archives) | 440 |
| 35 | | Jean-Henri Müller | avant 1651 | coupe | Hauterive (archives) | 440 |

## MARQUES DE TÂCHERONS

| N° | Marques | Maîtres | Date | Lieu | Page |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 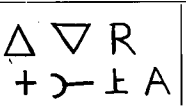 | Inconnus | Vers 1803 | Neuchâtel<br>1, rue de la Maladière<br>Entablement et frontons | 438 |

# INDEX

Cet index donne les principaux noms de personnes et de lieux.


AARBERG, voir: Arberg
ABERLI, Jean-Louis, graveur 427
ABET, frères, maçons 119
– Jean-Jacques, maçon 123
ABRAHAM, patriarche 419
AESCHLIMANN, Auguste, charpentier 91
– N. dessinateur 242
AFFRY, armes 236, 401
– François-Pierre d' 179
AGATHE, sainte 183
AGNESETTI, Charles, plâtrier 438
ALLEMAGNE, l' 387
AMARON, Isaac, orfèvre 128
AMEZ-DROZ, Pierre-Henri, charpentier 169
AMIET, Abraham 215
– Gérard, maçon 432
– Jean-Léger, tuilier 364
AMIOT, maçon 158
AMMANN, Hektor 3
ANDRÉ, Jacob, maçon 36
ANDRIÉ, Joseph, maçon 230
ANDROMÈDE 85
ANNE, sainte 370
ANTOINE, saint 53, 442
APOLLINE, sainte 306
APOLLON 419
ARBERG, métairie 255
ARBERG [-VALANGIN] 135
– Claude d' 135, 138, 140, 142, 143, 145, 146, 152, 153, 154, 168, 169, 172, 195, 298, 337, 420
– Claude d', bâtard 155
– Gérard d' 136
– Guillaume d' 145, 169, 179, 207, 243, 257
– Jean Ier d' 157, 188, 213, 243
– Jean II d' 135, 222, 232, 243, 271, 278, 304, 362, 364, 381
– Louise d' 154
– Thierry d' 157, 213, 243
– Ulrich d' 243
– Vauthier d' 213, 222, 271
AREUSE, l' 6, 18, 20, 24, 28, 29, 49, 51, 58, 68, 95, 101, 109, 112, 336, 430
ARLAY, seigneur d' 188
ARNOUX, Charles, fondeur 61, 128
AUBERT 263
– maison 268
– Nicolas, fondeur 284
AUBRY, architecte 81
AUDÉTAT, Pierre-Louis, maçon 144, 160
AUGSBOURG 195, 237, 424, 440, 441
AUTRICHE, Léopold d' 243
AUVERNIER 5, 364, 410, 420
– maisons 202, 400, 402, 404, 406, 410, 411, 412, 414, 415, 416, 422, 443–444
– temple 390, 424, 426
AVENCHES 170

BACCHUS 440
BACHELIN, Auguste, menuisier 438
– Auguste, peintre 17, 50, 122, 315
BADEN-HOCHBERG 10
– armes 59, 191, 412, 414
– Jeanne de 6, 7, 62, 63, 311
– Olivier de 62, 63, 68
– Philippe de 6, 434
– Rodolphe de 6, 76, 109
BAILLOD, Antoine 53
– armes 60, 61, 86
– Balthazar 89
– chapelle 53, 60, 87
– Claude 80, 87, 88
– François de 86
– Henri 86
BAILLY, François 190
BÂLE 159, 420
– cathédrale 389, 420
– convent de Klingental 70
– évêché 135, 356
– évêques 6, 135, 157, 182, 244, 249, 388
BALLANCHE, Antoine, maçon 142, 145, 160, 170
– Othenin, maçon 279
BARBE, sainte 61, 370
BARBEZAT, Abraham, charpentier 119, 123, 128
– Etienne, charpentier 123
– Jacques, charpentier 128
– Jean, charpentier 123
BARILLIER, Jonas 155
BARRELET, Abraham, maçon 51, 91
– Abraham-Henri, entrepreneur 51
– armes 93
– Claude, menuisier 81
– Guillaume, vitrier 56
– H.F. 51
– Jacob, maçon 73
– Jacques 64, 89
– Jean-Antoine 92, 93
– Jean-Isaac-Timothée 92, 94
BARRIÈRE, graveur 5
BASSI, Antoine, entrepreneur 57, 91
BASSIGNY, Le 61
BAUD, François, sculpteur 442
BAUFFREMONT, armes 152, 154, 157, 228, 369
– Jeanne de 207
BAUMANN, F., lithographe? 19
– Jean-Henri, dessinateur 15, 16, 19, 29, 107, 136, 214, 233, 242, 257, 272, 273
– Peter et Cie 330
BAYARDS, Les 117–121, 122
– temple 117–119, 392
– divers 119–120, 422
BECHER, Christ 292
BECQUET, François 81
BÉGUIDOT, frères, maçons 224
BÉGUIN, Alexandre, maçon 321
– Jacques, architecte 74, 125, 188, 190, 226, 305, 367
– Jean 193, 408
BELJEAN, Abraham, charpentier 365
BELLARD, Claude-Joseph, sculpteur 326
BELLELAY, abbaye 17, 340, 343, 344, 355, 394, 424
BENOÎT 250
– David I, charpentier 338
– David II, charpentier 364
– Louis 305, 307
BENZ, Jean-Martin, lithographe 29

BERGEON, Jean-Jacques 251
– Jean-Michel de 251
– Perrin, charpentier 168, 268
BERLIN 12, 90
BERLINCOURT, Jean-Pierre, charpentier 340
BERNE 12, 70, 146, 148, 154, 159, 274, 387, 406, 408, 423
– armes 63
– conseils 6, 7, 8, 135, 152, 243, 255, 297
– hôpital 255
BERNEY, Abraham, géomètre 109, 363
BERSOT, Jean-Henri 118
BERTHIER, Alexandre 8, 10, 12, 220, 252
BERTHOLET 23
– Charles-Frédéric, charpentier 26
BERTHOUD 98
– Abraham I, charpentier 24
– Abraham II, charpentier 32, 37
– Abraham, maçon 29, 31, 35, 38, 51
– Auguste 97
– Balthazar, maçon 71
– Ferdinand 136
– Jean, architecte 29, 37, 60
– Jean, maçon 64
– Jean-Jacques, dessinateur 19, 29, 50, 91, 95, 109, 136, 162
– Jean-Louis 104
– Jonas-Henri 32
– Pierre, horloger 62
– Pierre, maçon 29, 96
BERTHOUD-BILLARD, Pierre, maçon 97
BERTHOUD-DU-FOUR, Pierre, horloger 36
BERTHOUD-MAUBLANC, Abraham, tailleur de pierre 23, 35
– Balthazar, maçon 29
– David, maçon 29
BERTRAND, Claude, charpentier 63
– Elie 340, 342
BESANCENET 157, 166
– Abraham, menuisier 56, 62
– Claude, vitrier 64
– Daniel-Henri, maçon 56
– Etienne 279
BESANÇON 6, 271, 273, 283, 297, 310, 387, 394
– archevêque 146
– diocèse 9, 122, 322
BESSE, N., maçon 180
BESSIRE, Abraham, entrepreneur 345
BESSON, Charles-Louis, menuisier 169
– David 38
– David-Henri, arpenteur 137, 188
– Etienne, fondeur 61
– Jacob, charpentier 123
– Jean-Pierre, maçon 175
– Pierre 176
– Samuel, charpentier 141
BETTANIER, lithographe 330, 348
BEVAIX 444
– maisons 398, 404, 416, 417, 444
– prieuré 6, 9, 15, 182, 232, 233, 388, 391
– temple 324, 388, 391, 444
BÉVILLE, Louis-Théophile de 136
BEYER, Johann de, graveur 12
BIED, LE (du Locle) 275, 277, 286
– (de Môtiers) 49, 51
– (ou Ronde, de La Chaux-de-Fonds) 336
BIENNE 7, 35, 244, 268, 272, 329
– lac de 3, 4
BILLAT, Abraham, tailleur de pierre 245
– Isaac-Pierre, maçon 169, 189, 190, 224
BILLE, Edmond, peintre 323
BILLENS, Antoine de 70
BIOLLEY, Adam, charpentier 162, 169, 430
– Jean-Jacques, charpentier 148, 338, 441
BITCHE 42, 82
BIZOT, LE 279, 367, 368, 390
BLAILÉ, Alfred, peintre 208
BLAISE, saint 53
BLASER, Alexandre, serrurier 90
BOBILLIER 89, 404
BOCQUILLON, Augustin, ingénieur 105, 137, 142, 146, 177, 183, 277, 331, 332
BODMER, Jean-Henri 38
BOILLON, François-Claude-Ignace, horloger 306
BOINE, Johannes, maçon 127
BOITEUX, Daniel-Henri 23
– Jean, charpentier 340
– Jean-Jacques, charpentier 20
– Pierre 32, 36
– Pierre-David 20
BÔLE 422
BOLLE, Etienne 155
– Jean, charpentier 128
– Mathieu, charpentier 110
BONHÔTE, Abraham, poêlier 66, 170
– Abraham, plâtrier 82
– Samuel, poêlier 170, 265
BONIFACE VIII, pape 122
BONJOUR, Claude 4
– Frédéric 255
BONNEVILLE, LA, voir: Engollon
BONSTETTEN 25
– Anna de 23
– armes 27
– Charles-Auguste de 18, 24
– François-Ferdinand de 26
– Frédéric-Louis de 18, 23, 24
– Jean de 26
– Jean-Jacques de 400
– Marie de 18
– Ulrich de 18
BONVÊPRE, Henri, potier d'étain 64
– Samuel, orfèvre 200, 343, 424, 440, 441
BONZON, David, maçon 340
– Guillaume 320
BORCARDERIE, LA 138, 176–179
BOREL, Abraham 50
– Antoine 43
– armes 38
– Balthazar, charpentier 29, 38
– Cécile 46
– Charles-Frédéric, maçon 16
– Claudi, charpentier 32
– David, maçon (1693) 24
– David, maçon (1736) 196
– David-François 46
– François-Constant, arpenteur 15, 19, 29, 50, 91, 95, 105

BOREL(-Varnod), Frédéric 180
– Jacques, maçon (1682) 31
– Jacques, maçon (1730) 37, 81, 430
– Jacques, maçon (1774) 224
– Jean, charpentier 31, 55, 71
– Jean, maçon 37
– Jean, menuisier 54
– Jean-Frédéric, charpentier 33
– Jean-Henri 42
– Jean-Henri poêlier 372
– Jean-Jacques, charpentier (1727) 31, 66
– Jean-Jacques, charpentier (1803) 313
– Jean-Louis, maçon 32
– Joseph, charpentier 24, 25, 31, 66
– Louis-Ferdinand, architecte 188
– Pierre, maçon 72
– Pierre-Abraham 309, 315
– Pierre-David 320
BOREL-DE-LA-ROCHE, Pierre, maçon 29
BOREL-FABRY, Jean-Jacques, potier d'étain 36, 306, 370, 440
BOREL-PETITJAQUET, Ferdinand 32
– Jacques, tailleur de pierre (1674) 50
– Jacques, tailleur de pierre (1743), 23, 35
BOREL-PETITJEAN, Abraham 32
– Jean, charpentier 65
– Jean-Jacques 32
BORGOGNON, Pierre le 180
BORLE, Charles-Aimé, fondeur 61
– Madeleine 356
BORLE, BOREL & Cie, fondeurs 115, 128, 192, 220
BORNAND, Jean-François, horloger 62
BOSSET, Abel-Charles de 332, 339, 342
– Jean-Frédéric de 312
BOUDEVILLIERS 98, 135, 136, 142, 174, 188–194, 206
– temple 188–193, 224, 390, 391, 424, 426, 432
– divers 193–194, 408, 409
BOUDRY 6, 12, 64, 298, 388, 396, 409, 420, 423, 443, 444
– château 394, 396
– maisons 404, 408, 417
– paroisse 304
– temple 391, 392, 424
BOURBAKI, général 122
BOURBON, Marie de 7, 135, 434
BOURGOGNE, ducs de 6, 62
– armes 276
– Charles le Téméraire 6, 110
BOURGOGNE, province 387, 389, 424
BOURGOGNE, rois de 6, 62
BOURGUIGNON, Jean, potier d'étain 318
BOURNEZ, François-Joseph, fondeur 192, 212, 284, 301, 318, 326, 344, 346, 423
– Généreux-Constant, fondeur 119, 370, 423
– Pierre-Alexis, fondeur 119, 370
BOURNY, David, maçon 168
BOURQUIN 351
– Abraham, charpentier (1651) 259
– Abraham, charpentier (1696) 264
– armes 262
– Blaise 171, 183
– David, charpentier 244, 246, 250, 265
– David-Pierre 340, 346, 351
– François 346
– Imer, serrurier 246
– Jacob, maçon 194
– Jean, maréchal 259
– Moïse 132
BOURRELIER, Pierre, potier d'étain 284
BOUTRY, Jean-Baptiste, sculpteur 416, 421, 425, 435
BOVERESSE 49, 50, 54, 61, 70, 90–94
– maisons 92–94, 407, 412, 422
– pierre de 37, 53, 55, 57, 81, 128
BOVET 101
– Abraham, maçon 15, 77, 96, 111, 123
BOVET, Balthazar, charpentier 64
– Claudy, maçon 96
– Edouard 101
– Jean-Daniel 102
– Jean-Frédéric 100
– Jean-Jacques, maçon (1741) 96
– Jean-Jacques, maçon (1799) 111
– Jean-Pierre, maçon 97, 114
BOY DE LA TOUR 60, 80, 404
– Anne-Marie 87
– Henri, maçon 82, 90
– Jean-Pierre 82
– Joseph, maçon 51
– Joseph 87
– Joseph-Louis, maçon 51, 90
– Louis, maçon 51, 82
– Madeleine 87
– Pierre 87, 89
BOYVE, Abraham 236
– David, potier d'étain 140
– David le jeune 316
– Jonas 136, 147, 215, 221, 228, 229, 279
BRAEM, N., orfèvre 195
BRANDT 357, 402
– Abraham, vitrier 259
– Abraham-Louis 350
– Girard 155
– (-Stauffer), Louis 357
BRANDT-DIT-GRIEURIN, Abraham 357
– Abraham, graveur 11
– Abraham, horloger 237, 344
– armes 361
– David, horloger 344
– David, menuisier 81
– Isaac, horloger 237, 344
– Jacob, horloger 344
– Pierre, maçon 220, 238, 356
BREDIN, Abraham, orfèvre 229, 248, 424
BRENETS, LES 7, 9, 17, 258, 297–303, 381, 388
– ancien temple 298–301
– maisons 301–303, 408, 415
BRÉSIL, LE 349
BRETILLOT-DAMEY 423
– Blaise, fondeur 248, 326, 384
– Blaise-Antoine, fondeur 310

Bretillot-Damey, Jean, fondeur 384
– Jean-Antoine, fondeur 320
– Jean-Baptiste, fondeur 310, 326
Brévine, La 3, 18, 35, 49, 55, 120, 156, 204, 255, 264, 271, 315–322, 382
– bâtiments 319–322, 398, 407, 467
– mairie 309
– temple 315–319, 392, 423, 424
Brice, dom 241
Brot-Dessous 308, 422, 444
Brot-Plamboz 308–309
Brun, Charles 237
– Jean-Henri 437
– maison 251
– Simon 173
Buchenel, Marie-Madeleine 221
Buecez, Amiet, maçon 158
Buell, Wilhelm, menuisier 148, 156, 426
Bugnon 98
– Constant 97, 98
– Jacques, maçon 97
– Jean-Antoine, charpentier 117
– Jean-Isaac 98
– Louis 95, 98, 102
– Pierre, maçon 64
– Pierrelion, maçon 64
Burckhard, Franz, dessinateur 273
Bussy 138, 179–181
Buttes 51, 61, 70, 95, 105–108, 109, 131, 366
– le temple 105–108, 392
Buttes, le 95, 96, 102, 105
Buttes, Jean de 105
– Renaud de 105
Byss, armes 442

Calame, Abraham, maçon 250, 260
– Charles-Edouard, lithographe 15, 19, 29, 31, 50, 78, 91, 95, 100
– Claudy 50
– David 314
– Edmond 58
– Guillaume 297
– Jean-Jacques-Henri 294
– Marie-Anne 294
Calame-Rosset, Isaac, tailleur de pierre 319
– Jean, maçon 193
– Pierre, maçon 193
Cantons suisses 6, 8, 27, 53, 70, 105, 122, 196, 311, 423
Capellaro, Defendante, plâtrier 90
Carnal, Jean-Pierre, vitrier 340
Carré, Barthélemy II, orfèvre 442
Carrel, Claude 172
– Claude, fondeur 343
– Joseph, vitrier 148, 225
Catherine, sainte 364, 370
Cécile, sainte 212
Cérès 434
Cerlier 4, 213, 224, 245, 388
Cerneux-Péquignot, Le 9, 322–326
– église 323–326, 392, 424, 426
Cernier 135, 192, 206, 213, 214, 221, 222–232, 233, 346
– divers 230–232
– temple 223–230, 236, 390, 391, 420, 467
César, Jules 111
Chaillet, armes 35
– Rose-Marguerite 438
Chaise-Dieu, La, abbaye 9, 52, 62
Challandes, François, charpentier 220
– Isaac 157
– Isaac-Henri 221
– Jacob, charpentier 220
Challant, armes 369
– Philibert de 135
– René de 7, 135, 147, 152, 154, 160, 165, 244, 249, 277, 345, 396
Chalon, comtes de 10, 12
– Jean de 62, 75, 188
Chambrier, armes 326
– Benoît 304, 306, 307
– Daniel de 251
– Ferdinand 60
– Frédéric de 3
– Jacques 155, 177
– Jean-François de 251
– Josué 264
– Marie-Marguerite de 35
– Pierre de 48, 77, 98
– Samuel de 242
Champ-du-Moulin, Le 170
Chapallaz, René, architecte 340, 366
Chappusot, Jean, charpentier 63
Chapuis, Alfred 423
Charpier, Abraham 346
Charvin, Benoît 196, 201
Chasseral 254, 255
Château, A., lithographe 330
Châtelain, Charles 224
– famille 201
– Jean-Jacques, potier d'étain 284, 285, 384, 424
– Léo, architecte 57, 98, 131, 150, 201, 217, 281, 383
– Louis, architecte 39, 47, 217, 398, 408, 438
– Louys, architecte 197
Châtelet, Claude-Louis, peintre 50
Châtenay, Ferdinand, menuisier 148
Chaufourtin, G., fondeur 200
Chaumont (montagne) 137, 195, 254, 257, 259, 427, 440
Chauverèche 115
Chauvirey, famille 396
Chaux-de-Fonds, La 3, 36, 62, 190, 194, 195, 230, 237, 245, 271, 285, 301, 302, 329–361, 362, 381, 388
– développement 332–336
– district 135, 326–384
– édifices publics 345–348, 398
– édifices privés 348–361, 402, 406, 407, 408, 411, 412, 416
– églises 344–345, 394
– grand temple 114, 146, 281, 337–344, 394, 424
– puits et fontaines 336–337, 410
– route 137, 188, 214, 222, 223, 430
Chaux-du-Milieu, La 281, 285, 304, 309–314
– les Joux 311–313, 467
– maisons 313–314, 406
– temple 309–310, 392, 467
Chavarnay, Jean-Pierre, charpentier 160
– Jonas 204

Chédel, Pierre 129
Chenaux, Daniel, horloger 346
– Louis, horloger 346
Chêne-Bougerie 342
Chêne-Pâquier 342
Chevalier, Théodore 155
Chézard-Saint-Martin 222, 224, 228, 232–241, 259
– maisons 237–241, 402, 406, 412, 422
– temple 233–237, 389, 391, 420, 424, 467
Chine, La 101, 419
Choffard, Pierre-Philippe 50
Cholet, Jean, maçon 76
Chollet, Nicolas, fondeur 284
Choupard, Josué, tailleur de pierre 316
Choupardet, Daniel, maçon 316
Christ, voir: Jésus-Christ
Claude, Antoine, vitrier 245
Claude-Maire, David, maçon (1650) 258
– David, maçon (1706) 299
– Jean, maçon 258
Clausse, Guillaume, fondeur 229
Clément, saint 63
– III, pape 195
– V, pape 195
Clerc 86, 404
– Abraham, charpentier 73, 81
– Abraham-Louis, arpenteur 304
– Abraham-Louis, poêlier 90
– Auguste, charpentier 90
– Charles-Frédéric 99
– François, maréchal 55
– Henri-François, charpentier 73
– Hugues 201
– Isaac-Henri, arpenteur 195, 304
– Jean 201
– Jean-Jacques, maçon 50, 56
– Pierre-Louis 51
Clerc-dit-Guy, Claude 180
Clerc-dit-Vulpe, Jean 201
Clottu, Olivier 442
Coffrane 135, 157, 182–186, 195
– divers 186
– temple 183–186, 394
Colat, Guyot, maçon 159
Col-des-Roches, le 271, 273, 274, 276
Colin, David, arpenteur 206
– James, architecte 150, 153, 286
Collet, frères, maçons 37
– Claude 96, 104
– Guyot, maçon 168
Colomb, David, maçon 144, 149, 175
– Eugène, architecte 225
– Georges-François 164
– Guillaume, maçon 128
– Isaac, plâtrier 123
– Jean-Henri 123
– Louis 215
Colombier 5, 53, 176, 259, 263, 410
– château 8, 9, 70, 394, 395, 396, 397, 414, 426
– maisons 295, 401, 404, 405, 408, 411, 412, 414, 417, 420, 421
– Seigneurie 7
– temple 394, 444
Colombier, Henri de 222
– Perrin de 222
Combe-Varin 17
Combes, chapelle 392, 418, 442
Côme, saint 20
Cometti, Dominique, maçon 230
Compagnie des pasteurs 9, 228, 259, 345
Comtesse, Daniel, charpentier 308
Constable, Claude de 181
Contesse, Jean-Pierre, architecte 288, 300
Convert, Frédéric 376
– Frédéric-Olivier 362, 375
– Henri-Louis, peintre 170
– Nelson, ingénieur 17
Corcelles-Cormondrèche 152, 182, 187
– maisons 400, 401, 402, 412, 414, 415
– prieuré 9, 182, 183
– temple 388, 389, 390, 421, 423
Cornaux, maisons 400, 402, 404, 409, 412, 441, 444
– temple 209, 390, 391, 417, 441, 442
Cornol 384
Cornu, Jacob 189
Cortaillod 5, 417
– maisons 279, 398, 400, 404, 412, 414
– temple 392
Cortaillod, Claudy 284
– Jean, orfèvre 284, 424
Cosandier, Frédéric, menuisier 176
Côte-aux-Fées, La 122, 130–132, 424
Coudre, la 9, 400, 408, 412, 440
Couleru, Georges-Louis-Christophe (= Pierre-Louis), peintre 50, 95
Coulin, Henri-Julien, arpenteur 95
Courpasson, J.F., fondeur 61
Courtelary 295
Courvoisier, Abraham 356
– Fritz 349
– Henriette 292
– Jules, peintre 212, 318
– Pierre-Frédéric 136
Courvoisier-Clément, Daniel, canonnier 370
Courvoisier-Voisin, Henri, graveur 136, 272, 273, 329, 330
Coutau, N., dessinateur 272
Couvet 17, 18, 20, 27–48, 49, 51, 54, 56, 61, 65, 70, 71, 81, 90, 106, 108, 110, 115, 192, 220, 320
– fontaines 29–31, 409, 410
– maisons 36–48, 398, 403, 404, 407, 408, 411, 422
– temple 31–36, 392, 393, 394, 420, 422
Credoz, Jean, charpentier 338
Cressier 7, 173, 388, 409, 420, 442
– château 401, 411, 412, 414, 416
– églises 388, 391, 394, 422, 423, 424, 426
– maisons 400, 402, 410, 412, 414, 419

CUNIER, Abraham 148, 172, 173, 175, 207
– Abraham, charpentier 208, 212
– Daniel, charpentier 208, 212
CUPILLARD, Claude-Joseph, fondeur 36, 306, 320, 344, 423

DÄLLENBACH, Jacob, charpentier 382
DAMEY, voir: Bretillot-Damey
DAMIEN, saint 20
DANIEL, prophète 420, 433
DARD, Jean, maçon 160
– Pierre, maçon 279, 369
DARDEL, Abraham-Samuel 205
– Jean, charpentier 197
DAVID D'ANGERS, sculpteur 421
DAVOINE, Frédéric-Louis 332
DELACHAUX 23
DE LA CHENAULX, Jacques, charpentier 223
DE LA GRANGE, Gabriel, architecte 289, 292, 296, 302, 405
DE LA PAIX, Tobie, fondeur 344
DE LA TOUR, Benoît 155
DELLENBACH, Louis, entrepreneur 438
DELUZE, Jean-Jacques-Henri 438
DEPIERRE, Guillaume, orfèvre 306
DEROY, H., lithographe 429
DESCŒUDRES, Jean-Louis 378
DESCOMBES, Abraham, maçon 285, 286
DESOR, Edouard 17, 182
DESPLANDS, F., sculpteur 421
– Samuel, ferblantier 73, 74
DESSAULES, Jean-Henri 204
– Jean-Pierre, charpentier 250
DESSOULAVY, Daniel 160, 204
– Jean 204
– Jean-Jacques, charpentier 204
– Jeanne-Marie 205
DEVICQUE, J., dessinateur 330
DIACON, Abraham 250
– Jean-Henri 250
DIESBACH, Louis de 63
DIESSE 62
DIESSE, fief de 82
– Franz de, potier d'étain 31
– Isaac de 86
– nobles de 77
DIETRICH, Henri, architecte 39, 47
DIEU 31, 61, 154, 156, 157, 198, 199, 227, 236, 249, 318, 324
DIJON 387
D'IVERNOIS, Abraham 81, 82, 404
– armes 82
– Charles-Guillaume 82
– fief 82
– Guillaume-Pierre 86
– Joseph 81
DIVERNOIS, Anne-Marie 98
– armes 46
– Claude, maçon? 71
– Joseph 86
– maison 85–86
– Marguerite 46
DOLDER, Andreas, poêlier 415
DOMBRESSON 241–253, 255, 257, 258
– maisons 249–253, 408
– temple 224, 243–259, 389, 392, 418, 423
DONAT, saint 52
DONJON, Renaud du 179
DONQUET, André 155
DONZEL, Aimé 302, 303
– Isaac 302
DORET, Louis, fils, sculpteur 438
DOUBS, LE 3, 135, 281, 297, 298, 332, 381, 387
DOUDIET, Pierre-Adolphe-Eugène, lithographe 137, 139, 183, 330
DREHER, Jean, facteur d'orgues 36
DROUX, Abraham, maçon 380
DROZ, Abraham, maçon 312, 371
– Daniel, charpentier 338
– Daniel, tailleur de pierre 384
– Jacques, charpentier 338
DROZ, Pierre, maçon 285, 312, 371
DROZ-DIT-BUSSET, Guillaume, maçon 224, 227, 230, 232
DUBIED, Abraham, charpentier 32
– Antoine, maçon 71
– Constant 39
– Daniel, charpentier 32
– Frédéric, poêlier 108
– Henri 40, 41
– Jean-Henri, maçon 56
– Jean-Jacques 40
DUBOIS 51, 89
– Charles-Henri, poêlier 114, 144
– Daniel-Henri, poêlier 90
– David, vitrier 250
– Georges, maçon 26
– Henri-François 78
– Jacques, maçon 116
– Jean-Frédéric, maçon 15, 16, 20
– (-Lequin), Jean-Frédéric 102
– Louis 290
– (-Sandoz), Philippe 291
– Pierre-Henri, charpentier 92
– Ponçot, maçon 159
– Rodolphe 21
– Samuel 296
DUBOIS DE MONTPERREUX, Frédéric 297
DUBOIS-DIT-COSANDIER, Daniel, maçon 245
– Joseph, maçon 245
DUBOIS-DUNILAC, Henri-Louis 90
DUBOIS-REYMOND, Félix-Henri 253
DUCOMMUN, voir: Ducommun-dit-Boudry
DUCOMMUN-DIT-BOUDRY, David, horloger 141, 193, 249
– Pierre, horloger 36, 141, 193, 220, 249
DUCOMMUN-DIT-TINNON, Daniel, horloger 62, 285, 384
DUCOMMUN-DIT-VERRON, Abraham, charpentier 381
– Daniel, charpentier 338
– Guillaume, charpentier 380
DUCROS, Abraham-Louis-Rodolphe, peintre 272, 277, 290

Ducrot, Jean-Charles 289, 290
Dumont, Daniel, maçon 216
Dunker, Balthazar-Antoine, graveur 136, 162
DuPasquier, Abraham-David 82
– armes 104
Duperron, Henri-François, potier d'étain 246, 279
– Wolfgang 155
DuPeyrou, hôtel 405, 406, 413, 414, 415, 416, 421, 422, 423, 426, 429, 436, 437
– Pierre-Alexandre 36, 225, 419, 436
Dupré, Jacques, maçon 71
Duterraux 56, 76, 86
– Charles-Auguste 51, 89
– François 89
– Girard (de Vautravers, dit Duterraux) 63
– Henri-Louis 43

Eloi, saint 105
Embrach 342
Emery, Jean, architecte 340
Enges, chapelle 324, 392
Engollon 135, 137, 206–213
– Bonneville 135, 137, 157, 206, 213
– paroisse 136, 145, 188, 189, 195, 213, 214
– temple 207–212, 236, 391, 418, 467
Engollon, Conon d' 206
– Perrod d' 222
– Ulrich d' 206
Ensinger, Matthäus, sculpteur 420, 432
Epailly, Anatoile-François, commissaire 273, 298, 315, 332
Eplatures, les 345, 361, 394
Erguel, l' 257, 348
Esaïe 262
Estavayer 61, 384
Estavayer-Lully 80
Estavayer-Mollondin, François-Henri d' 357
– Jacques d' 309, 338, 344
Estevenin, maçon 63
Etienne, saint 63, 209, 417
Etienne, David 129
Evard, Abraham, arpenteur 109, 137, 183, 242, 257, 274
– Alexandre, arpenteur 109
– David (1646) 232
– David (1674) 240
– Isaac-Pierre 240, 332
– Jonas 238
– Jonas-Pierre, serrurier 225
– Joseph 239
– Josué 239

Failletaz, Jean-Samuel, horloger 108, 370
Falcon, Dominique, vitrier 265
Fallerens, Vaucher de 70
Fallet, Jean-Henri 251
– Jules, architecte 247
– maison 253, 408
Farel, Guillaume 7, 157, 244, 432
Fath, David, serrurier 62
Fatton, Jacques 123
Fauconnet, Augustin, sculpteur 326
Favre, Abraham, maçon 55
– Antoine 63
– Antoine architecte 31, 32, 45, 81, 106, 392
– armes 46
– Blaise, maçon 55
– David, architecte 46
– François-Antoine, tailleur de pierre 113
– Georges, maçon 237
– Henri, architecte 281
– Jean, maçon 64
– Jonas, architecte 31, 55, 143, 194, 244, 245, 370, 392, 402, 409
– Joseph 240
– Lévi, charpentier 32, 78, 91
– Louis 274, 276
– Louis, professeur 430, 433
– maisons 239, 240, 402, 406
– Pierre, maçon 36, 56, 86
Fenin 178, 195–205, 206, 213
– château 201–203, 401, 410, 418
– maisons 204–205, 412
– temple 195–200, 258, 399, 418, 420, 422, 423, 424, 467
Fenis, comtes de 6
Ferjeux, saint 325
Ferréol, saint 325
Ferrière, Ferdinand, sculpteur 170
Fessard, Claude-Mathieu, graveur 15, 50
Fischer, Joseph, maçon 246
– maison 440
Fitzé, Jean, peintre 144
Flangebouche 279
Fleurier 24, 46, 49, 50, 54, 61, 70, 94–105, 113
– maisons 98–105, 407, 408
– musée 104, 111
– temple 97–98, 394, 398, 424
Fleurier, le 95, 96, 99, 102
Fontaine, Jean-Pierre, couvreur 148
Fontaine-André, abbaye 9, 135, 182, 195, 213, 215, 257, 271, 408, 434
Fontainemelon 222, 232, 329
Fontaines 135, 148, 157, 193, 206, 213–222, 223, 228, 231
– maisons 220–222, 238
– temple 214–220, 390, 418, 420, 424
Fornachon, Blaise 199
Forney, Baptiste, poêlier 265
France, La 36, 109, 112, 122, 273, 276, 309, 315, 323, 332, 348, 387, 434, 437
– artistes de 416, 421, 422, 424
– rois de 6, 8
Francfort 109
Franche-Comté, La 34, 108, 113, 125, 135, 158, 276, 297, 300, 315, 322, 324, 331, 362, 368, 384, 387, 389, 390, 396, 426, 432
Frédéric Ier, Barberousse 52, 62
Fribourg 154, 424
Fribourg-en-Brisgau 10
– Conrad de 6, 18, 432
– Jean de 6, 145, 432
Frienisberg, métairie 255
Früauf, Hermann-Théodore 272, 296
Furrer, Henri, lithographe 19, 330

GABEREL, Jacob 265
GABRIEL, ange 442
GAGNEBIN, Ferdinand-Louis, lithographe 332
GALLON, [Guillaume] 249
GALLOT, Etienne, orfèvre 424
– Henri, orfèvre 36, 424
– Samuel-Ferdinand, lithographe 330
GASCARD, Jean-Rodolphe 265
GASSER, Jacob, fondeur 154
GAUDOT, Nicolas 155
GAULTHIER, Perrin 110
GEIB, Louis 283
GEILER, Hans, sculpteur 421
GÉLIEU, Bernard 115
– Jacques 222
– Jonas de 98, 384
GÉLY, frères, orfèvres 128, 424
– Charles, orfèvre 306
– Marc, orfèvre 306
GENDRE, F., lithographe 95, 331, 332
GENÈVE 97, 103, 128, 146, 224, 284, 306, 322, 387, 424
GENEVEYS-SUR-COFFRANE 182–183, 187
GEORGES, saint 146, 207, 370
GÉRARD, Jean, fondeur 344
GIGNY, prieuré 306
GILLES, maître 146
GILLIARD, Frédéric, architecte 366
GINDRAUX, Mathieu, entrepreneur 128
GINIER, Girard, maçon 76
GIRARD, Abraham 264
– Abraham, charpentier 244, 265
– Abraham, maçon 259
– alias Petitpierre 85
– armes 262
– Claudy 85
– David, capitaine 262
– David, menuisier 72
– David, notaires 262, 266, 267
– Edouard 442
– Henri 267
– Jean 262
– Jean, carrier 259
GIRARDET 297
– Abraham, graveur 271, 272, 273, 298, 330
GIRARDET, Abraham-Louis, graveur 136, 271, 331
– Alexandre, graveur 50, 74, 136, 138, 170, 271, 331, 336, 440, 442
– Charles-Samuel, graveur 271, 273, 330, 341, 342
– Pierre, maçon 249
– Samuel 298, 330
GIRARDIER 60, 86
– Abraham, charpentier 56, 73
– Daniel 87
– Frédéric-Auguste 87
– Jean-Jacques 23, 87
GIRARDOT, Pierre, maçon 160
GIROUD, David, menuisier 73, 81
GODEFROY, François, graveur 50
GODET, Alfred, 415, 423, 424
GOGUEL, Claude-Antoine, charpentier 124
GOLLION 346
GORGIER, château 168, 394, 396, 410
– seigneurs 6
GORRE, Pierre-François, charpentier 319
GOUMOËNS, armes de 440
GOUX-LÈS-USIER 326
GRAF, L., graveur 273
GRAND-ABERGEMENT, LE 108
GRAND JACQUES, voir: Planconne
GRANDJEAN, Ami, charpentier 106
– Charles-Auguste 108
– David-François, maçon 142
– Guillaume, maçon 97
– Henri (1834) 108
– Henri (1861) 276
– N., maçon 108
GRANDJEAN-PERRENOUD-COMTESSE, David 317
GRANDPIERRE, Charles, charpentier 73, 81
– Jean, forgeron 56
– Jean-Auguste, charpentier 73
– Jean-Jacques, forgeron 56
GRANDSON 4, 6, 70, 281, 286, 364
GRAS, LES 319
GRESSET, François-Athanase, charpentier 114
GRETILLAT, Henri 160
GREU, Henri, maçon 76
GRIFFON, Pierre 160
GRILLON, Abraham, maçon 115
– Balthazar, maçon 115
GRIMM, Samuel-Hieronymus, dessinateur 50
GRISEL, Georges, dessinateur 95, 122, 183, 206, 214, 253, 273, 304, 318, 362
– Henri, peintre 383
– Jean-Louis, menuisier 20
GROSJEAN, Edouard, menuisier 175
GROSS, armes 179
GRUET, Frédéric-Guillaume, serrurier 346
GRUNER, ingénieur 274
GUIDO, maçon 389
GUILLAUME, saint 53
GUILLAUME, Abraham, charpentier 380
– Charles-Edouard 100
– David, charpentier 380
– Emile, dessinateur 50
– Jean, charpentier 380
GUILLEBERT, fondeur 36, 423
– Gédéon, fondeur 156, 212, 284
– Jean-Henri, fondeur 212, 263
– Jean-Jacques, fondeur 212
GUINAND, Elie, maçon 142
– Elie-Edouard, arch. 266
– Pierre († 1673) 444
– Pierre 180
– Pierre, maçon 285, 338
GUIOT, A. 263
GUNTHERT, Charles, architecte 286
GUY, David-Charles de 267
– Louis 156
GUYE, David, maçon 129
– Henri 110
– Jean-Jacques, maçon 123
– Moïse, charpentier 129
– Pierre-Louis, charpentier 129
GUYENET 46
– Abraham, arpenteur et receveur 15, 29, 48, 50, 63, 66, 78, 131, 162, 183, 304, 309, 312, 315

Guyenet, Abraham, maçon 25, 66, 73, 81
– Balthazar 46
– David 46
– David, maçon 73
– Ferdinand 46
– Henri-François 46
– Jonas 29
Guyot, Antoine 88
– Charles-Philippe 291
– David 190
– Numa 194
Gyger, Caspar, orfèvre 262, 440

Haas, Georges, charpentier 37
Haberbusch, Charles, menuisier 90
Hafner, Michael, orfèvre 440
Haguenau 416
Hahn, Aimé 346
– David, maçon 346
Hainard, maison 361
Hallwil, château 414
Hartmann, Jean-Joseph, graveur 272, 329
Haudenger de Guy, Jacques d' 201
Hauterive, coupes 424, 440
– maisons 398, 400, 402, 412
– pierre 57, 259, 430, 436
Hauts-Geneveys, Les 188, 222
Heaton, Clement, peintre 219
Hébreux, épître 212
Hedeleberg, Jean de, maçon 159
Heer, Auguste, sculpteur 432
Hegi, Franz, graveur 330
Henriod, Blaise, maçon 144, 241, 242, 255
– Daniel, menuisier 56
– David 36, 73
– Henri-François 44, 73
Henriot 70
Henripolis 388
Hérode 210
Hertig, David, charpentier 150
H(e)urby, Abraham 435
– Henri 279
– Jacob 279
Hiltis, Mathias, maçon 292
Hochberg, voir: Baden-Hochberg
Hodel, Jean, maçon 302
Hohenlohe, principauté 340
Holopherne 420
Hopfner, Mang, orfèvre 440
Hory, Pierre 155
– Jean 308
Houriet, Jacques-Frédéric, horloger 292, 294
Huguenin, Abraham, architecte 279
– Daniel, 317
– David-Guillaume 321, 322
– Isaac, maçon 317
– Israël 318
– Jacques-Henri 340
– Jean-Jacques 275
– Judith-Marie 302
– Moïse, maçon 338
– (-Lardy), Simon 291
Huguenin-Lassauguette, Fritz, dessinateur 323
Huguenin-Richard, Jean-Jacques, maçon 338
Humbert 182
Humbert, saint 337
Humbert, Abraham-Louis, entrepreneur 350
– David, charpentier 370
– François, fondeur 23, 36, 212, 220, 230, 301, 306, 384, 423
– [Jean-Pierre], fondeur 443
– Nicolas, fondeur 229
Humbert-Droz, Daniel 356
– Henri-Simon 349
– Joseph, architecte 213, 264, 371, 392, 402, 436, 437
– Joseph, horloger 310

Iguel, Charles, sculpteur 271, 432
Iker, Samuel, ferblantier 148
Ile de Saint-Pierre, L' 440
Imer, Abraham, tuilier 245
Imier, saint 337
Iselin, graveur 272
Italie, L' 420

Jacky, Henri-Louis 350
Jacob, J., lithographe 332
Jacobel, N., 265
Jacot, Abraham, maçon 81
– Abraham-Louis 350
– Blaise 310
– Claude, maçon 255
– Daniel, charpentier 338
– David, maçon (1610/1626) 297, 316, 318, 320
– David, maçon (1681) 255
– Henri-Louis 333, 350
– Henri-Louis, tailleur de pierre 288
– Jacob, maçon 145
– Jacob, menuisier 312
– Pierre (1610) 316, 318
– Pierre (1726) 312
– Samuel, maçon 255
Jacot-Baron, Abraham 314
– Auguste 331
Jacot-Descombes, Louis, entrepreneur 372
Jacot-Guillarmod, Guillaume 356
– Jules 357, 360
Jacot-Parel, Pierre, maçon 356
Jacottet, Jean, dessinateur 29, 273, 298, 304, 330
Jacques, saint 189
Jacques, serrurier 63
Jäger et Marthe, lithographes 29
Jaquemet, Guillaume 88
Jaquet, Salomon, charpentier 375, 380
– Tours 442
Jaquet-Droz, Marie-Madeleine 343
– Moïse, maçon 338
– Pierre 357
Jean, saint 146, 210
Jean-Baptiste, saint 183
Jean-Favre, Henri 256
– Jean 256
– Jean-Henri 256
– Jean-Jacques 256
Jeanjaquet 40
– Abraham, maçon 38, 50, 55, 66
– Abraham-Henri, maçon 30, 38, 313
– David-Frédéric, charpentier 313
– Henri-Francois 41
– Isaac 37
– Jacques, maçon 85
– Pierre 402

JEANMAIRE, Moïse 384
JEANNERET, Abraham, maçon 26
– Balthazar, maçon 338
– Daniel I, maçon 20
– Daniel II, maçon 196, 313
– Daniel, serrurier 81
– David, serrurier 81
– David-Félix, maçon 144
– et Borel 273
– et Humbert 273
– François, maçon 24
– Gustave 419
– Jacques, maçon 338
– Jean-Frédéric, charpentier 346
– Jonas, charpentier 20
– lieutenant 23
– Maurice 212
– Olivier, charpentier 32, 92
– Théodore 312
JEANNERET-DIT-GROSJEAN, Daniel, maçon 224
JEANNIN, Jean, maçon 118, 123, 128
– Jean-François 123
– Moïse, maçon 116, 128, 169, 406, 433
– Pierre, maçon 118, 119
JEANPETITMATILE, Abraham-Louis 340
JEANRENAUD, Edouard-Henri, maçon 51
– Henri-Louis, maçon 51
– Jean, charpentier 56
– Jean-Henri 73
– Jean-Henri, receveur 26
– (-Joly) 36
– Jonas, charpentier 73
– Louis, menuisier 438
– Philippe, charpentier 56
– Simon, poêlier 414, 415
JEANRICHARD-DIT-BRESSEL, Abraham, orfèvre 343
– Daniel, orfèvre et horloger 273, 343, 362
– Guillaume 379, 380
– Jacob 375
JENTZER, architecte 285
JÉQUIER (Jequier), Charles-Gustave 102
– Hugues 75
– Jean-Pierre-Jonas 102
– Jonas 102
– Louis, architecte 114
JÉRÉMIE, prophète 22
JESSÉ, arbre de 132
JÉSUS-CHRIST 207
– figurations diverses 209–212, 219, 249, 326, 368, 418
– inscriptions diverses 227, 236, 369
– inscriptions sur des cloches 61, 157, 200, 220, 284, 319, 370
JOLY, Michel, fondeur 61, 128, 229, 318, 370, 423
JOLY-BOURNOT, François-Louis-Vénuste, entrepreneur 275
JORNOD, Daniel fils, charpentier 309
– Daniel père, charpentier 309
– Daniel, maçon 24
– David, horloger 20, 23
JOSEPH 210, 325
JOSEPH D'ARIMATHÉE 211
JOSÉPHINE, impératrice 292
JOUX, château de 344
JUDITH 420
JUILLARD, Jean, menuisier 259
JULES II, pape 62
JUNET, Etienne, charpentier 223
– Jean-Pierre, charpentier 224
– Jonas, charpentier 223, 232
JUNG, Fritz 296
JUNOD, Charles-Henri, ingénieur 142, 183, 186, 274, 276, 315, 332, 334
– Clauda 155
JURA, Le 3, 6, 8, 233, 321, 361, 390
JUSTICE, La 35
JUVET, Abraham, maçon 31, 51, 116
– Abraham-Henri, menuisier 108
– David, maçon 81, 108
– Guillaume 81
– Jean, tailleur de pierre 116
– Pierre 81
– Pierre-François 51
– Victor, maçon 114

KAYSER, Hans, fondeur 318
– Martin, fondeur 318
KEN(N)EL(I), Ulrich, poêlier 65, 170
KIRWAN, Jean-Jacques de, ingénieur 323
KLAUS, sculpteur 420
KLELY, Hans, fondeur 423
KNAB, Charles, ingénieur 96, 309, 332
KOCH, Richard, fondeur 229
KOHLER, Jacob, maçon 302
KRELLIO, armes 282, 284

LAAGER, Fridolin, décorateur 93, 414, 415
LABORDE, Jean-Benjamin de 15, 50
LABRAM, Jean-David 238
– Jean-Jacques 240
– Jacob, charpentier 265
LACOMBE, François, potier d'étain 284
– L., potier d'étain 284, 306
– Philippe, potier d'étain 284
LACOSTE, Jean-Henri 212
LAFARGE, ferblantier 114
LA FONTAINE, [Jean de] 419
LAGER, voir: Laager
LAMBELET, Charles-Frédéric, maçon 114
– Claude, maçon 128
– David 129
– Henri, sculpteur 82, 443
– Jean-Henri, charpentier 129
– Louis, charpentier 117
– Louis-Frédéric 125, 130
LAMBELET-DIT-GRAS, David, charpentier 123
– Pierre, maçon 129
LAMBERT, Guillaume, serrurier 145
LANDERON, Le 5, 6, 7, 8, 12, 82, 246, 285, 388, 396, 397, 420, 423, 424, 442
– chapelle 209, 390, 391, 417, 423, 441
– château 394, 395, 396
– église 394, 418, 421
– fontaines 408
– maisons 400, 401, 404, 411, 412, 416, 418
– voir aussi: Combes
LANDEYEUX 188
LANDOLT, poêliers 169, 170, 414, 415

LANDOLT, François-Louis, poêlier 346
– Jean-Conrad, poêlier 268
– Rodolphe, poêlier 175, 179, 414
– Salomon, poêlier 414
LANDRY, Ami-Jean-Jacques 289, 381
– François-Louis 124
– Fritz, médailleur 63
– Jacques, charpentier 64
– Jacques, maçon 172, 175
– Jonas-Pierre, maçon 204
– Pierre, maçon 128
LA PENSÉE, peintre 81
LARDY, Philibert 86
LAUBSCHER, Hans-Heinrich, verrier 35
LAURENT, saint 195, 196, 199, 420
LAUSANNE 128, 195, 284, 289, 300, 306, 405, 424
– cathédrale 389
– chapitre 182
– diocèse 8, 9, 52, 297, 322
– évêques 52, 61, 146, 241
LAVIGNY, armes 421
LAVOYER, Daniel, charpentier 220
– Isaac 224
LAW 81
LAYDERRIER, Claude de 441
LE BARBIER, Jean-Jacques-François, dessinateur 15, 50
LEBET, Jacques, maçon 106
– Jonas, maçon 64, 115
LE CHEVALIER, Marie-Louise 47
LECLÈRE, Achille, architecte 39
LEGOUX, Samuel 212
LENTULUS, Scipion de 160
LENZBOURG 246
LÉON X, pape 258
LÉONARD, saint 199, 420
L'EPLATTENIER, Charles, peintre 186, 336
LEPORI, Charles, maçon 125
LEQUIN, Abraham, charpentier 128
– Claude, charpentier 64
– Daniel, charpentier 106
– David-Henri, charpentier 92
– Georges I, charpentier 64
LEQUIN, Georges II, charpentier 96
– Jean-Jacques, charpentier 96
– Pierre-Frédéric, charpentier 97
– Pierre-Louis, architecte 97, 394
LEROUX, Pierre, fondeur 443
LESCHOT, Pierre 331
– Isaac 346
– Jacob 346
LESPÉRUT, François de 220
LESQUEREUX, Moïse, maçon 381, 384
LEUBA, Abraham, maçon 78
– Abraham, menuisier 108
– Abraham-Henri, maçon 176
– Auguste 290
– Charles, charpentier 108
– David, charpentier 108
– David-Louis, maçon 383
– Laurent, charpentier 128
– maison 266
– Rodolphe, maçon 108
– Samuel, charpentier 108
– Simon 81
– Théodore, maçon 108, 266
LEVÉCOURT 343, 344
LICHTENHAHN, Georges, orfèvre 384
LIÈVREMONT, fondeurs 423
– Antoine, fondeur 36, 128, 192
– Claude, fondeur 61, 310
– Jean-Antoine, fondeur 61, 108
– Jean-Claude, fondeur 36, 128, 192, 370, 372
– Joseph, fondeur 108
LIGNIÈRES 255, 398, 424, 442
LOCLE, LE 3, 5, 6, 55, 81, 136, 220, 245, 259, 271–297, 298, 299, 302, 309, 315, 318, 329, 330, 332, 334, 345, 362, 381, 388
– district 135, 269–326
– édifices divers 285–288, 346, 398
– fontaines 277–278, 410
– limites 276
– maisons 288–297, 405, 406, 411, 422
– ponts 277
LOCLE, LE, paroisse 309, 315, 362, 364, 381
– site et développement 274–276
– temple 278–285, 299, 305, 310, 316, 318, 364, 369, 370, 391, 392, 422, 424
LOMBARD, Alfred 427
LORIMIER, Jean-Jacques, serrurier 148, 169, 175, 176, 204, 205, 224, 230, 422
LORRAINE, LA 229, 343, 370, 423
LORY, Gabriel, fils, dessinateur 136
LOUP, maison 238
LUC, saint 210
LUCAS, Pierre, orfèvre 131, 156, 370, 424
LYON 417, 442

MACK, Martin, plâtrier 176
MADELEINE 156
MAÎCHE 387
MAILLARDET 220
MAIRE, Abraham, maçon 220
– David, maçon 177, 230, 370
MALCUIT (= Malcotto?) Dominique, plâtrier 346
MANDROT, Alphonse de 5
MANŒUVRE, Sébastien, maçon 340
MARC, saint 210, 355
MARCHAND, Jonas, charpentier (1703) 365
– Jonas, charpentier (1823) 382
MARENNES 192
MARIDOR, David 204
– Jonas 204
MARIE-MADELEINE, sainte 157, 278
MARIN, Henripolis 388
– Préfargier 398
– Epagnier 411
MARTENET, Josué, poêlier 66
MARTHE, Charles-Frédéric-Louis, sculpteur 153
– François-Louis, serrurier 90, 438
– Henri-François-Louis, dessinateur 330
MARTIN, saint 232
MARTIN, Pierre, charpentier 31

MARVAL, Louis de 89
MASSONDE, Guillaume, peintre 19, 29, 50
– Jacques, peintre 145, 277
MATHIEU, forgeron 109
MATHIOT, Guillemin, maçon 298
MATILE, Georges-Auguste 3
– Jacob 374
– Joël, arpenteur 105
MATTHEY, Abraham, arpenteur 109
– Abraham, charpentier 309
– Abraham, maçon 28
– Abraham-Louis, arpenteur 137, 164
– Charles-Henri, architecte 21
– David, charpentier 309
– Henri, maçon 430
– Isaac, charpentier (1669) 55, 286, 338
– Isaac, charpentier (1712) 316, 382
– Jacob, charpentier 316, 382
– Jacques, charpentier 244, 265
– Jean, charpentier 320
– Jean-Jacques, maçon 141
– Joab, charpentier 259
– Jonas, charpentier (1651) 259
– Jonas, charpentier (1718) 260
– Nicolas, orfèvre 61, 424
– Pierre, charpentier 320
MATTHEY-CLAUDET, Moïse 319
MATTHEY-DORET, Pierre 317
MATTHEY-GUENET, David 321
– Pierre, horloger 317, 319
MATTHEY-JEANTET, Abraham, maçon 115
– Balthazar, maçon 115
MATTHIEU, saint 209, 355
MAULEY, Jean-Pierre 241
MAULINI, Joseph, entrepreneur 57
MAUMARY, Jean-Jacques 253
MAURICE, saint 105, 215, 216, 442
MAYOR-DÉGLON, Louis, géomètre 5, 206
MÉGEVAN, Jacques-François, orfèvre 300
MEILI, Conrad, peintre 98
MÉLANJOIE-DIT-SAVOIE, Abraham, charpentier 384
MERLE, Jean-Pierre, ferblantier 300
MERMOD, Timothée, charpentier 97
MERVEILLEUX, armes 421
– David-François de 4
– fief 186
– Judith de 23
METZNER, Frédéric, entrepreneur 438
MEURON 113, 114, 201
– Charles-Daniel de 111, 115
– Daniel 110
– Daniel, pasteur 116, 384
– Frédéric, architecte 97, 114, 117, 286
– Henri-François, charpentier 32
– Pierre 195, 201
– Sigismond de 150
– Théodore-Abraham de 111
MEURON-DIT-BANDERET, I.H. [Jean-Henri?] 263
– Pierre-Isaac, fondeur 200, 230, 263, 423
MEYER, Adolphe, sculpteur 432
– Jean-Jacques, poêlier 414
MICHEL, saint 209, 249, 319
MICHEL, Jean, maçon 76
MILTENBERG, Hans, potier d'étain 159
MOESCH, Matheus, peintre 146
MOGENET, François, maçon 144
MOÏSE 197, 198, 418
MOJON, Luc 432
MONNIER, Henri, vitrier 249
MONNIN, Conrad, verrier 173
– Jacob 279
MONNOT, Antoine, sculpteur 343, 426
MONTANDON, Abraham, maçon 317
– Daniel 338
– David 317
– Frédéric, charpentier 438
– frères, maçons 309
– Jacques, maçon 204, 216
– Léon 423
– Louis-Henri, maçon 204
– Samuel-Louis 320
MONTBÉLIARD 387
MONTBÉLIARD, comtes 135
– Henri de 135, 297
MONT-DE-BUTTES 30
MONTÉZILLON, Jean de 234
MONTFAUCON, Aymon de 146
MONTLEBON 320, 322
MONTMOLLIN 182–183, 187
MONTMOLLIN, armes 178, 179, 219, 236, 421
– Georges de 177, 179, 194, 254, 402
– Jean de 177
– Jean-Frédéric de 177, 178
– Jean-Henri de 178
– Louis de 184
– Madeleine de 35
MORAT 164
MOREL, Frédéric de, architecte 73, 77, 78, 90, 184, 289, 290, 394, 410
MOREZ 115
MORIGGI, Achille, potier d'étain 248, 424, 432
– Charles, potier d'étain 212, 263, 424
MORITZ, Friedrich-Wilhelm, peintre 95, 330
MORTEAU 36, 61, 70, 220, 230, 248, 264, 279, 282, 284, 297, 300, 301, 306, 309, 310, 312, 318, 325, 326, 370, 384, 387, 423, 424
– prieuré 297, 322, 323
MORTHIER, David, maçon 238, 250, 253
– Jean-Pierre 253
MOSSET, Abraham-Louis 254
MÔTIERS 20, 28, 47, 48, 49–90, 91, 98, 106
– armes 51, 59, 60, 61
– château 27, 40, 49, 75–80, 394, 396, 436
– fontaines 50–51, 409
– hôtel des Six Communes 70–75, 398
– maisons diverses 80–90, 404, 422
– paroisse 20, 28, 31, 91, 95, 97, 113
– prieur(é) 6, 9, 17, 18, 20, 49, 52, 62–70, 75, 105, 188, 189, 206, 213, 214, 215, 232, 241, 412

Môtiers, temple 14, 52–62, 82, 191, 316, 368, 389, 390, 392, 423, 424
Motta, Jean, charpentier 56
Mouchet, Daniel, poêlier 220, 265
– Jean-Henri, potier d'étain 229
– Jérémie, poêlier 238, 415
Moutier-Grandval 213, 222, 271
Müller, armes 282, 284
– Auguste, plâtrier 438
– C. [= Emmanuel] 20, 52, 111
– Eve-Marguerite 282
– Jacob, poêlier 438
– Jean-Henri, orfèvre 440, 441
– Samuel, peintre 246
Münster (Haut-Rhin) 292
Mulhouse 104

Nantes 45
Napoléon Ier, 8
Nemours, Marie de 8, 10, 66, 170, 372, 381, 384
Nerber, David, serrurier 169
Neuchâtel, canton, Etat de 3–12, 162, 241, 301, 321, 322, 356, 387, 435, 438
– comté, principauté de 135, 179, 188, 271, 273, 309, 315, 321, 323, 332
– armes et sceaux 10–12, 61, 86, 256, 276
– géographie 3–4
– histoire 5–10
Neuchâtel, comtes de 6, 10, 11, 49, 52, 62, 76, 94, 135, 137, 206, 322, 357, 387, 394, 420, 431, 432
– leurs armes 10–12, 145, 191, 218
– Amédée de 241
– Berthold de 62
– Isabelle de 105, 109, 304
– Louis de 6, 10, 12, 49, 52, 109, 122, 135, 188, 232, 271, 297, 304
– Rodolphe Ier de 257
– Rodolphe II de 17
– Rodolphe IV, dit Rollin de 49, 75, 122, 130, 157, 182, 188, 207, 213, 253, 309
– Ulrich de 62, 213, 241, 257
Neuchâtel, ville 6, 10, 15, 36, 55, 61, 66, 91, 97, 114, 115, 124, 128, 131, 137, 156, 157, 192, 197, 200, 201, 224, 225, 229, 237, 248, 273, 276, 277, 279, 284, 301, 306, 310, 316, 330, 332, 340, 362, 370, 372, 384, 387, 394, 398, 420, 427–439, 440, 443
– armes 61, 199, 427
– bourgeois 7, 27, 35, 42, 70, 88, 90, 146, 152, 188, 195, 242, 295, 311
– chapitre 62, 63, 68, 122, 188, 195, 196, 199, 241, 253, 257
– château 59, 279, 390, 394, 395, 396, 410, 411, 412, 414, 416, 418, 420, 424, 433–434
– collégiale 59, 209, 389, 390, 417, 420, 421, 422, 423, 424, 432–433
– Conseils 7, 39, 64, 189, 192, 196, 217, 234, 244, 258, 304, 311, 312, 316
– coutume 135
– décanat 8, 20, 109, 243
– édifices publics 397, 398, 399, 411, 434–435
– hôtel de ville 169, 386, 398, 415, 416, 420, 421, 422, 425, 434, 435
– maisons diverses 79, 398, 400, 402, 404, 405, 406, 408, 411, 412, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 421, 422, 426, 435–439
– musée 236, 268, 317, 412, 423, 438
– puits et fontaines 336, 408, 409, 410, 432
– rues 388, 427–430
– Temple du Bas 245, 246, 248, 384, 392, 418, 422
– tours 64, 388, 393, 395, 430–432
Neuchâtel-Blamont, Mahaut de 243
Neuchâtel-Gorgier, Anne de 18
– Jean de 18, 24
Neuveville, La 6, 148, 169, 175, 265, 318, 346, 388, 392, 414
Nicolas, saint 61, 122, 258, 370
Nicolas, maçon 110
Nicolet, Célestin 340
– Frédéric-Olivier 371
– Isaac, charpentier 380
– Jacob, maçon 175
– Louis-Ami-Hercule, lithographe 19, 50, 95, 137, 273, 330
– Siméon, charpentier 249
Nicolet et Jeanjaquet 332
Nicolet et Thez 78, 162
Nidau 286, 388
Niedt, Jean-Michel, charpentier 302, 340, 346
Noël-Cerneux 343
Noiraigue 15–17, 18
– Madame de 18–19
Nourrisse, David, maçon 177
Noville 210

Octhoinet, Guiot, maçon 389
Odobey, Paul, horloger 115
Oleyres, seigneur d' 437
Oriot, Girard 70
Orléans-Longueville 7, 387, 397
– armes 10, 11, 12, 132, 145, 218, 357, 434
– Henri Ier d' 135, 173
– Henri II d' 7, 80, 259, 420
– Louis d' 6, 311
Ornans 383
Ostervald, Jean-Frédéric d', cartographe 2, 5, 137, 188, 195
– Jean-Frédéric, théologien 224
Othenin-Girard, Abraham, charpentier 189
– Pierre 338

Pagnier, V., charpentier 125
Paillard alias Monnier, Jean 253
Pâquier, le 242, 244, 245, 253, 255–256
Parel, Abraham, maçon 220
– Daniel, maçon 220, 245
Parent, Aubert, sculpteur 421
Pargot, Michel 323
Paris 5, 8, 29, 36, 81, 84, 97, 322, 330, 336, 402, 426, 434

PARIS, architectes et artisans de 39, 404, 416, 417
PARIS, Edouard, dessinateur 323
– Pierre-Adrien, architecte 398
PASCAL II, pape 52, 62
PATON, Claude, maçon 279, 282, 390, 391
PAUL, saint 156, 157
PAYERNE 279, 344, 370
– abbaye 62
PELLATON, Henri-Louis, arpenteur 15, 19, 29, 50, 91, 95, 105
PELLIER, Etienne, maçon 298
PENSEYRES, François, charpentier 346
PERREGAUX, armes 172
– Catherine-Françoise 155, 172
– Elisabeth 212
– Samuel 155, 171, 172
PERRELET, Abraham-Louis, horloger 285
– Pierre, maçon 365
PERRENEL (PERRENOT), Pierre, maçon 53, 390
PERRENOUD, Abraham, maçon 255
– Abraham, tailleur de pierre 197
– Daniel, horloger 319
– David 378
– David, charpentier 55
– David, maçon 365
– Frédéric, charpentier 438
– Frédéric, horloger 319
– Jean-Daniel, tailleur de pierre 197
– Jean-Jacques 312
– Joseph 196
– Louis-Constant, fondeur 17, 108
– N., maçon 230
– Raymond, peintre 186
– Théodore, charpentier 312
PERRET, Abraham (1565) 171
– Abraham (1762) 377
– Abraham, charpentier 299
– Daniel 377
– David 245
– David, charpentier 246
– Josué, charpentier 299, 365
– Moïse 372
PERRET-DIT-TORNARRE, Abraham, horloger 285
PERRET-GENTIL, Jacob, serrurier 265
– Josué 136, 139, 162, 164
– Moïse, graveur et architecte 332, 333, 334, 339, 340, 341, 346, 351, 353, 355, 394, 406
– Samuel, charpentier 175
PERRET-GENTIL-DIT-MAILLARD, David 291
PERRET-JEANNERET, Daniel, serrurier 285
– Jean, serrurier 285
PERRIER, Louis-Daniel, architecte 21, 91, 230, 301, 444
PERRIN 424
– François, potier d'étain 119, 128, 156, 229, 318
– Jacques, maçon 64
– Jean-Louis 257
– Josué, potier d'étain 128, 131
– Léon, sculpteur 271, 342
– Louis, potier d'étain 115, 225, 310, 318
– Louis fils, potier d'étain 17, 200, 262, 300, 432
PERROT, Félix-Joseph, horloger 306
– Isaac, orfèvre 115
– maison 256
PERROT-BASTIAN, Pierre-Claude, horloger 301
PERROUD, maçon 158
PERROUD, Laurent, maçon 160, 397, 408
PERSÉE 85
PERTOIS, Jean-Baptiste, ferronnier 415, 416, 422
PERUCHI, Ferdinand, maçon 107
PESEUX 175, 398, 443
– maisons 400, 410, 411, 412, 420
– puits 336, 410
– temple 342, 393, 424
PESEUX, Achille, géomètre 105
– Adolphe, géomètre 19, 50
PESSIÈRES, Charles, plâtrier 114
PÉTER, Abraham-Louis, fondeur 237, 423
PÉTER, Samuel, architecte 339, 341, 342, 394
PETITJEAN, David, maçon 307
PETITMAÎTRE, armes 179
PETITPIERRE 40, 92, 407, 422
– Abraham 30
– Abraham-Louis, charpentier 142
– Antoine 42
– armes 42
– Blaise, charpentier 71
– Blaise, maçon 31, 50, 71
– Claudy 35
– Elisabeth 36
– François 44
– Guillaume 62
– Henri 35
– Henri-David 103
– Henri-David, maçon 317
– Jean 36
– Jean, entrepreneur 52
– Jean-Henri 40
– Jean-Jacques, maçon 71
– Jonas-Pierre, maçon 196
– Simon 35
– Thomas 106
PETITPIERRE-GOBELET, frères 32
PETITPIERRE-PERCHETTE, Blaise, maçon 38
PETITPIERRE-SULPY, Daniel 43
PETOUD, Claude-François, ferblantier 281
PÉTREMAND, Abraham, horloger 157, 193, 249, 264
– Daniel, charpentier 312
– François, horloger 193
– Jean-Frédéric, charpentier 312
PETTAVEL, Pierre-Henri 155
PHAÉTON 419
PHILIPPON, Pierre-François, architecte 398
PIAGET, Arthur 337
PIBRAC (Guy du Faur, seigneur de) 203
PIERRE, saint 52, 146, 156, 157, 189, 207, 209
PIERRE, maître 110
PISONI, Paul-Antoine, architecte 409
PISSOUX, LE 301
PLANCHETTES, LES 381–384

PLANCHETTES, LES, temple 299, 381–384, 392, 424
PLANCONNE, Jacques de 53, 60, 86, 105
PONCIER, Samuel, vitrier 371
PONTARLIER 15, 36, 61, 76, 108, 114, 123, 130, 370, 387, 394, 423
– couvent des Augustins 105
PONTINS, Claude des 155, 168
– maison des 167, 168–169
PONTS-DE-MARTEL, Les 18, 271, 304–308, 311, 362
– bâtiments 306–308, 418
– temple 304–306
PORRENTRUY 284
POURTALÈS 304, 396
– hôpital 398, 434, 435
– Jacques-Louis de 405
– Louis de 180
– Paul de 90
– Samuel-Henri de 212
POURTALÈS-GORGIER, James-Alexandre de 170, 180
PRÊTRE, horlogers 285
– Lucien, horloger 108
PRINCE, Charles 180
PRUDENCE, la 203
PRUSSE, rois de 8, 10, 12, 387
– armes 372
– Frédéric Ier de 170
– Frédéric II de 8, 120, 160, 170, 372, 444
– Frédéric-Guillaume Ier de 170
– Frédéric-Guillaume III de 170
– Frédéric-Guillaume IV de 40
PURY 201
– Abraham 35, 42
– Abraham, colonel 94
– David 42
– David de 398, 421, 429
– Gustave de, ingénieur 96, 142
– Samuel 312, 313
PYRAME 85

QUARTIER-DIT-MAIRE, André, maçon 285
– Jacques, maçon 299
– Pierre, maçon 285
QUARTIER-LA-TENTE, Claude, maçon 142, 173
QUARTIER-LA-TENTE, Edouard 203
QUÉLOZ, Hubert, sculpteur 271, 442
QUINCHE, Abraham-Henri, charpentier 224
– Antoine 140
– Georges 145
– Jacques, charpentier 237, 238
– Josué, charpentier 238, 250
– Pierre 252

RABINY, facteur d'orgues 283
RACINE, Clauda 155
RADET, Blaise, charpentier 64
RAGUIN, Jean, fondeur 220, 284
RAVIGNAT, E., lithographe 273, 274
RAY, Clériadus de 306
REDARD, Isaac, maçon 123
– Jonas, maçon 123
REICH, Pierre 157
REINERS, Heribert 212
RENAN 285
RENAUD, Abraham 312
– David, orfèvre 424, 432
– Jacques, charpentier 186
– Jacques, maçon 64
– Pierre, fondeur 78
RENOBERT, saint 279
RENOMMÉE, LA 418
REUGE, Antoine, tailleur de pierre 108
– Jacques 108
– Jean-Henri, serrurier 108
– Victor, maçon 150
REUTIGEN 212
REUTTER, Louis, architecte 331, 424
– Louis, menuisier 444
RÉVEILLON, [Jean-Baptiste] 417
REYMOND, Abraham-Henri, maçon 32, 442
– Antoine 70
– Claude-Antoine, maçon 66
– Claudy, maçon 64
– David, charpentier 123
– David, meunier 157
– David 177
– David-Frédéric, charpentier 114
– frères 35, 162, 443
REYMOND, Henri-Louis 142
– Jean-Henri, charpentier 56
– Jean-Henri, maçon 66, 113, 116
– Jonas-Louis, architecte 32, 142, 176, 340, 442
– Louis, charpentier 114
– Louis-Ferdinand, architecte 97, 137
– Sulpy 109
RICCO, Matthieu, dessinateur 420
RICHARDE, Adrien, peintre 325
RICHENET, Jean, fondeur 344
RITTER, Bernard, entrepreneur 142, 185
– Erasme, architecte 406, 421, 423
RIVE, Georges de 63
RIVIER, Louis, peintre 318
RIXHEIM 349
ROBÉCOURT 128
ROBERT, Abraham, charpentier (1668) 244, 286
– Abraham, charpentier (1703) 384
– Abraham, charpentier (1758) 281, 338
– Abraham, maire 331, 362, 381
– Daniel, charpentier 299
– David 356
– David, charpentier 365
– David-Henri, charpentier 286, 288
– Isaac 384
– Jacob, charpentier 299, 382
– Jacob, menuisier 279
– Jean-François, maçon 129
– Joseph, menuisier 281
– Louis 352
– Marie 297
– Moïse 348
– Moïse, maçon 194
– S., fondeur 128
ROCH, saint 421
ROCHEFORT, château 394, 395
– mairie 183, 273, 304, 309
– temple 309, 392
RŒMER, Hans, orfèvre 424
ROGNON, François-Antoine 228, 229
– Frédéric 236
– Joseph-Désiré, fondeur 115

ROHBOCK, Louis, dessinateur 273
ROHRICH, C., graveur 273
ROMAIN-EN-BARROIS 284
ROME 145
ROMONT 213
ROSSEL, David 440
– Jean, maçon 175
– Jean-Jacques, charpentier 106
– Louis 444
– Nicolas, charpentier 106
– Pierre 444
– Pierre, maçon 175
ROSSELET, Abraham, maçon 204
– Henri-François, maçon 204
– Jacob, maçon 32
– Jean 123
– Jean-Jacques, maçon 32, 124, 144, 160
– Jonas, menuisier 129
– Moïse 81
ROSSIER, Constant, architecte 305
ROSUREUX, LE 108
ROUGEMONT, Denis de 426
ROUGNON, N., fondeur 91
ROULET, David-François, poêlier 238
– Max, architecte 21, 33
– Pierre, maçon 142, 392
ROULIER, Jean-Jacques, charpentier 129
ROUSSEAU, Jean-Jacques 32, 50, 63, 88–89
ROUSSILLON, château 108
ROY 42
– Henri de 35, 47
– Jean, charpentier 29
– Jean-François de 36
– Lucrèce de 47
– Pierre, peintre 285
– Simon de 35
RYCHNER, Hans, architecte 37, 86, 124, 276, 288, 344, 348

SAGNE, LA 3, 6, 40, 55, 135, 168, 194, 231, 254, 271, 299, 307, 329, 362–380
– édifices divers 371–374, 422
– fontaines 363–364
– maisons 261, 374–380, 403, 407, 411, 412
SAGNE, LA, paroisse 304, 305
– temple 199, 212, 245, 278, 364–370, 390, 391, 420, 423, 424, 426
SAGNE, Jacques, horloger 372
– Pierre-Esaïe, horloger 23
SAINT-AUBIN 66, 71, 402
– temple 392, 422, 424
SAINT-BLAISE 195, 196, 199, 409, 440
– temple 126, 245, 282, 390, 391, 420, 424
– maisons 400, 401, 402, 404, 411, 412, 414, 415, 416, 417
SAINT-ESPRIT, LE 200
SAINT-IMIER 195, 205, 253, 255
– église de 232, 241, 243, 244, 279
SAINT-JEAN, abbaye de 7, 17, 62, 195, 213, 442
SAINT-JULIEN 53
SAINTE-CROIX 62, 105
SAINTE CROIX, LA 53
SAINT-SULPICE 61, 70, 94, 95, 101, 105, 109–117, 200, 263
– divers 115–117, 384, 406
– ponts 111–112
– temple 112–115, 394
– tour Bayard 109–111
SALIN, Lorentz, maçon 442
SALINS 273, 323, 332
SALLER, Abraham, maçon 230
SANDLER, Jacob, maçon 302
SANDOL, Abraham de 47
SANDOL-ROY 47
SANDOZ, Abraham, maçon 264, 265
– Abraham-Henri, tailleur de pierre 208
– armes 27, 306
– Claude, maçon 177
– Daniel, maçon (1696) 264, 265
– Daniel, maçon (1726) 312
– David, maçon 264, 265
– David, menuisier (1729) 169
– David, menuisier (1750) 317
– David-François, charpentier 175, 255
– David-François de 370
SANDOZ, David-Henri, arpenteur 332, 341
– François de 19
– Henri 24
– Isaac 282
– Jacques, maçon 177
– Jean-Jacques de 19, 26
– Joseph, maçon 177, 285
– Josué, menuisier 169
– Louis 306
– maison 252
– Marie de 18
– Moïse 307
– Nicolas, menuisier 169
– Pierre, maçon 177
– Siméon, maçon 194
SANDOZ-BRAGARD, Jacques, maçon 285, 338
SANDOZ-ROLLIN, David-Alphonse de 89
SANDOZ-ROSIÈRES 19, 26
– Edouard de, architecte 118, 185, 186, 285, 287, 305, 321, 345, 394
SANDOZ-TRAVERS 19
– François de 26
– Jules de 24
SAULES 195, 205
SAULES, Girard de 278
SAVAGNIER 220, 230, 242, 244, 257–268
– maisons 264–268, 398, 415
– temple 31, 234, 257–264, 391, 392, 422, 423, 424
SAVAGNIER, GUILLAUME de 257
SAVOIE, Marie de 6, 412, 418
– Louis de 6
SAVOIE, David, maçon 258
– Jean, fondeur 284
– Pierre, maçon 258
SAXE-WEIMAR, Bernard de 282, 322
SCHALTENBRANDT, Eugène 336
SCHENK, Philippe-Jacob, ferblantier 340
SCHILD, Jacob, entrepreneur 383
SCHMIDT, Jean-Georges, poêlier 434
SCHNABEL, Johann, maçon 302
SCHNETZLER, Alexandre, peintre 61

Schrœder, Jacob, orfèvre 424
Schüpbach, Nicolas, plâtrier 82, 197
Schweizer, Adolphe, ferblantier 383
Sébastien, saint 53, 442
Seigneur, le 127, 155, 199, 200, 221, 263
– Voir aussi: Dieu et Jésus-Christ
Seiler, Johann-Georg, graveur 4
Seitz, Antoine, maçon 340, 346
Serrières 5, 160, 176, 430
– maisons 400, 410, 412, 414, 419, 421
– temple 245, 388, 389, 392, 423, 424
Seurot, Pierre-Antoine, fondeur 344, 384
Seyon, le 137, 139, 142, 145, 166, 169, 172, 176, 177, 200, 213, 241, 388, 428, 430
Siméon 210
Simoine, Guillaume, maçon 142, 392
Simon, Louis, menuisier 346
Simon de Cyrène 210
Simonin, N., fondeur 310
Sion 285
Sogno, frères, maçons 125
Soguel, Claude 228
– David 230, 231
– Guillaume 230, 231
– Pierre, charpentier 192, 223, 224, 231, 232
– Samuel, charpentier 220, 224
Soguel-dit-Picard, Abraham, charpentier 141, 224
– Antoine 231
– David 231
– Jean-Henri 141
Soler, Abraham, tailleur de pierre 197
Soleure 318, 424, 440, 441, 442
– décanat de 8, 232
Sonrel, Alexis-François, lithographe 273, 330
Sonvilier 194, 279
Sorge, la 136, 138, 139, 142, 145, 148
Speisegger, Jean-Conrad, organiste 36
Sperli, J., graveur 330
Spillmann, Ulrich, architecte 440
Stein am Rhein 426
Steiner, Jean 38
Steingli, Jean-Jacques, poêlier 170
Stettler, chroniqueur 243
Strasbourg 415
Stuntz, Jean-Baptiste, dessinateur 5, 272, 329
Sucre, le 28, 37, 38, 40
Sudan, Jean-François, ingénieur 16
Sulpice, saint 113

Tandant, Jacob 263
Tell, Guillaume 241
Tessin, le 424, 434
Théodule, saint 306
Thez, A., lithographe 273
Thiébaud, Charles-Henri, charpentier 321
– Constant, charpentier 91
– Constant, tailleur de pierre 230
– frères, maçons 162, 169
– Jean-Louis, maçon 434
Thielle, la 4, 5, 388, 442
Thielle-Wavre, château 394, 395, 441, 442
– pont 440, 442
Thisbé 85
Thomasset, Félix 444
Thonnet, Charles, potier d'étain 61
Tièche, N., maçon 180
Tissot, Antoine, poêlier 64
– Charles-Eugène 423
– Jacob 139
– Pierre, maçon 55, 56
Tissot-dit-Sanfin, Etienne, menuisier 144
– Jean-Jacques 173
– Pierre, menuisier 148
Torniel, Joseph de 180
Touchon 172, 416
Travers 17–27, 49, 61, 62, 70, 81, 92, 346
– château 24–27, 415
– mairie 86, 309, 315
– pont 19–20
– seigneurie 15, 18–19
– temple 20–23, 316, 392
Travers, Guillaume de 20
Tribolet 201
– armes 200, 219, 236
– David de 173
– Hugues 195
– Jean 196
Tribolet-Hardy, Charles-Louis-Frédéric de 181–182
– Henri de 155
– Jean-Henri de 432
Trinité, La 156
Trois-Rods 84
Tyrol (maçons du) 340

Ulrich & Petitpierre, plâtriers 438
Undervelier 340

Valangin 134–182, 183, 201, 206, 307, 319, 329, 388, 420
– bourgeoisie 135–136, 150, 160, 169–170, 213, 222, 234, 236, 237, 271, 309, 362, 420
– chapitre 138, 146, 188, 189, 207, 216, 234, 279
– château 135, 157–168, 207, 374, 394, 395, 396, 415, 424
– commune 136, 175–176, 190
– enceinte 138–142
– fontaines 143–145, 409
– maisons dans le bourg 168–172, 389, 400, 404, 419
– maisons hors du bourg 172–176, 401, 416, 422
– maisons des environs 176–182, 416
– ponts 142–143
– seigneurie 3, 7, 8, 11, 135, 164, 181, 182, 188, 271, 315, 362
– site 137–138
– temple 145–157, 207, 212, 236, 318, 343, 390, 391, 393, 422, 423, 424, 426
Valangin, seigneurs de 6, 7, 137, 150, 180, 182, 213, 222, 232, 243, 244, 249, 255, 257, 268, 277, 278, 279, 297, 298, 304, 337, 343, 362, 364, 420, 421
– armes de 11, 136, 152, 154, 156, 157, 228, 282, 369, 370, 423

VALANGIN, Guillaume de 135, 137, 271
– Renaud de 135, 137, 271
– voir aussi: Arberg-Valangin
VAL-DE-RUZ, LE 62, 133–268, 329, 402
VAL-DE-TRAVERS, LE 11, 13–132, 215, 308, 315, 398, 407
VALLIER, armes 401, 426
– François 80
– Pierre 172
VARNOD, Jean 180
– Jean-Henri, serrurier 250
– Jean-Pierre 180
VATTEL, David, potier d'étain 148
VAUCHER 102, 103
– Alfred 100
– Daniel, charpentier (1624) 115
– Daniel, charpentier (1693) 24
– Daniel, maçon 102
– Daniel, poêlier 66, 128
– Daniel-Henri, architecte 96, 97, 111, 142, 169, 279, 398
– Edouard 104
– Etienne, charpentier 24
– Georges-Alfred 100
– Henri-Frédéric 96
– Jean-David, maçon 97
– Jean-Jacques 100
– Jean-Jacques, maçon 112
– (-Ferrier), Jean-Jacques-Frédéric, architecte 33, 97
– Jonas, maçon 115
VAUCHER-DE-LA-CROIX, Jean-Jacques 94
VAUD 212, 322, 387
VAUMARCUS
– château 70, 394, 396, 405, 410, 411, 412
– seigneurie 6
– seigneurs 18, 24, 311
VAUTRAVERS, Amédée de 49
– Girard de 63, 90, 94, 105, 109
– Guy de 117
– Jean de 49, 63
– Vuillemin de 105
VEILLARDOZ, David, charpentier 145, 434, 441, 444
VELIEY, N., géomètre 273, 322, 332, 381
VENDEL, REVERCHON & Cie, horlogers 115
VENISE (velours de) 282
VENNES 322
VENNIER, Perrin, maçon 158
VERDAN, François 178
VERDONNET, François 89
VERGY, Antoine de 146
– armes 152, 154, 156, 157, 282, 423
– Guillemette de 135, 145, 146, 147, 152, 153, 154, 156, 157, 159, 189, 244, 279, 297, 337, 343, 369
– Pauline de 306
VERMOT, ébénistes 326
VERRIÈRES, LES 9, 15, 28, 49, 70, 89, 91, 109, 117, 118, 122–130, 144
– maisons 128–130, 407
– temple 122–128, 390
VERRON, Abraham, charpentier 434, 435
VERTUS CARDINALES, LES 418
VEUVE, Charles-David, charpentier 230
– Jacob 231
– maison 238
VEVEY 438
VIERGE MARIE, La 145, 216
– autel dédié à 146
– église dédiée à 52, 223, 323
– figurations diverses 210–212, 249, 324, 326, 368, 418, 420, 421, 442
– inscriptions diverses 17, 156, 157, 227, 284, 319, 370, 389
VILARS 195, 205, 224
VILLENEUVE, Pierre, potier d'étain 98, 192, 193, 424, 432
VILLERS-LE-LAC 323
VILLIERS 244, 245, 253–255
VILLIERS, Pierre de 253
VILLNACHERN 440
VIOTTI, Jean, plâtrier 82
VIVIANT, Louis, fondeur 108
VOGELSANG, Michel, peintre 418
VOIROL, Jean-Georges 17
VON BÜREN, Joseph, maçon 277, 278, 287, 288
VOUMARD, Jean-Henri 295
VUAGNEUX, David, serrurier 175
– [Isaac], greffier 274
VUILLE, Abraham 379
– armes 379
– David 379
– David, charpentier 338
– Henri 374
– Henri, maçon 194
– Jean 370
– Jean-Jacques, horloger 372
– Jeannin 379
– Pierre 379
– Pierre, maçon 194
VUILLEMEZ, Guillaume, maçon 171
VUILLEMIN, Samuel-Henri 171
VUILLEUMIER 371
– David, charpentier 168, 231
– François, charpentier 194, 254, 285, 311, 371, 380
– Jacques, charpentier 364, 380
– Moïse, charpentier 194, 254, 285, 311, 371, 380
– Pierre, charpentier 148
– Théo, architecte 247
VUILLEY, Jeanne 155
VUILLIOMIER, Abraham 176
– David, charpentier 143
– Jeanne 155
– Salomon 155
– Samuel 155
VUILLOMENET, Daniel, charpentier 148, 160, 177, 250
– Daniel, arpenteur 162
– David 175
– Jacques, charpentier 250
VUITEL, Abraham, charpentier 128
– Jean-Jacques, architecte 129

WAGNER, Johann-Friedrich, graveur 162
WASEM, Charles, verrier 108
– Jacques, verrier 108
WATTEL, David-François, potier d'étain 370
WATTERIN, Nicolas, fondeur 423
WATTEVILLE 396
– armes 172
– Catherine-Françoise 155, 172

Wavre 6
Wavre, François, architecte 197, 208, 234, 260
Weber 171
Wehrli, Karl, verrier 60
Weibel-Comtesse, Charles-Rodolphe, lithographe 272, 273
Welter, N., lithographe 137, 273, 298, 330, 347
Winterthour 318, 424
Wirtz, Joachim, dessinateur 331
Wittnauer, Nicolas, orfèvre 61, 192, 237, 310, 318, 424
Woelfli, Abraham, fondeur 318
Wolff, Hans-Wilhelm, verrier 217

Yersin, Louis, menuisier 90
Yverdon 63, 158

Zacharie 325
Zuber et Cie 349
Zurich 38, 60, 195, 234, 262, 263, 330, 424, 440
– Grossmünster 342, 389, 420

# COMPLÉMENTS DU TOME III

*Travers*

p. 20, note 2. Au lieu de C. Müller, lire E = Emmanuel Müller, notaire et premier-lieutenant d'artillerie, auteur des relevés des ponts de l'Areuse. Même correction, p. 52, note 1, et p. 111, note 2.

*Fenin*

p. 198. Les Tables de la Loi mesurent 291 cm de haut sur 176 cm de large.

p. 199. *Vitraux.* Les figures de saint Léonard et saint Laurent ont 61 et 64 cm de haut. Il est difficile de les rattacher à une école, tant ils ont été restaurés et détachés de leur contexte, puis remis sur un fond nouveau de losanges. Les deux médaillons armoriés ont en moyenne 27 cm de diamètre.

*Engollon*

p. 212. *Peintures.* D'autres rapprochements avec des peintures de la campagne bernoise, plus récentes d'un demi-siècle, ne sont pas probants. Voir le texte de A. STANGE, *Deutsche Malerei der Gotik*, VII/71–72. De pareils fonds étoilés et une bordure formée de roses et de feuilles symétriques, à l'église de Belp, sont plus tardifs (1455–1460). Voir: A. MOSER, *Kirche Belp, Schweizerische Kunstführer*, 1964. A Engollon, les panneaux peints du rang inférieur, au nord, mesurent intérieurement 108 sur 95 à 110 cm.

*Cernier*

p. 228. *Vitraux.* Le médaillon aux armes de Valangin-Bauffremont a un diamètre moyen de 29 cm. Le vitrail aux armes Boyve mesure intérieurement 32 cm ½ sur 20,3 cm, celui aux armes Rognon 34 cm ½ sur 25.

*Chézard-Saint-Martin*

p. 236. *Vitrail.* L'original, au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, mesure 53 × 39 cm.

*La Chaux-du-Milieu*

p. 309. *Le temple.* Les maçons tyroliens à l'ouvrage à la Grande Joux, en 1803, auraient-ils participé aussi à la construction de la tour du temple (1804) et eu quelque influence sur la forme inusitée du toit en bulbe?

p. 313. *La Grande Joux.* Le dossier P N° 19 des archives de Neuchâtel donne quelques indications supplémentaires sur les travaux de 1803–1804. En démolissant le bâtiment de la Grande Joux, on devait mettre de côté la pierre de taille utilisable pour la Joux de Vaumarcus; quant à celle-ci, il était prévu de démolir les murs est et ouest depuis le fond du logement, d'araser le mur nord jusqu'au niveau des écuries et d'allonger le bâtiment de 37 pieds au nord (20 avril 1803). Les charpentiers réutiliseraient les meilleures pièces du toit primitif; tout devait s'achever le 1er octobre 1803. Par un nouveau marché du 8 octobre 1803, le maçon ABRAHAM-HENRI JEANJAQUET s'engagea à exhausser des cheminées et à «construire la maçonnerie de la partie de la maison d'habitation de la Vauxmarcus qui devoit être relevée à l'étage, savoir les trois façades». Un décompte prouve que des maçons «Tiroloit» (Tyroliens) furent à l'œuvre. DAVID-FRÉDÉRIC JEANJAQUET exécuta la charpente et les boiseries du logement, où le tailleur de pierre CHARLES JEANNERET mit en place une cheminée (1804). Les abords furent aménagés l'année suivante grâce à un mur de clôture, à des poteaux de pierre encadrant un portail ou supportant la barrière du jardin.

*La Brévine*

p. 319. *Chapelle de Bémont.* Noter une petite coupe de communion, haute de 11,3 cm, qui semble porter un poinçon d'Augsbourg (milieu du XVIIIe siècle), une *channe* d'étain ayant un col étroit et un couvercle plat, œuvre de LOUIS PERRIN (haute de 32,3 cm), et un pot de baptême en étain.

*La Chaux-de-Fonds*

p. 332. *Plan de 1830.* J. P. EVARD est en réalité le notaire et arpenteur Isaac-Pierre Evard.

# LISTE DES COMMUNES DÉCRITES DANS LES VOLUMES I à III


Auvernier II/249–279, III/443–444
Les Bayards III/117–121
Bevaix II/395–418, III/444
Bôle II/340–346
Boudevilliers III/188–194
Boudry II/355–380, III/444
Boveresse III/90–94
Les Brenets III/297–303
La Brévine III/315–322
Brot-Dessous II/353–354, III/444
Brot-Plamboz III/308–309
Buttes III/105–108
Le Cerneux-Péquignot III/322–326
Cernier III/222–232
La Chaux-de-Fonds III/329–361
La Chaux-du-Milieu III/309–314
Chézard-Saint-Martin III/232–241
Coffrane III/182–186
Colombier II/280–339, III/444
Corcelles-Cormondrèche II/221–248
Cornaux II/93, III/441
Cortaillod II/381–394
La Côte-aux-Fées III/130–132
Couvet III/27–48
Cressier II/104–142
Dombresson III/241–253
Enges II/143
Engollon III/206–213
Fenin-Vilars-Saules III/195–205
Fleurier III/94–105
Fontainemelon III/232
Fontaines III/213–222
Fresens II/441–442
Les Geneveys-sur-Coffrane III/187
Gorgier II/419–429
Hauterive II/33–42, III/440
Les Hauts-Geneveys III/222
Le Landeron II/144–191, III/442
Lignières II/192–198, III/442
Le Locle III/271–297
Marin-Epagnier II/79–86
Montalchez II/442
Montmollin III/187
Môtiers III/49–90
Neuchâtel (ville) I/1–440, III/427–439
Neuchâtel (Serrières) II/3–20
Neuchâtel (La Coudre) II/20–33, III/440
Noiraigue III/15–17
Le Pâquier III/255–256
Peseux II/201–220, III/443
Les Planchettes III/381–384
Les Ponts-de-Martel III/304–308
Rochefort II/346–352
La Sagne III/362–380
Saint-Aubin II/430–441
Saint-Blaise II/42–79, III/440
Saint-Sulpice III/109–117
Savagnier III/257–268
Thielle-Wavre II/87–92, III/440–441
Travers III/17–27
Valangin III/135–182
Vaumarcus II/443–454
Les Verrières III/122–130
Villiers III/253–255